

LE

CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL

LE

CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

REVUE RELIGIEUSE DE LA SUISSE ROMANDE

Que suivant la vérité dans la charité nous croissions à tous égards en Celui qui est le chef, savoir Christ. EPH. IV, 15.

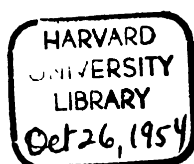
Bel état de l'Eglise quand elle n'est plus soutenue que de Dieu. PASCAL

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

1876

LAUSANNE
BUREAU DU CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE
chez Georges Bridel éditeur, place de la Louve.

1876



Le Comité de rédaction dirige la marche générale du journal. Chaque collaborateur demeure d'ailleurs responsable de ses propres articles, sans être solidaire des vues exprimées par d'autres collaborateurs.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

ÉTUDES BIBLIQUES

—

Adresse et salutation de l'épître de saint Jacques[1].

A qui s'adresse Jacques? *Aux douze tribus dispersées,* littéralement *dans la dispersion.* (Chap. I, vers. 1.)

Il ne s'adresse donc pas aux seules tribus restées fidèles; mais « aux douze, » à toute la postérité de Jacob, dans le même esprit qui avait fait nommer douze apôtres, et qui avait fait dire à Jésus-Christ que les apôtres, sur douze trônes, jugeraient les douze tribus d'Israël. (Math. XIX, 28.) Toutes ces tribus, non pas seulement quelques-unes, sont encore « aimées à cause des pères. » (Rom. XI, 28.) Il y a eu entre elles un schisme, mais Dieu, dans sa miséricorde, n'accepte pas cette séparation. Le peuple tout entier est enveloppé dans la condamnation, mais le peuple tout entier est aussi enveloppé dans la miséricorde, et on voit les apôtres parler avec affection des douze tribus. (Act. XXVI, 7.)

Elles sont « dispersées. » Rappelons, en fait de détails historiques de cette dispersion loin de leur pays, qu'elle suivit la transmigration de ceux du royaume d'Israël en Assyrie et du royaume de Juda à Babylone, et que ce fut alors que des milliers de Juifs se répandirent de toutes parts en divers pays. C'était, sans doute, une punition, mais c'était aussi une grâce, car dans ce châtiment était renfermé un moyen d'une immense bénédiction pour le monde. C'est ainsi que Dieu procède : il tire toujours le bien du mal; ce que l'homme pense en mal, il le pense et le tourne en bien. Que d'exemples abondants il y a partout de cette action de Dieu! Il est indigne de sa sagesse de laisser le mal à l'état de mal; s'il ne détruit pas le mal dans son principe, afin de respecter la liberté humaine, de ce mal, du moins, il tire le bien, tantôt pour la personne qui a été rebelle, tantôt pour d'autres. — Ces douze tribus ont été dispersées parmi les peuples païens, pour devenir, dans l'accomplissement des temps, la semence de l'Evangile, la semence du salut de l'humanité, le levain de toute la masse, car c'était à ces restes des tribus d'Israël que l'Evangile devait être annoncé de prime abord (Act. III, 26); ils devaient être des pierres d'attente, les germes des premières églises en tous lieux, et avant cela, ils avaient déjà répandu, autour d'eux, dans tout le monde, les prémisses de l'Evangile, une croyance pure et sérieuse au Dieu unique et spirituel, vivant et vrai. C'est dans ce sens aussi que Jésus a pu dire : « Le salut vient des Juifs. » (Jean IV, 22.) Il en a été comme de ce phénomène du règne végétal, quand les enveloppes d'une plante éclatent et qu'elle jette autour d'elle des semences.

Il est dit : « aux douze tribus dispersées. » La désignation est générale, mais nous pensons que l'épître s'adresse aux chrétiens d'entre les Juifs dispersés. Ce qui nous le fait

[1] Ce discours, le second de Vinet sur cette épître (voir *Chrétien évangélique* 1875, pag. 5) a été rédigé d'après les notes de l'auteur et les cahiers de quelques étudiants.

penser, c'est d'abord le silence que saint Jacques garde sur les dogmes chrétiens; ce sont ensuite les allusions qu'il y fait constamment. Il se réfère à la doctrine chrétienne, ou la suppose plus qu'il ne l'enseigne. Son but est surtout pratique : il veut pousser vivement les croyants à l'application du christianisme dans leur vie. On peut même dire que lors même qu'il n'y aurait pas allusion aux doctrines chrétiennes, que quand même le nom du Sauveur ne serait pas prononcé, on retrouverait Jésus-Christ dans une morale qui n'a de base qu'en lui et qui n'est pratiquement possible que par lui. La morale de Jacques est nécessairement et évidemment chrétienne.

Ici une observation trouve sa place. Parmi les apôtres, il en est un qui s'adresse aux païens, qui s'appelle « l'apôtre des Gentils, » c'est Paul; d'autres s'adressent aux Juifs et sont appelés les « apôtres des Juifs » (Gal. II, 8), Pierre et Jacques entre autres. On peut ainsi remarquer entre les prédicateurs de la bonne nouvelle une certaine division; mais c'est une division de travail et non une division de pensée, une opposition d'idées. S'il y eut d'abord incertitude parmi les apôtres quant à la vocation des païens dans l'église chrétienne, elle ne dura pas : Dieu lui-même avertit Pierre par une révélation spéciale que toutes les nations devaient être admises dans l'église par la foi. (Act. X, XI.) Quelque hésitation ou divergence qu'il y ait eu d'abord entre les apôtres sur la conduite à tenir à l'égard de certaines églises, ils sont tous d'accord d'esprit sur ce point que les païens aussi bien que les Juifs étaient appelés à avoir part à la connaissance de l'Evangile. Preuve en soit, Actes XV, 7, 14, où les expressions des discours de Pierre et de Jacques ne laissent aucun doute sur ce point. — Paul lui-même, apôtre des Gentils, en travaillant pour eux, est bien loin d'oublier sa nation et de se refroidir pour elle. S'il combat les Juifs, c'est pour les instruire, c'est pour les faire passer de l'esclavage de la loi à la liberté de l'Evangile. D'ailleurs, quel amour ne témoigne-t-il pas pour sa nation! De quels termes affectueux ne se sert-il pas en parlant de ses frères selon la chair! (Rom. IX, 1-5.)

APOLOGÉTIQUE

Les témoignages extra-bibliques sur les origines du christianisme.

Les événements sur lesquels repose l'établissement de l'Eglise chrétienne ne nous sont-ils connus que par nos écrits sacrés et attestés que par la Bible? C'est ce que croient beaucoup de personnes. Et certainement, s'il en était ainsi, ce ne serait point une raison pour nous de leur refuser notre foi. L'esprit de vérité, de simplicité, de candeur et de sainteté qui est le caractère distinctif de ces écrits, ne s'en ferait pas moins victorieusement sentir à notre cœur, et entraînerait toujours notre assentiment moral. Historiquement parlant, cependant, il nous resterait quelque chose à désirer. Nous nous demanderions comment aucun historien contemporain, païen ou juif, n'a fait mention de tels événements. Et peut-être ce silence universel serait-il pour nous, à une mauvaise heure, comme un défaut de cuirasse par lequel la flèche acérée du doute pourrait pénétrer. Heureusement ce silence n'est point réel, et si les rapports des historiens juifs et païens sur les origines du christianisme ne sont pas nombreux, parce qu'il n'a jamais été dans la nature de ce qui est divin de faire beaucoup de bruit dans le monde, et que dans les premiers temps le christianisme n'a pas trouvé ses plus nombreux adhérents dans les classes lettrées de la société, ces témoignages d'écrivains étrangers à la foi chrétienne n'en sont pas moins suffisamment positifs, pour nous fournir la garantie qu'en accordant notre adhésion aux faits qui sont les objets de la foi, nous marchons sur un terrain strictement historique.

C'est là ce que nous chercherons à démontrer dans cette étude. Ce sujet ne nous conduit point dans l'intérieur du sanctuaire; il nous place seulement dans l'une des avenues qui y conduisent; mais peut-être répondra-t-il par là même aux besoins de certains lecteurs. Ils sont plus nombreux qu'on ne le pense, dans la génération actuelle, ceux qui n'ont pu se soustraire entièrement à l'idée répandue par les adversaires de la foi, que l'histoire de Jésus et de ses apôtres n'est qu'une mythologie à ajouter à la longue série des mythologies antiques. Et pour les croyants eux-mêmes vient parfois le jour de la tentation où le monde supérieur, objet de leur adoration et de leur amour, semble s'évanouir dans un vaporeux lointain. Il pourra donc nous être utile à tous de reprendre pied, si je puis ainsi dire, sur le sol *simplement historique* et terrestre de nos croyances, et d'affermir en nous la conviction bienfaisante de ce que j'ose appeler avec un écrivain distingué[1] le *bon sens de la foi.*

I

Je déclare dès l'abord que je renonce à faire usage du témoignage de l'historien juif Josèphe sur la personne de Jésus-Christ. M. Renan reconnait sans doute un fond authentique dans ce témoignage; mais dans ce cas même, comment dégager sûrement les vraies paroles de l'historien juif des amplifications extérieures qu'elles ont subies? Le lecteur en jugera lui-même. Voici ce témoignage tel que nous le lisons au XVIIIe livre des *Antiquités juives*, ouvrage dont nous parlerons tout à l'heure.

« En ce temps vécut Jésus, homme sage, s'il est permis de l'appeler un homme; car il accomplissait des œuvres merveilleuses, et il fut le maître des hommes qui aiment à entendre la vérité. Il réunit autour de lui beaucoup de juifs et même de gentils. C'était le Christ. Lorsque, dénoncé à Pilate par nos principaux, il eut péri par le supplice de la croix, ceux qui s'étaient attachés à lui ne cessèrent point de l'aimer, car il leur apparut vivant le troisième jour conformément aux oracles des prophètes qui avaient prédit de lui bien d'autres choses étonnantes; et jusqu'à aujourd'hui, la race des chrétiens, nommée d'après lui, ne s'est point éteinte. »

Le juif Josèphe peut-il avoir écrit ces lignes? Non, à moins qu'il ne fût devenu chrétien. Or, il est certain que l'homme qui consentait à appliquer à l'empereur Vespasien les prophéties juives relatives au Messie ne songeait pas à attribuer ce titre à l'humble Jésus. Les mots : *C'était le Christ,* seraient donc, en tous cas, une interpolation d'un copiste chrétien, peut-être au début une annotation marginale qui aurait plus tard fait invasion dans le texte, comme cela arrive si fréquemment dans les anciens manuscrits. Cette interpolation serait nécessairement fort ancienne, puisque au IVe siècle, l'historien Eusèbe connaissait déjà le passage, tel que nous le lisons à cette heure. Mais, ces mots écartés, Josèphe pouvait-il écrire ceux-ci : *s'il est permis de l'appeler un homme?* Pouvait-il enfin mentionner comme un fait et comme un fait prédit par les prophètes, la résurrection de Jésus? Or nous demanderons ce qu'il reste du passage tout entier quand on en a retranché toutes ces expressions qui trahissent une plume chrétienne. Sur un terrain si mobile nous renonçons à bâtir quoi que ce soit de solide.

Nous citerons néanmoins plus tard une parole dont l'authenticité n'est pas suspecte et dans laquelle Josèphe mentionne positivement la personne de Jésus.

II

Il existe en échange un passage de ce même Josèphe sur le ministère de Jean-Baptiste, le précurseur de Jésus, passage qui n'est soumis à aucun soupçon critique, et qui est rempli de renseignements intéressants sur l'activité publique et la mort de ce personnage important de l'histoire évangélique. Le

[1] L'abbé Caussette.

voici tout entier tel qu'il se lit dans le livre XVIIIe des *Antiquités judaïques*.

« Il y avait des gens parmi les juifs qui jugeaient que l'armée d'Hérode avait péri par la main de Dieu qui châtiait ce prince justement, pour avoir mis à mort Jean, surnommé le Baptiste. Car Hérode avait fait périr cet homme qui était juste. En effet, il incitait les juifs à pratiquer la vertu, la justice les uns envers les autres et la piété envers Dieu, et après cela à se présenter au baptême; car c'était ainsi, disait-il, que leur baptême serait agréable à Dieu, s'ils l'employaient, non pour obtenir le pardon de certains péchés particuliers, mais uniquement pour purifier le corps, après que l'âme aurait été purifiée par la justice. Et comme il se réunissait autour de lui une grande affluence de peuple (car ses auditeurs étaient exaltés au plus haut point par ses discours), Hérode craignit que par le grand ascendant qu'il exerçait sur eux, il ne les entraînât à une révolte; car ils semblaient prêts à faire tout ce qu'il leur conseillerait. Et il jugea qu'il valait mieux prendre les devants et le faire périr, avant qu'il entreprît quelque chose de grave, plutôt que d'avoir à se repentir quand une révolution serait consommée. En conséquence de ce soupçon d'Hérode, Jean fut envoyé comme captif à Machærus, la forteresse dont nous avons parlé, et fut tué là. Les juifs donc estimaient que la défaite de l'armée provenait de ce crime, parce que Dieu était irrité contre Hérode. »

Il est nécessaire, pour apprécier la valeur de ce témoignage, de faire connaissance avec l'historien qui nous l'a transmis.

Josèphe était né à Jérusalem, l'an 38 de notre ère, par conséquent 8 ans environ après la mort de Jésus. Il joua un rôle important, comme général de l'armée de Galilée, dans la guerre terrible que soutinrent, dès l'an 66, les Juifs contre les Romains, et qui, après quatre ans de lutte acharnée, aboutit, en l'an 70, à la ruine de Jérusalem et à la destruction de l'état juif. Josèphe assista, comme prisonnier des Romains, à cette catastrophe qu'il a fidèlement décrite. Après la chute de sa patrie, il vécut à Rome, dans le palais même de Vespasien, dont il était bien vu, parce qu'il lui avait prédit autrefois son élévation en lui appliquant les prophéties relatives au Messie. Il jouit également de la faveur de ses deux fils et successeurs, Tite et Domitien. C'est sous le règne de ce dernier, et dans la dernière dizaine d'années du premier siècle de notre ère, qu'il a rédigé son ouvrage intitulé *Histoire des Juifs* ou *Antiquités judaïques*, ce livre important dans lequel il a cherché à donner aux Grecs et aux Romains une juste idée de l'histoire et des usages exceptionnels de son peuple si mal jugé.

Cinq traits nous frappent particulièrement dans le tableau que cet historien nous trace de la carrière du précurseur :

1° *L'apparition*, au milieu du peuple juif, peu avant l'avénement du christianisme, d'*un personnage extraordinaire*, avec autorité prophétique et non pas seulement rabbinique, qui ne faisait dépendre son activité publique d'aucune des institutions existantes pour l'enseignement du peuple, et qui portait le nom de *Jean*. C'est précisément ce que nous disent nos évangiles, par exemple Math. III, 1, 2 : « En ce temps-là parut Jean-Baptiste, prêchant dans le désert de Judée et disant : Repentez-vous, car le royaume des cieux est proche. » Voici seulement la différence entre les deux récits : chez Josèphe cette apparition est un fait isolé, sans antécédent et sans résultat, de sorte qu'elle reste incompréhensible, tandis que dans nos évangiles elle est le premier anneau d'une chaine qui dès ce moment se déroule et enveloppe graduellement de ses replis le monde entier. Ici Jean s'annonce lui-même comme le préambule d'une divine histoire : « Le royaume des cieux est proche. »

2° Le second fait que nous constatons par le récit de Josèphe est l'*ascendant extraordinaire* qu'exerça immédiatement sur la masse du peuple ce personnage mystérieux, à tel point qu'Hérode craignit bientôt que son influence ne mît son trône en péril. Nos évangélistes disent au fond la même chose. Ainsi Luc III, 15, 16 : « Et comme *le peuple tout entier* était dans l'attente, et que tous se

demandaient si Jean ne serait point le *Christ*, Jean prit la parole et leur dit à tous. » On remarquera seulement que Josèphe ne fait point allusion au titre de Christ ou de Messie que le peuple était prêt à décerner à Jean. Ecrivant pour les Romains, jaloux de leur pouvoir, il évite autant que possible, dans tous ses ouvrages, de parler de ce Roi-Messie, futur souverain du monde, qu'attendait Israël. Mais les craintes d'Hérode, mentionnées par lui, étaient certainement provoquées par une effervescence populaire à laquelle l'attente messianique n'était pas étrangère.

3° Josèphe nous apprend ensuite un détail étrange : C'est l'*introduction* par Jean d'une cérémonie toute nouvelle, du moins dans son application aux Israélites, celle du *baptême*. Le culte juif connaissait bien l'usage des *ablutions* pour certaines fautes particulières, mais ce que Jean pratiquait était un plongement complet qui supposait chez ceux qui s'y soumettaient une souillure complète. Une pareille cérémonie, que le Sanhédrin, autorité suprême en matière ecclésiastique et religieuse, n'avait ni introduite ni sanctionnée, était quelque chose d'absolument insolite. Israël n'est-il pas le peuple de la tradition et de la règle? Jean prenait donc par cette innovation le rôle, non d'un docteur, mais d'un envoyé immédiat de Dieu, d'un prophète, tel qu'il n'en avait paru aucun depuis quatre cents ans, depuis Malachie. — Toute cette situation concorde parfaitement avec ce que nous racontent nos écrivains sacrés : « Jean, dit Marc I, 4, baptisait, prêchant le baptême de repentance pour la rémission des péchés. » Et cette innovation ne passa point inaperçue; les chefs de la théocratie s'en préoccupèrent bientôt. Saint Jean rapporte (I, 19 et suiv.) qu'une députation de sacrificateurs et de lévites fut envoyée de Jérusalem auprès de Jean, pour lui demander compte de son mandat et de ce baptême. Et Jésus lui-même, dans les derniers jours de son ministère, a rappelé aux membres du Sanhédrin qui l'interrogeaient aussi sur son mandat, cette circonstance (Math. XXI, 23 et suiv.). L'accord est donc complet. Le lecteur aura remarqué seulement l'explication très confuse que donne Josèphe de ce rite du baptême. « Il ne s'agissait pas, dit-il, du pardon de certaines fautes particulières, mais uniquement de la purification du *corps*, après que l'*âme* se serait purifiée elle-même *par la justice*. » Que signifie cette purification du corps qui doit être le complément de celle de l'âme? Il y a ici, sans doute, quelque reste des anciennes idées esséniennes de Josèphe. Josèphe avait fait un séjour auprès de ces solitaires qui vivaient dans le voisinage de la mer Morte, et dans les usages religieux desquels la pureté du corps en général et les ablutions journalières en particulier jouaient un grand rôle. Il se figurait, sans doute, que le baptême de Jean avait la même signification. Nos évangélistes, mieux initiés à l'esprit du ministère de Jean, rapportent ses propres paroles qui rendent compte de son baptême, et dont l'explication de Josèphe n'est que l'involontaire travestissement : Faites des fruits conformes à la repentance, et ne pensez pas pouvoir échapper au jugement de Dieu par ce baptême extérieur qui n'a de valeur devant Dieu que comme *consécration sincère* aux œuvres de la justice.

Voilà le sens des paroles de Jean dans les discours qu'il tenait aux foules sur ce sujet et dont Matthieu III, verset 7 et suiv., nous a conservé le résumé. Cette explication est claire et pratique. Le baptême n'est pas le complément physique de la purification morale, ce qui ne signifie rien; c'est l'*engagement* à celle-ci. Un écho confus des avertissements du Baptiste était seul parvenu aux oreilles de Josèphe.

4° *L'arrestation* de Jean-Baptiste par Hérode Antipas, souverain de la Galilée et de la Pérée, est racontée dans Josèphe aussi bien que dans nos évangiles. « Hérode le tétrarque, dit Luc (III, 19, 20), ayant été repris par Jean au sujet d'Hérodias, femme de son frère Philippe, et de toutes les méchantes actions

qu'il avait faites, y ajouta encore celle de le faire mettre en prison. » La seule différence entre le récit biblique et celui de l'historien juif est celle du motif qui amena cet emprisonnement. Selon Josèphe, ce fut la crainte d'un soulèvement populaire, provoqué par le jeune prophète. Selon nos évangélistes, ce fut le ressentiment du roi pour les reproches que lui avait adressés Jean au sujet de son mariage avec Hérodias, la femme de son frère; triste drame domestique, dont nous parle aussi très longuement Josèphe. Il n'est pas difficile d'établir l'accord entre ces deux formes de narration. Hérode était inquiet de l'exaltation qui se manifestait chez le peuple, mais il fallut une raison décisive pour l'engager à mettre la main sur un homme que l'on envisageait généralement comme un envoyé divin. (Math. XXI, 26.) Et cette raison fut l'austère franchise de Jean au sujet du grand scandale de sa vie privée. Il est même fort probable que le coup qui frappa le précurseur provenait d'une main féminine, et que, comme ce fut à l'instigation de la vindicative Hérodias que Jean fut plus tard décapité, ce fut déjà à sa sollicitation qu'il fut emprisonné. — Les contours plus ou moins effacés du récit de Josèphe se dessinent ainsi plus nettement au moyen des traits plus précis du tableau tracé par la main des évangélistes.

5° Le dernier trait commun aux deux récits est celui de la *mort violente* de Jean. Josèphe est ici très sommaire. « Jean, dit-il, fut emmené captif et tué à Machærus. » Ce nom était celui d'une forteresse, située à l'est de la mer Morte, aux confins de l'Arabie. Nos récits évangéliques sont naturellement plus détaillés sur ce sujet qui avait aux yeux de leurs auteurs plus d'importance qu'à ceux d'un écrivain politique comme Josèphe. C'était ici le meurtre du dernier et du plus grand des prophètes, un meurtre qui préludait, comme Jésus l'a fait comprendre à ses apôtres (Math. XVII, 12), à celui du Messie lui-même. Nos évangiles ne nomment pas l'endroit où il eut lieu, mais ils racontent en détail la scène qui précéda ce moment tragique, le banquet célébré pour l'anniversaire d'Hérode, la danse de la fille d'Hérodias, le serment du faible et sensuel souverain, le parti que sut immédiatement en tirer la cruelle Hérodias.

Voilà donc l'histoire de Jean-Baptiste, telle qu'elle est rapportée par nos évangélistes, pleinement d'accord, dans ses points essentiels, avec le récit d'un historien très digne de foi, et complétemement étranger aux croyances chrétiennes. On comprendra sans peine les conséquences qui résultent de ce fait, relativement à l'histoire de Jésus-Christ. L'institution du baptême par Jean-Baptiste, une fois constatée en dehors même du récit biblique, le fait qui, dans nos quatre écrits évangéliques, sert de point de départ au ministère de Jésus, son baptême par Jean vient prendre place d'une manière naturelle dans le cadre connu de l'histoire du temps. Il en est de même de la députation que, d'après les évangiles, Jean envoya à Jésus du fond de la prison où Hérode l'avait jeté, ainsi que du discours frappant que Jésus prononça à cette occasion, tout autant de circonstances qui s'adaptent exactement au récit de Josèphe. Enfin, nous pouvons en dire autant de la retraite de Jésus au désert et de la multiplication des pains, faits qui furent provoqués par la nouvelle inattendue, apportée à Jésus, de la mort sanglante de son précurseur (Math. XIV, 12, 13.) Mais n'insistons pas sur ces détails; il y a ici une relation plus considérable à établir. Josèphe nous décrit le ministère extraordinaire de Jean-Baptiste, et il garde le silence sur celui de Jésus; mais que signifie celui-là sans celui-ci? Il ne s'explique ni au point de vue humain, ni au point de vue divin. C'est une apparition isolée, stérile, incompréhensible par conséquent. Est-ce l'ouverture d'une ère nouvelle? Non, tout finit avec lui, semble-t-il d'après Josèphe. Est-ce la clôture d'un développement antérieur? Non, cette apparition n'est nullement préparée. Qu'en faire donc? Si elle est divine, com-

ment ne produit-elle rien? c'est une grande cause sans effet. Si elle est humaine, comment ne procède-t-elle de rien? elle est elle-même un effet sans cause. Plus on y réfléchit, plus on comprend que le ministère de Jésus est la seule raison suffisante de celui de Jean, comme le fruit de l'arbre rend seul compte de tout le travail de la végétation précédente. Jean n'a de valeur que comme moyen. Aussi qu'est-il resté de son travail en dehors de ce qui en est résulté pour l'œuvre chrétienne? une misérable petite secte, dont le nom est à peine connu des savants, tandis que le travail de Jésus remplit aujourd'hui la terre de ses fruits. Cette différence prodigieuse nous prouve, malgré le silence de l'historien juif, quelle fut la supériorité du personnage dont il ne parle point, sur celui dont, comme juif, il s'est plu à tracer avec soin le portrait. Son silence calculé aussi bien que son parler complaisant renferment un hommage à la vérité de tout le récit évangélique.

III

Nous venons d'exposer tout ce que nous apprend Josèphe sur le précurseur de Jésus et sur son ministère. Une autre source d'information, juive aussi, nous renseigne sur Jésus lui-même, en particulier sur le cours de son activité publique et sur le terme de sa vie : c'est le *Talmud*. Ce mot signifie *enseignement*. On désigne ainsi une collection de traités dans lesquels les savants juifs ont rassemblé toutes leurs explications sur la loi, les préceptes à déduire de ce code divin et les traditions historiques propres à appuyer tous ces commentaires. La portion la plus antique de ce recueil porte le nom de *Mischna*, mot qui signifie *répétition* (de la loi). Certaines parties de ce recueil paraissent remonter jusqu'au rabbin Akiba, qui vivait moins d'un siècle après Jésus-Christ. L'ensemble a été rédigé un siècle plus tard par Rabbi Juda, surnommé *le saint*, et par ses disciples. Les savants reconnaissent en général dans la Mischna l'une des sources d'information les plus sûres sur l'état des choses en Israël à l'époque de Jésus.

Dans les soixante-trois traités dont se compose la Mischna, il est assez souvent parlé de Jésus. On peut bien penser que le fondateur de la religion qui a opéré le grand schisme en Israël n'y est pas favorablement traité. Cependant ces antiques traditions, rédigées deux siècles seulement après l'apparition du Sauveur, n'en restent pas moins très précieuses. Nous pouvons les grouper sous cinq chefs :

1° Il en est qui constatent simplement l'*existence* de Jésus et le ministère public exercé par lui. On évite sans doute, le plus souvent, de le désigner par son nom, tant ce nom est odieux aux auteurs de ces écrits. On l'appelle : l'*homme insensé, celui qui ne doit pas être nommé*, et autres périphrases semblables. La haine dont on le poursuit s'étend à sa mère. Le Talmud la désigne aussi du nom de Marie. Il l'appelle même la *fille d'Eli*, conformément à la généalogie de Jésus dans l'évangile de Luc (III, 23), si, comme je le crois, nous avons dans le document transmis par l'évangéliste la filiation de Jésus du côté de sa mère. Il existe dans le Talmud un passage dans lequel un pieux Israélite raconte un songe : il lui a été donné d'assister aux supplices des damnés; parmi eux, il a vu *Marie, la fille d'Eli*, misérablement suspendue par les mamelles. Ailleurs il est dit que le verrou de la porte de la géhenne passe par le trou de l'oreille de la fille d'Eli.

2° Le Talmud n'ignore point les *miracles* de Jésus et ne cherche pas à les nier. Mais il les explique de la manière la plus étrange. « Est-ce que le fils de Stada (c'est le sobriquet par lequel le Talmud désigne quelquefois le Seigneur) n'a pas rapporté la magie d'Egypte au moyen d'une incision faite en sa chair[1]? » Le sens de cette expression obscure est probablement celui-ci : Jésus aurait découvert, pendant son séjour en Egypte,

[1] Dans le traité Schabbath.

certains moyens magiques, et, pour les emporter plus sûrement, il les aurait insérés dans son propre corps au moyen d'une incision faite en sa chair. Ne fallait-il pas que les miracles opérés par Jésus jouissent d'une notoriété bien établie et d'une autorité incontestable, pour qu'une semblable explication sur l'origine de son pouvoir miraculeux pût se fixer traditionnellement en Israël et devenir une notion reçue encore chez les savants juifs deux siècles plus tard? Au lieu de recourir à cette monstrueuse hypothèse, combien n'eût-il pas été plus simple, si la chose eût été possible, de nier ces faits miraculeux? Cette légende absurde démontre, en tous cas, l'impression ineffaçable qu'avait laissée dans la conscience juive l'apparition extraordinaire de Jésus. Elle est d'autant plus frappante qu'aucun miracle n'a jamais été attribué à Jean-Baptiste (qui avait pourtant produit sur le peuple une impression exceptionnelle), ni par les documents juifs, soit Josèphe, soit le Talmud, ni par nos documents chrétiens.

3° Le Talmud mentionne aussi les *disciples* de Jésus-Christ. Il en désigne nommément un certain nombre. Le premier se nomme *Mattaï*, évidemment Matthieu. Le cinquième *Todah*, sans doute *Thaddée*. Il connaît même les miracles opérés par eux. Il rappelle surtout ceux d'un disciple appelé *Jacques de Séchaniah*, qui guérissait des malades au nom de Jésus. Cet homme osa un jour, est-il dit, *blasphémer contre la loi*, dans la ville de Séphoris en Galilée; il se permit d'employer, en parlant au peuple, cette expression : *votre loi*, comme si cette loi n'était plus la sienne. Le Talmud exhorte les fidèles Israélites à mourir plutôt qu'à se faire guérir par de tels hommes. Ce récit rappelle d'abord ceux de l'Evangile, où sont mentionnés les miracles opérés par les apôtres au nom de Jésus (Marc VI, 7, 13, et parall.); puis les nombreux passages de l'évangile de saint Jean, où Jésus, parlant aux juifs, emploie cette expression : *Votre loi.* (X, 34, par ex.)

4° Le *procès* de Jésus devant le Sanhédrin et sa condamnation par ce tribunal suprême de la nation, ont laissé une empreinte ineffaçable dans le Talmud. Dans le traité *Sanhédrin* (VI, 1), est raconté ce qui suit :

« Pendant quarante jours, un crieur public sortit au sujet de Jésus et cria : Il y en a un qui doit être lapidé pour avoir fasciné et séduit Israël et l'avoir conduit au schisme. Si quelqu'un peut avancer quelque chose pour la justification de cet homme, qu'il se présente et témoigne pour lui. Mais il ne s'est trouvé personne qui ait parlé pour sa défense, alors on l'a suspendu (c'est le terme ordinaire dans le Talmud pour dire mis en croix), la veille de Pâques. »

Deux circonstances prêtent à ce passage un intérêt particulier. La première est que ce trait de la vie de Jésus est cité sans intention particulière et d'une manière purement occasionnelle. Il s'agit d'appuyer par un exemple connu cette règle de droit israélite, en vertu de laquelle, lorsque quelqu'un est prévenu d'un crime capital par le Sanhédrin, un crieur public doit annoncer son jugement quelques temps à l'avance, afin que les témoins en faveur du condamné aient le temps et l'occasion d'indiquer leur intention de parler pour lui. Cité comme exemple à l'appui de cette règle, le fait rapporté par le Talmud en devient plus indubitable et plus intéressant encore.

En second lieu, ce passage, qui constate une proclamation ordonnée par le Sanhédrin au sujet de Jésus, qui eut lieu six semaines avant la fête de Pâque dans laquelle il fut mis à mort, nous offre un rapprochement remarquable avec un passage de l'évangile selon saint Jean (XI, 53 et suiv.) :

« Depuis ce jour-là donc, ils délibèrent ensemble de faire mourir Jésus. C'est pourquoi Jésus ne paraissait plus ouvertement parmi les Juifs; mais il s'en alla dans une contrée voisine du désert, dans une ville nommée Ephraïm, et il séjournait là avec ses disciples, et la Pâque des Juifs était proche, et beaucoup d'entre eux montaient de la campagne à Jérusalem avant la Pâque, afin de se

purifier. Ils cherchaient donc Jésus et, se tenant dans le temple, ils se disaient les uns aux autres : Qu'en pensez-vous, croyez-vous qu'il ne viendra pas à la fête? Et les grands sacrificateurs et les pharisiens avaient publié des ordres que si quelqu'un connaissait où il était, il le déclarât, afin qu'ils pussent le saisir. »

Sans doute la proclamation ici mentionnée n'a pas exactement le même sens et la même portée que celle dont parle le Talmud; mais toutes deux se rapportent au prochain jugement de Jésus, et sont placées également quelques semaines avant la dernière Pâque du ministère de Jésus. Quoi de plus remarquable qu'une pareille coïncidence sur un point de détail de l'histoire évangélique aussi secondaire?

5° Le *supplice* de Jésus est un fait parfaitement connu des docteurs qui parlent dans le Talmud.

Ils connaissent le *jour* où ce supplice a eu lieu. « Jésus, est-il dit, fut suspendu *le soir de la Pâque.* » Cette expression signifie, dans le langage juif, l'après-midi du jour à la fin duquel devait se célébrer le repas pascal. On sait que le jour juif se compte depuis le soir, et non, comme chez nous, depuis le matin. Le sabbat, par exemple, commence le vendredi à six heures du soir et finit le samedi à la même heure. L'expression *le soir du sabbat* désigne par cette raison le vendredi après midi où l'on se prépare à la célébration du sabbat. Ce fut donc, d'après le Talmud, durant l'après-midi du 14 du mois de Nisan, ce jour à la fin duquel se célébrait le repas pascal, que Jésus fut suspendu à la croix. Or, c'est précisément ce qu'indique avec la plus grande précision le quatrième évangile. Il est dit (Jean XVIII, 28), que les juifs qui avaient conduit Jésus à Pilate pour obtenir la confirmation de sa condamnation ne voulurent pas entrer dans la maison de ce gouverneur païen, « *de peur de se souiller et afin de pouvoir manger la Pâque.* » Le repas pascal n'était donc pas encore célébré, et il ne devait l'être que le soir de ce jour. C'était donc bien la veille de la Pâque; le Talmud et l'évangéliste sont parfaitement d'accord.

Le *mode* du supplice est indiqué aussi de la même manière dans le document juif et dans nos évangiles. Sans doute la proclamation rapportée dans le Talmud s'exprime ainsi : « Il y en a un qui doit être *lapidé.* » Mais, à la fin du passage, ce même document substitue à l'expression *lapidé* celle de *suspendu.* Il y a là une petite finesse juive qu'il n'est pas inutile de faire ressortir. La sentence du Sanhédrin devait conclure à la *lapidation*, qui était le mode de supplice usité en Israël. Mais l'on sait que les Romains, tout en laissant, autant que possible, aux différents peuples incorporés à l'empire leurs coutumes particulières, se réservaient dans la règle avec un soin jaloux le *jus gladii*, c'est-à-dire le droit d'infliger et d'exécuter la peine de mort. Or, c'était précisément la mesure qui venait d'être prise par eux à l'égard d'Israël il y avait fort peu de temps. Le Talmud dit expressément, dans le traité *Sanhédrin*, que « quarante ans avant la destruction du temple (c'est-à-dire vers l'an 30 de notre ère) les sentences capitales ont été enlevées à Israël. »

En droit donc, et si le Sanhédrin eût possédé encore son ancienne compétence, Jésus devait être lapidé; mais en fait, et vu la nécessité de se soumettre à l'usurpation romaine, il a été suspendu (crucifié) selon le mode de supplice introduit par les vainqueurs. Ainsi s'expliquent les deux expressions en apparence contradictoires, employées dans le document juif. Le terme *lapidé* réserve le droit israélite et la souveraineté *idéale* du tribunal théocratique. Le terme *suspendu* exprime la concession de fait rendue nécessaire par la situation anormale où se trouve le peuple. Et cet état de choses est précisément celui qui se reflète si bien dans l'entretien des Juifs avec Pilate, dans le récit de Jean, et dans l'observation qu'y rattache l'évangéliste. « Il ne nous est pas permis, disent les Juifs (Jean XVIII, 31), de faire mou-

rasser d'une partie de la vieille Rome, qui gênait ses plans de reconstruction. Néron tenait à extirper ces bruits. Et c'est ici que commence le récit de Tacite que nous communiquons en entier.

« Il importait à Néron de se substituer des prévenus; et c'est ce qu'il fit. Il infligea les plus horribles tortures à des malheureux déjà mal vus pour leurs crimes et que l'on appelait vulgairement *chrétiens*.

« Celui de qui ces gens tenaient leur nom, Christ, avait été envoyé au supplice sous le règne de Tibère par le gouverneur Ponce Pilate. Au premier moment cette pernicieuse superstition avait été par là réprimée; mais elle éclatait de nouveau, non-seulement en Judée d'où provenait ce mal, mais à Rome même où viennent se réunir et se grossir toutes les choses odieuses ou honteuses de l'univers. On saisit d'abord ceux qui s'avouaient chrétiens; puis, sur leur déclaration, une multitude immense, non certes qu'elle fût convaincue du crime de l'incendie, mais bien de celui de haïr le genre humain. A leur supplice on ajouta la dérision; on les exposait, enveloppés de peaux de bêtes, aux morsures déchirantes des chiens; on les attachait en croix, ou bien encore on enduisait leur corps de résine; et lorsque le soir venait on les brûlait à l'instar de flambeaux. Néron avait offert ses propres jardins pour ce spectacle, et pendant que cela se passait, il célébrait des jeux dans le cirque, il se mêlait au peuple en costume de cocher ou conduisant un chariot. Aussi se sentait-on ému de pitié pour ces victimes, coupables sans doute et dignes des derniers supplices, mais que l'on reconnaissait bien être immolées moins pour l'utilité publique que pour la cruauté d'un seul. »

De ce récit saisissant, que les préjugés païens de l'auteur contre les victimes rendent plus émouvant encore, ressortent deux grands faits.

C'est, d'abord, le grand nombre de chrétiens dont se composait, alors déjà, l'église de Rome : « une immense multitude, » dit Tacite. Comment, en l'an 64, une église aussi nombreuse pouvait-elle exister à Rome? Comment en trente et quelques années seulement l'évangile avait-il franchi la distance, énorme en ces temps-là, de Jérusalem à Rome? Nous trouvons la réponse à cette question dans le récit du livre des Actes, ou plutôt le livre est tout entier cette réponse. Il nous montre, dans la narration la plus simple, la prédication évangélique renfermée pendant les premières années à Jérusalem et dans les contrées circonvoisines; puis franchissant le seuil de la Terre-Sainte après la persécution d'Etienne; et s'établissant à Antioche, la capitale de la Syrie; s'élançant bientôt avec saint Paul et Barnabas au centre de l'Asie Mineure; embrassant peu après, comme dans une immense ellipse, la Grèce septentrionale et méridionale, la Macédoine et l'Achaïe; revenant se fixer en Jonie, à Ephèse, où elle fait trembler sur ses bases le culte antique de la Diane des Ephésiens, et pénétrant enfin en Italie, à Rome, avant même que Paul, le messager de l'Evangile, ait pu parvenir jusque dans cette capitale du monde. Il ressort en effet des derniers chapitres des Actes qu'en l'an 62, lorsque Paul arriva pour la première fois à Rome, il y avait déjà des chrétiens dans cette ville et dans les contrées environnantes. A Pouzzoles, il trouve des *frères* auprès desquels il demeure une semaine, et au Forum d'Appius il rencontre les représentants de l'église de Rome, qui viennent le recevoir. L'épître aux Romains, écrite de Corinthe durant l'hiver de l'an 58 à l'an 59, atteste, quelques années plus tôt déjà, l'existence à Rome d'une église considérable à laquelle Paul juge bon d'adresser la plus importante de toutes ses lettres.

Nous pouvons donc, au moyen du récit des Actes, suivre, si je puis ainsi dire, l'itinéraire de l'Evangile de Jérusalem à Rome, pendant les trente-quatre années qui se sont écoulées depuis le supplice de Jésus sur Golgotha jusqu'à ce bain de sang chrétien qui, en 64, inonda sous Néron les jardins du Vatican. Et nous ne sommes plus étonnés de cette *immense multitude* de chrétiens que fait apparaitre soudain le récit de l'historien païen.

Le second fait qui nous frappe dans le

tableau tracé par Tacite est celui-ci : cette *grande multitude* ne se compose pas seulement de croyants professant leur foi, ce sont des confesseurs qui tiennent bon jusqu'à la mort. C'est une grande multitude non-seulement de croyants, mais de martyrs. Comme chrétiens, ils rendent témoignage, par leur existence même, à la puissance de propagation de cet Evangile qui, en si peu de temps, est parvenu jusqu'à eux. Mais, comme martyrs, ils font éclater, par leur constance au milieu de ces atroces supplices, la vertu intrinsèque de leur foi elle-même. Or, cette foi, qui affronte pour Celui qui en est l'objet de telles souffrances, et cela, non à Jérusalem et dans le cercle de ceux qui ont connu et aimé personnellement l'être pour qui ils meurent, mais à l'autre extrémité du monde, au milieu de Rome païenne, — une telle foi, je le demande, serait-elle moralement possible, si le dernier mot de l'histoire de Jésus eût été son supplice de malfaiteur, et si, comme spectacle final, ses disciples consternés n'eussent contemplé de lui que son corps gisant au sépulcre? Comment, sans un fait nouveau, se fussent-ils levés et livrés à cette œuvre de la prédication qui leur fraya le passage au travers du monde et ouvrit à l'Evangile, d'une manière si prompte et si riche, l'accès de Rome païenne? Un sépulcre où gisait et se consumait un cadavre ne peut avoir été le fondement de l'édifice contre lequel est venu se heurter, pour la première fois sous Néron, puis bientôt se briser le colosse romain[1].

VI

Nous franchissons un espace de quarante années. Dans cet intervalle une seconde persécution a sévi. Domitien, ce monstre que Tertullien définissait si bien « une portion de la cruauté de Néron, » a essayé encore une fois d'anéantir la foi chrétienne. Mais « l'exécrable superstition » se répand avec plus de force à chaque effort tenté pour l'extirper. Nous voici au commencement du IIe siècle; le sage et juste Trajan tient les rênes de l'empire. Dans la Bithynie, province de l'Asie-Mineure, se trouve (dès l'an 109 à l'an 114) un gouverneur qui est l'ami et le confident de son empereur. Pline, c'est son nom, a trouvé la province dans un état étrange qu'il décrit en ces termes : « Les temples païens sont abandonnés, les fêtes des dieux désertées; les viandes des victimes presque sans acheteurs.... Et ce n'est pas seulement, ajoute Pline, dans les villes que les choses se passent de la sorte, mais aussi dans les bourgs et dans les campagnes, car cette superstition s'est répandue partout. »

Embarrassé sur la manière dont il doit agir en face d'un tel état de choses, Pline interroge son maître et ami.

« Faut-il punir, et jusqu'à quel point? Faut-il poursuivre? Faut-il faire une différence entre les âges, ou traiter les enfants de la même manière que les adultes? Faut-il accorder le pardon à ceux qui se repentent ou refuser le droit de se rétracter à ceux qui ont une fois été chrétiens? Faut-il les punir seulement pour leur nom de chrétien, ou

[1] Nous n'insisterons pas dans cette revue sur deux passages de l'historien Suétone, qui vivait à la fin du Ier et au commencement du IIe siècle de notre ère. Dans son histoire du règne de Claude, il dit : « Claude chassa de Rome les Juifs qui se soulevaient continuellement à l'instigation de Chrestus. » On peut entendre ce nom de différentes manières, y voir le nom d'un affranchi juif (il est usité dans ce sens), ou bien une altération du nom de Christ, et, dans ce cas, un indice de l'influence du christianisme déjà à cette époque antérieure au temps de Néron. Dans tous les cas, il est intéressant de comparer ces mots de l'historien romain avec le passage des Actes XVII, 2, où Paul s'associe dans l'exercice de sa profession manuelle avec Aquilas et Priscille, « nouvellement venus d'Italie parce que Claude avait ordonné à tous les juifs de sortir de Rome. » — Quant à la persécution de Néron, Suétone la mentionne en ces termes : « Les chrétiens, race d'hommes d'une superstition nouvelle et malfaisante, furent frappés de supplices. » Nous retrouvons ici les mêmes préjugés que chez Tacite, mais pas de détails nouveaux.

bien pour les crimes qu'ils pourraient y avoir ajoutés ?

»…. J'ai interrogé ceux qui m'ont été dénoncés. Ceux qui ont avoué, je les ai menacés, puis, s'ils ont persévéré, je les ai envoyés au supplice, car il y avait là un entêtement et une obstination qui devaient être en tous cas punis, quel qu'en fût l'objet. Quant à ceux d'entre eux qui sont citoyens romains, j'en ai pris note, afin de les envoyer à Rome pour être jugés.

« Plusieurs de ceux que des lettres anonymes m'avaient dénoncés ont nié d'être chrétiens; ils ont consenti à adorer les dieux, à offrir le sacrifice à la statue de César et à maudire Christ. Je les ai renvoyés absous. Ils m'ont assuré que toute la faute ou l'erreur des chrétiens consistait à se réunir à jour fixe avant le lever du soleil, à réciter entre eux une hymne à Christ, comme à un Dieu, et à s'engager par serment à ne commettre ni vol, ni adultère, ni fraude, ni aucun crime; puis, qu'ils se réunissaient de nouveau pour prendre en commun et innocemment un repas; mais qu'ils ont même cessé de le faire depuis que, conformément à ton décret sur les Confréries, j'ai interdit de telles réunions. J'ai cru nécessaire d'interroger encore deux servantes qui portent le nom de *diaconnesses*, et de leur faire donner la torture, mais je n'ai trouvé autre chose qu'une superstition maligne et excessive. Et c'est à ce sujet que j'ai recours à tes directions. La chose me paraît digne d'être examinée de près, surtout à cause du nombre des délinquants, car ce sont des personnes de tout âge, de tout rang, de l'un et de l'autre sexe. » Pline termine en assurant que les efforts qu'il a déjà faits prouvent que l'on peut combattre cette erreur avec succès, pourvu que l'on ouvre la porte au repentir.

L'empereur lui répond : qu'il a bien agi, qu'on ne peut établir des règles fixes, qu'il ne faut pas faire des poursuites, ni accepter les délations anonymes qui ne sont plus de notre siècle, et qui constituent un fâcheux exemple, mais que ceux qui auront été dénoncés et qui avoueront, doivent être punis, à moins qu'ils ne se rétractent en adorant les dieux [1].

Au point de vue moral, cette correspondance indique un progrès dans l'appréciation du christianisme. La religion pour Pline est encore une *superstition*, mais cette superstition n'est plus taxée d'*exécrable*, comme chez Tacite et Suétone; et Pline, en la qualifiant d'*excessive*, d'immodérée, la fait du moins rentrer non plus dans le domaine de la perversité, mais dans celui du fanatisme.

Au point de vue juridique, en échange, la situation faite à l'Eglise par la réponse impériale est affreuse. Un chrétien qui ne consent

[1] L'authenticité de cette lettre était généralement admise avec celle de toutes les autres qui composent cette correspondance intéressante entre l'empereur et son ami. Un jeune écrivain, M. Aubé, a tout récemment essayé de la combattre. Voici ses raisons : 1° M. Aubé s'étonne que Pline n'eût jamais assisté aux procès criminels dont les chrétiens étaient les objets; mais M. Duruy a fait ressortir combien Pline se montre en général novice en fait d'administration dans toutes ses lettres. 2° L'innocuité des prévenus ressort un peu trop dans les paroles de Pline. — Mais Pline raconte les réponses que lui ont faites les inculpés, et il va de soi qu'ils n'ont pas cherché à se charger eux-mêmes ni à noircir leurs coréligionnaires. 3° La propagation du christianisme est trop accentuée, villes et campagnes paraissent envahies, tandis qu'Origène prétend qu'il n'y avait en Asie que très peu de chrétiens. — Origène parle sans doute de la Palestine et de la Phénicie où il avait vécu. Quant à l'Asie mineure, nous possédons un fait remontant jusqu'à l'an 58 de notre ère, et qui donne raison à Pline : c'est l'émeute provoquée à Ephèse par l'orfèvre Démétrius, et dont le livre des Actes (XIX) nous a conservé le récit. « O hommes! dit Démétrius à ses compagnons de travail, vous voyez et vous entendez que, non-seulement à Ephèse, mais presque dans toute l'Asie, ce Paul, par ses persuasions, a détourné un grand nombre de personnes, disant que les dieux faits par la main des hommes ne sont pas dieux,… de telle sorte que la majesté de la grande déesse Diane, que toute l'Asie révère, court risque d'être anéantie. » Voilà ce qui se passait en Asie cinquante ans avant le gouvernement de Pline, et l'on sait que durant ce demi-siècle, le christianisme n'avait rien perdu de sa force expansive. 4° Une citation de cette lettre dans Tertullien n'est pas entièrement conforme à notre texte. — Mais l'on sait que les Pères citent fréquemment de mémoire; et le fait de la destitution des fonctionnaires chrétiens, qu'ajoute ce Père, était un corollaire nécessaire du récit de Pline.

Le document porte, dans sa sobriété et sa simplicité même, la preuve de sa stricte authenticité. Et jusqu'à ce qu'on le combatte par des raisons plus sérieuses, l'historien a le droit de s'en servir.

pas à maudire Christ devant le tribunal, doit être puni de mort. Et par quel motif? Pour la fausseté ou le caractère immoral de sa croyance? Nullement. Ce côté de la question est indifférent. Il doit mourir à cause de sa ténacité vis-à-vis du pouvoir de l'Etat qui lui ordonne de maudire et auquel il persiste à désobéir. Elle est bien loin, n'est-ce pas, grâce à notre civilisation avancée, cette horrible tyrannie qui punit la conviction religieuse, indépendamment de son caractère moral ou immoral, uniquement parce qu'elle ose s'affirmer en face de l'Etat qui professe une autre croyance? Bien loin de nous? Oui, bien loin *derrière* nous; mais bien proche, peut-être, *devant* nous. Le monde est en progrès, mais le progrès, dans le mal comme dans le bien, n'est si souvent qu'un retour au passé!

Mais ce que je désire surtout relever ici, c'est la parole de Pline relative au culte des premiers chrétiens : « *Ils récitent entre eux des hymnes à Christ, comme à un Dieu.* »

On prétend parfois aujourd'hui que le dogme de la divinité de Jésus-Christ est une invention de l'église du IIe siècle, et que les livres du Nouveau Testament, dans lesquels ce dogme est positivement enseigné, ne peuvent par conséquent provenir du temps des apôtres, et doivent avoir été composés beaucoup plus tard. Et voici que, d'après un témoin impartial, le gouverneur païen qui a fait au sujet du culte chrétien des enquêtes spéciales, les églises de la fin du Ier siècle adoraient Christ, comme Dieu. C'est même là le trait caractéristique de ce culte, que Pline fait ressortir. Or, l'Eglise n'a pu changer de foi comme l'on change de vêtement. Le culte des chrétiens du temps de Trajan devait être celui que leur avaient transmis leurs pères; et qui étaient ces pères? Les disciples immédiats et les contemporains des apôtres.

A qui croire donc, je vous le demande? A nos modernes critiques, qui apportent à l'étude de l'histoire des négations toutes faites, ou au gouverneur romain, étranger à toute controverse religieuse, et qui, « avec ce sens de la justice inné à tout magistrat romain [1], » constate simplement les faits?

Le témoignage de Pline est là : Christ a été invoqué et célébré comme Dieu, dès les premiers temps de l'Eglise. Le dogme ou plutôt le grand fait de la divinité du Sauveur appartient donc à l'apparition primordiale du christianisme; il est inhérent à son essence; et c'est dans ce fait sans pareil qu'il faut chercher le secret de cette irrésistible puissance de la foi chrétienne, dont l'histoire vient de nous fournir tant de preuves.

Tel est le témoignage rendu indirectement par les écrivains juifs et romains aux faits qui constituent les origines du christianisme. Nous l'avons trouvé concordant avec l'exposé de ces origines renfermé dans nos écrits sacrés. Sans doute nous n'avons pu constater cet accord que sur un certain nombre de points, ceux qui ont été relevés accidentellement par ces écrivains étrangers au christianisme. Mais, ces faits particuliers étant en relation avec tous les autres et ne formant avec eux qu'un seul et même tissu, la confirmation s'étend à l'ensemble.

Cependant l'histoire ne s'écrit pas seulement dans les livres, elle s'incarne aussi dans certains événements qui deviennent les monuments parlants de faits plus anciens. Avant de terminer, je désire rendre mes lecteurs attentifs à un événement qui a bien aussi sa place parmi les témoignages extra-bibliques propres à nous renseigner sur les origines du christianisme. Je veux parler du jugement qui a frappé Jérusalem et la nation juive.

« Si ceux-ci se taisent, avait dit Jésus, les pierres mêmes crieront. » Les disciples ne se sont pas tus, et les pierres ont crié avec eux. Elles crient encore, ces décombres de l'ancienne Jérusalem que recouvre le sol de la nouvelle, à vingt, à soixante, à quatre-vingts pieds de hauteur, et qui attestent une destruction telle que l'histoire n'en a jamais en-

[1] Expression de M. Renan.

registré de semblable. Cette catastrophe est unique comme le crime qui l'a provoquée. La main de Dieu y fut si visible que Josèphe lui-même, l'historien juif, qui assistait à ces scènes de désolation, comme prisonnier dans le camp romain, ne put s'empêcher de reconnaître et de signaler cette intervention.

« On vit clairement alors, dit-il, la puissance de Dieu.... Nul accident humain, nul fléau envoyé de Dieu ne causèrent jamais la ruine d'un si grand nombre de personnes. Le nombre de ceux qui périrent dans ce grand siége par la peste, la famine, le fer et le feu fut onze cent mille personnes; le nombre de ceux qui furent faits prisonniers et que l'on vendit comme esclaves fut quatre-vingt-dix-sept mille. » Ces derniers ne furent épargnés que parce que, comme le dit Josèphe, « les Romains étaient las de tuer. » Tite, le général romain, fut saisi de la même impression que Josèphe. Une fois entré dans la ville, il s'écria : « Il paraît bien que Dieu a combattu pour nous, et a chassé les Juifs de ces tours, car il n'y avait pas de forces humaines ou de machines capables de les y forcer. » La ville prise, il la fit ruiner tout entière jusqu'en ses fondements, à la réserve d'un pan de mur et de trois tours qu'il laissa subsister comme monuments de la valeur extraordinaire qu'avaient dû déployer les Romains pour se rendre maîtres d'une telle ville.... « L'ordre de destruction fut si strictement exécuté, qu'il ne parut plus aucune marque qu'il y eût eu des habitants. »

Mais l'éloquence de ce châtiment consiste surtout dans son accord avec les paroles dans lesquelles il avait été annoncé.

Jésus en avait indiqué l'*agent.* Apprenant un jour le massacre de quelques Galiléens dans le parvis du temple par le sanguinaire Pilate, il avait dit au peuple qui l'entourait : « En vérité, je vous déclare que si vous ne vous convertissez, vous périrez *tout comme ces Galiléens.* » Et ce fut ce même glaive romain, dont la fureur s'était exercée si souvent par la main de Pilate, qui, aux jours de Titus, changea la terrasse du temple en une vaste mare de sang.

Jésus avait annoncé une ruine *complète.* « Vous regardez ces bâtiments, disait-il à ses disciples, en quittant le temple un des derniers soirs de sa vie pour retourner à la montagne des Oliviers; en vérité je vous dis qu'il ne restera là pierre sur pierre qui ne soit renversée. » Vous venez d'entendre Josèphe et vous savez ce que sont devenus ces édifices qui passaient pour l'une des merveilles du monde.

Jésus avait fixé la *date* de l'événement : « En vérité, je vous dis que cette génération ne passera point que ces choses ne s'accomplissent. » Les anciens comptaient trois générations par siècle. Une génération signifie donc un espace de trente à quarante ans. C'est en l'an 30 que Jésus prononçait cette parole, et nous avons vu ce qui se passait en l'an 70.

Enfin Jésus avait révélé le véritable *auteur* de cette catastrophe; ce devait être Lui-même, revenant pour juger l'ancien peuple de Dieu : « Je vous déclare, disait-il à ses disciples (Math. X, 23) que vous n'aurez pas achevé de faire le tour des villes d'Israël que le *Fils de l'homme ne soit venu.* » Deux venues du Fils de l'homme sont clairement distinguées dans l'Ecriture; l'une dans laquelle il jugera toutes les nations de la terre, — celle-là nous l'attendons encore; l'autre, déjà accomplie, destinée au jugement du peuple qui, ayant devancé tous les autres quant à la grâce, devait aussi précéder tous les autres quant au jugement. La ruine de Jérusalem est le monument visible de cette première visite du Juge de la terre.

C'est ainsi que l'histoire écrite dans les faits joint son témoignage à celui des écrivains sacrés, et rend hommage à la divine origine de notre religion et à la manière dont nos évangiles ont présenté la vie de Jésus et la fondation de l'Eglise.

Que si l'origine de l'Evangile est divine, elle est en même temps le gage de l'éternelle durée du christianisme. C'est sur cette pensée que je sens le besoin, en terminant, de fixer l'attention de mes lecteurs.

Quatre siècles s'étaient écoulés depuis la fondation de l'Eglise chrétienne. Le christia-

nisme avait conquis le monde; l'empereur lui-même avait fléchi le genou devant la croix. A cette époque monta sur le trône de Constantin le Grand un brillant jeune homme, enthousiaste des beautés artistiques de l'ancien paganisme. C'était Julien, le neveu même de l'empereur que nous venons de nommer. Son ambition était de détruire l'œuvre de son oncle. Décidé à en finir avec la religion victorieuse, il engage hardiment la lutte. Il apporte au service de cette guerre à outrance la puissance du sceptre impérial, la rigueur des lois, les ressources de son génie mordant et de son esprit cultivé, tout ce qu'il y a de haine, enfin, dans un cœur ardent et ulcéré. Relever les autels de l'ancien paganisme sur les ruines des temples chrétiens, tel est l'idéal que poursuit le maître du monde. Nul scrupule ne l'arrêtera dans l'accomplissement de ce dessein. Un jour on lui demande justice du massacre de quelques chrétiens, perfidement égorgés par un païen. Lui, le représentant suprême de la justice de l'empire, il répond en ricanant : « Est-ce donc un crime de la part d'un Grec de tuer dix Galiléens? »

Dans ces jours d'angoisse et de terreur pour les chrétiens, les amis du patriarche d'Alexandrie, du grand Athanase, étaient un jour réunis autour de lui, et lui exprimaient leurs anxiétés. « Ce n'est qu'un petit nuage, leur répondit l'homme de foi; il passera. » *Nubicula est, transibit.*

Quelques années plus tard, le jeune empereur, percé d'un trait sur le champ de bataille, tombait en s'écriant, selon les uns : « Soleil, (c'était sa divinité de prédilection), tu m'as trompé! » — c'est l'aveu de l'impuissance du paganisme ; selon les autres : « Tu as vaincu, Galiléen! » — c'est l'hommage rendu au triomphe indestructible de l'Evangile. Aujourd'hui, l'adversaire qui s'élève contre le christianisme, n'est pas un homme seulement : c'est un souffle qui agit sur l'humanité tout entière, qui remue toutes les couches de la société, qui soulève les nations contre leur invisible vainqueur. Il ne s'agit de rien moins que de faire table rase du christianisme, pour y substituer la religion humanitaire, le culte du génie, une civilisation sans ciel, quelque chose de plus hostile à Dieu que le paganisme lui-même, réalisation du rêve de Julien.

En face de cette apparition menaçante, dirons-nous avec Athanase : c'est une petite nuée? Non, c'est un sombre, un noir, un épais nuage qui porte dans ses flancs le plus terrible des orages, une tempête qui ébranlera, non seulement l'Eglise, mais tout l'ordre social jusques en ses fondements. Et pourtant nous pouvons dire avec le calme et la confiance d'Athanase : elle passera! Les nuées grosses ou petites s'envolent sur les ailes du vent qui les apporte, tandis que le soleil tient bon dans la voûte céleste. « Les cieux et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point. » « Pourquoi, dit le chantre divin, les nations s'assemblent-elles, et les peuples projettent-ils des choses vaines? Pourquoi les rois de la terre consultent-ils ensemble et complotent-ils contre l'Eternel et contre son Oint? — Rompons leurs liens, jetons loin de nous leurs cordages! — Celui qui habite dans les cieux se rit, le Seigneur se moque d'eux. — Et moi, j'ai sacré mon roi sur Sion, montagne de ma sainteté. — O rois, soyez intelligents; juges de la terre, recevez instruction. Baisez le Fils, de peur qu'il ne s'irrite et que vous ne périssiez si sa colère s'embrase tant soit peu. Oh! qu'heureux sont ceux qui se retirent vers lui! » (Ps. II.)

F. GODET.

REVUE RÉTROSPECTIVE

La chrétienté en 1875.

Encore douze mois de tranquillité! soyons reconnaissants envers les hommes d'Etat qui ont bien voulu ne pas mettre le feu aux matières explosibles accumulés avec tant de prévoyance aux quatre coins de l'Europe. Il y a

un an, l'ambition inquiète de l'Allemagne semblait menacer le monde d'une conflagration. Les craintes à ce sujet ne se sont pas réalisées. On a pu voir, au contraire, par les échanges de visites entre souverains, que l'harmonie régnait dans les camps. Peut-être aussi les lueurs projetées sur l'Europe par l'incendie de l'Espagne à l'ouest et de l'Herzégovine à l'est ont-elles éclairé les gouvernements sur les calamités de la guerre. On recommence en effet à parler d'un désarmement; les divers Etats de l'Europe enverraient des délégués à un congrès international pour en fixer les conditions. On aime à voir l'année s'achever au milieu de ce murmure de pacification. Quel bienfait ne serait-ce pas pour l'humanité que le désarmement des sept millions d'hommes actuellement enrégimentés sous les drapeaux des Etats d'Europe!

Oui, cette année a été en somme un temps de répit. A la vérité, la lutte de l'Eglise catholique contre la société moderne personnifiée dans l'Etat laïque s'est continuée, mais avec moins d'acharnement. On dirait que la lassitude s'empare des combattants. Il y a un an, leurs prétentions étaient si absolument contradictoires, leur fureur paraissait si grande, qu'on se disait : — Cela ne peut finir que par l'anéantissement de l'un des deux facteurs opposés. Mais, dès les premiers mois de l'année, des symptômes de détente se produisaient. On en est venu à des compromis, aujourd'hui on parle de conciliation.

Cependant la papauté a vu se dresser devant elle un nouvel adversaire, ou plutôt le spectre redoutable d'un ancien ennemi qui lui fit autrefois beaucoup de mal et qu'elle croyait réduit à l'impuissance. La réapparition de la franc-maçonnerie sur la scène du monde est un des phénomènes les plus intéressants de l'année, peut-être le plus important, à en juger par les anathèmes qu'elle provoque. Le clergé semble y voir le plus grand danger du moment. Pie IX, dans les discours empreints d'une charité chrétienne *sui generis* qu'il prononce tous les huit ou quinze jours, oublie presque l'Etat laïque et les protestants, tant il met de zèle à maudir les francs-maçons.

Il est de fait que l'année 1875 a vu se produire un véritable réveil de cette société célèbre, fondée au moyen âge par le peuple pour résister à la tyrannie papale. Les francs-maçons resserrent leurs rangs et font des recrues importantes. Ils viennent d'inaugurer un temple presque sous les yeux de Pie IX, à quelques pas du Vatican. Eux aussi, ils ont eu leur concile, tenu à Lausanne, et lancé leur syllabus, sous forme d'un manifeste où leurs principes sont accusés avec la plus grande vigueur, en contraste avec les prétentions ultramontaines.

La société civile n'a rien à redouter de cette résurrection. Les francs-maçons ne s'occupent ni de religion, ni de politique. Ils représentent l'opposition laïque aux visées ambitieuses du cléricalisme, quel qu'il soit; dès l'origine ils se sont constitués les défenseurs de la liberté individuelle, les adversaires acharnés de l'intolérance. Dans le domaine des idées, l'Eglise fera ce que bon lui semblera; dorénavant elle se heurtera à la franc-maçonnerie dès que des principes elle voudra passer à l'application. Si jamais elle réussissait à reprendre en Europe l'autorité suprême qu'elle ambitionne, et qu'elle tentât de rouvrir l'ère des persécutions, la franc-maçonnerie, avec ses sentiments chevaleresques et sa puissante organisation, serait un de ses adversaires les plus redoutables.

Dans la grande lutte à laquelle nous assistons, l'Etat a ses partisans dévoués aussi bien que l'Eglise. Mais il se forme peu à peu un parti qu'effraient également les prétentions de l'Etat et celles de l'Eglise. En étudiant l'évolution actuelle de la démocratie, on s'aperçoit que ce qu'on appelle complaisamment l'Etat moderne est un jeune despote, qui prend chaque année des allures plus autoritaires. Il y a là un danger réel pour l'avenir, danger d'autant plus grave que les classes inférieures prennent l'habitude de

considérer l'Etat comme leur défenseur en titre. Il s'est formé une nouvelle école d'économie politique, école socialiste qui prétend faire de l'Etat « l'agent par excellence de la civilisation et du progrès, » c'est-à-dire se servir de l'Etat pour amener une révolution radicale dans la répartition des biens. L'année 1875 a vu cette école s'affirmer avec éclat à Berlin et à Paris dans des ouvrages bien écrits, et au sein des masses dans des meetings socialistes où l'on invoquait le secours de l'Etat contre les capitalistes et les patrons.

L'Etat, issu des entrailles du peuple par le suffrage universel, serait désormais l'arbitre chargé de fixer les conditions du travail et la répartition des richesses, non point d'après les règles abstraites du droit ancien, mais au nom de certains principes de justice et de charité, dont la mise en pratique serait la négation des droits acquis et de la liberté individuelle. L'Etat, comme un bon père, se chargerait de tout, même d'avoir de la conscience, pour en dispenser ses administrés. Le socialisme moderne voudrait ainsi doter le monde d'une sorte de papauté sociale et politique qui aurait à la fois l'infaillibilité et la toute-puissance, sorte d'apothéose de la démocratie au profit du prolétariat.

Au point de vue religieux, l'année a été des plus intéressantes. Le mouvement de réveil s'est ralenti parmi les catholiques, il s'est accentué chez les protestants.

En France, les populations catholiques étaient sorties de leur indifférence à la suite des désastres inouïs de 1870-1871; en Allemagne, le réveil avait été la conséquence des persécutions dirigées par l'Etat contre la hiérarchie. Or à présent qu'avec la paix la prospérité est revenue en France, la ferveur religieuse se calme sensiblement. Les pèlerinages à grand orchestre, les miracles retentissants, les prédications enflammées ont pris fin. On avait encore réussi à donner de l'éclat à la célébration du jubilé; d'immenses processions se déroulant dans les rues de la capitale avaient affirmé une fois de plus la piété catholique et romaine des masses. Mais après cet effort, peu méritoire d'ailleurs, vu la faveur dont l'Eglise jouit dans les hautes sphères politiques, les masses sont rentrées dans le calme. Pour l'heure, elles paraissent surtout absorbées par la poursuite ardente des intérêts matériels.

En Allemagne, il n'en est pas tout à fait de même. L'ébranlement dure encore, mais déjà les oscillations sont moins fortes, l'apaisement se fait, soit que les populations s'accoutument aux criailleries des évêques, soit parce que le feu de la dévotion n'est plus attisé au même degré par le souffle des persécutions.

Le mouvement vieux-catholique semble également s'être ralenti. En France, les aspirations libérales ont été étouffées très-promptement. En Allemagne, au contraire, les vieux-catholiques ont obtenu tout ce qu'ils voulaient. L'Eglise nouvelle jouit de la liberté et de la paix; rien, semble-t-il, ne l'empêcherait de se développer. Mais la latitude qui lui est laissée a précisément servi à manifester son manque de vitalité. On ne fait pas vivre une église avec des demi-réformes; on ne fait pas des prosélytes avec des négations. L'Eglise vieille-catholique rejette bien des erreurs; pour édifier, il lui faudrait la pierre de l'angle, la parole apostolique, l'évangile. Or elle n'a pas voulu rebrousser jusqu'au siècle apostolique; en s'arrêtant à mi-chemin, elle s'est frappée elle-même d'incapacité. On peut dès à présent prévoir qu'elle ne fera plus que végéter, à moins que l'Etat ne la prenne en main pour faire d'elle un instrument de sa politique, ce qui serait le pire de tout.

Le réveil dans les églises protestantes a eu pour promoteurs deux Américains laïques, unissant à une piété ardente l'esprit pratique de leur race. L'un, M. Pearsall Smith, se proposait de réveiller les chrétiens en leur rappelant à la fois leur vocation à la sainteté

et la puissance sanctifiante du Saint-Esprit. Il a parcouru l'Angleterre et l'Allemagne, laissant partout des traces bénies de son passage. L'autre, M. Moody, était plutôt un évangéliste, un missionnaire. Il a mis deux ans à parcourir la Grande-Bretagne, et son ministère a été plus fructueux encore que celui de M. Smith.

Ce double courant a fait sentir son influence dans nos contrées. On ne parlait guère d'abord que des idées de M. Smith. Des réunions assez improprement dites *de consécration* avaient lieu un peu partout, sous la présidence de M. Smith ou de ses disciples. Mais si la piété se ranimait dans le sein des communautés évangéliques, il semblait que les intérêts des multitudes ignorantes fussent un peu négligés.

Cependant les pasteurs continentaux qui étaient allés chercher aux conférences d'Oxford ou de Brighton un renouvellement de vie spirituelle, entendirent aussi à Londres les chaleureux appels de M. Moody. Ils revinrent pénétrés à la fois de l'importance d'une évangélisation hardie des masses, et de la nécessité d'un réveil dans l'église. Dès lors des réunions portant ce double caractère d'un appel à la conversion et d'exhortations à une vie sainte ont eu lieu en France et en Suisse avec bénédiction. Un mouvement prononcé d'union entre les chrétiens a été un des résultats les plus marquants de ce travail religieux. L'Alliance évangélique est descendue des régions un peu nuageuses où elle s'était trop complue, elle a pris corps dans ces meetings où nationaux, libres, wesleyens, dissidents, travaillent d'un commun accord à l'avancement du règne de Christ. Bien des préjugés se sont évanouis au souffle de la charité. A cet égard, l'année qui vient de finir a été le point de départ d'un progrès important.

Aux Etats-Unis.

L'année politique a été moins orageuse que les précédentes. Ce n'est pas qu'il n'y ait eu, à plusieurs reprises, des altercations violentes dans les assemblées législatives et des rixes à propos d'élections; mais on est trop habitué là-bas à ces intempérances de langage et de conduite pour y voir autre chose que l'exubérance de la séve américaine. Les démocrates ont continué à gagner du terrain. Leurs adversaires paraissent se résigner de bonne grâce à quitter le pouvoir. La présidence de M. Grant touche à sa fin; c'est pour la nation américaine « le soir d'un beau jour. » Les républicains auront en somme bien mérité de la patrie pendant les quatorze années de leur empire.

On a pu craindre un moment que le président ne voulût illustrer la fin de son règne par une guerre avec l'Espagne à propos de Cuba. Le commerce des Etats-Unis est atteint par la guerre civile qui s'éternise dans cette malheureuse colonie. Des projets d'annexion sont à plusieurs reprises revenus sur le tapis. Pour une nation entreprenante et forte, la tentation était grande; un gouvernement despotique à la Napoléon ou à la Bismark n'y eût pas résisté. En s'abstenant, la république a fait preuve de sagesse. On se demande toutefois s'il n'y aurait pas là une question d'humanité. L'Espagne, trop faible pour étouffer l'insurrection, a tout juste assez de force pour se maintenir dans l'île en prolongeant les horreurs de la guerre. Si elle devait persister encore dans cette impuissante revendication, les Etats-Unis n'auraient-ils pas le droit moral d'intervenir? Telle est la question qui s'agite dans les conseils de Washington et dans la presse.

L'opinion publique s'est aussi passionnée pendant quelques mois au sujet de la sanctification du dimanche. On sait que la race anglo-saxonne tient plus que toute autre au repos dominical. Plusieurs théâtres avaient essayé de donner des représentations le dimanche soir pour l'agrément des étrangers. Encouragés par l'affluence des spectateurs, ils voulurent en faire une habitude. Aussitôt, d'un bout à l'autre de la république, concert d'exclamations indignées. Des meetings eu-

rent lieu, la presse séculière s'unit a la presse religieuse pour réclamer l'intervention de la police. Les partisans de la profanation du dimanche ne se firent pas faute de riposter. La journée tourna contre eux; les théâtres durent se fermer. N'y a-t-il pas dans cette victoire de l'esprit sur la chair une preuve que la nation n'a pas encore perdu la séve puritaine qui l'animait aux premiers jours et à laquelle elle doit en grande partie sa prospérité?

Mentionnons encore comme symptôme heureux de l'état des esprits la facilité avec laquelle s'est exécutée la croisade des femmes contre l'ivrognerie. Lorsqu'on parla pour la première fois de cette nouveauté, bien des gens haussaient les épaules. Il n'est plus permis de le faire aujourd'hui. Dans divers Etats, dans l'Ohio particulièrement, cette croisade, continuée pendant deux ans avec une énergie et une persévérance héroïques, a eu pour résultat l'affranchissement de quelques milliers d'esclaves de la boisson. Bon nombre d'établissements publics ont dû se fermer. Le mal n'a pas été extirpé des Etats-Unis, tant s'en faut; mais n'est-ce rien que d'avoir sauvé de la ruine plusieurs centaines de familles?

Les courageuses sociétaires avaient d'abord entrepris d'aller par troupes chanter dans les estaminets et plaider avec les buveurs, cherchant à exercer sur eux une sorte de contrainte morale. Elles y ont promptement renoncé. Aujourd'hui elles vont, deux ou trois ensemble, parler aux cabaretiers et à leurs clients. Si on leur permet de prier, elles prient; si on les laisse chanter, elles chantent. Puis elles font signer le *pledge* (engagement d'abstinence totale) aux buveurs émus et les remmènent chez eux. Elles font aussi des visites à domicile, s'occupent avec sollicitude des femmes et des enfants abandonnés par le père ivrogne, cherchent à gagner celui-ci par l'ardeur de leur charité. Elles y reviendront à dix fois, à vingt fois, s'il le faut, sans que rien les rebute. Bref, c'est bien une croisade, et qui n'est pas près de finir. Au contraire, les succès obtenus stimulent le zèle des nobles travailleuses, et leur attire des témoignages de sympathie chaque jour plus nombreux de la part de la presse, des conseils d'église et des magistrats.

Elles ont aussi fondé quelques auberges chrétiennes, où l'on reçoit à bas prix comme pensionnaires les ouvriers enclins à la boisson. Ils y trouvent une salle de lecture et une salle de réunion, où trois fois la semaine on les rassemble le soir pour leur prêcher l'évangile. Les prédicateurs sont tous du sexe féminin et appartiennent à diverses dénominations protestantes. « Presque à chaque meeting, rapporte un témoin oculaire, quelques-uns de ces infortunés se convertissent, signent l'engagement et entrent dans une existence nouvelle, Cette œuvre se fait dans le silence, mais c'est une œuvre merveilleuse. »

N'y aurait-il pas là un exemple à suivre? Dans des centres comme Genève, Lausanne, Berne, où les ouvriers étrangers sont nombreux, des auberges chrétiennes seraient à leur place aussi bien qu'à Cleveland, New-York ou Chicago.

Une question qui préoccupe l'opinion publique plus encore que l'ivrognerie, c'est l'influence croissante de l'ultramontanisme. Le président a insisté dans un discours récent sur la nécessité de mettre obstacle, par la législation aux agissements des jésuites, qui cherchent à s'emparer de l'instruction primaire et même de la direction des affaires communales en faisant voter compact le parti catholique dans les élections municipales. On se rappelle que, dans l'Etat de New-York, ils avaient réussi à se faire concéder des terrains et allouer des sommes importantes par la municipalité gagnée à leurs intérêts. Cette tactique tend à se généraliser partout où les Irlandais sont en nombre, et les protestants s'en alarment avec raison. Les applaudissements qui ont accueilli le discours de M. Grant, le regain de popularité que lui a valu son attitude à l'égard des catholiques, les cris

d'alarme jetés par la presse, tout indique qu'un conflit se prépare aux Etats-Unis sur le terrain confessionnel.

Au Mexique.

L'évangélisation de cette vaste contrée plongée dans les erreurs du romanisme a été momentanément entravée par de violentes persécutions. Des lieux de culte ont été envahis par des fanatiques qui n'ont pas craint de jouer du couteau, le sang a coulé plus d'une fois au pied même de la chaire. Des missionnaires indigènes ont été assassinés au coin des rues ou dans la campagne. Le gouvernement a eu mille peines à protéger les évangéliques menacés d'une Saint-Barthélemy. Cependant la tranquillité semble se rétablir. La mission a reçu des renforts, les églises ont repris leur marche régulière.

Le christianisme évangélique n'en est plus, du reste, à ses commencements. Il est représenté au Mexique par une communauté déjà nombreuse, qui a pris le nom de *Eglise de Jésus*. Elle compte cinquante-six congrégations. Son siége est à Mexico, où le gouvernement lui a cédé deux vastes temples catholiques. Elle a une école de théologie dont les étudiants sont nombreux. Quelques-uns de ses membres ont formé une association pour travailler à la propagation de la foi. Ils ont un dépôt biblique, publient un journal religieux, dirigent une dizaine d'écoles primaires, entretiennent dans la province des évangélistes et des colporteurs. L'œuvre de ces chrétiens est modeste, mais pleine d'avenir; leur champ d'activité embrasse une population de huit millions d'âmes, et si leurs ressources sont faibles, ils sont riches de foi et de dévouement.

Au Brésil.

Sous le gouvernement éclairé et libéral de son empereur, cette province reculée de la chrétienté avance rapidement dans les voies de la civilisation. D'immenses étendues de pays fertile, admirablement boisé et arrosé, y invitent à la colonisation. Pour en faciliter l'accès aux émigrants, que chaque année voit accourir plus nombreux, on va établir un chemin de fer qui partira du confluent de la Madeira et de l'Amazone pour aller à six cents lieues de là rejoindre les voies ferrées de la Bolivie et du Pérou. L'Europe pourra déverser le trop-plein de ses villes dans ces déserts où des millions d'habitants vivraient à l'aise. La question sociale, qui se pose toujours plus redoutable chez nous, se dénouera peut-être sans secousse, par le fait de ce courant d'émigration qui, depuis une dizaine d'années, emporte les populations ouvrières de l'Ancien Monde vers l'Amérique du Sud.

Les luttes religieuses qui agitent l'Europe ont eu leur contre-coup au Brésil. Là aussi, les ultramontains ont cru devoir déployer leur drapeau et prendre une attitude provoquante. Ils ont heureusement trouvé à qui parler. Un évêque a été condamné à la prison pour insubordination aux lois de l'Etat, et le gouvernement a pris dès l'origine des mesures si énergiques que les partisans du syllabus ont dû baisser pavillon. Au reste, la hiérarchie s'est montrée de meilleure composition qu'en Europe. L'agitation s'est calmée, au moins pour le moment.

En Russie.

Sous le gouvernement paternel du tzar et grâce aux relations plus nombreuses avec l'étranger, il s'opère en Russie une évolution politique et religieuse d'un bon augure pour l'avenir. La nation s'éveille et prend conscience d'elle-même. Elle demande à s'instruire; des écoles se fondent dans les hameaux de la steppe et dans les quartiers ouvriers des grandes villes; il se forme une opinion publique. Déjà on parle à demi-voix d'institutions parlementaires, on prévoit le jour où le peuple sera appelé à prendre part aux affaires publiques. Si rien n'arrête cette évolution, l'empire despotique des tzars pourrait bien se transformer tout doucement en monarchie constitutionnelle.

Le christianisme est intéressé à ce changement. Il n'a que peu de prise sur les peuples mineurs, habitués à la tutelle d'un gouvernement despotique. L'exercice de la pensée et l'existence de la conscience individuelle sont nécessaires au développement d'une piété vivante. Or le peuple russe a eu jusqu'à présent dans le tzar un père qui se chargeait de penser pour lui, et dans la hiérarchie ecclésiastique une mère qui le dispensait d'avoir une conscience. Il était temps que l'émancipation commençât.

La dissémination des saintes Ecritures en langue vulgaire favorise ce mouvement. Il n'y a pas encore en Russie de mission proprement dite, la loi qui interdit le prosélytisme n'ayant pas été abrogée. Mais les Russes ont aujourd'hui le droit de lire la Bible en langue vulgaire, et les colporteurs bibliques sont admis à parcourir l'empire. On les accueille en général fort bien, et comme ce sont pour la plupart des chrétiens zélés, ils ne se font pas faute d'ajouter à la vente des Ecritures un commentaire oral. Bien des Russes se sont ainsi convertis sans avoir pour cela quitté le giron de l'Eglise grecque. Il se forme çà et là de petits noyaux d'églises évangéliques, des cadres qui seront prêts quand l'heure de l'émancipation religieuse aura sonné.

La Société biblique britannique et étrangère a établi des dépôts dans les villes principales, même au Caucase. Grâce à son activité, un mouvement religieux se dessine déjà à Tiflis.

Il y a un an, nous esquissions l'histoire des *Stundistes,* ces dissidents de la petite Russie. Des nouvelles récentes nous les montrent plus actifs que jamais. On les a de nouveau quelque peu tracassés; leurs chefs ont dû comparaître devant des jurys de magistrats et de hauts dignitaires ecclésiastiques. On a vu se reproduire en petit les scènes de la diète de Worms, la Bible répondant victorieusement aux questions les plus captieuses. Les Stundistes n'ont pas encore obtenu la liberté religieuse; mais on a cessé de répondre à leurs arguments par la flagellation.

A l'extrémité méridionale de la Russie, au pied de l'Ararat, des scènes du même genre ont eu lieu dernièrement. Il y a là, au sein d'une population arménienne soumise au pape, des chrétiens bibliques qu'on persécute et qui supportent bravement la persécution. L'origine de ce mouvement remonte à une vingtaine d'années. Un habitant d'Etchmiazin, village situé à quelques lieues d'Eriwan, rapporta de Turquie un exemplaire des saintes Ecritures. Il le lut à sa famille. Les voisins voulurent aussi connaître l'histoire de Jésus-Christ. Une société de lecture biblique se forma, puis une petite église, qui avait ses réunions régulières et sa vie propre. Depuis un an ou deux la persécution s'est élevée et elle sévit encore avec rigueur. Les réunions sont interdites; les prêtres arméniens ont fait saisir et brûler des Bibles et des recueils de cantiques. Dernièrement un missionnaire américain de passage à Eriwan découvrit la petite église opprimée. C'était la première fois qu'elle voyait un représentant officiel du christianisme évangélique. Elle en profita pour faire connaître ses griefs, et le missionnaire vient de porter plainte auprès du tzar par l'entremise du consul des Etats-Unis.

En Turquie.

On se rappelle que l'Alliance évangélique avait envoyé une députation à Constantinople pour protester contre la persécution des chrétiens d'Asie Mineure, et que cette députation avait été éconduite. Sur la demande de lord Derby, l'ambassadeur anglais porta l'affaire au sultan lui-même qui fit des excuses, prétendant que ses ministres avaient agi sans le consulter. Il promit qu'on laisserait les missionnaires américains travailler librement, rouvrir leurs écoles, faire des prosélytes. Il s'engagea également à ne plus laisser entraver la publication et la diffusion d'une littérature religieuse à Constantinople. Ces promesses

ont même, paraît-il, reçu un commencement d'exécution.

Qui se fierait aux promesses du sultan? Un exemple remarquable vient de manifester une fois de plus la défiance de la chrétienté à son égard. L'Herzégovine, province chrétienne de l'empire, s'est soulevée; elle ne veut plus d'une administration qui ruine ses finances et son sol. Les grandes puissances, craignant un démembrement et par suite une désaggrégation de cet empire, objet de tant de convoitises, se sont unies pour demander à la Porte des réformes et des concessions propres à concilier les populations insurgées. La Porte a promis à peu près tout ce qu'on voulait. Mais il se trouve à présent que ni les insurgés, ni les puissances médiatrices ne peuvent se décider à prendre au sérieux les firmans impériaux. Jamais plus sanglant affront ne fut infligé à un gouvernement. Comment celui du sultan se tirera-t-il de ce mauvais pas? Il serait difficile de le dire. En attendant, la guerre, une guerre barbare, continue. Des milliers de familles ont abandonné le sol dévasté de leur pays pour se réfugier en Dalmatie et au Monténégro. Le monde s'est ému de leur misère; des comités se forment partout pour les secourir. D'autre part, les insurgés reçoivent des renforts d'Italie, d'Autriche, de Serbie. Le Monténégro se prépare à entrer en lice. La Bosnie, la Roumanie s'agitent, inquiètes, prêtes à se soulever à la première occasion.

Qui blâmerait les provinces chrétiennes de la Turquie de soupirer après l'indépendance? Elles ont eu tant à souffrir qu'elles ne supportent plus que difficilement leur assujettissement à un pouvoir despotique, barbare.

« Notre insurrection, disait récemment le chef des insurgés de l'Herzégovine, homme fort honorable, n'est pas seulement la révolte d'une province contre les iniquités dont on l'accable; elle est aussi la protestation d'hommes qui ont compris, malgré leur ignorance, qu'il n'y a point de peuple grand sans la liberté, qui réclament cette liberté pour leurs frères des autres provinces autant que pour eux-mêmes et qui sont décidés à mourir plutôt que de vivre plus longtemps dans l'abrutissement où ils ont été tenus jusqu'ici... Nous combattrons jusqu'à ce que notre but soit atteint. »

Le mal, on le voit, est profond. Quelques réformes administratives seraient un remède bien insuffisant. Il faudrait un changement complet de régime et surtout l'atmosphère vivifiante de la liberté.

Pour achever le bilan de la Turquie, rappelons la crise financière à laquelle elle a été en proie, dont elle n'est sortie que par des expédients d'une moralité douteuse et qui a ruiné des milliers de gens. Il n'y a pas au monde un Etat qui ait plus de richesses naturelles que la Turquie. Sous un gouvernement intègre, disposé à s'occuper des intérêts de tous, elle atteindrait aisément à un haut degré de prospérité. Mais la Porte est irresponsable; elle se meut au-dessus des lois dans ces régions de l'arbitraire et de l'égoïsme propres à la civilisation musulmane. Comme le shah de Perse, comme le sultan de Zanzibar, comme tous les despotes musulmans, le sultan de Constantinople est un centre autour duquel tous les intérêts doivent graviter; le monde n'est là que pour le servir. Lui satisfait, peu importe que les autres se plaignent. Si nous jouissons dans la chrétienté de gouvernements plus soucieux de la prospérité publique, c'est au christianisme que nous le devons. C'est lui qui a enseigné aux souverains à se considérer comme les serviteurs de la nation. Grande leçon, dont il faudrait qu'on sût profiter davantage.

En Allemagne.

La crise politico-religieuse arrivait à son paroxysme dans les premiers mois de l'année. Dès lors il s'est produit une amélioration sensible dans les rapports de l'Etat avec l'Eglise catholique. L'Etat avait jugé bon de remettre à la paroisse l'administration des biens ecclésiastiques. Cette mesure, contraire

à l'esprit des lois canoniques qui veulent que tous les moyens d'action demeurent aux mains de la hiérarchie, suscita une grande agitation. Le clergé résista avec ensemble, et bientôt le pape venait à la rescousse par une encyclique (5 février) approuvant la résistance. Il y avait ceci de particulièrement grave dans la conduite du pape, qu'il ne craignait pas de délier les sujets du devoir de fidélité envers leur souverain. L'Etat se hâta d'interdire la publication de l'encyclique, mais elle n'en fit que plus de bruit.

Puis vint une loi qui supprimait les corporations religieuses, celles de bienfaisance seules exceptées. Encore ces dernières furent-elles placées par un règlement spécial sous la surveillance de l'Etat. Plus de huit mille personnes des deux sexes se trouvaient atteintes dans leur position. Un grand nombre passa en Belgique, en Angleterre ou en Amérique. Celles qui n'avaient pas le courage de s'expatrier ont dû se procurer de façon ou d'autre des moyens d'existence; on conçoit que leur présence soit propre à fanatiser les populations. L'Etat administre provisoirement les biens des corporations supprimées. Jusqu'à quand ce provisoire durera-t-il? par quoi le remplacera-t-on? L'histoire montre qu'en général l'Etat se dessaisit avec bien de la répugnance des propriétés dont il s'est constitué le gardien.

Le clergé persistant dans son opposition, on lui coupa les vivres. Fallait-il encourager la résistance en continuant à salarier des insurgés? Le prince de Bismarck ne le pensait pas; le parlement lui donna raison. Une loi suspendit le traitement des ecclésiastiques en révolte. Napoléon Ier disait assez brutalement que c'est le ventre qui fait les révolutions. Il est de fait que cette mesure, qui souleva d'abord des orages, eut finalement pour résultat d'amener à récipiscence beaucoup de fonctionnaires ecclésiastiques. Au reste, le chancelier se montra bon prince. Lorsqu'il vit qu'il avait réussi à effrayer ses adversaires, il se relâcha dans ses rigueurs. On convint que tout ecclésiastique qui irait toucher son traitement serait considéré comme ayant par là même fait acte de soumission.

Il était temps qu'un revirement s'opérât dans l'attitude du gouvernement. Au train dont allaient les choses, la lutte n'aurait pas tardé à prendre un caractère sauvage. En quatre mois, on avait condamné à des peines diverses plus de deux cents ecclésiastiques, plus de cent rédacteurs de journaux, opéré trente confiscations de biens et cent-trois expulsions, emprisonné cinquante-six personnes, etc.

Les concessions ont été réciproques, et les organes du gouvernement se flattent que leur cause est gagnée. Ce n'est, disent-ils, que le premier pas qui coûte; puisque la hiérarchie a cédé sur quelques points, elle cèdera sur d'autres, nous finirons par en avoir raison. — Il faut se réjouir avec eux de voir renaître le calme; mais, pas d'illusions! Les concessions du clergé romain sont insignifiantes; sur le fond des choses, l'accord est impossible. Si quelqu'un recule jamais, ce sera l'Etat, non l'Eglise. Celle-ci, on peut le dire, a brûlé ses vaisseaux. L'évêque de Paderborn ne vient-il pas de publier du fond de sa prison un catéchisme du droit catholique romain, dans lequel il refuse à l'Etat le droit d'imposer les biens ecclésiastiques, de citer les membres du clergé devant les tribunaux, de gêner la liberté des évêques, etc.? Non, on ne fera pas reculer l'Eglise romaine. C'est pour elle désormais une question de vie ou de mort, et nous ne sommes pas étonné de voir se poser dans plusieurs publications récentes ce dilemme : ou bien l'Eglise aura le dessus et la théocratie refleurira sur la terre, ou bien elle sera brisée et ce sera la fin de la papauté.

L'année n'a pas été brillante pour le protestantisme. L'institution du mariage civil a dissipé bien des illusions. Le nombre des baptêmes et des bénédictions nuptiales a considérablement diminué, et l'on a pu constater de la sorte que la plupart des protestants ne l'étaient que de nom. On s'en afflige beau-

coup en Allemagne, et avec raison. Cependant il faut se féliciter de ce que la situation soit maintenant plus nette. L'Eglise sait aujourd'hui qu'elle n'est qu'une infime minorité dans la population; peut-être sera-t-elle amenée à évangéliser ces multitudes retournées au paganisme.

La diminution du nombre des baptêmes s'est traduite en chiffres par une baisse proportionnelle du casuel. Beaucoup de pasteurs sont tombés dans la pauvreté, presque dans la misère. Le nombre des candidats au ministère a aussi diminué notablement. Dans plusieurs localités importantes, il a fallu supprimer une partie des services religieux de la semaine sainte; on parle de réduire le nombre des paroisses.

Cette déroute du christianisme a effrayé l'Etat. Il cherche à y remédier à sa manière, en obligeant les fonctionnaires à se marier religieusement, aussi bien que civilement, et à faire baptiser leurs enfants. Il ne réussira qu'à faire des hypocrites ou des victimes. Un sergent-major a été cassé pour avoir refusé de faire bénir son mariage; un professeur du gymnase destitué pour cause d'athéisme. C'est l'Etat prenant au sérieux son rôle de chef de l'Eglise et de directeur des consciences. Les ultra-luthériens trouvent cette ferveur admirable. Ailleurs, on s'en scandalise et l'on passe au plymouthisme, les églises libres étant une institution encore étrangère à la plus grande partie de l'Allemagne.

L'influence désastreuse des cinq milliards se fait encore sentir. Durant les premières années, la hausse régnait en souveraine, les loyers avaient atteint des prix fabuleux, la propriété foncière avait triplé de valeur, les salaires s'étaient considérablement élevés. On vivait dans l'abondance, on s'accoutumait au gaspillage. Puis la réaction est venue, lentement et fatalement; elle s'opère avec peine, frappant de rudes coups. Le découragement et le mécontentement règnent dans les classes ouvrières. On ne se résigne pas facilement à travailler davantage pour gagner moins. Les habitudes de luxe sont prises, il faut y pourvoir. De là une recrudescence de la haine contre les capitalistes, un désir croissant de faire main basse sur les coffres bien garnis. Le socialisme fait des progrès. A l'extérieur, l'empire est florissant; à l'intérieur, les germes de désorganisation se développent, leur œuvre fatale est commencée. Loi universelle, inexorable. Le jour viendra où les écoliers de nos colléges auront dans leur manuel d'histoire un chapitre intitulé : *De la décadence de l'empire d'Allemagne.* A coup sûr, on parlera des cinq milliards dans ce chapitre-là.

En Hollande.

Depuis assez longtemps cet heureux pays n'a point d'histoire politique. Le calme serait absolu, n'était qu'on redoute, à tort parait-il, les tendances annexionistes de l'Allemagne.

Au point de vue religieux, il y a progrès. Un souffle de vie a passé sur la Hollande, les discussions théologiques ont repris de la vivacité. L'Eglise nationale est divisée en plusieurs partis : les orthodoxes, les rationalistes dont beaucoup repoussent jusqu'au dogme de l'existence de Dieu, et un parti du juste-milieu qui se berce du vain espoir que tout finira par se concilier. Les deux factions extrêmes se livrent un combat acharné.

C'est dans l'Eglise indépendante, fondée en 1834, qu'il faut chercher la vie. Elle a beaucoup prospéré depuis quelques années. Elle compte 350 congrégations avec un total de 50 000 communiants. Les persécutions auxquelles elle fut longtemps en butte de la part de l'Etat ont cessé; elle s'est fait sa place au soleil. Environ 70 étudiants fréquentent son école de théologie. Le revenu annuel de l'Eglise est d'environ deux millions de francs.

Les appels de M. Pearsall Smith ont trouvé beaucoup d'écho en Hollande. Plusieurs des hommes les plus distingués de l'Eglise s'étaient rendus à Brighton. Depuis leur retour au pays, ils tiennent partout des réunions extraordinaires; des foules avides se pressent autour d'eux, la vie renait dans beaucoup d'églises.

En Belgique.

L'année s'ouvrait sous de sombres auspices. Les ultramontains, renforcés par l'émigration d'Allemagne qui leur apportait des secours considérables en hommes et en argent, semblaient sur le point de remporter une victoire décisive. Des publicistes distingués, comme M. de Laveleye, jetaient des cris de détresse, voyant déjà la Belgique perdue. Cependant l'excès du mal amenait une réaction. Beaucoup de catholiques instruits, que leur piété avait d'abord fait incliner vers l'ultramontanisme, épouvantés à la vue des hardiesses du clergé, de la multiplication des couvents, de cette ombre du moyen âge qui s'étendait comme un linceul sur leur patrie, se sont rejetés dans le libéralisme. Les partisans de la liberté ayant, grâce à leur concours, remporté à Gand une victoire signalée dans les élections municipales, le parti libéral a repris courage et aujourd'hui il tient tête à ses adversaires dans toutes les villes principales.

Le christianisme évangélique, représenté par l'église missionnaire belge, commence à bénéficier du dégoût croissant des catholiques libéraux pour l'ultramontanisme. Ses représentants sont mieux accueillis, les conversions sont plus nombreuses. La politique y est bien pour quelque chose; il paraît cependant que bon nombre des nouveaux convertis donnent des gages évidents de leur sincérité.

En Angleterre.

L'année 1874 avait vu finir le règne des whigs, règne qui avait duré presque sans interruption pendant un demi-siècle. La nation commençait à être lasse de réformes politiques, effrayée du développement de la démocratie. Elle a fait appel aux torys pour se donner le temps de respirer.

L'administration nouvelle ne s'est pas occupée de réformes politiques, elle a abordé les réformes sociales sous l'habile direction de M. Disraëli, ce conservateur bizarre qui, tout en voulant sauvegarder les intérêts de la noblesse et de l'Eglise, rêvait de faire une croisade en faveur des classes ouvrières. Parmi les mesures prises dans le courant de l'année, citons une loi qui confère aux municipalités le droit d'exproprier et de démolir, sur le rapport d'un officier de santé, les logements insalubres, — une loi abolissant la peine barbare de la prison pour rupture d'un contrat de service par un ouvrier, — une loi destinée à préciser et à punir le délit d'intimidation en cas de grève, loi excellente, protectrice de la liberté individuelle, — enfin une loi établissant le principe des compensations à accorder aux fermiers, en cas de renvoi ou de cessation de bail, pour les améliorations du sol.

L'Angleterre n'est pas encore entrée en lutte avec la hiérarchie romaine, mais un courant irrésistible semble l'y pousser. L'activité et la hardiesse croissante des ultramontains, l'influence qu'ils prennent dans les familles au moyen de leurs écoles et dans le parlement par l'habileté de la députation irlandaise, enfin l'appui qu'ils trouvent dans le parti ritualiste, il n'en fallait pas tant pour éveiller la défiance des protestants. M. Gladstone a mis à profit les loisirs de sa retraite politique pour attaquer le papisme dans des pamphlets où il dévoile de main de maître les sentiments anti-patriotiques des catholiques anglais et les dangers qui menacent l'Etat. Des meetings ont eu lieu sous la présidence d'hommes politiques pour s'entretenir de la question et voter des remerciements au prince de Bismark, le grand champion du protestantisme. Cependant le cabinet de Saint-James estime n'avoir pas des motifs suffisants pour entreprendre une campagne contre la hiérarchie romaine. Quant au pape, il est probable qu'instruit par l'expérience il y regardera à deux fois avant de prendre l'offensive.

Dans l'Eglise épiscopale, la lutte entre évangéliques et ritualistes a été plus vive que jamais. Au reste, rien de décisif. Les

évêques sont intervenus dans ce débat pour recommander la modération et préconiser les avantages du *statu quo*. Ils craignent qu'en touchant à l'arche sainte, on ne la fasse crouler.

Ce qu'il aurait fallu, ce que l'opinion publique réclamait depuis longtemps, c'était une révision du livre des liturgies. Les ritualistes, en effet, s'autorisent de certains passages du *Prayer-book* pour rester dans l'Eglise. En supprimant ou en corrigeant ces passages, on les obligerait peut-être à sortir. Les évêques ont reculé devant cette mesure. Ils n'auraient pu la prendre sans l'autorisation de l'Etat, le parlement aurait été ainsi appelé à s'occuper de théologie, l'issue du procès eût été douteuse.

Or, cette réforme que l'Eglise anglicane alliée à l'Etat n'a pas osé entreprendre, quoiqu'il y aille de son salut, l'Eglise épiscopale d'Irlande, qui n'est plus unie à l'Etat, l'a opérée. Elle a effacé du Prayer-book tout ce qui pouvait prêter au romanisme et s'est ainsi débarrassée du ritualisme. Le contre-coup de cette mesure hardie s'est fait sentir en Angleterre, l'antique édifice de l'Eglise officielle en a été ébranlé, le clergé a jeté un cri d'alarme. Qu'il se rassure, l'Etat est là.

Le parlement a été nanti d'une question qui agite depuis quelques mois les églises. Dans les communes rurales, il n'y a en général qu'un cimetière, celui qui entoure le temple. De temps immémorial on y a enseveli côte à côte dissidents et nationaux. Ne voilà-t-il pas que ces derniers, sous l'influence du ritualisme, commencent à se plaindre de cette promiscuité. Considérant la terre sainte comme profanée par le service funèbre non-conformiste, ils demandent que les dissidents se procurent un cimetière particulier ou s'engagent à faire ensevelir leurs morts par le *clergyman* officiel. Prétention outrecuidante, qui a déjà donné lieu à des scènes analogues à celles qui déshonorent si fréquemment le sol de la France. Plusieurs solutions sont proposées; on ne sait pas encore à laquelle le parlement s'arrêtera.

Les non-conformistes, on le comprend, bénéficient de la désorganisation croissante de l'Eglise officielle. Leurs congrégations se multiplient; ils gagnent chaque jour en influence, surtout depuis qu'un bill parlementaire a ouvert à leurs jeunes gens les portes des Universités nationales. Deux grandes communautés évangéliques, l'Eglise presbytérienne d'Angleterre et les congrégations anglaises de l'Eglise presbytérienne unie d'Ecosse viennent de se fusionner. Leur union assure au presbytérianisme une influence qu'il n'avait point encore en Angleterre.

Six mois se sont écoulés depuis le départ de MM. Moody et Sankey, et l'impulsion qu'ils ont donnée n'a rien perdu de son intensité. En ramenant à sa source, c'est-à-dire à la personne vivante du Rédempteur, le christianisme un peu trop théologique et conventionnel des églises britanniques, ils ont rendu au pays entier un service pour lequel les générations futures béniront leur mémoire.

En France.

Il serait difficile de porter un jugement sommaire sur l'histoire de la France pendant les douze derniers mois. L'année a été à la fois bonne et mauvaise suivant le point de vue ou les événements.

D'effroyables inondations ont ravagé les provinces du sud-ouest, des centaines de vies ont été perdues, les dégâts matériels se sont chiffrés par millions. D'autre part, les industries nationales ont repris de l'élan, l'agriculture a donné de bons résultats, la fortune publique s'est notablement accrue.

Les partis politiques se sont montrés plus intéressés, plus anti-patriotiques que jamais; l'assemblée nationale a offert le triste spectacle de mesquines querelles, de luttes stériles, elle a lassé la nation par ses atermoiements et sa répugnance trop évidente à déposer un mandat depuis longtemps pé-

rimé. D'autre part, la république a été fondée, on a promulgué une excellente Constitution, et montré de la sagesse dans les relations avec l'étranger.

L'ultramontanisme a eu la haute main dans les affaires publiques. Il a été plus actif et plus puissant qu'on ne l'avait vu depuis un siècle. D'autre part, de l'excès du mal est sorti le remède : le clergé s'est déconsidéré auprès de la France intelligente et libérale, et les élections au Sénat ont montré qu'il n'était pas encore maître de la situation. Il a persécuté comme à son ordinaire, mais de nobles protestations se sont fait entendre et l'opinion publique a plus d'une fois obtenu que justice fût rendue aux opprimés.

Cependant, à tout prendre, les cléricaux ont lieu de se féliciter. En quelques années ils ont obtenu la ruine du gallicanisme et le retour de l'Eglise française à la liturgie romaine, la liberté des ordres religieux, la permission pour les communautés monastiques d'ouvrir des écoles primaires ou secondaires, enfin la liberté de l'enseignement supérieur lui-même. Ils ont fondé des universités, pour lesquelles n'ont fait défaut, ni les ressources matérielles, ni le personnel enseignant, ni les élèves. Ils ont obtenu une loi sur l'aumônerie qui leur facilite la propagande cléricale dans les troupes. Ils ont eu carte blanche pour leurs processions et leurs pèlerinages; les régiments de l'armée ont été mis à leur service pour les fêtes religieuses. Ils ont pu tenir des congrès à Lille, à Poitiers, à Reims, pour la mise à exécution des ordres pontificaux. Leurs associations ouvrières se sont multipliées et sont devenues populaires; ils s'en vantent, du moins. L'argent a afflué dans les caisses de leurs diverses sociétés plus qu'à aucune autre époque. C'est ainsi que la société de saint François de Sales, dont le but est la défense du catholicisme, a fait une recette de 500 000 fr., pendant que son journal atteignait le chiffre de 27 000 abonnés. Considérée à ce point de vue, la France est devenue une forteresse du cléricalisme, la seule, au reste, qui soit aujourd'hui en Europe; et il suffirait peut-être que le gouvernement actuel restât au pouvoir quelques mois encore pour que cette forteresse fût inexpugnable. Les dernières élections donnent heureusement lieu d'espérer qu'il n'en sera pas ainsi. Les vrais républicains semblent près d'arriver au pouvoir; leur avénement mettrait fin au règne politique du cléricalisme.

L'Eglise réformée a fait un pas en avant dans la voie d'une séparation. Il s'agissait de la réélection des consistoires. Le synode ayant promulgué une confession de foi, dont il fallait désormais tenir compte dans l'administration de l'Eglise, l'Etat transforma la loi électorale. Pour être reconnu apte à voter, il faut maintenant avoir adhéré aux principes reconnus par le synode. Les consistoires libéraux se refusèrent à reconnaître la nouvelle loi; ils firent procéder aux élections d'après l'ancien règlement. Le ministre cassa leurs élections; ils en ont appelé au Conseil d'Etat. Le procès est pendant; on pense que le verdict sera défavorable aux libéraux. Dans ce cas, il ne resterait plus à ceux-ci qu'à sortir. De fait, on les aurait mis dehors.

La perspective d'un schisme prochain a épouvanté tout le monde, les libéraux, qui se sentent incapables de fonder une église avec leurs négations, et les orthodoxes, qui se sentent faibles en face du catholicisme et craignent de s'appauvrir. Les malheureux, qui ne voient pas qu'au contraire l'union avec le libéralisme, leur pire ennemi, est pour eux une cause efficiente d'affaiblissement et de ruine! Des voix se sont élevées pour proposer une transaction; on a fait l'impossible pour concilier l'inconciliable, on n'a réussi qu'à mécontenter orthodoxes et libéraux. Le schisme est plus imminent que jamais, ce schisme tant redouté qui sera le salut de l'Eglise réformée.

Les églises évangéliques libres ont continué leur marche paisible sans orages intérieurs et

sans grande influence au dehors. Leur fédération s'est enrichie de l'accession d'une congrégation importante, l'église évangélique de Lyon.

Depuis bien des années, l'exercice de la liberté religieuse n'avait été entravé comme il l'est aujourd'hui. Un grand nombre de colporteurs se sont vu retirer les autorisations dont ils jouissaient. Un préfet a interdit la vente publique des Ecritures dans son département. On refuse l'estampille à des ouvrages religieux, innocents de toute controverse. L'*Almanach des Bons Conseils* lui-même, dont la publication n'avait jamais rencontré la moindre difficulté, n'a trouvé grâce devant la censure qu'après avoir subi des mutilations. On n'en est plus à compter les lieux de culte fermés par ordre supérieur, notamment dans le Poitou et dans le département de l'Yonne. Les églises dissidentes ne sont pas seules à souffrir; les pasteurs de l'Eglise réformée sont victimes de la même intolérance. L'ultramontanisme se venge en France des outrages de l'Allemagne, faisant chrétiennement aux autres le mal qu'il ne voudrait pas qu'on lui fît.

En Espagne.

Toujours la guerre. Les carlistes, tant de fois battus dans les dépêches officielles, sont plus vivaces que jamais. On leur a repris la Catalogne, ils ont dû se replier dans les provinces basques; mais cette concentration forcée semble leur avoir rendu leur vigueur première, et sur plusieurs points ils ont repris l'offensive.

Le gouvernement d'Alphonse XII n'a pas tenu toutes ses promesses. Il s'est montré peu capable de faire régner la bonne harmonie entre les partis et d'assurer le respect des lois, ne les ayant pas observées lui-même bien scrupuleusement. Il semble que ce soit chez lui plutôt faiblesse qu'immoralité. Les intentions sont bonnes, preuve en soit que les Cortès sont convoquées pour le 20 février.

Ce qui relève à nos yeux ce gouvernement déjà coupable de tant de fautes, c'est son attitude à l'égard du Saint-Siége. Le projet de Constitution réduisait la liberté religieuse au minimum de la tolérance; le pape a trouvé que c'était faire encore trop d'honneur aux hérétiques. Il a sommé le gouvernement espagnol d'avoir à en revenir aux termes du Concordat. Alphonse XII a poliment, mais nettement refusé, soutenu qu'il était par l'opinion publique. Victoire morale, plus importante que ne l'eût été une défaite infligée aux carlistes.

Les missions protestantes n'ont pas eu à souffrir des désordres politiques. Çà et là quelques velléités de persécution, promptement réprimées par les autorités civiles. Mais les progrès de l'évangile sont presque insensibles au sein de ces populations bigotes ou sceptiques, que ronge la lèpre de l'immoralité. Peu de conversions, et encore ne sont-elles pas toutes de bon aloi. Le sol est dur, ingrat; et les missionnaires dévoués qui se consument à la tâche soupirent après les pluies de la dernière saison.

En Italie.

Extérieurement, la prospérité va croissant dans ce royaume. Il est en paix avec ses voisins, des amitiés puissantes le protégent contre les éventualités de l'avenir, ses industries se développent, l'agriculture et le commerce refleurissent, les finances nationales s'améliorent, malgré des prodigalités dignes d'un peuple enfant. Jusqu'à présent, grâce à des concessions nombreuses et à une tolérance presque sans bornes, l'Etat n'a pas eu de conflit sérieux avec l'Eglise; mais là précisément est le danger.

L'Italie a voulu réaliser la formule cavourienne; elle n'y a pas réussi. L'Eglise, quoique appauvrie par la perte des biens de mainmorte, tend à prendre une grande liberté d'action; mais l'Etat n'est rien moins que libre. En renonçant au serment des évêques, à l'*exequatur*, au *placet* royal, à la collation des bénéfices, à la direction des écoles de

théologie, il a créé à l'Eglise une position privilégiée, dont celle-ci use et abuse sans scrupule. La puissance de l'ultramontanisme, dont rien ne gêne le libre exercice, se développe rapidement. La désinvolture avec laquelle l'Eglise a célébré des milliers de mariages sans se préoccuper des lois civiles, son influence croissante dans l'administration communale, le ton de la presse religieuse, tout montre qu'elle a repris des forces et qu'elle en a conscience.

L'ignorance qui règne encore dans les campagnes lui vient en aide. Une statistique récente a révélé que 73 °/o de la population ne sait ni lire ni écrire. Les masses sont à la fois ignorantes et superstitieuses; le prêtre en fait à peu près ce qu'il veut. Et le prêtre, ne l'oublions pas, reçoit son éducation en dehors de la surveillance gouvernementale, dans des séminaires fermés, puis dans des écoles de théologie où le syllabus remplace la Bible. Ainsi l'Eglise peut modeler à son gré le caractère de la nation. Il est vrai que les écoles municipales sont laïques et que l'Etat s'en occupe, mais son influence ne se fait guère sentir que dans les grandes villes. Partout ailleurs le curé a le pas sur le maître d'école. D'ailleurs les municipalités elles-mêmes sont en danger d'être envahies par l'esprit clérical, le pape ayant ordonné à ses partisans de prendre part aux élections communales.

L'ordre des jésuites a célébré à Rome même son triomphe sur la papauté par une consécration solennelle de l'Eglise au Sacré-Cœur de Jésus. Il y avait des années qu'on importunait le pape à ce sujet. Il a dû céder enfin devant une persévérance à laquelle les défaillances sont inconnues. Désormais il ne sera plus qu'un instrument passif entre les mains du Révérend Père général.

En s'occupant de la Sicile, le gouvernement a fait pendant l'année une découverte intéressante : c'est que la Camorra, qu'on n'a jamais pu extirper de l'Italie méridionale, était en rapports depuis des siècles avec la papauté. Voleurs et assassins pouvaient, au moyen d'un tarif très détaillé, se mettre en règle avec le ciel; il suffisait de payer un tant pour cent à l'Eglise sur le produit du crime. A ces transactions, l'Eglise gagnait à la fois de l'argent et de l'influence; on conçoit, en effet, l'autorité qu'acquiert le prêtre sur des hommes dont il connaît les antécédents et qu'une simple dénonciation suffirait à perdre.

Une église catholique libérale s'est fondée à Naples sous la direction d'un archevêque excommunié. Elle ne compte encore qu'un petit nombre d'adhérents et ne paraît pas avoir beaucoup d'avenir, sa dogmatique ne différant guères de celle du pape que par le rejet de la suprématie pontificale.

Rien de saillant dans l'activité des communautés protestantes. On s'accoutume à leur présence, et la connaissance de l'évangile se répand peu à peu sans beaucoup d'opposition dans toute la péninsule; mais il y a peu de conversions. C'est le temps des semailles, du labeur pénible et obscur; la moisson viendra plus tard. L'Eglise vaudoise est encore, par la fermeté de son attitude et sa fidélité aux principes, par son zèle tempéré de prudence, à la tête de cette œuvre d'évangélisation qu'elle a été la première à entreprendre, alors qu'on ne pouvait encore le faire sans péril.

En Suisse.

Lorsqu'après une revue des principaux Etats de la chrétienté on arrête son regard sur la Suisse, la première impression qu'on éprouve est celle d'un profond soulagement. Voici la terre de la liberté et de la paix, le foyer des vertus patriotiques et domestiques, l'asile ouvert à tous les proscrits, le point de départ ou le centre des grandes œuvres philanthropiques. Des partis politiques bien tranchés, mais tous dominés par l'amour de la patrie; un sentiment de solidarité qui couvre les fautes, cache les imperfections et fait des habitants de ces vingt-deux Etats souverains

un seul peuple, un peuple de frères qui se respectent et qui s'aiment. La nouvelle constitution fédérale a eu pour effet de resserrer les liens, de rendre plus étroite la solidarité, de faciliter les relations des cantons entre eux et de la Suisse avec l'étranger. La nation a plus d'unité et de force ; elle est plus prospère et plus riche.

Telle est l'impression de surface. Si l'on pénètre dans les profondeurs de la vie morale de la nation, qu'on étudie les ressorts et le jeu de son organisme, ses tendances générales, la direction de sa marche, l'impression est moins favorable. On s'aperçoit que le scepticisme religieux et le positivisme matérialiste ont fait des progrès, que le respect des lois a diminué, qu'un esprit d'indépendance et d'insubordination se développe.

Sous la double influence de l'action centralisatrice qui a décuplé les forces de l'Etat et du socialisme qui envahit les populations, la souveraineté démocratique prend des allures autoritaires. La conscience générale s'affirme dans l'Etat, la conscience individuelle s'affaiblit. Il y a déjà un parti nombreux pour lequel l'Etat est une sorte de pontife, à qui l'on confierait volontiers le dépôt des libertés, des propriétés, de la religion elle-même, pour qu'il réglât à son gré toutes choses divines et humaines.

L'Etat serait l'éducateur universel. Lui seul aurait le droit d'ouvrir des écoles, d'autoriser l'emploi des manuels, de former l'esprit des générations nouvelles. Il regarderait d'un œil jaloux toute tentative de dissidence scolaire; c'est déjà le cas à Zurich et à Genève.

L'Etat se ferait évêque et théologien. A lui de déterminer les conditions du ministère, des élections paroissiales, à lui de rédiger les articles de foi, de régler les croyances du peuple, au besoin de lui en imposer.

L'Etat serait l'administrateur des fortunes particulières. Un tel lui payerait dix francs d'impôt militaire, parce qu'il est pauvre, tel autre vingt mille, parce qu'il est riche ou que ses parents ont de la fortune.

Nous n'entrerons pas dans les détails. Qu'on étudie les tendances de la législation fédérale, l'esprit qui règne dans les délibérations des Conseils nationaux, les allures de certains gouvernements cantonaux, et l'on verra que s'il est injuste de dire avec les ultramontains que nos Conseils sont à la remorque du prince de Bismarck, il est pourtant évident que la Suisse est entraînée avec l'Allemagne dans ce courant de démocratie socialiste qui tend à une dictature universelle de l'Etat.

AUG. GLARDON.

THÉOLOGIE

Encore l'anonyme[1].

L'auteur du pamphlet : *le rationalisme dans l'Eglise libre*, vient de publier, toujours sous le voile de l'anonyme, une deuxième brochure, où il m'accuse de citations fausses, tronquées, à l'occasion de celles que j'ai faites comme étant de M. Astié. Bien que je ne me croie nullement appelé à répondre à des accusations dont l'auteur refuse de se nommer, je dois quelques explications aux nombreuses personnes à qui cette seconde brochure a été envoyée.

Je prends d'abord acte d'un point capital qui domine tout le débat. Au sujet de la première brochure qui prétendait citer avec une *scrupuleuse exactitude* l'ouvrage de M. Astié, nous avons déclaré ce qui suit : « *il résulte de l'examen des passages incriminés, pour autant que nous avons pu le faire, et des déclarations de M. Astié, qu'aucune citation n'est de lui : elles sont toutes des pensées ou des fragments tirés des ouvrages de Rothe et autres théologiens allemands dont il expose les opinions.* » Que répond à cela notre prudent anonyme dans son supplément ? Pas un traître mot ! Il passe donc condamnation. Il se met ensuite, pour

[1] Voir *Chrétien évangélique*, année 1875, pag. 578.

continuer son attaque, à faire des citations tirées « des ouvrages originaux publiés par M. le professeur Astié. » N'étant nullement l'avocat d'office de ce dernier, nous le laisserons s'arranger avec l'anonyme au sujet de ce nouveau débat, s'il le juge nécessaire.

Je répondrai maintenant à une attaque dont j'ai été à mon tour l'objet. J'ai demandé à M. Astié quels étaient ses sentiments sur les points qu'on lui reprochait, et il m'a répondu par écrit en me donnant des citations de l'ouvrage incriminé. (*La théologie allemande contemporaine.*) Parmi ces nombreuses citations sur des feuilles volantes, il y en avait soit de M. Astié lui-même, soit des auteurs dont il exposait les vues. Il paraît que j'ai fait quelque confusion dont l'habile anonyme ne manque pas de profiter. Mais y a-t-il grand mal si, pour exposer les idées de M. Astié, nous nous sommes servi, par inadvertance, de passages de son livre appartenant à Rothe, *du moment où ces passages répondent à ses convictions*. Si dans cette citation de Rothe il s'est arrêté à un certain point ou s'il a omis quelques phrases intermédiaires, c'est parce qu'alors Rothe n'était plus l'interprète de ses pensées, et que d'ailleurs l'anonyme avait eu soin, lui, de relever ce côté négatif des idées de Rothe, qu'il s'agissait exclusivement de compléter.

Or il n'y a dans cette manière d'agir rien de contraire à la vérité et à la loyauté. Au surplus, le *frère anonyme* sera sans doute très heureux d'apprendre que M. Astié accepte entièrement comme expression de sa pensée les belles et positives déclarations de Rothe sur l'inspiration.

L'anonyme nous accuse d'attirer l'attention sur l'inspiration pour la détourner de ses dénonciations contre la christologie de M. Astié. A cela nous répondrons par quelques nouvelles citations *de M. Astié* tout aussi catégoriques que celles qui se trouvent déjà dans notre premier article : « La vraie humanité de Christ est partout supposée dans le Nouveau Testament ; sa divinité est souvent affirmée. Nous ne nous occuperons ni de l'une ni de l'autre de ces deux doctrines, mais uniquement de la manière de comprendre *les rapports des deux facteurs* de cette personnalité une ! » (Préface, pag. 203.)

« N'oublions pas de quoi il s'agit, la divinité de Jésus-Christ n'est pas en cause. L'humanité et la divinité étant d'ailleurs admises, il faudrait les concevoir d'une manière qui répondît mieux aux données scripturaires et aux exigences de la raison éclairée par l'Evangile. » (Préface, pag. 231.)

« Comme nous l'avons déjà dit, il ne s'agit pas dans ce moment de se prononcer pour l'une plutôt que pour l'autre des solutions nouvelles. Nous ne voulions que poser le problème. » (Préface, pag. 241.)

PAUL BURNIER.

REVUE CRITIQUE

LE BAPTÊME DE JÉSUS-CHRIST. — Neuchâtel, J. Sandoz, 1875.

Cet opuscule de vingt-huit pages est un pressant appel à la conscience des chrétiens en faveur du *baptisme strict* ou de l'*anabaptisme moderne*.

En voici la doctrine. Le baptême est la profession de foi de celui qui a cru, et le symbole de sa mort et de sa résurrection spirituelles. Le baptême d'eau est une ordonnance du Seigneur, et ce que le Seigneur a commandé, c'est l'immersion. « Il doit être conféré par un ministre reconnu par la Parole de Dieu : ancien ou diacre. » Un baptême qui « n'est pas administré par immersion, selon que le demande sa signification, et aux seuls croyants, perd toute sa valeur. » — La conclusion, pour être moins catégoriquement formulée, quelque peu même dissimulée dans l'exhortation des dernières pages, n'en ressort pas moins nettement : « Ceux qui sont revenus au type apostolique (c'est-à-dire les *baptistes*) sont dans la bonne voie, ils sont l'église véritable,

l'église de Dieu. » Tout chrétien qui n'a pas reçu le vrai baptême n'est pas baptisé; il doit donc se faire baptiser, c'est-à-dire immerger, et s'il ne le fait pas, il demeure dans un état d'infidélité et de désobéissance : « Si tu es croyant, il t'appartient de confesser ouvertement que tu es au Seigneur, par le baptême, t'unissant ainsi à son peuple pour participer avec lui à la table sainte. » (Pag. 25.)

Du reste, il y a une certaine modération dans la forme, et l'on sent dans le style la chaleur d'une foi vivante et évangélique. Mais le ton est péremptoire, absolu, tranchant, et, s'il a l'autorité d'une conviction sincère et ardente, il a aussi l'étroitesse d'un zèle quelque peu sectaire.

Les débats sur le baptême commencent à devenir fastidieux; ce sont là de ces questions « interminables, qui produisent des contestations plutôt que l'avancement du règne de Dieu dans la foi, » et dont l'apôtre veut qu'on s'abstienne. Il est nécessaire de s'occuper une fois de cette question certainement importante, et de l'étudier à fond; mais il faut tout le zèle d'hommes qui en ont fait en quelque sorte leur religion, pour y revenir sans cesse et pour ne se lasser point à répéter les mêmes arguments, comme s'ils n'avaient jamais été réfutés.

Quelques observations seulement. Nous nous en tiendrons aux erreurs de fait et aux points fondamentaux à rétablir dans leur vérité.

1° Si le baptême est, comme on le dit, « le signe extérieur qui témoigne que la personne baptisée *a suivi* Jésus-Christ dans sa mort et dans sa sépulture, et que dès lors, morte au péché, elle est ressuscitée en nouveauté de vie par sa communion avec lui, » alors les trois mille de la Pentecôte n'auraient pas dû être baptisés, et les apôtres n'auraient pas confirmé les baptêmes administrés par Philippe, en Samarie. (Act. VIII.)

2° Le mot *baptiser* ne signifie ni *immerger* ni *submerger*, et l'objet du commandement du Seigneur n'est pas l'immersion du néophyte dans l'eau. Le mot grec βάπτω, *baptô*, dont *baptizô* est le fréquentatif, signifie en effet *plonger*, mais plonger en vue d'un but déterminé, ainsi *tremper* le fer ou l'acier, *teindre* une étoffe, *se teindre les cheveux*, *vernisser* un vase de terre, *laver*, *puiser* ou *remplir* en plongeant; on disait proverbialement *teindre en pourpre de Sardes*, pour *fouetter jusqu'au sang*. Ces exemples montrent assez que l'objet, l'intention, l'idée essentielle du verbe, n'est pas tant l'action de plonger elle-même que le résultat qu'on se propose. Le dérivé *baptizô*, en sa qualité de fréquentatif, signifie plonger souvent et à réitérées fois, plonger et replonger; de là *arroser*, mouiller, asperger. (Je ne fais ici que transcrire Passow, *Dictionnaire grec*.) Chez les classiques, οἱ βαπτισμένοι « les baptisés » sont des hommes ivres (Platon); même expression en parlant d'hommes *surchargés* d'impôts ou de dettes, d'un enfant *accablé* de questions. Comme on le voit, le mot s'emploie volontiers au sens figuré. Chez les juifs, il se dit spécialement des ablutions religieuses. (2 Rois V, 14; Eccl. (Jésus, fils de Sirach) XXXVI, 26; Judith XII, 7; Luc XI, 38; Marc VII, 3, 4.) Dans ces deux derniers passages *baptizô* ne peut s'entendre qu'au sens d'*ablutions*, et plutôt encore de *purifications légales* en général : il n'est guère probable que pour purifier les lits on les plongeât dans l'eau et que l'on dût *s'immerger* avant de se mettre à table pour le dîner. — « Les Israélites, dit saint Paul, furent baptisés pour Moïse dans la nuée et dans la mer. » (1 Cor. X, 1.) Certainement en cet endroit *baptisés* ne signifie pas qu'ils furent, à la lettre, plongés dans la nuée et dans la mer, car la nuée était au-dessus d'eux et ils traversèrent la mer à sec. — Quand le Seigneur annonçait à ses disciples qu'ils seraient « baptisés d'Esprit saint » (Act. I, 5), il leur promettait, non qu'ils seraient *plongés* dans l'Esprit, mais que le Saint-Esprit « *viendrait* sur eux, » comme il s'exprime au verset huitième et comme cela eut lieu le jour de la Pentecôte. (Voyez

encore Luc III, 16; 1 Cor. XII, 13.) — Donc en employant le mot de *baptiser* Jésus n'a pas nécessairement commandé l'*immersion*. L'idée de ce mot est, en général, celle d'un lavage plein, abondant, complet, et l'idée spéciale qu'il avait dans le langage des Juifs est celle d'un acte symbolique de purification.

3° Il est incontestable que, dans les premiers siècles de l'église, l'immersion était la forme ordinaire du baptême, et que l'aspersion ne devint générale que depuis le XIII° siècle. Mais la question est de savoir si la règle ne souffrait pas d'exception, et surtout si l'immersion était considérée comme absolument nécessaire et constituant l'essentiel du baptême, tellement que sans elle celui-ci demeurait sans valeur. On a déjà quelque peine à comprendre comment, à Jérusalem, trois mille personnes purent toutes être baptisées par immersion en un jour; comment le trésorier éthiopien put être totalement immergé dans l'eau[1] qui se rencontra sur le chemin de Gaza. Mais ce qui est certain, c'est que, dès les premiers siècles, l'aspersion était admise en cas de nécessité et pour les malades, preuve que le baptême administré sous cette forme était valable, et que, si l'immersion était la règle, on n'en faisait dépendre ni la qualité de chrétien ni les priviléges qui se rattachent à cette qualité. Ecoutons saint Cyprien sur ce sujet : « Ceux qui ont reçu la grâce de Dieu en état de maladie ou de langueur, doit-on ne pas les tenir pour légitimement chrétiens parce qu'ils ont été, non pas lavés, mais aspergés par l'eau salutaire? Quant à nous, nous estimons que les bénédictions divines ne peuvent être en rien diminuées ou affaiblies là où le don de Dieu est accepté avec une foi pleine et entière, soit par celui qui confère, soit par celui qui reçoit. Car, dans le sacrement qui sauve, les souillures du péché ne se lavent pas de la même manière que l'on nettoie les saletés de la peau et du corps, dans un bain ordinaire et charnel, où il faut savon et autres ingrédiens, baignoire et piscine. C'est autrement que le cœur du croyant est lavé, c'est autrement que l'homme est purifié dans son esprit par les mérites de la foi.... Personne ne doit s'émouvoir de ce que les malades sont mis en possession de la grâce du Seigneur par aspersion ou par infusion, puisque, selon l'Ecriture, c'est par aspersion que s'opère la purification des pécheurs : « Je *répandrai* » sur vous des eaux pures, et vous serez pu» rifiés. » (Ezéch. XXXVI, 25, et Nomb. XIX, 20, 21; VIII, 7.) Il paraît de là que l'aspersion tient lieu du bain salutaire, et que, quand ces choses se font dans l'église et dans l'intégrité de la foi, et de celui qui donne, et de celui qui reçoit, elles demeurent valables, et peuvent être consommées et réalisées par la majesté de Dieu et la vérité de la foi.... Mon opinion est qu'on doit estimer chrétien légitime quiconque dans l'église a reçu la grâce divine, *lege et jure fidei*, selon la loi et le droit de la foi[1]. » Ce qui fait donc la légitimité et la valeur du baptême, d'après Cyprien, c'est, après la grâce de Dieu, la foi de ceux qui y prennent part et non la forme de l'immersion, et cependant l'évêque de Carthage, comme toute l'église de son temps, tenait à cette forme, seulement il n'y mettait point de fanatisme. Les scrupules qu'il avait à combattre à cet égard avaient leur source soit

[1] τι ὕδωρ, *quelque eau*. Le centenier Corneille et ses gens, dans sa maison; Saul également chez lui, par Ananias, le geôlier de Philippe et sa famille, dans la cour de la prison, furent baptisés sur-le-champ et sans longs préparatifs. Le furent-ils par immersion entière? Est-ce que les femmes étaient plongées dans l'eau avec leurs vêtements, et cela par les apôtres ou leurs compagnons? — Si plus tard il y eut immersion plus rigoureuse et si l'on y mit de l'importance, cela peut tenir à deux causes : 1° à l'action des idées juives et païennes qui, de bonne heure, exercèrent leur influence dans l'église, dans le sens du ritualisme, et altérèrent la simplicité première du spiritualisme chrétien; 2° au symbolisme de la mort et de la résurrection que l'on voulut représenter, bien qu'il ne fût pas dans l'idée primitive du baptême.

[1] *Epistola LXXVI, ad Magnum.*

dans un attachement excessif à la forme traditionnelle, soit dans l'importance quelque peu superstitieuse que l'on attribuait au rite, soit enfin dans l'idée que la vertu de purification était inhérente à l'eau consacrée.

4° C'est donner à une parole de Paul un sens et une intention qu'elle n'a pas du tout, que de citer Ephésiens IV, 5 : « Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, » comme si ce « seul baptême » était l'immersion. (Pag. 24.) Pour l'apôtre le *seul* baptême » est celui qui sert à constituer l'unité de l'église, celui qui unit au « *seul* Seigneur » et dans « une *seule* foi. » — Quelques écrivains modernes, dans un but pratique, ont insisté à tort sur l'allusion qu'ils ont cru voir au symbolisme du baptême dans Romains VI, 3, 4. L'allusion, si elle existe, ce qui est douteux pour les exégètes et peu en rapport avec le contexte, l'allusion est faite très en passant et n'occupe pas de place dans l'argumentation. « Nous sommes ensevelis avec Christ par le baptême, pour ressusciter avec lui d'entre les morts, » non point parce que nous sommes plongés dans l'eau pour en ressortir ensuite (le baptême n'est pas un tombeau, il est un bain, un lavage, une purification), mais parce que nous sommes baptisés « en Christ, en sa mort, » pour entrer dans la communion de sa mort; parce que nous sommes faits « une même plante avec lui, » pour mourir avec lui au péché et revivre avec lui pour la justice. — Le passage de 1 Corinthiens XV, 29, traduit d'ailleurs d'une manière tout arbitraire (pag. 11), n'a absolument rien à faire avec l'immersion, non plus que Galates III, 27, où les mots : « Vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ, » montrent au contraire qu'en parlant du baptême l'apôtre perd entièrement de vue, et l'eau, et le rite, et l'immersion, pour ne penser qu'à l'acte moral par lequel nous renonçons à nous-mêmes pour être trouvés en Christ.

5° L'ordre du Seigneur à ses disciples (Math. XXVIII, 18-20) est, dans la question du baptême, le passage fondamental. C'est sur cet ordre positif que le baptisme strict s'appuie surtout, pour s'imposer aux consciences. On a d'autant mieux le droit d'exiger de lui une rigoureuse exactitude dans l'interprétation qu'il en donne. Mais l'opuscule dont nous nous occupons cite ce passage dans une traduction paraphrasée qui en modifie le sens et la teneur. Cette traduction, la voici : « *Allez, et faites d'entre toutes les nations des disciples, baptisant ceux-ci, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et leur enseignant tout ce que je vous ai commandé*[1]. » L'auteur observe avec raison qu'ici tout est important, même « l'ordre et la place des mots dans la phrase; » c'est pourquoi nous devons signaler dans cette traduction les écarts du texte original : ils ont plus de portée qu'il ne semble. — Et d'abord le grec ne dit pas : « Faites d'*entre* toutes les nations des disciples » (le mot « d'entre » est introduit), il dit : « faites disciples toutes les nations. » *Toutes les nations* est le régime direct du verbe, et l'on sait que, dans le Nouveau Testament, le mot *nations* désigne non pas les peuples en tant que peuples, mais les *gentils*, les païens, tout ce qui n'appartenait pas au peuple d'Israël. *Toutes les nations* est donc le correspondant de « *toute créature* » (Marc XVI, 16), et ce que nous avons ici dans la bouche du Sauveur, c'est la proclamation de l'universalité du salut et de la vocation des gentils, par opposition au particularisme de l'ancienne alliance. L'ordre du Seigneur, *l'objet direct et principal* de son commandement, ce n'est point le baptême, mentionné ensuite et en seconde ligne, ce n'est point non plus l'extraction du milieu des peuples d'un troupeau de disciples, comme l'indiquerait la version baptiste, c'est l'évan-

[1] Aucune de nos versions ne s'est permis une paraphrase semblable. La version de Lausanne est littérale; celle de Vevey (Darby) est littérale aussi, mais elle a conservé le traditionnel « *au nom* du Père, etc., » qui procède du *in nomine* de la Vulgate et qui ne se justifie ni par la grammaire ni par l'usage de l'Ecriture.

gélisation du monde entier, c'est que tous les hommes, s'il est possible, soient amenés à se faire disciples, et instruits à garder les commandements du Christ. — Ensuite, le Seigneur n'a pas dit : « baptisant *ceux-ci* » (les disciples), comme si *faire disciples* et *baptiser* devaient être deux actes et deux moments séparés et successifs; il a dit : « *les* baptisant » (*les,* c'est-à-dire *les gentils*), marquant ainsi par l'identité des régimes (τὰ ἔθνη, αὐτοὺς) et par l'emploi du même temps (l'aoriste), soit la connexion qui existe entre les actes de *faire disciple* et de *baptiser*, soit leur contemporanéité. Le verbe principal, l'impératif « faites disciples, » indique dans son ensemble et sa totalité l'œuvre commandée aux envoyés, et les participes, *baptisant*, *enseignant*, indiquent le *comment* de cette œuvre, les moyens à employer pour l'accomplir : pour remplir leur mission auprès des nations, ils ont deux choses à faire, d'abord les *constituer* disciples en les amenant au baptême, par la prédication de la Bonne Nouvelle, puis les *former* à être de vrais disciples en leur enseignant à observer les choses que le Maître a commandées. On remarquera la différence des temps dans les deux participes : l'*aoriste* pour le baptême, parce qu'il s'agit d'un acte accompli une fois, à un moment donné, à l'entrée de l'assemblée du Christ et marquant le passage de l'état de païen à l'état de disciple; le *présent* pour l'enseignement, parce que l'enseignement est une œuvre qui se continue, afin de réaliser la qualité de disciple revêtue dans le baptême : on est baptisé pour être enseigné et véritablement introduit par là dans la communion du Père, du Fils et du Saint-Esprit [1].

[1] Pour être parfaitement exact, il faut dire que les deux aoristes, l'impératif *faites disciples* (μαθητεύσατε) et le participe *baptisant* (βαπτίσαντες), se rapportent au même fait et au même moment, la *conversion* et l'*introduction dans l'église*, en prenant le mot de conversion dans son sens le plus élémentaire comme l'acte de se décider à suivre Jésus. Ce sens de μαθητεύειν est évident si l'on compare Jean IV, 1, et Actes XIV, 21.

Ceci nous conduit à signaler une troisième inexactitude de traduction, encore plus grave. La locution grecque si connue, βαπτίζειν εἰς *baptiser pour*, ou *dans*, ou *en vue* de (la préposition εἰς indique la direction vers), ne permet absolument pas de mettre une virgule après *baptisant*, et de séparer ainsi ce verbe de son complément nécessaire et naturel, pour y substituer ensuite, dans l'explication, un autre complément sous-entendu et dire : « Il est ordonné de baptiser *dans l'eau.* » (Pag. 7.) Oui, sans doute, l'idée de baptême implique celle de l'eau et Jésus, en prononçant ce mot, rappelait aux apôtres l'acte symbolique d'initiation qu'ils avaient vu pratiquer à Jean et qu'ils avaient pratiqué eux-mêmes; mais Jésus n'a point parlé d'eau et n'a point ordonné de *baptiser dans l'eau :* il a ordonné de baptiser *pour le nom* ou *dans le nom* du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ce n'est point sur l'élément matériel, sur la forme, sur le rite, que portait sa pensée et qu'il a voulu faire peser la force du commandement; c'est sur la chose elle-même, sur le devoir d'amener tous les hommes à la connaissance du Dieu trois fois saint, du Dieu qui nous a aimés, qui nous a rachetés et qui nous sanctifie, de les unir et de les consacrer à lui par la foi, de les placer enfin sous l'invocation et sous la puissance de ce Nom en qui se trouve le pardon et la vraie purification. A proprement parler, le baptême de Jésus-Christ, c'est le baptême du Saint-Esprit : « Jean a baptisé d'eau, dit-il à ses apôtres, mais vous, vous serez baptisés d'Esprit saint. » (Act. I, 5.) Du reste le précurseur avait déjà marqué cette opposition entre l'eau et l'esprit dans les deux baptêmes : « Moi je vous baptise d'eau,... mais celui qui viendra après moi baptisera de Saint-Esprit et de feu. » Jésus laissait ses disciples baptiser d'eau, mais « il ne baptisait pas lui-même. » (Jean IV, 2.) Non pas qu'il ait dédaigné le baptême d'eau, il l'a consacré au contraire par son exemple et par sa parole : il a voulu être lui-même baptisé par Jean; il

a déclaré que, pour entrer dans le royaume de Dieu, il faut être né d'eau et d'esprit; il a fait sien ce baptême et lui a donné une signification et une valeur nouvelles quand il l'a choisi et ordonné pour être la marque distinctive de ses disciples. Mais le baptême d'eau était pour lui un symbole, un langage, l'expression d'une idée, et ce qu'il voulait pour ses disciples, je le répète, ce n'était pas plus ou moins d'eau dans leur baptême, qu'ils fussent plongés dans l'eau ou que l'eau fût répandue sur eux, c'est que la purification de leur âme leur fût signifiée, attestée, déclarée et promise, et qu'ils fussent ainsi « sanctifiés, étant purifiés par le lavage de l'eau, par la parole. » (Eph. V, 25.)

L'idée du baptême, c'est donc la purification; purification par le sang de Christ, purification par le Saint-Esprit, purification qui s'accomplit par la parole et qui marque les croyants d'un sceau de pureté. Quant à la forme du baptême, le Seigneur ne l'a point prescrite : il suffisait qu'elle exprimât la purification. Dans la nouvelle comme dans l'ancienne alliance, c'est par l'aspersion que se fait la purification des péchés et que le pardon est conféré : « le sang de Christ, » qui est appelé « le *sang de l'aspersion,* » « est ce qui purifie nos consciences des œuvres mortes » (Hébr. IX, 14, 22; XI, 28; XII, 24; 1 Pier. I, 2); c'est par l'*effusion* du Saint-Esprit que nous sommes régénérés et sanctifiés : « Il nous a sauvés par le moyen d'un lavage de régénération et d'un renouvellement opéré par le Saint-Esprit qui a été *répandu sur nous.* » (Tite III, 5.) — A l'idée fondamentale de purification se joint, dans la locution usuelle d'ailleurs, βαπτίζειν εἰς, *baptiser pour,* que Jésus a employée, se joint, dis-je, l'idée de *consécration* à quelqu'un ou à quelque chose, celle d'un acte qui *attache* le disciple à son Maître, celle de l'*introduction* religieuse dans une situation, dans un milieu, sous une puissance; celle de l'enrôlement en quelque sorte dans la doctrine et au service d'un chef religieux. C'est ainsi que les baptisés de Jean suivaient Jean, que les baptisés pour Jésus suivaient Jésus (Jean III, 26), que les baptisés pour le nom de Paul eussent appartenu à Paul (1 Cor. I, 12, 13); que les Israélites baptisés pour Moïse furent placés sous la conduite du prophète qui devait les sanctifier à l'Eternel (1 Cor. X, 1), que les baptisés en la mort de Christ sont entrés en sa mort et ensevelis avec lui. (Rom. VI, 3, 4.) Voyez encore Actes XIX, 5; Galates III, 27. — Elle est donc claire, l'intention du Seigneur dans l'ordonnance du baptême : en les constituant disciples, donnez-leur acte du pardon des péchés et introduisez-les ainsi dans la communion du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Même relation entre le pardon et la consécration à Dieu, que lorsqu'il est dit : « Christ a aimé l'église et s'est livré lui-même pour elle, afin qu'il la *sanctifiât, l'ayant purifiée,*.. afin de se la présenter éclatante, n'ayant ni tache ni ride, » et « Christ, qui, par l'Esprit éternel, s'est offert lui-même à Dieu, sans défaut, *purifiera nos consciences* par son sang *pour que vous serviez le Dieu vivant.* » — En nous attachant ainsi par dessus tout au sens figuré et spirituel de l'expression, nous sommes bien dans la pensée de celui qui disait : « La chair, c'est-à-dire la matière, ne sert de rien, les paroles que je vous dis sont esprit et vie. » La parole du baptême est aussi esprit et vie.

6° Il est permis de différer *d'opinion* sur la question du baptême des enfants; mais, historiquement, il n'est pas permis d'écrire : « Le baptême des nouveau-nés fut *inconnu des deux premiers siècles* de l'ère chrétienne. Pendant plus de deux cents ans il *n'en fut point question,* et ce n'est que *vers le milieu du troisième siècle* qu'il s'introduisit dans la chrétienté. » De telles assertions sont contraires à la vérité des faits; elles sont propres à tromper les lecteurs ignorants. Voici les faits. Origène, né dans le II° siècle, vers 185, parle du baptême des enfants comme d'une coutume, « d'une observance de l'église, » et ailleurs, comme d'une « tra-

dition que l'église a reçue des apôtres, » et il s'en sert comme d'un argument pour établir la doctrine du péché originel. Or une coutume de l'église, admise sans contestation au commencement du III[e] siècle comme une tradition apostolique, sans contestation, dis-je, puisqu'on pouvait en appeler à elle en témoignage d'une doctrine, n'était pas inconnue dans le deuxième siècle. — Tertullien est plus ancien qu'Origène, il est né en 160; il est la seule voix parvenue jusqu'à nous qui se soit élevée contre le baptême des enfants; mais la manière dont il le combat prouve que l'usage en était reçu et pratiqué : il n'en conteste ni la légitimité ni l'antiquité, il trouve seulement qu'il serait préférable, « plus utile, » de renvoyer le baptême à un âge plus avancé, et il conseille le même renvoi aux jeunes gens et aux veufs; la raison qu'il allègue est une erreur qui a prévalu au IV[e] siècle et ensuite de laquelle on différait le baptême jusqu'à l'heure de la mort. Or un usage contre lequel on cherche à réagir avant l'an 220 (année de la mort de Tertullien) ne s'est pas introduit vers le milieu du III[e] siècle. On a retrouvé, il y a quelque vingt ans, un document qu'on peut appeler officiel et qui ne paraît pas postérieur à Irénée (140-202), ce sont les *constitutions* ou les *règlements*, comme nous dirions, de l'église d'Egypte. On n'y institue pas le baptême des enfants, on y règle la manière de procéder à cet acte, ce qui montre que l'usage existait déjà à l'état de coutume. Les pédobaptistes enfin trouvent des traces de cet usage dès et dans l'âge apostolique; ils font remarquer en particulier que, dans les trente et quarante premières années de l'église, le Nouveau Testament ne mentionne pas un seul cas où ait été baptisé un adulte né dans l'église et de parents chrétiens. Mais ce que nous avons dit suffit à montrer la valeur de l'assertion si catégorique : « Pendant plus de deux cents ans, il n'en fut pas question. »

Nous avons relevé jusqu'ici des erreurs de fait et d'interprétation; elles sont à la base du baptisme. Il en est de plus graves qui tiennent au fond et à l'esprit du système et qui trahissent une conception du christianisme s'accordant mal avec le caractère spirituel, élevé et large de l'Evangile de Jésus-Christ. Nous parlons du système, non des hommes. Nous respectons le baptisme en tant qu'il est le produit d'une conviction chrétienne, libre, ferme, décidée; nous ne méconnaissons ni l'orthodoxie évangélique, ni la foi scripturaire, ni la vie et le zèle de nos frères; mais il suffit d'un mauvais levain pour altérer les choses les plus excellentes, et ce mauvais levain, tel qu'il nous apparaît dans maintes publications baptistes françaises, c'est un dogmatisme absolu, étroit, parfois même fanatique, portant sur un point très accessoire, pour ne pas dire insignifiant en soi : la forme du baptême.

Et d'abord on donne à un *rite* une importance capitale, on en fait dépendre la qualité de chrétien, on excommunie au nom de ce rite, on en fait finalement une condition de salut. (Pag. 27.) Or il y a là une déviation radicale du principe même du christianisme, qui est le culte en esprit et en vérité; c'est un ritualisme en principe aussi dangereux en lui-même, que n'importe quelle superstition du rite, à Rome ou en Angleterre; c'est un retour au légalisme judaïque dont il a toute l'intolérance et l'ardeur. Les zélateurs de l'immersion me rappellent ces zélateurs de la circoncision qui s'en allaient partout dans les églises apostoliques disant à ceux qui avaient cru : « A moins que vous ne soyez circoncis, vous ne pouvez être sauvés. » (Act. XV, 1, 24.) — Ils oublient que « le royaume des cieux n'est ni viande ni breuvage, mais justice, paix et joie par le Saint-Esprit » (Rom. XIV, 17); ils oublient que « le baptême qui nous sauve, ce n'est pas celui qui nettoie la souillure de la chair, mais l'aspiration (ou l'engagement) d'une bonne conscience envers Dieu par la résurrection d'entre les morts. » (1 Pier. III, 21.) Ils ou-

blient surtout le grand principe proclamé par le Maître : « Ce n'est pas ce qui vient du dehors qui souille l'homme, mais ce qui vient du dedans. » (Math. XV, 11.) Les chrétiens baptistes savent ces choses aussi bien que nous, mais ils les *oublient* lorsqu'ils insistent outre mesure sur le bain d'eau.

On fait du rite baptiste le signe distinctif de l'église de Christ. Quiconque n'a pas professé sa foi selon ce rite, doit être baptisé de nouveau, sinon, il demeure en dehors de l'église et ne peut être reçu à la table du Seigneur. On écrit en tout autant de termes : « *Seuls* ceux qui sont attachés ou sont revenus au type apostolique (l'immersion des croyants) sont l'*église véritable, l'église de Dieu.* » (Pag. 22.) On prend pour épigraphe et l'on s'approprie exclusivement cette grande parole de l'apôtre : « Un seul corps et un seul Esprit,... un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême. » (Eph. IV, 4, 6.) — Or une telle prétention n'est ni plus ni moins que la négation de l'église de Christ dans son unité et son universalité; elle est la confiscation au profit de quelques-uns du titre et des priviléges qui appartiennent à tous; elle constitue la *secte,* dans ce qu'elle a de plus caractérisé. Ce qui fait la secte, en effet, ce n'est pas de se séparer de telle ou telle église particulière pour vivre d'une manière indépendante et plus conforme à ce qu'on estime être la vérité en Christ, si en même temps on demeure dans l'unité de l'Esprit par le lien de la paix : ce qui fait la secte, c'est la prétention d'être soi, l'église, la seule église, c'est de dire comme Rome : *Moi et nul autre que moi,* c'est le refus de reconnaitre les autres membres du corps de Christ, c'est au fond de se substituer soi-même à Christ ou d'identifier son droit avec celui de Christ. Nous n'oublions pas que cet exclusisme se trouve dans tout cœur d'homme et qu'il est une tentation pour tout chrétien et pour toute église qui s'estime être en possession de la vérité : il n'en est pas moins « une œuvre de la chair » (Gal. V, 20), et tout système qui en fait son principe porte en cela même le signe de sa réprobation.

Que des chrétiens se fassent un devoir de fidélité de baptiser dans une baignoire ou dans une rivière, nous avons peine à le comprendre, mais c'est leur droit et nul ne saurait le trouver mauvais et leur en faire un reproche. « Qui es-tu toi qui juges le serviteur d'autrui? » (Rom. XIV, 4, etc.) — Mais ce qui est profondément triste, ce qui nous paraît un aveuglement déplorable, c'est que dans une église évangélique et en des temps tels que les nôtres, en présence de l'incrédulité menaçante et alors que de si graves questions s'agitent dans le monde, on fasse d'une question d'eau et de symbole un sujet de trouble et de discorde; l'objet d'un prosélytisme ardent et passionné, d'une propagande incessante, sans égards et parfois peu scrupuleuse dans ses procédés; une cause constante de trouble pour les églises, d'inquiétude pour les consciences, et, il faut ajouter, de ruine pour l'édification, car « le fruit de la justice se sème dans la paix » et Satan n'a pas de plus sûr moyen d'arrêter court les mouvements de l'Esprit et les bénédictions d'en haut, que de semer des querelles et des divisions parmi les croyants. — Mais il s'agit d'un commandement du Seigneur. — Non, frères, l'immersion, qui ne s'appuie sur aucun texte positif, n'est pas le grand commandement du Seigneur : le commandement du Seigneur, c'est « la charité laquelle procède d'un cœur pur et d'une bonne conscience et d'une foi sans hypocrisie » (1 Tim. I, 5); c'est que ses disciples s'aiment les uns les autres comme il les a aimés (Jean XV, 12); c'est qu'ils soient un, comme lui et le Père sont un, afin que le monde connaisse que leur Maître vient du ciel. (XVII, 20-23.) Soyons fidèles dans l'observation des plus petits commandements, mais ne violons pas la justice et la miséricorde pour un rite extérieur et dont l'ordonnance est problématique.

A l'erreur morale que je viens de signaler s'en ajoute une autre de même nature, contre

laquelle il faut mettre en garde les âmes qui se laissent facilement imposer quand on vient à elles avec la Parole de Dieu. Je veux parler d'un procédé de persuasion qui, pour être trop souvent employé dans la propagande religieuse, n'en est pour cela ni plus légitime ni plus correct devant une conscience délicate. Ce procédé, le voici dans la question dont nous nous occupons. On cite des passages qui n'ont affaire ni avec l'immersion ni avec le baptême en général, mais qui sont d'un grand poids en eux-mêmes, et on les fait peser de tout leur poids en faveur de la doctrine qu'on veut persuader. On exerce ainsi sur les âmes une pression qui n'est pas selon la vérité. Ainsi, par exemple : « à tous ceux qui ont reçu la Parole, elle leur a donné le droit d'être constitués (?) enfants de Dieu » (Jean I, 12-13); « chacun rendra compte à Dieu pour ce qui le concerne » (Rom. XIV, 12); « s'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, ils ne seraient pas non plus persuadés quand même quelqu'un d'entre les morts se relèverait. » « Celui qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas, n'est pas digne de moi. » « Il n'y a qu'un seul nom qui ait été donné aux hommes par lequel nous puissions être sauvés. » — Comment, après de pareils témoignages, n'être pas convaincu de la nécessité de se faire immerger pour appartenir au peuple de Dieu? — On cite les exemples qui montrent « tout ce qu'a de terrible la transgression des lois divines, » même lorsqu'elle n'a pour objet que des commandements de peu d'importance : la race humaine perdue d'un coup pour la désobéissance au sujet d'un fruit, la femme de Lot punie de mort pour avoir regardé en arrière, Huzza frappé pour avoir porté la main sur l'arche et manqué de respect à l'institution de l'Eternel, etc. — Comment après de tels exemples ne pas être saisi de crainte et refuser encore d'obéir?

On peut conclure alors : « Je te le demande, cher lecteur, quand le Seigneur Jésus viendra du ciel pour exercer la vengeance, non-seulement sur ceux qui n'ont pas connu Dieu, mais aussi sur ceux qui n'obéissent pas à la bonne nouvelle » (2 Thes. I, 8), seras-tu de ceux qui ont obéi? Pourras-tu aller au-devant de lui pleinement assuré d'entendre sa voix approbative?... — « Cher ami, le sang de Jésus le Juste, ton Rédempteur, a été répandu sur toi. Ne te parle-t-il pas? Ecoute-le seulement, car sa voix est toute-puissante sur toi; elle te parle de justice et de bonté, d'amour et de sainteté : *Celui qui affectionne père ou mère plus que moi n'est pas digne de moi....* » et tout cela pour aboutir à une baignoire! Car ce n'est point de conversion qu'il s'agit ici, puisqu'on s'adresse à des chrétiens.

C'est avec répugnance que nous recourons à l'argument du ridicule, mais le christianisme est aussi une religion de bon sens et nous souffrons à le voir livrer à la dérision par de misérables débats sur *aspersion* ou *immersion* dans le baptêmê. Nous souffrons à voir d'excellents chrétiens égarer leur foi et celle des autres dans une voie fausse et dangereuse; de les voir rapetisser la grande et sainte religion de Jésus-Christ jusqu'à en faire une question de rite ; de les voir consacrer leurs talents, leur temps, leur zèle, à une activité dont l'effet est de jeter le trouble parmi les croyants et « de bouleverser les âmes » pour des choses qui ne sont point « prescrites » (Act. XV, 24), ou de les replacer sous le joug de l'homme, car il paraît que dans le système que nous avons en vue l'action pastorale devient aisément autoritaire. Nous voudrions venir en aide aux âmes qui ont trouvé en Jésus-Christ le pardon, la paix et la vie, afin qu'elles ne se laissent pas inquiéter par des commandements qui ne sont point de Christ; leur dire avec saint Paul : « Tenez-vous fermes à la liberté pour laquelle Christ nous a rendus libres et ne vous laissez pas mettre de nouveau sous le joug de la servitude. » (Gal. V, 1.) Est-ce par le baptême d'immersion que vous avez été amenés à la connaissance du Seigneur et à la possession du salut? Ne reniez donc pas ce que le Seigneur a confirmé et n'annulez pas la grâce

de Dieu qui vous a été donnée. — Vous avez un seul Maître et un seul directeur, savoir le Christ (Math. XXIII, 8, 9) : après avoir entendu les hommes, n'écoutez que lui et ne vous laissez diriger que par lui. Quand votre conscience sera troublée par la diversité des opinions humaines, revenez à la Parole de Dieu, elle vous replacera dans la lumière, elle vous fera connaître le chemin de la vérité et de la paix, en vous montrant en Christ, et en Christ seul, la plénitude du salut. (Voyez Col. II, 6-10, etc.)

Quand nous écrivions les réflexions qui précèdent, nous n'avions pas encore lu les discours de MM. A. Duchemin et L. Monod : *Le baptême et la liberté chrétienne.* Le titre de la brochure montre déjà que la pensée qui a inspiré ces discours est la même que celle qui nous a guidé nous aussi. Ce qui nous importe, c'est la liberté en Christ : dans les choses nécessaires, unité; dans les douteuses, liberté; dans toutes, charité. Nous recommandons instamment la lecture des discours solides, instructifs et *très intéressants*, des deux pasteurs évangéliques de Lyon. Ils compléteront ou développeront les idées que nous avons exprimées dans le présent article. L'identité des résultats auxquels nous sommes arrivés sur les points essentiels sert à les confirmer, aussi bien que les différences de détail et de peu d'importance qui peuvent demeurer entre nous.

Quand on entend prononcer le mot d'*immersion*, on ne se représente pas ce qu'est cette cérémonie difficile et compliquée, dans laquelle il faut que le néophyte, homme ou femme, toujours un adulte, soit entièrement plongé dans le bassin par le pasteur, et relevé par lui. Rien de moins recueilli, de moins édifiant, de moins sérieux, même dans les circonstances accessoires et inévitables de cette cérémonie : est-il même certain que la décence soit bien respectée? En y réfléchissant et en cherchant à se rendre compte de la scène, on se convainc, avec M. Duchemin, qu'il n'est pas possible que le baptême administré par Jean-Baptiste sur les bords du Jourdain fût l'immersion pratiquée par les baptistes modernes.

RODOLPHE CLÉMENT [1].

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

Vaud.

Janvier, 1876.

La *Feuille religieuse du canton de Vaud* vient d'entrer dans la cinquante et unième année de son existence, et, chose assez rare pour être notée, le vénérable frère qui a fondé ce journal a le privilége de le voir persévérer dans la voie bénie qu'il lui a imprimée dès son origine. Instruction franchement biblique, édification solide, et vie chrétienne sous ses faces les plus variées, tels sont les traits qui caractérisent la *Feuille religieuse*, et qui lui ont toujours concilié de nombreux amis.

P. B.

Berne.

Octobre 1875.

Le 25 juillet dernier s'est éteint, à Kiesen près Thoune, un pasteur-philosophe, dont la carrière noble et triste mérite d'être connue. En général, le Bernois n'est pas philosophe : il a le sens pratique et ne se pique pas d'être creuseur d'idées. En voici un qui fait exception et qui s'est épuisé dans le rude travail de la *spéculation* philosophique.

Jean-Pierre Romang naquit en 1802 dans la vallée alpestre du Châtelet (Gsteig). Comme Thomas Plater, il fut chévrier dans sa jeunesse, mais non pas pauvre comme lui, car il appartenait à une famille aisée et considérée. L'humble école de son village lui fournit les

[1] Ce n'est pas sans regret que nos lecteurs apprendront que ce précieux collaborateur nous a été subitement retiré au moment où nous espérions pouvoir l'associer plus que par le passé à la rédaction de ce journal. Ami fidèle, chrétien humble et modeste, professeur éminent et écrivain judicieux, M. Clément laisse par son départ un vide qui se fera longtemps sentir.

P. B.

onnaissances élémentaires; mais, dévoré de a soif de savoir, il se décida, âgé de près de ix-huit ans, à quitter ses montagnes, pour ommencer, au collége de Bienne, sa carière scientifique. — A-t-il jamais regretté ette détermination? A-t-il pleuré, comme ant d'autres, son vallon natal, ses agrestes ampagnes, le son délectable des clochettes e son troupeau? Je ne le pense pas. Il n'y vait rien en lui de sentimental; la pensée ominait tout son être. Les regrets poétiques 'étaient pas de son goût et je ne me le figure as chantant avec l'infortuné Gilbert :

lut, champs que j'aimais, et vous, douce verdure,
Et vous, riant exil des bois!
el, pavillon de l'homme, admirable nature,
Salut, pour la dernière fois!

Le collége de Bienne, récemment fondé pour épondre aux besoins du Jura qui venait d'être nnexé, jouissait de la confiance publique et éunissait un bon nombre d'élèves, dont pluieurs fournirent dans la suite de brillantes t utiles carrières : nommons entre autres le célèbre Agassiz et le landammann Blœsch. — Un jour, c'était en 1820, on vit arriver dans la cour du collége un jeune homme long, mince et sec, louchant d'un œil, sinon des deux, vêtu de milaine aux formes étriquées, figure étrange et toute rustique. Par son intelligence supérieure et son ardeur au travail, Romang, car c'était lui, parcourut rapidement les classes du collége, vint à Berne, y fit ses études de théologie, fut consacré au saint ministère et se rendit à Berlin, où il subit l'influence de Schleiermacher et de Hegel, mais surtout celle de Platon, son philosophe de prédilection, dont les écrits lui étaient singulièrement familiers. — Riche de fortes études, armé d'une intelligence infiniment pénétrante et déliée, ardent à la recherche de la vérité, il rentra dans sa patrie, bien résolu de la servir avec un entier dévouement. Il fut nommé professeur de philosophie à l'académie de Berne; ses élèves d'alors, dont plusieurs vivent encore, se souviennent avec reconnaissance du zèle qui l'animait dans son enseignement incisif, de la puissance avec laquelle il réveillait les esprits alourdis et les forçait au travail, et de l'ascendant moral que ce noble caractère avait acquis sur les étudiants. Jours heureux, floraison printannière, pourquoi sitôt finir! Romang se sentait dans son élément; il avait trouvé sa veine; ce grand talent philosophique qui cherche son pareil dans la Suisse moderne, allait déployer ses ailes dans un milieu sympathique.... Hélas, il n'en sera rien! Le radicalisme suisse n'aime pas ces floraisons : despotique et brutal, il éteint sans pitié les foyers où brûle une pure flamme, et cela sous prétexte de progrès et d'amour des lumières. Qu'a fait Druey de l'académie de Lausanne en 1845? Qu'a fait M. James Fazy de l'académie de Genève? Qu'a fait M. Numa Droz de l'excellente faculté de théologie de Neuchâtel! — Mais n'anticipons pas et comprimons l'indignation patriotique que font renaître ces tristes souvenirs. — En 1834 l'académie de Berne dut faire place à une université : Neuhaus, le chef du gouvernement d'alors, « balaya, d'un coup, les vieilles perruques, » et adressa vocation à des Allemands radicaux, dont quelques-uns devinrent la verge qui, peu d'années après, le frappa sans pitié et fit tomber sans gloire notre dernier avoyer!

Parmi les « perruques à balayer » se trouvait le jeune et noble Romang, patriote sincère, mais caractère indépendant et nullement enclin au servage, *perinde cadaver*. Après deux ans de professorat, il fut jeté par-dessus le bord comme un balast inutile, cédant la place au Dr Troxler, dont l'enseignement n'a jamais, que je sache, enflammé les âmes. Le philosophe fut meurtri de sa chute, et sa blessure, trop profonde pour qu'il en parlât, ne guérit qu'au tombeau. Dès ce jour, il sentit que sa carrière était brisée, sa vocation manquée, son existence flétrie. Il aurait pu dire avec le poëte :

Depuis ce jour, tourment de ma mémoire,
Nul doux soleil sur mon front n'a relui!

C'est très triste : on peut l'accuser de faiblesse, de manque de foi; mais c'est ainsi.

Après quelques années de préceptorat dans une famille bernoise, il fut nommé pasteur à Dærstetten (Simmenthal) où il passa treize ans d'une vie de travail littéraire, et de luttes intérieures bien douloureuses. Il souffrait de n'avoir pas les dons nécessaires à la vocation pastorale : il était ennemi de l'incrédulité; la crainte de Dieu remplissait son âme altérée et inquiète; il déclarait qu'à ses yeux le credo des enfants et des simples contenait plus de

vérité que toute la philosophie. Mais son esprit dialectique aspirait à tout analyser et à réduire l'Evangile à un système bien coordonné : les plus redoutables problèmes agitaient sa pensée haletante, et tandis que Vinet, son contemporain, arrivait à son admirable discours : *l'Evangile compris par le cœur*, Romang se consumait à le comprendre avant tout par la tête. Aussi quelque soignée que fût sa prédication, le peuple n'y pouvait atteindre : il le sentait, s'en tourmentait, faisait des efforts pour être plus clair, mais sans succès. Son style platonicien et entortillé enveloppait d'un nuage les paroles lucides de l'Ecriture. Quant à la cure d'âme, il ne savait pas se familiariser avec le peuple ; gauche et emprunté, il éloignait plutôt que de provoquer les épanchements des cœurs affligés. Et pourtant il éprouvait une immense compassion pour les déshérités de la fortune et son âme sérieuse et profonde eût tant aimé pouvoir consoler et édifier. Ses paroissiens l'estimaient; on rendait justice à son caractère grand et généreux, mais il avait la conscience que son ministère était sans fruits.

Alors il se réfugiait dans ses études favorites et travaillait avec une persévérance intrépide. Deux grands ouvrages ont vu le jour dans l'humble cure de Dærstetten. J'ai sous les yeux un gros volume de 622 pages serrées, qui porte pour titre : *Système des doctrines de la religion naturelle, telles qu'elles résultent des données élémentaires de la conscience religieuse.* Sans partir, comme Tertullien, du principe que l'âme humaine est naturellement chrétienne, il prouve qu'elle est naturellement religieuse et que la religion naturelle n'est pas en contradiction avec la religion positive (l'Evangile). Imprégné des idées de Schleiermacher, sans pencher comme lui vers le panthéisme, il déduit, avec une logique serrée, des données de la conscience religieuse universelle, l'idée de Dieu, ses perfections, la création et la providence, le péché et le retour à Dieu, l'immortalité et le séjour de la félicité parfaite. En face des négations modernes, on est édifié de voir un penseur exact et pénétrant démontrer que l'homme n'est homme en plein qu'en tant qu'il adore Dieu et qu'il aspire à la perfection céleste. — L'Evangile se soude très bien sur ces données de la conscience universelle.

Le second grand ouvrage sorti de la cure de Dærstetten, intitulé : *Déterminisme et libre arbitre*, aborde le problème le plus insoluble de la philosophie. On se souvient du traité d'Erasme : *De libero arbitrio*, de la réponse de Luther : *De servo arbitrio.* L'un exagère, l'autre nie la liberté de l'homme. Romang, d'accord avec tous les réformateurs, comme avec saint Augustin et les Jansénistes, établit la souveraineté absolue de Dieu et la dépendance absolue de l'homme, sans nier sa responsabilité, et sans arriver à l'homme-machine de Lamettrie. Cet ouvrage profond, fruit d'une puissante intelligence, a été fort remarqué en Allemagne, où l'auteur est mieux connu qu'en Suisse.

Romang était très savant; sa mémoire étonnante ressemblait à un magasin rempli de mille photographies, dont il complétait les collections sans se lasser, et qu'il s'appliquait à nettoyer de la poussière de l'oubli. Cependant il n'était pas seulement savant de cabinet. La placide contemplation de la vérité ne suffisait pas à son esprit mâle et trempé pour le combat. Lorsqu'en 1846 les corps-francs Ochsenbein et Stämpfli escaladèrent le pouvoir et se hâtèrent d'appeler Zeller comme professeur de théologie et Grunholzer comme directeur du séminaire des régents, pour implanter les idées de Strauss dans l'église et dans l'école, Romang se jeta dans la mêlée, avec autant de haine pour l'erreur que d'amour pour la vérité. Les flèches acérées qui partirent alors de la cure de Dærstetten ébranlèrent souvent nos potentats radicaux sur leurs siéges curules. Lié de cœur, dès sa jeunesse, avec l'excellent landammann Blœsch, il prépara, de concert avec lui et d'autres amis, la chute, éphémère, hélas! du radicalisme antichrétien. (En 1850.)

Ceux qui n'ont pas traversé ces crises, ont de la peine à comprendre les douleurs de cet ardent patriote, qui connaissait les plaies de son peuple, l'indifférence religieuse et la démoralisation; qui n'y voyait de remèdes que dans des pasteurs zélés et dans des régents pieux, et qui prévoyait l'arrivée d'un clergé incrédule et d'instituteurs profanes, appuyés par un gouvernement hostile au christianisme et privé de tout sérieux moral. Ses détresses étaient-elles illusoires? Je ne le pense pas. L'état actuel de notre église, qui n'en est plus une, n'ayant plus de doctrine; l'enseignement théologique, la diminu-

tion du nombre des pasteurs, la suppression fréquente de paroisses, l'esprit qui anime nos régents, élèves de Münchenbuchsee, les projets tyranniques contre toute liberté d'enseignement : tout cela ne justifie que trop les désolations de notre pasteur philosophe. Seulement, il n'a pas assez tenu compte de Dieu, qui brise les formes usées, pour faire naître, des ruines accumulées, une vie nouvelle et meilleure. Richard Rothe, le célèbre professeur de Heidelberg, qui citait souvent dans ses cours les ouvrages de Romang, s'écria un jour, en parlant de lui : « *Il devrait pourtant songer que le Seigneur Jésus gouverne le monde !* »

En 1850 le gouvernement conservateur lui confia la direction du collége de Bienne. Il aimait cet établissement qui avait abrité sa jeunesse et guidé ses premiers pas dans la carrière des études. Aussi y arrivait-il avec des plans de réforme bien élaborés et l'ardent désir de faire fleurir ce progymnase. Mais là encore il échoua par la malveillance de la population ultraradicale de Bienne, qui l'insultait dans les rues, criant à tue-tête : *A bas le jésuite !* Dégoûté de cette populace trop souvent avinée et incapable d'entendre raison, il quitte Bienne au bout de dix-huit mois et se charge de la cure de Niederbipp, où il fait tous ses efforts pour bien remplir sa tâche ; mais n'y réussissant pas au gré de ses désirs, il donne, après douze ans, sa démission et se retire à Kiesen, dans la vie privée. L'idéal hantait constamment ce noble esprit : de là son habituel mécontentement de soi-même et des autres ; il disait un jour : « Je suis un mauvais pasteur, mais, en définitive, je ne suis pas pire que la plupart des autres. »

Dans sa laborieuse retraite, où il passa les onze dernières années de sa vie, il suivait attentivement la marche des événements, et il écrivit des « discours sur les sujets les plus importants de la religion, » dans un esprit tout chrétien. Il s'exerçait à la piété, mais à sa manière, s'appliquant à réaliser dans son cœur la vérité que Dieu est bon et que tout est bien : *résignation* plutôt qu'*espérance*. Il combattait énergiquement contre son esprit audacieux et contredisant. Il se jugeait sévèrement, mais il n'épargnait pas ses meilleurs amis. Serrés comme dans des tenailles, entre ses deux yeux convergents, ils subissaient ses reproches impitoyables, soit sur leur faiblesse, soit sur leur peu de droiture, soit sur leur manque d'études et de pénétration. Très chatouilleux sur le point de l'honneur, il ne craignait pas de faire sentir sa supériorité, si l'on semblait la méconnaître.

Ce n'est que dans ses derniers jours que cet esprit puissant et agité a pu trouver la paix en son Dieu Sauveur. Un homme qui l'a bien connu a dit de lui : « C'était comme un Raphaël sans mains, un Démosthènes incapable de s'exprimer, un auteur qui ne sut pas écrire, une nature de dominateur qui ne put jamais exercer d'influence, être paradoxal, s'il en fut, mais d'un caractère grandiose et d'une pureté morale qui revêt son souvenir d'une affection attendrie et douloureuse. » B.

Zurich et Aarau.

Deux réunions dans la Suisse allemande.

Longtemps, en Suisse, l'église protestante a maintenu, au dehors, l'apparence d'une parfaite unité. La société pastorale réunissait à ses fêtes des pasteurs de tendances très opposées, qui, publiquement, s'y traitaient de frères et de frères bien-aimés.

Mais, d'année en année, les divergences de vues se sont accentuées : il n'y a plus deux tendances, maintenant il y a deux religions réunies sous le même cadre officiel. Les pasteurs les plus actifs sont entrés, suivant leurs convictions, les uns dans le Reformverein, qui a pour but de renouveler l'église dans le sens rationaliste, et les autres ont fondé l'Union évangélique qui, peu à peu, a formé des sections dans presque tous les cantons de la Suisse protestante.

Cette dernière s'est réunie à Zurich, le 5 octobre dernier, en assemblée générale. La séance avait été préparée, la veille, par une prédication du pasteur de Greyerz, de Berne, sur le témoignage que doit rendre tout disciple de Jésus-Christ. « L'un des buts que nous devons nous proposer, dit le président, M. Christ-Sarasin, dans son discours d'ouverture, est de fournir des prédications évangéliques aux églises ou aux minorités d'église qui en sont privées, parce qu'elles ont à leur tête des pasteurs rationalistes. »

Si l'Union évangélique poursuit vraiment ce but, le travail ne lui manquera pas, et

elle sera conduite plus loin qu'elle ne le pense. Mais le Seigneur la bénira et son secours tout-puissant ne lui fera pas défaut. Nous extrayons quelques faits tirés du rapport annuel présenté par le diacre Pestalozzi, de Zurich.

La section de Genève publie un journal d'édification et prépare un ouvrage pour le culte domestique, l'*Année biblique*, de concert avec les autres sections romandes de l'Union évangélique (Vaud, Neuchâtel et Jura bernois). La section de Vaud a, il est vrai, une caisse vide, mais il y a progrès de vie religieuse dans l'église nationale depuis bon nombre d'années, et cela « en partie par l'influence qu'exerce l'église évangélique libre. » Le *Bulletin évangélique* se répand à 1950 exemplaires. « Il y a, actuellement, plus de tolérance religieuse dans la patrie de Vinet que partout ailleurs en Suisse. »

Nous n'avons pas à discuter ces appréciations, toutefois nous remercions le rapporteur de ce qu'il use envers l'église libre d'une mesure d'équité que nous ne rencontrons pas souvent ailleurs.

L'église indépendante de Neuchâtel fait des progrès, malgré les sacrifices qui lui sont imposés. La section de Bâle pourvoit à l'instruction religieuse de la jeunesse dans les paroisses où des pasteurs rationalistes en sont officiellement chargés. Dans le canton de Berne, l'église a perdu en considération depuis l'adoption de la nouvelle loi ecclésiastique, et beaucoup de personnes pieuses accueillent maintenant avec faveur le principe de la séparation de l'église et de l'Etat. Dans l'Argovie, les cultes évangéliques de Baden continuent. Le canton de Saint-Gall est parcouru par des évangélistes itinérants. Dans la Thurgovie, les chrétiens évangéliques traversent une crise pénible depuis que l'usage du symbole apostolique a été formellement interdit aux pasteurs par la majorité du synode. Des prédications évangéliques se font en dehors des cultes officiels.

Zurich vient de perdre le prof. Wœrner, seul représentant, à l'université, d'un enseignement évangélique. Les sections de Zurich et de Berne facilitent, par des subsides, les études des jeunes gens qui désirent suivre, dans des universités étrangères, les cours de professeurs de théologie évangéliques.

Une question, qui se traite actuellement un peu partout chez nos confédérés de la Suisse allemande, devait avoir sa place dans l'assemblée générale de l'Union évangélique: c'est la question scolaire.

L'article 27 de la nouvelle constitution fédérale est conçu en ces termes, dans ses trois derniers alinéas :

« Les cantons pourvoient à l'instruction primaire, qui doit être *suffisante* et placée exclusivement sous la direction de l'autorité civile. Elle est obligatoire et, dans les écoles publiques, gratuite. *Les écoles publiques doivent pouvoir être fréquentées par les adhérents de toutes les confessions, sans qu'ils aient à souffrir d'aucune façon dans leur liberté de conscience ou de croyance. La Confédération prendra les mesures nécessaires contre les cantons qui ne satisferaient pas à ces obligations.* »

La Confédération a donc le droit d'intervenir dans le domaine de l'instruction primaire, réservé jusqu'à ce jour exclusivement à la souveraineté cantonale. Il faut qu'elle fixe, par une loi, ce qu'est une instruction suffisante. Il faut, de plus, qu'elle surveille l'enseignement pour qu'aucun maître ne prononce une parole qui puisse blesser la conscience de ses élèves ou de leurs parents.

Cette dernière tâche va devenir une source de difficultés et de luttes sans cesse renaissantes. Un gouvernement politique ne touche, ni de près, ni de loin, à des questions religieuses, sans avoir à en souffrir. Mais aussi pourquoi veut-il se mêler de ce qui ne le regarde en aucune façon? Les chrétiens redoutent vivement cette intervention de la Confédération dans le domaine des écoles, car on sait quel est l'esprit qui anime la majorité de nos députés dans les questions religieuses. Dans combien d'occasions déjà, sous prétexte de frapper l'ultramontanisme, n'a-t-on pas porté atteinte à la liberté religieuse elle-même?

— M. Bachofner, directeur du séminaire libre d'Unterstrass, annonça son rapport sur la question scolaire, sous ce titre : « L'enseignement religieux dans l'école publique et le droit des écoles libres sous la constitution fédérale de 1874. » Dans une première partie, le rapporteur se demande comment il faudra appliquer cet article 27. La manière la plus simple serait de retrancher, d'une façon absolue, l'instruction religieuse du plan d'étu-

des. C'est là ce qui a été tenté en Hollande, dès 1805, et confirmé par la loi de 1857. Mais le rapporteur estime ce retranchement fâcheux, sous tous les rapports.

L'enfant perdrait toute considération pour l'enseignement religieux, s'il est relégué en dehors de son école Dans de grandes paroisses, le pasteur sera dans l'impossibilité matérielle d'instruire tous les enfants, et ainsi une partie de la jeunesse grandira sans instruction religieuse d'aucune espèce.

La tolérance ne gagnera pas à cet état de choses, car les enfants, élevés sous des influences religieuses très différentes, suivront, plus tard, des voies absolument opposées.

L'instituteur souffrirait de ne plus enseigner la religion. Alors même qu'il est placé sous une influence rationaliste, l'enseignement religieux lui devient un frein salutaire, et le devoir de parler des choses de Dieu élève pourtant ses pensées en haut.

En séparant enfin la religion de l'école, on tend à préparer la séparation de l'église et de l'Etat, qui paraît encore au rapporteur un mal qu'il faudrait éviter.

Dans une seconde partie, le rapporteur cherche le moyen de conserver dans l'école publique cet enseignement religieux qu'il y croit nécessaire. Mais sa solution n'en est pas une, car, au lieu d'appliquer l'article 27 de la constitution, elle s'en débarrasse tout simplement. Il fait instruire les enfants des Juifs, à part, par leurs rabbins, et les enfants des athées useraient de la liberté que leur accorde la constitution fédérale (art. 49) de rester étrangers à tout enseignement religieux. Pour les autres enfants, on conserverait dans l'école un enseignement qui aurait pour base l'histoire biblique et la foi en Jésus-Christ.

Mais ici nous nous arrêtons pour demander quelle histoire biblique et quelle foi en Jésus-Christ? Que sera cette histoire biblique fédérale qui devra être enseignée la même à Genève et à Sarnen et ne heurter la croyance de personne? Je me récuse d'avance pour sa rédaction. Et de quel Christ s'agira-t-il; de celui des évangiles ou du Christ moderne, qui est tout sauf le Fils éternel de Dieu?

Nous le répétons, la solution présentée par le rapporteur n'en est pas une, et conserver dans l'école publique un enseignement religieux en présence de l'article 27 de la constitution fédérale, nous paraît une impossibilité absolue.

Le rapporteur le sent lui-même, aussi engage-t-il à fonder des écoles libres pour tous les enfants, même les plus pauvres. L'Etat s'assurera qu'un degré suffisant d'instruction y est atteint, mais il ne lui appartient, ni de prescrire les manuels qui seront employés, ni de participer à la nomination de maîtres qu'il ne salarie pas. Cela est si élémentaire que, dans d'autres temps, il eût été superflu de mentionner ce point. Mais nous vivons à une époque où l'Etat tend à tout absorber, et où le droit d'existence pour les écoles libres, par un étrange abus de mots, est mis en question au nom de la liberté elle-même. Le rapporteur, qui vit dans le canton de Zurich, le sent si bien qu'il ajoute : « Si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, nous nous voyions interdire la fondation d'écoles libres, il ne resterait d'autre alternative aux parents chrétiens que de s'exiler d'un pays où l'on prêche la liberté sur tous les tons et où régnerait un despotisme intolérable. »

Mais comme l'école libre ne se répandra que peu à peu, d'une façon générale, le rapporteur recommande la création d'écoles du dimanche. Il voudrait, dans chaque église, un local propre à réunir, de dimanche en dimanche, les enfants âgés de six à quatorze ans. Le pasteur dirigerait cette école, en formerait les moniteurs et les monitrices, et tracerait un plan général d'enseignement. Ces écoles, bien dirigées, suppléeraient, en partie du moins, à l'enseignement religieux qui ne trouverait plus de place dans l'école de la semaine.

Enfin le rapporteur termine par un conseil, qui est partout à sa place. Trop souvent il se forme entre les pasteurs et les instituteurs une opposition, toute au préjudice du bien de l'école; cette opposition doit disparaître, emportée par le souffle de l'humble charité. Et ici je me rappelle un conseil que le vieux pasteur von Brunn, de Bâle, donnait à un jeune collègue prêt à entrer dans le ministère actif : « Croyez-moi, mon jeune frère, vous ferez plus de bien dans votre ministère en lavant les pieds que la tête de vos paroissiens. »

Après une discussion pleine d'intérêt, l'avis général fut qu'il était préférable de séparer l'enseignement religieux de l'école, vu

l'esprit qui domine de nos jours dans la majorité du corps enseignant; puis l'assemblée vota la résolution suivante : « Les membres de l'Union évangélique feront tous leurs efforts pour que le § 27 de la constitution fédérale soit appliqué en ce sens que les parents et les corporations conservent le droit de fonder des écoles libres et qu'en tous cas l'enseignement religieux soit facultatif pour les élèves des écoles publiques. »

Le 13 octobre, une autre réunion se formait dans la chapelle évangélique d'Aarau. L'église libre de Berne, pénétrée de la pensée qu'il y a quelque chose à faire pour rapprocher les petits troupeaux indépendants dispersés dans la Suisse allemande, en avait convoqué à Aarau les pasteurs et les évangélistes. Près de quarante frères avaient répondu à cet appel. Les églises indépendantes de Neuchâtel et de Vaud s'y étaient fait aussi représenter. La séance fut présidée par le pasteur Riggenbach, de Bâle. Il n'y avait ni rapport à entendre, ni propositions à discuter. On résolut toutefois de se réunir de nouveau à Aarau le printemps prochain, et une commission fut chargée de préparer un ordre du jour pour cette seconde conférence.

Chacun fut appelé à raconter l'histoire de la fondation et du développement de la congrégation à laquelle il appartenait. Ce ne sont pas des convictions ecclésiastiques qui ont donné naissance aux petites congrégations indépendantes qui commencent à se former dans plusieurs cantons allemands. C'est souvent à regret que ces congrégations entrent dans la voie de la liberté. Il y a quelque part un pasteur vivant, qui devient, pour un certain nombre d'âmes, un instrument de réveil. Ce pasteur vient à quitter sa paroisse, soit volontairement, soit par suite de difficultés qu'on lui suscite. La population nomme, à sa place, un pasteur rationaliste. Les âmes pieuses ne trouvent plus auprès de ce nouveau pasteur une nourriture spirituelle qui réponde à leurs besoins. Alors arrive un évangéliste du dehors qui forme des réunions; il y a une époque de luttes qui dure plus ou moins de temps, et les chrétiens se trouvent, peu à peu, à la porte de l'église nationale, souvent même sans qu'ils se rendent un compte bien exact de leur position. Le nom d'église libre effraie encore singulièrement lorsqu'au fond, et de fait, une église libre est déjà fondée. Seulement ces petites congrégations, sans principes bien arrêtés, sans liens entre elles, sont privées de la force qu'elles pourraient puiser dans une position bien nette et dans leur union mutuelle. Toutefois elles se multiplient : les adversaires le reconnaissent. Je n'en veux pour preuve que le fait suivant.

En date du 21 mai, le Conseil ecclésiastique de la Thurgovie s'adresse au Conseil d'Etat pour se plaindre de ce que, pendant ces dernières années, les « sectes » se sont multipliées dans le canton et le nombre de leurs prédicateurs s'est accru au point de devenir un danger pour l'église nationale. C'est pourquoi le Conseil ecclésiastique demande au gouvernement de placer tous les prédicateurs indépendants sous la surveillance de l'Etat, en ce qui concerne l'instruction de la jeunesse. L'Etat est intéressé à ce que l'enseignement religieux ne demeure pas étranger au sentiment patriotique. Le gouvernement est donc invité à faire une loi qui interdise l'enseignement de la religion à quiconque n'a pas fourni des preuves de sa capacité intellectuelle et morale, ce qui, au dire des pétitionnaires, ne serait nullement en opposition avec les articles 49 et 50 de la constitution fédérale, ni avec le § 17 de la constitution cantonale.

Le Conseil d'Etat a refusé nettement d'entrer dans la voie où tentait de l'égarer le Conseil ecclésiastique. L'article 49 de la constitution fédérale et le § 17 de la constitution cantonale, dit-il dans sa réponse, garantissent la liberté de conscience et de croyance. De plus, l'article 49 déclare que « nul ne peut être contraint de faire partie d'une association religieuse, de suivre un enseignement religieux,... et la personne qui exerce l'autorité paternelle ou tutélaire a le droit de disposer... de l'éducation religieuse des enfants jusqu'à l'âge de seize ans révolus. »

D'après ces prescriptions, il est évidemment permis à un père de ne faire donner aucun enseignement religieux à son enfant; il doit donc lui être également permis de faire donner à son enfant une instruction religieuse autre que celle des soi-disant églises nationales. Il est donc libre de donner à son enfant l'instruction religieuse qui lui convient ou de la faire donner par un tiers. L'article 50 de la constitution fédérale garantit cette

liberté d'instruction « dans les limites compatibles avec l'ordre public et les bonnes mœurs. » L'Etat n'a pas le droit d'exiger davantage, et il ne peut demander aux maîtres de religion que ceux-ci travaillent au développement du sentiment patriotique. Si les pasteurs des églises nationales doivent prouver par des examens leur capacité intellectuelle, l'Etat serait bien embarrassé pour exiger des examens d'un père qui donne lui-même l'instruction religieuse à ses enfants. D'ailleurs, les examens du pasteur sont prescrits, non par une loi de l'Etat, mais par les règlements des églises. Et lors même que l'Etat imposerait des examens aux pasteurs des églises nationales, il ne faut pas oublier que ceux-ci remplissent des fonctions civiles que ne remplissent pas les autres pasteurs et que les églises nationales jouissent de privilèges qui ne sont point conférés aux sectes. Les craintes du Conseil ecclésiastique de la Thurgovie prouvent mieux que toute affirmation le détachement progressif qui s'opère dans le sein des églises nationales de la Suisse allemande.

Il s'est formé, ci et là, des congrégations baptistes formellement organisées. L'un des pasteurs de ces congrégations, homme actif quoique aveugle, assistait à la réunion d'Aarau et y exprimait avec chaleur des sentiments fraternels. Ailleurs, il existe des congrégations méthodistes réunissant, sinon beaucoup de membres, du moins de nombreux auditoires. L'activité des méthodistes, leur entrain, leur enseignement clair et positif ont attiré à eux beaucoup de personnes, surtout parmi la classe des gens simples. Quant aux autres congrégations libres de la Suisse allemande, la plupart en sont encore aux premiers rudiments de la formation, quoique l'on puisse distinguer parmi elles plus d'un degré de développement.

Les unes s'imaginent appartenir encore à l'église nationale, dont elles ne se croient séparées que momentanément et jusqu'à ce que l'Evangile soit de nouveau prêché par les pasteurs nationaux. Ainsi les congrégations qui se réunissent à Zurich dans la chapelle de Sainte-Anne; à Coire autour du pasteur Münch; à Eglishofen, depuis la démission du doyen Steiger; à Winterthur, sous la direction du pasteur Zündel et dans bien d'autres localités.

D'autres ont fait un pas de plus et reconnaissent déjà, en quelque mesure, les avantages de la liberté. Ainsi les congrégations formées sur les rives du lac de Zurich par l'excellent Samuel Zeller de Mænnedorf. A Wædenschweil et Horgen, des anciens ont été nommés. Ainsi les congrégations formées par les évangélistes de la Crischona. Deux de ces dernières se sont affirmées par la construction de chapelles à Mattweil et Schochersweil, dans le canton de Thurgovie. Ainsi encore, la congrégation d'Aarau qui voit son élégante chapelle se remplir de dimanche en dimanche.

Mais toutes ces congrégations craignent de se constituer trop tôt en églises. « Quand on a un pommier dans un verger, disait un de leurs prédicateurs, si l'on se hâte trop d'en vouloir cueillir les fruits, ils sont mal mûrs et ne se conservent pas. » C'est vrai, mais si l'on tarde trop, une seule nuit parfois suffit pour amener un vent glacial qui anéantit toute la récolte. C'est le bon moment qu'il faut choisir et ce bon moment n'est-il pas venu?

Il existe pourtant, çà et là, un petit nombre d'églises libres organisées : celle d'Uster, qui a sa chapelle et son école et qui jouit d'une pleine liberté depuis qu'elle s'est fait reconnaître comme congrégation indépendante. L'église que dirige le pasteur Wetter, comptant soixante-dix membres inscrits, outre bon nombre de communiants et d'auditeurs. Elle a publié un exposé de principes sous le titre de : *Principes de foi et de vie de l'église chrétienne indépendante de la Thurgovie-Inférieure.* « D'après l'ordre de notre Seigneur Jésus-Christ, est-il dit au § 3, nous voulons nous appliquer à rendre à l'empereur, c'est-à-dire à l'autorité civile, ce qui lui appartient, mais à Dieu ce qui appartient à Dieu. (Luc XX, 25; Rom. XIII, 1-7.)

» Nous voulons être de fidèles et consciencieux citoyens, soumis au gouvernement, comme établi de Dieu, aussi longtemps qu'il ne nous demande rien de clairement contraire à la Parole de Dieu. Mais dans toutes les questions intérieures de l'église et dans tout ce qui concerne la foi, nous voulons une pleine liberté pour nous et pour nos enfants.»

De toutes les églises de la Suisse allemande, celle de Berne est certainement celle dont la position indépendante est la plus

nette, acceptée volontairement et par principe, et non comme un moyen de jouir d'une prédication évangélique.

Cependant, nous ne nous étonnons pas si les principes de la liberté des églises ont peine à pénétrer dans l'esprit de beaucoup de chrétiens. Le peuple d'Israël ne sortit pas volontairement de la servitude d'Egypte et, même depuis sa délivrance, ses regards se tournaient encore en arrière avec regret. En religion comme en politique, la liberté fait peur par les obligations qu'elle impose et les sacrifices qu'elle exige de ses partisans. Mais Dieu saura bien conduire son peuple à l'affranchissement. Les chrétiens n'ont pas voulu entrer de plein gré dans la voie de la liberté : Dieu se servira de leurs adversaires pour les y conduire. Déjà, en bien des lieux, se préparent de nouvelles mesures d'oppression de la part des gouvernements, et le temps s'approche où les chrétiens seront contraints de sortir des églises d'état pour pouvoir confesser le Sauveur qui leur est cher.

Les esprits les plus clairvoyants, dans la Suisse allemande, sont forcés de reconnaitre que l'église libre se prépare et que, tôt ou tard, elle devra se former. Beaucoup redoutent cette perspective; nous, nous nous en réjouissons du plus profond de notre cœur.

R. DUPRAZ, pasteur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LECTURES ILLUSTRÉES, 5e année. Lausanne, Georges Bridel, imprimeur.

Les *Lectures illustrées* ont continué durant l'année dernière leur marche bénie. Les douze numéros maintenant réunis en volume forment un ouvrage charmant par son contenu et par ses nombreuses gravures. Ce livre, propre à intéresser et à instruire les parents aussi bien que les enfants, est par son prix à la portée de toutes les bourses, et nous voudrions le trouver sur la table du riche comme dans la chaumière du pauvre, persuadé que nous sommes que partout où il sera lu il répandra la lumière et procurera de vraies et de saines jouissances.

P. B.

HISTOIRE DES TRENTE PREMIÈRES ANNÉES DE LA SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE, OU EGLISE CHRÉTIENNE MISSIONNAIRE BELGE, par L. Anet. — Bruxelles. Librairie de la Société évangélique, 1875.

C'est un bon exemple que la Société ici mentionnée vient de donner en invitant le plus ancien membre actuel de son comité à écrire son histoire, après trente ans d'existence. Il importe que la naissance et le développement des sociétés ou églises évangéliques soient connus. D'abord, pour rendre grâces à Dieu qui a daigné bénir les efforts de ses faibles serviteurs et leur accorder des succès qu'ils n'eussent pas osé espérer. Ensuite, pour que les expériences faites servent aux messagers de l'Evangile placés dans des circonstances analogues. Enfin, c'est le moyen de prévenir le complet oubli de délivrances providentielles et de traits édifiants publiés dans les rapports annuels. C'est ce qu'a compris l'église évangélique de Genève, et c'est ce qui nous a valu l'intéressant volume de M. E. Guers.

Quant à l'auteur de l'écrit annoncé, il s'est acquitté consciencieusement de sa tâche. Il l'a fait avec fidélité, autant qu'un de ses anciens compagnons d'œuvre peut en juger.

Cette histoire montre comment la semence divine, jetée par des étrangers dans un sol aride et dans des circonstances défavorables, a produit néanmoins une abondante récolte. Que d'âmes durant le cours de ces trente années ont été recueillies dans la paix du Seigneur! Et, quoique les conversions au sein de la classe bourgeoise et dans les villes aient été malheureusement trop rares, cependant l'église belge missionnaire, qui n'était en germe qu'une petite réunion de quelques chrétiens de différents pays, compte aujourd'hui vingt pasteurs ou évangélistes, à la tête de dix-huit églises avec des annexes. Sans exagérer on peut évaluer à six mille le nombre des adultes et enfants qui, chaque dimanche, viennent entendre la Parole du salut. Plusieurs congrégations sont dans une prospérité spirituelle fort réjouissante. L'esprit de sacrifice s'est manifesté chez ces jeunes églises, au point qu'après avoir été d'abord évangélisées entièrement aux frais d'amis étrangers, elles fournissent aujourd'hui 37 000 fr. environ pour l'entretien de leur culte.

Bon nombre de pages de cette histoire offrent un intérêt vraiment dramatique. On voit souvent le comité ou une église embarrassés dans des difficultés, à vue humaine inextricables; puis le Seigneur vient en aide, et la nacelle arrêtée dans les écueils reprend sa course. En particulier, la lutte que la Société a dû soutenir contre la partie hétérodoxe du clergé protestant salarié par l'état, et le généreux appui qu'elle a reçu de quelques membres de ce même clergé, forment un contraste saisissant.

L'épisode relatif au marquis d'Aoust fournit une preuve de plus de l'indignité des moyens auxquels les serviteurs de la papauté ont recours pour faire triompher leur cause. Par testament reconnu valable par le tribunal, l'héritier du marquis, son neveu, a reçu environ 3 millions de francs, à charge de *protéger* l'église protestante de la localité. Il a interprété les volontés de son oncle comme s'il lui avait commandé de *persécuter* les protestants. Aussi, en quelques mois, chapelle et écoles ont été confisquées au profit du romanisme, et tous les tenanciers du château qui n'ont pas voulu *retourner à messe* ont été congédiés; et le culte évangélique a disparu.

En terminant, j'exprime le vœu que la lecture de cet ouvrage contribue à procurer de nouveaux amis et donateurs en faveur de l'évangélisation de la Belgique, l'œuvre qui reste à accomplir étant au-dessus des forces et des ressources des églises déjà formées.

E. P.

Récits du dimanche, par J.-L. M. — Lausanne, H. Mignot, éditeur, 1875.

Il existe des vieillards moroses, tyranniques, souffrants de corps ou d'âme, que les années n'ont point adoucis, et qui ne peuvent supporter le bruit, le babil et les fautes des enfants. Mais c'est l'exception. Généralement l'on remarque au contraire une singulière sympathie entre ceux qui, blanchis par l'âge, ont déjà fourni leur carrière, et ceux qui, le sourire aux lèvres, posent un petit pied fiévreux sur le seuil de la vie.

Tandis que les hommes faits sont absorbés par le travail, par les devoirs, par la responsabilité de chef de famille et de citoyen, par la lutte contre les tentations ou pour le pain de chaque jour, ceux qui ont déjà parcouru la carrière et les petits restent seuls du plus au moins en dehors de l'arène. Dépendants, ils sentent mieux le besoin d'aimer; les uns et les autres ils ont du loisir, et donnent libre cours à leur imagination; car vivre de souvenirs ou d'espérance, c'est toujours vivre en dehors de la réalité sensible.

Et puis, il y a chez le vieillard une douce joie à se sentir revivre dans cette nouvelle humanité grandissant autour de lui, comme s'épanouissent les gaies couronnes de fleurs autour des troncs vermoulus de la forêt; joie tempérée d'une nuance de compassion à la pensée de tous les orages suspendus sur ces fronts insouciants. Se sentant si bien compris, le cœur des enfants se livre instinctivement et tout entier aux aïeuls, aux tantes, aux oncles âgés, aux anciens amis de la famille, comme à des êtres que Dieu a placés tout exprès sur leur chemin, pour les gâter un peu, les rendre sages sans les gronder, leur apprendre à lire sans larmes et leur conter des histoires; car les histoires jouent un rôle important à cette époque où le corps est encore faible, mais où l'imagination dans son premier élan demande de l'espace, un champ d'activité et des horizons toujours nouveaux.

Si les enfants sont avides d'apprendre, les vieillards aiment à conter; aussi quand vous surprendrez une fillette blottie sur les genoux de son grand-père et suspendue à ses lèvres; un petit garçon accroupi sur le plancher entre les plis de la robe de sa grand'mère et fixant ses yeux interrogateurs sur les siens, écoutez de loin, sans bruit; craignez de troubler ce tête-à-tête, car, voyez-vous, il est plus doux, plus joyeux, plus sérieux, plus débordant d'amour que bien d'autres moins disproportionnés par les années.

En lisant les *Récits du dimanche*, il nous a semblé entendre l'écho d'une de ces causeries charmantes. Rien n'est frais, n'est pieux, n'est sincère comme ce recueil. Sincère, parce que ce n'est pas un de ces livres comme on en voit tant qui, dédiés aux enfants, sont écrits pour mériter les suffrages des grandes personnes, et qui, pleins de jolis récits, n'en sont pas moins propres à jeter le trouble dans de jeunes esprits, grâce à des situations fausses ou douloureuses.

Ici tout est lumineux et sain. Peu importe que l'auteur n'ait fait que traduire ou remanier la plupart de ces historiettes, si belles

dans leur simplicité, dirions-nous volontiers de quelques-unes. Il les a rendues dans un style clair, gracieux et pur, et les a imprégnées d'un souffle venant de lui. On devine combien celui qui s'en allait cherchant ces récits par amour pour les petits devait être bon, non pas de cette misérable bonté, refuge des cœurs faibles, mais de cette bonté chaude, sereine, confiante et forte, qui est un fruit de la charité et l'épanouissement naturel d'une âme qui ne s'est jamais refroidie loin de son Dieu.

L.

Les grands missionnaires. — Paris, J. Bonhoure et Ce, éditeurs, 1875.

Un seul volume ne suffirait pas à raconter l'histoire de tous les serviteurs de Dieu qui ont vaillamment travaillé dans le champ des missions chrétiennes. « *Quelques* grands missionnaires, » tel serait donc le titre plus exact de l'intéressant ouvrage que nous annonçons. Tableau abrégé de la vie de quinze hommes dont le nom marque, entre beaucoup d'autres, dans l'œuvre des missions évangéliques modernes, il nous transporte du Groënland au sud de l'Afrique, des plaines de l'Amérique du Nord en Chine et dans les archipels de l'Océanie, pour nous retracer quelques-unes des pacifiques conquêtes de l'Evangile de Christ.

Les diverses personnalités chrétiennes qui passent ainsi sous nos yeux ont des traits communs : dévouement sans bornes au Sauveur, incessant travail pour amener au pied de sa croix les âmes païennes, sacrifices de toute sorte patiemment acceptés en vue de ce noble but.

Au moment où les premiers missionnaires moraves se préparaient à partir pour le Groënland, von Pless, chambellan du roi de Danemark, leur demandait de quelle manière ils comptaient pourvoir à leurs besoins après avoir atteint ces plages glacées : « Par le travail de nos mains et la bénédiction de Dieu, » répondirent ces courageux serviteurs de Christ. « Nous cultiverons le terrain, nous l'ensemencerons, nous aurons un jardin, nous construirons une maison et nous ne serons à charge à personne. » — Von Pless leur faisant observer qu'on ne trouvait pas au Groënland de bois de charpente pour les constructions : « Dans ce cas, reprit Christian David, que ne décourageait aucun obstacle, nous creuserons un antre dans la terre et nous y demeurerons. » (Pag. 39.)

Soyons reconnaissants à l'auteur de notre volume de nous dépeindre ses héros, non comme des êtres imaginaires, au-dessus des conditions de l'humaine faiblesse, mais comme des hommes qui, pareils à chaque enfant de Dieu, sentaient ici-bas les atteintes de la souffrance et du péché, luttant, gémissant parfois, puis relevés par la grâce du Seigneur.

Après la mort de son épouse et d'une enfant, Judson, l'apôtre de la Birmanie, brisé par cette double épreuve, écrivait ces lignes mélancoliques : « Je voudrais ressembler à l'arbre sous lequel reposent mes bien-aimés, et, comme lui, lever la tête vers le ciel; mais la foi est faible, l'œil est terni par les larmes de la douleur, et le cœur assiégé par le sentiment du péché. » — Bientôt cependant, consolé et fortifié par la miséricorde divine, il pouvait ajouter ces mots de sainte confiance : « La foi prononce que tout est bien, et son jugement se trouvera confirmé dans l'éternité. » (Pag. 224.)

En présence de telles vies, vraiment consacrées au Seigneur, nous nous sentons petits, misérables et lâches, mais nous apprenons aussi à nous réjouir des triomphes de l'Evangile et à les attendre, non-seulement pour les contrées païennes, mais aussi pour le pays que nous habitons et tout d'abord pour nous-mêmes.

P. C.

PENSÉES

Il faut se défier beaucoup de soi, quand les autres, même les bons, vous donnent tant de preuves qu'on ne peut pas se fier à eux.

S. Chappuis.

Il ne faut pas croire qu'il y ait du courage à être insultant, et s'il y en a parfois, c'est du courage bien mal employé.

S. Chappuis.

Au demeurant, je suis toujours le même que vous avez connu.... tenant toujours *rancune à Constantin* pour avoir protégé l'église, et substitué les conversions par force aux conversions par la liberté.

Perreyve. *(Lettre à J.-J. Ampère.)*

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

ÉTUDES BIBLIQUES

Le zèle.

Le zèle de ta maison m'a dévoré.
JEAN II, 17.

I

Chacun connaît l'occasion de cette parole! Arrivé de Galilée à Jérusalem, Jésus s'était rendu au temple. Il le trouve envahi par un commerce inconvenant, et, dans un mouvement de légitime indignation, il expulse tous ces profanateurs du parvis qu'ils souillaient. C'est alors que ses disciples étonnés lui appliquent ce mot bien connu: « Le zèle de ta maison m'a dévoré. »

Ce que l'on sait moins c'est que cette parole est empruntée au Psaume LXIX, où le contexte permet d'en fixer mieux le sens.

Là on voit que, par cette figure de langage qui prend la partie pour le tout, le contenant pour le contenu, le symbole et le siége d'une cause pour la cause elle-même, l'auteur ne parle pas seulement d'un soin jaloux pour le sanctuaire et les institutions religieuses du peuple juif, mais aussi d'un dévouement plus vaste qui épouse tous les intérêts de Dieu, vit, souffre pour la gloire de son nom et s'identifie avec les destinées de son règne ici-bas.

L'étude de ce psaume est aussi très-utile pour faire distinguer entre vrai zèle et zèle de mauvais aloi. Nous entrons, en effet, dans un sujet délicat, où l'erreur est facile et la contrefaçon fréquente. Aussi, à moins de précautions, toute exhortation au zèle pourrait-elle aisément avoir d'autres résultats que ceux auxquels on s'attend.

II

Du reste les récits de la Bible sont là pour nous signaler plus d'une sorte de zèle qu'il ne faut pas imiter.

Si elle nous recommande le zèle selon Dieu d'un Phinées (Nomb. XXV, 11), l'Ecriture réprouve le zèle exclusif et intolérant que le jeune Josué montra pour Moïse (Nomb. XI, 25-30), et les apôtres pour Jésus-Christ (Luc IX, 49-56.)

Elle nous signale le faux zèle de Saül, extérieur quand il mettait toute sa religion à proscrire les sorciers (1 Sam. XXVIII, 9), stupide quand, dans une poursuite des Philistins, il fit ce vœu absurde qui faillit coûter la vie à Jonathan (1 Sam. XIV, 24-46), fanatique jusqu'à la trahison alors qu'au mépris des traités solennellement conclus il projeta le massacre des Gabaonites. (2 Sam. XXI, 2.)

Elle nous montre dans Jéhu le zèle d'un Attila, zèle exterminateur qui ne prend de la volonté de Dieu que ce qui assouvit sa passion cruelle (2 Rois X, 16 comp. avec 29 et 31); dans Saul de Tarse le zèle sincère mais égaré d'un persécuteur (Philip. III, 6); dans les Juifs le zèle sans connaissance et sectaire (Rom. X, 2); dans certains chrétiens de Rome qui prêchaient Christ avec un esprit de contention, le type du zèle intéressé et tout personnel. (Philip. I, 15-18.)

En voilà assez pour prouver qu'avec la monnaie authentique il n'en manque pas de

fausse, et qu'en matière de zèle l'erreur est toujours à redouter.

III

Il y faut prendre garde, en effet, vu que tantôt cette erreur porte sur la nature du zèle, tantôt sur son objet... quand ce n'est pas sur les deux points à la fois.

Sur la nature du zèle, il y a surtout à signaler ici le zèle agité, tumultueux, impatient, nerveux, la surexcitation d'un enthousiasme passager, qui vous fait plus affairé qu'actif, plus bruyant que bienfaisant. Important et importun, non sans rappeler un peu celui de la mouche du coche, ce zèle, qui n'est autre que la fièvre, ce qui est tout autre chose que le feu de l'Esprit, ce zèle vous monte à un diapason d'où l'on retombe dans un état de prostration morale et physique qui a les plus graves conséquences. C'est bien dans ce sens qu'est le vrai mot trop célèbre : « Surtout pas de zèle ! » — Oui, pas de ce zèle-là ! Défions-nous de tout ce que nous ne faisons pas dans la pleine possession de nous-mêmes et de Dieu ! Quand Jésus-Christ chassa les vendeurs du temple, si indigné qu'il fût, il était parfaitement maître de lui-même.

IV

D'autres fois l'erreur porte sur l'objet du zèle.

Il y a, en effet, le zèle de *ma* maison, et le zèle de *notre* maison, qui ne sont ni l'un ni l'autre le zèle de *la* maison de Dieu.

Qu'est-ce que j'appelle le zèle de *ma* maison ?

C'est la disposition de personnes qui ne montrent d'intérêt soutenu et d'enthousiasme que pour les œuvres qu'elles accaparent, et sur lesquelles elles peuvent apposer non-seulement leur signature ou leurs armoiries, mais même, en quelque sorte, les scellés. Sans doute Dieu veut dans le bien la division du travail. Vu l'exiguité de notre nature, les spécialités sont indispensables. Il faut des responsabilités individuelles nettement délimitées ; de l'unité et, par conséquent, de la concentration dans l'activité. Mais prenons garde ! l'abus est facile. Dans nos œuvres de dévouement ne peut-il pas n'y avoir quelquefois guère autre chose que du dévouement.... à nous-mêmes ? Je veux dire qu'il peut se glisser encore beaucoup de cet odieux « moi » dans ce qui y paraît le plus étranger. Et n'est-ce pas probablement le cas quand une œuvre devient tellement l'affaire d'une personne qu'elle vous dit avec un certain accent : Ma société, mon établissement, mon projet, mon comité, comme d'autres vous disent : mes pauvres ? quand on peut conclure de certains symptômes significatifs que l'œuvre est au service de cette personne plus encore qu'elle-même au service de l'œuvre ? — Mon frère, ma sœur, prends garde que cette œuvre ne soit tellement *ton* œuvre que non-seulement les hommes, mais, ce qui serait beaucoup plus grave, Dieu lui-même n'osent pas s'en mêler pour te secourir !

V

A côté de ceux qui s'exprimeraient mieux en disant : Le zèle de ma maison me dévore, je mets tous ceux dont le langage serait aussi plus exact quand ils diraient : le zèle de *notre* maison.

Dans les premiers il y a un reste d'égoïsme individuel ; dans les seconds un peu ou beaucoup d'égoïsme collectif. Cet égoïsme collectif qui, naïvement exprimé, se traduit par ce mot, que l'on retrouve sous tous les méridiens : « Vive nous ! il n'y en a point comme nous ! » cet égoïsme, contre lequel on se prémunit moins, parce qu'il est moins repoussant que l'autre, est celui qui fait le zèle de coterie, le zèle de parti ; c'est celui qui peut compromettre le plus beau mouvement religieux quand il devient le zèle du schibboleth et de la recette ; c'est celui qui provoque aussi le zèle d'église.

Que l'on me permette quelques développements sur ce zèle d'église ; non pas que je croie qui que ce soit d'entre mes lecteurs possédé de cet esprit tout seul, pur, à l'état

d'essence; mais comme je sais, par ma propre expérience, à quel point il est difficile de s'en défaire absolument, j'ai besoin de le signaler à tous sans distinction.

Et d'abord, que l'on me comprenne bien! Je n'entends pas, par ce que je vais dire, encourager à un degré quelconque l'indifférence ou ce que l'on nomme le scepticisme ecclésiastique. Je crois non-seulement à la légitimité, mais aussi au devoir d'une position franche et de convictions individuelles en matière d'église. Je crois qu'en dépit des misères et des imperfections inhérentes aux églises visibles, il faut d'entre toutes choisir celle qui répond le mieux, ou le moins mal, à l'idée que l'on se fait d'une église, afin d'en partager le labeur, l'opprobre, s'il y a lieu, et les responsabilités!

Mais, j'ajoute que si chacun doit s'attacher et s'attacher fortement à une église, je ne pense pas qu'il s'y doive emprisonner! Je ne pense pas que son amour pour cette église doive être si absolu et si exclusif qu'il n'en puisse pas ressentir pour d'autres, avec lesquelles, malgré des différences plus ou moins graves, il a pourtant des intérêts nombreux en commun. Car, malgré la supériorité que je puis et que je dois attribuer à mon église, je ne me résoudrai jamais à l'identifier avec la maison de Dieu. Vis-à-vis de cette maison-là, mon église, si chère me soit-elle, et qu'elle compte cent ou cent millions de membres, ne sera jamais qu'une maisonnette.

Eh bien, c'est là, me semble-t-il, le tort du zèle d'église, qu'il est toujours tenté d'identifier cette maison et cette maisonnette, et que l'église lui cache trop le royaume de Dieu. Il confond, sinon en théorie, du moins en pratique, l'un avec l'autre. Il fait de l'église un but quand elle n'est qu'un moyen; et s'il ne dit pas: hors de moi point de salut, il regarde, cependant, avec une certaine défiance, et, quelquefois, avec un certain dédain ce qui est hors de son sein. Il voit d'un œil jaloux le bien qui se fait ailleurs, et n'est pas absolument triste du mal qui s'y passe. Le zèle d'église consentira à l'extension du règne de Dieu, mais à la condition que son église en ait la principale gloire. S'il désire un réveil, il faudra que ce réveil porte l'estampille de son église; en descendant sur la terre, le Saint-Esprit devra passer par une certaine filière, et malheur s'il a des velléités de souffler là où il lui plaît!

Le zèle d'église engendre l'esprit de prosélytisme d'église. Il n'aime pas tant les âmes pour elles-mêmes que pour le profit numérique que l'église en peut tirer. Chez l'homme animé de ce zèle, l'apôtre dissimule mal le recruteur. Au lieu du large filet évangélique, il présente une nasse, très vaste, il est vrai, à l'entrée, mais qui se resserre insensiblement pour forcer, enfin, l'âme attirée à passer par une ouverture étranglée qui l'introduira et l'emprisonnera dans l'institution dont on lui dérobait soigneusement la vue.

Cet esprit, l'histoire le montre à l'œuvre dans de grandes, dans de très grandes églises, tout autant et quelquefois beaucoup plus que dans de modestes congrégations; car, pour être secte, il n'est pas nécessaire de ne compter qu'une poignée de membres.

VI

Mais, dira-t-on, n'admettez-vous donc pas que l'on ait le droit et même le devoir de chercher à accroître numériquement une église à la supériorité de laquelle on croit sincèrement, et cela précisément dans l'intérêt de la maison de Dieu?

Après des années de réflexions, j'en suis venu à répondre à une telle question par un non catégorique. Je suis convaincu que les membres d'une église n'ont pas à s'occuper directement de l'accroissement de leur église, Je crois qu'ils ont à en confier le soin à Dieu et que c'est l'affaire de Dieu. C'est pour cela que, dans les Actes, il est dit que Dieu ajoutait des membres à l'église. Ah! heureux quand c'est Dieu! Malheur quand c'est l'homme! Cet accroissement est une grâce, peut-être même une récompense. Les mem-

bres d'une église ont à faire tout autre chose. Qu'ils examinent si leur constitution et leurs institutions peuvent donner lieu à des objections sérieuses, fondées; qu'ils les modifient sagement dans le sens des aspirations légitimes et des besoins de l'époque; mais, surtout, qu'ils vivent, qu'ils vivent d'une vie intense, contagieuse, rayonnante; qu'ils fassent envie, qu'ils prouvent le mouvement par la marche et la supériorité de leurs principes par leurs fruits! qu'ils évangélisent tous, dans un esprit d'absolu désintéressement ecclésiastique! qu'étrangers au monde ils le soient d'autant moins à la société et aux intérêts de leur pays! qu'ils se jettent dans la mêlée, au lieu de se complaire dans le principe égoïste du: moins on est, mieux on est! en un mot, qu'ils s'occupent de Dieu, et Dieu s'occupera d'eux. Oui, qu'ils cherchent le royaume de Dieu et sa justice, et Dieu leur donnera, en ressources et en accroissement numérique, ce qu'il sait, bien mieux qu'eux, leur être nécessaire!

Alors ils pourront dire, non plus: Le zèle de notre maison, mais le zèle de ta maison, ô Dieu! nous consume!

Car ce zèle, c'est un amour désintéressé, spirituel, élevé, autant que persévérant, ardent, infatigable. C'est le bouillonnement de l'amour, de l'amour des âmes aimées pour elles mêmes! C'est la réalisation de l'esprit dans lequel Jésus veut nous faire dire: Que *ton* règne vienne. Ton règne, non pas mon règne, le règne de mon système, de mon idée, de mon église, de mon mouvement religieux! Ton règne, et non pas notre règne! Ton règne à tout prix! ton règne par-dessus tout! ton règne, alors même que, pour qu'il arrive, il faudrait que d'autres entreprises, d'autres églises, d'autres mouvements l'emportassent sur les nôtres, au point de les éclipser! Que ton règne vienne!

VII

Eh bien, ce zèle, entendu dans ce sens, la cause de Dieu ne le mérite-t-elle pas? Comment? une cause terrestre, politique, scientifique ou humanitaire, la cause d'une éphémère maison royale, la cause de la république pour nous Suisses, exciterait un zèle allant, peut-être, jusqu'au sacrifice des biens et de la vie,... et la cause de Dieu nous laisserait tièdes ou indifférents! Les intérêts de notre Dieu, de notre Sauveur, les intérêts des âmes à sauver ne provoqueraient pas chez nous ce même zèle qui stimule et exalte les facultés, crée l'esprit d'initiative, de suite et d'infatigable dévouement, triomphe de la timidité naturelle et surmonte les répugnances, multiplie les forces et inspire la hardiesse, renverse les obstacles et transporte, comme la foi, les montagnes! Comment? nous croyons que l'âme, privée de Dieu, erre de misère en misère jusqu'à ce qu'elle l'ait retrouvé; nous croyons que, pour lui rendre Dieu, en la rendant à Dieu, Jésus a quitté la gloire du ciel, sacrifié son repos, accepté notre opprobre, subi la pauvreté et les outrages, affronté la mort et la malédiction de la croix; nous croyons, qu'en partant de la terre, il a fait de chacun de nous le continuateur de son œuvre; nous croyons que les destinées de son règne et les intérêts suprêmes des âmes sont, dans une grande mesure, confiés à nos soins, si bien que de notre zèle dépend le triomphe, et de notre relâchement une défaite plus ou moins longue de la vérité; nous croyons que Satan ne chôme jamais; que son zèle, toujours bouillant, toujours inépuisable, dispose, pour séduire les âmes, d'une variété infinie de moyens; qu'il a pour chaque nature ce qui convient le mieux à cette nature: pour les uns le vice grossier, l'erreur sans voile, et pour d'autres le mal déguisé et de bon ton;.... nous croyons tout cela, et nous pourrions avoir du zèle, de l'enthousiasme, peut-être l'esprit de sacrifice pour tout,.... sauf pour l'essentiel, et l'essentiel n'aurait de nous que l'aumône sordide de quelques restes!

Non, ou bien il faut cesser de croire ce que nous avons cru jusqu'ici, ou bien il nous faut tous, oui tous, déployer un zèle qui soit

à la hauteur de nos convictions; un zèle qui inspire de réels, de grands actes de renoncement!

Étant donné l'état du monde, la brièveté excessive de la vie, les limites de nos forces, l'exiguïté de nos ressources, l'immensité des besoins, quand on ne peut pas mener de front ce qui est urgent et ce qui n'est que légitime, ne faut-il pas savoir sacrifier le légitime dans la mesure où ce qui est urgent l'exige? Ne faut-il pas se garder d'aller jusqu'au bout de ses droits, et se préoccuper plutôt d'aller jusqu'à l'extrémité de ses devoirs? Et où mettrons-nous, je vous prie, cette limite dernière de nos obligations? quand pourrons-nous dire: Maintenant j'ai assez fait pour Dieu, le reste m'appartient? Ne faut-il donc pas que nous nous appliquions incessamment à réduire, en fait de temps, de délassements et de dépenses, ce que nous avons considéré jusqu'ici comme notre nécessaire, afin de livrer le reste à la cause de Dieu? N'est-ce pas là ce que commande le zèle de la maison de Dieu?

VIII

Si cela est vrai, avouons qu'en dépit des motifs que nous avons d'être heureux et reconnaissants, notre ambition ne peut cependant pas être encore satisfaite! Avouons qu'en fait de zèle chrétien nous avons encore tous à progresser beaucoup,.... et qu'il faut progresser beaucoup.

La cause de Dieu réclamerait tant d'entreprises, je ne dis pas utiles, intéressantes, mais immédiatement urgentes! Plus on y pense, plus on en découvre.

Que d'œuvres à fonder, que d'œuvres qui chancellent!

Mais, parlons plutôt de ce que le zèle de la maison de Dieu doit inspirer à chacun de nous individuellement: le zèle de l'évangélisation personnelle; non pas, il est vrai, ce zèle importun, indiscret, qui harcelle et repousse, au lieu d'attirer, mais ce zèle sage, autant que patient et persévérant, qui, tout en s'attachant à une âme, sait attendre et saisir l'occasion de Dieu.

Eh bien, ce zèle pour l'évangélisation individuelle, cet amour des âmes, nous possède-t-il? Combien d'âmes chacun de nous a-t-il gagnées à Jésus-Christ? Maîtres chrétiens, l'âme de vos domestiques vous est-elle précieuse? Le zèle pour ces âmes vous consume-t-il? et le zèle pour l'âme de tant de personnes qui vous entourent?.... Notre constitution helvétique porte: Tout Suisse est soldat;.... celle de la maison de Dieu repose sur un principe analogue: tout chrétien est évangéliste, c'est-à-dire soldat de Jésus-Christ, et comme Nelson, à la bataille de Trafalgar, disait à ses matelots: « L'Angleterre attend que chacun de ses enfants fasse son devoir, » Christ attend aussi de chacun de nous qu'il remplisse le sien avec zèle.

Je ne veux pas examiner jusqu'à quel point nous avons manqué de ce zèle. Il y aurait à parler de tiédeur et de « dilettantisme » religieux; à demander si la rouille ne ronge pas plus de chrétiens que le zèle n'en consume? Mais pourquoi nous attarder dans un examen qui serait peut-être décourageant? Mieux vaut rechercher à quelle source tous, oui tous, nous pourrons puiser un nouveau zèle pour la maison de Dieu.

C'est le soleil d'été qui, en peu de temps, fait disparaître les neiges et les glaces accumulées par l'hiver. En vain on y travaillerait par des moyens artificiels: tout l'effort de l'industrie humaine échouerait dans une telle entreprise. Mais que les nuages qui cachaient le soleil se déchirent et se dissipent; que l'astre du jour se montre de nouveau, non plus à des rares moments et dans un parcours trop restreint, alors bientôt toute trace des frimas va s'évanouir. Ainsi en est-il dans le monde spirituel! Une communion trop courte, trop indirecte, trop intermittente avec celui qui, étant la lumière des esprits, en est aussi le feu, y amène le froid et les glaces de l'hiver. Loin de ce foyer incandescent, notre âme subit une déperdition ef-

frayamment rapide de chaleur acquise; la vie s'engourdit; la sève ne circule plus; il fait froid ou il fait tiède dans le cœur... Mais que le soleil réapparaisse, qu'il s'élève et qu'il demeure à son zénith, faisant tomber d'aplomb ses rayons bienfaisants sur notre être moral, et le printemps spirituel, puis l'été seront bientôt là. Sur nous descendra le baptême de l'esprit de feu, c'est-à-dire le baptême du vrai zèle.

Tournons-nous donc vers le soleil de justice, livrons-nous, ouvrons-nous à ce soleil, non pour un moment, mais pour toujours,... et ses rayons feront bouillonner les eaux tièdes de notre âme.

G. TOPHEL.

THÉOLOGIE

Révélation.

(Notre célèbre compatriote, M. Arnold Guyot, professeur à l'université de Princeton, et M. Barnard, avec la collaboration des savants les plus distingués des Etats-Unis, publient une *Universal Cyclopedia* en trois gros volumes, dont chaque page contient seize cents mots. Les plus longs articles ne doivent pas dépasser dix pages, et l'on rend service aux éditeurs en se restreignant à cinq. C'est dans ces conditions que l'auteur de ces pages a pris la plume, à la demande de M. Guyot. L'article *Révélation* en suppose sans doute d'autres sur la *Rédemption*, le *Miracle*, la *Prophétie*, *Israël*, *Moïse*, *Jésus-Christ*, l'*Eglise*, etc. Il n'en était pas moins assez difficile de traiter en quelques pages un aussi vaste sujet. Aussi a-t-on dû s'astreindre à une concision qui met à une rude épreuve l'attention des lecteurs, et passer, sans s'y arrêter, devant bien des idées d'une importance secondaire.)

La Révélation, au sens ordinaire du mot, c'est la religion d'Israël et de l'Eglise, telle qu'elle est exposée dans les livres hébreux de l'Ancien Testament et les livres grecs du Nouveau. Cette religion porte le nom de révélée, parce que son Dieu est intervenu immédiatement dans l'histoire de l'humanité par des apparitions et l'incarnation de son Fils, par des visions et par inspiration, par des miracles qu'il opère lui-même ou dont il transmet le don à ses serviteurs. Le but multiple de ces divers modes de révélation, c'est, 1° de rendre vivante et inébranlable dans les cœurs la foi au Dieu invisible; 2° d'enseigner la vérité à l'humanité déchue, qui est incapable de la découvrir par elle-même; 3° de faire marcher et progresser le genre humain vers le but qui lui est assigné; et 4° de le délivrer de son esclavage spirituel par la *destruction* du péché ou *des œuvres du diable*. (1 Jean III, 6.)

Il n'y a pas de révélation de Dieu possible pour le matérialiste qui nie Dieu, pour le panthéiste qui le confond avec le monde, pour le déiste qui le fait l'esclave de ses propres lois, le grand fainéant, le grand muet des cieux. Il est, au contraire, de toute évidence que le vrai Dieu, le Dieu vivant et personnel, le Dieu infini en puissance, en sagesse et en amour, le Dieu souverainement libre, *peut*, s'il le veut, se révéler à ses créatures. « Cette question (pour me servir des expressions de J.-J. Rousseau), sérieusement traitée, serait impie si elle n'était absurde : ce serait faire trop d'honneur à celui qui la résoudrait négativement, que de le punir; il suffirait de l'enfermer. »

Si le Dieu des théistes se révèle quand il lui plaît, celui des chrétiens le fait en vertu même de son essence. En effet, d'après les enseignements de Jésus-Christ et de ses apôtres, qui nous transportent violemment dans un monde de mystères dont la seule raison n'aurait jamais soupçonné même l'existence, Dieu, au sens propre du mot, *le Père* qui *habite une lumière inaccessible* (1 Tim. VI, 16) et que ne peuvent voir les archanges eux-mêmes, a *vers* lui (Jean I, 1) deux êtres ses égaux, le *Fils* et l'*Esprit* par lesquels il se révèle perpétuellement à l'univers. La révélation est ainsi le mode normal de son activité. Le Fils est sa révélation objective et sensible, son autre lui-même, son adéquate *empreinte* (Héb. I, 3), son image visible, sa

Parole : c'est par lui qu'il parle à la nature dans les temps de création, qu'il parle et se montre perpétuellement aux anges dans les cieux, que sur la terre il parle et se montre aux hommes à de rares intervalles jusques aux temps futurs où *Dieu et l'Agneau seront leur lumière* éternelle. (Apoc. XXI, 23.) Révélation subjective du Père, l'Esprit est le Dieu par lequel Dieu explique intérieurement à ses créatures les paroles de son Fils, et leur communique substantiellement sa *nature* (2 Pier. I, 4) spirituelle. L'Esprit unit ainsi au Père et fait rentrer dans son sein les êtres que le Père en avait fait sortir par le Fils : il est la synthèse finale du fini avec l'infini.

1. Cette double révélation objective et subjective de Dieu est nécessaire à la foi de l'homme normal, *antélapsaire*, laquelle serait vacillante et incomplète sans elle. Mais pour justifier cette assertion, il faut exposer en peu de mots certains traits fondamentaux de la nature humaine. La vie physique et morale de l'homme se résume en ces trois termes : le moi, ou les organes de son corps et les facultés de son âme; le non-moi, ou le monde au milieu duquel il vit, et l'appropriation du non-moi par le moi. Ainsi dans le domaine de la vie physique il y a en nous l'organe de la digestion; en dehors de nous les aliments qu'il suppose; puis la nutrition par laquelle il se les assimile. Dans le champ de la vie d'affection, il y a pareillement mon cœur qui a besoin d'aimer; des êtres dignes de mon amour, et l'amour par lequel mon cœur se donne à eux, les prend à soi et devient un avec eux. Dans celui de la vie pratique, il y a ma volonté qui cherche un objet sur lequel s'exercer; la nature ou la société humaine qui s'offre à mon besoin d'activité, et le travail par lequel je façonne et m'approprie le non-moi. De même la vie intellectuelle de l'homme n'est complète que lorsque à la *déduction* et à l'*induction* s'est ajoutée l'*assimilation*. Il ne me suffit point de *déduire* de mon propre fond, comme l'*araignée*, de légers et fragiles tissus de vérités abstraites, ni d'accumuler, comme la *fourmi*, par l'induction une immense quantité de faits; je veux, comme l'*abeille*, transformer mon butin en ma propre substance; je veux comprendre les faits extérieurs et concrets à l'aide de mes notions initiales; je veux éprouver les mystérieuses joies que fait naître en toute âme d'homme l'hymen du moi et du non-moi, c'est-à-dire la *découverte* de l'essence des choses, de leurs lois, de leurs causes efficientes ou finales, de leur système, de leur histoire. Or il en est exactement de même de notre vie religieuse : nous pouvons tirer, par la déduction, de notre besoin instinctif de Dieu, de notre sens de l'absolu, de notre aspiration à l'infini, de notre soif impérieuse d'unité, de nos idées de cause et d'ordre, deux ou trois preuves métaphysiques de l'existence de Dieu. Mais la déduction ne nous donne que l'*évidence*, et la seule évidence d'un fait nous laisse dans le doute sur sa réalité. C'est ainsi que la planète de Neptune, dont Leverrier avait démontré par ses calculs l'existence, n'a pris rang parmi les faits incontestables qu'au jour où le télescope l'a vue briller au lieu qu'on lui avait assigné. L'induction, c'est-à-dire les sens, l'observation directe ou le témoignage historique, donne seule la *certitude*. Il fallait donc que Dieu se révélât par son Fils aux hommes (ainsi qu'il le fait aux anges), qu'il se fît voir et entendre d'eux, pour qu'il ne restât dans leur cœur aucun doute sur son existence, sa nature et ses perfections. Cependant l'exemple des Israëlites au Sinaï nous atteste qu'on peut avoir entendu avec une indicible terreur l'Eternel promulguer ses saintes lois, et garder un cœur profane, rebelle, idolâtre. L'induction avec sa certitude ne suffit donc point : l'assimilation seule, qui est ici l'œuvre du Saint-Esprit, donne l'intelligence des révélations divines, l'inébranlable *conviction*, la foi vivante qui initie l'âme à la vie de la prière, de la sainteté, de l'espérance et de l'amour.

2. A la preuve de la nécessité de la révélation tirée de la nature intime de l'homme,

s'ajoute celle que fournit l'état intellectuel et moral de l'homme déchu. Le péché, en asservissant l'esprit à la chair, l'a tellement dégradé et aveuglé que, tel qu'une boussole affolée, il ne peut plus servir à l'homme de guide dans la poursuite de la vérité. Le genre humain tout entier, voyageur égaré qu'obsèdent les hallucinations d'un cerveau malade, a renié le vrai Dieu pour adorer des myriades d'êtres imaginaires qui, par leur inconduite et par leurs crimes, auraient dû passer la plupart sous la verge ou la hache du bourreau, et quand, fatiguée de tant de mythes impies et absurdes, de fêtes impudiques, de sacrifices humains qui étaient de vrais meurtres, la raison tenta de retrouver la vérité, les sages arrivèrent aux résultats les plus divers qui se contredisaient et se détruisaient les uns les autres. Le dernier mot de cet immense travail philosophique fut : en Inde, le bouddhisme ou la morale athée de la charité; en Grèce, la morale athée des égoïstes et orgueilleux stoïciens et le vil matérialisme d'Epicure; à Rome, le scepticisme de Cicéron; de nos jours, en Occident, le positivisme d'Aug. Comte qui déclare inaccessible à la raison tout ce qui dépasse l'observation sensible. C'est ainsi que, réduit à lui-même, l'homme déchu ignore, ou met en doute, ou nie Dieu et ses perfections, non moins que l'âme et ses destinées futures, et qu'avec la meilleure volonté, il lui est absolument impossible de retrouver le vrai Dieu ou du moins d'acquérir la certitude de l'avoir retrouvé. Or de notre foi en Dieu dépendent notre bonheur ou notre malheur présent et éternel. Créés de Dieu à sa ressemblance et appelés à devenir saints comme lui, nous attirons sur nous par nos œuvres bonnes ou mauvaises l'exacte rémunération de sa justice qui est non moins infinie que sa toute-puissance ou son amour. Si donc, dans la nuit obscure qu'ont faite en nous notre cœur corrompu et notre raison aveuglée, nous nous persuadons que, n'ayant point de Maître dans les cieux, nous pouvons nous donner à nous-mêmes les lois qu'il nous plaît, que nous sommes issus de la terre comme des champignons ou nés de quelque singe; que, n'étant que matière, notre liberté est une illusion et notre responsabilité morale un mauvais rêve, nous passerons notre vie entière à aggraver l'effrayante sentence de condamnation que doit infailliblement prononcer un jour sur nous la justice divine. Mais Dieu, qui est amour et miséricorde, a eu pitié du genre humain. Tout en affranchissant notre esprit de l'esclavage de la chair et en nous ramenant sur la voie de la sainteté, il a complété les révélations primordiales par Moïse et les prophètes hébreux, par Jésus-Christ et les apôtres, et dans le cours des âges, il les a toutes recueillies dans un Livre inspiré, où chaque nation, chaque individu trouve les vérités religieuses et morales qui sont nécessaires au salut. Là sont consignées les réponses à toutes les questions que les philosophes se sont en vain posées à eux-mêmes sur Dieu, sur l'homme, sur les origines des choses et sur les destinées futures du monde. Là est la source où nous puisons la vérité sans mélange d'erreur. Là est le rocher inébranlable sur lequel nous pouvons asseoir l'édifice de notre vie spirituelle et de notre vie pratique.

3. Nous venons de parler de révélations primordiales. En effet, comme la foi est la vie de l'homme et qu'elle est incomplète sans révélation, Dieu s'est montré et a parlé au premier homme avant sa chute et au moment même de sa formation, ainsi que Moïse le raconte au chap. II de la Genèse. Peut-être même est-ce dans ce même temps qu'Adam a reçu de Dieu la vision apocalyptique des six jours, qui nous a été conservée sous sa forme authentique à la première page de nos saints livres, et dont on retrouve des débris dans le nouveau monde comme dans l'ancien, chez toutes les races et chez les tribus sauvages comme chez les nations civilisées. Tout semble indiquer que cette révélation a été le fondement de la religion primitive, comme le déluge celui de la religion des

Noachides, les miracles de l'Exode et du Sinaï celui de la religion d'Israël, la mort expiatoire et la résurrection du Verbe incarné celui de la religion chrétienne.

Dans la vision des six jours Dieu s'est fait connaître à l'humanité comme le Dieu du progrès qui, dans l'histoire de la nature terrestre, intervient par des miracles physiques et se révèle d'époque en époque par des paroles créatrices. Il part du chaos et vise à l'homme, qui est le premier dans sa pensée et le dernier dans la réalité. Il fait luire la lumière dans les ténèbres primordiales, sépare des substances lumineuses et solaires les substances opaques et planétaires, détache de celles-ci les matériaux qui constituent notre globe, et précipite dans de profonds bassins les eaux de la mer universelle d'où surgit la terre-ferme. Dans ce règne des minéraux où se déploient les forces physiques et chimiques, sa parole jette d'en haut les germes de la vie organique, tant animale que végétale. La vie végétative domine d'abord en plein sur toutes les terres-fermes (pendant l'époque houillère.) Puis, après l'organisation définitive du système solaire, les animaux aquatiques et atmosphériques deviennent les maîtres-de notre planète (pendant l'époque secondaire), et ce n'est qu'après eux, qu'en vertu de la loi du progrès divin, se multiplient et règnent les animaux terrestres (pendant l'époque tertiaire.) Enfin, le Dieu qui avait semé dans le champ des forces physiques et chimiques la vie organique, implante dans une âme vivante (c'est le nom hébreu de l'animal) sa propre image, le sens de l'absolu, la raison, l'esprit (Gen. II, 7; I, 27), et forme de ces deux éléments l'humanité, qui était tout entière contenue dans le premier homme. Adam était sur la terre l'œil qui voit le Dieu des révélations, l'oreille qui l'entend, l'intelligence qui le comprend, le cœur qui l'aime, la volonté qui le sert, la bouche qui l'invoque et le glorifie.

Mais, s'il clôt l'histoire de la terre, il ouvre celle du monde de la liberté. Or, à l'aide de saint Paul, il nous est possible de démêler sous et à travers les tragiques péripéties de l'humanité déchue la marche paisible de l'humanité normale. De même que le minéral attend la plante, la plante l'animal, l'animal l'homme, ainsi l'homme aspire à Dieu, et il doit arriver à lui. Cependant sa nature, toute psychique, est si inerte qu'il ne marchera et n'arrivera que si Dieu l'entraîne. Aux *miracles de la création physique* succèdent *ceux de la création historique*, et l'Auteur du progrès ajoute au règne de l'homme celui du Dieu homme. *Le premier Adam* était la synthèse de l'animalité et de la raison; le second et *dernier Adam* est la synthèse de l'humanité et de la divinité. Le premier avait été créé à l'image de Dieu; le dernier est l'Image même de Dieu faite homme. Le premier n'était qu'une *âme vivante;* le dernier est l'*Esprit vivifiant*, qui est descendu en langues de feu sur ses premiers disciples et qui les a ainsi initiés aux mystères de la vie spirituelle. (1 Cor. XV, 45.) Jésus-Christ, la grande révélation de Dieu, peut donc être envisagé comme le dernier terme de cette progression qui, par Adam, l'animal, la plante, le minéral, remonte aux eaux ténébreuses de la terre informe et vide.

Cependant Jésus-Christ ouvre à son tour une nouvelle ère, celle de l'humanité spirituelle ou de l'église, et nous savons par la prophétie que de futures révélations de Dieu et de son Fils uniront pendant le millénium toutes les nations en un saint organisme où chacune d'elles, croyante, docile et heureuse, aura sa place et son rôle. Mais là ne s'arrêtera pas le progrès que Dieu imprime à l'humanité par ses interventions miraculeuses: l'éternité tient en réserve pour notre race des félicités infinies alors que « Dieu sera tout en tous. » (1 Cor. XV, 28.)

C'est ainsi que les révélations et les interventions de Dieu relient, par une série géométrique d'une admirable régularité, l'histoire de l'homme à celle de la terre, les derniers temps de notre race et de notre patrie à leurs

origines et l'éternité future aux éternités passées.

4. L'histoire normale et *antélapsaire* de l'humanité est sans cesse troublée et violemment altérée par l'indicible puissance du péché. Voyons maintenant quelles sont les révélations de Dieu qu'a sollicitées, qu'a nécessitées notre état de chute, et qui toutes tendent à la rédemption opérée par le dernier Adam devenu notre Sauveur mis en croix.

L'homme sortait à peine des mains de son Créateur que, par une révélation pleine de sagesse et d'amour, Jéhovah donnait pleine satisfaction aux légitimes besoins de notre nature physique, de notre chair, en invitant Adam à manger des fruits de tous les arbres du jardin, sauf d'un seul. Cette défense, qui de toutes les lois imaginables était la plus facile à observer, avait pour but de donner au premier homme la conscience de sa nature morale et de sa haute vocation. En surmontant par l'esprit les appétits de la chair, il aurait appris à se posséder lui-même, goûté la joie intime de la victoire de l'âme sur la tentation et conquis pour toujours sa liberté. Bientôt après il aurait mangé des fruits de l'arbre (sacramentel ou symbolique) de la vie spirituelle, et l'action du Saint-Esprit aurait affermi et rendu indestructible son immortalité native. Mais Satan intervint et séduisit les deux auteurs du genre humain. Dans le sentiment de leur souillure, ils s'enfuirent loin du Dieu trois fois saint, et par leur coulpe ils avaient attiré sur eux les châtiments de l'infinie Justice. Leur chute ayant brisé leurs relations avec la divine et unique source de la vie, la mort fut le salaire de leur péché; les maladies, provenant des passions désordonnées de la chair, préparèrent de loin la mort; la nature y ajouta ses fléaux. La terre devint ainsi un hôpital et un cimetière, et le genre humain tomba dans un abîme de souffrances inouïes, d'où il n'aurait jamais pu sortir par ses seules forces. Il fallait, pour le sauver, que Dieu intervînt.

Aussi se révéla-t-il à Adam et Eve le lendemain même de leur chute. Victimes de la perfidie de Satan, Dieu les jugea plus misérables que criminels, et il leur promit un Sauveur qui naîtrait de la femme seule ou d'une vierge (d'après les mythes nombreux des demi-dieux protévangéliques), et qui détruirait les œuvres du diable, mais qui, en *écrasant la tête du serpent*, serait *blessé* lui-même *au talon* d'une blessure mortelle. (Gen. III, 15.)

Ce Sauveur qui était, lui aussi, le premier dans les décrets divins, et ne devait apparaître dans la réalité qu'aux derniers temps, devient l'unique objet de toutes les révélations postérieures. La promesse de sa venue, faite à Adam et Eve, planait pour ainsi dire sur tous leurs descendants. Elle se posa après le déluge sur la tête de Sem, puisque *Japhet* devrait un jour apprendre de lui à connaître et servir *Jéhovah*. (Gen. IX, 27.) D'entre les Sémites Dieu fit choix d'Abraham, afin que du peuple d'Israël sortît celui par qui seraient *bénies toutes les nations*. (Gen. XII, 3, etc.) Israël, sur son lit de mort, vit le Prince de la *paix*, le chef *de l'assemblée des peuples* sortir de la tribu de Juda (Gen. XLIX, 10), et plus tard Nathan annonça au descendant de Juda, David, que ce serait de sa famille que naîtrait le Fils de Dieu dont le règne serait éternel. (2 Sam. VII.) Cependant Jéhovah, après avoir délivré de la servitude des Pharaons, par les plus éclatants miracles, son peuple élu, le peuple du Messie, lui donna au Sinaï une loi qui, par sa discipline salutaire, devait lui faire désirer avec une ardeur croissante la venue du grand Libérateur, en même temps que les sacrifices et la fête des propitiations préfiguraient l'expiation de Golgotha, le grand-prêtre la sacrificature éternelle du Christ et le tabernacle la constitution spirituelle de son église. A la loi s'ajouta plus tard la prophétie qui annonça la divinité du Messie (Michée, Esaïe); sa naissance d'une vierge (Esaïe) à Bethléem (Michée); la date de son apparition et la courte durée de son

ministère (Daniel); son entrée à Jérusalem sur l'humble poulain d'une ânesse (Zacharie), sa trahison par Juda Iscariote pour trente pièces d'argent; son crucifiement (David); sa mort expiatoire et sa résurrection (Esaïe); puis, son précurseur (Malachie); la nouvelle alliance scellée par l'effusion du Saint-Esprit (Joël, Jérémie, Ezéchiel); l'entrée des nations païennes dans l'église, et le règne final et universel de la vraie foi, de la justice et de la paix.

Ces magnifiques promesses de la miséricorde de Dieu avaient pour compagnes inséparables les effrayantes menaces de sa justice. Menaces de captivité, de dispersion, de cruelles souffrances, faites aux Israëlites rebelles; menaces plus terribles encore d'une ruine complète faites aux nations idolâtres, contemporaines du peuple Elu. Le premier destructeur de ces nations et d'Israël fut un roi chaldéen : il ouvrit l'ère des monarchies universelles qui aspirent à soumettre la terre entière sous une même loi et un même joug. Daniel, dans ses étonnantes visions, en compta quatre, celles des Chaldéens, des Perses, des Macédoniens et des Romains. Ce sont là *les temps des nations* (Luc XXI, 24) qui comprennent vraisemblablement une période de $2 \times 3\ {}^1/_2$ ans, ou de 7×360 ans, ou de 2×1250 ans. Elle finirait au retour des Juifs dans leur patrie, que suivra de près l'établissement de la monarchie chrétienne sur la terre entière.

Si nous examinons de plus près les révélations de Dieu aux Israélites, nous les voyons se conformer d'un âge à l'autre à l'état spirituel de la race d'Abraham. Pour le Père des croyants, pour le pieux Isaac, pour Jacob, dont la foi reste victorieuse du monde, Jéhovah est pour ainsi dire l'ami de la famille : il leur apparaît de nuit dans des songes, de jour sous la forme d'un voyageur. Mais, quand il s'agit d'implanter pour toujours la foi dans le cœur d'une nation grossière, charnelle, de col roide, à demi idolâtre, le même Jéhovah entasse miracles sur miracles et s'entoure au Sinaï de tout le formidable appareil de sa puissance. De même, les plus anciens prophètes, au temps des Juges où la foi d'Israël était encore bien peu intime, sont de simples *voyants*, qui se distinguent à peine des devins du paganisme. Du vivant de Samuel, le peuple ayant grandi en intelligence et en piété, les voyants deviennent des *nabi* : de leur cœur *coulent* à flots des paroles inspirées, de saints cantiques, les premiers psaumes. Puis, à l'âge où l'éveil de la raison aurait donné naissance en Israël à la philosophie, les *nabi* deviennent des prophètes aux vues immenses, à qui Dieu révèle les destinées des nations et celles de l'humanité tout entière. Plus tard la prophétie cesse ainsi que le miracle, comme pour mettre plus fortement en relief la divine figure du Messie dont chaque parole est en quelque sorte une prophétie, et dont les miracles de guérison se comptent par milliers.

Le progrès est évident de Moïse, par Samuel et David, à Esaïe, ou de la loi écrite sur des tables de pierre, et des miracles qui font par les sens violence à l'esprit, à l'inspiration des psalmistes qui jaillit du fond de l'âme pieuse, et à la prophétie qui n'agit sur les cœurs que par la conviction. Mais ce qui appelle tout spécialement notre attention, c'est l'intermittence des révélations de l'Eternel aux Israélites. Elles s'accumulent au commencement de chaque période, comme autant de leçons que le précepteur donne à son élève; puis elles cessent entièrement pour que l'élève, devenu majeur, apprenne sous sa propre responsabilité à les mettre en pratique. Ainsi, à l'âge patriarcal ou dans l'enfance d'Israël, Jéhovah se révèle une vingtaine de fois à Abraham, Isaac et Jacob; puis il se cache à leurs descendants, qui font l'essai de leurs forces morales. Joseph le glorifie par sa foi et sa chasteté, et son siècle est pour les Hébreux en Egypte un temps de prospérité. Mais leur piété faiblit, l'idolâtrie s'insinue chez eux et ils sont pendant un siècle les malheureux esclaves des Ramsessides.

Ils auraient infailliblement péri s'ils n'a-

vaient crié à leur Dieu. Jéhovah réapparaît, à leur entrée dans l'âge de la jeunesse, pour les constituer en une société religieuse et civile, et nous avons déjà rappelé par quelle profusion de miracles il les a forcés à croire en lui et à Moïse. Puis il se tait après la conquête de Canaan, et la génération de Josué sert fidèlement l'Eternel. Mais les Israélites se détournèrent bientôt de lui, et pendant son long silence, sous les Juges, ils ne revenaient à lui que pour retomber dans l'idolâtrie. Aussi le deuxième âge d'Israël finit comme le premier par une captivité, celle des Philistins, qui aurait probablement été sa ruine finale si l'Eternel n'était intervenu une troisième fois en suscitant Samuel.

Samuel est le Moïse d'un temps où les Israélites arrivaient à leur âge de maturité et à leur plein développement intellectuel. Aussi est-il bien moins un thaumaturge que le premier des grands prophètes et le fondateur des écoles de *nabi*. Sans miracles éclatants il ramène les Israélites à l'observation de la loi du Sinaï; il leur en explique le sens spirituel (1 Sam. XV, 22) et provoque ainsi dans la nation entière un réveil puissant et durable. Un des fruits de ce réveil est la poésie lyrique des psalmistes, où l'âme pieuse exprime ses expériences les plus intimes. Bientôt après, avec Salomon, apparaissent les sages qui résument dans de courtes sentences, dans des *proverbes* (les *gnomes* des Grecs) les observations qu'ils font sur les mœurs des hommes à la lumière de la révélation divine. Les beaux temps de David et de Salomon correspondent à celui de Joseph et à celui de Josué, et marquent le point culminant de l'histoire d'Israël.

A dater de la vieillesse de Salomon, le peuple décline; il se scinde en deux; la foi en l'Eternel lutte avec peine contre le culte hybride des dix tribus et contre l'idolâtrie des Phéniciens. Jéhovah intervient bien de loin en loin, par quelques prophètes, par un miracle, par un certain concours de circonstances providentielles. Mais il est évident que les deux royaumes marchent d'un pas plus ou moins rapide à leur ruine.

Sous Achab et Josaphat, les vrais croyants, le *résidu* pieux du peuple Elu, se dégage du vieux Israël qui dépérit et se meurt. Tel un enfant divin et immortel qui sortirait du sein d'une mère atteinte d'un mal incurable. Mais, toute création supposant une puissante intervention de Dieu, nous voyons Elie et Elisée, par qui Dieu crée l'église invisible de l'ancienne alliance, opérer de nouveau une foule de miracles, et des miracles dont plusieurs rivalisent d'éclat avec ceux du Sinaï. Ces prodiges cessent d'ailleurs après la mort d'Elisée, et l'église naissante se nourrit de la parole des *prophètes à visions* symboliques, qui nous ont laissé par écrit leurs oracles.

Le royaume de Juda est détruit par le Chaldéen Nébucadnésar, et l'âge mûr du peuple Elu finit, comme sa jeunesse et son enfance, par une captivité, celle de Babylone, qui pour toute autre nation eût été sa ruine définitive.

Le vrai Dieu n'a plus de temple où se célèbre son culte, de palais où règnent les princes de son choix, de peuple libre qui le serve. Les faux dieux l'emportent, et le sceptre de la terre passe des mains d'Israël et de David à celles des monarques païens, qui opprimeront Israël pendant toute la période des Gentils. Mais l'empire de ces idolâtres ne peut se fonder sans que l'Eternel ne leur prédise par Daniel la chute de la symbolique statue, et ne les convainque par d'éclatants miracles de sa souveraine puissance. Aussi s'en est-il fallu de peu que Nébucadnésar, lion ailé, ne se convertit à Jéhovah et ne prit le cœur et la figure de l'homme, de l'homme qui porte en lui l'image de Dieu. (Dan. IV.) Au reste, en vertu de la loi des révélations initiales, les miracles et les prophéties ont cessé avec le premier de ces empires.

Au terme du troisième âge d'Israël, comme à celui de son deuxième et de son premier âges, l'Eternel intervient pour le délivrer de sa captivité. Mais il n'a plus besoin de recourir pour cela à des actes de puissance : il lui

suffit d'agir en secret par son Esprit (Zach. IV, 6) sur le cœur du mazdéien Cyrus, qui de son plein gré renvoie les Juifs dans leur patrie.

Mûris par l'épreuve, les Juifs pouvaient en quelque sorte par eux-mêmes restaurer, avec Jérusalem et le temple, leur culte et leurs institutions sociales. Aussi Jéhovah, proportionnant son secours à leurs besoins, se borna à donner trois prophètes pour auxiliaires au scribe Esdras et au gouverneur Néhémie. Puis il abandonna pour la quatrième fois le peuple élu à lui-même, et de Malachie à Jean-Baptiste, comme de Jacob à Moïse, il n'y eut aucune intervention directe de Dieu dans l'histoire d'Israël.

Les Juifs se montrèrent, pendant les persécutions d'Antiochus, dignes de la confiance que leur témoignait leur Dieu, par leur héroïque courage à souffrir le martyre et à défendre, les armes à la main, leur foi avec leur liberté. Le temps des Machabées correspond à ceux de Salomon, de Josué et de Joseph.

Mais bientôt après le formalisme hypocrite des Pharisiens et l'incrédulité des Sadducéens se partagèrent tous les cœurs, et, de même que la foi avait disparu de la terre au temps du déluge, ainsi dans la Judée Dieu comptait bien peu de Zacharies et de Siméons, d'Annes et d'Elisabeths quand parut le précurseur du Messie.

Le Messie est à la fois : 1° la Parole incarnée ou l'absolue Révélation de Dieu auprès des hommes ; 2° le dernier Adam ou l'Esprit vivifiant auquel tendait l'humanité normale, et 3° le Sauveur de l'humanité déchue, la grande victime expiatoire qui sur la croix a purifié les hommes de leurs souillures par son sang ou sa vie, et expié leur coulpe par ses trois heures de ténèbres et d'indicibles souffrances, le vainqueur du serpent, du péché et de la mort, la Résurrection de tous les enfants d'Adam.

La suprême parole de Jésus-Christ à ses apôtres fut : « Allez et faites de toutes les nations mes disciples. » (Math. XXVIII, 19.) C'était le troisième ordre de Dieu à l'humanité. *a)* Adam avait reçu celui de s'assujettir la nature (Gen. I, 28) par l'agriculture, l'industrie, le commerce, et sa postérité s'acquitte de cette tâche quand elle invente les machines à vapeur ou le télégraphe électrique. *b)* A cet ordre s'ajouta celui qui fut donné à Noé, de punir le meurtrier (Id. IX, 6), c'est-à-dire d'établir des juges et de créer l'état, et les nations issues de Noé sont jusques à ce jour occupées à résoudre les problèmes de la science politique. *c)* Tandis que l'humanité psychique se voue aux divers travaux de la société civile sur les traces de Noé et d'Adam, l'humanité spirituelle travaille à faire entrer toutes les nations, par la prédication de l'Evangile, dans la sainte église de Jésus-Christ. Elle les unit spirituellement en un même corps par les liens d'une foi commune, tandis que les monarchies universelles font la même œuvre par les armes et la violence.

La création de l'église opérée par l'effusion du Saint-Esprit à la première Pentecôte réclamait comme celle du peuple d'Israël au Sinaï, comme celle de l'Israël invisible au temps d'Elie, le miracle et la prophétie. Ils n'ont pas fait défaut aux apôtres et aux premiers chrétiens.

Mais l'église à son tour ne devait pas tarder à être dépouillée des dons surnaturels de l'Esprit. L'inspiration prophétique, en effet, a cessé avec la deuxième génération. Les miracles ont duré plus longtemps, tout en devenant de moins en moins fréquents.

L'église s'étant mêlée et confondue avec le monde païen dès le temps de Constantin, son histoire est un long combat de puissances contradictoires et n'est point soumise au même rythme que celle d'Israël. Nous n'y retrouvons point à l'entrée de chaque âge ce redoublement de phénomènes surnaturels que nous avons noté aux temps des patriarches, de Moïse, de Samuel, d'Elie et d'Esdras.

Les prophéties de Jésus-Christ et de ses

apôtres contiennent une histoire anticipée de l'église. Mais le sens de l'Apocalypse est trop controversé pour que nous puissions imposer ici notre interprétation au lecteur. Nous nous bornerons à dire qu'on y découvre deux classes de martyrs (XX, 4), ceux de la Rome païenne (VI, 9 sq.) et ceux de la papauté (XII, 11), et que l'économie actuelle se terminera par une apostasie générale sous le plus sanguinaire des antechrists. Alors il n'y aura de nouveau plus de foi sur la terre (Luc XVIII, 8), et Jésus-Christ apparaîtra dans sa gloire pour détruire ses ennemis et sauver son église.

Son avénement en gloire ouvrira l'ère millénaire de son règne universel où Israël deviendra le cœur, le centre, le sanctuaire de l'église, où la guerre cessera d'ensanglanter la terre et où chaque famille habitera heureuse « sous sa vigne et son figuier. » (Mich. IV, 3 sq.)

Les mille ans accomplis, les puissances des ténèbres tenteront un dernier effort pour détruire la cité de Dieu. Mais l'Eternel la sauvera par une dernière intervention.

Puis la terre sera consumée par le feu; toutes les âmes comparaîtront devant le tribunal de Dieu et de Jésus-Christ, et l'œuvre de la rédemption s'accomplira par l'éternelle félicité des rachetés.

Si l'on embrasse dans leur ensemble les révélations du Dieu d'Adam, d'Abraham et de Jésus-Christ, on reconnaîtra qu'elles se complètent et se supposent les unes les autres, et qu'elles forment un vrai système de doctrines transcendantes sur la Divinité tripersonnelle, la création, l'homme et l'histoire de l'humanité; — qu'elles consistent moins encore en des enseignements qu'en des actes de puissance, et qu'elles opèrent plutôt qu'elles ne racontent l'éducation et la rédemption de notre race; — qu'elles forcent enfin notre conviction par leur unité, leur originalité, leur sainteté, et par la pleine satisfaction qu'elles donnent aux besoins les plus intimes de notre âme.

Il est d'ailleurs fort remarquable que le souvenir de ces révélations nous soit parvenu par une quarantaine d'écrivains qui se sont succédé pendant mille ans, de Moïse à Malachie, et dont les derniers ont été les disciples immédiats de Jésus-Christ. Tous sont animés d'un même esprit qui ne peut procéder de la nature finie et corrompue de l'homme : ils se proposent non leur propre gloire, ni celle de leur peuple, mais uniquement celle de Dieu, et dans leurs jugements, ils censurent avec une complète impartialité le peuple Elu et les nations idolâtres, les prêtres et les rois, les pauvres et les riches. Ajoutons qu'ils travaillent, chacun pour soi, à la construction d'un édifice dont ils ont si peu tracé eux-mêmes le plan qu'ils cherchent en vain à le comprendre. (1 Pierre I, 11.)

Les incrédules objectent que les nations historiques ont toutes eu, comme Israël, leurs révélations divines, leurs prophètes, leurs miracles, et que leurs saints livres valent ce que vaut la Bible.

Mais le *contraste* entre le peuple élu et les gentils est si complet qu'il est difficile de les *comparer* avec le sérieux que requiert toute discussion scientifique.

Ainsi les *miracles* de l'Ancien Testament sont tous annoncés à l'avance, afin que les témoins ne puissent pas les attribuer au hasard; ils font une partie intégrante du grand œuvre de la rédemption du monde par Jésus-Christ, et ils se succèdent selon un certain rythme qui atteste la sagesse de leur auteur invisible. Les *prodiges* du monde païen, a contraire, se suivent sans rime ni raison, a paraissent à l'improviste comme des étoil filantes, et nous amusent par leur puérilit ce sont des monstres comme on en expo dans nos foires à la curiosité du public, c comme on en garde en des bocaux dans n musées; ce sont des aérolithes avec une in cription latine, des comètes, des pluies d sang; puis, ce sont des statues qui, par l fraude des prêtres, pleurent, rient, refuse de quitter leur lieu; ce sont aussi des appar

tions de revenants, des voix qui s'élèvent des temples,... sans parler des récits incroyables des annales chinoises. Il faut avoir perdu le sens du vrai pour vouloir établir la moindre ressemblance entre ces prodiges et les miracles bibliques.

N'est-ce pas aussi comparer le génie et l'imbécillité que de mettre sur un des plateaux de la balance la prophétie biblique qui du protévangile se développe et s'épanouit, comme un chêne, jusques à l'*Apocalypse* de Saint Jean, et sur l'autre les oracles de ces temples égyptiens dont on a retrouvé les ingénieux artifices d'acoustique, ou les réponses habilement équivoques de la Pythie de Delphes, les prophéties du Nostradamus d'Athènes, Bacys, ou l'art de ces aruspices et de ces augures qui, au dire de Cicéron, ne pouvaient se regarder sans rire? Les seize livres des prophètes hébreux ne contiendraient pas une seule prédiction, qu'encore n'auraient-ils pas de rivaux dans toutes les littératures profanes pour leur esprit de divine sainteté, pour leur intelligence des voies de la Providence, pour la peinture de l'état moral de leur peuple et des nations contemporaines, pour leur poésie vraiment sublime. Le seul écrit qui puisse leur être comparé, c'est l'*invariable Milieu* de l'école de Confucius. Mais elle ne prétendait nullement au don de prophétie, et les Chinois sont même la seule des nations historiques de l'Orient qui avoue n'avoir reçu aucune révélation de ses dieux. Ce livre, le plus étonnant de tous les livres païens, est un tableau idéal et fantastique du rétablissement final de l'ordre et de la paix sur la terre par le Saint des derniers temps, fils du ciel et né d'une vierge, comme tous les saints protévangéliques des temps mythiques et primitifs de la Chine.

Peut-on sans sourire opposer à l'incarnation du Verbe en Jésus-Christ, celles de Vichnou en poisson, en tortue, en lion, en nain, en cheval, en un joyeux libertin du nom de Crichna? Si Hercule a ressuscité Alceste, et s'il est monté de son bûcher vers le ciel, vivait-il au temps de Tibère, et où sont les témoins oculaires qui ont écrit sa biographie? Nous citerait-on le contemporain de Jésus-Christ, Apollonius de Tyane? Mais le rhéteur qui cent cinquante ans après sa mort a raconté ses miracles, mérite-t-il quelque créance quand il invente les fables les plus incroyables sur les pays qu'a visités son héros?

Enfin, quelle ressemblance existe-t-il entre la Bible et les livres saints des païens? Ceux du Chaldéen Oannès, du Thoth égyptien, du Taauth phénicien, de Tagès, l'Etrusque, du Prydain druidique ont péri; nous n'en possédons pas une ligne; le temps a prononcé sur eux sa légitime sentence d'un éternel oubli. Les *Kings* chinois ne sont ni révélés ni inspirés; nous devons les écarter. Restent les livres sacrés de l'Inde, le Zend-avesta et le Coran. Mais dans leurs cantiques du *Rig Veda*, les Aryas de l'Indus demandent-ils autre chose à leurs dieux que des biens terrestres (Math. VI, 32), et les *Lois de Manou* ne visent-elles pas uniquement à affermir la domination des Brahmines? Le Zend-avesta est de beaucoup supérieur à ces lois : Zoroastre y forme ses sectateurs à la pureté de la pensée, de la parole et de l'action. Mais que de rites absurdes! quelle peur perpétuelle des Dews! chez le fidèle, quelle haute idée de sa propre justice! quelle absence complète de tout sentiment de culpabilité et de repentance, de tout besoin d'expiation, de pardon, de régénération! quelle contradiction entre notre raison qui réclame impérieusement l'unité, et le dualisme d'Ormuzd et d'Ahriman! Aussi cette religion est-elle à l'agonie, tandis que le christianisme, par ses missions, marche à la conquête du monde entier.

Quant au Coran, Mahomet y prêche aux Orientaux un déisme fataliste, enthousiaste, poétique, belliqueux, comme Rousseau dans la *Profession de foi du vicaire savoyard* prêche aux Occidentaux un déisme logique, froid, prosaïque, très pacifique et quelque peu hypocrite. Le fondateur de l'Islam avouait

franchement ne point avoir le don des miracles, et s'il prétendait que les *suras* ou chapitres de son livre lui étaient apportés des cieux par l'ange Gabriel, ils n'attestent que trop leur origine humaine par leur excessive pauvreté d'idées et l'absence de toute vue nouvelle sur Dieu, sur l'homme et sur l'histoire. Les vérités qu'il proclame, Mahomet les doit aux juifs et aux chrétiens; s'il supprime les mystères de la Trinité, de l'expiation, de la nouvelle naissance, c'est, de son propre aveu, pour rendre à l'intelligence du vulgaire l'accès de l'Islam aussi facile que possible, et il fait d'un paradis tout sensuel les peintures les plus voluptueuses pour inspirer à ses partisans le mépris de la mort. Les emprunts exceptés, tout n'est que contraste entre le Coran, œuvre d'un seul homme, qui nous désespère par sa monotonie, et la Bible, œuvre d'une foule d'écrivains inspirés, que les plus grands génies ne se lassent pas de scruter; entre le Coran qui, né sous le ciel ardent du midi, ne fait des prosélytes que sous l'Equateur, et la Bible, seul livre vraiment humanitaire, qui se traduit dans toutes les langues, et se propage sous toutes les zones et chez toutes les races, comme aussi elle fait la joie de l'enfant et du vieillard, de la jeune fille et du guerrier, de l'artisan et d'un Pascal, d'un Leibnitz et d'un Hottentot; entre le Coran qui, ne contenant pas une page d'histoire, échappe au contrôle de la science, et la Bible qui voit sa révélation cosmogonique confirmée par la géologie, ses annales par les inscriptions du Nil et du Tigre, ses antiques prophéties par les grands événements de notre siècle; entre le Coran, enfin, qui retient l'esprit de l'homme dans les étroites limites du fini et les funestes préjugés d'une conscience à demi paralysée, et la Bible qui, en nous imposant le devoir d'être saints comme Dieu est saint, de lui devenir semblables, nous transporte dans l'idéal et l'absolu.

Au reste, la seule preuve irréfragable de la divinité des révélations bibliques, c'est l'expérience intime que l'Esprit Saint nous donne de leur parfaite harmonie avec tous les besoins de notre nature primordiale et de notre état de chute. Nous leur devons la connaissance du vrai Dieu, la certitude de notre dignité morale, le vif sentiment de notre coulpe et de notre souillure, un pardon qui remplit notre cœur d'une paix indestructible, une vie divine qui nous rend vainqueurs du monde et du péché, une joyeuse patience dans les afflictions, une inébranlable espérance d'une existence meilleure, et cet amour de Dieu et des hommes qui seul donne à notre vie sa pleine valeur.

Mais pour faire l'expérience de la vérité de l'Evangile, il faut suivre la méthode que Jésus-Christ lui-même a définie en ces termes : « Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il reconnaîtra si ma doctrine vient de Dieu ou si je parle de mon chef. » (Jean VII, 17.)

Nous tenons de notre excellent maître et ami Tholuck le récit suivant :

Un philosophe allemand (qui vit encore et dont nous ne sommes pas autorisé à dire le nom), ouvrit un jour à l'aventure un Nouveau Testament; ses regards tombèrent sur le passage que nous venons de citer. Il en fut vivement frappé. « J'ai raisonné depuis des années, se disait-il, sur les doctrines et la vie de Jésus, et je me suis toujours plus convaincu qu'il est un simple homme faillible comme nous. Mais le voici qui me déclare que l'unique critère de la divinité de sa doctrine est la pratique de la volonté de Dieu. La loyauté m'oblige à me soumettre à la condition qu'il est en droit de m'imposer. » De nature notre philosophe était violent, emporté, colère, et rendait fort malheureux sa femme et ses enfants. *La volonté de Dieu* était évidemment qu'il apprît à se posséder. Il pria Dieu au nom de Jésus-Christ de lui donner la force de se corriger. Au bout de deux ou trois semaines, sa femme, entrant dans sa chambre d'études, lui dit : « Mon cher ami, que se passe-t-il en

toi? Depuis quelque temps je ne te reconnais plus, et nos enfants eux-mêmes s'étonnent de ta douceur. Notre intérieur, qui était parfois bien triste, est tout changé. La joie y renaît et le bonheur. » Le professeur, qui se doutait à peine de l'heureuse efficace de ses prières, raconta à sa femme l'expérience qu'il avait tentée, et ils devinrent tous deux d'humbles et fidèles disciples du Christ.

FRÉD. DE ROUGEMONT.

REVUE RÉTROSPECTIVE

Les missions évangéliques en 1875.

Malgré des échecs partiels et des revers momentanés, l'œuvre de la propagation du christianisme dans les contrées païennes gagne rapidement du terrain. Chaque année, de nouvelles stations s'ajoutent aux anciennes, des champs inexplorés s'ouvrent à l'évangile, pendant que dans les régions déjà cultivées les églises complètent leur organisation et s'émancipent de la tutelle européenne. Jamais peut-être, depuis dix-huit siècles, l'évangile n'avait fait des progrès aussi rapides que pendant les douze derniers mois. Tandis qu'un souffle de réveil passait sur la chrétienté, donnant une impulsion nouvelle à l'activité des églises, l'Esprit agissait avec une égale puissance dans le champ des missions, faisant ici lever la semence, là blanchir la moisson.

En parcourant la correspondance des missionnaires, les lettres écrites par des négociants ou des colons témoins impartiaux de leur activité, les articles publiés par des journaux d'outre-mer naguère hostiles au christianisme, à la vue de ces pionniers courageux, infatigables, dont rien n'arrête l'élan, qui dans toutes les parties du monde font reculer la barbarie, gagnant des âmes à Christ, le cœur se dilate; on éprouve quelque chose de cette joie que le même spectacle éveille au ciel parmi les anges de Dieu.

Qui eût dit aux Carey, aux Brown, aux Zinzendorf, ces premiers avocats de la cause missionnaire, qu'un siècle après leurs premières tentatives on compterait en dehors de la chrétienté proprement dite quatre mille centres missionnaires, deux mille cinq cents églises organisées, avec un million et demi de membres? Est-ce peu de chose que cela? Sans doute sur les cinq ou six cents millions d'êtres humains qu'il s'agissait d'amener à Jésus-Christ, la proportion n'est guère que de un trois centième; mais si l'on réfléchit que les païens convertis sont disséminés par petits groupes dans la masse comme autant de grains de sel, si l'on tient compte de la puissance expansive de la vie divine, on conviendra que les disciples du Christ ont le droit d'être contents. Encore un demi-siècle d'une activité comme celle que l'église déploie depuis quelques années, et non-seulement l'évangile aura fait le tour du monde, mais il aura pénétré de son influence l'humanité tout entière.

La *Société des missions de l'église anglicane* est aujourd'hui à la tête d'une œuvre qui s'étend dans le monde entier. Le nombre de ses stations s'élève à 157, celui de ses missionnaires à 211, avec un total de 154 pasteurs indigènes et de 24000 communiants. A Ceylan, l'église s'est augmentée de 112 adultes, en Chine de 134, dans les îles du Pacifique de 119.

La *Société des missions de Londres* a fondé vingt-cinq stations nouvelles sans augmenter son effectif, plusieurs de ses stations ayant passé au rang d'églises indépendantes. Les recettes ont été de deux millions et demi de francs. A Madagascar, en Chine, aux Indes, partout l'œuvre est en progrès.

La *Société des missions wesleyennes* a fait une recette de quatre millions et demi de francs. Elle a près de mille stations, 1200 ouvriers européens, 174 000 membres d'église, environ 5000 évangélistes indigènes. Son action s'étend sur diverses parties de l'Europe, dans l'Inde, en Afrique, en Chine, en Polynésie.

La *Société des missions baptistes* d'Angleterre a recueilli dans le dernier exercice un million de francs et envoyé neuf missionnaires nouveaux. Un réveil est venu réjouir ses ouvriers dans l'Inde et à Ceylan. A Madagascar, ses succès dépassent toute attente.

La *Société des missions norvégiennes*, dont nous avons raconté précédemment l'intéressante histoire, n'a rien perdu de sa ferveur première. Ses agents parcourent la Scandinavie pour entretenir le zèle et recueillir des souscriptions. Son journal a six mille abonnés; elle imprime et répand un grand nombre des traités de mission. Elle possède un navire qui la met en relation directe avec ses stations africaines. La moyenne de ses recettes est de 200 000 francs, son fonds de réserve s'élève à 80 000 francs. Ses envoyés travaillent dans le pays des Zoulous et à Madagascar.

La *Société des missions de Berlin*, fondée par Néander en 1824, n'a jamais pris beaucoup d'extension; il y a si peu de vie religieuse en Prusse! Cependant son dernier résumé de comptes indiquait une recette de 600 000 thalers. Elle concentre ses opérations dans le sud de l'Afrique, où elle est aujourd'hui représentée par deux synodes et trois conférences de district. Plusieurs des stations tirent leur entretien des comptoirs établis par la société et des contributions offertes par les chrétiens indigènes. Les plus anciennes sont dans la république de l'Orange; on y trouve un millier de païens convertis. Au Cap, où la société évangélise les Hottentots, l'église indigène est d'environ seize cents membres. La mission dans le Transvaal, la plus récente de toutes, compte quatorze stations et des milliers de néophytes. Malheureusement les Boers font depuis quelques années une guerre sourde aux indigènes. Plusieurs tribus ont déjà émigré vers le nord, ne laissant derrière elle que des cabanes vides.

La *Société des missions de Bâle* en célébrant son soixantième anniversaire a pu constater des progrès réels sur tous les points de son œuvre : dans le Canara, où la seule station de Mangalore compte une église de 1160 membres et plusieurs écoles florissantes, — chez les Toulous, où les membres de l'église sont au nombre de 1400 environ, — sur la côte de Malabar où l'augmentation a été de 45 membres, — en Chine, où l'église indigène compte 1200 membres, etc. Au total, environ 150 missionnaires, 250 aides-missionnaires et 10 000 membres d'église.

La société de Bâle traîne après elle un lourd déficit, ce qui ne l'empêche pas d'aller de l'avant. Elle appelle cela marcher par la foi. Mais si la marche par la foi consiste à suivre le Maître, non à le devancer, nous estimons qu'à cet égard la société de Bâle donne l'exemple du désordre. Elle se croit appelée à étendre de plus en plus son activité; est-elle bien sûre que ce soit le Maître qui l'y pousse? L'état de ses finances en ferait douter, et peut-être ferait-elle sagement de restreindre ses opérations de manière à rentrer dans ce qu'on peut appeler la condition normale de toute société, religieuse ou autre.

La *Société des missions de Paris* a reçu de grands encouragements. Ses finances se sont améliorées; son institut, animé par la présence d'un nombre croissant d'élèves, a reçu une nouvelle impulsion de la rentrée en fonctions du directeur, qu'une grave maladie avait conduit aux portes du tombeau. Un réveil s'est manifesté au Lessouto, et l'église indigène, plus compacte, plus forte, plus active d'année en année, montre du zèle pour l'évangélisation des païens. A Taïti, l'œuvre se poursuit activement; et quoique au Sénégal la situation soit moins satisfaisante, ce qu'il faut attribuer à l'insalubrité du climat et à l'état de la population, la société de Paris est en somme plus prospère qu'elle ne l'a jamais été.

En Amérique.

Peu de missionnaires ont une tâche aussi pénible que ceux qui travaillent parmi les In-

diens des régions boréales. Presque entièrement sevrés de relations avec le monde civilisé, exposés aux intempéries d'un climat sévère, privés du confort dont le missionnaire peut s'entourer dans des régions plus favorisées, ils rencontrent encore des difficultés spéciales dans le caractère nomade et l'extrême dissémination des tribus indiennes.

Les missionnaires anglais établis sur les bords de la baie d'Hudson, à Moose-Factory, sont appelés à rayonner dans cinq ou six annexes situées à cinquante, cent et même deux cents lieues de distance. Leurs paroissiens, les Crics et les Saulteux, se montrent disposés à recevoir l'évangile. Mais comme ils vivent de chasse ou de pêche, pour les aller trouver il faut faire usage tantôt du canot d'écorce, tantôt du traîneau attelé de chiens. Il est difficile de les atteindre, plus difficile encore d'organiser des églises ou d'établir des écoles. Cependant on évalue déjà à environ 1600 le nombre des Indiens qui font profession de christianisme dans ce diocèse reculé. Plusieurs montrent du zèle pour la propagation de leur foi et font gratuitement office d'évangélistes.

A l'ouest, dans la terre de Rupert, quelques missionnaires anglicans évangélisent depuis nombre d'années sans grand résultat les Peaux-Rouges fixés sur les bords du lac Vert et du lac du Poisson blanc. Leur œuvre est entravée par la présence de missionnaires catholiques.

Au nord, sur les bords du fleuve Mackensie, on trouve un village fondé, il y a une dizaine d'années, par un évangéliste anglais qui parvint à rassembler et à fixer dans une localité heureusement choisie quelques centaines d'Indiens convertis. Cette petite colonie a fait sous l'habile direction de son chef des progrès remarquables en civilisation. Elle sert de centre de ralliement aux chasseurs qui parcourent ces terres désolées; plusieurs de ses membres s'en vont desservir des annexes à cinquante lieues à la ronde.

La mission morave du Groënland envoie cette année des nouvelles plus encourageantes. Cependant il paraît que les Esquimaux ont bien de la peine à se développer. C'est une race qui manque de ressort moral, et qui semble destinée à s'éteindre graduellement.

Au nord des Etats-Unis, parmi les Indiens de la Rivière rouge, plus au sud au sein de la nombreuse famille des Nez-Percés, l'évangile a fait plus de progrès. Mais la population décroît sensiblement sous l'influence de l'eau de feu, le plus grand ennemi des Indiens.

En Australie.

La mission morave auprès des aborigènes dégradés de ce continent a eu des commencements difficiles. Il fallait défricher, puis ensemencer le terrain, un terrain dur, ingrat. Les courageux pionniers purent croire un instant que la semence arrosée de leurs larmes ne lèverait pas. Aujourd'hui, la moisson est prête. Des Papous en grand nombre ont embrassé à la fois le christianisme et la civilisation. Les églises indigènes sont fidèles, les écoles nombreuses et prospères. Chose remarquable, l'évangile a exercé une heureuse influence sur la constitution physique aussi bien que sur le caractère moral des Papous. Cette race abâtardie, qui dépérissait avant l'arrivée des missionnaires, se reprend à vivre, les forces lui reviennent, son horizon s'est élargi.

Les églises de la colonie, frappées de ces résultats inattendus, commencent à s'intéresser à l'évangélisation des aborigènes, en particulier par le moyen des écoles, pour lesquelles elles font aux moraves des subventions annuelles.

Elles commencent également à s'occuper des colons établis à l'intérieur, loin des centres religieux. Des milliers d'émigrants s'enfoncent chaque année dans les déserts; ils y établissent des fermes, ils y bâtissent des villages. Un grand nombre, absorbés par les soins matériels de l'existence, menaçaient de

retourner au paganisme. On leur envoie aujourd'hui des pasteurs et des évangélistes pour leur rappeler que l'homme ne vit pas de pain seulement.

L'église wesleyenne de Victoria, qui s'occupe depuis quelques années des Chinois établis dans la colonie, a également pris pour tâche d'évangéliser la population mélangée de Malais, d'Hindous et de Chinois qui s'agglomère peu à peu dans le nord. L'argent ne lui manque pas, ni le zèle ; mais elle a de la peine à trouver des ouvriers. Il s'agit là en effet d'une véritable mission en terre païenne, et la première difficulté à vaincre est celle de la langue, sorte de patois barbare que parlent entre eux ces indigènes de nationalités très diverses.

A la Nouvelle-Zélande, les dernières traces de la guerre ont disparu. Les villages ont été partout rebâtis, de jolies églises gothiques en bois de sapin s'élèvent çà et là dans les vallées, les écoles sont nombreuses et bien tenues, la civilisation fait des progrès rapides sous la direction d'un gouvernement libéral où les chefs maoris siégent à côté des délégués de la reine Victoria. Les missionnaires rendent un bon témoignage aux chrétiens indigènes.

A la Nouvelle-Calédonie, les persécutions suscitées par les prêtres catholiques contre la mission protestante ont été réprimées par le gouverneur français, les indigènes expulsés ont repris possession de leurs demeures et remplacé les arbres de leurs vergers. Ici comme ailleurs la persécution n'aura servi qu'à purifier les églises et à raviver leur zèle.

Au Japon.

Résumons les changements prodigieux survenus depuis six ans. La domination de la noblesse a pris fin. Le mikado s'appuie pour gouverner sur les classes bourgeoises et sur le peuple, affranchi de la servitude féodale. Il a institué un ministère responsable et un parlement. La liberté politique s'affirme chaque jour dans cinquante journaux, qui vont porter les lumières de l'Occident jusque dans les hameaux perdus de l'intérieur. Ce ne sont plus les nobles qui prélèvent les impôts, mais le gouvernement impérial. Les espions ont fait place à des agents de police. Le bouddhisme et le confucianisme ont été remis à leur place par l'Etat, qui s'est affranchi de la tutelle sacerdotale et a même sécularisé en partie les biens de main-morte. La liberté religieuse existe de fait, quoiqu'elle ne soit pas encore inscrite dans la constitution. Le télégraphe et la locomotive ont pris droit de cité dans l'empire. Une université a été fondée et placée sous la direction de professeurs d'Europe et d'Amérique, dont deux sont des ecclésiastiques protestants. Le gouvernement a aussi créé un hôpital national, à la tête duquel est un médecin missionnaire, le docteur Hepburn. Un autre médecin missionnaire, le docteur Berry, est directeur général de plusieurs hôpitaux de province.

Douze sociétés, représentées par une centaine de missionnaires, se partagent ce vaste champ de travail. Plusieurs églises sont déjà organisées, dont les membres sont en général zélés pour la propagation de leur foi. Partout, dans les grandes villes, des écoles primaires dirigées par des chrétiens, et des écoles du dimanche.

Un jeune Japonais chrétien, de retour des Etats-Unis où il a fait des études complètes, s'est mis à évangéliser la province avec un grand succès. On lui accordait dernièrement l'autorisation de prêcher l'évangile dans un temple bouddhiste et les prêtres assistaient au service. Les magistrats d'une ville voisine vinrent un jour en corps l'entendre prêcher. Les Japonais sont fiers de ce compatriote capable de parler comme le ferait un padré européen, et il reçoit partout un bon accueil.

D'autre part, au Japon aussi bien qu'en France, le mauvais vouloir des autorités locales vient fréquemment entraver l'activité chrétienne. Plus d'une ville persiste à refuser aux missionnaires accès dans ses murs. Quelques chrétiens indigènes ont été persécutés

récemment à l'occasion d'un service funèbre au cimetière. Le christianisme inspire encore une grande répugnance dans certains districts où le souvenir des missions jésuites n'est pas éteint. Mais ce sont là des cas isolés et le gouvernement entre toujours plus avant dans les voies de la tolérance religieuse et du libéralisme.

En Chine.

Ici, malgré l'hostilité persistante du gouvernement impérial, les progrès de l'évangile sont plus rapides encore qu'au Japon. Il n'y a presque pas un missionnaire qui ne se loue de l'accueil des populations. La facilité avec laquelle les indigènes renoncent à leurs fétiches pour embrasser le christianisme n'est pourtant pas une marque de frivolité, car il n'y a pas au monde de pays où les nouveaux convertis payent davantage de leur personne, qu'il s'agisse de rendre témoignage à la vérité ou de souffrir pour leur foi. Ce sont aussi les églises chinoises qui fournissent la plus forte proportion de membres instruits, capables de remplir un ministère et disposés à s'y employer.

Quoique les conversions soient nombreuses, l'empire chinois est si vaste, la population si considérable, qu'il y parait à peine. Qu'est-ce que quarante ou cinquante mille chrétiens sur trois cents millions d'âmes?

Toutes les sociétés missionnaires ont enregistré des succès pendant l'année. Il y a maintenant dans les grandes villes du littoral des églises parfaitement constituées, avec ministère indigène, conseils presbytéraux et synodes. Ce ne sont plus pour la plupart des postes d'évangélisation, ce sont bien des églises, ayant leur vie propre.

Les missions médicales ont admirablement réussi. C'est par dizaines de milliers que chaque hôpital ou dispensaire compte les malades qui viennent chaque année demander des secours et entendre la prédication évangélique qui précède toujours la visite. Un des médecins attachés à la mission écossaise a séjourné successivement dans plusieurs villes, sa femme lui servant d'aide pour la distribution des remèdes et pour les pansements. Mme Williamson tenait deux ou trois réunions par jour pour les femmes, avides d'entendre une *grande sœur* parler dans leur langue des choses du ciel. Ses lettres contiennent bien des épisodes touchants, qui montrent que les campagnes de la Chine sont blanches pour la moisson.

Dans une ou deux villes de l'intérieur, les mandarins ont réussi à soulever le peuple contre les évangélistes indigènes, pour lesquels ils ont plus de répulsion encore que pour les missionnaires européens. Ces persécutions, qui n'ont heureusement coûté la vie à personne, n'ont pas été de longue durée, grâce à la décision prise par les missionnaires de réclamer hardiment la protection de l'Etat, que les traités obligent à reconnaître la liberté religieuse.

Trois Américains ont fait une tournée d'exploration de plusieurs centaines de lieues dans les provinces de l'ouest. Ils visitèrent entre autres la ville de Hsi-Anfu, ancienne capitale de la Chine, où les nestoriens de la Perse avaient établi, il y a douze siècles, le centre de leurs opérations missionnaires. On leur permit de voir la pierre dressée par un empereur en souvenir des succès de la mission et de prendre un fac-simile des inscriptions syriaques que la recouvrent. Leur arrivée avait mis la ville sens dessus dessous. Pendant cinq jours ils furent assiégés par des foules avides d'acheter la Bible. Les provinces qu'ils traversèrent sont encore inoccupées.

D'après une statistique publié à Shanghaï il y a un an, il y avait alors en Chine 226 missionnaires, dont 109 anglais, 99 américains, et 18 allemands, répartis dans quarante stations principales. C'est peu de chose pour un si vaste empire.

Rien de nouveau dans la Mongolie russe, où le missionnaire anglican Gilmour continue à faire des incursions annuelles, guérissant les malades et prêchant l'évangile sans succès

apparent. Puisque le gouvernement très chrétien du tzar a jugé convenable d'expulser de cette province les missionnaires anglais qui s'y étaient établis, il devrait au moins y envoyer des popes. Jusqu'à présent il ne parait pas y avoir songé, et le bouddhisme règne encore sans conteste sur la population.

Aux Indes.

La Société biblique de Londres, à l'œuvre depuis soixante-cinq ans dans ce vaste empire, y a déjà répandu cinq millions d'exemplaires des livres saints. Elle y a fondé cinq sociétés auxiliaires destinées moins à recueillir des fonds qu'à favoriser la diffusion des Ecritures. Chacune d'elles emploie un régiment de colporteurs, qui parcourent sans cesse les campagnes. La Bible a été traduite dans plus de quarante dialectes ; on va en publier une première édition dans la langue barbare des Coles, obligés jusqu'à présent de se contenter de la version hindostani. A peine si dans l'Inde entière on trouverait un espace de vingt lieues carrées où n'eût pas pénétré au moins un exemplaire de la Parole divine.

Le nombre des églises augmente continuellement, ainsi que celui des pasteurs indigènes. On va fonder à Agra un institut pour former des médecins indigènes capables de guérir à la fois les maux du corps et ceux de l'âme. Il y aura un département spécial pour les femmes, les médecins du sexe masculin n'étant que bien rarement admis à pénétrer dans les zénanas. Les écoles pour jeunes filles, si longtemps vouées au ridicule, commencent à trouver faveur auprès de la population. On ne se contente même plus d'écoles primaires, il faut des établissements d'instruction supérieure. Il en existe plusieurs, entre autres à Calcutta et à Madras.

En fait de statistique missionnaire nous n'avons pu nous procurer que celle de la société de l'Eglise anglicane pour la province de Madras. Depuis quelques années l'église indigène qu'elle y a fondée, et qui compte 60 000 membres, s'augmente assez régulièrement tous les douze mois d'un millier de communiants. Les pasteurs indigènes sont une cinquantaine ; les contributions pour les frais de culte s'élèvent à 50 000 francs. Sous ce dernier rapport, l'église n'est guère avancée, puisque c'est tout au plus si chacun de ses membres donne en moyenne 1 franc par an pour l'entretien du culte.

Quelques districts, celui de Tinnivelly entre autres, sont à peu près entièrement christianisés.

A Ceylan, l'église chrétienne a jeté des racines profondes. Les conversions sont fréquentes, les pasteurs indigènes déploient beaucoup de zèle. Les contributions des natifs suffisent dans plusieurs localités aux dépenses de la mission. Ceylan se distingue par le grand nombre et la bonne tenue des écoles. On y trouve plusieurs pensionnats pour jeunes gens et d'autres pour jeunes filles sur le modèle de celui d'Holyoke aux Etats-Unis. L'un d'eux prospère sous une direction entièrement indigène.

L'Inde a perdu, il y a quelques semaines, un des hommes qui ont le plus contribué à y répandre la connaissance de l'évangile et la science européenne, le docteur Wilson, qui pendant un demi-siècle a représenté à Bombay l'Eglise presbytérienne d'Ecosse. Savant de premier ordre, littérateur et orateur éminent, profond théologien, linguiste sans pareil dans l'Inde, le docteur Wilson avait été appelé par l'Etat au poste élevé de chancelier de l'université. Le gouvernement aimait à le consulter dans les moments de crise politique, et son influence se faisait sentir jusque dans les régions les plus reculées de l'empire.

Le prince de Galles, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, est allé prendre connaissance de cet immense empire des Indes, sur lequel il doit régner un jour. On lui a fait parcourir les provinces avec une suite nombreuse et en grand apparat ; des fêtes magnifiques ont eu lieu en son honneur, les rajahs ses vassaux sont venus lui rendre hommage. Cette visite avait pour but de res-

serrer les liens qui unissent les deux moitiés de l'empire anglo-indien en témoignant de la sollicitude de la reine pour ses sujets orientaux. Le prince a manifesté de l'intérêt pour les grandes entreprises missionnaires et visité plusieurs stations; mais comme il a montré une égale déférence pour la religion brahmanique, on n'attend pas grand'chose de sa tournée pour l'avancement du christianisme.

En Perse.

Les églises fondées par la mission américaine sur le plateau d'Oroumiah et dans les montagnes du Kourdistan continuent leur marche prospère. Les persécutions auxquelles elles furent longtemps en butte de la part des évêques nestoriens, excités par les mahométans, ont peu à peu cessé. Leurs presbytères et leurs synodes s'assemblent régulièrement; les troupeaux croissent en sagesse et en connaissance. D'autre part, le zèle pour la propagation de la foi s'est un peu ralenti, la ferveur du premier amour a passé.

Les missionnaires dirigent leur attention aujourd'hui vers les populations musulmanes de la plaine, demeurées jusqu'ici inaccessibles à l'influence de l'évangile. Le séjour du shah de Perse en Europe a eu pour conséquence un changement marqué de politique à l'égard des chrétiens. Non-seulement on laisse ceux-ci libres de rendre culte au Dieu de Jésus-Christ, mais on tolère le prosélytisme. Les missionnaires ont reçu la permission d'imprimer la Bible en persan et de la distribuer dans les campagnes. La société des missions de l'Église anglicane a mis ces heureuses dispositions à profit pour fonder une mission en Perse. Elle se propose de la pousser avec vigueur avant qu'une réaction ne s'opère dans l'attitude du gouvernement. Le shah veut la liberté religieuse; mais, quoique maitre absolu de ses sujets, il est obligé de compter avec les préjugés de son entourage, et l'on peut déjà prévoir, à certains symptômes, que le clergé musulman ne cédera pas le terrain sans avoir essayé de livrer bataille.

En Afrique.

On se rappelle qu'il y a quelques années les missionnaires anglais de Sierra Leone prirent la détermination de s'avancer dans l'intérieur en abandonnant les églises indigènes désormais en état de se suffire à elles-mêmes. Nous n'avons pas de renseignements précis sur leur nouveau champ de travail. Quant aux églises émancipées, on peut dès à présent affirmer que l'expérience a réussi. Le clergé indigène se montre en général à la hauteur de sa tâche, et les congrégations ont une tenue qui fait honneur à leurs chefs.

La mission du Niger, si intéressante par le fait qu'elle a été fondée et se poursuit sous une direction africaine, a beaucoup progressé depuis deux ans. L'évêque Samuel Crowther a établi plusieurs stations nouvelles, l'une très avant dans l'intérieur, l'autre à l'embouchure du Niger. Plusieurs centaines de païens ont été ajoutés à l'église, qui compte aujourd'hui plus de mille membres. Quatre évangélistes ont été consacrés au saint ministère. La recette totale des diverses congrégations a dépassé 25 000 francs. On voit que les chrétiens du Niger se sont de bonne heure formés à des habitudes de libéralité inconnues à leurs frères plus favorisés du Tinnivelly.

Nous annonçions, il y a deux ans, que la guerre avait cessé dans le Yoruba, et que les missionnaires en rentrant dans leurs stations longtemps abandonnées avaient trouvé les églises en pleine prospérité spirituelle. Dès lors ils s'étaient remis joyeusement à l'œuvre, on avait rebâti les chapelles, planté de nouveaux vergers, réorganisé les écoles. Nous apprenons aujourd'hui que le roi de Dahomey, plus que jamais altéré de sang, a porté de nouveau la guerre dans le Yoruba. Les populations se sont armées pour défendre leurs foyers, les chrétiens faisant leur devoir avec plus de zèle encore que leurs frères païens. Plusieurs batailles ont eu lieu; jusqu'à présent l'ennemi a été tenu en échec. On espère une intervention de l'armée anglaise. En attendant,

l'œuvre missionnaire est de nouveau en souffrance.

La société de Bâle est sur le point d'entreprendre une mission chez les Ashantis. Elle voudrait rendre le bien pour le mal à cette nation barbare qui fit tant souffrir les missionnaires captifs. Malheureusement le télégraphe nous apprend que les Ashantis ont de nouveau revêtu leur costume de guerre et qu'on s'attend à les voir reparaître d'un moment à l'autre dans le Protectorat. Là aussi l'intervention des troupes anglaises sera nécessaire. Peut-être une nouvelle défaite des tribus sanguinaires rendra-t-elle plus facile l'évangélisation de celles qui ne demandent qu'à recevoir le christianisme.

Dans le sud, la civilisation progresse rapidement, grâce à la découverte des mines de diamants qui fait affluer les capitaux. Des routes se sont ouvertes, on creuse des ports, on construit des ponts et des chemins de fer, des villes s'élèvent comme par magie dans les déserts.

Avec la prospérité, la démoralisation s'accroît. Des aventuriers accourent de toutes les parties du monde; leur présence est défavorable au développement du christianisme.

Cependant l'année a été bonne pour les missions évangéliques.

Au Lessouto, les églises que le sommeil semblait gagner ont secoué leur torpeur. Les missionnaires tiennent des réunions spéciales et font chanter en sessouto les *Hymnes du croyant*. On a pu constater un progrès sensible dans les finances de l'Eglise, dans l'assiduité au culte, dans le zèle pour l'évangélisation. Une mission nouvelle a été fondée dans le nord du Transvaal, au pied des Spelunken, par l'Eglise libre du canton de Vaud.

L'Eglise presbytérienne unie d'Ecosse a ajouté plusieurs stations à celles qu'elle possédait déjà dans la Cafrerie.

Deux candidats en théologie de l'école de Lovedale en Cafrerie ont obtenu leur licence de prédicateurs.

Enfin, les missions évangéliques ont pris pied dans les contrées découvertes par Livingstone. Les églises presbytériennes d'Ecosse se sont associées pour fonder sur les bords du lac Nyassa un établissement missionnaire, industriel et commercial. Une chaloupe à vapeur navigue depuis quelques mois sur les eaux de cette grande mer intérieure. Un ingénieur, un forgeron, un charpentier, plusieurs marins font partie du personnel de la mission. La suppression de la traite des noirs est un des buts que poursuivent les colons. Ils espèrent l'obtenir par l'influence du christianisme et le développement de la civilisation, et ne veulent en aucun cas avoir recours à la force matérielle.

Les dernières nouvelles de l'expédition sont du 22 septembre 1875. « En approchant des villages makololo sur le Bas Shiré, écrit le lieutenant Young, nous rencontrâmes des canots chargés de provisions pour nous et de combustible pour le steamer. Rien ne peut donner une idée de la joie des indigènes lorsqu'ils nous virent. Des milliers d'entre eux étaient échelonnés le long de la rive, battant des mains, dansant et chantant... La population, très nombreuse, est avide d'instruction... Il n'y a ni guerre, ni bruits de guerre dans le pays, tout paraît paisible et prospère. »

Le lieutenant Cameron de la marine royale d'Angleterre, parti d'Ujiji en mars 1874 après la mort de Livingstone, arrivait au mois de novembre 1875 sur la côte occidentale, à Loanda, après un voyage de quatre cents lieues à travers des régions inconnues. « L'intérieur de l'Afrique, écrit-il, est en majeure partie salubre; ce sont des terrains d'une richesse incomparable. La houille, l'or, l'argent, le cuivre, le fer, sont abondants... En fait de végétaux, le café, le sésame, la noix de terre, le palmier à huile, le riz, le froment, le coton, le caoutchouc, le copal, la canne à sucre et tous les produits de l'Europe méridionale... Avec un capital de deux millions de livres sterling une compagnie ouvrirait facilement ces vastes contrées au commerce européen. »

En remontant la côte orientale, nous trou-

vons une colonie d'affranchis fondée l'année dernière à Mombas, près de Zanzibar, par un délégué de l'Eglise anglicane. Le sultan de Zanzibar a gracieusement octroyé le terrain nécessaire dans une position excellente au bord de la mer. Les nègres arrachés par les croiseurs britanniques aux marchands arabes qui trafiquent de chair humaine entre la côte africaine et l'Arabie, seront désormais amenés à Mombas, où l'on espère qu'il se formera avec le temps un Etat analogue à celui de Libéria.

On dira peut-être qu'il vaudrait mieux veiller à l'exécution des traités et prévenir le mal que de chercher à le réparer. L'Angleterre s'y emploie, de concert avec le sultan de Zanzibar, qu'elle a su mettre dans ses intérêts. Mais les voleurs d'hommes sont légion. Leur activité s'exerce dans des contrées où l'Angleterre ne pourrait que difficilement envoyer des troupes, et les populations de l'intérieur trouvent commode d'échanger leurs prisonniers de guerre contre les articles de manufacture européenne que les Arabes leur apportent. Pour couper le mal à sa racine, il faudrait supprimer l'esclavage lui-même en asservissant au joug des lois européennes les populations musulmanes de l'Asie. Tant que l'Arabie, la Turquie, la Perse auront besoin d'esclaves, nulle force humaine n'empêchera l'équilibre de s'établir entre l'offre et la demande.

Dans le centre, l'intrépide Stanley a exploré des contrées populeuses, lié connaissance avec des chefs de tribus, ouvert l'accès aux missionnaires futurs. Un roi puissant, Mtesa, l'ayant prié de demander à l'Angleterre des prédicateurs de l'évangile, un anonyme offrit aussitôt cinq mille livres sterling comme première contribution. La société de l'Eglise anglicane s'est chargée de l'entreprise dont les préparatifs se font actuellement. Le même anonyme, craignant que la Société des missions de Londres ne fût jalouse de sa sœur, vient de lui envoyer une somme égale pour fonder une missson à Ujiji en souvenir de Livingstone. Ainsi tout fait espérer que la lumière se lèvera bientôt sur ces peuplades de l'Afrique centrale dont, il y a vingt-cinq ans, on ne soupçonnait même pas l'existence.

Certains indices donnent lieu de croire que l'Egypte sera appelée à jouer en Afrique le même rôle que le Piémont en Italie, ou que la Prusse en Allemagne. Elle parait vouloir s'annexer les territoires qui la séparent de l'équateur, toute une série de petits états presque toujours en guerre les uns avec les autres. L'Egypte, plus civilisée, plus forte, en aurait facilement raison. D'autre part, le gouvernement du khédive, aujourd'hui presque entièrement affranchi de la tutelle turque, vient de former des relations intimes avec l'Angleterre. On peut donc raisonnablement espérer qu'avant peu les messagers de l'évangile pourront parcourir en toute sécurité les pays où les Speke, les Baker, les Schweinfurth, ne se sont hasardés jusqu'ici qu'au péril de leur vie.

La mission américaine parmi les fellahs a fait depuis deux ou trois ans des progrès marqués. Elle compte aujourd'hui six congrégations organisées, avec pasteurs indigènes, le nombre des communiants variant de 50 à 100. Ces petites églises, pauvres en biens terrestres, mais riches de foi et d'amour, subviennent elles-mêmes aux dépenses du culte. Le séminaire théologique d'Ossiout envoie chaque année trois ou quatre évangélistes fonder des stations nouvelles ou prendre la direction d'œuvres commencées.

Cela est fort réjouissant. Toutefois l'état spirituel de l'Egypte laisse beaucoup à désirer. Les musulmans, qui sont en majorité, se sont montrés jusqu'ici indifférents ou hostiles; l'évangile n'a pas de prise sur eux. Et si l'on songe qu'il en est ainsi dans toutes les contrées soumises au joug de Mahomet, on est bien obligé de reconnaître qu'après tant de victoires l'Eglise chrétienne est encore loin d'avoir achevé sa tâche sur la terre.

AUG. GLARDON.

BIOGRAPHIE

Gottfried Thomasius.

On va répétant que la théologie se meurt et que la race des théologiens se perd. Trop d'indices, hélas! montrent qu'on n'a pas complétement tort. Ainsi, à la faculté de Giessen, le fameux professeur Keim, le plus suivi de tous ses collègues, a huit auditeurs; ainsi encore, le nombre des publications théologiques diminue notablement. Hâtons-nous donc de donner un souvenir à un genre d'hommes que les âges futurs ne connaîtront plus et nous envieront... peut-être.

La vie de Thomasius n'offre guère d'autres événements que la publication de ses ouvrages, que nous n'avons point dessein d'analyser ici. Nous nous proposons simplement de les caractériser d'après une notice qui vient de paraître dans l'*Allgemeine evangelisch-lutherische Kirchenzeitung*, en laissant souvent la parole à l'auteur de la notice, parce que ses remarques et ses appréciations nous révèlent, avec les tendances de Thomasius, celles du parti luthérien strict. Il nous paraît que ce parti est appelé à jouer prochainement un certain rôle dans le conflit ecclésiastique allemand, par sa résistance aux empiétements de l'état sur l'église, par sa force intérieure de cohésion, par son impénétrabilité aux influences du dehors et le *carcere duro* qu'il s'inflige à lui-même dans certaines formules. Il ne sera donc pas inutile, pour l'intelligence des faits, de l'étudier dans un de ses chefs les plus illustres et les plus écoutés.

I

Avec Thomasius s'est éteinte, en janvier dernier, une vie qui a été abondamment bénie pour l'église nationale en Bavière, et pour l'église luthérienne en tous pays.

Gottfried Thomasius descendait en ligne directe du célèbre jurisconsulte Thomasius. Il est né le 26 juillet 1802, à Egenhausen, en Franconie, où son père était pasteur. Celui-ci, qui écrivait couramment le latin, donna à son fils les premières leçons d'humanité et l'instruisit jusqu'à l'âge de seize ans. Quoiqu'il lût sans peine Platon et Homère, il croyait ne pas savoir assez de grec pour l'enseigner, et envoya alors le jeune homme au gymnase d'Ansbach.

Sa mère était une femme toute dépréoccupée d'elle-même et tout occupée de son mari et de ses enfants, patiente, accomplissant sans bruit ses devoirs d'intérieur, « s'entretenant par des psaumes et des cantiques, » dont elle possédait par cœur un grand nombre. Ils étaient l'expression habituelle de ses joies ou de ses chagrins. Elle était profondément pieuse comme son mari, qui, attaché aux vérités évangéliques, professait cependant un supranaturalisme mitigé, encore trop voisin du rationalisme. Le ménage des Thomasius offrait un bel exemple d'un intérieur calme et uni; et aussi les doux souvenirs de la maison paternelle laissèrent-ils leur empreinte sur toute la vie de Gottfried.

A Ansbach, il subit surtout l'influence du doyen Lehmus, qui devint plus tard son beau-père. C'était une puissante nature, un homme travaillé du désir d'un renouvellement dans la doctrine et la vie de l'église, et qui était arrivé à la foi, grâces, entre autres, à de sérieuses études philosophiques.

En 1820, Thomasius entra à l'université d'Erlangen, qu'il quitta bientôt pour celle de Berlin. Quelle réunion d'hommes et de talents divers en illustrait alors les chaires! Temps incomparable que celui où Hegel, Schleiermacher, Neander, Marheinecke rivalisaient de réputation et de succès. Hegel initia le jeune homme à ces procédés dialectiques que le professeur employa plus tard dans l'exposition de l'origine et du développement des dogmes. Neander lui apprit à aimer l'histoire de l'église. Il faisait grand cas de Schleiermacher et plus tard affirma que Marheinecke était foncièrement luthérien, mais qu'il n'aurait pas dû copier d'autres théologiens ou philosophes.

Il rencontra à Berlin son compatriote Louis Feuerbach, pieux jeune homme alors, qui ne se mettait jamais au travail sans avoir lu la Bible et prié.

A Halle, Tholuck, qui était dans son plus beau moment d'influence sur la jeunesse studieuse, fit sur lui une vive impression qui se changea en une affection inaltérable.

Les leçons de Knapp déterminèrent la vocation de Thomasius pour la théologie dogmatique. Knapp était un chrétien très simple, n'ayant aucune prétention et dont les étudiants suivaient les leçons de théologie systématique « à cause de leur utilité pour la pratique du ministère. » Une fois, en commençant un cours, il demanda à Dieu de lui donner ne fût-ce qu'un de ses auditeurs dont il pût savoir qu'il était disposé à recevoir l'Evangile. Thomasius apprit de lui les rapports qui doivent exister entre la théologie et l'église.

Ses études universitaires achevées, il passa un hiver chez lui, s'occupant des écrits d'Origène. Il était entouré de représentants de l'ancien rationalisme, qui hochaient la tête quand il s'exprimait avec chaleur sur des sujets de foi et de vie chrétienne, et affirmait la nécessité de trouver quelque chose de plus vivant que la piété et la théologie du jour.

Il fut d'abord vicaire dans une petite paroisse entre Nuremberg et Ansbach (où il tomba dangereusement malade de la fièvre nerveuse), puis pasteur-administrateur à Kalchreuth, dans les environs d'Erlangen. Sa vie s'est ainsi écoulée dans le même petit cercle géographique. Il lui fut utile, pour sa vocation de professeur, d'avoir passé successivement par les différents stages de la carrière pastorale.

Un dimanche, on vit arriver à Kalchreuth des hôtes distingués: c'étaient le bourgmestre et des conseillers municipaux de Nuremberg, qui venaient entendre le jeune prédicateur, dont la réputation avait franchi les étroites limites de sa modeste activité. Les auditeurs s'en retournèrent satisfaits, car Thomasius fut appelé au poste de troisième pasteur de l'église de l'hôpital à Nuremberg. Quiconque a assisté à une prédication de l'après-midi dans une grande ville de l'Allemagne, comprendra que plus d'une fois Thomasius soit revenu de l'église désespéré et ayant besoin des encouragements de sa vaillante femme. Rien n'est plus triste pour un prédicateur que de devoir monter en chaire devant une poignée d'auditeurs ou d'auditrices, dont une bonne partie dort, dans un temple propre par ses dimensions à contenir des masses. Thomasius savoura toute l'amertume de cette situation.

Au bout de deux ans, il fut nommé à un poste qui promettait plus. Le nombre de ses auditeurs s'accrut peu à peu; ce que la ville contenait de gens vraiment pieux se trouva rassemblé au pied de sa chaire, et finalement l'église était comble quand il prêchait. Des hommes d'élite, comme Roth, le réformateur du gymnase de Nuremberg, et d'autres notabilités littéraires de la ville, ne manquaient pas une de ses prédications.

Roth le força en quelque sorte d'accepter la place de maître de religion au gymnase. Thomasius hésitait: « Je n'en puis rien, répliquait Roth, vous devez accepter. » Ce n'est pas une tâche facile que celle d'enseigner le simple Evangile à des jeunes gens nourris de l'antiquité païenne, et dont on pique le goût pour le beau en littérature. Le maître fait de nouveau l'expérience de saint Paul, que « l'Evangile est une folie pour les Grecs. » Thomasius s'acquitta admirablement d'une tâche où Roth, pédagogue distingué, avait échoué. Il sut émouvoir ses jeunes auditeurs, gagner leurs cœurs et en conduire un bon nombre à la vie éternelle. Il consigna le résultat de ses travaux et de ses expériences dans ses *Esquisses d'un enseignement religieux pour les classes moyennes et supérieures des écoles classiques*. Il put dire en réalité que ses élèves étaient pour une bonne part dans la composition de ce livre, car il ne l'écrivit qu'en tenant compte des accidents et des conditions pratiques de l'enseignement. Quelques mois

avant sa mort, il en a revu la plus récente édition.

Le zèle qu'il mit aux devoirs de sa charge pastorale ne l'empêcha pas de publier, en 1837, une étude très consciencieuse et depuis longtemps sur le métier. C'est une monographie intitulée *Origène, matériaux pour l'histoire des dogmes au troisième siècle.* L'auteur s'est tenu de propos délibéré à un point de vue exclusivement doctrinal; il a laissé de côté le développement extérieur de l'église. « Il s'y manifeste l'heureuse union d'une foi ferme et du point de vue confessionnel avec la liberté de la science et la sympathie pour l'objet de la recherche historique, qui distinguent tous ses ouvrages. » L'auteur disait lui-même : « L'histoire des dogmes ne sortira des incertitudes et ne deviendra de quelque importance qu'en recommençant à se tourner du côté de l'église, en se fondant sur des bases historiques vraies et sûres. »

Thomasius est un de ceux qui représentent le plus fidèlement pour l'église de Bavière le passage du point de vue général chrétien au point de vue confessionnel. « Nous étions, dit-il, luthériens sans le savoir; sans réfléchir aux particularités de notre église et à celles qui la séparent d'autres églises; nous étions luthériens de fait. Nous le sommes devenus librement, à la suite d'un développement intérieur. » Les procédés du gouvernement pour implanter l'*Union* en Prusse eurent leur part dans l'apparition de ce luthéranisme foncé. Il eut son organe dans une revue fondée en 1838 et dont Thomasius fut un des créateurs et des plus actifs collaborateurs : *Zeitschrift für Protestantismus und Kirche.* La polémique en remplissait les pages. Quant à l'esprit théologique qui l'inspirait, « nous retournions, dit Thomasius, non-seulement au XVIe, mais aussi au XVIIe siècle; cependant nous n'avons jamais regardé la théologie de ces temps comme une règle définitive; nous avons toujours réservé notre liberté. Nous avons aussi voulu aller de l'avant dans tous les domaines de la théologie; nous n'avons exclu que les innovations qui ne se seraient pas élevées sur les anciens fondements, adoptant seulement celles qui résultaient d'un développement de ce qui avait été reconnu bon. »

II

Thomasius avait quarante ans quand lui fut offerte la place de professeur de dogmatique et de prédicateur de l'université à Erlangen. Dès sa première leçon, il affirma la connexion étroite de la science théologique avec les besoins pratiques et les expériences de l'église; cette conviction fut une des forces de son enseignement et un de ses éléments de succès.

Un courant puissant de vie et d'intérêt scientifique circulait alors à l'université d'Erlangen. Harless y avait depuis longtemps solidement assis sa réputation; Hoffmann était en passe de faire la sienne; les étudiants discutaient beaucoup, allant à Halle entendre Tholuck et Julius Muller, Neander et Hengstenberg à Berlin, Nitzsch et Bleek à Bonn et revenaient à Erlangen échanger leurs impressions et leurs idées. Leurs jugements n'étaient pas toujours favorables au nouveau professeur, dont on trouvait la manière trop simple et les idées trop unies, parce qu'on était loin d'avoir fait son siége, comme lui; on aurait voulu qu'il cherchât davantage avec les chercheurs. Puis, « les Allemands se plaisent dans les ténèbres, » a dit Mme de Staël.

Il n'y eut qu'une voix sur ses prédications, aussi bien parmi les membres de la paroisse que dans le public universitaire : c'était toujours une fête de les entendre. Son débit n'avait rien qui frappât; mais le texte avait été profondément étudié; une chaleur intime animait l'exposition de la pensée; les idées étaient pratiques et élevées tout ensemble; renouvelées par l'étude et les souvenirs de son ministère, elles ne lassèrent jamais les auditeurs ordinaires, et les étudiants y venaient chercher le développement des vues exprimées par le professeur dans ses cours.

« Ce sont, disait-il de ses sermons en en publiant le premier volume, de simples témoignages de ma foi, dans cet article essentiel de la doctrine chrétienne, qui est ma force et ma consolation, savoir, la libre grâce de Dieu en Christ, la justification par la foi seule. Plusieurs trouveront peut-être que cet article revient trop souvent dans ce choix de mes sermons; c'est précisément pour moi un besoin de tout faire reposer sur ce point qui est, je le sais, non-seulement la base de la foi chrétienne, mais la source la plus sûre de l'édification.

Quoi qu'il en ait été d'abord, Thomasius ne tarda pas à voir ses cours de plus en plus suivis jusqu'à la fin de plus de trente ans d'activité professorale. Le cours qui lui conquit les suffrages fut celui d'Histoire des dogmes. On n'avait que des manuels indigestes ou insuffisants, comme celui de Hagenbach, « pour provoquer chez les étudiants la sympathie et la confiance à l'égard du développement de la doctrine ecclésiastique. » La clarté, l'étendue des vues, la sûreté de la méthode, le sens ecclésiastique de Thomasius comblèrent tous les vœux. Ses succès de professeur allèrent dès lors en grandissant. Ce qui les lui assura, ce ne fut aucune qualité oratoire extérieure. Il les dut à la limpidité de sa pensée, résultat d'une profonde méditation; à son ouverture d'esprit le disposant à accueillir des réformes qui ne renversaient pas ses principes arrêtés; à l'union en lui du théologien et de l'homme d'église; à sa personnalité pleine de dignité et qui inspirait le respect; à l'équilibre de ses facultés morales et intellectuelles. C'était un père spirituel pour ses étudiants. « Il a pu être appelé à bon droit un patriarche de l'église luthérienne. »

Il publia en 1848 un ouvrage intitulé : *La confession de foi de l'église évangélique luthérienne et les conséquences de son principe.* Ce n'était qu'une sorte de préface à son travail capital : *La personne de Christ et son œuvre, ou exposition de la dogmatique évangélique luthérienne du point de vue de la Christologie.* Cet ouvrage qui a quatre gros volumes, a été l'œuvre de sa vie entière. Il y a fait preuve d'un esprit pénétré de l'esprit des réformateurs et disposant des ressources de la science théologique moderne; d'une rare habileté à fusionner les données fournies par l'exégèse, la spéculation et l'histoire; d'indépendance envers l'église et de respect pour elle.

Pourquoi ajouter l'épithète de *luthérienne* à celle d'évangélique, en parlant de l'église? « J'aurais pu, dit Thomasius, la laisser de côté; car elle ne signifie pas pour nous que, à côté ou en dehors de l'élément évangélique et chrétien en général, il y ait un élément distinct, l'élément luthérien; nous sommes bien plutôt convaincus que nous possédons dans l'élément spécialement luthérien précisément le véritable élément général, et qui constitue le juste-milieu vrai et scripturaire des différentes confessions; mais nous n'avons pas à rougir du nom de notre Luther. » En finissant son livre, il s'exprimait ainsi : « L'ancienne dogmatique, dont je ne méconnais pas la portée, n'est pas pour moi l'équivalent de la confession de foi de l'église, et par là je me sépare de ceux qui mesurent toute production théologique d'après son accord avec cette dogmatique et prétendent avoir un droit à astreindre à la même règle tous les théologiens qui tiennent à rester dans la communion de l'église. Je me sens dans mon église, non un esclave, mais un enfant et je trouve dans ce sentiment à la fois la liberté et la piété de l'enfant. »

Ainsi indépendance de la dogmatique jusqu'aux confessions de foi exclusivement, telle est sa devise. Il a contribué avec bonheur et a travaillé avec une certaine audace à fournir à la science une conception acceptable du problème de la divinité et de l'humanité de Christ. « Aucune publication théologique contemporaine n'a surtout contribué à réveiller aussi efficacement au près et au loin le sens de l'église, » l'attachement à l'église.

Sur le tard, il revint à ses premières affections théologiques et donna son *Histoire des dogmes*, où il s'efforce de montrer le rhythme grandiose de leur développement, sans violenter les faits au bénéfice d'un ordre chimérique imposé par un système. La seconde partie de l'ouvrage a pu être achevée par l'auteur et on en annonce la publication.

Thomasius professait qu'une dogmatique luthérienne devait nécessairement être pratique, car elle sort d'une foi dont la nature est d'être une vie en Dieu, l'expérience de la grâce de Dieu en Christ. Pour alimenter sa théologie de cet élément qu'il jugeait essentiel, il cultiva beaucoup l'exégèse pratique. Son *Explication pratique de l'épître de Paul aux Colossiens* montre quels talents il possédait pour extraire d'un texte ces richesses, sans oublier qu'il avait devant lui des auditeurs auxquels le texte devait être appliqué.

Dans les synodes généraux, les rapports les plus difficiles et sur les plus graves sujets lui étaient naturellement confiés, et il a rendu à cet égard de grands services à son église. C'est à lui qu'elle doit l'introduction des excellentes liturgies dont elle se sert. Il a écrit quelques pages de son histoire dans son livre: *Le réveil de la vie évangélique dans l'église luthérienne en Bavière,* dont nous avons cité quelques lignes.

Thomasius est mort comme il a vécu, en paix. Auparavant il a eu ses souffrances où il put s'appliquer ce qu'il disait en terminant sa dernière leçon; il parlait sur l'épître aux Philippiens. « La prédication la plus efficace, plus claire et plus forte que toutes les paroles, la disposition d'âme de Christ vous montrera comment doit être acquis le vrai renoncement à soi-même : il faut descendre toujours plus bas et de là remonter toujours plus haut. » — « Amen, » répondit-il le dernier jour de sa vie à un pasteur de ses amis qui lui récitait deux vers d'un cantique exprimant la confiance en Jésus du chrétien mourant. Trois heures après, il n'était plus ici-bas.

De tous les partis du protestantisme allemand, c'est, sans nul doute, le parti luthérien qui possède le plus de sève chrétienne. Il a l'avantage de posséder des principes nettement formulés, et ses adhérents savent sur quel terrain ils sont certains de se rencontrer. Dans le cas d'une violente désagrégation des églises nationales en Allemagne, il n'éprouvera aucune peine à s'organiser en église distincte. C'est lui qui, par respect pour la fidélité dans la doctrine, renoncera le plus aisément, quoique non sans combat, à la séparation de l'église et de l'état.

D'autre part, sa notion de l'église, du ministère, des sacrements, entachée d'esprit ou plutôt de matérialisme catholique, l'empêche de se renouveler au contact d'influences extra-ecclésiastiques pareilles à celles qui agissent dans le mouvement d'Oxford, par exemple. Elles sont pour lui une irrégularité et il n'a point de place pour elles dans ses cadres fermés. Cette étroitesse, cet exclusisme en font une secte, sans action sur les masses et sans attrait pour elles.

M. H.

ETHNOGRAPHIE

L'exarchat bulgare.

PREMIER ARTICLE

En 187..., un jeune homme, qui se rendait dans une ville universitaire des bords du Rhin pour y poursuivre ses études, faisait à l'un de ses futurs professeurs la visite traditionnelle. — D'où êtes-vous ? demande le professeur. — Je suis Bulgare. — Bulgare !! et où donc vivent les Bulgares ? ! ! Sans tenir tous les lecteurs du *Chrétien évangélique* pour des professeurs d'outre-Rhin, il n'aurait peut-être pas été tout à fait inutile de rappeler où vivent les Bulgares, si les événements qui se passent actuellement en Turquie n'étaient venus tourner de ce côté l'attention de l'Europe. Aujourd'hui personne n'ignore que les Bulgares vivent en Bulgarie et que la Bulga-

rie, ou plus exactement le vilayet de Routschouck, est cette province de l'empire ottoman comprise entre le Danube et les Balkans. Quant à la région qui s'étend plus au sud, des Balkans à la mer, pays bien connus sous les noms de Thrace et de Macédoine, il était universellement admis, il n'y a guère plus d'une vingtaine d'années, que, outre les Musulmans dominateurs, elle était occupée par une population essentiellement grecque d'origine. Depuis le réveil de la nationalité bulgare, les multitudes hellènes, qui devaient peupler ces contrées, se sont évanouies pour laisser à leur place une population foncièrement slave. Philippopolis, par exemple, qui, sur quarante mille habitants, passait pour en compter la moitié de Grecs, se trouve en réalité n'avoir que cinq mille Grecs pour quinze mille Bulgares. A l'exception du littoral, où les Grecs conservent la majorité, un calcul semblable peut se faire pour chaque ville et village des deux provinces sus-mentionnées. Il ressort de là avec évidence que ce sont des Bulgares, et non des Grecs, qui occupent le pays depuis Saloniki à la mer Noire, et que, à proprement parler, la Bulgarie devrait comprendre le vilayet de Routschouck, le vilayet de Saloniki et la Roumélie.

En présence de ce fait, on est naturellement amené à se demander par quel réactif puissant un peuple de cinq millions d'âmes a pu si bien être transformé qu'il en était venu à passer pour grec, et, jusqu'à un certain point, à le croire lui-même ; puis par quel concours de circonstances il a été soudainement arraché de sa torpeur pour en revenir à une existence individuelle ? Telle est la double évolution dont nous nous proposons maintenant de retracer les traits principaux.

Quand, par les efforts des deux frères Cyrille et Methodius, deux Slaves quoi qu'en disent les Bysantins, les Bulgares eurent été gagnés au christianisme[1], ils ne s'étaient guère fait connaitre jusqu'alors que comme des guerriers redoutables. Leur foi nouvelle ne nuisit nullement à leur ardeur belliqueuse, et la lutte contre l'empire grec continua avec des succès variés jusqu'au moment où le conquérant Muhrat I[er] fit tomber sous ses coups Schischman, le dernier des rois ou *krâls* bulgares, et s'empara de son royaume[1]. Moins d'un siècle après, le dernier des Bysantins, Constantin Paléologue, subissait un sort semblable.

Jusqu'à la conquête musulmane, le peuple bulgare conserva une indépendance relative ; il avait son roi, son clergé; il avait son patriarche, obligé, il est vrai, de rendre hommage à celui de Constantinople. Ce ne fut qu'après avoir courbé la tête sous un même joug avec le Grec, que le Bulgare devint la victime d'une ambition que les circonstances paraissaient devoir tenir longtemps en échec. Grâce à son habileté, le Grec sut se servir de sa sujétion même pour empiéter peu à peu sur les droits les mieux fondés de ses compagnons d'infortune. Cette usurpation clandestine serait incompréhensible dans un état autrement organisé que l'empire ottoman : mais en ne faisant du pouvoir politique qu'une branche secondaire entièrement subordonnée à l'autorité religieuse, l'islamisme amenait naturellement les successeurs du Prophète à supposer une organisation semblable chez les nations qu'ils rencontraient sur leur route, à les considérer comme des corps religieux dans lesquels le collége sacerdotal devait remplir le rôle de magistrat. Tel est le principe qui a été jusqu'à aujourd'hui à la base des relations que la Porte a soutenues avec ses sujets. De là cette conséquence, que ce n'est qu'avec l'autorité religieuse que le Souverain voulait traiter ; à elle qu'il laissait un faible degré d'autonomie en lui accordant certains droits de juridiction sur le peuple vaincu.

Ce point de vue, tout erroné qu'il est, n'était pourtant pas entièrement dénué de vérité. Qu'il s'agit des Juifs, des Arméniens, des

[1] IX[e] siècle.

[1] XIV[e] siècle.

Grecs, etc., chaque dénomination religieuse correspondait à un groupe politique. Les Bulgares seuls faisaient exception; en tant que membres de l'église orthodoxe[1], ils se trouvaient déjà représentés par le patriarche de Constantinople. Le défaut de représentant national fut en quelque sorte l'ouverture par laquelle le larron s'introduisit dans la place.

Durant les siècles qui suivirent la conquête, temps qui fut celui des *tributs d'enfants*[2], les Grecs étaient trop profondément abaissés pour pouvoir penser à autre chose qu'à leurs propres souffrances.

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, la situation se trouve entièrement changée; l'empire ottoman perd les forces et l'élan de la jeunesse; de jour en jour il laisse voir plus distinctement les signes non équivoques d'une rapide décrépitude. Les états chrétiens, suivant une marche inverse, gagnent en Orient un crédit auquel un Richelieu et un Louis XIV n'auraient jamais espéré d'atteindre, alors que leurs ambassadeurs étaient envoyés à Yedi-Koulé, la prison d'état, et que les représentations du grand roi lui-même étaient repoussées avec mépris.

Sur un théâtre tout différent un pouvoir nouveau avait fait son apparition. Dans un misérable quartier de Stamboul, au Fanar, résidence du patriarche grec, s'élevait, depuis quelque temps déjà, le parti si tristement célèbre des Fanariotes[3], qu'une rapacité et une ambition devenues proverbiales ont rendu les plus cruels oppresseurs de leur propre nation. Ces hommes, toujours à l'affût d'un champ nouveau sur lequel ils pussent exercer leur incessante activité, devaient se montrer habiles à saisir les moindres occasions qui leur permettraient d'accroître leur puissance.

La voie qu'ils cherchaient leur fut ouverte d'une manière inopinée. Dans le but d'abaisser la puissance ottomane, projet déjà caressé et tenté avec peu de succès par Pierre le Grand, Catherine II avait organisé une expédition qui se proposait d'affranchir la Grèce du joug musulman pour en faire une *annexe* du grand empire slave. Ce beau projet sembla d'abord marcher à souhait. Sans qu'on puisse affirmer, comme le firent alors les Turcs, que l'escadre russe ait traversé directement de Saint-Pétersbourg à Venise pour descendre l'Adriatique, il est constant qu'elle apparut subitement dans les eaux du Péloponèse, surprit les Ottomans avant qu'ils eussent achevé leurs préparatifs, et remporta une brillante victoire à Tchesmé. La suite ne répondit pas à ce glorieux début : la flotte perd le fruit de sa victoire, erre çà et là sans nouveaux exploits, puis est rappelée. Mais cette expédition eut pour résultat d'avoir fait naître dans l'esprit des Fanariotes une idée, *la grande idée hellénique*, le rétablissement de l'empire grec à Constantinople.

Pour rendre la moderne Bysance aux glorieuses traditions du passé, il fallait tout au moins que le futur empire ne fût pas, en naissant, veuf et sans enfants; en d'autres termes, si l'on voulait un nouveau monarque, il fallait aussi lui donner un pays et des sujets à gouverner. Or que pouvaient quelques milliers de Grecs perdus au sein de millions de

[1] A défaut de terme plus exact, nous employons, comme on le fait ordinairement, le mot de *orthodoxe* pour désigner l'église grecque; les deux noms cependant ne doivent pas être confondus ; l'église grecque est proprement le groupe religieux qui a pour centre le patriarche de Constantinople ; l'église orthodoxe, beaucoup plus vaste, embrasse, à la fois, l'église grecque, celle de Russie, de Grèce, de Roumanie et de Bulgarie.

[2] Ce honteux tribut, imposé par Orkhan au milieu du XIVe siècle, ne fut aboli qu'en 1676, après avoir duré plus de trois cents ans. Il consistait en *un cinquième* des enfants des rayas chrétiens, que l'on élevait dans l'islamisme et qu'on instruisait à combattre indifféremment musulmans et chrétiens.

[3] Les Fanariotes (du turc *fénér*, lanterne), sorte d'aristocratie formée de riches familles grecques, fondèrent leur pouvoir en 1669, en la personne de Panayotaki de Chios. C'est parmi eux que la Porte choisit les *hospodars* de la Valachie de 1711 à 1821, époque à laquelle leur puissance prend fin. Dans leur politique à l'égard de la Bulgarie, ils s'unissent avec le patriarche grec, que nous continuerons d'appeler Fanariote, même après la chute du Fanar proprement dit.

Slaves. Le problème ne laissait pas d'être difficile. Heureusement pour la cause, que tout Grec porte en lui un peu de l'étoffe de « l'Ulysse à l'esprit fécond en inventions. » On conçut le projet d'*织helléniser* les Bulgares. Un tel but avait à la vérité de quoi faire reculer un homme même peu scrupuleux sur les fins et les moyens ; mais, comme un filet dont les mailles rompues laissent passer les poissons, petits et gros, la conscience du Fanariote ne se laisssait pas embarrasser par si peu de chose.

Une fois en possession d'un but bien défini, les chefs du mouvement se mirent activement à l'œuvre.

Le premier objet sur lequel se concentrèrent leurs efforts fut de s'assurer des charges influentes. Toutes étant des charges ecclésiastiques, ce résultat fut obtenu sans trop de difficultés. Comme on ne pouvait avoir deux patriarches, le patriarchat bulgare, déjà par deux fois aboli (932 et 1224) le fut définitivement en 1765. Peu à peu, archevêchés, évêchés et autres dignités de l'église passèrent en la possession des Grecs, ou d'hommes qui leur étaient dévoués. Les prêtres, les diacres, les moines, etc., de la pauvreté et de l'ignorance desquels il n'était guère possible de prendre ombrage, reçurent seuls la permission d'être Bulgares. Cette première position emportée, s'en présentait une autre, d'un abord singulièrement plus périlleux. La transformation que l'on avait fait subir aux dignités ecclésiastiques, il la fallait répéter chez le peuple. Seulement ici il ne pouvait être question de procéder par substitution violente ; tout ce que l'on pouvait faire était de le convertir à l'hellénisme en prenant en main les écoles et en remplaçant peu à peu l'idiome national par la langue grecque, ce qui fut bientôt mis en exécution. L'usage des livres liturgiques slaves fut interdit dans les églises ; tous les livres durent être grecs, ou bien, — et ceci trahit une influence autre que l'influence hellénique, mais marchant de concert avec elle, — lorsque le grec n'était absolument pas compris, ils furent russes. Dans les écoles, même métamorphose. Il suffisait que dans une ville ou un village il se trouvât cinq familles grecques pour que tout enseignement, soit religieux, soit laïque, se fit en langue grecque, dût le reste de la population n'y rien comprendre. Les maîtres d'école, de leur côté, s'appliquaient à former leurs élèves *à la grecque*, et leurs persévérants efforts ne furent pas stériles. Les jeunes générations mettaient le comble de leur ambition à se compter au nombre des glorieux descendants des Thémistocle et des Pausanias ; tout Bulgare bien élevé rougissait d'avouer sa nationalité ; se rendait-il à l'étranger, il avait soin de changer son nom ou de l'affubler d'une terminaison caractéristique qui devait témoigner de la qualité hellénique du sujet.

Les derniers représentants de cet âge n'ont pas encore tous disparu aujourd'hui.

Il est vrai que certains esprits indociles murmuraient à de pareils procédés, et s'irritaient de se voir passer au vernis grec. Mais la majorité du peuple le souffrait sans beaucoup de résistance. La pauvreté, l'ignorance, et une servitude quatre fois séculaire l'avaient trop profondément démoralisé pour qu'il se montrât très sensible sur le point d'honneur. Un soulagement à ses souffrances, voilà ce qui lui importait, ce après quoi il soupirait. Or c'est précisément là que les Grecs firent fausse route. Malgré toute leur habileté, ils ne comprirent pas que, si un adoucissement de peine pouvait attirer à eux les opprimés, un traitement brutal aurait un effet tout contraire, et amènerait nécessairement la ruine de leurs projets.

La richesse des Fanariotes, leur supériorité intellectuelle, la gloire de leurs aïeux les remplissaient de trop d'orgueil pour qu'ils nourrissent autre chose qu'un profond sentiment de mépris à l'égard d'un peuple de paysans dont l'esprit, aussi lourd que patient, était si éloigné de la vivacité et de la subtilité hellénique. Tout ce qu'ils lui demandaient, c'était de favoriser leurs projets en se laissant

pacifiquement paître par ses nouveaux conducteurs spirituels. Le haut clergé à son tour blessait au vif ces tranquilles populations par ses nombreuses exigences et particulièrement par de continuelles demandes d'argent. La simonie, telle qu'elle s'est développée en Occident sur une si vaste échelle, est restée étrangère à l'église grecque; mais si l'on tient compte de la vénalité orientale, du caractère hellénique qui ne passe pas précisément pour désintéressé, et de l'habitude du *backshisch*[1], l'on comprendra facilement la cause, — et jusqu'à un certain point la nécessité, — de la rapacité reprochée au clergé. S. S. le patriarche, par exemple, qui, à l'imitation de tous les officiers civils, se sera assuré le gracieux accueil du tout-puissant Sadrasan par des largesses proportionnées au rang qu'il est appelé à occuper, n'est point fâché de voir les archevêques rechercher auprès de lui un accueil semblable par de semblables moyens. L'archevêque en use de même pour les évêques de son diocèse, et l'évêque pour les prêtres de son éparchie. Quoi d'étonnant dès lors si le premier et souvent le seul souci du titulaire est la rentrée des taxes, des dîmes, et autres revenus de l'église!

A côté de ce vice depuis trop longtemps passé dans les mœurs pour exciter vivement l'attention, les Grecs se rendaient coupables, si l'on en croit les accusations portées contre eux, d'injustices plus blessantes encore. En vertu de l'union et confusion des deux domaines, civil et religieux, c'est au dignitaire ecclésiastique, intermédiaire naturel entre la communauté chrétienne et l'autorité politique, que le souverain transmet ses ordres. Une province doit-elle fournir une certaine somme, c'est aux évêques de la province à répartir l'impôt d'une manière équitable entre les divers membres de leurs troupeaux. Or, dans cette besogne délicate, les populations bulgares crurent s'apercevoir que les évêques, usant de partialité, favorisaient leurs compatriotes grecs, pour faire tomber sur eux, Bulgares, un double fardeau[1]. Que ce fait, en soi très vraisemblable, ait eu lieu réellement, ou qu'il ne fût que l'illusion d'un œil jaloux, il n'en est pas moins vrai que, à tort ou à raison, les Bulgares se crurent les victimes d'injustices criantes, et d'autant plus criantes qu'elles provenaient de leur défenseur naturel, de l'église, transformée maintenant en un agent du fisc non moins rapace et non moins inique que les autres.

Telle était la situation lorsque vint à éclater la guerre de Crimée. Le grand mouvement d'hommes qu'elle amena avec elle, les idées nouvelles qui flottaient dans l'air, les mots de réforme, de garantie, que chaque bouffée de vent semblait apporter, achevèrent de sortir le Bulgare de sa léthargie; et lorsque les nations occidentales eurent soigneusement stipulé, sur le papier, une charte qui devait mettre un frein à l'oppression et rendre au raya sa dignité d'homme, ceux chez lesquels on avait fait naître de si belles espérances relevèrent enfin la tête, cherchant à découvrir cet âge doré qu'on leur avait fait entrevoir. Il ne leur fallut pas longtemps pour se convaincre que le vieux char administratif suivait lourdement les mêmes ornières que par le passé. Toutefois, en regardant, le Bulgare fit une découverte. Qu'il était foulé par le Turc, il le savait de reste; qu'il était exploité par le clergé grec, il ne le pouvait ignorer; mais ce dont il n'avait pas encore eu conscience, et ce qu'il vit alors, c'est qu'ils étaient cinq millions de Bulgares servant de jouet à une poignée d'intrigants; et par un sentiment facile à comprendre, sa colère s'alluma, moins contre ses séculaires oppresseurs que contre ceux qui, rayas au même titre que lui, le réduisaient à une double sujétion, dans le seul but

[1] La vente ou l'achat de charges ecclésiastiques constitue la simonie; le backschisch est un don *volontaire* fait en reconnaissance d'un service reçu ...spéré.

[1] Voir sur ce point: *La question bulgare*. Signé: *Coprichtanski*. Constantinople, 1867.

de satisfaire les vains projets d'une folle ambition.

Heureusement que ce peuple comptait dans son sein bon nombre d'hommes capables et dévoués. Leur activité et leur influence suscitèrent un mouvement de plus en plus puissant, dont le but était moins de secouer le joug du patriarche grec que de reconquérir l'autonomie ecclésiastique à laquelle ils estimaient avoir droit, savoir la nomination, par les Bulgares, d'évêques et d'archevêques de leur propre nation.

On se souvient de cette curieuse page de l'histoire de l'église qui nous montre les Bulgares, nouvellement gagnés au christianisme, oscillant pendant de longues années entre l'église de Rome et celle de Constantinople, dirigés qu'ils étaient par une politique qui fait plus d'honneur à leur habilité qu'à leurs convictions ecclésiastiques. Les années qui suivirent 1855 virent ce même peuple renouveler par des motifs très semblables les mêmes tergiversations qui, dix siècles auparavant, avaient caractérisé son entrée dans l'église, avec cette différence que la scène se joue maintenant entre les catholiques et les protestants.

Encore trop peu confiants en leurs propres forces pour entreprendre seuls une lutte qu'ils savaient devoir être vive, les Bulgares eurent l'idée de s'appuyer sur Rome. La France, toujours zélée à prendre en main les intérêts de l'église, les encourageait dans cette voie par les plus belles promesses. Le gouvernement turc lui-même voyait d'un œil favorable un mouvement qui avait pour résultat de séparer les intérêts et par conséquent de scinder les forces de deux peuples ses sujets.

Les jésuites appelés accoururent, gagnèrent des prosélytes et fondèrent des églises. Grande stupéfaction chez les naïfs Bulgares, qui avaient bien compté sur la protection de la fille aînée de l'église pour arriver à leurs fins, mais qui ne songeaient nullement à se faire rebaptiser. Le moyen reconnu vicieux fut abandonné. Quant aux missionnaires romains, ils avaient pris pied dans le pays et s'y maintinrent.

Après Rome, ce fut le tour des protestants. De nombreux missionnaires venus d'au delà l'Atlantique étaient à l'œuvre sur différents points de l'empire ottoman. Qu'est-ce qui empêchait qu'ils ne fissent aussi une apparition en Bulgarie? Le patriarche grec, plutôt que de laisser disperser son troupeau, préférerait, pensait-on, céder quelques-unes de ses prérogatives. L'*american Board*, à Boston, voit donc, un beau jour, arriver à son adresse des lettres touchantes, qui lui représentaient que le peuple bulgare, si longtemps retenu dans l'ignorance et l'erreur, était enfin las de ses superstitions, et soupirait après une religion plus pure; on demandait en grâce l'envoi de missionnaires. La société, engagée dans une crise financière, ne pouvait donner que des promesses. Toutefois les lettres était si pressantes que la Société des missions méthodistes prit sur elle de répondre à ces cris de détresse en envoyant deux ouvriers, faisant espérer mieux pour plus tard. Les nouveaux venus se mirent à l'œuvre, bien décidés à s'abstenir de toute immixtion dans les affaires politiques et les luttes ecclésiastiques. Ils ne furent pas longtemps à se rendre compte du rôle qu'on avait prétendu leur faire jouèr, et à remarquer, par la conduite tenue à leur égard, que, n'ayant pas répondu à ce qu'on attendait d'eux, on ne serait pas fâché de les voir reprendre le chemin de la mère-patrie. Le sentiment que leur travail répondait à des besoins religieux réels les retint cependant, et la mission fut poursuivie.

Pendant ce temps, la situation des Bulgares ne s'était guère améliorée. Le patriarche grec, peu intimidé par ces tentatives désespérées, était maintenant plus décidé que jamais à repousser tout essai d'affranchissement. Il avait de bonnes raisons pour se croire maître de la situation, la seule voie qui restât encore ouverte, le recours direct

à la Sublime Porte étant entre ses mains; car la coutume était qu'en telle occurence le souverain demandât le préavis du patriarche, et celui-ci avait naturellement beau jeu pour peindre les plaignants sous les plus sombres couleurs en les faisant passer pour des séditieux dangereux à l'état. Aussi les nombreuses suppliques adressées par des Bulgares au chef de l'empire avaient-elles eu pour leurs auteurs un uniforme résultat: l'exil ou la prison.

Le mécontentement, on le comprend, n'en diminuait point, et l'hostilité contre le parti usurpateur allait croissant. Dans plusieurs villes la position des évêques était devenue intolérable; il y en eut qui furent poursuivis dans les rues à coups de pierres, d'autres furent chassés par la population ameutée contre eux.

Pendant ce temps les requêtes à la Sublime Porte allaient se multipliant à tel point que, malgré sa quiétude ordinaire, S. M. I. le Sultan finit par se demander si tout ce bruit ne pouvait pas avoir quelque motif sérieux dont il serait prudent de s'informer. Une commission d'enquête fut donc nommée, et en 1861 eut lieu, sous la présidence de la Sublime Porte, une conférence entre les députés des deux partis, grec et bulgare.

Les réclamations des Bulgares se résument sous les quatre chefs suivants; ils demandaient:

1° Des évêques bulgares dans les éparchies entièrement composées de Bulgares; dans les éparchies mixtes, des évêques de la nationalité du parti en majorité.

2° L'usage de la langue bulgare dans les églises et les écoles.

3° Un synode central, composé à nombre égal de Grecs et de Bulgares.

4° Un conseil mi-laïque, mi-ecclésiastique, s'occupant des intérêts temporels.

La légitimité et l'excessive modération de ces demandes sont manifestes, et d'autant plus dignes d'être remarquées qu'étant cinq à six fois plus nombreux que les Grecs, les Bulgares ne réclamaient dans le saint synode qu'un nombre égal de représentants.

Les Grecs néanmoins ne voulurent rien céder, et la conférence ne put aboutir. Une seconde fut convoquée, dans laquelle les Bulgares réduisirent leurs exigences à un minimum: Les évêques devaient être élus à la simple majorité, et ils accordaient que le patriarche fût toujours un Grec. Ce second projet fut accepté dans la conférence, mais rejeté par le saint synode.

Tout semblait donc fini, et il ne restait aux vaincus qu'à souffrir aussi patiemment que possible; mais toute cause juste porte en elle-même un ferment d'espérance qui ne permet pas à ses défenseurs de désespérer à toujours.

Après un moment d'abattement, l'espoir revint, et la lutte recommença avec plus de décision et de vigueur que par le passé. Les compromis boiteux furent abandonnés, et le but des efforts ne fut rien moins que de briser les liens qui unissaient et assujettissaient les Bulgares au siége patriarcal. A l'instar des Grecs, ils demandaient un patriarche, un synode, un conseil ecclésiastique ne relevant que du peuple bulgare, sous la protection de la Sublime Porte.

Fastidieux serait le détail de ces luttes d'antichambre, dans lesquelles la ruse et la corruption jouent volontiers un si grand rôle. Les Grecs mirent en jeu tout ce qu'ils avaient d'habileté pour empêcher une décision qui coûtait si fort à leur orgueil, mais la justice finit par triompher, et après neuf ans d'efforts persévérants, c'est-à-dire en 1870, on eut enfin le firman impérial qui déclarait l'église bulgare séparée et entièrement indépendante du patriarchat grec.

Ceux des évêques hellènes qui s'étaient jusqu'alors maintenus au sein de communautés bulgares se hâtèrent de reprendre le chemin de Constantinople. Des Bulgares furent chargés de les remplacer.

Mais un véritable Hellène ne se tient jamais pour battu, pas même par les lois; et

à peine les nouveaux élus avaient-ils eu le temps de s'asseoir sur leur siége épiscopal, que le patriarche grec profitant d'un changement ministériel arrachait contre eux au nouveau Sadrasan un ordre de bannissement.

Une violation aussi audacieuse de l'édit impérial remplit tous les cœurs d'indignation et de colère. Dès le lendemain matin, la vaste cour de la Sublime Porte se trouvait assiégée par une foule compacte d'hommes, dé femmes et d'enfants, qui pleuraient, criaient et gesticulaient. Tout à coup, les pleurs et les cris cessent ; c'est le visir qui approche ; comme il descend de voiture, les principaux du peuple se précipitent à sa rencontre, mettent en pièces le firman sous ses yeux, et en jettent les débris à ses pieds, pendant que des milliers de voix remplissent l'air de cris : Voilà votre firman ! reprenez votre firman ! justice !

A la vue de ce peuple en furie, le visir se crut perdu, et pâle de terreur il se précipite dans l'intérieur du palais. Peu à peu cependant remis de la première émotion, et se trouvant encore en vie, il mande auprès de lui ceux qui venaient de le braver si audacieusement et à son tour il les fait trembler sous les plus terribles menaces. Heureusement que plus sa frayeur se dissipait, plus il s'adoucissait, si bien qu'à la fin, la clémence prenant le dessus, il se contente d'envoyer les uns en prison, les autres en exil. Encore ce malheur ne fut-il pas de longue durée ; sur l'intervention officieuse de l'ambassade de Russie, les portes de la prison s'ouvrirent, et évêques et perturbateurs furent remis en liberté. Le firman fut renouvelé, et dès lors la tranquillité tendit de plus en plus à se rétablir entre tous les partis.

En rompant avec le patriarchat grec, les Bulgares n'avaient nullement l'intention de se séparer du rite orthodoxe. Ils citaient en leur faveur l'église russe, pourvue de son propre patriarche ; puis le patriarchat d'Athènes, qui n'a jamais passé pour schismatique, bien qu'indépendant de celui de Constantinople.

Le Fanar était trop vivement irrité pour entendre raison, et dans un concile, dit œcuménique, tenu en septembre 1872, cinq millions de Bulgares se virent solennellement déclarés schismatiques et hérétiques, et comme tels excommuniés de la sainte église orthodoxe. Un million de Grecs déclarant schismatique un peuple cinq fois plus nombreux, qui est condamné comme hérétique et excommunié sur le seul chef qu'il refuse de se laisser exploiter plus longtemps par un clergé étranger, c'était là un spectacle à la fois si bizarre et si ridicule, que l'église de Roumanie, appelée à reconnaître cette sentence, s'abstint prudemment de répondre, tandis que le saint synode de Pétersbourg pensa par une réponse ambiguë satisfaire à la fois les deux partis.

J. REYMOND.

(La fin au numéro prochain.)

REVUE CRITIQUE

JÉROME SAVONAROLE et son temps, d'après de nouveaux documents, par Pasquale Villari, traduit de l'italien par Gustave Gruyer. — Paris, librairie de Firmin Didot, 1874.

L'auteur de cet ouvrage, professeur à Florence et directeur de l'Institut des hautes études, s'était déjà fait connaître par quelques écrits pédagogiques, au moment où il publia le remarquable travail que la traduction de M. Gruyer a fait connaître au public français. Après avoir lu cette biographie, fruit de patientes et laborieuses recherches, on serait tenté de la considérer comme définitive. En ce siècle, où l'on fouille si curieusement archives et bibliothèques, les investigateurs subséquents auront sans doute bien peu de choses à glaner sur le sujet que M. Villari a traité, après bien d'autres, d'une manière si large et si complète. La vie qu'il nous retrace est tellement unie à celle de la cité florentine, qu'il devait nécessairement nous initier à l'histoire de celle-ci. De là un tableau animé

du gouvernement des Médicis, des mœurs corrompues de Florence, du mouvement philosophique auquel Savonarole lui-même ne resta point étranger et de la vie littéraire de cette époque. C'est dans ce milieu que nous apparaît la figure de l'intrépide dominicain; c'est au sein de la lutte que lui livrent les partis ennemis de la démocratie, si nécessaire selon lui à la réforme des mœurs, que se déroule le drame attachant qui se termine par son martyre. Pendant huit années consécutives, de 1490-1498, se déploie l'incessante activité du prieur de saint Marc, qui se trouve tour à tour en présence de Laurent de Médicis et des personnages les plus célèbres du temps, en pourparlers avec Charles VIII, enfin, en opposition ouverte avec le pape Alexandre VI, son ennemi le plus acharné. Le sévère religieux ne ménage pas plus les tergiversations du roi de France que les ordres arbitraires du souverain pontife, pas plus les cruautés de Galeotto Pic de la Mirandole que les vices de ses contemporains. Dans le cours de son récit, l'auteur a eu soin de mentionner, chacune à sa date, les diverses publications du frère, recueils de sermons ou traités, en nous en donnant de courts résumés. Ainsi ordonnés, les écrits et les faits s'éclairent mutuellement. L'auteur montre d'ailleurs une connaissance approfondie de la littérature de son sujet et examine à un point de vue critique les biographies antérieures. Ce sujet, il l'a étudié sous toutes ses faces et l'a enrichi de documents nouveaux et inédits. Si aux rectifications de dates et de faits, ainsi qu'à tout l'appareil scientifique, nous ajoutons que ce livre contient, au milieu d'une narration toujours animée, des aperçus intéressants sur le système philosophique, l'interprétation allégorique et l'esthétique de Savonarole, nous comprendrons que M. Villari a bien mérité la place honorable que son œuvre lui assigne parmi les investigateurs patients du domaine historique et les écrivains en réputation de l'Italie actuelle.

Les protestants ont-ils ou non le droit de considérer le célèbre moine comme *novateur* en religion, et par suite, comme *précurseur des doctrines* de la réforme? Telle est la question brièvement traitée et négativement résolue par l'auteur. Il en est de même du traducteur, qui consacre plusieurs pages de sa longue étude préliminaire à produire de nouveaux arguments propres à établir qu'il n'y a aucune affinité entre les doctrines de Savonarole et le protestantisme. Pour juger sainement dans cette question, il faut se garder de perdre de vue l'ensemble de la doctrine et de la morale du frère. Considérées isolément, plusieurs de ses allégations se trouvent identiques, il est vrai, avec certains principes fondamentaux des réformés; mais, rapprochées du système théologique que l'on peut tirer de ses divers écrits, elles perdent toute portée décisive quant à la doctrine de leur auteur. Dans la méditation sur le psaume *In te Domine speravi,* qu'il écrivit en prison peu de temps avant son supplice, nous rencontrons le fameux passage dont Luther s'autorisa pour déclarer que Savonarole avait soutenu la justification par la foi sans les œuvres, ajoutant que *Christ le canonisait en dépit du bûcher, dussent le pape et les papistes en crever de rage.* Voici ce passage : « J'espérerai dans le Seigneur et je serai bientôt délivré de toute tribulation. Et par quels mérites? Non pas les miens, mais par les tiens, ô Seigneur. Je ne t'offre pas ma justice, je cherche ta miséricorde. Les pharisiens se glorifiaient de leur justice; aussi n'ont-ils pas obtenu celle de Dieu, car on ne la reçoit que par grâce, et jamais personne ne sera justifié devant Dieu pour avoir accompli les œuvres de la loi[1]. » Et plus loin, sous cette forme allégorique si familière à Savonarole, l'Espérance s'adressant à lui, lui demande : « As-tu la foi, ou ne l'as-tu pas? — Oui, je l'ai. — Eh bien, sache que c'est là une grande grâce de Dieu, parce que la foi est un don de sa bonté et non le résultat de

[1] **Expositione di Frate Hieronymo sopra il psalmo XXX, pag. 4.**

nos œuvres; Dieu l'a voulu ainsi, afin que personne n'ait le droit de se glorifier. » Le *Miserere* écrit dans les mêmes circonstances présente des idées d'une teneur aussi franchement évangélique. « A qui m'adresserai-je, moi pécheur? Au Seigneur dont la miséricorde est infinie. Personne ne peut se glorifier en soi-même; tous les saints disent : Ce n'est pas à nous, mais au Seigneur qu'appartient la gloire. Ils ne furent pas sauvés par leurs mérites ni par leurs œuvres, mais par la bonté et la grâce de Dieu, afin que nul ne puisse se glorifier en soi-même[1]. »

La netteté de ces pensées et d'autres de même nature, assez clair-semées d'ailleurs dans les écrits du prieur de saint Marc, ne nous paraît pas justifier l'usage qu'on en a fait ou qu'on voudrait en faire. Elles ne font point partie d'un corps de doctrine, elles ne sont point prononcées avec une intention dogmatique, c'est un langage emprunté à la Bible par un homme qui la lisait assidûment et la savait par cœur; c'est l'expression d'une âme fervente dans un de ces moments où l'on ne commente pas, mais où l'on s'abandonne à la plénitude du sentiment, où l'on devine plus qu'on ne réfléchit, où l'on dit naïvement et comme à son insu de grandes et précieuses vérités. On ne peut pas dire qu'il ait *enseigné*, dans ses divers traités, ni dans ses sermons, la vérité fondamentale de la justification par la foi. Un examen général de ses œuvres ne laisserait aucun doute sur son orthodoxie strictement romaine en matière de dogme. On peut lire d'un bout à l'autre, par exemple, le recueil important de prédications sur le psaume : « *Quam bonus Israël Deus,* » sans rencontrer une seule fois l'enseignement net et précis de ces grandes vérités qui font de l'Evangile la puissance de Dieu pour le salut de tous ceux qui croient. L'idée de grâce se présente chez lui comme un secours divin insuffisant par lui-même et qui ne reçoit que de nos œuvres toute son efficacité. C'est ainsi qu'il nous dit dans son traité du *Triomphe de la croix,* que pour nous élever à la contemplation de Dieu « nous avons besoin de la grâce qui, par le moyen de la vertu, nous conduit à la béatitude absolue. » C'est un mélange de l'action divine et de l'action humaine présentées dans leur union comme *cause* du salut, c'est le concours de deux forces primordiales aboutissant à la même fin, tandis qu'en réalité l'une des deux engendre l'autre qui ne saurait exister sans elle; or ce n'est point ce qu'entend Savonarole lorsqu'il nous parle de trois moyens de se disposer à recevoir la grâce, s'efforcer de croire, prier et agir[1], ni lorsqu'il affirme que l'homme peut se préparer et se disposer *naturellement* à la foi et à la grâce *avec* le secours divin.

Nous admettrons en conséquence, avec MM. Gruyer et Villari, que le prieur de saint Marc n'est pas protestant dans ses enseignements sur la grâce, mais nous ne saurions souscrire à la différence qu'ils établissent sur ce point entre protestants et catholiques. L'un fait du protestant un instrument purement passif qu'il dépouille de toute liberté[2]; et l'autre s'écrie, en faisant allusion aux dernières paroles que le frère Jérôme adressa sur la grâce à son geôlier, paroles analogues pour le fond à celles que nous avons déjà citées : « Ne dirait-on pas que Savonarole voulait par avance fermer la bouche à ceux qui auraient, l'idée de le représenter comme le précurseur de *ces doctrines commodes* qui ont arraché tant d'âmes à l'église catholique[3]? » Si nous avions l'avantage de nous faire entendre de M. Gruyer, nous lui dirions qu'en aucun temps ni en aucun lieu, et moins encore en France, jadis le pays des dragonnades, que partout ailleurs, le protestantisme n'a été une doctrine commode. Nous lui demanderions ensuite comment les doctrines

[1] C'est par erreur que M. Villari a placé les réflexions relatives au *Miserere* sous le titre *In te speravi Domine*, et vice-versa.

[1] Un des sermons du recueil « *Quam bonus* » etc.
[2] Villari, tom. II, pag. 408.
[3] Gruyer, étude préliminaire, pag. 40.

commodes de la réforme ont pu soustraire une bonne partie du genre humain au scepticisme ainsi qu'au matérialisme, vivifier et rajeunir un catholicisme corrompu et décrépit? Le jugement ici formulé en faveur du protestantisme peut sembler énorme; mais qu'on ne nous le reproche pas; il ne nous appartient point, nous le trouvons dans une note de la page 146 du premier volume et nous y souscrivons de grand cœur, le croyant amplement justifié par les faits[1]. L'argument très considérable que nous fournit par là M. Villari lui-même peut nous suffire; nous n'ajouterons qu'un mot sur ce sujet. Les abus dont la doctrine de la grâce a été l'occasion sont de vieille date et ne sont imputables qu'à leurs auteurs. Nul apôtre n'a déployé une activité plus énergique que celui qui a dit : « Nous sommes sauvés par grâce, par la foi; or, si c'est par grâce, ce n'est point par les œuvres, autrement la grâce ne serait plus une grâce; » nul n'a senti avec plus de force l'immense responsabilité du ministère chrétien; nul enfin, n'a plus insisté sur la nécessité de la sanctification et l'inviolabilité de la loi morale.

Au reste, lorsqu'il s'agit de juger les tendances ou les doctrines protestantes, les écrivains catholiques tombent dans les plus étranges oppositions. En face de M. Gruyer, qui nous reproche des doctrines commodes, voici M. Hippolyte Babou, qui, dans un article sur Agrippa d'Aubigné, nous accuse nettement du contraire[2]. A ses yeux, nous avons le tort « d'avoir rendu à l'humanité moderne le Dieu de l'Ancien Testament. » Il nous rappelle qu'il y a en France une antipathie instinctive et nationale pour tous les huguenots, parce qu'ils ressemblent trop à des juifs convertis. A part Sully et d'Aubigné, qui ont à ses yeux l'héroïque et pétulante vivacité de la nation française, il ne fera grâce de cette aversion à aucun de leurs coréligionnaires. Il ne faut pas s'étonner si, d'une part, l'ignorance de nos doctrines, et de l'autre, des préventions passionnées produisent des jugements aussi contradictoires.

Afin de juger d'une façon péremptoire s'il y a quelque parenté entre la foi du moine dominicain de Florence et la foi évangélique, il est nécessaire de se transporter au cœur même de la question, à ce qui forme entre catholiques et protestants la différence essentielle, le vrai mur de séparation, nous voulons dire la prêtrise. Or, dans le *Triomphe de la Croix*, un de ses derniers ouvrages, il formule avec une extrême précision la doctrine de la transsubstantiation dont la prêtrise est le corollaire. « Nous croyons, dit-il, que sous les apparences du pain le corps de Christ est contenu tout entier, et que sous les espèces du vin le sang de Christ est présent tout entier. Nous croyons qu'en même temps Jésus-Christ est tout entier au ciel. Nous disons que le corps et le sang de Christ sont présents dans l'eucharistie, *en vertu de la consécration*, en vertu même des paroles par lesquelles s'opère la transsubstantiation[1]. » Ses idées sur les autres sacrements ne diffèrent en rien de la doctrine catholique la plus stricte. Le baptême efface selon lui le péché originel, il opère la régénération dans les âmes, et les enfants morts sans baptême sont privés de la vue de Dieu. Il engage fréquemment ses auditeurs à recourir à l'intercession de la Vierge et des saints, il croit au purgatoire ainsi qu'à l'efficacité des indulgences; en un mot, loin d'attaquer jamais le dogme catholique, il s'en montre partout le zélé propagateur. En 1494, il déclarait formellement se soumettre à l'autorité de l'église romaine;

[1] Il serait piquant de rapprocher du jugement de M. Villari les pages que Vinet écrivait en 1839 en tête d'un article sur Sayous. (*Littérature française au XIX[e] siècle*, tom. III, pag. 565 et suiv.) Il dit entre autres : « Au point où en était venu le catholicisme, l'Europe entière allait s'abîmant dans l'impiété; et le sacerdoce romain, bien loin de la retenir, la précipitait.... La réformation a été le salut du christianisme, » etc.

[2] *Les Poëtes français*, recueil publié sous les auspices de Sainte-Beuve. Tom. II, pag. 293.

[1] Ouvr. cité, liv. III.

et l'année même de sa mort, le 13 mars 1498, il écrivait au pape : « Très saint Père, j'ai toujours cru que mon devoir de bon chrétien était de sauvegarder la foi et de réformer les mœurs. Votre sainteté a refusé absolument d'écouter les raisons par lesquelles je m'efforçais, non pas d'excuser un prétendu péché, mais de prouver la vérité de ma doctrine et ma soumission à l'église, » etc. Après cela, il nous semble que l'orthodoxie catholique de Savonarole, jugée d'ailleurs irréprochable par un tribunal ecclésiastique, peut être considérée comme hors de cause.

Quant à l'insuccès de la réforme morale qu'il tenta d'opérer au milieu de ses concitoyens, quelles en furent les causes premières? Il faut les chercher d'abord et surtout dans la nature de sa prédication qui, nécessairement, devait se ressentir de sa doctrine. Malgré la vigueur et la véhémence de ses appels, malgré l'accent prophétique avec lequel il signalait les maux présents et les malheurs à venir qui menaçaient la patrie, malgré l'austère et rude franchise de ses reproches et de ses exhortations, sa parole ne fut qu'un vent qui ébranlait les rochers, mais l'Eternel n'était point dans ce vent. Savonarole mit le doigt sur la plaie, mais il ne remonta pas jusqu'au cœur. Dépouillé de ses armes les plus acérées par sa fidélité au dogme romain, il ne put que reproduire ce que la théologie du moyen âge avait dit avant lui. La totale déchéance de l'homme, la nécessité de la régénération par le Saint-Esprit, d'un baptême de feu immédiat et possible pour tous, parce qu'il est promis à tous et nécessaire à tous, ne sont point proclamées par ce vigoureux champion de la pureté des mœurs. Il frappe à droite et à gauche sur tous les vices du temps, flétrit la cruauté des tyrans, la vénalité des juges, la rapacité des avocats, le luxe et l'inconduite du clergé; hautes et basses classes, seigneurs et menus artisans, nul n'échappe à ses vigoureuses censures. Mais tous les efforts de l'athlète demeurent à peu près sans effet. « Le temps d'une effusion de l'Esprit sur le peuple n'est pas, dit-il, encore arrivé; » et l'obstacle, il le voit dans la corruption du clergé. Savonarole croyait en effet que l'Esprit saint se transmet en suivant l'ordre hiérarchique et descendait par l'intermédiaire des saints dans les prélats, pour se répandre ensuite parmi la multitude. Dès lors, voyant le clergé obstinément plongé dans ses vices, le prieur de saint Marc n'attendait plus qu'un châtiment réparateur qui, après avoir corrigé l'église, rouvrirait largement la voie à la grâce et à l'Esprit [1]. Ajoutons que la foi, qu'il considère pourtant comme un don d'en haut, est moins chez lui le principe vivifiant de nos actes, qu'une sorte de vertu dont l'acquisition est proposée à nos efforts. Elle n'est pas assez la foi en Jésus-Christ mort pour nos péchés et vie de notre âme, son objet reste vague et mal défini. Enfin il nous présente le Sauveur bien plus comme un modèle à imiter que comme la source et le principe de notre vie. Sous l'influence de prédications pareilles, il y eut sans doute des amendements partiels, il y eut surtout beaucoup d'entraînement; mais la vie religieuse demeura à la surface. C'est ce qui fait dire avec raison à M. Villari : « On remarque dans la vie religieuse des Florentins quelque chose d'éphémère et de forcé qu'il est difficile de définir et dont chacun s'aperçoit en lisant l'histoire du temps. Les adhérents du frère ne font que reproduire sans chaleur les idées du maître et qu'affaiblir ses paroles. Ce peuple, en qui le sentiment religieux s'est, croit-on, réveillé, n'a su laisser à la postérité aucun monument de sa foi. Savonarole est le seul personnage vraiment et profondément religieux, il est comme le seul homme réel au milieu d'un monde changeant et fugitif. Quand il se tut, les vices et l'incrédulité reparurent; on prévoit que la république lui survivra, non la religion florentine [2]. »

Une seconde cause de ruine pour l'œuvre de réforme entreprise par Savonarole, c'est

[1] Villari, tom. II, pag. 104.
[2] *Id.*, pag. 92, et 93.

de s'être immiscé dans les affaires politiques de la cité. Sans jouer en aucune façon le rôle de tribun, il fut cependant le principal soutien de la constitution démocratique qu'il avait contribué à faire établir après l'expulsion de Pierre de Médicis. De là, les haines implacables des Arrabiati et des Compagnacci [1], et de tout ce qui appartenait à l'oligarchie; de là, leurs sourdes menées et leur aveugle dévouement aux rancunes d'Alexandre VI. Ce pape, qui ne songait de son côté qu'à rétablir les Médicis et avec eux son pouvoir sur Florence, trouvait devant lui le moine inflexible et républicain. Il fallait s'en débarrasser à tout prix. Or, « ce ne fut pas l'homme religieux, ce fut l'homme politique que les Florentins défendirent contre les attaques de Borgia. » C'est pourquoi, aussi longtemps que le parti démocratique eut la haute main dans les affaires, le frère et sa réforme demeurèrent en sécurité; mais aussitôt que le parti contraire fut arrivé au pouvoir, l'homme religieux demeura seul et abandonné de tous sur les ruines de l'édifice auquel il avait travaillé avec des efforts si persévérants. Livré à ses ennemis mortels, il fut conduit au supplice, après le plus inique des jugements.

Savonarole avait rêvé une réforme de l'église par l'église; il la sollicita en vain jusqu'au dernier moment. Luther s'y prit d'une autre manière; fort des principes féconds qu'il avait puisés dans la Bible, il rompit en visière à la papauté et fut pour le monde chrétien l'inaugurateur d'une ère nouvelle. Savonarole aima la Bible et l'étudia avec une ardeur infatigable, mais il ne sut pas, comme Luther, y trouver le levier puissant qui devait soulever le monde; il ne sut pas, entre autres, en dégager cette doctrine de la justification par la foi dont la présence ou l'absence était vie ou mort pour l'église. Toutefois, à l'exemple de son maître, Savonarole voulut « allumer un feu, » mais ce feu ne fut, hélas, que celui qui consuma ses malheureux restes. Sa vie fut celle d'un saint; sa parole, souvent, celle d'un prophète. Pour soutenir une cause qu'il croyait juste, il osa contrevenir aux ordres du pape et braver son excommunication. Il fut, lui aussi, de cette race d'hommes qui, la main sur la conscience, osent opposer à tout ordre arbitraire, un « je ne puis autrement, que Dieu me soit en aide! » C'est du moins par cette fermeté, c'est par son amour pour la Parole de Dieu, que Savonarole appartient aux représentants de la réforme.

CH. COTTIER.

[1] Les enragés et les mauvais compagnons.

HISTOIRE DES IDÉES MESSIANIQUES depuis Alexandre jusqu'à l'empereur Hadrien, par Maurice Vernes. — Paris, Sandoz et Fischbacher éditeurs, 1874.

Cet ouvrage fait suite à un travail du même auteur, publié en 1872 : *Le peuple d'Israël et ses espérances relatives à son avenir.* Dans ce volume, M. Vernes étudiait la formation et le développement des idées messianiques dans les livres canoniques de l'Ancien Testament. Reprenant les conclusions de cette étude, il a entrepris de la poursuivre sur le terrain difficile de la littérature apocryphe, et de donner ainsi au public « la première histoire complète des idées messianiques qui ait été écrite, depuis le renouvellement des méthodes de la science religieuse. »

Voici, à grands traits, cette histoire telle qu'elle nous paraît ressortir de l'ouvrage de M. Vernes. Selon lui, l'espérance messianique est un fait local et temporaire, dont l'histoire s'étend du huitième siècle avant Jésus-Christ à l'époque d'Hadrien. Elle est particulière au royaume de Juda, et il est même possible de déterminer le parti religieux, au sein duquel elle a pris naissance,... de *refaire* [1] sans trop de témérité la Genèse de la nouvelle idée.

Deux éléments ont *dû* concourir à sa for-

[1] C'est nous qui soulignons partout.

mation : la conviction qu'Israël est le peuple de Dieu et que Dieu ne peut pas laisser périr son peuple; et, d'autre part, la conviction qu'Israël a gravement offensé Dieu et que les châtiments de Dieu vont fondre sur lui. « Du conflit de ces deux convictions, *il ne pouvait résulter que ceci :* Israël puni par Jéhovah, mais régénéré par l'épreuve, verra refleurir sa félicité passée. » Cette découverte, faite par quelques hommes d'élite, est la source du messianisme juif. C'est le texte que vont amplifier et appliquer diversement, suivant les temps et les circonstances, les penseurs juifs.

La destruction de Jérusalem et du temple et leur restauration, après soixante-dix ans de captivité à Babylone, par un peuple à jamais guéri de l'idolâtrie, réalisent, dans ce qu'elles ont de plus essentiel, les espérances messianiques. Aussi les voit-on disparaître, jusqu'à ce que la persécution d'Antiochus Épiphane vienne les faire revivre. Et quand, après la courte mais glorieuse époque d'indépendance sous les Macchabées, Israël retombe sous la servitude, l'idée messianique atteint toute son intensité. Elle cesse alors d'être l'objet des recherches des seuls exégètes et d'un petit cercle d'initiés, elle prend « un grand relief. » On se met à attendre à bref délai le Messie, un fils de David, le roi des juifs qui doit restaurer le royaume d'Israël. A l'aide de traits pris un peu partout, un système assez cohérent se forme sur le Messie et sur son œuvre.

Peu de temps après, paraît Jean-Baptiste, « une sorte d'ascète, » prêchant la repentance comme préparation à l'établissement du royaume à venir. Son ministère fut court et le conduisit bientôt dans la prison d'Hérode. Son œuvre fut reprise, mais avec indépendance, par un de ses disciples, Jésus de Nazareth. Jésus s'envisageait simplement comme un prophète, appelé à annoncer à Israël la venue prochaine de l'ère messianique. Mais tandis que Jean avait relevé surtout la colère de Dieu, Jésus s'attacha à présenter le riant tableau du bonheur dont allaient bientôt jouir les vrais fils du Père céleste.

Cette phase d'enthousiasme heureux dure peu cependant. Les foules se lassent d'entendre Jésus; ses ennemis relèvent la tête; les difficultés augmentent; alors Jésus s'étonne, se décourage, s'aigrit. A ce moment la mort de Jean-Baptiste, décapité dans sa prison, vient jeter un trait de lumière sur l'avenir qui attend le continuateur de son œuvre. « Si Jean a succombé, Jésus lui-même peut mourir aussi, et *sans doute doit aussi mourir.* » L'œuvre de Dieu dont il est chargé se fera assurément, mais autrement qu'il ne pensait d'abord. Sous la vive impression que lui cause la mort de son émule et compagnon, Jésus, qui s'était déjà appliqué certaines déclarations que l'exégèse du temps rapportait au Messie, vient « avec une fiévreuse anxiété aux écrits des prophètes, tout spécialement à Esaïe LIII. » Plus de doutes; le prophète annoncé, dans lequel il s'était reconnu, est aussi le Messie. Il est donc lui le Messie, et le Messie doit souffrir et mourir. Dès lors ses reproches à ses adversaires deviennent toujours plus vifs. Il marche résolu à la rencontre de sa destinée, exhortant ses disciples à la vigilance et au renoncement, et leur promettant la victoire et l'établissement du royaume du Père, où lui Jésus aura la première place.

Après la mort de Jésus, l'idée messianique se poursuit sous deux formes distinctes. Ses disciples attendent le retour de leur Messie; les juifs attendent la venue d'un Messie qui n'a point encore paru. L'espérance des premiers, un moment très vive, disparaît bientôt et fait place aux préoccupations ecclésiastiques bien plus absorbantes. L'attente des seconds est l'âme de toutes les révoltes qui agitèrent la Judée, et finirent par amener la destruction complète d'Israël comme nation.

Nous ne suivrons pas M. Vernes dans le laborieux échafaudage de ses preuves. Il faudrait pour cela reprendre toutes les questions

critiques concernant les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Nous nous bornerons à quelques réclamations et à quelques remarques sur la méthode de l'auteur.

Si nos lecteurs ont pu s'étonner des vues de M. Vernes, ils ne s'étonneront plus en faisant plus ample connaissance avec les procédés qui l'ont conduit à un tel résultat. M. Vernes n'admettant pas le surnaturel, rejetant par conséquent la révélation, les prophéties, les miracles, envisage l'ensemble des écrits juifs et chrétiens, canoniques ou apocryphes (cette distinction est sans valeur réelle pour M. Vernes), comme la lente, confuse et inconsciente élaboration d'une idée. Cette lente éclosion qui traverse des siècles, et qui, après avoir enfanté le messianisme juif, l'a transformé dans le christianisme, a livré enfin le secret de ses origines et de ses évolutions successives. M. Vernes a été l'un de ses plus favorisés confidents. Aussi notre auteur ne suit pas la méthode de ces historiens qui mettent toute leur ambition à raconter l'histoire, lui veut la reconstruire. Il sait comment les choses ont dû se passer, et, armé qu'il est d'une telle science, l'autorité des documents ne saurait le gêner beaucoup. « Il y a, comme il le dit à propos d'un cas particulier, une impossibilité morale qui garderait toute sa force même en présence de textes beaucoup mieux attestés. » (Pag. 206.) Rien n'égale la liberté avec laquelle M. Vernes use des données scripturaires, acceptant les unes, rejetant les autres, non suivant le plus ou le moins d'authenticité du passage, mais selon les exigences de son système. Et quand il faut se débarrasser de quelque déclaration compromettante, les explications ne manquent pas, quand du moins notre auteur trouve bon d'en donner : c'est une interpolation maladroite (pag. 235, 239), un ornement poétique (pag. 109), un besoin de symétrie (pag. 39), ou même plus simplement et plus naïvement un trait curieux. (Pag. 38.)

Nous réclamons, au nom de la science, contre une méthode qui, pour écrire l'histoire, commence par en déchirer les documents, tout en prétendant avoir le droit de tirer parti de leurs débris informes en faveur d'une opinion préconçue.

Nous réclamons, au nom du sens commun contre un système assez dépourvu du sens religieux pour faire sortir d'un syllogisme pour réduire à une idée ce qui fait le fond du judaïsme et du christianisme : la foi au Messie à venir et venu.

Nous réclamons, au nom de tout ce qui reste de divin en l'homme, contre cette tendance à chercher dans les bas-fonds de la vie individuelle ou collective la source de ce qu'il y a de meilleur; nous réclamons contre cette prétention de vouloir, les siècles aidant, faire sortir la lumière des ténèbres, la vie de la mort, et de ne donner pour origine au christianisme que les illusions d'un fanatique.

Encore un mot. Une chose nous a manqué dans l'ouvrage de M. Vernes : la conclusion. Elle n'est pas douteuse, sans doute, pour les esprits initiés à ce genre d'études; mais c'est au public (pag. VII) que M. Vernes offre son livre. Or, quand on se présente avec des affirmations aussi catégoriques que celles de notre auteur sur les sujets qui intéressent le plus l'âme humaine; quand on déploie, à l'appui de son opinion, une érudition qui échappe absolument à l'appréciation des lecteurs que l'on a en vue, il faudrait au moins leur fournir dans l'énoncé bien précis de ses résultats le moyen de juger, à cette pierre de touche, la valeur du système qui y a conduit. Nous l'attendions d'autant plus que M. Vernes ne craint point de dire sa pensée, et, en le voyant dédaigner, comme des adversaires vaincus sans doute, les théologiens évangéliques pour s'en prendre très courtoisement, mais résolûment à MM. Reuss, Colani et autres, nous avions cru que l'intention de M. Vernes était de jouer, au sein du parti libéral français, le rôle du Dr Strauss au sein du parti libéral allemand. Nous attendions de sa franchise le pendant de la déclaration de

son émule d'outre-Rhin : « Wir sind keine Christen mehr, » nous ne sommes plus chrétiens. Peut-être M. Vernes n'a-t-il reculé devant cette conclusion que parce qu'il n'a point encore trouvé ce qu'il veut offrir à l'âme humaine et à la société pour remplacer l'Evangile?

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage que nous annonçons restera un triste exemple du point où les hommes peuvent descendre en fait d'explications impossibles pour échapper au témoignage que Dieu rend à son Fils. Il ne saurait ébranler la foi d'aucun croyant, car il faut décidément trop de crédulité pour être incrédule. Non, si ce livre fait une œuvre dans ce monde, ce sera de fournir aux personnes *qui ne veulent pas croire* l'autorité d'un nom et de l'érudition pour légitimer leur incrédulité. Triste œuvre à quelque point de vue qu'on la considère!

J. ADAMINA.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

Angleterre.

Février 1876.

Nos lecteurs savent sans doute déjà que le départ de M. Pearsall Smith, après les réunions de Brighton, n'a pas été motivé seulement par l'excessive tension nerveuse qui l'obligeait à interrompre ses travaux, mais aussi par certains faits dont on a d'autant plus parlé qu'on les connaissait moins exactement.

Les journaux anglais n'ont pas dit d'une manière précise ce qui s'est passé, et amis et ennemis se sont livrés à des suppositions plus ou moins gratuites. Les uns ont parlé d'immoralité, les autres d'un dérangement cérébral se rattachant à une maladie antérieure; et on n'a pas manqué, naturellement, d'établir un lien entre la chute ou l'aberration d'esprit que l'on signalait chez cet homme de Dieu et le mouvement religieux qui se rattache à son nom.

L'impartialité n'a pas toujours présidé, il faut le dire, à ces jugements en sens divers. Mais un chrétien anglais, en qui nous avons la plus entière confiance vient de nous écrire les lignes suivantes: « J'arrive de Londres. J'ai vu sept des huit frères signataires de la déclaration publiée par les journaux, lord Radstock étant à Bruxelles. J'ai eu sous les yeux toutes les lettres de preuves, notes, explications, etc., etc., et je puis vous assurer, comme résultat de tout cela, que je conserve intacte ma confiance en l'honneur, le caractère chrétien, les intentions et la pureté personnelle de M. R. P. Smith. »

D'après des renseignements puisés à bonne source, le principal tort de M. Smith est d'avoir enseigné et recommandé à plusieurs reprises un amour pour le Sauveur qui ressemblerait trop aux affections terrestres. Il a du reste entièrement renoncé à cette dangereuse erreur, et déplore une aberration de conscience et de pensée qu'il n'avait pas discernée tout d'abord et qu'il attribue maintenant (ce sont ses propres paroles) à « une influence de Satan déguisé en ange de lumière. » Nous apprenons que M. Moody et ses collaborateurs à Philadelphie, bien que sachant tout ce qui s'est passé, lui ont demandé sa coopération pour les réunions de conversation, ce qui prouve que leur confiance en lui n'a pas été sérieusement ébranlée.

Il n'y en a pas moins dans tout ceci un grand avertissement. Demandons à Dieu, qui dans sa miséricorde daigne tirer le bien du mal, qu'il se serve de cette douloureuse expérience pour dégager de tout mélange humain les précieuses vérités sur lesquelles son Esprit a ramené depuis quelque temps l'attention des chrétiens. Et n'oublions pas de prier pour celui qui ayant été un instrument de bénédiction pour beaucoup d'âmes, a toujours droit, malgré un égarement momentané à notre fraternelle reconnaissance.

THÉOPHILE RIVIER.

Naples.

27 décembre 1875.

Je vous disais, il y a quelque temps, que le culte de Notre-Dame de Lourdes prenait pied à Naples, grâce aux efforts aussi soutenus que peu désintéressés d'un jésuite fort apprécié des dévotes napolitaines, le père Altavilla; dès lors les choses n'ont fait que croître

et embellir. Aujourd'hui le révérend père triomphe, et le succès le plus complet vient le récompenser de son travail. Le printemps passé, il est allé à Lourdes, il a pris les dimensions exactes de la grotte à miracles que l'on connait, et l'a fait reproduire exactement à San Nicola Tolentino, dans le sol même de l'église, où il a mis en faveur le culte de Notre Dame de Lourdes. L'autre jour la grotte artificielle était achevée et ouverte au public. Une foule compacte montait à l'église de San Nicola Tolentino, je la suivis. L'église est de grandeur moyenne; à l'entrée on aperçoit dans un enfoncement, sous une glace, un groupe de trois personnes sous lequel est écrit: *Immaculée Conception.* C'est la fameuse apparition qui a mis Lourdes en si grand crédit chez les bigots. Une grande femme, vêtue d'une robe blanche agrémentée de bleu, parle à deux petits paysans, homme et femme. Les deux bonnes gens ont l'air plus surpris qu'édifiés; quant à l'Immaculée Conception, elle n'a pas d'expression, ce n'est qu'un mannequin. Le père Altavilla monte en chaire, ou plutôt s'y fait hisser, car il est goutteux, quoique encore jeune. Il raconte comment il a fait vœu de reproduire la grotte de Lourdes, afin d'augmenter le fleuve des grâces éternelles auquel les Napolitains vont s'abreuver. La reproduction est exacte, garantie, un évêque va consacrer la grotte, après quoi elle sera ouverte à la dévotion des fidèles. A ce moment, le coadjuteur de l'archevêque de Naples, archevêque *in partibus* lui-même, mitre en tête, crosse en main, accompagné d'une douzaine de prêtres, sort d'une chapelle latérale et s'approche de l'autel. Le jésuite demande au coadjuteur d'implorer la bénédiction de Dieu sur l'œuvre, sur les assistants, sur lui-même; il a dans son ton cette désinvolture polie dont les jésuites usent en général avec le clergé séculier. Les prêtres entrent dans la grotte, ils chantent le rituel de consécration, et le père Altavilla adresse des exhortations à la foule pendant leur absence, qui est courte. J'écoutais de l'une des chapelles latérales où je me trouvais, au milieu de jolis petits messieurs, adonisés pour la circonstance, bien mis, bien peignés, sentant bon, portant à la boutonnière une élégante rosette bleue, à laquelle était appendue une petite image représentant l'apparition miraculeuse. Ces chevaliers de Notre-Dame de Lourdes n'étaient pas nombreux, i étaient douze; l'un d'eux tenait une o flamme, couleur de la rosette. Dès que l prêtres ont achevé leur fonction, ces jeun gens se rangent en ligne devant le public. père Altavilla déclare à ces petits gami qu'ils sont l'espoir de Naples chrétienn qu'elle les contemple avec amour, puis il l invite à aller dire leurs prières dans la grot Après eux les femmes non mariées défil en bon nombre, puis la grotte est déclar accessible à tous. La foule se rue dans passage qui y conduit, le Père n'y tient pl il veut jouir de son succès, et clopin clopa il arrive à ses fins. Quand il revient, la sati faction éclate sur sa physionomie et dans s paroles. « Le spectacle, dit-il, est plus é fiant que je ne l'avais jamais espéré; j'ai d contenir des cris, j'ai dû empêcher des ma festations bruyantes de joie et d'espéran que la majesté de ce lieu ne peut autorise Le Seigneur a entendu mes supplicatio cette grotte verra se produire des grâces e ceptionnelles. J'en avais déjà l'impression e voyant l'ardeur avec laquelle travaillaient l ouvriers qui l'ont creusée, en me sent poussé par une irrésistible impulsion à fai cette entreprise qui m'a obligé de contracte une dette de 4000 francs. L'argent qui m'es nécessaire, votre libéralité va me le donner telle est la volonté de Dieu et de la Madone. Cet appel à la libéralité a trouvé immédiate ment le chemin des cœurs; un fait plus im portant allait bientôt donner à la grotte u clientèle fructueuse. Une quinzaine de jou s'écoulent, et le père Altavilla annonce d'u voix triomphante que Dieu a rendu mirac leuse l'eau de la grotte. Une jeune fille sou frait d'une ophthalmie chronique, elle a su de longs traitements sans aucune amélior tion, mais à peine a-t-elle humecté ses ye avec l'eau de San Nicola Tolentino qu'elle été guérie. Et le Père, de faire entrevoir ceux qui se consacreront à Notre-Dame Lourdes les plus alléchantes espérance « Allez, dit-il en terminant, allez vous assur de ce que nous affirmons, voici le nom, demeure de la jeune fille, allez et voyez. » L foule est sortie émue, enthousiasmée. Le jé suite connait bien l'esprit superstitieux de peuple que ses pareils ont formé, et il sa l'exploiter avec un rare talent; la manne dorée va pleuvoir dans son escarcelle.

Ah! l'étrange idée que ces pauvres gens se font de Dieu et des saints. J'ai entendu, le jour du miracle de saint Janvier cette année, des femmes, après avoir dit les mots les plus tendres à leur saint favori, s'irriter de sa lenteur à faire son miracle, lui crier mille injures, et l'appeler entre autres « vieux bilieux. » Mardi dernier, à deux pas de ma demeure, une pauvre femme est à genoux devant une petite madone, très en renom dans le quartier. Elle est cependant fort en colère contre la petite madone, elle lui tient de fort vilains propos, qu'elle interrompt pour éclater en sanglots. Un passant compatissant veut la soulager, en lui faisant dire la cause de son irritation et de son chagrin. « La madone n'est pas une vraie amie, dit la pauvre femme; il y a cinq ou six jours, la nuit je l'ai vue en rêve, elle m'a indiqué trois numéros pour la loterie, j'ai cherché en vain l'argent pour les jouer; hélas, ils sont sortis! Oh! le beau terne, et dire que la madone ne m'a pas donné de pouvoir le gagner! Est-ce comme cela qu'on doit agir avec une personne dont la dévotion est aussi sincère que la mienne? » Et la pauvre femme d'appliquer de nouveau avec volubilité les épithètes les plus malsonnantes à la madone!

On est heureux, dans un pays aussi superstitieux que celui-ci, de pouvoir constater un fait aussi réjouissant que celui qui s'est produit ces jours derniers dans l'église de Piedigrotta. Les membres de cette collégiale sont chanoines de saint Jean de Latran; ils avaient cette année invité un de leurs confrères de Rome à prêcher l'avent. Le chanoine parlait l'italien le plus pur, et le prononçait avec ce noble accent romain qui donne à la parole une si grande dignité; le discours était soigné, il était le résultat d'un travail intellectuel sérieux, prolongé, mais l'intérêt principal pour les auditeurs fut la doctrine du prédicateur. Ses discours avaient pour but d'exposer la doctrine de la rédemption; or, pendant les cinq prédications que l'un de mes amis a eu le plaisir d'entendre, le chanoine n'a pas dit un mot de la Vierge et des saints, et la dernière parole que notre ami ait entendue sortir de ses lèvres, fut une magnifique invocation à Jésus crucifié, le seul intercesseur qu'il y ait entre Dieu et les hommes. Ah! si le clergé catholique pouvait nous donner de temps en temps d'aussi agréables surprises!

Plus je vis dans ce pays, plus je sens les différences profondes qu'il y a entre la vie de ce peuple et la nôtre, combien le Napolitain sent, pense et agit différemment de nous. Le 20 décembre, en particulier, j'en avais vivement l'impression, j'étais alors à Piedimonte d'Alife; un de mes compatriotes, grand fabricant, était mort, et la famille avait réclamé mon ministère. A peine le convôi est-il sorti de la porte cochère qu'un immense cri de douleur s'élève de la multitude qui remplit la place. Aux fenêtres des maisons, des femmes s'arrachent les cheveux; dans la rue, les gens se précipitent sur le cercueil, le baisent, se jettent par terre devant nous, bref, il faut l'intervention des carabiniers pour nous permettre d'avancer, la foule passionnée, éperdue, nous accompagne. Je fais le service funèbre; on m'écoute avec attention; dès que j'ai fini, cinq discours sont prononcés en l'honneur du défunt. Nous trouvons en rentrant des poésies célébrant sur tous les tons les vertus de l'honnête industriel, et entre autres un sonnet, composé par un vieillard de quatre-vingt-cinq ans. Mais, quand nous sortons quelques heures après, les rues où se pressait une population affolée, sont paisibles, et vers le soir, quand je pars, les gens causent gaiement devant les cafés et sur les portes des maisons; l'impression a été aussi vive que peu durable, tel est le peuple napolitain. Cette petite ville de Piedimonte d'Alife avait, il y a quelques mois encore, le rare privilége de posséder un évêque pieux et libéral. Mgr di Giacomo est Napolitain, ce digne prélat a toujours été un adversaire déclaré de la doctrine de l'infaillibilité, il le dit ouvertement, en public, il aime la maison de Savoie, il a accepté d'être sénateur du royaume; aussi qu'a-t-on fait? Prétextant son grand âge, la curie romaine lui a donné un coadjuteur élevé dans les bons principes, onctueux et fin personnage, à la grande joie des dévotes du diocèse, et au grand mécontentement de la partie intelligente de la population. Peu à peu le coadjuteur a rendu la vie impossible à l'évêque qui, las de difficultés et de luttes, a laissé Piedimonte pour vivre à Naples. Malgré ses quatre-vingt-cinq ans, ce digne homme sort beaucoup. L'autre jour il assistait à l'ouverture de l'université, et il écrivait une très aimable lettre au professeur Pancieri, qui avait parlé

le premier, pour le remercier de son remarquable discours. Le départ de Mgr di Giacomo a provoqué à Piedimonte d'universels regrets, et il a sérieusement indisposé les esprits contre la curie romaine; pouvait-il en être autrement!

Le professeur Palmieri annonçait depuis quelques semaines une éruption du Vésuve; le cratère en effet s'est arrondi, il se remplit de matières en fusion, et le dimanche 19 décembre on voyait distinctement de Naples sur le panache blanc du Vésuve de grosses taches rouges; nous approchons très vraisemblablement d'une éruption. Les étrangers accourent, ils viennent de Rome, de Florence; le Vésuve est bien lent au gré de leur impatience, et ils en parlent d'un air mécontent. Le volcan devrait, semble-t-il, avoir plus de courtoisie pour des gens qui sont venus de loin et ne pas les faire attendre. Mais, nous, nous avons vu les misères qu'amène la furie du volcan, nous avons vu la lave ensevelir lentement, inexorablement, les villages, les églises, les vignes, les oliviers, les champs cultivés, nous avons vu les arbres des forêts se tordre devant le fleuve de feu et flamber comme des allumettes, nous nous rappelons les victimes de la dernière éruption et nous serions bien heureux si le volcan voulait cette fois nous laisser quittes pour la peur.

Nous avons passé les fêtes de Noël comme à l'ordinaire. Malgré la défense de la questure, ou peut-être à cause de cela, on a entendu toute la nuit les détonations des feux d'artifice; dans certaines rues il était impossible de passer. Les accidents ont été considérables, on a dû faire une dizaine d'amputations du bras ou de la main. Selon l'habitude, pas un agent de police ne s'est montré pour exécuter les ordres de la questure. Ces estimables fonctionnaires étaient, pendant cette nuit bruyante, paisiblement dans leurs maisons, mangeant le dindon traditionnel ou l'anguille classique. Vous voyez comment se conduit la police à Naples, dites-vous qu'il y a une quantité de choses qui vont comme cela et vous comprendrez mieux notre situation. Le peuple napolitain est passionné de tout ce qui frappe et l'oreille et les yeux, aussi est-il très désireux de revoir les mascarades et les fêtes de carnaval, qui depuis dix ans n'avaient plus lieu. Et, pourtant, la misère est affreuse ici. Hier, 26 décembre, j'ai vu vers onze heures du soir des gens dormir sur le seuil des églises. Quelques jours avant, à quatre heures du matin, par un froid rigoureux, l'obscurité étant complète, je dois sortir de chez moi, je me heurte en descendant une petite rue contre une forme humaine qui grogne, qui gémit: c'est une vieille femme presque nue, qui a passé là toute la nuit, accroupie et glacée. Les mendiants fourmillent et se multiplient sans cesse. Qu'importe, les gens riches à Naples ne pensent guères qu'à s'amuser, tout au plus leur charité ira-t-elle à donner un bal masqué en faveur des pauvres. On a fait une souscription pour subvenir aux dépenses du carnaval, et je ne serais pas étonné si elle dépassait de beaucoup celles qu'on a faites ces dernières années pour les victimes du Vésuve.

Nous allons avoir, de Noël au nouvel-an, les arbres de Noël pour nos écoles évangéliques. Comme vous devez le supposer, nous pensons plus pour nos élèves à l'utile qu'à l'agréable. Plus de soixante enfants ont été habillés. Notre colonie étrangère s'est, comme toujours, montrée généreuse pour cette fête, qui est impatiemment attendue par les parents et par les élèves. Puisque je vous parle de nos écoles, je dois vous dire qu'une d'entre elles a eu des moments difficiles. Des changements ont été faits dans le personnel enseignant et nous passons par une phase de transition toujours pénible. Malgré cela, la situation n'est pas mauvaise, notre œuvre est en bon renom et les résultats qu'elle a donnés sont de nature à le lui conserver. Plusieurs de nos jeunes filles ont été admises à l'école normale des institutrices, elles continuent d'avoir avec nous des rapports soutenus, de fréquenter nos cultes; plusieurs de nos maîtres sont zélés, actifs. Aussi l'avenir qui aura nécessairement ses difficultés, nous réserve-t-il bien des satisfactions, nous en sommes convaincu. Notre comité local a fait une acquisition précieuse dans la personne du chapelain de l'église anglicane; c'est la première fois qu'un ecclésiastique de cette église se joint à notre comité; aussi est-ce avec joie que nous avons vu M. le pasteur Barff prendre place au milieu de nous. Notre déficit dépasse trois mille francs. Nous espérons que le canton de Vaud nous viendra en aide cette année, comme il l'a fait depuis longtemps, nous regrettons beaucoup la dissolution du comité auxiliaire qui s'était formé à Lausanne, et nous serions heureux de le voir se reformer. — Notre pensionnat pour jeunes filles est dirigé actuellement par Mlle Bremer; cette institution a d'autant plus d'importance qu'elle vise à la classe supérieure que l'évangélisation n'a pu qu'effleurer jusqu'à présent. Cet établissement marche bien, il se développe avec cette progression lente et soutenue qui est une condition de solidité et de durée. Le jour vient où nous n'aurons plus besoin du concours matériel de nos amis, mais nous n'en sommes pas encore là; cependant nous en approchons, le nombre de nos élèves s'accroit peu à peu, nous en avons une trentaine actuellement, et nous en attendons de nouvelles avec le mois de janvier.

JOHN PETER.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

ETHNOGRAPHIE

—

L'exarchat bulgare.

SECOND ET DERNIER ARTICLE

La séparation entre Grecs et Bulgares étant légalement reconnue, les Bulgares maitres chez eux, et les charges ecclésiastiques purgées de Grecs, la corruption hellénique allait disparaître, disait-on. Les abus seraient réformés, les vices déracinés, et la jeune église, pourvue d'un clergé capable, d'évêques instruits, de prêtres éclairés, verrait naître une ère de paix et de bonheur. « Reste à savoir, ajoutait un missionnaire qui entendait dépeindre avec enthousiasme les merveilles de ce nouvel âge d'or, reste à savoir si un Bulgare sans la grâce de Dieu vaut mieux qu'un Grec sans la grâce de Dieu. »

Il s'agissait maintenant de jeter les bases du nouvel édifice, en dotant la nation bulgare d'une constitution ecclésiastique. Ce travail difficile était gros d'orages; le danger, qui avait jusqu'à ce moment tenu le peuple forcément uni, avait fait place à une sécurité qui laissait libre jeu à tous les partis. Aussi voit-on dès l'abord se dessiner deux groupes, dont les tendances très divergentes sont comme les deux pôles autour desquels toute assemblée délibérante doit, semble-t-il, inévitablement graviter. Le premier de ces groupes, dont l'influence ne se développa que plus tard, se compose du haut clergé, qui déjà avant d'être complétement réorganisé se montre anxieux pour ses priviléges, et paraît prendre aisément son parti des vieux abus, pourvu que ce soit lui qui en profite. Le parti laïque, qui lui fait contre-poids, ne l'entend point ainsi; à son gré aucune réforme n'est trop radicale; et comme c'est lui qui a osé commencer la lutte, qui l'a soutenue et menée à bonne fin, il en garde une influence prépondérante, qu'il perdit dans la suite, mais qu'il conserve pendant tout le temps des délibérations. On peut dire que c'est sous son inspiration qu'a été créée la constitution.

Profitant du discrédit dans lequel était tombé le patriarche grec, le comité constituant émit un projet qui supprimait purement et simplement la dignité patriarcale, laissant au saint synode le soin de représenter l'unité visible de l'église. Lorsque le Sadrasan eut connaissance de cette velléité antimonarchique, il déclara catégoriquement que, la Turquie n'étant pas une république, les Bulgares avaient à se choisir un chef unique, libre à eux de l'appeler du nom de patriarche ou de quelque autre titre plus à leur convenance.

D'un patriarche, il n'en pouvait être question, cette dignité excitant trop de défiance et d'antipathie. On voulait que le nouvel élu ne pût oublier qu'il n'était qu'un *par inter pares*, auquel était confié un simple fauteuil de président. Le nom d'*exarque* parut répondre à ce but; voilà pourquoi l'on parle aujourd'hui de l'exarchat et non du patriarchat bulgare. Avec le patriarche tombèrent aussi les archevêques; ils furent remplacés par les métropolitains.

Notre but n'est pas de donner ici une description détaillée de l'organisation ecclésias-

tique bulgare; nous en relèverons seulement les contours principaux et les traits caractéristiques, en tant qu'ils sont un moyen de faire connaître le peuple dans ses tendances, ses besoins et le degré de développement auquel il est actuellement parvenu.

L'*exarchat bulgare, indépendant, orthodoxe, membre non séparé de l'église une, sainte, œcuménique et apostolique*[1] se compose de l'ensemble des communautés[2] bulgares. Les communautés groupées sous les soins d'un métropolitain ou d'un évêque[3] forment un diocèse ou *éparchie.* L'exarque est le président de l'exarchat, tant au point de vue civil que religieux, et son représentant politique devant la Sublime Porte. Il est assisté, ainsi que chaque métropolitain et évêque, de deux conseils, l'un laïque, l'autre ecclésiastique. La communauté forme une unité organique qui jouit de droits étendus; toutefois, ces droits, elle ne les exerce directement que pour la nomination des *électeurs de la communauté* (deux ecclésiastiques et trois laïques), sorte de collége électoral auquel revient la presque totalité des élections laïques et ecclésiastiques de l'exarchat. Une communauté a-t-elle besoin d'un prêtre, l'évêque remet la liste des popes en disponibilité aux électeurs, qui font leur choix. Une éparchie doit-elle nommer un évêque, chaque communauté de l'éparchie envoie deux électeurs, un ecclésiastique et un laïque, qui sous le nom d'*électeurs de l'éparchie* procèdent à l'élection de l'évêque. Il en est de même pour l'élection du métropolitain, des membres des conseils laïques et des conseils ecclésiastiques. Les laïques prennent donc part à toutes les élections, à une exception près, celle de l'exarque, qui est nommé par les évêques et les métropolitains après que ceux-ci ont consulté les communautés.

Le *saint synode* se compose de tous les membres du haut clergé, sans qu'aucun prêtre ou laïque soit admis à en faire partie.

Le premier projet de constitution supprimait la dignité patriarcale; il portait encore que les évêques et les métropolitains pouvaient être déposés, au cas qu'ils ne satisfissent plus les communautés commises à leurs soins. Sur les représentations de la Sublime Porte, cette clause, ainsi que la précédente, dut être effacée, et les dignitaires ecclésiastiques être nommés à vie, la Porte se réservant le droit de juger des accusations portées contre eux et de leur incapacité à remplir leurs fonctions. Cette immixtion du pouvoir politique dans une organisation ecclésiastique s'explique, — et jusqu'à un certain point se justifie, — par le caractère civil que revêtent les dignitaires à leur entrée en charge. Leur nomination doit être reconnue par le souverain, qui par ce moyen conserve sur les élections un faible degré d'influence. En vue de se faire la part plus grosse, la Porte émit en 1874 un projet de loi qui, sous prétexte d'intérêt pour les populations chrétiennes, remettait à l'état le soin de rétribuer le premier fonctionnaire de chaque confession ecclésiastique. Les graves difficultés financières qui surgissaient à ce moment vinrent à propos obliger le souverain à différer son intérêt jusqu'à des temps plus heureux.

Les conditions requises pour entrer dans le clergé sont formulées dans la constitution avec une naïveté et une simplicité qui seraient à peine croyables si nous ne nous rappelions que nous sommes en Turquie. Pour être nommé prêtre, il faut: savoir la langue bulgare (en opposition au clergé grec qui, en son temps, ne tenait pas pour indispensable

[1] Les détails qui suivent sont empruntés au *Statut pour l'administration de l'exarchat bulgare*, 1870.

[2] *Obschtina, communauté;* nous nous conformons à l'usage et employons le mot *communauté*, bien que ce que l'on entend par là soit à peu près l'équivalent de notre *commune*.

[3] La différence entre évêque et métropolitain est mal définie; dans quelques cas, l'évêque a son éparchie comprise dans celle du métropolitain, qui devient alors son supérieur; mais ordinairement les deux dignitaires sont complétement indépendants l'un de l'autre et ne diffèrent entre eux que relativement à l'étendue de leur éparchie.

la connaissance de la langue des troupeaux); connaître les doctrines de la religion chrétienne et les rites de l'église; il faut encore être raisonnable et intelligent; être sujet turc et Bulgare de naissance. De fait, un homme qui sait lire, qui n'est pas complétement ignorant sur la liturgie, et qui dans sa conduite n'offre pas d'écarts prononcés, est un pope irréprochable. Pour être évêque ou métropolitain, il faut de plus présenter un certificat d'études universitaires, condition qui, grâce à l'état actuel de l'exarchat, n'est pas encore entrée en vigueur. Un prêtre célibataire ne trouverait que difficilement une paroisse disposée à l'accepter; pour devenir évêque, il faut attendre d'être veuf.

A ces conditions on en peut ajouter une autre, qui, pour ne pas se trouver expressément formulée dans la constitution, n'en a pas moins son importance; c'est le port d'une barbe, — propre *ad libitum*, — mais nécessairement longue et fournie, servant à revêtir celui qui la porte du degré de vénérabilité indispensable à son saint office, en témoignant que chez lui le feu des passions a perdu sa première intensité.

L'exarchat bulgare, comme toutes les autres fractions de l'église orthodoxe, est une église nationale au sens le plus complet du mot. Dans nos églises d'occident qui portent le même nom, la qualité de citoyen donne à tout homme le droit et, dans une certaine mesure, lui impose le devoir de faire partie de l'église de la nation. La réalité étant loin de répondre à cet idéal, à côté de l'église dite nationale il peut s'en trouver plusieurs autres qui, sous le rapport du nombre, sont tout autant nationales que la première. Dans le Levant une telle anomalie est impossible. Le gouvernement turc, en voulant ignorer toute autre distinction que celle des religions ou des églises, a interverti l'ordre de ces deux termes, état et église, en sorte qu'on n'est pas membre de l'église parce qu'on a la qualité de citoyen, mais ce n'est qu'autant qu'on est membre de l'église qu'on peut posséder les droits civils et politiques que la Porte accorde à ses sujets. Nous n'avons pas à suivre les conséquences très graves qui résultent de ce mode de vivre. Pour les Turcs, qui n'ont jamais distingué les deux domaines, religieux et civil, c'est un état de paralysie complète. Les Bulgares, de même que les autres confessions chrétiennes, ont cherché à parer à cette confusion par l'établissement de deux conseils, l'un laïque, l'autre ecclésiastique, dont les attributions respectives ont été déterminées avec beaucoup de soin. Les questions de doctrine et de foi relèvent du *saint synode;* à lui aussi à s'occuper de la création de séminaires théologiques, de la censure des livres, de la lutte contre le prosélytisme, en ayant recours, lorsque le cas l'exige, au bras séculier. Tout ce qui ne rentre pas dans la compétence de l'autorité religieuse, tombe sous la juridiction du *conseil de l'exarchat,* dont le champ est aussi étendu que bigarré; il doit travailler à multiplier le nombre des écoles, encourager le développement de la langue bulgare et de sa littérature, fournir des livres de classe et des journaux religieux, introduire des livres scientifiques et littéraires, établir des imprimeries, élever des églises, fonder des hôpitaux et des monastères, etc.

Telle est la constitution qui a été adoptée au synode constituant de 1870, mais à laquelle la Sublime Porte n'a pas encore accordé force de loi, soit qu'elle désirât par cette petite chicane complaire au patriarche grec, soit que l'exarque lui-même n'ait pas mis à la faire reconnaître toute la persévérance ou toute la générosité désirables. Elle fonctionne néanmoins depuis cinq ans sans trop ressentir ce défaut de confirmation, bien que cette position extra-légale ait des inconvénients réels. Nous ne relèverons que celui qui a rapport à la rentrée des taxes ecclésiastiques, ce qui nous amène à donner quelques détails sur le système financier en usage dans l'exarchat.

Aucune confession, à l'exception des musulmans, ne reçoit de subvention de l'état;

elles doivent donc se suffire à elles-mêmes, et dans ce but ont le droit d'imposer leurs ressortissants, moyennant l'autorisation du pouvoir politique. La constitution bulgare fixe l'impôt ecclésiastique à 8 piastres (moins de deux francs) par famille. Ces 8 piastres sont divisées, par portions égales, entre l'exarque, l'évêque de l'éparchie, les écoles, et les prêtres de la communauté. L'exarque reçoit annuellement 72 000 piastres [1]; un évêque, 45 000 [2], à quoi il faut ajouter la moitié du casuel, ce qui peut parfois doubler son revenu. Bien qu'avec cette somme il ait encore à payer ses secrétaires, diacres et vicaire, la charge épiscopale est pour le pauvre pope un Eldorado, qu'il ne peut s'empêcher de regarder avec convoitise. Pour lui, les messes, les fiançailles, les mariages, les baptêmes, les morts, les cierges, l'eau bénite sont son pain quotidien; les collectes dans l'église et à domicile sont un autre moyen de récolter quelques piastres. De cet argent, soigneusement amassé dans chaque communauté, une moitié va chez l'évêque, — c'est sa part du casuel, — l'autre est répartie entre les prêtres de la communauté. Dans les villes la somme remise à chacun d'eux s'élève parfois jusqu'à 5000 piastres, mais dans les campagnes elle se tient entre 1500 à 2500 piastres par an.

Vivre et entretenir une famille avec un revenu de 3 à 400 francs par an, c'est un problème dont la solution ne se peut comprendre qu'en voyant l'apparence de pauvreté et de misère du pope de village; son aspect en dit plus que beaucoup de paroles. On ne peut exiger de tels hommes les connaissances théologiques ou littéraires même les plus élémentaires. Un grand nombre ne voient dans leur charge qu'un gagne-pain auquel il faut suppléer à force d'industrie; quelques-uns y subviennent en se faisant marchands; d'autres partagent leurs soins pastoraux entre leurs brebis spirituelles et des brebis en os et chair.

Aussi longtemps qu'un impôt n'a pas été formellement autorisé par la Sublime Porte, tout argent demandé ou reçu ne saurait l'être qu'à titre de contribution volontaire. C'est donc par ce moyen que durant les cinq dernières années l'exarchat bulgare a dû subvenir à tous ses besoins. Il a su à la fois endurer l'oppression qui l'appauvrit, et s'imposer les nombreux sacrifices que réclamaient ses écoles de jour en jour plus nombreuses, l'entretien coûteux de ses églises et un système hiérarchique dont il ne peut s'affranchir. N'y a-t-il pas là un fait qui parle hautement en sa faveur, et qui est propre à lui concilier les sympathies dont il sent si vivement le besoin?

La liberté a ses écueils cependant, qu'un pilote expérimenté sait éviter, mais contre lesquels va se briser un batelier moins habile. L'entière indépendance dont jouissent les contribuables à l'égard des taxes ecclésiastiques est en piége à plusieurs. Ce n'est malheureusement pas en Bulgarie seulement qu'on peut trouver des personnes qui, semblables à la fourmi de la fable, ne sont pas *prêteuses*. Chez d'autres, c'est le mécontentement contre l'évêque, le prêtre ou le maître d'école qui se traduit par le refus de la contribution; et pour peu que les mécontents soient en nombre, le pauvre pope se voit dans la dure nécessité de faire maigre plus souvent que ne le commande l'église, déjà si libérale sous ce rapport, — à moins que quelques personnes riches ne viennent à son secours en doublant leur propre contribution. Malheureusement, générosité et désintéressement ne marchent pas toujours ensemble, et il n'est pas sans exemple que des communautés soient tombées sous la dépendance de quelques familles qui menaçaient de cesser leurs dons si l'on n'en passait par toutes leurs volontés.

[1] Environ 14 400 francs.

[2] Environ 9000 francs. — Dans ces chiffres la piastre est comptée à *un cinquième* de franc, ce qui n'est pas complétement exact; la piastre d'argent, presque seule en usage dans l'intérieur, vaut un peu plus de 22 cent.; tandis que la piastre de cuivre très employée à Constantinople vaut un peu plus de 18 cent.

Pour empêcher le retour de pareilles éventualités et rendre au bas clergé son indépendance, on a soutenu la nécessité du célibat obligatoire, mesure qui serait d'habile politique assurément, si elle ne venait quelques siècles trop tard. Quand la question de l'abolition des ordres monastiques en Bulgarie commence à être sérieusement discutée, il est par trop naïf de s'imaginer que l'on veuille détruire d'une main ce que l'on édifie de l'autre.

Augmenter les taxes ne servirait guère la cause que l'on a en vue, puisque la difficulté gît dans la perception de l'impôt. Le moyen le plus simple et le plus naturel serait de diminuer les revenus des hauts dignitaires au profit du bas clergé. Cet acte de justice, possible peut-être il y a cinq ans, n'offre en ce moment que bien peu de chances de succès. Un impôt obligatoire paraît donc la seule voie qui permette à l'exarchat d'améliorer sa situation financière ; et le peuple bulgare, déjà peu disposé à reconnaître les avantages des contributions libres, en est venu à ne voir dans un tel système qu'un excès de liberté dont il lui tarde de se débarrasser.

Aujourd'hui que cinq années d'une vie autonome et relativement paisible permettent de jeter un coup d'œil sur le chemin parcouru pendant ce laps de temps, on ne peut se défendre d'une impression de tristesse en voyant combien peu ce mouvement, si riche en promesses, a répondu aux espérances qu'il avait fait naître.

Il est demeuré un mouvement essentiellement politique, quoique ecclésiastique dans la forme, sans que la question religieuse, qui, à différentes reprises, a pu servir d'arme dans la main de quelques-uns, ait trouvé réellement place dans le débat.

Sous le régime précédent, l'usage du grec comme langue ecclésiastique avait fait pousser de hauts cris ; sous l'exarque actuel, la liturgie en langue bulgare a été interdite, il y a deux années à peine, dans les églises où elle s'introduisait peu à peu, et il a fallu en revenir à la langue dite sacrée, l'ancien slave, qui n'est compris que des lettrés.

Un désir souvent exprimé est d'avoir, au moins une fois par mois, une prédication faite par l'évêque, — pour le prêtre on n'y peut songer. La constitution leur en impose expressément le devoir, allant jusqu'à leur enjoindre d'avoir au nombre de leurs diacres un homme qui puisse prêcher, dans le cas où eux-mêmes n'en seraient pas capables. A part un très petit nombre d'exceptions, la même liturgie, séculaire et incompréhensible, est débitée semaine après semaine à un peuple qui ne se donne plus la peine de l'écouter. Et lorsqu'une fête de saint vient rompre cette monotone cantilène, une légende, dont l'une des plus populaires, celle de Spiridion, peut servir de spécimen, en fait tous les frais. Spiridion, raconte la légende, berger et évêque de Chypre, se rendait au saint synode accompagné de son diacre ; ils étaient montés sur deux mules, l'une blanche et l'autre couleur noisette. Des mécréants, irrités de voir un simple berger se rendre à la sainte assemblée, résolurent de l'en empêcher ; pendant la nuit ils viennent secrètement couper la tête des mules, qu'au moment de se remettre en route Spiridion trouva couchées la tête séparée du tronc. En homme de ressources, le berger-évêque ne se laisse pas décourager ; il ordonne à son diacre de recoller les deux têtes sur les cous tronqués, et les deux bêtes reprenant vie aussitôt, leur permettent de finir heureusement leur voyage. Mais, circonstance merveilleuse, dans l'obscurité le diacre n'avait pu distinguer la couleur des mules, et avait appliqué la tête blanche à la mule noisette, et la tête couleur noisette à la mule blanche ; en sorte que, par ce changement réciproque de tête, les deux animaux attestèrent la réalité du miracle et confondirent la méchanceté des ennemis.

Quant aux popes, personne ne s'étonnera de les trouver ignorants ; ce qui surprendrait, c'est qu'ils ne le fussent pas. Voilà cinq ans

que tous les étudiants bulgares ont été chassés des séminaires théologiques grecs, qui leur sont dès lors restés fermés; cinq ans que l'église bulgare vit, qu'elle a besoin par conséquent de pasteurs et de conducteurs, et au sein de ce peuple de cinq millions d'âmes pas une seule faculté de théologie, pas un séminaire, pas une école où celui qui désire se vouer à la carrière ecclésiastique puisse trouver les secours qui lui sont nécessaires. Et cependant ici encore la constitution décide formellement l'établissement de séminaires et d'écoles de théologie; elle exige des évêques un brevet d'études universitaires; chaque année cette question est débattue à nouveau; mais jusqu'à présent exarque et évêques se sont entendus pour faire avorter tous les projets. Faut-il établir le futur séminaire dans cette ville-ci ou dans celle-là? un seul séminaire est-il suffisant, ou en faut-il créer deux? et s'il en faut deux, où les placera-t-on? A débattre des questions de cette gravité les années passent, des préoccupations d'un ordre différent occupent les esprits, et le séminaire ne se fonde pas, ce qui est précisément le but de messieurs les évêques, qui savent qu'avec un nouveau clergé moins ignorant qu'eux-mêmes leur puissance, déjà ébranlée, pourrait bien s'écrouler tout à fait.

La situation n'est donc pas des plus encourageantes; il n'a pas suffi de chasser les Grecs et de leur substituer des Bulgares pour avoir un clergé modèle; les évêques d'aujourd'hui ne valent guère mieux que les évêques d'hier, et il semble bien souvent qu'ils prennent à tâche de justifier le jugement que portait sur eux un des hommes les plus à même d'apprécier l'état de choses actuel : « A part le métropolitain de R*** qui emploie les jeunes[1], disait-il, l'évêque de X*** qui est dans le même cas, et le métropolitain de T*** qui a des pensées sérieuses, *they are all the same beasts.* (Ce sont tous les mêmes bêtes.

Tel maître, tel valet, dit un proverbe, et, suivant ici le même raisonnement, on pourrait, en se fondant sur le fait que le clergé est manifestement indigne, tirer telle conclusion peu à la louange de ceux qui se sont choisi de tels conducteurs. Il est certain qu'une nation est responsable des chefs qu'elle s'est donnés. Seulement il ne faut pas méconnaître que, pour ce qui concerne les élections de l'exarchat, la liberté de choix a été jusqu'à ce jour beaucoup plus apparente que réelle. Avec les meilleures intentions, où prendre, par exemple, le lendemain du triomphe sur les Grecs, les évêques et les métropolitains dont on avait besoin? Force fut de se servir de ce qu'on avait, et d'accepter, sans y regarder de trop près, tous ceux qui se présentaient. Ceux qui s'étaient montrés les plus hostiles aux Grecs, furent volontiers regardés comme les plus capables de prendre leur place; et ce ne fut qu'enseigné par l'expérience qu'on apprit combien grossièrement l'on s'était trompé. Peu de temps après la rupture officielle, un Bulgare, secrétaire du patriarche grec, s'enfuyait d'auprès de son maître et se réfugiait dans sa ville natale, Samokow. Cette fuite parut d'un si bon augure à la population de la ville, que le transfuge fut nommé évêque par acclamation. Mais peu soucieux de marcher sur les traces de son illustre prédécesseur, ce nouvel Ambroise se montra en toutes circonstances si peu digne et si peu capable, que son troupeau, profondément déçu, l'aurait tout aussitôt déposé, si la loi ne se fût chargée de leur rappeler que puisqu'ils l'avaient nommé évêque ils n'avaient maintenant qu'à le garder.

Le clergé actuel est en entier composé d'hommes élevés et façonnés sous le régime grec; ils en ont gardé à leur insu l'esprit et les tendances; et quoiqu'ils soient appuyés par une partie importante de la nation, il serait inexact de croire que tout le peuple est avec eux. Le parti promoteur du réveil

[1] Les jeunes, c'est-à-dire ceux qu'on pourrait appeler de la nouvelle école, par opposition à ceux [illegible]ent à perpétuer le plus possible les [illegible]ne précédent.

national s'est constamment montré éclairé et affranchi du joug des préjugés et des traditions. Il est vrai que le rationalisme et l'incrédulité, que quelques auteurs se sont complus à représenter comme inconnus dans l'église orthodoxe, ont trouvé parmi eux de nombreux partisans, et c'est peut-être une des causes qui ont le plus nui à leur influence, en les rendant suspects aux yeux d'une foule d'autant plus attachée aux formes de la religion qu'elle en a perdu l'esprit.

La résistance à la réaction cléricale qui triomphe aujourd'hui plonge heureusement de nombreuses racines dans un sol à la fois plus ferme et plus fécond. Des besoins religieux réels existent au sein de la nation; il suffit de la voir de près pour s'en convaincre. Elle est fatiguée de ces évêques qui jouent de la musette à l'ombre d'un ormeau; ce qu'elle demande ce sont des pasteurs capables de conduire, d'instruire, d'éclairer leurs troupeaux. Et ce désir se manifeste chaque jour par des signes non équivoques; ici, ce sont des familles qui ont déclaré qu'elles ne paieraient aucune contribution jusqu'à ce que l'évêque se mît à prêcher; là, les maîtres d'école, laissant au clergé le soin d'allumer les cierges et de promener l'encensoir, sont montés en chaire. Leurs essais n'ont pas toujours été heureux; l'élément novateur, plus préoccupé d'attaquer les abus que d'édifier l'église, a soulevé une vive opposition; le mouvement néanmoins, qui compte dans ses rangs des hommes résolus et sérieux, portera des fruits. Ailleurs les évêques eux-mêmes sont sortis de leur *dolce far niente*, et, la crainte des protestants aidant, se sont mis à l'œuvre, cherchant à accomplir leur devoir dans la mesure de leurs lumières. Enfin, ce qu'exarque et évêques ont pris tant de soin à empêcher, la création d'un séminaire théologique, un ex-moine l'a dernièrement entrepris; quarante et quelques disciples s'instruisent sous ses soins dans un ancien couvent, non loin de Ternova; et sans vouloir prophétiser sur le sort réservé à cette heureuse tentative, on peut espérer qu'elle réussira à fermer la bouche de tous ceux qui, tenant la lumière sous le boisseau, mettent leur plaisir à de folles discussions.

Quelques faits, relatifs à la mission américaine, serviront à confirmer ce qui précède, tout en complétant sous un autre rapport le tableau de la situation.

C'est la coutume parmi les jeunes gens élèves des écoles missionnaires d'employer leurs vacances à parcourir les campagnes pour y vendre des Bibles et des traités religieux; la Société biblique britannique et étrangère envoie aussi quelques ouvriers sous la direction de son agence de Constantinople; or les uns et les autres s'accordent à rendre témoignage non-seulement à la complète liberté dont ils jouissent dans l'accomplissement de leur œuvre, mais encore au bon accueil fait à leurs livres. L'hostilité contre le Nouveau Testament ou la défiance à son égard, que l'on rencontre fréquemment dans d'autres pays, semblent ici inconnues; dans nombre de cas, les prêtres eux-mêmes ont fait preuve de bonnes dispositions. Tantôt c'est un colporteur qui est hébergé chez le pope et se voit invité à expliquer quelques chapitres du Nouveau Testament. Un autre jour, c'est un pope encore qui, tout réjoui de voir un colporteur, lui presse la main, en lui disant que depuis un an il se sert dans son église du Nouveau Testament protestant et que chacun l'aime. Ou bien c'est un maître d'école qui vient un soir demander une formule de prière, disant qu'il désire ouvrir par là ses leçons du matin et qu'il ne sait comment prier. Ailleurs c'est la population qui célèbre une fête et invite aussitôt l'évangéliste à apporter ses livres dans l'église, où durant deux jours il vend et prêche en toute liberté. De tels faits, dont on pourrait citer un bien plus grand nombre s'ils ne se ressemblaient tous plus ou moins, ne provoquent que rarement des manifestations hostiles ou moqueuses; et c'est un sentiment

répandu même parmi ceux qui ne peuvent passer pour des amis de la mission, que celle-ci a porté deux bons fruits : qu'elle a fait connaitre la Bible et répandu l'instruction.

Jusqu'à ces dernières années, la seule version du Nouveau Testament en langue bulgare qui fût en usage à côté de la version en langue ecclésiastique, était celle d'un moine bulgare, le vénérable Néophytos, du monastère de Rilo, qui en 1838 entreprit ce travail à la demande de la *British Society*. Aujourd'hui que la Bible entière a été traduite à nouveau par des missionnaires américains, l'ancienne traduction a pris rang au nombre des monuments de la langue bulgare, et son auteur, plus heureux que certain moine grec du mont Athos, est devenu un objet de vénération pour le peuple, tandis que son confrère grec qui voulut commencer le même travail alla achever ses méditations en prison.

Comme la plupart des communautés donnent actuellement un soin attentif aux écoles, les missionnaires se sont bornés à établir des séminaires où jeunes filles et jeunes gens acquièrent en quelques années les connaissances nécessaires pour accomplir chacun dans sa sphère l'œuvre d'évangéliste. Un missionnaire raconte qu'un jeune homme étant entré dans une de ces écoles, la mère de ce dernier en fut si affligée que pendant une année elle jeûna fidèlement un jour par semaine avec prière à saint Jean et à la Vierge, leur demandant de garder son fils. « Mais, ajoutait-elle, si ces gens sont de bonnes gens venus ici pour notre bien, bénis-les et accrois-les ! » Plus tard, elle se convertit et apprit à lire, quoique âgée de soixante ans et presque aveugle.

Les conditions d'entrée dans les séminaires, savoir : preuves d'une conversion sincère et expériences chrétiennes, limitent nécessairement le nombre des élèves ; la pauvreté d'un grand nombre de familles est un autre obstacle qu'il ne faut point méconnaître[1] ; souvent aussi ces écoles ont été regardées avec une méfiance qui aujourd'hui encore n'a pas partout disparu, mais il n'y a pas d'hostilité. Les scènes regrettables qui ont pu avoir lieu dans certaines villes, où jusque devant le magistrat un missionnaire refusait de laisser aller une de ses élèves qu'il retenait par le bras, pendant que la mère réclamait sa fille en la tirant par les cheveux, sont les actes d'un zèle très intempestif, heureusement près d'être oubliés aujourd'hui, mais on ne peut nullement les alléguer comme preuve d'opposition ou même de désaccord entre la population et les écoles de la mission. Celles-ci au contraire sont vues d'un œil favorable, les élèves qui en sortent trouvent aisément à se placer, et dans quelques localités les communautés ont été amenées par ce moyen à donner plus d'attention à l'instruction des jeunes filles.

L'œuvre de la prédication a rencontré un accueil différent et jusqu'ici n'a pu obtenir la faveur populaire. Lorsqu'un des missionnaires réclamés avec tant d'instances par le « comité d'action » se fut fixé à Ternova, les chaires, silencieuses depuis des siècles, se réveillèrent tout à coup sous des flots d'élo-

[1] On parle souvent, et non sans raison, de la sobriété orientale. Le fait suivant, un peu trivial, fera comprendre jusqu'où est poussée, non pas en Orient, mais chez les populations chrétiennes de la Turquie, la simplicité des usages domestiques. Dans une nouvelle école missionnaire pour les jeunes filles arméniennes d'un village de l'Asie Mineure peu distant de Constantinople, il s'agissait de décider si les élèves mangeraient en se servant d'assiettes, de cuillers, de couteaux, etc., ou bien si chacune d'elles porterait la main au plat comme cela se pratique ordinairement. Le désir d'inspirer entre autres choses l'amour de la propreté parlait en faveur de la première alternative ; mais elle fut finalement repoussée par la raison que nos mœurs civilisées rendraient ces jeunes filles dépendantes d'un *luxe* auquel, de retour chez elles, elles n'étaient pas en état de subvenir. On leur accorda cependant des assiettes à condition qu'une servirait à la fois à deux personnes. — La directrice de l'école rappelait à ce propos une recommandation très judicieuse que le président d'un institut de mission adressait à ses élèves au moment de leur départ : « Souvenez-vous que vous n'allez pas *américaniser*, mais christianiser. »

quence monacale. « Connaissez-vous, disait l'orateur, le sublimé corrosif? C'est une substance douce à la bouche, semblable à du sucre, si bien que les enfants s'y laissent tromper; mais au dedans elle est pleine d'un poison violent. Ainsi cet étranger flatte vos oreilles en parlant votre langue mieux que vous-mêmes, mais ses paroles sont un poison mortel. » Puis, n'ignorant pas que « celui qui se fie à la crédulité des hommes bâtit sur le roc, » il raconte que ce nouveau venu s'occupe de magie en vertu d'un pacte conclu avec le diable; que de toute personne qui devient protestante il fait une image en cire, et lorsque cette personne, désabusée, veut rentrer dans le giron de l'église orthodoxe, son image est jetée au feu, ce qui amène sa mort dans l'espace de deux jours. Ces discours et autres moineries, dignes du pays de l'auteur des *Métamorphoses*, trouvaient de l'écho dans le fanatisme national, toujours facile à exciter. En vue de propager les idées de tolérance et de liberté, si peu et si mal comprises, deux missionnaires fondèrent un journal qui, à son but essentiel, la défense de la liberté religieuse, joignait l'étude de sujets scientifiques propres à intéresser et à instruire le peuple. L'un des buts aidant l'autre, le journal acquit une rapide popularité, et l'on peut certainement attribuer à son influence une partie importante des progrès accomplis dans ces deux directions. Beaucoup de préjugés disparurent, la défiance diminua, l'on en vint parfois à rendre justice aux vues désintéressées des missionnaires, et bien que l'on ne rencontre pas dans l'exarchat de mouvement semblable à celui qui s'est opéré au sein de nombre d'églises arméniennes[1], il y a eu sur plusieurs points rapprochement entre les partis; témoin ce qui se passe à Bansko, où, du consentement de la population, l'évangéliste protestant prêche régulièrement dans l'église. Il est vrai que Bansko est une paroisse de montagne; l'air de la plaine n'est pas souvent aussi favorable à la largeur d'esprit; mais hostilité et étroitesse sont trop peu étrangères à nos mœurs républicaines pour que nous puissions nous étonner de les retrouver chez les rayas de la Turquie.

La mission en Bulgarie a eu son martyr, qu'il convient de mentionner ici, ne fût-ce qu'à titre de digression, car aucun Bulgare n'a été impliqué dans cette triste affaire. Le missionnaire Meriam revenait d'un meeting annuel qui avait eu lieu à Andrinople, et se rendait à Philippopolis avec sa femme et son enfant, lorsque arrivé au village d'Hermanli il fut averti que la route n'était pas très sûre, qu'on y avait vu des hommes armés et à cheval. Sans se laisser effrayer ni arrêter, M. Meriam continua sa route en compagnie de plusieurs autres voyageurs, parmi lesquels deux *zaptiés* bien armés. Après quelques heures de marche, surgit subitement une troupe de cinq de ces sujets de la Sublime Porte qu'on nomme assez improprement des brigands. Il était trois heures de l'après-midi. Les deux zaptiés prennent aussitôt la fuite; un des voleurs saisit par la bride les chevaux de la voiture Meriam; le cocher les fouette, parvient à se dégager et le missionnaire se croit déjà sauf, quand les brigands font feu; un cheval est tué, le cocher frappé à mort, et deux autres hommes blessés. M. Meriam, craignant pour sa femme et son enfant, sort, un révolver à la main, pensant intimider les agresseurs; mais à peine s'est-il montré qu'il tombe percé de deux balles. Le meurtrier le saisit par les cheveux, le jette par terre et le foule aux pieds. Mme Meriam s'élance vers son mari, pendant qu'un marchand grec, qui fai-

[1] A Ismidt, par exemple, ainsi que dans d'autres villes et villages arméniens où se trouvent des stations missionnaires, la crainte inspirée par les progrès des protestants fit enlever les images des églises. Comme on n'osait les brûler puisqu'on les tenait encore pour sacrées, le clergé, évêque en tête, les promena solennellement dans la ville, puis les enterra pour les soustraire à toute profanation. Des écoles du dimanche et des réunions de prière sur semaine furent instituées par le même motif.
« Que ne peut la frayeur sur l'esprit des mortels! »

sait partie de la caravane, baisait les mains des maraudeurs, suppliant qu'on lui fît grâce de la vie. On ne lui fit aucun mal, non plus qu'à un *cadi* (juge) turc, dont les bagages ne furent pas même touchés. « Nous n'en voulons qu'aux ghiaours, » lui dirent les dignes croyants; et, leur œuvre accomplie, ils disparaissent. Les voyageurs continuèrent leur route à l'exception de Mme Meriam et de sa fille qui, trop jeune pour comprendre ce qui se passait, s'amusait au bord du chemin. Elles demeurèrent là jusqu'au moment où le *mudir* du village voisin les fit chercher et leur prodigua les secours dont elles avaient besoin. Jusqu'alors Mme Meriam n'avait pas versé une larme; ce ne fut que la seconde nuit, lorsque, seule dans le khan d'un petit village turc auprès du cadavre de son mari, elle attendait anxieusement les amis qu'elle avait fait avertir, et qui n'avaient point reçu son message, que dans son profond isolement elle sentit toute l'amertume de sa position; son cœur se brisa et des pleurs abondants vinrent enfin la soulager. Elle survécut peu à son mari et fut enterrée moins d'un mois après lui.

Grâce aux vives réclamations des consuls, la Porte ne perdit point de temps dans la poursuite des coupables; trois furent saisis et condamnés; l'ambassadeur anglais insista pour qu'ils fussent « pendus » à l'anglaise, ce qui fut fait le 7 janvier 1863.

M. Meriam appartenait à l'*American Board*, tandis que les missionnaires arrivés en 1857 avaient été envoyés par la Société des missions méthodistes. Cette société ne regardait ce premier envoi que comme une avant-garde que devait suivre un corps plus considérable d'ouvriers. La crise financière qui survint en 1858, l'année après la révolte des Cipayes aux Indes, et le grand développement des missions dans ce pays une fois la paix rétablie, vinrent successivement entraver la société dans la réalisation de ses projets sur la Bulgarie. Lorsqu'elle les reprit, ses illusions s'étaient évanouies, et son attention, longtemps détournée de ce champ de travail, ne s'y reporta guère que pour conclure avec l'American Board, depuis quelque temps occupé à l'évangélisation des Arméniens, un accord en vertu duquel cette dernière société se chargerait de la mission chez les Bulgares au sud des Balkans. Les méthodistes gardaient encore le nord; mais peu à peu ils restreignirent si bien leurs moyens d'action qu'ils n'y ont aujourd'hui qu'une station, celle de Routschouk, desservie par un seul missionnaire. L'American Board a progressé d'autant et s'est étendu des deux côtés du Balkan.

En terminant, un mot seulement sur le mode de faire de ces deux sociétés qui, bien que travaillant en parfaite harmonie, diffèrent dans leur méthode.

Une des difficultés de la mission en pays dit chrétien, c'est la position à prendre vis-à-vis de l'ancienne église. En présence de ces vieux édifices profondément lézardés par les siècles auxquels ils ont survécu, le missionnaire est inévitablement amené à trancher un problème délicat : ces vieilles constructions doivent-elles être conservées et restaurées, ou bien les faut-il abandonner pour bâtir à neuf? Le procédé de conservation est celui de la mission méthodiste; l'autre semble être la règle de conduite adoptée par les membres de l'American Board. Ces derniers, en effet, remplis d'une sainte indignation contre un clergé qui ne connaît pas le premier mot de la vie chrétienne, et se montre par conséquent entièrement incapable de l'enseigner[1]; contre une église assez corrompue pour qualifier du nom de chrétiens, et traiter comme tels tous ceux qui, nés dans son sein, en ac-

[1] Un dernier exemple. L'évêque de Philippopolis avait appelé en sa présence une femme qui suivait les services de la mission afin de l'engager à rompre avec les protestants. Ils discutent pendant un moment, après quoi la femme interpelle l'évêque par ces mots : « Père évêque, mon Testament me parle d'un chemin étroit qui mène à la vie éternelle; voulez-vous m'enseigner à le trouver, ce chemin? » Pour toute réponse, l'évêque frappa dans ses mains pour faire apporter le café, qui mit fin à la discussion.

ceptent, ne fût-ce que d'une manière extérieure, les rites et les usages; une église qui croit à l'intercession des saints et de la Vierge, et leur accorde un rang qui compromet les doctrines fondamentales de la religion chrétienne; une église dont les temples sont couverts de diables grimaçants et de pieuses *icônes* offertes aux baisers, à l'adoration et à la générosité des fidèles, — ces missionnaires en sont venus à considérer le peuple au milieu duquel ils se trouvent comme un peuple en réalité aussi païen que les Peaux-Rouges du *Far-West*, avec la différence que ceux-ci le savent et à l'occasion le reconnaissent, tandis que les autres se drapent dans leur nom de chrétiens avec autant d'orgueil que Ménippe dans son manteau de philosophe. Avec un tel point de vue, dont ceux qui le partagent ne font pas mystère, il n'y a d'autre alternative que de chercher à supplanter la synagogue de Satan par des congrégations protestantes aussi épurées que possible de tout le levain ancien. De cette première séparation en résulte une seconde, car aux yeux de la loi turque un Bulgare protestant n'est plus un Bulgare, pas plus qu'en France, depuis la révocation de l'édit de Nantes à l'assemblée constituante, un protestant ne pouvait être citoyen français. A être en Turquie il y a toutefois cet avantage, que le nouveau converti ne reçoit ni ordre ni défense de s'expatrier; on ne lui enlève pas ses biens et on ne le jette pas en prison[1]. Tout simplement sa qualité politique suit sa qualité religieuse; du moment qu'il se déclare protestant il n'a plus rien à démêler avec l'exarque, dont les foudres viennent expirer à ses pieds; quand il lui plaira de mourir il sera enterré dans le cimetière de la confession à laquelle il appartient, et jusqu'à ce moment ses intérêts sont défendus devant la Sublime Porte par l'ambassadeur anglais, ce qui le place dans une position peu propre à lui concilier la faveur d'anciens coreligionnaires, déjà irrités de voir s'affaiblir par la défection les forces dont ils ont si grand besoin pour soutenir en face du pouvoir impérial la revendication de leurs libertés.

C'est dans l'espoir de ne pas réveiller l'opposition et d'éviter des déchirements nuisibles à la cause de l'évangélisation, que les missionnaires méthodistes, bercés aussi au commencement de leur travail de la douce espérance de produire un réveil religieux au sein de l'église bulgare, évitèrent avec soin, refusèrent même parfois, d'organiser leurs prosélytes en congrégations séparées de l'église nationale. Leurs efforts se concentrèrent sur la prédication de l'Evangile, s'attachant à présenter la vérité sous une forme positive, sans attaque directe contre les images, les saints, les signes de croix, etc., laissant à la vérité elle-même le soin de dissiper peu à peu et par un mouvement intérieur les abus et les superstitions.

Une conduite si enveloppée de ménagements ne produit pas des résultats très rapides ni très apparents; mais pour être moins prompts et moins visibles, en sont-ils moins réels? Et, d'autre part, une doctrine, des chapelles et des sermons strictement protestants sont-ils bien la forme religieuse la mieux appropriée à un peuple dont le passé et le présent sont si différents de celui des autres états chrétiens? C'est une question dont nous laissons la réponse à de plus expérimentés que nous; mais elle est certainement digne d'attention cette réflexion de l'évêque Patteson sur les missions de son pays: « Depuis nombre d'années je suis persuadé que dans nos missions nous cherchons beaucoup trop *(a great deal too much)* à faire des chrétiens *anglais*[1]. »

J. REYMOND.

[1] Il s'agit ici de chrétiens; quant aux musulmans, c'est autre chose. Pour plus de détails sur ce point, voir notre article sur *La liberté religieuse en Turquie*, *Chrétien évangélique*, 1875, pag. 175 et suiv.

[1] Cité d'après Max Müller : *Lecture on Missions*, *Eclectic Magazine*, 1874.

THÉOLOGIE

L'orthodoxie et le frère anonyme.

Plusieurs s'étonnent peut-être que je n'aie pas encore répondu aux attaques dont la *Théologie allemande contemporaine* a été l'objet. Il m'est donc permis d'indiquer les considérations qui m'engageaient à garder le silence.

D'abord, dans une carrière de publiciste déjà longue de plus d'un quart de siècle, je me suis toujours abstenu systématiquement de rectifier les idées que les critiques inattentifs ou peu sympathiques m'ont prêtées à tort en rendant compte de mes ouvrages. Je cherche à exprimer ma pensée avec autant de clarté et de précision qu'il est en mon pouvoir, puis je crois faire honneur au bon sens des personnes qui veulent bien me lire, en leur laissant le soin de faire justice des opinions contraires aux miennes que l'on croit devoir m'imputer.

A cette première raison viennent s'ajouter des considérations égoïstes que je ne dissimulerai pas. A mesure que le temps qui peut encore m'être départi va se raccourcissant rapidement, je vois augmenter dans une proportion effrayante le nombre des questions à examiner, des problèmes à résoudre ; je sens chaque jour avec une clarté nouvelle que bien des études que je me flattais d'aborder demeureront à l'état de simple projet. Dans cet état d'esprit, il n'est pas de tâche plus ingrate et plus fastidieuse que d'être condamné à se relire et à se répéter.

Un troisième considérant plus décisif encore aurait dû m'imposer un silence absolu. Sous le coup des obsessions diverses dont elle a été l'objet, notre démocratie religieuse a fait une contenance qui l'honore. Je suis, pour ma part, pleinement persuadé que, terminant l'œuvre si bien commencée, elle fera bonne justice jusqu'au bout du spectre agité devant ses yeux effrayés et inexpérimentés. Il me semble donc que je viens, par une intervention intempestive, lui enlever en une certaine mesure quelque chose de la gloire qui lui revient.

Trois considérations ont cependant fait fléchir une résolution si bien motivée.

Lorsque les principes ne sont nullement engagés, je suis volontiers *un homme constitué sous la puissance d'autrui ;* on me dit : va ici et j'y vais ; fais cela et je le fais. En second lieu rien n'est plus contraire à ma conception du christianisme, rien ne répugne plus à mon caractère que la pensée qu'il puisse exister pour les théologiens une science secrète, une pensée de *derrière la tête,* comme dit Pascal, dont ils n'oseraient pas faire confidence aux plus simples fidèles. Ce n'est pas tout. Je dois mettre le public dans la confidence d'un accident qui m'est arrivé. Généralement je me préoccupe plus d'avoir raison que de persuader et de convaincre. Or, cédant sans doute à la mauvaise habitude de me lancer dans les entreprises ardues, je me suis senti hanté par l'ambition, téméraire peut-être, d'amener *l'anonyme* à reconnaître qu'il s'est trompé.

Voilà pourquoi je romps enfin le silence, toujours un peu à contre cœur, il faut bien aussi l'avouer.

La marche à suivre est des plus simples : elle m'est imposée par les circonstances. Je suis dénoncé comme rationaliste pour avoir émis certaines propositions extraites de mes ouvrages : les autorités de l'église libre sont prises à partie comme responsables pour ne pas avoir agi vigoureusement et pour avoir au contraire couvert le rationalisme de leur tolérance, de leur protection même : « Vous le voyez donc, frères de l'église libre, dit l'*anonyme*, le rationalisme est dans votre église. Il y est d'autant plus sûrement qu'on s'applique à le dissimuler et que vos chefs osent en prendre la défense. »

Je dirai d'abord, à l'usage de ceux qui éprouveraient le besoin de me l'entendre répéter, que j'accepte pleinement la profession de foi de l'église libre. Je ferai mieux :

j'établirai, preuves en main, à la fin de ce travail, qu'il n'est personne dans l'église libre qui puisse en admettre plus cordialement que moi la profession de foi. Je rappellerai ensuite que cette profession de foi est exclusivement religieuse; qu'elle n'implique nullement un système théologique. L'église libre n'ayant point de théologie officielle, j'ai la liberté, le devoir, comme tout autre, de m'en former une sur la base de la profession de foi. C'est là un droit que j'ai toujours maintenu; moins que jamais je puis songer à y renoncer. L'église libre n'ayant aucune orthodoxie théologique officielle, la plus large place doit être faite dans son sein aux hétérodoxies *théologiques* compatibles avec sa profession de foi. Il faut que les hommes à qui j'ai le malheur de déplaire sous ce rapport se résignent à ne pas être moins tolérants que je ne le suis moi-même à leur égard.

Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit pour le moment. Si je mentionne mon droit à passer aux yeux de quelques-uns pour hétérodoxe en fait de théologie, c'est pour éviter la moindre ombre de *captatio benevolentiae ;* à aucun prix je ne voudrais m'exposer au danger de passer pour meilleur que je ne suis. Et c'est pourtant la tâche ingrate entre toutes qui m'est aujourd'hui imposée!! Le *frère anonyme* a eu la main bien malheureuse en me dénonçant comme un rationaliste et un hétérodoxe ; il m'a condamné à montrer que sur tous les *points incriminés* je suis plus que lui dans le grand courant de la théologie du XVIe siècle, plus orthodoxe que lui!! Encore une nouvelle considération venant s'ajouter à celles qui devaient m'imposer le plus complet silence!

J'établirai tour à tour ma thèse à l'occasion des trois chefs d'accusation : l'*inspiration*, la *christologie*, le *rationalisme*.

I

L'inspiration.

On a pu croire un instant que la fameuse controverse sur les propositions renfermées dans le livre de Jansénius allait se reproduire à l'occasion des assertions produites par l'*anonyme* comme citées de mon livre avec une *scrupuleuse exactitude*. Je ne rentrerai pas dans ce fastidieux débat. Aussi bien le *frère* a-t-il implicitement reconnu qu'il s'était trompé, lui si scrupuleux et si exact. Ses assertions ne reparaissent plus dans son *supplément,* mon volume de près de huit cents pages ne lui fournit plus de chef d'accusation, du moins sur un point. Au sujet de l'inspiration, l'*anonyme* est condamné à prendre à partie une brochure publiée en 1869.

Changeons donc de terrain puisque cela convient à notre adversaire et examinons les nouvelles propositions malsonnantes dans l'ordre même où il trouve bon de les présenter.

Le *frère* me reproche d'avoir écrit ce qui suit: « Faut-il croire que chaque fois qu'un personnage biblique dit : Dieu s'est manifesté à moi, l'Eternel m'a parlé, Dieu m'a ordonné, etc., etc., il y a eu intervention directe, spéciale, *surnaturelle ?* » L'*anonyme* estime que ces lignes *indiquent clairement mes vues sur l'inspiration de l'Ecriture*. — Il serait tout au plus exact de dire qu'elles indiquent mes vues sur un *point spécial* qui ne touche que très indirectement au problème de l'inspiration : la question de savoir si chaque fois qu'un personnage déclare *Dieu m'a dit,* il prétend avoir reçu une révélation *surnaturelle*. Même ainsi réduite, la question n'est pas aussi carrément tranchée qu'il plaît au *frère* de le dire. Le contexte en effet montre que le correspondant qui soulève le problème le fait timidement, en s'excusant, en affirmant avec force sa foi en la révélation qu'il croit pleinement compatible avec une réponse affirmative sur la question de savoir si l'élément subjectif s'est mêlé à l'élément objectif. Voici ce contexte que le *frère* a un peu trop négligé.

Je vous exposerai *timidement* et avec toute la *modestie* qui me convient, écrit le *naturaliste*, une solution qui m'est souvent venue à l'esprit: *si elle*

était admissible elle rendrait compte de bien des choses. Je n'ai pas besoin de vous dire, monsieur le pasteur, que je *crois à la révélation*.

Voilà le contexte qui précède la citation ; voici celui qui la suit :

Ou bien les fidèles de l'ancienne alliance auraient-ils peut-être ressemblé à bon nombre de chrétiens de nos jours ? Auraient-ils interprété certains événements naturels, des coïncidences, des songes, etc., de façon à y voir des directions particulières de Dieu qui leur étaient spécialement adressées ? J'ai été mis sur la voie de cette explication par les habitudes d'esprit d'un excellent ami que je n'ai pas besoin de vous nommer. Pieux et sincère, mais méticuleux, changeant et un peu égotiste, il trouve moyen de faire endosser par le bon Dieu les idées, les résolutions les plus étranges et souvent les plus contradictoires qui se succèdent chez lui avec une étonnante rapidité. Le jugement calme et sain a été en bonne partie supplanté par un besoin presque maladif de voir, à tout propos, dans le moindre incident, des marques certaines d'une intention, d'une direction de Dieu à son adresse !

On le voit, bien que *naturaliste*, notre correspondant n'est pas précisément un impie. Non-seulement il aborde la question théologique *timidement* et avec *modestie*, mais il croit à la révélation ; il déclare qu'il faut s'en tenir « aux *vérités claires* et *manifestes*. »

Quand l'homme sage, le pasteur, revient sur ce même sujet des révélations spéciales faites aux hommes de l'ancienne alliance, non-seulement il s'exprime avec réserve, lui aussi, mais il déclare expressément : « Je ne suis pas en mesure de vous donner une réponse définitive et catégorique. » Voilà qui est clair. Le *frère* a été distrait en lisant tout cela ; il n'a pas tenu compte des nuances et des réserves.

Mais mon langage serait plus catégorique encore qu'il ne suffirait pas pour me faire accuser de nier ni la révélation, ni l'inspiration. En tout cela en effet il n'est question que de points concernant *certains individus*, de révélations individuelles portant sur les circonstances *spéciales de quelques personnages et n'intéressant nullement la révélation*. Comment enfin le *frère anonyme* ne s'est-il pas aperçu que ce problème, que je me borne à poser, a été tranché il y a déjà trois siècles, par un homme compétent qui ne fut jamais accusé de rationalisme ?

« Comme on parlait un jour devant Luther des révélations des prophètes qui toujours répètent « ainsi a dit l'Eternel, » quelqu'un demanda si Dieu leur avait bien parlé en personne. Le Dr Martin Luther répondit : C'étaient des gens très saints, spirituels et appliqués qui réfléchissaient et méditaient sérieusement sur les choses divines et saintes, c'est pourquoi Dieu leur parlait dans *leur conscience*, et les prophètes ont reçu cela comme une révélation certaine. »

Cette citation de Luther se trouve dans ma brochure incriminée pag. 95. O saintes et salutaires libertés des époques de vie et de foi ! on ne vous comprend plus dans les jours néfastes de la scolastique et de l'intellectualisme !

Mais revenons au *frère anonyme*. Il se scandalise à la pensée que nous puissions admettre la présence dans l'Ancien Testament d'éléments légendaires. « Il est donc probable que l'Ancien Testameni renferme en outre des éléments *légendaires*. » L'*anonyme* ne s'aperçoit pas qu'en tout ceci nous suivons fidèlement les traces des réformateurs. Si nous avions admis la présence d'éléments légendaires dans le Nouveau Testament le *frère* n'aurait pas manqué d'être encore plus scandalisé ! Cependant en le faisant nous nous serions borné à tenir le langage de Calvin. Voici comment il s'exprime à l'occasion d'une citation de l'Ancien Testament dans Math. XXVII, 9 : *alors fut accompli ce dont il avait été parlé par Jérémie le prophète*. « Je confesse, remarque-t-il, que je ne sais comment le nom de Jérémie s'est ici rencontré, et ne m'en tourmente pas fort. Certes la chose montre d'elle-même qu'on s'est abusé en mettant le nom de Jérémie pour Zacharie ; car en Jé-

rémie, on ne trouve point ce propos, ni chose qui en approche. »

On signale une difficulté du même genre dans Act. VII, 16. « Saint Etienne dit que les *patriarches* ont été transportés en la terre de Canaan après leur mort ; mais Moïse ne fait mention que des os de Joseph. Et il est dit au chap. XXIV de Josué que les os de Joseph ont été enterrés, et n'est fait aucune mention des autres. »

Et après avoir rapporté les diverses explications, Calvin ajoute : « De moi je n'ai rien que je puisse affirmer pour certain ; sinon que c'est une façon de parler qui comprend le tout pour une partie ; ou bien que ce que saint Luc révèle, il ne l'a pas tant emprunté à Moïse que *du commun bruit ;* comme les Juifs avaient jadis beaucoup de choses qu'ils avaient ouïes de leurs pères et reçues comme de main en main. »

Celui qui parle ainsi c'est le plus grand théologien de notre église, l'intrépide défenseur des droits de Dieu contre les prétentions de la raison humaine, le commentateur perspicace et sobre de la Parole de Dieu, le critique réservé et prudent. Calvin n'a pas le moindre scrupule à admettre que saint Luc, même en écrivant, ait pu emprunter à la tradition, à la légende, *au commun bruit*, un fait qui était sans fondement historique, à en juger par les écrits de l'Ancien Testament. Le réformateur continue ensuite en ces termes : « Or quant à ce qu'il ajoute, qu'ils ont été depuis mis au sépulcre qu'Abraham avait acheté des enfants d'Emmor, on voit bien clairement *qu'il y a eu faute au nom d'Abraham*, car Abraham acheta une fosse double d'Ephron Héthien pour ensevelir sa femme, mais Joseph a été enterré ailleurs, à savoir au champ que son père Jacob avait acheté cent pièces d'argent des enfants d'Emmor. *Et pourtant il faut corriger ce passage.* »

Voilà donc que Calvin ne craint pas d'admettre que dans quelques détails l'Ecriture peut être corrigée, d'après certains renseignements qu'elle fournit elle-même dans quelques autres de ses parties.

Le réformateur remarque ensuite au sujet du verset 14 : « Quant à ce qui est dit que Jacob vint en Egypte avec soixante-quinze personnes, cela ne s'accorde point avec les paroles de Moïse. » (Gen. XLVI, 27.)

Et après avoir rappelé plusieurs explications qui ne semblent pas le satisfaire, il ajoute : « De laquelle chose si quelqu'un veut débattre trop opiniâtrement, *laissons-le à part avec sa sagesse démesurée.....* je prise plus *sobriété* et *modestie* que des subtilités frivoles et vaines... »

Nous en avons dit assez pour que la cause pût être considérée comme entendue, au jugement de quiconque saisit la portée des questions débattues. Il est évident que le *frère anonyme* n'a pas sur l'Ecriture et sur la révélation la même théorie que les réformateurs. Tandis que ceux-ci consultent l'état des choses, bien décidés à faire fléchir la théorie devant les faits, le *frère* choisit la théorie qui lui agrée, — nous lui apprendrons plus tard de qui il l'emprunte, — sans tenir nul compte des faits. L'*anonyme*, zélé défenseur de la saine doctrine, est ainsi pris en flagrant délit de rationalisme au premier chef.

C'est ce que nous allons constater avec une clarté nouvelle en passant à l'examen des deux dernières propositions condamnables qui nous sont signalées au sujet de l'Ecriture.

Le *frère* nous reproche d'avoir écrit ce qui suit : « Les parties inspirées (de la Bible) le sont à des degrés divers. » M. Astié adopte, comme expression de sa propre pensée, les paroles suivantes d'*un auteur :* (pag. 96) « Nul ne contestera que, dans la vie pratique, Luc ne soit inférieur à Paul, et rien au monde ne prouve qu'ils soient égaux dès qu'ils prennent la plume. L'égale inspiration de leurs livres sacrés est une hypothèse en l'air, et une hypothèse d'une excessive improbabilité. » Pourquoi l'*anonyme* estime-t-il prudent de taire le nom de *cet auteur* qui

n'est autre que M. de Rougemont? Le *frère* qui m'impute les idées de docteurs allemands mal famés, alors que je ne les approuve pas, comment peut-il laisser ignorer à ses lecteurs que l'erreur qu'il me reproche est partagée par un homme dont, aux yeux des simples, la réputation d'orthodoxie est demeurée intacte?

Espérons que le *frère anonyme* n'a pas peur des noms propres, car nous n'avons que l'embarras du choix pour lui en citer plusieurs de fort autorisés parmi les anciens et parmi les modernes : tous endossent à l'envi la nouveauté, l'hérésie que l'*anonyme* nous reproche.

Commençons par maître Jean Calvin, qui enseigne de la façon la plus expresse que l'Ecriture varie de *degré* d'inspiration, de *divinité* d'un livre à l'autre. Bien qu'il n'aille pas, comme Luther, jusqu'à établir dans le recueil biblique deux classes distinctes d'écrits, il reconnaît que les uns ont plus de valeur que les autres. Il place les livres du Nouveau Testament plus haut que ceux de l'Ancien; parmi ces derniers il en signale quelques-uns comme surpassant les autres en valeur et il établit même une comparaison entre les divers livres du Nouveau Testament :

« Entre les évangélistes mêmes, il y a *si grande différence* en la déclaration de la vertu de Christ que si l'on fait comparaison des autres trois à saint Jean, *à peine auront-ils des étincelles de cette grande lueur qui apparaît si évidemment en saint Jean.* »

Cette pensée d'une distinction à faire quant aux divers degrés d'inspiration de l'Ecriture ne s'est jamais complétement perdue dans le sein de l'église réformée. Un théologien d'une orthodoxie irréprochable va même jusqu'à déclarer, dans un livre de dogmatique, que ce n'est qu'en maintenant que l'Ecriture est inspirée *à des degrés divers* que l'on peut arriver à en établir la divinité.

« Avant d'examiner si la Bible a le caractère de crédibilité et de divinité désirable, il est nécessaire, dit Bénédict Pictet, de faire une réflexion. C'est que nous considérons tous ces livres..... comme *un seul livre* qui a été écrit à diverses reprises, par diverses personnes, et en divers temps. Je fais cette remarque, afin qu'on ne cherche pas tous les caractères de divinité dont je fais mention, dans *toutes les parties* de ce grand livre. *On ne doit pas croire de trouver dans les livres purement historiques la même élévation que dans les livres dogmatiques; dans l'histoire de Ruth, comme dans les épîtres de Paul. Tous les astres qui sont dans le firmament ne brillent pas avec le même éclat.* » (Bénédict Pictet, *La théologie chrétienne*, liv. I, chap. 12.)

Voici ce que dit encore le même théologien au sujet du passage : *Toute écriture divinement inspirée*, etc.

« Il faut vouloir s'aveugler soi-même pour vouloir expliquer les premiers mots du passage de saint Paul comme s'il y avait Ecriture et comme si cela marquait chaque petite partie de l'Ecriture; *car on voit clairement qu'on ne peut pas dire de chaque partie des livres sacrés qu'elle est profitable à corriger et à rendre l'homme de Dieu parfait.* » Liv. I, chap. 20.)

Il n'est pas jusqu'aux Anglais, grands défenseurs, comme on sait, de la théologie traditionnelle, qui ne soient forcés d'admettre divers *modes* et *degrés* d'inspiration...

« Quand nous parlons de l'inspiration divine des Ecritures, nous entendons par là que l'Esprit de Dieu communiquait complétement et immédiatement aux écrivains sacrés *toutes les choses dont ils n'auraient pu avoir connaissance autrement*; quant à celles qu'ils ont pu connaître par d'autres voies, *il les surveillait et les dirigeait* de manière à les préserver complétement de toute erreur qui aurait pu affecter au moindre degré une *doctrine* et un précepte quelconque contenu dans leurs écrits. »

Qui parle ainsi? La grande *Société des traités religieux de Londres*, dans une édition de la Bible, enrichie de notes! Cette société ne craint ni d'encourir le reproche d'hérésie, ni de ruiner son œuvre par la base en proclamant bien haut que tous les livres contenus dans l'Ecriture ne sont pas inspirés de la même manière, ne participent nullement à la même intensité d'inspiration!

Voici un ouvrage anglais, traduit par M. L. Burnier, qui n'hésite pas à admettre la possibilité d'erreurs dans la Bible, et qui en limite l'autorité en ne la reconnaissant qu'aux portions religieuses et morales.

« Supposer même des *erreurs* plus importantes et des inexactitudes dans les termes, lisons-nous, n'est point du tout en contradiction avec cette inspiration divine dont nous parlons ; car la Bible n'a pas été écrite pour faire de nous des *philosophes ni pour nous enseigner l'histoire ancienne et la géographie, mais pour nous rendre sages à salut.* (*Essais de* Thomas Scott, pag. 5, vol. I.)

Voilà qui semble donc bien clair. S'il est une certaine manière d'établir l'autorité et l'inspiration de l'Ecriture qui soit exclusive de toute intervention sérieuse de la critique, il en est une autre qui laisse une liberté d'esprit suffisante pour écouter les observations que la science peut faire valoir. Cette dernière manière de considérer ces sujets était celle de Calvin.

Mais ici on nous arrête. La critique, dit-on, fort réservée du temps de la réformation, élève aujourd'hui des prétentions exorbitantes. Si vous lui cédez sur un point, de conséquence en conséquence elle vous amènera à lui en accorder une foule d'autres; le recueil sacré sera horriblement déchiré ; cela ne saurait être admis. Aujourd'hui il nous faut une manière d'établir l'autorité de l'Ecriture qui, dès le début, coupe court à toutes les prétentions modernes. Tout ou rien ! La Bible est infaillible ou elle ne l'est pas ; du moment où vous accordez qu'elle a pu faillir sur un point de minime importance, qu'est-ce qui nous garantit qu'elle dit vrai sur les articles essentiels et fondamentaux ? L'édifice entier s'écroule dès que vous permettez le déplacement d'une seule pierre. Il n'y a pas de milieu; si l'autorité n'est pas absolue, elle est nulle, illusoire.

Calvin n'a pas de réponse directe à cette objection, et pour cause : c'est que de son temps on ne s'était pas avisé de cet étrange principe de logique, en vertu duquel du moment où il serait établi qu'il y a une erreur de date ou de géographie dans un livre d'histoire, on ne pourrait plus être assuré de ce qu'il dit. Cette curieuse argumentation, qui paraît de nos jours admise d'un commun accord par les adversaires et par les amis de la critique, n'avait pas encore fait son apparition au XVIe siècle. On croyait à l'Evangile sur le témoignage du Saint-Esprit, et non sur la foi d'une Bible infaillible dans tous les détails. La critique se trouvait par le fait même renfermée dans son domaine ; on ne lui contestait pas les droits légitimes, mais on ne les étendait pas non plus outre mesure.

L'argumentation de certaines personnes aujourd'hui provoque au contraire les prétentions de la critique. Comment renoncerait-elle au plaisir de faire ses preuves en présence de docteurs qui ont l'air de la défier de découvrir la moindre inexactitude dans leur grand volume ? Et comment, pour peu qu'elle soit négative par inclination, ne ferait-elle pas des efforts incessants pour établir son dire, du moment où ses adversaires lui concèdent qu'en renversant la moindre pierre, elle bouleverse du même coup l'édifice tout entier ?

C'est là une attitude aventureuse et risquée qui doit être mise sur le compte de l'inexpérience. Elle a été caractérisée dans toutes ses funestes conséquences par un homme qui n'a pas donné les moindres gages au parti rationaliste. Voici comment s'exprimait il y a quelques années M. Bost, père, un des représentants de la première génération du réveil.

« Quelle absurdité, dit-il, dans ce refus qu'on fait de distinguer entre les choses fondamentales et les choses secondaires ! Dès que nous n'avons plus une inspiration absolue, nous n'avons plus de règle. Nous ne sommes plus sûrs de rien, si nous ne sommes plus sûrs de tout. J'avoue que ce principe me confond d'étonnement ; car jamais on ne l'a vu appliquer à une autre question quelconque. Quoi ! si Tite-Live, Tacite, Suétone et Salluste se contredisent sur le moindre détail dans leur récit,

il n'y a donc plus d'histoire romaine! Si Norvins, Walter-Scott, Ségur, Thiers et vingt autres diffèrent en quelques points dans l'histoire de Napoléon, comme aussi ils le font, on ne peut plus se fier à rien! Cet homme célèbre n'a plus fait la campagne d'Égypte! Il n'y a plus eu de bataille d'Austerlitz, de la Moscowa, de Leipsig, ni de Waterloo! Il n'est plus mort à Sainte-Hélène! Pour en revenir à la question religieuse, si un évangéliste met peut-être la cène le 13 du mois, et un autre le 15; si l'un fait guérir un aveugle lorsque Jésus entrait à Jéricho, et un autre lorsqu'il en sortait, nous ne sommes plus sûrs que Jésus ait institué la cène, qu'il ait guéri des aveugles, ni même qu'il soit mort sur la croix, qu'il soit ressuscité, qu'il soit monté au ciel... Vraiment la conséquence est inouïe, et la théologie est bien la seule chose au monde où l'on se permette des raisonnements pareils.

» Ah! je ne crains pas de dire à ceux qui, sur ce point, se montrent ultra-orthodoxes, que si la foi ne croule pas avec leur dogme *nouveau* et plus qu'*inutile* de l'inspiration des mots et des détails *étrangers à la foi*, c'est qu'ils se dissimulent toutes les difficultés insurmontables qu'il présente. Mais il y a des milliers de chrétiens qui, à cette occasion, cesseraient de croire. Et, dans tous les cas, la vraie foi chrétienne, la foi simple et pieuse, ne sait rien d'une logique qui fait reposer la révélation *sur une base aussi frêle*. Qu'on publie des errata des saintes Ecritures tant qu'on voudra; sans même s'occuper de savoir s'ils existent ou non, s'ils sont nombreux ou non, le chrétien répond que pas un de ces errata, réels ou supposés, *ne touche à la foi*; ils s'arrêtent à l'écorce, nous ne défendons que le fruit. »

Tous les points qui viennent d'être établis avec la dernière évidence fourniront les éléments fondamentaux pour répondre à la dernière accusation qui résume toutes les autres. M. Astié, dit le *frère*, admet pleinement la distinction inventée de nos jours entre l'Ecriture et la Parole de Dieu, et il entend qu'on la fasse passer de la théorie dans la pratique. Il écrit : « la Bible n'étant plus présentée comme un livre à tous égards infaillible, *chacun à ses risques et périls est appelé à faire la distinction entre la Parole de Dieu et la sainte Ecriture.*

Nous établirons d'abord en quoi consiste cette distinction; nous prouverons que bien loin d'être nouvelle, elle est familière aux réformateurs et aux symboles du XVIme siècle; nous montrerons enfin que le *frère* qui paraît en avoir tellement peur la fait comme tout le monde sans s'en apercevoir.

Chacun sait que cette expression *Parole de Dieu*, prise dans son sens le plus relevé, est employée dans le Nouveau Testament pour désigner notre Seigneur Jésus-Christ lui-même; saint Jean l'appelle la parole, le verbe de Dieu par excellence, pour dire par là qu'il est l'expression la plus intime et la plus parfaite, la manifestation réelle et visible, la révélation personnelle du Dieu invisible. Si notre Seigneur eût jugé bon de nous laisser un livre écrit de sa main, comme document de ses enseignements, code suprême renfermant l'expression complète de sa volonté, on ne pourrait pas voir dans ce livre la Parole de Dieu elle-même, dans toute la plénitude de l'acception, car il faudrait pour cela prétendre que cette parole écrite serait Christ lui-même, serait Dieu, ce qui est insoutenable. Ainsi, même dans le cas où le Seigneur aurait écrit tout le Nouveau Testament de sa propre main, il est manifeste que ce livre ne pourrait être appelé la Parole de Dieu que dans un sens relatif et dérivé; ce ne serait que l'*expression*, dans ce cas parfaite et infaillible, de la Parole de Dieu, le reflet écrit du Verbe.

Mais comme notre Seigneur a jugé bon de ne rien écrire lui-même, la question se simplifie beaucoup. Il ne peut-être parlé d'une Parole de Dieu que dans un sens encore plus relatif et plus dérivé. Lorsque les apôtres ont rendu témoignage à leur Maître, ils ont parlé la parole de Dieu, c'est-à-dire ils ont reproduit dans leurs enseignements la personne, l'esprit, la vie de Jésus-Christ.

Maintenant il s'agit de savoir si cette reproduction a eu lieu d'une manière parfaite, infaillible. Pour décider ce point difficile, il faut nous demander ce qui a fait que notre

Seigneur a pu être la parole de Dieu. Nous voyons tout de suite que c'est parce que, sous tous les rapports, soit quant à l'intelligence, soit quant à la sainteté, il a été, sous une forme humaine, la reproduction même de Dieu, l'image empreinte de sa personne, si bien qu'il était autorisé à dire : *quiconque m'a vu a vu mon Père.*

Il reste donc à examiner si les apôtres, lorsqu'ils ont parlé, ont reproduit la personne tout entière de Christ avec autant de fidélité et de pureté qu'il représentait lui-même la personne de son père. Un premier fait qui frappe ici, c'est qu'aucun théologien, que je sache, n'a jamais réclamé pour les apôtres un degré de pureté, de sainteté morale auquel tout le monde reconnait que Jésus-Christ est seul parvenu. Cela déjà nous indique que les apôtres, en prêchant Christ, pourraient bien n'avoir parlé la parole que d'une manière relative et moins pure que quand Jésus parlait lui-même. Car enfin la sainteté, la sainteté parfaite, outre qu'elle est une condition de l'intelligence, de la connaissance parfaite, fait elle-même partie intégrante et nécessaire de la parole de Dieu. Nous sentons tous que si Jésus n'eût pas été parfaitement pur, s'il n'eût pas réalisé la sainteté parfaite, il lui aurait manqué quelque chose pour pouvoir être la parole de Dieu ; il n'eût pas réfléchi l'image du Père, même dans la sphère des connaissances intellectuelles, d'une manière infaillible et parfaite. Le résultat de ces considérations si simples est important : un livre de la sainte Ecriture ne peut être appelé parole de Dieu que dans la mesure où il reproduit, d'une façon authentique et fidèle, tout ce que Dieu a révélé, soit Jésus-Christ qui a été par excellence la parole de Dieu.

Par un autre côté encore, on doit être conduit à établir la distinction entre la Parole de Dieu et la sainte Ecriture. Il s'agit ici simplement d'ouvrir la Bible et de s'abstenir de tout raisonnement. Que voyons-nous dès les les premières pages de la Genèse ?... *Quoi ? Dieu a dit : vous ne mangerez point de tout arbre du jardin ?... Vous ne mourrez nullement ; mais Dieu sait qu'au jour que vous en mangerez vos yeux seront ouverts, et vous serez comme des Dieux, sachant le bien et le mal.* Je lis encore dans le livre de Job : *Satan répondit à l'Eternel, en disant : est-ce en vain que Job craint Dieu ? N'as-tu pas mis un rempart tout autour de lui, et de sa maison, et de tout ce qui lui appartient ? Tu as béni l'œuvre de ses mains et son bétail a fort multiplié sur la terre,* etc. Enfin le même personnage nous apparait encore au moment de la tentation disant : *Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi en bas... je te donnerai toutes ces choses, si, en te prosternant en terre, tu m'adores.*

Voilà tout autant de versets qu'il faut nous hâter de déclarer étrangers à la Parole de Dieu, car je défie un théologien quelconque de soutenir que ces passages sont la Parole de Dieu comme les suivants : *Vous êtes sauvés par la grâce, par la foi, c'est un don de Dieu ; nous avons la rédemption par son sang savoir la rémission de nos péchés,* et mille autres du même genre.

Que ferons-nous encore et de la lettre menaçante de Sanchérib au roi Ezéchias, et de l'insultant message de Rabsaké qui nous sont rapportés tout au long dans le livre des Rois et dans Esaïe ? Que dirons-nous de nombre de décrets de Cyrus, de Darius, d'Artaxerxes, concernant le retour des Juifs, qui nous ont été conservés dans le livre d'Esdras ? Que ferons-nous du passage du livre des Actes XXIII, 23-30, mentionnant les mesures prises par les autorités romaines pour arracher l'apôtre Paul aux embûches de quelques conspirateurs ? Avec la meilleure volonté du monde je ne puis voir en tout cela que l'ordre du jour d'un capitaine à ses soldats et le compte qu'un inférieur rend de sa conduite à un supérieur. Je ne prétends nullement que ces renseignements-là soient sans valeur et sans importance à leur place ; mais il me semble que, si désireux que l'on

soit de maintenir que la Bible n'est que la Parole de Dieu, on est cependant obligé de faire une exception pour tous ces documents-là. Tout homme qui sera moins soucieux d'être logicien que raisonnable, sentira que devant des faits de ce genre, et beaucoup d'autres encore, la théorie la plus rigoureuse est condamnée à abdiquer. C'est aussi pour distinguer entre ces éléments évidemment humains et la révélation que la théologie moderne établit une différence entre la Parole de Dieu et les saintes Ecritures qui la renferment. Bien loin d'être une nouveauté, cette distinction fondamentale était familière à nos réformateurs.

« Le protestantisme, dit Heppe[1], avait renversé par la base l'autorité de l'église et de la hiérarchie. A l'avenir, la conscience ne devait plus être réduite en servitude par aucun pouvoir humain. Le protestantisme ne reconnaissait plus qu'une seule autorité à laquelle il accordait une valeur absolue : l'*autorité du Dieu vivant*. Du moment donc où la Parole de Dieu était, aux yeux des réformateurs, la règle unique et absolue de la foi et de la vie, *ils ne pouvaient entendre par là que la Parole prononcée par Dieu lui-même*. Tout ce qui, dès les temps anciens, à diverses reprises et de diverses manières, a été adressé aux pères et, dans les derniers temps, par Jésus-Christ, tout cela, *et seulement cela*, constitue la Parole de Dieu. L'autorité qui fut donc reconnue à cette Parole de Dieu n'*avait d'abord rien de commun* avec la sainte Ecriture. On peut dire plutôt (pourvu qu'on veuille bien entendre la chose) que l'autorité de la sainte Ecriture, en tant qu'elle reposait sur l'autorité de l'église romaine, avait été renversée avec celle de la tradition. Ce qui devait faire autorité dans le protestantisme, ce n'était pas *le volume sanctionné par Rome, mais bien la Parole adressée aux hommes par le Dieu vivant et personnel*. La sainte Ecriture fut donc considérée d'un tout autre point de vue. Pour lui conserver la valeur qui lui était due, on devait partir d'une base nouvelle : renonçant à l'autorité de l'église et de la tradition, il fallut en appeler à la Parole de Dieu prise *au sens que lui donnaient les réformateurs*.

» Voici donc comment on raisonna. Dans l'ancienne alliance, Dieu avait parlé à Moïse et aux prophètes, faisant connaître sa volonté par leur moyen. Dans la nouvelle alliance, Dieu avait une fois parlé aux hommes en leur ordonnant d'écouter son Fils; les apôtres, de leur côté, avaient témoigné de ce qu'ils avaient vu et entendu du Fils. De sorte que par Parole de Dieu on entendit la *Parole des prophètes et des apôtres*. Aussi, quand on voulait savoir ce qui servirait de norme à la foi et à la vie, fallait-il déterminer ce qui venait des prophètes et des apôtres. Mais comme la tradition ecclésiastique de Rome ne faisant plus autorité ne pouvait pas garantir que les livres bibliques fussent bien des prophètes et des apôtres, on dut recourir à d'autres critères pour se livrer à cet examen. »

» Voici quels furent ces critères : 1° Le témoignage intérieur déclarant à la conscience des fidèles qui avaient personnellement fait l'expérience de la Parole de Dieu, que cette Parole remplissant leur cœur était identiquement la même que la Parole de Dieu contenue dans les saintes Ecritures; 2° le témoignage extérieur de l'église chrétienne antérieure à la papauté, témoignage qui fournissait des renseignements sur l'origine des divers livres; 3° à ces deux critères vint s'ajouter le témoignage de Dieu lui-même donné aux auteurs de certains livres, qu'ils étaient bien prophètes et apôtres, et cela en légitimant leur mission par des miracles et des signes.

» Par conséquent, poursuit Heppe, l'autorité canonique des divers livres bibliques reposait sur ce triple témoignage, et nullement sur l'hypothèse qu'ils avaient été mis par écrit au moyen d'une opération du Saint-Esprit dans les auteurs, en un mot, par inspiration. Tout au contraire, on arrivait à *conclure* que le Saint-Esprit devait avoir rempli, dirigé les auteurs, les protégeant aussi et les dirigeant quand ils écrivaient, *parce que* ces livres se légitimaient d'eux-mêmes comme prophétiques et apostoliques. Voilà pourquoi, dans la toute première période de la réformation, on se préoccupe fort peu de l'inspiration, mais beaucoup du témoignage de l'ancienne église et d'Eusèbe sur le canon. »

En d'autres termes, on ne tient pas les livres de la Bible pour prophétiques et apos-

[1] *Die Dogmatik des deutschen Protestantismus im sechzehnten Jahrhundert*. Erster Band, pages 212-214.

toliques parce qu'ils sont inspirés, mais du fait qu'on reconnaît en eux le caractère prophétique et apostolique on *conclut* à leur inspiration.

De nombreux passages des confessions de foi et des écrits des réformateurs établissent que c'est bien ainsi que nos pères entendaient les choses. La confession d'*Augsbourg* et l'*Apologie* se bornent à supposer la distinction entre la Parole de Dieu et la sainte Ecriture.

Mélanchton dit que l'Ecriture est le document authentique de la révélation. Elle est une source sûre de la vérité, *en tant qu'elle contient la révélation, la Parole de Dieu proprement dite.* La volonté de Dieu telle qu'elle est révélée dans la sainte Ecriture de l'Ancien et du Nouveau Testament consiste essentiellement dans *la loi et la volonté de sauver les hommes*, c'est donc outre la loi morale, la prédication de la grâce, le don du pardon des péchés. Cette substance est devenue en Christ une réalité personnelle. C'est pourquoi Christ est à proprement parler la Parole de Dieu, la substance de cette Parole [1].

Luther se sert hardiment de cette distinction entre la Parole de Dieu et l'Ecriture pour déterminer si un livre doit ou non faire partie de la Bible. Il ne confère cet honneur qu'à ceux qui renferment la Parole de Dieu, qui prêchent Christ.

« C'est même là la vraie pierre de touche de ces livres, dit-il, que de voir s'ils inculquent ou non Jésus-Christ. *Ce qui n'enseigne pas Christ n'est point apostolique*, quand même un saint Pierre ou un saint Paul l'enseignerait. Et, en revanche, ce qui prêche Christ est apostolique, quand même ce serait d'un Judas, d'un Anne, d'un Pilate et d'un Hérode. »

« La conscience évangélique de Luther, remarque Heppe, est donc la pierre de touche d'après laquelle il apprécie les livres bibliques. ; à la vérité, cette conscience dépend de l'Ecriture qui l'a formée, et toutefois elle en est indépendante, en ce qu'elle est inébranlablement certaine de la vérité de son propre contenu. Le chrétien possède en lui le trésor de la grâce divine qui lui permet de traiter *avec liberté et indépendance le contenu de l'Ecriture.* C'est à ce point de vue que se place Luther pour apprécier les écrits de l'Ancien Testament dont il ne reçoit que les canoniques. Dieu en effet a envoyé aux Juifs les prophètes, afin qu'ils rendissent témoignage de Christ qui devait venir. Aussi les livres de Moïse et des prophètes sont-ils également des évangiles, puisqu'ils ont annoncé à l'avance touchant Christ ce que les apôtres ont plus tard prêché et écrit [1]. »

Luther place toutefois les écrits de l'Ancien Testament moins haut que ceux du Nouveau.

« En effet, Moïse et les prophètes ont sans doute prêché, mais ils ne nous font pas entendre les paroles mêmes de Dieu. Car Moïse a reçu la loi par le ministère des anges, c'est pour cela qu'il a une mission moins importante. Aussi, quand j'entends Moïse recommander les œuvres, c'est comme si j'entendais un homme qui exécuterait les ordres d'un empereur ou d'un prince. *Mais ce n'est pas là entendre Dieu lui-même.* Quand Dieu parle lui-même avec les hommes, ceux-ci ne peuvent entendre que des paroles de grâce et de miséricorde. Dieu ne saurait parler autrement que le demande sa nature. »

Luther classe les livres du Nouveau Testaments en leur accordant une dignité plus ou moins grande, *suivant qu'ils reproduisent la Parole de Dieu d'une manière plus intense et plus ou moins riche.*

« Tu peux maintenant porter un jugement sur tous les livres, dit-il, et distinguer quels sont les *meilleurs*. En effet, l'évangile de Jean, les épîtres de Paul, surtout celle aux Romains, et la première épître de Pierre sont *le vrai noyau et la moelle entre tous les livres.* Ce devrait être aussi en bonne justice les premiers, et il serait à conseiller à tout chrétien de les lire principalement et avant les autres, et de se les rendre, par une lecture de chaque jour, aussi familiers que son pain quotidien. Car tu n'y trouves pas la description de beaucoup d'œuvres et de miracles de Christ, mais tu trouves mis en relief de main de maître comment la foi en Christ triomphe du péché, de la mort et de

[1] Ibid. pag. 216, 217.

[1] Heppe, pag. 217.

l'enfer et comment elle donne la vie, la justice et la liberté. C'est là, comme je l'ai dit, le vrai caractère de l'Evangile.... Je me résume : l'évangile de saint Jean et sa première épître, les épîtres de Paul (surtout celles aux Romains, aux Galates, aux Ephésiens), et la première de Pierre, *voilà les livres qui te montrent Christ et qui t'enseignent tout ce qu'il t'est nécessaire et heureux de savoir, quand même tu ne verrais jamais un autre livre ni n'entendrais un autre enseignement*[1]. »

On le voit, Luther regarde la conscience chrétienne formée par les livres de Paul et de Jean comme la *pierre de touche infaillible*, d'après laquelle on doit apprécier la canonicité des écrits, non-seulement du Nouveau, mais encore de l'Ancien Testament.

Venons-en à la doctrine de l'église réformée sur le même sujet.

La doctrine primitive de l'église réformée sur l'inspiration repose sur la distinction fondamentale entre la Parole de Dieu et la sainte Ecriture[2]. Aussi d'après Calvin l'autorité de la sainte Ecriture se fonde-t-elle uniquement sur la circonstance que la Bible rapporte des faits réellement révélés, c'est-à-dire qu'elle est le document de révélations ayant eu lieu *avant* qu'elle fût écrite elle-même, et qui se sont conservées pendant quelque temps *au moyen de la tradition orale*. Calvin insiste sur l'idée que Dieu a communiqué dès le commencement la vérité à quelques hommes, Adam, Noé, Abraham, et qu'ensuite il a voulu que les révélations qu'il avait commises en la main des Pères comme en dépôt fussent enregistrées ; et à cet effet il a fait publier sa loi, à laquelle il a peu après ajouté les prophètes comme expositeurs. (Ins., VI, 1-2)[3].

L'autorité de l'Ecriture sainte repose par conséquent non pas sur la manière dont elle a été mise par écrit (l'inspiration), mais sur le contenu, c'est-à-dire *sur la réalité des faits révélés auxquels l'Ecriture rend témoignage*. Voilà pourquoi Dieu est présenté non pas comme l'auteur *de l'Ecriture*, mais plutôt comme auteur de *la doctrine enseignée dans l'Ecriture*, et qu'il a lui-même enseignée aux hommes.

Un autre théologien réformé, Hyperius, fait la même distinction entre la parole de Dieu donnée *directement* aux hommes qui reçurent des révélations, et la sainte-Ecriture dans laquelle elle fut plus *tard consignée* par l'ordre de Dieu : (*Verum temporis progressu ordinavit Deus illud litteris mandari*). L'autorité de la sainte-Ecriture repose par conséquent uniquement sur ce fait qu'elle présente un document historique authentique et parfaitement sûr *des paroles que Dieu a adressées aux hommes*[1].

Ainsi le fait est hors de doute : la dogmatique réformée a aussi commencé par distinguer entre la parole de Dieu et la sainte Ecriture ; ce n'est que plus tard, sous l'influence de la notion mécanique de l'inspiration, qu'on en est venu à confondre la Parole de Dieu et la sainte Ecriture. Bien loin donc d'être une nouveauté moderne, cette distinction, que le *frère anonyme* nous reproche est, soit chez les luthériens, soit dans le sein de l'église réformée *plus ancienne* que la confusion qui lui est si chère.

Malgré l'invasion de la scolastique, l'église réformée n'a jamais entièrement perdu le souvenir de cette distinction capitale entre la Parole de Dieu et la sainte Ecriture. Voici encore les déclarations d'un théologien qui y a recours, pour établir que la Parole de Dieu est indépendante de l'autorité de l'église, si ce n'est pas toujours le cas pour la sainte Ecriture.

« On dit, remarque B. Pictet, que l'église est plus ancienne que l'Ecriture, parce qu'il y a eu

[1] Heppe, pag. 221.

[2] Jamais nous n'aurons ferme foi *en la doctrine*, jusqu'à ce qu'il nous soit persuadé sans doute que Dieu en est *l'auteur*. Pour moi la souveraine preuve de l'Ecriture se tire de la personne de Dieu qui parle en icelle. (Liv. I, ch. 7, 4).

[3] Heppe, *Die Dogmatik der evangelisch-reformirten Kirche*, pag. 16.

[1] *Dogmatik des deutschen Protestantismus*, I, pag. 251 ; Voir aussi pag. 255.

une église avant que la Parole de Dieu fût écrite, et qu'ainsi l'Ecriture tire son autorité de l'église. Mais qui ne voit qu'il suffit que l'église ne soit pas plus ancienne *que la Parole de Dieu*.... L'église n'est pas plus ancienne que la Parole de Dieu; mais elle est plus ancienne que la Parole *écrite*, c'est-à-dire qu'il y a eu une église avant que Dieu fît écrire la Parole qu'il adressait aux hommes. » (Liv. I, chap. 18, ibid, note.)

Il y a plus encore. Les théologiens réformés font l'analyse du contenu de l'Ecriture et montrent que tout ce qu'elle contient ne fait pas autorité *au même degré*, c'est-à-dire que certaines portions constituent la Parole de Dieu, tandis que d'autres ne font simplement partie que de l'Ecriture. Sans doute, disent-ils, tout ce que l'Ecriture rapporte est d'une vérité historique irréprochable, c'est ce qu'ils appellent autorité, *ou authenticité historique*. Mais en tant qu'elle est l'autorité absolue pour la vie et pour la foi, elle a part à ce qu'ils appellent autorité ou *authenticité normative*.

Mais il résulte clairement de là que l'autorité historique est *beaucoup plus étendue* que l'autorité normative. La première s'étend à tout le contenu de l'Ecriture: la seconde seulement *à quelques-unes* de ses parties. Il est évident en effet que tout ce que l'Ecriture rapporte sur les œuvres, les paroles et les pensées du diable et des impies est rapporté avec une fidélité historique irréprochable, *mais ne saurait avoir de valeur normative*. D'après Voet, tout ce qui concerne *les faits, la vie privée des prophètes et des apôtres ne saurait jouir de la valeur normative*, à moins que ces détails ne se trouvent avoir une valeur *dogmatique*. Turretin et presque tous les autres docteurs réformés font la même distinction. Si la science prouve, dit un autre docteur, que des éléments *étrangers* ont pénétré dans l'Ecriture, cela ne saurait nullement nuire à la perfection du document. « Il ne s'agit pas, en effet, de savoir, dit Riissen, si les sources sont tellement pures qu'il ne se soit glissé aucune faute de copiste dans les nombreux manuscrits, mais s'ils sont à tel point altérés qu'ils ne puissent plus être censés les juges et les règles des controverses [1]. »

On le voit assez clairement, les opinions populaires sur l'Ecriture sont loin d'être celles de l'orthodoxie officielle. En croyant être le champion de la saine doctrine, le *frère anonyme* se trouve condamner les représentants les plus authentiques de la doctrine officielle sur ces matières. Autrefois l'amour de la vérité consistait à se rendre compte de l'état des choses; de nos jours on s'en abstient avec grand soin, et en le faisant on se croit éminemment pieux, fidèle, orthodoxe.

La vérité est aisée à découvrir en ces matières, lorsqu'on renonce à tout esprit de système pour n'écouter que son bon sens et un certain tact chrétien. Aussi remarque-t-on un frappant accord entre Bost père et ces anciens docteurs réformés dont il n'avait certainement pas eu le temps d'aller feuilleter les gros in-folio.

« On voit par là, dit-il, que bien loin de redouter la différence qui excite tant de crainte chez quelques-uns, entre les choses qui sont paroles de Dieu, et d'autres qui sont simplement dans la Parole de Dieu, nous regardons cette différence comme *irrésistiblement certaine*. Quand Satan vient combattre la parole de Dieu, et dire à nos premiers parents : « Vous ne mourrez point (comme « il vous l'avait dit) » (Gen. III, 4), dans quel sens peut-on dire que ce mensonge-là soit parole de Dieu? Le récit, dira-t-on, est parole de Dieu; soit, c'est-à-dire que Dieu nous a fait révéler que le diable avait dit une chose; mais *cette chose même* n'est certainement pas une parole de Dieu: elle se trouve dans la Parole, voilà tout.

De même, quand Paul dit : « Apporte-moi » mon manteau et mes parchemins » (2 Tim. II, 13) et tant d'autres choses semblables; ces mots aussi se trouvent *dans* le saint livre qui nous révèle notre salut éternel, et dont nous recueillons avec respect chaque mot, *dès qu'il nous parle de la part de Dieu*. Mais comment peut-on dire, *en un sens quelconque*, que ce mot de Paul, qui est unique-

[1] Heppe, *Dogmatique réformée*, pag. 29.

ment personnel, soit parole de Dieu? Disons, comme plus haut : Dieu a permis, ou si on préfère cette expression, Dieu a voulu que Paul écrivît ces mots, mais quand on prétend qu'il était inspiré pour les écrire, il est permis de faire cette question bien simple : qui est-ce qui vous l'a dit?... Dieu a promis à ses apôtres de les conduire *en toute vérité.* Est-ce là une vérité ? (*Supplément aux mémoires*, pag. 64.)

M. de Rougemont n'est pas d'une autre opinion. Il nous dit, lui aussi : « Nous ne devrions pas oublier que, dans le langage des apôtres, la parole de Dieu *ne désigne jamais* les saintes Ecritures [1]. »

Comment se fait-il que le *frère* n'ait tenu nul compte de ces citations renfermées *dans la brochure incriminée* pour me prendre seul à partie comme un *novateur?* Remercions-le toutefois de nous avoir fourni l'occasion d'établir, avec la dernière évidence, que je me borne comme ces honorables écrivains à reproduire les bonnes vieilles doctrines de l'église du XVI[e] siècle, réformée ou luthérienne.

Il est intéressant de remarquer qu'on retrouve chez les hommes du XVI[e] siècle non-seulement les idées remises en honneur par la théologie moderne, mais jusqu'aux formules mêmes qui sont ainsi moins nouvelles qu'on n'est porté à le supposer. Reproduisant en cela la pensée de Calvin, la *confession de foi de la Rochelle* distingue entre la « Parole de Dieu *au commencement* révélée par oracle » et « les livres que nous appellons Ecriture sainte » dans lesquels elle « a esté *puis après* rédigée par escrit. » Art. II. Elle ajoute, art. V: « Nous croyons que la parole qui est contenue en ces livres est procédée de Dieu. » *La confession de foi helvétique*, chap. I, déclare carrément : « La prédication de la Parole de Dieu est la Parole de Dieu. »

En tout ceci, il ne s'agit pas de traiter à fond notre sujet d'une manière complète, mais uniquement de répondre aux accusations du *frère*. Notre tâche serait donc terminée, si nous n'étions possédé d'une ambition plus haute que celle qui consiste uniquement à avoir raison. Aussi irons-nous à la rencontre d'une objection qui se trouve sinon dans la lettre, du moins dans l'esprit de la brochure à laquelle nous répondons.

L'*anonyme* en effet pourrait bien s'approprier l'objection populaire que l'on adresse volontiers à ceux qui distinguent entre la Parole de Dieu et la sainte Ecriture. « Donnez-nous, dit-on, un moyen sûr d'effectuer le triage; marquez à l'encre rouge ce qui est de l'homme dans la Bible : je ne veux point être exposé à prendre du poison quand je crois savourer le pain descendu du ciel. » D'autres ajoutent: « Le triage admis, sur quoi vous appuyez-vous pour empêcher chacun, sous un prétexte ou sous un autre, de rejeter de la Bible tout ce qui lui déplaira, c'est-à-dire ce dont il aura le plus grand besoin ? »

Cette objection repose d'abord sur une fausse conception des rapports entre la Parole de Dieu et la sainte Ecriture. Il ne s'agit nullement de distinguer d'une manière absolue et rigoureuse entre les deux pour rejeter celle-ci à titre d'écorce impure et garder l'autre comme le noyau seul succulent. L'une ne va pas sans l'autre: il n'y a point de retranchement à faire. La Parole de Dieu et la sainte Ecriture forment un tout organique que nous appelons la Bible; elles sont profondément, intimement unies et entrelacées, enchevêtrées, dirai-je, se pénétrant comme le corps et l'esprit pour former l'âme vivante. Toute tentative de séparer ce que Dieu a joint serait ridicule et téméraire. J'ai dit: *ce que Dieu a joint*. En effet, ce n'est pas arbitrairement, par pur accident que la Parole de Dieu et la sainte Ecriture se sont ainsi entrelacées pour former notre Bible. Il

[1] Il ne sera pas inutile de rappeler que toutes [...]es ont été soutenues dans le rapport pré[...] M. le D[r] Christlieb aux réunions de [...] *évangélique*, à New-York, en 1873. Et ce rapport a été *fortement applaudi*; [...]ême traduit en français! (Voir *Revue de* [...] *et de philosophie*, 1875, pag. 189 et suiv.)

devait nécessairement en être ainsi d'après la nature même des choses.

Il faut se garder en effet, c'est là la seconde erreur des objectants, de considérer l'élément humain comme nécessairement, fatalement opposé à l'élément divin. Jésus-Christ, en prenant notre nature ne l'a-t-il donc pas ennoblie, en montrant que tous les germes de bien peuvent être mis au service de Dieu? Et, si dans la personne même de la Parole vivante, si dans Jésus-Christ, vous reconnaissez un élément humain, quoi d'étonnant qu'il en soit exactement de même dans la parole écrite?

Ce que Dieu a fait est bien fait. C'est un troisième point que méconnaissent les objectants en rêvant d'une Bible imaginaire. La sainte Ecriture telle que nous l'avons est pleinement suffisante: il n'est question ni de l'améliorer, ni de la changer. Il faut aller plus loin et maintenir qu'elle ne pouvait être autre que ce qu'elle est. Dès l'instant où Dieu voulait se révéler à nous il devait nécessairement se mettre à notre portée, en mélangeant l'élément divin et l'élément humain, sous peine de ne pas être compris. La Bible n'est pas seulement une révélation : elle contient de plus l'histoire de la rédemption. L'effet de l'ensemble est excellent au plus haut degré : tout le monde doit reconnaître que, comprise dans son ensemble, rectifiée et complétée par elle-même, la Bible ne saurait induire en erreur aucun de ceux qui lui demandent le chemin du salut.

Certainement il faut maintenir que la Parole de Dieu est contenue dans la sainte Ecriture, je ne rétracte pas un mot de ce que j'ai dit à cet égard ; je me borne à compléter ma pensée. Mais cette formule n'est vraie qu'en tant qu'elle affirme que tout n'est pas *également* de Dieu dans la Bible; il faut repousser toute prétention à rompre l'unité de la Bible ou mieux de l'œuvre entière de la rédemption. Toute tentative de ce genre doit être répudiée non pas comme difficile ou comme impraticable, mais comme *coupable*.

La Bible demeure donc le livre divin et humain par excellence. Aussi lorsqu'on la prend dans son ensemble, peut-on dire sans le moindre scrupule: voilà la Parole de Dieu. Mais si je rencontre une âme inquiète et pieuse troublée par quelque difficulté de détail, historique ou autre, je lui dis avec la même liberté de conscience et une parfaite sincérité: Mon ami, la Bible est un livre divin, écrit par des hommes; n'oubliez donc pas qu'il faut distinguer entre la Parole de Dieu et la sainte Ecriture. Si quelque docteur scolastique qui se croit raisonnable parce qu'il est raisonneur, s'emparant de cet aveu pour nous embarrasser l'un et l'autre, vient me demander ce que je crois des paroles de Satan, des décrets des rois païens contenus dans la Bible, je m'efforce d'éviter tout malentendu. S'il persiste, je lui demande de qui est cette effigie? Quel est le caractère de ces éléments-là? Sont-ils de Dieu ou de l'homme? .... Rendez donc à César ce qui appartient à César; à Dieu ce qui appartient à Dieu: ne sacrifiez jamais le bon sens et l'évidence à une théorie et à un syllogisme.

Encore un mot à l'adresse des hommes qui prétendent que la distinction entre la Parole de Dieu et la sainte Ecriture aboutit nécessairement au triage. Nul n'ignore que ce que nous mangeons ne sert pas dans la totalité au soutien du corps. Notre estomac est ainsi fait qu'il a besoin pour digérer de prendre à la fois des substances que notre corps s'assimile et des éléments étrangers qu'il rejette. Que dirions-nous d'un docteur qui trouvant cette manière de se nourrir beaucoup trop compliquée, vu qu'elle expose à des indigestions et à prendre de la mauvaise nourriture mélangée avec la bonne, imaginerait, au nom du progrès, de mettre soigneusement à part tout ce que les éléments renferment de nutritif pour nous le servir à doses quasi homéopatiques? Nous ne tiendrions pas quelques jours à ce régime, parfaitement logique d'ailleurs, puisque nous prendrions exactement la quintessence de

nos aliments ordinaires, tout ce qu'ils contiennent au fond de réellement nourrissant. En chargeant la chimie, un procédé artificiel, de remplacer les fonctions de l'estomac, que Dieu nous a donné pour nous assimiler la nourriture, on nous tuerait. Il n'en serait pas autrement de la vie chrétienne du moment où un malencontreux théologien aurait trouvé une recette pour distinguer soigneusement entre la Parole de Dieu et la sainte Ecriture, de façon à nous dispenser de faire usage de notre intelligence éclairée par le Saint-Esprit, de notre conscience chrétienne, à qui revient la mission d'établir instinctivement la séparation lorsque besoin est.

Mais que ferez-vous, dira-t-on peut-être, lorsque l'on s'autorisera de votre distinction pour rejeter l'essentiel et garder l'accessoire dans la Bible ? — Ici nous avouons sans peine qu'il nous faut rendre les armes. Seulement nos adversaires voudront bien remarquer qu'ils ne sont pas plus avancés que nous. Les extravagances de l'exégèse dans tous les siècles et dans toutes les écoles sont là pour prouver que, si sévère que soit la théorie sur l'autorité de l'Ecriture, on réussit toujours à se débarrasser de ce qu'on croit avoir de bonnes raisons pour ne pas admettre. Il n'est pas de remède contre ce triage-là effectué par le cœur charnel, ennemi de la vérité.

Ceci nous ramène à une dernière proposition qu'il s'agit de justifier, le *frère* l'ayant signalée comme dangereuse. « La Bible n'étant plus présentée comme un livre à tous égards infaillible, chacun, à ses risques et périls, est appelé à faire la distinction entre la Parole de Dieu et la sainte Ecriture. » Est-il donc bien possible que le *frère* redoute à tel point d'être mis en demeure de distinguer, au plus près de sa conscience, entre la Parole de Dieu et la sainte Ecriture ? Vinet n'était pas de cet avis : il rendait hardiment grâce à Dieu de ce qu'il en est ainsi.

« Dieu soit béni, dit-il, de ce que son livre n'a pas la clarté d'un symbole, de ce qu'on n'est pas *forcé de le bien comprendre*, et de ce qu'on peut donner *plusieurs sens* à sa Parole ! Dieu soit loué d'avoir laissé une part *à notre activité* dans l'acquisition de la foi, et de ce que, voulant que notre croyance fût une action, il n'a pas ajouté à la Bible, *suffisante pour les cœurs simples*, le dangereux appendice d'un symbole. »

Du reste, nul ne saurait se soustraire à ces « *risques et à ces périls* » dont l'anonyme se plaît à faire un terrible épouvantail. Quelle que soit la théorie que l'on professe sur l'Ecriture, il arrive toujours un moment où l'on voit se dresser le problème le plus délicat, le plus difficile du protestantisme, ou mieux du christianisme. Le respect que l'on professe pour la Bible a beau être sincère ; si désireux que l'on soit de faire la volonté de Dieu, il arrive toujours une heure critique ; sur quelque point les lumières déjà reçues se trouvent en désaccord avec celles qu'il faudrait encore recevoir. Que faire alors ? Faut-il rejeter ce qui paraît être en désaccord avec la conscience éclairée par l'esprit de Dieu ? Mais ce que l'on à tant de peine à accepter est peut-être destiné à faire parvenir à un degré de connaissance et de bonheur que l'on a ignoré jusqu'à cette heure ! Que faire dans ces moments de crise ? Se recueillir devant Dieu ; beaucoup prier ; chercher à se rendre sincèrement compte de ses sentiments les plus secrets, du mobile qui fait agir, et puis se décider, chacun pour soi, « *à ses risques et périls,* » sous sa propre responsabilité, en se rappelant que ce qu'on ne fait pas avec foi, c'est-à-dire en le tenant pour vrai, est péché. C'est dans ces crises-là que la foi est vraiment éprouvée par le feu : on sort du creuset rajeuni, fortifié, ou éteint, paralysé pour le reste de ses jours, à l'état de sel ayant perdu sa saveur.

Les hommes qui parmi nous se piquent de mettre plus haut que personne l'autorité de la Parole de Dieu échappent si peu à cette dure nécessité de distinguer entre la Parole de Dieu et l'Ecriture qu'ils en abusent avec une scandaleuse légèreté. Qui n'a remarqué la

désinvolture avec laquelle les darbystes rejettent telle portion de l'Ecriture et jusqu'à l'*oraison dominicale*, comme ne concernant que les juifs, dès qu'elles paraissent contredire leurs vues favorites?

Nul chrétien biblique ne saurait se soustraire aux dangers inhérents au principe protestant. Pour le faire, il faudrait avoir le courage de certains catholiques naïfs qui vous déclarent hardiment: Je ne m'inquiète nullement d'examiner ce qu'il faut croire; cela regarde mon curé qui en est responsable. Quiconque recule devant de pareils enfantillages doit accepter les charges du spiritualisme chrétien, destiné aux hommes arrivés à l'âge de majorité en fait de religion. La Parole de Dieu nous est parvenue sous une forme telle que nul de nous ne peut se soustraire à la noble mais dangereuse obligation de distinguer à ses risques et périls ce qu'il faut croire ou ne pas croire.

En tout ceci le *frère* risque de se nuire à lui-même par inadvertance et précipitation. S'il persistait hors de propos dans ses craintes, il autoriserait à croire qu'il est demeuré étranger à ces salutaires angoisses qui ne furent jamais épargnées aux hommes qui font de la formation de leurs convictions religieuses une affaire de conscience. S'il consent à imposer silence à la théorie pour ne consulter que les faits, il ne peut manquer de s'apercevoir que, bien qu'il s'en défende, il agit exactement comme tout le monde. En consultant l'exemplaire de la Bible dont il se sert habituellement, il ne peut manquer de s'apercevoir à l'usure du volume qu'il en lit et relit certaines portions plus souvent que d'autres avec une prédilection marquée. N'est-ce pas là déclarer implicitement que certaines parties du livre lui paraissent plus inspirées que d'autres? N'est-ce pas là distinguer en quelque mesure entre la Parole de Dieu et la sainte Ecriture? Quand deux déclarations lui semblent se contredire, comme les enseignements de saint Paul et ceux de saint Jacques à l'endroit de la justification, ne prend-il pas sur lui de subordonner l'une à l'autre et cela à ses *risques* et *périls?* Fallût-il reconnaître que la distinction entre la parole de Dieu et la sainte Ecriture est illusoire, encore faudrait-il, toujours à ses risques et périls, *choisir* entre les *interprétations diverses* que les églises et les écoles donneraient de cette Bible inspirée au même degré dans toutes ses parties. Un peu plus tôt ou un peu plus tard, il faut toujours recourir à la conscience, juge en dernier ressort, aussi longtemps qu'on n'a pas fait le saut périlleux pour aller abdiquer entre les bras du prisonnier infaillible du Vatican. Dès qu'on prétend demeurer protestant, la suprême sagesse consiste non pas à éluder, à retarder l'intervention de la conscience, mais à en faire constamment l'usage le plus consciencieux possible.

J.-F. ASTIÉ.

(*La suite au prochain numéro.*)

ETUDES BIBLIQUES

La dogmatique de M. Moody [1].

Il y a quelques semaines les journaux publiaient un télégramme d'Amérique annonçant que M. Moody allait commencer ses travaux à New-York. Dans le courant de janvier, un train spécial amenait un beau jour à Philadelphie tous les éditeurs de journaux de l'Etat d'Indiana; ces messieurs venaient au nombre de deux cent soixante voir et entendre l'homme dont la presse avait tant de fois répété le nom.

C'est assez dire que l'intérêt pour les travaux du célèbre évangéliste va croissant.

Affaire de mode! direz-vous. Peut-être en effet M. Moody n'est-il pour bien des personnes que le lion du jour. Cependant l'unanimité de la presse politique aussi bien que religieuse à son sujet, et, critère plus sûr en-

[1] Voir *Chrétien évangélique*, année 1875, pag. 485, 526 et 568.

core, le témoignage que lui rendent à l'envi les représentants de toutes les églises, même de l'église catholique romaine, la grandeur des résultats obtenus en peu de temps, conversions par milliers, œuvres fondées ou renouvelées, etc., tout semble indiquer un déploiement extraordinaire de la puissance du Saint-Esprit.

Il vaut la peine d'étudier encore l'individualité remarquable dont Dieu se sert actuellement pour faire de si grandes choses. Jusqu'à présent nous nous sommes surtout occupés des caractères extérieurs de la prédication de M. Moody, nous en avons admiré la simplicité, la netteté, les vives allures, la tournure dramatique. Nous avons donné des exemples de la ferveur et de l'insistance de l'évangéliste, de son habileté à présenter la vérité sous une forme populaire, à la rendre saisissante par des images et des anecdotes. Enfin nous avons cherché à pénétrer chemin faisant les secrets de sa méthode et à nous rendre compte de la raison de ses succès.

Nous voudrions examiner aujourd'hui le fond de sa prédication, ses idées, la manière dont il conçoit et présente les doctrines chrétiennes, en un mot sa dogmatique.

Les théologiens écossais, représentants attitrés du calvinisme, lui décernaient dès les premiers jours, nous l'avons dit, un brevet d'orthodoxie. D'autre part, les disciples de M. Pearsall Smith avec lesquels l'Ecosse presbytérienne soutient en ce moment une violente controverse, affirment que M. Moody pense comme eux. En Amérique, même unanimité de suffrages de la part des églises les plus diverses. C'est qu'en réalité M. Moody n'est pas un homme de système. Sa parole est un écho de la parole évangélique, elle en reproduit les variations, les alternances, les contradictions apparentes, analysant et commentant toujours dans un but d'application pratique, sans jamais aborder la synthèse. M. Moody s'exprime comme aurait pu le faire un des premiers disciples; il ne vit pas dans le monde des théories, mais dans celui des faits. Il est enfant sous ce rapport et son esprit se promène dans la réalité, satisfait du concret, insoucieux des abstractions. Les contradictions abondent dans ses discours, mais ce sont de celles qu'autorise la Sainte-Ecriture et qu'elle-même s'abstient de ramener à l'unité.

Est-ce à dire que la valeur théologique de ces discours soit nulle? Non; car si M. Moody n'a pas la profondeur et la logique savante du théologien, il possède le bon sens pratique et l'intuition de l'enfant. Peu d'hommes ont connu comme lui la pensée de Christ. Il croit d'une foi à laquelle les défaillances semblent étrangères et qui est pour lui une vive représentation des choses invisibles. C'est un réaliste, en ce sens qu'il ne voit pas dans les vérités bibliques matière à spéculation, mais une nourriture pour l'âme. L'intelligence joue dans ses œuvres un rôle secondaire quoique important, au service de la conscience et du cœur.

Cette absence d'intellectualisme ne se fait nulle part mieux sentir que dans les deux discours sur l'expiation. M. Moody ne traite pas ce sujet capital en théologien, il ne cherche pas à se rendre compte du pourquoi et du comment; il expose les faits, il reproduit les affirmations scripturaires et ne va pas au delà. Le titre donné à ces deux discours, *The Blood*, est significatif sous ce rapport; ce n'est pas d'expiation que M. Moody veut entretenir ses auditeurs, mais de la valeur biblique du sang. Ainsi, dès l'entrée, il se refuse à systématiser.

De même pour le discours sur l'égalité des pécheurs devant la loi et l'universalité de la condamnation, M. Moody ne s'occupe pas du dogme, il s'empare du fait, l'énonce dans les termes mêmes de l'Ecriture : « Il n'y a nulle différence, » et s'en sert comme d'un point de départ pour adresser à ses auditeurs une série d'appels pressants.

Toutefois, comme il est impossible d'étudier la Sainte-Ecriture et de s'en approprier le contenu sans qu'il s'opère dans l'esprit

une élaboration inconsciente des doctrines chrétiennes, M. Moody, au fond, a sa dogmatique tout comme un autre; seulement, elle est plus ou moins inconsciente et à l'état latent. En relisant à ce point de vue spécial ses trois volumes de discours [1], nous avons noté les passages propres à nous instruire sur la manière dont il comprend les principaux dogmes évangéliques et ce sont ces passages que nous allons placer sous les yeux de nos lecteurs, sans aborder un travail de systématisation qui nous mènerait loin. D'ailleurs, nous l'avons dit, M. Moody est à peu près calviniste; ce que nous désirons faire connaître, c'est la manière dont il se représente et dont il présente les vérités chrétiennes.

Il accepte le dogme de l'élection, parce qu'il le trouve dans l'Ecriture; mais loin de s'en faire comme les calvinistes un cheval de bataille, il imite l'exemple des apôtres qui prêchaient aux pécheurs l'universalité de la grâce, laissant aux chrétiens le soin d'affermir leur foi par l'étude de la souveraineté divine.

« Je n'ai, dit-il, aucune sympathie pour ces gens qui s'efforcent de limiter le salut de Dieu à un petit nombre d'élus. Je crois que Christ mourut pour tous ceux qui veulent aller à lui. J'ai reçu beaucoup de lettres dans lesquelles on m'accuse de ne pas croire à l'élection. Je crois à l'élection, mais je n'ai pas pour mission de la prêcher au monde. Le monde n'a rien à faire avec l'élection. « Que » quiconque veut de l'eau vive en prenne. » Voilà le message de Dieu. Je suis envoyé pour prêcher l'évangile à tous les hommes. Quand vous aurez reçu le salut, nous pourrons parler de l'élection. C'est l'affaire des chrétiens, non des inconvertis. Notre message c'est « le sujet d'une grande joie qui sera » pour tout le peuple. » Le Sauveur vous est offert à vous qui êtes *tout le peuple.* Acceptez-le, Dieu vous acceptera; rejetez-le, Dieu vous rejettera. Votre destinée éternelle dépend de votre acceptation ou de votre refus. Dieu donne, je reçois; tout est là. »

Dans un autre discours, il développe la même pensée par une série d'illustrations :

« Supposez qu'un homme voulant aller à Londres se dise : — Je ne sais pas si Dieu l'a décrété. S'il faut que je sois à Londres, j'y serai. Je n'ai que faire de prendre le train. Pourquoi me préoccuper des voies et moyens? Si je suis prédestiné à voir Londres, de manière ou d'autre j'y serai un jour. Qui voudrait parler de la sorte? Ou supposez qu'un fermier dise : — Je ne vais pas m'amuser à planter; si Dieu a décrété que j'aurai une récolte, je l'aurai. Ou bien, vous êtes malade et au lieu de faire chercher le docteur, vous vous contentez de dire : — Pourquoi prendre des remèdes? Si Dieu a décrété ma guérison, je guérirai sans remèdes. Qui tient jamais ce langage? Et pourtant voilà comment parlent et agissent beaucoup de gens lorsqu'il s'agit des choses spirituelles. J'ai dans l'esprit que le Seigneur Jésus vit comment les hommes allaient faire de cette doctrine une occasion de chute; aussi après avoir passé trente ou quarante ans dans le ciel, il descendit et parla à Jean. C'était à Patmos; il lui dit : « Ecris ces choses aux » églises. » Jean se mit à écrire, sa plume volait sur le papier. Quand il eut presque fini, le Seigneur lui dit : « Jean, avant de fermer » le livre, mets encore ceci : L'Esprit et l'E» pouse disent : Viens. Que celui aussi qui » l'entend, dise : Viens. Mais il y en a qui » sont sourds et qui ne peuvent entendre, » c'est pourquoi ajoute : Que celui qui a soif, » vienne; et pour le cas où il s'en trouverait » qui n'eussent pas soif, ouvre la porte plus » large encore : Quiconque veut de l'eau » vive, en prenne sans qu'elle lui coûte » rien. » Que vous faut-il de plus? Et cette invitation qui termine le livre est comme le sceau apposé au livre entier. Vous avez soif; il vous faut de l'eau. Je vous présente ce verre en vous disant : — Prenez-le. Vous ré-

[1] Le troisième a paru sous ce titre : *Wondrous Love.* Fifteen adresses by D. L. Moody. S. W. Partridge, London.

pondez : — Si je suis prédestiné à l'avoir, je ne me donnerai pas la peine de le prendre. — C'est bien, vous ne l'aurez pas. Et si vous devez jamais obtenir le salut, il faudra que vous étendiez la main pour le prendre. »

La doctrine de l'expiation fournit à M. Moody la matière de deux discours consacrés à montrer que d'un bout à l'autre des Ecritures le sang joue un rôle essentiel.

« Le premier des textes sur lesquels je voudrais attirer votre attention se trouve dans le premier livre de la Bible. « L'Eternel Dieu » fit à Adam et à sa femme des robes de » peau et les en revêtit. » Voilà le premier aperçu du sang. Assurément Dieu ne pouvait revêtir Adam et Eve de peaux de bêtes sans avoir au préalable versé du sang. Et il m'est très doux de penser que le péché était couvert avant qu'Adam eût été chassé de l'Eden, que Dieu fit grâce avant de faire justice. Adam pouvait dire à sa femme : « Après » tout, Dieu nous aime, quoiqu'il nous ait » chassés du jardin ; ce vêtement est un gage » de son amour. »

L'examen des sacrifices offerts par Abel et Caïn fournit à M. Moody l'application suivante : « Vous vous êtes peut-être demandé pourquoi l'offrande de Caïn ne fut pas agréable à Dieu comme celle d'Abel. C'est que l'un était entré dans le chemin tracé par Dieu, tandis que l'autre avait suivi son propre chemin. Peut-être Caïn s'excusait-il en disant qu'il avait horreur de la vue du sang : « Je n'apporterai certainement pas un agneau » saignant, je n'aime pas du tout cette doc» trine. Voici le blé et les fruits que je dois à » mon travail, et réellement cela a meilleure » façon que du sang. » Il y a beaucoup de Caïnites aujourd'hui dans l'Eglise. Ils s'efforcent d'arriver au ciel par leur propre chemin ; ils apportent à Dieu les fruits de leur travail. Ils préfèrent ce qui plaît aux regards, estimant détestable cette doctrine du sang. Les Abelites vont par le chemin du sang, les Caïnites par un chemin qu'ils se sont tracé. Mais tenez pour certain qu'une religion qui fait peu de cas du sang est du malin.... Nous voyons reparaître le sang dans Genèse VIII, 20. « Et Noë bâtit un autel à l'E» ternel et prit de toute bête nette et de tout » oiseau net, et il en offrit des holocaustes sur » l'autel. » Nous avons passé de la première économie à la seconde, et la première chose que fait Noë, c'est de mettre le sang entre ses péchés et lui. La seconde économie est fondée sur le sang. Noë marcha sur la route royale du sang ; à cette fin les bêtes de la terre furent sauvées du déluge. »

Après le sacrifice offert par Noë, celui d'Abraham immolant le bélier à la place de son fils. Puis la glorieuse efficace du sang de l'agneau pascal en Egypte.

« Et le sang vous sera pour signe sur vos » maisons ; car je verrai le sang et je passe» rai par-dessus vous. » Dieu ne dit point : Quand je verrai vos bonnes actions, comment vous avez prié, gémi, pleuré, je passerai par-dessus vous, mais : *quand je verrai le sang.* Ce qui sauva ces gens, ce ne fut pas leurs bonnes résolutions, leurs larmes, leurs prières, leurs œuvres : ce fut le sang. Que fallait-il qu'ils fissent pour être sauvés ? Qu'ils missent le sang sur les linteaux de la porte, non sur le seuil ; Dieu ne voulait pas que le sang fût foulé aux pieds.... Très probablement lorsque des seigneurs, des ducs, les principaux hommes de l'Egypte passant à cheval par le pays de Goshen virent les Hébreux aspergeant de sang leurs demeures, ils crurent que ces gens étaient devenus fous. Du sang sur toutes les maisons ! Les Egyptiens n'y comprenaient rien. Mais dans la nuit mémorable où l'ange de la Mort entra dans toutes les maisons, depuis le palais du roi jusqu'au bouge du pauvre, ce fut le sang qui l'éloigna des demeures de Goshen. Oui, c'est le sang qui couvre l'iniquité. Je vous en conjure, ne permettez pas au monde de vous ébranler sur ce point. Laissez-le se moquer, sourire, faire fi du précieux sang de Christ. Ce sang est notre seul refuge, notre seul espoir.

« Ce mois-ci sera pour vous le commen- » cement des mois. » Pendant quatre cents ans les Hébreux avaient servi le roi des Egyptiens, mais Dieu ne voulut pas que ces années comptassent. Il fallait pour ainsi dire recommencer la vie. De même toutes les années que nous passons au service du diable sont néant. La vie ne commence qu'à partir du jour où nous sommes aspergés du sang de Christ. Tout prend date à partir du sang, et le Juif lui-même est obligé de confesser que la mort sur la croix fut le commencement des jours....

» Si vous lisez vos Bibles avec soin, vous verrez que le fil d'écarlate court au travers de toutes les pages, de la première à la dernière. Le sang commence à couler dans la Genèse et va jusqu'à l'Apocalypse. C'est pour cela que le livre de Dieu a été écrit; ôtez le fil d'écarlate, ce livre ne vaudra plus la peine qu'on l'emporte à la maison....

«... Un des soldats lui perça le côté avec » une lance, et d'abord il en sortit du sang » et de l'eau. » Zacharie avait prédit qu'une source serait ouverte dans la maison de David pour le péché et pour la souillure. La voilà ouverte. Le Fils de Dieu a été transpercé par la lance du soldat romain. Ce fut l'outrage suprême de l'enfer et du péché. Voyez ce soldat romain enfonçant sa lance dans le cœur même du Dieu homme; quelle action satanique! Mais qu'arriva-t-il aussitôt? Le sang couvrit la lance. L'acte suprême du péché donne lieu à l'acte suprême de l'amour. Oh! rendez grâces à Dieu, le sang couvre le péché....

» Quand j'étais dans une de vos cités, un monsieur s'approcha de moi et me dit :

» — Si vous avez raison, j'ai tort; et si j'ai tort, vous avez raison.

» Je vis que j'avais affaire à un ministre et je dis :

» — Je ne vous ai jamais entendu prêcher; si vous m'avez entendu, vous pouvez dire en quoi nous différons.

» — Eh bien, vous prêchez la mort de Christ, je prêche sa vie. Je dis à mes auditeurs que sa mort n'a rien à faire avec leur salut; vous dites aux vôtres que sa mort est leur salut. Pour moi, je n'en crois rien.

» — Alors, lui dis-je, que faites-vous de ce passage : « Qui a porté nos péchés en son » corps sur le bois? »

» — Je n'ai jamais prêché sur ce texte.

» — Et que faites-vous de celui-ci : « Vous » n'avez pas été rachetés par des choses cor- » ruptibles comme l'argent ou l'or, mais par » le précieux sang de Christ?... »

» — Je n'ai jamais non plus prêché sur ce texte.

» — Et de celui-ci : « Sans effusion de sang, » il n'y a pas de rémission des péchés? »

» — Je n'ai pas eu l'occasion de le commenter.

» — Et que faites-vous de cet autre : « Il a » été navré pour nos forfaits, froissé pour nos » iniquités, l'amende qui nous apporte la » paix a été sur lui? »

» — Je n'ai jamais non plus prêché sur celui-là.

» — Alors, que prêchez-vous? demandai-je.

» Il hésita et finalement répondit :

» — Je prêche la morale.

» — Vous laissez de côté l'expiation?

» — Oui.

» — Eh bien, repris-je, pour moi la prédication ne serait plus qu'une comédie si je faisais comme vous; je ne saurais plus que prêcher, je m'en retournerais demain chez moi. Moraliser à propos du Christ sans parler de sa mort!

» Le jeune homme dit :

» — Eh bien, oui, parfois cela me paraît une comédie.

» Il fut assez franc pour le confesser....

» J'imagine que si un homme pouvait arriver jusqu'au ciel sans le sang de Christ, il n'y serait pas heureux. Il ne pourrait pas chanter le chant de Moïse et de l'Agneau; il ne pourrait pas dire qu'il a été lavé dans le sang de l'Agneau. Vous le verriez tout seul dans un coin, en désaccord avec tout le monde, désireux de s'en aller. »

Encore une citation qui, plus que les précédentes peut-être, justifie ce que nous avons dit de la manière concrète dont M. Moody envisage la doctrine de l'expiation.

« Pécheurs, que comptez-vous faire du sang du Fils de Dieu? Je vous le dis en vérité, c'est un crime affreux que de tenir pour une chose profane le sang de l'alliance. J'aimerais mieux tomber mort sur cette tribune que de me rendre coupable d'un pareil crime. Je frémis quand j'entends des hommes parler à la légère du sang de Christ. Une pensée bien solennelle s'empara de moi il y a quelque temps et fit sur mon esprit une impression profonde. La seule chose que Christ laissa sur la terre, ce fut son sang. En remontant au ciel, il emporta avec lui sa chair et ses os, mais il laissa son sang ici-bas. Qu'allez-vous faire de ce sang? le fouler aux pieds?... »

Si ce langage n'est pas théologique, convenez qu'il est original, frappant, empreint d'une ferveur sans pareille, propre à saisir à la fois l'imagination et le cœur.

A propos de la justification du pécheur nous avons relevé le passage suivant, bel exemple de la manière large et hardie dont M. Moody interprète la doctrine de la rédemption :

« Le pécheur est justifié devant Dieu par le sang de Christ. Justifié, c'est-à-dire aussi juste que s'il n'avait jamais commis de péché. Quelle chose étonnante, pas un seul péché contre lui! Tout à fait comme s'il s'agissait d'une dette. Il demande à la payer, on lui répond :

» — Il n'y a rien à votre débit; tout est réglé.

» — Comment donc? dirait-il, j'ai acheté différentes choses chez vous il n'y a pas longtemps, je viens m'acquitter.

» — Il n'y a rien contre vous.

» — Mais je suis sûr de vous devoir quelque chose.

» — Regardez, il n'y a rien à votre débit dans mon livre; quelqu'un est venu qui a tout payé.

» — Eh bien, je sais qui a payé ma dette; c'est le Seigneur Jésus-Christ. Dieu regarde dans son grand Livre, il n'y a rien au débit. Christ est ressuscité pour notre justification. Il fait bien meilleur être justifié que pardonné. Si l'on m'arrête pour avoir volé mille livres sterling, qu'on me juge, que le verdict soit contre moi et que le juge me fasse grâce, à la vérité je sortirai de prison, mais la tête basse. J'ai subi une condamnation, je n'oserai plus regarder personne en face. Mais si l'accusateur manque de preuves et qu'il se trouve finalement que je n'ai pas volé les mille livres sterling, me voilà justifié. La différence est grande. Eh bien, Dieu nous justifie par le sang de son Fils; le péché est couvert, ôté; il n'y a rien contre nous. N'est-ce pas là une bonne nouvelle? »

M. Moody revient souvent sur cette efficace du sang de Christ; il ne cherche pas à l'expliquer, mais il l'affirme avec énergie, s'efforçant de montrer à l'homme qu'il n'a rien à faire sinon de croire et d'accepter.

« Un ennemi qui m'inquiéta longtemps, c'est le péché. Quelle heure terrible pour moi si tous mes péchés dès l'enfance, pensées secrètes, désirs coupables, tout ce que j'ai fait dans les ténèbres était apporté à la lumière, exposé aux regards de l'univers! Dieu merci, je n'ai plus cette crainte. L'Evangile me dit qu'en Christ tous mes péchés sont ôtés. Dans son amour pour moi, il a pris tous mes péchés et les a jetés derrière son dos. Voilà qui donne de la sécurité. Dieu ne se retourne jamais, il marche toujours en avant. Il ne verra jamais nos péchés, s'ils sont derrière son dos; c'est lui qui emploie cette image. Pour les trouver, il faudrait que Satan pût aller derrière Dieu.... Entassez tous vos péchés jusqu'à en faire une sombre colline, et multipliez-en le total par dix mille pour tenir compte de ceux que vous ne pouvez vous rappeler; maintenant laissez-moi apporter un seul texte, c'en est assez pour faire fondre toute la colline : « Le sang de Jésus-Christ son Fils nous » purifie de toute iniquité. » En Irlande, un

maître d'école demandait à un petit garçon s'il y avait quelque chose que Dieu ne pût pas faire; il répondit : — Oui, il ne peut pas voir mes péchés à travers le sang de Christ. Voilà en effet ce que Dieu ne peut pas faire...

» Mes amis, il y a une place sur la terre où la crainte de la mort, du péché et du jugement ne peut nous assaillir, la seule place où un pécheur soit en sûreté, — le Calvaire. Dans nos prairies de l'Ouest en automne, lorsque nos gens vont à la chasse et qu'il n'est pas tombé de pluie pendant des mois, quelquefois l'herbe prend feu. Pour peu que le vent souffle, des torrents de flammes hautes de vingt pieds roulent sur le sol, détruisant tout sur leur passage, hommes et bêtes. Quand les chasseurs s'en aperçoivent, que font-ils pour échapper à la destruction? Ils savent qu'il leur serait impossible de courir aussi vite que ce feu-là. Le cheval le plus vite à la course n'y réussirait pas. Ils prennent tout simplement une allumette, et mettent le feu à l'herbe qui les entoure. Ils se réfugient sur la place mise à nu par le feu, et les voilà en sécurité. Ils entendent le mugissement des flammes qui se rapprochent; ils voient la mort accourir avec une furie à laquelle rien ne résiste; ils sont sans crainte. Ils n'ont pas même l'idée de trembler lorsque l'océan de feu les enveloppe, parce que le feu a déjà passé sur l'endroit où ils se tiennent et qu'il n'y a plus de danger. Il y a de même sur la terre une place que Dieu a balayée. L'orage éclata sur le Calvaire, il y a dix-huit siècles, et si aujourd'hui nous nous plaçons près de la croix, nous voilà en sécurité pour le temps et l'éternité. »

On a souvent reproché à M. Moody de faire le salut trop facile, la porte trop large, et d'encourager ainsi les pécheurs à se croire sauvés sans qu'il y ait eu effort de leur part pour se délivrer du péché. Il est de fait que peu de prédicateurs ont autant insisté sur la grâce prévenante, mais ce n'est pas là une raison pour l'accuser d'antinomianisme. A ses yeux, l'œuvre de Dieu précède en tout celle de l'homme, la sanctification étant aussi bien que la régénération un don de la souveraineté divine, don que l'homme n'a qu'à recevoir.

« Lorsque le docteur Arnot était pasteur à Glasgow, on lui parla d'une femme qui était dans l'angoisse. Elle ne pouvait pas payer son loyer; il se rendit chez elle dans le dessein de lui venir en aide. Il frappe à la porte, prête l'oreille et croit entendre quelqu'un dans la maison. Il frappe une seconde fois, mais personne ne vient. Il frappe une troisième fois très fort, écoute encore, mais il n'entend plus rien; le silence était complet. Après avoir attendu quelque temps il fit beaucoup de bruit et finalement s'en retourna. Quelques jours après, il rencontre la femme dans la rue et lui dit :

» — Je suis allé chez vous l'autre jour; j'avais entendu dire que vous ne pouviez pas payer votre loyer et je voulais vous aider.

» — Etait-ce vous? répond la femme. J'étais tout le temps dans la maison; mais je crus que c'était le propriétaire venu pour demander le loyer, et comme je n'avais pas d'argent pour le payer, je laissai la porte fermée.

» Cette femme représente le pécheur. Le pécheur pense que Dieu vient pour demander quelque chose, et au lieu de cela Dieu vient pour donner et bénir. Vous feriez mieux de tirer le verrou et de le laisser entrer ce soir.

» Lorsque nous étions à Dublin, je voulus sortir un matin de bonne heure pour me rendre à un meeting, et je trouvai que les domestiques n'avaient pas ouvert la porte d'entrée. Je tirai un verrou, mais sans résultat. Alors je tournai une clef, mais la porte ne voulut pas s'ouvrir. Alors je découvris qu'il y avait un autre verrou tout en haut, puis qu'il y avait encore un verrou tout en bas. Malgré tout, la porte ne s'ouvrait pas Alors je m'aperçus qu'il fallait enlever une barre de fer, puis faire jouer le ressort d'une serrure de sûreté. Je crains que cette porte

ne représente le cœur du pécheur. La porte de ce cœur a deux verrous, deux serrures et deux barres de fer. Oh! mes amis; tirez les verrous et laissez entrer le Roi de gloire! Il veut vous bénir, il veut payer votre dette, il veut vous sauver! »

Voici sur le sujet de la sanctification, œuvre de Christ, un passage qu'on dirait emprunté à quelque discours d'Oxford ou de Brighton :

« Satan est à l'œuvre parmi vous pendant que je parle. Satan dit: — Ne vous laissez pas influencer par cet homme. Si vous devenez chrétiens, vous aurez trop à sacrifier. — Laissez-moi vous dire, — notez bien mes paroles, — Dieu ne vient pas ici demander à qui que ce soit de renoncer à quoi que ce soit. La première chose que Dieu attend de vous, c'est que vous preniez. Lorsque vous aurez pris la vie nouvelle et reçu une nouvelle nature, les choses vieilles passeront, toutes choses seront faites nouvelles. Avant ma conversion je cherchais à me corriger de l'habitude de jurer; et plus je faisais d'efforts, plus j'empirais. Mais un soir Jésus me rencontra; je le reçus. Dès lors je n'ai jamais eu la moindre envie de jurer. Cette habitude disparut d'elle-même; j'avais reçu quelque chose de meilleur. Les choses que j'aimais autrefois, maintenant je les hais, et j'aime les choses que je haïssais. Il se fit un changement complet, une révolution dans ma vie lorsque Dieu se révéla à moi; et dès lors son joug est aisé et son fardeau est léger. Dieu ne vient pas pour vous dire : « Jeune homme, renonce à » ceci, sacrifie cela; » — mais : « Voici mon » Fils, prends-le.... » Et dès l'instant que vous recevez Christ, vous obtenez le pouvoir de le servir et de vivre pour lui.

» Une amie de ma femme avait un petit garçon de quatre ans qui, un jour, en voulant couper une ficelle avec un canif, se creva un œil. Aussi ma femme avait-elle soin que ses enfants n'eussent jamais de couteau entre les mains. Un jour elle sortit, et mon petit garçon âgé de deux ans s'empara d'une paire de ciseaux. Ma petite fille voulut les lui reprendre, mais le petit homme se tenait cramponné aux ciseaux et ne voulait pas les lâcher. Craignant qu'il ne se les plantât dans les yeux, elle va dans la chambre voisine, prend une orange, revient en courant: — William, dit-elle, veux-tu une orange? L'enfant laissa tomber les ciseaux et courut à l'orange. De même Dieu vient vous dire: « Voici mon Fils, prenez-le. » C'est ainsi qu'il sauve le pécheur. Dès que nous recevons le Christ, les choses que nous aimions tant sont loin, elles disparaissent dans le passé. En recevant le Christ, nous obtenons l'empire sur la chair, le monde et le diable. »

N'est-ce pas là toute la doctrine mise en relief par le mouvement dogmatique actuel? M. Moody, lui aussi, croit que le chrétien n'est pas nécessairement un malade ou un valétudinaire; il estime que Christ peut délivrer l'âme et lui donner la santé.

« Quand j'étais à Richmond, les gens de couleur eurent un meeting. C'était leur premier jour de liberté. Je me rendis dans une église nègre; jamais je n'entendis nulle part pareils élans d'éloquence : — Mère, dit l'un, réjouis-toi. Tes petits enfants ont été vendus pour la dernière fois; ta postérité est pour toujours libre. Gloire à Dieu dans les lieux très hauts! Jeunes hommes, vous n'entendrez plus claquer le fouet du contre-maître: aujourd'hui, vous voilà libres! Jeunes filles, on ne vous mettra plus jamais à l'enchère! Ils disaient tout ce qui leur venait à l'esprit, ils jetaient des cris de joie, leurs prières avaient été entendues, c'était pour eux la bonne nouvelle. De la même manière Jésus-Christ publie la liberté aux captifs. Quelques-uns l'ont acceptée; d'autres ont peine à croire à la bonne nouvelle; elle n'en est pas moins vraie pour cela. Christ est venu nous délivrer de l'esclavage du péché. Qui veut accepter cette délivrance? Il y avait dans une auberge des Etats du Sud une domestique de couleur qui ne pouvait pas croire qu'elle fût libre : — Suis-je libre ou ne le suis-je pas? demanda-t-elle un jour à un voyageur. Son

maître lui disait qu'elle ne l'était pas, ses frères de couleur lui disaient qu'elle l'était. Il y avait deux ans qu'elle était libre sans le savoir. Il y a actuellement dans l'Eglise de Dieu beaucoup de gens qui lui ressemblent. Ils peuvent jouir de la liberté et ne le savent pas. »

Et quant à la santé : « Vous pouvez aujourd'hui faire un magnifique échange. Vous pouvez avoir la santé à la place de la maladie; vous pouvez vous débarrasser de tout ce qui est vil et haïssable aux yeux de Dieu. Le Fils de Dieu descend et dit : « J'enlèverai » votre lèpre et vous donnerai la santé en » échange. J'enlèverai ce mal terrible qui » vous ruine l'âme et le corps, et je vous » donnerai ma justice en échange. »

M. Moody ne traite nulle part de la personnalité et de l'œuvre du Saint-Esprit; mais il croit à la présence et à l'action du Saint-Esprit dans l'assemblée et en parle continuellement :

« Vous ne pouvez pas voir l'Esprit de Dieu, mais j'espère qu'il est à l'œuvre en ce moment dans beaucoup de cœurs, cherchant à les convaincre de péché. Croyez-vous plus que jamais que vous êtes un pécheur? C'est l'œuvre du Saint-Esprit. Le diable ne vous a jamais dit que vous êtes un pécheur; il s'efforce de vous faire croire que vous êtes passablement bon. Si vous croyez ce soir que vous avez péché contre Dieu, c'est l'œuvre du Saint-Esprit. Il est à l'œuvre en ce lieu. Nous ne le voyons pas, mais il y en a beaucoup parmi vous qui savent qu'il est ici.... Mes amis, vous n'avez jamais senti le vent plus que je n'ai senti l'Esprit de Dieu. Vous n'avez jamais vu les effets du vent mieux que je n'ai vu les effets de l'Esprit de Dieu, et il y a ici des centaines de témoins qui, au besoin, rendraient le même témoignage. »

Ailleurs il dit : « Si l'Esprit de Dieu plaide avec vous en ce moment, je vous conjure de le traiter avec bonté (kindly). Rappelez-vous ce que Dieu vous a dit que son Esprit ne plaiderait point à toujours. Un grand nombre, je le crois, ont été réveillés et l'Esprit de Dieu plaide avec vous; je vous conjure en ami de céder à l'influence de l'Esprit. C'est un guide sûr; il ne fait jamais d'erreurs. Dieu l'a envoyé du ciel dans ce monde pour nous conduire des ténèbres à la lumière; en ce moment il vous attire. Ne lui résistez pas, ne le repoussez pas. Je ne vous demande pas de croire ce que je vous dis, mais de croire ce que Dieu vous dit. Croyez ce que l'Esprit de Dieu vous révélera; et s'il plaide avec vous, encore une fois ne le repoussez pas, mais ouvrez ce soir la porte de votre cœur et laissez-le entrer; vous vous en trouverez infiniment mieux dans cette vie et dans la vie à venir. »

Le ciel occupe une grande place dans les pensées de M. Moody.

« Il y a quelque temps, dit-il, comme je me rendais à un meeting, un ami me demanda quel serait le sujet de mon discours. Je répondis que je pensais parler du ciel. Il parut très désappointé et répliqua qu'il avait espéré que je prendrais un sujet pratique, qu'il serait temps de parler du ciel quand nous y serions.

» Eh bien, je pense que si Dieu n'avait pas désiré que nous connussions quelque chose du ciel, il n'en aurait pas écrit autant qu'il l'a fait. Et si le ciel doit être notre demeure, il convient que nous cherchions à apprendre tout ce qu'on peut en apprendre, afin de vivre davantage ici-bas pour le ciel. Si nous étions sur le point d'émigrer pour un pays éloigné, nous ne serions jamais las d'en entendre parler. Nous voudrions savoir tout ce qui concerne ses habitants, son climat et ses ressources, ses écoles et ses institutions, ses avantages pour les enfants, ses perspectives d'avenir. Rien de ce qui aurait rapport à ce pays ne nous laisserait indifférents. Et quand il s'agit de passer l'éternité dans un autre monde, pouvons-nous le trop bien connaître ou en entendre trop parler?...

» Le ciel est la demeure de Dieu. Après tout, voilà l'essentiel. Peu importe son éloi-

gnement de la terre. Dieu y est, cela suffit. Et soyons sûrs que le ciel n'est pas si loin que Dieu ne puisse entendre les soupirs de la prière et voir s'amasser dans les yeux du pécheur les larmes du repentir. Et l'homme peut, lui aussi, voir de la terre dans le ciel. Quand Dieu lui ouvre les yeux et écarte le voile, il peut, comme Etienne, y plonger son regard. Etienne découvrit ce qui donnait au ciel tout son charme; il vit Christ à la droite de Dieu. Le Roi est là dans sa beauté et c'est ce qui fait du ciel le ciel. Quelqu'un à qui l'on demandait ce qu'il comptait faire en arrivant au ciel répondit qu'il commencerait par repaître son regard pendant cinq cents ans de la vue de Christ, avant de songer à regarder les apôtres, les saints et les martyrs. Et il me semble qu'un regard jeté sur Celui qui nous aima et nous lava dans son sang, nous sera une récompense suffisante pour tout ce que nous aurons souffert dans ce triste monde.... »

M. Moody n'est pas de ceux qui nient la possibilité de l'assurance du salut :

« Une fois les disciples étaient allés prêcher et avaient eu beaucoup de succès; ils revinrent plein d'enthousiasme. Comme des travailleurs dans un grand réveil, ils se disaient l'un à l'autre : « N'est-ce pas magnifique? » Mais Christ leur dit : « Ne vous réjouissez pas de cela; je veux vous dire de quoi vous devez vous réjouir : c'est de ce que vos noms sont écrits dans le ciel. » Quelle ravissante pensée! Nos noms sont écrits dans le ciel; nous pouvons en être certains. Si les enfants de Dieu ne devaient pas *savoir* que leurs noms sont écrits dans le ciel, comment pourraient-ils se réjouir? S'il y avait eu le moindre doute, comment les disciples auraient-ils pu se réjouir quand Christ leur enjoignit de se réjouir? C'est notre privilége si nous sommes chrétiens, non-seulement de le savoir, d'en être parfaitement sûrs, mais de nous en réjouir.... Des amis en voyage arrivant dernièrement dans un hôtel trouvèrent qu'il était plein depuis quelques jours. Ils se disposaient à aller chercher un gîte ailleurs quand une des dames de leur compagnie annonça qu'elle restait.

» — Comment cela? lui dirent-ils; n'entendez-vous pas que l'hôtel est plein?

» — Oh! répondit-elle, j'avais envoyé un télégramme il y a quelques jours; on m'a gardé une chambre.

» Mes amis, envoyez votre nom à l'avance et la porte du ciel ne pourra jamais vous être fermée. Tenez pour certain que c'est une sage précaution, parce qu'alors tout sera prêt pour votre arrivée.... — Un soldat, blessé dans notre dernière guerre, agonisait sur sa couche. Soudain le silence de mort qui régnait dans la salle fut troublé par le cri : « Présent! » parti des lèvres du mourant. Des amis s'empressèrent autour de lui, demandant ce qu'il voulait : « Ecoutez, dit-il, on fait l'appel dans le ciel, et je réponds à mon nom. » Quelques moments plus tard il murmura encore une fois : « Présent! » et passa en la présence du Roi.... »

Que nos lecteurs nous pardonnent si nous prenons occasion de cette étude sur la dogmatique de M. Moody pour leur offrir chemin faisant des morceaux qui ne leur apprendront rien de plus sur le sujet, mais qu'il est difficile de ne pas cueillir au passage. En voici encore un ou deux, tirés de ce même discours sur le ciel :

« Il n'y a pas longtemps que vivait une vieille sainte paralytique. Une dame pieuse qui la visitait fréquemment la trouvait toujours rayonnante de joie. Ayant une amie riche disposée à voir tout en noir quoiqu'elle fît profession de christianisme, elle la mena voir la vieille paralytique. Celle-ci habitait une mansarde au cinquième étage d'une pauvre maison. Quand les deux amies eurent monté un étage, la belle dame releva sa robe en disant : — Que cette montée est noire et sale! — Il fait meilleur plus haut, remarqua sa compagne. Elles montèrent encore un étage, il n'y faisait pas meilleur et la dame se plaignit de nouveau, mais son

mie répéta : — Il fait meilleur plus haut. Au troisième étage, l'état des choses avait plutôt empiré et la dame continuait sa plainte, mais son amie répétait toujours : — Il fait meilleur plus haut. Enfin elles atteignirent le cinquième étage et entrèrent dans la chambre de la malade. Il y avait un joli tapis sur le plancher, des fleurs s'épanouissaient sur la fenêtre, de petits oiseaux chantaient. Et là elles trouvèrent la vieille sainte paralytique toute rayonnante de joie. La dame lui dit : — Vous devez trouver bien dur de rester toujours couchée. Elle sourit et dit : — Il fait meilleur plus haut. — Oui, certes ! Et si nous rencontrons des difficultés dans le voyage, mes amis, rappelons-nous qu'il fait meilleur plus haut....

» Encore une pensée. Qu'est-ce qui cause de la joie dans le ciel ? Si la reine Victoria abdiquait aujourd'hui, quelle agitation dans le monde ! La reine Victoria quittant le trône, tout le monde en parlerait. Je ne sais pas si dans le ciel on y prendrait garde. Mais si un petit garçon se convertissait ici aujourd'hui, on s'en occuperait dans le ciel. Jésus-Christ a dit qu'il y a de la joie dans le ciel pour *un* pécheur qui se repent. »

Après le ciel, l'enfer. M. Moody ne serait pas un évangéliste complet si, après avoir tant parlé de la grâce, il négligeait de rappeler le châtiment.

« Je ne veux pas, dit-il, tenir dans l'ombre une partie quelconque de la Parole de Dieu. Le même Christ qui nous décrit le ciel et ses gloires nous parle aussi de l'enfer et de ses horreurs ; et personne ne pensera qu'il se serait plu à terrifier les hommes par le tableau de la condition finale du mauvais riche, si tout ce qu'il en dit n'était rigoureusement vrai.... S'il n'y a point d'enfer, brûlons nos Bibles. Pourquoi employer notre temps à étudier la Bible ? Pourquoi dépenser tant d'argent à bâtir des églises ? Faisons de nos églises des maisons de commerce ou des lieux de plaisir ; mangeons, buvons et réjouissons-nous, car nous serons bientôt dans le néant... Si je ne croyais pas qu'il y a un enfer, vous ne me trouveriez pas allant de ville en ville employant le jour et la nuit à conjurer les pécheurs de fuir la colère à venir. Je retournerais dans mon pays et je me ferais une vie facile. Oh ! mes amis, je ne puis pas ne pas croire à l'enfer ! »

Ainsi l'enfer est pour l'évangéliste américain une réalité. Ce qui ne veut pas dire qu'il soit réaliste à la façon de ces prédicateurs de carême qui se plaisent à faire des descriptions matérielles des tourments qu'endurent les damnés. A ses yeux, le ver rongeur dont parle le Seigneur, c'est la mémoire.

« *Mon fils, souviens-toi !* Dieu vous demande de vous réveiller et de vous souvenir avant qu'il soit trop tard. Il vaut beaucoup mieux s'arrêter pour réfléchir pendant qu'on peut encore changer d'idée et de manière d'être que de continuer à courir comme un insensé pour être enfin jeté dans la prison de l'enfer. Alors il faudra bien réfléchir ; oui, alors la mémoire sera active, mais il sera trop tard pour changer de vie. J'ai été deux fois sur le point de mourir. Une fois je me noyais ; on me sauva au moment où j'allais disparaître sous les flots. En un clin d'œil ma vie entière passa devant mes yeux. Je ne puis vous dire comment cela se fit. Je ne saurais vous expliquer comment le souvenir d'une vie entière peut se condenser dans l'espace d'une seconde ; mais tout ce que j'avais fait depuis ma plus tendre enfance, tout passa comme l'éclair devant mes yeux. Et je crois que lorsque Dieu touchera le ressort caché de la mémoire, chacun de nos péchés reviendra. Alors, s'ils n'ont pas été effacés par le sang de Christ, ils nous hanteront pendant le cours éternel des âges. Nous parlons d'oublier, mais il est impossible d'oublier quand Dieu dit : « Souviens-toi. » Nous parlons de l'ange qui tient registre de nos actions. Je me figure que lorsque nous entrerons dans l'éternité, nous découvrirons que cet ange c'était nous. Notre mémoire servira de registre et quand Dieu dira : « Mon fils,

» souviens-toi, » tout passera comme l'éclair devant nos yeux. Ce n'est pas Dieu qui nous condamnera; nous nous condamnerons nous-mêmes, et nous nous tiendrons devant Dieu la bouche fermée.... »

« Si Caïn est ce soir dans le monde perdu, assurément il se rappelle les supplications de son frère Abel. Il se rappelle son regard au moment où il lui porta le coup mortel, il entend son cri déchirant, il n'a rien oublié. Caïn se souvient de ce qu'il aurait pu être, comment il méprisa la grâce de Dieu et perdit son âme. Des milliers d'années se sont écoulées et la pensée n'a pas quitté Caïn; il ne peut s'empêcher de penser. Je ne doute pas que Judas ne se rappelle aujourd'hui le sermon de Christ sur la montagne, le regard de Christ quand il pleura sur Jérusalem; il voit ces larmes, il entend cette voix d'amour. Il a toujours devant les yeux cette figure douce, bonne, compatissante du Fils de Dieu : « Judas, trahis-tu le Fils de l'homme » par un baiser? » Oui, sa mémoire est à l'œuvre, elle s'est éveillée quand il mourut, lorsqu'il sortit et se détruisit lui même, emportant son remords et son désespoir avec lui dans le monde de la perdition. »

« Il n'y aura pas de Bible en enfer pour éclairer vos pas et vous guider vers les demeures célestes. Vous faites peu de cas de la Bible aujourd'hui, vous riez de ses enseignements, mais prenez garde, il n'y aura point de Bible là-bas. Vous avez une Bible ici. Ne feriez-vous pas bien de la prendre et de la lire et de croire ce qu'elle vous dit?.... Prenez garde que si vous entrez dans ce lieu de tourment, il n'y aura pas là des ministres qui prieront pour vous; vous n'y entendrez pas de fervents appels.... Si vous avez ici des amis anxieux pour le salut de votre âme, plaidant avec vous, ne les traitez pas durement; vous ne les aurez pas auprès de vous dans le monde des damnés.... »

Ce discours sur l'enfer se termine par un récit dans la couleur du sujet. Un des auditeurs de M. Moody en Amérique avait paru se réveiller, mais il manquait de courage moral et ne pouvait se résoudre à faire le pas décisif, craignant les moqueries. M. Moody alla le voir à diverses reprises pendant plusieurs années, l'exhortant à prendre courage; mais inutilement. Le malheureux croyait à l'évangile, il n'osait pas se donner à Christ. Un jour sa femme me fit appeler. Je la trouvai pleurant sur le seuil de la maison.

» — Qu'y a-t-il? lui demandai-je.

» — Oh! mon mari est tombé gravement malade et les médecins réunis en consultation ne donnent plus d'espoir.

» — Désire-t-il me voir? demandai-je.

» — Non.

» — Pourquoi m'avez-vous fait venir?

» — Je ne puis supporter de le voir mourir dans ce terrible état d'esprit.

» — Quel est cet état d'esprit?

» — Il dit que sa condamnation est irrévocable et que dans peu d'instants il sera en enfer.

» Je me rendis auprès de lui; il détourna la tête.

» — Comment cela va-t-il? lui dis-je.

» Pas un mot, il était silencieux comme la mort. Je parlai une seconde fois, point de réponse. Je le regardai en face et je l'appelai par son nom.

» — Ne voulez-vous pas me dire comment cela va?

» Il se tourna, fixa sur moi son œil vitreux et montrant du doigt le poêle de fer :

» — Mon cœur, dit-il, est aussi dur que le fer de ce poêle. C'est trop tard, ma destinée est scellée; dans peu d'instants je serai en enfer.

» — Ne parlez pas ainsi; vous pouvez être sauvé maintenant si vous le voulez.

» — Ne vous moquez pas de moi, répliqua-t-il, je sais ce qui en est....

» Je parlai encore, mais voyant que je ne faisais aucun bien, je me jetai à genoux.

» — Vous pouvez prier pour ma femme et mes enfants, me dit-il; vous perdriez votre temps à prier pour moi.

» Je m'efforçai de prier, mais on aurait dit qu'il avait raison; il semblait que le ciel fût d'airain. Je me relevai et lui pris la main, et il me sembla que je disais adieu à un ami que je ne devais plus revoir ni dans le temps ni dans l'éternité. Il vécut jusqu'au coucher du soleil. Sa femme me raconta que sa fin avait été terrible. Les seules paroles qu'on lui entendit prononcer furent ces paroles sinistres : « La moisson est passée, l'été touche » à sa fin, et je ne suis pas sauvé. » Il était là couché, et de temps à autre il reprenait sa lugubre lamentation : « La moisson est passée, » l'été touche à sa fin, et je ne suis pas sauvé. » Comme le soleil disparaissait derrière les prairies de l'Ouest, il passa dans les bras de la mort. Au moment où il allait expirer, sa femme voyant qu'il remuait les lèvres approcha l'oreille de sa bouche et ne put entendre que ces mots : « La moisson est pas- » sée, l'été touche à sa fin, et je ne suis pas » sauvé. » Puis les anges le portèrent devant le tribunal de Dieu. Il avait vécu sans Christ, il mourut sans Christ; on l'enveloppa dans un linceul sans Christ, on le cloua dans une bière sans Christ et nous le portâmes à un sépulcre sans Christ. Quelle sinistre obscurité! »

Résumons en quelques mots les résultats de cette revue dogmatique. M. Moody croit à l'élection, mais comme à une doctrine dont les chrétiens seuls doivent se préoccuper; aux pécheurs, il prêche l'universalité de la grâce. Il croit à l'expiation des péchés par le sang de Christ auquel il attribue une valeur infinie, grâce à la substitution de Christ au pécheur devant Dieu. Le pécheur n'est pas seulement pardonné, il est absolument justifié et cette justification est le fruit de l'expiation.

La grâce de Dieu est une grâce prévenante qui précède en toute occasion l'action de l'homme. La délivrance du péché et la sanctification, impossibles à l'homme, sont uniquement la conséquence de la réception de Christ, c'est-à-dire les fruits de la foi.

Enfin M. Moody croit à la personnalité du Saint-Esprit et à son action sur les âmes, au ciel et à l'enfer.

Ce sont là les doctrines orthodoxes, mais nous ne l'avons vu nulle part chercher à les systématiser; il les prend telles quelles dans l'Ecriture, ne les met guère en rapport les unes avec les autres, et se contente de les exposer tour à tour sous leurs divers aspects.

Nous accusera-t-on de formuler un paradoxe, si nous disons que, malgré cette absence de combinaison et de système, la prédication de M. Moody nous paraît former un tout parfaitement harmonique? Le christianisme n'est pas chez lui un système théologique, mais une vie, un organisme vivant. Or s'il peut y avoir, s'il y a toujours dans un organisme des contradictions apparentes, des mystères, tout cela se résout dans cette synthèse profonde de la vie qui en un sens n'explique rien et qui pourtant rend compte de tout.

(*La fin prochainement.*)

AUG. GLARDON.

QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

Les facultés de théologie et les églises.

La question des rapports qui doivent exister entre les facultés de théologie et les églises est actuelle, et il nous paraît utile de l'étudier. Etant incompétent pour la traiter, nous ne ferons ici que la poser et en quelque sorte l'introduire. Il en est de cette question comme de beaucoup d'autres : les temps marchent; de nouveaux points de vue surgissent, et, comme il ne s'agit pas ici de doctrine, de vérité absolue, mais simplement d'utilité, ce qui était utile et sage à une époque peut ne plus l'être à une autre.

Il est probable que nos pères de la primitive église n'auraient rien compris à la question ci-dessus. Pour eux, la religion et la théologie

étaient une seule et même chose, et nos débats sur l'indépendance de l'une à l'égard de l'autre les eussent étonnés, ou même scandalisés. Pour eux, tout ce qui concerne Dieu et ses rapports avec l'homme ne pouvait être que religieux. Ils auraient peut-être protesté contre notre point de vue moderne qui cherche à distinguer dans leurs écrits ce qui est théologique et ce qui est vraiment religieux. Ils n'auraient pas mieux compris qu'un laïque de nos jours, qu'on puisse à la fois affirmer la solidité religieuse d'une doctrine et l'attaquer théologiquement. Mais là n'est pas la question.

Bien qu'il ne nous ait jamais été donné d'entendre une définition complète de ce qu'est la théologie, nous ne prétendons pas la nier. Elle existe et se donne à connaître par son activité. Sans pouvoir la définir, nous croyons savoir, au moins en gros, ce qu'elle est. Ainsi qu'un chêne, envisagé de deux côtés différents, varie dans son aspect et ne nous offre ni les mêmes ombres ni les mêmes reliefs, ainsi la vérité religieuse, envisagée au point de vue de l'intelligence, peut se présenter à nous sous un autre angle que si notre conscience et notre foi sont les organes dont nous nous servons pour la saisir. Dans l'un comme dans l'autre cas, nous sommes toujours en présence du même arbre et de la même vérité religieuse. Ce qui a varié, c'est notre moyen d'appropriation.

Or la vérité religieuse étant ce qu'il y a de plus auguste ici-bas, doit être étudiée sous toutes ses faces. Nous reconnaissons donc pleinement la légitimité, l'utilité, la nécessité même des études théologiques, au moins pour ceux qui ont à enseigner les autres; — à une condition cependant, c'est qu'ils n'oublient jamais que ce n'est là qu'une des faces du grand chêne, la face nord, la plus battue de l'orage, mais la moins lumineuse.

La théologie et la religion, quoique ayant le même objet, reposent cependant sur deux bases différentes. L'une, à titre de science, repose sur la preuve, l'autre sur la foi.

Cette même différence se retrouve entre les facultés de théologie et les églises. On parle de la foi d'une église et non de celle d'une faculté. Il n'y a donc pas union *nécessaire* de ces deux institutions. On peut concevoir la faculté sans église et l'église sans faculté. Les faits sont là pour le prouver.

Les facultés de théologie sont des établissements à la fois religieux par leur objet et scientifiques par leur méthode. Pendant longtemps le côté religieux exista seul. C'était le séminaire. Une faculté était avant tout un moyen d'évangélisation, une école où se formaient des missionnaires chargés d'enseigner la foi de l'église. Cette foi était sa seule base et même son unique raison d'être. Tout ce qui était suspect de l'ébranler était mis de côté. On parlait peu des droits de la science, mais on se préoccupait de ceux de l'église. Peu à peu les choses ont changé. Les sciences ont progressé, plusieurs ont pris naissance. La théologie est de ce nombre. De siècle en siècle elle a élevé ses prétentions scientifiques, et de nos jours elle réclame, à juste titre selon nous, ce qu'elle nomme ses droits, c'est-à-dire une liberté d'allures et une indépendance plus grandes. Le point extrême de ce côté, c'est l'université.

Nous comprenons un moyen terme : la faculté purement scientifique quoique liée à une église. Nous ne le comprenons cependant que dans les églises à foi indéterminée, celles dites nationales, par exemple, qui, par leur essence même et par le fait que la naissance et non la profession d'une foi déterminée y donne entrée, doivent supporter dans leur sein des doctrines diverses. La double expression d'*église nationale* est une contradiction, puisque le mot église suppose l'association dans la même foi, et que ce qui est national doit répondre à toutes les exigences des divers citoyens et suppose la divergence. Une église nationale (puisque l'usage a consacré cette expression impropre) reposant sur ces divergences de foi, ne saurait être troublée par celles de la théologie. Une faculté, même très

libre d'ailleurs, ne saurait être pour elle une cause d'ébranlement.

Il en est autrement des églises proprement dites, de celles qui reposent sur la communauté de la foi. Une église de cette nature ne peut supporter *dans son sein* aucune attaque, directe ou indirecte, religieuse ou scientifique, contre la foi qu'elle professe. Si elle a une faculté, elle ne peut l'avoir que sous la forme dépendante qu'on désigne par l'expression de *séminaire*. L'église romaine, les églises de la réforme à leur origine, les églises libres d'Ecosse, en sont la preuve. L'église libre du canton de Vaud le prouve aussi. M. le professeur Clément nous disait, il y a peu de mois, qu'il était *incontestable* que cette église en instituant sa faculté avait eu dans la pensée la création d'un séminaire. »

Mais le séminaire n'est plus possible. Les droits de la science sont là, légitimes, exigeants, et prêts à tout risquer pour conquérir leur place. Associer une église véritable, c'est-à-dire reposant sur une foi précise, qu'elle défend au moyen d'une discipline, avec un établissement scientifique vraiment digne de ce nom, c'est aller, au bout d'un temps plus ou moins long, au-devant de luttes sourdes ou manifestes, d'inquiétudes ou de malentendus, dont la portée peut être fort grave.

Une église vit de sa foi et de ses traditions. Elle se compose en majeure partie de petits et de faibles dont la foi s'inquiète facilement et qu'il faut rassurer. Une certaine forme d'étroitesse est même dans l'essence de toute église vraie. Les églises qui, sous prétexte de largeur, acceptent dans leur sein tous les écarts de doctrine, finissent par se délayer dans leur largeur. Elles deviennent ce que l'on sait, c'est-à-dire qu'elles cessent d'être des églises.

La science, au contraire, vit d'hypothèses. Sa marche est en zigzag comme celle d'un grimpeur hardi, souvent téméraire, qui saute de roc en roc. Pour que deux organismes d'allures aussi disparates puissent marcher ensemble sans danger, il faut que l'un des deux renonce à ses allures naturelles pour adopter celles de l'autre. Donnera-t-on du fouet et de l'éperon à l'église pour lui faire prendre le galop haletant et fiévreux de la science, ou enchainera-t-on cette dernière pour la mettre au pas de l'église? Mettra-t-on peu à peu de côté les articles précis de la confession de foi d'une église et laissera-t-on tomber en désuétude sa discipline, ou bien interdira-t-on aux professeurs et aux élèves l'étude des questions qui surgissent de tous côtés de nos jours, ou ne la leur permettra-t-on qu'avec éditions prudemment expurgées *ad usum delphini*.

Ces deux solutions nous semblent également dangereuses. Cela prouve que le dernier mot n'est pas dit au sujet de l'union des facultés de théologie et des églises.

S'il fallait absolument de ces deux maux choisir le moindre, nous préférerions un essai de retour au séminaire. Malgré tout notre respect pour les droits de la pensée individuelle, nous mettons au-dessus d'eux ceux de l'église elle-même, qui ne peut tolérer *dans son sein* rien de ce qui l'inquiète. Ces derniers ne peuvent *en aucun cas* être sacrifiés. Mais sacrifier ceux-là serait très grave aussi. Pourquoi ne pas chercher un mode de vivre qui sauvegarde à la fois les uns et les autres?

Nous pensons que ce but peut être atteint, si la faculté au lieu de vivre *dans* l'église vit à côté d'elle et indépendante. C'est le cas pour la faculté libre de Genève et, croyons-nous, aussi pour celles qui existent aux Etats-Unis d'Amérique. La faculté libre de théologie récemment fondée à Paris n'a point cherché à se rattacher aux églises libres de France. Il est probable que cette union, qui eût gêné la faculté et compromis les églises, n'a été désirée d'aucun côté. Les facultés des églises libres d'Angleterre et d'Ecosse rentrent dans la catégorie des séminaires, car la liberté scientifique ne peut s'y exercer que dans les limites très précises de la foi de l'église. Les

facultés libres de Lausanne et de Neuchâtel sont à peu près les seuls exemples d'établissements théologiques très larges quoique liés à une véritable église. Celle de Neuchâtel ne vit que depuis peu. Celle de Lausanne, dont l'expérience date de près de trente ans, nous paraît prouver que si le lien qui l'unit à l'église était moins intime, la confiance mutuelle serait plus complète. Il y a là un mode de vivre qui n'est plus le séminaire et pas encore la liberté, et qui pourrait avant qu'il soit longtemps causer quelques tiraillements.

Quand nous réclamons l'indépendance des facultés de théologie, ce n'est pas l'université d'état que nous entendons par là. La théologie, bien que science, est encore trop religieuse par son objet pour que nous désirions en remettre l'enseignement à l'état. C'est un établissement entièrement libre que nous désirons, mais fondé dans un but religieux. Que des chrétiens, désireux du bien, s'unissent pour fonder une école de théologie, comme ils l'ont fait si souvent pour d'autres écoles, des hospices ou des asiles dans lesquels ils cherchaient le bien corporel, intellectuel, moral ou religieux de ceux qu'ils y admettaient. Qu'ils exercent, dans la mesure où ils le jugeront possible et désirable, une surveillance sur l'enseignement. La liberté, là comme partout, amènera peut-être des écarts, mais ces écarts ne compromettront pas les églises, qui vivront de leur vie à elles, purement religieuse. Rien ne s'opposerait à ce qu'une ou plusieurs églises s'intéressassent à un établissement de ce genre, soit par une allocation financière, soit autrement. Une faculté de la Suisse romande, libre, mais dirigée par des chrétiens, et remplaçant celles qui existent maintenant, serait quelque chose de grand et de plus utile, croyons-nous, que les trois facultés actuelles. Elle serait un lien entre les églises libres qui, sans en porter la responsabilité, se rencontreraient dans un même intérêt pour elle. Le fait que des élèves de nos trois cantons protestants s'y trouveraient ensemble, ne pourrait que faire du bien aux uns et aux autres.

On entend dire qu'une église qui n'aurait pas sa faculté risquerait de ne pas pouvoir recruter son corps pastoral. C'est une erreur, au moins pour les pays de langue française, anglaise ou allemande. En Hollande ou en Italie, là où une langue spéciale est un obstacle, nous comprenons cette objection, mais pas ailleurs. Les églises libres de France, wesleyennes ou autres, emploient un grand nombre de pasteurs et n'ont pas de faculté. Notre église qui en possède une, a cependant été quelquefois dans l'embarras. Plusieurs de ses pasteurs ou évangélistes lui sont venus d'autres écoles, tout comme un grand nombre de ses élèves sont entrés au service d'autres églises, libres ou nationales.

Rien ne s'opposerait à ce qu'une église qui attacherait beaucoup d'importance à un enseignement spécial sur telles questions théologiques, ecclésiastiques ou autres, fût autorisée par le comité à faire donner cet enseignement dans la faculté. Ce serait une chose à débattre librement de part et d'autre.

Une sérieuse objection peut nous être faite. On nous dira qu'une faculté perd de sa force si elle cesse de dépendre d'une église, et qu'elle est ainsi plus exposée à voir disparaître ce qui lui reste encore de son caractère religieux. S'il en était ainsi, ce serait en effet très grave, mais nous ne croyons pas cette objection fondée. Etant donnée la susceptibilité actuelle de la science, plus grande encore que celle de la foi, ce qui peut le mieux jeter une faculté hors de tout caractère religieux, c'est la pression que l'église exercera sur elle. Or, cette pression l'église *doit* l'exercer, sous peine d'infidélité. Elle le doit d'autant plus qu'une faculté qui use de toute sa liberté peut produire un ébranlement dans l'église, si elle en dépend.

Nous l'avons déjà dit, nous voudrions pouvoir revenir au séminaire, à la faculté ne faisant qu'un avec l'église, à la science s'unissant intimement à la foi et ne sondant

les mystères que dans un esprit d'adoration; mais est-ce possible? A notre siècle de fer il faut des situations nettement tranchées, des mesures énergiques et radicales. L'église séparée de l'état, l'école laïque, la faculté de théologie livrée à elle-même, nous paraissent provenir du même ordre d'idées : la séparation des divers domaines.

D. SAUTTER.

VARIÉTÉS

A propos d'une *Ballade historique sur l'Escalade.*

L'Escalade a eu le sort unique d'inspirer plus de pièces de vers qu'elle n'a fait de victimes. L'éditeur d'un certain nombre de ces poésies patriotiques a recueilli une centaine de chansons, sans compter, dit-il, les drames, les comédies et les poëmes. Tout récemment, un poëte genevois, maître dans son art et apprécié dès longtemps comme l'un de nos moralistes les plus ingénieux, M. H.-Fr. Amiel, a enrichi cette littérature de l'Escalade d'une coquette brochure aux couleurs et aux armoiries genevoises. Il n'a voulu faire ni une chanson, ni un drame, mais une ballade historique.

M. Amiel a eu raison de ne pas se laisser arrêter par la foule de ses prédécesseurs, et ceux-ci n'ont pas eu tort de célébrer à l'envi l'Escalade. Telle bataille sanglante a été moins décisive que ces deux heures de lutte dans les ténèbres, autour de Porte-Neuve, de la Monnaie, de la Tertasse, et le patriotisme genevois n'en a pas surfait l'importance.

Vue à deux ou trois siècles de distance, l'Escalade reste, aux yeux des profanes en matière d'histoire, une page dramatique; mais elle a été autre chose qu'une équipée audacieuse; tout avait été remarquablement combiné pour endormir la vigilance et les soupçons de Genève, pour l'isoler de ses alliés naturels, Henri IV et Berne, pour écraser perfidement la cité hérétique dans les ombres de la nuit.

Après avoir relu le récit de la lutte dans tous ses détails et dans la plupart de ses variantes, il faut répéter ces fermes paroles que le jurisconsulte Jean Lect adressait au Conseil des Deux-Cents à Berne : « Pour ce qui est de ce jour-là, on peut bien dire que si le bras du Tout-Puissant n'eût agi d'une manière extraordinaire et miraculeuse en notre faveur, en répandant parmi les ennemis l'épouvante et le désordre, c'en était fait de la pauvre Genève! A lui seul soit la gloire d'une si grande délivrance, et que notre postérité se souvienne à jamais d'un miracle tant signalé! »

Quelques faits justifieront ces assertions; il n'est pas question de refaire ici le récit de l'Escalade, — il se trouve partout[1], — mais seulement de faire ressortir combien Genève fut sérieusement menacée. Ce ne sera pas nous écarter de la ballade historique de M. Amiel, mais lui préparer un cadre.

Pendant un demi-siècle régna en Savoie un prince dont l'ambition constante fut d'asservir Genève. « Charles-Emmanuel Ier, dit avec raison M. R. Rey dans *Genève et les rives du Léman*, caractère inquiet et remuant, avide de conquêtes, machinateur dangereux, ne cessa durant son long règne de poursuivre la ruine de Genève. Il y était poussé par les traditions de sa maison et par les suggestions de l'Espagne et de la cour de Rome.... A Rome, on avait fondé des prières perpétuelles pour l'anéantissement de Genève, et le pape offrait au duc de Savoie la dignité royale pour prix de cette capture. »

Les circonstances étaient favorables au commencement du XVIIe siècle. L'avénement de Henri IV tenait à peine en échec la réaction catholique, particulièrement redoutable

[1] Voir surtout une brochure publiée chez Jullien, en 1845 : *L'Escalade. Précis historique. Notice sur la fête et sur les chansons. Recueil des chansons.* — Le *Précis* puise à la meilleure source, savoir au *Vray Discours*, imprimé en 1603.

pour Genève. Voici quelques dates significatives : en 1564, Berne restituait à la Savoie le Chablais, le pays de Gex et les bailliages au sud de Genève ; dès lors, comme on l'a dit, les cloches de Saint-Pierre étaient entendues par plus de Savoyards que de Genevois. Vingt-cinq ans après, en 1589, Genève comptant sur l'alliance de Berne et de Henri IV, entreprenait la guerre contre la Savoie, préférant une lutte ouverte à un lent étouffement. Berne l'abandonna, — opprobre qui est resté attaché au nom de l'avoyer Jean de Watteville, — et la petite cité opiniâtre faillit succomber. Dix ans plus tard, en 1598, le traité de Vervins, en assurant la paix entre Henri IV et la Savoie, était censé s'étendre aux cantons et à leurs alliés, par conséquent aussi à Genève. En 1600, nouveau traité de paix, ce qui ne fait pas l'éloge du précédent : Henri IV ne restituait pas à Charles-Emmanuel le pays de Gex, reconquis récemment par les Genevois, mais il le gardait pour lui. Ainsi, de 1564 à 1600, alla se resserrant le cercle de fer qui étreignait la cité calviniste.

Après la violence, la Savoie ne dédaigna pas la perfidie ; un jubilé solennel, célébré à Thonon, et destiné à fêter le retour du Chablais à la foi catholique (on sait quelle avait été l'activité de François de Sales), confirma Genève dans sa sécurité. Dès le mois de novembre 1602, on ne ferma plus aussi soigneusement la Porte-Neuve ni celle de Rive. Le plan de l'Escalade était déjà concerté dans tous ses détails, tandis que le duc faisait assurer Genève, à deux reprises, qu'elle était réellement comprise dans le traité de Vervins ; en même temps, quatre mille hommes de vieilles troupes se massaient au delà du Salève et des Voirons. La nuit du samedi 21 au dimanche 22 décembre était désignée pour l'attaque[1] ; les précautions furent si bien prises que le gros de la troupe, filant sans bruit le long de l'Arve, put camper sur Plainpalais, vers minuit, sans qu'aucune alerte fût donnée en ville.

Aujourd'hui, on trouve tout naturel que l'avant-garde des trois cents chevaliers, qui seuls avaient escaladé les murailles, ait été finalement taillée en pièces par une population aguerrie et bien armée. En réalité, peu s'en fallut qu'ils n'aient réussi à ouvrir la Porte-Neuve aux quatre mille hommes qui attendaient sur Plainpalais : la nuit était si noire, les poulies des échelles si habilement construites, que l'avant-garde put rester plus d'une heure dans l'enceinte à s'organiser sur les points d'attaque sans être signalée par les sentinelles. Aussi comprend-on fort bien après la victoire, les accusations portées contre le syndic de la garde, Philibert Blondel, renouvelées en 1603 et suivies, en 1606 d'un procès criminel qui aboutit, en septembre 1606, à la mort d'un infortuné qui n'était point un traître[1].

Si j'ai groupé ces renseignements, c'est pour mettre en relief l'intervention providentielle dans la nuit de l'Escalade. Les chansons contemporaines l'ont proclamée bien haut, à commencer par le fameux chant populaire : *Ce qu'è laino*, dont les soixante-huit couplets continuent à retentir en commémoration de la victoire. En voici le premier dans sa naïveté épique :

> Ce qu'è laino, le maitre dé bataille
> Que se moqué et se ri dé canaille,
> A bin fai vi pè on Desande nai
> Qu'il étivé Patron dé Genevoi.

« Celui-là qui est là-haut, le maitre des batailles, qui se moque et se rit des canailles a bien fait voir, par un samedi soir, qu'il était le patron des Genevois. »

Ici, le dieu national, le patron des Genevois vient compliquer et altérer l'idée d'une intervention providentielle ; il n'en est pas d

[1] Depuis la réforme du calendrier par Grégoire XIII, en 1582, Genève se fit un point d'honneur de rester en arrière de dix jours. L'Escalade coïncida donc, à Genève, avec le 12 décembre.

[1] C'est à la complaisance de M. Amédée Ro[...] que je dois ces dates précises, qui complètent [...] éclairent cette suite de l'Escalade.

même dans les cantiques de délivrance composés alors, tels que : *Sus Genève, qu'on bénie*, et *A ce beau jour nous est donnée, Matière d'exaltation*. Dans celui de l'octogénaire Théodore de Bèze, improvisé le surlendemain de l'Escalade, la délivrance ne se confond point avec le patronage obligé :

> Peuple genevois, — Elève ta voix
> Pour psalmodier — De Dieu l'assistance
> Et la délivrance — Que vis avant-hier.

Les vingt couplets qui suivent sont faibles comme langue poétique, mais vigoureux comme appel au repentir.

. A mesure qu'on avance vers le XVIIIe siècle, l'élément religieux diminue dans les chansons, où il faisait singulier ménage, il faut l'avouer, avec les insultes et les bouffonneries à l'adresse des vaincus : déjà le *Ce qu'è laino* s'inspirait beaucoup moins des péripéties de la mêlée que du bourreau Tabazan et du supplice des treize captifs pendus sur le boulevard de l'Oie. Après quoi, en se plaçant au point de vue littéraire, il faut reconnaitre qu'il y a, parmi ces chansons de l'Escalade, nombre de strophes joliment tournées, et que, par exemple, le *Pot au lait du duc de Savoie* est d'autant plus digne de remarque qu'il précéda la fable de La Fontaine. Parallèlement aux chansons, il y eut des tragédies et des comédies, il y eut même deux poëmes vers la fin du siècle dernier. En 1862 fut publiée pour la première fois la *Genève délivrée* de Chappuzeau, comédie correcte et inoffensive de ce réfugié français, qui l'avait dédiée au Conseil en 1662; or le Conseil en interdit prudemment la publication, par égard pour les Savoyards[1].

Peut-être M. Amiel trouve-t-il que j'oublie sa *Ballade*, et qu'elle n'est ici qu'un prétexte. Je l'oublie si peu que je lui souhaiterais des lecteurs fraîchement imprégnés de l'histoire de l'Escalade, et qui aient parcouru, outre une vingtaine des meilleures chansons, une certaine quantité des monotones alexandrins de ces prétendus drames ou poëmes des XVIIe et XVIIIe siècles.

Un commentaire historique serait fort utile pour quiconque n'est pas Genevois, et permettrait seul d'apprécier l'exactitude remarquable de la ballade de M. Amiel, son érudition discrète, et son art à utiliser les traits pittoresques quand ils sont authentiques. D'autre part, en se familiarisant avec les drames ou les poëmes de ses devanciers, la rapidité dramatique de sa ballade frapperait davantage, ainsi que la variété du rhythme, le fini de la forme. La scène s'ouvre par un tableau magistral, où l'alexandrin sonore est en même temps d'une exacte vérité historique :

> Muet est le brouillard, profondes les ténèbres;
> Du plus morne des mois, c'est la plus longue nuit.
> Du Salève aux Voirons, tout est mort, rien ne luit;
> Un torrent sous un pont roule ses eaux funèbres.
> La solitude est vaste et triste, l'air glacé.
> C'est l'heure des hiboux et des brigands.
> Silence!
> Loin, dans les profondeurs nocturnes, a passé [ce.
> Comme un bruit sourd, réglé, grossissant, qui s'avan-
> Est-ce au vent de la nuit le branchage froissé
> Des bois secs de Monthoux? Non. Dans la plaine
> Sur la droite du fleuve au rivage encaissé, | émue,
> Quelque chose d'immense et d'informe remue;
> D'hommes et de chevaux, c'est le souffle et le pas!

Comme œuvre littéraire, le petit poëme de M. Amiel n'a guère de défauts, sauf certaines strophes qui semblent un peu érudites ou maniérées pour une ballade; telles sont quelques-unes de celles placées dans la bouche du moine, racontant au duc « la piteuse déchellade. » Parfois, même pour un lecteur genevois, l'allusion historique est si concise que telle strophe réclamerait tout un commentaire.

Mieux vaut s'arrêter sur ce qu'il y a de vraiment neuf dans ce petit poëme qui arrive après tant d'autres. L'auteur est connu pour ne pas cheminer volontiers sur des sentiers battus. Dans un sujet si souvent traité, il a

[1] On trouvera sur toute cette littérature de l'Escalade, une appréciation à la fois spirituelle et équitable, dans un article de M. Marc-Monnier. (*Biblioth. Univ.*, décembre 1872.)

réussi à être original. Il a voulu composer, non un drame, ni une chanson, mais une ballade, genre qui permet d'associer à l'exactitude du chroniqueur le pinceau du peintre. Le poëte, qui est très genevois, a transporté hardiment la scène dans le camp savoyard; le cadre de sa ballade, ce sont les fluctuations par lesquelles passe le duc, d'heure en heure, au départ de ses troupes, à l'ouïe de leurs premiers succès, au récit de leur déconfiture. Charles-Emmanuel, l'ennemi perfide, reste ainsi au premier plan, et, tout à la fin, sa honte et sa fuite solitaire font sentir la grandeur de la délivrance de Genève; la ballade se clôt par les mêmes vers par lesquels elle débutait, mais qui ont pris dès lors une solennité épique:

Du chevalier félon, le blason se ternit;
Son crime cherche l'ombre, et le jour le honnit.

Toutefois, les chemins battus ont quelque raison d'être, même en poésie. Attirer l'attention sur Charles-Emmanuel, sur ses chevaliers, sur leur triomphe prématuré et leur rage impuissante, n'est-ce pas la détourner de Genève? Une seule fois le poëte, la victoire étant décidée, cède la parole au chœur des citoyens de Genève; le contraste est d'un grand effet, mais pourquoi nous ramener au duc de Savoie et l'accompagner dans sa fuite? Le triomphe ne doit-il pas faire oublier le vaincu? Si bien frappés que soient les derniers vers de la ballade, il eût été peut-être plus poétique, en tout cas plus conforme à l'histoire de montrer, à l'aube de ce mémorable dimanche, l'allégresse patriotique de la vaillante cité. D'ailleurs, le peu qu'on sait de l'attitude de Charles-Emmanuel, après l'échec sanglant de ses chevaliers, ne corrobore guère les sentiments que lui prête M. Amiel. A d'Albigny, son lieutenant, qui lui annonçait le dénoûment fatal pour tant de braves gentilshommes, Charles-Emmanuel répondit, paraît-il, froidement et même cyniquement. C'est l'idéaliser de dire de lui, à la fin de la ballade :

Et, tout au fond de sa douleur,
Cette douleur suprême ajoutant sa morsure :
Le sentiment d'avoir, lui prince, en faux joueur,
Violé sa parole et forfait à l'honneur,
Irréparable flétrissure.

A en juger par les faits, le duc a pris aisément son parti de cette « irréparable flétrissure. « Tant que vécut Charles-Emmanuel, dit M. Louis Vulliemin, il y eut toujours quelque trahison ourdie contre Genève. »

Une ballade ne se donne pas pour un protocole complet; mais dans une *ballade historique,* il y a telle lacune qui altère la couleur locale. La conviction d'avoir été délivré par la main du Tout-Puissant, — on l'a vu plus haut, — est bien en relief dans les cantiques et jusque dans les chansons du temps. Ce n'est que le reflet de ce qui s'est passé le lendemain de l'Escalade. Ce matin-là, le vieux et infirme Th. de Bèze, que sa surdité avait laissé dormir profondément toute la nuit, à la vue du danger auquel Genève venait d'échapper, entraîna le peuple de la Corraterie à Saint-Pierre, et, gravissant avec effort les marches de la chaire, où ses quatre-vingt-trois ans ne lui permettaient plus guère de monter, il fit entonner par la foule immense le Psaume CXXIV, devenu dès lors le cantique national de l'Escalade :

Or peut bien dire Israël maintenant,
Si le Seigneur pour nous n'eût point été...

Une scène pareille méritait de ne pas être omise par M. Amiel. Le nom de Th. de Bèze est presque passé sous silence, et tout l'élément religieux se réduit à ce quatrain, placé dans la bouche des femmes de Genève, combinaison heureuse de différents vers de l'époque:

Celui d'en haut, le maître des batailles,
Des trahisons sait déchirer les mailles,
Et dans la nuit, où nous dormions trop bien,
De sa Genève il s'est fait le gardien.

La note est juste, mais elle reste isolée. Sans cette lacune, la *Ballade historique* de M. Amiel, si réussie à tant d'égards, aurait à la fois plus de couleur locale, et même plus de souffle poétique.

EUGÈNE SECRETAN.

REVUE CRITIQUE

Les Deux Cités. — La philosophie de l'histoire aux différents âges de l'humanité, par Fréd. de Rougemont. 2 vol. in-8. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1874.

Il y a quarante ans que M. de Rougemont est occupé à refaire « la Cité de Dieu, » cet ancien plaidoyer d'Augustin en faveur de l'église chrétienne. Il se propose de démontrer par l'histoire et le raisonnement que, malgré ses triomphes présents, notre société, qui se croit chrétienne, mais qui est païenne en réalité, est la cité criminelle des ténèbres, et que la cité durable de la lumière est l'invisible et humble Eglise des rachetés. Voici en quels termes M. de Rougemont formule le plan d'attaque et de défense auquel il s'est arrêté.

» Dans les *Prolégomènes*, je passe en revue les idées que l'humanité s'est faites, à ses différents âges, de sa vocation, de sa nature intime, de ses destinées passées et futures, de sa chute continue ou de ses lents progrès, en un mot, du plan de son histoire et des lois de son développement. Le résultat de ce long et pénible travail est de démontrer que les peuples en abandonnant la tradition primordiale, les philosophes en négligeant ou repoussant la révélation du Christ, imaginent des fables puériles ou d'éphémères systèmes. Les historiosophies mêmes d'un Hegel et d'un Schelling ne sont que des jeux d'enfants auprès de celle d'Esaïe et de Daniel, de saint Jean et de saint Paul. Seule elle embrasse et explique tous les siècles, tous les peuples, tous les ordres de faits. Seule aussi elle donne une pleine satisfaction au sens commun, à la conscience morale, à l'instinct religieux et à la raison.

» Ce sont ces *Prolégomènes* que j'offre aujourd'hui à notre Suisse romande, où je compte de nombreux amis; à la France, qui, je le crains bien, malgré la communauté de la langue, ne verra en moi qu'un étranger; à l'Allemagne, ma patrie intellectuelle, qui, en traduisant mes ouvrages, m'a depuis quarante ans adopté pour son enfant. Pendant que je travaillais à cet écrit, W. Herschell s'est souvent présenté à mon esprit, passant une grande partie de ses nuits, suivant son expression favorite, à *balayer* avec son télescope la voûte céleste pour y noter les phénomènes qu'il se proposait d'étudier plus tard avec soin. J'ai de même balayé les peuples et les siècles pour y ramasser tous les mythes, toutes les révélations, toutes les vues philosophiques qui pourraient, après mûr examen, jeter quelque lumière sur les grands problèmes de l'historiosophie. Au risque de lasser à l'excès la patience de mes lecteurs et de faire de tels chapitres de mon livre une simple revue bibliographique, j'ai recueilli la moindre paillette d'or dans des ouvrages auxquels on avait à peine pris garde et qu'on avait bientôt oubliés. Mais mes successeurs me sauront peut-être quelque gré de ce bilan de la science historiosophique, qui a été achevé dans les années 1870 à 1873.

» Comme les Romains ni les Grecs ne s'étaient pas même posé le problème du plan de l'histoire humanitaire, rien dans la *Cité de Dieu* ne saurait correspondre à nos *Prolégomènes*. Mais les dix premiers livres où saint Augustin fait la critique des religions et des philosophies païennes ont leur pendant dans la première partie, toute polémique, des *Deux Cités*. Le titre en est : *La divinité du christianisme démontrée par la théorie de la connaissance et par la pratique de la vie.* Nous n'avons plus affaire, comme l'évêque d'Hippone, avec des ennemis qui nous concèdent d'emblée l'existence de Dieu et la possibilité du miracle. La question n'est plus simplement de savoir quel est le vrai Dieu : celui de l'Eglise ou celui du Capitole. Il ne nous est plus même permis de nous servir des armes dont faisaient encore usage les *apologètes* du siècle passé. La preuve tirée des miracles et des prophéties suppose démontrée l'authenticité de la Bible entière, et de nos jours, la critique, battue mille fois, ne

s'avoue jamais vaincue. Aussi n'ai-je point tenté d'entrer en lutte avec elle. Je n'ai pas même eu recours, avec Vinet et M. Ch. Secrétan, à la méthode psychologique de Pascal, qui, pour arriver à la rédemption, part de la misère de l'homme, du sens moral, du péché et de ses souffrances; le siècle nous opposerait sa grande découverte que l'homme, étant tout matière, ne peut faire ni mal ni bien. La métaphysique ne m'était pas de plus de ressource; elle ne fournit plus aucun principe incontesté, depuis que les sophistes hégéliens ont fait table rase de toutes les notions ontologiques. Mais il est au moins une question préliminaire que les écoles devraient toutes se poser avant de se permettre la moindre affirmation, et où l'erreur est plus facile à reconnaître que partout ailleurs. C'est le grand et radical problème de la *théorie de la connaissance*. Cette théorie, telle que l'ont comprise Bacon, Fichte, Baader, M. Ernest Naville, Claude Bernard, peut se résumer en ces trois mots : la *déduction*, ou la raison humanitaire, le moi humain (et non individuel); l'*induction*, ou l'observation du non-moi, c'est-à-dire de la nature, de l'homme et de Dieu, et l'*assimilation*, la *découverte*, ou (que l'on me permette ce néologisme) la *conduction*, qui est la synthèse du moi et du non-moi. Si l'on applique cette formule aux systèmes de nos diverses écoles philosophiques, on les verra toutes rejeter ou ignorer un des trois termes, et ce simple vice de méthode explique immédiatement leurs erreurs de doctrines. Le christianisme seul fait appel en même temps à l'*évidence* des vérités déductives, à la *certitude* des faits extérieurs et historiques, et à l'intime *conviction* qui naît de l'assimilation de ces faits par l'esprit. Aussi l'Evangile est-il la seule philosophie qui coordonne et harmonise toutes nos connaissances. Mais en produisant l'unité dans notre vie intellectuelle, elle met en même temps notre *vie pratique* en accord avec nos principes. L'argumentation basée sur la théorie de la connaissance a ainsi sa contre-épreuve dans l'histoire de la vie humaine telle que Dieu l'avait faite, telle que le péché l'a défaite et telle que l'a refaite la foi chrétienne.

» Quel est cet Evangile que tout ami sincère de la vérité s'appropriera par la foi, et qui devient une partie intégrante de notre âme? C'est ce que je m'étais proposé de dire dans la deuxième partie des *Deux Cités*. Saint Augustin a disséminé dans tout son ouvrage les explications des vérités révélées. J'ai préféré réunir en un volume et en un système ce que j'oserais appeler la science chrétienne. Dans l'exposé que j'en ai tenté, j'ai suivi la méthode synthétique, tout en limitant mes études aux questions qui intéressent l'historiosophie. Je pars de Dieu et descends par son Verbe et son Esprit vers les choses créées. La définition que Jéhovah a donnée de lui-même à Moïse : *Je suis celui qui suis*, me permet d'en déduire, éclairé à chaque pas par les saintes Ecritures, non-seulement toutes les perfections de Dieu, mais la nécessité psychologique de la Parole éternelle et de l'Esprit divin. Je substitue d'ailleurs à la doctrine ordinaire de la Trinité celle du Dieu tripersonnel, qui seule fait droit à toutes les révélations bibliques, qui seule répond à la croyance de la primitive Eglise, qui ne porte pas la moindre atteinte à la pleine divinité de Jésus-Christ, et qui, tout en rendant peut-être les mystères plus insondables, fait au moins disparaître les contradictions dont se scandalisait la raison. Du Verbe et de l'Esprit par qui Dieu a créé toutes choses et qui forment la transition de l'infini au fini, nous poursuivons notre route à travers le monde. Nous franchissons d'une course rapide le domaine des anges et celui de la nature et nous nous arrêtons auprès de l'homme. Il s'offre à nos études dans son indestructible essence, dans son état de chute et dans son état de rédemption et d'initiation. Enfin, je donne la théorie générale de l'historiosophie : les trois facteurs, Dieu, la nature et l'homme, qui par leur concours produisent

les nations et, avec le mal, déterminent leurs destinées; les lois du développement des peuples ou la biologie historique, et le plan de l'histoire de l'humanité ou l'historiosophie proprement dite.

» La troisième partie des *Deux Cités*, qui serait le corps de l'ouvrage, contiendrait les récits de l'histoire du monde, si ma vie devait dépasser toutes les limites de la longévité humaine. Ces récits démontreraient, d'un âge et d'un peuple à l'autre, que l'intuition biblique, ainsi que je l'ai prétendu dans les *Prolégomènes*, bien réellement embrasse tous les faits et les explique tous. Dans un premier livre je traiterais du *Monde de l'aurore des temps*, c'est-à-dire de la création des étoiles et des anges; car je dois, avec saint Augustin, relier d'après la Bible les destinées de l'homme à celles des intelligences célestes, et l'astronomie fait de notre planète et du système solaire une part intégrante de la voie lactée. Le deuxième livre serait celui de l'histoire de la terre d'après l'apocalypse qui est en tête de la Genèse, et d'après les résultats de la géologie. *L'économie patriarcale*, d'Adam et Melchisédec, formerait le troisième livre; nous y verrons la cité de Dieu ou des Sethites se perdre dans celle des Caïnites, la terre subir par le déluge une crise immense, et se former les peuples, les langues et les fausses religions. Le *Monde ancien*, de Melchisédec ou d'Abraham à Jésus-Christ, nous présente, pendant l'âge de l'Etat, l'humble Israël que Dieu a choisi pour en faire le berceau du Messie, resplendissant par son monothéisme au milieu du *Monde occidental*, plongé dans l'idolâtrie, tandis que dans le *Monde oriental* ou l'Asie ultérieure, l'Inde et la Chine, échappant à la mort qui a détruit toutes les autres nations, sont mises à part pour les derniers temps. Le cinquième livre serait celui du *Monde moderne*, chrétien et mahométan à l'ouest, bouddhiste à l'est. L'Eglise du Christ devient un nouvel Israël, qui a ses temps de défaillance et ses temps de relèvement, et elle doit, par ses missionnaires, dissiper sur la terre entière les ténèbres du paganisme. Aux quatre derniers livres de la *Cité de Dieu* correspondrait notre sixième. J'y rappellerais, et aux églises actuelles et aux socialistes, les promesses faites à l'humanité d'un règne de paix sur la terre. Le tableau final serait celui du Dieu-homme devenu le chef de toute la création.

» L'ouvrage dont j'avais dans ma jeunesse conçu le plan et rêvé l'exécution, aurait démontré, par la voie théorique et pratique et par la voie historique, que Jésus est seul *le chemin* ou la méthode qui conduit au Dieu vivant, seul *la vérité* que cherche le monde, seul *la vie* et la joie dont les individus et les nations sont altérés. Les fragments que je laisse des *Deux Cités* seront au moins la pite que je verse dans le tronc de l'Eglise où chaque fidèle doit déposer son offrande. »

Nous transmettons ce plan d'ensemble, avec ses obscurités et sa lumière. En le résumant, nous aurions craint de manquer d'exactitude et peut-être de n'avoir pas compris le but de l'auteur. Impossible, du reste, de ne pas se sentir un profond respect pour un dévouement de quarante années de travaux ardus qui sont loin d'être achevés.

A en croire M. de Rougemont, la Bible renferme le vrai plan de l'histoire, et le renferme seule. Ces deux assertions ont une portée considérable.

Examinons la valeur de la première. — Posséder le vrai plan de l'histoire, c'est posséder la science universelle, car l'histoire est la science des faits, de tous les faits; or, qui dit *science* des faits part de l'idée que les faits ne sont pas isolés les uns des autres, qu'ils s'enchainent, s'entrelacent et forment un tissu solide; en un mot qu'il y a une logique des faits. Mais si tout ce qui est *fait* est histoire, tout est histoire; car enfin toute pensée, tout sentiment, toute imagination est un fait aussi bien que toute action. Cependant il faut distinguer entre faits et faits : autrement il nous faudrait renoncer à une science qui « embrasse tous les siècles,

tous les peuples et tous les ordres de faits. » Qui, en effet, pourrait posséder une telle vue de l'histoire? Ce n'est certes pas M. de Rougemont, qui du reste se console aisément de tout ce qu'il ignore. « Rien de plus remarquable, » nous dit-il, « que la multitude d'hommes et de peuples passifs dont on peut hardiment ne faire aucun état. » Et il conclut par ces mots: « En laissant se perdre le souvenir d'une foule d'événements de moyenne importance, le temps a rendu à l'historiosophe le service de le débarrasser d'une masse de matériaux superflus, et l'érudition parviendrait à combler toutes ces lacunes que l'historiosophe n'en tirerait qu'un mince profit. »

En historiosophie, — et c'est la seconde affirmation de M. de Rougemont, — le salut doit venir des Juifs. L'influence religieuse de ce peuple, ici plus profonde, là plus superficielle, compte manifestement pour quelque chose dans l'histoire du monde. Si la civilisation grecque s'est imposée aux Romains, maîtres de la Grèce, la civilisation juive s'est imposée, sous la forme du christianisme, à la Grèce civilisée, à Rome conquérante et aux barbares envahisseurs. Si le salut vient des Juifs, l'historiosophie n'en viendra-t-elle pas aussi? Désirant asseoir solidement cette affirmation, M. de Rougemont a passé en revue tous les historiosophes, et les *Prolégomènes* sont le compte rendu de cette revue.

C'est un champ où l'on peut glaner avec profit. Les idées, les aperçus intéressants, les rapprochements féconds y abondent. Le style n'est malheureusement pas de nature à faciliter la lecture de cet ouvrage: il tient trop de la patrie d'adoption de l'auteur, et il se ressent de la difficulté du sujet qu'il traite. Toutefois nous souscrivons en plein au jugement de M. le professeur Ch. Cuvier, savant des plus compétents dans ce domaine: « La substance et l'érudition qui remplissent ces deux volumes en font toute une bibliothèque pour quiconque veut se rendre compte de la philosophie de l'histoire dans les divers âges successifs de l'histoire de l'humanité. »

TH. B.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

Genève.

Mars 1876.

Lorsqu'il y a quelques mois, le conseil d'état qui nous gouverne aujourd'hui prêtait serment à la constitution, son président annonçait qu'un des articles de l'ancien programme radical devait être abandonné, en ce que, loin de songer à séparer l'église de l'état, il fallait au contraire fortifier ce lien par une augmentation du budget des cultes. Le peuple, disait-on, veut le couronnement de la grande œuvre et ne reculera pas devant les sacrifices nécessaires pour l'accomplir. Les faits n'ont pas tardé à suivre les paroles. Dernièrement notre grand conseil a été nanti d'un projet de loi qui ajoute d'un seul coup 56000 fr. à un budget déjà obéré. Sans doute, comme le disait le rapporteur du conseil d'état, les traitements des pasteurs (3000 fr.) ne sont plus dès longtemps en rapport avec les exigences de leur position; il est vrai que relativement aux autres cantons ils sont notablement moins élevés; qu'il y a équité pour qui veut le maintien de l'église nationale de rendre la position de ses ministres moins précaire; mais quelque officiel que soit le document qui présente ces considérations si justes et si sages, la vraie raison, la raison de derrière la tête de ce projet de loi, ne part pas d'un si bon naturel, et trois membres du conseil d'état se sont chargés avec la plus incroyable désinvolture de détromper les naïfs. Il ne s'agit pas, en effet, de venir en aide aux pasteurs fidèles qui consacrent leur temps et leur vie à prêcher l'évangile; il faut à force d'or attirer des prêtres à Genève, imposer à des paroisses des pasteurs dont elles ne veulent pas, rendre par l'appât d'un traitement plus fort la vocation au ministère plus attrayante, donner au peuple la faculté de choisir entre un plus grand nombre de candidats, en d'autres termes rendre possible le

triomphe du parti libéral ! Eh quoi, ne sont-ce pas ces malheureux orthodoxes qui trouvent dans l'ardeur de leurs convictions et dans leur besoin de les propager le courage d'embrasser une vocation maigrement rétribuée ! La statistique n'établit-elle pas que les familles libérales genevoises poussent leurs enfants vers toute autre vocation que celle du ministère ? Il faut amener sur les bancs de la faculté de théologie ces recrues de la banque et de l'industrie, et pour cela leur fournir un bon salaire ! On n'oserait écrire ces choses, les penser même, si elles ne s'étaient naïvement étalées à la tribune de notre grand conseil. Pour M. le conseiller d'état Chalumeau, la question n'est pas une question budgétaire, c'est une question de politique cantonale au plus haut chef. De sa solution, c'est-à-dire de l'acceptation ou du rejet du projet, dépend la réussite du but poursuivi depuis bien des années ; c'est sinon le couronnement complet, au moins une partie très essentielle du couronnement de la mission reçue par le conseil d'état et par le grand conseil, et assez nettement sanctionnée par le vote populaire pour que ces corps la considèrent comme impérative. « Sans doute, ajoute M. Chalumeau, il y a déjà beaucoup de chemin de fait. Nous avons voulu démocratiser nos églises, avoir des églises dans lesquelles les ministres du culte puissent être choisis par le peuple ; mais pour que le peuple puisse choisir parmi tous les candidats offrant des garanties sérieuses, il faut que le choix existe, et en ce moment il n'existe pas. Or, si nous n'avons pas des églises démocratiques, nous aurons des églises dépendant d'un côté de Rome et du syllabus, de l'autre des comités sectaires qui veulent la séparation, pour que les églises dépendant de ceux-là seuls qui donneront l'argent, se composent de gens disposés à *s'aplatir* devant leurs exigences afin d'avoir des clients. » — « On a dit, continue l'orateur, que le budget croissait en raison inverse des besoins religieux. Qui se fait donc juge de nos besoins religieux ? Est-ce parce que nous irions à une certaine heure à la Pélisserie ou à l'Oratoire que nous aurions plus de besoins religieux ? Ils sont indépendants de l'assiduité à l'église. Le bigotisme n'est pas un besoin religieux, et le vrai sentiment religieux éprouve avant tout le besoin de l'indépendance !..... » M. Chalumeau veut dire encore deux mots de la séparation. « Qu'est-ce au fond que séparer l'église de l'état, sinon vouloir livrer le peuple entre les mains de ceux qui ont de l'argent. C'est un fait pour l'église protestante comme pour l'église catholique. La séparation équivaut pour les riches à dire au peuple : Tu te soumettras à nous. Et quand notre population aura été bien habituée à ce joug dans les églises, on la façonnera aussi au point de vue politique, et vous serez devenus les très humbles serviteurs de l'aristocratie autoritaire, qu'elle soit à Rome ou à Genève. Pour que cela n'arrive pas, il ne faut pas réduire à la famine ces églises nationales que nous avons voulu créer, et les pasteurs qui ont bien voulu se sacrifier pour tenir haut le drapeau de notre indépendance ; qu'ils aient au moins de quoi vivre à l'avenir. C'est tout ce que nous venons aujourd'hui mendier, pour ainsi dire, de votre générosité. Nous vous demandons un acte de patriotisme. Le grand conseil entrera dans la voie que lui indique le conseil d'état et ne s'arrêtera pas à compter des francs, quand il s'agit de faire un grand acte de nationalisme ! »

M. le président du conseil d'état n'a pas été moins catégorique que son collègue, dans l'exposé du but de la loi nouvelle. En démocratie il faut qu'on puisse choisir ; or, avec les traitements actuels, il serait impossible de fournir aux fidèles qui professent des idées libérales dans les deux églises des candidats qui professent ces opinions. « Dans la faculté de théologie, dit M. Carteret, il y a au plus quatre ou cinq étudiants genevois, sur lesquels il est rare qu'il en sorte plus d'un ou deux libéraux, tandis que pour les étudiants français, bien autrement nombreux, il sort un cinquième à peine avec des idées orthodoxes. Cela vient donc uniquement des familles dans lesquelles ces jeunes gens sont élevés ; les parents d'opinion libérale qui ne sont pas riches ne mettent pas leurs enfants dans la théologie, parce que ce serait pour eux, relativement à tant d'autres professions, la misère. Nous désirons aussi avoir des curés nationaux, mais les pères préféreront faire de leurs enfants des régents, la position étant plus belle au bout de quelques années. En rognant sur les propositions du conseil d'état, le grand conseil aurait tort. Il y a des

augmentations utiles dans le budget, ce sont celles qui arrivent au but qu'on a voulu; les insuffisantes sont de l'argent perdu pour tout le monde. »

J'ai tenu à mettre sous les yeux des lecteurs les paroles mêmes des auteurs du nouveau projet de loi, non que j'aie du goût pour cette prose, mais afin de leur faire toucher du doigt notre situation religieuse. Paroles vaines, dira-t-on peut être; paroles qui sont des actes, dirai-je plutôt, car les hommes qui les prononcent ont tout pouvoir sur la majorité du grand conseil. Le projet de loi a été renvoyé, il est vrai, à une commission, mais quelles que soient les modifications qu'on lui fasse subir, il sera un instrument d'oppression pour quiconque ne partage pas les idées de notre conseil d'état. Nous sommes donc loin du jour où la séparation sera proclamée à Genève, à moins que le peuple, las de payer des cultes dont il ne profite guère, fasse l'économie de deux religions.

Les discussions de nos corps ecclésiastiques, consistoire protestant et conseil supérieur catholique, ne présentent pas un intérêt d'un ordre plus relevé que celles du grand conseil. Dans ces deux corps aussi on se débat contre une situation fausse, et l'on fait plus de politique que de religion. La volonté du peuple, le bien du peuple, l'opinion du peuple y jouent un rôle beaucoup plus grand que la volonté de Dieu et que l'autorité des Ecritures; il ne reste bientôt plus à nos conseillers ecclésiastiques qu'à proclamer la déchéance du christianisme et la souveraineté nationale. Ce serait plus franc et plus vrai. Comme on aime à se détourner de ces inepties pour recueillir les échos de la voix convaincue du père Hyacinthe! Après avoir prononcé au casino de Saint-Pierre, puis à Lausanne, ses beaux discours sur le péché originel, la rédemption, le jugement dernier et la royauté de Christ, l'éloquent orateur les a répétés à la salle de la réformation. Qu'il faisait bon entendre proclamer d'une voix si ferme les grandes doctrines de l'Evangile! et comme on sentait que le christianisme est toujours jeune et toujours nouveau, toujours puissant pour nourrir les âmes et les élever vers l'invisible, lorsqu'il consent à être le vieil évangile des saint Jean et des saint Paul! Quel que soit le jugement qu'on puisse porter sur le père Hyacinthe, et sur l'œuvre spéciale qu'il poursuit au milieu de nous, il est un fait qu'on ne saurait méconnaître, c'est qu'il a relevé devant notre population le drapeau de la vérité, avec un courage, une décision, une hardiesse que la génération actuelle tendait à oublier. Il n'a pas craint d'affirmer, l'on sait avec quelle compréhension des besoins de l'intelligence et de la raison, la folie de la prédication de la croix; aussi est-ce avec joie que ses amis l'ont vu retrouver à Genève une église où poursuivre sa mission régulière.

Par suite de craintes répandues dans le public, à tort ou à droit, sur la solidité de l'édifice dans lequel il célébrait jusque-là le culte chrétien catholique, le père Hyacinthe avait dû le suspendre, et il se demandait avec inquiétude quelle maison hospitalière l'abriterait désormais. Après des démarches qui ne pouvaient aboutir auprès de quelques corps ecclésiastiques, il a trouvé un sûr asile dans la chapelle de l'église luthérienne, église pour laquelle il se sent de vives sympathies, car elle se rapproche dans sa conception de la cène de celle qu'il professe lui-même, et qui n'est rien moins que la transsubstantiation du romanisme. Il n'y a pas retrouvé encore, à cause de l'heure matinale où il doit célébrer son culte, son auditoire nombreux du Casino, mais il ne désespère pas de l'avenir.

Malgré les luttes du dehors, les divers comités ou les églises qui s'occupent de la mission intérieure ont poursuivi cet hiver leur œuvre avec un succès qui est dû en partie à la lassitude qu'éprouvent beaucoup d'âmes en face des débats qui nous divisent. Toutes les classes de la population ont été visitées, voire même les saltimbanques qui n'ont pas été les derniers à recevoir avec joie les livres religieux et les enseignements qui leur ont été offerts. Le nombre des évangélistes appartenant aux deux comités de la mission intérieure s'élève maintenant à douze; toutefois leurs efforts réunis et les résultats qu'ils ont obtenu sont peu de chose en comparaison du mal qu'il s'agit de combattre.

La faculté libre de théologie est entrée, il y a peu de jours, dans un nouveau semestre d'études, avec une trentaine d'étudiants, chiffre réjouissant sans doute, puisque ces jeunes gens, quoique n'étant point des riches selon le monde, désirent cependant annoncer

la folie de la croix. Loin de songer à se dissoudre, ou à se fusionner avec les autres facultés de théologie de la Suisse romande, comme l'a annoncé le journal l'*Eglise libre*, l'école indépendante de Genève cherche au contraire à améliorer sa situation matérielle, afin de pouvoir répondre plus complétement que par le passé aux nombreux besoins de l'évangélisation.

LOUIS RUFFET.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LE NOUVEAU TESTAMENT EXPLIQUÉ AU MOYEN D'INTRODUCTIONS, D'ANALYSES, ET DE NOTES EXÉGÉTIQUES, par *L. Bonnet*, docteur en théologie, pasteur à Francfort; — III. *Epîtres de Paul*. Seconde édition, entièrement refondue. Lausanne, Georges Bridel éditeur, 1875.

Voici enfin le commencement de cette seconde édition si longtemps attendue! Ce volume, contenant les épitres de Paul, sera bientôt suivi d'un nouveau sur les autres épitres et sur l'Apocalypse, en attendant que les livres historiques aient aussi leur tour. Chacun reconnaîtra que dans l'état actuel de notre littérature religieuse, cette publication est d'une importance capitale. Il vaut la peine de l'étudier de près et de rechercher quelle est la méthode et quels sont les résultats de cette exégèse. C'est ce que nous espérons faire, dès que le volume suivant aura paru. Pour le moment nous nous contenterons de recommander celui-ci au bienveillant accueil de nos lecteurs.

Le livre de M. Bonnet est unique en notre langue. Nous avons bien des paraphrases ou des études essentiellement édifiantes, ou encore des commentaires très étendus, dont quelques-uns tout théologiques, sur l'ensemble ou sur certains livres du Nouveau Testament. Mais où trouver des notes qui se bornent aux éclaircissements nécessaires et qui soient vraiment explicatives, des notes qui donnent les résultats les plus nets et les plus assurés de l'exégèse scientifique, sans conserver cependant le langage de l'école?

C'est là ce que nous offre M. Bonnet dans son ouvrage. Ceux qui n'ont pas lutté avec les difficultés de l'exégèse ne se douteront jamais du travail immense qu'une telle œuvre suppose. Et ce qui prouve jusqu'à quel point elle a été consciencieusement exécutée, c'est qu'on l'apprécie toujours davantage à mesure qu'on se livre à une exégèse plus solide du texte. Cette nouvelle édition est, de plus, enrichie d'analyses qui tracent la marche de la pensée en chaque section, et l'on sait qu'une analyse exacte supplée souvent à bien des notes.

Il n'est pas besoin de parler de l'utilité de ce livre pour ceux qui sont appelés à expliquer les saintes Ecritures. Fussent-ils en position d'étudier des commentaires scientifiques, ils sont heureux parfois, pressés par le temps, de pouvoir consulter quelque chose de bref, mais pourtant de précis et de solide, qui serve de point de départ à leur méditation. Mais ce livre est avant tout destiné aux simples fidèles et, à ce titre, il devrait avoir sa place dans toutes les familles chrétiennes. Ce n'est pas assez de lire la Parole de Dieu, elle veut être *étudiée* soigneusement. Et à cet égard nous sommes bien en arrière.

Puisse ce nouveau secours être reçu avec reconnaissance, ranimer chez les chrétiens le goût des études bibliques et produire un attachement plus fort et plus intelligent pour la Parole de notre Dieu! C. P.

LE MANUSCRIT D'UN VOYANT, par F. Puaux, auteur de l'*Histoire de la réformation française*. — Paris, Grassart, libraire éditeur.

Voudriez-vous posséder sous une forme attrayante et allégorique un exposé des doctrines vitales de la foi? Désirez-vous connaître la manière dont un homme vieilli dans l'étude du christianisme en concilie les divers enseignements? Ou souhaitez-vous mettre entre les mains d'un jeune homme sérieux, mais encore peu éclairé, un livre à la fois pratique, populaire, captivant, riche en pensées justes et frappantes? Procurez-vous le *Manuscrit d'un voyant*.

La première impression produite par la vue de ce titre est, il est vrai, un commencement de crainte. Qu'est-ce que ce voyant? Je ne sais quel soupçon de faux mysticisme, quelles notions spirites vous hantent l'esprit. Mais vous êtes bientôt rassuré, tout d'abord

par le nom vénéré de l'auteur, puis par le contenu de son ouvrage.

Laissant pour cette fois les sujets d'histoire ou de controverse populaire, M. Puaux nous donne un précieux livre d'édification pratique, destiné à nous décrire les caractères de la conversion, les difficultés de la vie chrétienne, les dangers de toutes sortes auxquels l'enfant de Dieu est exposé, et il le fait sous la forme emblématique et pourtant très claire du voyage d'un jeune homme conduit par son père adoptif à travers différentes contrées. « Mes lecteurs, dit M. Puaux, qui ont lu le *Voyage du chrétien* de Bunyan, croiront que le *Manuscrit d'un voyant* est une des nombreuses imitations du célèbre auteur anglais. Il n'en est rien : quand je composai mon ouvrage, je ne me rappelais du *Voyage du chrétien* que le titre. Je ne cédai pas à la tentation de le lire.... A défaut d'autre mérite, ce livre a celui de ne ressembler à aucun de ceux de notre littérature religieuse ; il n'est pas l'œuvre d'un jour, mais d'une vie déjà longue : ce que je n'aurais pu faire aux jours de mon printemps, je l'ai tenté à ceux de mon hiver : livre d'expériences, il ne contient rien qui ne réponde à une réalité. »

Bien qu'en effet il soit difficile de ne pas rapprocher ces deux ouvrages dans son esprit, puisque la forme dont notre auteur a cru devoir revêtir ses récits est celle même du pieux quaker, les différences qui les distinguent sont considérables ; l'un ne remplace point l'autre, et cependant chacun met en une vive clarté les conditions de la vie chrétienne, les dangers qui la menacent, les maladies morales auxquelles elle est exposée par la perversité de notre nature, et les joies qu'elle procure.

Tous ceux qui se sont essayés à revêtir de l'allégorie les expériences de la foi savent combien ce genre est difficile. Nous ne dirons pas que toutes les narrations emblématiques de M. Puaux soient également réussies : lui-même n'y prétend pas. Mais toutes décrivent une pensée juste, utile. Plusieurs nous paraissent très heureuses, comme le chapitre intitulé : *Les rames du père François*.

Nous regrettons toutefois que, le genre étant admis, l'auteur ait cru devoir, dans une préoccupation excessive de clarté, expliquer très fréquemment ses allégories, qu'il avait déjà rendues transparentes par les noms dont il désignait les localités et leurs habitants. L'allégorie doit, comme la parabole, tenir sa clef suspendue derrière sa porte, et il ne faut pas ôter au lecteur l'instructive jouissance d'aller l'y chercher. L'amande dont vous avez la peine de briser l'enveloppe vous cause plus de plaisir que celle qu'on vous présente ouverte.

Mais cette légère critique disparait devant une autre beaucoup plus grave.

Quand on entreprend de décrire le développement de l'œuvre divine dans une âme et les diverses situations où celle-ci peut se trouver, il importe d'être complet, du moins de ne pas omettre l'essentiel, car cette lacune risque de dénaturer l'ensemble. La vie chrétienne est trop harmonique dans les principaux éléments qui la constituent pour qu'elle puisse être exposée seulement sous une de ses faces.

M. Puaux dépeint sous des couleurs saisissables, quelquefois très saisissantes, la propre justice, la nécessité de la repentance, de la foi, du renoncement à soi-même, de l'humilité, du combat, de la vigilance, de la prière, le danger d'une orthodoxie morte, des inconséquences des chrétiens, et bien d'autres choses non moins excellentes, et il ne dit pas un mot de l'agent divin qui les produit, il ne parle pas du Saint-Esprit ! Il n'aura sans doute pas trouvé un emblème digne du remplaçant de Jésus, car cette lacune est trop considérable pour avoir pu être un oubli. En fermant ce livre si instructif à d'autres égards, il est impossible de ne pas se dire : Il y manque quelque chose, la lanterne est gracieuse, mais elle a un défaut : elle n'est pas éclairée. Qui sait pourtant si en passant sous silence le facteur indispensable de toute vie chrétienne, l'auteur n'a pas eu l'intention d'en faire apprécier le rôle, le prix et la nécessité ? Nous l'engageons néanmoins à combler ce vide dans une édition prochaine. Quoiqu'il ne se soit pas proposé de nous donner un livre dogmatique, il n'est pas possible de narrer les expériences de l'enfant de Dieu sans lui montrer l'agent divin qui les produit, qui les rendra fécondes et qui fera de nos luttes des victoires. Ne pas donner au Saint-Esprit la place qui lui est due, n'est-ce pas ramener, par une voie détournée et d'autant plus dangereuse, les âmes au pélagianisme, ou les conduire à un découra-

gement bien voisin du désespoir ? Ah ! trop longtemps on nous a prêché les obligations de la vie chrétienne, sans nous parler de Celui qui prend ce qui est à Christ pour nous le donner. Il est grand temps d'en finir avec ces lacunes qui ont causé dans nos églises un mal bien plus considérable qu'on ne le pense.

Nonobstant cette grave omission, nous ne saurions douter du succès légitime du *Manuscrit d'un voyant*, qui deviendra promptement populaire dans nos églises de langue française. Nous le recommandons spécialement à nos sociétés d'union chrétienne.

E. D.

Adolphe Krummacher. — *Paraboles*, traduites par Gustave Revilliod. Choix. Genève, imprimerie Jules-G. Fick, 1875.

Chacun connait les paraboles du Dr Krummacher. Grâce à la traduction de l'abbé Bautain, il n'est pas d'enfant de nos écoles primaires qui n'ait appris à connaître quelqu'un de ces apologues si gracieux, où l'intimité de la poésie allemande s'unit aux couleurs brillantes de l'imagination orientale. Ce livre est pour tous les âges : il touche aux vérités les plus profondes de l'ordre moral, mais en les présentant toujours sous cette forme plastique que l'enfance affectionne et que l'homme fait ne doit pas dédaigner. Jusqu'à la fin de sa vie, l'homme demeure enfant par un des côtés de sa nature, et c'est peut-être ce qu'il y a de meilleur dans son être. Ce n'est pas dans l'abstraction que se trouve la vérité suprême, mais bien dans la vie à tous ses degrés et sous toutes ses faces. Honneur donc à ceux qui enseignent à leurs frères à déchiffrer le livre de la vie, et à reconnaître dans la nature sensible, l'ordre éternel et divin du monde invisible !

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle traduction de M. Revilliod, si elle doit avoir pour effet de faire lire davantage ces petits poëmes dont le souffle est si bienfaisant ; nous avouons néanmoins ne pas comprendre l'utilité d'une nouvelle version, après que celle de l'abbé Bautain s'est popularisée jusqu'en six éditions. Celle de M. Revilliod est peut-être plus élégante, si l'on entend par là qu'elle a des allures plus modernes et qu'elle s'éloigne davantage de la simplicité orientale. Ceux qui affectionnaient le style biblique que l'abbé Bautain avait par endroits si admirablement imité, n'en feront pas volontiers le sacrifice et reviendront aux anciennes paraboles. Dans la bonne moitié des passages où les deux traductions diffèrent, nous avons pu remarquer que le tour naïf de la première avait été sacrifié et qu'il s'était souvent perdu sous des circonlocutions parfois un peu fades. Mais ce ne sont là que des détails après tout. La forme est quelque peu changée, mais le fond demeure.

C. P.

Lina ou illusions et réalités, par Sophie Vincent. Lausanne, Georges Bridel éditeur.

Nous avons ici plus qu'un roman, plus qu'un récit vivant et bien écrit qui nous procure quelques heures agréables. Nous avons l'étude suivie et naturelle d'un caractère, et cette étude-là est toujours utile.

Lina n'est point une jeune personne exceptionnelle, c'est le type de beaucoup de jeunes filles de nos jours : elle est aimable et gracieuse, franche, sans coquetterie ; que lui manque-t-il donc ? Le dévouement ; elle n'aime pas à être dérangée, elle déteste la peine, elle ne fait que ce qui lui plaît, en un mot l'égoïsme est le fond de son caractère. Cédant sans résister à sa nature indolente et rêveuse, elle se nourrit de romans, poison subtil qui énerve les caractères et décolore la vie réelle quand il ne corrompt pas le cœur.

Lina, mécontente de la vie saine de la maison paternelle, va chercher à l'étranger la position qu'elle rêve ; là, comme chez son père, les devoirs positifs l'ennuient, parce qu'ils sont pour elle l'accessoire ; ce qui séduit son imagination, ce sont les côtés romanesques et brillants de sa position. Bientôt l'idéal qu'elle a rêvé se présente à elle sous la forme séduisante du baron de Carlowitz. Pauvre Lina ! l'amour qu'elle entrevoit, la vie du grand monde qui miroite un instant devant ses yeux, s'évanouissent comme un mirage trompeur, et la réalité lui paraît encore plus aride.

Il semble que Lina, désillusionnée, devrait enfin ouvrir les yeux et reconnaître avec tante Marianne que « nous portons le bonheur

avec nous et que c'est le seul moyen de le posséder. » Malgré les amertumes de sa vie, Lina vit encore d'impressions fugitives; elle n'a point compris que, pour que la vie nous donne ses parfums et ses charmes, il faut la considérer à travers la vie divine. Elle ne connait ni l'énergie, ni la persévérance; aussi, de retour à la maison, elle se consume d'ennui et repart. Ses expériences précédentes ne lui ont pas profité, parce que son cœur n'est pas changé; elle se lie avec un peintre qu'elle finit par épouser. Suit une vie de malheurs; délaissée, puis veuve, Lina rentre sous le toit paternel; alors, seulement alors son cœur regarde en haut, et elle trouve la paix.

Rose, sa sœur, nous offre un charmant contraste. On ne se lasse pas de la suivre dans le jardin, dans la cuisine, auprès des enfants, partout dévouée, partout heureuse et répandant le bonheur autour d'elle.

Plusieurs autres personnages nous attirent aussi : Marthe, la fille du devoir, qui poursuit humblement sa tâche laborieuse en regardant en haut; l'excellente tante Marianne, avec ses bons conseils qui arrivent toujours à propos. En somme, et malgré quelques longueurs, les caractères sont bien tracés; on regrette seulement qu'en terminant l'auteur ait trop sacrifié au goût romanesque du jour.

Le style est sobre et ferme, et souvent nous rencontrons de ces pensées qui pénètrent jusqu'au plus profond de la conscience et du cœur et y deviennent une semence féconde.

« La réalité a sa poésie, il ne s'agit que de la trouver, de la faire éclore en nous et autour de nous, et la poésie de la réalité a ceci de bon, c'est qu'elle est simple et vraie, et ne promet que ce qu'elle donne. »

Mlle V. connait bien les jeunes filles, auxquelles son livre est spécialement destiné. Son talent s'est mûri; nous nous réjouissons de voir qu'elle produit lentement, et c'est pour elle, croyons-nous, le gage du meilleur succès. **

L'Ami de la maison, année 1875. Journal mensuel illustré. Lausanne, H. Mignot, éditeur.

« L'importance du rôle des images dans l'éducation n'est pas à discuter, » lisions-nous dernièrement dans un journal. Cette observation nous parait parfaitement juste : chacun, et l'enfant tout particulièrement, apprend plus vite et mieux par les yeux que par les oreilles. C'est ce qui nous explique le succès des ouvrages illustrés, qui unissent d'une manière si heureuse l'utile et l'agréable. C'est à ce titre que nous recommandons aux familles l'*Ami de la maison*, dont les douze numéros parus en 1875 forment un volume grand in-folio, où, à côté des histoires déjà connues de *Livingstone* et du *village des faiseurs d'or*, on trouve une foule de récits instructifs et saisissants, tels que *le substitut d'Arthur*, *quatre beaux départs*, *le monstre et son antre*, et, en outre, des gravures fort bien réussies, comme *le berger syrien*, *la Bernoise et sa vache*, *nids d'oiseaux*, *le premier jour d'hiver*. De telles publications, qui se recommandent par leur bas prix, ne sauraient trop être encouragées. P. B.

Le rayon de soleil, année 1875; journal mensuel. — Lausanne, H. Mignot, éditeur.

Ce journal et l'*Ami de la maison* ont la même rédaction, et ils ne diffèrent entre eux que par le format et par le contenu; le dernier étant écrit en vue des familles, tandis que le *Rayon de soleil* est surtout destiné à la jeunesse. On trouve dans l'un comme dans l'autre des histoires instructives, relevées par des gravures généralement bien faites. P. B.

RÉCLAMATION

M. Sandoz-Luya nous écrit pour protester contre le jugement porté dans notre dernier numéro (pag. 74) sur la *Société des missions de Bâle* qui, disions-nous, « traîne après elle un lourd déficit, ce qui ne l'empêche pas d'aller de l'avant. Elle appelle cela marcher par la foi. Mais si la marche par la foi consiste à suivre le Maître, non à le devancer, nous estimons qu'à cet égard la société de Bâle donne l'exemple du désordre. »

En écrivant ces paroles, M. Glardon ne méconnait pas le bien qu'a fait et que fait encore la mission bâloise; il ne conteste nullement l'honorabilité, la foi et le dévouement des membres qui dirigent cette œuvre; mais là où il diffère de M. Sandoz, c'est sur le sens à donner aux mots: *marcher par la foi*. Or la lettre de notre honorable correspondant ne renfermant aucune lumière sur ce point capital, nous ne croyons pas nécessaire de la publier *in extenso*. *La rédaction.*

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

ÉTUDES BIBLIQUES

—

La dogmatique de M. Moody.

SECOND ARTICLE

Nous avons vu ce que M. Moody pense de l'action divine dans l'œuvre de la rédemption. Voyons maintenant quelle part il fait à l'homme, quelles sont à ses yeux les conditions subjectives du salut.

Il est à peine besoin de dire qu'il nous refuse le droit de nous présenter devant Dieu parés de nos vertus et de notre justice propre.

« Voici venir un pharisien : « Je ne comprends rien, nous dit-il, à tout ce verbiage sur la conversion; je suis assez bon comme cela. Ce n'est pas moi qu'on fera entrer dans la chambre des *inquirers*, je n'ai pas besoin de vos prières. » Et il se drape fièrement dans ses sales guenilles de propre justice, s'estimant pur devant Dieu et devant les hommes. « Mon ami, la Parole de Dieu dit qu'il n'y a pas de juste ici-bas, pas même un seul. Si l'on te trouve revêtu de tes propres vêtements, on te chassera de la salle du festin.... Oh ! que le Saint-Esprit te montre combien tu es vil aux yeux d'un Dieu saint ! »

M. Moody, qui parle tant de l'amour de Dieu, ne passe pas à la légère sur la question du péché; il estime que le sentiment du péché est nécessaire au salut et il s'efforce de le produire chez ses auditeurs.

Certains prédicateurs emploient pour cela des paroles sévères; ils mettent à nu la corruption du cœur, révèlent sans pitié les mobiles secrets des actions en apparence les plus honorables, font une nomenclature sinistre des fautes qu'un homme peut commettre dans une seule journée, même inconsciemment. Puis ils tombent sur leur auditoire à bras raccourcis et le jettent dans la poussière. Cette méthode, usitée surtout les jours de jeûne, était celle des prophètes de l'Ancienne Alliance; l'apôtre Jacques s'en sert également. Nous ne croyons pas que M. Moody l'ait jamais employée, quoiqu'il ait eu dans sa carrière si mouvementée des auditoires très divers. Il est tout compassion, même lorsqu'il parle de l'enfer; sa conviction profonde, quoique non raisonnée, c'est que la connaissance de l'amour de Dieu peut seule éveiller la conscience.

« J'ai entendu parler d'un jeune homme qui avait le cœur très dur. Son père qui l'aimait beaucoup avait tout essayé pour le ramener, mais en vain. Quand son père fut près de mourir, on l'envoya chercher ; il ne voulut pas venir. Quand son père fut mort, il retourna à la maison pour assister aux funérailles; mais pas une larme ne lui vint aux yeux. Il suivit la dépouille mortelle au cimetière et ne laissa pas tomber une seule larme sur la fosse. Mais quand on fut de retour à la maison et qu'en ouvrant le testament on trouva que le père, loin d'avoir oublié l'enfant prodigue, lui avait fait une belle part, cette preuve suprême de l'amour paternel lui brisa le cœur. C'est là ce qui dut se passer pour le brigand quand il entendit le Sau-

veur s'écrier : « Père, pardonne-leur, car ils » ne savent ce qu'ils font. » Ce fut comme une flèche qui lui perça le cœur; il fut convaincu de péché. »

Dans un discours sur *les compassions infinies du Christ*, M. Moody laisse entendre assez clairement qu'à ses yeux les témoignages d'amour sont plus efficaces que les réprimandes pour éveiller la conscience.

« Si jamais le Christ eut besoin de la sympathie et de l'appui de ses disciples, ce fut dans cette nuit funèbre où l'on produisit de faux témoins pour le condamner à mort, et c'est le moment que choisissait Pierre pour jurer qu'il ne l'avait jamais connu! Jésus aurait pu se tourner vers lui en disant : « Est- » ce vrai, Pierre, que tu ne me connais pas? » As-tu vraiment oublié comment je rendis » la santé à ta belle-mère quand elle était » sur le point de mourir? As-tu vraiment » oublié comment je te sauvai lorsque tu en- » fonçais dans la mer? As-tu vraiment oublié » la scène de la transfiguration et les trois » tentes que tu voulais construire? Pierre, » est-il bien vrai que tu m'as oublié? » Oui, voilà de quelle manière il aurait pu censurer son apôtre; mais au lieu d'agir de la sorte, il lui jette un regard de compassion. Ce regard brisa le cœur de Pierre, qui sortit aussitôt et pleura amèrement. »

On avait dit à une petite fille qu'elle devait chercher à amener les âmes au Sauveur. Elle rencontre dans la rue un homme qu'elle savait être incrédule.

« Il sortait de la poste tenant ses lettres à la main. Elle courut à lui et lui dit :

» — Pourquoi n'aimes-tu pas Jésus?

» Il voulait d'abord la pousser de côté et continuer sa route, mais elle insista :

» — Pourquoi n'aimes-tu pas Jésus?

» Si un homme lui avait parlé de la sorte, il se serait fâché; mais il ne savait que faire de cette enfant qui, les larmes aux yeux, lui demanda une troisième fois :

» — Oh! s'il te plaît, dis-moi pourquoi tu n'aimes pas Jésus?

» Il parvient à se débarrasser d'elle et se rend à son bureau, mais dans chaque lettre qu'il ouvrait, il lui semblait lire ces mots : « Pourquoi n'aimes-tu pas Jésus? » Il s'efforce d'écrire, mais le résultat est le même; chaque lettre semble lui redire : « Pourquoi » n'aimes-tu pas Jésus? » En désespoir de cause, il jette sa plume et sort, mais il ne pouvait se débarrasser de la fatale question. Il lui semblait le long de la route que le sol sous ses pieds et les cieux au-dessus de sa tête s'entendaient pour lui dire : « Pourquoi » n'aimes-tu pas Jésus? » Il rentre chez lui et ses enfants eux-mêmes semblent lui adresser la question importune; aussi dit-il à sa femme : « J'irai me coucher de bonne heure » ce soir, » espérant que cela passerait pendant le sommeil. Mais quand il eut la tête sur l'oreiller, l'oreiller ne cessait de lui murmurer à l'oreille les mêmes paroles. Environ sur le minuit, il se lève en disant : « Je me fais » fort de prouver que le Christ n'est qu'un » imposteur. » Il s'habille et se met à lire l'évangile de saint Jean. Arrivé au verset : « Dieu a tellement aimé le monde qu'il a » donné son Fils unique. » — Quel amour! pensa-t-il. Son cœur était enfin touché. Ne pouvant découvrir aucune raison pour refuser d'aimer Jésus, il se jeta à genoux et pria. Et avant que le soleil fût levé, le vieil incrédule était un membre du royaume de Dieu. »

Dans le sermon *Christ à la recherche du pécheur*, nous trouvons la même pensée illustrée d'une manière touchante :

« J'assistais à l'incendie de Chicago. Je vis là des hommes dépouillés par le feu de tout ce qu'ils possédaient. Le dimanche au soir, quand ils allèrent se coucher, c'étaient les hommes les plus riches de Chicago; le lendemain matin, ils étaient dans la misère. Pourtant je n'en vis pas pleurer un seul. Mais quand la nouvelle arriva par le télégraphe : « Liverpool donne mille livres sterling pour » les incendiés, Manchester donne mille » livres sterling, Londres s'émeut, » alors la ville eut le cœur brisé, et je vis ces mêmes

hommes pleurer à chaudes larmes. L'amour qu'on nous témoignait, voilà ce qui nous brisa le cœur. Ainsi faudrait-il que l'amour de Dieu brisât vos cœurs. »

Après la conviction de péché, la repentance. M. Moody y voit moins un sentiment du cœur qu'un mouvement de l'âme, un acte de volonté. Comme les auteurs de la version suisse du Nouveau Testament, il fait du mot *repentance* le synonyme de *conversion*. Il lui arrive fréquemment de rappeler à ses auditeurs que ce qui sauve ce n'est pas de gémir, de pleurer, de se frapper la poitrine, mais de retourner à Dieu. Peu lui importe qu'on sente vivement ses péchés ou qu'on ait le cœur froid, insensible; tout ce qu'il demande, c'est qu'on retourne sincèrement à Dieu, étant persuadé que quel que soit le motif de ce retour, dans quelque disposition d'esprit ou de cœur qu'on l'effectue, tout s'arrange, tout se concilie en Dieu.

En général, il ne s'attarde pas à démontrer la nécessité de la repentance, mais il parle à ses auditeurs de manière à les porter au repentir. Il n'explique pas davantage qu'il soit indispensable de se convertir, mais il emploie tous les arguments propres à amener à la conversion.

L'inutilité des œuvres légales, des efforts, des bonnes résolutions est un sujet sur lequel il insiste beaucoup. On se rappelle cette anecdote au sujet de son petit garçon qui ne voulait pas croire que son visage fût souillé de boue. M. Moody raconte qu'il lui mit un miroir sous les yeux, puis il ajoute :

« Le miroir lui montra qu'il avait le visage sale; mais je ne pris pas le miroir pour le laver; assurément non. Et pourtant voilà ce que font des milliers de personnes... elles prennent la loi et s'efforcent de s'en servir pour se laver. Voilà ce que l'homme a essayé de faire pendant six mille ans et il a misérablement échoué. »

Ailleurs il dit : « Il y a beaucoup de gens qui désirent le salut, mais qui croient impossible de l'obtenir tant qu'ils ne se sont pas un peu améliorés. Je rencontrai hier soir un jeune homme qui désirait ardemment le salut, mais il ne se croyait pas assez bon pour l'obtenir. Si vous voulez attendre d'être débarrassés de vos péchés, vous ne serez jamais sauvés. Vous ne pouvez vous débarrasser d'un seul péché. Au lieu de devenir meilleurs, vous ne ferez qu'empirer. Heureusement Dieu, qu'il en soit béni! nous aime même dans nos péchés et avant que nous en soyons délivrés. « Il nous a aimés et nous a » lavés de nos péchés dans son sang. » Aimés d'abord, lavés ensuite. Mais si nous cherchons à nous laver nous-mêmes, nous ferons là une triste besogne. »

Ailleurs : « Quelques-uns d'entre vous se disent peut-être : « J'aimerais que M. Moody » nous expliquât comment nous pouvons devenir chrétiens, puisqu'il prétend que nos » bonnes résolutions et nos efforts pour faire » le bien sont inutiles. » Ce n'est pas la première fois, j'imagine, que vous assistez à un meeting comme celui-ci; vous avez déjà résolu plus d'une fois de commencer une nouvelle vie. Peut-être en ce moment même prenez-vous une bonne résolution. Si c'est le cas, vous échouerez de nouveau. Qu'allez-vous faire? Une nouvelle naissance est nécessaire et vous êtes incapables de créer la vie. Pouvez-vous ressusciter les morts? Tous les sages de Londres y échoueraient. Dieu seul est l'auteur de la vie; et si jamais vous naissez de nouveau, ce sera l'œuvre de Dieu. Quand les chanteurs nègres étaient dans le nord de l'Angleterre, ma famille alla les voir et mon petit garçon demanda pourquoi ils ne se lavaient pas le visage. Je lui répondis que c'était parce qu'ils étaient nés noirs.... Vos âmes sont mortes dans leurs péchés et le Fils de Dieu seul a les paroles de la vie. »

Est-ce à dire que l'homme doive demeurer passif, renoncer à faire usage de sa volonté? Loin de là; Dieu l'appelle à faire un choix, à prendre une décision, à vouloir.

« Si vous n'êtes pas sauvés, quelle excuse donnerez-vous? Vous ne pourrez pas dire que

c'est la faute de Dieu; il n'est que trop désireux de vous sauver. Je tiens à vous dire que vous pouvez être sauvés, si vous le voulez. Si vous désirez réellement passer de la mort à la vie, décidez-vous ce soir à chercher le royaume des cieux. Je vous dis, sur l'autorité de la Parole de Dieu, que si vous cherchez le royaume de Dieu, vous le trouverez. Je n'ai jamais connu un homme résolu à être sauvé qui tardât longtemps à l'être en effet.... »

Et plus loin dans le même discours :

« Pourquoi ne pas chercher Christ de tout votre cœur? Pourquoi ne pas dire : *Il faut* que je sois sauvé?... Rien n'est aussi important que cette question du salut. Laissez tout le reste de côté et ne prenez aucun repos jusqu'à ce que vous ayez trouvé le Seigneur. »

Ainsi, tout en affirmant que nous sommes incapables de nous sauver nous-mêmes, M. Moody fait appel à tout ce qu'il y a d'énergie et de virilité dans la nature humaine.

« On raconte l'histoire d'un vaisseau qui s'était échoué sur des récifs et allait couler. Il n'y avait pas assez de canots pour tout le monde. Quand le navire coula, un homme qui était resté sur le pont s'élança à la mer et se dirigea à la nage vers un des bateaux, mais il n'y avait point de place pour lui; on le repoussa. Il s'accroche au bateau avec la main droite; on prend un sabre et on lui coupe les doigts. Cet homme était si fermement résolu à sauver sa vie que, lorsqu'on lui eut coupé les doigts de la main droite, il se cramponna au bateau avec la main gauche. On lui coupe aussi les doigts de cette main. Alors il prend un élan et s'accroche au bateau avec les dents. On ne pouvait pourtant pas lui couper la tête, aussi le prit-on dans le bateau et il fut sauvé. Pourquoi? Parce qu'il avait voulu être sauvé. Pourquoi ne chercheriez-vous pas à sauver votre âme comme cet homme à sauver sa vie? »

Quand le pécheur, éclairé par la Parole de Dieu, a reconnu sa culpabilité, qu'il s'est re- [illegible]etourné, il ne lui manque plus pour [illegible]alut que de se l'approprier. Or cette appropriation se fait par la foi. La foi est la grande œuvre que Dieu demande de l'homme. Aussi M. Moody insiste-t-il tout d'abord sur l'impossibilité d'être agréable à Dieu sans la foi. Eût-on toutes les vertus imaginables, encore ne saurait-on lui plaire sans la foi.

« Supposez que je dise à mon garçon :

» — William, je désire que tu ailles me chercher un verre d'eau.

» Il répond que cela ne lui plaît pas.

» — Je ne t'ai pas demandé si cela te plaisait; je t'ai demandé d'aller.

» — Mais je n'ai pas envie d'aller.

» — Je te dis, moi, d'aller me chercher un verre d'eau.

» Il ne s'en soucie pas, mais il sait que j'aime beaucoup les raisins, il les aime beaucoup lui-même et quelqu'un lui ayant donné une belle grappe de raisins, il revient et me dit :

» — Tiens, papa, voici une belle grappe de raisins.

» — Et l'eau?

» — Les raisins ne sont-ils pas présentables, papa?

» — Non, je ne les accepterai pas; je te demande de m'apporter un verre d'eau.

» Le petit drôle n'a pas envie d'aller chercher de l'eau; mais il sort, et cette fois quelqu'un lui donne une orange. Il me l'apporte.

» — Veux-tu cette orange?

» — Non, non, non! c'est de l'eau que je veux; rien de ce que tu me donneras ne me fera plaisir tant que tu ne m'auras pas apporté de l'eau.

» De même, mes amis, pour plaire à Dieu il faut lui obéir, et la première chose qu'il nous demande, c'est de croire au Seigneur Jésus-Christ. Il nous a donné le Fils de son amour; si nous le rejetons, pensez-vous que nous puissions lui être agréables de quelque autre manière? »

Qu'est-ce donc que cette foi indispensable pour plaire à Dieu? C'est un acte de confiance, répond M. Moody. Lui aussi il enseigne qu'une adhésion de l'intelligence est insuffi-

sante et que la foi qui sauve consiste dans un abandon de soi-même entre les mains de Dieu; acte héroïque, comparable à celui d'un homme qui s'élancerait dans le vide.

« Je désirais faire comprendre à mon petit garçon ce que c'est que la foi. L'ayant mis sur une table, je m'écartai de deux ou trois pieds et lui dis :

« — William, saute!

» — Papa, j'ai peur.

» — William, repris-je, je te recevrai; regarde-moi bien, et saute.

» Il se prépara à sauter, regarda en bas et répéta :

» — Papa, j'ai peur.

» — William, ne t'ai-je pas dit que je te recevrais? Papa te tromperait-il? Voyons, William, regarde-moi dans les yeux et saute, je te recevrai.

» Une troisième fois il prit son élan pour sauter, mais il regarda le plancher et dit :

» — J'ai peur.

» — Ne t'ai-je pas dit que je te recevrais?

» — Oui.

» — William, lui dis-je, ne me quitte pas des yeux.

» Quand je vis que je le tenais par le regard, je lui dis :

» — A présent, saute ; ne regarde pas le plancher.

» Cette fois il sauta dans mes bras. Alors il me dit :

» — Laisse-moi sauter encore.

» Je le replaçai sur la table; à peine y était-il qu'il sauta. Peu après, comme j'étais à cinq ou six pieds de la table, je l'entendis crier:

» — Papa, j'arrive!

» Et je n'eus que le temps d'accourir pour le recevoir. On aurait dit qu'il prenait trop de confiance en moi. Mais on ne peut avoir trop de confiance en Dieu. »

Nombre de personnes agissent comme le petit William Moody. Elles ont un vif désir d'appartenir au Seigneur; celui-ci leur tend les bras; les voilà sur le point de s'abandonner. Mais le vide les effraie, elles hésitent et reculent, comme si le terrain allait leur manquer sous les pieds.

Ne croyez pas que M. Moody fasse appel à l'imagination. Selon lui, la foi au Sauveur, c'est la foi aux déclarations du Sauveur, l'appropriation individuelle des promesses générales contenues dans l'évangile. Il fait voir quelque part au moyen d'une anecdote ce qu'il entend par cette appropriation individuelle du salut et combien l'homme naturel y est peu disposé. On lui avait demandé de prêcher dans la chapelle d'une prison.

« Après le service, le chapelain me dit :

« M. Moody, je veux vous raconter ce qui
» se passa ici il y a quelques années. Nos com-
» missaires avaient demandé au gouverneur
» de faire grâce à cinq hommes pour bonne
» conduite. Le gouverneur y consentit, avec
» cette réserve que les bonnes notes seraient
» tenues secrètes, et qu'au bout de six mois
» les cinq prisonniers qui seraient les pre-
» miers sur la liste recevraient leur grâce
» sans qu'on prît en considération leurs an-
» técédents. Au bout de six mois, on fit venir
» tous les prisonniers dans la chapelle; les
» commissaires ayant pris place, le président
» se leva, mit la main à la poche et exhiba
» une liasse de papiers, en disant :

» — Je tiens à la main la grâce de cinq hommes.

» Le chapelain m'assura qu'il n'avait jamais rien vu de pareil à cette scène. Tous ces hommes étaient immobiles et silencieux, pâles comme la mort; l'attente avait quelque chose d'horrible. On aurait dit que tous les cœurs avaient cessé de battre. Le commissaire se mettait en devoir d'expliquer comment la grâce avait été obtenue; le chapelain l'interrompit.

» — Avant de faire votre speech, lisez les noms. Cette attente a quelque chose d'horrible.

» Alors le président lut le nom qui était le premier sur la liste :

» — Reuben Johnson, venez chercher votre pardon.

» Et il tendait un papier, mais personne ne s'avança. Il se tourna vers le directeur :

» — Tous les prisonniers sont-ils ici?

» — Oui.

» Alors il répéta :

» — Que Reuben Johnson vienne chercher sa lettre de grâce. Elle a été signée et scellée par le gouverneur. Reuben Johnson est un homme libre.

» Personne ne bougeait. Le chapelain me raconta qu'à ce moment il avait regardé Reuben; tout le monde le connaissait, car il était dans la prison depuis dix-neuf ans. Ses camarades se retournaient, s'attendant à le voir se lever d'un bond. Mais il se retournait lui-même pour tâcher de découvrir l'homme fortuné qui venait d'obtenir sa grâce. Finalement le chapelain rencontra son regard et lui dit :

» — Reuben, c'est de vous qu'il s'agit.

» Reuben se tourna et regarda derrière lui pour voir où était Reuben. Le chapelain lui dit une seconde fois :

» — Reuben, c'est de *vous* qu'il s'agit.

» Et pour la seconde fois il regarda autour de lui, pensant qu'on parlait de quelqu'autre Reuben. Ainsi font les hommes avec l'évangile; ils le trouvent trop bon pour eux et le passent à d'autres. Mais c'est de *vous* qu'il s'agit ce soir. Pour en revenir à Reuben, le chapelain heureusement pouvait voir où il était; il eut à répéter pour la troisième fois :

» — Reuben, venez recevoir votre grâce.

» Enfin la vérité se fit jour dans l'esprit du pauvre homme; il se leva et vint à la tribune, tremblant de la tête aux pieds. Quand il eut reçu sa lettre de grâce, il la regarda, retourna à sa place et, cachant son visage dans ses mains, il se prit à pleurer. Quand les prisonniers reformèrent les rangs pour retourner dans leurs cellules, Reuben se mit aussi dans les rangs, et le chapelain dut lui crier :

» — Reuben, sortez des rangs; vous êtes libre, vous n'êtes plus un prisonnier!

» Et Reuben sortit des rangs; il était libre! »

Pour s'approprier les promesses de l'Ecriture, il faut les connaitre; d'où la nécessité d'avoir recours à l'Ecriture. M. Moody qui parle beaucoup du Saint-Esprit n'est point pour cela un illuminé; il ramène toujours ses auditeurs à l'Ecriture.

« Direz-vous : « J'aimerais avoir foi en » Dieu, mais je ne sais comment y parvenir; » il y a longtemps que je prie pour obtenir » la foi. » Moi aussi j'avais coutume de dire : « O Dieu, donne-moi la foi! » et pendant ce temps je négligeais ma Bible. La voici; écoutez comment on obtient la foi : « Ces choses » sont écrites afin que vous croyiez que » Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en » croyant vous ayez la vie par son nom. » Or Jean avait un dessein arrêté lorsqu'il prit la plume. Quel était ce dessein? D'amener les hommes à croire que Jésus était le Fils de Dieu. Tous les chapitres de son évangile, excepté deux, parlent de croire, et si vous le parcourez en soulignant le mot *croire*, vous saurez dans quel but cet évangile est écrit. C'est : Croyez, croyez, croyez, du commencement à la fin.... Voulez-vous savoir comment s'obtient la foi? En faisant connaissance avec Dieu. Nous trouvons que les personnes qui le connaissent le mieux sont aussi celles qui jouissent de la paix la plus profonde. C'est quand on ne connait pas Dieu qu'on se défie de lui. Les gens qui le connaissent se confient en lui. Plus votre connaissance avec un honnête homme devient intime, plus vous avez de confiance en lui. Je rencontrai un homme pour la première fois il y a dix ans; je n'avais pas beaucoup de foi en lui, parce que je ne savais pas grand'chose de lui. Dans le cours d'une année je fis bonne connaissance avec lui, et je découvris que c'était un honnête homme; alors j'eus plus de confiance en lui. L'année suivante j'en eus encore davantage, et aujourd'hui j'ai plus de foi en lui que jamais, parce que je le connais à fond. Si vous connaissez Dieu, impossible de ne pas vous confier en lui. »

Plus loin, dans le même discours :

« J'ai une grande admiration pour la vieille négresse qui disait que si Dieu lui ordonnait de passer à travers un mur de pierre, elle s'élancerait aussitôt, la possibilité de passer à travers la pierre étant l'affaire de Dieu, non la sienne. L'incrédulité est le plus grand ennemi de Dieu et de l'homme. Christ la trouva des deux côtés de la croix. Ce fut elle qui le mit à mort... et la première chose que nous trouvons après sa résurrection, c'est encore l'incrédulité. Thomas, un de ses propres disciples, ne voulait pas croire qu'il fût sorti du tombeau.... Maintenant ceux d'entre vous qui ont appris à se confier en Dieu peuvent rendre témoignage que plus ils ont connu Dieu, plus leur confiance en lui s'est accrue. Pourquoi cela? Parce qu'ils ont trouvé que Dieu est fidèle. L'homme leur a manqué de parole; Dieu, jamais! L'homme a pu les tromper; Dieu, jamais! »

L'obstacle que les personnes bien disposées rencontrent le plus fréquemment sur leur route, l'obstacle qui les empêche d'ordinaire de se jeter dans les bras du Sauveur, c'est la funeste pensée qu'elles ne peuvent pas croire. Vous les entendez dire : « On ne se donne pas la foi; la foi est un don de Dieu; je voudrais croire, mais je ne puis pas. » Or M. Moody estime que c'est là une grave erreur. A ses yeux, l'incrédulité n'est pas une infirmité de l'esprit, mais un crime, et même le crime par excellence. Ses explications sur ce point ont été pour plusieurs un trait de lumière. Dieu met tout en œuvre pour nous inspirer de la confiance dans ses déclarations, mais lui demander qu'il nous donne en outre d'accepter ce qu'il nous offre, c'est trop lui demander. A nous d'accepter ou de refuser; là gît notre responsabilité. Nous ne serions pas des êtres moraux s'il devait en être autrement. L'incrédulité seule perd les âmes; elle est le grand péché irrémissible, et cela se comprend puisqu'elle consiste précisément à refuser le pardon. Où serait la justice divine, si la foi était un don de Dieu? Pas un damné qui ne pût accuser Dieu de lui avoir refusé la foi. Jésus-Christ avait tout donné aux Juifs qui l'entouraient, son temps, ses forces, son cœur, sa vie; il ne put leur donner la foi; et comme ceux-ci ne voulaient pas croire, il ne lui resta qu'à pleurer sur leur incrédulité. Demandons à Dieu qu'il nous affermisse dans la foi par les dispensations de sa providence, par les témoignages de son amour, mais ne lui demandons pas qu'il nous donne de croire; c'est la plus cruelle injure que nous puissions lui faire [1].

Trouve-t-on que j'insiste trop? Mon excuse est dans l'importance capitale du sujet. Laissez-moi ajouter encore le témoignage de mon observation personnelle. Depuis que M. Moody m'a fait comprendre la vérité, j'ai bien des fois eu l'occasion de constater que cette pierre d'achoppement, *s'imaginer qu'on ne peut pas croire*, une fois écartée de la route, des âmes qui jusque-là n'avaient fait que marquer le pas devant la porte pendant des années ont pu entrer joyeusement dans le royaume de Dieu, et y marcher dès lors par la foi d'un pas assuré.

Donnons maintenant la parole à M. Moody :

« On considère généralement qu'un homme ne peut pas faire à son semblable une plus grande injure que de le traiter de menteur. Ne pas croire, c'est traiter Dieu de menteur. Supposez qu'un homme vienne me dire : « Monsieur Moody, je n'ai aucune foi en vous, » ne croyez-vous pas que cela me ferait de la peine? Il n'y a rien de plus blessant pour un homme que de lui dire qu'on n'a pas confiance en lui. Beaucoup de gens vous diront : « Oh! j'ai le plus grand respect pour » Dieu. » Oui, le plus grand respect, mais pas de foi. C'est là, sachez-le, une insulte

[1] M. Moody fait ressortir la part de l'homme dans l'œuvre de la foi; mais il ne faut pas y méconnaître aussi l'action de Dieu. Voir, par exemple, Philippiens I, 29. « Il vous a été gratuitement donné, et cela pour le Christ, non-seulement de croire en lui, mais aussi de souffrir pour lui. » (*Rédaction.*)

mortelle. Supposez qu'un homme vienne me dire : « Monsieur Moody, j'ai un profond res- » pect pour votre personne, je vous admire, » mais je ne crois pas un mot de ce que » vous dites. » Je ne ferais pas grand cas du respect et de l'admiration de cet homme-là, je ne tiendrais pas beaucoup à son amitié. Représentez-vous ce qu'éprouverait une mère qui entendrait dire à ses enfants : « J'aime » tant maman, mais je ne crois pas ce qu'elle » dit. » Quel chagrin pour cette mère! Et voilà pourtant comment parlent beaucoup de personnes qui se disent enfants de Dieu. Quelques hommes semblent croire que c'est un grand malheur pour eux de n'avoir pas la foi. Dites-vous bien que ce n'est pas un malheur, mais le péché mortel.

» Avez-vous des raisons pour n'avoir pas foi en Dieu? Dieu a-t-il jamais manqué à ses engagements? Je défie qui que ce soit de s'avancer et de mettre le doigt sur une promesse que Dieu n'aurait pas tenue. Je puis vous prouver que le diable a menti pendant six mille ans et qu'il a rompu tous ses engagements. Quel mensonge il dit à Eve! Pourtant je trouverai plus facilement mille personnes disposées à croire à ses mensonges qu'une seule qui veuille ajouter foi à la parole de Dieu.... Pourquoi chacun de vous n'aurait-il pas foi en Dieu? Pourquoi ne vous fieriez-vous pas à Dieu pour être sauvés? Laissez-moi vous dire que si jamais vous devez être sauvés, il faudra bien que vous en veniez à vous remettre à Dieu pour votre salut. Vous ne serez jamais sauvés tant que vous ne mettrez pas votre confiance en Dieu. »

Dans un autre discours, M. Moody s'exprime comme suit :

« J'entends sur la galerie quelqu'un qui dit : « Je ne peux pas croire; je voudrais, » mais je ne puis pas. » Il n'y a pas longtemps, un homme me dit :

» — Je ne peux pas croire.

» — Qui? demandai-je.

» Il parut surpris et répéta :

» — Je ne peux pas croire.

» — Qui donc? lui dis-je.

» — Eh bien, reprit-il, je ne peux pas croire.

» — Qui? répétai-je.

» Enfin il dit :

» — Je ne puis pas croire moi-même.

» — Très bien, cela n'est pas nécessaire non plus; je ne vois aucune raison pour que vous ayez confiance en vous. Moins vous aurez de confiance en vous, mieux cela vaudra. Mais si vous me dites que vous ne pouvez croire en Dieu, c'est une autre question; et je voudrais vous en demander la raison....

» Pourquoi n'être pas sincère et dire que vous ne voulez pas croire?... Quelques hommes ont l'air de penser qu'ils sont bien malheureux de ne pouvoir pas croire. Ils considèrent leur refus de croire comme une sorte d'infirmité et ils estiment qu'on devrait les plaindre. Mais sachez que leur incrédulité est le plus grand des péchés. « Quand le » Saint-Esprit sera venu, il convaincra le » monde de péché,... de péché, parce qu'ils » ne croient pas en moi. » Voilà le péché du monde : « ils ne croient pas en moi. » L'incrédulité est la racine de tous les péchés; comment le fruit ne serait-il pas mauvais, quand l'arbre est mauvais? »

Evidemment il y a ici une distinction à faire. Refuser de croire ce que Dieu dit et de faire ce qu'il ordonne, quand on sait que c'est Dieu qui parle, voilà le crime d'incrédulité. Mais on rencontre dans le monde des amis de la vérité, chercheurs sincères, qui faute de lumière ne peuvent pas croire à l'authenticité de la Parole divine. On peut les plaindre; il serait injuste de les blâmer. Si leur recherche de la vérité est sincère, la lumière, Dieu l'a promis, se fera tôt ou tard pour eux. C'est alors que, mis en demeure de croire d'une foi personnelle, ils devront croire, sous peine d'être condamnés.

Quoi qu'il en soit, bien des personnes s'imaginent à tort qu'elles ne peuvent pas croire. D'autres demeurent loin de Christ parce qu'elles se figurent que la religion est

affaire de sentiment. Quand on leur parle de croire, elles cherchent à sentir; or c'est là une autre forme de l'incrédulité. Mettre le sentiment à la place de la foi, c'est vouloir substituer la vue à la foi. Or le Seigneur nous demande de croire, précisément parce qu'il ne peut être question de voir.

« Sentiment, sentiment, sentiment! » J'ai entendu ce cri au point que j'en ai des nausées. Supposez qu'un ami m'invite aujourd'hui à dîner.

» — Ah! je serais bien aise de dîner avec vous; mais je ne sais pas si mes sentiments sont ce qu'ils devraient être.

» — Etes-vous malade?

» — Non, je ne me suis jamais mieux porté.

» — Alors, que voulez-vous dire?

» — Je doute que mes sentiments soient convenables; je crains de n'être pas dans de bonnes dispositions d'esprit.

» Voilà comment parlent les hommes. Mais, chers auditeurs, si vous avez un vrai désir d'aller à Dieu, Dieu vous invite; cela suffit. Mon ami me presse d'aller dîner avec lui, mais je persiste à répéter :

» — Je ne crois pas que je sois dans une situation d'esprit convenable.

» — Ah çà, dirait-il, je crains que M. Moody n'ait le cerveau dérangé. Je l'invitais à dîner et, au lieu de me répondre tout simplement, il n'a fait que parler de ses sentiments.

» Vous pouvez sourire; voilà pourtant ce que des centaines de personnes nous disent dans l'*inquiry-room*. Mes amis, Dieu vous invite-t-il? S'il vous invite, pourquoi ne pas accepter l'invitation? Si vous avez envie de venir, venez et cessez de parler de vos sentiments.

» Dieu est au-dessus des sentiments. Vous imaginez-vous que vous puissiez maîtriser vos sentiments? Je vous assure que si je pouvais commander à mes sentiments, je voudrais n'avoir jamais de mauvais sentiments, je n'en aurais jamais que de bons. Satan peut changer nos dispositions cinquante fois par jour, mais il ne peut changer la Parole de Dieu; ce qu'il nous faut, c'est de faire reposer notre espérance sur la Parole de Dieu. Lorsqu'un pauvre pécheur sort de l'abîme, au moment où il va mettre le pied sur le Rocher des âges, le diable lui présente une planche de sentiment en disant : — Mets le pied là-dessus. Mais à peine a-t-il posé le pied sur la planche, le voilà qui retombe. Prenez un de ces textes : « En vérité je vous dis : Celui qui » entend ma voix et qui croit en Celui qui » m'a envoyé, *a* la vie éternelle et *ne vien-* » *dra pas* en jugement, mais il *est passé* de » la mort à la vie. » Mon ami, ceci vaut mieux que tous les sentiments. J'aimerais mille fois mieux me tenir sur ce texte que sur tous les sentiments de mon âme. C'est là-dessus que j'ai pris place il y a vingt ans; dès lors les noires vagues de l'enfer sont venues se jeter sur moi, les flots de la persécution ont tourbillonné autour de moi; le doute, la crainte, l'incrédulité m'ont assailli tour à tour; mais, debout sur cette brève parole de Dieu, j'ai pu demeurer ferme. Cette parole est un terrain solide pour l'éternité. Elle était vraie il y a dix-huit siècles, elle l'est encore ce soir. C'est un roc plus élevé que tous les sentiments. »

Dira-t-on que M. Moody, en vrai Yankee, est tenu d'être un homme pratique, n'accordant rien aux émotions légitimes? Il n'y a pourtant pas apparence qu'il manque de cœur; tous ses discours respirent la tendresse, sa vie entière est un acte d'amour. Ce qu'il demande, c'est que chaque chose soit à sa place. Quand il parle des gloires du ciel il y a du lyrisme dans sa parole; il exprime sans effort des sentiments élevés, mais il a en horreur cette sensiblerie morbide qui perd les âmes en les repliant sur elles-mêmes alors que leur salut serait dans un acte de foi.

Certes M. Moody, pas plus que l'Ecriture, ne condamne le sentiment. Comme l'apôtre Jacques, il veut que les pécheurs sentent leurs misères et prennent le deuil, mais non dans la pensée de se sauver par leur repentir. Comme l'apôtre Paul, il recommande aux

chrétiens de se réjouir; il estime que la foi, si elle est sincère, doit être suivie du sentiment; mais il demande qu'on ne mette pas la charrue devant les bœufs.

« Vous n'aurez ni joie ni paix tant que vous n'aurez pas cru. La joie qui déborde d'un cœur chrétien est la conséquence de la foi en Dieu. Je rencontre ce soir un homme qui saute de joie et rit à gorge déployée :

» — Mon ami, qu'est-ce qui vous rend si heureux?

» — Oh! je ne sais pas; je suis si heureux, je ne puis contenir mes sentiments.

» Que diriez-vous? Que cet homme a perdu la tête. Mais supposez que je rencontre ce soir un homme que j'ai toujours vu mendiant son pain dans les rues :

» — Eh bien, mendiant, est-ce vous?

» — Ne m'appelez pas ainsi; je ne suis plus un mendiant.

» — N'est-ce pas vous que j'ai vu tant de fois demandant l'aumône?

» — Oui, mais je ne suis plus un mendiant; je possède mille livres sterling.

» — Comment cela?

» — Hier soir, comme je demandais l'aumône, un homme qui passait me mit dans la main un billet de mille livres sterling.

» — Comment saviez-vous que c'était de l'argent?

» — Je l'ai porté à la Banque d'Angleterre où l'on m'a donné de l'or en échange.

» — Comment cela s'est-il passé?

» — Je n'ai eu qu'à tendre la main et l'on m'a donné l'or en échange du billet.

» — Est-ce vraiment de cette manière que vous avez obtenu cet or?

» — Oui.

» — Comment savez-vous que c'était la vraie main?

» — Ah ça, que m'importe la main, du moment que j'ai l'argent.

» La foi est la main tendue pour recevoir le don. La foi qui amène à Christ sera toujours la vraie foi; au lieu de regarder à votre foi, regardez à Jésus. Quelqu'un a dit : « La » foi voit quelque chose dans les mains de » Dieu et s'écrie : Je veux l'avoir. » L'incrédulité voit cet objet dans les mains de Dieu et s'écrie : « Dieu ne veut pas me le donner. » Ayez foi en Dieu ce soir et recevez le salut. »

L'esprit humain aime tant les opérations compliquées qu'il se refuse d'abord à admettre que la foi soit une chose si simple. On estime que le salut serait trop facile, on craint de se faire illusion. M. Moody, qui connaît les hommes, n'ignore pas cette disposition d'esprit. Aussi s'efforce-t-il toujours de montrer combien la foi est une chose peu compliquée.

« Cette après-midi bien des personnes sont venues dans l'*inquiry-room* me demander ce qu'elles devaient faire pour être sauvées. Une jeune dame entre autres me dit :

» — Monsieur Moody, je désire être sauvée. Dites-moi ce qu'il faut que je fasse.

» Les larmes coulaient quatre à quatre sur ses joues et elle ajouta :

» — Vous ne savez pas combien vivement je désire être sauvée.

» — Madame, lui dis-je, vous sauriez comment faire pour recevoir un cadeau, n'est-ce pas? Si je vous offrais ma Bible, vous sauriez comment faire pour la prendre.

» — Oui, Monsieur.

» — Eh bien, le salut est un don gratuit, il vous faut prendre le don de Dieu comme vous prendriez un cadeau. Et le cadeau que Dieu vous fait, c'est son propre Fils. Recevez-le.

» — Monsieur Moody, me dit-elle, est-ce là tout ce que j'ai à faire?

» — Oui, c'est tout ce que vous pouvez faire, commencez par recevoir le don de Dieu.

» — Mais, reprit-elle, ne faut-il pas que je commence par le demander?

» — Cela n'est pas nécessaire, répondis-je. A quoi sert-il de demander ce que Dieu vous offre en ce moment même. Supposez que je dise à ce jeune garçon : « Viens ici, je veux te donner ma Bible, » et qu'il me dise : « J'aimerais bien avoir votre Bible, voulez-vous

me la donner? » « Prends-la, prends-la, » lui dis-je, — et il continuerait à me la demander sans la prendre. Serait-ce là une conduite rationnelle?

» J'étais en Californie il y a trois ans. Un grand propriétaire me donnait l'hospitalité :

« Moody, me dit-il un jour, pendant que » vous êtes chez moi, je désire que vous » soyez parfaitement heureux, et s'il y a dans » la vigne ou dans le verger quelque chose » que vous désiriez, prenez-le. »

» Eh bien, quand j'avais envie d'une orange, je n'allais pas me placer sous un oranger pour prier les oranges de tomber dans ma poche; mais je m'avançais hardiment, j'étendais le bras et je prenais une orange. Il m'avait dit : Prenez; je prenais. Dieu dit : « Voici mon Fils, prenez-le. Le salaire du péché, c'est la mort; mais le don de Dieu, c'est la vie éternelle. »

N'est-ce pas un fait d'expérience que bien des gens demandent journellement à Dieu le pardon, la vie, le Saint-Esprit, sans jamais prendre ce que Dieu leur donne, sans jamais croire qu'ils ont reçu? Et ne pourrait-on pas dire que ces prières ne sont autre chose que des témoignages d'incrédulité?

« Qui veut prendre Dieu au mot ce soir? demandait M. Moody dans une autre occasion. Quelqu'un a dit : Croire, c'est dire oui à Dieu. Qui veut ce soir dire oui et prendre? Est-ce trop d'attendre que tous ceux qui sont ici ce soir mettront leur confiance en Dieu? Si Dieu ne vous sauve pas, qui vous sauvera? Les hommes ne peuvent le faire, ni l'église, ni les confessions de foi, ni les dogmes, ni la cène, ni le baptême. Ce qu'il vous faut, c'est un Christ personnel, vivant; et Dieu le présente au monde. Qui veut le prendre? Qui veut avoir le Christ? Qui veut se fier à lui? La foi répond : Moi.

» Un homme avait été condamné à mort. Comme la sentence allait recevoir son exécution, le prince demanda au condamné s'il avait une pétition suprême à présenter. Tout ce que celui-ci demanda, ce fut un verre d'eau. On alla chercher un verre d'eau et lorsqu'il l'eut reçu, sa main tremblait tellement qu'il ne pouvait approcher le verre de ses lèvres. Le prince lui dit : « Votre vie est en sécurité aussi longtemps que vous n'aurez pas bu cette eau. » Le condamné prit le prince au mot et répandit l'eau sur le sol. On ne put la ramasser, et sa vie fut sauvée. Mes amis, vous pouvez être sauvés ce soir en prenant Dieu au mot. »

Voilà, diront quelques-uns, une manière bien superficielle de comprendre l'évangile. Ce serait confondre le superficiel avec le simple. Dites plutôt que c'est une manière enfantine. M. Moody ne croit pas qu'on puisse être sauvé sans conviction de péché et sans repentance. Il croit à la nécessité d'une conversion radicale, d'un acte décisif de renoncement à soi-même et de foi en Christ. Son ambition suprême, c'est de décider l'homme à recevoir le don de Dieu, se tenant pour assuré qu'une fois en possession de Christ, et par le seul fait de la présence de Christ en lui, l'homme sera régénéré, sanctifié, rendu capable de servir Dieu d'une manière digne de Dieu.

Les fruits du ministère de M. Moody sont là pour montrer que son attente n'a pas été déçue, et que, si difficile à expliquer, si mystérieux que cela puisse paraître, le pécheur qui a reçu le Saint-Esprit est bien véritablement un homme nouveau, un homme de Dieu, un chrétien.

AUG. GLARDON.

THÉOLOGIE

L'orthodoxie et le frère anonyme.

ARTICLE SECOND

CHRISTOLOGIE

Lorsque le *frère anonyme* tranche d'un trait de plume les problèmes les plus délicats de la christologie, réussit-il à être d'une orthodoxie plus correcte que quand nous l'avons

vu dénonçant comme des nouveautés rationalistes les bonnes vieilles doctrines de la réformation au sujet de l'inspiration et de la Parole de Dieu?

Nous nous trouvons ici en présence de deux hérésies aussi dangereuses l'une que l'autre. Les ébionites ne savent voir en Jésus qu'un simple homme: les docètes, au contraire, dans leur besoin d'accuser fortement la divinité du Sauveur, ne réussissent pas à la concilier avec les caractères de la vraie humanité. Jésus n'aurait été, selon eux, qu'une espèce de fantôme divin, n'ayant que les formes, les apparences de l'humanité. Ces deux erreurs, aussi anciennes l'une que l'autre, datent des premiers jours de l'église. Ce fait montre que, dès le début, on a reconnu la présence, en la personne de Jésus, des deux facteurs, l'humanité et la divinité, qu'il est si difficile d'accorder. Durant le cours des siècles, l'église s'est souvent essayée à concilier ces deux facteurs qu'elle proclame aussi indispensables l'un que l'autre. Malgré ces excellentes intentions, elle n'en a pas moins été condamnée à osciller entre les deux pôles, sans réussir encore à trouver un point ferme, à égale distance des deux erreurs qu'il s'agissait d'éviter. Plusieurs fois on a cru avoir trouvé juste, et alors le balancier a paru vouloir se fixer définitivement dans une immobilité parfaite.

Il n'en était rien cependant. Chaque fois que la conscience chrétienne y a regardé d'un peu près, elle n'a pas tardé à sentir que l'on n'avait obtenu un repos apparent du pendule qu'en penchant arbitrairement à droite ou à gauche, et immédiatement elle a reconnu l'impérieux devoir de réagir en faveur des droits, tour à tour méconnus, de l'humanité ou de la divinité.

Comme la théologie moderne assigne à la personne de Christ dans la conception du christianisme une place plus grande que les écoles qui l'ont précédée, elle ne pouvait manquer d'aborder ce problème capital. Ce fait nous explique pourquoi la question christologique se trouve à l'ordre du jour et hors de l'église et dans l'église même : jamais on n'avait vu la question de la vie de Jésus attirer l'attention comme de notre temps.

La réformation n'ayant pas revu les formules des conciles œcuméniques sur cet important sujet, c'est à notre époque qu'incombe le devoir d'aborder à nouveau le problème. Nul protestant ne saurait contester ce droit à la théologie moderne. Les réformateurs, en effet, n'ont accepté les décrets des anciens conciles que parce qu'ils les estimaient d'accord avec la Parole de Dieu. Si donc, à la suite de cette étude approfondie des Ecritures dont nous sommes redevables au renouvellement de l'exégèse provoqué par la réformation, on devait reconnaître que toutes les données scripturaires n'ont pas été ramenées à une parfaite harmonie dans les décisions de l'ancienne église, on ne ferait qu'obéir aux principes, à l'esprit de la réformation, en travaillant à rétablir l'équilibre.

Si nous en croyons un homme des moins novateurs, le plus antirévolutionnaire des écrivains qui parmi nous jouissent de la faveur populaire, tout porte à penser qu'il y aurait quelque chose à réviser dans les formules des anciens conciles :

« On part souvent de l'idée, dit M. E. Naville, que les Pères de l'église et les scolastiques ont organisé définitivement la science chrétienne, et que proclamer l'alliance de l'Evangile et de la philosophie, c'est vouloir faire rétrograder l'esprit humain et le ramener au moyen âge. Rien, à mon sens, n'est plus éloigné de la vérité. Le ciel me préserve de méconnaître l'importance et la valeur des travaux des saint Augustin, des saint Thomas,... mais ces grands hommes sont loin d'avoir épuisé la source inépuisable de l'enseignement évangélique. On les accuse d'avoir été trop chrétiens pour des philosophes : il faudrait se plaindre plutôt de ce qu'ils ont été *trop grecs pour des chrétiens*. Dans la formation de la science de l'église, il s'est introduit *des éléments de la pensée antique, incompatibles avec le sens direct et vrai de l'Evangile.* Eblouis par le génie de Platon et d'Aristote, les Pères et les scolastiques ont accepté de ces Grecs illustres, non-seulement la part éternellement vraie

de leurs travaux, mais certains principes *dont les conséquences contredisent la doctrine du Dieu vivant et vrai*. La philosophie acceptée par les chrétiens, illustrée dans les temps modernes par les travaux d'hommes tels que Leibnitz, Fénelon, Malebranche, *renferme des courants étrangers qui procèdent de la Grèce et de l'Inde, et tendent à faire échouer la pensée sur les rives désolées du panthéisme*. L'idée de Dieu, du Créateur tout-puissant, ne règne pas encore complétement sur les débris des idoles métaphysiques élevées par les erreurs des sages. Une noble tâche est réservée à notre époque. Une *grande moisson de vérité* réclame des ouvriers. En recueillant, avec un soin pieux, tout ce que renferme de pur l'héritage intellectuel des siècles écoulés, il faut *rompre, plus qu'on ne l'a fait encore, avec les doctrines fausses et insuffisantes de la tradition grecque*, et parvenir, par un sérieux effort de la pensée, à placer l'intelligence même, dans sa propre et primitive nature, en présence de l'Evangile. Alors on reconnaîtra (telle est ma conviction) que l'Evangile est le vrai principe de la science, comme il est le vrai principe de la civilisation, et que la philosophie chrétienne est la rencontre de la raison, telle que Dieu l'a faite, avec la vérité, telle que Dieu l'a donnée.

Vous l'entendez, âmes simples, il faut distinguer entre l'Evangile et l'orthodoxie ecclésiastique; dans les doctrines officielles, qu'on vous présente trop souvent comme la Parole même de Dieu, il s'est introduit *des éléments de la pensée antique, incompatibles avec le sens direct et vrai de l'Evangile*. Ainsi s'exprime une bouche éloquente qui jamais ne vous effraya. De sorte qu'après tout, ces hommes dont le *frère anonyme* vous fait peur pourraient bien n'être que des chrétiens méconnus, occupés à débarrasser la doctrine traditionnelle des éléments païens, grecs, indous, que trop souvent on vous donne comme paroles de Dieu. C'est M. Ernest Naville, c'est l'auteur favori des chrétiens conservateurs qui le déclare : *Une noble tâche est réservée à notre époque. Une grande moisson de vérité réclame des ouvriers*. Et comment s'acquittera-t-on de cette tâche? Comment fera-t-on cette riche moisson?

« Il faut rompre, plus qu'on ne l'a fait encore, avec les doctrines fausses et insuffisantes de la tradition grecque, et parvenir par un sérieux effort de la pensée, à placer l'intelligence même, dans sa propre et primitive nature, en présence de l'Evangile. »

Voilà qui est entendu. Le plus conservateur de vos auteurs de prédilection le déclare : pour le chrétien, ce n'est pas seulement un droit, c'est un devoir pressant que de travailler à la révision de la doctrine ecclésiastique pour la débarrasser des restes de paganisme qu'elle renferme encore.

Hâtons-nous d'ajouter que nous ne prétendons nullement que M. E. Naville *ait eu en vue* la christologie en s'exprimant ainsi. Il ne parle que de la doctrine chrétienne *en général*, et spécialement de la doctrine de Dieu; il ne s'occupe que du genre et non de l'espèce. C'est à nous à voir si ce besoin général de révision se ferait sentir également dans la christologie.

Quelle que soit la valeur des décisions des anciens conciles sur la personne de Christ, si sincères que puissent avoir été leurs intentions de faire également droit à l'humanité et à la divinité de Jésus, un fait historique domine tout le débat : pratiquement, dans le sein de l'église, l'équilibre a été rompu en faveur de la divinité. Rome a tellement méconnu l'humanité de Christ, indispensable à ses fonctions médiatrices, qu'elle a eu besoin de demander à la vierge Marie de les remplir. Sans aller jusque-là, la piété populaire dans le sein du protestantisme n'a pas réussi à maintenir l'équilibre désirable. Le peuple chrétien est volontiers docète; en remettant en avant la doctrine de l'église réformée sur la personne de Christ, nous avons, paraît-il, scandalisé bien des âmes qui, sans s'en douter, partagent les idées du luthéranisme, sinon du papisme.

Mais n'anticipons pas. Les efforts des écoles incrédules, ou spéculatives, pour réduire la personne de Jésus à la mesure d'un simple homme et ne voir dans le christianisme qu'un fait humain, ont conduit plusieurs docteurs

chrétiens à se demander si peut-être la christologie traditionnelle ne devait pas être soumise à un travail de révision, en vue de faire droit à certaines exigences légitimes des adversaires, pour les désarmer en leur enlevant la portion de vérité qu'ils représentent. Cette attitude est bien celle qui convient à tout protestant intelligent.

« A moins qu'on ne soit catholique, dit Beyschlag, on ne peut soutenir que, dans le cours du développement dogmatique, le droit absolu et la vérité absolue aient toujours été du côté de l'église, tandis que dans les rangs de l'hérésie il n'y aurait eu qu'erreur absolue, anti-christianisme conscient. *Les hérésies les plus graves renversant le fondement se sont toujours attaquées à des points faibles de la doctrine chrétienne qui avaient besoin d'être rectifiés.* Dans les attaques de Strauss et de Renan se trouvent également des éléments de vérité dont l'église doit faire son profit. Jusqu'à présent la dogmatique n'a pas su faire à l'humanité de Christ la part qui lui revient, et ce manque d'équilibre a eu pour résultat d'ébranler la foi en sa divinité dans la conscience des contemporains. Dès le jour où la théologie a commencé à se formuler, au lieu de songer à comprendre la vie de Jésus d'une manière historique et scientifique, on a sacrifié le fait, l'histoire, à la formule, au dogme. L'antiquité chrétienne en orient a sacrifié l'humanité vraie, franche, complète, à la divinité de Christ qui allait sans dire. »

C'est pour réagir contre cette exagération, et dans l'intérêt d'un véritable équilibre entre les deux facteurs, la divinité et l'humanité, que plusieurs docteurs allemands travaillent ardemment dans ce moment à formuler une christologie anthropologique. Ils entendent par là qu'au lieu d'attaquer le problème par en haut, en partant de propositions toujours problématiques sur l'essence même de Dieu, il faut l'aborder par le côté le plus clair pour nous, le plus à notre portée, l'humanité, l'anthropologie.

« Pour nous, Occidentaux des temps modernes, dit Beyschlag, ce qui va sans dire, ce qui est hors de tout doute, c'est que Jésus a été homme dans toute l'étendue du terme, et la sainte Ecriture ne confirme pas moins cette thèse que l'autre. Si nous arrivons à montrer à notre peuple que la divinité de Christ est parfaitement compatible avec sa complète et vraie humanité, il ne refusera pas d'y croire[1].... »

On le voit, ce ne sont pas précisément des mécréants que ces docteurs allemands qui travaillent à l'élaboration d'une christologie nouvelle. Ils prétendent saisir dans un plus parfait équilibre la divinité et l'humanité de Christ et en cela ils obéissent à un besoin impérieux qui a inspiré la conscience chrétienne dans tout le cours des âges.

Et il ne faut pas croire que, sous prétexte de rétablir l'équilibre, ces docteurs se jettent de l'autre côté de la barque, au point de la faire chavirer. Ils repoussent expressément toute idée de vouloir sacrifier aucune des données du problème.

« En enlevant au Fils de Dieu sa divinité, dit Beyschlag, on renverserait les bases de notre foi et de notre église. Du moment où Christ cesserait, comme le veulent Strauss et Renan, d'être le vrai trait d'union entre le ciel et la terre, entre la divinité et l'humanité, Celui en qui Dieu a pris plaisir de faire habiter sa plénitude, Celui qui, n'ayant point connu le péché, a été fait péché pour nous, afin que nous fussions justifiés devant Dieu par son moyen, alors on pourrait, à d'autres égards, chanter autant qu'on voudrait les louanges du christianisme et lui laisser un couchant aussi brillant qu'on voudrait au ciel de l'humanité : son soleil serait éteint, son cœur serait brisé, le monde supérieur dont Jésus a été le témoin, l'exposant et le médiateur, ne serait plus qu'un tissu de fables. »

Les docteurs allemands se défendent expressément d'avoir voulu simplifier le problème christologique, *en sacrifiant la divinité de Christ*, et avec elle la vraie rédemption. Ils repoussent carrément l'idée du rationalisme vulgaire en vertu de laquelle Jésus ne serait qu'un simple homme *auquel sa perfection morale aurait donné toute son importance.* Christ dès le début de son activité publique a possédé la communauté de vie avec le Père et il n'a pas eu à la conquérir.

[1] *Théologie allemande contemporaine*, pag. 238 et 239.

Tout en allant en croissant, cette communauté de vie a été toujours *absolument actuelle et complète*. Si le Christ du rationalisme est exclusivement moral, celui de Strauss et de Renan se serait borné à réaliser l'idéal de l'humanité. D'après Weizsæcker, ce qui caractérise au contraire le Christ des évangiles c'est que sa grandeur lui a été donnée par le Père, *elle ne s'est pas développée de son humanité*. « Cette grandeur ne consiste point en une grandeur *humaine*, mais *en la présence de Dieu* dans la vie humaine de Jésus. Et cette présence de Dieu dans la nature humaine n'est pas un fait *allant sans dire, naturel*. Elle est la pure révélation de Dieu. Ce que Jésus est, il l'est, *au moyen de cette présence*, à titre de Fils. »

Rothe n'affirme pas d'une manière moins explicite la parfaite divinité de Christ. S'il ne voit, il est vrai, dans l'essence de Dieu qu'un élément exclusivement spirituel, moral, il affirme catégoriquement que la *plénitude de la divinité a habité en Christ* [1].

Aucune méprise n'est donc possible : les représentants de la christologie anthropologique n'entendent sacrifier aucune donnée du problème, ni la divinité, ni l'humanité. Ce qui, à leurs yeux, recommande leur conception, c'est que, tout en rendant mieux compte de la personne de Jésus, elle a le grand avantage de désarmer les adversaires modernes de sa divinité. Du reste, ils ne prétendent en aucune façon n'avoir rien à apprendre et être arrivés à la christologie définitive. Le docteur qu'on pourrait le plus soupçonner de céder à cet égard aux tentations d'une science faussement ainsi nommée, est très catégorique à cet égard.

« Pour le fidèle qui a su contempler dans le recueillement la gloire incomparable et la beauté spirituelle de notre Maître et Sauveur, il est évident qu'on ne parviendra à le connaître parfaitement que lorsque l'humanité, peu à peu renouvelée par lui, aura porté son plus beau fruit dans le domaine de la connaissance. Il ne faut pas avoir honte de le dire, quiconque en juge autrement, le fait en impie ; son Sauveur n'est pas pour lui réellement grand, le saint de Dieu. Le tableau que les apôtres nous ont laissé pouvait seul être vrai, mais il ne pouvait être complet, achevé. Il ne faut rien moins que le *commentaire de l'histoire de l'église tout entière* pour comprendre la plénitude de grâce et de vérité qui était en sa personne [1]. »

Voilà de la modestie et de l'humilité bien authentiques, toujours rares chez les savants et particulièrement chez les frères qui se croient éminemment simples. Des savants qui parlent ainsi de la christologie me font l'effet d'avoir un idéal plus relevé, plus spirituel et plus évangélique du Sauveur que les prétendus simples, examinant anxieusement si on ne s'écarte pas en quelque mesure des formules de Nicée et de Chalcédoine, que l'on tient pour une photographie irréprochable de la personne de Jésus.

Tels sont les principes, les grandes lignes, les aspirations de la nouvelle christologie anthropologique que nous avons cru devoir faire connaître au public français qui s'occupe encore de ces questions. Nous tenons à dire que, tout en nous renfermant dans le rôle de simple rapporteur, nous proclamons hautement nos vives sympathies pour cette tendance qui nous paraît répondre admirablement aux nécessités de l'heure présente. En outre, comme les auteurs dont nous exposions les vues, nous avons expressément déclaré vouloir maintenir les *deux données* du problème. La vraie humanité de Christ, disions-nous, est partout supposée dans le Nouveau Testament; sa divinité est souvent affirmée. Nous ne nous occuperons *ni de l'une, ni de l'autre* de ces *deux doctrines*, mais uniquement de la manière de comprendre les *rapports des deux facteurs* de cette personnalité une. (Pag. 203.) Ne dissimulant nullement les difficultés exégétiques que sou-

[1] *Théologie allemande contemporaine*, pag. 281, 282.

[1] *Théologie allemande contemporaine ; programme de la Dogmatique protestante*, pag. 93 et 94.

lève le nouveau point de vue, nous avons exposé les objections que les docteurs allemands ne manquent pas de se faire à eux-mêmes. Non-seulement nous n'avons accepté les opinions que nous exposons que sous bénéfice d'inventaire et avec toutes réserves, mais encore nous avons dit, à réitérées fois, que notre but unique était non pas de *résoudre* le problème christologique, mais uniquement de le *poser*. (Pag. 230 et 241.)

Pour le *frère anonyme* ces nuances, ces réserves qui sont en ces matières d'importance capitale, n'existent pas. N'écoutant que sa frayeur, il extrait de mon gros volume certaines propositions destinées à effrayer son public. Or qu'arrive-t-il? La plupart de ces propositions devant servir d'épouvantail ne sont pas de moi!!

L'hérésie que le *frère* croit devoir mettre le plus en relief, comme de nature à effrayer surtout les simples, est celle qui consisterait à nier la préexistence consciente. Au dire de l'*anonyme*, « M. le professeur Astié recommande des vues théologiques d'après lesquelles Christ n'aurait eu aucune existence personnelle et consciente avant son incarnation. » Or, non content de faire nos réserves en général, nous les avons faites tout spécialement *au sujet de cet article de la préexistence consciente*. Voici comment nous nous exprimions à cet égard :

« Nous aspirons à nous former une conception de la personne de Christ en ne consultant que les seules données scripturaires, éclairées par la conscience chrétienne, *sans nous préoccuper des formules des conciles œcuméniques que nous n'entendons du reste ni infirmer, ni confirmer. Ne nous prononçant nullement sur le compte de ces doctrines*, nous partons de l'hypothèse qu'elles doivent être elles-mêmes subordonnées à l'histoire. Nul ne saurait nous contester le droit de prendre cette position. Les défenseurs des anciennes formules, en effet, à condition qu'ils soient plus chrétiens qu'idéalistes, seront les premiers à convenir que ce sont les faits historiques, scripturaires qui ont donné naissance aux formules trinitaires. En tout cas, s'il y a quelque chose à modifier ou à changer, c'est bien la métaphysique chrétienne qui doit céder le pas aux faits, et non les faits qui doivent être interprétés du point de vue d'une métaphysique préconçue et née peut-être (qu'on se rappelle la citation de M. E. Naville) dans un milieu intellectuel qui nous est devenu assez étranger. » (Pag. 98.)

Nous ajoutions ailleurs :

« On est sûr de partir d'un axiome admis par tous en disant que la spéculation christologique qui prend nécessairement pour point de départ la base historique, a pour devoir strict de la respecter, c'est-à-dire de ne rien enseigner qui contredise ce que les évangiles nous disent de l'humanité de Jésus. *Celui-là donc qui, respectant toutes les données, aura su concilier la divinité et l'humanité aura trouvé la christologie de l'avenir....* »

Est-ce assez clair? Il faut croire vraiment que notre formidable volume est assez pauvre en propositions mal sonnantes puisque la plus grave que l'œil peu sympathique du *frère* ait pu découvrir porte sur un point expressément réservé. Et l'*anonyme* n'en déclare pas moins que je recommande des vues théologiques, « d'après lesquelles Christ n'aurait eu aucune existence personnelle et consciente avant son incarnation! »

Du reste que le *frère* se rassure. Réserver une question n'est nullement l'éluder. J'aborderai en temps et lieu ce problème de la préexistence personnelle consciente des trois personnes de la Trinité. Seulement je n'en suis pas encore là dans mes études. En attendant, que l'*anonyme* réfléchisse aux déclarations suivantes des défenseurs les plus autorisés de l'orthodoxie en Allemagne :

« A l'exception de quelques professeurs de Rostock, tous les théologiens allemands sont unanimes à reconnaître que l'ancienne christologie traditionnelle ne saurait être maintenue. Tholück et Nitzsch déclarent que dans la question de la Trinité le mot *personne* employé par les anciens théologiens ne correspond nullement à ce que nous modernes appelons personnalité. »

Le théologien luthérien Philippi, qui, plus qu'aucun autre, s'efforce de restaurer l'orthodoxie, convient qu'en Dieu il ne saurait être

question de trois *consciences*, ni de trois *volontés libres*. (Pag. 240.) Préface.

Le *frère* nous reproche d'avoir dit : « Christ ne serait que la révélation du type *idéel* de l'humanité que Dieu portait en lui-même de toute éternité. » (Pag. 221.) Or c'est Beyschlag qui parle ainsi et non pas moi. Puis, suivant son habitude, le *frère* ne voit dans un alinéa que quelques mots qui lui semblent mal sonnants, et vite il les transcrit, sans s'inquiéter du sens qui leur est assigné par le contexte. Aussi, comme à son ordinaire, il est loin de rencontrer juste. Dans la page incriminée, en effet, Beyschlag s'attache précisément à exposer son idée de la préexistence qu'il entend accuser plus fortement que Rothe.

« Dieu place, dit-il, dans la trame de l'histoire le type préexistant comme disposition primitive de la personne de Christ. Ce type doit sans contredit être conçu comme personnel, en tant qu'il est justement l'image du Dieu personnel et le type primitif de la créature personnelle. Mais il ne faut pas se représenter cette image, ce type comme une seconde personne *à côté* de la personnalité absolue de Dieu le Père, car il est, ce type, *un moment essentiel de la personnalité absolue elle-même. Par conséquent ce type participera essentiellement à la pensée, à la volonté, à toute la vie personnelle de Dieu le Père.* Mais il ne pourra pas être question de lui attribuer une pensée, une volonté *propre* et *spéciale*, qui ne s'accorderaient que par suite de son *consentement*, avec la pensée et la volonté de Dieu. La préexistence de ce type sera donc réelle dans le sens le plus élevé du mot, et toutefois, comparée à l'existence historique du type, cette préexistence sera idéelle. Elle sera réelle, non-seulement parce que tout ce que Dieu veut et pense a par cela même réalité en lui, mais encore parce qu'il ne saurait y avoir rien de plus réel que l'*essence divine, telle que Dieu la pose en face de lui-même* pour la distinguer de sa personne, en vue de la révéler au dehors. Et elle sera pourtant idéelle cette préexistence, parce que, comparée avec la personne historique de Christ, elle ne lui est pas identique, mais bien son type primitif, son idée, le principe de cette personne historique en tant que ce principe est inhérent à Dieu[1]. »

[1] Ibid., pag. 221.

Comment le *frère* a-t-il réussi à tirer de ce passage l'idée que Christ ne serait que la révélation du type idéel de l'*humanité?* Mais Beyschlag dit justement le contraire dans tout le passage souligné et surtout quand il déclare que ce type est « *un moment essentiel* de la personnalité absolue elle-même. » Et puis, comment comprendre la conclusion que le *frère* tire de toutes ces notions dont il ne saisit pas le sens? « Dès lors, il n'y aurait pas eu, comme on l'admet généralement, une pleine union de la divinité et de l'humanité de Christ dès sa naissance. » Et pourquoi pas, je vous prie? Quelle union plus intime peut-on imaginer entre la divinité et l'humanité que celle en vertu de laquelle « le type éternel, *moment essentiel de la personnalité absolue elle-même* » a pris place dans la trame de l'histoire, pour s'incarner dans un homme? Au surplus, tous ces docteurs allemands ont dit précisément le contraire des opinions que leur impute notre *anonyme*. S'ils préfèrent leur conception christologique, c'est précisément parce qu'elle rend *plus compréhensible l'union parfaite* de la divinité et de l'humanité à laquelle ils tiennent par-dessus tout. Rothe déclare que la plénitude de la divinité a habité en Christ Beyschlag dit que « Jésus-Christ est le vrai trait d'union entre le ciel et la terre, entre la divinité et l'humanité. » Un autre théologien, Weizsæcker, a déjà développé la même idée dans un passage cité plus haut.

Mais le *frère* nous arrête : c'est dès *la naissance*, dès *le sein de sa mère* que l'homme Jésus doit avoir été, selon lui, uni à la divinité. L'*anonyme* nous reproche d'avoir dit : « Rien dans l'Ecriture ne confirme l'idée courante en vertu de laquelle la divinité se serait incarnée tout d'un coup, en une fois et d'une manière physique dans l'homme Jésus, dès le sein de sa mère. » Le *frère* s'imagine-t-il donc que l'incarnation aurait pu s'effectuer d'une manière physique comme le transfert d'une matière, d'une substance divine qui tout d'un coup et tout à coup, en une seule fois, aurait été transportée du ciel,

du sein du Père, dans le fœtus au sein de Marie? Et comment, pendant tout le ministère de Jésus, Dieu aurait-il pu être privé d'une partie essentielle, constitutive de son être, qui aurait été transportée ailleurs? Comment concevoir un pareil changement en Dieu, que l'Ecriture nous déclare être toujours le même, immuable? L'*anonyme* tombe ici dans d'étranges représentations matérialistes et mécaniques qui auraient grand besoin d'être prouvées. Oublierait-il que Dieu, étant esprit, ne peut se communiquer que spirituellement et à des esprits? Sans cela le Logos aurait pu s'incarner arbitrairement dans un objet, une chose ou un animal. Nous aurions les incarnations des Indous et non celle de l'Evangile. Pour une pareille incarnation physique s'effectuant mécaniquement par le transport d'une matière divine, il ne serait nullement nécessaire de parler d'une conception surnaturelle et miraculeuse que l'*anonyme* nous reproche de ne pas admettre. Citons le passage entier; on verra qu'il établit simplement que tout *en croyant à la conception miraculeuse*, les écrivains sacrés lui attribuent moins d'importance que la théologie populaire.

« Rien ne confirme l'idée courante en vertu de laquelle la divinité se serait incarnée tout d'un coup, en une fois, et d'une manière physique dans l'homme Jésus dès le sein de Marie. Ce qui le montre déjà, c'est le *peu d'importance* que les apôtres attribuent à la conception surnaturelle, qui joue au contraire un rôle capital dans le système orthodoxe. Nulle part elle n'est expressément affirmée dans leurs écrits; tout au plus peut-on admettre que Paul y fait allusion. Ainsi, quand il présente Jésus comme le second Adam, ce qui paraît impliquer qu'il a été créé immédiatement de Dieu comme le premier. (1 Cor. XV, 45-49; Rom. V, 14.) Mais de très bonne heure la *conscience chrétienne a admis l'idée de la conception miraculeuse* comme expression adéquate d'un fait pour elle incontestable, savoir que le second Adam a été créé immédiatement par Dieu comme le premier. Toutefois, les écrivains qui parlent de la conception miraculeuse (Math. I, 18-25; Luc I, 26-37; III, 23) ne la présentent jamais comme impliquant l'incarnation d'une personne divine dans l'homme Jésus, d'une manière *déjà complète et parachevée* dès le *sein de sa mère*. »

Décidément le *frère* n'a pas le sentiment de la mesure et des nuances quand il voit là une négation de la conception miraculeuse.

Mais l'*anonyme* insiste surtout sur l'idée que l'incarnation d'une personne divine dans l'homme Jésus aurait eu lieu d'une manière déjà complète et parachevée, dès le sein de la mère. Ici il se croit particulièrement fort, il se sent l'organe de la christologie populaire.

Cette idée est en effet des plus répandues; elle remonte même à une très haute antiquité; il s'est trouvé des peintres de génie pour la populariser; dès les premiers jours de l'église il y a eu des âmes simples et naïves pour raisonner comme si le Verbe s'était incarné en l'homme Jésus d'une manière déjà *complète* et *parachevée*, dès le sein de sa mère. C'est ainsi qu'on en est venu à adorer sur les bras de la vierge Marie l'enfant dont la tête est entourée d'une auréole, comme la seconde personne de la Trinité gouvernant dans ce moment même le monde entier, tout en étant encore dans les langes. Aux yeux des esprits naïfs des premiers âges, en vertu de cette habitation complète du Verbe dans l'enfant dès le berceau, Jésus se trouvait transformé en une espèce de machine à miracles; les actes merveilleux s'échappaient de sa personne comme l'étincelle de l'objet électrisé dès l'instant où on s'en approche. Tantôt on nous montre Jésus jouant près d'un ruisseau avec quelques enfants, le jour du sabbat, occupé à faire de petits oiseaux en terre, au grand scandale de quelques juifs qui vont se plaindre à son père de ce qu'il transgresse ainsi la loi de Moïse. Mais quand Joseph est venu, l'enfant frappe des mains, les oiseaux s'envolent à son commandement, et les juifs pleins d'admiration se dispersent pour répandre la nouvelle de ce grand miracle. Jésus allonge miraculeusement les planches de Joseph occupé à son métier de char-

pentier ; il transforme un mulet en homme ; il guérit une princesse et la rend à son mari ; ses vêtements, l'eau qui a servi à laver son corps, tout accomplit des miracles.

Quand on l'envoie à l'école, il se trouve que c'est lui qui enseigne les maîtres : un d'entre eux tombe frappé de mort pour avoir voulu le reprendre.

On nous a également conservé de longs détails sur l'entretien de Jésus avec les docteurs dans le temple. Il donna à un astronome le nombre des sphères et des corps célestes, et lui en expliqua l'étendue et les divers aspects. A un philosophe il expliqua la physique et la métaphysique; il lui donna des renseignements curieux sur le corps, sur les humeurs et sur leurs effets. Il parla du nombre des membres, des os, des veines, des artères et des nerfs.

Voilà où aboutit la foi naïve en partant de la supposition que le Verbe divin s'est en une fois, tout à coup et tout d'un coup incarné dans l'homme Jésus. Avec ce docétisme, l'humanité se trouve sacrifiée, et on fait accomplir par la divinité des actes indignes d'elle : on tombe dans le fétichisme et dans la magie. Hâtons-nous de dire que l'Eglise n'a jamais admis comme inspirés les écrits qui contiennent ces choses : elle les a repoussés, les rangeant parmi les livres apocryphes. Quant à nos évangiles, on sait avec quelle sobriété et quelle réserve ils parlent de l'enfance de Jésus; ils présentent bien Jésus comme un enfant et non pas comme un Dieu. D'un mot, saint Luc coupe court à toutes les fantasmagories de la christologie populaire : « L'enfant, nous dit-il, était *soumis* à ses parents,... et Jésus *croissait* en sagesse, et en stature, et en grâce envers Dieu et envers les hommes. » (II, 52.) Comment un être en qui le Verbe divin devait se trouver d'une manière complète et absolue dès le sein de sa mère pouvait-il *croître* en sagesse? Le *frère* nous répondra : « C'était l'*homme* Jésus qui seul croissait et se développait. » Mais en s'exprimant ainsi il tomberait dans l'hérésie nestorienne condamnée par les conciles, et en vertu de laquelle la nature divine et la nature humaine auraient été simplement *juxtaposées* comme deux planches, sans jamais arriver à se pénétrer.

Quant à nous, nous croyons avec l'Ecriture et avec l'orthodoxie à une pénétration intime de la divinité et de l'humanité pour ne former qu'une seule personnalité. C'est justement par respect pour l'humanité et pour la divinité et en vue d'arriver à comprendre la personne de Jésus que nous admettons chez lui un développement, un progrès réel et, par conséquent, une incarnation bien réelle *parce qu'elle* est successive, progressive.

« Quand les temps sont accomplis, Dieu fait naître son Fils d'une femme dans les circonstances les plus favorables pour son développement normal. Tandis que chez le fidèle le Saint-Esprit est le principe de la *seconde* naissance, chez Jésus il est le principe de la *première*. Cette conception surnaturelle a une portée négative ; elle préserve Jésus des conséquences fâcheuses du péché qui a fait invasion dans l'histoire de la race humaine; en second lieu elle introduit par un acte créateur le second Adam dans le développement historique de la race. Complétement libre à l'égard du péché, Jésus peut se développer régulièrement, sans subir en rien les conséquences d'une éducation plus ou moins défectueuse. Arrivé à l'âge mûr, il se trouve donc dans un état moral parfaitement normal. A partir de ce moment, Jésus est mis en demeure de commencer, dans les circonstances les plus favorables, une vie personnelle indépendante, à tous égards absolument normale, religieuse, morale. Cette possibilité est incontinent transformée par lui en réalité. Ce développement est continu, relativement parfait, c'est-à-dire qu'il est constamment ce qu'il doit être dans les circonstances données. Si ce développement est pleinement normal, c'est parce qu'il devient sans cesse plus spirituel. La vie entière de Jésus présente le spectacle d'un organisme qui va sans cesse se perfectionnant et se spiritualisant, de façon à servir toujours d'organe parfait à sa personnalité. Justement parce qu'il va se développant ainsi sans cesse d'une manière à tous égards normale, le second Adam se dispose lui-même de telle façon que Dieu puisse

habiter toujours plus en lui,... *de sorte que le degré de développement de la personnalité de Jésus détermine essentiellement l'intensité de l'habitation de Dieu en lui.* Toutefois, cette existence étant constamment le résultat d'un développement personnel, spirituel, saint, le second Adam est à chaque instant plein de Dieu, uni à lui, de sorte que durant toute sa vie, aucun point de sa personnalité ne se trouve en dehors de la communion avec Dieu. Mais comme son être, conformément aux lois de la nature, ne peut se développer que successivement, son union avec Dieu ne doit également s'effectuer que peu à peu. Bien que successive, cette union n'en est pas moins constante. Dieu travaille à habiter toujours plus complétement dans le second Adam, et bien loin de se heurter jamais à la moindre résistance à aucun degré du développement, il rencontre constamment une réceptivité correspondante. La pénétration totale et complète du divin et de l'humain n'arrive ainsi à son apogée que lorsque la personnalité morale de Jésus a atteint son développement absolu, c'est-à-dire lorsqu'il est devenu esprit[1]. »

Nous avons montré dans le volume incriminé, par une excursion sur le terrain de la christologie biblique, que les écrivains sacrés nous présentent Jésus comme un vrai homme s'étant développé successivement, lentement, comme chacun de nous, sauf le péché.

Bien loin d'être nouvelle, cette idée d'une incarnation successive, progressive, impliquée par la notion d'un vrai développement humain, se retrouve de bonne heure dans l'église et tout spécialement dans la dogmatique des théologiens réformés, qui l'ont plus qu'aucune autre école prise au sérieux.

Dès que l'église triomphante de l'hérésie des docètes eut proclamé la vraie humanité de Christ, avec toutes les conséquences qu'elle comporte, elle se trouva conduite à enseigner un vrai développement chez Jésus, en d'autres termes, une incarnation successive du Verbe en lui[2].

[1] *Théol. allemande contemp.*, pag. 234-236.
[2] Voir Dorner, *Entwicklungsgeschichte der Lehre von der Person Christi*, seconde édition, pag. 404-

Les idées que nous présentons se trouvent exposées par les théologiens réformés du XVIe siècle.

Ici nous sommes condamnés à nous borner : non-seulement nous nous en tiendrons aux points essentiels, mais encore nous nous contenterons de quelques aphorismes, renvoyant pour les développements aux ouvrages qui traitent spécialement la matière[1].

1° La dogmatique réformée proclame la parfaite humanité de Christ avec toutes les conséquences qui en résultent: besoins (faim, soif, sommeil, douleurs, fatigues), passions (colère, amour, zèle, crainte, instinct, antipathie et sympathie). Bénédict Pictet, *Dogmatique*, chap. 13, pag. 549, 1er vol. et Heppe, 306.

2° On insiste surtout sur le fait que Christ ayant revêtu l'humaine nature sous la forme de serviteur a pris toutes les faiblesses de l'humanité, comme l'ignorance; il doit croître en stature et en sagesse, il ignora que le figuier n'avait que des feuilles; il fut triste jusqu'à la mort. (Heppe, 306.)

3° Quoiqu'on admette chez Christ une union tout à fait spéciale du Logos avec la nature humaine, telle qu'elle n'a eu lieu en aucun autre, on maintient que la nature humaine a conservé toute son intégrité; il a eu une volonté humaine. (Zanchius, pag. 312.)

4° En vertu de son union avec le Logos, Jésus a reçu certaines grâces humaines habituelles qui ont été implantées en lui dès sa naissance, avec cette réserve toutefois qu'elles ont été *en croissant avec l'âge de Christ,* non pas tant en elles-mêmes que quant à leur efficace qui a été moindre alors que Christ n'était qu'un enfant que quand il est devenu un homme fait et qu'il a commencé son ministère. (Ibid., pag. 314.)

La science et la puissance sont au nombre de ces dons reçus par Jésus, mais elles de-

[1] *Die Dogmatik der evangelisch-reformirten Kirche, dargestellt und aus den Quellen belegt* von Dr H. Heppe, 1861. — *Vergleichende Darstellung des lutherischen und reformirten Lehrbegriffs* von prof. Dr M. Schneckenburger.

meurent toujours des grâces *finies*, en vertu du principe de la théologie réformée qui n'admet pas que le fini puisse contenir l'infini. Jésus ne connaissait pas tout ce qui s'apprend au moyen de l'expérience; dans ce genre de connaissance il a été appelé *à croître* et à *se développer*.

Non-seulement Christ n'a pas possédé les dons infinis de la nature divine (toute-puissance et toute-science, présence partout), qui plus est, il n'a pas reçu ces dons finis en une seule fois et tous à la fois, mais peu à peu et dans le cours de sa vie pour arriver enfin à les posséder à leur apogée.

Ce fait résulte : *a)* de plusieurs déclarations de l'Ecriture (Luc II, 40, 52; Marc XIII, 32) où il est dit que Jésus ne connaît pas le jour du jugement; *b)* de la plus abondante effusion du Saint-Esprit qui eut lieu sur lui, particulièrement à son baptême, dont la signification symbolique était que l'esprit *demeurait* sur lui. (Math. III, 16, 17; Jean I, 3, comp. Esa. XI, 12); *c)* de la circonstance qu'il nous a été fait semblable en toutes choses, sauf le péché. (Hébr. II, 17; IV, 15.)

Que les adversaires ne se hâtent pas de dire que l'Esprit *ne lui était point donné par mesure*, car cela ne peut être entendu qu'en ce sens que l'Esprit ne lui était pas mesuré comme ordinairement aux créatures, ce qui n'implique nullement qu'il lui fût donné d'une manière absolue, sans mesure aucune.

Si on objecte que toute-puissance lui a été donnée sur le ciel et sur la terre, il est manifeste qu'il ne peut être question que du *degré* qui était nécessaire pour le gouvernement de son église, comme on le voit par le verset suivant. (Math. XXVIII, 18.)

Les théologiens réformés abordent aussi une question déjà soulevée par les scolastiques. Ils se demandent si Jésus a connu la foi et l'espérance comme nous tous? Et dans leur besoin de maintenir le parfait développement successif de la personne de Christ, ils ne craignent pas de répondre affirmativement.

« On ne peut pas dire, remarque B. Pictet, que Jésus-Christ ait eu cette foi, qui consiste à recourir aux mérites de sa mort, mais on peut bien dire qu'il a eu cette foi qui consiste dans l'assentiment que nous donnons aux vérités de l'Evangile, à cause de l'autorité infaillible de Dieu; ou cette foi qui consiste dans la confiance que nous mettons dans la puissance, dans la sagesse, et dans la bonté de Dieu. » Jésus a également connu l'espérance « en vertu de laquelle nous nous appuyons fermement sur les promesses de Dieu concernant les choses futures. »

On le voit, Jésus s'est développé exactement comme tous les fidèles, lentement, progressivement, par l'usage de ces mêmes moyens de grâce qui sont à la portée de tous ceux qui croient en lui. On va même jusqu'à se demander si l'âme de Jésus a été parfaitement heureuse dès sa jeunesse, de façon à connaître toutes choses et à ne sentir jamais la douleur? Tout en se défendant de lui attribuer une grossière ignorance, on ne peut affirmer avec les papistes que Jésus, en vertu de son union avec le Logos, a tout su dès le commencement. Sa connaissance a pu être augmentée; elle l'a été réellement.

Comme si tout cela ne suffisait pas pour statuer l'incarnation progressive, successive, le développement strictement humain de la personne de Christ, les théologiens réformés vont jusqu'à dire que le bon usage que Jésus faisait de chaque grâce était le moyen d'en obtenir de nouvelles. C'est ainsi que sa soumission jusqu'à la mort sur la croix a été la condition de son élévation à la droite du Père. (Schneckenburger, pag. 197.)

Et afin que tout ce développement humain soit bien pris au sérieux, qu'on ne le tienne pas pour une simple apparence, B. Pictet insiste sur tous les mots du verset de saint Luc qui nous parle du développement et de la croissance de Jésus. Il est dit que Jésus-Christ croissait en *sagesse* et en *taille*, non-seulement envers les hommes, mais aussi envers Dieu, *afin qu'on ne croie pas qu'il croissait*

seulement dans l'opinion des hommes, auxquels il découvrait tous les jours de plus en plus sa sagesse. (Chap. XV, liv. IX, pag. 557.)

On dira peut-être que si le Verbe n'a communiqué à Jésus que progressivement et successivement les dons divers, il ne lui a pas moins communiqué sa *personne entière* dès le premier moment, dès la conception. Mais comment pourrait-il communiquer sa personne dans sa plénitude, sans les traits caractéristiques, les dons qui constituent cette personne même? Il est généralement admis en logique que la substance ne saurait être conçue comme séparée des traits fondamentaux qui la constituent, qui la font être ce qu'elle est. Enfin que devient la vraie humanité de Christ, si déjà dès le sein de la mère l'embryon doit posséder la plénitude de la divinité? On m'accordera que ce n'est plus un fœtus humain, et alors ne nageons-nous pas en plein docétisme?

Mais heureusement qu'en tout ceci nous n'en sommes pas réduits à des raisonnements qu'on ne manquerait pas de tenir pour suspects. Nous avons pour trancher le débat en dernier ressort, deux témoignages authentiques au lieu d'un.

Toutes les citations qui précèdent établissent qu'aux yeux de la dogmatique réformée l'incarnation du Verbe dans la personne de Jésus a bien eu lieu d'une manière progressive, successive. Mais voici qui est plus décisif encore.

5° La formule orthodoxe fixant les rapports du Logos et de l'homme Jésus *diffère du tout au tout de la christologie populaire.* Tandis que celle-ci suppose que dès le moment de la conception la seconde personne de la Trinité a été en quelque sorte transférée et localisée en son entier dans le sein de Marie, la théologie réformée enseigne que ce transfert *n'a jamais eu lieu,* pas plus vers la fin du ministère de Jésus qu'au moment de la conception. L'église réformée enseigne en effet deux manières d'exister de la personne du Verbe : l'une permanente, immuable, à l'abri de tout changement et de tout développement dans le sein du Père; l'autre soumise aux lois du développement humain dans la personne de Jésus. « Puisque la divinité est infinie et présente en tout lieu, dit le Catéchisme de Heidelberg, il s'ensuit nécessairement que, *quoiqu'elle soit hors de la nature humaine,* qu'elle a prise à soi, elle ne laisse pas d'être aussi en elle, et de demeurer unie personnellement avec elle. » (Section XVIII; rép. 48.) Calvin est encore plus catégorique : « Car bien qu'il (le Fils de Dieu) ait uni son essence infinie avec nostre nature, toutefois ça esté sans closture ne prison, car il *est descendu miraculeusement du ciel, en telle sorte qu'il y est demeuré;* et aussi il a été miraculeusement porté au ventre de la vierge, il a conversé au monde et a été crucifié, tellement que cependant, selon sa divinité, *il a toujours rempli le monde comme auparavant.* » (Heppe, pag. 305.)

Citons enfin un remarquable passage de l'évangile selon saint Jean, qui montre que le Sauveur lui-même s'est placé à ce point de vue-là. « Personne n'est monté au ciel, sinon Celui qui est descendu du ciel, savoir le Fils de l'homme, *qui est au ciel.* » (III, 3.) « Pour ce qu'à cause de l'unité de personne, dit Calvin, cela est assez fréquent et commun, que ce qui est propre à l'une des deux natures du Fils de Dieu est transféré à l'autre, il ne faut point chercher d'autre solution. Christ donc, *qui est au ciel,* a vestu nostre chair humaine, afin qu'il nous élève en haut au ciel avec soy, en nous tendant la main comme frère. »

Le regretté professeur Clément ne paraît pas avoir pensé autrement sur ce point décisif. Dans un article publié dans ce journal même et qui, selon l'*anonyme,* est destiné à combattre mes vues, nous lisons en effet ce qui suit : « Il ne lui paraît pas même inconcevable (à la raison) que la personnalité divine avec sa plénitude existe dans la personnalité inconsciente de l'enfant Jésus, sans cesser cependant de subsister en tous lieux

avec l'entière possession de ses attributs et l'entière conscience de soi. » — « Dieu, dit Pascal, est un point se mouvant partout d'une vitesse infinie : car il est en tous lieux et est tout entier en chaque endroit. » On peut donc supposer la personnalité divine réellement incarnée en Jésus, sans que pour cela elle cesse d'avoir conscience de soi et de se posséder elle-même *en dehors de ce point.* Cela est incompréhensible, mais nullement contraire à l'idée de Dieu, *altius me, sed non absurdum.* Dans l'incarnation il n'y a pas *absorption de Dieu dans l'homme,* il y a union. Dieu, comme l'univers, a-t-on dit encore, « est une sphère infinie, dont le centre est partout et la circonférence nulle part, » et il n'y a rien de contradictoire dans l'affirmation que le centre de la sphère infinie coïncide quelque part avec le centre d'une sphère finie, sans que la première soit réduite aux limites de la seconde.

M. Clément n'admet pas non plus que l'action du Verbe sur Jésus ait été physique et matérielle. « Ce principe (agissant en Jésus) quel est-il? Une force, une action physique? Non, car ce qui est physique ne sanctifie pas. La destruction du péché dans la personnalité de Jésus, même inconsciente et à l'état d'embryon, ne peut être que l'effet d'une action *morale* et procédant d'un être moral et personnel, *agissant selon les lois qui règlent les rapports des êtres moraux et personnels entre eux.* » Or comment un être personnel peut-il agir sur un être qui n'est pas encore moral, qui ne possède ni intelligence, ni liberté, ni conscience de soi? Evidemment l'action sanctifiante ne peut avoir été au début que négative et préservatrice, c'est-à-dire que l'incarnation doit avoir été successive[1], progressive, comme l'enseigne toute la dogmatique réformée et comme l'exigent « les lois qui règlent les rapports des êtres moraux et personnels entre eux. »

Enfin, M. Clément aurait été certainement plus tolérant que l'*anonyme.* Car tout en combattant les idées des théologiens allemands, il est d'accord avec eux pour déclarer : « La théologie croyante connaît aujourd'hui mieux Jésus-Christ qu'elle ne le connaissait autrefois, mais j'ai des raisons de penser qu'on ne parviendra pas ici-bas à expliquer jusqu'au fond le mystère de l'incarnation[1]. »

Parmi les chrétiens évangéliques qui admettent tous la divinité et l'humanité de Jésus-Christ, il est trois manières de se la représenter. Les uns supposent que le Verbe aurait communiqué tous les attributs divins à l'homme Jésus, qui aurait ainsi été doué de la toute-science, de l'ubiquité, etc. Cette conception des luthériens, populaire parmi nous, détruit la vraie humanité et aboutit au docétisme; d'autres supposent que le Verbe se serait anéanti au point de perdre entièrement la conscience de lui-même, de devenir autre que ce qu'il était, pour acquérir de nouveau tout ce dont il s'était dépouillé, et cela à mesure que l'homme Jésus se serait développé. De sorte que pendant la vie de Christ, il y aurait eu éclipse d'une partie constitutive de la divinité; Dieu aurait ainsi subi un changement. D'autres enfin admettent que, sans jamais perdre la conscience de lui-même, le Verbe se serait incarné progressivement dans l'homme Jésus, en respectant tous les degrés du développement. C'est à cette conception de la théologie réformée, qui a pour elle la sainte Ecriture et la raison, que je me rattache.

Quoi qu'on puisse penser de ces explications diverses, ce sont là de hautes questions théologiques, s'il en fût jamais; elles appartiennent à l'école seule, elles ne sauraient passionner l'église. Je n'aurai pas entièrement

[1] Est-il nécessaire d'ajouter qu'en employant le mot successive, je n'entends nullement admettre plusieurs essais d'incarnation qui auraient été se succédant? En ajoutant le mot *progressive*, je dis assez qu'il ne s'agit que d'*une seule incarnation* devenant toujours plus intense et intime, à mesure que le sujet humain est de plus en plus apte à recevoir la divinité.

[1] *Chrétien évangélique.* Année 1874, pag. 428 et suivantes.

perdu mon temps si j'ai réussi à amener les lecteurs attentifs à le reconnaître. La difficulté qu'ils auront eue à me suivre suffirait à elle seule pour établir mon dire.

Voilà donc encore un point capital d'élucidé : je suis plus dans le grand courant de la dogmatique réformée que mes adversaires. Ces vues prétendues nouvelles pourront troubler bien des personnes. Mais celles-ci doivent s'en prendre non pas à l'hétérodoxie faisant invasion dans l'église, mais au retour des bonnes vieilles doctrines venant reprendre une place usurpée par une christologie populaire sans fondement dans l'Ecriture, dans la raison, dans les confessions de foi de l'église réformée. — Si seulement on voulait bien se résigner à examiner avant d'embrasser une opinion en ces difficiles matières ! !

(*La fin au prochain numéro.*)

J.-F. ASTIÉ.

BIOGRAPHIE

Carl-Emmanuel Nitzsch [1].

Nitzsch raconte que dans son voyage en Hollande il rencontra un paysan appartenant à cette fraction des réformés stricts qui tiennent pour un péché la fréquentation d'une église où l'on chante autre chose que les psaumes de David. Il lui demanda s'il ne tenait pas aussi la prédication pour un péché, puisqu'elle n'est pas tirée mot pour mot de la Bible. Le brave homme ne sut que répondre, mais ne changea pas d'avis sur le droit imprescriptible des psaumes.

Beaucoup de chrétiens rappellent ce paysan par leur défiance de tout livre ou de toute théologie qui ne leur présente pas les formules, le langage auxquels ils ont accoutumance, lors même que ce livre ou cette théologie représente bien, au fond, leurs propres vues. Les théologiens allemands sont parmi les plus exposés à cette mise à l'index, ils sont facilement et de prime abord traités d'incrédules.

J'ai à cœur de montrer, par un exemple, à ces juges prévenus qu'ils s'égarent. Ils feront sans doute avec moi leurs réserves. Ainsi ils s'étonneront de ne pas trouver dans la vie de Nitzsch certaines phases du développement religieux de l'âme humaine dont ils ont stéréotypé les lois : élevé sous l'influence du rationalisme religieux de Kant, Nitzsch n'a eu que tard entre les mains le catéchisme, puis la Bible ; son sens historique et critique, éveillé par l'étude des anciens, lui a révélé alors l'insuffisance du christianisme de son père, qui faisait trop bon marché des faits de l'Evangile pour s'en tenir à l'idée ; il est ainsi entré, sans lutte apparente, dans le sanctuaire de la vérité, justifiant, par l'élévation de son esprit, la pureté de son âme candide, le surnom de saint Jean que lui donnèrent ses condisciples. Point de conversion éclatante.

Quoi qu'il en soit, il sera impossible de ne pas constater l'ardeur et la sincérité de sa foi. C'est une bonne fortune de rencontrer cette belle figure, si bien rendue par M. Beyschlag, quand on tente de faire revenir son public de préjugés exclusifs contre la théologie allemande.

Théologien, savant, croyant, Nitzsch a été une lumière et une force de l'église protestante allemande ; il en eût été le réformateur, le réformateur de son organisation, s'il eût moins subi le charme de cet esprit féodal, particulier aux races germaniques, qui s'incline si promptement devant le « seigneur et roi », et s'il eût eu davantage de cet esprit révolutionnaire, glorieux et terrible apanage des races latines, moins soucieuses du droit fondé sur les traditions ou sur une position acquise que du droit fondé en raison. Puissé-je, dans les traits que je vais reproduire ici du beau portrait en pied que M. Beyschlag s'est complu à peindre avec une piété filiale, respecter mon modèle et ne point l'amoindrir !

[1] *Carl-Emmanuel Nitzsch*, eine Lichtgestalt der neueren deutsch evangelischen Kirchengeschichte, dargestellt von *Willibald Beyschlag*. Berlin, 1872.

I

Carl-Emmanuel Nitzsch est né le 21 septembre 1787, à Borna, dans les environs de Leipzig. Quelques années après la naissance de ce fils, son père, Charles-Louis Nitzsch, passa à Wittemberg pour y enseigner la théologie et y remplir l'office de surintendant.

Ce fut dans la ville de Luther, dans les vastes salles d'un antique presbytère, dans un aimable et joyeux cercle de frères et de sœurs, enfants bien doués, dans la douce atmosphère d'une piété franche, de l'union domestique, que l'enfant grandit jusqu'au jour où on l'envoya à l'école de Pforte, en Saxe, après sa première communion.

Les maîtres de cet établissement savaient inspirer aux jeunes gens remis à leurs soins un vif enthousiasme pour l'antiquité classique et le goût du travail. La discipline y était exercée par les élèves entre eux, sous la surveillance des professeurs et du recteur, comme dans une république aristocratique. L'atmosphère morale, imprégnée d'affection mutuelle et du christianisme pratique du recteur, agissait sur les cœurs comme un charme bienfaisant qui prévenait de trop amers regrets de la maison paternelle, en même temps que la beauté du site environnant (prairies, vergers, vignes et collines boisées) réjouissait les yeux. Le jeune Nitzsch acquit là les éléments de cette culture classique qui, développée encore dans la suite, ne le céda en rien à celle des philologues les plus érudits. Il se délectait des poëtes anciens, surtout des grecs, qui l'enchantaient par la sublimité des pensées et l'harmonieuse perfection de la forme; Eschyle et Sophocle l'accompagnaient à la promenade. Son père lui avait plus enseigné le latin que l'allemand; c'est en langue latine qu'à quinze ans le jeune homme correspondait avec son père, et il écrivit toujours avec plus de facilité le latin que sa langue maternelle.

Son caractère était aimable, séduisant; son intelligence était vive et portée à la méditation. Ses maîtres de Pforte n'eurent, pas plus que son père, à se plaindre de lui; bien que leur élève préféré, il était l'idole de ses camarades, facilement gagnés par son amabilité, sa facilité d'abord et sa bonne humeur intarissable. Il avait la joie contagieuse : il jouissait d'un corps sain, aux formes bien prises; sa figure était remarquable : le front largement développé indiquait la puissance de l'intelligence; ses traits étaient fins et son œil limpide; sans qu'il le demandât, les rangs s'ouvraient sur son passage et on lui assignait la première place.

Il quitta Pforte au printemps de 1806 pour entrer à l'université de Wittemberg. Il ne tarda pas à regarder du côté de Pforte, comme l'exilé regarde du côté du sol chéri. A Wittemberg, plus de ces lectures animées, semées de remarques lumineuses par un maître ayant le culte des anciens et le secret de communiquer son enthousiasme : au contraire, un enseignement sans chaleur et sans séve. L'orthodoxie luthérienne, attachée à l'étude des symboles et des confessions de foi, négligeant l'étude historique des Ecritures, n'offrait aux esprits avides de nourriture que des formules à mémoriser. Heureusement il y avait à Wittemberg un professeur qui fut des premiers à comprendre le caractère progressif de la révélation, à voir le centre de celle-ci dans la personne et l'œuvre de Jésus-Christ. C'était le père de notre étudiant à qui ces leçons, pénétrées d'un souffle vivifiant et rénovateur, redonnèrent de l'entrain, quoique ne lui ouvrant pas toute la carrière ambitionnée par sa nature spéculative et mystique; elles ne franchissaient pas en effet les limites de la morale.

II

En 1810, âgé de vingt-trois ans, Nitzsch prit ses grades académiques et commença des cours d'exégèse et de dogmatique. L'année suivante, sur le désir de son père qui voulait qu'il unit la pratique à la théorie, il accepta une modeste place de vicaire dans la

ville. Les tristes événements de ce temps rempli des fureurs conquérantes de Napoléon se chargèrent de favoriser les plans d'éducation du père de Nitzsch. Jusqu'au commencement de 1814, Wittemberg, occupé par des troupes françaises, eut à subir trois siéges et autant de bombardements, et nous savons ce que ces mots signifient : fuites précipitées, séparations douloureuses, inquiétudes des absents, souffrances des assiégés, incendies, ruines, maladies, famine, exactions. Nitzsch et un autre pasteur, nommé Heubner, étaient les seuls ecclésiastiques qui fussent restés dans la malheureuse ville. Ils dispensaient chaque dimanche le pain de vie aux foules qui se pressaient, affamées de consolation, dans le local de la réunion. Ce n'était pas sans péril. Une fois, au moment où Nitzsch prononçait la bénédiction, une bombe éclata près de lui.

Nitzsch et son collègue s'étaient institués de leur mouvement propre les gardiens de l'église transformée en grenier à foin ; ils réussirent à y prévenir plus d'un incendie. Ils se multipliaient pour visiter les prisonniers allemands, les blessés, les mourants, protestants ou catholiques; pour donner quelques heures de leçons par jour aux enfants qui vagabondaient abandonnés. La nature humaine s'élève en ces occurrences à une hauteur surnaturelle. « Le 30 décembre 1813, écrivait Nitzsch neuf ans plus tard, j'étais dans une ville assiégée où le péril était notre pain quotidien, car nous n'avions guère d'autre nourriture; j'étais éloigné de mes parents, de mes frères et sœurs, ignorant s'ils étaient encore de ce monde. J'étais, avec un autre pasteur, l'unique consolateur de milliers de pauvres gens affamés, malades, mourants; je ressentais les premières atteintes d'une méchante flèvre et souffrais de la poitrine : j'étais alors presque toujours ravi vers le Seigneur; ce temps a été le plus recueilli et le plus heureux de ma vie. » Heureux ceux dont les pleurs sont ainsi changés en joie !

III

Le dernier coup de canon ne termine pas les maux de la guerre. Viennent alors les annexions, les bouleversements. Nitzsch eut la douleur de voir la Saxe, sa patrie, coupée en deux tronçons, dont l'un resta à l'ancien souverain du pays, Fréderic-Auguste, et l'autre fut donné à Fréderic-Guillaume III. Wittemberg passa à la Prusse en conséquence de cette dislocation, et son antique université, devenant superflue à côté de celles de Halle et de Berlin, fut supprimée. Nitzsch goûta les âpretés d'un régime habile entre tous à s'assimiler résolument une conquête. Le militarisme prussien le vexait : « Je ne me sens pas vocation, écrit-il alors, à vivre entre des casernes, des tambours et au milieu de militaires, entouré d'espions qui épiloguent sur l'emphase que je mets en chaire à un mot sans importance spéciale ou à de saintes pensées, et qui se plaignent que nous restions Saxons. » Il finit cependant par se soumettre à son nouveau roi, et se résigna à être sujet prussien.

Sa carrière professorale à Wittemberg était brisée. Il mit à profit ses loisirs pour publier ses *Premiers fragments d'études théologiques*. (1816.) Cet ouvrage renferme une savante étude critique et historique de la donnée judéo-chrétienne qui fait du Saint-Esprit la mère du Messie. Nitzsch rapproche cette idée des idées similaires présentées par les théologiens de l'Orient, qui font procéder de la divinité suprême des divinités secondaires. Il observe que cette procession de divinités inférieures s'opère, dans le judaïsme philosophique et dans les religions de l'Asie, en vertu d'une nécessité logique ou suivant les lois de la génération naturelle; dans le christianisme, au contraire, la théogonie est morale; elle s'appuie sur la sainteté parfaite de Jésus-Christ. Jésus-Christ est l'homme sans péché, moralement parfait, le type éternel de l'homme; par conséquent, il est le Fils de Dieu, Dieu devenu homme.

Cette conception de la personne du Christ, à laquelle Nitzsch resta toujours fidèle, malgré quelques modifications, fut accueillie, nonobstant ses défectuosités, comme une révélation par une quantité d'esprits heureux d'échapper à l'intellectualisme desséchant d'une croyance chrétienne sans application pratique, et reconnaissants d'être avertis que l'Evangile doit sa supériorité sur les symboles des religions orientales à la nouvelle donnée divine fournie par la personne de Christ.

Eloges, honneurs et bonheurs arrivèrent en foule au jeune théologien. D'abord, l'université de Berlin lui envoya le diplôme de docteur. Puis le roi Fréderic-Guillaume le nomma professeur, ainsi que son père, dans le séminaire théologique fondé à Wittemberg pour consoler la ville de la perte de son université. Enfin l'union des deux confessions réformée et luthérienne, ardemment désirée par les deux Nitzsch et souhaitée pareillement par le roi, reçut un commencement d'exécution.

Le jeune professeur se mit avec zèle au travail. Outre ses leçons sur l'histoire de la vie de l'église et sur l'interprétation de l'Ecriture au point de vue de la prédication, il prêchait lui-même et ravissait ses auditeurs par sa parole aussi abondante que ferme, et par ses développements ingénieux et profonds. Nitzsch excelle à tirer de faits particuliers des applications générales, à donner à la morale une base religieuse, à pousser à la recherche de la vérité et à montrer en Christ, image parfaite de Dieu, l'humanité dans sa plus haute et sa plus sainte expression. Ces sermons ont été publiés en partie, ainsi que ceux prononcés pendant le siége de Wittemberg.

M. Beyschlag retrace cette période de la vie de Nitzsch dans un tableau idyllique. C'étaient des jours de joies pures après des jours de grandes tristesses. Le père et le fils enseignaient dans des chaires voisines, d'où l'un pouvait presque entendre la voix de l'autre; ils se retrouvaient aux repas, ensuite à la promenade, pendant laquelle le père consultait son fils, lui confiait ses affaires les plus importantes, plein de respect devant cette nature d'élite, qui semblait, par sa pureté et sa profondeur, avoir quelque chose de supérieur à l'humanité. Ainsi, dit-on, le père d'Origène embrassait la poitrine de son fils pendant son sommeil, croyant y voir un tabernacle de l'Esprit saint. Les soirées réunissaient encore la famille et elles étaient égayées par les improvisations du jeune homme sur le piano.

Il se fiança avec une personne digne de lui en tous points, Emilie Schmieder. Leur mariage eut lieu le 24 juin 1818. La correspondance de Nitzsch avec sa fiancée exprime des sentiments d'une sérénité et d'une douceur séduisantes. Voici la prière qui termine une lettre reçue par Emilie le jour anniversaire de sa naissance : « Toi qui es le père de tout ce qui a nom au ciel et sur la terre, bénis cette enfant en ce jour. Donne à son âme, réengendrée de pur amour et de joie, une jeunesse sans terme; qu'elle t'appartienne et que t'appartenant elle soit fidèle à ce qui est bien et céleste. Ne la laisse jamais être égarée par le guide et ami qu'elle a choisi devant toi et donne-moi la force, ô Dieu, de ne pas tromper sa confiance, de lui être toujours un protecteur, un ami, un père et un frère. Donne-nous de marcher devant toi dans la piété, échangeant nos joies et nos peines, gardés par notre amour mutuel; que cet amour soit plus long qu'aucune de nos séparations, même que la dernière! que celle-ci, la plus sérieuse, soit la préparation à un heureux revoir dans ton royaume! »

IV

La maladie et le deuil, vers rongeurs de toutes nos joies, ne devaient pas tarder à attaquer le paisible bonheur de Nitzsch. La double charge de professeur au séminaire et de diacre d'une des églises de Wittemberg était trop lourde pour quelqu'un qui tenait à en remplir consciencieusement les multiples devoirs. Nitzsch fut atteint, pendant l'été de

1819, d'un violent crachement de sang, qui lui pronostiquait, crut-il, sa fin prochaine.

Dans l'automne de cette même année, son premier enfant mourut presque subitement; il avait à peine un mois. Nitzsch avait à prêcher ce jour-là; il se rendit à l'église, prêcha sans verser une larme, mais, aussitôt rentré chez lui, il pleura « tant qu'il put » avec sa jeune femme. Il garda près de lui le petit corps que des mains amies avaient orné de fleurs, ne le quittant pas du regard, deux jours et deux nuits durant. Il fallut bien enfin livrer le cercueil à la terre; Nitzsch le suivit d'un œil morne comme on le descendait dans la fosse, puis élevant son cœur et cherchant en haut la fugitive apparition « qui était devenue l'ange de ses parents » il se reprit à vivre.

Sa santé se remit au point qu'il put, non pas rester à Wittemberg où tant de liens cependant le retenaient, mais accepter dans une petite ville voisine une surintendance. Là il se voua à sa modeste occupation avec autant d'ardeur que s'il eût dû renoncer à l'espoir d'en avoir jamais d'autre. Un second enfant vint le consoler de la perte du premier. La satisfaction du cœur acheva la convalescence du corps et avec les forces renaissantes il lui vint comme le mal du professorat. En 1822, il accepta une chaire de professeur et de prédicateur à l'université de Bonn, après avoir refusé plusieurs postes analogues et demandé à ses parents, avec un respect touchant, de lui pardonner s'il s'éloignait si fort d'eux.

Nitzsch professait sur la cène une opinion qui tenait le milieu entre celle de Calvin et celle de Luther : il voyait dans le pain et le vin les gages certains et les arrhes de la communication de la personne du Sauveur, mais non pas son corps. Il trouvait à Bonn un milieu sympathique. La petite communauté protestante y avait, en s'organisant en 1816 sur la base de l'union des réformés et des luthériens, devancé l'appel que fit le roi en 1817. La bonne harmonie était à peine troublée par quelques ultra-luthériens, quand éclatèrent les déplorables luttes au sujet de l'*Agende* (liturgie).

V

Il n'est rien qui plaise tant aux gouvernants en Prusse que le régime de la caserne. Quelqu'un pour donner une consigne, quelqu'un pour obéir, voilà la société humaine solidement constituée. Désireux d'établir définitivement dans toute l'étendue de son royaume l'uniformité du culte, Frédéric-Guillaume III conseilla en 1822, autant dire imposa à tous les pasteurs sa liturgie particulière, au mépris des anciens usages et des préférences traditionnelles. C'était une humiliation pour l'église qui n'avait pas été consultée, une violence de la part du souverain; un roi de ce monde ne peut toucher l'église sans la blesser. Il y eut des récalcitrants et par conséquent des persécutions : amendes, emprisonnements, etc.

Le père de Nitzsch paya ses velléités d'opposition par le refus que rencontra sa demande au sujet d'un allégement de fonctions, réclamé par ses quatre-vingts ans. Quant au fils, il ne trouvait pas la liturgie plus mauvaise qu'une autre, mais son introduction forcée le révoltait. Lui, fils si respectueux, osa écrire à son père ces lignes : « Loin de moi de ne pas vouloir apprécier les motifs qui vous ont enfin fait céder à un ordre absolu.... J'avais cependant espéré et désiré un meilleur exemple donné par vous. » « Le diable de la hiérarchie politique, écrit-il à son beau-frère Schmieder, rôde dans notre église nationale; il est au moins aussi méchant que celui du rationalisme. »

Il s'associa à la résistance du synode de Mulheim, où, grâce à certains restes de l'organisation ecclésiastique particulière aux provinces rhénanes, on fut plus tenace qu'à Wittemberg ou à Berlin. Mais le ministère passa outre, et traita directement avec les paroisses, par-dessus le synode.

Nitzsch, outré et malheureux de résister

au roi, écrivit (1824) sur l'*Agende* un traité, dans lequel, sans méconnaître ce qu'on pouvait en penser de bien, il s'élevait contre l'imposition de cette liturgie par voie autoritaire, signalait le fâcheux accroissement qu'elle apportait à l'élément liturgique dans le culte, le formalisme qu'elle y importait et prédisait que l'affaire donnerait le coup de mort à toute tentative locale et spontanée de réforme. Il ne fut point écouté : ce qui fut le plus souvent son cas.

Il se renferma dans sa tâche de professeur et de prédicateur, non qu'il fût moins à son aise et à son niveau dans le domaine pratique que dans le domaine de la science, mais dans ce dernier il remportait plus de succès et rencontrait plus d'écho. Ses cours, embrassant la théologie pratique et la systématique, amenèrent une révolution dans l'enseignement théologique. Ainsi, appliquant la méthode historique à l'étude de la révélation, il inaugura l'enseignement de la théologie biblique, autrement dit de l'histoire des dogmes dans la Bible. On ne songerait plus actuellement à négliger cette étude, qui nous initie au développement de la pensée divine à travers les âges, telle que l'ont saisie successivement ceux qui en ont été les interprètes ou les porteurs; avant Nitzsch c'était une inconnue.

Rien d'étonnant si ses cours excitaient le plus vif intérêt. Dès qu'il entrait dans la salle, un silence religieux se faisait. En chaire, il restait debout, parlant avec calme, absorbé dans ses pensées, les développant amplement, sans indiquer les transitions, donnant de loin en loin un coup d'œil sur son cahier, puisant maintes fois d'un air distrait dans sa tabatière d'argent.

La première impression de l'étudiant était celle d'un respectueux étonnement et de la difficulté de comprendre; une fois l'accoutumance faite à l'originalité de l'expression et de l'idée, il se sentait en présence d'une science puisée aux sources, sûre d'elle-même, féconde en aperçus nouveaux, habile à relier les faits en apparence les plus distants et échappant à la sécheresse de la démonstration scientifique par une infiltration constante de convictions religieuses sincères.

Nitzsch trouva en arrivant à Bonn huit étudiants; en 1830 il en avait soixante-trois. Il les voyait dans une sorte de demi-intimité chaque mercredi soir pour des exercices homilétiques. Ici encore il étonnait par sa facilité à expliquer un texte sans préparation, à en saisir la pensée-mère, à en faire jaillir mille jets puissants, et il attirait par l'aménité charitable de ses critiques.

Après le précepte il donnait l'exemple dans ses prédications. Nitzsch aimait à prêcher souvent, quoiqu'il n'y fût pas officiellement tenu. C'était une nécessité pour lui d'ouvrir les digues au flot de pensées que la méditation faisait sourdre en lui, de le laisser couler sous cette forme libre, susceptible d'animation et d'émotion que la prédication comporte mieux que la leçon. Il est des prédicateurs qui se complaisent dans ce que Sainte-Beuve appelle « ces lieux communs éternels de morale que l'humanité n'épuisera jamais » et qui de là font de rapides et trop rares saillies dans le domaine du divin; Nitzsch procédait d'une manière inverse : il s'élançait d'un bond sur les hauteurs, pénétrait dans le sanctuaire céleste, y faisait provision et, chargé de vérités salutaires, revenait explorer le cœur de son auditeur. « Son principal dessein n'était pas avant tout d'instruire, c'était d'*édifier* et pour cela il ne cessait de présenter à l'homme le miroir de la Parole de Dieu, afin que la divine image du Christ qui y est présentée purifiât, effaçât la souillure du pécheur, afin que les deux images se confondissent. »

Le défaut de la prédication de Nitzsch, c'était celui de ses cours : l'obscurité. Il me souvient d'avoir entendu dire au vénéré professeur Clément : « En prêchant, M. X. s'écoutait, Auguste Rochat parlait à son auditoire, Vinet se parlait à lui-même. » Notre prédicateur rentre dans la catégorie de ceux qui se

parlent à eux-mêmes. Ce ne sont pas les moins bons, les moins originaux, les moins créateurs, mais ce ne sont pas les plus populaires. L'obscurité provient chez eux de leur mode d'élaborer leur sujet. Ils se débattent avec leur pensée, ils préparent *encore* leur sermon en le prononçant, ils mettent l'auditeur à la besogne avec eux, ils l'enlèvent à sa somnolente quiétude. Si, comme chez Nitzsch, à l'effort de la pensée se joint celui du style, ils sont facilement incompréhensibles en dehors d'un cercle restreint d'esprits de même trempe qu'eux et qui ont fait un stage avec eux.

Nitzsch n'ignorait point cette cause d'infériorité. Il raconta un jour à son biographe, au retour d'une prédication faite à la campagne, qu'il avait eu tout du long le sentiment que personne ne le suivait. Ayant assez de véritable profondeur pour se passer d'être obscur, il essayait de se corriger de son défaut. Il écrivait encore ses sermons à soixante ans. Néanmoins la trame de la pensée y est si serrée qu'il est difficile, dit M. Beyschlag, d'en donner des extraits.

Son activité s'étendait, en dehors de sa chaire de professeur ou de prédicateur, à de nombreuses visites de malades, à une correspondance considérable. Son temps était accaparé, comme ses forces, par une quantité d'objets et il se plaignait de ne pas mieux l'utiliser. Il avait horreur du précipité, du superficiel. Aussi sa santé, minée par cette ardeur dévorante qu'il apportait à tout ce qu'il entreprenait, souffrit maint accroc pendant les dix années de son séjour à Bonn.

VI

Le premier quart du dix-neuvième siècle a appartenu au rationalisme kantien, qui fait du sentiment religieux un prolongement de la raison pratique. Schleiermacher détrôna le tyran en arrachant la religion au joug de la métaphysique et de la morale et en la plaçant dans son champ propre, en ramenant la piété chrétienne sur son fondement naturel, la personne du Sauveur; le christianisme redevint une religion. Le piétisme se scandalisa de la suprématie accordée à la conscience chrétienne sur la Parole de Dieu dans la nouvelle manière de voir; d'un autre côté, l'hégélialisme, acceptant la distinction entre la connaissance religieuse et la connaissance scientifique, prétendit arriver, en partant de ses principes particuliers, à des résultats beaucoup plus orthodoxes que Schleiermacher. Le piétisme chassait la pensée philosophique du voisinage de la religion; l'hégélianisme dépouillait la foi chrétienne de ses joyaux les plus précieux.

Entre ces deux directions, il y avait place pour une troisième, aspirant à concilier les incontestables droits de la pensée avec les droits non moins incontestables de la foi; c'est celle qui prit le nom de théologie de conciliation (*Vermittlungstheologie*) et dont Nitzsch est l'un des plus illustres représentants. Deux professeurs de Heidelberg, Ullmann et Umbreit, eurent l'honneur de réunir le nouveau groupe théologique et fondèrent le recueil des *Theologische Studien und Kritiken*, organe de ses tendances. Nitzsch se joignit à eux, en se séparant d'amis bien chers qui s'enrôlèrent sous les drapeaux de la *Gazette évangélique* de Hengstenberg, dont les violences, les attaques injurieuses contre Schleiermacher lui répugnaient souverainement.

Ce n'est pas ici le lieu d'exposer au long et de discuter la théologie de Nitzsch. Quelques mots suffiront.

Cette théologie n'est pas un éclectisme arbitraire, emportant de ci de là des lambeaux de doctrine raccommodés ensuite et ajustés au mieux : elle a ses principes fondamentaux bien arrêtés, comme on va le voir.

Le sentiment religieux est, d'après notre auteur, doublé de l'*idée* religieuse et de la *conscience;* il tient donc de l'intelligence et de la volonté : c'est la foi, synthèse du sentiment et de la connaissance, de la réceptivité et de l'activité en religion.

L'origine des fausses religions est dans le péché, dont le germe ne peut être arraché, même par les meilleurs. De là découle cette vérité, c'est que pour amener l'avènement de la vraie religion il est nécessaire qu'il y ait une révélation divine, qui soit en même temps une rédemption.

Tandis que Schleiermacher s'en tient à l'écho éveillé dans la conscience humaine par le grand fait du salut en Christ, Nitzsch étudie le fait lui-même dans la Parole de Dieu. Avec Luther et Spener, il distingue dans la Bible l'Ecriture et la Parole de Dieu, la révélation de Dieu et ses intermédiaires humains; le même esprit, dit-il, qui a produit la révélation, a inspiré ses organes, mais ces organes de la Parole de Dieu ne sont pas la Parole de Dieu elle-même. Comment reconnaître celle-ci? Par l'affinité de la conscience humaine avec Christ, l'homme idéal et la parfaite révélation de Dieu. La foi à la Bible suit la foi en Christ. « Dès que j'ai appris à connaître au moyen de l'Ecriture le Fils de Dieu comme mon Sauveur, je sais que Dieu s'est révélé à l'humanité et, lorsque je suis certain de cela, je suis certain aussi que Dieu a dû conserver et transmettre le souvenir des premiers effets de la Parole par des voies conformes aux lois de l'histoire. »

Nitzsch insiste sur la réalité des faits évangéliques. Il ne peut pas admettre l'identité du fait et de l'idée, avec laquelle l'hégélianisme renverse le christianisme positif. Il déclare même la philosophie incompétente devant la religion révélée. Celle-ci, en effet, prend son point de départ dans le fait du salut qui présuppose l'existence du mal. Le mal, c'est l'irrationnel; il ne se peut déduire de la raison pure, qui doit le nier d'emblée. Le salut, qui est le triomphe sur le mal, ne peut donc être rencontré par la philosophie à aucun stage de ses recherches.

Dans son *Système de la doctrine chrétienne*, Nitzsch expose les principes fondamentaux de sa dogmatique. Le salut par Christ en fournit l'idée centrale. Cette idée appelle les idées du bien, du mal : de là les trois grandes divisions de l'ouvrage. Ainsi la dogmatique et la morale y marchent de concert, mais sur le terrain de l'Ecriture et non sur celui des symboles ecclésiastiques; ce qui fut une grande innovation pour l'époque.

Dieu est le Dieu personnel de la Bible, infiniment bon; sa justice dérive de la sainteté de son amour. La christologie part de l'idée de l'homme-type et sans péché dont l'existence n'est rendue possible que par l'incarnation du Fils de Dieu.

La réconciliation est distinguée de l'expiation. Dieu réconcilie les hommes avec soi en leur montrant son amour par le sacrifice de son Fils. La mort de Christ donne plus qu'une révélation de l'amour de Dieu pour nous; elle rend possible le pardon de Dieu, parce qu'elle est la défaite du péché. L'expiation consiste non dans une équivalence mathématique des souffrances de Christ avec les souffrances méritées par les hommes, mais dans sa victoire définitive sur le péché, remportée en sa qualité de représentant de l'espèce humaine. Pas d'élément juridique, tout est moral, vivant, intime dans l'expiation. Il en est de même dans la justification. Elle est l'assurance de la nouvelle naissance; la conversion est la nouvelle naissance commencée par le don de la volonté; les deux choses, justification et conversion, n'en font qu'une et produisent infailliblement la sanctification.

VII

Nitzsch prétendait à la plus grande indépendance vis-à-vis des formules ecclésiastiques, pour se soumettre avec d'autant plus de liberté à la Parole de Dieu. Mais il savait à l'occasion défendre la doctrine de l'église, donnant par là la meilleure preuve qu'il ne s'en écartait point essentiellement. Ainsi quand le catholique Möhler publia en 1826 sa *Symbolique*, œuvre de dénigrement des principes des réformateurs, Nitzsch repoussa

d'une main sûre et forte ses pointes malveillantes. Sans dissimuler les imperfections des différents livres symboliques protestants, il établit, de manière à mériter la reconnaissance de l'église, la justesse de leurs enseignements sur l'état primitif de l'homme et l'origine du mal, sur la justification, sur les moyens de grâce et sur la vie chrétienne.

Ainsi encore quand Lucke prétendit, en 1840, qu'il ne trouvait pas dans la Bible la notion de la Trinité, Nitzsch prit la plume pour démontrer le mal fondé de cette assertion, affirmant que la Trinité appartient, d'après la Bible, à l'essence même de Dieu.

Quand Ferdinand Baur proclama que le principe constitutif de toute science, et par conséquent de la théologie, était la critique, les piétistes, ennemis jurés de la science, eurent beau jeu contre cette théologie savante qui bientôt signerait sa déchéance, après avoir opéré elle-même sa dissolution. Nitzsch monta à la brèche et prit le parti de la foi, sans déserter celui de la science. Il affirma que, en séparant l'Ecriture de la Parole de Dieu, l'enveloppe du noyau, en abandonnant à la critique ce qui touche à l'histoire, à la littérature, il sauvegardait le reste, savoir, ce qui produit la vie spirituelle, ce qui se rend ainsi le témoignage d'être inspiré de Dieu, et que, avec cette méthode, la théologie savante restait croyante.

L'apparition de la *Vie de Jésus* de Strauss l'appela derechef dans l'arène pour défendre la vérité historique des récits évangéliques. Strauss transporta le débat sur le terrain des principes, par la publication de sa *dogmatique*. Nitzsch se trouvait donc dans son élément. Quatre articles des *Studien und Kritiken* (1842-1843) dévoilèrent l'inanité des principes critiques de Strauss et établirent solidement les quatre notions de la révélation, du miracle, de la prophétie et de la sainte Ecriture. La religion, disait-il, est autre chose que le premier essai imparfait et manqué de la pensée philosophique : elle a quelque chose qui lui appartient en propre et lui donne une existence propre, quelque chose que l'idée pure n'a point, savoir, l'élément de l'amour et du bonheur. La vérité du christianisme ne réside pas, comme le dit Strauss, dans l'idée qu'il aurait donnée de la divinité de l'espèce humaine ; car ce n'est pas une idée, c'est le Dieu - homme, apparu réellement, qui a sauvé le monde. La vérité du christianisme est ailleurs. Nier la révélation, c'est nier le mal, le salut, la religion, Dieu même ; nier les miracles divins, c'est nier aussi le Dieu des miracles.

La prophétie est la philosophie religieuse de l'histoire présente et future ; l'antiquité païenne ne l'a point connue.

La sainte Ecriture était indispensable pour la transmission de la vérité révélée.

Nitzsch est l'homme du jet puissant, jet venant de profond. Il y a en lui un bouillonnement de pensées dont les ondes successives, impatientes de s'échapper, ne lui laissent pas le loisir de revenir à celles qui ont trouvé issue. Les travaux théologiques des vingt-cinq années de son professorat à Bonn, y compris son *Système* et ses nombreuses éditions, sont des esquisses auxquelles n'a pas été donné le dernier coup de main qui en aurait fait des ouvrages achevés.

VIII

Pensant avec Schleiermacher que l'activité scientifique ne doit pas être séparée de la pratique, Nitzsch eut bientôt à payer de sa personne et de son temps dans les luttes ecclésiastiques de l'époque. Il réconcilia plus d'une fois les exagérés de tous les partis, orthodoxes et rationalistes, réformés et luthériens. Il travailla au maintien de l'Union dans le respect des convictions particulières. La position défavorable faite à l'église protestante des provinces rhénanes par les ambitions ultramontaines, habiles à profiter des inconséquences de Frédéric-Guillaume IV, fit pour notre théologien l'occasion de plaider la cause de l'église protestante dans son ensemble.

Il ne la croyait pas équitablement traitée, tant qu'elle l'était sur le même pied que l'église catholique. Il partageait l'avis de beaucoup de protestants de nos jours qui estiment que l'organisation puissante de l'église catholique réclame des précautions, des lois d'exception, dont le protestantisme, moins bien armé contre l'état, ne doit pas être l'objet. Il était persuadé de la réalité des droits de l'autorité temporelle sur les choses extérieures de la religion (*jus circa Sacra*), dans le secret espoir apparemment de les voir exercés au profit de ses sympathies. Il admettait que, sans renoncer à se gouverner elle-même, l'église pouvait concéder au souverain protestant, en sa qualité de premier Ancien de l'église, le droit de confirmer les décisions et les nominations de celle-ci, et de s'opposer à l'exécution de mesures dangereuses pour elle.

Il avait refusé le poste de surintendant à Wittemberg, pour ne pas entrer dans un système ecclésiastique déshonoré par sa violence dans l'affaire de l'*Agende*. Comment les événements, d'accord avec ses convictions sur l'autonomie indispensable à l'église, ne l'ont-ils pas poussé à rompre les liens qui l'attachaient encore au char de l'état?

Ces événements, dans lesquels il joua un rôle prépondérant, étaient de nature à lui montrer qu'il ne faut faire aucun fond sur l'état pour assurer l'indépendance de l'église. La contradiction n'est pas seulement dans les termes, elle est dans les choses.

Les églises des provinces rhénanes et de la Westphalie avaient, grâce à leur organisation presbytérienne et synodale, conservé au milieu de l'atonie générale du protestantisme au commencement de ce siècle, une vigueur admirable. Sous la domination française, elles furent partagées en consistoires n'ayant aucune cohésion intérieure, n'ayant que des raisons d'être géographiques. Puis la Prusse leur imposa ce système de gouvernement ecclésiastique par des autorités mi-civiles et mi-religieuses, connu sous le nom de territorialisme. Les églises ne cessèrent de réclamer leur ancienne organisation, qui leur paraissait la condition nécessaire du développement de la piété dans leur sein. Après des pourparlers qui durèrent de 1827 à 1835, après maintes tergiversations, le roi accéda à leurs vœux, — en retour de leur acceptation de l'*Agende*.

Elles s'aperçurent bientôt que le gouvernement n'entendait nullement se désaisir de la tutelle sur l'église : délibérations des synodes provinciaux, règlements de discipline, nominations pastorales, institution d'une commission synodale, tout cela fut ou attaqué ou interdit. Les décisions prises de 1817 à 1825, alors que l'église n'était point consultée, ne purent pas être révisées. La duperie était complète : l'organisation presbytérienne rendue à l'église ne devait s'exercer que sous le contrôle et dans les limites du bon plaisir de l'état ou du roi, tout plein de ses projets et de ses rêves réformateurs.

Nitzsch porta presque tout le fardeau de la résistance à ces empiétements, soit dans les synodes provinciaux, soit dans des démarches personnelles, soit dans la *Revue mensuelle de Bonn*, fondée par lui pour donner un organe à cette vaillante église rhénane qui refusait de se laisser annihiler. Quand une fois la vie de l'église a coulé dans son véritable lit, elle y tend toujours, malgré les dérivations qu'on lui impose. Mais le gouvernement ne fut jamais de l'avis de Nitzsch, qui lui accordait sur l'église une influence à son gré trop extérieure, un protectorat platonique. Cependant ce protectorat était bien absorbant, et il ne fallait pas mal d'audace pour oser en vanter la dignité! Même en 1853, lorsque l'indépendance de l'église fut inscrite dans la constitution, l'église rhénane n'obtint pas ce qu'elle réclamait.

IX

Que de luttes on dut soutenir depuis 1838 pour que, enfin, sous le règne du roi actuel, on fût autorisé à substituer aux anciennes Péricopes si défectueuses, les nouvelles pro-

posées par Nitzsch et acceptées par les synodes provinciaux! Quelle fermeté on dut déployer pour conserver à l'église le droit de la discipline proprement dite, que le ministère prétendait en 1838 identifier avec la cure d'âmes et n'autoriser que dans ces limites! Dans ces circonstances sérieuses, dans l'organisation de réunions de missions, dans son cours sur l'histoire des missions, dans ses préavis sur des propositions soumises aux synodes, dans sa polémique contre ceux qui compromettaient la notion d'église par leurs points de vue purement philosophiques ou rationalistes, Nitzsch fut admirable d'ardeur pratique et de zèle pour le développement de la vie chrétienne, aussi bien que d'intelligence des besoins journaliers de l'église : il est peu de savants de profession dont on pourrait en dire autant.

Il arriva ainsi à être revêtu par la confiance générale des églises allemandes d'une sorte d'épiscopat moral, dont il s'acquitta avec autant d'élévation que de fidélité chrétienne. Que de fois synodes, ou ministère des cultes de quelque ville libre, ou princes, lui soumirent des cas épineux pour éclaircissement! En voici un exemple bon à noter :

En 1840 deux des pasteurs de Hambourg firent ouvertement profession de rationalisme dans différents écrits. On consulta Nitzsch pour savoir si l'exercice du ministère dans une église évangélique était compatible avec la profession de leurs principes. Après examen des pièces, il répondit que non. Quelques personnes trouveront la conclusion de son rapport trop large; d'autres, trop étroite. La voici; elle permettra de juger l'homme et sa théologie : « Négliger ou discuter la notion de trois *personnes* divines : Dieu le Père, Dieu le Fils, Dieu l'Esprit, trouver insuffisante ou la théorie d'Anselme sur la substitution, ou une certaine notion des deux natures de Christ, ou les déterminations de la théologie des réformateurs sur la condition spirituelle actuelle de l'homme et son incapacité pour le bien, user de critique dans ces cas et d'autres semblables, chercher ou professer d'autres types de doctrine, en partant de l'Ecriture et de la science, c'est exercer ses droits de protestant. Mais rejeter, pour les remplacer par de pures idées abstraites, l'une quelconque des notions connexes dans l'enseignement de Christ, de la Trinité, de la culpabilité du péché, de la divinité de Christ, de sa mort et de ses souffrances médiatrices, et profiter de sa charge pour répandre ses négations, c'est abandonner les principes de l'église évangélique et, pour ne pas dire plus, se déclarer impropre à y remplir une fonction. »

On le voit, il n'aimait point les chercheurs perpétuels dans l'église. « L'esprit religieux, cette abstraction, dit-il quelque part, ne peut former une église, car il n'y a point de communauté religieuse possible sans doctrine et sans foi positive. Les réformateurs et leurs véritables successeurs n'ont point inventé, ils ont trouvé le fond de leur enseignement; il est anti-scientifique d'affecter de traiter de même le rejet d'un symbole ou son développement légitime. »

Les expériences de l'homme d'action ont reçu leur expression scientifique dans sa *Théologie pratique*. On aura peine à croire qu'il en ait écrit la première partie, la plus importante, pendant l'hiver de 1846, ayant chez lui sa fille Clara, veuve depuis peu et malade, tous ses autres enfants souffrant de la rougeole et lui-même atteint de la grippe pendant deux mois. C'est le plus considérable de ses ouvrages, un chef-d'œuvre de science appliquée.

La vie de l'église y est considérée dans son idée et dans sa réalisation, dans sa notion et dans l'histoire. « L'église chrétienne, dit l'auteur, est la seule société qui exprime bien l'idée de la société religieuse, dont la nécessité ressort de la nature de l'homme et de la religion. Elle est la réunion des croyants. Elle a une forme qui n'est ni celle de l'état, ni celle de la famille; c'est une libre société avec une base particulière. L'église locale est

l'église en petit; elle est antonome de droit. Le lien qui unit une église à d'autres églises est purement moral. Ce n'est pas la loi, ni la contrainte, c'est un ordre librement consenti, qui doit être observé dans l'ensemble de l'église; cela exclut l'ingérence de toute hiérarchie ou de tout pouvoir politique dans l'église. L'avenir de l'église est dans la liberté et l'unité évangéliques. »

J'ai déjà dit ce qui me semble avoir manqué à cette belle théorie pour qu'elle ait réussi, et surtout à Nitzsch pour qu'il l'ait fait prévaloir : de la conséquence. Pour peu qu'il en eût eu, il aurait rompu ses dernières attaches avec l'état et fondé vraiment la liberté de l'église.

H. M.

(*La suite au numéro prochain.*)

REVUE CRITIQUE

Méline, par Louisa Siefert. Paris 1876.

On n'a pas oublié l'accueil enthousiaste qui, en 1869, salua les *Rayons perdus*. Quelques esprits moroses se permettaient bien de trouver qu'il y a des sentiments intimes qu'on ne livre pas au public, mais cette poésie était si belle, et Mlle Siefert n'avait que dix-huit ans! Ce qu'on osait appeler indélicatesse n'était sans doute qu'une candeur enfantine, et les notes discordantes de quelques critiques se perdaient bien vite dans un concert unanime d'admiration.

Le public ne s'est pas montré moins sympathique envers le poëte devenu romancier, car on nous assure que *Méline* en est déjà à sa seconde édition. Cela prouve qu'il est bon d'en parler ici, bien que, par respect pour les lecteurs et pour nous-mêmes, nous ne puissions donner de cet ouvrage qu'une analyse fort adoucie.

C'est Méline elle-même qui a daigné nous admettre à la confidence de ses sentiments les plus intimes, et elle nous les dévoile avec tant de naturel et d'apparente sincérité, qu'il est difficile de ne pas croire lire une véritable et authentique biographie. Les inégalités mêmes d'un style toujours entraînant, mais parfois incorrect, prêtent encore à cette illusion. Seulement, on se demande s'il est plus facile à une femme d'avouer de pareilles choses vraies ou de les inventer.

Voici le résumé de cette histoire qui par le débordement de sentiments faux et de passions sans frein laisse une impression des plus pénibles, quoique le dénouement paraisse destiné à rassurer le lecteur. Méline est née dans une ville de province; elle nous laisse entendre dès le début que, n'ayant pas de fortune à attendre de ses parents, sa vocation naturelle devait être un *bon* mariage. Toutefois la jeune fille, après quelques velléités d'attachement dont elle nous épargne les détails, ne tarde pas à s'ennuyer dans le cercle étroit qui l'entoure, et elle saisit avec empressement une occasion de passer quelque mois à Paris. Mais Paris, chez une vieille dame à idées étroites, lui paraîtrait bientôt encore plus ennuyeux que la maison paternelle, si la vieille dame ne possédait un neveu, jeune artiste de médiocre talent, mais d'humeur facile et d'agréable caractère. Méline, après avoir pendant quelque temps employé ses heures de loisir à parcourir seule les rues et les promenades de Paris, trouve charmant d'agrandir, sous l'escorte de Claudien, le cercle de ses excursions matinales; mais la vieille tante, ayant découvert ces rencontres *fortuites*, renvoye assez brusquement Méline à sa famille. Le jeune artiste s'était livré au charme de cette relation avec Méline sans trop y réfléchir, mais la colère de sa tante lui ouvre les yeux, et comme il est dans une position indépendante, il se hâte d'offrir son cœur et sa main, qui sont acceptés avec un égal empressement par la jeune fille et par ses parents.

Claudien, orphelin dès son bas âge, avait un ami plus âgé que lui et savant distingué, dont il avait souvent parlé à Méline avec re-

connaissance. Cet ami, nommé Paul Maubert, retardé par une circonstance imprévue, arrive pour la noce immédiatement après la cérémonie du mariage. Dès cette première présentation, Méline ressent dans son cœur un trouble étrange, qu'elle décrit en trois pages, et placée à côté de lui pendant le festin elle sent (nous dit-elle naïvement) que pour la première fois de sa vie, elle a rencontré une intelligence supérieure à la sienne.

Quelques mois plus tard, les nouveaux époux sont installés à Paris, où le jeune artiste ne tarde pas à s'accorder quelques distractions, auxquelles Méline ne cherche pas à s'associer, et Claudien se fait d'autant moins de scrupule de sortir seul, que la plupart du temps il laisse son ami Paul tenir compagnie à sa femme. Mais l'intimité s'accroit, et Paul qui en pressent les dangers, part pour son domaine de Boringe en Savoie. La situation du jeune ménage, ainsi livré à lui-même, n'en devient pas meilleure; point de querelles, mais une mutuelle indifférence. Méline, toute préoccupée de son coupable amour, se réfugie dans la forteresse de sa supériorité et laisse son mari se livrer aux plaisirs de son choix, sans lui en offrir de meilleurs. A son retour quelques mois plus tard, Paul trouve Claudien de plus en plus plongé dans une vie de dissipation et Méline faible et languissante; mais tout en ne pouvant se dissimuler le sentiment qu'il lui a inspiré, et tout en le partageant peut-être, il lui fait comprendre avec une douceur mêlée de sévérité qu'il ne saurait voir qu'une sœur dans la femme de son ami. Toutefois, malgré la présence et les soins de Paul, la santé de Méline continue à se ressentir d'une situation aussi tendue, et la vieille tante qui a conçu quelques soupçons, éveille l'attention de Claudien sur l'état languissant de sa femme, et envoie un médecin, qui prescrit le départ immédiat pour les bains d'Aix. Le jeune mari, au caractère facile, s'empresse de suivre le conseil du docteur, mais à peine arrivé à Aix, il ne manque pas de céder aux tentations de la roulette, sans que sa femme prenne la peine de s'en inquiéter.

La cure terminée, Claudien propose de faire un petit détour pour rendre visite à Paul dans son vieux manoir de Boringe, et Méline en eût-elle envie, n'oserait pas s'opposer à ce dessein. On arrive donc à l'improviste chez Paul, qui surmonte son émotion et fait excellent accueil au jeune ménage. Mais la visite de Claudien avait un but intéressé, il venait solliciter l'aide de son ami pour acquitter une dette de jeu contractée à Aix, et ayant obtenu la signature demandée, il part le lendemain matin pour aller à Genève toucher la somme nécessaire. Paul emploie cette journée et la suivante à faire connaitre à Méline les beaux environs de son rustique domaine, et pendant ce long tête-à-tête, il ne résiste pas à lui laisser voir qu'il partage l'amour qu'elle ne cesse de lui témoigner. Un accident imprévu, un éboulement de terrain, survenu au moment des plus intimes épanchements, interrompt leur conversation et met un terme à une scène passionnée que nous n'entreprendrons pas de décrire. Plus tard Paul, qui a retrouvé tout son empire sur lui-même, s'efforce de reprendre son rôle de frère. La seconde journée s'écoule plus paisiblement que la première, mais à minuit, au moment de se séparer, on entend le roulement d'une voiture; ce n'est pas Claudien, c'est un message. Le malheureux jeune homme est allé à Evian, il s'est battu en duel, il est mortellement blessé. Paul et Méline partent immédiatement pour se rendre auprès de lui et arrivent à temps pour lui donner quelques soins et le voir expirer.

Dès lors Paul, tout en étant plein de bonté pour Méline, lui montre clairement que le remords de ce qui aurait pu se passer ne saurait s'effacer de son cœur, et qu'il ne sera jamais pour elle qu'un frère et un ami. Méline a bien quelques regrets, ou plutôt quelque pitié pour son mari, qu'elle désigne habituellement sous le nom de *pauvre enfant*, mais elle ne s'en livre pas moins à

l'espoir que Paul ne sera pas toujours inflexible. Pour prendre patience, elle va passer le temps de son deuil chez ses parents, tout en n'épargnant rien, soit dans ses lettres, soit dans de petits séjours d'hiver à Paris, pour amener la réalisation de ses espérances. Mais Paul demeure fidèle à sa résolution ; il habite la plus grande partie de l'année à la campagne, où il s'occupe de travaux scientifiques et d'œuvres de bienfaisance. Au bout de quelques années et après un nouveau séjour à Boringe, Méline comprenant enfin que Paul ne se mariera jamais, se décide à accepter la main d'un docteur en médecine auquel elle a d'abord dédié la confession dont le public profite aujourd'hui, confession que ce digne homme trouve admirable. « Peu m'importe, dit-il, que votre imagination toute neuve ait voulu jouer au roman d'abord, et toute débordante de poésie et de passion vous ait entraînée ensuite dans une voie presque tragique ; je vous retrouve partout logique dans votre inconséquence, téméraire parce que vous êtes brave, avide de bonheur, parce que vous pouvez en donner beaucoup. » (Page 303.)

Voilà un fiancé d'humeur bien accommodante ! et nous doutons qu'une pareille indulgence trouve de l'écho dans les lecteurs, même les moins sévères. En dehors des disciples de l'évangile, la morale publique a elle seule fera justice d'un pareil dévergondage de passion coupable et de sentiments faux. Jamais, en effet, l'orgueil, l'égoïsme et le contentement de soi-même n'ont été poussés plus loin. Méline n'a ni respect, ni affection pour ses parents, dont elle ne parle qu'avec une sorte de compatissant dédain. Ne se reconnaissant point d'égaux, elle ne saurait avoir d'amis, et elle ne s'occupe des personnes qui l'entourent qu'au point de vue du profit qu'elle en peut tirer. Elle trouve fort impertinent que la vieille dame qui lui a donné asile prétende assumer quelque autorité sur elle, et ne se gêne pas de lui débiter mensonge sur mensonge. Claudien a de la fortune et peut devenir ce meuble indispensable, un mari ; vite Méline l'entoure de ses filets, puis le jour même de son mariage au sortir de l'église, « où jamais les chants de l'orgue ne lui parurent plus divins, mais où elle n'écoute pas plus les exhortations du prêtre que la veille celles de sa mère » (pag. 69), encore parée de sa couronne d'épouse, elle rencontre Paul, et un *secret instinct* l'avertit que *cet étranger traverse le seuil de sa vie* au moment où *elle aurait le plus besoin de tranquillité*, toutefois, elle conserve assez de sang-froid pour se regarder dans le miroir et se trouve *plus jolie que jamais !* Il y a peut-être des créatures assez misérables pour prononcer dans un moment d'égarement ce mot terrible « maudits peut-être, mais heureux » (pag. 161) que Méline ne craint pas d'écrire de sang-froid mais il n'y a pas de femme digne de ce nom qui puisse, au moment où elle reconnait dans son cœur l'invasion d'un amour adultère, se retourner devant une glace pour admirer sa propre beauté. C'est que Méline n'a pas même pour excuse l'entraînement de la vraie passion, celle du cœur, c'est qu'elle *n'aime* pas Paul ; si elle l'avait aimé, elle aurait subi l'influence de cette nature plus élevée que la sienne, au lieu de s'efforcer de l'abaisser à son propre niveau. Aussi chez elle point de remords. Et pourquoi en aurait-elle ? Elle n'a donné à Paul *que* son cœur, nous dit-elle. Non-seulement elle a toujours entièrement négligé son mari, mais au moment suprême, à côté de ce lit de mort, elle ne sait trouver ni un mot d'affection, ni une caresse. Rentrée dans sa famille, elle n'a ni regret, ni repentir, et ne s'occupe que de plans d'avenir. C'est en vain que Paul demeuré son ami, s'efforce dans ses lettres de lui persuader de chercher son bonheur dans celui des autres, Méline ne poursuit qu'un but dans ce monde : triompher des remords de Paul et l'épouser le plus tôt possible ; mais ses efforts à cet égard demeurent inutiles, elle finit, comme nous l'avons vu, par se ré-

signer à faire *le bonheur* du docteur Félix Dupré.

Nous avons toutefois une justice à rendre à Méline; si le sentiment religieux lui est à peu près étranger, du moins on ne trouve sous sa plume ni blasphèmes, ni railleries sur les choses saintes, et malgré le sentiment de sa supériorité intellectuelle qui ne l'abandonne envers personne, elle conserve toujours un certain respect pour le digne abbé d'Orbeault. Aussi nous semble-t-il qu'une prise de voile eût été une conclusion beaucoup plus poétique que ce ridicule mariage, mais si Mlle Siefert fait de beaux vers, elle n'est certainement pas poëte en prose, car jamais peut-être plume féminine n'a tracé récit d'un plus dégoûtant réalisme.

L. H.

Qu'on nous permette d'ajouter qu'un sujet pareil peut être traité différemment. *Le mot de l'énigme* de Mme Augustus Craven en est la preuve. En lisant Méline, nous ne pouvions nous empêcher d'établir un parallèle entre ces deux livres. La pure et loyale figure de Ginévra s'imposait involontairement à notre souvenir, et rendait l'astucieuse Méline plus fausse et plus coupable encore. Mme Craven, il est vrai, met l'honneur de la femme sous la sauvegarde de la religion, qui, dans des positions comme celles des deux héroïnes, Ginévra et Méline, toutes deux unies à des hommes indignes d'elles, peut seule être leur sûreté. « Oublier son cœur et ne songer qu'à son âme, » voilà le secret de la victoire de Ginévra. Méline a retourné la devise, elle a oublié son âme pour ne songer qu'à son cœur; de là une succession de chutes, aboutissant à une vraie banqueroute morale. Comme le dit fort bien le *Mot de l'énigme.* » L'amour humain, fut-il le plus tendre, est un faible rempart de tout bonheur dont Dieu est absent; de même que l'honneur, fût-il le plus intraitable, est un faible garant de toute fidélité dont Dieu n'est point le lien, le témoin et le juge. »

(*La rédaction.*)

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

Neuchâtel.

5 avril 1876.

Il s'est passé dans notre canton, depuis ma dernière lettre, un certain nombre de faits qui, pour n'avoir rien d'extraordinaire, n'en sont pas moins bons à noter.

J'aurais dû vous parler, il y a quelque mois, d'une brochure intéressante intitulée: *Correspondance entre deux églises à propos de l'art. 14 de la loi ecclésiastique.* Cet article est celui qui garantit le libre usage des temples à toutes les communautés religieuses; les deux églises dont il s'agit sont la nationale et l'indépendante de Dombresson. Le conseil de cette dernière s'était adressé au collége des anciens de la première pour lui demander, en termes fort convenables, s'il ne lui serait pas possible d'accorder à l'église indépendante, pour son culte du matin, une heure plus convenable que celle de 8 heures. Le pasteur national et les anciens de la paroisse ont cru devoir opposer à cette requête un refus catégorique; puis, profitant de la circonstance pour aborder la question de principe, ils ont pensé bien faire en invitant ceux qui sont sortis « à franchir enfin le mur mitoyen qui les empêche d'être, comme du passé, une seule église et un seul peuple. » « Vous aurez, disaient-ils, votre récompense dans la jouissance de tous les avantages que nous avons obtenus et que nous obtiendrons encore pour cette église, et surtout dans l'apaisement des esprits, dans la réconciliation des cœurs et dans toutes les joies de la charité. »

Cette invitation, qui rappelle un peu trop celle que certain dogue adresse, dans la fable de Lafontaine, à ce pauvre loup qui « l'aborde humblement, » a provoqué de la part du conseil de l'église indépendante de Dombresson une réponse remarquable d'élévation et de dignité. Qu'il me soit permis d'en détacher quelques phrases propres à montrer l'esprit de cette lettre : « Vous devez connaître bien peu l'église indépendante, si vous vous représentez que nous soyons tristes, abattus, mécontents, découragés par des difficultés inextricables... Vous nous demandez quel profit, quels avantages nous

avons retirés jusqu'ici de la position que nous avons prise. Un très grand profit, un profit qui, à lui seul, vaut mieux que tous les avantages terrestres possibles, à savoir la joie d'une bonne conscience et le sentiment d'un devoir accompli. Et c'est précisément cette paix et cette joie que nous perdrions en entrant dans ce que vous appelez « l'église » de la patrie. » Ainsi pensent, avec les indépendants de Dombresson, tous leurs frères du canton. Dieu merci, les hommes qui regrettent les oignons d'Egypte ne sont pas nombreux parmi nous; s'il y en a, ce dont je doute fort, ils sont toujours libres de retourner au pays d'où ils sont sortis. »

On sent fort bien, dans la partie la plus sérieuse de l'église établie, que l'ordre de choses actuel ne saurait durer. Aussi surprend-on çà et là des vœux en faveur de l'affranchissement de l'église. « Le remède à la crise que nous déplorons est tout près et pas difficile à trouver, » écrivait à la fin de l'année dernière l'un des membres les plus autorisés du clergé national. « Que l'état, entrant dans l'esprit de la nouvelle constitution, qui déclare que personne ne doit payer pour un culte dont il ne veut pas, que l'état dise à l'église : « Laisse-moi tes biens, en échange de la pleine liberté que je te rends; que ceux qui veulent un culte en fassent eux-mêmes les frais; le seul droit que je me réserve, c'est celui de haute surveillance à l'égard des cultes, afin que tout se passe avec ordre. Que l'état tienne et exécute un tel langage, et l'énorme budget des cultes tombera; la défiance de l'église vis-à-vis de l'état disparaîtra; les paroisses où il y a un pasteur de trop reviendront bientôt à l'unité. Tout le monde y gagnera, et je ne sais pas qui pourrait y perdre. »

Cette proposition est un signe des temps, mais il est évident qu'elle ne saurait avoir, dans les circonstances actuelles, que la valeur d'un vœu pieux. Le temps n'est plus où le conseil d'état de notre canton, faisant rapport au grand conseil, s'exprimait ainsi : « L'égalité des cultes devant le budget est non-seulement un pas en avant dans la vie de la vraie liberté, c'est surtout un acte de justice à accomplir. » Cette phrase, d'un français douteux, est, au point de vue des principes, d'une correction parfaite. Seulement nos chefs n'en sont plus là; nous sommes aujourd'hui plus éloignés que jamais de voir la séparation officiellement proclamée. Pourtant l'occasion serait belle pour le grand conseil neuchâtelois d'accomplir cet « acte de justice » dont on faisait tant de bruit en 1869. Notre peuple, toujours sage quand il s'agit de ses intérêts matériels, vient de repousser, à une immense majorité, l'impôt progressif qu'on lui proposait, comme le seul moyen d'équilibrer son budget. Il faut donc s'ingénier à trouver les 200 000 francs actuellement nécessaires. Des économies ! des économies ! entend-on dire de toutes parts; parmi ces économies, il en est une qu'il serait bien aisé de réaliser, celle du budget des cultes. Cela ferait précisément la somme demandée; mais nos représentants ne l'entendent plus de cette oreille : ce qui était acte de justice, il y a sept ans, ne l'est plus aujourd'hui. L'église établie est devenue l'arche sainte depuis qu'elle est, de par la loi, toute grande ouverte au libéralisme religieux qui n'a renoncé jusqu'ici à user de son droit que parce qu'il sent bien qu'une revendication trop éclatante de ce droit risquerait fort d'ébranler jusqu'en ses fondements un édifice si laborieusement élevé.

On ne peut se défendre d'une impression de tristesse en voyant certains pasteurs, qui passent pour évangéliques, se poser en avocats de l'établissement national-libéral que la loi ecclésiastique a créé chez nous. Répondant à la lettre dont nous parlions tout à l'heure, l'un de ces pasteurs conclut comme l'avait fait le collége des anciens de Dombresson, en invitant les indépendants à rentrer dans le giron. Cela vaut la peine qu'on le cite : « Qu'ils nous apportent, dit l'auteur, le concours de leurs lumières et de leurs vertus pour le plus grand bien du pays, et qu'ainsi soit acheminée l'église de l'avenir, l'église nationale de l'éternité, où il n'y aura qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur. » Passe pour l'église de l'avenir; mais l'église nationale de l'éternité ! décidément, il n'y a rien comme l'esprit de parti pour altérer jusqu'à la vérité du langage.

M. G.-A. Rosselet, pasteur de Cortaillod, ne connaît rien à cette église d'un nouveau genre; il n'estime pas même qu'il suffise, dans les conjonctures actuelles, d'indiquer de loin, comme un remède à tous les maux, la séparation de l'église d'avec l'état. Pour lui,

la lumière s'est faite peu à peu, mais elle s'est faite d'une manière éclatante, irrésistible, et avec cette généreuse ardeur, cette fermeté de volonté, cette décision, ennemie de tous compromis, qui caractérisent notre frère, il vient de passer avec armes et bagages de notre côté. Démarche d'autant plus louable qu'elle est exempte de tout entrainement, et que M. Rosselet démissionne, non sous la pression d'un *fait* émotionnant les masses, mais sous celle d'un *principe* qui ne sera compris que peu à peu par le grand nombre. Lui-même nous initie, dans une brochure qui vient de paraître, au travail accompli chez lui dans le cours des dernières années. « Il nous a fallu du temps, à moi et à tant d'autres, écrit-il, pour ouvrir les yeux sur des préjugés séculaires, renforcés et comme consacrés par la légalité de positions depuis si longtemps établies et respectées. Il m'a fallu surtout le spectacle presque incroyable des événements de ces dernières années. En 1869, tout un parti proclame la séparation de l'église et de l'état comme le grand principe, la grande idée moderne; et pour moi, je l'ai cru et je m'y suis aussitôt rattaché. Mais voilà qu'en 1873, ce même parti, ou plutôt, je veux l'espérer, ceux qui abusent momentanément de leur autorité sur ce parti ou qui le retiennent par des considérations étrangères à la justice de la cause, viennent nous déclarer que le grand principe n'est plus qu'une jeune vieillerie. Bien plus, en 1873, une loi ecclésiastique que, quant à moi, j'avais envisagée comme supportable pour un temps, est déclarée par plusieurs, tout haut ruineuse, et même tout bas infâme, et voilà qu'en 1874, ils en font, pour ainsi dire, comme un palladium de la fortune publique et particulière! Puis ceux qui, conséquents, mettent aussitôt en pratique, à leurs frais, le grand principe, on les traite, autant que faire se peut, comme des rebelles dignes de tous les coups du pouvoir! Ce sont là des événements bien faits pour navrer les âmes, mais aussi pour éclairer les esprits »

M. Rosselet est bien au clair, il ne désire rien tant que de voir tous les croyants partager son sentiment. Sa brochure, dans laquelle il étudie *le budget officiel des cultes au point de vue historique, politique, religieux, moral et économique*, est remarquable à bien des égards; c'est un acte de courage et un acte de foi. On respire partout dans ces vingt-quatre pages, un enthousiasme, une fraicheur qui font du bien par le temps qui court. On n'a besoin que de se baisser pour recueillir à pleines mains de ces mots heureux, tranchant, comme une lame de rasoir, dans le vif des situations équivoques et des arguments douteux. « Le budget officiel des cultes est l'asservissement de l'état à l'église; c'est tout simplement un vasselage. Il est la cause de l'abaissement de l'état devant l'église, en même temps que la cause de l'orgueil des églises privilégiées et de la position autoritaire de leurs ministres. Il est immoral, parce qu'il sort et l'état et l'église de leur véritable rôle. »

Le Chrétien évangélique a rendu compte de la brochure de Mme Butler : *Une voix dans le désert*. Cette femme de cœur a aussi passé chez nous, et je suis heureux de pouvoir vous dire que son passage a laissé parmi nous des traces bénies. Un certain nombre de dames de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds se sont mises de suite à l'œuvre et ont ouvert dans ces deux villes des asiles provisoires en faveur de jeunes filles sans place ou sans ouvrage. A côté de ces associations féminines, se sont fondées, dans les deux villes, des associations d'hommes, ayant pour but de travailler au progrès de la moralité publique. Celle de la Chaux-de-Fonds a la tâche la plus grande, car Neuchâtel n'a pas de maison de tolérance, au lieu que celles-ci existent depuis longtemps déjà dans le centre le plus populeux de nos montagnes. Cet état de choses remonte à plus de vingt ans d'ici; les mauvais lieux se sont établis, malgré les articles de notre code pénal, très précis et très sévère sur ce point. On a eu beau protester à plusieurs reprises auprès des autorités, tant cantonales que municipales; ces « Bastilles de la honte, » comme les appelle M. le pasteur Borel, de Genève, n'ont cessé de se développer d'année en année jusque-là qu'elles sont aujourd'hui les pépinières où s'approvisionnent quantité d'autres villes de la Suisse et de l'étranger. « Quelle honte n'est-ce pas pour vous, disait Mme Butler lors de sa visite à la Chaux-de-Fonds, que l'existence dans votre ville de ces repaires de la souillure! » Cette parole est allée droit au cœur d'un certain nombre d'hommes qui ont décidé, séance tenante, de-

tenter un suprême effort pour arriver à faire respecter la loi. Appuyés par M. Th. Borel et A. Humbert, qui ont bien voulu leur prêter, dans deux conférences, le concours, l'un, de sa longue expérience, l'autre, de sa popularité, ils se sont mis à l'œuvre sans se laisser intimider ni par les difficultés, ni par les objections de droite et de gauche. Leurs efforts ont eu l'approbation d'un grand nombre; la pétition qu'ils ont cru devoir adresser au grand conseil de la république est signée en général avec empressement. Reste à voir ce que l'autorité législative, mise au pied du mur, fera de la juste plainte portée devant elle. En attendant, on dit que les tenanciers et tenancières des mauvais lieux en question commencent à trembler. Puissent leur craintes être abondamment justifiées!

On parle beaucoup, en ce moment, des conférences qu'a données et que donne chez nous, en divers lieux, Mme Baxter. Si Mme Butler est l'apôtre de la moralité publique, l'œuvre de Mme Baxter est celle d'un missionnaire. Elle s'adresse avant tout aux femmes et leur explique, dans un langage très simple et très imagé, la parole de Dieu. Les avis sont partagés sur cette activité complétement étrangère à nos habitudes. Les uns, touchés de l'humilité de Mme Baxter, admirant la connaissance qu'elle a des Ecritures, professent pour elle l'admiration la plus vive, et s'abandonnent sans réserve à l'influence de sa parole. D'autres, se rappelant ce que dit saint Paul (1 Cor. XI, 14; 1 Tim. II), ont peine à reconnaître dans un ministère de ce genre celui que l'Ecriture confère à la femme. A leurs yeux, le cas de Mme Butler ne justifie point celui de Mme Baxter. La première, disent-ils, nous est apparue comme une prophétesse qui, justement indignée de la tolérance de notre société pour une iniquité monstrueuse, fait entendre de ville en ville sa protestation; en est-il bien de même pour la seconde, dont l'œuvre se borne à répéter ce que disent chaque dimanche ceux qui ont charge d'enseigner à leurs frères la parole de Dieu? Quoi qu'il en soit, Mme Baxter a fait du bien, et nous ne pouvons que demander à Dieu de rendre ce bien sérieux en le rendant durable.

Au moment où j'écris ces lignes, on rend à Neuchâtel les derniers devoirs à M. Frédéric de Rougemont. Notre éminent publiciste est mort comme il a vécu, en travaillant. Il était occupé à dicter quand il a été frappé du mal subit qui, doublé d'un autre plus ancien, devait l'emporter quelques jours plus tard. Il ne m'appartient pas de porter un jugement quelconque sur l'œuvre de M. de Rougemont. Cette œuvre est représentée par une série d'opuscules, de brochures et de volumes dont la seule indication ferait la matière de plusieurs pages. Histoire, géographie, philosophie, théologie, M. de Rougemont a sondé, la plume à la main, tous ces différents domaines, et dans chacun d'eux il excellait. Ce qu'il y avait en lui de plus admirable que sa science elle-même, c'était sa foi. M. de Rougemont avait commencé par être un disciple fervent de la philosophie hégélienne; il avait passé plus tard de l'école des hommes à celle de Jésus-Christ, et dès lors il n'a pas cessé de mettre au service du Maître toutes les facultés de son esprit, toutes les forces de son âme, sa vie, en un mot. Que restera-t-il de cette activité vraiment prodigieuse? Il serait difficile de le dire exactement aujourd'hui. L'auteur du *Peuple primitif*, de *Christ et ses témoins* et des *Deux cités* était moins un écrivain achevé qu'un merveilleux informateur. Aussi était-il beaucoup mieux connu en Allemagne qu'en France. Dans son canton, il a partagé le sort des prophètes : on admirait davantage son vaste savoir qu'on n'étudiait ses ouvrages. Lui-même le savait bien, mais, en homme d'esprit qu'il était, il en plaisantait agréablement. Nous l'entendions un jour causer avec un pasteur neuchâtelois, établi dans un canton voisin. Celui-ci parlait à M. de Rougemont de l'un de ses livres... « Pardon, répondit-il en riant, mais je vois bien que vous n'êtes plus Neuchâtelois, car les Neuchâtelois ne me lisent pas. » Et maintenant il n'est plus là. On a peine à se représenter que cet infatigable travailleur a subi la loi commune. Cette mort, qui ne laissera pas que d'être déplorée au delà de nos étroites limites, est un vrai deuil pour l'église indépendante de Neuchâtel, à laquelle M. de Rougemont s'était rattaché des premiers. Nos rangs s'éclaircissent, nos hommes forts, ceux que nous regardions comme nos colonnes, tombent l'un après l'autre, avec quelle rapidité, mon Dieu! Mais nous croyons d'autant plus fermement aux promesses du Maître, nous souvenant de

cette belle parole qu'un autre de nos frères en la foi, M. le doyen James Du Pasquier, prononçait un jour sur la tombe d'un de ses collègues les plus distingués : « Aucun homme n'est nécessaire, mes frères, Dieu seul est nécessaire. »

B. G.

Naples.

Avril 1876.

È morto carnovale, comme on dit ici ; les balcons de la rue de Tolède ont perdu leurs draperies élégantes, les chars allégoriques sont dans la remise, les habits de mascarade sont pendus au clou, et l'on peut se promener sans crainte d'être aveuglé par la farine et les coriandoli. Tout s'est passé aussi bien que possible, la population entière prenait part à la fête, Victor-Emmanuel en particulier avait l'air de se divertir royalement, il a été fort acclamé ; lorsqu'il est rentré au palais, sa voiture était littéralement remplie des bouquets qu'on lui avait jetés. Les pauvres n'ont pas été oubliés par les organisateurs de la fête, on leur a donné des repas dans les différents quartiers de la ville. Celui qui réunissait le plus grand nombre d'invités était sur la place du Palais. Jamais je n'ai vu plus remarquable collection de loques et de guenilles ! oh ! Callot, que n'étais-tu là ! Et quel appétit ! on avait à la fois plaisir et pitié à voir ces affamés se jeter sur l'abondante nourriture qu'on leur servait, et à contempler ces vieilles figures épanouies par la satisfaction du plus impérieux des besoins matériels. Tout le monde est satisfait, car tout le monde s'est amusé, riches et pauvres ont pris part aux folies du carnaval. Mais pour le faire, il a fallu s'endetter, s'adresser aux usuriers, et le plus célèbre d'entre eux a prêté à l'époque du carnaval près d'un million à des conditions des plus onéreuses. C'est qu'à Naples aujourd'hui il y a très peu d'argent comptant. Les fortunes napolitaines ont été cruellement éprouvées ces temps derniers ; l'emprunt turc en particulier leur a fait un tort énorme. Aussi je ne puis m'empêcher de penser au proverbe : « Tel qui rit aujourd'hui, pleurera demain. »

Le 17 février, jour anniversaire de l'émancipation des Vaudois du Piémont, le pasteur de l'église vaudoise de Naples avait invité les membres de son église et quelques protestants d'autres dénominations à se réunir dans la plus grande salle de l'école de Magno Cavallo. Elle était décorée avec beaucoup de goût et d'à propos ; les portraits de Charles-Albert, l'émancipateur du pays vaudois, de Cavour, du général Beckwith et du chanoine Gilly, les bienfaiteurs des Vallées, ornaient les murs, au milieu de feuillages et de bouquets de fleurs. M. le pasteur Pons présidait. L'assemblée chanta d'abord quelques versets du cantique : « Du rocher de Jacob, » etc. ; puis le président rappela avec émotion l'impression produite dans les Vallées par la proclamation de l'édit réparateur. Son collègue, M. Pascal, lut un travail historique sur l'église vaudoise ; plusieurs de nos instituteurs prirent la parole. M. le pasteur Gray de l'église libre d'Ecosse et moi nous exprimâmes notre sympathie et notre affection pour l'église vaudoise. La partie officielle de la fête terminée, nous nous réunissons quelques-uns autour d'un thé, mais la plupart des membres de l'église vaudoise de Naples, qui considèrent le thé comme une médecine, sont entrés dans une salle voisine où un repas abondant et frugal leur a été servi. Nous les rejoignons bientôt. Ces braves gens sont gais sans excitation ; on porte chaleureusement la santé du roi ; on boit à la prospérité de l'Italie, de l'église vaudoise ; on lit des poésies de circonstance ; chacun a l'air heureux ; aussi se sépare-t-on avec peine et ce n'est guère que vers minuit qu'on rentre au logis. C'est ainsi que nous avons célébré à Naples le vingt-neuvième anniversaire de l'émancipation des Vaudois du Piémont. La fraternité, la cordialité, la reconnaissance envers Dieu, une gratitude profonde pour l'infortuné souverain qui fut l'un des précurseurs de l'émancipation de l'Italie remplirent nos cœurs pendant cette petite fête à laquelle personne n'a pris part sans en conserver le plus agréable souvenir.

Le même soir, dans l'église méthodiste, rue Sergente Maggiore, le professeur Pierre Tagliatela donnait une conférence sur l'indifférence religieuse en Italie. Le vaste local était complétement rempli ; on y distinguait beaucoup d'hommes appartenant à la classe cultivée, en particulier un fort grand nombre d'étudiants de l'université.

L'orateur a déclaré tout d'abord qu'à ses yeux l'indifférence religieuse, bien loin d'être, comme quelques personnes le croient, une

supériorité du peuple italien sur les autres peuples de l'Europe, n'était en fait qu'une consomption de la conscience italienne. Il désire rechercher les origines historiques de cette grave maladie, en examiner les caractères, voir si elle a pris naissance avec la formation de la nationalité italienne, ou si elle s'est produite longtemps après.

Cette étude est le seul moyen de faire un diagnostic exact et de trouver un remède efficace. Puis l'orateur parcourt avec rapidité et largeur l'histoire du peuple italien, ne s'arrêtant qu'aux points principaux qui servent de base à son argumentation.

De Numa à la chute de la république la conscience civile présente à Rome un fait exceptionnel dans le monde païen, elle est pénétrée d'un profond sentiment religieux.

Ce sentiment s'étant corrompu, relâché, toutes les vertus civiles s'affaiblirent et le colosse romain s'écroula dans la poussière. César et l'empire ne tuèrent pas la liberté romaine; la liberté s'était suicidée, elle avait rendu possibles César et l'empire.

Les barbares ne détruisirent pas l'empire romain, ils déchirèrent et dispersèrent les membres du géant, dont le corps mort était déjà en putréfaction. L'énergie du sentiment religieux avait fait du peuple romain le maître du monde; dès qu'il l'eut perdue, il n'eut plus ni pouvoir, ni vie. Pour l'orateur, la cause de cette calamité est que l'idée païenne qui donnait vie à la conscience antique était nécessairement une idée limitée et finie : en se développant, elle devait fatalement s'épuiser et amener ainsi la ruine de Rome et du monde païen.

Au moment où l'idée païenne agonisait, l'idée chrétienne faisait son apparition. Cette idée pénétra dans le cadavre romain, l'anima de son souffle, et de cette résurrection sortit la nature italienne. Cette nature essentiellement religieuse, l'orateur la reconnait dans l'influence que les Italiens eurent sur leurs conquérants barbares qu'ils convertirent au christianisme, dans le Dante et dans la divine Comédie, dans la forme républicaine, aspiration de l'Italie du moyen âge; aspiration qui provenait de ce profond besoin d'égalité et de liberté que crée l'Evangile.

Mais après Dante commence l'affaiblissement de la conscience religieuse, qui finit par disparaître entièrement, et avec elle disparut aussi la conscience civile. De nouveaux barbares peuplent le sol italien, et dès lors, jusqu'à la seconde moitié du dix-neuvième siècle l'Italie disparaît comme nation, elle n'est plus que la terre des morts, une simple expression géographique.

Pendant ce long espace de temps, le mal n'est pas provenu de l'extinction de l'idée, parce qu'alors l'idée est l'idée chrétienne, idée infinie et inépuisable. Le mal ne vient pas du fond même de la pensée humaine, mais du dehors. D'où vient-il donc? du pontificat et du catholicisme romain. Comme le dit admirablement Machiavel, le pontificat romain eut l'étonnante audace de réunir les deux plus grandes idées du monde, l'idée de Christ et l'idée de Jules-César, mais il les associa dans son intérêt propre pour arriver à la domination. Il chercha à s'assurer la domination de César par le moyen de l'idée chrétienne qu'il substitua à la force des armes et au prestige des aigles romaines. La religion ne fut plus qu'un prétexte, un instrument, une raison d'état. De là naquit un système dont l'apparence était en éternelle contradiction avec la réalité, et la réalité en éternelle contradiction avec l'apparence.

Les autres peuples de l'Europe voyaient le pontificat de loin, avec une imagination complaisante à lui prêter toutes les vertus, ils voyaient l'apparence et non la réalité, il fallut le seizième siècle pour les éclairer. Mais les Italiens voyaient la papauté de près, ils connaissaient la contradiction dont nous parlons, ils savaient ce qu'était la papauté et ce qu'elle voulait paraître. Chez quelques-uns d'entre eux la conscience protesta avec force contre cette hypocrisie, mais sans succès : c'étaient les gens lettrés. Se sentant impuissante contre cette hypocrisie, la classe instruite n'a plus pour la religion qu'un sourire dédaigneux et méprisant, car elle confond hypocrisie et religion et les jésuites n'ont plus qu'un but, tuer l'esprit italien à coups d'*Ave Maria* et de pratiques superstitieuses; cela dure deux siècles et demi.

Ici le conférencier s'arrête, il considère avec attention ce qui s'est passé depuis 1848. Aux débuts de son pontificat Pie IX est un pape libéral, en 1848 il est réformateur, ami de la liberté; en 1849 il est à la tête de la réaction. Dès lors il est devenu une des figures les plus originales de la papauté. Ce vieux

bonhomme se présente a nous coiffé du bonnet rouge, il a l'air d'un jacobin forcené. Nous considérons avec étonnement ce pape étrange; mais, pendant que nous le regardons, son bonnet rouge se transforme en une tiare pontificale; il prend la croix de sa main sénile et il en frappe la tête des jacobins. Cette facilité à faire volte-face, Pie IX l'a seul possédée à ce degré parmi tous ceux qui ont ceint la triple couronne.

Après la révolution de 1866 et la restauration politique de l'Italie, le résultat des luttes intestines qui tourmentèrent ce pays pendant trois siècles apparaît dans ses tristes conséquences : la conscience italienne se sépare en deux consciences, et l'Italie en deux Italies; l'une illibérale et superstitieuse, l'autre libérale et athée! Aucune de ces deux tendances ne donnera naissance à la vraie Italie. Celle-ci ne naîtra que lorsque la grande conscience civile de l'antique république romaine se sera relevée, qu'elle sera pénétrée et vivifiée par l'idée évangélique et que l'Italie s'affranchira à la fois de l'idée païenne, de l'idolâtrie papale et du culte de la déesse Raison. L'idée chrétienne seule fait les grands peuples; la Suisse, la Hollande, l'Angleterre et la Prusse nous le disent; le salut de l'Italie, c'est l'Evangile éternel.

Ces jours-ci d'autres réunions religieuses étaient offertes aux Napolitains. Convaincu que la superstition a engendré l'incrédulité et que le catholicisme romain est le père du scepticisme moderne, M. Oscar Coucourde, pasteur baptiste à Rome, croit que l'apologétique chrétienne doit l'emporter de plus en plus sur la polémique antipapiste; il était donc venu donner au public napolitain une conférence fort intéressante sur la résurrection. Malheureusement c'était en carnaval, et l'auditoire s'en est ressenti. Ces jours derniers, M. Vincent Ravi, pasteur de l'église épiscopale wesleyenne, donnait quatre conférences dont voici les sujets : état de la religion en Italie; la réforme du catholicisme est impossible; ce que veulent les évangéliques; l'église de l'avenir.

Ces faits vous montrent que Naples est devenu le point de mire d'églises qui jusqu'alors avaient porté leur activité sur d'autres points de l'Italie. Longtemps l'évangélisation n'eut d'autres ouvriers au milieu de nous que les vaudois et les wesleyens; aujourd'hui d'autres dénominations cherchent à planter à côté d'eux leurs drapeaux sur la brèche. L'église libre italienne a maintenant ici deux ouvriers : l'un deux, M. Lago Marsino, nous arrive de Milan où il était à la tête d'une nombreuse congrégation. L'église méthodiste épiscopale avait pour ouvrier à Rome M. Ravi; elle l'a envoyé à Naples. Il a loué pour son culte le théâtre Goldoni à proximité de la rue de Tolède. Puis nous avons vu arriver les baptistes larges. Enfin voici venir les baptistes étroits; on attend de jour en jour un de leurs évangélistes qui était à Modène. Devons-nous nous réjouir de cette augmentation de personnel? nous attendrons pour nous prononcer. — Si les nouveaux arrivés, ce que nous voulons espérer, comprennent qu'ils ne doivent pas empiéter les uns sur les autres, intervenir les uns chez les autres, et surtout s'ils ne cèdent pas à la tentation de former le noyau de leurs églises en détachant des membres des congrégations déjà existantes; si leur intention est de travailler plutôt au triomphe de l'église de Christ qu'au succès de leur dénomination, ils seront les bien venus. Nous les verrons avec joie travailler près de nous; nous les entourerons de respect et d'affection. Mais, nous le dirons franchement, nous ne sommes pas sans raisons de craindre que plusieurs de ces nouveaux arrivés viennent augmenter l'émiettement du protestantisme à Naples bien plus que donner force, cohésion et ampleur au mouvement évangélique. Dieu veuille que nos appréhensions soient mal fondées! je n'ai jamais désiré plus qu'en cette occasion avoir tort. Dieu veuille surtout qu'on ne voie pas ici comme ailleurs les pasteurs de différentes dénominations s'engager les uns à l'égard des autres dans des polémiques aigres, violentes, qui font un tort incalculable aux progrès de l'Evangile. Dans une de mes précédentes lettres je reconnaissais avec joie que les rapports étaient meilleurs entre les ouvriers des différentes dénominations évangéliques qui travaillent en Italie; il me faut malheureusement aujourd'hui constater qu'il y a reprise d'hostilités. Nous voyons des chrétiens écrire les uns sur le compte des autres avec une irritation, une âpreté qui remplissent de tristesse les esprits sérieux au sein du peuple de Dieu. Et les ennemis de rire, et la *Voce della Verità*, le *Conciliatore*

et *tutti quanti* de se frotter les mains! il y a bien de quoi. Fort heureusement que de toutes parts des protestations énergiques se sont fait entendre de la part d'hommes trop qualifiés, trop respectables pour qu'on ne prenne pas leur mécontentement en sérieuse considération. Espérons donc que ces tristes discussions approchent de leur fin et que nos journaux religieux, au lieu de fatiguer leurs lecteurs du récit de disputes stériles et peu édifiantes comme ils ont fait depuis quelque temps, ne donneront désormais place dans leurs colonnes qu'à l'instruction et à l'édification.

Un journal qui se tient au-dessus de ces dissensions, préoccupé qu'il est de donner à ses lecteurs des connaissances sérieuses, est la *Rivista Christiana*. Cette publication mensuelle est arrivée à sa quatrième année d'existence. Elle est dirigée par un professeur de l'école de théologie de Florence, M. E. Comba. J'y ai lu avec bien du plaisir les articles du docteur Karl Benrath sur l'auteur du *Bienfait de Christ*. A son jugement, ce n'est pas Aonio Paleario, qui, lui, a écrit un autre ouvrage sur la même matière : *De la plénitude, suffisance et satisfaction de la passion de Jésus*. M. Benrath attribue, avec raison selon nous, le fameux traité conservé dans la bibliothèque de l'université de Cambridge à un moine sicilien Don Benedetto di Mantova, lequel aurait fait revoir et corriger son écrit par M. Antonio Flaminio. M. Jules Bonnet a écrit une lettre aussi intéressante que courtoise pour combattre M. Benrath, et le professeur Deleva de Padoue a pris parti pour M. Benrath et l'a défendu dans le numéro de la *Rivista* qui contenait l'attaque.

Il n'est rien de si agréable à lire que des articles courts, clairs, nourris. Tels sont ceux du docteur Benrath. Nous devons donc féliciter la *Rivista Christiana* d'avoir ajouté un collaborateur aussi distingué aux hommes intelligents et dévoués qui se consacrent à cette utile publication. JOHN PETER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'AMI CHRÉTIEN DES FAMILLES, tome deuxième. – Toulouse, Société des livres religieux, 1874.

Ce livre a pour but de faire connaître et aimer Christ, et c'est en cela que consiste son unité. L'auteur examinant les diverses situations par lesquelles une âme peut être appelée à passer, en profite pour lui adresser des conseils salutaires et pour diriger ses pensées vers Celui qui suffit à tout. « Regardons, dit-il, à Christ, notre modèle, qui, aujourd'hui encore, croit tout, espère tout, supporte tout. Il guérira notre cœur malade, il nous rendra le ressort perdu; les ailes nous reviendront comme à l'aigle. Ne laissons pas le froid gagner notre cœur; combattons notre lassitude, notre mauvaise humeur, et, en regardant à Christ, retrouvons la première charité, les clartés de notre matin, l'entrain et l'espérance du printemps. » Il nous serait facile de prolonger ces citations. Qu'on nous permette de transcrire encore une pensée qui, toute belle qu'elle est, nous semble avoir besoin d'un correctif. « Les fleurs n'ont point de voix, et pourtant, par leur beauté, leur parfum, leur pureté, elles racontent la gloire de l'Eternel, et témoignent de sa grandeur, de sa bonté. Immobiles et silencieuses, elles sont éloquentes et bienfaisantes. C'est comme les fleurs, *sans paroles*, que les femmes doivent gagner les âmes, raconter la gloire de l'Eternel, lui servir de témoins. » — L'auteur ne nous contredira pas si nous ajoutons : Que les paroles de la femme douée d'un esprit doux et paisible sont aussi des fleurs bienfaisantes, et nous regretterions que les réflexions du chapitre intitulé : « Sans paroles » empêchassent, en un degré quelconque, l'épanouissement de ces fleurs-là.

Ici et là se rencontrent des expressions décidément malheureuses que nous aimerions à voir disparaître. Ainsi pag. 21 nous lisons : « Comme tous les gens qui aiment, le Sauveur est susceptible. » Pourquoi aussi, demanderons-nous à l'auteur, cette multiplicité de chapitres? Plusieurs sont si courts que les sujets sont à peine effleurés, et ils se suivent sans qu'on puisse saisir la liaison qui existe entre eux. C'est ainsi que le chapitre intitulé : « Les frémissements de l'âme, » est suivi de celui : « Des collectes; » et que le chapitre « Un bon mensonge vaut un écu, » est précédé de celui-ci : « Demandez des âmes »? Un mot encore. La vie de la foi ne nous paraît pas avoir été toujours bien saisie. « Je me figurais, dit l'auteur, que la foi assurait une égalité d'humeur, une tranquillité à toute épreuve. *C'est là une grande erreur.* » N'est-ce pas plutôt grande

vérité qu'il faut dire? Parler ainsi, n'est-ce pas rabaisser la puissance de la foi? David ne disait-il pas déjà: « Qu'une armée campe contre moi, mon cœur est sans alarmes. Quand même je marcherais dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrais aucun mal? » Et de nos jours les hommes de foi ne tiennent-ils pas le même langage? Non, nous ne saurions croire, avec notre auteur, « qu'il n'y ait que les âmes endormies ou mortes qui soient tranquilles, » et, « que plus une âme est vivante, plus elle est abattue, frémissante; plus la foi est réelle, plus elle est angoissée. » — De ce que beaucoup de croyants, ayant une foi faible, intermittente, ne connaissent qu'une paix souvent troublée et mêlée d'angoisse, n'en concluons pas que la vraie foi ne connaisse pas d'autre paix et ne puisse procurer une tranquillité à toute épreuve. La paix est toujours en proportion de la foi. C'est du reste ce que l'auteur exprime en disant: « Partout où Jésus entre, il amène un rayon de soleil et change l'eau en vin, c'est-à-dire qu'il transforme le découragement en espérance, le trouble en paix, la tristesse en joie, manifestant ainsi sa gloire. »

D[l]. REY.

SERMONS, par John Peter, pasteur à Naples. — Genève 1876. A. Cherbuliez et C[e], libraires-édteurs.

Encore des sermons; tout un volume de sermons! Voilà peut-être ce que diront quelques-uns de nos lecteurs....

Dans nos pays privilégiés, où la source des eaux vives coule on peut dire à chaque porte, où chaque dimanche invite à y puiser libéralement, peut-être n'apprécie-t-on pas à sa valeur notre bonne littérature protestante, ces discours qui traitent un sujet religieux dans un court espace et taillent toujours de quelque nouvelle facette le magnifique joyau de la vérité biblique.

Il faut avoir vécu sur terre étrangère, au milieu des citernes crevassées du catholicisme et loin des secours prodigués à nos églises, il faut avoir épuisé les Saurin, les Cellérier, les Monod, l'inépuisable Vinet, pour saluer avec sympathie tout recueil contemporain qui vient s'ajouter à ces devanciers. Le temps est souvent un auxiliaire; un esprit chrétien qui vit de nos préoccupations d'aujourd'hui trouve quelquefois mieux le chemin de notre âme que le plus éminent penseur d'hier.

Un des mérites de ce nouveau recueil, qui en a de plus d'un genre, c'est sa tendance pratique. On sent que l'auteur a cure d'âme, et que dans les études qu'il fait il ne cherche pas seulement une satisfaction d'intelligence, mais qu'il se propose un but, le plus élevé et le plus pressant de tous: l'avancement spirituel des âmes qui lui sont confiées.

Cette aspiration constante passe comme un souffle bienfaisant à travers tous ces discours et leur donne cette vraie éloquence chrétienne qui tient à la double conviction qu'on a soi-même et qu'on voudrait communiquer.

Ce sont donc des sermons qu'on trouvera dans ce volume, mais point ces sermons d'anciennes allures à périodes redondantes, à périphrases vides autant qu'ampoulées; ce sont des exhortations très diverses par les sujets qui y sont traités, mais pleines d'unité par les idées mères qui s'y retrouvent toujours. Le christianisme y est partout présenté non pas tant comme un système que comme un principe de vie. On sent que l'auteur ne se lasse pas d'y chercher la solution de tous les grands problèmes de la destinée humaine, et que pour lui l'évidence spirituelle a absorbé et en quelque manière inutilisé les autres genres de preuves. Comme tout chrétien éprouvé, il connaît les misères et les souffrances de la vie et cependant il conclut à l'optimisme, parce que l'Evangile lui a révélé le secret de l'existence, qui est l'éducation divine de l'âme. Il peut dès lors aborder et jeter l'ancre sur les plages trop peu fréquentées de la sérénité. Avec cet équilibre de jugement qui est la vérité, il dit: Croyez pour faire, et faites pour croire.

On pourrait reprocher à ces discours un peu de brièveté; pour nous, nous aimons qu'on nous trace les grandes lignes et qu'on nous laisse achever le travail. Un sujet n'a pas besoin pour être traité d'être épuisé, et nous savons gré à celui qui se retire après nous avoir mis sur la voie.

Est-il à propos de remarquer en passant le mérite littéraire de ces discours? La forme n'y est, si l'on peut ainsi dire, que la plus grande transparence du fond; sans phrases, sans enflure, avec un talent d'autant plus réel qu'il sent moins la recherche, l'auteur a

semé ces pages de descriptions charmantes, de mots heureux, de tableaux historiques à grands traits, où l'on reconnait un esprit nourri de méditations et de lectures, et un sens esthétique cultivé.

Ce livre, où l'on devine l'histoire d'une communauté perdue dans un milieu privé de ressources spirituelles, et du pasteur fidèle qui cherche à la nourrir du vrai pain de vie, trouvera sa place dans nos bibliothèques, à côté de ces sermonaires dont notre Suisse française et protestante conserve et renouvelle la précieuse tradition.

C. R.

La terre sainte parcourue la bible a la main, ouvrage destiné à la jeunesse, avec une préface de M. Félix Bovet, huit gravures, une carte de Palestine et un plan de Jérusalem. Deuxième édition. — Neuchâtel, Jules Sandoz.

Ce joli volume, avec ses charmantes gravures et ses cartes si bien réussies rendra de grands services non-seulement à la jeunesse à laquelle il est destiné, mais à tous ceux qui font une étude sérieuse des saintes Ecritures. C'est « la Bible à la main » que l'auteur parcourt le pays de la promesse. Parfois un mot lui suffit pour rappeler le fait biblique qui se rattache à une localité; d'autres fois il le raconte plus au long, et il y a toujours dans ces rapprochements un grand intérêt et surtout pas de sécheresse.

La préface de M. Félix Bovet ajoute du prix à l'ouvrage, entre autres par des indications sur la manière de donner aux commençants une idée nette des grandes divisions du pays, comme aussi de graver dans leur mémoire la division en douze tribus.

« J'étais bien aise, ajoute M. Bovet, d'indiquer aux jeunes gens qui se proposent d'enseigner à des enfants la géographie de la Palestine, — dans des écoles du dimanche, par exemple, — comment ils peuvent s'y prendre pour orienter leurs élèves avant même de leur faire ouvrir le manuel, et pour leur rendre cette étude plus facile en leur en aplanissant les abords. Quant à la leur rendre profitable et à leur y faire trouver de l'intérêt en les mettant constamment en relation avec la Bible et l'histoire, le livre qu'on a sous les yeux m'y paraît très approprié. Ecrit d'un style rapide et correct, il présente à la fois un récit animé et un résumé exact, sans trop de détails ni trop peu. On voit que l'auteur, qui ne s'est pas fait connaître, l'a composé avec amour.... S'il plaît à Dieu, ce petit livre sera utile. Il pourra servir à faciliter une étude qui jusqu'ici n'est pas assez populaire, et qui cependant contribue à faire aimer l'Ecriture sainte et à en augmenter l'intérêt, en rendant les faits qui y sont contenus plus clairs à l'intelligence et plus saisissables à l'imagination. »

Ces paroles d'un juge si compétent rendent superflu tout ce que nous pourrions ajouter.

A. M.

Louis Meyer, pasteur de l'église de la confession d'Augsbourg, à Paris. Lettres, fragments de sermons et notes sur divers sujets, — Paris, J. Bonhoure et Ce éditeurs.

Encouragés par l'accueil sympathique fait à leur première publication, les éditeurs des sermons de M. Meyer ont trouvé la matière d'un second volume en réunissant à sa correspondance religieuse des fragments de sermons inachevés. Nous avons ainsi un nombre assez considérable de morceaux détachés qui ne se prêtent guère à une lecture suivie, mais qui s'approprient d'autant mieux à l'édification individuelle. L'unité est tout entière dans la personne de ce chrétien si sérieux, si sympathique et si vivant. Il y règne bien une certaine monotonie. C'est que M. Meyer nous ouvre toute son âme et que cette âme est toujours brûlante du même amour. Les notes qu'il touche avec une prédilection marquée sont : la gravité du péché, la plénitude de la délivrance apportée par Jésus-Christ et la grande place que la prière doit occuper dans la vie chrétienne.

Les lettres contiennent toute une cure d'âme. Les fragments de sermons sont avant tout pathétiques (il y aurait décidément abus, si c'était le ton d'un discours entier), et ils ont toujours une tendance pratique très prononcée. Partout M. Meyer montre une belle intelligence au service d'une conscience purifiée par le Saint-Esprit.

Malgré l'excellence de ce livre, nous pensons qu'il eût gagné à être réduit d'étendue. Par l'élimination de plusieurs morceaux, il serait resté plus de fraîcheur dans l'ensemble. Les répétitions se justifient dans un choix do-

miné par un intérêt tout littéraire, qui met la forme au-dessus du fond, ou encore lorsqu'on vise essentiellement à connaître la personnalité morale d'un auteur, mais elles lassent vite quand on poursuit un autre but. Ce qui donne à notre reproche plus de force encore, c'est que les éditeurs nous annoncent une biographie de M. Meyer; or, il est plusieurs de ses lettres publiées qui feront double emploi ou qui anticipent sur l'histoire de sa vie intérieure.

C. P.

Le budget des cultes et la liberté religieuse. Appel aux chrétiens, membres de l'église nationale du canton de Vaud, par un dissident. — Lausanne, 1876.

Depuis quelque temps, la question de la séparation de l'église et de l'état semblait passer à l'arrière-plan. Toutefois ce n'était qu'un recul apparent. Comme toute vérité, cette question poursuit son chemin, lentement sans doute, mais d'une manière sûre et continue. La constitution fédérale qui nous régit statue (§ 49) que « nul ne peut être contraint de faire partie d'une association religieuse. » Cet article aurait dû être suivi d'un autre qui n'en est que la conséquence: « L'état ne salarie aucun culte; que celui qui veut avoir prêche ou messe, qu'il le paie. » Mais, reculant devant la logique des principes, les législateurs fédéraux se sont arrêtés à la rédaction suivante: « Nul n'est tenu de payer des impôts dont le produit est *spécialement* affecté aux frais proprement dits du culte d'une communauté religieuse à laquelle il n'appartient pas. » — Aujourd'hui, voici un appel adressé à la conscience des chrétiens nationaux, afin qu'ils fassent cesser l'injustice de faire payer les frais de leur culte à des personnes qui n'y participent point. Deux voies leur sont ouvertes pour cela: ou provoquer l'établissement d'un impôt distinct pour les cultes, ou subvenir aux besoins du culte national par les offrandes volontaires des personnes qui y participent. C'est ce que propose l'auteur de la brochure, qui ne fait appel qu'au sentiment de la justice, en s'appuyant sur ce passage qui lui sert d'épigraphe: « Ne fais point à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fût fait. » Comme le dit M. G.-A. Rosselet, qui vient de donner sa dimission de pasteur national neuchâtelois, « l'égalité de cultes devant le budget est non-seulement un pas e avant dans la voie de la vraie liberté, c'e surtout un acte de justice. » Puissent bea coup de chrétiens nationaux penser de mêm

P. B.

RÉCLAMATION

M. Sandoz-Luya insistant pour l'insertio de sa lettre, nous la donnons ci-après.

Lausanne, 29 février 187

Au rédacteur du *Chrétien évangélique*.

Je lisais avec intérêt la « Revue rétrospecti des missions évangéliques en 1875 » de M. A Glardon, et mon intérêt allait grandissant, qu arrivé aux magnifiques résultats accordés à *Société des missions de Bâle*, je trouve la criti que vous avez reproduite contre cette soci comme si, en contractant des dettes qui lui p raissent impérieusement commandées par le dé veloppement même de l'œuvre, elle n'agissait pl par la foi et ne suivait plus le Maître, mais le de vançait, donnant par là l'exemple du désordre.

J'avais cru que contracter au besoin une de pour subvenir à des engagements estimés sacr était plutôt un acte de foi, mais peut-être m suis-je trompé et qu'une certaine foi comman de n'aller de l'avant que pour autant qu'on a s caisses bien remplies?

Je croyais surtout que Celui qui sonde les cœ peut *seul* juger si une œuvre est vraiment c duite par la foi et qu'il n'appartient à au homme de se prononcer avec autant d'assur sur ce point délicat.

Votre honorable correspondant ignore pro blement que chaque année de nombreux a accourant à Bâle pour la fête des missions, e particulier les délégués des comités locaux procurent les fonds, sont invités par le co directeur à prendre connaissance *dans une co rence spéciale* de ses décisions les plus im tantes, à les critiquer au besoin et à lui do leurs conseils fraternels. Or, du moment où amis, après mûr examen, ont approuvé la marc du comité, est-ce à *nous*, qui sommes éloignés ne connaissons qu'imparfaitement les circ stances, à la critiquer publiquement au risque produire par là un refroidissement d'intérêt, p cisément au moment où la société a le plus gr besoin d'être soutenue par les amis du règ Dieu? Il suffit de rappeler ici que le comité recteur est composé des chrétiens les plus p dents et les plus vénérés pour que chacun rassuré sur la marche de cette institution b et pour que les fidèles multiplient en sa fa leurs dons et leurs prières.

Laissez-moi espérer que M. Glardon ne v dans cette lettre que le cri de la conscience d frère qui a été pendant plus de 36 années le moin oculaire des travaux persévérants de la ciété de Bâle. C'est dans cet espoir que je envoie, ainsi qu'à vous-même, Monsieur, l'expr sion de mes sentiments chrétiens et dévoués.

SANDOZ-LUYA.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

PHILOSOPHIE

—

La conscience morale et l'histoire de la philosophie.

DISCOURS D'OUVERTURE POUR UN COURS D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

L'histoire de la philosophie n'est point une de ces sciences dont l'étude offre, de l'aveu de tous, une incontestable utilité. Sans rapport immédiat et apparent avec aucune application pratique, elle est, aux yeux de plusieurs, suspecte à double titre et comme inutile et comme dangereuse. « Il n'y a rien de si absurde, a dit Cicéron, qui n'ait été avancé par quelque philosophe. » N'est-ce donc pas une œuvre vaine dans tous les cas, et peut-être funeste, que de nourrir son esprit de toutes les rêveries enfantées par les siècles écoulés, de dresser longuement le catalogue de toutes les folies humaines? Le présent est toujours assez riche à cet égard pour que le passé soit superflu, et l'intelligence de l'homme a mieux à faire que de vouloir débrouiller laborieusement le chaos des erreurs antiques et modernes, au risque de se perdre elle-même dans cette confusion.

Je n'ai pas le dessein de discuter aujourd'hui l'utilité de la science qui va nous occuper. C'est une question dont chacun de vous sera juge plus tard, lorsque, portant un regard en arrière, il sera à même de prononcer avec réflexion quels auront été pour son esprit les résultats du travail accompli. Ce sont les dangers de l'étude qui feront, pendant cette heure, l'objet de notre attention. Ces dangers je les crois réels, et je n'ai pas l'intention de les dissimuler. Mon devoir m'appelle au contraire à les mettre dans tout leur jour, et à chercher quel préservatif nous pourrons leur opposer. Il ne serait pas à propos de vouloir servir par la dissimulation la cause de la science et de la vérité.

L'histoire de la philosophie ne nous offre pas seulement le spectacle de pensées divergentes qui suivent chacune leur voie, sans réussir à se rencontrer. Si le travail de l'esprit humain peut se présenter à un premier coup d'œil sous l'image d'un chaos, ce point de vue superficiel fait bientôt place à un autre. Ce n'est pas une dispersion, c'est une lutte qui se révèle au regard attentif, et le chaos apparent n'est que la confusion que présente une bataille à l'œil qui ne discerne pas les plans et les opérations des armées ennemies. La lutte des opinions s'étend à tout, depuis les premiers principes du savoir humain jusqu'à leurs dernières conséquences. Il n'est pas une doctrine qui ne soit contredite, pas une affirmation qui ne soit niée, pas une proposition en face de laquelle on n'élève une proposition contraire. Aucune question n'est en dehors de cet immense débat, auquel l'homme, le monde et Dieu servent d'arène; et, à la vue des faits, on est réduit à se demander s'il y a de part ou d'autre un pas sérieux fait en avant, si, sous d'autres formes et avec d'autres méthodes, les hommes de nos jours n'agitent pas au fond les mêmes questions qui préoccupaient, il y a deux mille années, les esprits spéculatifs de la Grèce et les

génies contemplatifs de l'Inde. Or ces hommes dont l'histoire nous transmet les opinions opposées, ces penseurs qui n'ont réussi à s'entendre sur rien, ce sont les héros de l'intelligence. N'est-il pas à craindre que le candidat de la philosophie, initié aux controverses des esprits supérieurs, ne subisse le joug du génie et ne soit entraîné dans le domaine de l'erreur? N'est-il pas plus à craindre encore que, constatant que ces esprits supérieurs n'ont pu arriver à aucune solution satisfaisante pour tous et n'ont fait que continuer un débat qu'ils ont transmis à leurs successeurs, l'hésitation et le doute ne s'emparent de son âme? L'auditeur novice des débats judiciaires, séduit tour à tour par l'éloquence de chaque avocat, commence souvent par donner raison au dernier qui a pris la parole, jusqu'au moment où, reconnaissant que leurs avis contradictoires s'excluent mutuellement, il finit par ne plus donner raison à personne. Telle est la position dans laquelle risque de nous laisser l'étude que nous allons entreprendre : le scepticisme, tel est le danger le plus sérieux que présente l'étude de l'histoire de la philosophie.

L'homme sans doute est fait pour la vérité. Ce serait méconnaître les lois fondamentales de sa nature, que de ne pas admettre que toute erreur, quelle qu'elle soit, est un mal, tout doute une imperfection. Il y a toutefois ici des degrés. Une blessure est plus ou moins grave selon quelle atteint des organes qui tiennent d'une manière plus ou moins directe aux fonctions essentielles de la vie du corps. Le doute offrira des conséquences funestes plus ou moins sérieuses, selon qu'il s'attachera à des vérités dans un rapport plus ou moins intime avec ce que nous pourrons considérer comme l'essence, comme le centre de la personnalité humaine. Que devons-nous considérer comme le centre?

En cherchant à distinguer les divers ordres de faits que présente notre nature totale pour déterminer ce qui constitue essentiellement [la] personnalité, nous devons élaguer d'abord tous les phénomènes relatifs à la sensation et à la perception des objets extérieurs. Ce ne sont pas sans doute les alternatives fortuites du plaisir ou de la douleur, ni les scènes variées du monde qui frappe nos sens, qui constituent le fond de notre existence. Les objets divers que réfléchit successivement la glace d'un miroir ne constituent pas l'essence de ce miroir. L'intelligence avec ses lois nécessaires, universelles, est en nous, bien plutôt qu'elle n'est nous-mêmes. Les déductions logiques, l'enchaînement qui lie les conséquences à un principe, l'évidence qui s'attache à certaines conceptions de l'esprit, s'imposent à moi comme quelque chose de fatal, de nécessaire, d'étranger en quelque sorte. Je participe à la raison, mais je sens que ce n'est pas la raison qui est le fond de mon être personnel. Je vois en quelque sorte la raison d'une vue intellectuelle, comme je vois les objets sensibles d'une vue corporelle. Il n'en est pas de même des faits de la volonté. C'est par ma libre activité que je me sens un être personnel, distinct de tout autre. C'est par les résultats de mon activité que j'ai conscience de mon existence. La volonté c'est l'homme, ou, si vous reculez devant l'absolu de cette assertion, ma volonté se lie à mon existence d'une manière tout autrement intime qu'une perception ou qu'un raisonnement. Un acte libre m'appartient à un tout autre titre qu'un syllogisme auquel je ne puis refuser mon assentiment ou que la perception d'une plante ou d'un animal. Le jugement du sens commun est ici d'accord avec l'investigation scientifique. C'est dans la volonté que nous plaçons instinctivement la valeur propre, le mérite ou le démérite de l'individu. Nous ne le rendons responsable que de ce qu'il a fait; nous ne lui attribuons que ce qu'il a voulu.

La volonté suppose une règle et cette règle se nomme le *devoir*. Le devoir est la loi suprême de l'humanité, si la volonté est le vrai centre de l'homme.

Nous sommes maintenant à même, et c'est

le seul but de ces considérations, forcément abrégées, d'établir des degrés dans le danger que le scepticisme fait courir à l'âme humaine. Ce danger est plus ou moins grand, plus ou moins sérieux, selon que le doute s'attache à des vérités qui se lient d'une manière plus ou moins intime au devoir et à des applications plus ou moins importantes du devoir. Ainsi, qu'après vous être livré avec ardeur à des investigations philosophiques, après avoir consulté les penseurs de génie, et comparé aux résultats de la sagesse antique les données de la science moderne, vous vous trompiez en psychologie sur la véritable division des facultés de l'homme ou demeuriez sans avis à cet égard; ou bien qu'en fait de métaphysique vous désespériez d'arriver à aucune solution satisfaisante touchant la nature de l'espace et du temps, ou bien encore que vous demeuriez comme ébloui, frappé de vertige, en présence de la notion de l'infini qui apparait au fond de toute recherche sérieuse, c'est là le tourment des âmes essentiellement contemplatives, sorte de supplice de Tantale auquel sans doute plus d'un philosophe s'est trouvé en proie. Mais, dans tout cela, la vie peut demeurer intacte, la route clairement frayée devant les pas de la volonté. Il n'en est pas tout à fait de même à l'égard des vérités relatives à nos rapports avec les autres êtres de la création. Il n'est point indifférent, par exemple, que vous ne sachiez si, trop fidèle disciple de Descartes, vous devez ne voir qu'un automate dans le chien qui vous garde, dans le cheval qui vous conduit, et traiter au besoin sans pitié ces machines ambulantes, ou bien si vous devez écouter à l'égard de l'animal l'instinct de la nature et la voix d'une sensibilité légitime. Toutefois un doute de cette nature n'aurait qu'une importance secondaire, comme l'application du devoir auquel il se rapporte. Mais il est des vérités plus directement relatives à la vie morale, à la règle de la volonté, que peut envahir le scepticisme né de l'histoire de la philosophie, parce que ces vérités apparaissent dans cette histoire comme des questions débattues contradictoirement. Au premier ordre des vérités de cette catégorie se placent sans contredit les dogmes relatifs à Dieu et à une existence future. Enlevez ou laissez à l'homme la foi en un Dieu créateur, protecteur et juge, en une vie au delà du tombeau qui laissera à l'éternelle justice la place que souvent elle ne semble pas trouver ici-bas, et vous changez les fondements mêmes de la morale. Admis ou rejetés, ces grands dogmes modifient la conduite tout entière et donnent des points de vue différents sur la vie et le devoir. Pascal l'a dit dans une page que tous les arguments des sectateurs de la morale indépendante sont impuissants à réfuter. Or qui ne sait qu'un athéisme plus ou moins net a été la doctrine d'hommes auxquels on ne saurait refuser une place dans les rangs, non des intelligences de premier ordre, mais d'intelligences assez distinguées? Il ne compte malheureusement que trop d'adeptes parmi les savants de nos jours. Je n'oublie pas la différence qui existe entre la philosophie et les convictions religieuses. Il est une foi appuyée sur d'autres bases que le raisonnement, qui promet un asile contre les égarements de la pensée, et permet de suivre du dehors et sans danger les sentiers ténébreux de l'erreur, parce qu'elle a un refuge assuré contre les écarts de l'intelligence. Une foi sérieusement fondée dans le cœur et la conscience, une foi devenue une véritable expérience intérieure des rapports de l'âme avec Dieu, est à l'abri des systèmes. Mais il est une croyance religieuse, plutôt traditionnelle que personnelle et qui a son siége dans la pensée, sans avoir poussé des racines profondes dans le cœur et dans la conscience. Une croyance de cette nature risque de ne pas sortir victorieuse de l'épreuve à laquelle la soumet l'étude de l'histoire de la philosophie. A cet égard, tous les siècles ne présentent pas des conditions identiques. La biographie de Pascal, écrite par sa sœur, nous apprend que cet esprit si grand, si

vaste et si rempli de curiosité, qui cherchait avec tant de soin la cause et la raison de tout, était en même temps soumis à toutes les choses de la religion comme un enfant, et qu'il devait cette disposition à son père qui lui avait inspiré cette maxime que tout ce qui est l'objet de la foi ne saurait l'être de la raison et beaucoup moins y être soumis. Cette distinction entre la raison et la foi, entre le domaine de la philosophie et le domaine de la révélation était familière aux grands esprits du XVIIme siècle. Je la crois sérieuse et fondée, pourvu qu'elle soit interprétée convenablement; mais, en fait, elle disparait dans le plus grand nombre des intelligences de notre temps. Considérez d'une part la marche des sciences religieuses dans le sein des églises protestantes, et de l'autre le mouvement qui s'opère dans les recherches philosophiques contemporaines. Ouvrez la plupart des ouvrages actuels qui traitent des grandes questions relatives à la destinée humaine : vous verrez que, dans l'esprit de notre époque, la ligne de démarcation entre la philosophie et la religion tend à s'affaiblir. Une éducation telle que celle que le père Pascal donna à son fils serait, sinon impossible, du moins bien difficile aujourd'hui. Nous sommes donc exposés, plus que jamais, en assistant au spectacle que nous présente l'histoire de la philosophie, en voyant les vérités les plus essentielles à l'ordre moral attaquées et niées, à succomber aux attaques d'un doute d'autant plus dangereux qu'il menace d'envahir la croyance religieuse elle-même, si cette croyance n'a pas de bases plus solides que celles qu'elle peut trouver dans le domaine de l'intelligence.

Quelque grand que soit le péril que je viens de signaler à votre attention, il en est un plus redoutable encore. Sans doute les dogmes relatifs à Dieu et à la vie future se rattachent au devoir par les liens les plus intimes. Toutefois le doute peut faire un pas de plus; il peut atteindre le centre de la vie morale : le devoir lui-même. Cette notion fondamentale n'a pas été plus que tout autre à l'abri des attaques. Le devoir a été nié. Ignorer ce fait est une singulière et colossale distraction de quelques-uns de nos contemporains, qui supposent que le doute qui s'attache aux doctrines s'arrête devant la morale. Des systèmes célèbres ont affirmé que le devoir n'est qu'un mot, un mot vide de contenu, un mot qui ne recouvre aucune idée. Des hommes de génie ont employé la force de leur intelligence, la vigueur de leur raisonnement, toutes les ressources de la plus subtile dialectique pour établir que la valeur proprement morale attribuée à nos actes est une illusion, de même que l'existence de la liberté que cette valeur suppose. Or si en parcourant les monuments de la philosophie, éblouis par la puissance du talent, subjugués par l'ascendant d'esprits supérieurs, nous subissions plus ou moins l'empire de doctrines de cet ordre; si nous en venions à ne plus savoir, au terme de notre étude, s'il est en effet un devoir et une vertu, notre âme aurait reçu la plaie la plus profonde qui puisse lui être faite. Quel but, en effet, pourrait avoir la vie, lorsque la volonté se trouverait sans règle, lorsque l'intelligence, qui ne rencontrerait que trop l'appui des intérêts et des passions, nierait les prescriptions de la conscience ou les laisserait sans appui? L'âme serait livrée sans défense à toutes les influences du dehors, à tous les entraînements des objets extérieurs et de ses propres instincts. Dans une telle situation, quelques-uns, peut-être les meilleurs, ayant goûté le charme attaché aux recherches de l'intelligence, poursuivront encore une étude sans terme. Le plus grand nombre, disant un adieu funèbre au monde des esprits, se tourneraient vers ce qu'on appelle les faits positifs, car la foi aux jouissances temporelles et sensibles est toujours prête à recueillir l'héritage de toutes les autres croyances, comme l'amour de soi est l'héritier naturel de tous les autres amours.

L'étude des systèmes philosophiques amenant le doute; ce doute gagnant de proche en proche, pouvant atteindre, enfin, jusqu'à la notion même du devoir, et laissant alors la volonté sans règle, comme l'âme sans but et sans espérance : voilà, dans toute son étendue, le danger le plus sérieux que présente l'étude de l'histoire de la philosophie. Ce danger je ne l'ai, je pense, ni affaibli ni exagéré. Il n'existe à la vérité que pour un petit nombre, car il n'est que peu d'esprits faits pour prendre véritablement au sérieux la science qui doit nous occuper. Mais pour les esprits qui prennent cette science au sérieux, et qui s'y livrent, le danger est tel que je l'ai indiqué. Je dis, pour ceux qui se *livrent* à la science, qui se livrent à elle sans réserve; et c'est en suivant à cette pensée que nous trouverons un préservatif contre l'écueil où nous risquons de nous briser.

La philosophie, en effet, est le résultat de l'exercice spécial d'une de nos facultés : l'intelligence. Les dangers qu'offre son étude naissent de la prépondérance excessive accordée à l'un des éléments de notre nature. Ils disparaissent si nous savons ne pas nous absorber tout entiers dans ce qui n'est en définitive qu'une partie de nous-mêmes. L'homme ne doit pas se livrer désarmé à la science. Il doit rester lui-même en présence des systèmes, avec tous les éléments essentiels de sa nature, et, pour ce qui concerne particulièrement notre sujet, avec cette conscience, protestation universelle et éternelle en faveur de la réalité et de la sainteté de l'ordre moral. Comment sauver le devoir du naufrage? demandons-nous. La réponse est simple : en le maintenant. En le maintenant sans preuves parce qu'il est au-dessus des preuves, parce qu'il faudrait nécessairement recourir, pour l'établir ou le nier, à quelque principe qui n'aurait pas une valeur supérieure à la sienne. En le maintenant sans discussion, parce qu'il est en dehors de la sphère légitime des discussions. Vous récriez-vous? Pensez-vous que je vous propose de mutiler la science, ou, pour mieux dire, de la détruire en supprimant la liberté de la pensée qui est son essence? Veuillez suspendre quelques instants votre jugement. Ce que je vous demande est seulement de vous soumettre à une nécessité inévitable qui se rencontre au fond de toute recherche, au terme ou mieux à la base de toute discussion. Pascal a observé que la méthode idéale qui formerait des démonstrations parfaites consisterait en deux choses principales : l'une de n'employer jamais aucun terme dont on n'eut auparavant nettement expliqué le sens; l'autre de n'avancer jamais aucune proposition sans la démontrer par des vérités déjà connues; c'est-à-dire que la méthode idéale consisterait à définir tous les termes et à prouver toutes les propositions. Mais il remarque que cette méthode est absolument impossible; car il est évident que les premiers termes qu'on voudrait définir en supposeraient de précédents pour servir à leur explication, et que les premières propositions qu'on voudrait prouver supposeraient des propositions antérieures, et cela à l'infini, en sorte que la méthode idéale ainsi comprise est une conception fantastique. C'est une tentative analogue à celle d'un architecte qui voudrait construire un édifice sans matériaux. En poussant les recherches à leur dernière limite, on arrive nécessairement à des mots primitifs qu'on ne peut définir, et qui servent à la définition de tous les autres, à des affirmations qu'on ne peut démontrer, et qui servent à la démonstration de toutes les autres. Ce sont les matériaux de la pensée que le raisonnement met en œuvre sans pouvoir les créer. L'école rendait témoignage à cette vérité lorsqu'elle prenait pour axiome la maxime qu'on ne peut pas discuter avec celui qui nie les principes. Le tout est de reconnaître les principes véritablement primitifs, et de ne pas attribuer ce caractère à des propositions qui ne peuvent être que des conséquences. Tout ce que je demande, c'est que le devoir soit tenu pour un de ces termes

indéfinissables parce qu'ils présentent un sens parfaitement clair, et la réalité du devoir pour un de ces principes premiers qui se posent avec une autorité qui leur est inhérente et ne demandent pas de preuve. Cherchez, en effet, examinez, donnez carrière à votre pensée, et dites quels sont les mots par lesquels vous feriez comprendre ce qu'est le devoir à une créature qui serait dépourvue de cette notion, quels arguments vous emploieriez pour en donner la preuve qui ne renfermassent un cercle vicieux. Je m'engagerais, avec une pleine confiance dans le succès de mon entreprise, à prouver que les ouvrages mêmes dont le but avoué est de nier le devoir et la vertu, supposent, dans plus d'un passage, la réalité de ces faits moraux qu'ils s'efforcent de contester. Le devoir est un fait primitif, c'est l'expression immédiate d'un phénomène spirituel *sui generis*, et irréductible à tout autre : le sentiment de l'obligation. A celui qui le révoque en doute, qu'aurons-nous à répondre? Rien autre que ce que nous répondrions au philosophe qui, niant la sensation ou la pensée, prétendrait qu'il n'y a rien en nous qui réponde aux mots plaisir et douleur, ou demanderait la preuve qu'il y a vraiment dans notre esprit des conceptions et des raisonnements.

L'histoire des spéculations humaines nous prête ici son appui, et prouve que la négation de l'élément moral de notre nature n'atteint jamais un certain degré d'étendue et de publicité sans provoquer une réaction. L'esprit de l'homme peut supporter sans s'émouvoir bien des aberrations métaphysiques, bien des erreurs qui paraissent purement spéculatives, et dont les conséquences quant à la vie sont trop lointaines pour se laisser apercevoir. Mais lorsque les systèmes arrivent à la négation formelle du devoir, la protestation de l'humanité ne tarde pas à se faire entendre. Deux grands faits tirés du monde païen et de l'ère moderne, nous serviront d'exemple.

Athènes, au jour où les éléments de sa grandeur et les éléments de sa décadence coexistèrent pour un temps, vit apparaître, sous l'influence combinée du raffinement de sa culture intellectuelle et de l'affaiblissement de ses mœurs, ces hommes célèbres dans l'histoire sous le nom de *sophistes*. Habiles à tirer parti d'un savoir propre à éblouir les yeux du vulgaire, profondément versés dans l'art de la parole et faisant de la parole un instrument de gain et de renommée, ils créèrent à leur profit une brillante industrie. Si les sophistes se fussent bornés à sophistiquer sur la valeur des mots et la possibilité de la connaissance, sur la nature de la perception et les rapports de l'homme avec les choses; s'ils se fussent bornés à prétendre au savoir universel ou à nier la réalité de tout savoir, peut-être eussent-ils pu exercer plus longtemps sans obstacles leur métier lucratif. Mais leurs attaques passèrent, par une pente naturelle, du domaine intellectuel au domaine moral. On les entendit enseigner qu'il n'y a d'autre règle pour l'homme que son instinct ou son caprice, que le juste et l'injuste sont de simples inventions de la politique. Leur enseignement tendit à ébranler la base même de l'ordre moral, pour l'individu comme pour la société : dès lors la réaction était imminente. Elle ne se fit pas attendre; Socrate parut. Ce martyr de la philosophie fut avant tout le représentant du sens moral de l'humanité. S'il oppose aux vaines subtilités des sophistes sa puissante ironie et son imperturbable bon sens; si, ramenant la pensée de la nature à l'homme, et la munissant pour ses recherches d'une admirable méthode, il ouvrit à la spéculation une ère nouvelle et nous apparaît comme le chef du vaste mouvement scientifique auquel présidèrent ses disciples, ce ne fut là cependant à ses propres yeux que la partie secondaire de sa tâche : établir les vérités de l'ordre moral; rendre l'homme attentif à sa destinée et aux conditions de son véritable bonheur; faire du Dieu suprême le premier auteur et le garant des obligations qui nous sont imposées; réaliser enfin, et

dans sa vie et dans sa mort, l'idée imposante d'un sage, autant que le monde païen pouvait le concevoir : telle fut l'œuvre essentielle de Socrate. Cette œuvre n'est qu'une énergique protestation en faveur de la réalité de la sainteté du devoir; et si elle nous apparaît encore si glorieuse au travers des âges, c'est qu'elle a un écho dans la région la plus profonde de la conscience. C'est là mon premier exemple; voici le second.

Dans la seconde moitié du XVIIIme siècle, une école philosophique qui eut ses racines en Angleterre et son épanouissement en France nia, comme les sophistes d'Athènes, les bases de l'ordre spirituel. Les noms d'Helvétius, de La Mettrie, du baron d'Holbach rappellent des hommes qui employèrent les ressources de leur intelligence à détruire toute foi en un Dieu créateur et père, toute espérance en un meilleur avenir, à effacer la ligne de démarcation qui sépare l'intelligence de l'instinct, la créature raisonnable de la brute. La morale fut niée dans ses fondements les plus essentiels, l'égoïsme fut élevé à la hauteur d'une théorie, et tandis qu'on prodiguait le nom de la vertu, on en soutirait toute la substance. Une partie considérable de la société européenne, dans laquelle prirent place même des têtes couronnées, favorisa ce mouvement d'une pensée absolument et audacieusement négative. La morale demandait un vengeur, et le génie de Kant se révéla au monde. Kant offre plus d'une analogie avec le réformateur athénien. Comme Socrate, il devint l'auteur d'un immense mouvement de la pensée spéculative, sans avoir fait lui-même de système. Comme Socrate, il joignit la pratique à la théorie : l'amour constant de la vérité, les dispositions morales les plus élevées furent l'âme de sa vie aussi bien que de sa doctrine. Comme Socrate enfin, il consacra tous ses efforts à établir la sainteté, l'inviolabilité, l'universalité du devoir. Kant a rendu des services signalés à la logique et à la métaphysique; et d'autre part il a méconnu, sous l'influence de son siècle, quelques-unes des vérités les plus importantes de l'ordre religieux; mais l'affirmation de l'ordre moral, en face d'une science qui le niait, est le trait vraiment distinctif de ses travaux, la raison d'être de sa gloire la plus durable et le motif d'une juste reconnaissance qui doit se joindre à l'admiration que réclame son génie. L'Allemagne, du reste, à la fin du XVIIIme siècle, n'eut pas seule le privilége de faire entendre par la bouche de Kant, la protestation de la conscience. Un homme, dont le nom se lie à la gloire de Genève, Rousseau, osa rompre ouvertement avec les hommes de l'école régnante qui furent un temps ses amis. Au milieu de bien des paradoxes et de bien des erreurs, on trouve dans ses écrits une revendication des droits de l'ordre moral pleine de force.

Ce qui vient d'être dit suffit à notre but : montrer que nous avons l'appui de l'humanité, manifesté par l'histoire, lorsque nous affirmons l'obligation morale comme un des faits primitifs de notre nature. Le devoir peut être nié, parce que la parole peut tout nier; mais en face de la négation, il se relève toujours vivant, dans une protestation éternelle.

Le devoir est maintenu. Affermis sur cette base, dans notre étude de l'histoire de la philosophie, nous refuserons notre adhésion aux systèmes qui le nient. Si une philosophie se présente à nous en nous disant que : « la probité n'est que le respect de ses propres droits dans ceux d'autrui, respect fondé sur un calcul prudent et bien combiné de nos intérêts comparés à ceux des autres, » — ou bien encore que « la vertu et le vice ont toujours un but physique et que ce but est toujours de détruire ou de conserver le corps[1], » — nous étudierons cette doctrine, pour saisir les principes auxquels elle se rattache et son origine historique. Nous l'étudierons, mais nous ne nous y livrerons pas;

[1] Volney cité dans le *Manuel de philosophie* de MM. Jacques, Simon et Saisset, pag. 334 et 335.

nous n'admettrons ses raisonnements qu'à titre de faits et de faits monstrueux et non à titre d'arguments, car nous n'admettons pas d'arguments contre la réalité du devoir. Nous tenons cette réalité pour une donnée fixe, et non pour une question. C'est pour nous un fait qui juge les systèmes, comme un fait physique est pour le physicien le juge des théories.

Nous avons donc fait une première conquête sur le doute; nous avons trouvé un premier fil conducteur dans notre étude.

La notion du devoir ne demeure pas isolée. C'est une notion féconde qui s'enrichit en se développant. C'est un germe qui porte dans son sein des fleurs et des fruits. Cueillons quelques-uns de ces fruits sous la conduite de Kant.

Dans les dernières profondeurs de son être, et dans une sphère supérieure à toute discussion, l'homme trouve le devoir, et dans le devoir qui l'oblige la manifestation d'une loi universelle obligatoire pour tous les esprits. En se sentant obligé, il se sait libre, puisque sans la liberté l'obligation n'aurait pas de sens. A côté de l'obligation se placent les phénomènes de la sensibilité. S'il se sent obligé à faire ce qu'il doit, l'homme se sent entraîné à rechercher le plaisir, à fuir la peine; il tend naturellement au bonheur. Une voix secrète lui dit que le bonheur ne peut se trouver que dans l'ordre, dans le bien. Mais dans l'état de choses auquel nous appartenons maintenant, la vertu et le bonheur ne sont pas unis dans une proportion juste. Ne faut-il pas un autre ordre, une autre vie dans laquelle cette union que la conscience réclame, sera réalisée? Enfin, si la justice doit être établie dans une vie future, n'en résulte-t-il pas la nécessité d'un arbitre doué de la toute-science et de la toute-puissance qui réalisera pleinement cette justice? En d'autres termes, le devoir admis n'emporte-t-il pas avec lui la certitude de la liberté, la certitude de la vie future, la certitude de Dieu, en sorte que toutes les grandes vérités de l'ordre spirituel s'appuient, par une déduction légitime, sur la conscience du devoir?

Je viens de vous retracer sommairement et sous une forme simple, les raisonnements de Kant. C'est sa pensée que j'ai reproduite. Cette pensée de l'homme de génie se réalise pratiquement chez plus d'une âme simple et étrangère aux spéculations métaphysiques. Il est des situations dans lesquelles tous les appuis, qui pour l'ordinaire soutiennent notre vie morale, viennent à manquer; et nous tombons alors dans le découragement, dans les ténèbres du doute, aux confins du désespoir. La terre nous manque, et nous ne savons plus lever les yeux vers le ciel que voilent pour nous de sombres nuages. L'âme alors, privée de toute ressource, dénuée de force, d'espérance et de foi, s'attache-t-elle fermement au devoir, comme à l'ancre qui seule lui reste? Ce sera pour elle une lueur qui, faible d'abord, dissipera peu à peu les ténèbres et bientôt ramènera le sentiment de Dieu, et, avec ce sentiment, l'espérance, la force et la vie. Lorsque toute lumière paraît avoir disparu, la conscience est le lumignon qui fume encore et qui, si on ne l'éteint, peut ramener la clarté.

Je désire maintenant vous présenter, sous un autre point de vue, la conscience morale comme un préservatif contre les dangers de l'étude que nous abordons.

En parlant de certains hommes qui, plongés tout entiers dans la matière, ne peuvent rien comprendre aux choses de l'esprit, Platon disait qu'avant de raisonner avec eux il faudrait d'abord les rendre meilleurs. Mallebranche affirme que l'intelligence devient plus nette, plus claire et plus lucide, à mesure que l'âme se rapproche de Dieu. Bien d'autres esprits d'élite ont pensé et dit, comme Platon et Mallebranche, que, lorsqu'il s'agit des vérités de l'ordre spirituel, l'état moral de l'âme, saine ou viciée, facilite ou entrave l'essor de l'intelligence vers la lumière. Mais il n'est pas besoin ici de recourir

à des témoignages étrangers. Lorsque vous êtes en présence d'une détermination à prendre, n'avez-vous jamais surpris les intérêts et les passions tournant à leur gré votre raisonnement? Ne vous est-il point arrivé, après avoir tenu certains arguments pour irréfutables, sous l'empire d'une préoccupation étrangère aux intérêts de la vérité, de reconnaître leur néant dans un moment plus calme, et de devoir avouer à votre honte que la raison qui devrait gouverner votre vie est souvent gouvernée par vos penchants ou vos instincts? S'il en est ainsi, quoi de plus manifeste que l'importance du sentiment du devoir pour nous servir de guide dans le labyrinthe des opinions humaines? Notre ferme attachement aux prescriptions de la conscience nous fera repousser toute théorie contraire aux lois de la dignité et de la justice, et le travail subséquent de l'intelligence destiné à reconnaître scientifiquement le défaut des théories de cet ordre, sera précédé par le verdict de la voix intérieure qui lui servira de fondement. Remarquez bien, en effet, qu'il ne s'agit nullement dans ma pensée d'établir un divorce entre l'ordre moral et l'ordre intellectuel; mais de donner au travail de l'intelligence sa base légitime dans l'ensemble des faits spirituels dont le sentiment de l'obligation est un des plus considérables. La conscience est le rempart de la vérité. Socrate n'aurait pas été nécessaire pour balayer les sophistes du sol de l'Attique, si les sophistes n'avaient trouvé momentanément un point d'appui dans la corruption raffinée de leur époque; et tant de doctrines funestes n'auraient pas déshonoré, au XVIIIe siècle, le nom de la philosophie, si la France d'alors n'eût recélé en son sein les germes redoutables dont devaient éclore les fureurs de la révolution. Il en est ici des individus comme des peuples; la lutte d'une conscience droite contre les mauvais instincts du cœur nous sera un préservatif contre les théories dégradantes que l'histoire de la pensée humaine a malheureusement à enregistrer. Ces théories peuvent éclore dans des âmes bonnes, séduites par le prestige de faux raisonnements. Les fondateurs des doctrines les plus immorales dans leurs conséquences ont été souvent, comme le remarque Leibniz, des hommes d'une haute moralité; mais, comme le même Leibniz le fait observer, le mal se montre chez les disciples; et c'est dans la position de disciples que nous nous trouvons placés à l'égard de l'histoire de la philosophie.

Accordons une attention spéciale à une séduction plus subtile que celle des penchants inférieurs de la nature humaine. L'homme qui choisit pour sa vocation de rechercher la vérité par le raisonnement est facilement entraîné à faire de son intelligence une sorte de divinité devant laquelle il se prosterne; rien ne l'arrêtera dans le sacrifice de son être tout entier aux exigences d'une logique impitoyable en même temps qu'égarée. En vain la voix de sa propre nature protestera contre les conséquences qu'il déduit de ses principes, il sera prêt à imposer silence à toute autre considération pour maintenir la chaine de raisonnements dans laquelle il se complait. Plus il se trouvera hors des routes frayées, plus il arrivera à l'extraordinaire, au bizarre, à l'absurde même, plus croîtra la satisfaction qu'il aura de son œuvre, sa joie de se trouver élevé bien au-dessus de la sphère où s'agitent les communes intelligences. Il faut se garder sans doute de joindre sa voix à ces voix qui traitent de chimères et d'orgueilleuses folies toute conception qui s'éloigne d'un bon sens superficiel et faux. Mais lorsque nous voyons des systèmes, qui auraient pour mission de nous expliquer les faits de l'ordre spirituel, nier, sur la foi de syllogismes enchainés, les bases mêmes de la vie de l'esprit et les données les plus claires de la conscience, n'y a-t-il pas lieu de se demander si l'orgueil de l'intelligence ne trouve pas une secrète joie dans des conceptions de cet ordre, si, comme l'a dit le misanthrope Rousseau, tout savant ne dédaigne pas le sentiment vulgaire et ne préfère pas l'er-

reur qu'il a trouvée à la vérité découverte par autrui? L'extraordinaire n'est point un caractère de la vérité, et il est beaucoup plus facile de s'écarter des voies communes que de les suivre en les dominant, les éclairant et les rectifiant au besoin, ce qui est la vraie mission du génie. Pour nous, messieurs, si nous sommes fidèles à la voix de la conscience, nous n'aurons aucun penchant pour l'étrange ou le bizarre, aucune inclination secrète pour les théories qui sépareraient notre pensée des pensées de nos semblables. La vérité étant notre seul but, elle aura les mêmes charmes à nos yeux lorsque nous la rencontrerons dans des voies dès longtemps frayées, que lorsque nous croirons la rencontrer dans des sentiers écartés. Cette disposition ne sera-t-elle pas une compagne précieuse pour parcourir les annales des pensées humaines?

Disons-le enfin, en terminant, une promesse divine nous fait entrevoir la possession de la vérité comme la récompense d'une recherche sincère du bien. Ce n'est pas ici le lieu de nous étendre sur des considérations de l'ordre spécialement religieux. Qu'il me soit permis cependant de le rappeler : des paroles extraites du livre des Proverbes de l'Ancien Testament nous disent que Dieu se révèle aux cœurs droits, et Jésus-Christ nous invite à vouloir accomplir la volonté du Père céleste pour reconnaître quelle est la source de son enseignement. Nous avons parlé d'une foi toute traditionnelle ou qui n'aurait son siége que dans l'intelligence. Ici nous apparaît une foi d'une autre nature, traditionnelle sans doute quant à la connaissance de son objet, mais personnelle et vivante quant à sa nature même. Une conscience droite, par la lumière qu'elle projette sur notre état spirituel, produit en nous le sentiment du péché, et c'est par le sentiment du péché qu'on éprouve le besoin du salut. La conscience est la porte d'entrée de l'Evangile. Une foi ainsi fondée sera à l'abri des atteintes des systèmes faux, et, en présence de l'histoire de ce mélange de vérités et d'erreurs qui compose la philosophie, elle nous offrira un point d'appui solide contre les envahissements du scepticisme. Ce sera un préservatif personnel dont nous ferons un usage légitime pour nous-mêmes, sans introduire indûment les données de notre foi dans les discussions scientifiques auxquelles nous pourrions être appelés à prendre part.

Il est temps de nous résumer. Un danger manifeste s'est offert à nos regards comme le résultat possible de l'étude que nous allons entreprendre. En présence des vicissitudes, des hésitations, des contradictions de la pensée qui vont se dérouler devant nous, notre esprit, entraîné tour à tour en des sens divers, risque de tomber dans le doute, doute de plus en plus dangereux à mesure qu'il approche des vérités nécessaires à la vie supérieure de l'âme. Contre ce danger nous avons cherché un préservatif. Nous l'avons trouvé près de nous, ou plutôt en nous, dans le devoir, dans la conscience. Le devoir, envisagé comme fait certain de sens intime, nous a paru ouvrir à la spéculation, pour maintenir les grandes vérités de la liberté humaine, de l'existence de Dieu et de la vie à venir, une voie que nous avons indiquée. Le sentiment du devoir s'est montré à nous comme une sauvegarde contre l'influence que les passions ou la vanité pourraient exercer sur nos pensées. La conscience : tel est donc le guide que je vous propose pour la théorie comme pour la pratique, pour les spéculations de la philosophie, aussi bien que pour les actions de notre vie journalière. Sans doute la conscience ne juge pas de tout, et son action ne peut jamais être exclusive. L'intelligence, le raisonnement interviennent dans tous nos jugements, dans la formation de toutes nos opinions. Puis, il faut faire grande attention à ne pas imputer à la conscience des jugements qu'elle ne renferme pas, à ne pas lui attribuer des doctrines qui peuvent n'être que le résultat de nos habitudes, de nos préjugés. Il ne faut pas prendre pour la lumière intérieure

véritable les feux follets qui peuvent traverser notre pensée. Mais le fait de la conscience morale sérieusement étudiée dans sa nature, dans ses postulats et dans ses conséquences, offre une base ferme au travail de la pensée, guide l'intelligence dont elle reçoit à son tour la lumière, et peut nous préserver des écueils de l'étude dans laquelle nous entrons; noble étude, périlleuse sans doute, mais dont la noblesse égale les périls.

ERNEST NAVILLE

BIOGRAPHIE

Carl-Emmanuel Nitzsch.

SECOND ARTICLE

X

On s'explique aisément l'ascendant de Nitzsch sur ceux qui l'approchaient, quand on a pénétré avec son biographe dans l'intimité de sa vie journalière. « C'est un homme en Christ, » disait de lui quelqu'un avec un enthousiasme qui n'ajoutait rien à la vérité. Ardent au travail de la pensée, il ne négligeait point celui de la sanctification personnelle, de sorte que son seul aspect produisait l'impression d'un chrétien accompli.

Heureux père de huit enfants, qu'il réunissait chaque matin pour le culte de famille et à qui il allait demander chaque soir quelques instants de récréation, guide et soutien patient d'une femme souvent assombrie par des accès de mélancolie, poëte pour les anniversaires de famille, frère et fils dévoué, ami sûr, correspondant non prodigue mais consciencieux, pasteur volontaire de plus d'un malade, jugeant « bonne et sainte » la volonté de Dieu qui jugeait à propos de l'affliger par des retours fréquents de sa maladie de jeune homme, jouissant avec gratitude de ses voyages de plaisir à la fin d'une année laborieuse, prenant à cœur d'élever chrétiennement ses enfants, et, quand Dieu lui reprend (1841) une charmante fille à peine âgée de seize ans, avouant qu'il a trop longtemps savouré son bonheur en ingrat, déclarant que l'homme de Dieu doit « être purifié et éprouvé de toute manière, » Nitzsch appartient à cette élite de chrétiens dont les Clément d'Alexandrie, les Origène ont été les types, et chez qui l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, des dons sanctifiés de l'intelligence, ou de la vie pénétrée de l'esprit de Christ.

« En lisant ta lettre, lui écrivait son beau-frère Schmieder, dont la tendance dogmatique n'avait pas la largeur de celle de Nitzsch, j'ai été joyeusement confus de voir que, malgré ta direction essentiellement scientifique et tes travaux incessants dans le champ de la pensée, tu ne cesses de demeurer ferme et de progresser dans l'amour de Christ, et de te rapprocher toujours davantage des termes de l'Ecriture Sainte dans ta manière de t'exprimer en matière religieuse. Chez toi le langage est toujours le fidèle miroir de la conviction intime et de la vie spirituelle. »

Il pratiquait lui-même les deux préceptes qu'il donnait à son fils aîné la veille de sa confirmation (1836) : « Deux choses importent, lui disait-il : la première, disposer son âme par l'humilité, la méditation et la prière de telle façon que Christ puisse y entrer et la renouveler par l'Esprit de sainteté; la seconde de réveiller sans cesse les forces divines ainsi reçues et d'en *faire* quelque chose. »

Dans ces jours où l'angoisse pesait sur son cœur de père, dit M. Beyschlag en parlant des douloureuses circonstances de la mort de sa fille Marie, nous autres étudiants nous admirions la présence d'esprit et la fermeté qu'il continuait d'apporter à l'accomplissement de ses devoirs de professeur ; jour après jour il nous développait alors d'abondance les questions les plus ardues de la dogmatique ; ce n'était qu'à la fatigue et à l'étirement de ses traits qu'on s'apercevait de ses épreuves domestiques.

XI

Nitzsch fut l'âme du synode de 1846 et le

bouc émissaire de l'injuste réprobation qu'il rencontra. Convoqué par le roi Frédéric-Guillaume IV, ce synode avait pour mission de remédier à l'intolérable situation où le précédent roi avait laissé l'église protestante. Sous le règne de ce prince pieux, mais mal dirigé, l'intervention maladroite de l'autorité en faveur du parti orthodoxe avait blessé mainte conscience; le parti libéral affichait hautement ses prétentions à sauver l'église: il était devenu urgent de consulter celle-ci. On ne lui demanda pas cependant d'envoyer directement des députés; en pareille occurrence les rois ne prennent jamais que des demi-mesures; le gouvernement réunit des théologiens et laïques notables, qui avaient sa confiance. La tâche de cette assemblée, qui présentait de sérieuses garanties, malgré son vice d'origine, était de préparer un projet de constitution de l'église et une règle d'enseignement ou résumé de sa doctrine.

Nitzsch fut nommé rapporteur de la commission chargée du second de ces objets. On ne pouvait choisir un homme plus capable d'accorder la fidélité à la foi scripturaire avec les droits de la pensée protestante. Dans un rapport lumineux, il commença par établir historiquement la légitimité des symboles. L'église chrétienne, disait-il, est une communauté quant à la doctrine aussi; elle ne peut donc pas ne pas mettre des limites au vagabondage des opinions, malgré son désir de sauvegarder la liberté de l'enseignement. Puis, se plaçant au point de vue de l'Union, c'est-à-dire de la coexistence de différents types de doctrines dans l'église allemande, il demandait qu'on distinguât entre l'ordination, qui serait conférée par l'église dans sa totalité, et la vocation, qui serait adressée par une communauté particulière. Pour la première, on demanderait l'engagement de prêcher la parole de Dieu, en y ajoutant la mention très générale des confessions de foi; les détails se trouveraient dans une déclaration reproduisant en termes bibliques les vérités et les faits fondamentaux de l'Evangile. Pour la vocation, chaque communauté proposerait ses symboles préférés, conservant ainsi sa autonomie dans l'unité collective.

Quelles clameurs ne s'élevèrent pas de droite et de gauche, dans la séance où Nitzsch lut son projet d'engagement du candidat! Cet engagement était ainsi conçu: Le ministre de la parole de Dieu déclare qu'il croit en Dieu le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre; et en Jésus-Christ, son Fils unique, qui s'est anéanti et a pris la forme de serviteur, et, prophète puissant en paroles et en œuvres, a annoncé la paix, qui a été immolé pour nos péchés et est ressuscité pour notre justification, s'est assis à la droite de Dieu, où il règne à jamais, comme chef de l'église; et au Saint-Esprit, par lequel nous appelons Jésus Seigneur et reconnaissons ce qui nous a été donné par sa médiation, qui rend témoignage aux croyants qu'ils sont enfants de Dieu et est pour eux le gage de l'héritage incorruptible conservé dans les cieux.

Les hétérodoxes crièrent à la violation de la liberté de conscience; les orthodoxes protestèrent contre le remplacement des anciennes formules (symbole de Nicée, credo d'Athanase) par un nouveau «symbole biblique.» Nitzsch, qui n'avait fait qu'appliquer à la confession de foi de l'église son principe théologique de la conciliation, eut, après mainte lance rompue, la satisfaction d'un triomphe constaté par un vote presque unanime du synode en faveur de son projet légèrement modifié.

Le synode adopta ensuite le formulaire plus étendu de la règle de doctrine de l'église évangélique. «C'était, dit Nitzsch, l'expression de l'accord des doctrines réformée et luthérienne sur les points fondamentaux indispensables à une vie commune dans la même communauté.» Cette pièce mentionnait les symboles ayant force de loi dans l'église évangélique, les principes essentiels de sa vie et établissait l'accord des différentes confessions de foi. «Ce formulaire a été accepté, dit Nitzsch, et c'est là proprement le

couronnement de l'Union dans l'église. » L'Union dont il souhaitait de tout cœur la prospérité par l'entente libre des croyants, était malheureusement souillée d'une tache originelle dont les meilleures intentions étaient impuissantes à détourner les suites : les coups d'état sont condamnés à traîner indéfiniment le boulet des protestations et des haines. L'Union, fondée en 1817 par un appel royal qui ressemblait à un ordre, en l'absence d'une représentation régulière de l'église, rencontrait des oppositions passionnées.

Enfin le synode se prononça pour l'organisation de l'église en consistoires, presbytères et synodes. Je ne vois pas qu'il se soit occupé des éléments de la paroisse, de l'église locale.

Qu'est-ce qui sortit des sérieux travaux de Nitzsch, des séances laborieuses du synode, des espérances d'ordre et de paix qu'on put concevoir au sujet de l'église, du devoir reconnu de préciser sa foi, de la perspective d'un développement régulier résultant de l'affranchissement d'un contact funeste avec des opinions contraires ? De beaux plans sur le papier.

L'exécution dépendait du bon vouloir du gouvernement. Or Frédéric-Guillaume IV, bien qu'affichant l'intention de laisser l'église s'organiser elle-même et de ne pas adopter le système de son prédécesseur sur l'épiscopat du roi, trouva mauvais que le synode n'eût pas proclamé plus ouvertement la relation de l'église actuelle avec les églises chrétiennes de tous les temps et l'église chrétienne en général, et qu'il n'eût point élevé la voix en faveur du système épiscopal vers lequel il penchait. Indisposé parce que ses idées n'avaient point été ménagées, il passa outre sur les décisions du synode.

Il ne resta de ce synode, objet d'espérances qui, réalisées, auraient conjuré la crise actuelle de l'église protestante en Allemagne, que des armes toujours prêtes contre celui qui, après tout, n'avait été que le porte-voix du synode. Servile adorateur des formules, le parti luthérien étroit, obéissant au mot d'ordre de son chef Hengstenberg, jeta à la face de Nitzsch les noms de faux prophète, de possédé de l'esprit d'égarement ; on traita ses tentatives conciliatrices de concessions à l'erreur. Dans les provinces rhénanes, où Nitzsch avait exercé son activité religieuse, les esprits se partagèrent entre le respect et la confiance qu'ils avaient pour lui, et la crainte que sa largeur ne le conduisît trop loin. N'avait-il pas dit entre autres : On peut être très bon chrétien, pasteur et théologien, en admettant la naissance surnaturelle de Christ, sans admettre la lettre du récit évangélique ? On trouvait, peut-être avec raison, que sa critique était trop libre. Il déclare cependant n'avoir point passé du côté des continuateurs de Schleiermacher et n'avoir point failli dans le synode à ses premières convictions.

L'agitation provoquée par cette affaire, ainsi que la pensée d'aider le ministre Eichhorn à réaliser ses projets de réforme ecclésiastique, déterminèrent Nitzsch à quitter Bonn pour Berlin en 1847. Il avait professé à Bonn un quart de siècle durant.

Trait caractéristique : le ministre avait dû poser à son sujet la question de cabinet au roi, circonvenu par le parti conservateur et si prévenu contre Nitzsch qu'il avait soigneusement évité toute conversation suivie avec lui pendant la session du synode.

XII

Malgré le nuage qui avait assombri le ciel serein de ses rapports avec l'église rhénane, Nitzsch, âgé de soixante ans, fut suivi à Berlin de regrets et de témoignages affectueux qui adoucirent l'amertume de son exil et le consolèrent de la ruine de ses espérances quant à la réorganisation de l'église. Il avait besoin de ce réconfort. En effet, il était question au commencement de 1848, un an et demi après le synode, non pas d'exécuter ses décisions, mais de les soumettre à un conseil supérieur relevant autant du gouvernement que de l'église.

Ainsi, tout était remis en question, et, comme dit M. Beyschlag, on commençait à édifier l'église non par la base, mais par le sommet, ce qui était peu rassurant pour ses amis. Le conseil supérieur n'eut du reste qu'une séance, le 16 mars. Dans la nuit du 18 au 19 mars éclata la révolution d'où sortit en Prusse la monarchie constitutionnelle et le régime parlementaire. Le lendemain était un dimanche. Nitzsch fut un des rares prédicateurs qui occupèrent leur chaire. Il prit ce texte: « Si quelqu'un combat, il n'est point couronné, s'il ne combat selon les lois. » (2 Tim. II, 5.) Les violences de la révolution ne lui semblaient point justifiées par l'absolutisme du roi, dont il était loin toutefois de nier les torts.

Toute l'Allemagne politique demandait alors la séparation de l'église et de l'état; l'église y était intéressée au premier chef, si elle ne voulait pas dépendre du parlement nouvellement créé, qui comptait dans son sein des catholiques et des juifs. Il y eut un temps de confusion inextricable, l'église attendant la réorganisation de l'état, et l'état ne sachant comment s'y prendre pour la lui donner. Nitzsch n'était pas d'avis de provoquer la création d'une église séparée: « Je resterai dans mon église, disait-il, aussi longtemps que j'y pourrai prêcher le Fils de Dieu. » Cependant, il admettait l'impossibilité d'arriver à l'union ecclésiastique sans passer par une séparation, douloureuse sans doute, des éléments contraires à l'église. Il voulait former un large et grand parti évangélique, qui exclurait par sa composition même et ses bases les anti-évangéliques avoués. Ceux-ci seraient obligés en bonne conscience de se retirer. C'était demander aux autres ce qu'on ne voulait pas faire soi-même.

Dans la multiplicité des projets et des avis qui s'entre-croisaient, celui de Nitzsch passa inaperçu; on se rallia à celui de Bethmann Hollweg qui proposait de réunir une assemblée générale de l'église allemande. Le premier *Kirchentag* eut lieu à Wittemberg; [...] se contenta, au grand déplaisir de Nitzsch, [...] proclamer une confédération plutôt qu'[...] union des trois confessions, sans toucher à [...] question brûlante de l'organisation ecclésia[...]tique.

XIII

Sur ces entrefaites, Nitzsch fut nommé re[...]teur de l'université de Berlin. C'était da[...] l'automne de 1848. Il eut l'occasion de dé[...]ployer dans cette charge et à ce moment [...] grand courage civil, soit pour résister à [...] populace en fureur qui réclamait les bâtimen[...] académiques pour s'y livrer à un carnaval [...] déclamations, soit pour combattre la défian[...] du pouvoir envers les étudiants.

En 1849, lors des élections pour la cham[...]bre, il y fut envoyé par les électeurs du ce[...]cle de Landsberg. Il y prit place dans l[...] rangs du parti conservateur modéré, défen[...]seur des droits du peuple, mais accorda[...] au monarque d'être plus que l'exécute[...] docile des volontés de la majorité. Dans [...] discussion de l'article 15 de la constitutio[...] ayant trait à l'indépendance des sociétés re[...]ligieuses, il resta fidèle au système bât[...] de la séparation sous la haute tutelle de l'ét[...] Ce système ne peut produire rien de bon; [...] ne fut pas admis dans la lettre de la cons[...]tution, mais il était dans les habitudes et [...] allait gâter bien des choses.

Les nombreuses occupations de Nitzsch [...] l'empêchèrent pas de fonder cette mê[...] année avec Néander et Julius Muller u[...] *Revue allemande de la science et de la* [...] *chrétienne*. La science et la vie chrétienn[...] telles avaient été les deux passions de sa v[...] Grande fut sa satisfaction quand le gouv[...]nement du Wurtemberg, qui l'avait consul[...] rouvrit à l'église protestante l'ère d'un aven[...] plein de promesses, en la dotant d'une org[...]nisation presbytérienne et en attachant d[...] conditions religieuses à l'exercice de l'éle[...]torat ecclésiastique.

En Prusse, les choses ne marchaient p[...]

ainsi à souhait. L'article 15[1], disaient les libéraux, met fin à l'ancien ordre de choses, au gouvernement de l'église par l'état; il faut donner au plus tôt à l'église une loi électorale et un synode général. La tutelle de l'état doit se sentir aussi peu que possible. — Non, répliquaient les ultra-conservateurs, l'article 15 ne supprime nullement l'ancien mode de gouvernement de l'église, il ne supprime que l'intervention exclusivement politique du pouvoir dans les affaires religieuses. Les consistoires, organes du gouvernement, ne sont nullement abolis.

Nitzsch protesta contre l'idée que l'église évangélique pût recevoir une autre constitution que celle qu'elle se donnerait elle-même; elle ne devait pas, pensait-il, obtenir d'une charte royale ses corps dirigeants, mais les nommer elle-même, et dans l'église locale, et dans l'église entière. « Ni la couronne, ni aucune autorité civile, ni l'autorité ecclésiastique supérieure (consistoires), n'ont qualité pour gérer, sans l'église, les biens ecclésiastiques, décider des candidatures, administrer les établissements d'instruction théologique. »

Vaines revendications! Il y avait trop forte partie à combattre : la volonté et les préjugés du roi. La section protestante du ministère des cultes fut transformée en conseil supérieur évangélique, auquel les affaires intérieures de l'église furent attribuées, tandis que les affaires extérieures furent laissées au ministère. Tandis que l'église catholique, grâce à sa forte organisation, à ses pouvoirs distincts, à sa hiérarchie, jouissait de l'indépendance accordée par l'article 15 avec assez de libéralité pour que les législateurs actuels aient cru devoir la limiter en réservant expressément les droits de l'état, l'église protestante, n'ayant ni représentation, ni organisation propre, tomba fatalement sous la sujétion de l'état.

Même dans les provinces rhénanes qui avaient dans leurs anciens presbytères et leurs synodes, aussi bien que l'église catholique dans ses évêques, des organes tout trouvés pour l'exercice de cette libre administration d'elle-même qui venait d'être rendue à l'église, le synode de Duisbourg dut accepter *provisoirement* (1850) l'autorité du conseil supérieur; il fallait, disait-on, procéder à la réorganisation ecclésiastique en même temps dans tout le royaume; la Prusse n'étant pas aussi avancée que les provinces rhénanes, celles-ci devaient attendre que la première fût à leur point.

Il fallait surtout prendre le pas du roi et du ministère. Je l'avoue, je ne partage pas l'admiration du biographe de Nitzsch et de ce dernier lui-même pour « ce modèle de réforme conservatrice, cette conciliation, la meilleure possible entre le principe presbytérien et la tradition consistoriale, entre l'autonomie rendue à l'église et les anciens droits du souverain sur l'église, » que Nitzsch réussit à faire adopter par le synode de Duisbourg. L'apôtre de la conciliation élabora un compromis fâcheux en faisant de la conciliation quand même.

Lorsqu'il réunit dans sa théologie des éléments venant de sources différentes, ce n'est pas arbitrairement qu'il le fait, par pur plaisir de les réunir; s'il les comprend dans son système, c'est qu'il a un motif sérieux, scientifique, pour les y admettre côte à côte. Placé dans l'affaire du synode de Duisbourg entre ses convictions de la nécessité d'une organisation presbytérienne pour l'église et des préférences individuelles, il eut tort de traiter celles-ci, toutes royales qu'elles étaient, avec le respect dû aux seuls principes. Il était persuadé, nous dit-on, que le provisoire ne durerait pas, c'est là son excuse. Surtout il ne pouvait prévoir la triste tournure que le provisoire allait prendre.

[1] Cet article, qui proclamait l'indépendance et le *self-government*, *Selbständigkeit und Selbstverwaltung* des communautés religieuses, a reçu de nos jours une clause restrictive affirmant les droits de l'état, puis a été supprimé.

XIV

Son attitude pendant la période de réaction politique et religieuse, qui commença en Prusse à la fin de 1850, fut noble et digne. Il ne manqua à sa fidélité aux principes que d'être employée dans une situation, je ne dis pas plus franche, mais plus nette. Il aurait pu se soustraire aux effets les plus immédiats de la lutte qui grondait et approchait, en acceptant l'appel de l'église rhénane, qui le réclamait de nouveau pour son surintendant; il préféra rester au milieu de l'action à Berlin.

En politique, il y suivit avec une profonde tristesse les agissements tortueux de la Prusse dans l'affaire des duchés et le retour au pouvoir du parti féodal, théocratique, qui n'usait de la constitution que pour la travestir par des interprétations absurdes, et avait le front de rendre le christianisme solidaire de ses idées arriérées. Comme pour laver l'Evangile de l'outrage qui lui était fait, il donna sa signature au programme d'un journal politique libéral-conservateur. Sa courageuse opposition le fit nommer (1852) député à la première chambre par le conseil municipal de Berlin.

Les perspectives étaient sombres aussi dans le domaine religieux. L'église et l'état, également effrayés par les soulèvements du populaire, s'efforçaient de sauvegarder ensemble leurs intérêts; l'église cherchait dans l'état un protecteur pour la religion, et l'état cherchait dans l'église un instrument de gouvernement. Un pouvoir fort, tel était l'idéal des deux. Il en résulta dans l'église la résurrection du luthéranisme du dix-septième siècle avec son césaro-papisme et son asservissement à la lettre des symboles, ses idées catholiques sur le ministère et son esprit sectaire. Les conversions au catholicisme foisonnèrent. C'est la condamnation du protestantisme qui revient à ce qu'il a vomi, qu'il y pousse irrésistiblement ses victimes.

Quant au gouvernement, il se flattait d'exécuter fidèlement l'article de la constitution sur l'indépendance des églises, « puisque l'église, étant gouvernée par le roi, en sa seule qualité de membre le plus éminent de l'église, était tout à fait séparée de l'état! »

On est stupéfait de ces violences faites au bon sens et aux mots, et l'on n'est guère calmé quand on voit le roi refuser à l'église rhénane la réalisation des plus modestes vœux du synode de Duisbourg, « jusqu'à ce qu'il pût remettre entre des mains sûres (c'est-à-dire à des évêques) le fardeau qui était bien lourd pour lui. » L'église rhénane demandait le rétablissement de son organisation presbytérienne; le roi n'en voulait rien. La chose était décidée. *Sit pro ratione voluntas.*

A la douleur que Nitzsch ressentit de l'issue de cette affaire vint s'ajouter celle de voir attaquée, compromise, l'Union, dont il était un des partisans les plus convaincus. Ses efforts avaient toujours tendu à unir luthériens et réformés sur le terrain de leurs croyances communes dans « une sainte indifférence » pour les formules théologiques dissemblables. La réaction intriguait pour couper l'église en deux confessions se refusant l'une à l'autre la sainte cène[1], et elle obtint en 1852 un arrêté royal portant que le conseil supérieur de l'église se composerait des membres « des deux confessions. » Ces milliers de protestants, dit Nitzsch, qui ne sont ni luthériens, ni réformés, mais évangéliques, ne seront donc plus représentés dans le conseil, ni dans les consistoires provinciaux, soumis au même mode de recrutement. Quelle sera leur position dans l'église, étant donnée cette nouvelle invention d'une église divisée en luthériens et réformés sous la même autorité? Et moi-même, puisqu'on me demande d'entrer dans le conseil, à quel titre est-ce que j'y siégerai?

[1] Hengstenberg réclamait encore, en 1866, la suppression de l'Union par un simple arrêté du roi « qui serait plus glorieux que la glorieuse victoire de Sadowa. »

Il y siégea sans faire aucun sacrifice de principes, ayant refusé d'accepter d'être nommé dans d'autres conditions. Du reste, il devint si évident que l'arrêté royal était impraticable, que le roi l'annula de fait par les termes dans lesquels fut conçu un arrêté subséquent.

Ainsi l'ambition de Nitzsch était de fonder l'Union sur la base d'un commun accord, mais tous les partisans de l'Union étaient loin de s'entendre sur les points à embrasser dans cet accord. Les uns le réduisaient à la reconnaissance de la même autorité ecclésiastique; les autres l'étendaient jusqu'à la participation en commun à la sainte cène; Nitzsch le recherchait, non dans le rejet de toute confession de foi, mais dans l'abandon des différences dans les confessions de foi au profit des points communs à toutes; il voulait l'Union avec l'unité de la base et l'unité du but aussi générales, aussi complètes, aussi larges et aussi positives que possible.

La confusion qui régnait dans les esprits et les procédés des unionistes provenait de ce qu'ils se préoccupaient d'assurer l'organisation extérieure de l'Union, plus que de provoquer cette élaboration intérieure et morale qui groupe les semblables. Esprits ou métaux, il faut que la masse soit intérieurement en fusion pour être une. Autrement les morceaux juxtaposés s'éparpillent.

Nitzsch lui-même était-il parfaitement libre de la préoccupation de forme? Il est permis d'en douter quand on le voit invoquer parmi les titres de l'Union l'ordre royal de 1817. Il admettait toutefois la nécessité de séparer les deux confessions, lorsque des églises particulières le demandaient.

Après tout, et malgré quelques inconséquences, il se montra dans cette lutte le champion de la liberté et de l'alliance évangélique, autant qu'il le pouvait être, étant admise la situation faite par l'Union à l'église, c'est-à-dire la cohabitation plus ou moins forcée de tendances adverses.

XV

Il vous est arrivé de remarquer au sommet d'une colline un chêne parvenu au terme de sa croissance et que le bûcheron a marqué pour le prochain abatis. Quelle vigueur! quelle majesté! quelle gloire! quand les feux du soleil couchant lui font une auréole et une atmosphère de lumière, quand les arbres voisins s'inclinent autour de lui sous la brise du soir, comme pour lui rendre hommage! Tel parut Nitzsch à ses alentours sur la fin de sa carrière, quand, nommé à l'âge de soixante-sept ans *Probst* à Berlin, membre du conseil ecclésiastique supérieur, entouré de la considération générale, puissant de la plénitude de ses facultés, d'une puissance de pensée qui ne connaissait pas le déclin, il atteignit à ce faite de développement intellectuel, moral et religieux, à ce degré d'autorité sur les esprits, où bien peu parviennent et où ces privilégiés se convainquent qu'ils n'ont plus rien à attendre ici-bas, et, s'ils sont chrétiens, cherchent plus haut le couronnement définitif.

Le second arrêté du roi au sujet de l'Union, sans dégager la situation de toute obscurité (c'eût été difficile), avait du moins autorisé l'existence de l'Union. Nitzsch n'avait plus d'inquiétude de ce côté. Il n'avait pas renoncé à ses espérances toujours vives d'une meilleure organisation de l'église, mais rien n'annonçait cette réalisation prochaine; aussi il assistait sans entrain aux assemblées officielles (Kirchentag) où cette question ne parvenait pas à être élucidée, tandis qu'il prenait le plus vif intérêt aux réunions des sociétés de missions, de la Société biblique, de la Société de Gustave-Adolphe, de ces associations qu'il considérait comme des églises dans l'église, parce qu'il y sentait battre des cœurs chrétiens.

Sa position matérielle était améliorée. Ses prédications et ses cours, dont il aurait parfaitement pu se dispenser, lui étaient un grand plaisir et non une charge. Son activité

littéraire était infatigable. Les derniers volumes de sa *Théologie pratique* datent de cette époque, avec maint article de revue. Sa santé raffermie lui permettait de se livrer à beaucoup de travaux qui auraient écrasé un homme plus jeune et doué de moins d'élasticité d'esprit et de facilité de travail.

Comme du temps de son professorat à Bonn, il se délassait de ses lectures savantes dans la compagnie de Shakespeare, de Gœthe et il se reposait dans son paradis domestique des fatigues de la vie publique. Chaque soir, après huit heures, le cercle de famille se formait autour de son chef bien-aimé; les fils causaient en latin avec le père, les filles chantaient un quatuor; on riait, on s'aimait, on priait. Lisez dans l'ouvrage de M. Beyschlag l'amusante lettre de Nitzsch à son ami Snethlage, lui annonçant que son fils Otto est venu lui déclarer qu'il est fiancé avec Pauline, la fille de Snethlage. Vous aurez là une vue sur un intérieur où des cœurs aimants vivent d'affections simples, et cette vue vaut les plus enthousiastes descriptions.

Gendres et brus, enfants et petits-enfants nouèrent peu à peu autour de Nitzsch un réseau d'attachements. Il ne se pouvait qu'un fil ne se rompît de temps à autre. C'était une corde qui se brisait dans le cœur du père. Avec quelle résignation il supporta plusieurs deuils successifs : celui de son frère, de sa sœur, de la femme d'Otto, de son fils aîné Charles! Celui-ci fut amené pendant sa maladie, grâce aux influences qui avaient entouré sa jeunesse, des froides ténèbres du matérialisme au soleil vivifiant de l'Evangile. « Un homme est un homme, écrit Nitzsch dans une de ces douloureuses occasions, nul n'est assez chrétien, et moi, je le suis moins que personne. » « Les consolations et les épreuves ne se sont jamais succédé aussi rapidement chez nous que ces derniers jours et je n'ai jamais senti aussi vivement leur relation. »

On le vit même oublier ses propres peines pour adoucir celles de ses enfants : « Pendant tout ce temps de passion domestique, écrit-il après la mort de Charles, à Duisbourg, où sa belle-fille tenait la maison d'un autre fils veuf, je vous ai toujours eus présents à ma pensée. Les vieux ont chagrin de survivre à leurs enfants, mais ce que vous avez éprouvé tous les deux est encore plus pénible. Cependant tout cela est un fardeau qui n'écrase pas, mais qui élève intérieurement. Dieu soit béni! »

Le sentiment public sur les mérites du théologien et les qualités de l'homme s'exprima d'une façon éclatante lors de la célébration (16 juin 1860) du jubilé demi-séculaire de son entrée dans la carrière professorale. Facultés de théologie, églises, princes, villes, amis et adversaires concoururent avec une égale ardeur à cette fête de la science et de la vie chrétienne, personnifiées dans le héros du jour. La lettre de son vieil ami Schmieder est le résumé simple et touchant des témoignages d'affection, de respect, d'admiration qui furent apportés au vénérable vieillard : « C'est un beau jour, lui disait-il, fait expressément pour évoquer du fond du cœur la louange de la grâce de Dieu, qui a si richement et si exceptionnellement béni ta vie. Il t'a été donné de travailler sans lassitude, de combattre sans passion, de souffrir sans impatience, de te réjouir du fruit de tes œuvres, sans prendre à Dieu ce qui est à Dieu. Tu es un de ceux dont il est dit : « il » est comme un arbre planté au bord de l'eau; » il donne son fruit en sa saison et son feuil» lage ne se flétrit point. » Tout ce que tu fais réussit. Même ceux qui dans ce temps d'oppositions ouvertes, voulues de Dieu, sont, non de ton côté, mais dans le camp opposé, ne te souhaitent pas autre que tu n'es : comme tu es, tu es planté de Dieu et certainement préparé par l'esprit de Dieu à suivre le chemin qui t'est tracé. »

Comment Nitzsch écouta-t-il ce concert d'éloges sympathiques? « S'il reste en moi, dit-il alors, quelque vanité, quelque complaisance en moi-même, ce jour les déracinera,

car tant d'honneurs et d'affection m'humilient. »

XVI

La pensée de la mort, qui l'avait parfois effrayé jeune homme ou homme fait, se présenta à lui, à mesure qu'il avança dans la vie, comme un sérieux mais non désagréable *memento* de l'éternité. « Je suis arrivé, écrit-il en 1851, et il n'y a pas longtemps de cela, au calme intérieur, nécessaire pour ne commencer aucune chose sans me demander : Qu'en est-il à la lumière de l'éternité? Qu'en dit le Seigneur? Qu'en adviendra-t-il quand tu ne seras plus là? On ne peut répondre à ces questions avec de l'habileté et des calculs humains; si l'on veut purifier et fortifier ses sentiments, il faut le faire dans le Seigneur et d'après sa Parole, avec prière. » Chacun de ses anniversaires, disait-il encore, le rapprochait de la fin des maux physiques, de l'oppression du péché, et il se sentait par là même rapproché de l'aurore de l'éternité. » Le premier jour de sa soixante-treizième année, il reçut les cadeaux et les félicitations des siens, comme si ce devaient être les derniers, « ce qui ne les lui rendit que plus doux. »

Il vit pourtant encore plusieurs jours pareils. Malgré les faiblesses de l'âge, il dut à soixante-dix-sept ans revêtir la charge de surintendant attachée à celle de *Probst;* ajoutées aux autres, ces nouvelles fonctions tout administratives l'écrasèrent, car il les remplit pendant deux ans avec sa conscience habituelle, en dépit de sa répugnance pour la routine des affaires. Il ne trouvait plus son ancienne vigueur au travail, il commença à s'accuser « du péché de paresse, » se méprenant sur les conséquences bien naturelles d'un âge avancé. Il dut enfin renoncer à ses cours, ne gardant, « pour rester en veine, » que des exercices de prédication avec les étudiants et ses prédications. Dès lors, sa vie ne fut plus qu'un lent exode des choses de ce monde. Mais le vaillant vétéran défendit son terrain pied à pied, ne lâchant prise qu'à la dernière extrémité, quand ses forces trahirent son courage. Ses yeux lui refusèrent bientôt leurs services; il dicta en pleurant sa démission de membre de ce conseil supérieur de l'église, où tant de fois cependant son cœur avait souffert. Il ne se décida à abandonner la chaire, où il apportait les restes de son ardeur et de sa voix, que sur l'ordre formel des médecins; il déposa sa charge de *Probst*, et il se résigna à ne plus se faire conduire à l'université pour ses exercices homilétiques.

Son intelligence était toujours avide d'activité; il écoutait avec délices les lectures que lui faisaient ses filles dans l'*Ethique*, de Rothe, par exemple; pieusement dévouées, elles l'aidèrent à publier, en 1867, la dernière partie de sa *Théologie pratique*, dont la première avait vu le jour vingt ans auparavant. Son cœur restait chaud et plein d'attentions pour ceux qu'il aimait : en cette même année, il ne manqua pas de faire préparer à ses filles les cadeaux de Noël, que jusqu'alors il avait achetés lui-même.

Sa foi s'éclairait chaque jour davantage des rayons de l'éternité; il fréquentait d'autant plus le monde céleste qu'il pouvait moins vivre dans celui-ci. « Qu'il est glorieux et précieux, dit-il un jour tout à coup, à l'âge où je suis, de voir si près de soi la vie et le monde à venir! » On lui demanda si la mort en elle-même, cette pénible séparation du corps et de l'âme, ne l'effrayait pas. « Peut-être, répondit-il, du reste, j'ai besoin de *tout* mon Sauveur pour mes péchés. »

Ses vieux amis, Sack, Hollweg, Brandis lui écrivaient pour lui donner rendez-vous là-haut. Il ne devait pas tarder à aller les y attendre. Quelques jours après être entré dans sa quatre-vingtième année, il eut une attaque d'apoplexie qui amena une paralysie des membres et des facultés intellectuelles, et laissa seule intacte la clarté de ses conceptions religieuses. Plus d'un chrétien a eu cette grâce admirable. De ce moment, il ne

supporta d'autre lecture que celle qu'on lui faisait le matin d'un verset de l'Ecriture, sur lequel il parlait aux siens, le soir, pendant une demi-heure, les édifiant par la ferveur intime de sa foi.

Le digne patriarche célébra encore ses noces d'or le 24 juin 1868, au milieu de ses enfants et petits-enfants réunis; il les émut profondément par ce qu'il leur dit sur la joie du salut, source de toute vraie joie. Bientôt le chant et la musique, ses dernières récréations, le fatiguèrent. « Je ne puis plus voir, dit-il à Twesten, plus entendre, plus travailler, je ne puis plus qu'aimer. » Le 8 août il se mit au lit, le 21 il s'éteignit ici-bas pour briller là-haut dans les célestes phalanges.

Ainsi mourut Nitzsch, « plein de jours, » fatigué de la terre et mûr pour la vie éternelle.

Le lecteur que trouble la crise de la foi en quête de son expression scientifique me permettra d'ajouter ici ce que M. Beyschlag appelle avec raison le testament ecclésiastique et théologique de Nitzsch.

« Selon moi, dit-il, la théologie vivra et grandira aux conditions suivantes : d'abord, que nous établissions la distinction des faits et des idées en la déterminant au moyen de la personne de Christ, qui est la réalisation de l'idéal. Ensuite, que nous maintenions la distinction entre la théologie intuitive et la théologie dogmatique. Les mots et les notions ne doivent pas prétendre avoir épuisé la mystérieuse profondeur du fait, mais le zèle pour la connaissance et les recherches doit nous préserver de la superstition. Puisse le désir de connaître, faisant halte à temps, faire ensuite volte-face devant les droits de la foi et de l'intuition spirituelle! De plus, ne pensons pas que, pour élucider une question, il soit indispensable d'élever des différences à la hauteur de contradictions. En outre, n'abandonnons pas le théisme, qui est protégé par la doctrine de la Trinité. Enfin, prenons garde [illegible] le principe évangélique, tout en conser[illegible]on nom, ne soit remplacé par le prin[illegible]gal, qui est naturel, et, comme dit Luther, incorporé aux chrétiens dont la piété est passive. »

On pourra, ce me semble, trouver dans ces paroles, et sous ces expressions parfois embarrassées, embarrassantes au moins à traduire, des conseils bons à suivre; et considérant dans leur ensemble les résultats auxquels ce grand et pieux docteur est arrivé, on aura sujet de ne pas désespérer de la théologie évangélique et de ne pas s'effrayer de ses tâtonnements.

H. M.

THÉOLOGIE

L'orthodoxie et le frère anonyme.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE

Le rationalisme.

Je suis donc un rationaliste!... C'est le *frère* qui l'affirme. Quoi qu'il en soit, s'il n'a pas à avancer d'autres griefs que ceux déjà réfutés, je ne me trouve pas en trop mauvaise compagnie.

Mais qu'est-ce que cela peut bien être, [illegible] rationaliste? Il est grand dommage que l'*anonyme* se soit abstenu de donner une définition claire et précise de ce mot si mal [illegible] Le *frère* ne serait pas admis à répondre [illegible] chacun sait bien ce qu'il faut entendre par [illegible] car il n'y a rien de moins exact. Dans [illegible] certain monde, dès qu'une personne commence à prêter quelque attention aux sujets religieux, on déclare, si on demeure poli, [illegible] c'est un méthodiste. Dans les cercles religieux au contraire, dès qu'un homme cherche à se faire des convictions personnelles [illegible] au précepte de l'apôtre : *Examinez toutes choses, retenez ce qui est bon*, il risque [illegible] voir les visages se rembrunir et d'entendre chuchoter à ses oreilles le mot de rationaliste. En politique on dit doctrinaire, ce [illegible] est tout aussi commode.

Il est d'autant plus étrange que le *frère* [illegible] soit abstenu d'établir le sens du mot rationaliste qu'il n'avait qu'à choisir dans mon [illegible]

volume la définition qui lui paraîtrait aller le mieux à ses fins. J'établis qu'il y a deux espèces de rationalisme.

« Dès que le rationalisme a cessé de puiser à la source de la révélation, dès qu'il s'est détourné des documents historiques et du souffle religieux qui les anime pour recourir aux procédés exclusivement rationnels, il est devenu faux ; il a été réfuté par le développement de la théologie, et même de la philosophie. Cette tendance au pur théisme, grâce à laquelle le rationalisme du XVIII[e] siècle est allé se perdre dans les abstractions et dans le vide, a fait aussi son apparition parmi nous. Avec une assurance qui ne peut se puiser que dans le plus complet oubli des leçons de l'histoire, il nous annonce l'avénement d'une religion sans surnaturel, appelée à supplanter toutes les autres. Après avoir renié tous les éléments chrétiens, ce théisme s'attache aux débris des institutions ecclésiastiques du passé avec l'ardeur du naufragé qui saisit la dernière planche de salut. »

Voilà une espèce de rationalisme que j'ai expressément repoussée.

Mais j'ajoute :

« Il est incontestable que le rationalisme s'est attaché particulièrement au christianisme et dans son sein au protestantisme. Il devait en être ainsi parce que le christianisme a donné l'éveil à un besoin de vérité et de conviction qui réclame la plus complète liberté à l'endroit des doctrines et des traditions arbitraires. L'histoire entière est là pour démontrer que dès qu'une théologie élève la moindre prétention à être scientifique, elle implique le rationalisme en principe. En proclamant le droit des convictions individuelles, en soumettant les idées traditionnelles à une révision, la réformation offrit tout naturellement au principe rationaliste l'occasion de s'accuser.

» Ce rationalisme pénètre jusqu'aux profondeurs de la vie chrétienne ; il se laisse saisir par la puissance des idées et des faits de l'Evangile ; il cherche par la comparaison et la critique des sources à s'approprier la foi chrétienne, c'est-à-dire une croyance compatible avec les résultats généraux des sciences.

L'idée fondamentale du rationalisme est maintenue pour l'essentiel, mais il devient chrétien. Il ne faut pas voir en lui le fruit d'une faculté religieuse de connaître ; il ne désigne que le caractère rationnel d'une foi résultant d'ailleurs de l'expérience, d'un fait créateur, unique en son genre.... La devise de la science ne doit pas être : tout provient de la raison, mais : tout doit être conforme à la raison.

» Tel est le rationalisme chrétien, aussi ancien que le christianisme, et inséparable de toute étude sérieuse de la religion. La théologie contemporaine le professe en même temps qu'elle répudie soit le rationalisme qui proclame l'autonomie et l'entière suffisance de la raison, soit le rationalisme empirique, vulgaire, qui, prenant les opinions régnantes d'une époque pour le dernier mot de la raison, s'en autorise pour repousser tout ce qui leur est opposé ou les dépasse. Tout en se glorifiant hautement de mériter plus qu'aucune autre le titre de rationnelle, la théologie allemande contemporaine a le droit de répudier l'accusation de rationalisme. »

Comment échapper à ce rationalisme-là aussi longtemps qu'on prétend demeurer, je ne dis pas protestant, mais chrétien intelligent? Je soupçonne le *frère anonyme* d'en tenir quelque peu, car on pourrait croire que j'ai voulu prévenir son attaque en ajoutant :

« Le rationalisme, ainsi compris, n'est répudié par personne. Car la théologie qui admet la valeur normative de tout le contenu biblique et des confessions de foi, de manière à tenir en échec toute tentative de libre recherche, ne prétend pas agir d'une façon *irrationnelle : elle croit avoir des raisons excellentes pour en agir ainsi.* »

Tout cela est fort bien, dira-t-on peut-être ; mais ces définitions-là sont beaucoup trop générales et abstraites ; nous désirons savoir d'une manière concrète si la Parole de Dieu est une autorité pour votre raison?

Ici nous n'avons que l'embarras du choix entre les divers passages de nos ouvrages où nous répondons affirmativement de la façon la plus catégorique.

Dans notre première brochure théologique, en 1854[1], nous disions à ceux qui enseignaient l'autonomie de la raison :

« Comment échapper dans une certaine me-

[1] *M. Schérer, ses disciples et ses adversaires, par quelqu'un qui n'est ni l'un ni l'autre*, pag. 118 et passim.

sure à cette autorité dont ils ont tant frayeur? Il faut nécessairement que, sur la foi de l'harmonie déjà grande, qu'ils ont constatée entre leur conscience et la Parole de Dieu dans les saintes Ecritures, ils consentent à recevoir et à respecter *sur son autorité* ce qu'elle leur donne pour vrai, *bien qu'ils n'aient pas réussi à se l'approprier subjectivement*. Tout vrai chrétien ne fait-il pas journellement l'expérience que certaines vérités qui lui apparaissaient avant sa conversion comme absurdes, contradictoires, complétement inassimilables, font aujourd'hui sa joie et sont le fondement de ses plus chères espérances? Cette expérience passée devrait, ce semble, nous rendre prudents et sages en vue de l'avenir. Les progrès antérieurs sont une garantie de ceux qu'il nous reste à faire. Et si, jusqu'au terme de notre carrière terrestre, telle vérité nous inspire quelque répulsion, ne savons-nous pas, par l'analogie historique, que nos neveux pourront s'assimiler avec bonheur ce que la conscience de notre génération semblait devoir repousser définitivement ? »

Nous n'avons jamais abandonné ce terrain sur lequel doit se maintenir le théologien qui admet une révélation positive et répudie l'autonomie de la raison humaine. Hier encore nous exprimions les mêmes principes, dans notre dernier article de la *Revue de théologie et de philosophie*.

« Nous avons appris, disions-nous, de Schleiermacher, de Vinet et de Pascal que le christianisme ne saurait être compris du dehors. On n'en saisit le sens et la portée que dans la mesure où on en vit et le pratique. De sorte que les progrès dans la connaissance intellectuelle de l'Evangile sont chez chacun proportionnés à ceux qui s'effectuent dans la voie de la communion avec Christ et dans la sainteté. Et, comme nous avons encore la faiblesse de ne pas nous croire saints, nous ne saurions nous tenir pour infaillibles. La vérité chrétienne, telle qu'elle ressort des divers types apostoliques ramenés à l'unité, *continue à planer au-dessus de nous comme un idéal supérieur à réaliser*.... Il faut vraiment une grâce d'état pour être en mesure de *répudier toute autorité extérieure*.... A ce compte-là, chaque individu, quelle que fût sa condition spirituelle, sa culture, ferait, chaque jour et à toute heure, de sa capacité à s'assimiler la vérité religieuse le critère de la réalité même de cette vérité. La parodie ultramontaine du principe protestant se trouverait réalisée; chaque libéral serait pape, sans qu'il eût besoin d'avoir la Bible à la main; renonçant à des distinctions subtiles, il parlerait constamment *ex cathedra*.... C'est donc une affaire entendue : nous avons toujours été et nous demeurons des inconséquents qui, croyant à la révélation divine et au christianisme, manquent de cette résolution virile qui permet à tant d'esprits affranchis de jeter par-dessus bord, sans le moindre scrupule, tout ce qui, dans un moment donné, ne leur paraît pas assimilable. Nous avons la naïveté de croire que dans l'acquisition de la vérité religieuse, comme dans toutes les autres sciences, il y a un progrès incessant, et nous ne réussissons pas à saisir que le moyen le plus naturel et le plus prompt de l'assurer soit de rejeter sans retour ou de tenir en suspicion ce qu'on ne peut s'assimiler à un certain jour et à une certaine heure, faute de le comprendre. L'Ecriture demeure donc pour nous, non pas une autorité extérieure infaillible, à laquelle nous allons demander des lumières sur une foule de sujets dont elle n'a pas mission de nous instruire, mais *son autorité morale et religieuse, en qualité d'histoire authentique et vivante d'une révélation que nous tenons pour bien réelle. Il est possible de respecter l'autorité, sans devenir le moins du monde autoritaire.* Ce n'est qu'en prenant cette attitude à la fois respectueuse et libre que la conscience chrétienne, déjà affranchie et renouvelée par l'Evangile, peut avancer de progrès en progrès, allant sans cesse s'affranchissant et se renouvelant. »

Ces citations deviennent fastidieuses. Mais le lecteur qui suit cette discussion avec attention reconnaitra que ce qui, dans une autre circonstance, serait un grave défaut, a du moins le grand mérite d'établir surabondamment qu'avant de m'accuser de rationalisme, le *frère anonyme* ne m'a pas fait l'honneur de me lire. Il y a quelques années, après avoir établi la différence entre les enseignements apostoliques, — qui font seuls autorité, — et les dogmes, nécessairement variables, qui nous présentent la conception humaine de la vérité, j'écrivais, ici-même, ce qui suit :

« Le Nouveau Testament demeure seul ferme et immuable; les doctrines qui s'appuyent plus ou

moins sur lui peuvent se contredire, se modifier, varier, dans le cours des siècles. Ce n'est pas *avec* mais *après* les apôtres que l'histoire du dogme commence. Leurs ouvrages sont, non pas le premier anneau de la chaîne, mais le roc ferme auquel elle est scellée : elle en part et doit y aboutir de nouveau. Car à la fin, la dernière conception du christianisme qui satisfera à tous égards tous les fidèles, ne jouira de ce grand privilége que parce qu'elle *rendra, dans un parfait équilibre, les données diverses renfermées dans le Nouveau Testament.* »

J'ai répondu à toutes les attaques de l'*anonyme*. Ma tâche serait donc terminée s'il s'agissait uniquement d'avoir raison. Mais c'est ici, au contraire, qu'elle devient délicate, ardue, puisque mon ambition ne vise à rien moins qu'à amener le *frère* à reconnaître qu'il a eu tort. Et il ne peut être question de me soustraire à cette portion difficile de ma tâche; je suis forcé de l'entreprendre. Quand on prétend représenter un point de vue supérieur, on est rigoureusement tenu d'être parfaitement équitable envers son adversaire et de lui montrer en quoi et comment il se trompe, pour l'amener à reconnaître son erreur spéciale, en désaccord, du reste, avec certaines vérités fondamentales qu'il admet avec vous. Celui qui est placé à un point de vue inférieur ne pouvant percevoir ce qui le domine et le dépasse, est au contraire fatalement condamné à ne voir qu'un ennemi de la vérité dans l'adversaire qui la représente mieux que lui. C'est là ce dont nous faisons journellement l'expérience dans la controverse avec le papisme. Un chrétien catholique, avec la meilleure volonté du monde, ne réussit jamais à rendre justice à un chrétien protestant; il est toujours condamné à voir en lui, sinon un adversaire, du moins un ami imprudent de la vérité, qui la compromet par des hardiesses et des inconséquences. Partout où un chrétien protestant rencontre la vérité, même dans un état rudimentaire et défectueux, il sait la reconnaître et lui rendre hommage : il prend avec bonheur la main du catholique romain, qui ne la lui tend qu'avec une réserve accompagnée de malaise et d'effroi.

C'est assez dire que je ne songe en aucune façon à réduire la controverse entre l'*anonyme* et moi aux mesquines proportions d'une querelle personnelle. Ne me faisant aucun mérite d'être équitable à son égard, je ne puis non plus lui faire un crime de ses attaques. Je me garderai même d'examiner si en tout ceci les procédés du *frère* sont demeurés parfaitement ce qu'ils devaient être. Qui ne sait, en effet, que l'homme dominé par le vif sentiment de posséder la vérité absolue, est exposé à la tentation de ne pas être extraordinairement délicat sur le choix des moyens propres à en assurer le triomphe?

Or il y a longtemps que nous n'avions rencontré un homme affichant avec autant d'assurance et de naïveté le sentiment de posséder la vérité absolue. C'est d'abord l'Ecriture qui lui présente la vérité absolue. Il ne sait pas voir en elle un langage divin parlé par des hommes; tout est pour lui sur le même plan et revêtu d'une égale valeur. Les différentes vérités religieuses se trouvent cataloguées dans ce livre exactement comme les articles d'un code : il ne saurait être question d'établir entre elles la moindre subordination, l'ombre d'une perspective; le christianisme avec toutes ses doctrines se trouve enregistré dans la Bible exactement dans le même état que la loi de Moïse dans le Lévitique; il ne s'agit que d'ouvrir le volume au bon chapitre, au verset convenable pour y trouver une réponse absolue, définitive au problème qui se pose, quel qu'il puisse être d'ailleurs.

En second lieu, c'est par une méthode absolue qu'on commence par s'assurer que la Bible est un livre à tous égards infaillible, contenant des réponses définitives à tous les problèmes imaginables. Le *frère*, enfin, sans avoir un instant songé à consulter les textes, est absolument certain que l'orthodoxie protestante a toujours compris les choses de cette façon-là.

En parlant ainsi, l'*anonyme* croit se faire

une idée très relevée du christianisme; il ne s'aperçoit pas qu'il le ravale au rang des religions rituelles, cérémonielles et nécessairement condamnées à être locales et temporaires. Tout dans ces cultes est réglé une fois pour toutes jusqu'aux moindres détails, avec une exactitude irréprochable : il ne reste plus qu'à se transmettre de génération en génération ce code d'ordonnances et de prescriptions, sans rien changer au moindre rite, au moins important des préceptes. Que parlais-je d'importance plus ou moins grande? Toutes les prescriptions se trouvent exactement sur le même pied, elles ont toutes la même valeur, car elles sont toutes ordonnées, elles font toutes partie au même titre du même code infaillible.

Le christianisme doit son plus beau titre de gloire, — qui est d'être la religion universelle, la religion de la rédemption pour le monde entier, — précisément à la circonstance qu'il a rompu sous ce rapport avec tout élément rituel, légal, formaliste. Il est avant tout une vie nouvelle, répondant aux besoins éternels de l'homme et se donnant des formes de culte, de doctrine qui varient suivant les besoins, les époques, les divers degrés de culture des peuples auxquels il s'adresse tour à tour.

C'est dans la Bible que nous trouvons la source de cette vie chrétienne, dans la Bible étudiée par le cœur et par la conscience, non pas dans la Bible, recueil froid de recettes et de préceptes, manuel de dogmatique, mais dans la sainte Ecriture, source d'eau vive, jaillissante en vie éternelle. Nous nous approprions entièrement la belle page suivante de Rothe.

« Nous ne le cachons pas, la Bible est autre chose que ce qu'en font les théologiens orthodoxes et le simple fidèle. Mais on peut affirmer hardiment que le cœur de l'homme qui croit à la révélation prend à l'égard de la Bible exactement l'attitude de l'orthodoxe le plus renforcé. Son respect pour elle comme devant un sanctuaire, son adoration dans son temple ne sont ni moins sincères, ni moins profonds, ni moins vifs que ceux de l'âme la plus simple qui adore, sans soupçonner qu'il puisse en être autrement, la dictée verbale et immédiate du Saint-Esprit.... Pour ce qui est de l'homme qui, en prenant la Bible, simplement telle qu'elle se donne elle-même, n'est pas frappé de son incomparable sainteté, ne sent pas qu'en l'ouvrant il met le pied sur une terre sainte, et qui a encore besoin de réflexions ou d'une théorie dogmatique pour éprouver tout cela, j'avoue qu'il ne faut pas faire grand cas de son respect pour elle. Rien de plus important pour la Bible que de ne pas lui imposer un rôle pour lequel elle n'est pas faite, en voilant ainsi ses plus grandes qualités, qui la rendent justement impropre à des fonctions auxquelles on prétend la faire servir. Qu'on se garde de transformer la révélation, le christianisme, la Bible en quelque chose de contre-nature et de fantastique, sous le vain prétexte de faire mieux ressortir son caractère surnaturel. Arrière tous ces petits docteurs scolastiques empressés de lui prodiguer leur compromettante assistance; laissez-la s'avancer seule, elle réussira mieux à convertir par sa méthode divine les sceptiques et les contredisants. N'ayez pas peur, elle se justifiera au moyen de ce qu'elle donne elle-même (2 Tim. III, 16, 17) comme le critère de son inspiration. Prétendrions-nous peut-être l'honorer et la tenir pour sainte en la faisant servir non à ses fins, mais aux nôtres, pour si louables qu'elles puissent nous paraître? Vous prétendez que vos besoins religieux ne peuvent absolument être satisfaits qu'au moyen d'un manuel de dogmatique, d'un code de recettes religieuses et morales! Eh bien, soit; restez-en là, puisque vous ne voulez pas vous faire de la piété une notion plus relevée. Mais, de grâce, laissez la Bible de côté; ce n'est pas à cet usage qu'elle nous a été donnée. N'en faites pas un oracle que vous vous réservez *in petto* d'interpréter à votre guise; reconnaissez qu'à bien des égards elle nous a été donnée comme un problème. Au lieu d'en faire un oreiller de paresse, travaillons courageusement et consciencieusement à remplir la tâche qu'elle nous impose. L'entreprise n'est peut-être pas agréable, mais son excellence ne devrait du moins pas être mise en doute par les hommes qui croient avec la plus complète certitude que l'Ecriture vient de Dieu, de la manière la plus immédiate et la plus absolue. La Bible, telle qu'il nous

l'a donnée, doit nous paraître bonne et il faut savoir en profiter. Au lieu de prétendre lui prescrire comment elle doit pourvoir à nos besoins imaginaires, apprenons au contraire *à juger de nos besoins d'après les moyens que Dieu veut bien mettre à notre portée pour les satisfaire.* La Bible ne serait certainement pas de Dieu, si nous pouvions cueillir ces fruits célestes autrement qu'à la sueur de notre visage. Nous n'avons nul droit de nous plaindre que Dieu ait arrangé ainsi les choses, et non pas d'après nos idées bornées. Il ne nous a pas laissés manquer de ce dont nous avions réellement besoin. Le fait que la critique et l'exégèse ne doivent jamais avoir terminé leur tâche suggère-t-il peut-être en nous la pensée alarmante qu'il n'y a plus d'ancre objective ferme pour notre foi? Eh bien, frappons-nous sincèrement la poitrine à l'occasion de cette petite foi; ne nous inquiétons que d'une chose : veiller à ce que nos cœurs soient droits et honnêtes en face de ce volume. A tout prix préservons-nous de cette absurdité qui consiste à proclamer que la Bible est une autorité divine absolue et à la tirer à notre propre sens indépendant du sien. Cette courtisanerie hypocrite à l'endroit de la Bible est la plus amère des ironies dont elle puisse être la victime[1]. »

Voilà des accents vraiment chrétiens, qui ne peuvent manquer de trouver de l'écho dans le cœur de tout fidèle qui se sera tant soit peu rendu compte de sa foi et de ses expériences.

C'est ainsi que l'on conçoit l'Ecriture et l'autorité quand on se fait du christianisme une idée spirituelle. Le cœur est gagné par le contenu qu'elle annonce, avant même qu'on soit au clair sur la valeur du volume : on est d'abord amené à Christ qu'elle prêche et ensuite on est conduit tout naturellement à reconnaître l'autorité du livre.

Le *frère*, lui, entend les choses tout autrement : il prétend aller de la Bible à Christ; pour qu'on ne se trompe pas sur le compte du Sauveur, il éprouve le besoin de nous le faire garantir par un livre absolument divin et parfaitement infaillible dans toutes les matières qu'il traite.

[1] *Théologie allemande contemporaine*, pag. 95 et suivantes.

Mais comment établir cette autorité de la Sainte-Ecriture *indépendamment* de celle de Christ, antérieurement à celle de Christ? C'est ici que l'*anonyme*, reniant du même coup le protestantisme et l'Evangile, se fait à son insu catholique et rationaliste.

Je dis catholique. Qui sera de force, en effet, à discuter d'une manière compétente ces questions épineuses et constamment ouvertes qui se posent au sujet de l'intégrité, de l'authenticité, du caractère apostolique des divers écrits bibliques? Quelques experts seulement qui auront étudié ces problèmes. Et il faudra que le reste des fidèles, c'est-à-dire plus que les 99 centièmes de l'église, croient à l'autorité de la Bible sur la foi des savants, parce que les pasteurs, les docteurs déclarent qu'il y a de bonnes raisons d'y croire! On croira à la Bible comme le catholique croit à l'église sur la foi de son curé. Nous quittons la base populaire, spirituelle; les chrétiens se divisent de nouveau en laïques et en ecclésiastiques : nous voilà de retour au cléricalisme, nous voguons en plein dans les eaux du papisme.

Et à quoi aboutira-t-on avec cette méthode si peu protestante, si peu évangélique? Supposons qu'on réussisse à prouver cette autorité de l'Ecriture, et après? Ceux qui se rangeront à vos arguments seront-ils chrétiens pour cela? pas le moins du monde!

« Et quoi? Par cette méthode purement rationnelle, scientifique et critique, on aurait fait naître une espèce de foi au christianisme qui n'impliquerait aucun besoin de rédemption, qui n'aurait pas jailli des angoisses de la repentance, ne supposerait aucun changement du cœur, et qui, par conséquent, grâce à son origine, ne serait pas la vraie foi vivante! Cette conviction obtenue au moyen de preuves serait donc en soi de nulle valeur, car elle n'aboutirait pas d'elle-même à la vraie communion de vie avec Jésus-Christ. Que le besoin de la rédemption se fasse au contraire sentir, aussitôt naît la vraie foi vivante. Celle-ci résulte d'une connaissance de Christ n'impliquant nullement une conviction quelconque sur la nature du livre qui le fait connaître; elle peut reposer sur tout autre témoignage, s'alliant avec une intuition de l'action

spirituelle de Christ et par conséquent sur la simple tradition orale[1]. »

Voilà comment s'exprime un grand hérétique, je l'avoue, Schleiermacher. Quoique païen à divers égards pour ce qui est de son intelligence, grâce à un cœur chaud, gagné à Christ à l'école des moraves, il n'en a pas moins, sur ce point comme sur plusieurs autres, rencontré beaucoup plus juste que maint docteur d'une rectitude de doctrine irréprochable.

Du reste, que le *frère anonyme* se rassure, si cette autorité lui paraît suspecte, en voici une autre qu'il ne saurait récuser. Sur ce point fondamental, l'accord entre Schleiermacher et Calvin est complet, décisif. Voici comment s'exprime le réformateur de Genève, organe en cela de tous les fidèles du XVI[e] siècle, luthériens et réformés :

« Si nous voulons bien pourvoir aux consciences à ce qu'elles ne soient point tracassées sans cesse de *doutes* et légèretés, qu'elles ne chancellent point et n'hésitent point à tous scrupules, il est requis que la persuasion que nous avons dite soit prise *plus haut* que de raisons humaines, ou jugements, ou conjectures : asçavoir du *témoignage secret* de l'Esprit. »

Il paraît que du temps de Calvin quelques hommes étaient disposés à méconnaître tout ce qu'il y a de force dans ce témoignage du Saint-Esprit. Par amour pour l'autorité, ils voulaient l'établir sur une base plus ferme encore.

« Ils errent, dit Calvin, en ne considérant point expressément que l'*Esprit est nommé sceau et arre*, pour confirmer notre foy, d'autant que nos esprits ne font que flotter en doutes et scrupules, jusqu'à ce qu'ils soient illuminés. »

Cette déclaration de Calvin est d'une importance capitale. Le témoignage de l'Esprit lui paraît être *le seul moyen de couper court à tout doute*. Il ne *coordonne* pas cette preuve aux autres, il la déclare *hors ligne*, *infiniment supérieure*.

[1] *Revue de théologie et de philosophie*, pag. 86, premier cahier 1876.

« Le témoignage de l'Esprit surpasse en *excellence* et en *certitude* les raisons les plus évidentes et les plus fortes. »

Ce qui suit n'est pas moins important; le grand réformateur déclare expressément qu'on ne peut croire à l'inspiration, à l'autorité, au canon des Ecritures, qu'à *condition d'être chrétien*. Il demande qu'on aille de Christ à l'Ecriture et non pas de l'Ecriture à Christ; c'est le Seigneur qui prête son éclat au recueil, bien loin de le recevoir de lui. Par conséquent, lorsqu'il s'agit de convaincre un incrédule, on ne saurait débuter par lui prouver l'autorité ou l'inspiration du recueil; qu'on en fasse avant tout un chrétien, en le portant à accepter, à savourer le *contenu* de la Bible, et plus tard l'Esprit qu'il aura reçu se chargera de lui enseigner ce qu'il doit penser du livre. Mais laissons parler le savant théologien et aussi le grand chrétien.

« Posons donc, dit-il, comme une chose certaine et constante qu'il n'y a que les disciples du Saint-Esprit, c'est-à-dire ceux qui sont éclairés au dedans de sa divine lumière, qui *puissent asseoir sur l'Ecriture une confiance ferme et solide*.... Ce n'est que par le témoignage du Saint-Esprit qu'elle peut obtenir la certitude qu'elle mérite.... Elle commence lors à nous bien toucher, *quand elle est scellée en nos cœurs par le Saint-Esprit*. Estant donc illuminés par la vertu d'iceluy, desja nous ne croyons pas à nostre jugement, à celui des autres, que l'Escriture est de Dieu : mais *par-dessus tout jugement* humain, nous arrêtons indubitablement qu'elle nous a esté donnée de la propre bouche de Dieu, par le ministère des hommes comme si nous contemplions à l'œil l'essence de Dieu en icelle. »

Calvin, en s'exprimant ainsi, prétendait énoncer une vérité que chaque fidèle pouvait facilement reconnaître en faisant simplement appel à son expérience. « Je ne dis autre chose que ce qu'un chacun fidèle expérimente en soy. »

Sur tous ces points-là, les docteurs allemands contemporains sont pleinement d'accord avec Calvin. Le *frère anonyme* prétend qu'il faut avant tout prouver l'autorité et

l'inspiration de l'Ecriture; les docteurs du XVIe et du XIXe siècle lui crient en chœur qu'il faut *débuter* par devenir chrétien sous l'action régénératrice du Saint-Esprit, alors, et alors seulement, on peut arriver à croire à la révélation, à l'autorité, à l'inspiration de l'Ecriture.

« Quand on croit à la révélation, dit Rothe, on ne peut s'empêcher, pour être conséquent, de postuler *à priori* qu'elle soit accompagnée d'un témoignage essentiellement authentique et de s'en remettre avec confiance à la Providence qui ne peut avoir manqué de prendre des mesures pour la formation et la conservation d'un pareil document. » Pag. 83. « S'il est un dogme d'origine religieuse, et s'appuyant sur les déclarations de la conscience chrétienne la plus spontanée, c'est bien celui de l'inspiration de la Bible. Ce dogme n'est qu'une tentative de formuler l'impression que le fidèle éprouve au contact de la sainte Ecriture, soit spontanément, soit à la suite de la réflexion. C'est l'expérience de tout chrétien évangélique, que la Bible est non-seulement un moyen de grâce, mais un moyen de grâce *indispensable* ; la sainte Ecriture est un moyen *unique* de l'activité divine; on sent en elle l'action de forces *surnaturelles* et divines se déployer avec une fraîcheur, une spontanéité à nulle autre comparable, une *vraie incarnation* des vertus salutaires, et de la vérité dans toute leur *pureté* et *plénitude*. Quiconque a le sens des choses religieuses *doit* avoir fait cette expérience. En un mot, la Bible se légitime comme le livre religieux par excellence. (2 Tim. III, 16, 17. » Pag. 62.)

Si ces témoignages paraissent suspects au *frère*, en voici un autre décisif. C'est l'exhortation d'une opportunité saisissante que le dernier éditeur de Calvin, M. Bonnet, pasteur de Francfort, adresse à ses frères :

« Hommes du Réveil, lisez! et quand vous serez pénétrés de la sainte spontanéité avec laquelle nos grands réformateurs élaboraient leur foi par les Ecritures librement interprétées et par le rude travail de la conscience et de la pensée, quand vous les entendrez en appeler sans cesse *à l'expérience individuelle et au témoignage individuel du Saint-Esprit, comme démonstration suprême de la divinité des Ecritures elles-mêmes,* peut-être redouterez-vous moins chez vos frères cette méthode d'arriver à la foi, peut-être la trouverez-vous *moins que toute autre*, sujette à de terribles illusions, peut-être conclurez-vous que le Réveil lui-même s'est inspiré *beaucoup moins de notre réformation que de certaines écoles modernes et étrangères.* » Préface des éditeurs de l'*Institution de Calvin*, pag. XXXV.

Voilà de quel œil on considère l'Ecriture *quand on est chrétien.* Mais à vouloir prouver d'une façon démonstrative que la Bible premièrement possède toutes ces qualités-là, pour, secondement, demander ensuite qu'on devienne chrétien de par cette autorité, on s'engage dans des difficultés inextricables.

« Aussi longtemps, dit Dorner, qu'on considère la foi en l'inspiration et en la divine autorité de l'Ecriture comme le premier pas dans la voie de la piété chrétienne, sans lequel il est impossible d'aller plus loin, et que l'on prétend que la foi réclamée par le christianisme est identique avec la foi en l'inspiration, on est condamné à voir poindre avec terreur et effroi chaque nouvelle critique du canon traditionnel de l'église. On n'est pas dans la disposition d'esprit convenable pour aborder avec calme les recherches historico-critiques, ni pour les examiner avec cette impartialité qui ne se préoccupe que de la vérité. Sans s'en douter on laisse à l'autorité de l'église le soin de décider en dernier ressort; on perd le droit de retrancher les apocryphes. On court également le danger de fonder le christianisme sur les raisonnements de la sagesse humaine, qui ne peut établir que la vraisemblance et jamais une certitude complète. On risque de ne plus considérer le christianisme comme une harmonie de l'esprit et de la vie, qui, éminemment historique, se rajeunit à chaque génération, pour en faire une histoire appartenant entièrement au passé et morte.... Mais cela s'appelle nous ramener sur le terrain de la loi, éterniser cette économie et affirmer que rien ne saurait la dépasser. Quel est en effet le signe de la servitude ? C'est de ne pas reconnaître la vérité comme vérité, de la faire dépendre de témoignages purement humains et d'autorités extérieures, au lieu de se laisser convaincre par la puissance intérieure de la vérité et par sa connaissance qui rend libre. (Jean VIII, 37 ; XIV, 26.) Notre théologie moderne a conservé une grande égalité d'esprit

au plus fort du danger que faisaient courir à la foi les entreprises de la critique. Savez-vous l'explication de ce mystère? C'est qu'elle sait à merveille que la foi en l'inspiration du canon traditionnel n'est pas la condition, le premier pas indispensable dans la voie qui conduit à croire en Christ; que cette foi en l'Ecriture n'implique pas la foi chrétienne; qu'elle ne suffit pas à l'établir. *Enfin la théologie moderne sait aussi que le développement de la vie religieuse morale, réelle et non pas exclusivement intellectuelle, ne manque pas de conduire celui qui s'y est confié avec droiture et persévérance, non-seulement à Christ, mais aussi à reconnaître l'autorité normative et divine des documents de la révélation.* C'est là tout ce qu'il faut à l'individu et à l'église. L'autorité normative de la sainte Ecriture obtient ainsi un beaucoup plus haut degré de certitude que celle que pourrait lui conférer la théorie la plus développée de l'idée alexandrine de l'inspiration. Mais cette certitude de l'autorité de la sainte Ecriture, nous la puisons aussi dans l'autorité de Christ, après que sa puissance rédemptrice et sa dignité nous sont devenues par la foi choses certaines. Le contraire n'a pas lieu : nous ne possédons pas Christ en vertu d'une autorité divine, vraie, certaine de l'Ecriture. La Parole de Dieu ne nous a pas été donnée pour nous séparer de Christ, pour le supplanter, lui et son esprit. Si la communion avec l'Ecriture devait tenir la place de celle de Christ, on la traiterait d'une manière superstitieuse, on pécherait contre Christ qui est le Seigneur et le Maître de l'Ecriture; d'autre part contre l'Ecriture elle-même dont l'unique but est de nous conduire à lui[1].... »

Tel est bien le mot de la situation : « *Cela s'appelle nous ramener sur le terrain de la loi, éterniser cette économie et affirmer que rien ne saurait la dépasser.* » Le *frère* représente une conception extérieure, matérialiste et légale du christianisme, tandis que je vois en l'Évangile avant tout un esprit nouveau, une vie nouvelle, un levain céleste appelé à pénétrer l'humanité tout entière. Voilà pourquoi l'*anonyme* doit voir en moi un ennemi de la vérité que son plus pressant devoir est de dénoncer au public religieux. Il doit m'accuser de compromettre la foi, comme les partisans du salut par les œuvres accusent les prédicateurs de la grâce de compromettre la morale. Il faut avant tout qu'il passe du légalisme, du matérialisme religieux au spiritualisme. Jusque-là il sera réduit à me poursuivre avec autant de zèle, d'antipathie consciencieuse, que les judaïsants en mettaient à dénoncer saint Paul, cet homme qui troublait toute l'église. C'est dire assez que le *frère* et moi ne sommes pas sur le point de nous entendre. Comment opérer la conversion d'un homme resté à ce point fermé à l'influence spiritualisante et sanctifiante de Vinet qui savait si bien gagner à ce christianisme moral, spirituel, surnaturel et positif, mais n'ayant rien de légal? Toutefois l'essentiel en pareil cas n'est pas de réussir, mais de faire de son mieux. En tout ceci, il ne s'agissait pas de désarçonner, mais bien de convaincre un contredisant qui, hélas! tout en croyant défendre la vérité, lui fait la guerre! Nos deux conceptions du christianisme sont incompatibles, exclusives; il faut de toute nécessité que l'une cède le pas à l'autre.

Lorsque la lutte éclata pour la première fois autour du berceau de l'église, elle fut d'une vivacité, d'une importance qu'elle n'a jamais eue depuis. Il y allait de l'avenir même de l'Evangile. Il s'agissait de savoir si le christianisme descendrait au rang d'une obscure secte juive localisée, ou s'il remplirait ses hautes destinées pour le salut de notre race. Heureusement qu'un des plus redoutables légalistes se convertit d'une manière éclatante au christianisme spirituel. En vrai soldat de Jésus-Christ, Paul ne céda pas un pouce de terrain, et la conscience générale de l'église fut assez chrétienne pour contraindre les deux tendances à vivre dans son sein : au bout de quelques années le spiritualisme de saint Paul avait fait oublier le légalisme des judaïsants.

Mais le légalisme est vivace; il plonge, en

[1] *Revue de théologie et de philosophie*, pag. 39, note, premier cahier de 1876.

effet, ses racines au plus profond du cœur humain, dont il caresse la paresse et les moins nobles instincts, sous une apparence de religion et de fidélité. Aussi les judaïsants prirent-ils une éclatante revanche dans le romanisme, qui, un instant, risqua de compromettre l'avenir de la chrétienté. Mais l'esprit de saint Paul reparut avec notre glorieuse réformation. Quand les racines d'amertume ont eu poussé des jets nouveaux et vigoureux dans le sein des églises de la réforme, le réveil du XIX[e] siècle a éclaté pour nous ramener à nos origines. En face de Rome, qui a réduit son principe à l'absurde en tirant les dernières conséquences du légalisme et du principe autoritaire, le protestantisme évangélique est mis en demeure de se constituer d'une manière logique et conséquente comme spiritualisme religieux.

Dans cette grande lutte de notre époque, l'église qui a la gloire de compter Vinet parmi ses fondateurs occupe une place avancée. Tout en se rattachant à la foi du passé, elle a su sauvegarder les droits de l'avenir. L'église libre, en effet, se rattache au passé comme peuvent et doivent le faire des hommes intelligents appartenant à notre époque, si différente de celles qui l'ont précédée. Si quelqu'un peut en douter, qu'il écoute l'*Exposé des motifs*, c'est-à-dire, le commentaire officiel et authentique de la profession de foi. « L'église libre aura la joie que n'eut jamais celle dont elle est née, de confesser directement, spontanément *sa propre foi, et non la dogmatique*, belle d'ailleurs, nous le voulons, de quelques docteurs du XVI[e] siècle. » C'est ainsi que cette distinction capitale, si suspecte aujourd'hui, entre la foi, la religion d'une part, et la théologie de l'autre, se trouve à la base même de la profession de foi de l'église comme moyen de sauvegarder du même coup *la liberté des théologiens et la foi des simples appelés à faire bon ménage*. Ce n'est pas là une phrase isolée : nous touchons, au contraire, à la pierre angulaire. L'*Exposé des motifs* se donne la peine d'établir longuement que c'est le grand fait de l'admission des laïques au gouvernement de l'église qui a obligé à abandonner les confessions de foi faites à l'usage des théologiens. Pour une église de laïques, il fallait un formulaire éminemment populaire, « accessible à la plus humble servante, au plus ignorant manœuvre, si d'ailleurs ils sont chrétiens. »

Les fondateurs de l'église libre étaient trop intelligents pour ne pas saisir la haute portée historique de leur innovation.

Ils déclarent d'abord vouloir faire une œuvre catholique, universelle; ils veulent rapprocher autour de l'essentiel ceux qui diffèrent quant à l'accessoire. »

« Nous obéissons moins à l'idée de nous séparer de ce qui nous est contraire, poursuit l'*Exposé*, qu'à celle de nous réunir à ce qui nous est semblable; nous sommes moins préoccupés du besoin d'écarter de nous certaines personnes, que de l'importance *d'appeler à nous* toutes celles qui, sauf une certaine diversité de vues, ont mis comme nous, en Jésus-Christ, leur gloire et leur espérance. »

En second lieu, les rédacteurs du projet de constitution entendaient bien prendre une initiative importante, impérieusement réclamée par les circonstances.

« L'église libre, par l'adoption d'un tel formulaire, prendra une initiative... *c'est d'offrir un point de réunion*, *d'indiquer un rendez-vous à toutes les congrégations, à toutes les âmes unies entre elles, puisqu'elles sont unies à Jésus-Christ, mais que sépare, en un certain sens, la diversité de leurs confessions*. Elle aura fait, pour autant qu'il était en elle, ce que réclame à grands cris la situation actuelle du christianisme dans le monde; et peut-être lui est-il réservé (car qu'importe ici son exiguïté et sa faiblesse?) de voir son simple et court symbole devenir le drapeau central dans la grande bataille qui se prépare entre les adversaires et les amis de Jésus-Christ. »

Maintenant que l'heure décisive est arrivée, le *frère anonyme* estime, lui, que ce que l'église libre a de plus pressant à faire, c'est de renvoyer généreusement à l'ennemi, après leur avoir accroché derrière le dos un écri-

teau sur lequel on lirait le mot *rationaliste*, les hommes qui, tout en admettant la profession de foi, travaillent à se former une théologie indépendante, d'accord avec elle. Les fondateurs de l'église libre n'ont pas seulement prévu le cas; ils en ont donné une solution diamétralement opposée à celle sur laquelle l'*anonyme* insiste.

« Qui s'en tiendra, disent-ils, à ce que nous avons exprimé, est à coup sûr dans les conditions du christianisme et du salut; qui voudra pénétrer plus avant et approfondir ces vérités primordiales, en extraira nécessairement d'autres; mais ce n'est pas être infidèle envers les seconds que d'user envers les premiers de condescendance et de support. Quand les faibles ne retardent pas les forts, les forts, de leur côté, doivent se garder de décourager les faibles. »

Voilà qui est positif : les hommes qui ne veulent pas aller plus loin que la profession de foi populaire sont officiellement déclarés : « *les faibles*, » les tolérés, ceux envers lesquels il faut user de condescendance et de support. Si elles en croyaient l'*anonyme*, les autorités de l'église libre se joindraient aujourd'hui aux tolérés, devenus intolérants, pour expulser ceux auxquels on recommandait au début la tolérance!

Quoi qu'il en soit, les faibles et les forts sont condamnés à faire bon ménage dans son sein : ce sont les fondateurs même de l'édifice qui ont déclaré qu'il en doit être ainsi. Si les faibles ont le droit d'exiger que leur foi ne soit pas attaquée ou abandonnée par les théologiens, ceux-ci ne sauraient admettre qu'aussi longtemps qu'ils professent en actes et en paroles la foi de l'église, il soit porté la moindre atteinte à leur liberté scientifique, au nom d'une prétendue théologie occulte qui serait le commentaire officiel de la profession de foi populaire. Les fondateurs de l'église repoussent cette fiction quand ils ajoutent :

« N'oublions pas que l'ancienne dogmatique a subi quelques atteintes chez des hommes qui, d'ailleurs, croient de cœur à Jésus-Christ venu en chair; il ne serait ni juste, ni avantageux de les repousser; *il faut que de part et d'autre on s'accueille et l'on se prévienne*, en se disant les uns aux autres : Suivons la même règle dans les choses à la connaissance desquelles nous sommes parvenus, et du reste soyons unis. »

On comprend sans peine pourquoi je puis être en bonne conscience membre de l'église libre vaudoise dont j'accepte la profession de foi. Quand la constitution de cette église fut rédigée, j'appartenais à la jeunesse obéissant à l'impulsion de Vinet occupé à transformer la théologie du réveil, en la débarrassant du légalisme et de l'intellectualisme qui déjà en compromettaient l'avenir. Aussi, avec notre enthousiasme de vingt ans, saluâmes-nous la formation de l'église libre comme rendant possible la réalisation de nos vues ecclésiastiques et théologiques les plus chères.

Je pourrais m'arrêter ici. Mais comme je suis condamné à avoir deux fois raison plutôt qu'une, je rappellerai un dernier fait.

Gagné de bonne heure à l'idée de la séparation de l'église et de l'état, je partis pour les Etats-Unis, désireux de voir de mes yeux comment la théorie supportait l'épreuve de la pratique. Je rapportai du nouveau-monde les éléments de mon *Histoire des Etats-Unis*, qui devait montrer comment le calvinisme a fondé la grande république. Mais j'en rapportai aussi une profession de foi rédigée pour une église française et suisse que j'avais fondée à New-York. La voici :

« Nous reconnaissons que nous sommes, de notre nature, éloignés de Dieu, pécheurs volontaires, transgresseurs de la loi du Seigneur, que notre conscience nous enseigne être juste et sainte, obligatoire pour tous. Par ces transgressions nous avons attiré sur nous la condamnation et la mort, et nous nous sommes exclus de la vie éternelle à laquelle Dieu convie tous les enfants des hommes.

» Alors que nous étions ainsi morts dans nos fautes et dans nos péchés, et par cela même malheureux, Jésus-Christ s'est révélé à nous comme l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde; sa vie sainte nous a manifesté encore plus clairement notre misère; en le voyant mourir sur la

croix, nous avons senti toute la grandeur de nos péchés, nous nous sommes repentis; par la foi, notre cœur l'a embrassé comme le chemin, la vérité et la vie, comme le médiateur entre le Créateur et ses créatures, Dieu fait homme, le seul nom qui ait été donné aux hommes par lequel il nous faille être sauvés. C'est par cette foi, que nous avons reçue de sa pure grâce pour être en nous la source d'une vie nouvelle, et non par aucune œuvre méritoire, que nous espérons être sauvés.

» Nous bénissons et nous adorons Dieu le Père, *qui a tellement aimé le monde que de donner son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point mais qu'il ait la vie éternelle.* De même qu'il nous a aimés, nous voulons l'aimer aussi. C'est pourquoi nous le supplions de nous accorder son Saint-Esprit, afin que, tous les jours plus régénérés et renouvelés, nous puissions marcher sur les traces de notre Sauveur, vivre de sa vie, manifester notre foi par nos œuvres, travaillant à notre salut avec crainte et tremblement, dans le but de parvenir à la sanctification sans laquelle nul ne verra le Seigneur.

» Nous croyons que Dieu s'est révélé à l'homme, et nous trouvons dans la Bible, telle qu'elle nous a été transmise par l'église universelle, le contenu de cette révélation. Nous reconnaissons que cette parole a été la source de nos connaissances religieuses et de notre vie chrétienne; c'est pourquoi nous la prenons pour règle de notre foi et de notre vie, la tenant pour le seul document authentique de l'histoire évangélique. Nous l'enseignons à nos enfants, nous la recommandons à tous les hommes comme *divinement inspirée, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger et pour instruire selon la justice....* »

Il faut en convenir, cette profession de foi est trop chargée, trop didactique pour atteindre les fins auxquelles était destinée celle de l'église libre. Toutefois, les défauts de cet essai, que je puis signer aujourd'hui encore, ne peuvent manquer de le recommander à quelques personnes : ils établissent, en effet, que cette profession de foi est moins indépendante que celle de l'église vaudoise de la dogmatique du XVIe siècle.

Revenu en Europe, au moment où les pays de langue française étaient engagés dans une crise théologique, je crus bien choisir ma patrie spirituelle en entrant dans l'église libre du canton de Vaud. L'heure critique prévue par ses fondateurs avait sonné : on était au milieu « de la lutte générale pour laquelle il est nécessaire que toutes les forces chrétiennes soient unies et prêtes à agir de concert. » Pleinement convaincu de l'entière solidarité entre la question théologique et la question ecclésiastique, je devais choisir une église qui mieux qu'aucune autre permettait de travailler à la solution de l'une et de l'autre sur la base d'une foi religieuse aussi large que ferme.

Maintenant un dernier mot à l'adresse du public, je dis le public religieux en général, à quelque église que l'on se rattache. Pour être jusqu'au bout équitable envers le *frère*, disons à sa décharge qu'il n'est pas seul responsable de ce qui s'est fait, de ce qui aurait pu se faire. Il a pu compter de la meilleure foi du monde qu'une bonne partie du public allait se joindre à lui pour courir sus au rationaliste. Ils sont plus nombreux peut-être qu'il ne semble ceux qui avaient déjà la main levée contre l'hérétique, et maintenant ils ouvrent de grands yeux en voyant établir avec évidence, que ce suspecté est beaucoup plus dans le courant de l'orthodoxie du XVIe siècle que ceux qui le dénoncent! On ignore ce que les réformateurs ont enseigné sur la Bible et sur l'inspiration! on crie au rationalisme, sans savoir ce que c'est! Après dix-huit siècles de christianisme on adopte sans hésiter une notion du Sauveur conduisant à des enfantillages que l'église, guidée par un tact exquis, repoussa résolûment avant même d'être parvenue à la maturité. Sur ce dogme capital, on ignore les distinctions les plus élémentaires qui, au XVIIe siècle, étaient familières aux enfants du catéchisme.

Voilà donc où nous en sommes! Et tout cela se passe dans un pays libre, instruit, éclairé, au sein de la plus favorisée des contrées de langue française, dans la Suisse romande! Et ce sont les plus zélés, ceux qui se

croient les plus orthodoxes, qui tombent dans de pareilles méprises dans de si étranges quiproquo!!

On parle de suggestions du démon se transformant en ange de lumière. Je n'en connais pas de plus grossière que celle qui pousse tant de bons chrétiens à se défier de la science et des théologiens, alors que leur grande ennemie, l'ignorance, les énerve, leur bouche à tel point les yeux et les oreilles qu'ils ne connaissent pas l' A B C des doctrines qu'ils croient professer et dont ils se piquent d'être les plus zélés défenseurs. Pour peu que les choses durassent sur ce pied, les églises censées évangéliques se videraient de tout ce qu'elles renferment d'hommes sérieux ayant des besoins intellectuels; le divorce entre le christianisme et la culture serait consommé : nous deviendrions, dans le sein même de la chrétienté, ce que furent les derniers représentants du paganisme fuyant devant l'église triomphante, des ignorants se réfugiant dans les lieux obscurs.

C'est donc là que nous a conduits cette piété volontiers désossée, sans nerfs, sans muscles, qui fait l'étonnement, pour ne pas dire le scandale, des étrangers [1], frappés de l'absence, trop commune dans notre prédication, de l'élément doctrinal et didactique! Il est de bon goût dans les cercles pieux de mépriser la science, la dogmatique, la controverse. Il n'est pas rare de rencontrer des personnages fiers de ne pas savoir ce qu'ils sont censés avoir appris. Qui n'a entendu çà et là des hommes, ayant fait des études, déclarer hautement, avec une pointe de gloriole, qu'ils ne sont pas théologiens, comme s'ils voulaient rendre grâce à Dieu de les avoir préservés d'un grand danger, presque d'une chute grave? Chacun peut voir où cela mène. Ceux qui s'imaginent être orthodoxes sont les plus hérétiques, et l'hérétique se trouve être un représentant de l'orthodoxie méconnue!

Puis, un beau jour, effrayé de sa sécheresse, de sa pauvreté, de son néant en face de cette piété sans charpente intellectuelle, retombant sur elle-même comme un sac vide, on se prend tout à coup d'un ardent désir pour un réveil. Comment la pile électrique la plus puissante réussirait-elle à galvaniser un corps qui n'a plus guère de muscles ni de nerfs? Un réveil?.... Pas n'est besoin de le faire venir à grand renfort d'annonces d'au delà de l'Atlantique, en passant par Oxford. Si nous avons encore du sang dans les veines, réveillons-nous à la vue de la déplorable ignorance qui nous paralyse depuis tant d'années et nous ronge comme la gangrène. Il s'agit bien vraiment de se hisser sur les derniers degrés d'une échelle pour aller cueillir aux toutes fines branches les fruits exquis de la sanctification la plus parfaite, au risque de faire les chutes les plus lourdes, qui étonnent et épouvantent la chrétienté!! Il nous convient à tous égards d'être plus modestes; revenons aux vérités les plus élémentaires que nous ignorons, aux instructions de notre enfance, à ces bons vieux catéchismes de Calvin et de Heidelberg, qui en enseignaient plus long aux enfants des siècles passés que n'en savent nos docteurs d'aujourd'hui. Qu'on nous remette à ce bon pain de ménage, corsé et substantiel dont on a plein la bouche; qu'on nous fasse grâce de ces pâtisseries qui agacent les dents et s'attachent au palais : elles achèveraient de ruiner des estomacs délabrés. Surtout, disaient au début les promoteurs du *revival*, surtout que les théologiens ne s'en mêlent pas!! Ce vœu pie n'a été que trop exaucé; les novateurs ont été seuls à l'œuvre. Qu'ont-ils fait? Ce n'est pas ici le lieu d'apprécier cet événement et de faire la part du bien et du mal, mais comment ne pas constater que si le mouvement s'arrête, c'est par l'unique faute des promoteurs. Quelques mois leur ont suffi pour refroidir leurs plus chauds partisans. Imprudents! pour assurer un regain de gloire à cette agitation, on est réduit à recourir aux plus tristes expédients du romanisme qui se croit intéressé à prendre

[1] Il y a déjà dix à quinze ans que j'ai signalé ce fait.

sous sa haute protection le moindre prêtre, le plus petit frère de la doctrine chrétienne qui par ses fredaines a compromis le christianisme et l'église. L'apôtre de la sanctification absolue doit être glorifié, même quand il pèche : *Felix culpa!* répètent en chœur les adeptes incorrigibles. Ils contraignent ainsi à élever la voix, pour que la cause de l'Evangile ne soit pas compromise, ceux-là même qui étaient le plus résolus à laisser l'expérience se poursuivre sans s'en mêler[1].

Que voyons-nous à l'autre extrémité de l'échelle? Là aussi l'ignorance fait des siennes : les préjugés des enfants terribles du libéralisme valent ceux des revivalistes, comme le témoigne la revanche que les libertins se hâtent de prendre dans la ville de Calvin. Tel libre penseur, ayant imprimé que le christianisme a fait son temps, est solennellement délégué par les autorités ecclésiastiques pour aller installer un pasteur dans ce qu'on veut bien appeler encore une église chrétienne!!

Voilà où nous a conduits l'absence de théologie : aux saturnales des libertins, aux extases des ignorantins! Tout cela sent le désarroi, la vieillesse décrépite, la dissolution et la mort.

Nous n'avons jamais pu accepter l'idée d'un si triste dénouement. C'est pour cela qu'à travers la mauvaise renommée, les soupçons et les insinuations malveillantes, nous n'avons, pendant plus de vingt-cinq ans, laissé échapper aucune occasion d'élever une voix convaincue qui a trop souvent retenti dans le désert. Je n'ai qu'à me réjouir de voir mes écrits arrachés à une obscurité que j'ai appris à ne craindre ni à rechercher. En donnant à une question de principe le caractère passionné d'un débat personnel, on aura peut-être fixé sur ces questions capitales l'attention des hommes qui demeurent systématiquement distraits. Je puis donc, en somme, me féliciter de voir le procès porté devant le tribunal de la démocratie religieuse, puisque c'est elle enfin qui juge en dernier ressort. Depuis le premier jour où j'ai pris la plume jusqu'à aujourd'hui, je n'ai cessé de plaider la cause des simples, des petits, en montrant qu'ils peuvent arriver directement à connaître la vérité en n'écoutant que l'Ecriture, leur conscience religieuse, leur cœur, sans dépendre des savants, prêtres ou docteurs. Toute la tactique de mes adversaires consiste à insinuer que j'attaque la religion du peuple, alors que je m'en prends uniquement à leur théologie de fantaisie dont la religion n'est en rien solidaire. Hors d'état de défendre une prétendue théologie qui n'est trop souvent qu'un amas confus de préjugés, ils trouveraient commode de la faire passer sous le manteau de la religion. Ils ne réussiront pas à transformer une démocratie *religieuse,* dont j'accepte toutes les charges, en une démocratie *théologique* qui serait le comble du ridicule. Laissons aux gens de qualité le privilége peu enviable de tout savoir sans avoir rien appris. Il ne suffit pas d'être un excellent chrétien pour devenir du même coup un théologien sûr et instruit. Passe encore les professions de foi théologiques rédigées par les savants; quant à celles que voteraient les ignorants à la majorité des suffrages, on ne peut y songer sérieusement.

J'ai si bonne opinion du public qu'on cherche à égarer, que je suis certain de ne pas être obligé de recourir à l'expédient des hérétiques des anciens temps, qui en appelaient du pape mal instruit au pape mieux informé. Pour ce qui est de l'église libre en particulier, nous ne lui ferons point l'injure de supposer qu'elle puisse avoir oublié les traditions de ses fondateurs, les Vinet et les Chappuis, au point de rougir des hommes qui, sur la base de sa profession de foi, travaillent en toute liberté à élever une conception du

[1] Il nous paraît que ce tableau est singulièrement exagéré, et que l'auteur se fait de grandes illusions sur la valeur pratique de la théologie. S'il est un pays saturé de cette science, c'est certainement l'Allemagne; or son état moral et religieux est-il supérieur à celui de la Suisse romande?
Rédaction.

christianisme répondant aux besoins de la conscience religieuse de tous les temps et aux exigences particulières de notre époque. L'église libre du canton de Vaud, la première, a eu la gloire d'ouvrir largement son sein aux hommes qui sentent le besoin de concilier les exigences de la science avec les droits imprescriptibles de la foi. C'est là une couronne qu'on ne parviendra jamais à lui ravir. Le jour, en effet, où cet attentat réussirait, l'église libre aurait cessé d'exister.

Voilà pourquoi, à l'avenir comme par le passé, aussi longtemps que les moyens matériels ne me feront pas défaut, je continuerai à étudier, ne permettant pas, en ce qui me concerne et dans la mesure de mes faibles moyens, que la théologie tombe en quenouille, comme ce n'est que trop souvent le cas. A l'heure où notre mouvement religieux tend vers sa fin, s'il ne possède la foi et la flexibilité indispensables pour se renouveler, il ne nous déplaît pas de répéter les paroles d'Ami Bost, alors que, dès l'aurore du Réveil, déjà en 1821, il le vit s'engager dans des sentiers dangereux : « Oui, j'aurai à mon tour mes pensées à moi, et j'aimerai Dieu à ma façon. Je ne serai pas de Jean, encore moins de Paul, peut-être; mais j'espère que je serai de Christ, comme je pense l'être déjà. » *Mémoires*, vol. Ier, pag. 249.)

Oui, il nous faut une théologie renouvelée, il nous faut une dogmatique. Nous risquons de périr dans une impasse entre une dogmatique ébranlée et une dogmatique nouvelle qui ne se fera pas toute seule. Il n'y a nulle contradiction à mettre la foi et la vie en première ligne, et à appeler la science à notre secours. Pour achever de nous guérir de l'intellectualisme, qui nous fait encore tant de mal, faisons à l'intelligence la part légitime qui lui revient. Cessons de nous livrer à cette paresse que nous savons si bien gourmander chez ces enfants gâtés qui voudraient bien faire de la belle musique, mais à condition qu'on les dispensât d'en apprendre la théorie. Tandis que les théologiens sont dénoncés par quelques-uns, ils sont tout au plus subis, tolérés, mais non acceptés *con amore* par le grand nombre. Or la vie théologique ne renaîtra féconde et sérieuse que quand cette attitude aura changé. « Il faut que les théologiens soient acceptés cordialement comme les premiers et indispensables défenseurs de la foi; il faudra reconnaître en eux les représentants du spiritualisme chrétien, les continuateurs, sous bénéfice d'inventaire, de cette ancienne théologie réformée française, dont on exalte aisément les mérites, comme pour se dispenser de la faire revivre. »

Rien n'importe tant que cette liberté d'esprit qui régnait chez tous les hommes intelligents, à la veille de la fondation de l'église libre vaudoise, alors que, sous l'influence prédominante de Vinet, on rêvait d'une théologie renouvelée pour une église renouvelée. Il est temps de revenir de cette terreur panique provoquée par les démêlés qui ont éclaté, en 1850, entre les rationalistes orthodoxes et les rationalistes hétérodoxes. Le temps a fait son œuvre : pour qui sait voir et comprendre, la tendance de Vinet, éminemment religieuse et morale, ne saurait être en rien rendue solidaire des excès de l'intellectualisme religieux ou irréligieux. Si ceux qui sont avant tout chrétiens ne veulent pas abdiquer, le moment est venu de réagir fortement, au nom de la conscience et de l'Ecriture, contre une réaction aveugle qui n'a que trop longtemps duré. Il n'y a ni révolution violente à accomplir, ni anathème à prononcer, soit sur le passé, soit sur l'avenir. Ce qui trouble l'évolution et lui a déjà donné les allures d'une révolution, doit être mis sur le compte ou des contempteurs du passé ou des admirateurs sans réserve d'une théologie scolastique qu'ils ont faite à leur image, sans trop se donner la peine de consulter les documents qui sont censés la renfermer. En dehors de ces tendances extrêmes, il y a une large place pour un développement normal et naturel du dogme chrétien sur la base de la Parole de Dieu, et en prenant à l'égard du XVIe siècle

une attitude plus indépendante et plus chrétienne encore que celle qu'il a prise lui-même à l'égard de la tradition dogmatique qui le séparait de l'âge apostolique. L'ambition du XIX[e] siècle doit être de remonter directement à cette époque créatrice, non pas certes en méprisant le développement historique intermédiaire, mais en se rappelant qu'il ne saurait offrir au chrétien protestant que des renseignements et des essais qui ne le lient ni ne le gênent dans ses propres déterminations.

J.-F. ASTIÉ.

HISTOIRE RELIGIEUSE
CONTEMPORAINE

Lettres inédites de J.-I.-S. Cellérier.

On n'a pas encore oublié l'ancien pasteur de Satigny, Jean-Isaac-Samuel Cellérier, décédé à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, le 22 mars 1844 [1]. On nous communique quelques-unes des lettres que ce vénérable pasteur a écrites tout à la fin de sa vie terrestre à deux sœurs domiciliées dans un hameau de son ancienne paroisse, auprès desquelles, depuis sa retraite du pastorat, il avait passé plusieurs années dans une humble et douce retraite. Revenu en ville, Cellérier ne pouvait se passer de la société de ses amies chrétiennes, et c'est ainsi que s'établit, sous forme de journal, une correspondance intime, qui ne s'arrêta qu'à sa mort. Ses yeux ne voyaient déjà plus qu'il écrivait encore à ces deux sœurs par une douce habitude de communion chrétienne de pensées. La simplicité, le sans-façon, le naturel de ces lettres en font surtout le charme; mais elles nous intéressent encore à d'autres égards : nous y trouvons la peinture du caractère de l'écrivain, un exposé de sa foi, ses pensées sur la dissidence d'alors et sur l'église nationale.

[1] Voir sa biographie dans le tom. II de la *Galerie suisse*, par Eugène Secretan. Lausanne, Georges Bridel éditeur.

6 février 1831.

« J'ai été bien touché de votre bonne lettre, et d'autant plus touché que je ne vous avait point écrit, et que, cependant, j'aime à le croire, vous avez voulu me dédommager de votre absence par des témoignages d'une sincère amitié.... Tout ce qui peut vous faire plaisir ou vous être utile me paraîtra doux, lors même qu'il m'en coûterait un sacrifice; mais j'étais moins bien ces derniers jours... et il me fallait écrire à M., et vous savez que c'est maintenant pour moi une chose très pénible d'écrire sur un sujet important à une personne avec qui je ne suis pas très familier....

» J'ai reçu de M. Gaussen sa brochure avec une lettre très affectueuse. On annonce, d'un autre côté, que la Compagnie va publier un récit historique de ce qui s'est passé. Que résultera-t-il de cette lettre? Je l'ignore, mais j'ai confiance en Dieu que tout cela tournera au rétablissement du pur Evangile dans l'église de Genève. Vous ferez bien de ne pas lire tous ces écrits, puisque vous n'y êtes pas appelée, et que sans cela vous avez le sentiment que votre foi est sincère et vivante, et qu'elle vous porte à aimer le Dieu qui nous a sauvés.

» Que le bon Dieu vous bénisse! Aimez toujours votre dévoué ami » C.

« Chères demoiselles,

« *Dimanche.* — C'est encore en vain que j'ai attendu de meilleures nouvelles de votre santé: vous êtes toujours dans l'épreuve. Il faut se soumettre, comme vous le faites, et se répéter ce que Dieu nous dit lui-même : « Attends l'Eternel! s'il tarde, attends-le constamment. » Si on le fait de bonne foi, de tout son cœur, en ne regardant plus qu'à Celui qui seul peut nous soulager, on éprouve alors souvent des sentiments de paix plus doux que dans la santé et la prospérité. Vous en aurez fait sûrement l'expérience plus d'une fois.

» Je me propose d'essayer aujourd'hui d'aller ce soir à l'Oratoire. Pendant le jour, je fais mes dévotions dans ma chambre. »

« *Lundi.* — Vous serez bien contentes, j'espère, d'apprendre que ma soirée d'hier fut heureuse; j'entends sans fatigue. M. Merle, qui nous expliqua l'Ecriture, semblait avoir choisi ce qui me convenait le mieux ; il ne me laissa aucun regret de n'avoir pas M. Gaussen : c'est tout vous dire. Dans sa prière, il demanda que les âmes eussent été restaurées, réjouies, fortifiées par la prédication de la Parole; et c'est ce que j'avais éprouvé par la grâce de Dieu. Voilà le genre d'exercice religieux qui me convient tout à fait; j'en profiterai autant que possible. Je voudrais vous y voir aussi ; vous êtes assez avancées dans la connaissance de l'Evangile pour comprendre et pour aimer de telles instructions : malheureusement l'ignorance est encore telle dans l'église nationale, qu'il y a beaucoup de personnes pour qui ce serait un langage étranger, et qui diraient comme elles disent des sermons de M. Barde : « Nous ne comprenons » pas. » Hélas! c'est qu'elles ne comprennent pas l'Evangile!... »

« *Mardi.* — Quoique l'impression que je reçus dimanche soir se soit affaiblie, il m'en reste toujours quelque chose qui m'aide à supporter les ennuis de la vie, tant il est vrai que les plaisirs de la dévotion sont les plus doux et les plus durables....

» J'ai peine à me sentir loin de vous, chères demoiselles. Il me semble que nous étions faits pour vivre ensemble : nous aimions également la simplicité et la vie champêtre. Vous, ma bonne Jenny, trop souvent malade ou languissante, et moi de plus en plus invalide, nous nous plaisions à être ensemble, nous cherchions à nous encourager et à nous soutenir mutuellement. Vous, chère Sara, vous veniez nous ranimer en nous racontant ce que vous aviez fait ou appris du dehors : vous nous communiquiez quelque chose de votre heureux tour d'esprit. Les circonstances nous ont séparés; mais je ne cesserai pas de me rappeler le passé et de rendre grâces à Dieu et à vous. Que le Seigneur vous bénisse! » C.

Dimanche 7 décembre 1834.

« Vous me jugez un peu témérairement, chère Sara, lorsque vous semblez vous affliger de ce que j'ai *quitté l'église nationale*. Non, je ne l'ai point quittée; je lui serai toujours attaché. Eh! ne savez-vous pas que je n'ai pas quitté l'église de Satigny, même lorsqu'en sortant M. Gaussen paraissait emporter avec lui la prédication évangélique? Ne savez-vous pas que l'hiver dernier j'allais souvent aux *prières* de la semaine, quel que fût le ministre qui les fît? Cette année, j'ai entendu une foule de prédicateurs de toutes les nuances, soit à la ville, soit à la campagne.... J'ai communié à l'Hôpital à Pâques, à Pentecôte et au Jeûne, et j'espère y communier à Noël. Il serait donc plus juste de dire que j'ai cherché partout la Parole de Dieu et que, ne trouvant pas toujours dans nos temples des prédicateurs évangéliques et édifiants, il m'a fallu les chercher ailleurs. Il serait plus juste de dire qu'à présent, pour tirer quelque fruit du culte public, je suis forcé par ma surdité de saisir la dernière ressource qui me reste, en allant de préférence à l'Oratoire, non pour les excellents sermons de M. Gaussen que j'entendrais fort mal, mais pour ses catéchismes que je puis encore très bien entendre, parce qu'il est dans une chaire basse à deux pas de moi. D'ailleurs, ne croyez pas, chère Sara, que ces diverses sociétés chrétiennes soient un mal réel : elles sont nécessaires pour suffire aux besoins divers des âmes, et dès lors elles entrent dans les vues de Dieu. Elles ont chacune leur grâce, leur bénédiction particulière. Elles se donnent mutuellement de l'émulation, du zèle, et se mettent dans la nécessité de se réformer à quelques égards, d'améliorer le culte et de se rapprocher de l'évangile. Si l'on a établi au temple neuf des catéchismes élémentaires pour les enfants, on le doit à M. Gaussen, qui, par ses leçons du dimanche, a montré combien ce genre d'instructions était utile et agréable au public. Ainsi donc, ayons pour toutes les so-

ciétés chrétiennes, non-seulement des ménagements et de la tolérance, mais du respect et de la charité. En préférant celle où l'on nous enseigne le mieux la voie du salut, sachons profiter de ce qu'il y a de bon dans les autres. C'est ce que je me suis proposé de faire; c'est ce que je souhaite pour vous, n'allant pas plus loin. Je ne vous ai point dit que *je voudrais que vous vinssiez habituellement à l'Oratoire,* je vous ai dit seulement, que puisque vous y étiez venues ce jour-là, j'aurais voulu que ce fût pour entendre prêcher l'Evangile plutôt que pour me chercher. Pour ce qui me regarde, si l'on a encore les yeux sur moi, s'il est vrai que mon exemple puisse encore faire quelque impression, je désire que l'on sache, et je voudrais que mes amis dissent hautement, que je suis animé d'un esprit de tolérance et de charité pour toutes les associations chrétiennes et pour quiconque invoque le nom de Christ; que je n'ai eu d'autre vue que de chercher partout des instructions évangéliques et édifiantes; que c'est ainsi que j'ai fait du bien à mon âme, et que je crois rendre un dernier service à l'église en lui signalant les prédicateurs qui m'ont fait le plus de bien, qui me semblent les plus propres à conduire les âmes à Christ....

» On fait des préparatifs pour le jubilé de la réformation qu'on célébrera l'année prochaine au mois d'août. Le Conseil n'ayant pas voulu faire la dépense de la médaille qu'on frappe toujours à cette occasion, on y a pourvu par une souscription. La Compagnie a chargé mon fils de faire une histoire populaire de notre réformation : l'ouvrage est à peu près fini, et il sera distribué dans les écoles.... Beaucoup d'étrangers se proposent de venir à Genève : il y aura particulièrement des députés des autres églises réformées qui recevront avec plaisir notre médaille et qui croiront, s'ils veulent, que nous marchons sur les traces de Farel et de Calvin.

» Bonjour, chères demoiselles, je vous souhaite toutes sortes de bénédictions.» C.

11 décembre 1837.

« Chères amies,

» Je commence aujourd'hui ma quatre-vingt-cinquième année. Je n'aurais jamais cru que ma vie se prolongeât autant. Mais c'est une grâce de Dieu qui a bien voulu me donner le temps nécessaire pour revenir entièrement à lui. J'avais besoin de ces miséricordieux délais : je participais à la langueur de mon siècle; le Seigneur m'a rendu plus docile à ses derniers appels : j'ai mieux senti ma misère, mes péchés et le besoin de recourir ardemment au Sauveur; je me sens plus pressé du désir de trouver en lui le salut et la vie, de lui rendre amour pour amour. C'est ainsi que j'avance plus tranquillement vers la fin de ma carrière, louant et bénissant ce Dieu Sauveur qui m'a racheté et qui m'attire à lui, qui me détache de la terre en me faisant pourtant toujours mieux aimer mes enfants et les amis auxquels j'ai tant d'obligations, et avec lesquels j'espère être éternellement réuni.

» Bonjour, chères demoiselles, que le bon Dieu vous bénisse!

» Votre dévoué,

» CELLÉRIER, anc. pasteur. »

VARIÉTÉS

La boulangerie missionnaire.

Le révérend D[r] Hamlin a communiqué ses expériences, comme missionnaire, dans une série de conférences adressées aux étudiants d'Andover aux Etats-Unis. La plus remarquable avait pour sujet les travaux matériels des missionnaires. Le conférencier raconta que la pauvreté des élèves du séminaire de Bebek était telle, il y a vingt-cinq ans, que la nécessité d'un travail lucratif et régulier se fit sentir d'une manière pressante. On ouvrit en conséquence un atelier de fourneaux en fer et de ferblanterie. Sous la direction du D[r] Hamlin, les jeunes gens travaillaient trois

heures par jour, gagnaient assez pour s'habiller, pour mettre des vitres à leur magasin et pour acheter leurs outils et leurs fournitures. Une telle nouveauté fut vivement critiquée comme devant, disait-on, matérialiser les étudiants. Mais le chef de l'établissement répondit que l'esprit païen, destitué de spiritualité, serait moins corrompu par le travail que par la mendicité. Les élèves ne devinrent pas tous ministres, il est vrai; quelques-uns furent plus tard pasteurs à Constantinople, à Harpoot, et dans d'autres stations; un d'eux est maintenant professeur au Collége central turc. Un autre se mit en rapport avec un fabricant de fourneaux en Angleterre et s'établit comme négociant en Turquie; il donne annuellement la somme de 75000 fr. pour des œuvres de bienfaisance.

L'hiver finit, et la vente des fourneaux cessa; comme les souris abondaient, les élèves prirent une souricière américaine pour modèle et commencèrent à en fabriquer. Mais cette ressource ne suffisant pas, le Dr Hamlin pensa à un moulin et à une boulangerie. Une rencontre providentielle qu'il eut sur un bateau du Bosphore avec un banquier anglais, lui procura une offre de fonds pour cette entreprise. Il obtint une permission des autorités, et bientôt arrivèrent une machine à vapeur et des meules. L'agencement de ces diverses machines embarrassa passablement le missionnaire, mais sa patience et sa persévérance triomphèrent des difficultés. La première fournée de pains fut, il est vrai, mangée par les ânes, mais une année après la moitié du capital était déjà remboursée. Pendant la seconde année des bruits de guerre arrivèrent de Crimée, et le chef de l'établissement marcha avec prudence. Au moment où le premier régiment anglais entrait dans le Bosphore, la société biblique de Constantinople célébrait son premier anniversaire, où le bienheureux Hedley Vicars, en uniforme, prononçait un discours plein d'une fervente piété.

Le médecin en chef de lord Raglan, en inspectant l'hôpital de Scutari, aperçut du pain de Bebek et envoya tout de suite chercher le boulanger.

« — Etes-vous le boulanger Hamlin qui fait ce pain?

» — Mon nom est Hamlin, mais je ne suis pas boulanger, je suis missionnaire et directeur du séminaire américain de Bebek.

» — Alors pourquoi avez-vous répondu à mon appel?

» — Parce que vous m'avez envoyé chercher?

» — Mais j'ai besoin d'un boulanger et non d'un missionnaire.

» — N'avez-vous pas besoin de pain?

» — Oui, du pain comme celui-ci.

» — Bien, je puis vous en procurer. »

Un arrangement fut immédiatement conclu pour 250 livres par jour, à moitié prix de ce qu'on avait payé jusqu'alors pour du mauvais pain. Plus tard le Dr Hamlin dut fournir pour les troupes jusqu'à 4500 kilogrammes de pain par jour. Le bénéfice de cette entreprise s'éleva à près de 6 à 7 cents mille francs et fut consacré à des œuvres missionnaires. L'église de Brousse, détruite par un tremblement de terre, fut rebâtie en fer et en chêne. Trois autres églises avec des salles d'école furent construites dans d'autres endroits, et de tout le gain le Dr Hamlin ne conserva que de petites balances pour peser l'or que le gouvernement anglais lui donnait en échange de son pain.

En 1865, un M. Robert de New-York ayant vu une charge de ce pain que l'on transportait à Scutari, voulut faire la connaissance du chef boulanger; il sortit de cette entrevue le Collége Robert, avec ses magnifiques bâtiments sur le Bosphore et tout le bien qui en est déjà résulté.

On lit dans le *Journal de Genève* du 29 février 1876 :

« A deux lieues de Constantinople, à peu près au milieu de la longueur du Bosphore, se dresse sur une colline escarpée qui com-

mande une vue admirable sur le détroit, la mer Noire et la côte d'Asie, un magnifique édifice qui semble presque un palais; c'est un collége américain qui porte le nom de son fondateur, Robert - Collége. Cette splendide maison héberge deux cents élèves, recrutés surtout parmi les Orientaux. Il y a là des Bulgares, des Arméniens, des Turcs, des Grecs, des Juifs, des jeunes gens de la colonie américaine, des Anglais et même des Français. L'état-major des directeurs, maîtres et professeurs est assez nombreux; ce sont en majorité des Américains, cependant il y a un professeur bulgare, un Allemand, un Grec et un Italien. Depuis quelques années, c'est le canton de Vaud qui a fourni à Robert-Collége le professeur de français.

» Les études faites à ce collége sont sérieuses et menées d'après les méthodes américaines. Il s'y fait des examens à la suite desquels on délivre des diplômes. Bien qu'il se fasse dans le collége un culte évangélique tous les dimanches, les convictions religieuses sont pleinement respectées.

» Ce n'est pas sans peine que ce précieux foyer de lumière, de civilisation et d'influence chrétienne, a pu être allumé. Les autorités turques ont fait tout ce qu'elles ont pu pour décourager l'énergie indomptable des Américains.

» Alors que le collége était encore à Bebek et non à Rouméli-Hissar comme maintenant, savez-vous ce que le grand vizir disait au Dr Hamlin quand celui-ci demandait à acheter le terrain où est construit l'édifice actuel : « Vous autres chrétiens, vous êtes trop actifs, » vous nous dépassez en bien des choses, » et surtout en matière d'instruction. Vous » en avez déjà trop de ces colléges ! Attendez » que nous soyons arrivés à votre niveau, » et alors nous vous donnerons la permission » d'élever des colléges.

» Il fallut postuler bien des années cette permission. Enfin elle fut accordée, grâce à l'arrivée d'un navire de guerre américain. On profita de cette circonstance pour presser un peu la requête, et la Porte céda. A la suite du firman qui fut accordé, le terrain actuel fut acheté, terrain vaste dont la moitié constitue les terres du collége. L'autre moitié a été réservée pour y construire des maisons pour les professeurs, lesquelles cependant, à cause de certaines oppositions, n'ont pas été bâties. Il a fallu demander d'abord la permission de les construire, car il existe en Turquie une loi étrange d'après laquelle il est défendu de bâtir sur un terrain qui n'a pas été cultivé. Or c'était le cas pour cette partie du terrain en question. Il avait donc fallu demander une autorisation spéciale qui fut accordée avec quelque difficulté. Mais quand les fondements eurent été posés, survint un autre firman défendant de continuer les travaux, de sorte que maintenant il n'y a rien de fait. Pour éluder la loi qui fait opposition, M. Washburn, le directeur du collége, eut l'idée de louer ce terrain à un Turc pendant deux ans, et cette année probablement il pourra renouveler sa demande, en faisant constater que le terrain a été cultivé.

» Ce n'est pas le seul exemple de l'arbitraire inouï du gouvernement turc. Le collége pour jeunes filles que les Américains ont construit à Scutari a souffert des mêmes vexations. »

Le Dr Hamlin a suivi l'exemple de l'apôtre Paul qui faisait des tentes, exemple malheureusement trop peu suivi. Combien de jeunes gens qui se préparent au ministère et qui croiraient déroger à leur dignité en touchant quelque outil, ou en employant leurs moments de loisir à quelque profession manuelle, qui leur rapporterait un petit gain et les formerait pour les éventualités d'un avenir qu'ils ne connaissent pas ? Sous prétexte qu'ils n'ont pas le temps de s'occuper d'autre chose que de leurs études, ils passent plusieurs heures dans les brasseries à boire chope sur chope et, comme le disait le père Hyacinthe dans une conférence sur l'immoralité, « à lancer vers le ciel serein des bouffées d'une fumée malsaine et nauséabonde. »

Nos missionnaires Creux et Berthoud, obligés maintenant de se construire une demeure, ne sont pas fâchés de savoir un peu manier le marteau et la truelle. Qui sait s'ils n'en voudraient pas savoir davantage et s'ils ne diraient pas aux étudiants : « Ne craignez pas de planter des clous, de bêcher les jardins, et d'imiter le Dr Hamlin, qui, tout docteur en théologie qu'il était, savait à l'occasion mettre la main à la pâte! »

D.

CHRONIQUE

1er mai 1876.

On est tout ému aux Etats-Unis de la découverte récente de malversations opérées par des fonctionnaires de l'Etat. Ici, la douane fédérale s'associant à des contrebandiers pour frustrer le pays de revenus énormes. Là, des magistrats profitant du prestige de leur position pour faire des fortunes scandaleuses. Triste spectacle assurément au sein d'une république fière de ses vertus!

Gardons-nous cependant de lui jeter la pierre. D'abord parce que, en Europe, les scandales financiers sont depuis quelque temps plus nombreux encore qu'en Amérique, même sans parler des monstrueux cas de simonie qui viennent de se produire en Grèce; puis aussi parce que l'émotion même causée aux Etats-Unis par la découverte des fraudes est un symptôme heureux. L'indignation ne serait ni si vive, ni si générale, si la conscience du peuple américain avait été, comme on l'a prétendu, faussée par la passion des affaires.

Une autre question, qui préoccupe non moins vivement l'opinion publique et qui est en effet d'une grande importance, a été soulevée par le dernier message du président. Il s'agirait de soumettre à l'impôt les propriétés soit mobilières, soit immobilières, des églises. Le président estime qu'aux Etats-Unis les biens ecclésiastiques représentent actuellement une valeur de cinq milliards de francs; et qu'en continuant à s'accroître dans la même proportion que par le passé, ils auront triplé à la fin du siècle. La nation verrait-elle alors d'un œil indifférent cette fortune immense soustraite aux charges qui pèseraient d'autant plus lourdement sur la fortune séculière? M. Grant ne le pense pas, et il croit que cet état de choses est de nature à amener tôt ou tard de graves perturbations dans l'économie financière des Etats-Unis.

On est occupé à examiner la question sous toutes ses faces. L'argument principal des partisans de l'impôt, c'est que la législation proclamant la séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat, l'immunité dont jouissent les biens ecclésiastiques est un privilége incompatible avec le principe même de la législation. On ajoute que les articles de luxe étant matière imposable au premier chef, il conviendrait de faire payer aux églises le luxe effréné qu'elles déploient dans leur culte et dans l'aménagement de leurs chapelles.

Il paraît que les communautés protestantes ne feraient pas grande difficulté de se soumettre à l'impôt. L'Eglise romaine se montre moins bien disposée. On connaît ses exigences en pareille matière, on s'attend à la voir regimber contre l'aiguillon. Mais il est probable que ses résistances n'auront pour effet que de rendre plus populaire la mesure projetée.

Une grande effervescence règne au Canada, grâce aux efforts de la hiérarchie romaine pour réduire à l'obéissance les catholiques libéraux, grâce aussi à la raideur de son attitude à l'égard du gouvernement. Forcée par la proclamation de l'infaillibilité papale à lever le masque, là-bas comme en Europe, elle aspire ouvertement à la domination et pratique l'intolérance en grand. Une communauté d'Indiens, établie à quelques lieues de Montréal, vient d'en faire la douloureuse expérience. Ces pauvres gens appartenaient à l'Eglise catholique. Dégoûtés des façons ultramontaines, ils secouèrent, il y a trois ou quatre ans, le joug de Rome et

passèrent en bloc au protestantisme. Ils ont été dès lors en butte à une persécution incessante. Au mépris de tous les engagements, on leur a retiré des concessions de terrain, pour établir à leur place des émigrants catholiques. Dernièrement une bande de gens avinés conduite par des prêtres a démoli de fond en comble un temple qu'ils avaient construit à leurs propres frais. On ne sait pas encore si le gouvernement interviendra. Les missionnaires de qui nous tenons ces renseignements paraissent en douter. Les esprits sont montés à tel point qu'il faudrait peu de chose pour allumer une guerre civile.

L'Angleterre a fait parler d'elle plus que de coutume pendant ces derniers mois. Une brillante opération financière lui a permis de prendre la haute main dans les affaires de l'Egypte; et il est à croire que le commerce avec les Indes ne sera pas seul à en profiter. L'influence britannique se fait déjà utilement sentir dans la politique égyptienne à l'égard de l'Abyssinie et de l'Afrique orientale. Des mesures seront prises pour assurer enfin l'exécution loyale des traités relatifs à la suppression de la traite. Une protection plus efficace sera accordée aux expéditions scientifiques, aux entreprises missionnaires. Qui sait jusqu'où s'étendra l'influence de cette prise de possession financière de l'Egypte par une nation disposée à protéger en toute circonstance les intérêts du christianisme?

A l'intérieur, des réformes urgentes s'accomplissent. Signalons en particulier le bill destiné à restreindre l'autorité des armateurs et à donner des gages aux matelots, dont la vie a été si souvent sacrifiée aux intérêts des spéculateurs. C'est un mouvement de l'opinion publique qui a contraint le gouvernement à présenter ce bill, malgré la répugnance qu'il éprouvait à entrer en conflit avec la classe puissante des armateurs. Aussi nous faisons-nous un devoir de rappeler que ce mouvement de l'opinion a été dû aux efforts d'un homme courageux, M. Plimsol, qui, ayant confiance dans la bonté de sa cause, osa affronter seul la colère du parlement.

Le bill qui a élevé la reine Victoria à la dignité d'*impératrice de l'Inde* a eu de fâcheux effets. Destiné dans la pensée du ministère à affermir le pouvoir de la reine sur ses possessions lointaines, il n'a réussi jusqu'à présent qu'à ébranler son autorité. La nation repousse un titre qui sent la dictature et qu'on considère comme incompatible avec les libertés constitutionnelles. Des meetings de résistance ou de blâme ont eu lieu dans plusieurs villes, l'agitation se propage, devient menaçante. L'effet produit aux Indes ne sera pas moins fâcheux. Il ne fallait pas laisser soupçonner à ces peuples orientaux, si impressionnables, que l'autorité souveraine avait besoin d'être affermie. Le bill va donner beau jeu aux agitateurs musulmans toujours à l'affût d'une occasion pour exciter contre l'Angleterre la défiance des princes indigènes. On peut, sans être très pessimiste, voir là un danger pour les missions.

Dans le domaine religieux, l'anarchie est plus grande que jamais. Le bill destiné à affranchir la juridiction ecclésiastique des entraves qui l'empêchaient de s'exercer utilement contre les ritualistes, commence à porter ses fruits. Grâce aux facilités actuelles de la procédure, on a pu traduire devant le tribunal ecclésiastique et faire condamner un *clergyman* accusé d'avoir placé des cierges allumés sur l'autel, revêtu un costume eucharistique, mélangé de l'eau avec le vin de la cène, employé des oublies en guise de pain, élevé dans son église les « stations de la croix, » etc.

Les journaux ritualistes jettent feu et flammes contre le tribunal. Ils recommandent à leur parti de s'opposer à l'exécution du jugement, et de résister coûte que coûte à l'autorité. Encore quelques pas dans cette voie, et le parti ritualiste aura ses martyrs comme l'Eglise romaine; déjà il cherche à fanatiser son monde en criant à la persécution. C'est

d'une guerre que l'Eglise est menacée, et cette première décision du tribunal ecclésiastique est regardée comme le commencement des hostilités.

L'esprit dont les ritualistes sont animés s'est manifesté par une démarche qui a eu un grand retentissement. Une réunion de *clergymen* a écrit au cardinal Manning pour demander si, au cas où les signataires seraient condamnés pour innovations dans le culte, le pape les recevrait, eux et leurs ouailles, dans le giron de l'Eglise romaine, en leur permettant de conserver leur liturgie en langue vulgaire et de former une communauté distincte, placée comme celles des Arméniens ou des Maronites sous la haute juridiction du Vatican. Ils accepteraient d'ailleurs l'ensemble des dogmes romains, y compris l'infaillibilité et l'épiscopat universel du souverain pontife.

Là-dessus le chef du mouvement ritualiste, le célèbre Dr Pusey, a cru devoir déclarer que pour sa part il n'accepterait jamais le dogme de l'infaillibilité. Sa lettre contient d'ailleurs une révélation qui a causé dans le public une surprise mêlée d'indignation. Il paraît que le Dr Pusey fit dans le temps, avec quelques-uns de ses collègues, des ouvertures au pape, lui offrant à certaines conditions de travailler à faire rentrer les anglicans dans l'église romaine. La proclamation du dogme de l'infaillibilité mit seule fin aux négociations.

C'est la première fois que le parti ritualiste se montre à découvert. On l'avait toujours soupçonné de désirer l'union avec Rome; jusqu'ici il s'en était défendu, sachant bien qu'en dévoilant ses desseins il compromettrait sa cause auprès du grand nombre. La persécution dont il est aujourd'hui l'objet l'oblige enfin à lever le masque; les protestants ont lieu de s'en féliciter.

Deux évêques bien pensants ont demandé à la Chambre haute de l'Eglise de prendre en considération les propositions votées par la conférence de Bonn au sujet de l'unification des églises épiscopales d'Orient et d'Occident. L'archevêque de Cantorbury a répondu avec l'assentiment de l'assemblée qu'une entente cordiale avec l'Eglise grecque serait sans doute fort désirable, mais qu'il lui paraissait plus urgent de bander les plaies de l'Eglise anglicane que d'entamer une discussion sur des articles de théologie scolastique; de réconcilier des partis prêts à en venir aux mains que de s'occuper à concilier des confessions de foi. Nous croyons que son avis sera généralement partagé.

L'Irlande, que les mesures libérales du cabinet Gladstone semblaient avoir pacifiée pour longtemps, est de nouveau en ébullition. Un de ses représentants les plus distingués à la Chambre des communes, M. Butt, s'est mis à la tête d'une *agitation* qui a pris l'*Home Rule* pour objectif. Il demande l'émancipation de son pays, un parlement indigène, une fédération dans le genre de celle qui unit la Hongrie et l'Autriche. Et, ce qui est une nouveauté grande à Dublin, c'est par des démarches constitutionnelles qu'il prétend arriver à ses fins. Cette agitation pacifique et légale est un progrès sur le fénianisme, qui ne reculait ni devant l'émeute, ni devant le meurtre pour se débarrasser du joug britannique. La majorité du peuple irlandais a déserté l'étendard de la révolution pour se ranger sous la bannière du *Home Rule*. De là chez les féniens une irritation qui vient de se traduire par une émeute à propos d'un meeting convoqué par M. Butt. On s'est battu dans les rues, le sang a coulé.

Les mesures énergiques prises par les autorités réussiront-elles à étouffer l'insurrection dans son berceau, ou faut-il s'attendre à voir l'Irlande rentrer dans la carrière des révolutions? Espérons que cette dernière alternative ne se réalisera pas; car l'Angleterre est résolue à ne souffrir aucune atteinte aux lois constitutionnelles.

Pendant qu'en Angleterre des nuages s'amoncelaient à l'horizon, il se faisait en France une éclaircie soudaine. Le remède est sorti

de l'excès du mal. On se rappelle que le parti ultramontain avait su profiter des défaillances de la nation pour s'immiscer dans la politique et s'emparer, ou peu s'en faut, des rênes de l'Etat. Il s'était attaqué successivement à tous les départements de la vie publique, avait fait partout des conquêtes plus ou moins importantes et semblait près de remporter un triomphe définitif. Les élections de février à l'assemblée nationale ont changé la face des choses. L'*Univers* n'avait pas tort de les appeler une « revanche des pèlerinages et de la consécration au Sacré-Cœur. » C'était bien cela, en effet. En présence des hardiesses de la hiérarchie, devant la menace d'un retour aux institutions surannées du moyen âge, le sentiment national s'est réveillé. La France était sur le point de perdre les libertés si chèrement acquises; elle a fait un grand effort pour rompre les liens dont on l'enlaçait, et l'on peut croire qu'elle a réussi.

Certes, en un sens, ce n'est pas la faute des cléricaux. Ils ont mis tout en œuvre pour assurer le triomphe de leurs candidats. Des neuvaines politiques avaient été organisées, les évêques avaient lancé des mandements d'une violence inouïe, menaçant de la damnation éternelle quiconque se refuserait à voter dans le sens indiqué par l'Eglise. On n'avait même pas reculé devant la diffamation pour perdre les candidats républicains dans l'esprit des électeurs. Rien n'y a fait, ni menaces, ni prières, ni séductions. Le peuple des campagnes, pas plus que celui des villes, n'a voulu se courber sous le joug du Syllabus. Presque partout les représentants de la nation ont été choisis parmi des hommes dévoués aux idées libérales et au progrès.

L'événement a même dépassé notre attente. Les jésuites s'étaient donné beaucoup de mal pour gagner les masses populaires; et ils avaient fait tant de bruit du succès de leurs cercles ouvriers, ils avaient triomphé si ouvertement dans leurs congrès, ils paraissaient si sûrs de leur affaire, que nous n'étions pas sans crainte au sujet des élections. Faut-il croire que ces hommes, en général si clairvoyants, si bien informés, se sont fait illusion? Dieu leur avait-il envoyé un esprit d'aveuglement pour les perdre? ou bien ces airs de triomphe n'étaient-ils qu'une tactique pour jeter le découragement dans les rangs ennemis? Au fond, peu nous importe. Les jésuites ont été battus, c'est l'essentiel. Dieu a eu pitié de la France et il l'a délivrée, voilà ce qui paraît certain.

Reste à savoir comment les républicains useront de la victoire. Le plus difficile est encore à faire. Il s'agit à la fois de détruire l'œuvre de l'ultramontanisme, en apportant dans ce travail un esprit de prudence, et d'élever l'édifice des libertés politiques et religieuses.

L'œuvre en elle-même n'est pas aisée; ce qui en complique l'exécution, c'est que les cléricaux n'ont aucunement l'intention de laisser libre carrière à leurs vainqueurs. La défaite, loin de les abattre, semble les avoir exaspérés. Ils ont encore de grandes ressources, des moyens d'action nombreux et la conscience de leurs forces. Leur tactique désormais, — et dans un pays comme la France elle est perfide, — ce sera de crier à la persécution, au martyre, toutes les fois qu'on voudra toucher à l'un quelconque des priviléges, politiques ou sociaux, qu'ils ont su se faire octroyer. On l'a bien vu lorsque le ministre de l'instruction publique a présenté un projet pour modifier la loi sur l'enseignement supérieur en rétablissant le droit exclusif de l'Etat à conférer des grades. Quoi de plus légitime que cette réclamation? La liberté de l'enseignement supérieur est acquise à tout le monde, le monopole n'existe plus. L'Eglise romaine a pu librement fonder des universités, tracer des programmes d'étude. Un correctif à cette liberté était nécessaire. Les grades universitaires donnant accès aux emplois publics, il faut une mesure commune, une règle, que l'Etat puisse appliquer à tous les concurrents. De là la nécessité de la collation des grades par l'Etat. Elle a

existé longtemps sans que les cléricaux songeassent à se plaindre. Mais les temps ont changé. Aujourd'hui l'Eglise veut être maîtresse absolue dans tous les domaines. Aussi à peine M. Waddington avait-il donné avis à l'Assemblée de son projet de loi, que Mgr Dupanloup s'écriait bien haut : « Impossible de se le dissimuler, c'est la guerre contre l'Eglise qui se déclare. »

Voilà donc le gouvernement bien informé. Toutes les fois qu'il proposera une mesure désapprouvée par le clergé, il aura fait acte d'hostilité contre l'Eglise. Les questions les plus étrangères à la religion seront ainsi transformées en affaires religieuses; on se fera une arme du sentiment religieux; le fanatisme interviendra dans les votes de l'Assemblée et dans les élections.

Il est évident que les ultramontains, en envenimant de la sorte les débats politiques, cherchent à exaspérer leurs adversaires et à les pousser à des excès, à des abus de pouvoir, qu'il serait facile d'exploiter contre eux.

Jusqu'à présent ils n'ont pas réussi. Un de ces impatients qui veulent effacer d'un coup tous les vestiges du passé avait proposé à l'Assemblée de supprimer l'ambassade auprès du Saint-Siége; c'eût été une économie annuelle de 120000 francs. L'Assemblée ne s'est pas laissé séduire par cette perspective; elle a compris qu'il y avait trop d'intérêts français en jeu au Vatican pour qu'une mesure pareille fût opportune. Elle a passé à l'ordre du jour. Les naïfs se sont étonnés que ce vote de la Chambre eût l'air de déconcerter les cléricaux. C'est que ceux-ci se réjouissaient déjà d'exploiter contre les républicains une décision qui aurait froissé la conscience catholique de la France.

Au point de vue général des rapports de l'Eglise et de l'Etat, et plus spécialement à celui de la liberté des cultes, que peut-on attendre du gouvernement actuel? Jusqu'à présent il n'a rien fait pour modifier l'état des choses; et en bien des lieux le mauvais vouloir à l'égard des protestants est encore à l'ordre du jour. Nous croyons cependant qu'un souffle de libéralisme ne tardera pas à descendre des hauteurs gouvernementales. Les chefs actuels de la majorité parlementaire sont des hommes à vues larges, bi[...] résolus d'une part à empêcher les usurpati[...] de l'église, d'autre part à respecter la liberté de conscience.

Nous en donnerons pour preuve le discours programme prononcé à Lille par M. Gambetta. Il est vrai que c'était avant les élections; m[...] nous aimons à croire que le point de vue [...] cet homme d'état n'a pas changé avec [...] position dans l'Assemblée. Voici le passage principal de ce discours :

« Par libéral j'entends un homme acq[...] à la liberté de conscience sous toutes [...] formes, respectant tous les cultes, profes[...] pour toutes les religions une même esti[...] extérieure, respectueux des ministres des divers cultes aussi bien que des pratiques qui, de près ou de loin, ressortent de l'exercice régulier d'une opinion religieuse. Mais p[...] libéral j'entends aussi celui qui est disp[...] à ne pas tolérer qu'un clergé quelconque [...] vienne dans l'Etat un parti politique.

» J'entends que l'Eglise reste l'Eglise, qu'e[...] n'entre jamais dans le parlement, ni dans [...] conseils de l'Etat. J'entends que résignée [...] poursuivre sa carrière purement spirituel[...] elle se défende dans ce domaine et que jam[...] elle ne vienne semer la division et la discor[...] dans les controverses politiques.... C'est [...] qu'est le péril non-seulement français, m[...] européen. C'est là qu'est l'anarchie, le d[...] sordre et la haine. Et ce péril immense com[...] promet à la fois les intérêts de la société [...] ceux de l'Eglise....

» Il ne faut pas transporter cet esprit d[...] lutte religieuse dans la politique. Qu'il res[...] dans les livres, dans les chaires, dans les académies, rien de mieux. Mais s'il s'asse[...] dans un fauteuil de ministre, s'il pénètre da[...] les bureaux, il n'en résulte plus seulement le choc de deux opinions : c'est la guerre

civile latente, en attendant qu'une étincelle la fasse éclater au grand jour. »

Oui, c'est bien la guerre. M. Gambetta la pressentait il y a deux mois; Mgr Dupanloup vient de déclarer qu'elle est commencée. Jusqu'à présent les cléricaux en portent seuls la responsabilité, parce que ce sont eux qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas. Espérons pour la paix de nos églises que leurs adversaires n'en viendront pas, eux aussi, à porter la main sur le bien d'autrui. S'ils ont le dessus dans la lutte, là sera le danger, parce que là sera la tentation. Nous ne l'avons que trop vu en Suisse où l'Etat, vainqueur de l'Eglise qui l'avait provoqué au combat, s'est rendu coupable des mêmes illégalités qu'elle. Et vraisemblablement il arriverait en France ce qui est arrivé en Allemagne et en Suisse, où les rigueurs exercées par l'Etat contre l'Eglise catholique ont eu leur contrecoup dans les communautés réformées.

Après trois ans de guerre civile, l'Espagne jouit enfin de la paix. Don Carlos, naguère encore si sûr de son affaire parce qu'il avait pour lui l'appui du pape, a été contraint de prendre la fuite; il se repose de ses fatigues dans l'hospitalière Albion. Alphonse XII règne sans contrôle sur l'Espagne entière, mais il n'a pas encore le droit de se reposer. Il faut affermir la monarchie en la dotant d'une constitution, rétablir l'ordre légal dans les provinces pacifiées, réintégrer les libéraux dans les propriétés que les carlistes leur avaient enlevées, effacer les traces de la guerre.

Tout d'abord il convient d'en finir avec cette éternelle question des *fueros* qui tant de fois déjà a mis le feu à l'Espagne. Les Basques ont perdu par leur révolte tout droit aux antiques immunités dont ils font tant de cas. Il ne serait pas juste de les exempter plus longtemps du recrutement militaire et des impôts généraux, tandis que les provinces demeurées fidèles auraient à porter seules les charges de l'Etat. D'autre part, il est impossible de traiter en pays conquis des villes comme Saint-Sébastien et Bilbao qui ont vaillamment soutenu contre les carlistes les droits de la monarchie constitutionnelle. Le ministère cherche à tout concilier, et il a déjà pris quelques mesures fort sages.

Une question plus grave que celle des *fueros* c'est la question religieuse. Le président du Conseil, appuyé par le roi, s'est prononcé pour la liberté ou plutôt pour la tolérance, et il l'a inscrite dans le projet de constitution. Mais il a contre lui un parti nombreux et puissant, soutenu par le clergé. On se rappelle avec quelle virulence le légat pontifical, Mgr Simeoni, attaquait il y a quelques mois le projet de constitution. L'émotion causée par son langage avait fini par se calmer; le pape vient de la ranimer par un bref à l'archevêque de Tolède en faveur de l'unité religieuse. Il menace à mots couverts l'Espagne de tous les malheurs pour le cas où elle ne se hâterait pas d'en revenir au concordat, lequel est, comme on sait, sans pitié pour les dissidents.

Le ministère a tenu bon jusqu'ici, et comme la majorité parlementaire lui est acquise, on peut espérer que le libéralisme l'emportera. Nos correspondants d'Espagne nous confirment dans cet espoir. Les carlistes représentaient l'absolutisme en religion comme en politique; la réaction qui se produit partout contre leurs tendances profite à la cause de la liberté religieuse. Les évangélistes protestants n'ont jamais été mieux vus.

L'Italie vient de traverser une crise politique qui n'était pas sans péril. Le parti libéral modéré, aux affaires depuis une quinzaine d'années, a dû céder la place à la gauche pure, c'est-à-dire aux radicaux. Au premier moment l'agitation était grande, on craignait des bouleversements. Il n'en a rien été. Le nouveau ministère montre plus de sagesse qu'on ne l'aurait cru; il annonce une réforme électorale, l'amélioration du système d'impôts, une loi pour rendre l'instruction obligatoire,

une politique ecclésiastique plus accentuée. La présence de la droite au pouvoir prenait par sa persistance un caractère de dictature qui fournissait aux révolutionnaires des prétextes pour exploiter le mécontentement du pays. Le roi nous paraît avoir agi sagement en permettant à l'opposition de faire ses preuves. C'est une question d'équilibre; si l'expérience réussit, on aura là une éclatante démonstration de l'action bienfaisante de la liberté.

Au point de vue religieux, l'Italie ne peut que gagner, nous semble-t-il, à être dirigée par les partisans de la liberté religieuse absolue, par des hommes qui veulent, à ce qu'ils disent, protéger tous les cultes et n'accorder de privilége à aucun. Depuis un an ou deux le gouvernement s'était rapproché sensiblement de l'Eglise romaine. On s'était fait des concessions réciproques, l'ultramontanisme reprenait sans bruit sa place dans les administrations municipales. Il y avait là un danger pour les institutions nationales et pour le christianisme. Nous attendons de voir comment le nouveau ministère se comportera dans les circonstances difficiles que lui a faites son prédécesseur.

* *

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

Vaud.

Lausanne, mai 1876.

Les adhérents du christianisme libéral nous ont donné l'hiver dernier, comme les précédents, des conférences ayant pour objet de battre en brèche telle ou telle doctrine du christianisme évangélique. A ces attaques sont venues se joindre celles d'un homme qui ne voudrait pas être compté au nombre des libres penseurs, mais dont les conférences ont pourtant produit un effet absolument analogue : nous voulons parler des trois séances de M. G. Monod sur l'universalité du salut. Voici l'appréciation qu'en avait donnée un de nos amis, dans un article qui n'a été inséré que partiellement dans l'un des jour-naux de notre ville :

« M. G. Monod, se plaçant au point de vu[e] du rationalisme, a combattu de son mieux l[e] dogme des peines éternelles. Bien d'autre[s] l'avaient fait avant lui, et il n'y aurait rien [de] à relever dans des attaques maintenant de[venues] venues banales, s'il n'avait pas déclaré qu[e] ses yeux les enseignements de l'Evangile re-latifs aux peines éternelles étaient vraime[nt] *inspirés, divins, dignes de tout respect*, mais qu'il montrerait comment on pouva[it] les concilier avec l'universelle et absol[ue] bonté de Dieu, telle que lui, M. Monod, l'en-tend.

» Cette promesse d'une conciliation de doc-trines si opposées, d'une interprétation res-pectant les textes tout en leur donnant u[n] sens plus satisfaisant pour le sentiment, cette promesse, dis-je, qui avait fait venir à la troi-sième séance encore plus de monde qu'à la deuxième, n'a nullement été tenue, et le pu-blic en est encore à se demander comment M. Monod concilie son respect pour des textes qu'il regarde comme inspirés avec une doc-trine qui les anéantit.

» Sans doute que, pour les initiés, M. Monod a essayé d'indiquer une conciliation dans l[a] citation étendue qu'il a faite d'un éloque[nt] sermon prononcé jadis par lui dans la cathé-drale de Lausanne. Mais bien peu de ses au-diteurs ont pu démêler le fond de ses vue[s] et c'est ici que se place une explication q[ui] seule peut nous donner la clef des étrang[es] enseignements qui nous ont été donnés.

» M. Monod affirme que depuis quarant[e-] trois ans, par conséquent bien avant so[n] pastorat à Lausanne, Dieu lui a révélé qu['il] était Jésus-Christ, le Fils de Dieu, revenu s[ur] la terre pour réaliser la promesse de sa se-conde venue et achever, en faveur de l'huma-nité incrédule et rebelle, l'œuvre d'expiatio[n] et de salut qu'il n'avait fait qu'ébaucher lor[s] de sa première venue. »

Dans une suite de brochures, ainsi qu[e] dans un volume assez étendu de ses Mémoi-res, M. Monod revendique hautement, fran-chement, son titre de Messie; il se dit Jésus-Christ lui-même, et dans celle de ses brochure[s] que j'ai lue, s'adressant à l'un de ses neveux, le pasteur L. M., il signe cet écrit par ce[s] mots : VOTRE SAUVEUR. M. Monod a été con-traint par le consistoire de l'église nationale

de Paris de donner sa démission de pasteur; sa famille a cherché à faire disparaître ses brochures; mais il ne voit en tout cela que les persécutions inséparables de sa qualité de Messie; il éprouve le besoin de nous initier à ses révélations et de nous mettre au nombre de ses disciples. Voilà pourquoi il nous a donné des séances qu'il répète dans diverses villes; voilà sans doute aussi pourquoi il n'a pas jugé bon de s'expliquer complétement cette première fois.

Ce n'est pas sans une vive répugnance que j'entretiens le public de choses aussi tristes. Mais ces brochures existent; elles sont en vente dans notre ville; des enseignements sans valeur doctrinale mais très propres à démolir sont répandus parmi nous, n'est-ce pas un devoir de protester et d'avertir?

A. VULLIET, min.

Espagne.

Mai 1876.

L'Espagne a perdu le 22 avril dernier un de ses amis les plus constants et les plus dévoués, M. le ministre Jayet, que le Seigneur a subitement rappelé à lui, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Menacé dès sa jeunesse d'un mal qui l'empêchait de remplir les fonctions pastorales, M. Jayet fonda, en 1826, avec l'aide de quelques amis, l'excellente *Feuille religieuse du canton de Vaud*, journal qu'il a rédigé pendant environ trente ans. Dès lors, il se donna tout entier à l'œuvre de l'évangélisation de l'Espagne, et il se montra le père des jeunes gens venus de ce pays à Lausanne pour s'y préparer au relèvement religieux et moral de leur patrie. C'est à ce vénéré frère que le *Chrétien évangélique* doit les articles qui ont paru dans cette revue (année 1875, pag. 351 et 587) sur l'église chrétienne fondée à Oviédo, dans les Asturies, et sur laquelle nous trouvons, dans la dernière circulaire du comité neuchâtelois pour l'évangélisation parmi les Espagnols, les renseignements suivants. P. B.

Lettre de don Ramon Bon, à M. A.

Oviédo, 18 février.

Notre jeune frère, José Villanueva, épouse Maria Encarnacion, la jeune fille qui préféra sortir de son atelier plutôt que de renier Christ. Les parents de celle-ci sont chrétiens, ce qui n'est pas le cas de ceux de José. Les romanistes allèrent dire à ces derniers de défendre à leur fils de se marier selon le rite protestant, qu'ils seraient les premiers qui commettraient une telle hérésie à Oviédo, etc. Le père leur répondit : « Quand mon fils était romaniste, il buvait et me causait bien des chagrins; depuis qu'il a été à la chapelle protestante, il a été un bon fils. Moi, je suis catholique, il est vrai, mais mon fils fait bien d'être ce qu'il est, puisqu'il s'est réformé à tous égards. »

J'accompagnai le fiancé devant le juge, qui me reçut très bien. Je saisis l'occasion pour lui offrir un exemplaire du journal *El Cristiano,* et un autre à son secrétaire. Le juge me dit : « Je sais que vous avez été emprisonné à Gijon pour avoir prêché l'évangile. Ici, dans la justice de paix d'Oviédo, personne ne commande que moi; je vous invite et autorise à parler, discuter, enseigner et distribuer vos livres dans cette salle, comme bon vous semble. » Je le remerciai et me mis immédiatement à parler du salut par Jésus à ses employés et à d'autres personnes présentes. Je fis ensuite ma déclaration comme quoi les fiancés ne sont pas catholiques romains, déclaration qu'ils ratifièrent le jour même devant le tribunal. Le jour suivant, la justice de paix publiait les annonces légales du *mariage civil* de deux protestants. Le juge les mariera dans vingt jours, et du tribunal ils passeront à la chapelle pour prier avec leurs frères et recevoir la bénédiction du Seigneur. Le clergé romain a jeté des cris au ciel, comme on dit ici; ils ont parlé au président du tribunal, au maire, au gouverneur, mais la loi est la loi; tout ce qu'ils ont pu obtenir a été d'éveiller chez les femmes fanatiques une terrible haine contre ma personne. Six m'insultèrent hier publiquement dans la rue; j'écrivis une plainte à l'inspecteur de l'ordre public, qui n'en fit aucun cas. A cause de ce premier mariage protestant, la haine contre Jésus relève la tête à Oviédo. *Il* vaincra; mais priez beaucoup pour que la foi des frères ne défaille point. On a menacé Ezéchiel de le priver d'ouvrage s'il continue à venir à la chapelle. Il a répondu : « Je suis chrétien; ma religion avant tout. » On a menacé aussi de renvoyer Juanillo, qui, de peur,

ne vient plus aux réunions. Les autres frères sont fermes, grâce à Dieu. Priez donc pour le pasteur et l'église d'Oviédo dans ce temps d'épreuve.

Du même, 21 février. — Les quelques militaires qui venaient l'après-dîner ont augmenté jusqu'à quarante ou cinquante, qui viennent chaque jour à cinq heures pour que je leur annonce l'Evangile. On les insulte, on les siffle, mais rien n'y fait, et j'admire l'œuvre du Seigneur en eux. Avant-hier, une jeune fille leur cria quand ils sortaient : « Venez-vous de prendre la communion protestante ? » Un d'entre eux lui répondit : « Quel dommage qu'une jolie fille comme vous soit si mal élevée, » et la fit taire ainsi. A un autre, on jeta une pierre à la jambe ; il la ramassa tranquillement et dit à celui qui l'avait lancée : « Si j'étais catholique, je te la renverrais au visage, mais comme je suis chrétien, je te pardonne. »

Don Ramon Bon à M[me] *A.*

Oviédo, 8 mars.

Aujourd'hui à midi, nos fiancés se sont mariés civilement. Le père d'Encarnacion, quelques autres parents et moi les avons accompagnés devant le juge. Après la célébration du mariage civil, ils me supplièrent d'aller partager leur modeste repas de noce. J'y fus et leur lus à table les noces de Cana (Jean II, 1-11), sur lesquelles je leur fis quelques observations au nom du Seigneur. Ensuite, comme il n'y avait point de vin, j'eus le plaisir de leur en donner avec la fin de l'argent envoyé pour eux par M. A. Ce fut un joyeux repas chrétien. Que beaucoup de familles semblables se forment dans ma pauvre patrie ! Après le repas, les mariés allèrent faire une promenade, et la bénédiction religieuse aura lieu ce soir, à huit heures. La chapelle sera surpleine pour cette solennité, car ce mariage a fait grand bruit et a causé une grande joie à *tous* les libéraux d'Oviédo.

Militaires. — Un de leurs officiers m'avait promis de les laisser venir le dimanche au culte. Ainsi fut fait. Le dit officier réunit la compagnie à la caserne, le dimanche matin, et leur dit : « Qui sont ceux d'entre vous qui vont à la maison du protestant ; je veux le savoir ? » A cette question de leur chef, les soldats tremblaient, pensant qu'il voulait les punir pour être venus chez moi. L'officier répéta : « Que ceux qui vont chez le protestant s'avancent. » Alors un d'entre eux s'avança en disant : « Si c'est pour aller au cachot, commencez par moi ; j'y ai été. — « Ah ! tu y as été ! eh bien, je te permets d'y retourner ce soir, de huit à neuf heures, pour le culte. Qui d'autre ? » Alors s'avancèrent une vingtaine à la fois, qui sont tous venus. Le soir, je louai devant l'église réunie celui qui avait confessé le Seigneur devant son chef et ses compagnons, disant aux frères qu'ainsi nous devons confesser notre foi sans crainte des hommes. Je fis cadeau à ce soldat des *Histoires bibliques* et aux autres de *El Cristiano*, qui est déjà depuis des semaines la lecture de prédilection à la caserne.

Du même, 15 mars. — Les cultes des militaires sont finis ; aujourd'hui, vu la paix, tous sont allés à Valladolid pour être licenciés complétement.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Echos du réveil. Trente-deux cantiques, traduits pour la plupart, recueillis et publiés par Ed. Rosselet, pasteur au Locle. — Neuchâtel, J. Sandoz, 1876.

Ce petit volume renferme de très bons cantiques, mais peu seraient assez parfaits pour figurer dans un recueil définitif. Ce n'est pas non plus à quoi l'auteur les destine. Il a voulu donner une expression aux sentiments que le mouvement religieux des derniers mois a réveillés dans les âmes. Son travail, nous dit-il, pourrait servir de supplément aux *Hymnes du croyant*, qui renferment un nombre trop restreint de cantiques nouveaux. En tout cas, le recueil de M. Rosselet est bien fait pour aider à l'édification des réunions qui se multiplient. Seulement, il faut corriger çà et là quelques vers, gâtés, pensons-nous, par des fautes d'impression. (Vers. 5 du cant. 21 ; vers. 2 du cant. 25.) Quant aux airs, empruntés en majeure partie aux *Glaubenslieder* de Bâle, ils sont en général simples, chantants et meilleurs que la plupart de ceux que le réveil nous a apportés.

A. M.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

BIOGRAPHIE

Frédéric de Rougemont.

Un écrivain suisse, homme de cœur et d'esprit, qui ne partage pas les convictions religieuses dont fut inspirée toute la carrière de Fréd. de Rougemont, et qui ne sert pas sous le même drapeau politique, écrivait à un Neuchâtelois de ses amis, en apprenant le décès de cet homme d'élite :

« Comme concitoyen et coreligionnaire, vous avez fait récemment une grande perte. Votre église se voit successivement atteinte dans ses plus vaillants champions, et les doyens suivent les plus jeunes. J'ai peu connu M. de Rougemont, mais le départ des hommes distingués me fait toujours saigner le cœur par quelque bout, lors même qu'ils ne me comptent pas dans leur parti; je les regrette pour la patrie. — La chute d'un grand arbre ne me laisse pas indifférent; la disparition d'un beau caractère, d'une grande personnalité, me touche encore cent fois davantage. »

C'était, en effet, un beau caractère et une grande personnalité que le Neuchâtelois dont l'église, la patrie et la science portent maintenant le deuil. La clarté de l'intelligence, la richesse de l'imagination, la sagacité de l'esprit, la puissance de la mémoire, l'infatigabilité du travail, l'inébranlable fermeté et le courage intrépide des convictions, le dévouement absolu à tous les devoirs, aux petits comme aux grands, telles furent les qualités dont la réunion ont placé cet homme au-dessus du niveau ordinaire. Le champ de ses connaissances était immense : la pédagogie, la géographie, la géologie, l'astronomie, l'archéologie, l'histoire, la philosophie, la théologie l'ont vu se promener à l'aise dans leurs domaines, sans que le temps qu'il consacrait à ces savantes excursions empêchât le magistrat et le patriote de siéger dans les conseils de son pays et de prendre par la parole et par la plume une part active à ses destinées politiques comme à son développement religieux. Passons rapidement en revue cette existence si laborieuse et si utilement employée.

Frédéric-Constant de Rougemont est né le 20 juillet 1808. Son père, président du conseil d'état et procureur général, était un des hommes les plus influents dans la politique et l'administration de la principauté de Neuchâtel pendant les vingt premières années du siècle. Sa mère descendait en ligne directe du théologien Osterwald. Dans toute sa vie nous retrouvons chez lui comme une influence de ce double héritage, comme une résultante d'un double courant, l'ardent patriote et le chrétien. Quant à la troisième face de cette multiple et riche nature, l'amour de la science, elle devait se développer surtout en Allemagne sous l'impulsion du philosophe Hegel et du grand géographe K. Ritter.

Il suivit d'abord le collége de Neuchâtel, et son père lui avait donné pour diriger ses études Aug. Perret-Gentil, qui devint plus tard professeur de théologie, et est l'auteur de la nouvelle version de l'Ancien Testament, qui a gardé son nom. Sous cette direction, il

fut invariablement un des trois premiers élèves dans chaque classe, et c'étaient eux qui remportaient tous les prix.

Il perdit son père à l'âge de seize ans, et la carrière qui s'ouvrait devant lui était celle des charges publiques. Il s'y prépara en allant d'abord à Berne suivre les cours de droit du professeur Schnell, qui était alors dans ce canton à la tête de l'opposition, tandis que les vieux amis de son père, les avoyers de Mulinen et de Wattenwyl, lui faisaient part de leurs expériences politiques. — De 1826 à 1829, il étudia successivement à Gœttingen et à Berlin; mais le droit lui inspirait un moindre intérêt que l'histoire, la philosophie et la littérature. Il avait suivi à Gœttingen les cours de Hugo, de Heeren, de Bouterweck; ce fut à Berlin qu'il se voua sans partage aux études philosophiques et historiques. Il comprit que l'étude de la terre devait précéder celle du genre humain, l'étude d'un pays celle de son peuple; que l'histoire d'un peuple embrasse sa religion et sa civilisation tout entière, sciences, beaux-arts, droit, commerce, industrie, et enfin qu'elle se divise en un certain nombre d'âges ou de périodes que devait régir une loi à découvrir. Il suivit dans cet esprit les cours de droit romain de Savigny, de droit germain de Lancizolle; s'enquit auprès de Bopp des résultats les plus récents de la linguistique; étudia la philosophie auprès de Hegel et de ses disciples Michelet, Gans, Hotho; s'inspira de Schleiermacher; entendit le cours de Neander sur l'Evangile de saint Jean; enfin fut initié par Karl Ritter à la science, alors naissante, de la géographie comparée, qui ouvrait à son esprit des horizons tout nouveaux. Mais la crise intérieure qu'il traversait était si intense et si orageuse qu'il perdit la foi mal affermie de son enfance et que même, dans ses discussions avec ses condisciples, il se faisait l'adversaire de la révélation. Cependant il étudiait dans les écrits de Rhode les religions de la Perse et de l'Inde, dans l'Edda et Muller celle des Scandinaves; Schubert et Steffens devenaient ses auteurs favoris, et il lisait plume à la main, les chefs-d'œuvre des gr[...] poëtes allemands. Des voyages à Dre[...] Breslau, Prague, Vienne, Munich et Stutt[...] l'avaient initié à tous les trésors ancien[...] récents de l'Allemagne, en architecture, [...] sculpture, en peinture. Il aimait l'Allema[...] qui avait ouvert à sa pensée des voies i[...] tendues, offert les aliments intellectuels [...] répondaient à ses besoins les plus intim[...] lui avait donné la conscience de ses forces [...] de sa vocation. Il l'estimait si haut que, [...] de temps après, se rendant en diligence [...] Paris, il soutenait, au grand ébahissement [...] ses compagnons de route français, que [...] Prusse allait marcher à la tête de la civi[...] tion. Toutefois, il n'y avait dans son affect[...] pour l'Allemagne nul enthousiasme fanati[...] Il restait lui, et s'il l'écoutait avec joie, il [...] se livrait point à elle en aveugle; il pri[...] surtout dans son cœur l'engagement de [...] jamais imposer à autrui les tourments que [...] faisait éprouver la terminologie hégélien[...] Il se promit de ne rien écrire, si possible, [...] ne pût être compris de chacun et surtout [...] âmes simples et droites.

A son retour à Neuchâtel, en 1829, il [...] nommé secrétaire de la commission d'[...] pour l'éducation, et sous son impulsion, a[...] vement dirigée par le magistrat éminent [...] la présidait, Fréd. de Chambrier, l'instruct[...] publique prit un rapide développement. [...] rapports de cette commission, rédigés [...] son jeune secrétaire, sont des documents [...] tistiques qui ont conservé leur valeur. P[...] dant l'ébranlement causé en Suisse et à N[...] châtel par la révolution française de 18[...] Rougemont s'associa avec quelques amis p[...] défendre dans les *Feuilles neuchâteloises* [...] institutions de son pays contre le radicalis[...] démagogique, comme l'avait fait son p[...] contre le despotisme césarien.

En 1831, il publia d'après la méthode [...] Ritter un *Précis de géographie compar[...]* auquel devait succéder, cinq années plus t[...] celui *d'ethnographie, de statistique et* [...]

géographie historique ou Essai d'une géographie de l'homme. Il rédigeait en même temps des *manuels* extraits de ces deux ouvrages à l'usage des écoles. Tous ces ouvrages ont été traduits en allemand et la *Géographie de l'homme* en suédois. — Ce fut aussi en 1831 qu'il fit un long séjour en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, poursuivant dans les musées et les cathédrales ses études sur l'histoire des beaux-arts, observant, en disciple de Ritter, les contrées qu'il traversait, s'enquérant de l'état de l'éducation dans la Grande Bretagne et des institutions démocratiques paroissiales de l'Angleterre.

A son retour à Neuchâtel, il fut nommé secrétaire du département de l'intérieur.

Ce fut dans l'année 1832 que la crise religieuse, qui avait commencé pour lui à Berlin, arriva à son terme. La lecture de *Guido et Julius* de Tholuck concourut avec d'autres causes à le ramener à la foi chrétienne. Après cinq années d'abstention, pendant lesquelles il s'était formellement refusé à tout acte religieux qui n'eût pas été l'expression fidèle de ses sentiments, il prit de nouveau la cène. Dès lors, assis sur la base solide d'une foi acquise par ce long travail de l'esprit et de la conscience, Fréd. de Rougemont n'a pas cessé d'être un des champions les plus infatigables et les plus courageux de la révélation chrétienne.

Il épousa, en 1833, Mlle de Mimont, fille d'un émigré français, et passa une année en France, dans la campagne de son beau-père, essentiellement occupé de religion et de théologie, étudiant le Nouveau Testament avec les Commentaires d'Olshausen, mais profitant en même temps de son séjour pour recueillir de nombreux renseignements sur l'état moral et politique de ce pays.

De retour à Neuchâtel, il fut nommé, en 1835, membre du corps législatif et député à la diète fédérale. Dès l'année suivante, son activité littéraire et scientifique prenait un nouvel essor. Il donnait des cours publics sur la méthode de K. Ritter; sur l'ethnographie de l'Afrique; sur les traditions géologiques et diluviennes des deux mondes; sur le monde dans ses rapports avec Dieu (ces deux derniers publiés en 1841); sur la théorie de la connaissance. Il publia une *Description de la Terre sainte*, d'après Bræm, 1836; *les Poésies de Blaise Hory*, une étude sur l'état religieux et intellectuel de Neuchâtel et des cantons voisins après la réforme (1841); les *Individualistes*, à propos de l'Essai de Vinet sur la manifestation des convictions religieuses. (1845.) Il fonda la *Société pour la traduction d'ouvrages chrétiens allemands* dont il fut comme la cheville ouvrière, et qui a publié une trentaine d'écrits de théologie ou d'édification. Outre les ouvrages qu'il traduisit lui-même, entre autres *Elie le Thisbite* de Krummacher, et le *Catholicisme d'orient et d'occident* de Baader, il composa pour cette Société un *Essai sur le piétisme* d'après Hengstenberg, une *Explication des douze derniers livres prophétiques de l'Ancien Testament,* faite sur l'hébreu, et une *Explication du livre de l'Ecclésiaste.*

En 1841, Fréd. de Rougemont fut nommé conseiller d'état en service extraordinaire. Mais peu d'années après, l'horizon politique se chargeait de nuages et ces nuages étaient gros de tempêtes. L'appel des jésuites à Lucerne devait faire éclater l'orage. Rougemont proposa dans le corps législatif que l'état de Neuchâtel, tout en reconnaissant que le canton de Lucerne était dans l'exercice de son droit de souveraineté, exprimât à la diète son regret de ce qu'il en fit un pareil usage. Cette motion, tout en laissant intacte la question de droit et de principe, avait pour but de donner satisfaction aux sentiments libéraux de la population, et de bien dessiner l'attitude d'un canton protestant et éclairé, mais religieux observateur du pacte fédéral. Elle resta malheureusement en minorité; son rejet mit une arme nouvelle entre les mains des nombreux ennemis que le gouvernement monarchique de Neuchâtel avait contre lui et dans le pays et dans le reste de la Suisse.

La guerre du Sonderbund éclata; son issue entraînait la révision du pacte fédéral; et la possibilité du maintien du canton-principauté dans la nouvelle Suisse devenait de plus en plus problématique, lorsque la révolution de février vint ébranler l'Europe. Neuchâtel fut des premiers atteint : le 1er mars renversa le gouvernement monarchique. Rougemont vit sa carrière politique brisée. Mais son caractère ardent et courageux ne pouvait accepter, sans lutter encore, une révolution qu'il envisageait comme un malheur pour son pays, et sans en venir aux prises avec le radicalisme révolutionnaire. *Le Constitutionnel neuchâtelois* avait cessé de paraître; son rédacteur, le chancelier Favarger, était parti pour Berlin, et les conservateurs restaient sans organe. Rougemont prit immédiatement la succession du journal défunt, et avec le concours de trois amis, il publia *le Neuchâtelois*, qu'il rédigea pendant plusieurs semaines, jusqu'au moment où H.-Fl. Calame, étant sorti de prison, put en prendre la direction définitive.

Des articles de journal ne lui suffisaient pas pour donner essor à son besoin d'agir sur ses compatriotes, d'affermir ceux qui partageaient ses vues et d'ouvrir les yeux aux autres. Le nombre extraordinaire d'étrangers qui s'établissaient dans la Principauté l'avait convaincu que, avec sa constitution pleine d'analogies avec la constitution de l'Angleterre *(si parva licet componere magnis)*, elle offrait dans toutes les sphères de l'activité humaine une plus grande somme de liberté qu'aucune autre contrée; il était persuadé que la révolution détruirait du même coup, avec les institutions monarchiques de sa patrie, ses libertés démocratiques ; sa conscience morale et religieuse lui disait qu'il n'y avait pas de bénédiction à attendre d'un état de choses fondé sur le parjure et la violence. Il écrivit *la Réconciliation des partis tentée par un patriote*, dont la première édition fut enlevée en huit jours, protestation énergique et éloquente contre la révolution et en faveur de la constitution renversée. Le nouveau gouvernement [...] duisit l'auteur devant le tribunal de Bou[...] qui le condamna à neuf mois de prison [...] huit cent livres d'amende. Fréd. de Rou[...] mont ne voulut pas se soumettre à la pris[...] accompagné par un parent, il gagna la Fra[...] et alla s'établir aux environs de Paris, [...] son beau-frère, M. de Mimont.

Il passa sept mois dans cette retraite, [...] sortant qu'assez rarement. Il se sentait étr[...] ger au milieu des Français. Ses coreligi[...] naires eux-mêmes semblaient se défier [...] esprit indépendant, qui ne s'enrégimen[...] dans aucun parti. Il écrivit cependant [...] nombreux articles dans l'*Espérance*. Il [...] en relation avec le rédacteur des *Annale[...] philosophie chrétienne*, M. Bonetty, qui [...] commanda chaudement au parti cathol[...] un écrivain protestant cherchant à pro[...] par les traditions universelles la vérité de [...] révélation.

Ayant obtenu du gouvernement vaud[...] l'autorisation de venir vivre au Vale[...] près d'Yverdon, campagne appartenant à [...] femme, il s'y fit le précepteur de ses cinq [...] fants, et reprit en paix ses travaux histori[...] et théologiques. Pendant huit années (1[...] 1857), il rédigea la partie philosophiqu[...] dogmatique de ses *Deux cités*, et publi[...] *Peuple primitif*, *l'Histoire de la Terre* [...] *près la Bible et la géologie* (traduite [...] allemand) et *Christ et ses témoins*. (Tr[...] en allemand.) Se voyant dans l'impossi[...] d'écrire l'histoire du monde antédiluvien [...] justifier chaque ligne par des pages de [...] ves, l'infatigable écrivain fit de ces pre[...] un ouvrage à part, qui est resté incom[...] La première partie contient *la religion*, [...] *mes, symboles, mythes et rites du peu[...] primitif, déduits de ceux des peu[...] païens, ou Essai de mythologie compa[...] et clef du langage symbolique*. De la [...] xième partie il n'a paru que le premier [...] lume : *Histoire du peuple primitif déd[...] de la Genèse et des traditions des Ba[...] loniens, des Syriens, des Phéniciens*, [...]

Chinois, des Egyptiens, des Aryas de la Perse, de ceux de l'Inde et de ceux de l'Asie mineure. Le volume suivant devait contenir les mythes d'Hésiode, ceux d'Hercule et de Dionysos, et ceux des diverses contrées de la Grèce. A force d'érudition et de sagacité, l'auteur a rendu probable sa thèse : que le monothéisme, la révélation cosmogonique et les traditions antédiluviennes de la Genèse se retrouvent en tête de l'histoire de tous les peuples. — *Christ et ses témoins, ou Lettres d'un laïque sur la révélation et l'inspiration*, a fait sensation en Allemagne par le développement de la doctrine de l'homme psychique et de l'homme spirituel, et par la lumière que ce livre jette sur l'inspiration différente des prophètes hébreux et des apôtres. L'auteur montre comment des deux témoignages laissés par le Fils de Dieu à l'église, l'action de l'Esprit saint et l'enseignement des apôtres, la réforme a, dans sa dogmatique, négligé le premier à son détriment; il établit la nécessité psychologique de la révélation par la théorie de la connaissance, et expose la nature et les limites de l'inspiration.

Après la malheureuse tentative de contre-révolution neuchâteloise en 1856, Fréd. de Rougemont fut de nouveau entraîné vers la politique. Appelé à Berlin avec un de ses parents et amis, M. Alphonse de Pury-Muralt, par le roi de Prusse, pour y défendre la cause de leur pays devant le ministère prussien, les deux négociateurs neuchâtelois, témoins de l'impuissance de la Prusse à cette époque, convaincus de la nécessité de mettre fin à une position fausse et intolérable, pressèrent le roi d'abandonner des droits qu'il ne pouvait plus faire valoir. Un congrès des puissances s'ouvrit pour résoudre la question, et tandis que le roi gardait auprès de lui M. de Pury, il chargea Fréd. de Rougemont d'aller à Paris seconder l'ambassadeur de Prusse dans les discussions qui aboutirent au traité de mai 1857, par lequel les Hohenzollern renonçaient définitivement à leur principauté suisse. C'est de cette époque que date : *Le prince et le peuple de Neuchâtel; réponse au mémoire du conseil fédéral.*

Sa patrie lui était rouverte. Exclu des affaires politiques, il revint à ses études de prédilection, mettant son temps et ses facultés remarquables au service de la science, de la foi chrétienne et de l'église. Il donna, en 1859, des conférences sur l'Assyrie, en 1862, sur la loi du développement des nations. A l'occasion de l'alliance évangélique de Genève, en 1861, il publia sur *la Russie orthodoxe et protestante* un volume dont les Russes ont loué l'exactitude et l'impartialité. En cette même année, il esquissait à grands traits dans un opuscule, *Melchisédec, ou les trois périodes de l'histoire de l'humanité*, sa philosophie de l'histoire. — En 1863, le célèbre professeur M. C. Vogt étant venu dans le canton de Neuchâtel soutenir, avec la science et le talent qui le distinguent, sa fameuse thèse de l'origine simienne de l'homme, les amis de l'Evangile devaient descendre dans l'arène; leur champion fut Fréd. de Rougemont. Sa conférence sur *l'homme et le singe* eut en français cinq éditions en peu de mois, et fut traduite en allemand, en hollandais et en suédois.

En 1864, il fut élu par la paroisse de Neuchâtel député au synode, et ne tarda pas à faire partie du bureau et des principales commissions de l'église. L'harmonie des Ecritures sur le retour de Christ, insérée dans la liturgie neuchâteloise, pour les fêtes de septembre, est de lui. En cette même année, il publia *Socrate et Jésus-Christ* (traduit en allemand), contre-partie d'un opuscule où Lasaulx mettait à peu près au même niveau le philosophe et le Fils de Dieu; puis *Gethsémané et Golgotha*, que l'auteur a plus tard reproduit, corrigé et complété dans sa *Théorie de la rédemption.* L'année suivante parut l'*Histoire de l'astronomie dans ses rapports avec la religion*, ouvrage essentiellement apologétique, où l'auteur s'appuie entre autres sur les résultats constatés

par W. Herschell dans le dernier de ses écrits.

Ce fut en 1865 que Mme de Rougemont, femme aussi distinguée par sa foi que par sa culture intellectuelle et la noblesse de son caractère, fut atteinte d'une maladie cruelle qui devait, après une année de souffrances, rompre une intimité de trente-trois ans. Auprès de ce lit de douleur et dans les veilles de la nuit, son mari achevait ses études sur l'Apocalypse, qu'il avait poursuivies pendant longtemps seul ou avec son ami M. Fréd. Godet. Elles eurent pour résultat : *la Révélation de saint Jean expliquée par les Ecritures et expliquant l'histoire*. Les adversaires les plus déclarés de la méthode historique ont dit qu'avec elle on ne pouvait faire mieux; traduit en allemand, cet ouvrage n'a pas fait fortune, tandis que l'édition s'est rapidement écoulée dans les pays de langue française.

Vers cette époque, la découverte des palafittes le long des rives des lacs suisses était devenue une des grandes préoccupations des sociétés d'histoire. Rougemont y lut plusieurs mémoires, qui devinrent les matériaux de son *Age du bronze, ou les Sémites en occident*, 1866, ouvrage dans lequel il tente de démontrer l'origine phénicienne des bronzes de notre occident, et, avec un singulier talent de combinaison, recherche les routes de l'étain de Cornouailles et de l'ambre du Jutland vers la Méditerranée. Il a paru, retravaillé et augmenté par l'auteur, en allemand, en 1869, et a été très favorablement accueilli par les archéologues allemands et scandinaves.

En 1867, l'alliance évangélique l'appela à Amsterdam, où il traita du rôle des nations dans l'organisme de l'église. En 1868, invité à venir à Genève prendre la défense de la révélation dans des conférences, il s'attaqua au déisme, exposant entre autres sous un jour nouveau le progrès, les phases et la marche logique des interventions miraculeuses de Dieu, depuis le paradis jusqu'à Jésus-Christ. Appelé à Saint-Imier dans le même but, il prit pour point d'attaque le matérialisme. Ces deux séries de discours ont paru sous le titre *Il faut choisir*, 1869. En 1869 aussi, il recueillit en un volume d'édification et de philosophie chrétienne, *la Vie humaine avec et sans la foi* (traduit en allemand en 187.), des méditations, dont des journaux français et allemands ont dit qu'elles rappelaient les Pensées de Pascal et les sermons d'Ad. Monod.

C'était le moment où M. Buisson attaquait à Neuchâtel, dans des conférences publiques, l'Ancien Testament et l'enseignement religieux. La lutte était très vive. De Cannes, où il passait l'hiver pour sa santé, Rougemont y prit part en publiant des dialogues fort incisifs : *Sagesse ou folie? — la Divinité et l'infirmité de l'Ancien Testament*. — En 1870 parut, avec *l'Homme primitif* (traduit en allemand), *le Surnaturel démontré par les sciences naturelles*. Cet opuscule, que l'auteur mettait au nombre de ses meilleurs, établit l'accord entre la géologie et la Genèse, fait du miracle la condition du progrès, et relie la théologie aux sciences naturelles, l'histoire de l'humanité à celle de la terre.

La guerre de 1870 rappela l'intrépide lutteur sur le champ de bataille de la politique. Indigné des calomnies que les journalistes et écrivains de Paris répandaient contre les vainqueurs, en même temps que des circonstances particulières le mettaient sur la voie des projets des jésuites contre le protestantisme, il écrivit successivement *la Chute d'une idole*, 1871, traduit en allemand et en hollandais, et *les Conseillers bénévoles du roi Guillaume*, 1871, traduit en allemand, et qui eut deux éditions. Ces publications eurent un grand retentissement, mais elles coûtèrent à l'auteur ses amis français, sans pourtant effacer chez tous l'admiration pour le talent de ce fécond écrivain; car, l'année suivante, un critique de cette nation, rendant compte d'un nouvel ouvrage de Fréd. de Rougemont, *Amour et foi*, *impressions d'un pèlerin*, 1872, s'exprimait ainsi : « Ces courts récits sont tous empreints d'un sentiment profond et dé-

licat, dont la poésie rêveuse est aussi pénétrante qu'elle aurait pu l'être sous l'enveloppe du rythme, et semble même emprunter un charme de plus à la simplicité de la prose. » — Et à l'approche de l'exposition de l'industrie à Lyon, un comité de cette ville le pria de démontrer, dans un traité de trente pages au plus, qu'on distribuerait aux foules, l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, la nécessité d'une révélation et la divinité de l'Evangile. C'était demander l'impossible. Il voulut faire preuve au moins de bonne volonté et envoya *Trois amis et trois avis.*

A son retour d'un voyage en Allemagne, en 1872, dans lequel il avait retrouvé une compagne pour l'automne de sa vie, Fréd. de Rougemont rentrait à Neuchâtel, dans un pays en fermentation. Le despotisme radical, ne pouvant supporter l'existence de la vieille église neuchâteloise, orthodoxe et à peu près indépendante de l'état, forgeait une loi destinée à la détruire pour la remplacer par l'organisation que l'on sait. Le pour et le contre de la formation d'une église indépendante, pour le cas où la loi passerait, étaient vivement débattus. L'opinion de Rougemont ne se forma qu'après de longues hésitations; mais la loi ayant passé, dans une votation populaire, avec seulement seize voix de majorité, quand une partie des membres du synode signèrent collectivement un appel à la formation d'une église indépendante de l'état, son parti était pris, et il fut du nombre des signataires; il en devint un des champions les plus zélés. *La république despotique et la république démocratique, Doulopolis,* 1875, et *le Cri d'alarme et le Cri de triomphe, appel adressé à tous les chrétiens de la Suisse,* 1875, furent à la fois l'historique de cet événement et une nouvelle et vigoureuse protestation contre le radicalisme autoritaire et rationaliste ou incrédule, s'arrogeant le droit de disposer en maître de l'école et de l'église, pour les faire servir à ses fins.

En 1874 avait paru *les Deux Cités, ou la Philosophie de l'histoire aux différents âges de l'humanité.* C'étaient les prolégomènes du grand ouvrage auquel il travaillait depuis de longues années. Il y passe en revue toutes les historiosophies, depuis celles des mythologies anciennes, jusqu'aux tout récents ouvrages qui ont été publiés sur ce sujet en Europe et aux Etats-Unis. Il y expose avec un soin particulier les vues des prophètes des deux alliances, et juge d'après ces vues, qu'il a faites siennes, mais avec une largeur d'esprit à laquelle ses adversaires ont rendu hommage, les historiosophes grecs et romains, les Pères de l'église, les philosophes modernes.

Poursuivant à la fois ses recherches sur la loi du développement des peuples et ses méditations sur la philosophie chrétienne, il venait de développer plus amplement ses vues sur le miracle dans un opuscule provoqué par les attaques de M. Ch. Dollfuss (*Pas de loi sans le miracle,* 1875); il venait plus récemment encore de publier un *Mystère de la passion,* drame en prose, où l'on retrouve l'auteur, tour à tour poëte et philosophe, d'*Amour et foi* et de *la Croix du Righi,* et qui sert comme d'illustration à la *Théorie de la rédemption,* qui y fait suite (1876), lorsque, à son retour d'une journée passée à la campagne, chez son frère, avec M. Hyacinthe Loyson, il dut se mettre au lit, atteint de bronchite. Au bout de quinze jours, le malade semblait entrer en convalescence; il était dans un fauteuil, auprès du lit de Mme de Rougemont, souffrante elle-même; tout à coup ses traits se contractèrent et il s'affaissa. Il venait d'être frappé par une apoplexie. Pendant trois jours, il y eut lutte entre sa forte constitution et la maladie; il ne pouvait plus parler que par monosyllabes, mais ne perdit jamais sa connaissance; la veille de sa mort il suivait encore avec la main la cadence des cantiques que sa famille chantait auprès de lui. Le 3 avril, à huit heures du matin, l'âme se détacha de son enveloppe terrestre.

C'est une belle et féconde carrière qui venait de prendre fin avec la mort de cet homme de bien, de ce savant laborieux, de ce patriote

dévoué, de ce philosophe chrétien, de ce lutteur infatigable et intrépide pour toutes les causes qu'il croyait justes et bonnes. Nous la caractériserons en un mot, en disant que Fréd. de Rougemont fut avant tout un confesseur de la vérité.

A côté des grandes questions qui l'occupaient, il trouvait du temps pour toutes les œuvres où l'on demandait son concours. Président de la société neuchâteloise des missions, il était encore membre du comité biblique, du comité de patronage pour les enfants malheureux, du comité des Billodes, du comité pour les protestants disséminés, etc., etc. On ferait des volumes de tous les articles qu'il a écrits dans plusieurs journaux et revues, sur les sujets les plus divers. Ce n'est pas ici le lieu de dire ce qu'il était pour ses amis et le vide qu'il laisse dans leurs cœurs; mais on ne peut constater assez celui qu'il fait dans la patrie et dans l'église. C'est un brillant flambeau qui s'est éteint.

Nous avons commencé cette notice par la citation de quelques lignes d'un écrivain suisse; nous croyons ne pouvoir mieux la terminer que par le fragment suivant, emprunté à une lettre d'un savant, jurisconsulte et historien :

« Peu d'hommes m'ont inspiré à la fois plus d'admiration pour leur science en même temps que de respect pour leur caractère. J'ai pu ne point partager toutes ses opinions, mais ses écrits m'ont profondément remué et ont exercé une réelle influence sur mes conceptions intellectuelles et religieuses. J'ai dans le temps, c'est-à-dire il y aura bientôt quarante ans, dévoré son *Introduction à la géographie de l'homme*, qui m'introduisait dans un monde nouveau. Tout récemment, son *Surnaturel*, son article sur la *Révélation*, m'aidaient à trouver l'unité de la religion, de l'histoire et des sciences naturelles. Tout en trouvant hasardé et souvent étrange son *Mystère de la passion*, il m'a paru dans maintes pages un admirable commentaire du Nouveau Testament. Je présumais bien qu'il n'achèverait jamais ses *Deux Cités*, mais je pouvais espérer encore quelques ouvrages qui en seraient détachés. Il excitait au travail par l'exemple de son incomparable labeur, alors même qu'on était bien sûr de ne le suivre que de très loin. — Cet homme éminent a maintenant trouvé le vrai bonheur, dont il enseignait sans cesse le chemin; mais il laisse inachevée une belle mission. »

D. T.

HISTOIRE RELIGIEUSE
CONTEMPORAINE

Alliance évangélique, ses principes et son histoire.

La fondation de l'alliance évangélique et ses premiers développements appartiennent déjà à l'histoire. Il y a une quarantaine d'années, en effet, que naissait dans des esprits divers et en des pays différents la généreuse idée de réunir en une vaste association l'ensemble des chrétiens évangéliques et d'affirmer de cette façon l'unité essentielle du corps de Christ. Presque au même moment, en Suisse le professeur Louis Gaussen, en Allemagne le Dr Kniewel de Dantzig, en France les pasteurs Fisch et Frossard, en Amérique le Dr Schmucker, en Angleterre, les rév. Stewart de Liverpool, Liefchild de Londres, etc., provoquaient, soit par des discours, soit par des brochures, soit par des réunions de prières entre chrétiens de dénominations diverses, un rapprochement, non entre les églises, mais entre les chrétiens. Abandonnant la belle mais vaine utopie de fondre en un vaste corps toutes les communautés évangéliques, et d'opposer à l'unité plus apparente que réelle de l'église catholique, la vivante unité des enfants de la réforme, ils désiraient rapprocher dans une organisation flexible et qui respecterait les formes variées des diverses confessions religieuses tous les disciples du Sauveur.

En février 1843, une immense assemblée se réunit à Londres, et décida, pour le mois de juin suivant, un meeting d'alliance dans Exeter Hall. Les hommes les plus éminents de leurs communions respectives prirent part à cette convocation qui fut un pas décisif dans la voie du rapprochement. L'Ecosse ne demeura pas étrangère à ce généreux mouvement. Déjà en 1842, l'église presbytérienne d'Ecosse avait nommé un comité chargé de nouer des communications fraternelles avec les autres églises chrétiennes. La *disruption* de 1843 ne fit qu'accentuer ce besoin d'union, et en juillet de la même année naquit, dans une solennité destinée à commémorer l'anniversaire bicentenaire de l'assemblée de Westminster, le projet d'une vaste conférence qui réunirait, des contrées les plus lointaines, les chrétiens décidés à se tendre une main d'association. Cette pensée germa dans les cœurs. Aussi, lorsqu'elle fut formulée par le Dr Patton, d'Amérique, en une invitation positive de convoquer cette assemblée dans la métropole de l'Angleterre, elle produisit à peine quelque étonnement. Un comité écossais proposa, dans un appel du 5 août 1845, qu'une réunion préliminaire se tînt à Liverpool, pour discuter les bases d'une grande conférence œcuménique. Deux cent seize personnes appartenant à vingt dénominations différentes répondirent à cette invitation, et siégèrent ensemble à Liverpool, du 1er au 3 octobre. On arrêta une série de résolutions et un comité provisoire fut chargé de préparer pour l'année suivante, à Londres, une assemblée universelle des chrétiens évangéliques.

Le 19 août 1846, la grande salle de Freemason's Tavern s'ouvrit aux délégués de cinquante dénominations ou églises différentes. Presbytériens et congrégationalistes réformés, épiscopaux, luthériens, baptistes, wesleyens, calvinistes, méthodistes, moraves, etc., étaient représentés par neuf cent vingt pasteurs ou laïques venus de toutes les contrées de la Grande-Bretagne, de presque tous les états de l'Union américaine, de la France, de la Suisse, de l'Allemagne, de la Belgique, du cap de Bonne Espérance, de l'Inde même. Des hommes jouissant dans leurs églises d'une grande autorité siégaient dans ce congrès chrétien. Du continent on y voyait les pasteurs ou professeurs Tholuck, Ad. Monod, de Laharpe, Fisch, L. Bonnet, Barth de Calw, Marriot, Treviranus, Kuntze; d'Angleterre et d'Ecosse, les rév. Baptiste Noël, Bickersteth, Cuningham, Candlish, King, etc., John Henderson, de Park, sir Culling Eardley Smith; d'Amérique, les Drs Cox, Patton, Baird, etc.

La conférence de Londres qui revendiquait le caractère d'une assemblée constituante, discuta et vota dans dix-neuf longues séances, du 19 août au 2 septembre, une série de résolutions que l'on peut grouper autour de quatre chefs principaux :

1° Formation de l'alliance;

2° Base de l'alliance;

3° Objets de l'alliance;

4° Organisation de l'alliance.

Les discussions auxquelles ces divers points donnèrent lieu furent toutes empreintes de franchise et de cordialité. Il fut établi, dès le début, qu'il ne s'agissait ni de fonder une confédération d'églises, ni une église nouvelle, ni d'opérer une fusion des églises déjà existantes, mais de proclamer l'unité essentielle de l'église de Dieu dans la diversité de ses manifestations extérieures. C'est ce qu'expriment nettement les résolutions suivantes votées dès le second jour :

« Cette conférence, composée de chrétiens de plusieurs dénominations différentes, tous exerçant le droit de libre examen, et, par une infirmité commune, différant entre eux sur divers points, tant de doctrine que de constitution ecclésiastique, rassemblés de plusieurs contrées lointaines du monde dans le but de travailler à l'œuvre de l'union chrétienne, font avec joie l'unanime profession de cette glorieuse vérité : que l'église du Dieu vivant, tout en étant susceptible d'accroissement, est *une*, n'ayant jamais perdu

et étant incapable de perdre son essentielle unité. Ce n'est donc pas pour créer cette unité, c'est pour la confesser que les membres de cette conférence sont assemblés. *Un* en réalité, ils désirent autant que possible être visiblement *un*, et ainsi réaliser en eux-mêmes et montrer aux autres qu'une union vivante et éternelle lie les uns aux autres tous les vrais croyants, dans la communion de l'église de Christ, qui est son corps et l'accomplissement de celui qui accomplit tout en tous.

» Cette conférence, en reconnaissant l'unité essentielle de l'église chrétienne, se sent contrainte d'en déplorer les divisions existantes, et d'exprimer sa profonde douleur du péché qui se trouve dans le manque d'amour que supposent ces divisions, aussi bien que dans les maux nombreux qui en résultent. Elle confesse solennellement sa conviction de la nécessité et du devoir de prendre, en se reposant humblement sur la bénédiction divine, des mesures qui tendent à produire dans l'esprit et dans le cœur des chrétiens des dispositions plus en harmonie avec la Parole et l'Esprit de Jésus-Christ.

» En conséquence, les membres de cette conférence sont profondément convaincus de la nécessité de former une confédération fondée sur la base des grands principes évangéliques qui leur sont communs à tous, et qui puisse offrir aux membres de l'église de Christ, l'occasion de cultiver l'amour fraternel, de jouir de la communion chrétienne, et d'avancer tels autres objets qu'ils pourront convenir dans la suite de poursuivre ensemble. Ils procèdent donc ici à la formation de cette confédération, sous le nom d'*alliance évangélique.* »

La *base* de l'alliance ainsi constituée (on évita avec soin le nom de *confession*, afin d'écarter toute apparence ecclésiastique) exigea de longues conférences, avant d'arriver à un vote à peu près unanime. Sans vouloir arrêter une base doctrinale absolue, il importait cependant que l'assemblée signalât les grandes vérités de la foi qu'elle considérait comme le fondement de l'union de ses membres. « Le but de l'alliance, comme on l'a dit, était de confesser la vérité aussi bien que de cultiver la charité, — et pour cela elle devait confesser sa foi. » Elle le fit dans les termes qui suivent :

« Les personnes composant l'alliance seront celles seulement qui reçoivent et maintiennent les vues généralement reconnues comme évangéliques sur les matières de doctrine ci-après indiquées :

1. L'inspiration divine, l'autorité et la complète suffisance des saintes Ecritures.

2. Le droit et le devoir de libre examen dans l'interprétation des saintes Ecritures.

3. L'unité de Dieu et la trinité de personnes dans l'essence divine.

4. L'entière corruption de la nature humaine, comme la conséquence de la chute.

5. L'incarnation du Fils de Dieu, son œuvre d'expiation pour les péchés du genre humain, son intercession médiatoriale et son règne.

6. La justification du pécheur par la foi seule.

7. L'œuvre du Saint-Esprit dans la conversion et la sanctification du pécheur.

8. L'immortalité de l'âme, la résurrection du corps, le jugement du monde par notre Seigneur Jésus-Christ, l'éternel bonheur des justes et l'éternelle punition des méchants.

9. L'institution divine du ministère évangélique, l'obligation et la perpétuité des sacrements du baptême et de la sainte cène.

Afin de bien clairement articuler que l'alliance ne songeait pas à poursuivre sur cette base une fusion des églises, les résolutions suivantes furent proposées et adoptées :

« L'alliance ne doit pas être considérée comme une alliance de dénominations ou de branches de l'église, mais de chrétiens individuels, chacun d'eux agissant sous sa propre responsabilité.

» Elle n'a point l'intention d'assumer le caractère d'une nouvelle organisation ecclésiastique, ni d'exercer les fonctions d'une

église chrétienne. On comprend que son objet, si simple en lui-même, peut être poursuivi avec succès sans intervenir dans les affaires d'aucune des églises auxquelles ses membres appartiennent, et sans en troubler l'ordre.

» Puisque la formation de l'alliance est considérée comme un pas important vers l'union chrétienne, il est convenu que le devoir de tous ses membres est de s'abstenir avec soin de tout jugement peu charitable sur ceux qui ne se sentent pas appelés à y donner leur adhésion. »

Il fut en outre distinctement entendu : 1° « que ce court résumé ne doit nullement être regardé comme une confession de foi, dans le sens ecclésiastique, et que son adoption ne doit point être considérée comme présumant le droit de fixer les limites de la fraternité chrétienne, mais qu'il est destiné simplement à indiquer la classe de personnes qu'il est désirable, généralement parlant, de voir entrer dans l'alliance; 2° qu'il ne faudrait pas conclure du choix qu'a fait la conférence de certains points de doctrine à l'exclusion de certains autres, ni que les premiers constituent le corps entier des vérités importantes, ni que les autres soient indifférents. »

La conférence avait encore à définir l'objet et l'organisation de l'alliance qu'elle venait de fonder. Elle le fit dans ces termes : « Comme la proposition de travailler à l'union émane principalement d'un sentiment universel parmi les chrétiens, celui de leur coupable négligence pratique du « nouveau commandement » de notre Seigneur à ses disciples : « Aimez-vous les uns les autres; » comme les membres de l'alliance désirent confesser avec douleur la part qu'ils ont prise à ce péché, le premier objet de l'alliance doit être de rendre plus profonde dans le cœur de ses propres membres, et par leur influence de répandre parmi tous les disciples de Jésus-Christ cette conviction de péché que l'Esprit de Dieu semble maintenant réveiller en tout lieu dans l'église; afin que, s'humiliant de plus en plus devant le Seigneur, tous se sentent pressés, en toute occasion convenable, de confesser leur culpabilité à cet égard, et d'implorer par les mérites et l'intercession de leur Sauveur le pardon des offenses passées, aussi bien que la grâce divine, qui peut seule les conduire à mieux cultiver cet amour des frères enjoint à tous ceux qui, aimant le Seigneur Jésus, sont liés par là même à s'aimer les uns les autres, pour l'honneur de la vérité qu'ils professent.

« Que le grand objet de l'alliance évangélique soit de contribuer à manifester autant que possible l'unité qui existe parmi les vrais disciples de Christ; d'avancer leur union par de constants rapports fraternels et religieux; de réprimer toutes les envies, les querelles, les divisions; de faire profondément sentir aux chrétiens le devoir de s'aimer les uns les autres; de rechercher en un mot l'accomplissement de la prière du Sauveur : « Que » tous soient un comme toi, Père, es en moi, » et moi en toi; que tous soient aussi un en » nous, afin que le monde croie que c'est toi » qui m'as envoyé. »

» Dans le but d'avancer cet objet, l'alliance recevra, sur les progrès de la vraie religion dans toutes les parties du monde, les informations que des frères chrétiens seront disposés à lui communiquer; à cet effet une correspondance sera établie avec ces frères chrétiens de divers pays, particulièrement avec ceux qui peuvent se trouver dans des difficultés ou des persécutions pour la cause de l'Evangile, afin de leur offrir les encouragements de la sympathie et de réveiller l'intérêt public en leur faveur.

» Comme moyens subordonnés d'atteindre ce but, l'alliance s'efforcera d'exercer une influence salutaire sur les progrès du protestantisme évangélique, sur la lutte contre l'incrédulité, le romanisme et telles autres formes de superstition, d'erreur et de mondanité, en particulier contre la profanation du jour du Seigneur. Il est entendu que les diverses branches de l'alliance seront libres d'adopter, pour l'accomplissement de ces

grands desseins, les moyens qui leur paraîtront le mieux en harmonie avec leurs circonstances respectives, en même temps qu'elles travailleront toutes dans un esprit d'amour et de sincère compassion.

» En poursuivant ces divers objets et d'autres semblables, l'alliance a surtout pour but de stimuler les efforts des chrétiens, selon que l'exigent les circonstances particulières où ils se trouvent placés, et de publier ses vues sur ces différents points; mais non de les accomplir elle-même par aucune organisation générale. »

La question d'organisation, la plus simple de toutes, semblait-il, faillit briser l'alliance qui venait d'être conclue.

On était alors fortement préoccupé, en Angleterre et aux Etats-Unis, de la suppression de l'esclavage, et quand il s'agit de déterminer les conditions requises pour faire partie de l'alliance, un ministre baptiste de Londres, le rév. Hinton, demanda que les propriétaires d'esclaves en fussent exclus.

Les délégués américains déclarèrent qu'ils ne pouvaient assumer vis-à-vis de leur pays la redoutable responsabilité de cet amendement[1], et l'on allait se séparer, lorsqu'après d'ardentes prières, on résolut de laisser à chaque branche le soin et la liberté de son organisation intérieure, sans engager par là la responsabilité des autres branches. Le royaume uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, les Etats-Unis d'Amérique; la France, la Belgique et la Suisse française; le nord de l'Allemagne; le midi de l'Allemagne et la Suisse allemande; l'Amérique anglaise, les Indes occidentales furent désignées comme devant former sept grandes organisations qui entretiendraient entre elles une correspondance officielle « dans le but de coopérer et de s'encourager mutuellement dans leur commun objet; » et l'on renvoya jusqu'à une autre conférence générale les détails de l'organisation définitive de l'alliance évangélique qui venait d'être fondée.

« Attendu, dit la première résolution, que les frères des continents d'Europe et d'Amérique, aussi bien que de ce pays, ne sont pas en état, sans en conférer avec leurs compatriotes, de fixer tous les arrangements qui concernent leurs pays respectifs, il est convenable de différer jusqu'à une autre conférence générale, les détails de l'organisation définitive de l'alliance évangélique qui vient d'être fondée.

» L'alliance se compose de tous ceux qui, membres de cette conférence, ou membres effectifs, ou correspondants des diverses divisions du comité provisoire, adhèrent aux principes et aux objets de l'alliance. L'admission de nouveaux membres peut avoir lieu, soit par le consentement de toutes les organisations de district, soit par un vote de la conférence générale. Chaque organisation de district peut admettre des membres, selon le mode qui lui paraîtra le plus convenable.

» Les membres de l'alliance sont invités à former des organisations de district, de la manière qui répondra le mieux aux besoins et aux circonstances de chaque localité. Il est réservé toutefois : 1° Que ni l'alliance en général, ni les diverses branches, ne seront responsables des actes d'une branche quelconque; 2° que nul membre d'une organisation de district ne sera, comme tel, membre de l'alliance; 3° que dans la formation de toute organisation de district, les membres de l'alliance habitant ce district agiront collectivement....

» Toute organisation nouvelle peut être reconnue comme telle par trois autres déjà existantes. »

L'assemblée de Londres ne se sépara pas avant d'avoir voté une série de résolutions générales ou conseils, destinés à exhorter les membres de l'alliance au support, à la bienveillance et à l'esprit de pardon. Elle invita en particulier « tous les ministres de l'Evan-

[1] Il faut se rappeler que l'on était en 1846, à près de vingt ans de la grande guerre de la sécession américaine qui a amené l'abolition de l'esclavage aux Etats-Unis.

gile, tous les rédacteurs de publications religieuses, et tous ceux qui exercent quelque influence sur les diverses dénominations chrétiennes, à veiller davantage sur les péchés du cœur, de la langue ou de la plume envers les chrétiens appartenant à d'autres églises, et à répandre avec plus de zèle autour d'eux un esprit de paix, d'union et d'amour. »

Il fut aussi clairement affirmé : « que tout en regardant comme fort désirable que les chrétiens de différentes dénominations, soumis au même chef, se reconnaissent les uns les autres comme tels par le moyen que leur en offre l'alliance, les membres de cette association repoussent cependant la pensée que ceux-là seuls soient des amis de l'union chrétienne qui s'attachent ouvertement à l'alliance. Ils regardent, au contraire, comme de vrais amis de cette sainte cause tous ceux qui se proposent dans leur vie le dessein d'être plus vigilants contre toutes les occasions de disputes, plus charitables envers les chrétiens dont ils ne partagent pas les vues, et plus constants à prier pour l'union de tous les vrais disciples de Christ. »

Ainsi fut fondée l'alliance évangélique.

Les années qui suivirent la conférence de Londres furent des années de semailles. En Grande-Bretagne et sur le continent quelques associations se formèrent, mais l'Amérique n'accueillit pas l'alliance à cause de la question de l'esclavage, et l'Allemagne s'y montra ou hostile ou indifférente. En France et en Suisse elle fit peu de progrès. La base dogmatique arrêtée à Londres y parut aux uns trop étendue, à d'autres pas assez affirmative. Deux ou trois de ses articles, comme la question des peines éternelles, celle de l'institution divine du ministère, touchaient à des points controversés entre chrétiens, et laissaient en dehors des membres vivants du corps de Christ; aussi, après de longues discussions dans les divers comités de la branche française, celle-ci abandonna, en 1854, la base première et lui substitua les principes fondamentaux suivants, qui dès lors lui ont servi de drapeau :

» La branche française de l'alliance évangélique admet au nombre de ses membres tous les chrétiens qui, voulant vivre dans l'amour fraternel, expriment l'intention de confesser avec elle, conformément aux Ecritures inspirées de Dieu, leur foi commune au Dieu Sauveur : au Père, qui les a aimés et qui les justifie par grâce, par la foi en son Fils; au Fils, qui les a rachetés par son sacrifice expiatoire, et au Saint-Esprit, l'auteur de leur régénération et de leur sanctification, un seul Dieu béni éternellement, à la gloire duquel ils désirent consacrer leur vie. »

On en était à ces temps de petits et difficiles commencements, lorsque l'Angleterre se prépara à réunir dans sa capitale la première exposition universelle de l'industrie. La pensée de profiter de cette assemblée des peuples pour convoquer en même temps, à Londres, une sorte de congrès fraternel, sans caractère officiel, fut formulée en mai 1850, par le pasteur R. H. Herschell, et trouva aussitôt un écho sympathique, même au delà des mers. Le plan se murit, des invitations nombreuses furent envoyées au près et au loin, et sur la proposition du Dr Baird, de New-York, il fut résolu qu'on demanderait à des hommes bien qualifiés des mémoires sur l'état religieux de leurs pays respectifs.

L'assemblée considérable qui se trouva réunie le 20 août 1851, dans la grande salle de Freemason's Tavern, où, cinq ans auparavant, l'alliance avait été fondée, prouva que l'arbuste, pour être frêle encore, était destiné à devenir un grand arbre qui couvrirait la terre de ses branches. La France, la Suisse, l'Allemagne, la Belgique, la Hollande, la Suède, la Pologne, l'Italie, les Etats-Unis, le Cap, les Indes, Tunis, Alger, la Chine, la Syrie, comptaient à cette assemblée cent quatre-vingt-six représentants. Les sessions de la conférence durèrent du 20 août au 3 septembre. Un puissant esprit de fraternité anima toutes ses délibérations; un vivant

intérêt pour le règne de Dieu fut excité par cette vaste revue de toutes les églises; la cause des conférences œcuméniques de l'alliance fut gagnée par ce premier essai, et l'on se sépara avec l'espérance d'un prochain revoir. Dès lors, Paris en 1855, Berlin en 1857, Genève en 1861, Amsterdam en 1867, et New-York en 1873, ont eu leur congrès de l'amour chrétien. Ces assises de l'alliance ont été des victoires en faveur de son principe. Partout elles se sont légitimées par les bienfaits qu'elles ont laissés à leur suite. Ces diverses conférences ne se sont pas bornées à entendre des travaux de statistique religieuse; les questions les plus actuelles et les plus importantes pour l'église et pour la société y ont été abordées et discutées : à Paris, la liberté religieuse; à Berlin, le sacerdoce universel des chrétiens et le droit de manifester sa foi; à Genève, l'observation du jour du repos, la condition des classes laborieuses, le scepticisme moderne, l'union de la doctrine et de la vie; à Amsterdam, l'école et la Bible, le principe de la société moderne et le principe chrétien, la morale indépendante, la philanthropie chrétienne, les missions et la civilisation; à New-York, l'union des chrétiens, la prédication dans les temps actuels, le christianisme et ses adversaires, la vie chrétienne, le christianisme et les gouvernements civils. Tous ces travaux, fruits de recherches ou de méditations approfondies, ont été publiés dans les comptes-rendus des diverses conférences, et répandus par la voie des journaux sur toute la face de la terre.

Ces congrès de l'alliance, en attirant sur elle l'attention des peuples et des gouvernements, lui ont permis de poursuivre d'une manière efficace, l'un des buts importants qu'elle s'était proposés dès sa formation : la protection des minorités religieuses et des individus chrétiens. Dès 1847, le comité de Paris demandait au pape et obtenait la libération du Dr Achilli, enfermé dans le château Saint-Ange, pour avoir distribué la Bible; il intercédait, sans succès, il est vrai, auprès du roi de Suède, en faveur du pasteur Nilsson, persécuté dans son pays pour avoir, par motif de conscience, abandonné l'église nationale. En 1852, une députation solennelle se rendait auprès du duc de Toscane et préparait l'élargissement des époux Madiaï condamnés à la peine des travaux forcés, pour avoir embrassé « la religion évangélique ou du pur Evangile[1]. » En 1863, des démarches plus retentissantes encore auprès de la reine d'Espagne firent commuer en la peine de l'exil, la condamnation aux galères prononcée contre Matamoros et ses compagnons de foi. Indépendamment de ces faits l'alliance a fait entendre sa voix, à Constantinople pour obtenir la liberté de religion aux chrétiens soumis au joug ottoman; en Perse, en faveur des nestoriens; à Berlin, en Suède et en Suisse, en faveur des baptistes persécutés; à Saint-Pétersbourg pour conserver aux chrétiens luthériens des provinces baltiques leur confession religieuse; en Afrique et dans la Nouvelle-Calédonie, en faveur des missionnaires français et anglais entravés dans leur œuvre, etc. Fidèle gardienne des droits de la conscience et toujours prête à les sauvegarder, l'alliance évangélique est devenue, dans le monde, une institution respectée. Elle exerce auprès des gouvernements une influence à laquelle aucune église isolée ne saurait prétendre.

Si, des faits extérieurs, nous passons à la vie intérieure des diverses dénominations religieuses, nous voyons que l'action de l'alliance s'y est aussi fait sentir. Les réunions de prières convoquées par elle depuis 1857, pendant la deuxième semaine de janvier, ont beaucoup contribué au rapprochement des chrétiens. Des œuvres nombreuses d'évangélisation, de mission, d'éducation ou de relèvement se sont constituées dans son esprit et ont mis en contact des hommes qui, jusque-là, s'ignoraient ou se combattaient. Sans

[1] Cet élargissement fut obtenu quelques mois après sur recharges de lord Shaftesbury et de l'Angleterre.

ébranler la notion d'église, elle a rappelé qu'au-dessus des églises particulières, règne la grande église des rachetés de Jésus-Christ. La controverse a pris un caractère plus modéré. Bien des pierres de scandale ont été écartées; l'alliance évangélique tend à devenir de plus en plus ce que Vinet disait du christianisme : « une école de respect mutuel. »

Aujourd'hui, grâce à ces bienfaits par lesquels elle s'est légitimée, l'alliance compte des associations qui représentent son principe dans presque tous les pays où le christianisme s'est établi. Les branches de langue anglaise ont pris un développement considérable des deux côtés de l'Atlantique; la branche française, qui ne comprend plus que la France et la Belgique (la Suisse formant depuis le 28 octobre 1875 une branche séparée), compte aussi des conquêtes. L'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, l'Orient voient se multiplier les organisations de district. La Chine et le Japon sont ouverts à l'alliance.

On peut désirer que l'alliance évangélique s'affirme un jour par quelque grande œuvre commune. Pour l'heure, elle poursuit celle que saint Paul qualifie d'œuvre par excellence, celle de « l'amour. »

LOUIS RUFFET.

Le synode de l'église libre en 1876.

Le synode de l'église libre a tenu sa session annuelle à Aigle du 15 au 19 mai dernier. Favorisé par un temps splendide, il se réunissait pour la première fois au milieu de cette belle nature alpestre, grâce à la généreuse hospitalité des églises de la vallée du Rhône, Aigle, Bex et Ollon.

M. Ch. Chatelanat, pasteur à Aigle, s'est fait l'organe de ces églises en souhaitant la bienvenue au synode dans une poésie dont nous détachons deux strophes :

Soyez les bienvenus ; la paisible vallée
D'un sourire joyeux vous le dit comme moi.
De ses plus beaux atours, voyez, elle est parée,
Et nos monts jusqu'au ciel élèvent notre foi.

Soyez les bienvenus : les temps sont gros d'orages,
Mais Jésus est pour nous, Jésus, le grand Vainqueur.
Sa voix du haut du ciel ranime nos courages,
Il est notre seul chef et notre Dieu Sauveur.

Une grave question ayant dominé les débats du synode, — celle de l'hétérodoxie prétendue ou réelle de M. le professeur Astié et celle des tendances de la Faculté libre en général, — nous ne donnerons qu'un rapide aperçu de tout le reste. A ce propos, il n'est pas superflu de rappeler que le *Chrétien évangélique* n'ayant aucun caractère officiel, il ne faut voir dans ces pages que notre impression personnelle, et que nous en sommes seul responsable.

La prédication d'ouverture eut lieu le lundi soir. M. le pasteur Perrelet, chargé de cet office, choisit pour texte cette parole de Jésus : « Gardez-vous du levain des Pharisiens » (Luc XII, 1), et signala avec force les dangers du pharisaïsme dans l'œuvre pastorale et dans la vie chrétienne.

Les délégations étrangères n'étaient pas au complet cette année. L'église indépendante de Berne et l'Union des églises libres de France n'avaient pu se faire représenter. En revanche, le synode eut le privilége d'entendre M. Demole, de l'église évangélique de Genève; M. Monnerat, de l'Union des églises libres du canton de Neuchâtel; M. L. Anet, de l'église missionnaire belge; M. le professeur Gretillat, de l'église indépendante neuchâteloise; et M. Charbonnier, modérateur des églises vaudoises du Piémont. Ce dernier, dans un parallèle ingénieux entre l'église libre vaudoise de Suisse et l'église libre vaudoise d'Italie, fit observer, entre autres ressemblances, que parmi les professeurs de théologie qui relèvent de son église, il en est un aussi qui passe pour hétérodoxe, mais sans que les fidèles en conçoivent la moindre inquiétude.

La *Commission synodale* constate dans son rapport les pertes douloureuses qui ont éclairci nos rangs depuis une année. Elle continue à suivre avec intérêt le mouvement

séparatiste qui s'accentue toujours plus dans la Suisse allemande et qui a déjà donné naissance à plusieurs congrégations indépendantes.

La *Commission d'évangélisation* se sent encouragée dans sa tâche par la persévérance de ses amis à lui fournir les ressources dont elle a besoin.

L'œuvre que dirige la *Commission des missions* est en bonne voie de prospérité. Le bruit avait couru que le gouvernement du Transvaal obligeait nos missionnaires à évacuer le pays : ce bruit est dénué de fondement. Ils n'auront, pour se mettre en règle, qu'à écrire une lettre en due forme au Volksraad (grand Conseil) qui les reconnaîtra comme citoyens de la république.

Enfin, le rapport de la *Commission des études* tend à rassurer les esprits inquiets en affirmant la vigilante sollicitude de la Commission à l'endroit de la Faculté et de l'enseignement qui s'y donne. — A la suite de ce rapport venait naturellement à l'ordre du jour ce qu'on a appelé l'*affaire Astié*. Ce débat avait pour base divers documents déposés sur le bureau. Sans parler ni des brochures anonymes, ni d'une circulaire portant quatre signatures et dont la valeur était purement individuelle, le synode était nanti : 1° d'une proposition de MM. Sautter et van Berchem demandant qu'une commission spéciale de sept membres fût nommée pour revoir toutes les questions relatives à la Faculté; 2° d'une pétition signée par dix-neuf membres de l'église de Missy et Grandcour.

A ces deux pièces du procès vint promptement s'en ajouter ou s'opposer une troisième, émanant du Conseil de la Faculté. C'était une déclaration de principes dont voici les conclusions :

« ... 1° L'enseignement de la Faculté ne dénote point chez les professeurs une disposition à démolir plutôt qu'à édifier. Ce qu'ils démolissent, c'est ce qu'ils jugent erreur. Ce qu'ils édifient, c'est ce qu'ils jugent vérité, et s'ils travaillent à démolir l'erreur, c'est en vue d'édifier la vérité. Ils répudient hautement toute connexion entre leurs vues et celles du soi-disant protestantisme libéral.

» 2° L'enseignement de la Faculté ne dénote point chez eux une tendance critique s'appliquant surtout à combattre certaines vues traditionnelles sur l'inspiration ou certaines théories sur la personne de Christ. Ils ont sans doute à parler dans plusieurs cours de l'inspiration de l'Ecriture et de la personne de Jésus-Christ; mais ces sujets n'empiètent nullement sur les autres : ils n'ont que la place qui leur est nécessaire. Quant à la tendance critique, que l'on craint qu'ils ne suivent dans ces questions-là, les membres du Conseil doivent déclarer qu'ici, comme dans le reste de leur enseignement, ils ne tendent qu'à une chose, savoir à rechercher et à établir la vérité. Conformément aux principes fondamentaux de la réformation, ils admettent pleinement la justification par la foi en Christ et l'autorité normative de l'Ecriture sainte inspirée de Dieu.

» 3° Enfin, en ce qui concerne la crainte que la critique scientifique ne cesse d'être la servante de la foi et ne s'en constitue le juge, le Conseil de la Faculté se trouve très embarrassé de répondre, car il n'admet pas qu'il y ait de conflit possible entre la foi chrétienne et la science par laquelle l'église travaille à se rendre compte de sa foi. »

Là-dessus s'engagea une discussion animée qui ne dura pas moins de deux jours avec des péripéties diverses.

M. Philippe Mermod, délégué de l'église de Sainte-Croix, fut le premier à entrer dans le vif de la question. Le discours écrit dont il donna lecture était pour le fond et pour la forme un véritable réquisitoire revenant à ceci : « Que M. Astié s'en aille, et qu'il nous laisse tranquilles! »

Sur ce terrain-là il était difficile de s'entendre, et le lieu était mal choisi pour faire de la controverse théologique. Plusieurs orateurs furent de cet avis : « De pareilles matières, dit l'un d'eux, ne sauraient se traiter

en synode ; les uns parlent français, les autres chinois ; une commission *ad hoc* sera plus compétente. » — A un point de vue encore plus décisif, celui du *droit*, les plaignants durent avouer qu'en portant le débat devant le synode, ils s'étaient trompés d'adresse. Selon une remarque très juste de M. Astié, l'affaire incombait avant tout aux Commissions administratives nommées par le synode, Commission des études, Commission synodale et enfin Commission de discipline, seule filière normale qu'il eût fallu observer ; et c'était sortir des voies légales pour prendre les allures de la révolution, que de recourir directement au synode.

Aussi, M. le professeur Astié ne se considérant pas comme accusé, n'a-t-il pas cherché à se défendre. Il s'est borné, dans la première partie du long et dramatique discours qu'il avait écrit pour la circonstance, à réitérer l'affirmation solennelle de sa pleine et entière adhésion à la profession de foi de l'église libre ; puis, dans la seconde partie, il a fait l'historique des fameuses brochures anonymes, tel qu'il ressort de ses investigations. La « critique interne » lui ayant révélé des indices qui le mettaient sur la voie, il a suivi l'auteur à la piste, et l'a enfin découvert en la personne d'un des pasteurs de l'église libre. — Grande émotion dans l'assemblée. — Mais l'orateur s'arrête ; il ne dira le nom que si on l'exige. Le synode alors, par un vote formel, demande que le nom soit prononcé. Obligé de s'exécuter, M. Astié le fait avec tous les ménagements possibles, et dévoile l'anonyme sans toutefois le nommer. C'est sous l'impression de cette humiliante nouvelle que se termine la séance du mardi.

Le lendemain, le synode se transporta dans la chapelle de Bex, où il semble qu'on respire une autre atmosphère. Un rapprochement s'opère entre les esprits et surtout entre les cœurs. L'orage va s'apaisant, l'horizon s'éclaircit peu à peu, et l'on entrevoit l'espoir d'une solution satisfaisante. Néanmoins, la séance est des plus laborieuses ; divers orateurs s'efforcent de dissiper les malentendus dogmatiques et d'établir la distinction, si habituellement méconnue des laïques, entre les choses essentielles et les choses accessoires, entre la foi et la théologie, ou, si l'on veut, entre la religion conçue par l'intelligence et la religion vécue par le cœur.

M. le professeur Renevier croit pouvoir dire que si jamais on imposait aux membres de l'église libre des théories comme la *Théopneustie* de M. Gaussen, on provoquerait aussitôt une foule de démissions dans les rangs des hommes instruits.

M. Roulet, délégué de Missy et Grandcour, explique l'intention des dix-neuf pétitionnaires en ce sens qu'ils n'ont pas cherché à revendiquer une théorie quelconque, mais le respect dû à la Parole de Dieu.

M. Astié assure que la foi des simples est aussi la sienne, que, pécheur sauvé par grâce, il se sent d'accord avec eux, et que si on l'y invite, il est prêt à visiter les églises inquiètes pour y rendre témoignage de sa foi.

Bref, la journée s'écoule sans qu'on puisse encore prendre de décision. Ce n'est que le jeudi matin, à Aigle, que le synode adopta à la presque unanimité la résolution suivante :

« Le synode, tenant compte des inquiétudes qui se sont manifestées dans quelques églises touchant l'enseignement de la Faculté ;

» Après avoir entendu la déclaration de la Faculté répudiant toute solidarité avec le libéralisme théologique ;

» Après avoir entendu, en outre, la déclaration de M. le professeur Astié ;

» Vu les art. 74 et 91 du règlement du synode et de ses commissions ;

» Exprime son entière confiance dans la prudence et la fidélité de la Commission synodale et de la Commission des études, pour maintenir la foi de l'église et la liberté scientifique nécessaire aux professeurs de la Faculté et compatible avec sa profession de foi.

» Il constate de plus que, si des églises particulières ou des membres isolés ont des sujets de crainte à l'endroit de l'enseignement

de la Faculté, ils peuvent les porter devant les commissions compétentes, le synode demeurant au reste juge en dernier ressort de la gestion de ses commissions.

» Il invite enfin les commissions compétentes à prendre les mesures qu'elles jugeront les plus propres à rassurer les frères qui ont manifesté des inquiétudes. »

En prenant cette décision, il importe de le constater, le synode ne s'est pas placé au point de vue théologique; il est demeuré sur le terrain du droit strict, de la légalité, et n'en a pas dévié d'une ligne. Il n'a entendu épouser les opinions de personne, pas plus celles de M. Astié que celles de M. Ph. Mermod. Au reste, la grande majorité de nos pasteurs, du moins à notre connaissance, ne partagent les idées de l'un ni de l'autre de ces frères quant à l'inspiration des Ecritures; le premier, à notre avis, met trop l'accent sur l'homme, il exagère le côté subjectif que le second efface dans une mesure extrême. Est-ce à dire que nous devions les taxer tous deux d'hérésie? A Dieu ne plaise! L'église se passerait de leurs erreurs... et des nôtres; — elle ne se passerait point de leurs tendances respectives. La tendance doctrinaire, quand elle est sans palliatif, conduit à l'ultramontanisme; la tendance critique à elle seule aboutit au rationalisme; mais les deux principes vrais qu'elles représentent, l'autorité et la liberté, sont appelés à se faire contrepoids, et c'est de leur mutuel équilibre que dépend la vie de l'église.

Le synode d'Aigle nous a prouvé une fois de plus que l'état normal de l'église est d'avoir sa Faculté de théologie, et que l'état normal d'une Faculté de théologie est de relever de l'église. L'élaboration scientifique du contenu de la foi est indispensable pour faire de l'église « la colonne et l'appui de la vérité, » en l'empêchant de retomber sous le joug des formules traditionnelles, de la superstition et du fanatisme; et, d'autre part, c'est dans la vie de l'église, comme à une source féconde, que doit s'alimenter et se retremper sans cesse la science chrétienne, pour rester dans le vrai, car la vérité est le rayonnement de la vie, et tout ce qui n'est pas vivant ou vivifiant, tout ce qui porte en soi un germe de mort, est par là même faux.

Dans l'existence de tout être organisé il est des heures particulièrement difficiles et délicates : ce sont les époques de transition d'un âge à un autre, époques souvent fatales pour les natures maladives, mais pleines de promesses pour les constitutions valides. Espérons que l'église libre, qui traverse aujourd'hui une de ces crises, en sortira affermie et renouvelée, en apprenant à se mieux connaître. Le moment semble venu pour elle de prendre conscience d'elle-même et de passer de l'adolescence à l'âge mûr. L'esprit qui a régné pendant le synode nous est d'un bon augure pour l'avenir. En dépit des humaines faiblesses, on a senti que Dieu était là, tenant en main le fil des délibérations afin de ramener l'unité au milieu de nos divergences, et la lumière au sein de nos ténèbres. Il a dit de son église que « les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle; » il a tenu parole.

ALOYS BERTHOUD.

ÉTUDES HISTORIQUES

Olivier Cromwell[1].

On se souvient du fameux passage que Bossuet consacre à Cromwell dans l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre. Qu'on nous permette d'en reproduire la première période, que les traités de rhétorique ont rendue classique : « Un homme s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par con-

[1] Le résumé succint de ces articles a été présenté, à Lausanne, dans une conférence publique.

seil et par prévoyance ; mais au reste si vigilant et si prêt à tout qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées; enfin un de ces esprits remuants et audacieux, qui semblent être nés pour changer le monde. » Ainsi, tout en reconnaissant les merveilleuses ressources de son intelligence, Bossuet considère Cromwell comme un *hypocrite raffiné*. Ce jugement était d'accord avec celui qui prévalait en Angleterre, et il a fait autorité pour les peuples de langue française; mais est-il fondé?

Ce problème historique s'est posé avec éclat devant le public lorsqu'un écrivain contemporain, *Thomas Carlyle*, a édité pour la première fois la collection complète des lettres et des discours de Cromwell[1]. Carlyle n'a reculé devant aucune peine pour déterrer, recueillir ces documents et les rendre lisibles; les discours en particulier, dont un seul a été imprimé par les soins de Cromwell, étaient pleins de marques de l'inintelligence et de l'incurie de ceux qui les avaient transcrits. Grâce à ce pieux et persévérant travail, les cinq volumes de Carlyle nous permettent d'écrire une biographie raisonnable du Protecteur. Celles que l'on possédait de lui jusqu'ici sont du dernier absurde, dignes de rester ensevelies dans le profond oubli où le bon sens public les a laissées tomber. Thomas Carlyle ne remet en lumière que des pièces authentiques, mais il les réunit par un récit succinct des événements, par des explications souvent nécessaires et par ses impressions personnelles qui sont très vives. Son style est d'une familiarité humoristique qui surprend en pareille matière. Evidemment l'auteur sent sa force et se croit tout permis. Quand il a trouvé une épithète bien mordante, une plaisanterie épicée qui lui va, il la répète à satiété. Il a beaucoup d'esprit, mais son sel n'est point attique. Il ne fait pas bon d'être à la portée de son fouet vengeur. Philarète Chasles, qui a rendu compte de son ouvrage dans la *Revue des deux mondes*, est indigné de cette désinvolture qu'un historien français ne se permettrait pas. « Le livre, dit-il, est une caverne de Trophonius; les éclairs s'y battent avec les nuages, on quitte une énigme pour entrer dans un logogriphe, les singularités de Sterne et les caprices d'Hoffmann rencontrent les obscurités de Jacob Bœhme; l'histoire, muse grave, devient ce qu'elle peut. » En tous cas, les travaux de Carlyle ont un relief, un coloris, un mouvement, une vie, qui ne sont pas des qualités secondaires, et qu'on se prend à regretter quand on lit la narration claire et magistrale, mais un peu pâle, de M. Guizot. Malgré sa jovialité et ses manières excentriques, l'historien anglais est très sérieux au fond, très digne de parler des grandes choses et des grands hommes. On sent qu'il a trouvé en Cromwell un sujet qui lui convient, qui éveille sa verve et fait vibrer fortement les cordes les plus profondes de son être moral.

Cette publication, mettant au jour tant de documents inconnus et témoignant de l'admiration sans mélange d'un éditeur aussi distingué, étonna et impressionna grandement. Aussitôt une réaction commença à se manifester dans la presse, et le Protecteur, mieux connu, fut réhabilité aux yeux d'un grand nombre.

La question toutefois reste pendante. Cromwell a-t-il été un hypocrite? Son incontestable génie s'unissait-il à un caractère méprisable? Sa fervente piété n'était-elle qu'un masque destiné à cacher une ambition sans limites? Faut-il voir en lui un monstre ou un héros?

Je ne songe pas à résoudre d'une façon complète cet intéressant problème. Je désire seulement esquisser à grands traits un portrait qui donne du modèle une idée juste. Tout ce que je puis tenter, c'est de découvrir les mobiles qui ont fait agir Cromwell, de suivre son développement, d'attirer l'attention sur les moments décisifs de sa carrière, sur ces actes hardis qui lui ont valu, de la part

[1] *Oliver Cromwell's Letters and Speeches*, with Elucidations, by Thomas Carlyle. 5 vol. Une édition en a paru dans la collection Tauchnitz.

de la postérité, une si sévère condamnation, et de rechercher à quel degré il la mérite. C'est, en un mot, le *caractère* de Cromwell que je me propose d'étudier, à la lumière des documents les plus sûrs et les plus intimes que l'on ait jamais possédés. L'inappréciable recueil de Carlyle a l'avantage de nous fournir un moyen de contrôle dans la comparaison qu'il nous permet d'établir entre les harangues politiques de Cromwell et ses lettres particulières. On comprendrait qu'il jouât un rôle dans ses discours publics; mais s'il se montre exactement le même dans ses épanchements les plus familiers, il est plus que probable qu'il exprime partout sa véritable nature. Je ne renoncerai pas d'ailleurs au contrôle, plus sérieux encore, offert par les historiens qui l'ont attaqué plus ou moins gravement.

§ I. (1599-1648.)

Olivier Cromwell naquit d'une ancienne famille saxonne, le 25 avril 1599. Parmi ses ancêtres nous trouvons Thomas Cromwell, comte d'Essex, qui, du temps de Henri VIII, prit une part active aux violences de la Réformation, fut un grand destructeur de monastères et en reçut le surnom de *Malleus monachorum*. Son aïeul, sir Henri Cromwell, qu'on appelait le *Chevalier d'or*, avait mené grand train dans le manoir de Hinchinbrook, près de la petite ville de Huntingdon. Son père enfin, Robert, vivait plus modestement, mais largement encore, en grand fermier, du revenu de ses terres qui équivalait à 25 000 fr. de notre monnaie. Robert Cromwell n'était donc, quoi qu'on en ait dit, ni fils de boucher, ni brasseur. Mais la maison qu'il habitait avait précédemment servi de brasserie. Peut-être transformait-il en bière son houblon et en vendait-il sous cette forme. Quoi qu'il en soit, il ne peut subsister aucun doute sur sa position sociale : il appartenait à une famille de gentilshommes. Ce qui vaut mieux encore, c'était un homme digne et sage, de principes solides et d'une piété sincère. Sa femme, Elisabeth Steward, d'Ely, mariée en premières noces à W. Lynne, était, — ô ironie du destin! — cousine éloignée de Charles Stuart.

Olivier passa obscurément son enfance à Huntingdon, sa ville natale, sur la rive gauche de l'Ouse, « rivière aux flots mélancoliques, » qui gémit sur un lit sans pente et « finit par se perdre dans des forêts de plantes grasses, d'algues, de joncs et de nénuphars[1]. »

Cambridge n'était pas loin; dans sa dix-septième année il y fut envoyé pour ses études académiques. Il entra à *Sidney-Sussex College* le jour même où mourait Shakespeare (le 23 avril 1616). L'accusation de s'être livré alors aux dérèglements de la jeunesse paraît une calomnie. Du reste, dès l'année suivante, son père ayant été enlevé aux siens, il revint prendre soin de sa mère et de ses six sœurs. Mais, désirant étudier encore, il repartit pour acquérir à Londres quelque connaissance des lois. Il s'y éprit d'Elisabeth Bourchier, fille d'un riche marchand, et l'épousa le 22 avril 1620. Son mariage et l'enterrement de Milton sont inscrits dans les registres de la même église. (*St.-Giles's Church, Cripplegate*.)

Olivier avait vingt et un ans. Devenu doublement chef de famille, il se remit à la tête de la ferme de Huntingdon, d'où, plus tard, pour étendre son exploitation agricole, il se transporta successivement à St.-Ives et à Ely, toujours dans la même contrée, où la nature est singulièrement dépourvue de charme et de grandeur; on la surnommait *la Hollande*. Toutes les demeures que Cromwell occupa dans cette partie de sa vie ont un aspect sombre et lugubre. Il fut saisi lui-même d'une hypocondrie causée moins, sans doute, par la tristesse du paysage que par le travail qui s'accomplissait dans les profondeurs de son âme. En effet, tandis qu'il menait l'existence extérieurement paisible et monotone d'un gentilhomme campagnard, les émouvantes questions du salut personnel et du monde à venir se posaient devant son

[1] Philarète Chasles.

esprit avec une vivacité redoutable. Plus d'une fois, se croyant à sa dernière heure, il fit chercher son médecin au milieu de la nuit. Pour parler avec Carlyle, il sortit de cette crise par « ce qu'il appelait avec une joie ineffable sa *conversion*, sa délivrance de la gueule de l'éternelle mort. Olivier fut dès lors *un chrétien;* il crut en Dieu, non le dimanche seulement, mais tous les jours, en tous lieux, en toutes circonstances. » Il accepta le christianisme tel qu'il le rencontra, c'est-à-dire sous la forme rigoureuse du dogme calviniste. Il devint un membre zélé du parti puritain, qui comptait beaucoup de gentilshommes tels que lui, et quelques nobles d'un rang supérieur au sien.

A vingt-huit ans, Olivier fut porté à la Chambre des communes. La situation était déjà fort tendue. Le mécontentement populaire se tournait surtout contre le favori de Charles Ier, le duc de Buckingham, qui tomba sous le couteau d'un assassin. Le roi troublé dut dissoudre le parlement. Quelques membres furent punis, emprisonnés, pour avoir maintenu de force dans son fauteuil l'*Orateur* ou président, qui, d'après l'ordre du monarque, voulait toujours prononcer l'ajournement. C'est dans cette session si agitée que Cromwell prit pour la première fois la parole, et cela pour dénoncer des abus ecclésiastiques.

Les intérêts généraux ne lui faisaient pas négliger ses propres affaires, qui, au contraire, prospérèrent toujours entre ses mains. Représentons-nous le fermier de St.-Ives au sein de sa vie patriarcale, aimant le cercle de la famille, élevant ses enfants (il en eut neuf) dans la crainte de Dieu, donnant une place d'honneur à la lecture de la Bible, à la prière, aux pieuses méditations, ayant pour souci principal, comme le dit Carlyle, « d'éviter la destruction et d'atteindre le salut éternel dans des sphères supérieures et divines.... Des destinées bien plus hautes qu'il ne s'y attendait lui étaient réservées sur la terre; mais cela lui importait peu au prix de l'alternative entre le ciel et l'enfer pour toute l'éternité. »

C'est de St.-Ives, où il passa cinq ans, que Cromwell data la première lettre qui nous ait été conservée. Peu importante en elle-même, elle nous intéresse en nous faisant voir cette préoccupation religieuse que nous retrouverons à travers toute son orageuse carrière. Il recommande à un ami un pieux *lecturer* ou conférencier, le Dr Wells, dont l'influence est bénie pour le pays. « Vous le savez, monsieur Storie, retirer le salaire, c'est laisser tomber la conférence; car qui va à la guerre à ses propres frais? Je vous en conjure donc par les entrailles de Jésus-Christ, poussez l'affaire et faites que cet excellent homme ait son traitement. Les âmes des enfants de Dieu vous en béniront, et moi en particulier. » (11 janvier 1635-1636[1].)

Déjà aimé dans son canton et revêtu des fonctions de juge de paix, Olivier acquit un nouveau titre à la faveur populaire en réclamant avec courage et succès, auprès du gouvernement de Charles Ier, des travaux de terrassement et de canalisation nécessaires pour la prospérité de cette humide contrée. On le surnomma par reconnaissance *Lord of the Fens*, le « Seigneur des Marécages. »

Dès le mois de juin 1636 Cromwell est établi à Ely, au centre de cette région marécageuse, dans la maison du fermier des dîmes, son oncle. Cette habitation, triste et sombre comme les précédentes, mais portant un certain cachet de grandeur, est aujourd'hui une auberge qui se voit au coin de la place de la vieille cité. Il écrit de là, en octobre 1638, à Mrs Saint-John, sa cousine :

« Mon âme est avec l'assemblée des premiers-nés, mon corps repose dans l'espérance; et si je dois ici-bas honorer mon Dieu,

[1] A cette époque, jusqu'en 1752, l'année anglaise ne commençait que le 25 mars. Lorsque nous donnerons, comme ici, deux chiffres, le dernier sera conforme à notre calendrier moderne. En Ecosse l'année commença au 1er janvier depuis 1600.

soit par œuvres, soit par souffrances, j'en serai grandement satisfait. » Rappelons que trois gentilshommes avaient été mis au pilori, privés de leurs oreilles et marqués au fer rouge sur les joues, pour avoir osé élever la voix contre l'archevêque Laud et ses surplis de la Toussaint. Cromwell s'exposait donc à de graves dangers par sa hardiesse puritaine. Il ajoute : « Certes, aucune pauvre créature n'a plus de raisons que moi pour se dévouer à la cause de son Dieu.... Vous savez quel a été mon genre de vie. Oh! je vivais dans les ténèbres, je les aimais et je haïssais la lumière; j'étais un grand pécheur, le plus grand des pécheurs. C'est vrai, je haïssais la piété; mais Dieu a eu pitié de moi. Oh! les richesses de sa miséricorde! Louez-le à mon sujet. Priez pour moi, afin que Celui qui a commencé une bonne œuvre la perfectionne jusqu'au jour de Christ. » — Ne concluons pas de ces confessions que Cromwell ait jamais eu une conduite immorale au jugement du monde. Il voit de plus en plus son cœur à la lumière du ciel. « Plus il avance, plus il creuse l'abîme de Pascal. » (Philarète Chasles.)

Pressé par le besoin d'argent, Charles, qui avait essayé de gouverner seul, fut obligé de convoquer les communes, mais, au bout de trois semaines, il renvoya ce *Court parlement*. Cromwell y avait siégé comme représentant de Cambridge. — Il fut réélu peu après lorsque s'assembla le *Long parlement*, qui devait durer vingt années (1640-1660) et que rendait nécessaire une armée écossaise répandue en Angleterre. Les Ecossais, en effet, levèrent les premiers l'étendard de la révolte. Quand, après avoir rétabli l'épiscopat et combattu par d'autres mesures réactionnaires l'esprit profondément protestant de l'Ecosse, le roi crut pouvoir consommer son œuvre en introduisant dans la cathédrale d'Edimbourg une liturgie romanisante, tout son échafaudage si laborieusement construit s'écroula soudain. Blessés dans leurs convictions les plus chères, les Ecossais s'unirent par un pacte solennel, accueilli par toutes les classes avec des transports unanimes, et devenu célèbre sous le nom de *Covenant* (alliance). Il contenait, outre une ancienne et minutieuse profession de foi, le rejet formel des nouveaux canons, de la nouvelle liturgie, et un serment d'union nationale pour défendre contre tout péril le souverain, la religion, les lois et les libertés du pays. — Remarquons, en passant, cette mention du *souverain :* elle prouve qu'on n'en voulait pas encore à la royauté elle-même, mais seulement à l'abus du pouvoir royal. — A la voix de ces soldats sérieux et soumis à une exacte discipline, de ces révoltés enthousiastes qui s'avançaient du nord en chantant des psaumes et en prêchant une véritable croisade contre la tyrannie et le papisme, le peuple anglais fut rempli d'une fureur croissante contre les formes et cérémonies romaines : messe, reliques, aumusses, surplis de la Toussaint. L'armée royale elle-même fut infectée de cet esprit iconoclaste. On acclama les Ecossais comme les sauveurs du protestantisme et de l'Angleterre. Tout fut mis en œuvre par le radicalisme calviniste pour fomenter ce mouvement. Ballades, pétitions, écrits de divers genres, pullulèrent à l'envi. Sous le titre de *Pamphlets du roi*, le Musée britannique conserve douze cents volumes in-quarto, composés des brochures qui remontent à ce moment d'effervescence inouïe; parmi ces innombrables pamphlets, ceux de Milton méritent seuls d'être lus aujourd'hui. Avouons-le, ce soulèvement passionné du vieil esprit protestant et démocratique était le résultat naturel de la conduite injuste et impolitique de Charles, de toutes les vexations et persécutions qu'il avait fait subir aux puritains. Poussés à bout, les opprimés s'étaient recueillis, avaient commencé à se rendre compte de leur force, et maintenant ils s'apprêtaient à prendre une terrible revanche.

Dès l'ouverture de la session, le parlement donna clairement à entendre qu'il saisissait le pouvoir que les mains défaillantes de la

royauté de droit divin ne savaient plus retenir. Il accueillit les plaintes dirigées contre le régime qui avait prévalu jusqu'alors, et flétrit officiellement de l'épithète de *délinquants* tous ceux qui avaient profité des abus. Les deux principaux instruments et inspirateurs de Charles, le comte de Strafford et l'archevêque Laud, furent mis en accusation; le premier eut immédiatement la tête tranchée, le second, enfermé d'abord dans la Tour de Londres, fut exécuté trois ans plus tard. De plus on poussa la hardiesse jusqu'à adresser une *remontrance* au roi. « Si elle avait été rejetée, dit Cromwell en sortant du parlement, je vendais demain tout ce que je possède et quittais l'Angleterre pour toujours; et je connais beaucoup d'honnêtes gens qui en eussent fait autant. » Précédemment déjà, quand plusieurs congrégations chrétiennes de la secte des *brownistes* ou *indépendants*, leur pasteur à leur tête, avaient passé dans le Nouveau Monde pour échapper à la persécution de Laud et chercher la liberté de conscience, Cromwell s'était décidé à s'expatrier. Il se trouvait avec sa famille sur l'un des huit navires à l'ancre dans la Tamise et prêts pour le départ, lorsque l'émigration, qui prenait des proportions trop considérables, enlevant de grandes richesses et des milliers de citoyens, fut interdite par ordre du Conseil (1637). On se demande ce que serait devenue la Grande-Bretagne, si Cromwell n'avait pas été empêché, à ce moment-là, de porter en Amérique son audacieuse et puissante activité.

Mais les affaires ont déjà pris une nouvelle tournure. Aussi voyons-nous Cromwell, un des représentants de l'esprit nouveau, plaider avec une singulière énergie et un évident espoir la cause populaire. Veut-on savoir quelle impression produisit sur un de ses collègues, dans une séance orageuse, celui qui n'était encore que le « Seigneur des Marécages? » Sir Philippe Warwick, jeune courtisan qui se piquait de toilette élégante et de nobles manières, le remarqua pour la première fois à la Chambre un lundi matin, et fut très choqué de son genre.

« Je vis, dit-il, un gentilhomme qui parlait; je ne le connaissais pas. Il était vêtu d'une manière fort commune, en habit de drap tout uni et qui semblait fait par quelque méchant tailleur de campagne; je me rappelle qu'il y avait une ou deux taches de sang sur son col de chemise, qui n'était pas beaucoup plus grand que son collet. Il était d'une assez belle stature, avait l'épée collée sur la cuisse, le visage rouge et boursouflé, la voix stridente et peu harmonieuse, une éloquence pleine de ferveur. Le sujet de son discours ne comportait guère de *raison*, car il s'agissait d'un serviteur de M. Prynne lequel avait répandu des libelles. Je confesse en toute sincérité que cela diminua de beaucoup mon respect pour cette assemblée, car elle écoutait ce gentilhomme avec une grande attention. »

Dans un comité privé qui siégeait à la Cour de la reine, Cromwell parla avec non moins de véhémence, et se fit rappeler à l'ordre par le président, qui était Clarendon, l'historien royaliste. Son langage eut probablement quelque chose de rude et de peu parlementaire, mais son indignation était généreuse : il réclamait justice pour de pauvres paysans de son comté, dépouillés d'un ancien privilége.

Tel est Olivier à quarante et un ans. Le fermier gentilhomme qui a bien administré ses propriétés, le bon père de famille, ferme avec ses enfants, plein de douceur envers sa femme et sa mère, le chrétien convaincu et austère, membre sans doute de quelque église indépendante, l'ancien juge de paix de St-Ives, le zélé défenseur des franchises de sa contrée, entre décidément sur la grande scène de l'histoire où il va jouer un rôle toujours plus important. De l'obscurité de sa province il passe en pleine lumière, et va être pendant dix années le chef d'un parti redoutable, le capitaine victorieux d'une armée bientôt toute puissante, en attendant d'exercer personnellement une souveraineté

véritable. C'est déjà un tribun du peuple, un réformateur inexorable, « un adversaire terrible et impétueux dont la physionomie de lion, à l'œil fulgurant, aux traits massifs et entassés, tels que les présente le portrait de Cooper, épouvante déjà les ministres, et fait peur à Clarendon l'historien. » (Philarète Chasles.)

La lutte s'envenimait entre le roi et le parlement. Jamais si grande confusion n'avait régné en Angleterre. La marée révolutionnaire montait toujours, et Charles, indigné et surpris, se sentait débordé. Bientôt éclata la première guerre civile, qui devait durer quatre ans. (1642-1646.) Les *Cavaliers* défendaient la monarchie, le droit divin, l'épiscopat, un anglicanisme romanisant, l'autorité, le passé. Les *Têtes rondes* représentaient les besoins nouveaux du peuple, la démocratie dans l'état et dans l'église, la liberté, l'avenir. En eux le Nord protestant trouvait son expression énergique et naturelle; ils en étaient les formidables soldats, et Cromwell fut porté à leur tête par la profondeur de ses convictions, la vigueur et la variété de ses talents.

Il venait de se montrer très actif dans le comté de Cambridge, où il était allé travailler dans l'intérêt du parlement. Il avait avancé 300 livres sterling, puis 500, pour le service de la république. Il fait plus. Endossant la cuirasse noire et la bandouillère de cuir jaune, le fermier patriote se transforme en soldat, pour soutenir plus efficacement que par des paroles la cause qui lui tient à cœur. C'est à quarante-huit ans qu'il ceint l'épée des combats et que nous le trouvons capitaine de « la 67e troupe » de cavalerie, c'est-à-dire en réalité à la tête des milices du Cambridgeshire, sous le lord général Robert, comte d'Essex.

Il s'était formé, de divers côtés du pays, de grandes associations de défense mutuelle. Celle de l'est, qui embrassa sept comtés, subsista seule et devint célèbre, grâce à Cromwell. Il fut présent à la bataille d'Edgehill, qui demeura indécise; déjà les royalistes avaient eu quelques légers succès.

Avec la remarquable justesse de coup d'œil dont il donna tant de preuves, Olivier découvrit la cause de l'infériorité de l'armée parlementaire, de la cavalerie, en particulier, qui était alors l'arme considérée et décisive. Il s'en ouvrit à Hampden. « Que voulez-vous? lui dit-il, vos cavaliers sont pour la plupart d'anciens domestiques hors d'âge, des garçons de cabaret et d'autres personnes de même sorte; les leurs [ceux du parti royaliste] sont des fils de gentilshommes, des cadets et des gens de qualité. Pensez-vous que des drôles de basse espèce comme les vôtres aient de quoi tenir tête à des gentilshommes pleins de résolution et d'honneur? Ne prenez pas mal ce que je vous dis, — je sais que vous ne le prendrez pas mal : — il faut que vous ayez des hommes animés d'un esprit qui les fasse aller aussi loin que peuvent aller les gentilshommes; autrement je suis sûr que vous serez toujours battu. — Vous avez raison, dit Hampden, mais cela ne se peut. — J'y puis faire quelque chose, reprit Cromwell, et je le ferai. Je lèverai des hommes qui auront la crainte de Dieu devant les yeux, et qui apporteront quelque conscience dans ce qu'ils feront; et je vous réponds qu'ils ne seront point battus. »

Ainsi pour se mesurer avec des « hommes *d'honneur* » il faut des « hommes *de religion*. » Telle est l'idée de génie que conçut Cromwell; il la puisa dans son propre cœur, où il sentait l'indomptable énergie que donne la foi; il eut le courage de la croire réalisable, et mit à son exécution toutes ses ressources et sa persévérance. Un millier de volontaires, recrutés surtout parmi les francs-tenanciers, devinrent, pour ainsi dire, sa garde personnelle et méritèrent le glorieux surnom de *Côtes de fer*. Il voulut avoir des capitaines « sachant pourquoi ils combattent et aimant ce qu'ils savent. » Aussi eut-il bientôt transformé des troupes irrégulières et peu subordonnées en une armée admirablement organisée,

soumise à la discipline la plus rigoureuse[1], reliée par un profond sentiment religieux, et capable de renverser la vieille chevalerie. Cromwell tenait en sa main ces guerriers bibliques auxquels un culte de huit heures consécutives ne faisait pas peur, et dont il put dire à la fin de ses campagnes : « Vraiment ils n'ont jamais été battus du tout. » Ainsi, comprenant qu'une armée est plus forte par la valeur morale que par le nombre des soldats, il créa l'instrument qui devait donner la victoire à la révolution.

Pour parvenir à ses fins, il dut surmonter d'autres difficultés encore. Le nerf de la guerre, l'argent, faisait notamment défaut ; Olivier prêta du sien jusqu'à onze ou douze cents livres sterling, somme considérable pour l'époque. Ses sacrifices et ses efforts furent récompensés : c'est à lui qu'est due la victoire de Marston Moor, qui fit perdre à Charles les provinces septentrionales. Cromwell était alors lieutenant général, et son influence grandissait d'autant plus que, dans le parlement, la suprématie était en train de passer des mains des *presbytériens* en celles des *indépendants*, représentés par l'armée. Le parti presbytérien, égalitaire en matière ecclésiastique, mais tolérant en politique l'aristocratie et la royauté, était devenu trop modéré pour la révolution qui marchait toujours; il était donc naturel qu'il fût remplacé dans la direction des affaires par le parti indépendant, plus avancé, plus radical, plus conséquent, qui avait l'immense avantage de n'être pas encore usé et d'éveiller de nobles espérances en prononçant des mots sonores : égalité des droits, juste répartition des biens sociaux, destruction de tous les abus. Les presbytériens se montrant, hélas! aussi intolérants que les anglicans auxquels ils avaient succédé au pouvoir, Cromwell prit le parti de ceux qu'ils nommaient schismatiques : brownistes, anabaptistes, antipédobaptistes, gens de la cinquième monarchie. S'il aimait l'ordre, il préférait encore la sincérité : il ne voulait pas d'une uniformité factice, mais reconnaissait à tout chrétien le droit de se former des convictions personnelles et de s'associer à ceux avec lesquels il se sent en harmonie de croyances..Il comprenait trop bien la responsabilité de l'âme humaine à l'égard de Dieu pour ne pas accepter franchement la variété des formes religieuses, et ne pas repousser toute immixtion du gouvernement dans le domaine sacré de la conscience.

« Nous ne désirons aucun changement dans le gouvernement civil, — ainsi s'exprimaient les chefs de l'armée, dont Cromwell était probablement l'interprète. — Tout aussi peu désirons-nous empêcher l'établissement d'une constitution presbytérienne, ou nous en mêler le moins du monde. Sous le prétexte d'obtenir la liberté de conscience, nous ne prétendons pas introduire la licence. Nous professons, comme nous l'avons toujours fait, que, quand l'état a décidé, il ne nous reste qu'à nous soumettre ou à souffrir. Seulement nous désirons que tout bon citoyen, tout homme qui vit paisible, irréprochable, et qui est utile à son pays, trouve liberté et encouragement. »

Ces soldats, qui avaient versé leur sang pour la cause républicaine, étaient bien modérés de réclamer simplement la possibilité de vivre sur le sol de la patrie sans tomber, de par la loi, sous le coup de la persécution. On ne peut leur en vouloir non plus d'avoir demandé leurs arrérages, c'est-à-dire quarante-trois semaines de paie. Cromwell, très vivement accusé d'hypocrisie pour le rôle qu'il a joué dans ce moment de surexcitation de l'armée, semble au contraire avoir manœuvré dans ces circonstances difficiles avec une grande sagesse et une loyauté à laquelle on croirait plus aisément si elle était moins rare chez les hommes politiques. Je ne trouve en effet aucune preuve à l'appui de ces accusations passionnées, lancées contre lui par ses adversaires. Tout en prenant le parti de l'ar-

[1] Un journaliste du temps rendait ce beau témoiguage aux soldats de Cromwell : « Il n'y en a pas un qui boive, paillarde ou pille. »

mée dans ses justes réclamations, — ce qui était son devoir de commandant, — il a cherché à la calmer, et si la réaction indépendante menaçait d'être excessive, il a travaillé à la modérer. Carlyle s'étonne qu'en une génération l'histoire du puritanisme soit devenue *mythique*, et qu'on ait pu faire croire à la postérité toute sorte d'absurdités sur cette époque. Il ajoute : « Ce n'est pas, je pense, par des *chefs-d'œuvre de duplicité* que Cromwell est sorti vainqueur de ce chaos dévorant; non, mais plutôt en persévérant dans une noble et virile *simplicité*, en voulant une même chose devant Dieu et devant les hommes. Il réussit par la consciencieuse résolution, par la sagacité, par une vigilance silencieuse et prompte à l'action, par le courage religieux et la véracité, — qui, quoi qu'il en puisse être chez les *renards*, sont après tout la grande condition de la clairvoyance pour un *homme* en ce monde. »

A la Chambre, Cromwell provoqua une mesure d'une grandeur singulière. Frappé de voir les négociations avec le roi traîner en longueur et les succès de l'armée populaire n'amener aucun résultat décisif, il dévoila sans ménagements la cause du mal. Cette cause était, selon lui, « que les membres des deux chambres avaient gagné de hauts emplois et des commandements,... et que, par leur influence dans le parlement et leur autorité dans l'armée, ils voulaient se perpétuer dans leur grandeur, ne permettant pas que la guerre finît, de peur que leur pouvoir ne finît avec elle. » Un puritain obscur, donnant une forme plus catégorique à la conclusion de l'allocution de Cromwell, s'écria : « Il n'y a qu'un moyen de mettre un terme à tant de maux : c'est que chacun de nous renonce franchement à soi-même. Je propose qu'aucun membre de l'une ou de l'autre Chambre ne puisse, durant cette guerre, posséder ni exercer aucune charge ou aucun commandement, militaire ou civil, et qu'une ordonnance soit rendue à cet effet. » Après un vif débat, le ordonnance *du Renoncement à soi-même*[1], — tel est son nom dans l'histoire, — fut votée par les communes et les lords.

Fidèle à cette stoïque décision, Cromwell s'apprêtait à remettre ses troupes à un autre officier, pour ne conserver que son mandat de député. Déjà il apportait sa démission au général Fairfax, lorsque celui-ci lui transmit de la part du « Comité des deux royaumes » l'ordre de couper avec quelques escadrons deux armées royalistes. Il remporta de si prompts et de si brillants succès que le parlement, dérogeant à la récente ordonnance, crut devoir le maintenir pour quarante jours dans son commandement. Pendant ce temps la victoire de Naseby vint dépasser les plus audacieuses espérances, et Cromwell, qui y joua un rôle décisif, fut laissé pour trois mois à la tête de ses intrépides soldats, par un nouveau vote des Chambres. Quand cette période fut près d'expirer, on la prolongea de rechef pour quatre mois. Evidemment Cromwell devenait nécessaire. Quoi qu'on en ait dit, je ne vois point qu'il ait cherché à esquiver le sacrifice réclamé par l'ordonnance du Renoncement à soi-même. S'il a désobéi à la loi, c'était pour obéir aux législateurs. Il ne s'imposait pas : il était imposé par ses rares facultés, qui le mettaient seul à la hauteur de la situation. Il montait rapidement dans l'opinion publique, tandis que le malheureux roi, sentant son pouvoir décliner, cherchait vainement un refuge auprès de l'armée écossaise, pour s'enfuir bientôt plus loin de ses principaux adversaires et se cacher dans l'île de Wight. La première guerre civile était terminée. (1646.)

Je m'arrête ici un instant pour donner une idée des écrits de Cromwell relatifs à cette époque de sa carrière. Les bulletins dans lesquels il rend compte au parlement de ses victoires sont aussi remarquables par la piété et l'humilité du personnage principal que par la clarté et la concision du récit. « Il a plu à

[1] Ou, pour parler plus exactement, une seconde ordonnance, un peu différente de la première qui avait été repoussée par la Chambre haute.

Dieu de faire pencher la balance en faveur de cette poignée d'hommes, » dit-il dans le premier. Il voit dans tout succès la main du Seigneur. « A Dieu seul toute la gloire! » tel est, si j'ose ainsi dire, son refrain perpétuel.

A la fin d'une longue lettre qui raconte la brillante prise de Bristol : « Tout ceci, écrit-il à l'orateur des communes, n'est autre chose que l'œuvre de Dieu. Il faudrait être un véritable athée pour ne pas le reconnaître. Il pourra sembler que l'on doive quelques louanges à ces vaillants hommes dont les hauts faits viennent d'être rapportés : leur humble requête est qu'on les oublie pour ne se souvenir que des louanges dues à Dieu. Leur joie et leur honneur sont d'être des instruments pour la gloire du Seigneur et le bien de leur patrie. Monsieur, ceux qui se sont employés à ce service savent que cette victoire vous a été obtenue par la foi et la prière; je ne dis pas par les vôtres seulement, mais par celles du peuple de Dieu, lequel dans toute l'Angleterre a lutté avec Dieu pour être béni dans cette affaire même. Notre désir est que Dieu soit glorifié par le même esprit de foi par lequel nous implorons toute notre suffisance et nous l'avons reçue. Il convient qu'il ait toute la louange. Presbytériens, indépendants, tous ont ici le même esprit de foi et de prière; ils sont ici d'accord, aucun nom ne les divise. Quel dommage qu'il en soit autrement ailleurs! Tous ceux qui croient ont la vraie unité, qui est la plus glorieuse parce qu'elle est intérieure, spirituelle, dans le corps et par rapport à la tête. Quant à s'unir dans les formes, — ce qu'on appelle communément *uniformité*, — tout chrétien s'appliquera à le faire, pour l'amour de la paix, autant que sa conscience le permettra. Et quant aux frères, dans les choses de l'âme, nous ne voulons d'autre contrainte que celle de la lumière et de la raison. Dans les autres choses, Dieu a mis l'épée aux mains du parlement pour la terreur des malfaiteurs et la protection de ceux qui font le bien. Si quelqu'un plaide pour que cette épée vous soit enlevée, il ne connaît pas l'Evangile. Si quelqu'un veut l'arracher de vos mains ou vous la dérober sous quelque prétexte que ce soit, j'espère qu'il n'y réussira point. Que Dieu la maintienne en vos mains et vous dirige dans son usage! Telle est la prière de votre humble serviteur,

» OLIVIER CROMWELL. »

Jetons maintenant un regard dans la vie de famille du lieutenant général. Il écrivait à sa fille Brigitte, qui avait épousé le colonel Ireton :

« Votre sœur Claypole est éprouvée en son âme par quelques pensées de perplexité. Elle sent sa propre vanité, son esprit charnel, et elle en pleure. Elle cherche, je l'espère, ce qui peut la satisfaire. Etre ainsi un chercheur, c'est appartenir à la meilleure secte après celle des *trouveurs;* et tout chercheur humble et fidèle finira par être un de ceux-ci. Heureux chercheur, heureux trouveur!

» Cher cœur, avance; ne permets pas que ton mari, ni rien au monde, refroidisse ton amour pour Christ. J'espère au contraire que ton mari sera un moyen de l'augmenter. Ce qui est le plus digne d'amour dans ton mari, c'est l'image de Christ qu'il porte en lui. Regarde à cela; aime cette image plus que tout, et aime tout le reste pour elle. »

Si les enfants de Cromwell lui tiennent surtout à cœur au point de vue de leur salut éternel, il n'oublie pas leurs intérêts terrestres. Toute une correspondance nous le montre discutant en homme très pratique les conditions du mariage de son fils aîné. Mais enfin il a repoussé pour Richard une alliance plus brillante, préférant le voir entrer dans une famille qui offrait de plus solides garanties au point de vue de la piété.

Peu après le mariage il écrit au père de sa belle-fille (Richard Mayor, Esq.) : « Je vous ai confié mon fils, je vous prie de le conseiller. Je ne suis pas jaloux de ses délassements, mais je crains qu'il ne s'y absorbe. Je souhaite qu'il comprenne les affaires et

s'en occupe, qu'il lise un peu d'histoire, qu'il étudie les mathématiques et la cosmographie. Ce sont de bonnes choses, tant qu'on les subordonne aux choses de Dieu; meilleures que la paresse ou la joie toute superficielle du monde. Elles rendent propres au service public, pour lequel l'homme est né. »

Et à sa belle-fille : « Je désire que chercher le Seigneur soit votre principale affaire; que vous lui demandiez fréquemment de se manifester à vous en son Fils; et que vous écoutiez ce qu'il vous répondra, car il parlera à votre oreille et à votre cœur, si vous y faites attention. Je désire que vous encouragiez votre mari à faire de même. Quant aux affaires extérieures et aux plaisirs de cette vie, qu'ils soient au second rang. Soyez au-dessus de toutes ces choses par la foi en Christ; alors vous aurez tout le profit et toute la consolation qu'elles peuvent donner, — mais pas autrement. J'ai beaucoup de satisfaction dans l'espérance que votre esprit est dans cette voie. Je désire recevoir la nouvelle que vous croissez dans la grâce et dans la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. Le Seigneur est très près, comme nous le voyons par ses œuvres merveilleuses; aussi s'attend-il à ce que notre génération se rapproche de lui. »

Ce ton si simple et si sérieux se retrouve dans toutes ses lettres. Ainsi, au sortir d'une grave maladie, il écrit au général Fairfax : « J'ai reçu en moi-même la sentence de mort, afin que j'apprisse à me confier en Celui qui ressuscite les morts et que je n'eusse aucune confiance en la chair. C'est une chose bienheureuse que de mourir journellement. Car qu'y a-t-il en ce monde qui ait quelque prix? Les hommes les meilleurs selon la chair sont plus légers que la vanité même. Il n'y a qu'une seule chose que je trouve bonne : aimer le Seigneur et ses pauvres enfants méprisés, agir pour eux et être prêt à souffrir avec eux. Celui qui a été trouvé digne de cela a obtenu une grande faveur du Seigneur, et, étant uni à Christ et à son corps, il participera à la gloire d'une résurrection qui répondra à tous ses désirs. »

La piété si vivante que respire toute la correspondance de Cromwell était naturelle aux yeux de son armée. Il se passait là des choses qui surprendraient fort nos militaires d'aujourd'hui. Ainsi, dans une circonstance critique, bon nombre d'officiers supérieurs décidèrent « d'aller solennellement rechercher leurs propres iniquités et humilier leur âme devant le Seigneur, convaincus que ces iniquités avaient provoqué le Seigneur à leur envoyer les tristes perplexités où ils se trouvaient, et dont ils ne voyaient pas d'autre moyen de sortir. » Ils se réunirent donc dans le château de Windsor, au commencement de 1648, et passèrent un jour en prière pour trouver la cause de ces revers, mais acquirent seulement la persuasion que c'était leur devoir de chercher encore. Le matin suivant, Cromwell, avec un grand sérieux, pressa tous ceux qui étaient présents d'examiner à fond leurs actions et leurs motifs comme soldats et comme chrétiens. Ils se demandèrent surtout le moment où ils avaient senti ensemble pour la dernière fois la présence de Dieu, et où sa protection les avait abandonnés. Le troisième jour, ils arrivèrent d'un commun accord à la ferme conclusion que ce moment fatal était celui où ils étaient entrés en négociations avec le roi et son parti, s'accusant d'avoir alors manqué de foi, écouté leurs craintes charnelles, et suivi leur propre et présomptueuse sagesse. Ayant confessé leur péché, ils s'appliquèrent ce passage des Proverbes (I, 23) : « Etant repris par moi, convertissez-vous. Voici, je répandrai sur vous mon Esprit et je vous ferai connaître mes paroles. » Sentant la justice du châtiment qui les avait atteints, pénétrés de repentance et de confusion, ils ne pouvaient parler, tant les larmes les suffoquaient. Mais ils purent bientôt se réjouir de nouveau dans la communion de Dieu, quoique avec tremblement, et ne se retirèrent pas sans avoir résolu de renoncer aux moyens *politiques*,

qui s'étaient retournés contre eux, pour en revenir à la *simplicité* que recommande l'Evangile, et combattre leurs puissants ennemis avec le ferme espoir de les détruire au nom du Seigneur. « Après avoir sérieusement cherché sa face, — ajoute le narrateur (l'adjudant Allen) qui avait pris part à cette scène émouvante, — nous pûmes en venir à la résolution unanime et très claire qu'il était de notre devoir d'appeler Charles Stuart, cet homme sanguinaire, à rendre compte du sang qu'il avait répandu et du mal qu'il avait fait dans nos pauvres nations en s'opposant de tout son pouvoir à la cause et au peuple de Dieu. »

Les indépendants eurent en effet une année égale, si ce n'est supérieure, à celle de leurs plus grands succès passés. La bénédiction d'en haut leur était rendue. Je n'irai point pour cela jusqu'à méconnaître l'esprit de parti qui se trahit dans des manifestations de ce genre. Mais il m'est impossible de mettre en doute la profonde sincérité de ces rudes guerriers, fouillant leur conscience jusqu'à ce qu'ils aient découvert l'interdit qui les paralyse; et l'église du XIX[e] siècle doit envier au XVII[e] de pareilles réunions de prière. Nobles puritains! si notre génération sceptique prenait la peine de lire votre histoire, elle apprendrait qu'une foi fervente s'unit volontiers aux vertus les plus mâles, et que les champions de la liberté n'ont pas eu d'inspiration plus puissante.

Avouons-le, ces guerriers bibliques, si redoutables à la tyrannie sur les champs de bataille, eurent le grave tort de remettre plus d'une fois le pied sur le terrain de la politique, qu'ils s'étaient interdit à Windsor. Par leurs pétitions et leurs remontrances, par leur présence armée jusque dans les rues de Londres, ils exercèrent sur le parlement une pression qui a certaines excuses dans les complications du temps, mais que nous sommes obligés de blâmer au nom du libéralisme. Ils allèrent jusqu'à « purger » la Chambre des communes, en saisissant les membres presbytériens pour les empêcher d'y siéger et pour assurer aux indépendants la prépondérance. C'était un coup d'état! Ils en firent un autre en enlevant le roi de l'île de Wight, pour le transporter sur un rocher solitaire au milieu des flots, dans le sombre château de Hurst.

Sur ces entrefaites, Cromwell gagnait de nouveaux lauriers par une brillante campagne contre les Ecossais révoltés. Il revint dans la capitale juste à temps pour profiter des succès des indépendants. Il assura, — et nous n'avons pas de raison pour le contredire, — qu'il n'avait rien su de la violente épuration du parlement. « Mais, ajoutait-il avec franchise, puisque l'œuvre est consommée, j'en suis bien aise; à présent il faut la soutenir. »

Disons-le à cette occasion, ses ennemis l'ont rendu responsable de tous les torts du parti auquel il se rattachait. Cela n'est pas équitable. Ses opinions ont toujours été relativement modérées, et il a fait de sincères efforts pour prévenir les excès des *niveleurs*, ou radicaux plus ou moins socialistes. Démocrate et égalitaire [1], il avait pourtant un esprit trop profond pour attribuer à la forme républicaine une valeur essentielle. L'intransigeant Ludlow, qui est mort à Vevey dans l'exil, voulant un jour lui faire professer le principe du républicanisme absolu, Cromwell, pour éviter une réponse et se tirer d'embarras, lui jeta par plaisanterie un coussin à la tête. Comprenant parfaitement la puissance des instincts et des habitudes monarchiques du peuple anglais, il n'était pas d'avis de lui imposer brusquement une constitution toute républicaine. Il espéra d'abord obtenir de Charles I[er] les concessions indispensables pour qu'on pût le laisser sur le trône. Mais, quand le portefeuille secret saisi sur le champ de bataille de Naseby et la lettre découverte dans la doublure d'une selle lui eurent prouvé jusqu'à l'évidence l'incurable duplicité du monarque

[1] Il s'écria une fois devant son état-major: « On ne sera bien en Angleterre que lorsqu'il n'y aura plus de noblesse! »

aux abois, il fut du coup complétement guéri de son illusion, et renonça à toute tentative de compromis entre la révolution et les Stuart. Résolu, dès le commencement, à ne remettre son épée dans le fourreau que lorsque les droits populaires seraient officiellement proclamés et efficacement sauvegardés, il fut logique en écartant l'homme qui, durant toute sa vie, paraissait devoir être un invincible obstacle à l'établissement d'un gouvernement libéral, en sacrifiant le roi au nouvel ordre de choses que l'on avait vainement essayé de fonder avec son concours.

Nous arrivons à l'une des scènes les plus émouvantes de l'histoire humaine : la mort de Charles Ier. On a beau avoir le tempérament le plus républicain, s'être indigné cent fois de l'incapacité politique, de la légèreté, de la perfidie de Stuart, et se dire qu'il expiait avec ses fautes tous les crimes de la royauté de droit divin : encore ne peut-on réprimer en soi des mouvements de compassion pour cette illustre victime, dont le tort principal fut de naître sur le trône en ces jours de bouleversement. Je n'ai pas à raconter ici comment Charles Stuart, cité devant une haute cour de justice instituée *ad hoc* par les communes, se vit condamné comme tyran, traître, meurtrier et ennemi du pays, et eut la tête tranchée devant son palais de Whitehall, le 30 janvier 1648 (jour qui correspond pour nous au 9 février 1649). Le cadavre reposait déjà dans son cercueil, lorsqu'un homme d'apparence un peu rude s'approcha pour le considérer avec une attention solennelle, et, soulevant de ses mains la noble tête séparée du tronc, se prit à dire : « C'était là un corps bien constitué et qui promettait une longue vie. » Cet homme était Cromwell, désormais le vrai roi d'Angleterre [1].

[1] Un grand tableau de Paul Delaroche représente Cromwell soulevant d'une main le couvercle de la bière, et considérant la figure décolorée du monarque frappé par la vengeance du peuple. Cette toile impressive fait le principal ornement du musée de la Maison carrée à Nîmes.

Ce qui nous intéresse directement, c'est de savoir quelle part il prit à ce jugement qui, malgré ses formes légales, ne laisse pas que de répugner à notre conscience moderne. Si Olivier Cromwell a été en quelque sorte l'héritier de la royale victime, ce n'est pas une raison pour exagérer le rôle qu'il a joué dans ce drame judiciaire. Or il est incontestable que la proposition d'accuser le roi de haute trahison ne vint pas de Cromwell, qu'au contraire, quand elle fut faite par quelques membres du parlement, entre autres par Ireton, elle trouva Cromwell très indécis et remplit son âme de trouble. « Si quelqu'un, dit-il lui-même, présentait cette motion de dessein prémédité, je le regarderais comme le plus insigne traître du monde; mais puisque la Providence et la nécessité ont jeté la Chambre dans cette délibération, je prie Dieu de bénir ses conseils, quoique je ne sois pas prêt à donner sur-le-champ mon avis. » Olivier n'aimait pas le sang. De l'aveu de Clarendon, peu suspect de partialité en sa faveur, il avait plus d'une fois empêché le Conseil des officiers de faire massacrer tout le parti des Stuart. Il avait pleuré en voyant Charles, qui était bon père, embrasser ses enfants. Il devint pâle comme un mort, quand le prévenu arriva pour la première fois à la barre de l'implacable tribunal. On comprend qu'il frémit à la pensée de faire tomber une tête jusqu'alors inviolable, et d'assumer la responsabilité d'un acte terrible dont mieux qu'un autre il prévoyait les conséquences. Pour sortir de cette angoissante indécision, il fit ce qu'il avait coutume de faire aux heures d'obscurité : il consulta l'Eternel par le jeûne et par la prière. Une nuit enfin, tandis qu'avec quelques amis il implorait d'en haut la lumière, elle se fit dans son esprit, claire et définitive. Ce sentiment intérieur, qu'il appelait « foi particulière » et qu'il attribuait à l'Esprit saint, l'avertit que Dieu réclamait la mort du roi comme indispensable au salut de l'Angleterre. A une heure du matin, Olivier annonçait à l'un de ses cousins (John Cromwell,

alors au service de la Hollande, mais en séjour à Londres) que sa détermination était prise. Dès lors, sans plus prêter l'oreille à ses anciens scrupules, puisque Dieu avait prononcé, il alla hardiment de l'avant jusqu'au moment où, lui troisième, il signa l'arrêt fatal.

On a accusé Cromwell de *mysticisme*, d'*enthousiasme*, de *fanatisme*, pour avoir ainsi attendu et cru ressentir dans son cœur une impulsion divine, lorsqu'il avait à prendre une décision délicate et solennelle. Selon M. Merle d'Aubigné, qui d'ailleurs a contribué plus que personne dans les pays où l'on parle français à réhabiliter sa mémoire [1], il aurait dû chercher les mobiles de sa conduite, non dans ces directions intérieures et immédiates de l'Esprit, — domaine où l'illusion est trop facile, — mais dans les ordres positifs de l'Ecriture. Ce reproche serait fondé si ces soi-disant inspirations, qu'il ne considéra jamais comme miraculeuses, lui avaient fait commettre une action qu'il crût contraire à la morale biblique. Mais il n'en est rien, comme cela ressort avec évidence des paroles suivantes, qu'il prononça en 1655 devant le parlement : « Les hommes qui sont sans Dieu dans le monde, et qui ne marchent pas avec lui, ne savent pas ce que c'est que de prier, de croire, de recevoir des réponses du Seigneur, d'être enseigné intérieurement par l'Esprit de Dieu, qui parle quelquefois *sans la Parole écrite*, mais toujours cependant *en accord avec elle.* Dieu a parlé jadis de diverses manières. (Hébr. I, 1.) Qu'on le laisse parler comme il lui plaît! » — Dans un autre de ses discours, il dit non moins catégoriquement : « *J'ai la Parole de Dieu,* et j'espère l'avoir toujours, *pour règle de ma conscience*, pour ma lumière et mon guide. »

Certes Cromwell possédait bien sa Bible et il la portait dans son cœur; mais, comme elle n'est pas un code renfermant un commandement formel pour tous les cas de conscience, il s'est trouvé parfois entre deux prescriptions opposées, ne sachant laquelle appliquer à sa situation particulière. Que pouvait-il alors faire de mieux que d'implorer la direction de cet Esprit qui doit nous « conduire en toute vérité? » Pour ma part, je ne me sens pas le droit de lui reprocher un « enthousiasme » ou un « mysticisme » qui est celui de tout enfant de Dieu, qui était notamment celui de Milton [1]. Quant à l'épithète de « fanatique, » je ne vois pas qu'il la mérite davantage, car elle ne me paraît s'appliquer qu'à ceux qui mettent l'intolérance et le crime au service de leur passion religieuse. Or ici nous sommes, non sur le terrain de la religion, mais sur celui de la politique. La piété de Cromwell, — nous en avons mille preuves, — ne le rendait point persécuteur. Quand il se décide à prendre part au jugement de Charles, c'est en homme d'état qu'il agit; seulement l'homme d'état s'efforce de se conformer à la volonté de Dieu. Il peut sans doute prendre le résultat de ses propres réflexions pour la voix du ciel. Admettons qu'il l'ait fait. Mais cela ne nous arrive-t-il jamais? Les plus sincères ne font-ils pas quelquefois le mal en croyant faire le bien? Si le terme de fanatisme doit s'entendre dans un sens aussi général et aussi adouci, alors seulement Cromwell l'a mérité.

Au surplus, je suis persuadé, qu'à l'appui de sa résolution, il aurait pu citer quelque texte biblique, bien ou mal interprété. C'est dans sa façon d'interpréter les Ecritures, non dans son enthousiasme prétendu, que je suis porté à voir son erreur fondamentale; erreur théologique qui eut dans la pratique les plus fâcheuses conséquences. Comme tous les puritains, Cromwell a plus ou moins confondu les deux alliances, le judaïsme et le christianisme. Identifiant sa position avec celle des héros israélites, il devait regarder ses ennemis comme les ennemis de l'Eternel, et se croire permises toutes les violences tolérées, approuvées ou ordonnées dans l'Ancien Testament. Avec ce point de vue, dont nous ne

[1] On se rappelle son beau livre sur *le Protecteur.*

[1] Milton plaçait même la parole intérieure au-dessus de la parole écrite.

pouvons lui faire un grief individuel, il est même étonnant qu'il ait usé de tant de clémence envers ses adversaires. Il est juste d'ajouter qu'il considérait le roi comme un ennemi public et n'avait contre lui aucune haine personnelle.

C'est donc en bonne conscience qu'Olivier s'est associé à l'acte le plus hardi de l'histoire moderne, la condamnation de Charles Ier. Comme d'autres membres de la haute Cour, il a cru cette immolation nécessaire au triomphe définitif des principes de la révolution. Il se trompait gravement sans doute, et nous déplorons d'autant plus son erreur qu'il en rejetait la responsabilité sur le Dieu de l'Evangile. Je ne veux nullement pallier cette faute politique, que le progrès des mœurs dans ce domaine rend aujourd'hui évidente, et qui fit promptement un tort immense à la cause démocratique en entourant le front d'un mauvais roi de l'auréole du martyre. Cependant l'impartialité me force de rappeler qu'au XVIIe siècle la peine de mort n'était pas encore réprouvée par le sentiment général; que Macaulay, comme Milton, soutient la légalité du jugement de Charles; que par conséquent ce qu'on a souvent appelé un *régicide* n'a nullement, dans son cadre historique, le cachet odieux que porterait une pareille sentence prononcée de nos jours. La réaction était d'ailleurs proportionnée à la tyrannie longtemps exercée par les Stuart, et le supplice d'un souverain exceptionnellement astucieux et coupable ne doit pas nous émouvoir plus que celui de tant de sujets innocents. « Nous condamnons la mort de Charles, écrit Macaulay, mais nous ne la considérons en aucune manière comme un acte qui attache quelque infamie aux noms de ceux qui y ont participé. Cet acte fut le mouvement imprudent et injuste d'un violent esprit de parti, mais il ne fut point une mesure perfide et cruelle. On y trouve tous les caractères qui distinguent de crimes bas et malintentionnés les erreurs d'esprits intrépides et magnanimes. »

Au point de vue moral, un fait me paraît plus répréhensible que la condamnation de Charles : c'est l'acte illégal qui a rendu cette condamnation possible, je veux dire la mutilation ou « purgation » de la Chambre des communes par l'armée indépendante. Il est vrai que, sans cette audacieuse élimination des membres presbytériens qui avaient fait repousser par le parlement une remontrance des soldats, les remontrants risquaient fort d'être accusés de haute trahison et exilés dans les déserts d'Amérique. Ils pouvaient donc se croire en cas de légitime défense, eux qui représentaient incontestablement une partie considérable du peuple et l'esprit même de la révolution. En outre, le vrai sens de la situation était de leur côté, et non du côté des hommes d'état qui, malgré toutes les preuves de la mauvaise foi de Charles, persistaient à vouloir conclure avec lui une paix illusoire. Néanmoins, disons-le bien haut, rien n'autorise les militaires à jeter le poids de leur épée dans la balance des conseils politiques; car c'est proclamer que *la force prime le droit* et ouvrir la porte à toutes les transgressions de la loi civile.

CHARLES BYSE.

(*La suite au prochain numéro.*)

CHRONIQUE

10 juin 1876.

La Chambre des communes en Angleterre vient de repousser la demande de nommer une commission pour la surveillance des couvents. On sait que les institutions monacales se développent rapidement en Angleterre, surtout depuis que les jésuites ont été expulsés d'Allemagne. Que se passe-t-il derrière ces murs épais et ces fenêtres grillées? La liberté individuelle, qui est le droit sacré de tout sujet britannique, y est-elle toujours respectée? On n'a aucun moyen de le savoir, ou plutôt on ne sait que trop, par des cas récents, que la contrainte s'y exerce quelque-

fois. Faut-il, sous prétexte de liberté, laisser opprimer la liberté? C'est à choisir entre la liberté des ordres monastiques et celle des individus.

La Chambre des communes a repoussé l'inspection des couvents comme une atteinte à l'indépendance religieuse des catholiques et une injure gratuite à l'adresse de la hiérarchie romaine. Elle ne veut pas admettre qu'il y ait des Anglais assez dénaturés pour se prêter à l'oppression des consciences.

N'admirez-vous pas cette candeur? Les ordres monastiques des contrées catholiques acceptent sans mot dire la surveillance de l'Etat, et voilà qu'un gouvernement protestant se montre en cette grave question plus catholique que les catholiques. Certes les jésuites doivent bénir cette générosité de sentiments.

Toutefois nous ne voulons pas médire de la grandeur d'âme des chrétiens anglais. Ils viennent d'en donner un bel et touchant exemple dans une cérémonie qui a eu lieu le mois passé à Westminster. Il s'agissait de l'installation d'un monument élevé dans l'enceinte même de la vénérable cathédrale à la mémoire... des deux Wesley!

Eh bien oui, l'Eglise épiscopale d'Angleterre a voulu rendre hommage au talent, au zèle et à la piété du fondateur du méthodisme. Les principaux chefs de la communauté wesleyenne, pasteurs et laïques, avaient été officiellement conviés. Le doyen de Westminster célébra dans un noble discours les bienfaisants travaux des Wesley et le réveil dont ils avaient été les promoteurs. Puis on découvrit le monument, plaque commémorative, ornée de deux grands médaillons et d'un bas-relief représentant John Wesley prêchant sur la tombe de son père.

Il faut dire que la communauté méthodiste, suivant en cela l'exemple de son fondateur, a toujours professé le plus grand respect pour l'Eglise établie, dont elle se considère comme étant la fille. De fait, cependant, c'est une église dissidente, qui fait une sérieuse concurrence à sa prétendue mère. Bon nombre d'épiscopaux, dégoûtés par les divisions intestines et l'anarchie de l'Eglise officielle, ont passé au méthodisme dans ces dernières années. Il faut donc savoir bon gré à la hiérarchie anglicane de l'esprit fraternel dont elle vient de faire preuve. Elle a voulu essuyer de ses propres mains l'affront fait, l'an dernier, aux ministres non-conformistes à qui l'on prétendit refuser le titre de révérend.

Un aperçu sur les visées et l'activité du parti ritualiste. Un procès vient de s'engager à Bristol entre le doyen et un comité chargé de restaurer la cathédrale, à propos de quelques statues que celui-ci voulait introduire subrepticement dans l'ornementation. Une de ces statues représente le pape Grégoire couronné de la tiare conversant avec une colombe symbolique perchée sur son épaule. Une autre, saint Jérôme avec un chapeau de cardinal. Une troisième, saint Augustin tenant dans sa main un cœur enflammé. Une quatrième, saint Ambroise armé de la discipline à trois nœuds. Enfin plusieurs statuettes de la vierge Marie.

Le doyen ne trouve pas cette ornementation convenable pour une cathédrale anglicane. Le comité paraît tenir à ses figurines, comme à son salut. De là ce procès, qu'on ne peut dénommer *religieux* que par un étrange abus de termes.

Nos remarques sur l'attitude probable du cléricalisme français à la suite de son échec politique de février ont été confirmées par le compte-rendu du congrès des œuvres catholiques. Le parti ultramontain y a gémi sur sa défaite, il s'est répandu en invectives contre les radicaux; mais il ne s'est pas contenté de se plaindre, il s'est affermi dans la résolution de lutter à outrance et par tous les moyens. Les rapports présentés sur l'ensemble des œuvres catholiques ont d'ailleurs montré que l'activité n'avait jamais été plus grande et plus fertile en résultats que pendant le dernier exercice. Aussi l'assurance de rempor-

ter finalement la victoire anime-t-elle plus que jamais les ultramontains. Il faut s'attendre à les voir reprendre l'offensive sur tous les points.

Jusqu'à présent le gouvernement républicain a manifesté la volonté de résister aux influences cléricales. Mais il nous semble qu'il commence déjà à prendre peur. On en est à chercher des moyens de conciliation. M. Gambetta lui-même, influencé peut-être par le désir d'arriver au pouvoir suprême, a des ménagements singuliers pour les ultramontains. La tentation sera toujours bien grande en France, pour les candidats à la présidence, de rechercher l'appui d'un parti aussi redoutable, aussi fortement organisé, aussi hardi que le parti clérical. Pour résister à cette tentation séculaire, il ne faudrait pas seulement du patriotisme, mais des convictions religieuses. Malheureusement c'est là ce qui fait le plus défaut aux Gambetta et consorts.

La société de Saint-François de Sales a eu, elle aussi, sa réunion annuelle. Les recettes ont été de 80000 francs, ce qui constitue une diminution d'environ 20000 francs sur le dernier exercice. Cependant elle a entre les mains un solde de 27000 francs. Le pape, qui ne cesse de crier misère (ce n'est pas étonnant, il vient de consacrer un million à des restaurations d'églises), lui a demandé un subside de 20000 francs pour ses écoles du soir à Rome. On ne refuse jamais rien à sa Sainteté. Mais la société a profité de la circonstance pour implorer à nouveau la bénédiction du souverain pontife et lui demander de désigner un cardinal sous la protection duquel la société pût se placer pour acquérir plus d'unité et de force. Cette requête si raisonnable a été gracieusement accordée.

Le moment approche, dit-on, où l'Etat, ayant enfin examiné toutes les pièces du procès, tranchera le différend entre les deux partis qui divisent l'Eglise réformée. Les libéraux ont profité de l'émotion causée par l'attente de ce verdict pour adresser aux orthodoxes un appel à la conciliation.

« Frères, disent-ils, au moment où l'Etat se prépare à prononcer sur nos conflits, l'émotion croît dans nos églises. Il s'y manifeste sans doute un impatient désir d'échapper aux troubles et aux souffrances de la situation actuelle, mais une profonde douleur aussi, en présence de la solution qui les menace. La pensée d'un schisme les désole, elles ne s'y résignent point; elles ne veulent pas croire qu'il n'y ait pas de ressources dans la charité contre un si grand malheur. Non, il doit y avoir quelque moyen de conciliation. Nous sommes persuadés que ce cri du cœur chrétien et protestant trouve un puissant écho au milieu de vous. »

Quel pourrait bien être ce moyen de conciliation? On ne le dit pas et pour bonnes raisons, car on le cherche depuis des années sans le trouver. Comment en effet concilier des opinions absolument contradictoires? Les libéraux font appel au patriotisme de leurs adversaires, sans songer que le patriotisme n'a rien à faire dans une question religieuse. Leurs paroles empruntent à la situation dans laquelle se débat l'Eglise réformée un air d'ironie dont ils ne paraissent pas se douter. Ecoutez plutôt :

« Restons unis pour rester honorés et forts, et pour attirer à nous les âmes généreuses. »

Restons unis? Ne voyez-vous donc pas que l'union dont vous vous targuez n'est qu'une palissade, enfermant dans son enceinte un champ clos pour le combat, une arène où l'on se déchire à belles dents?

« Divisés, désagrégés, dispersés, nous nous exposons à la risée du catholicisme et à la pitié blessante du monde irréligieux. Ne nous infligeons pas à nous-mêmes un pareil discrédit; ne ruinons pas notre influence au dehors. »

Ne voyez-vous donc pas que votre influence, comme Eglise réformée, est bien près d'être ruinée, et que ce qui a peut-être contribué

plus que tout le reste à cette catastrophe, c'est le mensonge d'une union contre nature? Ne comprenez-vous pas que le schisme franchement proclamé et accepté avec toutes ses conséquences, bien loin de vous exposer à la risée du catholicisme, vous relèverait à ses yeux, et que vous retrouveriez la dignité, peut-être l'influence, dans la franchise de votre attitude et dans l'indépendance de votre position?

Ce manifeste dicté, nous n'en doutons pas, par un sentiment d'amour, se termine par un appel bien propre à remuer les cœurs :

« Un grand désir de conciliation semble comme un souffle d'apaisement descendre du ciel et passer sur les deux partis. Nous sommes disposés, quant à nous, à toutes les concessions compatibles avec notre dignité et notre conscience. Nous vous envoyons des amis pour négocier avec vous; leurs noms vous seront sans doute un gage de notre modération et de notre vif désir de la paix. Nous vous prions de correspondre avec eux et de nommer des mandataires animés des mêmes désirs, qui puissent discuter fraternellement les conditions d'un accord. Ne tardez pas, nous vous en supplions; le temps presse, les événements marchent, l'heure présente ne se retrouvera plus. Nous attendons votre réponse avec une profonde émotion; nous recevrons avec une joie chrétienne toute proposition, toute ouverture, tout symptôme de conciliation et de paix. »

Les orthodoxes ont reçu avec respect ces ouvertures si cordiales. Eux aussi, ils ne demanderaient pas mieux que de bander les plaies de l'Eglise. Mais comment s'y prendre? Le synode a fait une déclaration de principes qui est devenu article de foi. Il est impossible de revenir en arrière; ce serait pour les orthodoxes abandonner leur drapeau. D'autre part, jamais les libéraux n'accepteront de passer sous les fourches caudines. Voudrait-on rester dans le *statu quo*, vivre de compromis, chaque parti s'efforçant de ne rien voir et de ne rien entendre de ce qui pourrait blesser sa conscience ou sa dignité? Non, cela surtout est impraticable. Bon gré, mal gré, il faudra se séparer. Il n'y a pas de compromis possible entre l'erreur et la vérité. S'il ne s'agissait que de divergences sur des points secondaires, il en serait autrement. Mais, qu'on ne l'oublie pas, il y a un abîme entre les orthodoxes et les libéraux. Ceux-là estiment que la résurrection de Jésus-Christ est le fondement du salut; ceux-ci que Jésus-Christ n'est pas ressuscité. Les uns voient en Jésus-Christ le Fils éternel de Dieu; les autres, une créature humaine conçue et née dans le péché. Pour les premiers, la Bible est le livre des révélations divines; pour les seconds, c'est un recueil d'écrits divers sans lien organique et sans plus d'autorité que les ouvrages d'Aristote ou de Hegel. Les orthodoxes tiennent Dieu pour un être personnel, distinct du monde créé par lui; les libéraux inclinent vers le panthéisme. Quelques-uns, et leur nombre augmente tous les jours, nient l'immortalité de l'âme et la vie future.

Considéré dans sa relation à l'Eglise réformée, le libéralisme est une gangrène. Il ne s'agit pas de bander une plaie, mais de procéder à une amputation. Que les orthodoxes souffrent à cette perspective, cela est bien naturel, et tout le monde sympathise à leur douleur. Les libéraux sont leurs frères selon la chair, ils ont raison de les aimer. Mais s'ils ont vraiment au cœur l'amour de la vérité, s'ils sont vraiment jaloux pour la gloire de leur Dieu-Sauveur, ils comprendront que leurs hésitations n'ont déjà que trop duré.

La société de la *Mission intérieure,* qui s'était formée à la suite des désastres de 1871 pour évangéliser la France, poursuit courageusement son but. On se rappelle qu'elle se proposait de provoquer dans chaque centre protestant la création d'un groupe de travailleurs chrétiens, laïques et ecclésiastiques, et que dans sa pensée chaque membre de chaque groupe devait se considérer comme un

missionnaire de l'évangile. Cet idéal n'a pas été atteint. Toutefois les rapports publiés par le Comité central « chargé de relier entre eux les divers groupes locaux, » montrent que sur plusieurs points de la France la *Mission intérieure* a fait du bien. Bon nombre de chrétiens comprennent aujourd'hui l'importance du témoignage personnel et s'emploient individuellement à l'évangélisation de leurs compatriotes, soit par des visites, soit par des distributions de traités, ou encore en tenant ici et là de modestes réunions. Les assemblées de consécration présidées par l'agent du comité central, M. Th. Monod, ont contribué pour une grande part à ce résultat.

Le comité a pris en outre à son service des agents missionnaires, « qui sont avant tout, dit-il, des prédicateurs d'*appel*, annonçant aux pécheurs la bonne nouvelle du salut par la foi en Jésus-Christ crucifié. » Il s'est ainsi transformé en comité d'évangélisation; et l'on s'est demandé s'il ne ferait pas à cet égard double emploi avec les sociétés actuellement occupées à évangéliser la France. Peut-être aurait-il agi plus sagement en demeurant fidèle au rôle spécial qui lui avait été assigné et qui paraît sa seule raison d'être, savoir de présider à l'évangélisation *par le moyen des groupes locaux.* Mais il s'est cru autorisé à ce changement de front pàr des indications providentielles, et ce n'est pas à nous de le juger.

Dans sa séance du 6 mai dernier, le parlement italien a fait un nouveau pas dans la voie de la séparation du spirituel et du temporel, en dépouillant le serment judiciaire de toute formule religieuse. Le code prescrivait de faire prêter serment aux chrétiens sur les Evangiles, aux juifs sur l'Ancien Testament, aux mahométans sur le Coran; et il arrivait parfois que des libres-penseurs refusaient de jurer autrement que sur leur honneur. De leur part, ce n'était que loyauté. Les contraindre à prendre à témoin de leur véracité un Dieu en qui ils ne croient pas, c'était leur faire faire acte d'hypocrisie ou de lâcheté. Cependant ceux qui refusaient étaient cités devant les tribunaux. Cela s'est vu récemment à la suite d'un procès fameux.

Il y avait là matière à réforme. La commission nommée pour étudier le projet de loi dit à ce sujet dans son rapport : « Nous sommes d'avis que le serment doit être prêté d'après une seule et même formule par tous les citoyens. Le simple mot *je jure* suffit pour tous les hommes, à quelque croyance qu'ils appartiennent. »

Un autre motif qu'elle invoque également avec raison, c'est que la déclaration du témoin au sujet du culte auquel il se rattache peut exercer une influence fâcheuse sur l'esprit des jurés et modifier leur opinion au détriment de la justice, en les prédisposant pour ou contre le témoignage rendu. « Il est bien naturel, dit-elle à ce sujet, qu'un homme fervent dans sa foi et qui regarde sa croyance religieuse comme seule susceptible d'inspirer de la véracité, incline à faire grand cas du témoignage d'un coreligionnaire et à douter de celui d'un dissident. »

La loi n'a passé qu'à une faible majorité, mais elle a passé. Nous félicitons aujourd'hui l'Italie de s'être débarrassée du serment religieux, comme naguère l'Allemagne d'avoir ôté au mariage religieux son caractère de nécessité en instituant le mariage civil. Pourquoi ne saisirions-nous pas l'occasion pour féliciter la Suisse d'avoir fait, elle aussi, un pas dans la juste distinction des pouvoirs, en ôtant les registres de l'état civil aux fonctionnaires ecclésiastiques? Le principe de la séparation du temporel et du spirituel n'a pas amené encore la dissolution des églises officielles, mais il travaille silencieusement les nations comme un levain. Les institutions politiques et sociales se transforment tout doucement sous son influence; il suffirait de comparer sous ce rapport l'Europe à ce qu'elle était il y a un demi-siècle pour justifier l'espoir que la séparation finira tôt ou tard par se consommer.

Une société s'est formée à Rome pour travailler à obtenir l'élection du pape par le peuple. Elle a ceci de particulier qu'elle se donne pour respectueuse de la papauté, en qui elle voit le boulevard de la religion, le phare destiné à sauver du naufrage les peuples de la terre. Elle rappelle dans son manifeste qu'autrefois les papes étaient nommés non par un conclave de cardinaux, mais par l'assemblée des fidèles, et c'est en s'appuyant sur les antiques canons de l'Eglise qu'elle revendique pour la plèbe romaine le droit d'élire l'évêque universel, droit qui lui fut enlevé d'un trait de plume par Alexandre III, au mépris des lois canoniques. Le comité directeur paraît plein de confiance et d'enthousiasme. Il ne dit pas par quels moyens il se propose d'obtenir une réforme aussi considérable, ni à qui il s'adressera pour cela. Il est à craindre que ce comité ne se fasse des illusions. Nous tenons pour très probable que le peuple de la ville éternelle ne se soucie pas plus de faire valoir ses droits que le pape de les reconnaître.

Voulez-vous des nouvelles de ces courageuses petites paroisses du Mantouan, qui osèrent, l'an dernier, élire elles-mêmes leurs curés malgré l'opposition de l'archevêque? Condamnées par les tribunaux de première instance sous l'influence cléricale, elles ont gagné leur cause devant le tribunal d'appel. L'Etat a déclaré valables les élections faites par le peuple; et c'est peut-être ce qui a suggéré aux catholiques bons patriotes de Rome la pensée que le pape lui-même pourrait bien désormais se faire élire par le peuple.

Encouragées par le bon vouloir qu'on leur témoignait, les paroisses du Mantouan ont demandé l'autorisation d'affecter à l'entretien des nouveaux curés une partie des revenus paroissiaux. Le ministre des cultes aurait eu mauvaise grâce à refuser le vivre et le couvert aux prêtres qu'il avait pris sous sa haute protection; après quelques hésitations il s'est décidé à accorder l'autorisation demandée.

Voilà donc en Italie deux paroisses qui pratiquent l'indépendance dans une certaine mesure. Elles reconnaissent encore la suzeraineté pontificale; mais il suffirait peut-être que le Vatican persistât à leur refuser son approbation pour que ce premier pas fût suivi d'un second, plus décisif. On dit que plusieurs autres paroisses italiennes songent à imiter celles du Mantouan. Il y a là, nous semble-t-il, le germe d'une église catholique libre.

La grande question du moment en Europe, c'est la question d'Orient, qui se complique et s'aggrave journellement d'incidents nouveaux. La résistance des chrétiens de l'Herzégovine à l'autorité du sultan a fini par exaspérer le sentiment national turc. La haine du giaour se réveille dans toutes les parties de l'empire. Deux consuls chrétiens ont été massacrés à Salonique par la population musulmane. A Constantinople on a pu craindre un moment pour la vie des étrangers. La Bulgarie est en feu; on s'y bat un peu partout, et les chrétiens, mal armés, privés de chefs, se font massacrer inutilement par les bachibozouks.

D'autre part, les étudiants de Constantinople, qui forment une corporation puissante par le nombre, l'intelligence et le fanatisme, ont soulevé l'opinion publique contre le sultan, qui refusait de faire des réformes jugées urgentes et de changer sa manière de vivre pour coopérer à la répression de la révolte. Il a dû abdiquer, céder le trône à son neveu, qu'on dit à la fois plus ferme et plus conciliant, mais dont la politique est encore un mystère.

Les puissances chrétiennes qui s'évertuaient depuis quelques mois à éteindre l'incendie, commencent à manifester quelque impatience. Elles se sont concertées pour demander aux combattants un armistice, à la suite duquel elles se proposeraient d'imposer leurs conditions de paix au cas où la Sublime Porte n'aurait pu s'entendre avec les insurgés. Cette intervention ferait peut-être l'affaire de la

Russie, de l'Allemagne et de l'Autriche, dont les représentants ont eu à ce sujet une entrevue intime. Qui sait? peut-être sont-elles déjà fixées sur la part qui reviendrait à chacune d'elles. Aussi l'Angleterre a-t-elle refusé de mettre sa signature au bas de la note. Rien ne l'effraie comme la pensée d'une intervention dont elle ne serait pas seule à profiter.

Nous sommes peut-être à la veille de la guerre. On ne pourra l'éviter qu'en raffermissant le pouvoir ébranlé de la Porte; mais dans ce cas les chrétiens de la Turquie d'Europe payeraient pour tout le monde. Leur situation est cependant intolérable. Ah! pourquoi les nations qui se disent chrétiennes n'imposent-elles pas silence à leurs convoitises pour songer enfin au salut de leurs frères opprimés depuis des siècles par le despotisme turc?

**

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

Vaud.

Lausanne, juin 1876.

Les lecteurs de cette Revue s'étonneront peut-être de ne pas y trouver une notice biographique de M. le ministre Jayet, que nous avons perdu il y a peu de semaines. Aussi croyons-nous devoir expliquer notre silence en communiquant un fragment d'une lettre que ce bienheureux frère avait écrite le 14 décembre 1871, et qui, selon son désir, ne nous a été remise qu'après son décès.

P. B.

« J'étais l'année passée en séjour chez un ami, qui me fit lire dans un journal la notice biographique d'un de mes anciens condisciples, laquelle me fit de la peine, non-seulement parce qu'elle offrait peu d'intérêt, mais encore parce qu'elle ne présentait pas toujours le héros sous un jour qui me parut favorable. J'exprimai cette impression à mon ami et j'ajoutai : « Je suis heureux de la pensée que, quand le Seigneur me retirera de » ce monde, personne, au moins, ne songera » à entretenir de moi le public! — *Je n'en* » *suis pas bien sûr,* » me répondit mon ami. — Je crois qu'il se trompe; mais la seule pensée que ses doutes pourraient être fondés excite en moi une répugnance invincible. C'est pour calmer mes craintes à cet égard que je viens vous prier d'être le dépositaire de ma volonté sur ce point.

» Veuillez donc, cher frère, lorsque le Seigneur aura jugé bon de me recueillir dans son repos, vous souvenir que je demande expressément qu'on ne publie rien sur mon compte, et le faire connaître, s'il venait dans la pensée de quelqu'un d'occuper le public de moi. — Toutefois ne parlez de la recommandation que je vous fais ici que dans le cas où cela deviendrait nécessaire. Car si, comme je le crois, personne ne songe à parler dans quelque journal de mon humble passage ici-bas, je ne voudrais pas que l'on sût que j'en ai eu seulement la crainte.

» Je sais trop bien toutes les misères que j'ai mêlées au service que j'ai essayé de rendre à mon Dieu, pour ne pas rougir d'avance à la seule idée qu'on pourrait seulement en faire mention. Permettre qu'on en parlât, peut-être avec un accent louangeur, dans une circonstance publique quelconque, me paraîtrait une hypocrisie. — Tout ce que je désire laisser à mes amis et à mes connaissances, comme un souvenir de celui à qui ils ont bien voulu témoigner quelque bienveillance, ce sont ces paroles de saint Paul, que j'ai dès longtemps prises pour devise : « C'est » une chose certaine et digne d'être reçue » avec une entière croyance, que Jésus-Christ » est venu au monde pour sauver les pécheurs, dont je suis le premier. »

JAYET, min.

Genève.

Mai 1876.

La loi récemment votée sur le traitement des pasteurs et curés du canton de Genève augmente ce traitement d'une manière notable et accorde aux pasteurs une rémunération plus en rapport que par le passé avec les circonstances générales de la vie. « Cette augmentation, dit la *Semaine religieuse,* nous paraît tout à fait juste et équitable. Tant que l'église est unie à l'état, c'est à l'état de donner une rémunération convenable aux ministres de la religion, aussi bien qu'il le

fait pour les régents et les professeurs. Sur ce terrain nous ne pouvons que sympathiser avec ceux qui ont présenté et ceux qui ont voté la proposition. Mais quant à certains motifs mis en avant par quelques-uns d'entre eux pour appuyer leur vote, nous sommes bien loin de les approuver. » On a voulu par cette nouvelle loi nous doter d'une religion d'état, religion qui n'a de chrétienne que le nom, dont le but clairement avoué est de détruire dans les âmes la croyance à la divinité de Christ et à son œuvre d'expiation. Cependant le gouvernement n'a pas réussi à faire insérer dans la loi, du moins dans la forme qu'il avait proposée, l'article qui lui permettait de contraindre un pasteur à céder sa chaire à un pasteur d'une autre croyance que lui, sur une simple injonction du consistoire. « Les pasteurs, disait cet article, les curés et les vicaires n'auront droit qu'à une indemnité de déplacement pour les services dont le consistoire et le conseil supérieur, chacun en ce qui le concerne, pourraient les charger par voie d'échange ou de remplacement, dans une autre paroisse que la leur. » Un jeune jurisconsulte d'un véritable talent, M. Gustave Ador, a combattu avec vigueur cet article si anodin en apparence. Il a forcé les orateurs du gouvernement à dévoiler toute leur pensée, et amené le chef de notre conseil d'état à déclarer que ce que l'on voulait en effet, c'était de sauvegarder les droits des minorités en leur permettant d'entendre parfois autre chose que les enseignements démodés des pasteurs orthodoxes. L'article que nous signalons a été remplacé par un autre qui ne résout pas la question, mais qui peut encore, dans les mains de notre direction des cultes, servir à libéraliser l'église. « Les pasteurs, dit l'article 6 de la nouvelle loi, curés et vicaires chargés par le consistoire ou par le conseil supérieur d'un service, notamment de l'office du culte public dans une paroisse autre que la leur, n'auront droit qu'à des indemnités de déplacement. »

Il est assez surprenant que notre grand conseil vote des augmentations de traitement à MM. les curés et vicaires libéraux, au moment où les adhérents du catholicisme national se détournent de plus en plus de la nouvelle église. Jusqu'ici on trouvait naturel que les églises fussent peu remplies, car, d'après la définition d'un de nos hommes d'état, c'est autour des urnes que les hommes religieux se comptent; mais aujourd'hui les salles d'élection elles-mêmes se vident, et ce n'est plus que par *six cents* électeurs que viennent d'être nommés les curés de Genève appelés à remplacer MM. Loyson et Hurtault. C'est donc une différence de près de *six cents* voix en deux ans! Il est vrai que depuis lors nous avons eu le baptême de Compesières, la loi sur les soutanes et sur le culte privé, et, il y a peu de jours, les enterrements de Compesières et de Bernex, qui ont aussi demandé un déploiement de la force armée et amené des arrestations; violences qui sont loin de rendre mauvaise la cause de l'ultramontanisme dans notre canton. On le voit au nombre considérable d'hommes qui se pressent dans les églises catholiques vieux style. L'église du Sacré Cœur, celles de Saint-François, de Saint-Joseph, de la rue de Monthoux sont devenues trop petites; il y a peu de jours, sans bruit, on en a construit et ouvert une cinquième très spacieuse dans la rue des Pâquis. On se demande, en voyant la puissance du principe volontaire, comment le pape peut encore anathématiser les partisans de la séparation de l'église et de l'état; on se demande surtout comment les hommes qui nous dirigent ne comprennent pas que leurs lois persécutrices aboutissent à fin contraire de leurs efforts. Pendant l'année dernière on a collecté dans la paroisse catholique de Genève, généralement pauvre, environ *cinquante mille* francs pour l'entretien du culte, tandis que la paroisse libérale est contrainte de demander à l'état des subsides toujours croissants!

Malgré ces échecs financiers et moraux, notre conseil d'état poursuit son œuvre d'envahissement des paroisses. La commune de Versoix a vu son curé chassé de sa cure et son église confisquée au profit de vingt-trois électeurs sur près de cent cinquante qui la composent. Il est vrai que l'abbé Gaspard, le nouvel élu, est un homme très honorable, mais que vient-il faire dans cette galère? Ameutés par deux femmes en ce moment écrouées à la prison de Saint-Antoine, une troupe de gamins a dévasté le beau jardin de la cure, arraché des arbres et souillé le presbytère. La conduite du curé, l'abbé Guillermin paraît avoir été très digne. Dans une lettre adressée à ses paroissiens, il leur a re-

commandé le calme et le support. L'élection s'est faite sans encombre. Il est vrai qu'elle était protégée par de nombreux agents. D'autres paroisses assisteraient sans retard à de semblables comédies, si l'on avait des hommes sous la main. Il paraît que les curés libéraux se font rares et que tous, à ce qu'assurait un orateur de la majorité du grand conseil, ne sont pas *francs du collier*.

L'église évangélique de Genève a eu le 23 avril dernier son assemblée générale annuelle. Son importance numérique est loin de correspondre au principe qu'elle représente et à l'action qu'elle exerce par ses services de prédication et ses écoles du dimanche. Le nombre de ses membres ne s'élève qu'à *six cent vingt-quatre*, dont *cent quatre-vingts hommes*. Le chiffre des admissions qui pendant ces dernières années équivalait au nombre des morts et des partants, l'a dépassé cette année de dix-sept. C'est un signe réjouissant, mais qui dans les circonstances que nous traversons, ne répond pas à la puissance d'attraction que devrait exercer l'église indépendante. Les préjugés qui retenaient loin de ses lieux de culte les membres de l'institution nationale, tombent il est vrai peu à peu; on prend volontiers la cène dans ses services religieux, mais on ne rompt pas avec le passé. La notion de l'église se perd parmi nous, et pourvu que l'on ait chaque dimanche un prédicateur évangélique à entendre, on se déclare satisfait. Le recul a été grand cette année. L'union nationale évangélique en est une preuve. Le comité qui était jusqu'ici à sa tête et qui avait songé à construire une salle de culte et à organiser en attendant des prédications hebdomadaires, a dû se retirer pour faire place à un comité plus national. Les pasteurs évangéliques se sont constitués en société particulière qui cherche à agir dans l'enceinte officielle. On ne pense pas que le moment soit venu de se séparer de l'église des pères, qui a encore du bon et qui permet encore de faire du bien. D'ailleurs, n'a-t-on pas à sa porte une église indépendante qui ouvre joyeusement ses lieux de culte à tous venants? Joyeusement, oui; mais cela suffit-il pour l'honneur de Christ et l'importance du principe engagé? Les écoles du dimanche de cette église ont été particulièrement bénies cette année. Elles ont servi encore plus directement que dans le passé à l'avancement du règne de Dieu dans notre ville. Le nombre total des élèves, un peu flottant selon les saisons, a atteint le chiffre de *neuf cents* environ, dont quatre cents garçons et cinq cents filles, avec quatre vingts moniteurs ou monitrices. Le système des groupes, qui se combine avec un enseignement en commun, donne de très bons résultats.

Dans des réunions officieuses des membres hommes de l'église, on a recherché les causes du manque d'attraction qu'exerce l'église indépendante, en tant qu'église, sur la population genevoise. Le rapport du presbytère renferme sur ce sujet des observations qui ont leur utilité pour toutes nos congrégations indépendantes. « Notre église, y lisons-nous, ne paraît pas exercer autour d'elle la puissance d'attraction à laquelle lui donne droit la doctrine évangélique qu'elle professe avec fidélité. A cela il y a plusieurs causes, les unes anciennes et traditionnelles, les autres toutes de circonstance. Nous ne devons pas en entreprendre ici l'exposition. Mais il est du devoir de chacun de nous d'examiner si nous n'y sommes nous-mêmes pour rien, si au lieu de rendre notre église attrayante pour ceux du dehors, notre conduite ne les repousse pas plutôt, ou du moins ne les confirme pas dans l'indifférence, cette paralysie de l'âme. Sentons-nous nous-même, sentons-nous profondément et vivement le privilège d'appartenir à une église qui peut, au moins en quelque mesure, revendiquer le beau titre que Paul donne à l'église du Dieu vivant de colonne et d'appui de la vérité? Savons-nous en faire valoir le prix auprès de ceux qui nous entourent? Ce n'est pas à dire qu'il faille entreprendre une propagande ecclésiastique, ni qu'on doive à tout propos et hors de propos attaquer les chrétiens qu'on rencontre pour les convaincre qu'ils doivent se joindre à nous. Mais nous devons manifester par notre lumière luisant devant les hommes, par notre paix, par notre joie dans le Saint-Esprit, par nos progrès dans la sanctification, les avantages de notre incorporation dans l'église, d'une manière si évidente, si naturelle, que tout cela dise à ceux qui nous voient, comme Moïse disait à son beau-père Jéthro: « Viens avec nous et nous te ferons du bien, car l'Eternel a prononcé du bien sur Israël. » Quand il en sera ainsi,

votre influence sera d'autant plus éloquente que vous aurez moins argumenté. »

Les débats du grand conseil sur la question religieuse, et la résolution de faire triompher dans l'église les principes libéraux, peuvent expliquer en une certaine mesure la recrudescence actuelle d'attachement pour l'institution nationale. A cela il faut ajouter que la dernière élection des pasteurs en ville a donné une majorité assez sérieuse aux électeurs orthodoxes et que l'on espère que, par un heureux revirement des choses, un consistoire évangélique pourra, dans un temps rapproché, succéder au consistoire actuel. Mais est-il sage, est-il digne d'exposer les destinées d'une église à de pareils coups de bascule, et ne faut-il pas remarquer avec soin que les paroisses de la campagne, jusqu'ici en majorité évangéliques, sont aujourd'hui sérieusement entamées par l'esprit libéral ? En attendant, le consistoire réglemente et organise l'institution qu'il gouverne. Les débats qui ont eu lieu récemment dans le sein de ce corps sur les bénédictions du mariage et qui ont abouti à une sorte de violentation de la conscience des pasteurs, auxquels on voudrait imposer le devoir de bénir le mariage même de divorcés, prouvent combien vite on arrive à mettre le pied sur la gorge de fonctionnaires trop accommodants...

Un congrès sur l'observation du dimanche aura lieu dans nos murs, du 28 septembre au 1er octobre. Il est convoqué par le comité central de la Société suisse pour la sanctification du dimanche. Cette société déploie une grande activité et voit son zèle couronné de succès. Son honorable président, M. Alexandre Lombard, mérite la reconnaissance de quiconque comprend l'utilité du repos dominical au point de vue des individus et des familles, pour le dévouement qu'il apporte à faire triompher cette cause, qui doit être celle de tous les vrais amis de l'église et de la patrie.

Juin 1876.

L'installation des deux curés élus par les citoyens catholiques de la ville de Genève a eu lieu il y a quelques jours, sous la présidence du Conseil supérieur. Dans une revue rapide de l'état du catholicisme libéral dans notre canton, M. Reverchon a cru pouvoir signaler ses progrès et son prochain triomphe. Bientôt toutes les paroisses du pays seront fournies de conseils d'église et de pasteurs, et l'ultramontanisme aura vécu. Oui, cela est vrai, avant peu, grâce à des lois tyranniques et à un système d'élection qui n'a rien à faire avec la stricte justice, grâce à une usurpation de pouvoir qui menace d'engloutir nos libertés communales, les communes les plus récalcitrantes auront à leur tête un berger libéral, et des églises vides d'auditeurs. Malgré les beaux discours et les chants de victoire du parti gouvernemental, il faut bien que les choses soient dans un piètre état, pour que nos gouvernants fassent appel aux arrêtés les plus iniques et aux lois les plus monstrueuses. Désormais, par mesure de salut public, aucun prêtre catholique étranger ne peut célébrer sur territoire genevois, ni messe, ni aucun autre acte de culte, sans l'autorisation préalable du Conseil d'état. Les biens des corporations religieuses, quoique propriétés privées, seront, par simple décision du grand Conseil, incamérés au domaine public, et les communes assez osées pour résister aux ordres du pouvoir central auront, dans un commissaire spécial délégué par le Conseil d'état, un exécuteur de ses volontés. Il est vrai que le 4 juin dernier, les six mille électeurs catholiques du canton ont, par plus de seize cents voix, complété le Conseil ecclésiastique, et que ce chiffre est assez imposant, vu nos habitudes électorales, mais sa grandeur même inspire de singuliers soupçons et parait rencontrer bien des incrédules. Une assemblée populaire avait été convoquée à Chêne Bourg, pour donner la note aux électeurs. On sait aussi que dernièrement notre grand Conseil a mis de côté l'élite de nos magistrats et porté aux charges les plus importantes quelques-uns des soutiens du régime actuel. On trouvait que jusqu'ici la magistrature se montrait peu empressée à soutenir le pouvoir exécutif. Qu'en sera-t-il à l'avenir ?

Il faut attendre pour se prononcer ; mais il est à craindre que, grâce à l'esprit d'aveuglement qui s'est emparé de la plupart de nos conseillers d'état, nous n'assistions encore à bien des dénis de justice. Cependant des voix amies commencent à les avertir. Des journaux bien pensants protestent contre les abus de pouvoir que consacre une majorité complaisante, et quelques-uns se demandent si « Jupiter ne commence pas à affoler ceux qu'il veut perdre !... » Certes le spectacle que

présente notre canton est bien instructif, et montre jusqu'où peut aller le pouvoir lorsqu'il se fait fabricant de religion. Au nom du salut public on viole la constitution, on foule aux pieds les droits acquis, on violente les consciences. L'ultramontanisme était moins à craindre que le libéralisme d'aujourd'hui. Puisse une réaction salutaire se dessiner bientôt et les hommes d'ordre l'emporter sur les hommes de désordre, sinon l'heure approche où il faudra renverser la devise de Genève et y lire « après la lumière, les ténèbres, » et quelles ténèbres!

LOUIS RUFFET.

Neuchâtel.

5 mai 1876.

Nous avons eu hier, à Neuchâtel, l'inauguration de la statue élevée à Guillaume Farel. La fête a complétement réussi, il n'y manquait que le soleil; mais, comme le disait de son temps Mme de Sévigné, les personnes les plus âgées ne se souviennent pas de l'avoir vu cette année.

A dix heures, le cortége, composé des deux pasteurs officiants, MM. Nagel et Robert-Tissot, de délégués de diverses églises, des autorités municipales, de pasteurs des deux églises et de membres de nos deux synodes, s'est rendu, au son des cloches, à la terrasse de la collégiale. Une foule considérable et recueillie attendait depuis longtemps. Les invités prirent place au pied d'une tribune dressée sous le porche en face de la statue encore couverte de son voile; puis, la cérémonie commença par l'exécution du choral de Luther.

M. *Nagel,* président du synode de l'église nationale, a parlé le premier. « Nous sommes invités, a-t-il dit, à nous souvenir de nos conducteurs spirituels (Hébr. XIII, 7), et c'est pour nous conformer à cette exhortation que nous sommes ici. Mais de peur que cette fête ne jure étrangement avec l'esprit de celui que vous honorez, commençons par rendre à Dieu la gloire qui n'appartient qu'à lui seul, en chantant le premier verset du psaume CXVIII.

Rendez à Dieu l'honneur suprême! »

Après le chant, M. Nagel a prononcé la prière d'ouverture et rappelé cette parole de l'Ecriture : « Le zèle de ta maison m'a dévoré. » « Le zèle, zèle dévorant, mais marqué au coin de la plus ardente charité et de l'humilité la plus profonde, voilà tout Farel. » Ce discours, fort bien fait, enrichi de citations choisies avec talent dans les écrits du réformateur, a bien attaqué la note. On croyait entendre Farel parlant lui-même de soi-même.

A M. Nagel a succédé M. *Robert-Tissot,* pasteur de l'église indépendante de Neuchâtel. Le premier avait montré l'homme, le second a parlé de l'œuvre; il l'a décrite avec son éloquence ordinaire, si populaire et si entraînante. « Une chose seulement, peut donner la clef d'une telle vie : l'œuvre accomplie par la grâce de Dieu dans l'âme du jeune Farel pendant son séjour à Paris. Est-ce à dire que tout soit bon dans l'œuvre de ce soldat de Jésus-Christ? Non, lui aussi était de son temps, d'un temps où le domaine civil et le domaine religieux étaient encore confondus. S'il était ici, que ferait-il? Ce que l'artiste a fait dans la statue qui va être découverte; il prendrait la Bible, il l'élèverait au-dessus de sa tête et nous dirait : « C'est elle seule qu'il faut suivre; corrigez d'après elle mon enseignement. »

Après la prière de clôture et le chant d'un morceau approprié à la circonstance, les cloches ont retenti de nouveau et la statue a été dévoilée. Cette partie du programme est la seule qui n'ait pas réussi. Soit que l'on n'eût pas pris les précautions nécessaires, soit que la pluie tombée pendant la nuit en soit la cause, toujours est-il que maitre Guillaume a mis du temps à se montrer. « Il proteste, » disait quelqu'un dans mon entourage.

La statue de Farel, en marbre de Dijon, est l'œuvre de M. *Iguel,* sculpteur, que Neuchâtel s'honore de compter au nombre de ses habitants. Le réformateur est debout, tenant la Bible des deux mains et s'avançant d'un air de victoire à la rencontre de ses adversaires. On peut reprocher à l'ensemble un mouvement par trop violent, et trouver à l'expression du visage quelque chose de farouche, de légèrement sarcastique; mais le sentiment général est que nous avons là une œuvre de valeur, dénotant chez son auteur un grand talent, une habileté consommée, et une connaissance approfondie de

celui dont il a fait, par son ciseau, revivre les traits.

La fête religieuse terminée, MM. *A. Bachelin* et *C. Jacottet* ont fait entendre, l'un au nom du Comité, l'autre au nom de l'autorité municipale de Neuchâtel, des paroles pleines de convenance et d'élévation.

Vinrent ensuite les délégués des Eglises. Mais la pluie menaçait, l'heure était avancée, et l'on n'a pu donner la parole qu'à trois orateurs : MM. *Duproix*, pasteur, membre du Consistoire d'Orpierre; *Durand*, président du synode de l'église nationale vaudoise, et *Dhombres*, pasteur à Paris et membre du Consistoire de cette ville. Ce dernier a été écouté avec une attention particulière. « Farel est à nous, a-t-il dit entre autres; il l'est par ses origines, par le début de son activité, par son caractère (il a la *furia francese*); c'est nous qui vous l'avons donné, comme nous avons donné à Genève son Calvin. Mais ce que nous vous donnâmes alors, vous nous l'avez rendu : au seizième siècle, en nous envoyant la Parole de Dieu sortie de vos presses et des prédicateurs de l'Evangile sortis de vos rangs; au dix-septième, en accueillant les proscrits de celui que l'on appelait alors le grand roi; dernièrement encore, en recevant comme vous l'avez fait notre armée de l'Est en déroute. Ah! ne songeons, les uns et les autres, qu'à serrer dans nos cœurs, comme le Farel de cette admirable statue le fait dans ses mains, l'Evangile éternel. Il est, comme vos Alpes, immuable au sein de tous les changements qui s'accomplissent à leurs pieds; ou plutôt non, les Alpes passeront avec les cieux et la terre, mais l'Evangile éternel ne passera pas. »

Quand M. Dhombres eut prononcé la prière de clôture et donné la bénédiction, la foule se dispersa, tandis qu'une société de musique exécutait l'hymne national.

Telle a été la fête d'hier. On pouvait craindre qu'elle ne fût troublée, soit par le mauvais temps, soit, chose plus grave, par quelques dissonances. Dieu merci, ni l'un ni l'autre de ces inconvénients ne s'est produit. Le temps, sans être beau, a été passable. Quant aux discours, ils ont tous été d'une convenance parfaite et respiraient les sentiments les plus évangéliques. On remarquait bien çà et là quelques allusions à l'état de l'église dans notre pays, mais si discrètes, si naturelles, qu'il était impossible à qui que ce fût de se sentir blessé. On ne saurait davantage prétendre que cette journée ait eu pour résultat de glorifier un homme. Si nous avons, une fois de plus, admiré en Farel l'ouvrier de Dieu, nous avons surtout rendu grâces à Celui qui s'est servi de cet homme pour nous ramener des ténèbres de la superstition à la merveilleuse lumière de son Evangile retrouvé.

B. G.

Zurich.

Juin 1876.

La nouvelle constitution fédérale, en ôtant aux pasteurs les registres de l'état civil, fait entrer les institutions ecclésiastiques dans une nouvelle phase de développement. Dans le canton de Zurich, la plupart des pasteurs n'ont pas salué avec joie cette diminution de travail, parce que les registres leur semblaient établir entre eux et leurs paroissiens des liens dont ils devaient redouter la rupture. Plusieurs aussi appréhendaient l'absence de travail positif, et se demandaient si bientôt les ministres ne seraient pas superflus et s'ils ne devaient pas se faire dans l'école ou ailleurs une nouvelle carrière. Ces craintes furent exprimées dans des articles de journaux religieux qui ont eu quelque retentissement. Peu à peu cependant on s'est ravisé; et, le premier janvier venu, les pasteurs ont rendu, sinon avec joie, du moins sans trop d'amertume, les registres auxquels ils avaient consacré beaucoup de temps et de soins. Ils ont compris qu'étant moins chargés de travail matériel, ils pourraient et devraient se consacrer plus entièrement aux intérêts spirituels de leur paroisse. Sur ce point, les ecclésiastiques appartenant aux tendances les plus divergentes sont d'accord.

En se modifiant, la situation de l'église soulève des questions qui exigent une solution plus ou moins prompte. Les registres civils doivent être remplacés par des registres purement ecclésiastiques. Certains règlements respectés jusqu'ici seront désormais hors d'usage. Maintiendra-t-on l'institution des parrains et marraines? Combien exigera-t-on de témoins pour le baptême? Comment traitera-t-on, ecclésiastiquement parlant, les personnes

qui n'auront fait ni bénir leur mariage, ni baptiser leurs enfants? Tout cela préoccupe vivement les esprits; mais avant de se prononcer en connaissance de cause, il faut pouvoir rectifier les théories par les lumières de l'expérience.

Quant au public, on ne sait encore ce qu'il pense de la loi. Le premier semestre de 1876 ne fournit pas des données suffisantes pour établir un jugement. Dans les villes telles que Zurich, Saint-Gall, où l'on trouve une population flottante considérable, les personnes qui se contentent de l'acte civil sont fort nombreuses. Des parents renoncent à faire baptiser leurs enfants, considérant cette cérémonie comme superflue. La majorité des couples se passent de la bénédiction nuptiale, et semblent heureux d'échapper aux pasteurs. — Un fait plus grave doit être signalé : certaines personnes se prévalent de la constitution fédérale non-seulement pour rompre tous les liens qui les unissaient à l'église, mais pour exercer sur leurs subordonnés une pression anti-religieuse. Sous prétexte de liberté, des patrons et des maîtres d'état refusent à leurs apprentis la permission de se rendre au culte, ou aux catéchismes, abusant ainsi de leur position au détriment des droits que la constitution garantit. — Ces expériences sont pénibles à tous les pasteurs; elles le sont surtout à ceux de l'école réformiste qui comptaient sur un attachement plus vif des populations aux institutions ecclésiastiques, et qui constatent maintenant les progrès réels du matérialisme anti-religieux.

Dans les campagnes les choses se passent autrement que dans les villes. Un officier d'état civil d'une grande localité de la Suisse orientale disait dernièrement que, dans sa commune, sur dix-sept mariages deux seulement avaient renoncé à la bénédiction nuptiale, et cela par des motifs d'économie. Dans les villages proprement dits, le mariage civil unique restera longtemps encore l'exception. Le respect des usages, un sentiment religieux vague mais puissant, assureront pour quelque temps encore le maintien des cérémonies ecclésiastiques. Même dans les villes, les symptômes que nous avons signalés n'ont pas toute l'importance qu'on pourrait croire. D'abord, il existe dans toutes nos cités de la Suisse allemande un noyau de familles fortement attachées aux anciens usages. Il en est d'autres qui tout au moins craignent de s'afficher; et parmi les personnes qui jouissent aujourd'hui de leur affranchissement ecclésiastique, plusieurs se raviseront dès qu'elles verront plus clair et qu'elles discerneront ce qui est encore confus à leurs yeux. Bien des pères croient que baptiser un enfant, c'est lui donner un nom. A ce titre, en effet, les registres civils doivent suffire.

Il est certain toutefois que nos églises vont à la rencontre d'une crise sérieuse. Il s'agit de savoir si la religion sera reconnue officiellement comme un élément nécessaire à la vie du peuple, oui ou non. Dans le canton de Zurich on remarque bien vite l'influence anti-religieuse de l'école publique. Les hardiesses de négation que les régents se permettent en classe, dépassent toutes les bornes et touchent au ridicule. Leur répulsion pour tout ce qui rappelle la religion est assez accentuée pour inspirer des craintes réelles aux hommes qui s'intéressent à l'avenir moral de notre peuple. Feu M. Lang avait protesté dans plus d'une occasion contre ce matérialisme. Ses collègues et amis de la ville ont envoyé dernièrement au Conseil d'état une pétition pour demander que dans l'école normale officielle on rende à l'enseignement de la religion la place qui lui revient. Après avoir indiqué l'état actuel de la société, ces messieurs s'expriment en ces termes : « Ceux qui connaissent l'histoire et qui comprennent les besoins du cœur humain savent qu'on ne peut extirper le sentiment religieux ni par des raisonnements, ni par le complot du silence; ils savent que ce sentiment existe et demande à être satisfait. Les hommes qui connaissent notre peuple ont pu se convaincre que la Bible y est encore une puissance, mais aussi qu'on en fait un dangereux abus. Il est donc urgent que les maîtres d'école sachent à quoi s'en tenir, et qu'ils acquièrent une connaissance approfondie de la Bible par une instruction soignée. Nous désirons donc que le programme du séminaire soit modifié de telle sorte que désormais les élèves régents soient préparés en vue de l'enseignement théorique et pratique de la religion. »

Cette pétition reflète avec vérité l'état actuel des questions dans le canton de Zurich. Elle confirme ce que nous venons de dire du courant matérialiste qui règne dans les cercles scolaires, et elle dessine avec exactitude la

position que le parti réformiste s'efforce de prendre dans la Suisse allemande. Depuis la publication du livre de Strauss, *l'Ancienne et la Nouvelle Foi*, nos réformistes ont senti le besoin de nager contre le courant et de défendre la cause de la religion contre ceux qui la nient ou la méprisent. Ils veulent être des « hommes de religion. » Leurs intentions sont dignes d'éloge et d'encouragement. Mais les auteurs de la pétition n'attendent-ils pas trop de l'enseignement? Ils ont l'air de croire qu'il suffit d'être initié aux questions religieuses, de faire une étude historique et critique de la Bible pour répondre aux besoins de la situation. — Du reste, le Conseil d'état a eu égard à la pétition de ces messieurs, en introduisant dans les classes supérieures du séminaire de Kussnacht un cours facultatif de religion. Les sociétés évangéliques et les sociétés réformistes étudient à l'envi la question de l'enseignement religieux dans les écoles publiques; et, de part et d'autre, malgré les divergences d'opinions, on reconnaît la nécessité de cette branche d'instruction.

E. JACCARD.

France.

Juin 1876.

Quinze jeunes dames de Paris, appartenant au grand monde et à la noblesse, viennent d'accomplir un acte vraiment héroïque. Elles se sont engagées à ne porter que des robes simples et à renoncer entièrement au luxe de la toilette. L'argent économisé de cette manière est destiné à pourvoir à l'éducation d'orphelins pauvres. Veut-on connaître la portée de cette résolution, qu'on sache que les économies faites de cette manière suffisent déjà à l'entretien de dix-neuf enfants arrachés à la misère. Que les personnes qui ont des oreilles pour ouïr, entendent et imitent!

Italie.

Mai 1876.

En Italie, le libéralisme religieux est personnifié dans le marquis Guerrieri Gonzaga, homme d'une probité exemplaire, citoyen éprouvé et ardent défenseur de la liberté dans tous les domaines de l'activité civile et religieuse. Il a publié dernièrement une traduction italienne de l'opuscule de M. de Laveleye : *l'Avenir des nations catholiques*, et l'a fait suivre d'un traité sur la *Trève accordée au Vatican*, dont voici le résumé.

La prise de Rome est le couronnement de l'indépendance italienne, elle a ébranlé jusque dans ses fondements la constitution séculière de l'église romaine. Mais les mesures politiques qui ont suivi ce fait, la loi des garanties, la condescendance du gouvernement envers une hiérarchie ennemie, et l'abandon de la part de l'état de tout droit ecclésiastique, sont autant de pas rétrogrades sur le chemin de la liberté.

Le pape s'était dit infaillible, on l'a fait intangible. Pourquoi ne l'a-t-on pas astreint à tous les devoirs civils qui lient le citoyen à sa patrie? Pourquoi lui mettre dans les mains des armes dont l'ultramontanisme sait si bien profiter pour susciter des troubles politiques et religieux? Le pape jouit, en effet, d'un pouvoir illimité dans la nomination aux siéges épiscopaux, et il en profite pour élire des évêques hostiles au gouvernement. Lorsque l'état use du droit de leur refuser le palais ou la mense épiscopale, il ne fait que leur préparer le plus facile des martyres. Les évêques, à leur tour, se montrent très scrupuleux dans le choix des prêtres, et les ecclésiastiques qui sont amis de la liberté sont rarement dans leurs bonnes grâces. L'état n'ose pas intervenir en faveur du bas clergé, souvent maltraité, et ne paraît pas apercevoir le filet dont les ultramontains l'entourent, spéculant sur tous les mécontentements, s'opposant aux lois, alimentant le fanatisme, et préparant la réaction qu'ils espèrent. Les corporations monastiques, abolies par le gouvernement, se reconstituent sur leurs anciennes bases, sous le nom d'institutions libres. Les écoles communales, les sociétés de bienfaisance, les administrations d'œuvres pies fourmillent de laïques et d'ecclésiastiques affiliés aux jésuites. Sur plusieurs points, le fanatisme renaît sous leur influence, et, grâce à leurs manœuvres souterraines, les personnes d'une culture médiocre et superficielle se laissent entraîner par dégoût à l'indifférence ou au matérialisme le plus dégradant. L'armée est la seule grande école où le peuple s'instruit, apprend à aimer la patrie et à respecter les lois.

Ces faits menaçants effrayent à juste titre

le marquis Gonzaga pour l'avenir politique et religieux de l'Italie; aussi éprouve-t-il le besoin d'exposer les réformes dont l'introduction lui paraît nécessaire dans les rapports que l'état soutient avec le pape et le clergé en général.

Contrairement aux lois, le jeune clergé est élevé à part; il n'a aucune relation avec la jeunesse universitaire, dont les idées libérales pourraient le réveiller, et il est rarement mis au courant des découvertes et des aspirations de la science moderne. La science et la liberté lui sont présentées comme les ennemis les plus redoutables de la foi. — Le jeune clergé, selon notre auteur, devrait être obligé de suivre, pour les études préparatoires à la théologie, les cours publics des lycées du gouvernement. La lumière de la science, pénétrant dans ces intelligences étiolées, dissiperait les ténèbres de la superstition que la vie du cloître est si propre à entretenir.

La chaire apostolique et les temples catholiques retentissent de déclamations virulentes et haineuses contre le roi et contre son gouvernement *usurpateur*, sans rencontrer aucune opposition; mais que le bas clergé ait des velléités de libéralisme, ou que le peuple, comme celui de san Giovanni del Dosso, ait l'outrecuidance d'élire lui-même son curé, et aussitôt bas clergé et peuple sont excommuniés et pulvérisés par les foudres du Vatican. L'état n'a pas, sans doute, à s'immiscer dans les affaires de discipline ecclésiastique, mais ne devrait-il pas protéger les citoyens lorsque la liberté de conscience et de culte le réclame?

La *Trêve accordée au Vatican* repose sur l'indifférence en matière de religion. Or, quelle misérable base politique et sociale que celle-là! L'indifférence est la source de la torpeur morale et intellectuelle qui se remarque chez ceux qui ne se réfugient pas dans le sein de l'église. Elle éteint tout amour de liberté et toute aspiration à la vérité. Elle est la ruine des sociétés et des peuples qui s'endorment sous son ombre fallacieuse. L'auteur finit en applaudissant « à la résistance que les états, les croyants et les penseurs ont opposée à l'église romaine, qui est l'audacieuse négation de la liberté de conscience et le plus terrible adversaire de toute liberté religieuse, politique et sociale. »

L'acceptation des réformes proposées par le noble marquis serait pour l'Italie un gage de paix intérieure et donnerait du relief à l'autorité de l'état vis-à-vis de la papauté; mais, pour moraliser le peuple, les remèdes indiqués ne sont pas suffisants. Pour une telle œuvre, il faut l'Evangile; mais, qui sont ceux qui sont disposés à écouter sa voix?

PAOLO LONGO, pasteur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

ETRENNES RELIGIEUSES, vingt-septième année. — Genève, Julien, libraire-éditeur, 1876.

C'est une heureuse idée qu'ont eue quelques pasteurs évangéliques de l'église de Genève de publier à chaque renouvellement d'année un volume d'*étrennes religieuses*. Cette entreprise en est déjà à sa vingt-septième année : ce qui est assurément beaucoup dans un siècle où choses et gens passent avec tant de rapidité. Cependant ce succès n'est point difficile à expliquer. Ce joli ouvrage, paraissant à époque fixe, est un moyen de communication entre les conducteurs de l'église et leurs ouailles, qui écoutent volontiers des voix amies et fidèles. De plus, il réunit deux choses qui devraient toujours marcher ensemble, l'instruction, d'un côté, et l'édification, de l'autre. Pas n'est besoin de dire qu'on n'y rencontre ni questions politiques, ni questions ecclésiastiques, sources fécondes de débats aigres et nuisibles à la piété. Enfin ces étrennes, par leur contenu, répondent pleinement aux besoins et à l'attente de ceux à qui elles sont destinées. Que ceux qui pourraient en douter lisent les morceaux intitulés : *Comment on s'abstient des œuvres chrétiennes. — Le pasteur Le Grand. — Les frères moraves au Labrador*, etc., et ils se joindront à nous pour répéter le vœu qui termine la préface : « Va, petit livre, prends place dans la demeure du pauvre et dans celle du riche, auprès des affligés et auprès des heureux de ce monde. Sois une semence de bénédiction pour quiconque veut appartenir au Seigneur Jésus et vivre dans une fraternelle union avec tous les enfants du Père céleste. »

P. B.

L'ÉTOILE DU MATIN. Deux passages de l'Ecriture sainte et une pensée chrétienne pour chaque jour de l'année. Lausanne, H. Mignot, éditeur.

Les recueils du genre de celui-ci se sont beaucoup multipliés depuis quelques années, et leur emploi ne saurait être banni d'une manière absolue. Il est des positions qui ne laissent que peu de moments pour la prière et le recueillement. Notre siècle est si agité et le tourbillon journalier des affaires nous saisit si tôt et finit si tard, qu'il est bon d'avoir à sa portée une parole biblique et une pensée chrétienne propres à élever l'âme au-dessus de la terre et à nous rappeler les avertissements, les secours et les promesses de l'évangile. Ici toutefois l'abus est près de l'usage. Pour plusieurs, ces recueils remplacent la Bible : c'est un moyen commode de remplir un devoir en y consacrant le moins de temps possible. Pour d'autres, le passage du jour est la solution donnée de Dieu de certains projets qu'on n'ose avouer, et l'indication de la route à suivre dans une marche plus qu'embarrassée. Si seulement ces livres étaient faits avec sagesse et discernement ! Si les passages choisis étaient un appel constant à la conscience, ou l'énoncé de quelque vérité capitale ! Si les pensées chrétiennes qui y sont jointes nous rappelaient sans cesse nos devoirs et nos espérances ! C'est ce que nous avons cherché dans ce nouveau recueil, mais, à ces différents égards, il ne nous offre rien qui soit de nature à le faire préférer à ses devanciers. Fût-ce même son cas, il resterait toujours vrai qu'une goutte d'eau ne vaut pas une source. P. B.

L'ART DE DONNER, par Léonce Larnac, pasteur. — Paris, Sandoz et Fischbacher éditeurs, 1874.

L'estime est un sentiment qui, par son calme même, cause parfois de véritables souffrances. Voici, par exemple, un livre pour lequel je professe toute l'estime possible, qui dit ce qu'il doit dire, tait ce qu'il doit taire, enseigne, instruit, sait trouver le point faible des hommes et des choses aussi bien que la vérité dans sa force et son à-propos ; un livre enfin auquel je ne saurais adresser nul autre reproche que... celui de me forcer à le louer. Si je pouvais en dire un peu de mal, comme je me sentirais allègre pour entonner ensuite l'hymne de la louange ! Mais non, il est dit que je le louerai bon gré mal gré, du commencement à la fin, que ma critique ne sera qu'une pieuse nomenclature de ses mérites, et qu'elle et lui, grâce à leur commune sagesse, se confondront en un même et glorieux symbole : la jument de Roland. Ah ! si cette incomparable jument avait été en vie, si cet excellent petit livre était un peu plus vivant !

Les pages se succèdent sans que l'une fasse oublier l'autre, elles ont une valeur égale, mais cette égalité même empêche tout relief. Choisir et citer est presque impossible : telle pensée est excellente, mais celles qui la précèdent et la suivent ne le sont pas moins ; il en est de même des chapitres. Voici cependant quelques lignes qui me semblent résumer particulièrement bien l'esprit du livre, tout en donnant la vraie note du sujet : « Donner est bien ; se donner est mieux encore, et celui qui sait ce que vaut une véritable affection, n'a jamais dans la pratique séparé ces deux expressions.

» *Se donner*, tel est bien en deux mots l'art de donner ; malheureusement, en face du sacrifice, nous avons besoin d'autre chose que du sévère attrait de la vérité ; la violence peut seule nous arracher à nous-mêmes, enlever de dessus nos yeux l'épais bandeau de l'égoïsme pour les forcer à voir, à contempler les maux de nos frères. — *Nos frères !* Quelle rougeur me monte au front en voyant ma plume tracer machinalement ces deux mots ! Non, non, je n'ai point de frères parmi tant d'êtres qui souffrent, je n'en ai pas un seul.... Je sais des malheureux pour lesquels ma main s'ouvre et mon cœur s'émeut quelquefois (mais qu'est-ce que ce don irréfléchi, cette émotion fugitive ?) ; j'en sais un plus grand nombre qui n'ont à attendre de moi que l'indifférence ou le mépris. Mes yeux se mouilleront de quelques larmes en face de la mère épuisée portant son petit enfant dans ses bras ; lorsqu'ils auront passé, mon regard les suivra encore jusqu'au détour du chemin, mais là, ils disparaîtront pour jamais de ma vie, et celle-ci reprendra son cours tranquille, tandis que les deux infortunés continueront *la leur*.

» O Jésus, quelles bénédictions n'auraient-ils pas recueillies au passage s'ils avaient arrêté ton regard au lieu de rencontrer celui d'un de *tes disciples !* Peut-il donc se dire ton disciple, celui qui n'aime pas son frère ?

L'Evangile a depuis longtemps répondu, et j'ai balbutié sa réponse sur les genoux de ma mère.... » M. B. DE G.

LE CATÉCHISME DU PETIT HENRI. Traduit librement de l'anglais. — Lausanne, Arthur Imer, éditeur, 1876.

L'enseignement religieux est de plus en plus proscrit des écoles. Quelque jugement qu'on porte sur ce fait incontestable, il a pour résultat heureux de réveiller au sein des familles le sentiment d'un devoir trop longtemps négligé. La famille est l'atmosphère que Dieu a préparée à l'enfant pour l'épanouissement de sa vie religieuse : c'est donc au foyer domestique, sous le regard maternel, que sa jeune âme doit recevoir la vérité de Dieu. Mais, si douce que soit cette mission, pour l'accomplir la mère a besoin d'être guidée. Tel est le but que s'est proposé l'auteur de ce catéchisme, qui, composé pour un très jeune enfant (il n'avait que cinq ans quand il commença à l'étudier), a été traduit dès lors en cinq langues.

Mais quoi! dira-t-on, parler de catéchisme à cet âge! Est-ce alors le moment de donner un enseignement systématique, et l'*Histoire sainte* n'est-elle pas tout ce qu'il faut à ces petits? Qu'on se rassure; l'histoire biblique forme la partie essentielle du volume. Et puis, toutes les réponses sont des citations textuelles de l'Ecriture. Autant un catéchisme proprement dit serait déplacé pour des enfants si jeunes, autant il y a d'à propos à graver de bonne heure dans la mémoire des passages bibliques. On les retrouve plus tard comme de bonnes connaissances, comme de vieux amis, avec un plaisir toujours nouveau; ils conservent pour le reste de la vie une saveur particulière et un attrait exceptionnel; ils deviennent surtout les assises solides qui seront toutes préparées pour recevoir plus tard les grandes vérités chrétiennes, et pour offrir une base à une connaissance plus approfondie de la Bible.

Nous regrettons qu'il y ait encore dans ce petit livre autant de réponses qui n'offrent pas un sens complet. Si l'on y ajoute un nombre assez considérable de passages trop courts pour être saillants et pour avoir leur individualité propre, on reconnaîtra que, partout où l'auteur tombe dans ces défauts, il devient infidèle à son propos. Car on retrouve alors tous les inconvénients d'un catéchisme, au sens traditionnel du mot, sans avoir tous les avantages des passages bibliques. Que m'importe d'avoir des réponses en termes scripturaires, si ces termes ne sont plus là que comme des plantes mortes et desséchées, arrachées du sol où elles se balançaient dans leur fraîcheur et leur beauté?

Mais, hâtons-nous de le dire, ce ne sont là que des exceptions. Thèse générale, le choix des passages est bon. La vie de Jésus, en particulier, qui occupe près des deux tiers du livre, est travaillée avec beaucoup de soin. Enfin, un petit détail qui a bien son importance : rien n'a été épargné pour rendre ce volume élégant; aussi, par son extérieur attrayant, il prévient déjà les enfants en sa faveur. C. P.

PENSÉE

Qu'est-ce qu'une controverse chrétienne? C'est une discussion entre deux hommes, faisant l'un et l'autre profession de croire en Jésus-Christ et d'être des citoyens de la vie éternelle à laquelle ils aspirent. Qu'en résulte-t-il pour le mode de leur discussion? Elle sera conduite selon cette loi royale : « La vérité dans la charité. » — La *vérité :* celle qui s'interdit, non-seulement d'alléguer un fait faux, mais de fausser un fait véritable par l'interprétation qu'on lui donne; non-seulement de prêter à son adversaire des paroles supposées, mais d'arracher violemment ses paroles à ce qui les entoure et les explique; la vérité, qui ne recule pas seulement devant le mensonge volontaire, mais qui use de prudence pour éviter d'involontaires erreurs. — La *charité :* non pas qu'il faille affadir la pensée par je ne sais quel langage emmiellé et doucereux; mais la charité qui respecte l'adversaire, qui ne se permet pas de soupçonner gratuitement ses intentions; qui, lorsqu'on a reçu, dans la lutte, quelque flèche empoisonnée, interdit de la ramasser sur le sol, ou de l'arracher de la plaie pour la lancer à son tour. — Telles sont les exigences imposées à une discussion chrétienne. Et il peut y en avoir de semblables; et toute controverse n'est pas nécessairement cette controverse maudite, qui prend prétexte des choses du ciel pour ouvrir l'écluse aux plus mauvaises passions de la terre. ERNEST NAVILLE.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

ÉTUDES HISTORIQUES

Olivier Cromwell.

§ II. (1648-1653.)

Le cadavre de Charles n'était pas encore inhumé à Windsor que déjà les Communes avaient voté l'abolition de « l'office de roi » et de la Chambre des lords. L'Angleterre était une république ou un « état libre! » Un Conseil d'état, subordonné au parlement, exerça dès lors un très grand pouvoir. Cromwell en était membre et la suprématie de son talent s'imposait toujours davantage. De concert avec le général Fairfax, il remporta une victoire décisive sur le parti radical des *niveleurs*. Ces enthousiastes socialistes réussissaient à agiter l'armée, où ce mouvement serait devenu dangereux sans une prompte répression. Ici comme d'habitude, Cromwell ne se montra sévère que dans les limites fixées par les nécessités de la situation. Après avoir fait quelques exemples de nature à intimider les rebelles, il pardonna à la plupart de ceux qui firent leur soumission. Ainsi fut étouffé ce sans-culottisme anticipé. La reconnaissance publique fêta les vainqueurs à Oxford, et leur conféra, — distinction assez originale! — des grades universitaires. Dans le même temps, Cromwell contribua pour une grande part à la conduite, pleine à la fois de fermeté et de mesure, par laquelle le nouveau gouvernement sut affermir son autorité.

Mais bientôt il fut appelé à quitter Londres pour aller pacifier l'Irlande, qui, comme l'Écosse, venait de proclamer roi le fils aîné de Charles Ier. Cette mission était d'une souveraine importance, mais elle présentait des difficultés exceptionnelles, et il paraît ne l'avoir acceptée qu'à regret, par un sentiment de devoir patriotique. Le nouveau « commandeur de l'Irlande » préférait par nature la simplicité démocratique aux pompes dont la monarchie avait laissé le souvenir; cependant, n'ignorant pas combien le peuple se laisse influencer par ce qui frappe les yeux, il savait déployer un certain faste et s'entourer des insignes de la grandeur quand il y voyait quelque utilité. Il partit donc en grand apparat. Il était entouré d'une brillante escorte; six belles juments de Flandre d'un gris pommelé traînaient son riche carrosse. Arrivé à Dublin, où le gouverneur Jones avait déjà remporté une victoire signalée pour la cause du parlement, Cromwell trouva les esprits très bien disposés. Avec sa virile éloquence, que nous aurons l'occasion d'apprendre à mieux connaître, il harangua les habitants, qui lui répondirent en s'écriant : « Nous voulons vivre et mourir avec vous! » Sans perdre un instant, il réorganisa l'armée, qui en avait grand besoin, la purifia des soldats débauchés et pillards, y établit une discipline puritaine, puis la conduisit au siége de Trédah ou Droghéda, la place la plus importante du comté de Leinster. La garnison, ayant refusé de se rendre malgré les sommations qu'il lui adressa, fut passée au fil de l'épée. Elle était forte d'environ trois mille hommes et formait la fleur de l'armée ennemie. « Je ne pense pas, écrit Cromwell, que trente hommes en tout aient échappé avec la

vie sauve. Ceux qui l'ont fait sont sous bonne garde pour être expédiés à la Barbade. »

Toute la campagne fut conduite avec la même énergie. A la prise de Wexford, la garnison, qui comptait près de deux mille hommes, fut également passée par les armes. Nous frémissons de pareilles rigueurs, et je conçois que toute âme sensible soit tentée de condamner sans examen l'homme de fer qui les a commandées de sang-froid. Peut-être toutefois cette première impression se modifie-t-elle quand on consent à écouter ses raisons et à considérer avec quelque soin la situation. N'oublions pas qu'il s'agissait de venger l'effroyable massacre des Anglais protestants par les Irlandais catholiques et d'en prévenir le retour. On parle de cinquante, de cent, même de deux cent mille victimes, et l'on raconte des cruautés presque sans parallèle. Cromwell dit lui-même aux Irlandais : « Vous avez violé cette union [avec l'Angleterre]. Sans être provoqués, en pleine paix, vous avez surpris les Anglais par le massacre le plus inouï, le plus barbare que le soleil ait jamais vu. Vous n'avez respecté ni le sexe ni l'âge. » Depuis huit ans, à la suite de cette Saint-Barthélemy, la contrée était en proie à une horrible confusion, où maintenant encore l'histoire ne peut pénétrer pour y répandre la clarté. Les rebelles avaient porté partout la dévastation. Beaucoup de gens mouraient de faim; à en croire Ludlow, bien renseigné sans doute puisqu'il fut gouverneur d'Irlande, on alla jusqu'à *rôtir et manger de la chair humaine.* Il valait la peine de payer un peu cher la cessation d'un état de choses si intolérable.

C'est ce que sentit Cromwell. Nous l'avons dit, il semble s'être chargé avec répugnance de cette redoutable mission; mais, une fois qu'il l'avait acceptée, il voulut s'en acquitter avec toute la vigueur dont il était capable. En chirurgien habile, il ne recula pas devant une douloureuse amputation, indispensable selon lui pour sauver le malade. Il voulut frapper de stupeur la révolte irlandaise et la couper à sa racine.

Ecoutons plutôt ce qu'il écrivit au parlement après le désastre de Trédah : « Je crois réellement que, par la bonté de Dieu, cette amertume *épargnera beaucoup de sang.*

« Je suis persuadé que c'est un juste jugement de Dieu sur ces misérables barbares qui ont plongé leurs mains dans tant de sang innocent, et que cela tendra à *prévenir désormais l'effusion du sang.* Ces raisons justifient de pareilles actions, qui sans cela n'inspireraient que remords et regrets. »

Je sais tous les dangers que l'on court à se considérer ainsi comme l'organe de la justice vengeresse de l'Eternel, et combien on risque de confondre les intérêts de son propre parti avec ceux du ciel. Cromwell ne s'est point dissimulé cette difficulté morale : il a eu ses doutes, mais, selon sa coutume, il a bientôt passé de l'obscurité à la lumière. Il est arrivé à la « satisfaction » dont il a besoin, c'est-à-dire à une évidence intérieure où il voit la preuve qu'il est dans le vrai. Il se défie des ruses de son propre cœur, mais il s'appuie sur sa conviction, qu'il attribue au Saint-Esprit et dont il remercie le Seigneur. Il peut se rendre le témoignage qu'en acceptant ce rôle de fléau de Dieu il n'a pas consulté la chair et le sang, qui lui conseilleraient un tout autre genre de vie. Telles sont les explications qu'il donne à lord Wharton, pour dissiper des scrupules semblables aux nôtres sur la légitimité de mesures aussi rigoureuses. Cromwell repousse du reste l'accusation d'avoir fait mettre à mort deux cents belles femmes sur le marché de Wexford et d'autres calomnies du même genre. « Citez-nous, dit-il, l'exemple d'un seul homme qui, n'étant pas armé, ait été massacré, tué ou banni, sans que nous ayons rendu ou tâché de rendre justice. » Il est vraiment resté fidèle au but qu'il s'est proposé en prenant la direction de la guerre d'Irlande : « Nous sommes venus pour demander compte du sang innocent qui a été répandu.... Nous venons briser la puissance d'une troupe de rebelles qui, ayant secoué l'autorité de l'Angleterre, vivent en ennemis

de la société humaine, et qui ont pour principe de détruire ou de subjuguer tous ceux qui ne veulent pas leur complaire. Nous venons, avec le secours de Dieu, défendre et maintenir le lustre et la gloire de la liberté anglaise dans une nation où nous avons le droit incontestable d'en agir ainsi. Le peuple d'Irlande, s'il ferme l'oreille à ceux qui le séduisent et s'il s'abstient de prendre les armes, peut avoir part à tous nos priviléges, jouir de sa liberté et de sa fortune sur le même pied que les Anglais. » Cette page est extraite de la très remarquable « *Déclaration du lord lieutenant d'Irlande pour éclairer le peuple trompé et séduit*, laquelle pourra satisfaire tous ceux qui ne ferment pas volontairement les yeux à la lumière. »

Le résultat donna raison à cette sévérité exempte de colère. « L'exécrable politique de ce régicide, dit le jacobin Carte, *atteignit le but* qu'il se proposait : elle répandit au loin la terreur de son nom. » Quand, au bout de huit mois, Olivier quitta l'Irlande, il n'avait pas sans doute terminé la guerre, — cette tâche fut laissée à ses successeurs, — mais le grand coup était porté, la rébellion était frappée au cœur. Et si Clarendon a osé prétendre que Cromwell était résolu d'exterminer la population irlandaise, ou de la réduire à habiter la province marécageuse du Connaught, des documents authentiques démontrent la fausseté de cette assertion. De l'aveu de cet historien lui-même, à dater de la violente intervention de ce « maudit Cromwell, » l'antique Erin jouit d'une prospérité nouvelle et surprenante, que la « bienheureuse » Restauration devait, hélas! interrompre pour longtemps. Un examen attentif des faits permet donc de conclure qu'Olivier a probablement choisi la ligne de conduite la plus convenable, et même la seule possible, pour pacifier l'Irlande, s'acquitter du mandat que le parlement lui avait confié, et délivrer la jeune république du danger auquel, à peine née, elle risquait de succomber. Ce n'est pas sa faute si la guerre a de pareilles nécessités. Un général est tenu de vaincre. C'est bien ici le cas de dire : Qui veut le but veut les moyens. Je comprends que l'on condamne la guerre qui exige de pareilles tueries; mais, si on la considère comme légitime dans certains cas (et l'Angleterre était certainement dans un de ces cas-là), il ne me paraît pas juste de reprocher à un capitaine, d'ailleurs humain et modéré, le sang qu'il s'est cru appelé à verser, surtout quand il a remporté une prompte victoire et remis un pays ruiné sur le chemin de la paix et du bonheur.

Remarquons encore, pour n'y plus revenir, la parfaite véracité, le ton simple et modeste des bulletins dans lesquels Cromwell raconte ses victoires. Soigneux de rendre justice au courage de ses soldats et de signaler à la reconnaissance de l'état les officiers qui se sont distingués, il paraît toujours s'oublier lui-même, et forme en cela un frappant contraste avec Napoléon, tel que nous le dépeint la belle histoire de M. Lanfrey. Il vaudrait la peine d'insister sur cette comparaison que je ne fais qu'indiquer. Son constant souci est que l'on fasse remonter toute la louange au Seigneur qui accorde le succès à la prière de ses enfants.

Voici, par exemple, ce qu'il écrit au parlement au sujet de la prise de Trédah : « Et maintenant permettez-moi de dire comment il se fait que cette action se soit accomplie. Il avait été mis au cœur de quelques-uns d'entre nous qu'une grande chose aurait lieu, non par la force ou le pouvoir de l'homme, mais par l'Esprit de Dieu. Et n'en a-t-il pas été manifestement ainsi? Ce qui fit monter vos troupes à l'assaut avec tant de valeur, ce fut l'Esprit de Dieu. Il donna à vos hommes le courage et le leur retira; il donna à l'ennemi le courage et le lui retira; enfin il donna à vos hommes un courage nouveau et en même temps cet heureux succès. C'est pourquoi il convient que Dieu en ait toute la gloire. » — Il ne songe pas à rapporter qu'il est monté lui-même à l'assaut. — « Certes vos instruments sont pauvres et faibles, et ne peuvent rien si ce

n'est par la foi, qui est aussi un don de Dieu. » Il faudrait ne rien comprendre au puritanisme, et en particulier au caractère de Cromwell, pour suspecter la sincérité de cette perpétuelle mention de la direction divine. Ces guerriers chrétiens et mystiques croient, pour ainsi dire, revivre l'histoire de l'Ancien Testament et refaire les saintes conquêtes du peuple de Dieu. Pourtant Cromwell ne voulait pas faire triompher le protestantisme par la suppression des catholiques. Il se défend contre cette imputation et répond qu'on peut abolir une religion par la Parole de Dieu, propre à convertir les âmes. Il n'a pris le glaive en mains que pour repoussser la violence, venger les faibles opprimés et rendre aux âmes la liberté de suivre l'Evangile.

Le merveilleux talent qu'Olivier Cromwell avait déployé dans la campagne d'Irlande lui valut à son retour l'accueil enthousiaste du peuple de Londres et de solennels témoignages de la gratitude du parlement, entre autres la jouissance du magnifique appartement du *Cockpitt* à Whitehall. Ce Cockpitt ou Poulailler était le lieu où Henri VIII se donnait jadis le plaisir d'assister à des combats de coqs. La chaleureuse réception qui attendait Cromwell dans la capitale ne lui fit pas illusion. Un courtisan de sa fortune pensant lui faire plaisir en lui disant : « Quelle foule de gens sont sortis pour voir le triomphe de votre Seigneurie! » il doit avoir répondu : « Oui, mais comme ils seraient plus nombreux s'il s'agissait de me voir pendre! » Il connaissait l'inconstance de la faveur populaire, et remarquait d'ailleurs combien sa grandeur rapide et toujours croissante éveillait de susceptibilités et de craintes.

Quoi qu'il en soit, il eut bientôt l'occasion d'acquérir de nouveaux titres à la reconnaissance nationale. Il s'agissait cette fois de l'Ecosse, qui avait proclamé et accueilli Charles II, mais sans lui cacher combien on était mécontent de sa conduite passée. Avec une verdeur toute puritaine, on lui reprochait les péchés de sa jeunesse, sa paix avec les papistes d'Irlande, sa prédilection pour l'épiscopat. On lui faisait subir des sermons à son adresse dont le nombre rivalisait avec la longueur; il en essuya six d'un seul jour. On lui demandait de répudier formellement les iniquités de son père et l'idolâtrie de sa mère. Le jeune prince, frivole et léger, placé dans l'alternative d'être hypocrite ou de n'avoir plus de sujets, imita la duplicité de Charles Ier. Cédant aux obsessions, il finit par prêter le serment qu'on exigeait de lui, et par signer le *Covenant* sans aucune intention d'y être fidèle.

Si les Ecossais étaient animés par un sentiment respectable en essayant de purifier la royauté au lieu de l'abolir, ils faisaient preuve de peu de sens politique; aussi durent-ils expier leur erreur. Les Anglais, indignés qu'on voulût imposer aux trois royaumes un roi licencieux et ami des papistes, leur déclarèrent la guerre; et, sur le refus de Fairfax, le commandement fut remis à Cromwell, nommé général en chef de toutes les forces de l'Angleterre. Ici encore Olivier ne montra aucune ambition; il n'accepta cette haute place qu'après avoir fait tous ses efforts pour vaincre les résistances de Fairfax. Ludlow fait lui-même cet aveu : « Cromwell joua son rôle avec une telle vérité que je crus qu'il désirait réellement que Fairfax partit. » Pourquoi ne pas continuer à le croire? Pourquoi vouloir absolument que Cromwell ait joué un rôle? A le considérer plus impartialement que ne pouvait le faire Ludlow, blessé plus tard par lui dans ses sentiments républicains, nous estimons plutôt qu'ici, comme à l'ordinaire, il agit et parla en sincérité. Il ne courut point après les grands emplois, dont il sentait trop la responsabilité devant Dieu; mais, quand il en fut revêtu, il déploya toujours pour s'en rendre digne les ressources variées de ses facultés exceptionnelles. A l'époque où nous nous trouvons, il justifia promptement la confiance qui l'avait porté à la tête des troupes anglaises. Dans une situation presque désespérée, avec une armée ma-

lade, harassée de fatigue et inférieure de moitié à celle des adversaires, il eut une inspiration de génie qui lui fit remporter à Dunbar (le 3 septembre 1650) une victoire éclatante et décisive. D'un seul coup de maître il avait soumis l'Ecosse!

La place me manque pour entrer dans les détails que comporterait ce glorieux fait d'armes; qu'il me suffise d'indiquer la source où le lord général retrempait incessamment son courage. Au moment de la déroute des Ecossais, quand, après une nuit de vent et de pluie, le soleil levant parut dans sa gloire au-dessus de la mer, on l'entendit répéter ces mots du psalmiste : « Que Dieu se lève et ses ennemis seront dispersés! » S'arrêtant un peu plus loin pour donner à sa cavalerie le temps de se rassembler, il entonna de sa voix mâle le psaume CXVII avec ses soldats victorieux : « Nations, célébrez l'Eternel!... » S'appuyant ainsi sur son Dieu et toujours prêt à lui rendre gloire, Cromwell, dans sa carrière si tourmentée et si tragique, semble n'avoir jamais connu l'abattement. « C'était un homme fort, — dit un de ses contemporains, Charles Harvey. — Dans les heures sombres du péril, dans les positions critiques de la guerre, l'espérance, déjà éteinte dans le cœur de tous les autres, resplendissait en lui comme une colonne de feu. »

Voici comment il résume cette bataille dans une lettre adressée à M. Mayor, beau-père de son fils Richard :

« Mercredi[1] nous avons battu les armées écossaises. Selon tous les calculs, elles étaient fortes de plus de 20 000 hommes[2]; la nôtre n'en comptait que 11 000 à peine, étant décimée par la maladie. Après que nous eûmes beaucoup invoqué l'Eternel, le combat dura une heure environ. A ce que l'on pense, nous avons tué 3000 Ecossais; fait près de 10 000 prisonniers; saisi tous leurs bagages, environ 30 canons, grands ou petits, outre les boulets, les mèches et la poudre, des officiers très considérables, environ deux cents drapeaux, plus de 10 000 armes; et pas perdu trente hommes! Ceci est l'œuvre du Seigneur, et elle est merveilleuse à nos yeux. Bon monsieur, rendez à Dieu toute la gloire; excitez tous les vôtres et tous ceux qui vous entourent à le faire. Priez pour votre frère affectionné,

« OLIVIER CROMWELL. »

Il est le même dans ses lettres privées et dans ses lettres officielles. Qu'on me permette de le montrer encore par deux citations.

Il écrit au parlement : « Je puis vraiment le dire sans partialité, vos principaux commandants, vos officiers de divers grades, et vos soldats aussi, ont déployé autant de vaillance qu'on en a jamais vu depuis le commencement de cette guerre. Je sais qu'ils ne tiennent pas à être nommés, c'est pourquoi je supprime les détails.... Il est aisé de dire : le Seigneur a fait ceci. Vous seriez heureux de voir et d'entendre vos pauvres fantassins aller et venir en se glorifiant de Dieu.... Nous qui vous servons, nous vous prions d'avoir de la reconnaissance non pour nous, mais pour Dieu seul. Nous vous supplions d'estimer de plus en plus son peuple, car c'est là que sont les chariots et la cavalerie d'Israël. Oubliez-vous vous-mêmes, mais n'oubliez pas votre autorité; employez-la pour faire plier les orgueilleux et les insolents qui, sous quelque spécieux prétexte, voudraient troubler la tranquillité de l'Angleterre. Soulagez les opprimés; écoutez les gémissements des pauvres prisonniers. Réformez les abus dans toutes les professions. S'il y en a qui font beaucoup de pauvres pour faire un petit nombre de riches, cela ne convient point à une république. Si Celui qui fortifie vos serviteurs pour la bataille daigne rendre vos cœurs attentifs à ces choses, pour son honneur et celui de cette république, alors, outre l'avantage que l'Angleterre en recueillera, vous brillerez au milieu des autres nations,

[1] D'après Carlyle, Cromwell aurait dû dire mardi.

[2] Il dit ailleurs : 22 000.

qui rivaliseront pour imiter un si glorieux modèle. »

Parmi les sept lettres qu'il écrivit à la même date, le lendemain de la victoire de Dunbar, je choisis, pour le donner en entier, le billet suivant envoyé à sa femme. L'original en a été payé 21 guinées en 1842.

« Ma très chère,

» Je n'ai pas le loisir de t'écrire longuement; mais je pourrais te gronder de ce que, dans plusieurs de tes lettres, tu me demandes de n'oublier ni toi ni tes enfants. Certes, si je ne vous aime pas trop, je pense que je ne tombe guère dans l'autre extrême. Tu m'es plus précieuse que toute autre créature : que cela te suffise!

» Le Seigneur nous a témoigné une miséricorde extraordinaire : qui peut dire combien elle est grande! Ma faible foi en a été fortifiée; j'ai été merveilleusement soutenu quant à l'homme intérieur. Pourtant je deviens vieux, je t'assure, et je sens les infirmités de l'âge s'emparer de moi avec une étonnante rapidité. Oh! si mes défauts *(my corruptions)* pouvaient diminuer aussi vite! Prie pour moi à ce sujet. Harry Vane ou Richard Packering te donnera les détails de notre récent succès. — Mes amitiés à tous nos chers amis.

» Je reste ton

» OLIVIER CROMWELL. »

Le parlement voulant faire graver l'effigie du vainqueur de Dunbar sur une médaille commémorative, Cromwell protesta respectueusement, mais sans réussir à faire prévaloir son opinion. « Nul grand homme, dit à cette occasion M. Guizot, n'a poussé aussi loin que Cromwell *l'hypocrisie de la modestie*, ni si facilement subordonné sa vanité à son ambition. » A la lumière des documents nouveaux publiés depuis que M. Guizot a composé son histoire, on peut s'aventurer à dire que cette modestie était réelle. En suivant les étapes successives de l'étonnante fortune de l'ex-fermier des bords de l'Ouse, je suis frappé de ne jamais rencontrer chez lui une trace de vanité ou d'enivrement. Ce qui eût tourné la tête à d'autres hommes le laisse calme et maître de soi. Ce n'est pas là une des moindres preuves de l'élévation de son caractère.

Dans la campagne d'Ecosse, cet esprit si vaste et si souple se montre sous un jour nouveau : le guerrier devient théologien. Ce n'est pas qu'il veuille employer alternativement la persuasion et la violence pour faire accepter ses opinions religieuses. Au contraire, il reproche aux pasteurs écossais avec une grande clarté de vues de « s'immiscer dans les affaires de la politique mondaine pour établir le royaume de Christ, négligeant la Parole de Dieu, l'épée de l'Esprit. » Il leur donne une leçon non moins méritée sur le sacerdoce universel des croyants. Ils se plaignaient de voir des laïques usurper, comme ils le disaient, les fonctions du ministère, au grand scandale des églises réformées. Cromwell leur répond de main de maître, en véritable indépendant, et leur reproche de se croire les expositeurs infaillibles de la sainte Ecriture. Dès lors « il n'est pas surprenant qu'ils jugent les autres avec un tel ton d'autorité et de sévérité. »

« Ce n'est pas ainsi, leur écrit-il, que nous avons appris Christ. Nous regardons les ministres comme les aides, non comme les maîtres du peuple de Dieu. J'en appelle à leur conscience : toute personne éprouvant leurs doctrines et obligée de les repousser ne subira-t-elle pas le reproche d'être sectaire? Et qu'est-ce donc, si ce n'est dénier aux chrétiens leur liberté et assumer l'infaillibilité du saint-siége?

« Etes-vous scandalisés de ce que Christ est prêché (par de simples fidèles)? La prédication est-elle si exclusivement votre office? Cela scandalise-t-il les églises réformées et l'Ecosse en particulier? Est-ce contraire au Covenant? A bas le Covenant, s'il en est ainsi!

» L'ordination est affaire de convenance et d'ordre, non de nécessité; elle ne confère point le droit d'annoncer l'Evangile. En prétendant avoir peur que l'erreur ne s'introduise, vous

êtes comme le magistrat qui voudrait exclure du pays tout le vin par crainte de l'ivrognerie. Priver un homme de sa liberté naturelle dans la supposition qu'il pourra en abuser, c'est l'acte d'une jalousie injuste et insensée. Quand il en abusera, jugez-le. S'il parle follement, supportez-le volontiers, parce que vous êtes sages; s'il est dans l'erreur, la vérité brillera d'autant plus après que vous l'aurez convaincu. Fermez-lui la bouche par de saines paroles auxquelles on ne puisse contredire. S'il blasphème ou s'il trouble la paix publique, que le magistrat le punisse; mais s'il parle selon la vérité, réjouissez-vous de la vérité. »

N'est-ce pas là de la bonne théologie, digne d'être méditée encore de nos jours? Cromwell y ajoute des paroles sérieuses et fraternelles pour faire revenir les ecclésiastiques d'Ecosse de leurs préjugés contre lui, et les amener à reconnaitre la main de Dieu dans ce qu'ils appellent un *événement*.

Considérant les Ecossais comme des alliés naturels et des frères en la foi, le général les traita avec une extrême douceur, tout autrement que les Irlandais. Pourtant, pour mettre fin à la guerre, il dut faire le blocus du château d'Edimbourg et livrer encore une bataille meurtrière. Un an, jour pour jour, après la victoire de Dunbar (le 3 septembre 1651), l'armée écossaise fut non pas défaite, mais écrasée après une valeureuse résistance. Ce jour vit couler des flots de sang sur les deux rives de la Sévern et fit du jeune roi un fugitif sans patrie. On compta bientôt 10 000 prisonniers. Cromwell, toujours plus grand, mais toujours aussi calme, écrivit au parlement : « L'étendue de cette faveur dépasse mes pensées. C'est, autant que je puis en juger, la grâce qui couronne toutes les autres. » Puis il exprimait le souhait que l'Angleterre ne se laissât pas, à l'exemple d'Israël, enorgueillir et gâter par de si éclatants triomphes.

Cette campagne si admirablement conduite eut, comme celle d'Irlande, les conséquences les plus heureuses, de telle façon que, dans ces deux pays, le conquérant eut le rare privilége d'être le bienfaiteur des vaincus. Sous le règne de « l'usurpateur, » l'Ecosse fut plus prospère au point de vue religieux qu'elle ne l'avait jamais été. « Ces eaux amères furent adoucies par la remarquable bénédiction que le Seigneur accorda aux travaux de ses fidèles serviteurs; une grande porte était ouverte devant beaucoup d'entre eux. » (*Life of Robert Blair.*) « Je crois vraiment, lisons-nous encore dans l'historien Kirkton, qu'il y eut plus d'âmes converties à Christ pendant ce court espace de temps qu'il n'y en eut jamais, depuis la Réformation, dans des périodes de triple durée. » De même au point de vue civil. « L'Ecosse fut tenue en très bon ordre, dit un témoin oculaire. Quelques châteaux des Highlands reçurent des garnisons qui furent fort soigneuses de leur discipline et fort exactes à leurs règles. » Les sauvages Highlanders furent ainsi merveilleusement domptés. « On faisait bonne justice, le vice était supprimé et puni, de sorte que nous comptons toujours ces huit années d'usurpation comme un temps de grande paix et de grande prospérité. » *(Bishop Burnet.)*

Durant cette expédition, le climat rigoureux de l'Ecosse, les soucis, les fatigues, avaient rendu Cromwell gravement malade, mais il plut à Dieu de « retirer son âme du sépulcre. » Voici quelques lignes qu'il écrivit à sa femme à l'occasion de sa guérison :

« Ma très chère,

» Je rends grâce au Seigneur de ce que j'ai repris des forces quant à l'homme extérieur; mais cela ne me satisfera pas si je n'obtiens un cœur pour aimer et servir mon Père céleste mieux que par le passé, une plus grande mesure de la lumière de sa face, qui vaut mieux que la vie, et plus de pouvoir contre mes mauvais penchants[1]. Voilà ce que j'at-

[1] Le mot anglais (*corruptions*) employé de nouveau ici ne peut se traduire littéralement en français, et, quant au sens, me paraît tenir le milieu entre *vices* et *défauts* ou *mauvais penchants*.

tends et demande, espérant une gracieuse réponse. Prie pour moi; je prie certainement chaque jour pour toi et pour notre chère famille. Et que le Dieu tout-puissant vous comble tous de ses bénédictions spirituelles! » Puis viennent quelques recommandations à l'adresse de sa fille Betty (Mrs Claypole), pour qu'elle ne se laisse pas séduire par les vanités de la société brillante qui l'entoure, mais qu'elle donne son cœur au Seigneur et vive intimement unie à lui, ainsi que son mari. »

Dans ces lettres familières, écrites au courant de la plume au milieu du bruit des camps et sans la moindre idée qu'elles verraient jamais le grand jour de la publicité, on retrouve toujours le chrétien humble et fervent, préoccupé avant tout, pour soi comme pour ceux qu'il aime, du royaume des cieux et de sa justice.

Richard, son fils aîné, n'a point le sérieux de son père et ne laisse pas que de lui causer quelque inquiétude. Cela ressort de plusieurs lettres à M. R. Mayor.

« Je vous prie de rappeler à mon fils qu'il doit penser toujours davantage aux choses de Dieu. Hélas! quel profit y a-t-il dans les choses du monde? Elles sont des piéges pour nos âmes, à moins que nous en jouissions en Christ. Je souhaite que ce soit ainsi qu'il jouisse de sa femme et elle de lui. Je souhaite jouir ainsi de tous les deux. »

Richard a dépassé ses revenus et contracté des dettes; Cromwell en est peiné.

« Je désire qu'on le comprenne, écrit-il : je ne lui plains pas d'honorables récréations, ni une noble façon de s'y livrer; je ne me laisse pas arrêter non plus par la dépense qui pourrait en tomber à ma charge. Certes je trouve dans mon cœur de quoi lui donner non-seulement des rentes suffisantes, mais au delà, pour son bien. Mais quand le plaisir et la satisfaction de soi-même deviennent la grande affaire d'une vie d'homme, quand on y consume tellement d'argent et de temps pour obéir à ses propres convoitises plutôt qu'à la volonté de Dieu et à la conscience des saints, je me fais scrupule d'encourager cette humeur. Et Dieu me préserve d'excuser Richard, par le fait qu'il est mon fils, de vivre de manière à déplaire à notre Père céleste, qui m'a tiré de la poussière pour faire de moi ce que je suis! »

Il exhorte son fils à se rendre approuvé du Seigneur, à se faire une règle de conduite selon l'Ecriture et à rechercher la grâce de Christ pour être capable de tenir ses bonnes résolutions. Il lui rappelle que « de précieux « saints donnent leur sang et rendent le der« nier soupir pour le salut de leurs frères. » Est-ce le moment de vivre dans les délices? Il voudrait lui voir, au contraire, la généreuse disposition exprimée à David par Urie. (2 Sam. XI, 11.) — La préoccupation d'Olivier est évidemment non de « sauver sa « bourse, » mais de sauver l'âme de ce Richard qui, jusqu'à la fin, sans se rendre coupable d'aucun écart grave, se montrera frivole et peu digne d'un tel père.

Le caractère profondément chrétien de ses affections de famille se révèle mieux encore dans une lettre adressée à Fleetwood, devenu son gendre et commandant de l'armée d'Irlande à la mort d'Ireton.

« Cher Charles,

» Saluez de ma part votre chère femme. Avertissez-la de se garder d'un esprit de *servitude*. La crainte est le résultat naturel d'un tel esprit; son antidote est l'amour. La voix de la crainte dit : Si j'avais fait ceci, si j'avais évité cela, comme je m'en serais bien trouvée! — Tel a été son vain raisonnement, pauvre Biddy. (Brigitte.)

» Voici comment l'amour raisonne : Quel Christ je possède! Quel Père j'ai en lui et par lui! Quels noms porte mon Père : *Clément, miséricordieux, abondant en bonté et en vérité, pardonnant l'iniquité, la transgression et le péché!* Quelle nature que celle de mon Père : il est Amour, amour libre, im-

muable, infini! Quelle alliance entre lui et Christ pour toute la postérité, pour tout homme! Il se charge de tout et la pauvre âme de rien. Le Nouveau Testament est *grâce* pour l'âme et sur l'âme; elle est passive et réceptive. *J'enlèverai leurs péchés, — J'écrirai ma loi dans leur cœur....*

» Ce qui fait ressortir l'amour de Dieu, c'est que Christ meurt pour des hommes *sans* force, pour des hommes encore pécheurs, ennemis. Chercherons-nous en nous-mêmes la racine de nos consolations? Ce que Dieu a fait, ce qu'il est pour nous en Christ, voilà la racine de notre consolation. Là est la stabilité: en nous il n'y a que faiblesse. Nos actes d'obéissance ne sont pas parfaits; aussi ne procurent-ils point la parfaite grâce. La foi en tant qu'acte ne la procure pas non plus, mais seulement en tant qu'elle nous transporte en Celui qui est notre paix et notre parfait repos. En lui, nous sommes considérés et accueillis par le Père comme Christ lui-même. Telle est notre haute vocation. Reposons-nous là-dessus, là-dessus seulement.

» Mes amitiés à Harry Cromwell [son second fils]. Je prie pour lui afin qu'il prospère, et qu'il avance dans la connaissance et l'amour de Christ. Saluez tous les officiers. Je me souviens d'eux chaque jour dans mes prières. Je souhaite qu'ils se gardent de toute amertume d'esprit et de tout ce qui n'est pas en harmonie avec l'Evangile. Que le Seigneur vous donne abondance de sagesse, de foi et de patience! Prémunissez-vous aussi contre votre inclination naturelle à trop de complaisance.

» Priez pour moi. Je vous confie au Seigneur et reste votre affectionné père,

» OLIVIER CROMWELL. »

On le voit, Cromvell rappelle Luther par l'énergie avec laquelle il insiste sur la gratuité du salut, et jusque dans son style si naturel et si libre, auprès duquel la forme toujours savante et les majestueuses périodes de Milton ont un air un peu artificiel. Cette ressemblance de caractère a frappé M. Merle d'Aubigné.

Un autre rapprochement s'impose à ma pensée, quand je parcours l'histoire de David, ce jeune berger de Bethléhem qui devint un grand homme de guerre et un glorieux monarque, quand je lis notamment ces paroles bibliques : « Or David allait toujours avançant et croissant, car l'Eternel, Dieu des armées, était avec lui. » L'ex-fermier de St.-Ives allait sans cesse, lui aussi, avançant et croissant. N'était-ce pas pour la même raison? Et l'analogie de leur destinée n'avait-elle pas pour fondement l'analogie de leurs facultés et de leurs sentiments? Pour ma part, sans manquer de respect au chantre inspiré des Hébreux et sans oublier la supériorité que lui confère sa position privilégiée dans la théocratie, je ne puis m'empêcher de croire que la comparaison de ces deux existences nous ferait sentir plus vivement la droiture, la pureté, la modération de Cromwell.

Lorsque le vainqueur de Dunbar et de Worcester vint reprendre son siége de député, la Chambre lui accorda pour résidence le palais de Hampton-Court et lui fit don de propriétés rapportant 4 000 livres sterling de rente (100 000 fr.). Adoré de ses troupes invincibles, Olivier était devenu de fait le chef de la république anglaise. Sans doute l'autorité souveraine résidait nominalement dans le Long parlement, mais, diminué, mutilé et baptisé peu respectueusement du surnom de *Rump* (le Croupion), ce corps se déconsidérait de plus en plus dans l'opinion générale. Depuis douze ans il avait accaparé tous les pouvoirs, concentré toutes les affaires publiques et particulières : « confusion déplorable, où il perdait non-seulement son temps, mais sa vertu. » (Guizot.) Quelques scandales flagrants, des faveurs et des rigueurs également choquantes, le firent passer pour un foyer d'iniquité et de corruption. Pour combler la mesure, il devint évident que cette assemblée, qui depuis quatre ans n'aurait plus dû siéger, voulait perpétuer sa domination, et

ne reculait pas devant le mensonge pour atteindre ce but intéressé[1].

C'est alors que Cromwell, pour empêcher une injustice et un malheur, recourut à une de ces mesures de salut public par lesquelles ce hardi génie tranchait le nœud gordien que nul ne savait délier. Dans la séance décisive où l'on allait voter à la hâte le bill qui conservait à l'assemblée actuelle la réalité de la puissance, le général, faisant entrer vingt ou trente mousquetaires, déclara le parlement dissous et fit évacuer la salle. Là-dessus il mit, dit-on, la clef dans sa poche[2] et rentra au Cockpitt. C'était le 20 avril 1653,—18 brumaire de l'histoire anglaise! Le lendemain, les passants lisaient sur une affiche suspendue de nuit par quelque malin à la porte du parlement :

CHAMBRE NON MEUBLÉE A LOUER.

Après ce coup d'état, Cromwell expliqua à diverses reprises comment il s'y était résolu. « La pensée d'un acte de violence était pour nous, dit-il, pire qu'aucune bataille où nous nous fussions jamais trouvés, ou que nous pussions avoir à livrer au suprême hasard de nos vies. » — « Quand je suis allé à la Chambre, je ne croyais pas que je ferais cela, mais j'ai senti l'Esprit de Dieu si puissant sur moi que je n'ai plus écouté la chair et le sang. » Et s'adressant à un ami pendant la séance : « Je viens faire, lui disait-il, ce qui me navre jusqu'au fond de l'âme, ce dont j'ai prié Dieu avec larmes de me dispenser; j'aimerais mille fois mieux être mis en pièces que de le faire. Mais il y a une *nécessité* qui pèse sur moi, pour la gloire de Dieu et le bien de la nation. »

Cromwell emploie souvent ce mot de *nécessité* dans les apologies qu'il fait de sa conduite. En quelques circonstances critiques il s'élève au-dessus des lois : il ne se dissimule pas combien cela est grave, mais il croit que c'est nécessaire et qu'en conséquence Dieu l'y appelle. Quelle que soit notre aversion pour l'arbitraire, nous devons chercher à nous rendre clairement compte de ce point de vue. Or Cromwell n'a pas dissimulé ses principes, il les a exposés, au contraire, avec une entière franchise dans deux lettres adressées en 1648 au jeune colonel Robert Hammond, qui gardait alors Charles I[er] dans l'île de Wight. Hammond ayant, à son avis, trop de scrupules, il lui écrivait :

« Les autorités et les puissances sont, il est vrai, ordonnées de Dieu; mais leurs diverses formes sont d'institution humaine et enfermées dans des limites plus larges ou plus étroites, selon leur constitution même. Aussi je ne pense pas que les autorités puissent faire *tout au monde* et néanmoins exiger obéissance. Tous avouent qu'il y a des cas où il est légitime de résister. Au fond, cher Robin, il s'agit de savoir si nous sommes dans un de ces cas-là. » Non-seulement Cromwell trouvait que le moment était venu de mettre le monarque dans l'impuissance de nuire plus longtemps aux intérêts du peuple, mais il allait plus loin : d'accord en cela avec les puritains rigides, il estimait que la majorité est en droit, quand elle a raison, d'employer au besoin la force contre une majorité dans l'erreur. Il n'est pas nécessaire de démontrer combien un pareil principe est faux et fécond en funestes conséquences.

Mais voyons plus en détail comment Olivier cherchait à éclairer et à calmer l'esprit troublé du colonel. Il engageait Hammond, d'une manière presque identique dans ses deux lettres, à examiner sérieusement les trois questions suivantes : — « 1° Le salut du peuple est-il la loi suprême? — 2° Tout le fruit de la guerre n'est-il pas sur le point d'être perdu? — 3° Cette armée n'est-elle pas un pouvoir réel, appelé de Dieu à sauver le peuple, et à combattre le roi de manière à recueillir ces fruits? »

[1] « Le mensonge, dit M Guizot, était grossier et palpable. »

[2] Il serait, je crois, plus exact de dire que la clef et la masse furent emportées par le colonel Otley.

Ces questions significatives, auxquelles Cromwell répondait affirmativement, dénotent l'homme pratique et l'homme de foi; mais elles cachent des sophismes qu'il nous est aujourd'hui facile de dévoiler.

Le *salut du peuple* est un dangereux étendard, car chaque parti s'en fait une idée conforme à ses passions; aussi combien d'atrocités n'a-t-on pas commises au nom de ce principe! Cependant, depuis la plus haute antiquité jusqu'à notre époque, les hommes politiques n'ont-ils pas toujours considéré l'intérêt national comme la loi suprême; et n'est-il pas des abus de pouvoir, des injustices de la part de la majorité, des périls exceptionnels et urgents, qui légitiment des mesures révolutionnaires? Qui songe à condamner la conjuration du Grutli et la vengeance de Guillaume Tell? Je sais bien que dans la circonstance dont nous parlons il ne s'agissait pas de secouer un joug étranger; mais on était en pleine guerre civile, dans un pays profondément bouleversé, et de telles complications excusent, sans les justifier, les citoyens sincères qui se trompent sur leur devoir.

Quant au *fruit de la guerre*, Cromwell avait raison de s'y tenir avec une patriotique ardeur, et de s'opposer à ce que l'on s'arrêtât à de vains compromis qui menaçaient de faire retomber l'Angleterre dans le précédent état de choses, si ce n'est plus bas encore; mais il s'abusait en pensant que les libertés récemment conquises seraient affermies par une rigueur excessive à l'égard de Charles Ier et par la violation de la majesté du parlement. En dépit ou plutôt à cause de ces mesures violentes, l'ancien régime est en effet revenu, comme une marée montante, balayer autant qu'il était possible l'œuvre de la révolution. La réaction s'est naturellement mesurée à l'illégalité des procédés qui l'avaient provoquée. Les mauvais moyens ont éloigné du but. Ainsi Cromwell aurait été plus sage, en même temps que plus conséquent avec sa foi en la Providence, s'il avait refusé d'y recourir. Dieu n'a jamais besoin que nous fassions mal pour qu'il en arrive du bien.

L'*armée* enfin était sans nul doute un « pouvoir légal » aux yeux de Dieu et des hommes; mais ce pouvoir ne pouvait sortir de son domaine propre, pour empiéter sur les attributions d'une autorité plus haute, sans devenir prévaricateur. « Purger » le parlement, lui faire la loi par la terreur, être ainsi la cause indirecte mais réelle de la condamnation du roi, c'était un abus manifeste des armes confiées aux soldats pour un tout autre usage.

Quels que soient les sophismes contenus dans ces trois questions, Cromwell a donc été fidèle à ses principes, — principes hautement avoués par lui et partagés par tous les républicains, — en regardant comme indispensables certaines mesures de salut public; et nous ne nous étonnerons pas qu'il se soit cru l'instrument élu de Dieu pour les exécuter. Nous devons le blâmer sévèrement d'avoir illégalement dissous l'assemblée des représentants du peuple; mais, si son erreur a été grave, ses mobiles n'étaient point égoïstes. Ce qu'il voulait, c'était le redressement d'iniquités révoltantes, quelques réformes législatives, de sérieux efforts pour fortifier le ministère évangélique et préparer les voies au règne du Christ. Oui, ce qu'il avait en vue par-dessus tout, c'était le bien du *peuple de Dieu* : terme dans lequel il faisait rentrer, avec une largeur remarquable pour l'époque, « les diverses formes de la piété. » Au reste, ses accusateurs eux-mêmes sont forcés de convenir qu'il appréciait les situations les plus embrouillées avec une admirable sûreté de regard, voyant pour ainsi dire le fond des choses au-dessous des fluctuations et des contradictions de la surface. Les mesures qu'il jugeait nécessaires pouvaient être répréhensibles aux yeux de la froide raison, elles pouvaient dépasser le but; mais toujours elles se trouvaient dans la ligne des vraies exigences de la sagesse politique.

Ajoutons qu'en s'arrogeant une sorte de

dictature, le lord général fut appuyé par l'opinion. Les membres du Rump ont disparu comme une ombre, sans exciter aucun regret. « A leur départ, — disait Cromwell dans son langage pittoresque, — on n'a pas entendu un chien aboyer. » Les diverses autorités civiles acceptent le coup d'état avec ou sans préambule; les généraux de terre et de mer envoient leur adhésion par le retour du courrier.

Olivier se hâta d'ailleurs de se débarrasser, au moins en partie, du lourd fardeau qu'il avait assumé. Secondé par ses principaux officiers, il nomma immédiatement un Conseil d'état, et bientôt après il convoqua une nouvelle Chambre, dont il choisit soigneusement les membres parmi les « hommes craignant Dieu, d'une fidélité et d'une honnêteté éprouvées. » Il dit lui-même : « Nous ne nous sommes pas permis d'élire une seule personne dont nous n'eussions cette bonne espérance qu'elle avait au cœur *la foi en Jésus-Christ* et *l'amour pour son peuple et tous ses saints.* » Sur 140 membres désignés, deux seulement refusèrent; et, le 4 juillet 1653, Cromwell inaugura ce *Petit parlement*, dans la salle du conseil à Whitehall, par une harangue qui ne ressemble guère à ce qu'on appelle aujourd'hui un « discours du trône. »

Ici commence la série de ces remarquables *discours* que Thomas Carlyle nous a fait connaître après avoir rétabli, avec une sagacité rare, le texte primitif, estropié par de maladroits secrétaires. On ne peut se plonger dans cette lecture sans être bientôt sous le charme. On se sent saisi par une des personnalités les plus puissantes, les plus riches, les plus religieuses que l'on ait rencontrées dans l'histoire. Olivier n'est point un orateur dans le sens habituel de ce mot : les paroles ont pour lui peu d'importance, il va droit aux faits. Homme de guerre et d'action, surchargé par les affaires les plus graves, il n'a ni l'humeur ni le loisir de polir des périodes et de semer des fleurs de rhétorique. Il saute, comme Saint-Simon, par-dessus les règles de la syntaxe et oublie parfois de finir sa phrase; jamais un mot à effet! S'il parle, c'est qu'il a quelque chose à dire; et ce qu'il veut dire, ce dont son cœur est plein, il sait le rendre lumineux pour votre intelligence, il vous le communique avec une force irrésistible. Quelle impression ne devaient pas produire sur les auditeurs ces improvisations passionnées, avec l'accent, le geste, le regard de feu qui les accompagnaient, si maintenant encore, bien mutilées sans doute et toutes refroidies, elles nous transportent d'enthousiasme pour cet homme étonnant! C'est là cette « véritable éloquence qui se moque de l'éloquence. » Jamais peut-être un personnage tenant dans ses mains les destinées d'un grand état n'avait si franchement ouvert son âme aux députés de la nation. Avec une familiarité qui n'exclut nullement la noblesse, il leur dévoile ses desseins, ses déceptions, ses craintes, ses espérances, la mission divine dont il se sent chargé pour la régénération de sa patrie, et il tâche de les entraîner à sa suite dans la voie d'un religieux dévouement à la cause du protestantisme et de la liberté.

Par une pente naturelle, il en vient fréquemment à citer et à commenter les textes bibliques qui hantent sa pensée. La fin de son premier discours est un vrai sermon, et des meilleurs. Il y exprime une idée qui lui est chère, celle de la tolérance. « Le jugement selon la vérité vous apprendra, dit-il, à être aussi justes à l'égard d'un incrédule qu'à l'égard d'un croyant; et c'est notre devoir d'en agir ainsi. Je vous confesse que j'ai dit parfois, peut-être imprudemment : « J'aimerais » mieux faire tort à un croyant qu'à un incré» dule. » Cela peut sembler un paradoxe : mais gardons-nous de nuire à l'un ou à l'autre. Oh! si Dieu remplissait nos cœurs d'un esprit semblable à celui de Moïse ou de Paul! Ce n'était pas un esprit ouvert aux croyants seuls, mais à tout le peuple. Moïse aurait pu mourir pour les Hébreux; il demandait que son nom fût effacé du livre de vie. Paul désirait être anathème pour ses compatriotes se-

lon la chair. Tant leur cœur était rempli d'amour pour tous! » — De telles paroles ne font-elles pas aimer Cromwell?

Sa reconnaissance déborde en voyant ce qu'il n'avait jamais espéré de voir : les saints revêtus de l'autorité suprême. Il s'exalte à l'idée qu'on est à la veille de l'accomplissement final des prophéties, et son langage emprunte alors la majesté des auteurs sacrés. Mais il sent qu'il se laisse emporter trop haut et il s'arrête en disant : « Ces choses sont obscures! » C'était en effet un grand spectacle, pour les yeux de la foi, que ce parlement uniquement composé de vrais chrétiens, autant que l'homme pouvait en juger. Nulle part encore le règne du Christ ne s'était annoncé d'une manière aussi positive.

Par malheur, si cette assemblée fut exceptionnellement honnête, pieuse, pleine de zèle et de bonnes intentions, ses talents ne se montrèrent pas à la hauteur des circonstances. Elle prit d'excellentes résolutions, vota l'abrogation des dîmes, du patronage laïque pour la collation des bénéfices, de la cour de chancellerie qui laissait traîner depuis cinq à trente ans 23000 procès; mais, égarée par un mysticisme démagogique, elle dépassa toutes les bornes du possible et se vit contrainte de rendre au lord général, au bout de cinq mois, les pouvoirs qu'elle en avait reçus. Ainsi finit misérablement, par une espèce de suicide, cette Chambre exaltée et incapable que les contemporains ont ridiculisée en lui donnant le sobriquet de *parlement Barebone* (os sec), du nom d'un de ses membres (Barbone), riche tanneur de la Cité. Son vice originel l'avait condamnée à une prompte mort.

Au milieu de cette impuissance manifeste de ceux qui paraissaient les plus dignes, un seul était assez fort et assez populaire pour saisir le gouvernail et faire entrer au port le vaisseau de la révolution trop longtemps battu par l'orage. Reconnaissant en Cromwell l'homme nécessaire, les chefs de l'armée et les notables décidèrent de lui conférer une autorité quasi-royale avec le titre de *Protecteur de la république d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande*. C'était le 16 septembre 1653. Dès l'après-midi, les grands corps de l'état et les officiers accompagnaient à Westminster le nouveau souverain pour son installation solennelle. Olivier accepta, au bout d'un moment de recueillement silencieux, le titre qui lui était offert, échangea son épée de guerre contre l'épée civile, prêta serment à l'acte constitutionnel, puis se retira dans sa future résidence, le somptueux appartement des Stuart dans le palais de Whitehall.

Olivier portait pour cette cérémonie un costume d'une riche simplicité : habit et manteau de velours noir, grandes bottes, chapeau orné d'un large ruban d'or. Bien qu'il ait cinquante-quatre ans et que de nombreux fils d'argent se mêlent à sa moustache et à ses cheveux châtains, sa vigueur semble intacte. Sa taille haute te robuste a la tenue du soldat. Son teint, naturellement clair et coloré, est bronzé par l'âge et la vie des camps. Sa tête, large et massive, a quelque rapport avec celle du lion. Il a le nez romain et accentué; des lèvres charnues, mais nettement dessinées, qui expriment une sensibilité vive et, quand il le faut, la fierté et la rigueur. Ses yeux enfin, ombragés par d'épais sourcils en broussailles, dénotent un sérieux saisissant et des affections profondes. Son Altesse est en somme une mâle et noble figure, respirant le courage et la loyauté, et portant sur son front puissant les traces de luttes douloureuses. Sans avoir le type aristocratique de son prédécesseur, l'ex-fermier n'est point déplacé sur le trône. Il adore sans doute avec une humble gratitude les dispensations providentielles qui l'ont élevé de degré en degré au faîte de la hiérarchie anglaise, mais il ne s'en étonne pas trop, sentant en soi la royauté du génie.

CHARLES BYSE.

(*La fin au prochain numéro.*)

PSYCHOLOGIE RELIGIEUSE

Le besoin de distraction et son rôle dans la vie humaine.

PREMIER ARTICLE

Notre titre annonce clairement un chapitre de psychologie. Or la psychologie n'est autre chose qu'une des branches de ce vieil arbre si noueux qui s'appelle la philosophie. Peut-être ce nom a-t-il encore un timbre désagréable aux oreilles de plusieurs, soit qu'ils ne croient pas assez à l'utilité de la philosophie, soit qu'ils croient trop à son aridité. A ces derniers nous demanderons la permission de répondre par ces paroles d'un illustre écrivain du XVI[e] siècle : « C'est grand cas que les choses en soient là dans notre siècle, que la philosophie soit, jusques aux gens d'entendement, un nom vain et fantastique qui se trouve de nul usage et de nul prix, par opinion et par effect. On a grand tort de la peindre inaccessible aux enfants, et d'un visage renfrongné, sourcilleux et terrible : qui me l'a masquée de ce faulx visage, pasle et hideux? Une mine triste et transie montre que ce n'est point là son giste. Elle a pour but la vertu, qui n'est point plantée à la tête d'un mont rabotteux et inaccessible, mais si peut-on y arriver, qui en sçait l'addresse, par des routes ombrageuses, gazonnées et doux fleurantes [1]. »

Quant à ceux qui tiennent une étude philosophique pour chose vaine par la raison que leur foi leur ouvre un chemin plus court et plus sûr pour arriver à connaître tout ce qu'il importe de connaître, tout en les félicitant d'avoir heurté à la bonne porte, à celle qui s'ouvre aussi grande pour le simple que pour le savant, nous leur rappellerons ces mots de l'un des plus grands théologiens de notre époque : « Ce qui avance l'homme profite au chrétien. » Or qu'est-ce qui peut mieux avancer l'homme que l'étude de lui-même, de ses facultés, des lacunes et des ressources de son activité intérieure?

Ce que nous nous proposons ici, c'est de faire ressortir l'un des faits les plus universels que l'on puisse observer dans l'essor de la vie intellectuelle et morale, un phénomène psychologique qui n'est pas d'entre les moins intéressants et que nous désignons sous ce nom : la distraction. Il importe de s'entendre d'abord sur le sens du mot lui-même. Celui qu'on y attache le plus fréquemment est un sens exclusivement défavorable : « La distraction est l'inapplication d'une personne aux choses qui doivent l'occuper. » Mais, par une suite toute naturelle, on appelle très souvent de ce nom l'application d'une personne à un objet dont aucun devoir direct ne l'appelle à s'occuper, mais qui peut lui servir de délassement utile et légitime. Le dictionnaire autorise pleinement cette seconde acception du mot qu'il explique par ceux-ci : « Délassement, plaisir, amusement; objet qui divertit et récrée l'esprit. » Cette définition devrait même, logiquement, avoir la première place comme exprimant le fait dans sa généralité, tandis que l'autre n'en indique que l'abus. Ces deux significations se trouvent dans une relation trop étroite pour qu'il soit possible de les séparer tout à fait. Il est entendu cependant que nous avons spécialement en vue la dernière, celle qui n'éveille point nécessairement la pensée d'une chose fâcheuse. Tout le monde convient que, s'il y a de mauvaises distractions, il peut y en avoir de bonnes. Dans les établissements d'instruction où la distraction est regardée à bon droit comme un fléau, on ne lui en accorde pas moins une place régulière qu'elle garde sans contestation, et cela souvent sous un nom dont la signification profonde échappe sans doute à ceux qui en profitent : je veux parler des heures de *récréation*.

Que la distraction se produise en temps ou hors de temps, le fait pris en lui-même reste identique et peut être rapporté à une même cause. En y regardant de près, on s'aperçoit

[1] Montaigne, *Essais*, livre I. chap. XXV.

que ce n'est point là un fait accidentel, exceptionnel dans la vie, mais un fait constant, normal, en dehors duquel il n'y a pas d'activité possible pour notre esprit. Il est incontestable, en effet, que nous sommes toujours distraits à l'égard de quelque chose; nous sommes même d'autant plus distraits d'un côté que nous sommes plus attentifs de l'autre. Notre esprit, pas plus que notre corps, ne peut tout embrasser à la fois. C'est une des conditions essentielles de notre nature, condition commune à tous les êtres créés, de ne pouvoir être présents de corps ou d'esprit que sur un seul point à la fois. Pour occuper un lieu, il faut nécessairement en quitter un autre; pour s'occuper d'un objet, il faut se distraire des autres. A le bien prendre, la distraction est donc non-seulement un fait universel, mais encore un état permanent, une loi de notre activité intellectuelle à laquelle personne n'échappe, fût-ce pour une seule heure.

Voyez ces deux hommes que je suppose seuls en un même lieu : l'un fait à haute voix une lecture dans laquelle il est complétement absorbé; captivé par le vif intérêt qu'il y trouve, tout le reste lui semble indifférent. L'autre, qui a commencé par écouter le lecteur, n'entend cependant plus; tout son être est plongé dans la contemplation d'un couchant d'automne qui arrête en ce moment ses regards. Il songe à ses pinceaux, il sent se former en lui l'ébauche d'un tableau qui devra rendre à la fois les merveilleuses teintes dont ses yeux sont frappés et l'impression qu'il en ressent. Qui ne voit que ces deux hommes, si attentifs l'un et l'autre, sont l'un et l'autre également distraits, le premier par sa lecture, le second par sa contemplation? Cet exemple met devant nous les deux formes diverses que peut revêtir la distraction. L'une consiste à s'absorber dans un travail spécial de manière à devenir étranger à tout ce qui ne s'y rapporte pas directement. C'était le cas, par exemple, de ce célèbre ornithologiste, cité par Spurgeon, qui, épris d'amour pour les oiseaux dont il faisait son seul objet d'étude, vivait avec eux dans les solitudes et dans les marécages, sans songer aux Peaux-rouges et aux bêtes sauvages qui pouvaient menacer sa vie; venu à Paris dans l'intérêt de sa science favorite, il ne sut voir qu'une chose parmi les merveilles de la grande capitale : deux pigeons qui bâtissaient leur nid dans les arbres des Tuileries. Pour tout le reste il était absent. C'est sous cette forme que la distraction se rencontre fréquemment chez les hommes dont le nom reste attaché à quelque découverte ou à quelque progrès marquant. Elle nous apparait à la fois comme un signe de force et comme un signe de faiblessse : de force, parce qu'elle témoigne d'un esprit capable de saisir son objet avec une énergie enthousiaste, de l'étreindre avec puissance, de s'y abandonner avec amour; de faiblesse, parce qu'elle montre que ce même esprit est impuissant à embrasser plusieurs objets avec une égale énergie, et qu'il ne sait point donner à ceux qu'il ne cultive pas leur place légitime. De cet exclusisme découle aisément une certaine incapacité à comprendre d'autres hommes, d'autres goûts, d'autres enthousiasmes.

Bien différente est la seconde forme de la distraction, la plus commune, celle que nous avons observée tout à l'heure chez l'admirateur du soleil couchant. Celle-ci consiste à se laisser arracher au travail dont on est occupé par d'autres objets qui se présentent ou par d'autres pensées qui naissent dans l'esprit. Ici encore, nous voyons force et faiblesse tout ensemble. Celui qui se distrait de cette manière montre son impuissance à s'attacher fortement à l'objet qui lui est proposé; il manque d'aplomb intellectuel et ne peut rien approfondir. Mais d'autre part sa distraction même est un témoignage de l'activité spontanée de son esprit, du besoin instinctif qu'il a de s'étendre, de se déployer dans diverses directions. S'il quitte son objet, ce n'est que pour en rencontrer un autre. Un mot que vous lisez ou que vous entendez vous ap-

pelle ailleurs, vous sert de pont pour passer de votre occupation régulière à d'autres pensées. Vous changez subitement d'horizon, votre intelligence va travailler dans un monde différent. Au moment où vous devenez mauvais auditeur, vous devenez peut-être orateur vous-même, développant ou contredisant en votre esprit une pensée qui vous a frappé, ou bien poëte essayant de saisir et de fixer une émotion qui a fait vibrer votre âme, ou encore mathématicien poursuivant la solution d'un problème,... à moins que cette distraction-là ne soit chez vous une habitude constante et maladive, auquel cas, en cessant d'être auditeur attentif, vous ne sauriez devenir que rêveur.

Dans la vie réelle, les deux formes de distraction que nous venons de distinguer s'unissent et se succèdent toujours chez un même individu, se servant de correctif l'une à l'autre. Le plus léger et le plus superficiel des hommes concentre parfois ses pensées sur un objet qui l'isole en quelque sorte du reste du monde. D'autre part, l'intelligence la plus capable d'abstraction jointe à la volonté la plus énergique ne parvient point à se maintenir longtemps attentive à un sujet déterminé, pas même si une passion intense s'accorde à l'y retenir. Qui ne sait par expérience avec quelle prodigieuse rapidité, avec quelle involontaire souplesse l'esprit s'élance d'un objet à un autre, entraîné tantôt par une ressemblance, tantôt par un contraste ou par un souvenir? Nous ne saurions mieux réveiller la mémoire de tous sur ce point qu'en rappelant un trait moitié sérieux, moitié plaisant : un docteur distingué venait de parler, dans un entretien familier, de l'étrange facilité avec laquelle l'homme est distrait de ses meilleures pensées. Il conclut en avançant que même la personne la plus sincèrement zélée ne saurait prier en redisant l'oraison dominicale sans que des pensées étrangères ne viennent se mettre à la traverse. — Monsieur le docteur, s'écrie l'un des assistants, je me fais fort d'accomplir la chose sans me heurter à cette difficulté. — Eh bien, réplique le docteur, essayez, et si vous pouvez vous rendre à la fin le même témoignage en bonne conscience, un beau cheval sera la récompense de votre recueillement. Malgré l'effort d'une attention que devait soutenir le sérieux de cet acte, celui qui s'était soumis à cette épreuve avoua qu'il n'avait pu empêcher à cette question de le distraire : le docteur donnerait-il aussi la selle avec le cheval?

On se contente pour l'ordinaire de déplorer cette extrême mobilité de l'esprit ou de s'en divertir, selon les cas. Nous sommes loin de nier les graves inconvénients qu'elle peut présenter, non plus que l'intérêt humoristique qui peut en découler. Mais nous pensons qu'il y a là un fait psychologique digne d'être traité à la fois avec plus de sérieux et moins de sévérité. Il tient au fond même de notre nature par des attaches trop fortes pour qu'il ne vaille pas la peine d'en rechercher les causes et les conséquences, et de montrer en quoi il peut être utile ou fâcheux. La morale qui touche de si près à la psychologie, et la vérité religieuse qui touche de si près à la morale ne sauraient être tout à fait désintéressées en ceci.

Un signe certain nous permettra de reconnaître si la distraction a vraiment une origine plus noble que son nom ne semblerait l'indiquer, et si elle jouit de hautes relations parmi les puissances qui dominent l'esprit humain. Pour avoir le droit de l'affirmer, il faut que nous puissions montrer sa présence et son action non plus dans les détails de la vie, dans certains moments isolés, si fréquents qu'ils puissent être d'ailleurs, mais dans l'ensemble de la vie, comme une loi générale présidant à son développement. Un coup d'œil rapide sur la carrière que nous parcourons éclaircira ce point.

Les facultés de l'homme sont, par elles-mêmes, propres à se développer dans des directions très variées. Elles sont aptes, dans la mesure de leurs forces, à se porter sur toute espèce d'objets. L'homme qui naît avec

des organes bien constitués trouve en lui les ressources nécessaires pour se livrer à toutes les activités humaines. Mais un choix ne saurait tarder à intervenir; il est aussi impossible de cultiver tous les genres d'activité que de marcher à la fois dans toutes les directions. Dans l'espace libre qui s'ouvre autour de lui, chaque homme est obligé de tracer une ligne déterminée; il est dominé par cette nécessité de se limiter exprimée en ces mots par Vinet : « On ne peut être quelque chose qu'à la condition de ne pas vouloir être tout. » Le choix lui-même que nous avons à faire est loin d'être libre. Il est déterminé par diverses circonstances dont les unes sont antérieures à notre existence, tandis que les autres se présentent sur notre chemin. Nous pouvons recevoir comme un héritage, par la nature de notre constitution physique, une prédisposition à tel genre d'activité qui deviendra bientôt dominant dans notre vie. Il y aurait, pour le dire en passant, des observations intéressantes à faire, au sujet de l'influence des premières impressions sur les aptitudes qui se manifestent dans la suite. Qu'on nous permette de rappeler ici le souvenir de ce petit enfant auquel son père, un pauvre pasteur de campagne, donnait souvent des fleurs pour jouer dans sa couchette, parfois peut-être, hélas! pour remplacer la nourriture qui n'abondait pas dans la maison. Les fleurs laissèrent une empreinte ineffaçable dans ces yeux qu'elles réjouissaient et l'enfant qui avait passé de longues heures à les admirer devint le grand Linné. La voix impressive de la femme d'un pauvre charron des environs de Vienne chantant près du berceau de son enfant prépara celui-ci à porter le nom illustre sous lequel il restera connu : celui de Joseph Haydn.

A côté de ces aptitudes qui se manifestent dès l'entrée de la vie, il est d'autres motifs, d'un ordre tout différent, qui concourent à déterminer l'activité dans un certain sens. Pour plusieurs, c'est la nécessité, ce sont des empêchements qui ferment toutes les voies à l'exception d'une seule où il faut, bon gré mal gré, s'engager pour gagner sa vie. Pour d'autres, ce sera un motif de dévouement qui les fera renoncer à un déploiement plus complet de leurs facultés pour se concentrer sur l'accomplissement d'un devoir unique qui leur paraît sacré. Le choix d'une activité déterminée est une nécessité non-seulement individuelle, mais sociale. La division du travail est indispensable au progrès, si ce n'est au maintien de l'existence même.

Chacun donc se trouve dans l'obligation, en vertu de sa nature et des conditions dans lesquelles il vit, d'adopter une spécialité dans son travail. Ceux qui ne travaillent pas n'échappent point à cette loi: il y a cent manières différentes de perdre son temps; les spécialités ne sont guère moins nombreuses dans l'oisiveté que dans le travail.

Mais cette sorte de contrainte, qui pèse à divers degrés sur tous les hommes, ne manque jamais d'appeler une réaction, tantôt consciente, tantôt inconsciente, quelquefois énergique, mais toujours sensible. Il y a dans notre nature quelque chose qui proteste contre l'assujettissement du corps ou de l'esprit à un genre d'activité exclusif, toujours semblable à lui-même. Il suffit, pour rendre ce fait évident, d'en appeler à une expérience des plus fréquentes : lorsque vous avez concentré votre attention d'une manière soutenue sur un même objet, vous êtes saisi d'un besoin invincible de changement, de repos à l'égard du travail qui vous occupait. La distraction s'impose à vous, comme le sommeil s'impose à votre corps fatigué par sa propre activité. L'esprit, — par ce mot nous entendons ici toute la partie supérieure de notre être, — l'esprit lui aussi a besoin d'un rafraîchissement, d'un repos réparateur. Il le trouve déjà sans doute dans le repos même du corps auquel il est uni trop étroitement pour ne pas bénéficier aussi du sommeil qui le restaure. Mais ce n'est pas là ce que nous avons en vue en ce moment. L'esprit, en effet, connaît un autre genre de rafraîchisse-

ment, il a ses moyens à lui de trouver du repos. On peut prédire, avant toute recherche à cet égard, que le repos d'un esprit aura lui-même quelque chose de spirituel, d'actif, de vivant, et qu'il ne saurait consister dans une suspension pure et simple de son activité. Si, même dans le sommeil corporel, l'esprit trouve le moyen de faire valoir ses droits, il le fera bien plus encore dans cet autre repos auquel il a besoin de se livrer après s'être concentré sur un objet unique. Pour se reposer, il ne s'endort pas : il se distrait. La distraction joue, dans la vie de l'esprit, un rôle analogue à celui du sommeil dans la vie du corps.

Ainsi comprise, il s'en faut, on le voit, qu'elle soit chose à condamner en elle-même ; elle réclame au contraire sa place légitime dans le développement humain sur lequel elle est appelée à exercer une influence considérable. Si, en examinant les effets de la distraction sur l'activité de l'esprit, nous arrivions non-seulement à l'absoudre, mais encore à la glorifier, nous ne pensons pas être exposé pour ce fait à entendre quelqu'un interjeter appel au nom de la conscience. S'il s'agit du but que nous avons en vue en usant de la distraction, la conscience aura toujours son jugement à prononcer. Mais, prise en elle-même, nous ne voyons pas pourquoi, vis-à-vis de la loi morale, on lui assignerait une position inférieure à celle que l'on donne à l'attention. Il ne serait pas difficile de proposer tel cas où l'attention serait chose coupable et où la distraction deviendrait un devoir. Certes, on peut se distraire mal à propos, comme l'on peut s'endormir mal à propos. Mais il n'y aurait pas plus de raison à condamner la distraction qu'à faire un procès au sommeil.

La condamner ne serait d'ailleurs pas la supprimer; personne ne l'empêchera d'occuper une large place dans sa vie. On ne s'insurge pas avec succès contre une force dont le point d'appui est dans la nature même. Or c'est bien une force que la distraction, non pas seulement une force de résistance, mais une force motrice, une puissance active. Il importe que nous sachions en faire une puissance alliée et pour cela que nous reconnaissions d'abord les services qu'elle peut nous rendre.

Nous venons d'appeler la distraction une force. Elle est tout d'abord une *force de conservation*. En réagissant contre une activité exclusive de l'esprit, elle le maintient dans la seule position où il puisse subsister ; elle conserve l'équilibre sans lequel il ne tarderait pas à tomber dans une complète impuissance. Il en est de la marche de l'esprit comme de celle du corps ; elle n'est autre chose qu'une continuelle chute suivie d'un continuel relèvement. Le premier mouvement qu'un homme fait pour se mettre en marche dérange son équilibre ; s'il se prolongeait sans qu'un second mouvement ne vînt rétablir son centre de gravité au point juste, l'homme ne manquerait pas de tomber. Une intelligence se mouvant toujours dans la même direction, sans trêve ni repos, aurait bientôt cessé d'être une intelligence. Au mouvement de concentration, à l'effort de l'esprit qui s'applique à son objet, doit correspondre un mouvement d'expansion, un regard jeté autour de soi sur les objets un moment oubliés, en un mot une distraction qui vienne rétablir la communication entre l'âme et le milieu où elle plonge ses racines.

Un travail régulier et déterminé est une condition de santé, cela est vrai dans le domaine supérieur comme dans le monde physique. Mais ne voyons-nous pas que le corps est obligé de s'arrêter dans son travail pour chercher en dehors de lui la nourriture sans laquelle l'œuvre accomplie n'aurait servi qu'à l'épuiser ? Pas plus que le corps, l'esprit n'a la vie en lui-même. Toute activité régulière et constante l'épuiserait, s'il ne la suspendait pour chercher de quelque autre côté une nourriture qui répare ses forces et rende à ses organes leur élasticité.

Et où la trouvera-t-il cette nourriture à la

fois différente et réparatrice de son activité ? Ici se découvre l'admirable correspondance établie entre l'organisation de l'homme et le monde dans lequel il doit accomplir son œuvre. Quel est l'objet du travail du laboureur ? La terre. Et qu'est-ce qui lui fournit la nourriture nécessaire pour reprendre ce travail lorsqu'il est fatigué ? Encore la terre, mais la terre sous une autre forme, revêtue d'autres attributs que lorsqu'il la travaille. Quel est aussi l'objet du travail de l'esprit ? La vérité, la vérité tout entière, naturelle ou surnaturelle, terrestre ou céleste. Et la nourriture nécessaire pour le restaurer, qui la lui fournit ? Encore la vérité, mais la vérité sous d'autres formes, la vérité s'offrant à lui sinon avec d'autres traits, du moins avec une expression différente de celle que lui montrait son travail ordinaire.

La vérité vient elle-même au-devant de ce besoin de distraction, de changement qui succède à toute tension d'esprit. Elle porte en elle-même son propre contrepoids et sait rétablir l'équilibre un moment rompu par l'application de l'esprit à une seule de ses parties. Elle est semblable à une sphère dont nous ne pouvons embrasser à la fois les deux pôles; il faut que l'intelligence gravite de l'un à l'autre pour se maintenir dans sa position normale et marcher en avant sans perdre l'équilibre. Cette gravitation, ce va et vient de l'esprit entre deux manières de voir se présente dans la vie ordinaire sous les formes les plus variées, tantôt comme une distraction saine et féconde, tantôt comme une agitation maladive, ici avec une heureuse régularité, ailleurs avec des soubresauts et des bonds exagérés.

Chez quelques hommes, on voit s'accomplir une seule grande oscillation qui réclame leur vie entière pour s'achever. Après s'être jetés tout entiers dans quelque théorie ayant sa part de vérité, mais sa part seulement, ils sont amenés par une réaction spontanée de leur esprit, à apprécier mieux que personne la force des raisons opposées et à s'attacher avec une sorte de soulagement, parfois aussi avec un nouvel exclusisme, à un point de vue différent, propre à corriger ce que le leur avait d'excessif. De tels cas ne sont rares ni dans le monde politique, ni dans le domaine de la science. Souvent aussi, ce sont de courtes oscillations qui se suivent de très près dans le cours d'un même travail. Bien des personnes sans doute auront remarqué ce fait que nous avons pour notre part fréquemment observé : en étudiant un sujet spécial appartenant à un ensemble de vérités que nous ne pouvions saisir toutes à la fois, notre intelligence est ordinairement travaillée, je dirai presque obsédée, par des pensées qui se rapportent à un côté tout opposé de la vérité dont notre sujet fait partie. C'est comme une crainte instinctive d'abonder trop dans le même sens, un effort spontané de l'âme pour maintenir son équilibre en dépit de l'objet qui la sollicite directement.

Il suffit d'avoir effleuré une science quelconque pour connaître cette loi universelle, que l'on peut appeler la loi de l'attraction des contraires, et en vertu de laquelle ces contraires s'appellent, ont besoin les uns des autres. La physique nous parle de deux électricités différentes qui s'attirent ; la physiologie nous montre des organismes opposés formés en vue l'un de l'autre ; la chimie avec ses combinaisons d'éléments divers abonde en exemples de ce genre. Il n'en est pas autrement de la science qui parle de l'âme et de ses facultés. La psychologie, elle aussi, reconnaît la loi des contraires, et c'est à cette loi que se rattache de très près le phénomène de la distraction.

Ici nous avons un malentendu à prévenir. En introduisant dans le monde intellectuel et moral l'idée des contraires qui s'attirent, laisserons-nous penser que le vrai ait besoin du faux, ou que le bien attire le mal ? Aux questions maitresses qui dominent la vie ne pourrait-on répondre par un oui sans accorder, en vertu du besoin d'équilibre que nous cherchons à légitimer, que le non serait égale-

ment admissible à un autre point de vue? Loin de nous cette pensée. C'est faire trop d'honneur à l'erreur et au mal que d'y voir un élément actif qui puisse en aucune manière servir à compléter le développement humain; c'est bien plutôt un déficit, une destruction de l'intelligence et du cœur, comme la mort est une décomposition du corps vivant. Quand nous parlons de contraires qui s'attirent, nous entendons par là des réalités, des vérités qui sont opposées entre elles exactement comme un pôle est opposé à l'autre pôle. Tout en étant éloignées l'une de l'autre, elles se soutiennent mutuellement. La vérité n'est pas une maison divisée contre elle-même, mais elle n'est pas davantage une maison dont là paix ne se maintient que par l'exclusion de tous au profit d'un seul. Il y a un chef dans la maison, une vérité centrale; mais ce chef a des subordonnés d'aptitudes diverses, cette vérité centrale rayonne dans toutes les directions. L'homme peut et il doit suivre de son regard plus d'un de ces rayons; toute réserve faite sur la manière dont il convient d'user de ce droit et de remplir ce devoir, nous disons qu'il a le droit et le devoir de se distraire, de sortir de sa préoccupation dominante pour chercher à voir telle face de la vérité qui sans cela lui resterait inconnue.

Et malheur à qui méconnaitrait le besoin de distraction ainsi compris! La satiété et le dégoût sont le résultat inévitable d'une direction trop exclusive donnée à l'intelligence ou au sentiment. Ne l'oublions pas pour nous-mêmes; ne l'oublions pas non plus pour les autres, si nous pensons avoir quelque vérité utile à leur communiquer. Beaucoup de parents et de pédagogues ont appris à leurs dépens et à ceux des jeunes âmes qui leur étaient confiées, quelle profonde vérité renferme cette parole du sage trop peu rappelée: « L'âme rassasiée foule aux pieds les rayons de miel. » Qui n'a vu autour de soi de jeunes cœurs détournés pour longtemps peut-être des vérités les plus précieuses et les plus aimables, parce qu'on en avait fait une prison, et qu'avec plus de raison que les Israélites du désert, ils pouvaient se dire fatigués de cette manne! La surabondance d'un même aliment n'est pas plus saine pour l'intelligence et pour le cœur que pour le corps. Elle cause une hypertrophie qui gêne le développement normal. Plus un point de vue est élevé, important, plus il a le droit de se faire valoir avec insistance; mais plus aussi il faut se garder de l'imposer et de mettre des êtres libres en état de siége. Si on les tire trop fortement d'un côté, ils tomberont, et prenons-y garde, ceux qui ont assez d'énergie pour qu'une réaction se produise tomberont selon toute vraisemblance du côté opposé à celui où on les faisait pencher. La distraction dont on n'avait pas voulu faire une force de conservation reprendra ses droits, mais comme force de destruction.

« Un homme n'est fort, dit Vinet, que lorsqu'il porte en lui quelques antithèses fortement accentuées. Une faculté sans la faculté opposée n'est pas un pouvoir, c'est un entraînement; il n'y a de puissance que celle qui se contient. Nous ne pouvons nous contenir et nous régler qu'autant qu'une de nos facultés est balancée par son contraire; ce qui contrepèse est ce qui complète. » « Il y a, dit un autre penseur, des intelligences que la logique rend féroces; ce ne sont plus des âmes, ce sont des appareils dialectiques. » Si de tels esprits peuvent reprendre un caractère vraiment humain, ce ne peut être que par une distraction qui les sorte de leur spécialité et les conduise dans quelque domaine où la logique ne tienne pas le sceptre. «Cet homme, né pour connaître l'univers, pour juger de toutes choses, pour régir tout un état, le voilà occupé et tout rempli du soin de prendre un lièvre. Et s'il ne s'abaisse pas à cela et qu'il veuille être toujours tendu, il n'en sera que plus sot, parce qu'il voudra s'élever au-dessus de l'humanité, et il n'est qu'un homme, au bout du compte, c'est-à-dire capable de peu et de beaucoup, de tout et de rien. » On a reconnu Pascal.

La distraction dût-elle ne servir que de contrepoids à une activité exclusive qui finirait par faire perdre à l'esprit son élasticité, ce rôle ne serait pas à mépriser. Mais elle fait plus encore et mieux. En offrant à l'homme un repos et un rafraîchissement, elle le retrempe et le rend capable de reprendre son travail régulier avec plus d'énergie et d'une manière plus féconde. Nous l'appelions tout à l'heure une puissance de conservation ; c'est comme une *force motrice* qu'elle nous apparaîtra maintenant. Quand l'esprit fatigué par son propre effort dans une direction donnée se tourne instinctivement d'un autre côté et s'ouvre aux influences du dehors, ce mouvement d'expansion, qui suit toute concentration aussi sûrement que l'ombre suit le corps, n'empêche pas seulement l'âme de succomber haletante dans sa marche forcée, mais il la vivifie et lui fournit de nouvelles ressources qu'elle pourra appliquer ensuite à sou but principal.

Ici, pour nous reposer nous-mêmes de cette étude quelque peu abstraite, laissons les raisonnements et consultons les faits ; que les expériences d'hommes vivants se chargent elles-mêmes de rendre témoignage à cette bienfaisante influence de la distraction. En interrogant la vie des hommes dont le nom est resté attaché à des œuvres grandes et fortes et dont l'intelligence s'est montrée capable des efforts les plus soutenus dans un même sens, on est frappé de voir quelle place importante y occupe la distraction. En y regardant de près, on s'aperçoit bientôt qu'elle n'y est pas comme un hors-d'œuvre, comme un simple assaisonnement, mais comme un aliment substantiel, nourrissant leur âme, restaurant leurs forces. On découvre toujours une liaison intime, une correspondance secrète entre leur travail et leur distraction ; c'est même dans celle-ci que l'on peut surprendre parfois le secret de leur génie. « On dirait, fait observer un moraliste, que les fruits du travail se concentrent dans le repos, que l'idée se dépose dans notre âme comme un cristal, comme un diamant, quand l'*eau-mère* longtemps agitée vient à dormir. » Et par ce repos il entend précisément les heures d'un bienfaisant délassement qui succède au travail.

On a souvent remarqué déjà que les plus grands mathématiciens étaient fortement attirés par l'art musical et en faisaient leur distraction préférée. Le grand astronome *Galilée* avait hérité de son père un sentiment profond de la puissance de l'harmonie musicale. Si son esprit a entendu cette autre mélodie produite par les mouvements des astres s'accomplissant selon une loi d'ordre et de paix, son ouïe intérieure n'avait-elle pas été préparée et développée par l'influence de cet art dans lequel il avait si souvent cherché son délassement ? *Kepler*, décrivant « l'harmonie du monde » dans un ouvrage qui porte ce titre, laisse déjà soupçonner en lui l'artiste épris de la beauté musicale. *Herschell* était fils d'un musicien, musicien de profession lui-même, remplissant les fonctions d'organiste à Halifax. Il fut conduit de là, par une voie plus naturelle qu'on ne pourrait le croire, à l'étude des mathématiques et de l'astronomie. *Léonard de Vinci* cherchait dans les lettres une distraction à ses travaux de peintre et de sculpteur. Non-seulement ce temps de repos produisit lui-même des œuvres poétiques qui ont mérité de vivre, mais il n'est pas douteux que son génie n'ait été fécondé par de tels délassements. On pourrait être surpris qu'une âme comme celle du *Dante* se reposât de sa brûlante activité par la lecture des écrits savants et méthodiques d'un Aristote ; mais cet esprit d'une nature si différente était précisément ce qu'il fallait pour retremper sa propre intelligence. Une telle distraction, en sortant le poëte de son propre courant, lui apportait une nouvelle force et nourrissait la flamme intérieure qui en se repliant sans cesse sur elle-même se fût bientôt éteinte. Ce qu'Aristote était pour le Dante, Descartes le fut pour *Molière ;* bien loin que la verve du poëte se ralentît au contact des raisonnements serrés

de son philosophe favori, elle y trouvait un nouvel élan. On aurait peine peut-être à nommer des hommes de premier ordre qui ne se soient sentis poussés, comme par une nécessité intérieure, à retremper leurs forces en recourant à la distraction, c'est-à-dire à une activité en apparence sans rapport avec leur vocation.

Un fait accentuera la signification de ces exemples. On sait qu'une tension trop forte et trop prolongée de l'intelligence sur des problèmes ardus peut agir sur elle d'une manière analogue à la privation du sommeil et amener l'aliénation mentale. Or, on a souvent réussi à guérir la folie produite par cette cause en procurant à l'esprit malade ce repos qui lui manquait, au moyen de saines distractions, spécialement de celle produite par la musique. N'est-ce pas ici le lieu d'ajouter que si l'orgueil, en atteignant à un certain degré, conduit à la folie, cela tient à ce que par sa nature même il concentre toutes les pensées de l'homme sur lui-même, l'empêche de s'ouvrir aux bienfaisantes influences qui pourraient lui venir du dehors et le condamne à tourner dans le cercle étroit de ses préoccupations personnelles jusqu'à ce qu'enfin il s'égare ? A l'orgueilleux aussi il faudra une distraction pour le guérir, une distraction morale, une affection qui le sorte de lui-même. Dès le moment où il pourra s'oublier, son esprit reprendra sa marche normale ; en perdant sa vie, il la retrouvera.

Une correspondance analogue à celle que nous avons signalée peut se constater dans d'autres directions encore. Si nous ne craignions de multiplier les noms propres, il serait aisé de montrer chez plusieurs des maîtres de la philologie une inclination marquée pour la contemplation de la nature, se traduisant même parfois par des œuvres de valeur sur divers sujets appartenant à ce domaine. C'est ainsi que le savant *Frisch*, auteur de nombreux dictionnaires latins, allemands, français, a laissé une description des oiseaux de l'Allemagne et une autre des insectes du même pays. De leur côté, maints naturalistes ont trouvé dans l'étude des langues de quoi restaurer leur esprit après les travaux du jour ; tel d'entre eux faisait de l'hébreu la joie de sa vieillesse.

Le médecin occupé habituellement de malades et de mourants a besoin de se retremper dans la société des bien portants. L'homme d'état, fatigué par le réalisme des affaires du jour, prêtera volontiers l'oreille aux histoires du passé, aux scènes dramatiques qui le transportent dans un autre monde que celui dont il voit trop bien les petitesses. *Richelieu* s'essayait lui-même à la poésie, sans grand succès il est vrai, tandis que *Racine* se reposait de ses travaux dramatiques en s'occupant des affaires de la cour et en écrivant une histoire du règne de Louis XIV. *Locke* et *Leibnitz*, ces deux philosophes qui se contredisaient si nettement l'un l'autre dans les études auxquelles ils consacraient leur vie, se rencontraient dans l'emploi de leurs loisirs ; tous deux étaient également épris des arts mécaniques.

L'histoire de la littérature peut enregistrer en abondance des exemples qui permettent de prendre sur le fait l'oscillation instinctive de l'esprit entre deux activités d'un genre opposé. Combien souvent, dans ce domaine, ne voit-on pas se succéder ou plutôt sortir l'une de l'autre la note grave et la note gaie, la parole douloureusement émue et la joyeuse saillie ! Et si vous ne découvrez pas ce contraste dans les œuvres d'un auteur, regardez de près l'auteur lui-même ; vous pourriez bien voir percer dans sa vie ce complément indispensable dont ses livres semblent pouvoir se passer. *Fléchier*, l'un des maîtres de l'éloquence sérieuse, éprouvait un attrait tout particulier pour certains vieux discours populaires écrits sur un ton de simplicité triviale qui contrastait singulièrement avec sa propre manière. Il disait que ces écrits étaient chez lui comme les fous à la cour d'un roi, et qu'ils n'avaient pas peu contribué à développer son style et à lui donner du

trait. Le doyen *Swift*, dont l'oreille était si délicate qu'une mauvaise rime lui déplaisait autant qu'une mauvaise action, était irrésistiblement attiré par la société des classes inférieures du peuple, à tel point qu'en voyageant il ne manquait jamais d'aller s'asseoir dans quelque auberge avec les garçons d'écurie et les charretiers pour les entendre parler.

Un homme ne peut donner qu'à la condition de recevoir à son tour, et ce qu'il a le plus besoin de recevoir, c'est précisément ce qu'il ne trouve pas en lui-même. L'esprit le plus riche et le plus actif a besoin de se détendre, de prendre une attitude passive pour recevoir du dehors ce complément sans lequel il exagérerait sa propre tendance jusqu'à ce qu'il retombât épuisé. Se trompait-elle cette spirituelle contemporaine de *Corneille*, lorsque, jugeant la tragédie de Pompée, elle trouvait qu'il y a trop de héros dans cette pièce « marquée, dit Vinet, par l'abus du genre admiratif ? » Est-ce par un simple accident que le déclin du poëte commence à se laisser pressentir peu après cette œuvre où il avait trop abondé dans son propre sens ?

Si nous étendons aux phénomènes de l'ordre moral les observations dirigées jusqu'ici sur le domaine intellectuel et artistique, nous rencontrerons des faits de la même nature, plus frappants encore et de plus grande conséquence. Chaque être humain a son caractère, son tempérament qui imprime sur ses paroles, sur ses actions, sur ses gestes mêmes un cachet particulier. Mais combien souvent, derrière cette individualité bien constatée, l'on en voit apparaître une autre tout opposée, comme une seconde personnalité qui tantôt s'avance, tantôt recule, ici luttant avec la première, là au contraire lui venant en aide. Ce que nous appelons un caractère, un tempérament est, à le bien prendre, le résultat d'une action et d'une réaction continuelle entre des forces plus ou moins bien équilibrées qui agissent tour à tour. En suivant les mouvements de l'âme humaine, on la voit semblable à ces soleils doubles, de couleur différente, qui l'un après l'autre ou tous deux à la fois se présentent à l'observateur. Elle porte en elle-même de quoi réagir dans une certaine mesure contre l'exagération de sa propre tendance, et si l'on peut ainsi parler, de quoi se distraire d'elle-même.

Y eut-il jamais nature plus ardente et plus passionnée que celle de *Philippe II*, roi d'Espagne ? mais cette flamme intérieure était recouverte par une autre nature plus extérieure qui ne permettait que par moments à cette force dévorante d'éclater au dehors. On sait avec quelle indifférence il parut apprendre de la bouche de son amiral tremblant la perte de l'invincible Armada, qui avait englouti avec elle non-seulement son trésor, mais encore ses plans les plus chers. On pourrait voir là une impassibilité affectée; mais voici un autre trait qui ne peut guère s'expliquer que par une force naturelle complétant, en la corrigeant, sa nature la plus intime : comme il avait travaillé toute la nuit avec son secrétaire privé afin d'expédier des dépêches de la dernière urgence, ce dernier, dans sa précipitation, saisit l'écritoire au lieu du sablier et perdit ainsi les pages les plus importantes. Le roi, au lieu de s'emporter, présenta à son secrétaire ces deux objets en lui disant d'un ton calme et sérieux : Ceci est l'écritoire, ceci est le sablier. Si chez un tel homme la passion se fût donné libre carrière, l'existence même serait devenue impossible, se précipitant elle-même vers la mort, faute d'un contrepoids capable de maintenir l'équilibre de l'âme. Chez d'autres personnalités, le même phénomène se reproduit, mais en sens inverse. Qui ne connaît de ces hommes prompts qui prennent feu au contact de la moindre étincelle, laissant jaillir à tout coup une flamme de colère ou d'indignation, mais qui portent au fond de leur âme un trésor de douceur et de tendre bonté ? *Lulli*, le célèbre compositeur florentin, ne pouvait entendre un seul faux coup d'archet sans qu'il ne se sentît hors de lui; maintes fois il arracha

l'instrument des mains du malheureux violoniste et le lui cassa sur le dos : mais le musicien maltraité pouvait compter ce jour-là sur un souper à la table du maître, et le violon brisé était si libéralement payé que plus d'un artiste pouvait être tenté de blesser les oreilles de Lulli.

Mais en entrant, comme nous venons de le faire, dans un ordre de faits plus intime et plus profond, touchant de près au cœur et à la conscience, il devient impossible de continuer notre étude d'une manière entièrement désintéressée et sans tenir compte de la valeur morale des faits que nous consignons. Tout en nous réservant de rappeler en son lieu le rôle qui incombe à la volonté vis-à-vis de ces faits psychologiques et l'obligation morale qui en ressort, nous devons sans plus tarder faire observer ce qu'il peut y avoir de malsain dans cette recherche instinctive à laquelle se livre l'esprit ou le cœur pour trouver son complément dans une direction qui semble lui être étrangère.

ARMAND VAUTIER.

(La suite au prochain numéro.)

(La suite au prochain numéro.)

THÉOLOGIE

Foi et liberté [1].

J'ai à vous rendre compte des délibérations du synode relatives à la Commission des études et à notre faculté de théologie.

. . . .

Remarquons qu'il ne faut pas, quand il est question de quelque dissentiment dans l'église et entre chrétiens, se laisser aussitôt troubler et ébranler. Le Seigneur est toujours vivant et présent au milieu de son peuple. Assez souvent il y a eu des débats et des discussions dans l'église de Dieu sur la terre ; mais aussi il y était pourvu lorsque les chrétiens regardaient réellement à leur chef unique, Christ. C'est ce que nous voyons par exemple dans l'église apostolique.

Déjà dans le commencement du livre des Actes (VI), nous lisons qu'à Jérusalem, au sein de la première congrégation chrétienne, « les disciples se multipliant, il y eut un murmure des Hellénistes contre les Hébreux, parce que leurs veuves étaient négligées.... » Il fallut réunir toute la multitude des disciples, qui alors « élurent » une commission, comme nous disons aujourd'hui, ou un comité de sept frères pour prendre soin de cette affaire, et la paix fut rétablie.

Un peu plus tard, quand l'Evangile commença d'être prêché non plus seulement aux Juifs mais aux Gentils, et que Pierre, par l'ordre du Seigneur, se fut rendu à Césarée chez le centenier romain Corneille, que lui arriva-t-il à son retour ? « Lorsque Pierre fut monté à Jérusalem, dit Act. XI, ceux de la circoncision contestaient avec lui, disant : Tu es entré chez des hommes incirconcis et tu as mangé avec eux ! » Et Pierre dut se justifier devant ses frères et raconter ce qui s'était passé. Alors, dit encore Actes XI : « Quand ils eurent entendu ces choses ils se calmèrent. »

Et plus tard encore, quand l'évangélisation se fut beaucoup étendue et qu'il y eut des églises formées en très grande partie de païens convertis, que voyons-nous par exemple dans l'église d'Antioche ? (Act. XV.) Un débat, un grand débat, et sur une question très grave, car il s'agissait de la doctrine même du salut. Des chrétiens d'origine juive étaient venus à Antioche depuis la Judée, et « ils enseignaient les frères (raconte Act. XV), en disant : Si vous n'êtes pas circoncis selon la coutume de Moïse, vous ne pouvez être sauvés. » Il y eut à ce sujet, à Antioche, « une grande contestation. » Et même le débat dut se poursuivre encore à Jérusalem, dans une nombreuse assemblée où se trouvaient les apôtres. La liberté chrétienne fut maintenue, et la paix reparut.

[1] Fragment d'un discours prononcé dans l'église libre de Lausanne au sujet du synode d'Aigle. Voir le numéro précédent du *Chrétien évangélique*, pag. 271-274.

Enfin, durant la plus grande partie de la période apostolique, nous voyons une certaine divergence de vues se maintenir entre les partis qui coexistaient dans l'église. Ainsi Paul est suspect aux chrétiens de Jérusalem. (Act. XXI, 17-26.) Ainsi encore, à Corinthe, à Rome et ailleurs, certains chrétiens avaient égard à la distinction des aliments, ou à la distinction des jours, et d'autres n'y avaient point égard; divergence qui devait être d'autant plus sentie que, pour les premiers, cette distinction reposait sur l'autorité scripturaire de l'Ancien Testament.

Eh bien, malgré les grandes difficultés et les débats que ces divergences pouvaient et devaient amener, on n'en vint pas à se séparer les uns des autres, ni à s'exclure mutuellement, et l'union des chrétiens fut maintenue.

Comment cela? L'apôtre Paul nous le dit Rom. XIV, 1-10, où il pose les principes qui doivent nous diriger :

1° *L'unité en Christ.* Si nous croyons en Jésus, « nous sommes au Seigneur, » comme dit saint Paul. Nous sommes ainsi un seul corps en lui, « membres les uns des autres, » regardant dans une même foi à notre divin Chef, qui nous dirige par sa parole et par son Esprit.

2° Cette unité dans la foi en Jésus n'est pas incompatible avec des divergences individuelles très marquées : « L'un juge un jour au-dessus d'un autre jour, l'autre juge tous les jours pareils. Celui qui a égard au jour, c'est pour le Seigneur qu'il y a égard, et celui qui n'a point égard au jour, c'est pour le Seigneur qu'il n'y a point égard. »

3° Il faut supporter ces divergences et respecter la conscience et la liberté de ses frères. « Qui es-tu, toi qui juges le serviteur d'autrui? Que chacun soit pleinement persuadé en son esprit. »

Ce sont là les principes apostoliques et évangéliques, les principes directeurs pour la bonne marche de l'église. Et c'est précisément ces principes-là que le synode a voulu suivre et qu'il a suivis.

Qu'est-ce qu'il y avait au fond de tout le débat relatif à la faculté de théologie et à M. Astié? Il y avait surtout une divergence sur la manière de comprendre ou de concevoir l'inspiration des saintes Ecritures.

Qu'on me comprenne bien. Il ne s'agit pas ici d'un désaccord sur la réalité de l'inspiration, ni sur l'autorité religieuse de la Bible. Tous, nous affirmons que c'est « poussés par le Saint-Esprit que les hommes de Dieu ont parlé, » que l'Ecriture sainte est la règle de notre foi et de notre vie, et que, par le moyen de l'Ecriture, Dieu nous a transmis d'une manière sûre sa révélation salutaire. Ce qui est débattu, ce n'est donc ni la réalité de l'inspiration, ni l'autorité de l'Ecriture sainte; mais c'est la manière de comprendre ou de concevoir cette inspiration.

Arrêtons-nous un instant sur ce point.

Dieu s'est révélé à nous afin de nous sauver, c'est chose certaine et reconnue de tous les croyants; Dieu est intervenu au milieu des hommes pécheurs, il a agi surnaturellement, il a parlé en divers temps et de diverses manières par les prophètes, et enfin il s'est pleinement révélé en son Fils Jésus-Christ, lequel a choisi les apôtres pour qu'ils fussent ses témoins et ses messagers. De plus, ce qui est aussi chose certaine et reconnue de tous, c'est que Dieu, par l'action de son Esprit, a illuminé et dirigé ses messagers, ses prophètes et ses apôtres, afin qu'ils pussent discerner sa révélation, la prêcher, la transmettre d'une manière pure, et nous communiquer, par leurs écrits, sa vérité salutaire. Cette action de Dieu par son Esprit dans l'esprit de ses messagers, c'est l'*inspiration.*

Maintenant, voici où se trouve la divergence dans la manière de concevoir cette inspiration.

Les uns ont dit : cette inspiration est *plénière* ou *absolue*, de sorte que les saintes Ecritures, jusque dans les moindres détails de chronologie ou d'histoire naturelle, sont comme la dictée littérale du Saint-Esprit.

C'est la théorie de l'inspiration *absolue*, qui a l'air d'être simple, claire, commode, et qui, à cause de cela, est facilement admise.

Mais, d'autres chrétiens ont répliqué : Vous ne vous apercevez pas, frères, qu'avec votre système de l'inspiration *absolue*, vous créez inutilement beaucoup de difficultés.

D'abord vous ne parlez pas tout à fait comme l'Ecriture, car saint Paul, en parlant de l'inspiration, dit simplement : « Toute l'Ecriture est inspirée de Dieu ; » il ne dit pas pleinement inspirée ou absolument inspirée. Cet adverbe, *absolument*, est de votre cru.

Ensuite, quand dans l'Ecriture nous rencontrons, par exemple, des divergences de détail sur un même fait, comme cela arrive en mainte occasion, nous voilà bien embarrassés avec votre système. Ainsi saint Luc (XVIII, 35) raconte que l'aveugle de Jéricho fut guéri par le Seigneur, alors que Jésus *arrivait* dans cette ville, et saint Marc (XIII,46) lorsque Jésus *en partait*. — Ainsi encore, 1 Rois VII, 26, dit que la mer d'airain du temple contenait 2000 baths, et 2 Chron. IV, 5, qu'elle contenait 3000 baths. Et plusieurs autres choses analogues. Ces divergences, ces inexactitudes n'ont aucune importance pour le fond, elles n'altèrent en rien les révélations de Dieu, elles ne modifient aucunement la vérité divine, ni la doctrine, ni la morale. Mais elles montrent que l'Esprit saint était donné aux écrivains sacrés pour autre chose que pour rectifier chez eux des détails sans importance religieuse, et qu'ainsi il n'est pas conforme à la Bible de désigner leur inspiration comme absolue.

De plus, cette action de l'Esprit, cette inspiration a varié de mode et d'intensité, suivant les occasions et les époques. Elle n'est pas exactement la même, par exemple, chez Balaam qui prononce, malgré lui, des paroles de bénédiction sur Israël ; — ou bien, chez l'historien qui recueille les annales des rois de Juda ; — ou encore, chez saint Jean lorsqu'il nous dévoile les profondeurs de la vie divine en la personne de Jésus-Christ, — quoique les uns et les autres soient réellement guidés par l'Esprit de Dieu. Et en général, dans le Nouveau Testament, l'inspiration a plus d'intimité, d'étendue et de plénitude que chez les écrivains de l'Ancien Testament, parce que la révélation, de son côté, est arrivée avec Jésus-Christ à son sommet suprême.

Ainsi donc, en parlant de l'inspiration des divers écrivains bibliques, nous dirons, non pas qu'elle est *plénière* ou *absolue*, mais qu'elle est *pleinement suffisante*. Dieu leur a donné, par son Esprit, toute l'assistance nécessaire pour qu'ils nous transmissent sa révélation d'une manière sûre, et pour qu'ainsi, en nous tenant à la Bible prise dans son ensemble et sa totalité, nous connussions réellement les voies de Dieu, sa vérité et tout ce qui concerne notre salut et le bien de notre âme. L'Ecriture sainte est donc, pour nous aussi, la règle de la foi et de la vie, et nous en reconnaissons pleinement l'autorité religieuse.

Sans m'étendre davantage là-dessus, j'espère en avoir dit assez pour faire comprendre que, s'il y a entre nous chrétiens certaines divergences sur la manière de concevoir l'inspiration biblique, ces divergences sont accessoires ; et qu'en fait, lorsqu'il s'agit pour nous de connaître Dieu et sa vérité, lorsqu'il s'agit de notre salut et de notre édification, nous sommes, les uns et les autres, également disciples de la Bible ou, plus exactement, du Seigneur, qui nous parle par la Bible et qui nous l'applique par son Esprit.

Mais enfin, dira-t-on, il y a divergence de vues sur un point. Voilà deux opinions en présence et l'on discutera. Eh bien, il n'y a pas de mal à cela, pourvu qu'on demeure dans la paix ; il y a même du bon, car en discutant une question, on s'instruit réciproquement et la lumière se fera. Mais il faut que le débat, si débat il y a, soit toujours chrétiennement conduit. C'est là le difficile ; car chacun y mêle facilement ses misères, son étroitesse d'esprit, ses préjugés, ses méprises, ses jugements téméraires, ses défauts

personnels et, parfois, une assez forte dose de passion.

Cela est arrivé maintes fois, chez nous et ailleurs. Les partisans de l'inspiration absolue ont assez souvent regardé avec quelque méfiance leurs frères d'une opinion différente, et ils ont dit : Vous ébranlez l'inspiration. — Non, répondaient les autres, nous estimons notre idée plus biblique que la vôtre. — Mais, reprenaient les premiers, n'ouvrez-vous pas la porte au libéralisme ? — Au contraire, répondaient les opposants, c'est plutôt votre système qui fournit aux libéraux le moyen d'attaquer par plusieurs détails l'inspiration biblique. — Puis, quand un pareil débat se prolonge, s'anime et se complique, ceux qui se voient suspectés ou injustement accusés s'émeuvent, ils ne pèsent pas toujours suffisamment leurs paroles, ce qui peut contribuer à accroître les craintes. C'est ainsi que les situations se tendent, et que se forment les orages.

Que faire alors ? Il faut que les frères se réunissent sous le regard de Dieu, qu'ils se disent franchement ce qu'ils ont sur le cœur, qu'ils prient ensemble et se serrent ensemble autour du Chef commun, Jésus-Christ. Alors les nuages se dissipent, les méfiances disparaissent, on arrive à mieux se comprendre les uns les autres, et la paix revient.

C'est là ce qui a eu lieu dans notre synode.

. . . .

Le synode a donc suivi et appliqué les principes apostoliques dont nous parlions précédemment. Il s'est occupé avec sollicitude des craintes manifestées de divers côtés dans l'église ; il a reconnu, une fois de plus, les droits de la liberté individuelle, mais toujours sur la base et dans les limites de notre profession de foi évangélique ; il a ainsi rappelé le devoir chrétien de se supporter mutuellement dans les divergences qui ne sont pas fondamentales . . . .

A. R.

REVUE CRITIQUE

I miei Ricordi, di Massimo d'Azeglio. (Mémoires autobiographiques de Massimo d'Azeglio.) — Florence, 1871.

L'homme distingué dont les Mémoires ont été livrés au public mérite à tous égards la haute considération dont il jouit. Comme peintre, comme littérateur et poëte, comme auteur de deux romans qui firent grande sensation par leur caractère moral et patriotique (*Fieramosca* et *Niccolô de Lapi*), l'auteur s'est acquis une célébrité méritée parmi ses compatriotes. De plus, patriote ardent, mais d'un libéralisme modéré, et infatigable promoteur de l'affranchissement de son pays, aussi bien par ses démarches incessantes que par ses écrits et son épée, il a conquis les hommages et la reconnaissance de l'Italie. Il eut sa place auprès de Cavour, et fut souvent appelé par le roi à diriger son gouvernement.

Nous ne nous proposons pas de faire ici sa biographie, nous voulons seulement considérer ses Mémoires sous le point de vue moral et éducatif, ce qui donnera matière à d'utiles et intéressantes observations. Et d'abord, qu'est-ce qui a déterminé un homme occupé de tant d'affaires de la plus haute importance, à consacrer de nombreuses pages à l'éducation ?

Il nous répond : « Nous répétons ce que Machiavel disait il y a trois siècles : « Le » spectacle de Rome papale a étouffé la reli- » gion en Italie. » S'il est vrai, comme je le crois, qu'une nation qui en est privée ne peut être ni bien réglée ni bien forte, il en faut conclure que l'Italie ne deviendra une nation que lorsqu'elle sera ferme dans ses principes religieux. Or, que ceci ne se commande ni ne s'obtienne par un décret, c'est évident ; toutefois ces principes peuvent s'inculquer lorsque la doctrine religieuse se produit, non comme un instrument de domination et de domination abrutissante, toute matérielle,

mais comme une émanation bienfaisante de la divinité....

» S'il n'est pas à espérer qu'une religion vraie et sincère soit enseignée et se répande chez les Italiens, nous resterons comme aujourd'hui un peuple sans nerf, de caractère faiblement trempé et ne pouvant s'assimiler les éléments qui lui conviennent. » (Vol. I, pag. 34, 35.)

« Depuis des siècles, l'humanité, comme le malade dans son lit, se tourne et se retourne en divers sens. Elle cherche du soulagement en changeant de côté, et ne s'aperçoit pas que le mal ne vient pas de sa position, mais qu'elle le porte en elle-même, et que c'est à ce mal intérieur qu'il faut avant tout remédier. Le mal n'est pas dans la forme du gouvernement, ni dans les lois, ni dans les codes; il gît dans le cœur humain et s'étend sur la conscience; il est dans les ténèbres qui envahissent la raison, dans une connaissance imparfaite ou erronée du bien et du mal, du juste et de l'injuste; il est enfin dans l'ignorance de cette hygiène morale qui seule peut soutenir et rendre florissante la santé d'un peuple.

» .... Et pourquoi tant de chutes et de ruines? Serait-ce peut-être parce qu'on n'a pas découvert jusqu'à ce jour la forme propre à rendre un gouvernement populaire fort et avantageux aux citoyens? Non, mais parce qu'on n'a pas su former des cœurs, des consciences et des caractères, en un mot, parce qu'on n'a pas *su créer des hommes.* » (Vol. I, pag. 70, 72.)

Voilà ce qui; de la première page des *Mémoires* à la dernière, revient constamment sous la plume de l'écrivain. Son but est de former des caractères et de créer des hommes dignes de ce nom. But excellent, sans doute, et auquel on sympathise de tout cœur; mais l'auteur pense-t-il être arrivé à cette situation normale à laquelle il veut amener ses compatriotes? Assurément il le croit; et s'il s'agit de devenir un homme laborieux, fidèle, loyal, dévoué, prêt à tous les sacrifices en faveur de ses amis, de sa famille et de son pays, M. d'Azeglio y est parvenu. S'il s'agit, après avoir vécu dans la poursuite du jeu et des plaisirs illicites, de reprendre une vie chaste, réglée, conforme à celle du plus honnête père de famille, ici encore notre auteur mérite la mention la plus honorable. La bienfaisance et l'absence de toute ambition et de toute vanité, se font sentir dans sa vie.

Ceci me conduit à signaler un phénomène moral qui s'est reproduit chez son père et chez lui : je veux parler de leur conversion soudaine et durable.

Le comte d'Azeglio père vivait dans sa jeunesse à la cour de Turin, lieutenant dans le régiment de la reine, et livré à toutes les séductions et à toutes les jouissances semées sous ses pas. Dans le carême de 1784, il entendit la prédication d'un capucin qui lui fit sentir fortement le devoir de changer de vie. Du jour au lendemain, sans se soucier des critiques et des railleries du monde, il devint catholique fervent et convaincu, et s'adonna jusqu'à sa fin à l'observation rigoureuse des pratiques du catholicisme, de sa morale et de son culte. « Ainsi, dit son fils, il se pourvut pour les jours néfastes qui l'attendaient du plus fort des appuis, et de cette consolation qui, pour le vrai chrétien, est la plus forte, celle de savoir que les maux du monde présent sont la monnaie qui paiera les biens infinis du monde à venir. » (Vol. I, pag. 32.)

Par cette citation l'on peut juger que, malgré sa conversion, Massimo avait beaucoup à apprendre de l'Evangile sur la justification et le salut du pécheur. La conversion du père, quoique accomplie dans le sens du catholicisme romain, seul culte chrétien connu par le comte, n'en fut pas moins un fait considérable par les conséquences bénies qu'elle eut pour lui et pour les siens.

Qu'on nous permette d'en citer une preuve. Lorsqu'il fut invité par ses parents à se choisir une épouse, de concert avec eux il arrêta son choix sur la fille du marquis de Bianzé. Pour aller faire sa demande et obtenir le con-

sentement de la jeune marquise, il se vêtit de ses habits journaliers, n'ajouta ni un ruban ni un galon, comme l'exigeait la mode du temps. Introduit dans le cercle de la famille Bianzé, celle-ci fut stupéfaite d'un tel procédé. L'étonnement s'accrut lorsque le prétendant, après les compliments d'usage, sortit de sa poche un papier, et, se tournant vers la demoiselle, lui dit : « Voici tracé sur ce papier mon caractère; je vous le présente, puisque vous ne pouvez par un coup d'œil me juger au fond, comme vous pouvez le faire pour mon physique. » Puis il se retira.

« Ma mère m'a raconté que l'inexpérience de ses dix-huit ans, sa candeur et son ignorance du monde, firent qu'à la vue d'une longue liste de défauts, avec fort peu de qualités comme compensation, elle fut sur le point de congédier son prétendant. Ses parents, qui savaient ce qu'il fallait penser du comte et de son papier, l'engagèrent à passer outre, et le mariage s'accomplit. « Ce fut, » écrit ma mère, le premier anneau d'une » chaîne d'or de quarante-deux ans, scellée » par la fidélité et l'amour conjugal. » (Vol. I, pag. 39.)

Ce procédé du comte frappe sans doute par son originalité, mais n'y a-t-il rien de plus? Ne doit-on pas admirer cet amour de la vérité et cette délicatesse qui, poussés ici peut-être à l'extrême, contribueraient, si on les imitait dans une juste mesure, à rendre les mariages plus unis et partant plus heureux?

La conversion du fils fut d'un tout autre genre. Son éducation première nous offre tout ce qu'il y a de plus incohérent et de plus anormal. Ici, une mère pieuse inculquant dès le berceau des principes vertueux et l'amour de la religion; là, des précepteurs détruisant par de vaines superstitions ou par de criminels exemples ce que l'amour maternel avait opéré. D'un côté, un père sage, se consacrant autant que possible à l'éducation de ses fils, leur faisant prendre l'habitude du travail, de la peine, de la douleur même, et les initiant à des œuvres de bienfaisance exercées dans le secret; de l'autre, un entourage corrompu. Il en résulta chez Massimo un mépris prononcé pour les pratiques de dévotion, une indépendance d'esprit qui l'empêchait de profiter des leçons qui lui étaient données, et un désir immodéré de briller au dehors et de s'émanciper. Il faut lire avec quels transports de bonheur il revêtit à seize ans son premier uniforme de cadet, et avec quelle vanité il le promena dans les rues de Turin! Lancé dans cette carrière, il n'y avait plus qu'un pas au désordre et au vice, et le pas fut franchi. Peu après il fut envoyé à Rome comme attaché à l'ambassade de Turin. Ce séjour lui fut fatal. Il y perdit, surtout dans la société des prêtres, tout ce qui lui restait de pudeur et de religion. Revenu à Turin, il échappa à la tutelle de ses proches, et se jeta corps et âme dans le bourbier. Ce fut au point que, pour se procurer de l'argent afin de célébrer une fête à Milan avec de jeunes débauchés des deux sexes, il déroba à ses parents un grand portrait de famille, qu'il vendit à un brocanteur. Qui aurait pensé que ce jeune homme, qui venait pour la première fois à Milan sous de tels auspices, y ferait plus tard son entrée en qualité de gouverneur de la part du roi!

Que lui restait-il pour l'arracher à la perdition? Rien, si ce n'est du goût pour le dessin, qui, à Rome, interrompait la frivolité de sa vie; mais un abbé bien différent de la plupart de ceux avec lesquels il avait été en contact jusqu'alors fut l'instrument dont Dieu se servit pour faire rentrer en lui-même ce jeune écervelé et le rendre un membre honorable de la société. Cet abbé avait eu peu de succès dans l'enseignement qu'il avait donné à Massimo plusieurs années auparavant, mais étant demeuré l'ami de la famille, il avait fini par exercer sur son ancien élève une très grande influence.

« Je me rappelle (écrivait Massimo, parvenu à l'âge de soixante et dix ans) avec une tendre gratitude les efforts de cet excellent ami pour faire de moi quelque chose. Lui, homme

[illegible] par goût, et en outre engagé dans les devoirs de son ministère comme prédicateur et visiteur, il trouvait toujours le temps de venir me chercher et de m'accompagner dans de longues promenades, pour avoir l'occasion de me parler et de m'exposer, sous cent formes diverses, des idées justes et saines, afin de me les inculquer. Un volume ne suffirait pas à rapporter ces entretiens. Ils revenaient tous à cette idée que l'homme n'a de valeur réelle que selon son instruction et sa moralité, et selon les services qu'il peut et doit rendre à la société. Chacun doit donc régler sa vie de façon à conserver ses facultés dans toute leur énergie, et à pouvoir en tout temps bien agir.

» Pour fortifier son dire par des exemples, il me montrait sur les bancs des cafés de jeunes victimes d'une vie de désordre et des vieillards à l'œil éteint, finissant tristement leur carrière, inutiles et délaissés. « Voilà, me » disait-il, comment tu seras dans trente ans, » si tu vis aussi longtemps en suivant la même » voie. Regarde-toi dans ce miroir! »

» D'autres fois il me citait des exemples opposés, me parlait de personnages qui, partis de fort bas, s'étaient élevés au point d'accomplir de grandes choses à la fois belles et utiles. — En terminant l'entretien, il ajoutait sans me faire de reproches : « La Providence t'a donné une bonne tête; » courage ! tâche d'en tirer quelque chose. » (Vol. I, pag. 235-237.)

L'abbé Bidone, tel est son nom, qui n'avait eu aucun succès en enseignant les mathématiques à son élève, trouva, avec la bénédiction divine, le secret de dompter ce caractère dominé par de coupables penchants. Bientôt Massimo, ayant honte de lui-même et enflammé du désir de consacrer sa vie à tout ce qui pouvait être utile, bon et honorable, abandonna à vingt-deux ans, *du jour au lendemain* et pour toujours, le jeu et le libertinage. Plus tard, au grand déplaisir de sa famille, de la cour et de ses amis, il donna [illegible]sion de ses grades et se voua à la peinture, vivant d'une petite rente que lui servait son père.

« Ce fut, dit-il, le fruit du bon exemple de mon père et de ma mère, comme aussi de l'amitié éclairée et prévoyante de mon cher Bidone. Il m'avait enseigné le moyen d'acquérir de la fermeté de caractère et de rendre de l'énergie à ma volonté; il m'avait soumis à une gymnastique morale qui, pareille à celle dont on se sert pour fortifier et assouplir les muscles, rend à la fois le caractère doux et ferme. Il ne cessait de me répéter : « Dans tout le cours de ta vie, habitue-toi à » faire des sacrifices ignorés du monde et » dont il ne puisse, par conséquent, te louer. » Accoutume-toi pareillement à renoncer à » des choses qui te plaisent, à accepter celles » qui te déplaisent. Commence par essayer; » peu à peu tu en viendras à pouvoir accom- » plir sur une plus large échelle ce que la » conscience te prescrit. » Je m'exerçai donc au renoncement, d'abord en sacrifiant un plaisir, puis en endurant la fatigue, en me levant une heure plus tôt qu'à l'ordinaire, sans que personne le sût, enfin, en m'appliquant à un travail nécessaire, malgré une répugnance invincible en apparence. »

Après cet échantillon des recommandations de son précepteur, Massimo adresse à la jeunesse ce sérieux et touchant avertissement : « Je prie les jeunes gens, au nom de ce qu'ils ont de plus cher au monde, au nom de notre pauvre patrie, de notre race latine si affaiblie et qui a tant besoin de se retremper, d'acquérir du caractère, de la fermeté et de la force morale; je les prie de méditer ces préceptes de l'abbé, de se bien persuader de leur importance et de les mettre en pratique encore plus et mieux que je ne l'ai fait. » (Vol. I, pag. 246.)

Qu'il ait lui-même donné l'exemple de cette fermeté à tenir une bonne résolution, il faut le reconnaître; car, courant dans la dissipation, il s'arrêta subitement. Ses amis, ne le voyant plus apparaître dans leur cercle, vinrent le chercher dans sa chambre en lui

criant : « Que fais-tu ici ? — Je dessine, » leur répondit-il d'un ton si calme et si ferme que, frappés du sérieux qui accompagnait ses paroles, ils prirent la porte et ne reparurent plus.

Cette conversion si honorable, mais si difficile, plaça désormais Massimo en présence du principe auquel il se soumit jusqu'à son dernier jour : le *devoir*. Non-seulement il s'efforça de s'y conformer, mais il ne cessa, dans ses écrits, de proclamer la nécessité de former la jeunesse à l'exercice raisonné de la volonté, à l'obéissance et au respect de tout ce qui est vraiment respectable.

Sur ce dernier point il dit des choses dignes d'être notées : « Dans le bouleversement de tous les éléments sociaux, le sentiment du respect s'en est allé en fumée. Les nouvelles générations montrent des passions et des caprices pour certains hommes et pour certaines choses, mais du *respect*, elles n'en montrent, en général, pour personne et pour rien.

» Si donc l'on veut ramener le monde à un état régulier et normal, il faut, dans l'éducation, remettre à sa place ce sentiment noble et fécond du cœur humain sans lequel devient inutile un des plus puissants mobiles au bien, savoir *l'exemple*. » Massimo s'appuie sur ce qui s'est passé dans les républiques grecque et romaine, où, du moment que le respect se perdit, l'on tomba dans la despotisme. (Vol. I, pag. 138, 139.)

Remarquons ici que le changement qui s'accomplit dans les sentiments d'Azeglio ne fut pas complet et ne l'amena pas humilié et repentant aux pieds de Jésus-Christ crucifié. Le Fils de Dieu demeura pour lui le plus sublime exemple de charité et de sainteté, ainsi que le législateur moral le plus parfait, mais on ne voit pas que, dans le cours de sa vie, il lui ait rendu un culte plus élevé. On n'est donc pas surpris en lisant, après sa conversion, des pages qui indiquent que, sur plusieurs points, il s'était contenté de nettoyer le dehors de la coupe et du plat.

Un singulier épisode de cette carrière remarquable fut un amour insensé pour une dame. Ce sentiment s'empara de lui et le tint esclave pendant sept ans. Comme il était à Rome pour ses études de peinture, il rencontra cette personne en société et en devint fou d'amour, *matto*, selon le mot consacré des Italiens. Que leurs relations n'aient jamais dépassé ce qu'exigent la décence et l'honnêteté, Massimo l'assure, et nous le croyons avec d'autant plus de confiance que, lorsqu'il a dépeint sa folie, il ne s'est pas ménagé.

Etabli à la campagne pour peindre d'après nature, il ne revenait à Rome que le samedi, pour en repartir le lundi. On le voit, durant la semaine, n'ayant plus aucun goût pour son art, mais travaillant *par devoir*, puis comptant les jours et les heures qui le ramèneront auprès de la dame de ses pensées. Lorsqu'il s'élançait vers la ville, tout lui semblait rose ou bleu de ciel, il volait plus qu'il ne marchait. Mais, au retour, commençait une lutte presque désespérée entre le devoir et sa passion.

Rendons-lui cette justice, l'amour ne lui fit pas plus abandonner son travail et ses études, qu'il ne l'entraîna au vice. Plus tard, esclave encore de sa folie, il eut le courage de quitter Rome, et toute relation cessa entre lui et celle qui maîtrisait son cœur. Cette fascination se dissipa subitement; comme Roland, il revint à son bon sens et déplora d'avoir perdu sept années, car, s'il avait continué à travailler, il l'avait fait forcément et non *con amore*. Or, en peinture comme en littérature, un travail fait dans de telles conditions ne peut réussir. Il considéra donc ce laps de temps comme perdu, et le regretta d'autant plus qu'étant retourné à Rome et ayant revu l'objet de sa passion, il eut tout lieu de croire qu'elle était autre qu'il ne l'avait jugée.

Le regret que d'Azeglio n'exprime pas et que nous aurions voulu trouver dans son livre, c'est celui d'avoir laissé envahir son cœur par une affection illégitime, et d'avoir été si longtemps coupable envers Dieu d'un amour idolâtre.

Quelques années après, il se maria; il eut famille, et c'est sa fille Alexandrine qui a édité l'ouvrage qui nous occupe.

Dans le cours des *Mémoires* se lisent encore certains torts que la morale humaine excuse, mais que la morale chrétienne ne peut appeler autrement que des *péchés*. Il n'en a pas conscience : ce qui nous prouve que son âme, appliquée à suivre un genre de vie honorable et utile, n'était pas pénétrée du besoin d'être rendue conforme à l'image de Christ. C'est ce qui ressort aussi des préceptes éducatifs qu'il donne. A bien des égards, il nous met sous la loi, nous impose des fardeaux très lourds et ne nous montre pas l'Ami qui les a portés avant nous et qui, par son Saint-Esprit, peut les porter avec nous.

En voici un exemple : « En vérité, dit-il, si les fautes de la tendresse maternelle n'étaient pas excusées par l'amour et la sympathie, on devrait adresser de graves reproches à ces parents qui savent bien qu'ils doivent habituer leurs enfants au froid, au chaud et aux intempéries des saisons, mais ne croient pas devoir les préparer aux déceptions de la vie, aux catastrophes et aux inexorables exigences de l'honneur et du devoir. Il ne faudrait pas oublier que c'est le droit légitime des enfants de n'être ni corrompus, ni trompés, ni fourvoyés. Ils ne doivent pas être sacrifiés à d'inopportunes et dangereuses tendresses; on doit les mettre dans le chemin le plus sûr et le plus court vers le bien-être matériel et moral, qui est leur trésor sur cette terre et qu'ils tiennent directement de la bonté de la Providence. Or, ce n'est pas possible si l'enfant n'est pas accoutumé à *souffrir* comme à *obéir*, quand le devoir ou la nécessité l'y oblige. » (Vol. I, pag. 98.)

On le voit, l'auteur veut qu'on montre de bonne heure aux enfants les difficultés et les peines de la vie, en quoi il a certainement raison; puis, qu'on les accoutume à supporter ces peines et ces difficultés non moins qu'à obéir, [...]est encore vrai; mais doit-on en rester là? La petite et faible créature devra-t-elle se contenter de cette maigre pitance : « pour l'amour du devoir, souffre et obéis? » Comment ne tomberait-elle pas en défaillance? Ah! qu'il avait mieux compris ce dont l'enfance a besoin, Celui qui disait : « Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les empêchez point. » Si la discipline impose la règle, la doctrine fournit les secours et la force nécessaires. Dans les éloges que Massimo donne à ses parents au sujet de l'éducation de leur famille, relevons celui-ci : « Mon père et ma mère avaient trop de rectitude de jugement et d'amour pour penser à leur commodité avant notre bien. Aussi n'ai-je jamais subi de ces tortures domestiques auxquelles l'amour-propre des parents condamne leurs enfants, en s'efforçant de les produire dans le monde comme de petits prodiges. Pareillement, nous n'entendions pas sans cesse répéter à nos oreilles des flatteries; ni de ces appellations doucereuses : mon mignon, mon chéri....

» Ils voulaient avant tout faire de moi un homme, et sachant que, pour cela, il fallait commencer à agir dès les premières années, ils ne manquèrent pas à cette tâche. Ils n'ignoraient pas que nous sommes faits d'une étoffe dont les premiers plis ne disparaissent jamais. Ils ne m'amollissaient pas non plus, et ne me rendaient pas craintif par de perpétuels : « Prends garde! » Je tombais, il est vrai, je me faisais mal d'une manière ou d'une autre, ils ne s'en montraient pas trop émus, mais me disaient en souriant : « Va, va, ce ne sera » rien. » Ils m'accoutumaient à la vie telle qu'elle se présente plus tard, et me faisaient acquérir la force nécessaire pour souffrir et accomplir des sacrifices. » (Vol. I, pag. 95.)

En admirant l'esprit judicieux des parents d'Azeglio, on déplore d'autant plus leur infatuation à l'égard du clergé romain. Ils abandonnent à des prêtres ignorants l'âme de leur fils; ils leur confient la chose essentielle dans l'éducation, l'enseignement évangélique, et n'osent y intervenir. Qu'en résulta-t-il? Confié à l'âge de douze ans à un jésuite, Massimo

dut se soumettre à l'emploi suivant de ses journées, tel que cet ecclésiastique l'avait fixé.

« Le matin (en hiver avant jour), il disait la messe et moi je la servais. Au milieu de la matinée, lecture spirituelle. Avant dîner, examen de conscience. Après dîner, visite à une église ou à un saint. Le soir, ordinairement, un triduum ou une neuvaine. Puis, les prières avant de se coucher; enfin, au lit, il me laissait tranquille jusqu'au lendemain. Dans ses périodes de grande ferveur, il me fallait encore trouver le temps, durant la journée, pour une demi-heure de *méditation*.

» Ce fut bien pis plus tard. Il y avait à Turin un prêtre qui, au fond, n'était pas méchant, mais qui comptait parmi les inventeurs quotidiens de nouvelles dévotions. Il dirigeait des exercices de piété pour la jeunesse et, au moyen des enfants qu'il y assujettissait, il trouvait accès auprès des parents. Ce père Palan avait donc un oratoire où il réunissait une trentaine de garçons au nombre desquels je fus inscrit, grâce à mon précepteur. On s'y livrait à des pratiques minutieuses; on y prêchait, on y méditait jusqu'au soir. Mais mon abbé s'apercevant que son système, au lieu de me rendre pieux, produisait un effet opposé, se livrait au désespoir. Il m'avait vu sourire plus d'une fois durant ses récits de visions, de miracles et d'apparitions d'âmes damnées. Une autre fois ce fut plus sérieux. Nous étions allés comme des pèlerins visiter la madone d'Oropo. C'est une statuette en bois noir, placée dans une niche. La Vierge ne montre que sa tête; le reste de sa personne forme une espèce de cloche. L'enfant Jésus était vêtu de même, et tous les deux couverts de couronnes, de pierreries, de colliers et de tout ce qui avait été laissé par les dévots durant des générations sans nombre. Je me trouvai donc en présence de cette merveille, qui nous avait fait marcher tant de lieues, et je dis que la madone qui est au ciel était digne de mon respect, mais que je n'estimais pas *une figure* noire qui ne pouvait faire ni bien ni mal.

» Je vous laisse à penser quelle nichée de serpents j'éveillai par ces mots! Je fus traité d'hérétique, de mécréant, d'incorrigible, et l'on me présagea la plus triste fin. » (Vol. I, pag. 127-129.)

« Que de fois, s'écrie à cette occasion Massimo, au lieu de punir les éduqués, il faudrait punir les éducateurs, et, au lieu des disciples, les maîtres!

» Pour dernier essai, mon précepteur eut l'idée de me faire faire ce qu'on appelle les *exercices spirituels*. A quelques milles de Lucques, il y avait une colline sur laquelle des bergers avaient vu apparaître saint Ignace. On y avait construit un couvent dont les cellules avaient deux fenêtres, l'une sur le sanctuaire du saint, et l'autre sur la campagne. Ce fut dans une de ces chambres que je fus établi par mon abbé, un beau jour d'été, en 1813. Je vous laisse à penser quel plaisir me promettait cette villégiature.... C'était un célèbre orateur de Turin qui y prêchait. Je laisserai de côté l'accusation portée contre lui d'avoir fait une étude particulière d'Horace, sur le point de l'*art d'hériter;* je dirai seulement que c'était un personnage sans génie et sans ombre de jugemennt. Ce qui est certain, c'est qu'il me fit passer huit jours d'ennui que je n'oublierai jamais, dussé-je vivre mille ans.

» Sauf les heures du dîner et du souper, je passais toutes mes journées, ou à l'église, à entendre des sermons et des offices, ou enfermé dans ma chambre pour méditer. La nuit, si je m'éveillais, je voyais toujours saint Ignace, éclairé par une lampe, noir, immobile, me regardant, mais avec un aspect tout autre que celui d'un habitant du paradis.

» La conclusion fut que, ne sachant comment passer mon temps, je fis un sonnet de circonstance et je l'écrivis sur une ardoise. Je ne me souviens que du premier couplet :
» L'ennui voulant montrer combien sa puis-
» sance est redoutable, fait ici donner des

» exercices de piété par le prêtre le plus en-
» nuyeux possible[1]. »

» Je ne sais comment mon prêtre découvrit le sonnet. Je ne l'appris que longtemps après. Il ne m'en dit rien, mais communiqua la chose à mon père, qui, à son tour, garda le silence. Le résultat fut que, dès lors, on me laissa tranquille. » (Vol. I, pag. 129-131.)

Comment ne pas déplorer cet aveuglement des parents de Massimo, de confier ce qu'il y avait de plus précieux chez leur fils à des ignorants, à des mal-appris, pour ne pas dire pis, tandis qu'ils étaient si capables l'un et l'autre de semer dans le cœur de leur enfant les germes de l'amour et de la connaissance de Jésus-Christ!

Que néanmoins le sentiment religieux et la foi à une Providence spéciale soient demeurés dans son cœur, malgré la guerre déclarée qu'il fit toujours au cléricalisme et à la superstition, cela se voit par la manière dont il salua le généreux mouvement de Pie IX, donnant une constitution à son peuple. Il exprima, à cette époque et plus tard, son désir de voir l'Italie transformée en une confédération dont le pape serait le chef. Ajoutons que lorsqu'il vit approchar sa fin, il s'occupa sérieusement de ses intérêts spirituels. Cinq jours avant sa mort, étant à Turin, il fit venir auprès de lui un prêtre milanais, instruit et sérieux, avec lequel il avait vécu dans l'intimité pendant de longues années. Espérons que, dans ce recueillement et ces entretiens intimes avec ce digne ecclésiastique, il aura trouvé, ou plutôt le Seigneur lui aura révélé ce qui manquait à sa foi, et le lui aura donné par grâce.

Dans son testament, il demande à Dieu de recevoir dans son sein son âme immortelle et de lui pardonner ses fautes, se recommandant à sa clémence. Il s'y souvient aussi de celle qu'il nomme sa malheureuse patrie, et prie Dieu en sa faveur. Il demeura donc un des meilleurs patriotes italiens jusqu'à son dernier soupir.

C'est ici que nous le quittons. Ses *Mémoires* ne racontent sa vie que jusqu'en 1846, et il ne mourut que vingt ans plus tard; nous avons ainsi peu d'informations sur sa vie intérieure et sur l'élaboration de ses pensées, dans la partie la plus avancée de sa carrière. Mais ce que nous connaissons de lui suffit pour nous inspirer un vif regret de ce qu'un homme tel que lui ne se soit pas trouvé en contact avec des Italiens vraiment éclairés par l'Evangile, tels que le comte Guicciardini, de Sanctis, Mazarella et autres. Il a été en rapport avec des Anglais et a fréquenté leur culte, mais, s'il fut attiré d'une part, il fut repoussé de l'autre. Il trouvait chez eux trop de raideur et de formalisme religieux, ce qui lui cachait le fond excellent de la doctrine évangélique professée par nos frères d'outre-Manche.

Aujourd'hui comme autrefois, il y a probablement en Italie des esprits tels que ceux des Cavour, des Massimo d'Azeglio, des Gioberti, qui ont besoin d'entendre un témoignage clair et fidèle rendu à l'Evangile. Concourons donc, pour autant que cela dépend de nous, à ce que ce témoignage soit porté là où jusqu'ici il n'a été ni entendu, ni reçu.

E. P.

[1] Dans l'original, *ennui* et *ennuyeux* sont beaucoup plus forts : *c'est ce qui fait sécher d'ennui.*

CHRONIQUE

10 juillet 1876.

Depuis un mois les événements se sont précipités. Malgré les efforts de la diplomatie et en dépit des prévisions auxquelles l'avénement du nouveau sultan avait donné lieu, la crise a éclaté. On dirait que l'Europe est aujourd'hui poussée vers la solution de la question d'Orient par une force aveugle et irrésistible qui ressemble beaucoup à l'intervention d'une volonté souveraine.

A peine monté sur le trône, Mourad s'était hâté de proclamer une amnistie, de proposer un armistice aux insurgés, d'offrir des garanties pour les réformes annoncées. La

Russie, intimidée peut-être par l'attitude énergique de l'Angleterre, semblait avoir renoncé à ses visées. Le prince Milan faisait au nom de la Serbie des avances à la Sublime Porte. Les puissances européennes se déclaraient satisfaites de la tournure prise par les événements.

Tout à coup on apprend que l'armée serbe est en marche pour la frontière sous le commandement d'un général russe, que la Bulgarie se soulève, que le Monténégro se met de la partie, que l'Autriche, la Russie arment activement, que l'Angleterre envoie des troupes à Malte, avec l'Egypte pour objectif.

Que s'est-il passé ?

Tout le monde se le demande; personne n'en sait rien. La diplomatie elle-même semble tout à fait désorientée. Il y a peut-être là ce qu'on appelle un dessous de cartes. Nous croyons plutôt qu'il faut s'en prendre à la force des choses. L'accord qui s'établissait entre Constantinople et les puissances médiatrices était le prélude de la paix, le retour à un ordre de choses qui n'est pas tolérable pour les populations chrétiennes de la Turquie. Ces populations, excitées par la perspective d'une libération possible, ont vu dans cet accord le renversement de leurs espérances et dans ces paroles de conciliation une menace d'asservissement. Sur le point de voir se refermer la porte de leur prison, elles se sont élancées; leur désespoir a fait explosion.

Il conviendrait sans doute à la Russie de prendre dans les belles provinces du Danube la place occupée par la Sublime Porte. Ce n'est pas une raison pour ne voir dans le soulèvement de ces provinces que l'accomplissement des desseins égoïstes de la Russie. Les Slaves chrétiens de l'empire turc ont bien le droit de vouloir vivre. Ce n'est pas leur faute si leurs intérêts concordent avec ceux de l'empire moscovite.

Il conviendrait sans doute à l'Angleterre que la Porte, sur qui elle a de l'influence et dont la faiblesse lui profite, continuât à végéter. Son intérêt personnel lui conseille de respecter et de faire respecter le commandeur des croyants dont elle ne pourrait encourir le déplaisir sans s'aliéner les musulmans de l'Inde. Un Anglais revenant de Bombay nous le disait l'autre jour naïvement. Mais franchement ce n'est pas une raison pour que l'Herzégovine et la Bosnie demeurent à perpétuité sous le pied de l'Osmanli.

Nous ne pouvons, nous ne voulons voir cette question d'Orient qu'au point de vue humanitaire et chrétien, le seul qui ait quelque valeur au tribunal de la justice éternelle. Or, veut-on savoir ce que c'est que la domination turque en Bosnie et en Herzégovine ? Il nous suffira pour l'apprendre à nos lecteurs de résumer un article que M. Yriarte vient de publier dans la *Revue des deux mondes*.

Quand les Turcs s'emparèrent de ces provinces au XV[e] siècle, elles étaient occupées depuis plus de huit cents ans par une population chrétienne de race serbe, comprenant des magnats ou nobles et des colons ou prolétaires. Un tiers des nobles périt dans la lutte; un second tiers se réfugia en Autriche. Le troisième, pour conserver ses priviléges, se fit mahométan. Les prolétaires perdirent leurs droits et leurs libertés. Conformément à la loi de l'Islam, ils furent réduits à la servitude, ayant refusé de changer de religion. Une haine profonde les sépara dès lors soit des conquérants turcs, soit surtout des nobles renégats, lesquels du reste ne leur ont jamais pardonné d'être restés chrétiens.

Cependant la noblesse bosniaque passée au mahométisme avait pris fort au sérieux sa nouvelle condition. Elle se montra dès l'origine plus zélée pour les intérêts de l'Islam et plus fanatique que les Osmanlis de vieille souche. Il n'y a pas de persécutions et d'outrages qu'elle n'ait fait subir aux raïas, comme pour les punir d'être restés fidèles à leurs origines. « Le Bosniaque musulman, orgueilleux dans sa démarche, méprisant dans son regard, hautain dans son geste, affecte un dédain aristocratique pour le raïa et ne quitte jamais son handjar et ses pistolets, qui sont les marques extérieures de sa supériorité sur le chrétien. »

Depuis le XV[e] siècle, les nobles bosniaques ont constamment représenté le pouvoir légal dans leur pays. Intermédiaires obligés entre le peuple et la Sublime Porte, ce sont eux qui perçoivent les impôts. Au XVII[e] siècle, profitant de la guerre entre les Turcs et l'Europe, ils s'emparèrent du sol et se le partagèrent comme s'il se fût agi d'un pays conquis. La plupart des églises furent détruites, on pilla les couvents; les pauvres raïas,

chassés de partout, se réfugièrent en Autriche. Au siècle suivant, l'empereur d'Allemagne et le sultan ayant fait la paix, les émigrés furent rapatriés, mais on oublia de leurs rendre leurs terres. Ils ne purent occuper de nouveau le sol de leur patrie qu'à la condition de payer un double tribut, au sultan comme sujets de l'empire, aux nobles comme fermiers.

Malgré tout ils pouvaient vivre encore ; leur condition était celle des serfs au temps de la féodalité. Cependant les nobles n'étaient pas satisfaits. Ils introduisirent un nouvel impôt, la *robote*, qui obligeait le raïa à défricher et à cultiver une certaine quantité de terre inculte pour le compte exclusif du seigneur.

Cette aggravation amena un soulèvement. C'était en 1839. Le sultan, n'osant pas abolir la robote contre le gré des magnats, se contenta de la régulariser. La servitude de chaque famille fut limitée à deux journées de travail gratuit par semaine. Les exactions continuant, il fallut abolir la robote ; mais les magnats firent adopter une transaction qui était une aggravation nouvelle. Les chrétiens donneraient aux seigneurs le tiers de leurs récoltes en fruits et en légumes et la moitié de leurs fourrages. On appela cet impôt la *tretina*.

Plus tard, on ne voulut plus recevoir la tretina en nature, mais en espèces. Cette nouvelle exigence réduisit les populations au désespoir. En 1851, seize mille raïas quittèrent le territoire qui ne pouvait plus les nourrir ; on les vit passer la frontière sous les menaces et les violences des Turcs et aller demander l'hospitalité aux peuples voisins. Alors s'ouvre l'ère des réformes, de ces réformes admirables sur le papier, mais en réalité dérisoires, parce qu'elles ne furent jamais mises à exécution. On eût même dit que les nobles, stimulés par cette épée de Damoclès et craignant qu'il ne prît fantaisie à la Porte de faire exécuter le programme des réformes, mettaient d'autant plus d'ardeur à pressurer le peuple, comme ces agriculteurs qui se hâtent de rentrer leurs récoltes avant l'orage. Les exactions des begs, les sévices des *bachi-bozoucks*, la dureté des commissaires chargés de faire rentrer les impôts étaient tels, que les populations chrétiennes se soulevèrent de nouveau à plusieurs reprises en 1856 et dans les années suivantes.

A la suite de l'insurrection de 1862, de nouvelles concessions étaient accordées aux raïas, et le sultan s'engageait solennellement devant l'Europe à faire exécuter les *hattischerifs*.

Tout est resté lettre morte. Le magnifique programme des réformes n'a servi qu'à faire sentir par le contraste au malheureux raïa la grandeur de sa misère, et à l'exaspérer contre ces maîtres qui n'ont jamais fait que se rire de lui.

Un exemple, un seul entre beaucoup, des procédés de l'exacteur. « A Gradasac, dans le village de Bok, Rauf-Beg exigeait d'un de ses colons le paiement en espèces de l'impôt la *tretina;* Jean Kosic offrait de se libérer en nature comme le comporte la loi, se fondant sur son extrême pauvreté. Rauf le fit saisir, lui et cinq autres chrétiens qui vivaient sur le même champ, on les suspendit au plafond de la cabane, et on alluma sous leurs pieds un grand feu de paille de maïs. Les six raïas ne furent rendus à la liberté qu'à moitié asphyxiés, après que la douleur leur eut arraché la promesse de donner tout ce qu'ils possédaient. »

Rappelons à ce propos que les chrétiens ont à payer la *tretina* indépendamment de ce qu'ils doivent à l'état. Les impôts leur enlevaient déjà une bonne partie de leurs ressources; la tretina n'a fait que mettre le comble à leur misère. M. Yriarte est entré dans le détail ; il fait le compte de tous ces impôts ; puis il indique encore dans le mode de perception une nouvelle source d'injustices criantes. Les pages prosaïques, hérissées de chiffres, qu'il consacre à cette étude sont plus éloquentes que tous les discours. Impossible de les parcourir sans éprouver une douleur poignante et sans se demander comment l'Europe a pu supporter si longtemps sans s'émouvoir le spectacle d'une si grande infortune.

Si de la question matérielle des impôts, nous passons à celle de l'administration de la justice, nous trouverons ici encore le raïa fort mal partagé. En principe, les deux religions étant sur un pied d'égalité devant la loi, le chrétien devrait pouvoir se faire rendre justice aussi bien que le musulman. Pratiquement, il n'en est pas ainsi. Le tribunal se compose de chrétiens et de mahométans, mais

la loi exige que ceux-ci soient en majorité. En outre, tout ce qui est employé du gouvernement central est osmanli, nommé par les osmanlis, dépendant des osmanlis, intéressé par conséquent à rendre des décisions agréables aux osmanlis. Enfin juges, rapporteurs, greffiers, interprètes, tous les personnages employés aux affaires judiciaires s'expriment et verbalisent en turc, langue officielle du gouvernement et des tribunaux. Les plaideurs, Bosniens ou Herzégoviniens, parlent le serbe et ne peuvent en aucune façon contrôler les procès et apprécier les sentences.

Aussi le raïa a-t-il renoncé depuis longtemps à aller devant les tribunaux ; il a perdu la foi dans les décisions juridiques toujours onéreuses pour lui, et il se laisse dépouiller sans rien dire. *Pour le chrétien, point de justice*, est un proverbe serbe dont la vérité n'est que trop évidente.

Passons enfin à la question religieuse. Le Coran déclare que, le tribut une fois payé, le chrétien peut librement exercer son culte. Depuis quelques années, tous les sujets de la Turquie jouissent en outre du principe de l'égalité devant la loi « sans distinction d'origine, ni de culte. » De cette grande réforme de 1839 aurait dû dater l'affranchissement du raïa. Malheureusement les musulmans de Bosnie refusèrent de reconnaitre la loi nouvelle, et la Porte ne put ou ne voulut jamais les y contraindre. Les chrétiens de la Bosnie et de l'Herzégovine ont donc le droit d'ouvrir des églises et de manifester publiquement leurs convictions religieuses; mais pour jouir de ces droits il leur faut une autorisation du *vali* impérial, et cette formalité devient irréalisable à cause des entraves qu'y apporte le fanatisme ou l'insouciance des musulmans.

On comprend dès lors que les populations chrétiennes de ces provinces n'aient pas eu besoin des encouragements de la Russie pour prendre les armes. C'était pour elles une question de vie ou de mort. Elles ont mieux aimé s'exposer à toutes les calamités de la guerre que de consentir à mourir de faim. Nous osons dire que c'était non-seulement leur droit, droit fondé sur les rescrits impériaux eux-mêmes, mais un véritable devoir.

Quant à la Serbie, on ne peut que plaider les circonstances atténuantes. Elle jouit depuis quelques années d'un gouvernement à peu près indépendant et de toutes les libertés modernes. Elle paie tribut à la Porte, mais ce n'est pas là une dépendance bien gênante. Son excuse, c'est qu'elle est apparentée par le sang et la religion aux populations insurgées, qu'elle a vu de près leurs souffrances et qu'elle se croit appelée à leur porter secours. Selon le droit strict, elle n'aurait pas dû entrer en lice ; mais il lui eût été bien difficile de rester indifférente dans une question qui la touche de si près.

Pendant que se déroulent à l'orient de l'Europe des événements d'une gravité exceptionnelle, la France s'amuse avec l'insouciance et la légèreté d'un enfant qui jouerait auprès d'une maison en feu. On dirait qu'un esprit de vertige s'est emparé de cette nation, à laquelle les avertissements et les châtiments n'ont pourtant pas manqué. Le sénat n'a rien trouvé de mieux pour calmer les agitations populaires que d'appeler à siéger dans son sein M. Buffet, ce ministre dont la chute avait été accueillie dans toute la France par un soupir de soulagement, cet homme qui avait failli faire sombrer la république dans les eaux sinistres du cléricalisme.

L'assemblée de Versailles, de son côté, s'occupe, toutes affaires cessantes et comme s'il y allait du salut de la patrie, à ranimer les vieilles querelles de partis par des discussions sur les exploits du 2 décembre et du 4 septembre. On s'injurie, on se renvoie les épithètes malsonnantes, on compromet de gaîté de cœur la dignité du gouvernement et l'existence de la république. Les partis ne songent qu'à leurs griefs particuliers, et la sagesse dont les républicains avaient fait preuve s'est évanouie au souffle des passions politiques.

Ce désordre fait la joie des bonapartistes qui recommencent à lever la tête, et des cléricaux qui espèrent repêcher en eau trouble l'influence et les priviléges récemment perdus.

Comme pour célébrer ce retour de fortune inattendu, les ultramontains ont fait une grande fête à Notre Dame de Lourdes. Il s'agissait de la consécration de la basilique élevée en l'honneur de cette déesse, qui a fait tant de miracles depuis quelques années. Deux mille

prêtres à la fois ont célébré des messes aux seize autels de l'esplanade du rosaire et dans la prairie. Les journaux catholiques en parlent avec enthousiasme, comme on pourrait le faire d'une salve d'artillerie tonnée par deux mille canons. — Et dire que la messe est dans leur pensée une répétition du sacrifice de Jésus-Christ! Quel blasphème et quelle impiété que ce culte digne de l'âge de Bahal!

Mgr Mermillod a agrémenté la fête d'un sermon sur le surnaturel. A ses yeux, ce sont les miracles qui ont toujours sauvé la France à toutes les époques. « La démagogie, s'est-il écrié en finissant, sera écrasée par les miracles que le ciel semble toujours réserver au pays de France. »

Ces miracles, on sait ce que c'est. Il s'agit principalement des guérisons opérées par l'eau de Lourdes, cette eau qu'on trouve partout aujourd'hui en bouteilles cachetées, côte à côte avec les cruches de liqueur de la Grande Chartreuse.

Quelle patience que celle de Dieu!

La Belgique a été agitée de nouveau par les passions, faut-il dire politiques ou religieuses, qui tant de fois déjà ont armé ses citoyens les uns contre les autres. Les dernières élections ont été contraires aux libéraux; et dans les grands centres on a vu se renouveler ces tristes scènes de batailles dans les rues, d'assauts livrés à des maisons, de vitres brisées et de têtes cassées, dont le seul résultat est d'envenimer les plaies sociales et de porter préjudice à la fortune de la commune patrie.

C'est bien malgré elle, on peut le dire, que la religion est mêlée à ces équipées honteuses. Les cléricaux prétendent lui être utiles en cherchant à la faire triompher dans un domaine où elle n'a rien à faire; et il est bien évident que ce qu'ils veulent c'est le pouvoir pour eux-mêmes. La religion est dans leurs mains une arme politique; rien de plus. Et à vrai dire il en a presque toujours été ainsi dans les luttes soi-disant religieuses. Quand l'on veut sincèrement l'avancement de la religion, on s'inspire de l'esprit de la religion, c'est-à-dire de charité. La religion veut la paix, elle enseigne le respect des opinions. Nous parlons de la religion chrétienne. Le [illegible]n a d'autres principes; et l'on pourrait croire que les ultramontains sont plutôt musulmans que chrétiens.

Les Cortès espagnoles ont adopté la nouvelle constitution. Malgré l'opposition du clergé et les menaces du Vatican, malgré l'antipathie bien connue de la famille royale pour la liberté des cultes, l'article qui proclame la tolérance religieuse a passé à une majorité de deux cent vingt-six voix contre trente-neuf. A la vérité, la concession n'est pas grande. Les dissidents n'ont obtenu le droit de pratiquer leur culte que dans des lieux fermés. Ce n'est pas la liberté, ce n'est que la tolérance. Mais le principe de la tolérance inscrit dans la constitution de la catholique Espagne, c'est déjà beaucoup. Et ce qui donne à cette concession une signification particulière, c'est qu'elle a été arrachée à un gouvernement à tendances réactionnaires qui n'aurait probablement jamais songé a l'accorder, si l'opinion publique, représentée par les Cortès, ne l'y avait obligé. Cette tolérance n'est pas le fait d'un caprice royal; c'est bien la volonté nettement exprimée de la nation. L'Espagne a rompu avec les traditions du passé; elle entend que ceux qui la gouvernent la fassent marcher dans la voie du progrès et de la liberté.

L'article constitutionnel est rédigé de manière à permettre des persécutions; un gouvernement hostile à l'évangile pourrait sans l'enfreindre ouvertement faire beaucoup de mal aux jeunes églises protestantes. Pour le moment, la liberté est complète. Les évangélistes ont libre carrière; ils peuvent même se permettre des affiches placardées au coin des rues sans que personne y trouve à redire. De grandes réunions évangéliques ont eu lieu à Madrid, *oui à Madrid*, aux portes de l'Escurial; et si les mânes de Torquemada ont frémi, le peuple madrilène est resté indifférent. La tranquillité n'a pas été un instant troublée; on eût pu se croire à Londres ou à Paris.

D'ailleurs ces réunions, qui avaient pour but principal l'édification des églises, ont été bénies. L'Esprit de Dieu y a fait sentir sa présence; et les personnes venues de toutes les parties de l'Espagne pour y assister s'en sont retournées affermies dans leur foi, pleines d'espoir pour l'avenir.

Ainsi, pendant que l'orage gronde à l'orient

de l'Europe, à l'ouest les nuages se déchirent et un rayon de soleil descend sur les campagnes trop longtemps privées de sa bienfaisante clarté. * *

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

Genève.

Le père Hyacinthe, qui nous a quittés pour quelques semaines, a prononcé pendant le carême une série de prédications très nettes et très courageuses sur la passion du Seigneur et sur les sacrements. Il a en particulier protesté avec énergie contre les conférences sur le prophétisme en Israël, données par M. Stroehlin, conférences dans lesquelles l'orateur n'a, paraît-il, pas craint de comparer les Esaïe et les Jérémie à des sorciers. *L'Alliance libérale* s'est émue de la protestation de ce carme qui cherche à faire la loi à Genève et lui a décerné un diplôme d'ignorance. Ces folies du libre examen n'ont pas été sans influer d'une manière fâcheuse sur l'éloquent prédicateur, qui a accentué plus que d'habitude son attachement pour la hiérarchie et la tradition. Il nous avouait lui-même dernièrement qu'il était plus catholique aujourd'hui, que lors de son arrivée à Genève. Voici l'analyse du beau discours qu'il a prononcé sur les sacrements, le 2 avril dernier.

Le mot de *sacrement*, a-t-il dit, employé de préférence dans l'église d'Occident, répond à celui de *mystère*, usité dans l'église d'Orient. Dérivés l'un du latin, l'autre du grec, ils désignent tous les deux une chose sainte et cachée. Aujourd'hui on entend dans l'église, par sacrement, un rite auquel Dieu a attaché une promesse particulière de grâce. Le sacrement est donc constitué par l'union de deux éléments, l'un extérieur, visible, terrestre, corporel, qui est le rite; l'autre intérieur, invisible, céleste, spirituel, qui est la grâce. Cette union s'opère par la parole sainte. Les sacrements sont les formes principales du culte chrétien et les moyens divinement institués dans l'église, pour nous communiquer les fruits de la rédemption, et pour nous établir dans l'union avec Dieu par Jésus-Christ. D'où résulte leur importance capitale.

Comment un élément rituel et même matériel, tel que le sacrement, peut-il trouver place dans le christianisme, qui est la religion de l'Esprit? « L'heure vient et elle est déjà venue, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité. » (Jean IV, 23.) Je réponds : 1° par l'enseignement universel et constant de l'église catholique. Sur ce point, malgré le schisme qui les divise, l'Occident est pleinement d'accord avec l'Orient. Avec des manières différentes de les envisager, les églises protestantes elles-mêmes reconnaissent l'existence des sacrements. Les quakers seuls font exception. Le Nouveau Testament est d'ailleurs trop clair pour que l'on puisse contester l'institution divine, au moins du baptême et de l'eucharistie.

2° Le christianisme n'est pas venu changer la nature de l'homme, mais la restaurer et la perfectionner. Or nous ne sommes pas des anges, mais des esprits vivant dans la chair; nous ne cesserons jamais d'être tels, puisque ce que nous attendons, c'est la résurrection des corps, corps spiritualisés, mais toujours corps. Aussi est-il de l'essence de l'homme, que les choses spirituelles lui soient données sous le voile et par le ministère des choses sensibles. Qu'est-ce que l'univers, sinon un vaste système de choses invisibles, manifestées par des choses visibles? Qu'était-ce que le polythéisme et l'idolâtrie, sinon la corruption du symbolisme tout à la fois simple et profond qui avait présidé aux origines religieuses de l'humanité? (Il n'y a pas une seule des grandes religions humanitaires qui n'ait ses rites. La franc-maçonnerie, cette moderne église du déisme, a aussi les siens.) Qu'était-ce que le judaïsme, avec la multitude des cérémonies judaïques? Qu'était-ce que l'arbre de vie dans l'Eden, sinon un magnifique sacrement, c'est-à-dire un symbole, et, dans une certaine mesure, un instrument de l'aliment intérieur de l'immortalité? Et que sera, dans la gloire éternelle, l'humanité de Jésus-Christ, temple, lumière, et nourriture de ses élus et de ses saints?

3° Mais bien loin qu'il répugne à l'essence du christianisme, le système sacramentel est avec lui dans une profonde harmonie. Le christianisme n'est pas ce vague et inconsistant spiritualisme que l'on donne aujourd'hui à sa place et sous son nom, il est, dans l'ordre du culte comme dans celui du dogme, une institution très positive, très définie, très con-

crète. Je dirai plus, l'élément sensible, la *chair*, tient une place considérable dans une religion qui n'est que la continuation du Verbe fait chair. Ce n'est pas seulement en éclairant directement notre intelligence par la lumière du Verbe, ni en réchauffant notre cœur par le feu du Saint-Esprit, que Dieu a opéré le mystère de notre salut; c'est avant tout en envoyant son Verbe dans la chair, c'est en acceptant de ce Verbe fait chair, non-seulement le sacrifice intérieur de l'esprit, mais le sacrifice corporel et sanglant de la croix; c'est enfin en nous donnant, non pas la grâce invisible, mais le corps et le sang comme nourriture et comme breuvage de vie éternelle: « Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. »

L'économie des sacrements, avec leur double élément, — spirituel et sensible, — et le premier donné dans le second, n'est qu'une continuation de l'économie de l'incarnation. Si Dieu n'agissait plus aujourd'hui pour notre salut que par la foi, par la charité, par la grâce intérieure, sans le concours des sacrements, son plan aurait changé et ne serait plus celui de l'incarnation. Non-seulement c'est la grâce, fruit du sacrifice rédempteur, qui opère dans nos sacrements, mais on peut dire qu'ils servent d'instrument à l'humanité glorifiée du Christ pour entrer en contact direct avec chacun de nous dans l'âme et dans le corps.

La manière dont Jésus opérait les guérisons, au risque de scandaliser nos ultra-spiritualistes, j'allais dire nos modernes manichéens, était toute matérielle. Il procédait par attouchements prononcés et au besoin répétés. Veut-il guérir un sourd, il place ses doigts dans ses oreilles, il met de la salive sur sa langue, après quoi seulement il prononce le solennel « Ephatah. » Veut-il guérir un aveugle, il procède de même.

La femme malade le savait bien, lorsque suivant Jésus en secret à travers la foule, elle disait: « Si je touche seulement ses vêtements, je serai guérie. » (Marc V, 28.) Dans le sacrement, il y a aussi l'esprit et la matière. Jésus-Christ est remonté au ciel, mais, debout devant le trône de Dieu, il agit encore sur la terre, et, par la foi de l'église, il transforme une eau vulgaire en une eau sanctifiante, un pain vulgaire en un pain spirituel. J'ai dit la foi de l'église, car le sacrement est indépendant et de la foi du prêtre et de la foi de celui qui le reçoit; aussi puis-je le recevoir de mains indignes sans que son efficacité soit amoindrie.

On a reproché à l'église catholique d'être juive. Elle l'est dans ses abus, mais non pas dans la doctrine du sacrement. Les Juifs, ce sont ceux qui ne voient dans le sacrement qu'un mémorial, qu'une figure. Oui, ce sont ceux-là qui nous ramènent en plein judaïsme, car le culte lévitique tout entier n'était qu'un culte de symboles. Le sang des béliers et des boucs répandu sur les autels, qui était un signe du sang véritable, n'apportait avec lui aucune grâce; la manducation des victimes n'était non plus qu'un signe vide et grossier. Les sacrements du Nouveau Testament ont une valeur propitiatoire.

Quel est le rôle de la foi du prêtre et le rôle de la foi des chrétiens dans le sacrement? Si le ministre des autels est à la hauteur de ses fonctions, il sera dans une sorte d'extase pendant la durée de l'acte extérieur et sentira qu'il accomplit un miracle éclatant. Lorsque, comme prêtre, possédant la foi de l'église, j'appelle la présence de Christ dans le pain et dans le vin [1], j'ai la conviction que j'opère un miracle, miracle plus grand que la guérison de l'aveugle-né. J'ai vu le ciel ouvert (il était fermé pour les Juifs, depuis l'ascension il ne se referme plus), j'ai vu le Fils de l'homme debout à la droite du Père, et de sa personne descendre comme un fleuve de vie qui, s'emparant des éléments offerts à l'autel, les changeait spirituellement en son sang et en son corps. Mais ne faites pas le prêtre plus grand qu'il est. Il n'est que l'organe de l'église. C'est la foi de l'église qui opère, c'est vous, c'est votre confiante prière qui rend Christ présent; de quelle façon? je l'ignore, mais dans le sacrement de la Cène vous mangez son corps et vous buvez son sang, comme l'écrivait le grand Luther en réponse aux attaques de ses adversaires. — « De même que ce n'est pas la foi du prêtre qui fait le sacrement, ce n'est pas non plus la foi du communiant qui le crée. Il existe indépendamment de cette foi; bénédiction souveraine pour celui qui le reçoit avec un cœur

[1] Le père Hyacinthe a distribué pour la première fois la communion sous les deux expèces le jour de Pâques.

croyant, malédiction pour celui qui y participe sans y discerner le corps du Seigneur. Matière vivante, non inerte, toute palpitante de la présence du Christ, ce pain qui est du pain, ce vin qui est du vin, mais ce pain qui est le corps de Christ, ce vin qui est le sang de Christ opère dans l'âme de celui qui le reçoit et y porte ou la vie ou la mort... »

L'œuvre pour la répression de l'immoralité a aussi trouvé dans l'éloquent prédicateur un apôtre convaincu. L'avant-veille de son départ il a prononcé dans la grande salle de la Réformation, devant un nombreux auditoire d'hommes, une brillante improvisation. Il a combattu la théorie des deux morales, l'une pour la femme, l'autre pour l'homme, et demandé la suppression de la débauche patentée. M. le pasteur Borel, dont on connaît le zèle pour le relèvement des femmes tombées, a fait appel aux sentiments patriotiques de l'auditoire, qui a répondu par d'unanimes applaudissements.

Neuchâtel.

Juillet 1876.

J'écris ces lignes sous la douce et bienfaisante impression qu'a produite la session de notre synode indépendant, tenue à Neuchâtel les 27 et 28 juin dernier.

Cette session s'est ouverte par un service religieux, présidé par M. P. Gallot, pasteur à Saint-Martin, qui a pris pour texte de son allocution cette parole du Psaume XCIII, v. 5: « La sainteté convient à ta maison, ô Eternel! pour toute la durée des jours. »

Le rapport de la commission synodale passe en revue l'état de chacune de nos vingt et une églises. Peu de faits nouveaux. Nous avons pu mener cette « vie paisible et tranquille en toute piété et en toute honnêteté » que souhaitait l'apôtre aux chrétiens de son temps. Nous avons fait pendant l'année des pertes nombreuses et bien sensibles[1], mais nous avons éprouvé que, si les hommes s'en sont allés, le Seigneur, lui, nous est resté. Le rapport constate, avec actions de grâces envers Dieu, des choses réjouissantes en même temps qu'il signale avec franchise certains côtés sombres. Des lieux de culte s'élèvent dans bon nombre de nos paroisses. Les sommes réunies à cet effet l'ont été dans chaque église avec un empressement remarquable. Chose touchante, ce sont souvent les membres les plus âgés du troupeau qui se montrent les plus empressés à quitter le vieux temple pour prendre possession du nouvel édifice. Malgré ces sacrifices extraordinaires (environ 600 000 fr.) et la crise qui pèse depuis des mois sur notre principale industrie, les dons à la caisse centrale ne diminuent pas. La vie spirituelle n'est point en déclin, cependant il faut reconnaître qu'elle est loin d'être à la hauteur de ce que Dieu a fait pour nous. Il se produit çà et là quelque relâchement dans la fréquentation du culte public; l'instruction religieuse de la jeunesse n'est pas assez l'objet de la sollicitude des parents; nous avons aussi un certain nombre de membres passifs qui se montrent peu soucieux d'user des droits que leur confère leur qualité d'électeurs.

La commission des études a eu sous sa direction, pendant l'année dernière, huit étudiants, dont cinq ont suivi les cours donnés à Neuchâtel, et trois ont continué leurs études à l'étranger.

La commission des finances constate que le chiffre des recettes s'est élevé à 104 500 fr., et celui des dépenses à 102 268 fr.

La commission d'évangélisation s'est occupée surtout d'ouvriers allemands et italiens que des travaux de divers genres attirent dans nos contrées pendant la belle saison. Elle a voué également une attention particulière aux indépendants disséminés dans des localités où l'église établie est seule maîtresse de la position. « Ici surtout, dit le rapport, nous avons suivi des chemins que nous n'aurions point pu prévoir. » La démission de M. le pasteur Rosselet et son établissement près du village de Bôle ont déterminé le groupement des éléments indépendants isolés dans cette partie du district. Une église s'y est formée et le synode l'a admise dans son faisceau avec une vive joie. Ainsi s'est accompli le vœu du délégué d'une église sœur, lors du synode du Locle. « Je désire, disait ce frère, que vous ayez la joie d'admettre, à chaque session de votre synode, une église nouvelle. »

[1] Conformément au désir exprimé par son chef, la famille de Rougemont a fait don à l'église indépendante de la bibliothèque, admirablement composée, de l'éminent écrivain.

Si cette session n'a été marquée par la discussion d'aucune question brûlante, elle s'est distinguée par son sérieux et par l'esprit de paix qui n'a pas cessé de régner parmi les membres de l'assemblée. Des divergences assez prononcées se sont produites sur plus d'un point. Les uns, plus conservateurs, rappelant volontiers les anciens usages, cherchent à garder le plus possible de l'héritage du passé. Les autres, plus novateurs, voudraient voir se faire plus promptement la transition de l'ancien état au nouveau, et l'église évangélique indépendante rompre avec certaines choses qui peuvent avoir été bonnes en leur temps, mais qui ne sont plus de nos jours. Ces deux tendances se sont trouvées plus d'une fois en présence, mais jamais d'une manière irritante. On sentait constamment que ceux qui prenaient la parole étaient décidés à se laisser lier par le Saint-Esprit. Aussi chacun évitait-il avec soin de rien dire qui pût être de nature à blesser ses frères; plusieurs ont même renoncé de bon cœur à défendre jusqu'au bout leur point de vue particulier, aimant mieux renvoyer à d'autres temps l'examen de questions dont la solution leur paraît fort simple, mais dont tous ne jugent pas de même. Aussi avons-nous éprouvé une fois de plus la vérité de cette parole de saint Jacques : « Le fruit de la justice se sème dans la paix. » Nous avons la paix, nous ne voulons qu'elle; que Dieu nous donne la justice en vivifiant par son Esprit et par sa grâce notre synode et nos églises.

B. G.

Naples.

Juillet 1876.

L'ancien royaume de Naples compte, depuis le 3 avril, un cardinal de plus, Mgr d'Avanzo, évêque de Teano. Appelé pour la première fois à l'épiscopat en 1851, grâces à son dévouement absolu aux Bourbons, qui le firent nommer évêque de Castellaneta, dans la province de Lecce, ce prélat justifia les espérances de ses protecteurs. Dans sa robe violette, le nouvel évêque fut avant tout l'homme de la police bourbonienne, suscitant aux libéraux toute espèce de tracasseries et de vexations, justifiant de tout point le reproche qu'on lui faisait d'être plutôt le loup que le pasteur de son troupeau. En août 1860, craignant des représailles, l'évêque quitta précipitamment son diocèse et s'enfuit à Naples. Dans ce voyage, il reçut à bout portant deux coups de pistolet qui le blessèrent grièvement. Ses assassins ne purent être découverts ; dès lors l'évêque ne retourna plus à Castellaneta. Plus tard, il fut nommé à l'évêché de Teano. — Le nouveau cardinal est un érudit, surtout en matière ecclésiastique; il a une grande facilité de parole et la mémoire heureuse. Au concile, ce prolixe orateur soutint l'infaillibilité papale avec une fougue bruyante qui attira sur lui l'attention du pape. Réactionnaire dans l'âme, ultramontain acharné, Mgr d'Avanzo était digne du chapeau rouge, il l'a depuis le 3 avril. Voici, si ce n'est les paroles, au moins le sens de la lettre par laquelle il a répondu au bref pontifical. « Bienheureux père, les évêques se font, les cardinaux se créent, votre sainteté, en me créant cardinal de la sainte église catholique, a imité Dieu qui créa le monde de rien. Je prie votre Sainteté de me donner sa bénédiction apostolique. »

Pendant la semaine sainte, cette année, comme à l'ordinaire, les boutiques en plein vent étaient ornées sous l'influence évidente de la solennité religieuse, et la foule d'affluer autour d'elles avec autant d'empressement que dans les églises : c'étaient surtout les marchands d'escargots qui brillaient par leurs décorations. A Torie, l'un d'eux avait dressé sur sa table un autel où des fleurs et de vives lumières étaient disposées avec goût, le centre était occupé par un *Ecce homo*, la tête couronnée d'épines. A droite et à gauche sous les lumières, resplendissaient les marmites de cuivre où cuisaient les mollusques dans leurs coquilles. Dans la rue Saint-Michel, un autre de ces marchands avait improvisé une baraque qui était à la fois une chapelle et un théâtre. La scène représentait la mer en courroux; sur les vagues écumantes était ballottée une pauvre barque de pêcheurs, dans laquelle étaient les douze apôtres. L'eau entrait de toute part dans l'embarcation, saint Pierre était en proie à un sombre découragement, et Jésus paraissait au fond de la scène marchant sur les ondes. C'est dans des jours comme ceux-ci, au milieu de la foule épanouie et émerveillée devant de tels

spectacles, qu'on comprend bien quelle est la religion de ce peuple, avide d'émotions, de sensations, bien plus que de réflexions et de sentiments.

Depuis quelque temps, l'évangélisation de Naples n'est plus exclusivement entre les mains des églises vaudoises et wesleyennes; d'autres dénominations ont ouvert des lieux de culte. De leur côté, les wesleyens ont augmenté leur œuvre, ils ont une nouvelle chapelle à Sant' Arcangelo a Baiano, et les Vaudois se réunissent maintenant dans un nouveau local, Banchi Nuovi 13, où ils ont une salle spacieuse, bien aérée, et de tout point meilleure que celle qu'ils avaient rue Cisterna dell' Olio; ce changement de quartier, en amenant de nouveaux auditeurs, augmentera l'œuvre de l'église vaudoise. Le local des wesleyens à Sant' Arcangelo a Baiano fait partie du monastère fameux qui porte ce nom, lequel fut fermé déjà avant la réforme, à cause des désordres des religieuses. Ce couvent est construit sur le terrain même où s'élevait Naples antique, à deux pas des ruines des Thermes, du Gymnase et de l'amphithéâtre de la ville romaine. Le nom de Baiano, donné à la localité, vient de ce que c'est à cette place que se réunissaient, il y a dix-huit siècles, les négociants de Baia qui venaient à Naples pour leurs affaires. Après la suppression de la communauté, l'église fut donnée à une congrégation, et la maison d'habitation resta longtemps déserte. Au commencement de ce siècle, elle fut vendue par parcelles; c'est l'une d'elles qu'ont louée les wesleyens. J'ai assisté, il y a peu de temps, à un service du soir dans ce nouveau local, après avoir eu quelque peine à me diriger au milieu des rues tortueuses qui entourent l'ancien couvent. L'auditoire était peu nombreux, mais attentif; il se composait de gens pauvrement vêtus, la prédication fut simple, sérieuse, j'en ai eu une bonne impression. J'ai pu m'assurer que la population du quartier ne voyait pas avec mécontentement ce culte, les gens auxquels j'ai demandé mon chemin m'ont accompagné avec bienveillance, ils parlaient de cette réunion comme d'une chose curieuse, mais non comme d'une chose mauvaise. La raison en est que la polémique violente n'est pas montée dans la chaire de cette modeste chapelle, Dieu veuille qu'elle ne le fasse jamais, car, je dois le dire, ce qui risque de compromettre l'œuvre d'évangélisation à Naples, c'est le ton aigre, provoquant, avec lequel certains hommes venus depuis peu ici attaquent soit les superstitions romaines, soit le caractère et les personnes des prêtres catholiques.

Je vous avais déjà dit l'impression défavorable que m'avaient laissée certains cultes du soir dans le quartier que j'habite. Il faut que je vous en dise davantage pour vous expliquer les faits qui se sont passés dernièrement à Naples. Rien n'était plus vulgaire, plus agressif que la manière dont celui qui parlait attaquait le catholicisme. C'étaient les scandales des papes jetés sans cesse à la face d'auditeurs catholiques, c'étaient des railleries grotesques sur l'abdomen proéminant du curé de la paroisse, qui s'engraissait de tout l'argent qu'il soutirait aux fidèles, ou sur l'hostie se mêlant aux macaronis dans l'estomac, qui peu respectueux dissout aussi bien le corps de Jésus-Christ que le mets favori du Napolitain. Voilà de quelle étrange manière un certain personnage, dont je juge inutile de donner le nom, entreprenait de répandre la connaissance de l'Evangile. L'irritation devint extrême dans le quartier où il avait sa salle de réunions; des gens du peuple, que ces grossièretés avaient exaspérés, décidèrent d'appliquer à l'orateur une correction nocturne; elle tomba sur les épaules d'un tranquille Allemand qui n'avait d'autre défaut que de ressembler extérieurement au malencontreux prédicateur. Peu après, ce dernier quitta le quartier, il s'établit à une certaine distance, et continua sa polémique violente, pleine de personnalités. Le résultat en fut, qu'à peine établi dans son nouveau local, il fut hué, conspué; un soir, on lui jeta des ordures, on cassa les vitres aux fenêtres de la salle où il réunissait son public; ce fut une petite émeute, qui fort heureusement n'eut pas de suites. L'autorité, dans cette occasion, s'est parfaitement conduite. Le lendemain, elle fit protéger le culte par vingt carabiniers royaux et par trente agents de la force publique habillés en bourgeois, et dès lors il n'a plus été troublé, grâce à ces précautions énergiques. Quelques jours après, un certain nombre d'évangéliques italiens se rendirent près du préfet pour protester, au nom de la liberté de conscience et de parole, contre l'agression dont un des leurs avait été vic-

time. Je n'étais pas avec ces messieurs, d'abord parce qu'ils ne me l'avaient pas demandé, ensuite parce que, l'eussent-ils fait, je n'aurais pu me joindre à une démarche que je jugeais inopportune. Pourquoi protester, en effet, quand l'autorité prend aussi fermement qu'elle l'a fait la protection de ceux auxquels on fait violence. La protestation nécessaire, celle que nous aurions dû faire depuis longtemps, celle qui n'était plus possible depuis l'agression dont un prédicateur évangélique avait été victime, eût été de déclarer, par un acte public, que nous désapprouvions les procédés polémiques dont usait un homme qui prétendait parler au nom de Celui qui était doux et humble de cœur. A mon avis, ceux qui ont protesté dans ces circonstances ont perdu une bien bonne occasion de se taire.

Le résultat des déplorables imprudences que j'ai racontées est que l'irritation contre les évangéliques est devenue extrême dans certains quartiers de Naples. Des pasteurs ont été poursuivis d'insultes, de menaces; des brochures furibondes contre les évangéliques ont été répandues dans le bas peuple, la chaire catholique s'est mise à l'unisson du pupitre du prédicateur évangélique. A Donnaromita, dans une petite chapelle fréquentée par les femmes du peuple, si faciles à fanatiser, le 30 avril et le 7 mai, deux conférences sur les protestants ont été données. Les auditeurs, et moi tout le premier, y ont appris des choses évidemment nouvelles, que Luther était un moine ivrogne, toujours fourré dans la salle de l'auberge de l'Aigle noire, qui enleva une religieuse et l'épousa; Calvin un criminel, marqué à l'épaule de la fleur de lys pour son infâme conduite. Bèze et Zwingle des dissolus de bas étage; que nos maisons d'éducation étaient des foyers d'immoralité; j'en passe et des plus fortes. De leur côté, les journaux religieux catholiques jetaient feu et flammes. Ils reprochaient comme un crime au gouvernement de protéger les évangéliques, de leur laisser la liberté de la parole. Ils faisaient appel aux passions confessionnelles : « Nous voulons voir, disait la *Discussione*, le 4 mai 1876, jusqu'où ira le favoritisme et la partialité envers des gens qui, non contents de blesser le sentiment universel de notre peuple, sont arrivés à un degré inouï d'insulte et de provocations. Et nous attendons que la cité outragée se fasse justice elle-même. » Quant aux journaux politiques, ils ont demandé au gouvernement de faire respecter la liberté de conscience, mais ils se sont appliqués avec un malin plaisir à faire ressortir que la religion des uns est aussi peu charitable que la religion des autres. L'irritation continue à persister. Ouvrez la *Civilta Evangelica* en date du 1er mai, et vous verrez qu'un certain Mauro, jésuite de profession, Calabrais d'origine, est entré dans le lieu de culte qui avait été l'objet de l'agression que nous avons racontée, et que, ayant attendu la fin de la prédication, il a violemment pris à partie le prédicateur.

Voilà ce qui s'est passé ici grâces à l'imprudence et au zèle amer d'un homme qui, en prétendant nous aider, n'a fait qu'augmenter nos difficultés, sourd à nos conseils et à notre désapprobation. Aussi, je crains bien qu'il ne soit difficile aux prédicateurs évangéliques venus depuis peu, de travailler avec quelque succès pour le moment. Dieu veuille leur donner un esprit de prudence et de charité ! il est temps d'en finir avec cette polémique violente qui n'a jamais converti personne, et de n'employer contre l'erreur que l'exposition éloquente et sérieuse de l'éternelle et adorable vérité. C'est pourquoi j'ai eu grand plaisir, en assistant à l'ouverture du local de l'église libre, rue du Tribunal 392, d'entendre les deux orateurs qui ont pris la parole promettre à leurs auditeurs une prédication édifiante, et inaugurer le culte par l'affirmation sérieuse de la vérité et de l'amour qui sont en Jésus-Christ notre Seigneur. Mais un grand mal a été fait, on a persuadé à beaucoup de gens que nous avons un zèle amer, fils de la vanité et de l'esprit de secte. Comment s'étonner, après cela, que sans cesse des gens proposent de nous vendre leur conversion ? « Je veux me faire protestant, m'écrivait l'autre jour un professeur de gymnase, qui avait le courage de se signer en toutes lettres, mais il me faudrait pour cela l'aide et le secours de vos plus riches coreligionnaires, un emprunt pour fonder une école, pour publier mes œuvres sur l'instruction secondaire, pour loger et entretenir ma nombreuse famille. »

Je m'afflige beaucoup des faits que je vous ai racontés, mais ce qui m'afflige tout autant, c'est la manière partiale dont ils seront

exposés dans certains journaux religieux d'Angleterre. On y lira, j'en suis sûr, quelque prosopopée éloquente sur les persécutions que souffre à Naples un serviteur de Christ pour sa fidélité à l'Evangile, et on décernera la palme du martyre à quelqu'un qui mérite la plus énergique et la plus sévère admonestation fraternelle. Que je voudrais détromper la crédulité vraiment trop facile de nos frères d'outre-Manche, et leur dire, en bon anglais, la vérité sur toute cette affaire.

Les derniers jours de mai, les églises vaudoises du sud de l'Italie (district Roma-Napoli) ont eu leur conférence annuelle dans notre ville. Les députés se sont réunis dans le nouveau local de l'église aux Banchi Nuovi. Les pasteurs des églises française et presbytérienne anglaise y assistaient, comme délégués de leurs églises. Cette conférence a été très intéressante. Un recours contre une mesure disciplinaire prise par le presbytère de l'église vaudoise de Naples a donné lieu à une discussion des plus sérieuses, elle a fait ressortir la parfaite légalité et la nécessité de la mesure prise. La conférence a ensuite examiné le projet du professeur Revel, de Florence, qui voudrait qu'il y eût dans la prédication hebdomadaire une étude suivie de la sainte Ecriture. Son système est plus large que les péricopes de l'église luthérienne, mais il tiendrait également à donner à la prédication de l'église une certaine uniformité. La vie ecclésiastique et la vie religieuse ont ensuite fait l'objet d'une conversation très animée. Tout s'est passé avec beaucoup de sérieux, de charité, d'entrain. Dieu veuille bénir les jeunes ouvriers du Seigneur que nous avons eu le bonheur de voir en cette occasion, et les encourager dans le travail pénible et solitaire qu'ils ont entrepris !

Depuis ma dernière lettre, j'ai eu quelques rapports avec la partie instruite et cultivée du clergé napolitain; autant j'ai dû vous dire la grossière ignorance, la vulgarité, le terre à terre de la plupart des clercs, autant il me faut reconnaître la distinction, le sérieux d'esprit que j'ai rencontré dans cette petite élite. C'est, je l'avoue, avec beaucoup de respect que je pense à ces bénédictins du mont Cassin qui n'ont pas vu leur communauté dispersée, grâce à la bienveillante intervention de l'empereur d'Allemagne et de M. Gladstone. Je ne pourrai jamais oublier la noble figure de l'abbé de Vera d'Arragone qui, en mourant, il y a quelques années, à Naples, rendit devant les amis qui l'entouraient un si beau témoignage de sa foi en Jésus-Christ; ni celle du fameux padre Tosti, l'honneur, la gloire de l'ordre. Quel plaisir j'ai eu dernièrement à passer quelques heures avec ces hommes graves, bienveillants, qui ne me témoignèrent la connaissance qu'ils avaient de ma condition de pasteur protestant que par un redoublement de cordialité et d'obligeance !

Depuis peu, j'ai fait la connaissance d'un moine de la congrégation des scoloppi, helléniste passionné, qui ne met d'autre diversion à ses études que l'activité de la charité. Le digne homme, sauf quelques élèves, n'a guères de visites que celles des gens du quartier, qu'il aide de son argent et de ses conseils. L'honnête scoloppi croit à l'avenir de son peuple ; dans quelques années, selon lui, sous l'influence de l'instruction, ce peuple se modifiera heureusement et avec une rapidité qui surprendra tout le monde. Au fond, le bon scoloppi n'est point mécontent du nouveau régime; seulement il n'aimerait point qu'on l'obligeât à le déclarer. Il fait bon écouter ces vieux prêtres; on apprend d'eux bien des choses intéressantes. C'est ainsi que j'ai appris que plusieurs églises de la ville de Naples, Donnaromita, par exemple, possédaient des fioles de sang miraculeux, dont on ne parlait pas, parce que Saint-Janvier avait la vogue, que ce n'est qu'au XVe siècle, après un silence de mille et cent ans, que le patron de la ville de Naples commença à faire parler de lui, et que la chronique de Saint-Janvier rapporte, année par année, le jour et l'heure de la liquéfaction miraculeuse. C'est par lui aussi que j'ai appris une quantité de superstitions, de coutumes qui pourraient donner lieu quelque jour à un article intéressant. Il est bien regrettable que ces prêtres instruits, cultivés, fort dégagés en fait des superstitions de leur église, ne soient pas des hommes d'action. La vie publique les effraie, leur bonheur est l'étude silencieuse et la conversation paisible. Le vieux moine dont je viens de parler ne peut souffrir la foule, il prend mal dans les grandes cérémonies, il lui faut, pour être lui-même et à son aise, un auditoire restreint et intime.

Comme vous le savez, on se préoccupe depuis longtemps en Italie de vulgariser, de répandre les connaissances et en particulier les langues et les littératures étrangères. Dans les grandes villes de la haute Italie, il existe des cercles philologiques qui prospèrent; on vient d'en fonder un à Naples; son président est le professeur de Sanctis, homme distingué, apprécié pour son esprit libéral, son cœur généreux, ses travaux littéraires, sa parole intelligente et fine. Des cours de français, d'allemand, d'anglais, d'italien, sont donnés tous les soirs dans les locaux de la société; plus de quatre cents jeunes gens les fréquentent, moyennant une modique contribution mensuelle. Plus tard, des cours scientifiques et littéraires seront adjoints à ces leçons de langues. Voilà certainement un fait des plus réjouissants, d'un bon augure dans un pays où la pensée a si longtemps dormi. Mais s'il faut se réjouir de ce réveil intellectuel, il faut, hélas! s'affliger de l'indifférence dans laquelle se tient la majorité de la population à l'égard des questions religieuses. Le parti prêtre fait beaucoup de bruit, mais il est en fait peu nombreux, la majorité de la population est sceptique. Ce peuple a un fort médiocre souci de ce qui nous paraît la seule chose nécessaire, ses préoccupations ne dépassent guères le pain et les plaisirs du jour. C'est triste, ce n'est pas désespérant, l'Evangile n'est-il pas la vérité? ne peut-il pas remporter sur le matérialisme en Italie une victoire aussi certaine que celle qu'il remporta il y a dix-huit siècles. Oui, sans doute, mais à la condition que ceux qui l'annoncent soient des hommes graves, sérieux, respectueux de la conscience et de la dignité humaine, et qu'on ne commette plus l'incroyable légèreté de mêler à la prédication de l'Evangile les lazzis de polichinelle.

JOHN PETER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LE TEXTE COMPARÉ DE L'ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU. Essai de traduction synoptique, parallèle et quasi-littérale des documents bibliques les plus importants, etc. Chap. I à VIII, 27, avec quelques courtes notes. Par L. Pulsford. — Paris, Sandoz et Fischbacher, 1875.

M. Pulsford, pasteur méthodiste, a une intention respectable : il voudrait faire voir aux gens peu instruits, par la comparaison des principaux manuscrits ou documents relatifs à un évangile, que la Bible, telle que nous la possédons dans nos versions ordinaires, mérite une entière confiance quant à sa fidélité générale aux écrits primitifs. Cette thèse est juste; mais, pour la prouver, le travail de M. Pulsford devrait être complet et porter sur toute l'Ecriture, tandis qu'il se borne à quelques chapitres et ne sera probablement pas continué. L'auteur a peu d'espoir d'être soutenu par un nombre suffisant de lecteurs. En effet, les personnes qui n'ont pas l'habitude de l'étude trouveront fastidieux cet examen comparatif des textes, même traduits en français; et les vrais théologiens préfèreront recourir à une bonne édition critique du Nouveau Testament grec et au *Codex sinaïticus*, recommandé avec raison par M. Pulsford. Peut-être le *texte reçu* est-il présenté sous un jour trop favorable. Si dans l'ensemble il nous transmet la pensée des écrivains sacrés avec une pureté de nature à tranquilliser les simples, s'il suffit pleinement pour ce qu'on appelle l'*édification*, il est pourtant incontestable qu'en beaucoup de détails il s'écarte d'une façon plus ou moins sensible du texte primitif, tel que la critique l'a rétabli à l'aide des manuscrits les plus autorisés. Le point le plus grave, à notre avis, c'est l'interpolation évidente du passage des trois témoins (1 Jean V, 7, seconde moitié, et vers. 8, première moitié.) Le respect pour la Parole de Dieu ne devrait-il pas pousser les traducteurs à s'affranchir de la tradition protestante, qui nous impose le texte reçu avec ses inexactitudes, et à prendre pour base le texte le plus pur à leurs yeux? Si M. Pulsford ne peut poursuivre son entreprise, nous voudrions lui suggérer l'idée d'un travail beaucoup plus court, qui atteindrait plus aisément le but qu'il se propose, et dont la lecture serait plus attrayante. Ce serait de nous indiquer, dans leurs traits essentiels, les corrections que la critique d'un savant et d'un homme de foi comme Tischendorf nous oblige à apporter au texte reçu et par contre-coup à nos versions les plus répandues.

C. P.

L'homme de la terre et l'homme du ciel. Conversations entre deux amis, par F. Ponson. — Francfort, Adelmann, 1866.

M. Ponson, ancien pasteur, est l'auteur de plusieurs opuscules, dans lesquels il a émis des vues nouvelles sur le christianisme. Dès 1851, il a exposé sa doctrine d'une sanctification par la foi, sans éveiller aucun écho. Mais le mouvement d'Oxford a ranimé ses espérances : il a pensé que le moment approchait où la chrétienté dévoyée allait rentrer dans la vérité; il a cru voir poindre à l'horizon l'aurore du jour nouveau où la théologie traditionnelle de toutes les églises chrétiennes, catholiques et protestantes, s'écroulerait pour faire place au nouveau système dont il est l'inventeur. Et voilà comment il se fait qu'un livre publié en 1866 et resté presque inconnu dès lors, reparaît aujourd'hui sur la scène et sollicite un nouvel examen. Nous ne savons si l'on réserve à *l'Homme de la terre et l'Homme du ciel* un accueil plus sympathique en 1876 que lors de sa première apparition. Mais ce que nous pouvons dire, c'est que M. Ponson commet une méprise en comptant sur la faveur qu'a obtenue la doctrine de la sainteté par la foi pour se créer des prosélytes. Il n'y a, entre les prédicateurs du dernier réveil et lui, que la communauté d'un terme; c'est une coincidence fortuite et de détail, qui n'atténue en rien leur radicale opposition. Ce réveil n'a jamais eu la prétention de transformer le dogme chrétien, tel que le professent les églises protestantes; il n'a voulu que mettre plus en saillie certains principes moraux qu'on admettait en général, mais sans les poursuivre dans leurs conséquences pratiques. Pour M. Ponson, au contraire, la réforme ne fut « qu'un système théologique ajouté à tant d'autres, une nouvelle forme qu'a prise la sagesse humaine. » A ses yeux, l'esprit de mensonge a envahi de très bonne heure l'église; car le concile de Jérusalem (Act. XV) fut la première manifestation de l'homme de péché, c'est-à-dire de la sagesse charnelle usurpant la place de Dieu.

Le système que M. Ponson nous présente comme la vérité de Dieu est un incroyable mélange de rationalisme et de mysticisme. Deux points lui tiennent surtout à cœur : d'un côté, la négation de la Trinité et de la préexistence personnelle de Christ; de l'autre, l'anéantissement immédiat de tous ceux qui meurent étrangers à la foi chrétienne. L'homme terrestre n'a pas été créé immortel; sa responsabilité s'arrête à la tombe; en mourant, il cesse d'exister. Mais Jésus-Christ, homme du ciel, créé de Dieu dans une naissance surnaturelle, est le chef d'une humanité nouvelle; quiconque croit avoir vécu et être mort dans la personne de Christ devient participant de sa vie; il a la vie éternelle.

Il est dans le dogme chrétien certaines vérités qui subjuguent l'intelligence, et devant lesquelles elle s'arrête éblouie des clartés qui en jaillissent. M. Ponson s'est sans contredit arrêté quelque jour en face d'un de ces sommets lumineux, — c'était l'opposition sublime qu'établit saint Paul entre les deux Adam, — et devant cette cime radieuse il a vu le christianisme tout entier s'illuminer pour lui. Mais, comme autrefois Narcisse devant son image, il n'a pu se détacher de cette contemplation; il n'a plus voulu changer la perspective, crainte de rompre le charme, et peu à peu ce qui n'était qu'illumination est devenu transformation : il avait devant lui un christianisme nouveau.

L'auteur a adopté la forme du dialogue; mais ni l'art ni la pensée n'en ont profité. L'interlocuteur, bien loin d'avancer des objections quelque peu solides, ne semble être là que pour faciliter au réformateur son exposition, et pour lui exprimer sa naïve et béate admiration.

C. P.

Sermons, par A. Decoppet. Paris, Bonhoure, 1875. — Catéchisme élémentaire, par le même. Paris, Grassart, 1875.

Les *Sermons* de M. Decoppet se distinguent par un accent de conviction et par une chaleur qui entraîne. C'est là sans doute une grande qualité, mais qui a besoin d'être tempérée. Le ton toujours élevé, la forme trop soutenue de l'apostrophe, l'excès des points d'exclamation finissent par fatiguer. On regrette que l'auteur ne repose pas plus souvent l'attention de ses auditeurs par quelqu'une de ces comparaisons que parfois il sait si bien employer. Mais ce n'est là qu'une observation de forme; quant au fond, ces discours reflètent et inspirent un christianisme vigoureux, large par la charité, ferme dans l'énonciation du devoir, joyeux dans l'espérance

que donne la foi. Le prédicateur cherche à déraciner des cœurs le découragement stérile, fruit du manque de charité; pour lui il aime et il espère; il déteste la paresse, et les derniers mots du volume, explication toute spiritualiste du célèbre *compelle intrare*, sont une pressante exhortation à tous les chrétiens de travailler à l'avénement du règne de Dieu. M. Decoppet possède une connaissance profonde du cœur humain, ou cette psychologie qui, pour ne pas être celle que l'école enferme dans ses formules, n'en est pas moins nécessaire à quiconque veut agir sur les âmes.

Le *Catéchisme élémentaire* de M. Decoppet n'emploie pour réponses que des paroles textuellement tirées de la Bible. C'est seulement dans les *résumés* qui terminent chaque chapitre que l'auteur prend la parole. Là il systématise les éléments que des citations bibliques donnent sans lien; parfois il les complète d'une façon très heureuse mais qui montre les inconvénients de son système. Du moment, en effet, qu'il faut systématiser la vérité et la condenser, pourquoi s'astreindre à des passages bibliques qui souvent ne répondent que d'une façon indirecte aux questions posées, ou ajoutent des termes étrangers à la demande et qui ne font que surcharger la réponse? Pourquoi encore s'interdire ainsi certaines questions importantes, auxquelles la foi a une réponse, mais qui ne se trouvent pas directement formulées en termes bibliques? Ne vaut-il pas mieux composer le catéchisme et ne citer les passages qu'à l'appui des réponses? Le système de M. Decoppet réussit bien dans quelques chapitres, dans celui sur la Providence, par exemple: celui sur la promesse d'un Sauveur dans la prophétie pourrait être plus étendu; dans celui sur l'enseignement de Jésus il devrait y avoir une plus large place consacrée à ce que le Seigneur dit de sa propre personne, et les citations à ce sujet devraient être tirées des quatre évangiles et non de celui de Jean seul. Parmi les devoirs du chrétien, nous ne voyons nulle part indiqué celui de contribuer à l'avancement du royaume de Dieu. Enfin, dans le chapitre sur la prière n'eût-il pas été prudent, après avoir cité les promesses d'exaucement, de rappeler les restrictions contenues dans Jacq. IV, 3 et Luc XXII, 42?

PH. B.

Conférences sur la prophétie, par Otto Stockmeyer, pasteur. — Lausanne, Georges Bridel éditeur, 1875.

Quand on veut louer un sermon, on lui applique volontiers l'épithète « court et bon. » Cet éloge nous paraît convenir au livre de M. Stockmeyer sur la prophétie. L'auteur ne se perd point dans les détails, il ne s'attarde point dans de longs développements. Son exposition est simple, nourrie, intéressante, entremêlée ci et là de remarques historico-psychologiques, comme aussi de discussions exégétiques. Comme exemple de discussion, je citerai celle du chap. II, aussi concluante que lumineuse dans sa brièveté. L'auteur est en général sobre dans son interprétation et, sans vouloir tout expliquer, il s'en tient à marquer les lignes principales et les points les plus importants. Aussi, malgré le peu d'étendue de son ouvrage (75 pag.), présente-t-il un ensemble assez complet. On en jugera par les titres des chapitres : I. La statue de Nébucadnétzar. II. L'avénement et le jour de Christ. III. L'avenir d'Israël. IV. L'Antichrist, le millenium et la fin. V. Les signes des temps.

Cet écrit est trop condensé pour qu'il soit facile d'en faire l'analyse, aussi ne le tenterons-nous point. Nous préférons renvoyer le lecteur à l'ouvrage lui-même, que d'ailleurs son prix modique (50 cent.) met à la portée de chacun.

Quand à l'esprit dans lequel l'auteur s'est occupé de son sujet, on en peut juger par ces lignes qui terminent l'introduction :

« Christ étant le centre de toutes les pensées de Dieu, il faut qu'il devienne aussi le centre de nos pensées et de notre vie, si nous voulons être bien placés pour étudier la prophétie. Comme Christ est le grand objet de notre foi et de notre amour, il faut qu'il soit aussi le grand objet de notre espérance. Que sa personne soit sur le premier plan de nos études prophétiques, et si nous pouvons nous tromper pour quelques détails, nous serons néanmoins sûrs d'être guidés et gardés par son Esprit dans ce qui concerne l'ensemble. »

A. B.

PENSÉE

Une conscience sans Dieu est un tribunal sans juge.

LAMARTINE.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

PSYCHOLOGIE RELIGIEUSE

Le besoin de distraction et son rôle dans la vie humaine.

SECOND ET DERNIER ARTICLE

Lorsque l'activité ordinaire d'un homme obéit à un principe mauvais, il est à présumer que ses distractions seront dans le même cas, et que le plus souvent il se reposera de la fatigue d'un mauvais travail par un mauvais délassement. C'est ainsi que la volupté, chez des hommes qui en faisaient l'affaire principale de leur vie, a fréquemment appelé la cruauté à son secours, pour rendre un peu de ressort à une âme que la jouissance sensuelle commençait à lasser. *Caligula,* comme s'il eût craint que ses orgies ne devinssent insipides par leur fréquence même, ne s'asseyait plus à table sans avoir à ses côtés un bourreau prêt à lui procurer quelque haute distraction lorsqu'il était fatigué de la bonne chère. La cruauté n'est pas un divertissement également accessible à tous : l'orgueil pourra y suppléer. « Singulier équilibre de ces deux vices capitaux en nous, dit Sainte-Beuve, du vice extérieur, actif, ambitieux, glorieux et bruyant, et du vice mou, caché, oisif et furtif, savoureux et mystérieux! Avez-vous jamais remarqué ce jeu double? Quand la volupté diminue et que je viens à bout de la repousser, l'orgueil, la satisfaction joyeuse et fière, monte d'autant; mais sitôt que l'autre reprend le dessus, il y a prostration graduelle, abandon et mépris de moi-même. Chez tout homme, l'un de ces deux vices a chance de dominer, mais non pas à l'exclusion de l'autre, quoiqu'il y ait certains cas extrêmes et monstrueux où un seul des deux emplit l'âme. Ce sont comme deux pôles, aux dernières limites de la terre habitable; la majorité des hommes flotte dans l'intervalle et incline plus ou moins ici ou là. En s'en tenant à ce qu'on a senti, il est certain que ces deux vices se lient d'ordinaire par un mouvement inverse et alternatif. »

Chose digne de remarque, même dans le mal la distraction conserve quelque chose de bienfaisant; elle empêche l'homme égaré de tomber dans un extrême qui n'aurait plus de nom. S'il est des monstres sur la terre, ce sont des hommes qu'une passion mauvaise, unique, est parvenue à dominer exclusivement. Seulement, ici la distraction devient dispersion. Bien que les vices travaillent les uns pour les autres en ce qu'ils fortifient d'un commun accord le principe mauvais, ils ne peuvent produire ensemble aucune harmonie. Ce ne sont plus des pierres formant les angles opposés qui constituent la solidité de l'édifice, ce sont des flammes qui, partant des divers côtés, tendent à se rencontrer après avoir tout dévoré.

Mais parfois il arrive qu'une activité malsaine qui domine l'un des côtés de la vie, cherche son correctif dans une activité de meilleur aloi. On assure que, dans la société des hommes, *La Fontaine* ne se permettait jamais un mot qui pût blesser les oreilles les plus délicates, comme s'il eût senti le besoin de sortir de l'atmosphère impure que respirent

tels de ses écrits. *Tycho-Brahé,* le célèbre astronome danois, raillait ceux qui croyaient voir de redoutables présages dans les éclipses et les autres phénomènes célestes. Il était cependant si superstitieux lui-même que la rencontre d'une femme ou d'un cortége funèbre, à sa première sortie du matin, le décidait à retourner sur ses pas pour éviter un malheur. Tycho-Brahé, l'astronome, l'écrivain, ne semble-t-il pas vouloir se venger et se délivrer de Tycho-Brahé, l'homme de tous les jours? *Malherbe,* dont on connaît l'exquise sensibilité à l'égard des délicatesses de la langue, ignorait toute tendresse et toute délicatesse dans ses rapports avec les hommes. Comme pour contrepeser sa disposition à être le tyran de ses semblables par sa dureté, il s'appliquait à mériter le nom de « tyran des mots et des syllabes, » par le tendre soin qu'il mettait à polir son langage. C'est ainsi que l'homme cherche à échapper, au moins par un côté, à un principe faux auquel il n'ose pas se livrer tout entier, tantôt corrigeant une théorie mauvaise par une pratique meilleure, tantôt protestant contre sa vie couverte de taches par une doctrine plus pure. Dans tous les faits de cet ordre, il y a quelque chose d'anormal. Même dans les cas les plus favorables, on ne retrouve pas le jeu régulier de forces opposées mais légitimes qui fournissent chacune un élément nécessaire dont les autres n'offrent pas l'équivalent.

On peut regarder aussi comme malsaines les distractions qu'on cherche dans des régions trop inférieures à celle où se meut l'activité régulière. *Pierre Bayle* ne pouvait se rassasier du spectacle que lui offraient les danseurs de corde; à Rotterdam, il courait après eux comme un enfant, et ne quittait la place qu'à la fin de leurs exercices. Le besoin de distraction qui le poussait aurait pu trouver une satisfaction plus digne dans une direction analogue, mais plus relevée, par exemple, en s'appropriant ce que l'on connaissait alors en physique et en mécanique. Or, curieuse coïncidence, on sait que Bayle ignorait les découvertes de Newton qui faisaient cependant alors l'admiration du monde. Il était ainsi réduit à chercher dans l'ordre le plus bas la distraction qu'il aurait pu trouver dans un monde supérieur. En voyant *Buffamalco,* qui peignait à fresque dans le temple d'Arezzo, ne chercher d'autre délassement dans son travail que les grimaces d'un singe gardé près de lui dans une cage, il nous semble avoir devant nous le symbole de ces distractions carnavalesques, seules désirées et seules appréciées par un trop grand nombre d'hommes en tout pays : heureux encore si de tels passe-temps ne sont pas élevés au rang d'œuvres pies, cachant les grimaces de la folie humaine derrière celles d'une religion déshonorée!

Une autre cause encore peut rendre fâcheuse une distraction d'ailleurs noble et digne. Nous avons dit que le besoin de l'esprit, dans son incessante activité, est de changer d'objet, qu'il faut voir là une réaction légitime contre une application exclusive de ses forces. Mais il arrive fréquemment que la réaction l'emporte sur l'action; le délassement empiète sur le travail. Cela s'explique sans peine. Il est rare qu'un homme puisse choisir avec une entière liberté le travail qui lui plaît le mieux et sous la forme qui lui convient. Dans toute vocation, il y a un effort, une fatigue, un renoncement : partant, un désir de restreindre l'obligation à laquelle on se sent assujetti, d'échapper aux travaux forcés. Or, la distraction offre précisément l'élément de liberté désiré. Fût-elle en elle-même aussi pénible que le travail auquel on cherche à se soustraire, elle paraîtra aimable, car elle ne s'impose point, elle se présente en amie et en consolatrice; dès lors, la tentation est forte de s'y livrer avec abandon, avec élan, d'y consacrer son temps et sa force aux dépens de l'œuvre principale, du devoir direct. C'est ainsi que nous nous expliquons un fait qui nous a souvent frappé, savoir que beaucoup de gens se montrent plus habiles, plus intelligents et plus actifs

dans des occupations qui sont pour eux des hors-d'œuvre, que dans le travail de leur vocation.

Nous devons reconnaître enfin que le besoin de distraction, fondé sur la saine et primitive nature, a revêtu, ensuite de la déchéance humaine, un caractère universellement maladif. Semblable en ce point aux plus nobles aspirations de l'âme, il porte l'empreinte d'une main ennemie qui a touché l'œuvre divine et les traces d'une chute dont les suites disent la gravité. Ce n'est plus seulement un repos et un rafraîchissement de l'esprit que les hommes cherchent dans la variété de leurs occupations. C'est aussi, c'est avant tout un dérivatif de l'incurable ennui qui les saisirait dès qu'ils seraient face à face avec eux-mêmes; c'est un remède empirique contre un mal profond dont ils cherchent à voiler les symptômes sans songer à le combattre, sans même vouloir se prêter à aucune auscultation. Ils cherchent la distraction comme un nouveau lotus qui leur fasse perdre la mémoire d'une patrie vers laquelle ils n'ont pas le courage de se remettre en route, et qui, du même coup, leur permette d'oublier le misérable état où ils sont réduits. Ce qu'ils poursuivent en s'appliquant à ceci ou à cela, ce n'est ni ceci ni cela, mais le divertissement, c'est-à-dire une diversion capable de les empêcher de se rencontrer jamais avec eux-mêmes, ce qui serait le signal de maintes découvertes inquiétantes. Là-dessus, c'est Pascal qu'il faut entendre avec son ironie sérieuse et incisive :

« On charge les hommes, dès leur enfance, du soin de leur honneur, de leur bien, de leurs amis, et encore du bien et de l'honneur de leurs amis. On les accable d'affaires, de l'apprentissage des langues et des sciences, et on leur fait entendre qu'ils ne sauraient être heureux sans que leur santé, leur honneur, leur fortune et celle de leurs amis soient en bon état, et qu'une seule chose qui manque les rendrait malheureux. Ainsi, on leur donne des charges et des affaires qui les font tracasser dès la pointe du jour. Voilà' me direz-vous, une étrange manière de les rendre heureux? Que pourrait-on faire de mieux pour les rendre malheureux? — Comment! ce qu'on pourrait? Il ne faudrait que leur ôter tous ces soins; car alors ils se verraient, ils penseraient à ce qu'ils sont, d'où ils viennent et où ils vont; et ainsi, on ne peut trop les occuper et les détourner. Et c'est pourquoi après leur avoir tant parlé d'affaires, s'ils ont quelque temps de relâche, on leur conseille de l'employer à se divertir, à jouer et à s'occuper toujours tout entiers. — Prenez-y garde. Qu'est-ce autre chose d'être surintendant, chancelier, premier président, si non d'être en une condition où l'on a dès le matin un grand nombre de gens qui viennent de tous côtés pour ne leur laisser pas une heure en la journée où ils puissent penser à eux-mêmes. Et quand ils sont dans la disgrâce et qu'on les envoie dans leurs maisons des champs, où ils ne manquent ni de biens, ni de domestiques pour les assister dans leurs besoins, ils ne laissent pas d'être misérables et abandonnés, parce que personne ne les empêche de songer à eux. — Rien n'est si insupportable à l'homme que d'être dans un plein repos, sans passions, sans affaires, sans divertissement, sans application. Il sent alors son abandon, son néant, son insuffisance, sa dépendance, son impuissance, son vide. Incontinent il sortira du fond de son âme l'ennui, la noirceur, la tristesse, le chagrin, le dépit, le désespoir. Si l'homme était heureux, il le serait d'autant plus qu'il serait moins diverti, comme les saints et Dieu. »

Voilà bien des choses qui viennent s'inscrire au passif de la distraction; mais ces choses-là même méritent d'être portées également à son actif en tant qu'elles jettent quelque lumière sur notre visage naturel ou plutôt sur les taches qui le défigurent. En étudiant les divertissements humains par ce côté-là, on obtient une contre-épreuve parfaitement nette, présentant, avec une plus

grande clarté, une image identique à celle de l'homme tel qu'on peut l'observer dans ses plus importants travaux. Durant ses délassements, il laisse flotter à la surface ces misères et ces hontes qu'on ne peut découvrir, en d'autres moments de sa vie, qu'à la condition de creuser plus profond. Ceux qui pensent n'avoir pas le temps ni les moyens d'approfondir les doctrines qui traitent de la condition actuelle de l'homme dans son rapport avec la vérité et la justice, pourraient à la rigueur se contenter de jeter un coup d'œil attentif sur l'emploi qu'ils font de leurs moments de loisir : la saveur de ces entremets suffira à leur enseigner de quelle nature sont les aliments dont ils se nourrissent. L'image du Dieu ou de l'idole que nous adorons se reflète en traits bien marqués sur ces pages de notre vie où nous écrivons nos préférences, nos désirs spontanés, nos récréations favorites.

Joseph Haydn se trouvait un jour dans une société dont faisaient partie d'autres artistes réputés. Quelqu'un souleva cette question : — Quel est le meilleur moyen de restaurer les forces intérieures lorsqu'un long travail les a abattues ? L'un des artistes présents répondit que, dans ces cas-là, c'était une bouteille de Champagne qui faisait le mieux son affaire. Un second déclara qu'il trouvait un moyen réparateur dans la société de ses amis. Haydn, interrogé à son tour, répondit avec modestie qu'il avait arrangé dans sa maison une petite chapelle, un oratoire, et qu'il se retirait là pour prier lorsque son esprit était fatigué ; ce moyen n'avait jamais démenti l'effet fortifiant qu'il avait coutume de lui demander.

Ce dernier trait nous fait rentrer dans le courant d'où nous avons dû sortir un moment pour faire droit aux objections que pouvait rencontrer notre dire, touchant l'utilité de la distraction. Aussi bien n'avons-nous pas encore tout dit en sa faveur. Si, par la distraction, l'homme échappe trop souvent à lui-même, par elle aussi il peut se trouver et se compléter lui-même. En même temps que nous voyons se refléter dans ses écarts le désordre de notre nature, la distraction nous parle aussi, à sa manière, de la noblesse de notre origine et de la gloire de notre destination. Au fond du besoin de distraction, il est impossible de méconnaître une aspiration à une existence plus complète, à une vie plus pleine et plus riche ; il y a là quelque chose qui nous dit que notre activité terrestre, telle que l'ont faite nos circonstances personnelles, n'a rien de définitif, que nous ne sommes pas condamnés à tourner pour jamais dans le cercle étroit de nos préoccupations présentes, que notre esprit est doué d'une élasticité infinie qui est un gage d'avenir, que nous avons vocation à connaître toutes choses, à embrasser, par la pensée et par le cœur, tout ce qui est bon, tout ce qui est beau, tout ce qui est vrai.

Ce n'est pas ici le lieu de dire à quelles conditions cette vocation peut être réalisée. Nous nous bornons à prendre acte d'un fait psychologique dont l'évidence et l'universalité nous paraissent prêter un appui à la doctrine qui nous dit, comme pour nous inspirer un grand souvenir et une grande espérance : « Vous êtes la race de Dieu. » Cette portion de nous-mêmes qui demeure cachée et comme étouffée au fond de notre être, ces traits habituellement recouverts d'un voile, doivent en leur temps être mis en lumière, en sorte que notre figure devienne humaine dans la pleine signification de ce mot. Cette région déserte de notre âme, semblable aujourd'hui à un pôle couvert de glaces, doit avoir aussi son été.

Il y a plus : la distraction, envisagée comme besoin normal et universel, ne renferme pas seulement l'idée d'une aspiration à une existence plus large, mais, dans une certaine mesure, la réponse à cette aspiration. Elle contribue à préparer cette vie moins comprimée, ce libre épanouissement de l'âme pour lequel nous nous sentons faits. Et voici comment : en sortant notre esprit du compartiment dans

equel il est habituellement enfermé, nous entrons par là même dans le domaine du prochain; car ce qui est pour nous une distraction, un repos, peut être pour d'autres le travail, l'affaire essentielle de leur vie. Nous nous ouvrons ainsi à des impressions et à des intérêts nouveaux qui viennent élargir notre horizon, ouvrir de nouvelles sources auxquelles s'alimentera notre âme. C'est ainsi qu'elle prendra quelque chose de large, de compréhensif, de sympathique, et deviendra capable de saisir le point de contact entre les objets les plus divers, ne regardant comme chose étrangère rien de ce qui est humain. Au lieu de suspecter les sciences auxquelles nous sommes étrangers par notre vocation, nous en tirerons parti pour notre propre travail, nous souvenant qu'à le bien prendre toutes les branches de la connaissance puisent leur séve dans une commune racine. « Tout, dit un penseur chrétien, tout ressemble à Dieu de quelque manière; donc, en un sens, tout se ressemble,... il y a de la morale en géométrie et de la géométrie en morale. Il y a de la géométrie dans l'âme. » (Ne parlons-nous pas en effet de choses qui n'atteignent l'âme qu'à la *surface*, et d'autres qui touchent le *centre?*)

Les intelligences ne seront pas seules à bénéficier, en élargissant leur point de vue, de ces incursions faites sur les terres du voisin. Les relations personnelles des hommes en ressentiront l'heureuse influence. Quand nous avons appris quelque peu à parler la langue du prochain, il en devient plus véritablement notre prochain. Ainsi se trouve supprimée la cause la plus fréquente de nos injustices ou de nos préventions envers les autres, savoir que nous ne nous mettons point à leur place, faute de nous être donné la peine de les comprendre. Le besoin de distraction, dans lequel nous trouvions tout à l'heure un appui de l'espérance, nous apparaît ici comme un auxiliaire de la charité; auxiliaire utile dans les relations ordinaires de la vie, utile surtout lorsqu'il s'agit de défendre la vérité contre ses adversaires. « Toute erreur, dit Vinet, a un côté vrai, et la sympathie est la première condition d'une réprimande utile. » Or, cette sympathie ne saurait être pleinement possédée par un homme exclusivement préoccupé de ses propres idées, toutes justes que l'on puisse d'ailleurs les supposer.

Sur ce point, le besoin de distraction touche au *besoin de société*, car il ne peut être vraiment satisfait que par la rencontre d'êtres intelligents et aimants. L'homme seul peut compléter l'homme. Nos sentiments personnels, nos admirations, nos joies, aussi bien que nos tristesses, nous sont bientôt à charge; c'est un fardeau dont nous ne sommes délivrés que par le contact avec un autre nous-même. L'homme, qui s'accoutume à tout, s'habitue malaisément à la solitude complète. Un condamné, après avoir subi une première peine à la prison de Baltimore où la discipline était très dure et la tâche imposée à chaque prisonnier très considérable, se trouva en état de récidive. On lui demanda s'il aimait mieux être détenu à Philadelphie où les prisonniers étaient isolés : « Non, j'aimerais mieux retourner à Baltimore, parce que là il n'y a pas de solitude! » — « J'allais à la fenêtre, dit un autre prisonnier, — Sylvio Pellico, — soupirant après la vue de quelque nouveau visage, et je m'estimais heureux si la sentinelle, en se promenant, ne rasait pas le mur de trop près, si elle s'en éloignait assez pour qu'il me fût possible de la voir. Lorsqu'elle levait la tête et que je croyais découvrir sur son visage quelque trace de compassion, je me sentais saisi d'une douce palpitation, comme si ce soldat inconnu eût été mon ami. Lorsqu'il s'éloignait, j'attendais son retour avec une tendre inquiétude, et s'il revenait en me regardant, je m'en réjouissais comme d'un grand acte de charité. S'il ne passait pas de manière à se laisser voir, je demeurais mortifié comme un homme qui aime et qui s'aperçoit qu'on ne se soucie pas de lui. » — « Oh! si un homme eût été sauvé, si un seul homme eût

été sauvé, » s'écrie Robinson en fouillant les débris du navire espagnol échoué sur les bords de son île[1].

Le *goût de l'imitation* peut aussi être rapproché du besoin de distraction, auquel il sert fréquemment d'excitant et d'occasion. En dépit de l'amour-propre le plus égoïste ou de l'esprit critique le plus développé, nul ne saurait se dégager de ce penchant naturel qui pousse à admirer la manière d'être des autres, à trouver un charme particulier dans certaines mœurs ou dans certaines institutions par le seul fait qu'elles sont étrangères à notre milieu, et par suite à essayer de se les approprier. Imiter les autres est encore une manière de sortir de soi-même, de se distraire. Chacun pourrait trouver dans sa vie maint épisode qui rappelle ce que J.-J. Rousseau raconte de son enfance : « Il vint à Genève un charlatan italien; il avait des marionnettes, et nous nous mimes à faire des marionnettes; ses marionnettes jouaient des manières de comédie, et nous fîmes des comédies, que nos bons parents avaient la patience de voir et d'entendre. Mais mon oncle Bernard ayant un jour lu dans la famille un très bon sermon de sa façon, nous quittâmes les comédies, et nous nous mîmes à composer des sermons. »

Nous ne céderons pas ici à la tentation d'imiter, à notre tour, l'oncle Bernard. Et pourtant la logique même de notre sujet nous amène à diriger nos pensées du côté de Dieu. Si l'on doit reconnaître qu'en entrant dans le domaine du prochain l'esprit s'élargit et s'élève, que sera-ce s'il entre dans le domaine de Dieu, s'il peut connaître les pensées de Celui qui renferme en lui-même, comme une vivante harmonie, toutes les vérités, toutes les affections, toutes les activités, plénitude de vie telle qu'une coupe débordante dont les gouttelettes se dispersent et se retrouvent plus ou moins limpides chez les milliers des créatures visibles et invisibles? C'est en se rapprochant de ce centre vital que l'esprit peut vraiment s'élargir et se dégager de tout exclusisme, car c'est du centre seul que toutes les parties de la circonférence apparaissent dans leur dimension réelle.

Sans parler des taches qui ternissent la lumière divine allumée dans toute âme vivante, nous ne trouvons pas toujours chez ceux qui nous entourent les éléments qui nous font défaut. Les membres d'une même famille, les habitants d'un même pays, malgré de frappants contrastes, penchent volontiers du même côté; le choix des relations se fait habituellement selon la maxime : « Qui se ressemble s'assemble. » Les hommes s'associent par catégories; or une assemblée composée d'hommes appartenant à la même vocation ou à la même tendance ne contribue pas souvent à agrandir l'horizon de ceux qui y participent. Mais une relation directe avec Dieu permettra à chacun de trouver le complément dont il a besoin pour se développer d'une manière saine et bien équilibrée. Une telle relation suppose, on le comprend, un Dieu qui ne se cache pas, qui ne s'enveloppe pas de nuages, mais qui se montre de près, de telle sorte que ses divines perfections se voient comme à l'œil, non plus seulement dans les ouvrages de la création, mais dans la pratique d'une vie humaine, s'accomplissant dans les conditions où nous sommes nous-mêmes placés.

Ainsi, indépendamment du besoin de rédemption, le plus pressant de tous, en vue duquel tout d'abord Dieu s'est manifesté en chair, une telle révélation directe et personnelle nous semble être réclamée par le fait que toute créature intelligente, pour atteindre son entier développement et utiliser toutes ses ressources, doit être mise en mesure d'entrer dans un contact réel avec Dieu. Nous voyons en Dieu non-seulement le créateur, mais encore le type de la vie humaine, et celle-ci ne peut s'épanouir pleinement qu'en ayant devant elle ce type mis en lumière dans toute sa richesse et dans toute sa beauté. C'est ici que le besoin de société et l'instinct

[1] Voir Garnier, *Traité des facultés de l'âme*, I, pag. 168.

de l'imitation dont nous parlions ci-dessus, trouveront leur plus haute satisfaction et déploieront leurs effets les plus bienfaisants. Dieu s'étant mis à notre niveau dans la personne de Jésus-Christ, nous pouvons dès lors vivre dans la société de Dieu, devenir les imitateurs de Dieu, et parvenir enfin à réaliser toute la pensée divine qui a présidé à notre création. C'est ainsi que la psychologie, aussi bien que la morale, va au-devant de Jésus-Christ, splendeur de la gloire de Dieu, image empreinte de sa personne, en qui sont renfermés tous les trésors de la sagesse et de l'intelligence, et dont la vie pleine, sans lacune comme sans tache, offre à chacun les éléments nécessaires pour combler le déficit de son intelligence ou de son caractère[1].

Ne nous sera-t-il pas permis, à ce point de vue, d'appeler l'Evangile une sainte et sublime distraction, seule assez puissante et assez élevée pour nous faire véritablement sortir de nous-mêmes et nous arracher à la plus tyrannique et à la plus exclusive des occupations : celle de satisfaire notre égoïsme? Vivre par la foi au milieu des réalités du monde invisible tout en accomplissant la tâche de chaque jour, faire pénétrer les choses d'en haut dans celles d'en bas, mêler les pensées de Dieu à nos pensées, se préoccuper des desseins éternels de Dieu, tandis qu'on forme ces mille desseins, ces innombrables plans qui entrent dans la trame de l'existence terrestre : voilà certes de quoi retremper l'âme, voilà de quoi reposer l'homme de son travail forcé, voilà de quoi rompre la triste monotonie de ces occupations ingrates auxquelles sont astreintes la plupart des créatures humaines, voilà de quoi surmonter l'ennui qui pèse, plus lourdement que l'esclavage, sur tant de vies d'entre les plus libres et les plus variées. Les révélations de Dieu offrent à l'intelligence et au cœur un vrai délassement qui n'est point, comme tant d'autres moyens de distraction vulgaires, au-dessous de l'homme et propre à le rabaisser; il n'est même point à son niveau, se bornant à le faire changer de point de vue sans le faire changer d'altitude, mais bien au-dessus de lui et néanmoins à sa portée. C'est une échelle de Jacob qui l'invite à monter, lui ouvrant un chemin vers l'infini et lui faisant entrevoir, à chaque degré plus distinctement, des horizons nouveaux et de plus hauts cieux.

[1] Il est vrai que le Sauveur, pendant la durée de son ministère terrestre et dans ce ministère céleste, continuation du premier, dont le Saint-Esprit est le principal organe, se montre rempli d'une préoccupation unique : fonder le royaume de Dieu sur la terre. Sans travailler à créer ou à renouveler aucune des sciences humaines, il se consacre tout entier à chercher et à sauver ce qui est perdu. Jamais mission ne fut plus spéciale, nous dirions presque plus exclusive. Et cependant, quel homme complet que ce Fils de l'homme! Sans qu'il oublie un instant l'œuvre que le Père lui a donnée à faire, son intelligence se meut dans les sphères les plus diverses. Toutes ses pensées, allant au même but, se fondent dans une continuelle harmonie; mais rien de plus varié que l'activité de son esprit, rien de plus universel que l'horizon mesuré par son regard. Sa pensée touche à tous les domaines de la connaissance humaine, non point dans un but scientifique, mais dans l'intention d'y trouver des matériaux pour élever le temple de la vérité sur la terre. Travaux agricoles, ouvrages de maison, histoire naturelle, phénomènes célestes, commerce, administration, relations de famille, relations entre patrons et ouvriers, architecture, art musical, art militaire, métiers divers, histoire ancienne et contemporaine, us et coutumes, législation, — voilà autant de sujets auxquels Jésus fait allusion dans ses discours, et qui non-seulement impriment à son enseignement un caractère de large popularité, mais encore lui donnent quelque chose de parfaitement équilibré en corrigeant ou complétant une image par une autre image. On voit par là que si Jésus ne se laisse jamais distraire de son œuvre spéciale par des préoccupations étrangères, il ne se laisse pas non plus distraire par son œuvre d'aucun objet digne de son attention.

Même ampleur dans sa vie morale : les sentiments les plus divers, les impressions les plus opposées, trouvent accès dans son cœur et se font toujours contrepoids l'un à l'autre avec une parfaite sûreté. — « Son âme ressemblait à l'aiguille aimantée, dont la mobilité n'est égalée que par la persévérance avec laquelle, dans chaque oscillation, elle travaille à ressaisir sa direction normale. » (Godet.)

Si les observations que nous avons présentées jusqu'ici ont quelque vérité, l'on reconnaitra, sans doute, que le sujet qui nous occupe ne présente pas un intérêt de pure curiosité et n'est point enfermé dans le cadre d'une psychologie abstraite. Il n'en est guère dont le caractère soit plus pratique; les principes que nous avons rappelés seraient susceptibles de nombreuses applications. L'occasion s'est déjà offerte dans le cours de ces développements de faire observer quelle attention sérieuse la pédagogie doit porter de ce côté-là, comprenant tout ce qu'elle a à redouter du besoin de distraction si elle s'en fait un ennemi, et tout le parti qu'elle en peut tirer en se l'associant. Reconnaître chez les jeunes intelligences le besoin de repos, de changement et de nouveauté dans la mesure légitime, éviter de tendre les ressorts au point de les fausser, s'interdire toute pression exagérée sur les pensées et sur le caractère, de peur de provoquer une dangereuse réaction; apporter autant de soin dans le choix des divertissements que dans celui des travaux, tenir l'horizon ouvert en tous sens, surtout du côté d'en haut, sans négliger toutefois la précision, l'effort concentré nécessaire à toute étude, — voilà, nous semble-t-il, quelques conseils d'une réelle importance pratique et qui découlent des faits recueillis plus haut.

Si ces pensées intéressent plus directement l'œuvre de l'éducation, elles n'en conservent pas moins leur valeur pour le cours entier de la vie, puisque, à vrai dire, l'éducation ne s'achève pas dans ce monde, mais ne fait que changer de direction. Ce qui se faisait par l'instituteur, se fait ensuite par l'élève lui-même, sous la direction de Dieu qui gouverne sa vie de la manière la plus propre à en corriger et à en compléter le développement. A tout âge, la distraction exerce son influence, heureuse ou fâcheuse, sur la vie intellectuelle et morale; il y a donc lieu pour chacun à contrôler cette influence, veillant à ce qu'elle soit une source de richesse, non d'appauvrissement.

Un regard superficiel pourrait faire croire que les heures de travail, d'activité sont les seules importantes : il n'en est rien. Les instants où l'âme est passive, pourvu qu'elle soit ouverte, sont les plus féconds. Ce que nous appelons les moments perdus ne sont point du tout des moments perdus. Qui pourrait mesurer l'étendue de l'action exercée par ces pensers instinctifs, par ces préoccupations spontanées qui travaillent l'esprit dans les heures de loisir? Là, l'esprit est fécondé ou rendu stérile; là, le cœur s'élargit ou se rétrécit; là se prépare la valeur de l'activité principale de notre vie. L'amour divin, qui cherche constamment la santé et le salut des créatures, s'approche avec plus de facilité et d'une manière plus féconde, alors que l'homme n'est pas plongé dans son activité propre, mais plutôt réceptif et disposé à se livrer à une influence venant du dehors. Mais celle-ci peut être bonne ou mauvaise; il est deux esprits qui déploient également leurs ressources pour agir sur l'âme à l'état de repos. Aussi l'intervention de la volonté, nécessaire pour assurer l'énergie et la persévérance du travail, ne l'est-elle pas moins pour gouverner cette partie de la vie qui échappe à toute vocation régulière et qui appartient au domaine de la distraction. Un certain laisser-aller de l'âme est indispensable par moments pour restaurer ses forces et la retremper; mais ce laisser-aller ne saurait être bienfaisant que s'il est tout pénétré par le souffle d'une inspiration venant de bonne source. Un homme qui saurait imprimer toujours une direction juste et saine aux pensées fugitives qui traversent son esprit, tandis qu'il va et vient entre les heures de ses occupations fixes, doublerait par là les capacités et les forces vives de son être.

Nous avons signalé déjà la profonde différence qui sépare les divers genres de distraction sous le rapport de leur valeur morale. Le choix des délassements intéresse donc au premier chef la vie pratique. Savoir se reposer est un art moins commun qu'on ne

pourrait le penser. « Quand toute journée finit par le plaisir, sachez que toute journée est vide. Je ne parle pas de ceux qui, chaque soir, brisent toutes leurs forces et leur dignité d'homme par l'orgie. Je parle de ceux qui cessent toute vie sérieuse à un moment donné pour l'interrompre pendant au moins douze heures ou quatorze heures. Que devient ce temps? Qu'est-ce que vos conversations du soir, vos réunions, vos jeux, vos visites, vos spectacles? Il y a là comme un emporte-pièce de quatorze heures sur la vie véritable. « C'est du repos, » dira-t-on. — Je le nie. Ce qui dissipe ne repose pas. Le corps, l'esprit, le cœur, épuisés, dissipés, hors d'eux-mêmes, se précipitent après une soirée vaine dans un lourd et stérile sommeil, qui ne repose rien, parce que la vie, trop dispersée, n'a plus ni le temps ni la force de se retremper dans ses sources.

» Certes, il faut du repos, et nous manquons aujourd'hui de repos bien plus que de travail. Nous sommes stériles, faute de repos plus encore que faute de travail. La vie devrait se composer de travail et de repos, comme la suite du temps de cette terre se compose de jour et de nuit. Nous donc aujourd'hui, nous travaillons encore un peu, mais nous ne nous reposons plus. Après l'agitation du travail vient l'agitation du plaisir et, après l'une et l'autre, la prostration et l'affaissement. Je ne connais qu'un seul moyen de vrai repos dont nous ayons quelque peu conservé l'usage, ou plutôt l'abus, dans l'emploi du soir : c'est la musique. Rien ne porte aussi puissamment au vrai repos que la musique véritable. La vraie musique est sœur de la prière et de la poésie. Son influence recueille et, en ramenant vers la source, rend aussitôt à l'âme la séve des sentiments, des lumières, des élans. Comme la prière et comme la poésie avec lesquelles elle se confond, elle ramène vers le ciel, lieu du repos. Mais nous, nous avons trouvé le moyen d'ôter à la musique, presque toujours, son caractère sacré, son sens cordial et intellectuel, pour en faire un exercice d'adresse, un prodige de vélocité et un brillant tapage, qui ne repose pas même les nerfs, loin de reposer l'âme.

» Rendez utile aussi votre repos. Faites en sorte que l'interruption du travail soit vraiment du repos[1]. »

Ce que le père Gratry nous dit de la musique peut être redit à propos de nos relations avec nos semblables. C'est là aussi l'un des plus nobles moyens de délassement; mais, ici encore, l'abus est plus fréquent que l'usage. Combien de visites qui donnent la fièvre au lieu de l'ôter! Que de conversations qui fatiguent au lieu de reposer! Il peut cependant en être tout autrement, si l'on apporte dans ces relations ce naturel que donnent l'humilité et la sincérité, uni à un esprit dépréoccupé de lui-même et à une allure à la fois sérieuse et libre. — Notre étude aboutirait donc ici à un chapitre de morale pratique, comme nous l'avons vue aboutir déjà à une conclusion de nature à intéresser la pensée religieuse.

Qu'il nous suffise cependant d'avoir indiqué quelques-unes des conséquences utiles qui découlent des faits dont nous avons cherché à faire ressortir la signification. Quoi qu'il en soit de ces déductions, il nous semble impossible de se livrer à une étude de ce genre sans être pénétré d'un sentiment de respectueuse admiration devant cette nature humaine si riche, si complexe, « merveilleusement diverse et ondoyante, » et cependant invariable dans ses lois fondamentales, plus insondable que l'océan, plus infinie que l'espace, et révélant sa soif de tout connaître et de tout posséder jusque dans les plus puérils de ses amusements. Ce n'est pas un des moindres services que la psychologie soit appelée à rendre, que de mettre en lumière la grandeur native de l'être humain et de découvrir l'étincelle divine jusque dans ses plus insignifiantes habitudes, dans ses manies les plus singulières.

[1] Gratry, *les Sources*, I, chap. 3.

Est-il peut-être dangereux de crier sur les toits que l'homme est grand? Dira-t-on qu'il ne le sait que trop, que notre siècle est celui de l'apothéose de l'humanité? Ce serait prendre le change sur la vraie portée des théories à la mode dans un certain monde, et qui mettent l'homme sur le trône de Dieu comme seul roi de l'univers, comme seul être pensant. Pour peu que l'on suive ces doctrines dans leurs conséquences pratiques, en politique comme en morale, on s'aperçoit bientôt que ce n'est guère par trop de respect pour l'homme qu'elles pèchent, et qu'elles ne voient en lui, après tout, qu'un animal étrange et essentiellement malfaisant, pour lequel on fera bien de préparer un pilori plutôt qu'un piédestal. L'homme-dieu et l'homme-singe ne sont, au fond, que deux formules d'une même pensée.

Il reste vrai que la philosophie aura bien mérité de notre temps toutes les fois qu'en fouillant l'âme, pour découvrir ses forces cachées, elle signalera quelque trait de nature à inspirer à l'homme le respect de lui-même. Rien mieux que ce respect, tour à tour effet et cause du respect de Dieu, ne peut porter celui qui en est l'objet à s'abaisser lui-même, pour se laisser relever par une main puissante et miséricordieuse. En nous faisant une haute idée de notre nature, nous nous engageons par là même à nous faire une petite idée de notre personne, si manifestement inférieure à son idéal. De là, pour toute âme sérieuse et loyale, il n'y a qu'un pas jusqu'à la recherche d'un relèvement, en suite duquel nous puissions porter dignement ce nom d'homme qui, tout commun qu'il est, n'en demeure pas moins le plus grand des noms, le plus authentique comme le plus ancien de nos titres de noblesse.

Nous avons rappelé déjà comment il a été pourvu à ce qu'une telle recherche ne restât pas infructueuse.

ARMAND VAUTIER.

ÉTUDES HISTORIQUES

Olivier Cromwell.

§ III. (1653-1658)

Nous avons vu Cromwell recevoir le titre de *Protecteur* avec des pouvoirs proportionnés aux immenses services qu'il avait rendus à sa patrie et qu'elle en attendait encore. (1653.) Dans cette position, il se trouva plus que jamais en butte à la jalousie des hommes qui avaient été ses égaux ou ses supérieurs, et aux violences des partis extrêmes. Niveleurs et Cavaliers tramèrent contre sa vie des complots qu'il sut réprimer avec une habileté et une modération remarquables. Cette mansuétude, doublement honorable dans un caractère d'une aussi forte trempe, était chez lui non-seulement un procédé de bonne politique, mais une vertu chrétienne découlant de sa foi; il avait le droit de recommander aux autres, puisqu'il la pratiquait personnellement, « la sagesse d'en haut, qui est pure, douce, traitable, pleine de miséricorde et de bons fruits, sans partialité et sans hypocrisie. » M. Guizot est forcé de lui rendre ce témoignage : « Il possédait ce secret si difficile de l'art de gouverner qui consiste à apprécier justement, dans chaque circonstance, ce qui suffit, et de s'en contenter. »

Le parlement ne devant se réunir que neuf mois après la proclamation du protectorat, Olivier, selon l'acte constitutionnel, avait jusqu'à ce moment-là le droit de faire des lois. Il en usa dans un excellent esprit, pour effectuer certaines réformes qui lui tenaient particulièrement à cœur. Ainsi il chercha à purifier le clergé protestant en établissant une commission suprême préposée à l'examen des prédicateurs, et en nommant des commissaires pour juger et au besoin déposer les ministres scandaleux, ignorants ou insuffisants. Les examinateurs et les commissaires furent choisis dans la fleur du purita-

nisme, parmi les hommes les plus respectés et les plus compétents des diverses sectes : presbytériens, indépendants, baptistes, anabaptistes même. Quelques-uns étaient ses adversaires. C'est ainsi que précédemment, pendant la guerre d'Ecosse, il avait laissé de fougueux pasteurs prêcher ouvertement et impunément contre lui en sa présence. Ajoutons que, dans les commissions dont il s'agit, les membres ecclésiastiques voyaient siéger à leurs côtés un certain nombre de laïques. Si cette largeur de vues ne nous surprend point de la part de Cromwell, rappelons-nous pourtant combien elle était rare, et par conséquent méritoire, un siècle avant Voltaire et l'*Encyclopédie*. L'expérience montra que les mesures prises pour réformer le ministère évangélique étaient pratiques et bien entendues. On eut dès lors des « prédicateurs capables, sérieux, qui menaient une vie pieuse, quelles que fussent leurs opinions *tolérables*. »

Fidèle à sa promesse, le Protecteur appela bientôt la nation à élire un parlement en toute liberté. Le 4 septembre 1654, il se rendit en grande pompe à Westminster, et inaugura la session dans la Salle Peinte par un discours de trois heures dans lequel il décrivit la situation du pays, cherchant à mettre la Chambre sur la voie des résolutions les plus conformes aux intérêts publics, tout en respectant pleinement son indépendance.

La Chambre ne comprit malheureusement pas sa mission. A peine constituée, avec Lenthall pour orateur, elle se mit à examiner si elle devait « sanctionner » le pouvoir donné à Cromwell, et reconnaître que le gouvernement se composait du parlement et d'« une seule personne. » C'était d'un côté mettre en doute la légitimité de sa propre origine, de l'autre s'attribuer l'autorité suprême et reprendre les traditions du Long Parlement de néfaste mémoire. Durant plusieurs jours, de huit heures du matin à huit heures du soir, sauf une heure de repos à midi, ces députés honnêtes mais peu sagaces se plongèrent dans d'interminables discussions, de plus en plus abstruses et passionnées. Trop sensé et trop résolu pour laisser contester ses droits et revenir sur le fait accompli, Olivier les arrêta court. Un matin, le 12 septembre, ils trouvèrent la Chambre fermée et gardée par des soldats; la masse d'armes en avait été enlevée, et on les prévint que le lord Protecteur leur donnait rendez-vous dans la Salle Peinte.

Là il les harangue de nouveau, mais avec des sentiments tout autres que ceux qui l'animaient une huitaine de jours auparavant. Lui qui a eu tant de joie à ouvrir un « libre parlement, » il est à présent bien désillusionné. Le voilà contraint de prendre la position d'un accusé et de défendre sa conduite, pour chercher à maintenir entre les communes et lui la bonne harmonie qui est la première nécessité du moment. Si, en lisant les épîtres de saint Paul, on est douloureusement affecté d'y rencontrer plus d'une fois les apologies personnelles qu'il doit opposer aux injustes accusations de ses ennemis, on éprouve un sentiment analogue en présence des explications et des protestations de Cromwell; mais il nous semble presque impossible qu'on n'y reconnaisse pas l'accent de la sincérité. Lui qui supposait si volontiers la droiture chez les autres, comment se fait-il qu'on ait tant de peine à croire à la sienne? Nous ne prétendrons pas sans doute qu'il ne se soit jamais fait illusion sur la pureté de ses motifs et les appels de la Providence; mais aucun de ses contemporains bien placés pour le connaître ne lui a reproché d'avoir *voulu* tromper. Nous osons ajouter qu'à notre connaissance il n'a jamais violé un serment, ni manqué à sa parole, ni prononcé *un seul mensonge*, grand ou petit, en public ou en particulier. Dans toute sa carrière il nous paraît montrer un amour de la vérité auquel les hommes politiques nous ont, hélas! peu accoutumés. Les adversaires qui l'ont accusé de « chefs-d'œuvre de duplicité » appuyaient leur dire non sur des preuves, — ils en cherchaient en vain, —

mais sur des suppositions gratuites, dictées par l'esprit de parti.

Mais revenons à son discours du 12 septembre 1654. Olivier s'efforce d'abord de convaincre ses auditeurs qu'il *ne s'est point appelé lui-même* à la haute position qu'il occupe. C'est là son premier point. Après avoir remporté la victoire de Worcester, qui mettait fin à la guerre, toute son ambition consistait à rentrer dans la vie privée, à y jouir de ses droits d'homme et de chrétien, des libertés pour lesquelles, avec ses compagnons d'armes, il avait tant de fois exposé sa vie. Investi à deux reprises d'une puissance illimitée, il a eu hâte de s'en décharger; il se reproche même d'avoir souhaité de la déposer avant d'avoir atteint les buts que la révolution s'était fixés. N'eût été son ardent désir de voir l'Angleterre arrivée à un ordre de choses paisible et stable, il se serait soustrait au lourd fardeau du pouvoir; car, au lieu de gouverner les hommes, il « aimerait mieux garder un troupeau de moutons! » « Je sais, — dit-il avec une solennité qui, à cette époque, n'avait pas encore perdu sa valeur, — que c'est une chose délicate que d'en appeler à Dieu. Cependant en de pareilles exigences je crois ne pas offenser Sa Majesté en le faisant, surtout en présence de personnes qui connaissent Dieu, qui savent ce que c'est que la conscience et que de *mentir devant le Seigneur.* » On l'a supplié d'accepter la constitution actuelle en l'assurant que, loin de lui conférer une autorité plus haute, elle le *limiterait* par les attributions du Conseil d'état et du parlement.

Son second point, c'est qu'il *ne se rend pas témoignage à lui-même :* il a été reconnu par Dieu, par les corps officiels et les principaux personnages de la nation; les juges ont voulu être confirmés par lui dans leurs fonctions. — Remarquons-le, une des grandes forces de Cromwell, un des secrets de son succès inouï, c'est sa profonde *conviction;* les historiens ne pourront plus le nier après avoir lu les cinq volumes de Carlyle. Il se croit appelé d'en haut à tout ce qu'il fait d'important. Sans prétendre vivre vis-à-vis de l'Esprit-Saint dans des relations exceptionnelles, il recherche ses directions avec le plus profond sérieux dans toutes les circonstances graves de son orageuse existence et se considère comme son instrument. Il est à ses propres yeux l'homme providentiel, destiné à guider les peuples de la Grande-Bretagne à travers les écueils et les tempêtes de la révolution jusque dans les eaux tranquilles d'une sage liberté, garantie par des institutions nouvelles et solides. Loin de s'enorgueillir de sa grandeur, il admire les décrets divins qui, de la position d'un modeste *gentleman* de province, l'ont fait passer à la tête de l'armée et de la nation. Est-ce l'*ambition* qui l'a poussé? Il affirme le contraire, et peu d'hommes sérieux oseront désormais, en présence des documents que nous possédons, s'inscrire en faux contre son témoignage. Ecoutez un littérateur français (Philarète Chasles), peu fait, semble-t-il, pour comprendre à fond le grand puritain: « *Cromwell ne tendit pas au trône;* où les événements le portèrent, il se porta, car il avait force et ressort. » C'est cela! Pendant tout le cours de sa carrière, il se sent *porté* par une puissance mystérieuse qui se manifeste dans l'étonnante réussite de ses entreprises et dans l'assentiment populaire. Tantôt fléau de Dieu, appelé à frapper le plus mortel ennemi de la république, et n'hésitant pas à répandre par torrents le sang des soldats de la papauté en Irlande, tantôt pacifique réformateur du ministère évangélique, toujours il pense accomplir simplement son devoir. Jamais nous ne le surprenons ayant pour mobile un intérêt égoïste ou bas. Il n'a pas brigué les honneurs et les richesses, infime récompense pour une âme de cette sorte; et, pour ma part, je ne puis trouver paradoxales ces paroles adressées par lui au parlement Barebone: « J'espère pouvoir dire que ma vie a été un vivant sacrifice pour eux tous! » On le voit, nous ne pouvons

nous associer à ceux qui accusent Cromwell d'avoir été un ambitieux, un des ambitieux les plus hardis et les plus fortunés. Il faudrait sans doute avoir de l'espèce humaine une opinion bien optimiste pour aller jusqu'à soutenir que les vues d'Olivier furent toujours parfaitement pures, qu'il ne prit pas plaisir à exercer ses dons exceptionnels d'administration et de commandement, que la gloire et les grandeurs le trouvèrent invulnérable. Tout ce que nous osons affirmer c'est que, dans l'ensemble de sa carrière et pour autant que ses sentiments sont accessibles à l'histoire, il a eu pour visée non son propre avancement, mais le salut de sa patrie. Qu'on nous permette de citer à ce sujet un des jugements les plus autorisés qui aient été portés sur le grand « usurpateur. »

« L'ambition d'Olivier, dit Macaulay, n'était pas d'une espèce vulgaire. Il semble n'avoir jamais convoité le pouvoir despotique. Tout d'abord il combattit sincèrement et virilement en faveur du parlement, qu'il ne déserta pas avant que celui-ci eût déserté son devoir. S'il le dissolvit par la force, ce ne fut qu'après avoir vu que le petit nombre de membres qui restaient, après tant de morts, de retraites et d'expulsions, désiraient s'approprier un pouvoir qui leur était simplement remis en dépôt, et infliger à l'Angleterre la malédiction d'une oligarchie vénitienne. Mais, même quand il fut ainsi placé par la violence à la tête des affaires, il n'assuma pas un pouvoir sans limites. Il donna au pays une constitution beaucoup plus parfaite que toutes celles que le monde avait connues jusqu'alors. Il réforma le système représentatif d'une manière qui arracha des éloges à lord Clarendon lui-même. Il est vrai qu'il demanda pour soi la première place de la république, mais avec des pouvoirs à peine aussi considérables que ceux d'un *stadtholder* hollandais ou d'un président des Etats-Unis d'Amérique. Il accorda au parlement une voix dans la nomination des pasteurs et lui laissa toute l'autorité législative, ne se réservant pas même le droit de *veto*. Et il ne réclama pas que la souveraine magistrature fût héréditaire dans sa famille. Jusqu'ici, pensons-nous, si l'on considère impartialement les circonstances de l'époque et les occasions qu'il avait de s'agrandir, il ne perdra pas à être comparé avec Washington ou Bolivar. Si sa modération avait rencontré une modération correspondante, il n'y a aucune raison de croire qu'il eût dépassé la ligne qu'il s'était tracée à lui-même. Mais lorsqu'il trouva que ses parlements mettaient en question l'autorité par laquelle ils étaient assemblés, et qu'il courait risque d'être dépouillé du pouvoir restreint absolument nécessaire à sa sûreté personnelle, alors, il faut l'avouer, il adopta une politique plus arbitraire.

» Toutefois, bien que nous estimions que les intentions de Cromwell furent d'abord honnêtes, bien que nous estimions qu'il fut entraîné hors de la noble ligne de conduite qu'il s'était marquée à lui-même par la force presque irrésistible des circonstances, bien que nous admirions, d'accord avec tous les hommes de tous les partis, l'habileté et l'énergie de sa splendide administration, nous ne plaidons pas pour le pouvoir arbitraire et illégal, fût-il entre ses mains. Nous savons qu'une bonne constitution vaut infiniment mieux que le meilleur despote. Mais nous suspectons qu'aux temps dont nous parlons la violence des inimitiés religieuses et politiques rendait à peu près impossible un établissement stable et heureux. On n'avait pas le choix entre Cromwell et la liberté, mais entre Cromwell et les Stuart.... Evidemment Cromwell posait, quoique d'une façon irrégulière, les fondements d'un système admirable. Jamais encore on n'avait joui de la liberté religieuse et de la liberté de discussion dans une plus grande mesure. Jamais l'honneur national n'avait été mieux maintenu à l'étranger, ni les siéges de la justice mieux occupés à l'intérieur. Et rarement une opposition quelconque, pourvu qu'elle ne dégéné-

rât pas en rébellion ouverte, provoqua le ressentiment de cet usurpateur libéral et magnanime. »

Dans l'important discours que nous résumons, Olivier reproche enfin à la Chambre d'avoir rompu le pacte fondamental, qui composait le gouvernement de deux parties : *une seule personne* (le Protecteur) et le parlement. « Vous êtes un parlement libre, s'écrie-t-il, mais à la condition de me reconnaître! J'aurais pu vous demander d'avance une reconnaissance écrite ; je ne l'ai pas fait, vu ma confiance en vous : je le fais maintenant. J'ai ordonné que l'on vous empêchât d'entrer dans la salle du parlement. — Je suis peiné, je suis peiné, je suis peiné jusqu'à la mort d'avoir un motif pour agir ainsi! Mais j'ai un motif! » Comme conclusion, Cromwell prie les membres des communes de signer un parchemin pour prendre l'engagement de rester fidèles au Protecteur et à la république et de ne pas changer la forme du gouvernement. Le jour même le parchemin portait 140 signatures, et 300 avant la fin du mois. Le parlement était soumis.

Il n'en devint pas plus intelligent, mais, après d'autres mesures inopportunes, entra dans la voie d'un intolérant bigotisme. Cromwell se crut encore forcé d'intervenir. Dans le quatrième de ses discours reproduits par Carlyle, le seul qui ait été publié officiellement, il reproche au parlement la stérilité de ses travaux, une conduite à son égard qui ressemblait à un « parricide, » et son étroitesse religieuse. « Les esprits des hommes n'ont-ils pas une singulière démangeaison? Ils ne seront jamais contents, à moins qu'ils ne puissent *presser de leurs mains sur la conscience* de leurs frères et les *pincer* là. » Pour le dire en passant, nous avons ici un exemple des expressions familières et pittoresques dont Cromwell revêtait parfois les pensées les plus nobles. Il n'est pas sans intérêt de remarquer ce genre naïf, primesautier, ce laisser-aller de la forme qui caractérise les discours publics comme les lettres les plus intimes d'Olivier. Si nous en croyons notre impression personnelle, nous sommes en présence d'un homme d'état qui, plus que ce n'est la coutume, ouvre son cœur et se livre, même à des auditeurs plus ou moins hostiles. Ce n'est point ainsi que parle un politique astucieux.

Si l'on me permet d'être pour un instant aussi familier que le Protecteur, je dirai qu'à la fin de sa harangue il joua un fameux tour à ce parlement violent et inepte, en le déclarant dissous. La surprise fut grande et le procédé est attaquable. La session devait durer cinq mois : Cromwell y mit fin au bout de cinq mois *lunaires*, c'est-à-dire quelques jours plus tôt qu'on ne s'y attendait.

De sérieuses insurrections, qu'il avait à combattre et qu'il réprima d'une main ferme, lui servirent de circonstance atténuante. Quelques têtes tombèrent; le principal Niveleur fut jeté en prison; des centaines de royalistes furent déportés à la Barbade. Les temps étaient difficiles. Après avoir puissamment aidé à démolir, Olivier s'efforçait sincèrement de reconstruire; mais, par une juste punition des illégalités auxquelles il s'était laissé aller, il voyait se briser l'un après l'autre entre ses mains tous les instruments sur lesquels il avait compté. Il imagina alors un moyen qui ne se légitime qu'en vertu de l'état de siége, mais qui peut-être était seul en harmonie avec la situation anormale d'un pays agité par les dernières convulsions d'une révolution radicale. Il divisa l'Angleterre en dix districts et plaça chacun d'eux sous le pouvoir peu nettement limité d'un *major général*. Ces administrateurs militaires, choisis parmi les hommes pieux et désintéressés, s'acquittèrent de leurs délicates fonctions non sans doute à la satisfaction de tous, mais avec un esprit de modération et de justice auquel le peuple fut sensible. D'autre part, le Protecteur réformait la chancellerie, déposait quelques hauts fonctionnaires récalcitrants, et se signalait par sa douceur, déjà

mentionnée, envers les hommes qui lui faisaient une opposition consciencieuse.

Ici se place le rôle généreux qu'il joua à l'occasion d'un de ces crimes collectifs qui font honte à l'humanité, et que la civilisation semble, hélas! impuissante à jamais abolir. Une horrible persécution éclata sur les protestants des vallées vaudoises du Piémont. A cette nouvelle, Cromwell fondit en larmes et déploya l'énergie la plus active et la plus passionnée pour faire rendre justice à ces frères en la foi, opprimés et menacés de destruction. Non content de donner par une contribution de 2000 liv. sterl. (50000 fr.) le signal d'une immense collecte en faveur des pauvres Vaudois, il refusa, le jour même, de signer un traité avec la France et obligea le cardinal Mazarin de s'entremettre auprès du duc de Savoie. Ses efforts furent couronnés de succès. Le duc, menacé de l'abandon de la France, rendit aux Vaudois leurs priviléges. Cet incident démontre mieux qu'aucun autre l'étonnant ascendant du Protecteur sur l'Europe. On se figure ordinairement que, si Cromwell exerça un immense pouvoir dans la Grande-Bretagne, il n'eut jamais sur les autres pays une influence comparable à celle de Napoléon. Nous allons avoir l'occasion de nous mieux convaincre de la longueur de son bras.

Partout où le catholicisme opprimait des minorités protestantes, Olivier avait à cœur de les délivrer, et il réussissait. Ainsi il intercéda auprès de la cour de France en faveur des réformés de Nîmes, et fit fléchir devant sa volonté de fer Mazarin qui, disait-on, malgré toute sa puissance, « avait plus peur de Cromwell que du diable. » En Suisse, il encourageait et assistait les cantons évangéliques.

Il conçut même un projet grandiose, qui devait être le couronnement de toutes ses entreprises dans l'intérêt de la foi chrétienne, et dont l'exécution aurait eu, selon toute apparence, des résultats bénis et considérables pour les destinées du protestantisme dans le monde. Il voulait réunir *tout le nom protestant* en une vaste ligue de défense mutuelle contre les conquêtes et la persécution de Rome. Il avait déjà dressé avec quelque détail le plan de cette confédération universelle, dont l'Angleterre eût été le centre, et qui devait faire respecter jusqu'en Asie et en Amérique la liberté de conscience, ce « droit inviolable, dont Dieu, dit-il, s'est réservé à lui seul la juridiction. » D'après ce plan, qui rendait la Saint-Barthélemy presque impossible et changeait probablement le cours de l'histoire de France, Olivier eût été le *Protecteur* non plus seulement des îles britanniques, mais de tous les enfants de la Réforme, le pacificateur de toute la chrétienté. Telle était son ambition sublime! De l'aveu de M. Guizot, il ne lui a manqué qu'une chose, — un peu de temps, — pour réaliser ce beau rêve, digne de son cœur et de son génie.

Jamais l'Angleterre n'avait eu vis-à-vis de l'étranger une plus grande position et une plus fière attitude. Cromwell avait le sentiment d'en avoir fait, pour ainsi dire, le champion de la gloire de Dieu et des intérêts des élus. Son patriotisme fut toujours essentiellement religieux. Il n'était pas de ces hommes qui peuvent, dans leur politique, faire abstraction de leurs convictions les plus intimes, et favoriser le papisme bien qu'ils soient protestants. Il sentait trop profondément combien les principes évangéliques étaient indispensables à la prospérité de sa patrie pour ne pas donner toujours à la question ecclésiastique une valeur essentielle. Cependant, comme nous l'avons déjà plusieurs fois relevé, la vivacité de ses croyances personnelles ne l'empêchait pas de faire preuve d'une justice et d'une impartialité remarquables à l'égard des chrétiens appartenant à d'autres dénominations. Il eut plus d'un entretien avec Georges Fox, le fondateur de la secte des quakers, écouta avec sympathie et émotion ce respectable mystique, et supporta sa hardiesse avec une douceur vraiment chrétienne. Il se montra même disposé à autori-

ser les juifs à s'établir avec certains droits en Angleterre, et fit donner à un de leurs représentants les plus distingués, Manassé Ben Israël, une pension de 100 livr. sterl. (2500 fr.)

On nous permettra de citer ici quelques lignes d'une lettre particulière qui ne seront point inutiles pour faire connaitre le désintéressement d'Olivier. Il écrivait à cette époque à Harry, son second fils, député en Irlande, après d'autres conseils non moins sages : « Gardez-vous enfin de l'ambition de poser pour vous-même les fondements d'une *grande fortune*. Cela vous serait en piége. On vous surveillerait; les méchants seraient encouragés dans leur avidité. Pareille chose est un mal que Dieu abhorre. Je vous prie de penser à moi à ce sujet. »

Quel que fût le pouvoir des majors généraux, ces magistrats extraordinaires ne devaient pas remplacer le gouvernement régulier des Chambres. Un parlement fut nommé, non sans troubles, en 1656, et Cromwell en inaugura la session par un cinquième discours, qui dura près de trois heures et occupe une cinquantaine de pages dans la rédaction de Carlyle. Cette improvisation, très négligée il est vrai dans sa forme, n'est nullement embarrassée, ainsi que le prétend M. Guizot, véhémente, passionnée, mais, toujours à la hauteur des sujets qu'elle traite, elle ne peut se lire encore aujourd'hui sans produire une impression singulièrement vive. Avec la perspicacité politique qui le distingue, Cromwell a découvert dans l'Espagne le grand ennemi de son pays et de tous les peuples protestants. C'est contre cet ennemi *naturel* et *providentiel* qu'il veut tourner le principal effort des armées anglaises. La guerre, selon lui, est légitime. Cet ennemi héréditaire, qui fomente les complots des Malignants, n'a-t-il pas, depuis la reine Elisabeth de fameuse mémoire, travaillé à détruire la Grande-Bretagne et à soumettre tout le monde chrétien? Le sang anglais a coulé dans les Indes occidentales, les Espagnols ont assassiné un envoyé de l'Angleterre et refusé toute satisfaction. Dans de semblables conditions la paix, nécessairement nominale, est plus pernicieuse qu'une hostilité déclarée. Avec un peuple soumis au pape, aucun traité n'est valide. Vous êtes liés, et il ne l'est pas!

Le Protecteur plaide cette cause avec une ardeur irrésistible. « Que n'ai-je, s'écrie-t-il, la langue d'un ange et ne suis-je inspiré aussi certainement que l'ont été les saints hommes de Dieu! Je me réjouirai pour l'amour de vous, pour l'amour de ces nations, pour l'amour de Dieu et de sa cause pour laquelle nous avons tous travaillé, si je puis vous émouvoir et vous amener à faire ce qui sauvera notre peuple. Si vous ne le faites pas, vous le plongez, selon toutes les apparences humaines, lui et tous ses intérêts, — que dis-je? lui et les protestants du monde entier — dans une ruine irréparable. C'est pourquoi, je vous en supplie et vous en conjure au nom du Christ, montrez que vous êtes des hommes; faites votre devoir en hommes, en chrétiens!... Pour l'œuvre que vous avez devant vous, je ne pense pas qu'un esprit neutre suffise. C'est l'esprit de Laodicée; et nous savons que le Seigneur disait à cette église : « Puisque tu es tiède, je te vomirai de ma bouche. »

« Si j'ai quelque intérêt particulier qui me soit personnel et ne se subordonne pas au bien public, il ne serait pas extravagant de ma part de me *maudire* moi-même; car je sais que Dieu me maudira si j en ai. J'ai trop appris ce qu'est Dieu pour me jouer de lui en ces matières. J'espère n'être *jamais hardi vis-à-vis de lui, — bien que je puisse être hardi vis-à-vis des hommes*, si le Christ daigne m'assister. »

Notons, en passant, cette pensée caractéristique : « Si rien ne pouvait jamais s'accomplir que *conformément à la loi*, on pourrait couper la gorge à la nation tandis que vous enverriez quérir quelqu'un pour faire une loi! » Toujours cette idée que, dans un cas de danger pressant et exceptionnel, des

mesures de salut public peuvent devenir une *nécessité.*

Cromwell termine sa harangue par une fervente paraphrase de quelques paroles de ces Psaumes où il se retrouve lui-même dans la personne de David, et où il aime à retremper ses espérances.

Pour éviter de la part de la minorité une opposition systématique, de nature à entraver la marche des affaires, le Protecteur se résolut à purifier le nouveau parlement. Les députés ne furent introduits dans la salle des séances qu'à la condition de montrer un certificat d'admission, délivré par le Conseil d'état. Sur quatre cents membres, près d'une centaine furent ainsi exclus. Ce procédé semble au premier abord une de ces illégalités qu'Olivier croyait autorisées par une loi supérieure à tous les codes écrits; cependant, à y regarder de plus près, on peut le considérer comme conforme à la lettre de l'acte constitutionnel. Cromwell le défendit, en effet, en s'appuyant sur les articles XVII et XXII, que M. Guizot lui-même trouve formels. Aux termes de ces articles, « nul ne pouvait être élu membre du parlement s'il n'était homme d'une intégrité reconnue, craignant Dieu et de bonne conduite; » et c'était au Conseil qu'incombait le devoir « d'examiner si les personnes élues possédaient les qualités exigées. » Avouons que, si cette mesure était strictement légale, il était difficile qu'il ne s'y mêlât pas quelque arbitraire. Il est toujours dangereux de réduire les minorités au silence, même lorsque une loi, interprétée par le plus fort, en donne la possibilité. Quoi qu'il en soit, la Chambre se résigna à cette épuration et travailla dans le sens des désirs d'Olivier. La guerre d'Espagne fut décidée et poussée avec énergie; le succès ne se fit pas attendre, et bientôt trente-huit chariots amenèrent à Londres les trésors conquis sur l'Espagnol dans la bataille navale de Cadix.

Il faut suivre dans ses détails cette émouvante histoire pour sentir dans toute son étendue le contraste entre l'impéritie, l'esprit intolérant et utopiste des contemporains de Cromwell et son bon sens si calme, si clairvoyant, si pratique. Lui seul, s'élevant au-dessus des trames de partis, discernait ce qui était possible; aussi, malgré les jalousies personnelles et les résistances de principe, était-il arrivé par la force des choses à la possession d'un pouvoir qu'eût pu lui envier plus d'un monarque de vieille souche.

Rien d'étonnant à ce que la Chambre lui offrît ce qui manquait encore à sa royauté : le *nom* et l'*hérédité*. Elle le fit avec insistance, dans le désir de donner aux libertés récemment conquises des garanties de durée. Sans surprendre le Protecteur, cette proposition le jeta dans un trouble extrême. Il n'aurait pas été un simple homme si un pareil témoignage de la gratitude nationale l'avait trouvé indifférent; mais il avait le caractère trop élevé pour attribuer une importance essentielle à un titre qu'il appelait spirituellement « une plume à son chapeau, » et pour se laisser déterminer dans une circonstance aussi grave par une considération de vanité. Contre son habitude, cet esprit audacieux hésita longtemps, pesant les diverses raisons qui militaient dans les deux sens.

D'un côté, il savait combien la monarchie avait jeté dans les affections du peuple anglais de fortes et profondes racines, et combien il est difficile de rompre soudainement avec des traditions séculaires. Les antiques lois de l'Angleterre désignaient le magistrat suprême par le titre de *roi* et ne connaissaient pas celui de Protecteur. Les Stuart auraient bien moins de chances de remonter jamais sur le trône de leurs ancêtres s'il était occupé, et si une nouvelle dynastie avait remplacé la leur. Enfin les droits populaires seraient mieux sauvegardés par un roi, prévu et limité par la constitution, que par un Protecteur, dont l'office exceptionnel ressemblait nécessairement à la dictature.

D'un autre côté, Cromwell n'ignorait pas

combien la royauté s'était discréditée par ses excès et sa tyrannie, et quels adversaires implacables il rencontrerait, s'il voulait la faire revivre, dans ses anciens compagnons, les républicains rigides tels que Ludlow. Il n'avait jamais, sans doute, énoncé des principes aussi absolus en fait de républicanisme; mais aux yeux de la gauche extrême il n'en paraîtrait pas moins renier son passé révolutionnaire, et il s'exposerait à la vengeance d'un parti farouche et encore puissant. Indépendamment du danger que pourrait courir sa vie, s'il acceptait la couronne, il devait lui en coûter beaucoup de s'aliéner de braves officiers qui avaient combattu si longtemps à ses côtés et pour lesquels il avait tant d'estime et de sympathie. Et comment se passer désormais de ces Côtes-de-fer auxquels il devait son élévation?

Au surplus, l'autorité dont il avait besoin pour raffermir l'état n'était pas exclusivement attachée au titre de roi. Ce titre provenait du parlement; le parlement avait donc le droit de le changer, s'il jugeait ce changement convenable. La seule chose essentielle, c'est sans doute que le nom de la souveraine magistrature émane du pouvoir législatif et du consentement populaire. Cet accord du parlement et de la nation est *l'aiguille qui fera passer le fil à travers le tout.*

Pendant deux mois et demi, Olivier eut de longue et fréquentes conférences, pour discuter cette question de la royauté, soit avec les communes, soit avec un comité de quatre-vingt-dix-neuf membres nommé pour les représenter. Il entendit un grand nombre de discours et en prononça une dizaine.

Plusieurs passages de ces discours du Protecteur nous intéressent en nous montrant sa manière de voir sur les motifs qui l'ont dirigé et sur l'ambition en général. « Un homme peut légitimement, — bien que ce soit un *cas très chatouilleux,* — désirer une place pour y faire du bien. » Olivier a sans doute la conscience d'avoir agi ainsi. Il peut se rendre le témoignage d'avoir pour but suprême non son propre avancement, mais l'intérêt de sa patrie. « Je suis prêt, dit-il, à servir l'état non comme roi, mais comme constable. Souvent déjà je me suis comparé à un bon constable, établi pour maintenir la paix de la paroisse. » — « J'ai accepté cette place moins dans l'espoir de faire du bien que dans le désir de prévenir les malheurs que je voyais prêts à fondre sur cette nation. Je dis que nous courions tête baissée vers la confusion et le désordre; nous nous serions inévitablement plongés dans le sang. Je demeurai *passif* vis-à-vis de ceux qui désiraient me faire accepter cette position. » — Après avoir rappelé que le titre royal a été « aboli, effacé par un acte du Long parlement et par la Providence, » il s'écrie : « Je ne voudrais pas *rebâtir Jéricho!...* C'est là, en vérité, ce qui jette la frayeur dans mon esprit. »

Dès la seconde de ces conférences, le Protecteur répondit par un *non* à l'offre qu'on lui fit de la royauté; mais la commission des 99 comprit que ce non n'était pas très péremptoire, et quon pouvait encore espérer d'obtenir de Cromwell une autre réponse si on ne lui demandait pas tout où rien. Le parlement, cette fois réuni en corps, revint à la charge dans la salle des Banquets à Whitehall; Cromwell refusa pour la seconde fois. On parut ensuite assez près de le convaincre; mais ses perplexités continuèrent. M. Guizot les croit feintes, et considère tous ces entretiens officiels comme une « comédie » peu digne des hommes graves qui la jouaient. Telle n'est pas notre impression, et nous ne comprendrions pas que ce fût celle de M. Guizot si nous ne savions qu'il a écrit son histoire avant l'apparition de l'ouvrage de Carlyle, sans connaître par conséquent nombre de documents qui mettent hors de doute la véracité de Cromwell. Si l'on ne part pas du préjugé historique qui fait du Protecteur le plus rusé des hypocrites, on trouvera bien plus naturel de penser que, quels que fussent les vrais sentiments de la Chambre, lui du moins était franc et loyal. Les députés pour-

vaient être inspirés par le désir de plaire au maître, autant et plus que par des motifs patriotiques. Quant à lui, il n'avait vraiment pas grand'chose à gagner, et il avait beaucoup à perdre; mais il sentait surtout qu'en faisant un faux pas à cette heure critique il compromettait les résultats si chèrement acquis par la révolution et la guerre civile.

Au reste la meilleure preuve de sa sincérité, c'est sa décision définitive, qu'il communiqua, le 8 mai 1657, au parlement réuni avec la masse d'armes dans la salle des Banquets. Au lieu du oui qu'on attendait, c'était un NON! En toute autre circonstance concernant les intérêts publics, Olivier inclinerait son jugement devant celui de la Chambre; mais il s'agit ici d'une affaire personnelle qu'il doit résoudre selon sa propre conscience. Nul n'est placé comme lui pour comprendre le poids de la responsabilité qu'on veut lui imposer. Il ne pourrait accepter *avec foi* et par conséquent sans péché. Il refuse donc le titre de *roi*.

Accordons-nous le plaisir d'admirer cet homme rare que l'éclat de la couronne n'a pas séduit! Il ne prétend à rien pour lui-même; il aime apparemment le pouvoir, mais il ne l'a pas poursuivi au détriment de l'état, ni exercé dans un intérêt égoïste. Ce qu'il veut, c'est un *établissement définitif* pour la nation. Or ce but paraît atteint. Les longs et laborieux débats qui viennent d'avoir lieu ont abouti à deux modifications importantes de la constitution : Cromwell a obtenu la création d'une seconde Chambre et accepté le droit de « nommer son successeur. » Par ces deux décisions, il semble avoir fusionné d'une façon satisfaisante les anciennes institutions monarchiques avec la jeune république, et assuré la permanence des libertés conquises par tant d'années de luttes.

Le 26 juin 1657, une seconde installation du protectorat fut célébrée à Westminster-Hall avec le plus pompeux appareil. Olivier reçut de l'orateur des communes, comme insignes de sa puissance, une robe de velours pourpre bordée d'hermine, une Bible magnifiquement reliée, une épée à riche poignée et un sceptre d'or massif. Puis il prêta serment de fidélité et le parlement se prorogea.

Hélas! le parlement suivant déçut comme les autres l'espoir du Protecteur. Par leurs imprudences et leurs dissensions, les deux Chambres allaient déchaîner de nouveau la guerre civile. En vain Cromwell essaya-t-il par de nobles discours de leur inspirer des sentiments plus patriotiques. « Par le plus grand miracle dont les fils des hommes aient été favorisés, nous sommes enfin parvenus à la *paix*. Si quelqu'un cherche à la rompre, que le Tout-Puissant l'extirpe de cette nation! Et Dieu le fera, quels que soient les prétextes de cet homme.

» Si quelqu'un trouble la paix sans considérer les mères de famille, les petits enfants qui ne distinguent pas leur droite de leur gauche et qui, à ce que je pense, sont aussi nombreux dans cette cité qu'ils l'étaient jadis à Ninive, — sans considérer les enfants qui sont près de voir le jour, — il doit avoir le cœur de Caïn, que Dieu marqua pour qu'il fût l'ennemi de tous les hommes et que tous les hommes fussent ses ennemis! Aussi la justice et la colère divines poursuivront un tel homme jusque dans sa tombe, si ce n'est jusqu'en enfer. »

Le parlement ergotant sur le nom que devait porter la Chambre haute, Cromwell s'indigne de ce qu'on s'arrête ainsi à des minuties. « Je le confesse, dit-il, je ne prévois autre chose que la répétition d'une anecdote plaisante rapportée par un livre d'absurdités. Une personne ayant tout éprouvé ne savait se tenir à rien : ni la cinquième monarchie, ni le presbytérianisme, ni l'indépendance, rien ne lui convenait. Elle finit par conclure qu'elle n'était pour rien, sinon pour *l'ordre dans la confusion*.

» Vraiment, quoi que nous puissions dire, si vous vous précipitez encore dans des flots

de sang, cette nation, dont les fibres sont déjà usées par la dernière guerre, ne pourra que s'affaisser et périr entièrement. Je vous conjure, je vous somme, au nom et en la présence de Dieu, d'être attentifs à ce danger et de le prendre à cœur! Voici un jour de jeûne qui approche. Je supplie Dieu de toucher vos cœurs, d'ouvrir vos oreilles à cette vérité, et de vous rendre sourds comme l'aspic [1] à toute parole de dissension! Sinon, on dira de cette pauvre nation : *C'en est fait de l'Angleterre!*

« Mais j'ai la confiance que le Seigneur ne l'abandonnera jamais à un tel esprit. Et tant que je vivrai et que j'en aurai la force, je suis prêt à combattre et à tomber avec vous.... J'ai prêté le SERMENT de gouverner *conformément aux lois* qui viennent d'être faites; et j'espère le tenir pleinement. Je sais que je n'ai pas aspiré à cette place. Je l'affirme devant Dieu, devant les anges et devant les hommes : *je ne l'ai pas cherchée!* C'est vous qui êtes venus me chercher pour l'occuper, vous qui m'y avez conduit; j'ai juré alors d'être fidèle aux intérêts de ces nations, d'être fidèle au gouvernement. »

Le 4 février 1657 (le 14 février 1658 d'après notre calendrier), il adresse aux Chambres une dernière harangue. « Je puis le dire devant Dieu, en comparaison de qui nous ne sommes que de pauvres fourmis qui rampent sur la terre : je serais content de vivre à la lisière de mes bois et de garder un troupeau de moutons plutôt que d'avoir entrepris un gouvernement comme celui-ci. »

Le parlement perd son temps, favorise la révolte jusque dans la ville de Londres, viole les bases mêmes de l'accord qui l'unit au Protecteur, s'oppose ainsi de fait à « l'établissement définitif. » La situation empire de jour en jour. Le roi d'Ecosse se prépare à embarquer une armée pour l'Angleterre. Cromwell indigné n'y tient plus, et conclut en ces mots son discours aux députés : « Si ce sont là les fruits de vos discussions, si c'est ainsi que vous vous comportez, j'estime qu'il est grand temps que je mette un terme à votre session. Ainsi *je dissous ce parlement*. Et que Dieu soit juge entre vous et moi! » — Telles sont les dernières paroles publiques du Protecteur qui nous aient été conservées.

La masse d'armes fut couverte d'un linge, l'orateur descendit de son fauteuil et les députés se retirèrent. Il était temps, en effet, car l'hydre relevait ses mille têtes. « Croyez-moi, écrivait un ami de Milton (Samuel Hartlib) : si leur session avait duré seulement deux ou trois jours de plus, tout aurait été en sang, à la Cité et dans le pays, pour le compte de Charles. »

Les hommes de parole se montrant incapables de déployer l'énergie que réclamaient d'aussi sérieux périls, Cromwell recourut aux hommes d'action; il convoqua un conseil d'officiers et avec leur concours prévint une insurrection et une invasion, toutes deux imminentes. Le châtiment des principaux conspirateurs fut sévère : cinq chefs royalistes, dont un docteur en théologie (Hewett), furent condamnés à mort par une haute cour de justice. Mais, comme toujours, Olivier borna le châtiment au strict nécessaire et ne montra aucun indice d'esprit cruel ou vindicatif. C'est peut-être le moment de dire que la dernière mention de l'emploi de la *question* en Angleterre remonte à 1640. Il s'agissait d'un certain John Archer qui avait attaqué le palais de l'archevêque Laud à Lambeth, et fut pour cela emprisonné à la Tour. Sous la république, le système judiciaire fut soumis à une entière révision par Hales, Whitelock et d'autres hommes distingués auxquels Cromwell conféra les responsabilités de l'hermine, et la torture judiciaire fut abolie pour jamais.

Fréquemment menacé d'assassinat (*quinze* fois au moins), on comprend qu'Olivier fût sur ses gardes. Il était toujours armé et cuirassé, et couchait alternativement dans plusieurs chambres; lorsqu'il sortait, sa voiture allait

[1] Allusion à Ps. LVIII, 5.

très vite et il évitait de rentrer par le même chemin; cent soixante de ses cavaliers gardaient sa personne. Ces précautions ne dénotent nullement, comme on l'a prétendu, les frayeurs d'une âme tourmentée par le remords; elles répugnaient à cette nature ouverte et franche qui, — pour nous servir des expressions de M. Guizot — « se répandait volontiers en démarches confiantes et hardies. Mais une évidente nécessité pesait sur lui, et il l'acceptait sans illusion ni ménagement, veillant sur sa vie avec la même ardeur qu'il avait apportée à conquérir sa grandeur. » Grâce à sa vigilance et à la protection de Dieu, il échappa jusqu'à la fin au poignard ou aux embûches des fanatiques, et sa main de fer condamna à l'impuissance tous les brouillons et les agitateurs du dedans.

Au dehors il remportait des succès plus éclatants encore. Il avait traité avec la France une alliance défensive; sous le commandement de Turenne, les troupes des deux contrées gagnèrent sur les Espagnols, — parmi lesquels se trouvaient le duc d'York et quelques royalistes de la Grande-Bretagne, — la bataille des Dunes, et enlevèrent aux Pays-Bas la ville de Dunkerque qui fut cédée à l'Angleterre. Le représentant de l'absolutisme de droit divin, Louis XIV, alors âgé de vingt ans, témoigna de la façon la moins équivoque son respect extraordinaire pour le grand parvenu. Son neveu, le duc de Créqui, accompagné du marquis Manzini, passa la Manche pour féliciter « le plus invincible des souverains; » il était porteur de deux lettres personnelles adressées au Protecteur par le roi et le cardinal. Le jeune roi, dit-on, serait allé lui-même s'il n'avait été retenu par une attaque de petite vérole.

Ainsi Cromwell, montant sans cesse, avait atteint le comble de la puissance humaine; il traitait d'égal à égal avec les plus glorieux monarques. Que dis-je? Dans son alliance avec le fier et susceptible Louis XIV, il osait se nommer le premier et prendre le titre de *Protecteur... du royaume de France!*

« Cromwell, dit un historien anglais, semblait être une étoile étincelante que la Providence avait fait paraître sur l'horizon pour élever cette nation au plus haut degré de la gloire, et pour frapper de terreur tout le reste de l'univers. » Qu'on nous permette de citer encore quelques lignes de M. Merle d'Aubigné : « Nul sans doute n'a fait plus que lui pour accélérer le double mouvement de descente et d'ascension qui s'opérait alors, et qui devait abaisser l'Espagne à l'humiliante faiblesse où nous la voyons plongée et porter l'Angleterre à la tête des peuples. Quand l'Espagne avait sollicité l'alliance du Protecteur, Cromwell y avait mis deux conditions. Il avait demandé la liberté de commerce dans les Indes occidentales, et la suppression de l'inquisition, « en sorte que chacun » pût en Espagne *lire la Bible et adorer Dieu* » *en liberté.* » A l'ouïe de ces étonnantes requêtes, l'ambassadeur espagnol s'était écrié plein d'effroi : « Mais c'est demander les deux yeux de mon maître! » L'un de ces yeux a perdu l'Espagne, et l'Espagne elle-même a perdu l'autre. — Ainsi la grandeur de Cromwell était unie à celle de sa patrie, au triomphe du protestantisme et de la liberté.

Mais cette éblouissante carrière était sur son déclin. Sentant probablement, sans qu'il s'en rendit bien compte, ses forces le trahir, Olivier, pendant les derniers mois de sa vie, consacra plus de temps aux siens et en donna moins aux affaires publiques. Il avait toujours tendrement aimé sa famille, qui devint, quand il fut Protecteur, le centre d'une cour élégante et gaie, mais honnête et respectable comme ne l'est pas souvent celle des monarques héréditaires. Il avait un goût prononcé pour la musique et favorisait les artistes; les concerts, les réunions animées le reposaient le soir des soucis du gouvernement. Il aimait à s'y voir entouré de quatre couples jeunes et brillants qui demeuraient près de lui : c'étaient son fils Richard et trois de ses gendres[1] avec

[1] John Claypole, lord Faulconbridge et M. Rich, petit-fils du comte de Warwick.

leurs femmes. Une seule de ses filles, lady Fleetwood, plus austère dans ses principes à l'égard des plaisirs du monde, se tenait quelque peu à l'écart. Quant à Henri, fils cadet de Son Altesse, il administrait l'Irlande, où par ses talents et son caractère il se montrait digne de ce poste élevé et difficile.

Dix ans auparavant, son premier-né, qui portait le même nom que lui (Olivier), avait été tué à la guerre; plus tard sa vieille et bonne mère mourut. Mais depuis quatre ans aucun vide ne s'était fait parmi ses proches, lorsqu'il perdit coup sur coup son gendre M. Rich, qui laissait Frances Cromwell veuve à dix-sept ans environ; trois mois après, le comte de Warwick, un de ses amis les plus intimes et les plus dévoués; bientôt enfin sa fille favorite, Elisabeth Claypole, dont l'âme élevée et délicate exerçait sur lui une bienfaisante influence. Il passa quinze jours à son chevet, au palais de Hampton-Court, en proie à une amère tristesse. Peut-être se reprochait-il intérieurement d'avoir porté le dernier coup à sa santé déjà chancelante en laissant décapiter un ecclésiastique anglican auquel elle était attachée, le Dr Hewett, condamné comme conspirateur, ainsi que nous l'avons vu. A la mort d'Elisabeth, il eut le cœur brisé, mais sa Bible fidèle lui apporta les consolations du chrétien. On lui lut, à sa demande, quelques versets de l'épître aux Philippiens... : « Je puis tout en Christ qui me fortifie. » — « Cela est vrai, ô Paul! disait-il. Vous avez appris cela; vous avez atteint cette mesure de grâce! Mais *moi*, que ferai-je? Ah! pauvre créature, c'est une dure leçon que je dois maintenant recevoir! » Bientôt il ajouta : « Oh! oui, je le sens, je le vois : le Christ de Paul est aussi *mon* Christ! »

Cromwell était déjà peu bien. Quoiqu'il parût jeune encore pour ses cinquante-neuf ans, il se ressentait de la maladie dont il avait souffert en Irlande et en Ecosse; la goutte, d'autre maux douloureux, joints aux inquiétudes d'une telle existence, le privaient de sommeil. Comme il le dit lui-même, il portait « un fardeau trop lourd pour un homme. » Carlyle le compare à « une forte tour dont les fondements sont minés en secret : elle n'a pas longtemps à subsister, et au moindre choc sa ruine sera soudaine. » Ce choc fut, pour Cromwell, la perte de lady Claypole.

Peu après, la fièvre intermittente le saisit. Au milieu de ses agitations, les pensées d'Olivier étaient toutes aux choses d'en haut; oubliant les problèmes ardus de la politique et les grandeurs de la terre, il se préparait à cette éternité que depuis longtemps il avait sentie si réelle et si proche. Ses péchés revenaient à sa mémoire et jetaient le trouble dans son âme. Dans sa carrière publique, il n'avait évidemment pas résisté toujours aux tentations de l'esprit de parti, déchaîné dans toute sa violence, et des succès personnels les plus inouïs. Dans le tourbillon où il vivait, sa vigilance chrétienne avait pu lui faire défaut, sa spiritualité avait probablement subi quelque atteinte. Les rigueurs mêmes auxquelles il avait cru devoir recourir, en dépit de sa débonnaireté naturelle, et dont il ne se repentait pas, étaient pourtant de sombres souvenirs durant ses insomnies et aux approches du tombeau. La tête livide de l'infortuné monarque qu'il avait condamné à l'échafaud, les torrents de sang qu'il avait répandus dans ses guerres, les adversaires qu'il avait déportés à la Barbade ou fait exécuter, toutes ces scènes lugubres où il avait joué un rôle principal, le rôle de fléau de Dieu et de grand justicier, pouvaient bien lui susciter d'effrayantes visions. On l'entendit s'écrier par trois fois : « C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant! » Heureusement il avait trouvé dès sa jeunesse la source de la paix. « Il n'y a plus qu'une seule alliance [l'alliance de grâce, par opposition à celle des œuvres], disait-il. La foi en l'alliance est mon seul soutien. Si je suis infidèle, il demeure fidèle, *lui!* » Il avait le ferme espoir que « de meilleures habitations, un meilleur héritage, une meilleure couronne, un meilleur trône, l'attendaient dans le ciel. »

— « Le Seigneur, disait-il encore, m'a rempli de tant d'assurance de son pardon et de son amour que *mon âme ne peut se contenir*.... Je crois que je suis le plus pauvre misérable qui ait jamais vécu; mais j'aime Dieu, ou plutôt *je suis aimé de Dieu!* Je suis vainqueur, et *plus que vainqueur*, par Christ qui me fortifie. » — « *N'aimez pas ce monde:* — tel fut le dernier conseil du Protecteur à ses enfants, qui, avec sa modeste et excellente femme, entouraient son lit en pleurant, — il n'est pas bon que vous aimiez ce monde. Je vous laisse l'alliance de Dieu pour vous en nourrir. »

Une nuit, au moment peut-être où une épouvantable tempête passait sur l'Angleterre et où le vent mugissait contre les hautes fenêtres du palais de Whitehall, on entendit la voix solennelle du mourant prononcer une sublime prière. Il intercédait pour ses ennemis et pour tout le peuple de Dieu. Nous connaissons peu de choses aussi belles que cette invocation suprême; si quelqu'un après l'avoir lue ne sent pas la grandeur morale et la sincérité de Cromwell, nous renonçons à l'en convaincre. Nous l'avons traduite aussi littéralement que possible, pour qu'elle ne perdît pas son parfum de simplicité. La voici :

« Seigneur,

« Bien que je sois une pauvre et misérable créature, je suis en alliance avec toi par grâce. Et je puis, je veux venir à toi pour ton peuple. Tu as fait de moi, quoique très indigne, un chétif instrument pour leur faire quelque bien et pour te servir; et un grand nombre d'entre eux m'ont estimé trop haut, tandis que d'autres souhaitent ma mort et en seraient contents. Seigneur, quelle que soit la manière dont tu disposes de moi, continue et persévère à leur faire du bien. Donne-leur la conséquence du jugement, un seul cœur et l'amour mutuel; continue à les délivrer et poursuis l'œuvre de la Réformation; et rends le nom du Christ glorieux dans le monde! Enseigne à ceux qui regardent trop à tes instruments à s'appuyer davantage sur toi. Pardonne à ceux qui désirent fouler aux pieds un pauvre ver de terre, car ils sont aussi ton peuple. Et pardonne la folie de cette courte prière pour l'amour de Jésus-Christ. Et donne-nous une bonne nuit, si tel est ton bon plaisir. Amen! »

Cromwell avait tenu secret le successeur qu'il avait choisi; ce nom était écrit dans un papier cacheté. A la demande de ses alentours, il indiqua la place exacte où il avait déposé cet important document : c'était à Hampton-Court; malgré toutes les recherches, on ne le trouva point. On interrogea alors le moribond et l'on comprit qu'il nommait Richard. Pourtant il est permis de supposer qu'on se trompa sur la dernière volonté du Protecteur. Pourquoi aurait-il, jusqu'à sa mort, pris tant de soin à cacher sa décision, si elle s'était portée sur son héritier naturel? Et n'est-il pas peu probable qu'Olivier ait élu, pour lui mettre sur les épaules le fardeau si pesant du protectorat, un homme de talents aussi médiocres et d'un caractère aussi faible que Richard, par la seule raison que c'était son fils aîné? Nous avons peine à croire que pour un acte de cette portée il ait été déterminé par autre chose que par l'intérêt de l'état, et soit tombé subitement au niveau des rois ordinaires; par cette marque de partialité paternelle, il se fût mis en contradiction avec tout son passé. L'amour de sa famille pouvait d'ailleurs se concilier aisément avec son patriotisme, car parmi les plus capables de continuer son œuvre se trouvaient son second fils Henri et son gendre Fleetwood.

Dans ses derniers combats, à ce moment où l'âme la plus fausse cesse de feindre, Cromwell disait encore en phrases entrecoupées : « Vraiment Dieu est bon!... Je voudrais vivre pour le service de son peuple, mais ma tâche est accomplie; Dieu sera avec son peuple.... J'ai hâte de partir. » Le soleil se levait; c'était le 3 septembre (1658), son jour de bonheur, l'anniversaire de ses victoires de Dunbar et de Worcester. Olivier tomba

dans une apathie dont il ne devait pas sortir. Entre trois et quatre heures, un profond soupir souleva sa poitrine : le héros n'était plus!

J'ai laissé parler les faits, n'y ajoutant que peu de réflexions, et comptant surtout sur l'impression produite par des citations authentiques, extraites de la collection de Thomas Carlyle. Que mes lecteurs tirent eux-mêmes leur conclusion! Si celle qui ressort de cette imparfaite exposition paraît fondée, — si Olivier Cromwell n'a été ni un monstre, ni un « hypocrite raffiné, » ni même un fanatique, mais un grand patriote, un puritain ardent sans esprit sectaire, toujours noble dans son ambition, quoique parfois abusé dans ses moyens, ne recourant à une mesure illégale que lorsqu'il la croyait indispensable, et lorsqu'elle devait avoir en effet pour circonstance atténuante l'imminence des périls publics les plus graves, — on me demandera sans doute comment un homme d'une sincérité si exceptionnelle et d'une si haute vertu a pu passer pendant deux siècles pour le fourbe le plus consommé et pour une sorte d'incarnation de l'esprit du mal.

En voici les raisons.

Cromwell avait trois classes d'adversaires : les *royalistes* et les *papistes*, dont il avait brisé la puissance; les *légistes* dont il avait diminué les profits en simplifiant les procédures, au grand bénéfice du peuple. Or ces vaincus de la veille sont devenus les vainqueurs du lendemain. La *Restauration* des Stuart, qui suivit de si près la mort du Protecteur, a fait taire par la terreur dans toute la Grande-Bretagne les voix qui auraient pu s'élever en sa faveur, et l'histoire, faussée par les passions, a voué à l'exécration générale la mémoire du grand Olivier. Telle fut la violence de la réaction monarchique qu'on *déterra une centaine de cadavres*, parmi lesquels étaient ceux de l'illustre amiral Blake et de la vénérable mère du Protecteur, pour les jeter à la voirie, et que le corps de Cromwell, exhumé également, fut pendu tout putréfié à la potence de Tyburn avec les restes d'Ireton et de Bradshaw! « Quand de hauts dignitaires et des potentats étaient en pareille humeur, dit Carlyle, que fallait-il attendre de pauvres folliculaires et de vils libellistes? »

Ajoutons-le : la *France catholique*, qui avait donné la princesse Henriette-Marie pour épouse à Charles Ier et offert un somptueux refuge à leur fils Charles II, la France qui révoqua l'édit de Nantes quand Cromwell ne fut plus là pour la tenir en respect, la France a beaucoup contribué, par la plume de ses historiens et l'éloquente parole de Bossuet, à cette falsification historique; c'est d'elle que la Suisse romande, en particulier, a longtemps accepté comme un portrait ressemblant l'image défigurée et grimaçante du noble défenseur de la foi réformée.

Grâce à Dieu, le temps a fait son œuvre. Le foin et le chaume qui se mêlaient à l'édifice construit par la main puissante d'Olivier ont été consumés par le feu de la Restauration; l'or et le marbre ont résisté. Malgré la chute de la république, ce que Cromwell avait fait de meilleur a passé dans le nouvel ordre de choses fondé, trente ans plus tard, par son vrai successeur, Guillaume d'Orange. De cette pénétration réciproque de la royauté absolue et de la révolution est née la *monarchie constitutionnelle*, qui assure à l'Angleterre une somme si considérable de libertés. Maintenant que les passions soulevées par la « grande révolte » se sont non pas tout à fait calmées, mais pourtant attiédies, on peut remettre à l'étude avec l'impartialité qui sied à l'histoire le caractère du prodigieux génie qui en fut l'âme et le modérateur. Déjà d'éminents historiens ont exprimé leur enthousiasme pour le héros trop longtemps méconnu, et la nation qu'il a tant aimée commence à lui ériger des statues [1]. « Je sais, —

[1] Celle qui a été inaugurée l'an dernier à Manchester paraît être un chef-d'œuvre de l'art, d'après une gravure que j'ai eue sous les yeux. Jus-

disait-il avec l'assurance de la foi, — que Dieu a été au-dessus de tous les mauvais rapports, et qu'EN SON PROPRE TEMPS IL ME JUSTIFIERA. » En effet, le jour de la réhabilitation se lève enfin pour Cromwell, et nous voyons se réaliser une fois de plus ces paroles consolantes du roi-prophète :

« Remets à l'Eternel ta destinée,
Confie-toi en lui, et il agira;
Il rendra ta justice éclatante comme la lumière,
Et ton bon droit comme le soleil en plein midi. »

CHARLES BYSE.

ASTRONOMIE

Qu'est-ce que le soleil?

On rencontre chez beaucoup de personnes l'idée d'un antagonisme entre la science et la Bible. Il y a là une erreur, et une erreur très regrettable. Sans doute que plus d'une fois des savants se sont exprimés avec légèreté sur telle déclaration de nos saints livres qu'ils n'avaient pas étudiée sérieusement. Sans doute aussi que des chrétiens ont vu parfois dans la science une ennemie de la religion. Mais tout cela tient aux misères du cœur humain et ne va pas au fond des choses. Cependant le préjugé reste; la science traite trop souvent avec dédain la révélation, et plus d'un disciple de Jésus-Christ regarde avec défiance des études qu'il considère comme dangereuses pour la simplicité de la foi. L'ignorantisme redeviendrait-il donc la condition des progrès dans l'obéissance chrétienne? Et n'y aurait-il, entre la science et la révélation, aucun point de contact, aucune unité cachée les rapprochant l'une de l'autre pour les faire converger vers un même but, celui de manifester de plus en plus à nos yeux les perfections adorables du Dieu créateur et sauveur?

Pour nous, nous croyons que cette unité existe et qu'on la trouve, dès qu'on ne s'obstine plus à établir une comparaison directe entre deux moyens de connaissance qui diffèrent l'un de l'autre par leur nature, leurs procédés et les facultés de l'âme auxquelles ils s'adressent. La science se présente à nous, non comme règle, mais comme recherche, bien qu'elle ait constaté un certain nombre de faits qui lui appartiennent et qui ne sauraient être remis en question. De plus, elle s'adresse à l'intelligence, à la faculté d'observation, tandis que la Bible s'adresse avant tout à l'âme pour réveiller la conscience, toucher le cœur, élever le regard vers Dieu, et faire connaître à l'homme qui se sent pécheur le moyen de salut que le Tout-Puissant lui offre en Jésus-Christ.

Cette vérité qui sauve, elle nous est présentée dans des récits historiques, dans des sentences détachées, dans des paraboles, en un mot, sous une enveloppe humaine, locale et de son temps. C'est pourquoi il ne faut pas chercher dans la Bible des notions précises d'histoire naturelle, de géographie, d'astronomie ou de médecine. Je ne nie pas qu'il n'y ait souvent sous cette imperfection scientifique, plus apparente que réelle, des vérités que l'étude est appelée à dégager; mais le caractère de la Bible n'en demeure pas moins différent de celui de la science, et vouloir comparer ces deux sources de vérité, c'est entrer dans une fausse voie : chacune a sa mission, et de la différence des deux missions découle la différence de leurs procédés.

Je ne prétends pas non plus que la foi, affaire du cœur, n'ait rien à faire avec la science, affaire de la pensée. Comme le dit avec raison M. Bertrand, de l'Institut de France, à propos des travaux de Kepler : « Heureusement Pascal est allé trop loin en affirmant que ce qui passe la géométrie nous surpasse; cette appréciation si décourageante ne tient pas compte d'un sentiment puisé dans les profondeurs de l'âme humaine, et qui a soutenu Copernic après avoir inspiré Pythagore. L'homme croit, en effet, en dehors

qu'alors l'Angleterre, revenue à ses traditions monarchiques, n'avait consacré aucun monument de reconnaissance à son grand Protecteur.

de toute démonstration, à l'harmonie de l'univers et à la simplicité de son mécanisme; et, quoique l'imagination soit fort opposée à la géométrie, l'histoire de l'astronomie nous les montre unies d'un lien très étroit; la première, soutenue par une raison exercée allant en quelque sorte au-devant de la vérité pour révéler, comme par intuition, la beauté et l'ordre général du système du monde; la seconde s'efforçant ensuite d'éprouver le vrai et le faux et de les discerner l'un de l'autre, en fixant enfin la certitude. »

La science et la foi, pas plus que la nature et la révélation, ne sont donc absolument étrangères entre elles, encore moins ennemies. L'homme irréfléchi les oppose à tort l'une à l'autre, en méconnaissant le caractère propre de chacune.

Non-seulement la science n'est point contraire à la Parole de Dieu, comme on finit quelquefois par se le persuader; mais plus ses découvertes se multiplient, plus elle nous fait pénétrer dans la connaissance des mystères de la création, plus aussi elle nous fournit de sujets d'admirer l'harmonie qui unit entre elles les diverses parties de l'univers, la variété des détails et l'unité dans l'ensemble.

Depuis l'application de la photographie à l'observation des astres, et surtout depuis la découverte de l'analyse spectroscopique, l'astronomie a mis en quelque sorte les cieux à notre portée, en même temps que les nouvelles théories mécaniques de la chaleur et de la lumière ouvrent devant nous tout un monde de mystères et nous font pénétrer dans la profondeur intime des éléments, dans le secret des forces physiques et de leurs relations diverses.

Les idées que réveille en nous l'astronomie sur les dimensions presque incalculables de l'univers, préparent notre intelligence à une meilleure appréciation des dispensations de Dieu envers l'humanité. Le fait de la chute, par exemple, confond nos pensées, parce que nos vues ne vont pas au delà de ce monde; mais si toute l'économie actuelle n'est qu'un point dans l'immensité de l'œuvre divine, comme notre terre n'est qu'un atome dans l'univers, il doit nous être moins difficile de voir dans l'état actuel des choses un mal passager qui se perd en quelque sorte dans un bien infiniment plus grand.

Enfin, où trouvons-nous plus vivement retracées les grandes leçons de l'Ecriture sur le devoir de la vigilance, que dans ces phénomènes célestes qui mesurent la marche du temps, qui comptent nos jours et nos mois; horloge universelle qui ne s'arrête jamais et dont le cadran est si promptement parcouru pour chaque mortel.

Pauvres pécheurs que nous sommes, ne négligeons rien de ce qui tient à nos intérêts éternels, mais étudions la gloire de notre Dieu dans tous les domaines où elle se présente à nous. « Que toutes les choses qui sont véritables, disait l'apôtre Paul, que toutes les choses qui sont pures, que toutes les choses qui sont dignes de louange occupent vos pensées! »

Il me semble qu'il n'y a pas d'astre dont l'étude doive nous intéresser autant que celle du soleil. Je ne dis pas un soleil, mais le soleil, notre soleil. C'est par son intermédiaire que Dieu nous donne la chaleur, la lumière, le mouvement même; c'est sous l'influence des rayons solaires que la nature s'anime, que nos prairies se couvrent de verdure, que nos forêts croissent, que la terre porte son fruit. Il faudrait un livre pour décrire tous les effets des radiations solaires aux divers points de vue de la physique, de la chimie, de l'optique, de la météorologie, comme aussi sous celui des beaux-arts. Peut-on sans admiration se représenter cette masse immense de vapeur, enlevée chaque jour à l'océan par la chaleur du soleil, transportée dans les airs sur les diverses parties des continents, déposée sous forme de neige dans les hautes montagnes, sous forme de menue pluie dans les vallées, entretenant les sources, fécondant le sol, formant les fleuves? Le soleil a aussi ses effets effrayants et ter-

ribles; c'est lui qui, déplaçant les couches de l'atmosphère, amène les tempêtes et cause les épouvantables tourbillons des contrées tropicales. Si le plus souvent la voile du navire s'enfle doucement sous le souffle d'un vent favorable, quelquefois aussi, misérable et frêle nacelle, le vaisseau est alternativement transporté sur le sommet des vagues et plongé dans la profondeur des abimes. Oui, Dieu manifeste sa puissance dans cet astre, soit pour bénir et vivifier, soit aussi pour châtier et pour détruire.

Qu'est-il, ce vaste, cet immense luminaire qui nous éclaire et nous réchauffe de si loin? Ce que nous pouvons dire, c'est que la nature physique du soleil nous est encore à plusieurs égards un mystère. Nous ne possédons pas assez d'analogies entre les phénomènes terrestres et ce que, au moyen de puissants télescopes, nous voyons ou croyons voir à la surface du soleil; nous ne connaissons pas assez bien les relations si nombreuses des forces physiques entre elles, pour pouvoir prononcer sur la nature et la constitution de cet astre dont des millions de lieues nous séparent. Nous n'avons pas encore, croyons-nous, cette théorie dont parle Kepler en disant : « L'influence du soleil sur ce monde, influence incroyable et presque divine, d'où dérivent ici-bas tout mouvement et toute vie, tout ordre et tout ornement de la nature, est telle que, plus on la considère et plus on la trouve merveilleuse. De là, pour le philosophe, l'obligation de mettre en œuvre toutes les ressources de son esprit, afin de s'élever à une théorie digne d'un tel sujet. » Car, nous en avons trois au lieu d'une, deux si l'on veut, mais c'est encore une de trop, puisque ni l'une ni l'autre de ces deux n'a pu jusqu'ici supplanter celle qui lui fait opposition.

Et d'abord, nous ne savons rien de ce que le soleil est dans son intérieur; et cela n'est pas étonnant, puisque nous ne connaissons pas l'état intérieur de notre globe, plusieurs savants contemporains prétendant qu'il a dû se refroidir du centre à la circonférence, tandis que, suivant le plus grand nombre, c'est le contraire qui a dû avoir lieu. Nous ne savons pas non plus au juste à quoi tient son éblouissante clarté; est-ce une lumière dans le genre de celle du gaz d'éclairage, est-ce une lumière électrique, est-ce une clarté de l'espèce de celle des aurores boréales, est-ce un liquide incandescent? Toutes ces opinions ont été soutenues et le sont encore. Et enfin comment s'entretient ce foyer de lumière et de chaleur qui rayonne dans l'espace depuis des milliers d'années?

Sur tous ces points nous sommes réduits à des hypothèses qui s'appuient soit sur des observations directes, soit sur des analogies.

Bien qu'il ne faille procéder à ce dernier égard qu'avec beaucoup de prudence, il est tout à fait permis de tenir compte des analogies, puisque le soleil n'est point un corps essentiellement différent des planètes, qui sont issues de lui, qui sont de sa nature et de sa substance. Cette assertion est une hypothèse; mais elle a pour elle tant de probabilité, qu'elle s'est élevée au rang d'une vérité établie, et qu'elle peut servir de base aux hypothèses qui peuvent être faites sur la nature du soleil ensuite des observations. Seulement la différence des phases de développement dans lesquelles se trouvent le soleil d'une part, et la terre de l'autre; la différence de position occupée, dans la nébuleuse originaire, par ces deux corps dont l'un procède d'un anneau détaché des parties plus extérieures de la masse gazeuse, tandis que l'autre en est le résidu central : ces différences ont bien pu introduire, dans l'état physique des deux corps et dans les phénomènes qui s'y passent, des diversités qui voilent ou même rompent ces analogies.

Arrêtons-nous d'abord aux renseignements que nous fournit l'observation de la surface du soleil faite au moyen de grands télescopes. Ce disque qui nous semble parfaitement uni et lisse à sa surface, et si purement défini dans ses bords, présente un tout autre

aspect lorsqu'on le considère avec des instruments d'un pouvoir élevé. La surface solaire nous apparait alors comme un réseau formé de lignes très fines, moins brillantes que les mailles qu'elles renferment et qui sont en général de forme un peu allongée, surtout aux environs des taches. L'un des plus anciens et des plus assidus observateurs des taches du soleil, Scheiner, qui vivait au commencement du XVII[e] siècle, caractérisait par l'adjectif latin *crispa* l'aspect que présente la surface du soleil, et il complétait sa pensée par la comparaison d'une mer agitée par la tempête. C'est bien l'idée qu'en donne maintenant aussi le père Secchi, le savant directeur de l'observatoire de Rome. Du reste, comme ce dernier astronome le fait remarquer, cet aspect se modifie suivant qu'on observe le soleil directement ou qu'on en projette l'image sur un écran, et aussi suivant les grossissements employés et l'état de l'atmosphère.

Il reste en somme l'impression qu'on a devant les yeux une surface lumineuse ondulée, comme serait celle d'une couche de nuages pommelés, excessivement brillants, ou peut-être même celle d'un métal en fusion bouillonnante.

Qu'est-ce qui peut nous fixer sur la nature physique de cette surface et de la lumière qu'elle émet avec tant d'abondance. Arago, le premier, s'est servi des phénomènes de polarisation de la lumière pour résoudre cette question. Il a fait voir que la lumière émise sous une incidence très oblique est toujours polarisée si elle provient d'une substance solide et liquide, tandis qu'elle ne l'est pas si la substance qui l'émet est gazeuse. La lumière solaire ne renfermant aucune trace de polarisation, provient donc, dit-il, d'un corps gazeux. D'autre part, lorsqu'on eut découvert le spectroscope et analysé au moyen de cet instrument la lumière des corps lumineux placés dans les différents états physiques, il se trouva que le spectre du soleil était celui d'un corps solide ou liquide. Le physicien Kirchhoff, inventeur de l'instrument que nous venons de nommer, écartant le cas de solidité, exclu par les mouvements propres des taches, adopte donc l'idée d'une photosphère formée par une matière à l'état de liquide incandescent. La non-polarisation de cette lumière s'expliquerait alors par le fait que la surface solaire n'étant point unie, mais ondulée, la lumière en est émise dans toutes les incidences possibles. De leur côté, les partisans de l'état gazeux expliquent la continuité du spectre solaire en disant que le gaz solaire ne nous éclaire comme il le fait que par les poussières incandescentes solides ou liquides qu'il renferme, ainsi que c'est le cas pour le gaz d'éclairage. On voit donc que la question n'est tranchée ni par l'un ni par l'autre des procédés d'observation. On oppose cependant à la théorie Kirchhoff le peu de probabilité qu'aucune substance puisse se conserver à l'état liquide à la surface du soleil, vu l'énorme température qui y règne. Nous reviendrons plus tard là-dessus.

Nous nous trouvons ainsi conduits pour le moment à admettre l'idée d'une photosphère gazeuse contenant des poussières métalliques incandescentes qui lui donnent son grand éclat. Mais cette enveloppe lumineuse considérée sous ce point de vue peut encore être conçue de deux manières différentes quant à ce qu'elle entoure. Ou bien elle touche immédiatement les couches qui sont au-dessous d'elle et qui se continuent avec une densité croissante jusqu'au centre de l'astre, et l'on entre alors dans la théorie de M. Faye, membre de l'Institut de France, sur la constitution physique du soleil; ou bien, il y a immédiatement au-dessous de la photosphère un espace occupé par une atmosphère dans laquelle flottent diverses couches de nuages destinés à garantir de la radiation calorifique de l'enveloppe, un corps intérieur, opaque, obscur, comparable à notre terre, le soleil lui-même, et l'on a la théorie inventée par l'Anglais Wilson au siècle passé, développée par les deux Herschell et par Arago, puis re-

prise dans ces dernières années par M. Liais, ancien astronome de l'observatoire de Paris, qui l'a exposée et défendue dans son beau livre intitulé : *l'Espace céleste et la nature tropicale*, un des ouvrages les plus propres à donner une idée un peu complète de l'astronomie actuelle. Quel que soit le talent avec lequel M. Liais soutient ses vues, il faut avouer qu'on a bien de la peine à se représenter que, au travers des siècles, les nuages sous-photosphériques ne finissent pas par s'échauffer et par transmettre leur chaleur au globe intérieur, qui cesserait dès lors d'être habitable et d'être le séjour de ces bienheureux dont parle l'astronome Bode, « qui, perpétuellement éclairés par leur atmosphère lumineuse, perpétuellement échauffés par les rayons calorifiques provenant des combinaisons de cette même atmosphère et de l'atmosphère grossière qui la supporte, admirent le spectacle de la création au travers des ouvertures que nous appelons des taches. » C'est de ces taches qu'il nous faut nous occuper maintenant. H. R.

(*La suite au prochain numéro.*)

HISTOIRE RELIGIEUSE
CONTEMPORAINE

Le synode général de l'église nationale de Prusse.

La convocation de ce synode extraordinaire tenu au mois de novembre dernier à Berlin, sa réunion, ses séances, ses résolutions occupent une place importante dans l'histoire de l'église nationale de Prusse. Impatiemment attendu par tous les partis ecclésiastiques, quoique avec des espérances et des visées différentes, il est arrivé à point pour détendre une situation intolérable. Dans quelle mesure a-t-il répondu à l'ambition des uns, aux impatiences des autres, aux réclamations de tous? A-t-il marqué un progrès? ou a-t-il mis au jour une plaie profonde? ou encore a-t-il empiré le mal existant? Voilà des questions sur lesquelles il nous sera profitable d'entendre les intéressés eux-mêmes.

Quand on est profondément imbu de l'idée de la séparation de l'église et de l'état, lorsqu'on considère d'un œil prévenu toute église soumise à un autre régime, on risque de ne pas être équitable; c'est pourquoi écoutons attentivement ce qui s'est dit en Allemagne, dans ce pays moins ouvert que jamais à l'idée de la séparation, sur le synode général, sur son esprit et sur ses résultats probables: nous avons la conviction que les événements actuels confirmeront nos principes.

Deux brochures m'avaient été signalées sur le synode : l'une du Dr Fabri et l'autre du professeur Von der Goltz; la première écrite au point de vue de l'opposition, l'autre à celui de la majorité.

Grande a été ma joie quand j'ai lu dans la première que l'auteur est, « depuis sa jeunesse, disciple de Vinet. » Un disciple de Vinet en Allemagne! Pourquoi pas? il en a bien en Espagne, un au moins. Voici ce qu'écrivait récemment au *Journal de Genève* un de ses correspondants parisiens, en lui rendant compte d'une conférence donnée dans un salon par le grand orateur espagnol Castelar :

« Tout le monde se rappelle encore cette grande séance, pendant la révolution espagnole en 1868, où, après un admirable discours de M. Castelar, les Cortès espagnoles votèrent à la presque unanimité la liberté des cultes. Mais ce qu'on ignore, et ce qu'on sera heureux d'apprendre, c'est quel auxiliaire eut l'orateur dans cette grande journée. « J'allais, nous dit M. Castelar, tous les samedis, pendant quelques heures, dans la boutique de mon libraire à Madrid, pour y prendre connaissance des nouveautés arrivées pendant la semaine. Un samedi, je mis par hasard la main sur le volume de Vinet : *De la Manifestation des convictions religieuses*. Le livre et l'auteur m'étaient également inconnus. Je l'ouvris d'une main distraite; dès les premières pages de la

» préface, je demeurai saisi; j'emportai le » volume, je lus tout le samedi, tout le di- » manche, tout le lundi. Le mardi, vint en » discussion notre fameuse loi sur la liberté » religieuse. J'étais plein de Vinet. J'avais » trouvé chez lui tous les matériaux et tous » les arguments de mon discours. Comme » lui, je me plaçai au point de vue de l'Evan- » gile et réclamai la liberté religieuse au nom » et dans l'intérêt même de la religion. » — Ce genre d'argumentation, si nouveau en Espagne et autrement puissant que le simple argument philosophique, triompha de toutes les résistances. La liberté religieuse fut acclamée! »

M. Fabri est un partisan convaincu de la séparation et, mieux encore, un apôtre de ce grand principe. Il reconnait que l'Allemagne n'est nullement préparée à le réaliser, que son application immédiate bouleverserait les conditions de la vie religieuse et nationale dans ce pays. Il se sépare des platoniques amis des églises libres en ce qu'il travaille et lutte pour y préparer ses compatriotes.

Sa brochure est une série de lettres adressées à un ami anglais. Elle est ainsi propre à donner à l'étranger une idée exacte du synode vu dans son ensemble et à l'exclusion de détails qui n'intéressent que l'Allemagne. On verra aisément que M. Fabri n'est ni un ami aveugle, ni un adversaire irréconciliable de son église; sa modération, son sincère attachement à l'Evangile méritent la confiance comme ils imposent le respect. Nous lui laissons la parole.

I

Une première lettre a pour but d'orienter le lecteur sur la situation de l'église de Prusse en face de l'état : préliminaire indispensable, tant est bizarre cette situation.

La réformation du XVIe siècle s'est opérée en Allemagne par les princes, autant et plus que par les individus. Les différents pays sont devenus protestants par la conversion de leurs princes, qui y ont organisé l'église et ont gardé de cette période initiale tous les droits que les circonstances leur ont donnés, entre autres la charge d'évêques suprêmes, dont ils se sont trouvés alors revêtus. Les temps ont si peu changé cette organisation primitive que, de nos jours, en Bavière, par exemple, c'est le catholique roi qui est le *summus episcopus* de l'église évangélique, sans que personne s'en plaigne ou en soit scandalisé.

Les populations, habituées à ce que leurs princes veillent à leurs intérêts religieux, ont pu montrer de vifs sentiments de piété, produire des générations de savants chrétiens; mais au point de vue de la vie ecclésiastique, de l'activité de l'église, elles en sont encore à de misérables rudiments. La bureaucratie, cette plaie de l'administration politique, a rongé l'église, livrée aux avocats et aux professeurs de droit. La majorité ne se doute point qu'il serait possible que l'état n'eût pas la haute main dans l'église. Si une infime minorité a quelque lueur sur ce sujet, elle obéit moins à des mobiles religieux qu'à des mobiles politiques.

Ce sont les troubles de 1848 qui ont amené dans le domaine pratique l'idée de la liberté religieuse. L'article 15 de la constitution prussienne exprimait ainsi le progrès réalisé : « L'église évangélique et l'église catholique romaine, ainsi que toute autre société religieuse, règlent et administrent leurs affaires par elles-mêmes. » Cet article est resté lettre morte pour l'église évangélique. En 1850, il est vrai, un ordre émané du cabinet du roi institua le Conseil ecclésiastique supérieur, auquel fut remise la charge de réorganiser l'église. Ce Conseil ne fit rien pendant dix ans, et pendant dix autres années ne fit rien d'important. Les conservateurs féodaux étaient au pouvoir, et ils tenaient pour dû à leur roi de ne pas le dépouiller de ses attributions d'évêque suprême.

Après la guerre de 1866, l'annexion de nouveaux territoires reporta l'attention sur les affaires ecclésiastiques; on s'en tint ce-

pendant à des demi-mesures. Il fallut l'ébranlement de 1870 et de 1871 pour remettre la question sur le tapis. Il en était plus que temps. Les lois qui furent alors dirigées contre l'église catholique l'atteignirent moins fortement et douloureusement que l'église protestante. Pour n'en citer qu'un exemple, la loi sur le mariage civil n'a pas privé d'un sou les caisses des catholiques, tandis qu'à Berlin elle a ruiné des paroisses, dont le casuel était la principale, voire l'unique ressource.

Même des politiques estimèrent alors qu'il fallait venir en aide à l'église protestante : c'était dans la lutte de la culture (*Kulturkampf*) une alliée qu'on négligeait à tort. Un ordre royal, du 10 septembre 1873, prescrivit l'institution de conseils de paroisse, de synodes d'arrondissement et de province, et indiqua la prochaine convocation d'un synode général. Par malheur surgit inopinément une grave difficulté.

Les législateurs prussiens, dans leur ardeur de combat, se fourbissaient une quantité d'armes, uniquement occupés d'en avoir le plus possible et non pas de mettre quelque ordre dans leurs armements. C'était le moment où chaque séance du parlement voyait éclore une loi nouvelle qui devait s'arranger tant bien que mal avec ses devancières; où, après avoir transformé l'article 15 de la constitution, et le trouvant encore gênant, on finit par le supprimer, ce qui ne fit pas grand tapage.

L'indépendance de l'église évangélique, sa libre administration, était supprimée du même coup; elle retombait dans sa dépendance antérieure à l'égard du souverain et des corps constitués de l'état; l'ordre royal du 10 septembre 1873 disparaissait, ainsi que la garantie constitutionnelle de l'administration de l'église par elle-même.

M. Fabri tire de cet exposé historique cette conclusion évidente : le travail de régularisation des rapports de l'église protestante avec l'état et la convocation du synode général à laquelle il a abouti sont le résultat de la situation politique de l'Allemagne. Ils ne proviennent d'aucun mouvement, d'aucune agitation ecclésiastique quelconque. M. Fabri dit qu'il a été seul pendant de longues années à réclamer la séparation de l'église d'avec l'état; il est maintenant appuyé par des gens auxquels les embarras présents ont ouvert les yeux; mais en l'absence d'organes autorisés et réguliers de l'église, il n'y a d'autre moyen de propagande que la presse, et l'influence de celle-ci est restreinte en Allemagne[1].

II

A l'indifférence générale pour tout ce qui touche aux questions d'église, à l'intime union de l'église avec l'état qui, même au cas où la séparation serait prononcée, remettrait à l'état le soin d'organiser l'église, celle-ci n'étant nullement en position de s'en charger, il faut ajouter, pour comprendre l'attitude du synode, l'importance capitale donnée à la question de l'union dans une église n'ayant aucun autre moyen d'affirmer son existence comme corps.

Dans la Bavière, le Wurtemberg, la Saxe, le Hanovre, la question de l'union et la question confessionnelle sont débattues entre théologiens; elles ne fournissent point, comme en Prusse, un sujet de discussions et d'hostilités quotidiennes dans les masses. C'est que l'union a été imposée en Prusse par l'état, tandis que le cours naturel des événements et la pente des esprits l'ont introduite dans les autres pays. Frédéric Guillaume III, malgré la sincérité de ses intentions, n'a pas été plus heureux en intervenant avec son pouvoir dans le domaine dogmatique et en faveur d'une certaine doctrine, qu'aucun des souverains qui ont tenté la même entreprise : il n'a servi ni l'église ni l'état. L'union imposée a discrédité son royal protecteur et dans l'ambi-

[1] M. Fabri a publié plusieurs ouvrages remarquables et fort remarqués sur les questions ecclésiastiques, en particulier sur ce qu'il appelle l'*Entstaatlichung* (la dénationalisation) de l'église.

guité et le vague de ses formules elle a fourni un prétexte à ceux qui veulent reculer indéfiniment, au profit des négations les plus creuses, les limites de la communion avec l'église. L'union est-elle une confédération de systèmes théologiques divergents ou doit-elle les absorber tous dans un système qui n'est pas bien défini? voilà le côté ecclésiastique de la question, l'aspect pratique d'une lutte qui dure, sans porter aucun fruit, depuis de longues années. En réalité, il n'y a pas en Allemagne d'églises luthériennes ou d'églises réformées. Il n'y a que des églises nationales, ayant une confession de foi luthérienne ou réformée.

Ce sont des motifs politiques qui ont poussé à l'union. Qu'on se rappelle l'origine du protestantisme allemand : il a pris naissance dans de petits états à organisation presque patriarcale; le prince y a été naturellement le chef de l'église, en sa qualité de père du peuple. Quand l'état s'est agrandi, comme en Prusse, le prince se trouvant à la tête de sujets luthériens et de sujets réformés, a incliné vers la centralisation des croyances aussi bien que vers la centralisation du pouvoir, pour fortifier ce dernier. M. Fabri estime qu'on n'a point assez tenu compte de cet ordre de considérations qui appuie son idée que l'église évangélique en Prusse est une institution politique autant que religieuse.

Il est clair que les grands changements survenus dans la situation politique doivent influer sur l'église. L'union ne peut plus être prise pour l'objectif des efforts du gouvernement. Elle n'est plus réalisable dans les vastes territoires qui composent l'Allemagne actuelle. Or, faut-il chercher à mettre de nouveaux principes à la base de la politique ecclésiastique? — Oui, répond catégoriquement M. Fabri. — Dans quelle direction? — Dans celle de la séparation des deux domaines, répond-il non moins ouvertement. Le malheur est que l'Allemagne est dépourvue de toute notion du système volontaire. En attendant qu'elle l'adopte, il faut réformer l'épiscopat royal et assurer l'indépendance des synodes provinciaux.

Quant au premier point, le souverain ne devrait plus être seul capable et compétent pour organiser l'église; quant au second, il serait le moyen de sortir d'un grand embarras. L'union est nécessaire, parce qu'elle a été décrétée et a poussé quelques racines tenaces; mais elle est impossible, puisqu'elle n'a pas encore réussi à s'établir. Voilà l'expression paradoxale de cet embarras. Si les synodes provinciaux arrivaient à une existence propre, la pression du centre s'imposant moins à eux, il s'opérerait un tassement ou un classement naturel des opinions; les synodes particuliers représenteraient ou l'union ou le confessionisme, suivant la tendance dominante chez chacun; ce travail spontané et divisé ne coucherait pas l'église entière dans un lit de Procruste.

Le synode général a volontairement ignoré cette question de l'union. Tous les amendements en faveur de l'indépendance des églises provinciales ont été écartés. Le paragraphe premier du règlement du synode général a reconnu le *statu quo* et admis l'inextricable confusion que cache l'union : on dirait que l'assemblée a craint de toucher à l'édifice disjoint, de peur de le jeter bas en cherchant à l'étayer. « Le confessionisme et l'union, dit cet article, ne sont nullement visés par la présente loi. » Impossible d'avouer plus naïvement son impuissance à résoudre et sa décision à écarter un problème vital. Au départ, on se trouve en présence d'un sphinx qui barre le chemin; on se tient à distance respectueuse, on fait un immense détour et l'on ne voit pas que la route tout entière est par là dirigée loin de la ligne droite.

La centralisation a donc remporté un nouveau triomphe. Cette église nationale prussienne centralisée qui compte douze millions et demi d'âmes est, sinon une monstruosité, du moins une apparition unique dans l'histoire de l'église, dit M. Fabri.

La situation caractérisée, entrons au synode

où nous conduit la seconde lettre de notre auteur. s.

(La suite au prochain numéro.)

VARIÉTÉS

—

Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu.

Dans la nouvelle paroisse qu'on venait de me confier, il n'était bruit que de la charité inépuisable d'une demoiselle que les malades, les pauvres, les petits et les découragés proclamaient leur amie et leur dame de bon secours. Quand j'allai la visiter, quel ne fut pas mon étonnement en retrouvant en elle une personne que j'avais connue autrefois, tourmentant sa famille par son humeur fantasque et chagrine! Elle avait promené de pays en pays une carrière d'institutrice pleine d'aventures et de heurts. — Et maintenant la piété pratique et la sérénité se lisaient sur son visage et éclairaient ses entretiens. Je la regardais, je l'écoutais, il me semblait impossible que les années seules eussent amené une si remarquable transformation. Elle, devinant mes pensées, prévint mes interrogations :

— Je vois, monsieur le pasteur, que vous avez quelque peine à reconnaître en moi l'esprit inquiet et déréglé d'autrefois, celle qu'on appelait à bon droit, dans un certain cercle, *le vaisseau sans boussole.*

Je souris, me rappelant l'épithète que je lui avais entendu appliquer plus d'une fois.

— Ce n'est pas, il est vrai, le cours habituel de la vie et l'éloquence des cheveux gris qui ont opéré en moi le changement que vous remarquez. Il y a dix-neuf ans, et je pourrais en indiquer le jour précis, qu'un rayon de l'Evangile entra dans mon âme, y consuma les méchantes folies de ma jeunesse et y fit toutes choses nouvelles.

Elle se tut un moment.

— Ne pouvez-vous pas m'en dire davantage? articulai-je discrètement.

Elle me prit la main et, me conduisant dans sa modeste chambre à coucher, elle me fit voir pendu à la muraille, au-dessus de son lit, et soigneusement encadré, un médaillon où ce verset était écrit en caractères tremblés: « Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu. »

— Savez-vous, me dit-elle, avec une certaine exaltation qui me rappelait son naturel d'autrefois, savez-vous que ces paroles sont une épée aiguë qui pénètre jusqu'aux moelles? Savez-vous qu'il y a dans ces huit mots une mort et une résurrection? — Vous n'ignorez pas que, dès ma tendre jeunesse, je ne sais quelle répugnance m'éloignait des routes battues, je n'aimais que ce qui sortait de l'ordinaire. La carrière paisible qui s'ouvrit à moi, au milieu des miens, ne me suffisait pas, je repoussai avec hauteur un établissement modeste qui me fut offert, et je me lançai dans le vaste monde à la recherche de cette destinée aventureuse et grandiose que je rêvais. Je n'ai pas besoin de vous dire quelles déceptions m'attendaient! Grand Dieu! que d'écoles! que d'épreuves! Mais rien ne m'éclaira; je m'en prenais aux circonstances, je les accusais de tous mes maux, et c'est elles seules que je chargeais d'y remédier. Aussitôt que les choses n'allaient pas à mon gré, sans consulter ni le bon sens, ni le Seigneur, et avec cette soudaineté que vous avez connue, je m'accordais le droit et le triste plaisir de bouleverser mon existence. Deux fois en Russie, une fois en Angleterre, une fois en Hollande, puis en Grèce et à l'île de Malte, je promenai mes ambitions, mes engouements et mes désenchantements. Une de ces révolutions périodiques me ramena dans ma famille et dans ma ville natale.

Ma mère, déjà âgée, voulut me retenir près d'elle; ce fut en vain; et pourtant je la vénérais, je la chérissais; mais la monotone régularité de notre humble foyer me lassa bientôt; la fougue de mon naturel l'emporta encore. J'écoutai les propositions d'une comtesse

russe, dont le mari était ambassadeur à Constantinople, et, quittant de nouveau les miens, je la suivis, alléchée par l'attrait d'une vie orientale. Mais à peine fus-je arrivée qu'on changeât de langage et que les brillantes perspectives qu'on avait fait luire à mes yeux se réduisirent à une chambre d'étude, devenue ma prison, et à une enfant gâtée qui m'était confiée, je dirai livrée. Je rongeai mon frein et j'attendis quelque temps que ma position s'améliorât, mais les parents de mon élève ne tinrent aucun compte de mes réclamations et manifestèrent même quelque impatience de ne pas voir le caractère de leur enfant s'améliorer à vue d'œil.

Tant d'injustice et tant d'exigences me poussèrent à tenter de nouveau la fortune, et j'étais à la veille d'exécuter un projet hasardé pour quitter une maison si décevante, quand je reçus coup sur coup la nouvelle de la dernière maladie, puis du décès de ma mère. L'amie, qui m'en communiquait les douloureux détails, avait joint à sa lettre un papier écrit à mon intention par ma mère, la veille même de sa mort. C'était, vous l'avez deviné, le verset que vous venez de lire.

Je ne vous dirai pas ce qui se passa en moi; il y a des sentiments trop aigus, trop poignants pour que la parole puisse les exprimer. Le ciel, mais un ciel d'éclairs et de foudres, venait de s'ouvrir au-dessus de ma tête. Il éclairait de sa lumière sinistre mon passé et me faisait voir mes péchés. Et j'étais là prosternée dans une contemplation pleine d'horreur, et je ne pouvais en détourner un instant mes regards; la pensée qu'il n'y avait plus de réparation possible, et l'affreux *trop tard* me déchiraient le cœur.

Il est un mot pénétrant et terrible
Qui s'enfonce dans l'âme en y laissant un dard,
Plus amer mille fois que le mot impossible,
Et ce mot c'est : trop tard.

Ma mère était morte et je ne lui avais jamais donné que du tourment, mes années s'étaient envolées, m'emportant chacune quelque chose et ne m'apportant rien; j'avais gaspillé les dons de Dieu et couru en vain. Une tentation, qu'il vaut mieux ne pas articuler, me saisit vivement. Je ne savais que devenir et j'aurais sombré dans cet océan d'angoisse, si la pensée de la justice de Dieu ne se fût offerte à moi comme une planche de salut.

« Oui, ma mère, tu me l'as dit et tu me le cries d'en haut : *J'ai tenté le Seigneur.* Plus de six fois, j'ai compromis l'existence qu'il m'avait donnée, je me suis jetée du haut de la tour et me serais brisée dans ma chute s'il n'eût daigné, dans sa compassion, envoyer quelque ange à mon secours. Je l'ai forcé à faire pour moi des miracles de protection et de délivrance. J'ai méprisé et foulé aux pieds les lois naturelles de la vie qu'il m'avait préparée, et je l'ai sollicité sans cesse à créer un monde tout exprès pour moi. Non contente du douaire qu'il m'avait accordé en me mettant au monde, je n'ai pas cessé d'exiger de lui qu'il m'accordât davantage. Oh! qu'il me frappe maintenant, qu'il m'enlève tout ce que j'aime, qu'il me dépouille, qu'il se refuse à plus rien faire pour moi, c'est juste, juste, juste! »

Combien de temps je restai dans cet état, je ne le sais; plusieurs jours, je crois. Je me rappelle que mon élève, qui avait enfin réussi à pénétrer dans mon appartement, me trouva baignée de larmes et répétant à haute voix, en me promenant de long en large : « C'est juste, oui juste, juste, juste! » Courant à moi, elle me dit : « Pourquoi, mademoiselle, pleurez-vous et dites-vous . c'est juste! Expliquez-moi cela? »

Cette voix et ce visage d'enfant me ramenèrent dans le monde des réalités d'où mon esprit s'était comme échappé. Alors la pensée de ce qu'il y avait à faire me saisit avec force, et, tandis que, quelques heures auparavant, j'eusse donné ma vie pour rien, elle m'apparut tout à coup comme précieuse et sacrée. « O Dieu, si tu me laisses ici-bas, c'est que j'y puis faire encore quelque chose de bon, je puis y racheter le temps. Désormais

ce n'est plus pour moi que je veux vivre; moi, je suis morte, je suis ensevelie dans la tombe de ma mère et de mon triste passé. Mais je veux vivre pour toi, pour ton service; je ne veux plus te rien demander, que te demanderais-je? mais je veux te donner mon temps, mes jours, mes pensées, mes forces, mon labeur. Je veux marcher d'un tout petit pas fidèle dans le chemin que tu traceras devant moi. Je ne veux plus pratiquer des coups d'état sur mon propre sort, ni t'arracher des coups de grâce, montre-moi la tâche que tu me donnes! »

Je n'avais plus de famille, personne ne me réclamait, il me parut que le plus simple et par conséquent le plus sage c'était de me consacrer à cette enfant auprès de laquelle je me trouvais. Cette nuit là je pus dormir et, à mon réveil, cette pensée se présenta à moi avec une nouvelle force. J'appelai ma petite élève et, pour la première fois, je la vis arriver sans cette sourde irritation que sa présence et ma captivité m'avaient jusqu'alors causée.

Monsieur le pasteur, votre expérience vous l'a sans doute appris, quand notre âme change, tout change autour de nous : il ne semble plus que ce soit le même monde que nous habitions. Je dis à cette enfant qu'un grand chagrin m'était arrivé, et que je lui demandais de m'aider à m'en consoler en m'aidant à devenir moi-même et à la rendre elle-même meilleure. Je ne sais ce qu'il y avait de nouveau dans mon accent, mais elle me regarda un instant d'un air pensif, puis, se jetant dans mes bras, elle m'embrassa comme elle ne l'avait jamais encore fait, et elle me dit une de ces paroles expressives d'enfant : « Ce n'est plus *vous* qui êtes *vous!* J'aime mieux mademoiselle d'aujourd'hui que mademoiselle d'avant. »

De ce moment, nos âmes furent liées. J'eus des temps difficiles, car mon élève était une nature mobile et capricieuse et qui tombait aussi rapidement dans le mal que dans le bien. Mais j'étais décidée à gagner à Dieu cette enfant, à la transformer; j'appris pour elle à me vaincre, elle fit mon éducation encore plus que je ne fis la sienne. Quelques années après, j'eus le bonheur de voir se développer en elle, devenue jeune fille, une âme d'élite aussi tendre qu'énergique. — Sa mère était trop grande dame pour se réjouir de ses progrès, ou pour m'en témoigner quelque reconnaissance; mais je n'en avais pas besoin, une autre approbation que la sienne m'était accordée et une autre récompense que des faveurs terrestres.

On nous considérait dans la maison comme inséparables, elle et moi, et je n'en demandais pas davantage. Quand le mariage vint nous l'enlever, je savais que cette jeune femme serait une vraie mère et une vraie femme, et que, dans sa grâce, Dieu m'avait donné de coopérer avec lui à la formation de cette Eve ou plutôt de cette Marie.

Regardez, la voici, — et elle me fit voir le portrait d'une jeune femme, ayant un enfant sur ses genoux, — je n'ai pas rencontré de physionomie plus idéale que celle-là, dont les traits révélaient mieux la culture personnelle de la conscience et le rayon d'en haut dans le regard. La comtesse, qui s'était habituée à ma chétive personne et me consultait dans beaucoup de cas, voulait me conserver auprès d'elle, mais je vous avouerai qu'une femme du monde, qui y a mis son cœur, est le personnage le moins attrayant que je connaisse et sur lequel il y a le moins de prise.

Je crus mieux faire de revenir dans mon pays, dans le quartier même qu'habitait ma mère et d'entourer sa mémoire de tout ce que j'avais refusé à sa personne, en reprenant, pour l'étendre, le patronage tutélaire qu'elle exerçait.

Il y a tant de femmes que leur imagination égare, qui vont chercher bien loin ce qu'elles ont sous la main, que le fantôme d'un héroïsme grandiose empêche de voir et d'apprécier l'héroïsme réel qui vit d'humilité; il y a tant d'existences qui sortent des rails, il y a tant de gens qui tentent Dieu. Quand vous

en rencontrerez, monsieur le pasteur, envoyez-les-moi, il me semble que, toute vieille que je suis, j'ai encore quelque chose à leur dire.

Je quittai cette excellente fille en me disant que la vie a une *exégèse* qui surpasse souvent celle de la théologie.

X.

La modestie et l'humilité.

La modestie et l'humilité se ressemblent en ce que l'une et l'autre sont opposées à l'orgueil; elles diffèrent en ce que la modestie est un voile que nous jetons sur nos mérites, l'humilité un aveu que nous faisons de notre indignité.

— Le peu de bien que je fais ne vaut pas la peine qu'on en parle, dit l'homme modeste. « J'ai péché contre le ciel et contre toi, je ne suis pas digne d'être appelé ton fils, » dit l'enfant prodigue, type de l'homme humble, c'est-à-dire humilié et pénitent.

On ne peut être modeste sur les points où l'on a mauvaise opinion de soi ou de ses œuvres, parce qu'avec une telle pensée dans l'esprit on n'attend pas de louanges et on ne se demande pas quelle figure on fera en les recevant. On ne peut être humble sur les points où l'on a bonne opinion de soi ou de ses œuvres, parce qu'une opinion pareille loin d'humilier enorgueillit.

La modestie n'est donc possible que quand on a bonne opinion de soi et de ses œuvres; l'humilité que quand on en a mauvaise opinion.

Cela nous explique pourquoi la Bible, qui tient à ce que nous ayons mauvaise opinion de nous-mêmes, nous parle tant d'humilité et si peu de modestie; pourquoi le premier de ces mots et ses dérivés y reviennent jusqu'à soixante fois, tandis que le second ne s'y rencontre que six fois.

Nous permettra-t-on d'ajouter que le crédit dont la modestie jouit dans ce monde, l'ardeur avec laquelle on l'acclame et on la représente comme la vertu qui met le sceau à toutes les vertus et en couronne l'édifice, que tout cela est un des triomphes de Satan, jamais plus heureux que lorsque nous sommes satisfaits de nous, de nos œuvres, et persuadés de plus que la modestie a chassé tout orgueil de nos cœurs.

Si l'Evangile ne nous demande pas d'être modestes, c'est qu'on ne le demande qu'à ceux qui ont le droit d'être fiers, et qu'il ne nous reconnaît pas ce droit : « Quand vous avez fait tout ce qui est en votre pouvoir, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles et paresseux, car nous n'avons fait que ce que nous étions tenus de faire. » Mais nous aurions fait des œuvres dignes d'admiration, que la gloire en reviendrait à Celui qui nous a rendus capables de les faire, et non pas à nous. Quand on voit un âne savant, ce n'est pas lui qu'on complimente, c'est le maître qui l'a rendu capable des choses qu'il fait : « Qu'avez-vous que vous ne l'ayez reçu? et si vous l'avez reçu pourquoi vous en glorifier, comme si vous le teniez de vous-mêmes? »

N'ayant pas le droit d'être fiers, nous n'avons pas le droit d'être modestes; privés de toute gloire devant Dieu, l'humilité seule nous convient.

C'est l'humilité, non la modestie, qui accompagne la repentance, parce que ce dont on se repent, c'est du mal qu'on a fait, non du bien. C'est l'humilité, non la modestie, qui conduit à l'amendement, à la sanctification, parce que ce qu'on cherche à amender, c'est ce qui va mal, non ce qui va bien. Enfin ce n'est pas aux modestes que Dieu fait grâce, c'est aux humbles.

Appliquons-nous donc à l'humilité, prenant garde qu'en cela même le tentateur ne nous séduise, qu'il ne nous montre l'humilité comme un mérite, une gloire, et qu'il ne chuchotte à notre oreille : Que tu es humble, et digne de louanges!

Replaçons-nous sans cesse en face de la loi, miroir où nous pouvons contempler notre

difformité morale, et mesurer quelle distance sépare ce que nous devrions être de ce que nous sommes. A la loi et au témoignage!

M. B.

REVUE CRITIQUE

Galerie suisse. Tome II. — Biographies nationales publiées avec le concours de plusieurs écrivains suisses, par Eug. Secretan. Lausanne, Georges Bridel, 1876.

Une entreprise collective, où chaque auteur a besoin d'un certain espace pour traiter son sujet avec l'ampleur nécessaire, n'est pas de celles dont on puisse exactement fixer d'avance les dimensions. La *Galerie suisse* en fait l'expérience; elle se trouve trop à l'étroit dans les limites qu'elle s'était imposées et se voit obligée d'ajouter un troisième tome à celui que nous avons sous les yeux. C'est une nécessité que le rédacteur nous montre rachetée par des avantages trop réels pour que nous songions à lui en faire un grief.

Ce deuxième tome comprend une quarantaine d'articles dont un petit nombre renferme plusieurs biographies que des tendances politiques ou des recherches scientifiques analogues ont autorisé à réunir. Nous sommes ici en plein XVIIIe siècle, cette époque d'investigation ardente, de minutieuse et sévère analyse, où une philosophie souvent peu digne de ce nom, insurgée contre le passé, remet tout en question; où la société, ébranlée jusqu'en ses fondements, passe par une crise violente de laquelle surgira un ordre de choses nouveau. Ce labeur du siècle, cette activité fiévreuse, ce travail d'enfantement douloureux se reflète dans les vies si diverses que nous offre ce volume, et c'est proprement ce qui en fait l'unité. Il est d'un haut intérêt de voir ce siècle s'incarner en quelque sorte en tant de personnages divers. Toutes les branches de l'activité humaine, philosophie, théologie, sciences mathématiques et sciences naturelles, histoire, littérature, éducation, agronomie, se trouvent représentées par des individualités dont plusieurs offrent des figures originales et quelques-unes des penseurs et des écrivains du premier ordre. Nous y rencontrons aussi les hommes d'action proprement dits, les hommes politiques qui ont joué un rôle dans la crise finale dont la Suisse a subi le bouleversement et recueilli les bienfaits; enfin, les philanthropes qui par leur munificence ont doté leur pays de monuments utiles ou les ont créés à force de persévérance et malgré mille difficultés. Ainsi, la grande loi de la variété dans l'unité, qui semblerait devoir être étrangère à une collection de ce genre, s'y trouve pourtant réalisée dans ses deux éléments essentiels.

Pour être équitable envers les auteurs de ces biographies, il faut tenir compte des conditions d'un recueil qui n'offre à chacun d'eux qu'un cadre assez restreint; il faut aussi faire la part d'intérêt plus ou moins grand qu'offre chaque figure. Il en est de plus sympathiques, de plus populaires et dont l'écrivain a dû s'occuper avec un sentiment plus sûr de l'effet à produire. Sans parler de Rousseau ni de Mme de Staël, il est probable que la vie de Jean de Muller se lira plus volontiers que celle de Bodmer, et que celle de Tissot aura plus d'attrait que celle de Zimmermann ou de Hirzel. Ces réserves posées, nous croyons que chaque auteur s'est acquitté consciencieusement de sa tâche. S'il eût été possible dans tous les cas au biographe de puiser à des collections de lettres, peut-être que certains caractères eussent été mieux saisis dans le vif. Peut-être aussi que quelques portraits eussent gagné dans l'expression générale de leur physionomie à être plus dégagés des faits particuliers. Le nœud vital, le centre du caractère recherché dans les profondeurs de l'être, puis, les traits principaux fortement accusés, la note fondamentale de chaque écrit signalée et l'individualité de chacun suivie comme à la piste à travers la variété des faits, c'était, nous

semble-t-il, le but à atteindre. Ces qualités essentielles se trouvent à des degrés divers, entre autres dans les articles consacrés à Tissot, Lavater, Fellemberg, Laharpe, Escher de la Linth, Sismondi et Mme de Staël. L'impression qui en reste est ferme, nette et demeure vivante par le contact avec une personnalité vivement reproduite.

M. Hornung a consacré aux jurisconsultes et aux publicistes de la Suisse romande, à partir du XVIe siècle, un article qui n'est qu'un résumé historique de la science du droit depuis cette époque et des questions qui s'y rattachent. Ce morceau, tout savant qu'il est, nous semble, vu sa concision aphoristique et l'espace qu'il embrasse, jurer un peu avec un recueil du genre de celui-ci. Il aurait plutôt sa raison d'être et sa véritable place dans une histoire du droit en Suisse. Au reste, cette observation n'est pas un reproche qui concerne directement M. Hornung lui-même. Mais son travail présente sur Vinet des assertions qu'il ne nous est pas possible de laisser passer sans mot dire. On nous permettra donc de les relever et d'essayer de les combattre.

Il affirme que Vinet, « dans sa préoccupation de l'individu, a méconnu l'importance de la famille et de l'hérédité [1]. » Sur ce point, la pensée de l'illustre écrivain vaudois nous paraît à nous contredire un semblable jugement. Dans l'écrit intitulé *L'orphelin et l'homme*, Vinet discerne dans l'extrême faiblesse de l'être humain à sa naissance, dans l'incapacité totale où il se trouve de satisfaire à ses besoins et dans ce qu'il appelle les disgrâces apparentes de l'enfant, une intention providentielle qui l'a destiné, non pas à la vie indépendante de l'animal, mais à la vie de société. « Armé, vêtu, fort comme l'animal, il se fût senti indépendant et il l'eût été ; dès lors, point de société humaine, point de civilisation et par là même, point d'humanité. Notre insuffisance est un principe de dépendance, et notre dépendance un principe de grandeur. Est-il besoin de dire que la famille, dans le sens humain de ce mot, est au prix de ces disgrâces apparentes [1] ? » Ce passage n'implique-t-il pas la nécessité et par conséquent l'importance de la famille proprement dite, qui, la première, est appelée à subvenir à l'infirmité de l'enfant ? La famille étant pour Vinet d'ordre providentiel, il en fait une des garanties des bonnes mœurs, « un sanctuaire où s'entretient le feu sacré de la religion. L'affection paternelle se lie à la morale et ce sont les sentiments de famille qui ont conservé un peu de morale dans les sociétés les plus corrompues [2]. Sans la religion, la famille est-elle ce qu'elle doit être ? Où le foyer n'est pas un autel, y a-t-il une famille [3] ? » Ailleurs, il se plaint de l'affaiblissement de la vie de famille par la vie publique. « Il y a longtemps que l'on a remarqué que l'état de la famille détermine celui de la société. Le temps est venu de s'assurer que l'inverse n'est pas moins vrai. La direction des idées politiques a fortement réagi sur la famille... Le citoyen se perd dans le cosmopolite, le membre de la famille s'absorbe dans l'homme politique ; on ne sait plus vivre qu'à la circonférence... Le centre, asile des sentiments affectueux, est déserté ; les nœuds de la famille partout se relâchent sous l'action des nouvelles idées. Tout ce qui pourra resserrer ces nœuds doit être accueilli avec reconnaissance et amour [4]. » Enfin, dans un remarquable passage de son *Discours sur la littérature française*, il signale dans la poésie du grand siècle, une lacune des plus regrettables, l'absence d'intimité, de cordialité et de tendresse, qualités qui tiennent à la vie de famille. « Le rôle que les mœurs françaises ont assigné à la

[1] *Galerie suisse*, pag. 239.

[1] *L'éducation, la famille et la société*, pag. 2.

[2] *De la petite morale en éducation*. Education, famille, etc., pag. 192.

[3] A propos du livre du *Prêtre* par Michelet. Même ouvrage, pag. 311.

[4] *Semeur*, tom. VI, pag. 66.

femme, dit-il, a fait tort de tout un monde à la poésie. Objet à la fois d'un mépris railleur et d'une idolâtrie qui est encore du mépris, mêlée à toutes les affaires, mais exclue de son véritable domaine, la femme, chez les Francais, ne put donner aux relations domestiques le charme et la puissance qu'elles exercent en d'autres pays. Or, la moitié des affaires humaines tient à ce seul point : de la vie de famille découle tout ce qu'ont de plus savoureux et de plus intime les jouissances de la nature, l'amour de la terre natale et jusqu'à l'esprit public [1]. » Ces quelques citations suffiront à prouver si Vinet mérite le reproche que lui fait son critique de Genève.

Pour en venir au second point, l'hérédité, sur la nature de laquelle le censeur ne s'explique pas, nous dirons : S'il s'agit de l'hérédité matérielle ou de succession aux biens des parents, qu'on nous montre que celui qui s'est constitué si vaillamment le défenseur des droits individuels a pu le faire aux dépens d'une loi aussi universellement reconnue, à moins qu'on ne dise que c'est forfaire à la famille et au principe d'hérédité que de les sacrifier, dans certains cas, d'après l'ordre du Maître et de les estimer moins que des intérêts d'un ordre éternel. S'il s'agit de l'hérédité physiologique et psychologique, nul ne l'a affirmée avec plus de force que notre concitoyen, lorsqu'il nous dit : « Il est impossible de ne pas être frappé de la manière intime dont chaque existence humaine est engagée dans mille autres existences. Au moral comme au physique, nous avons des ancêtres, une généalogie. Idées, caractère, tempérament, rien n'est absolument à nous, ni ne procède uniquement de nous. Les racines de tout ce que nous sommes s'enfoncent dans un passé lointain, s'enveloppent dans une impénétrable obscurité et leur extrême ténuité, non moins que la distance, les dérobe à tous les regards. L'accident le plus insignifiant, une rencontre, un mot, une minute perdue ou gagnée, ont, plusieurs siècles d'avance, déterminé ce que nous serions. A dater de l'origine du genre humain, cent générations successives nous ont pétris et façonnés... Intellectuellement, nous vivons d'emprunts. L'esprit de notre temps nous a fait d'énormes avances qu'il faut, bon gré mal gré, que nous acceptions [1]... » Vinet admet si complétement ce fait qu'il se sent obligé, quelques lignes plus bas, de rétablir l'équilibre en faveur de l'individualité en apparence compromise et comme absorbée dans ces influences multiples.

Dans un second chef d'accusation, M. Hornung prétend que « dans son zèle pour l'église, Vinet a méconnu la valeur spirituelle et morale de l'état, ainsi que le grand fait de la nationalité, et qu'il a eu le tort de confondre l'idée de l'état avec le socialisme. »

On nous parle du zèle de Vinet pour l'église, mais il ne faut pas oublier que, pour lui, elle n'est que le moyen de tous et que sans attaquer ni l'état ni l'église, il a su maintenir contre les empiétements possibles de ces deux institutions, la liberté et la responsabilité de chaque individu. Cela posé, méconnait-il la valeur spirituelle et morale de l'état parce qu'il lui assigne ses vraies limites ? « La société civile ou l'état, dit Vinet, est la condition de tous les développements, même des plus élevés. Il rend possibles ou durables les amitiés, les liens de famille ou les relations de choix dont il est le support et c'est par là qu'il est humain. Il l'est encore en faisant passer sur toutes les volontés le niveau de la loi, qui est à la fois un principe et un symbole d'unité ; il l'est enfin en agrandissant la sphère du devoir et en créant des intérêts intellectuels, des rapports plus désintéressés que ne le sont la plupart de ceux auxquels donne lieu la vie privée. L'état de société réglée est le seul état normal..., l'état est la forme nécessaire de la société ; nous disons de l'état qu'il

[1] *Discours sur la littérature française*, pag. 31. Edition de Bâle, 1850.

[1] *Du socialisme considéré dans son principe.* Education, famille, etc., pag. 459 et 460.

[illegible] et d'institution divine au même titre, dans le même sens et au même degré que l'homme lui-même[1]. » Si c'est là méconnaître la valeur spirituelle et morale de l'état, nous demanderons au critique genevois jusqu'où il faut l'élever pour ne la pas méconnaître? Pour Vinet, qui tient compte de la déchéance de l'homme, il y a, il est vrai, à partir du péché, dualité entre l'homme et la société. « Tout en demeurant le point d'appui de la vie humaine, la condition de tout son développement, l'état est devenu un parti. Le dévouement, quand les seuls intérêts sont en jeu, peut réduire cette dualité à l'unité, mais il ne le peut sur le terrain de la conscience, parce qu'ici il n'y a pas lieu au dévouement, c'est-à-dire que la vérité morale, qui est la loi de la société elle-même, ne peut abdiquer en faveur de la société[2]. » Plus la société compte dans son sein d'hommes de conscience prêts à résister à la loi humaine lorsqu'elle commande ce que défend la loi de Dieu, ou lorsqu'elle défend ce que la loi de Dieu commande, plus elle comptera de citoyens fidèles, soumis et dévoués. Pourquoi? parce que le même principe qui, dans certains cas, commande la désobéissance, commande à l'ordinaire la soumission; parce que la conscience qui nous lie à la loi divine, nous lie avec une force proportionnelle à la loi humaine; parce que, enfin, moins on sera disposé à céder où Dieu veut qu'on résiste, plus on sera prêt à céder où Dieu veut que l'on cède. L'anarchie n'a point de recrues à faire dans les rangs des hommes de conscience; elle en fait d'innombrables parmi les partisans de l'obéissance implicite. Esclaves aujourd'hui, rebelles demain[3]. » On voit clairement d'après tout ce qui précède que Vinet ne peut être accusé d'avoir méconnu la valeur morale de l'état, mais qu'il en a simplement limité l'autonomie.

Quant à la nationalité, elle est pour lui un medium « entre l'idée de l'humanité qui fait de tous les êtres humains un tout et l'individualité en vertu de laquelle chacun s'appartient à soi-même. La nationalité, dit-il, est une idée vraie, en tant qu'elle n'est pas exclusive, une idée juste et bienfaisante, quand nous la plaçons dans la ligne même qui réunit et fait aboutir l'une à l'autre les deux idées d'individualité et d'humanité. » Cette condition étant jugée juste, Vinet se trouve en droit d'affirmer, sur la foi de l'histoire et des faits, que les nationalités, loin de remplir ce beau rôle en conciliant les deux principes, les ont le plus souvent réduits « aux mesquines proportions de l'égoïsme individuel ou de l'égoïsme collectif. »

Si M. Hornung nous disait que selon Vinet, l'état peut avoir des tendances socialistes, nous souscririons sans peine à ce jugement; mais qu'il ait confondu l'état et le socialisme, c'est à quoi il ne nous est pas possible de souscrire. Que pense-t-il en effet du socialisme? « Son caractère, dit-il, est de procéder comme si l'homme et la société au lieu d'être deux n'étaient qu'un[1]. » Le socialisme qui est la négation ou une diminution de l'individualité a toujours en vue l'intérêt d'une individualité collective qui s'appelle tour à tour, la secte, l'ordre, le pays, la nation. Or, où a-t-on vu que Vinet considère ce travers comme inhérent à l'idée même de l'état? En revanche, il est pour lui l'apanage nécessaire du socialisme, dont un deuxième tort, en nous attachant sans réserve à ce qu'il appelle individualité collective, est de nous détacher d'autant du grand tout qui s'appelle humanité.

Nous ne nous arrêterons pas longtemps sur une dernière assertion en vertu de laquelle, suivant M. Hornung, « Vinet *n'a pas vu* que le nationalisme est la meilleure sauvegarde de la liberté contre le socialisme et l'ultramontanisme. » Sur ce point, le publiciste vaudois et son critique genevois ne sauraient s'en-

[1] *Du socialisme considéré dans son principe.* Education, famille et société, pag. 418 et 419.

[2] [illegible]age cité, pag. 422 et 423.

[3] [illegible] pag. 429 et 430.

[1] Ouvrage cité, pag. 439.

tendre, puisque l'un considère comme sauvegarde de la liberté une institution qui, selon l'autre, l'énerve et la tue. Pour l'un, le nationalisme est un ennemi du socialisme et de l'ultramontanisme; pour l'autre, il en est l'allié et en quelque façon le complice. Selon Vinet, ce sont trois institutions que rapprochent des tendances semblables; selon M. Hornung, l'une se trouve l'adversaire et comme l'antidote des deux autres; or, c'est ce que M. Vinet n'a pas vu. Il nous dit en effet : « Le *catholicisme* n'osant nier le principe de l'individualité, chercha à l'étouffer par des prétentions avec lesquelles ce principe est incompatible.......... Cependant il reçut des mains des réformateurs, sinon une consécration explicite, du moins des gages irrécusables. Le *socialisme* toutefois ne se tint pas pour battu. Dans l'enceinte même du protestantisme, un nouveau catholicisme a pris naissance, comme si une puissance ennemie avait conjuré l'éternel avortement de la liberté...... Ce catholicisme louche et boiteux, c'est l'église d'état ou le nationalisme religieux [1]. » « Le nationalisme en religion ou le système des églises nationales est du socialisme du mieux caractérisé, du plus fortement constitué [2]. » Ce que Vinet a vu en théorie, c'est que ce n'est pas l'état, mais l'église d'état ou le nationalisme qui a de l'affinité avec le socialisme et l'ultramontanisme. Et malheureusement pour lui et pour nous, en ne consultant que les faits et en voyant le nationalisme à l'œuvre dans notre pays, avant et après 1845, il ne pouvait juger autrement.

CH. COTTIER.

CHRONIQUE

10 août 1876.

Les Etats-Unis célèbrent dignement le centenaire de la déclaration d'indépendance par une exposition universelle des produits de l'industrie et de l'art. Dans une pensée de fraternité pratique, ils ont convié tous les peuples à se faire représenter à cette grande fête de la famille humaine, et tous les peuples ont répondu à cet appel. L'exposition universelle de Philadelphie dépasse en splendeur toutes celles qui l'ont précédée; elle a beaucoup de succès, et la vue de ces grandes foules paisibles où toutes les nationalités sont confondues n'est pas un spectacle moins imposant ni moins émouvant que celui des merveilles de l'industrie accumulées dans le palais de l'Exposition. Il semble difficile que ces grands concours internationaux des œuvres de la paix ne finissent pas par exercer une influence heureuse sur les relations des peuples entre eux en les affermissant dans le sentiment de leur solidarité.

Comme par une ironie de la fortune, au moment même où les Américains se félicitent de voir accourir les nations au rendez-vous fraternel, l'immigration chinoise commence à leur causer des inquiétudes sérieuses. Depuis quelques années, le Céleste Empire ayant ouvert à deux battants ses portes si longtemps fermées, ses habitants en profitent pour s'évader de la grande prison qui contient près d'un tiers de la race humaine. Ils partent par caravanes pour la Californie où la vie leur présente des attraits inconnus, et ils s'y établissent à demeure, prêts à faire indifféremment et avec le même bonheur tous les métiers. D'une excessive frugalité, sobres, âpres au travail et se contentant d'un salaire minime, ils sont toujours assurés de trouver de l'occupation. Les petites industries, les métiers lucratifs, passent insensiblement entre leurs mains. Les artisans de race blanche, incapables de lutter avec une concurrence aussi redoutable, abandonnent le terrain; et l'on prévoit le jour où la Californie ne sera plus guère qu'une province du Céleste Empire, soumise toutefois au gouvernement de Washington. On compte déjà dans cet heureux pays plus de cent cinquante mille Chinois, et il en arrive assez régulièrement un millier par semaine.

L'alarme a été donnée dernièrement par la nouvelle qu'un des plus grands journaux des Etats-Unis avait décidé de transférer son imprimerie à San-Francisco, la différence dans la main-d'œuvre devant lui assurer

[1] Ouvrage cité, pag. 455 et 456.
[2] *Ibid.*, pag. 483.

des bénéfices considérables. On s'est aperçu à cette occasion qu'il y a déjà en Californie des milliers d'ouvriers américains sur le pavé et que des foules de petits industriels avaient dû fermer boutique, en un mot qu'il se formait là-bas une classe nombreuse et toujours grossissante de désœuvrés et de mécontents capable de susciter à un moment donné de graves embarras au gouvernement. Plus d'une fois déjà on a pu craindre que cette population exaspérée ne se ruât sur les envahisseurs. Quand ce danger pourrait être écarté, il n'en resterait pas moins que l'envahissement progressif et rapide de la Californie par la race jaune peut, dans un avenir rapproché, amener de singulières complications. Renvoyer en masse tous ces étrangers serait une mesure d'une exécution difficile et qui, en l'état actuel des choses, risquerait de ruiner le pays. D'autre part, les Américains, qui aiment la liberté et se sont toujours fait gloire d'accueillir quiconque venait à eux, hésiteraient à interdire l'immigration chinoise. Cette mesure de rigueur amènerait d'ailleurs des represailles de la part du gouvernement chinois; le commerce si étendu et si prospère des Etats-Unis avec la Chine recevrait peut-être un coup mortel.

La question, on le voit, est malaisée à résoudre. Il nous serait difficile de ne pas pressentir dans cet entrainement de la race jaune vers l'Amérique un fait providentiel, l'accomplissement de quelque dessein encore caché de Celui qui régit les nations, les poussant quelquefois malgré elles ou à leur insu vers des destinations connues de lui seul.

L'immigration chinoise n'est pas le seul nuage qui jette de l'ombre sur la grande fête de Philadelphie. Les Indiens qui ne pouvaient s'associer à la joie universelle, n'éprouvant aucun goût pour les concours industriels, peu soucieux d'ailleurs de célébrer le centenaire d'une république qui leur a enlevé leurs territoires de chasse, ont trouvé le moment propice pour déterrer le tomahawk. Ils ont massacré plusieurs petites colonies aventurées dans le Far West, surpris par trahison et scalpé tout un détachement de soldats de l'Union et déclaré une guerre à mort à la race blanche. Les mesures de conciliation n'étaient plus de saison ; elles ont tant de fois échoué, que le gouvernement de la maison Blanche n'a pas cru devoir y recourir de nouveau. La guerre a commencé; les Etats-Unis y emploieront, s'il le faut, toute leur milice. Il est, hélas, à craindre que la « question indienne » ne soit bientôt plus qu'un souvenir.

En Angleterre tous les esprits sont à la question orientale qui, elle aussi, pourrait bien être prochainement réglée d'une manière définitive. L'égoïsme manifeste de la politique extérieure de la Grande-Bretagne a soulevé l'indignation de tout ce qu'il y avait de généreux dans le peuple. Les meetings ont eu lieu pour accuser le ministère de sacrifier l'honneur national à des questions d'ordre matériel ; on l'a mis en demeure de renoncer à l'appui de l'opinion publique ou à ces projets d'alliance avec la Turquie indignes d'un gouvernement chrétien. Il a dû rendre les armes et promettre de ne pas aider le Grand Turc à écraser les provinces chrétiennes de son empire. L'opinion publique, d'accord en cela avec plusieurs des hommes d'Etat les plus illustres de l'Angleterre, aurait voulu davantage. Elle estime que la nation chrétienne par excellence devrait aider les populations chrétiennes de la Turquie à secouer un joug odieux et barbare. Mais c'eût été trop demander. L'Angleterre ne pourrait d'ailleurs entrer en lice sans faire éclater une guerre générale qu'on désire éviter à tout prix.

Les députés irlandais au parlement avaient présenté une motion pour faire interdire dans toute l'Irlande la vente des boissons spiritueuses le dimanche. La Chambre a longtemps hésité à accorder une demande si raisonnable, si compréhensible quand on sait comment les patriotes irlandais ont coutume de célébrer le jour du repos. Elle avait des scrupules de conscience, cette Chambre des communes qui n'a pas craint d'imposer l'opium à la Chine; elle craignait de porter atteinte à la liberté du commerce! Autre motif plus grave encore d'hésitation : — « Si nous accordons ce privilége à l'Irlande, les autres provinces du Royaume-Uni seront jalouses, elles demanderont qu'on interdise aussi chez elles les scènes d'orgie dont le débit des spiritueux est l'occasion, les jours de dimanche. Quel sujet de mécontentement pour les débitants, dont l'influence dans les élections est si grande ! » Cependant l'Irlande in-

sistait; on aurait eu honte de proclamer tout haut les motifs de refus, la motion a finalement passé.

Plusieurs conversions éclatantes au romanisme ont eu lieu dernièrement; celle entre autres d'un petit-neveu de l'illustre Nelson, jeune homme que son père avait remis aux soins d'un pasteur ritualiste et qui s'est trouvé être assez bon logicien pour juger que le ritualisme était inconséquent.

Un député à la Chambre des lords a attiré l'attention de la noble assemblée sur la propagation rapide des rites catholiques dans les églises anglicanes. Un grand nombre de pasteurs ont imposé la confession auriculaire à leurs paroissiens sous peine d'interdiction de la sainte cène. Il a présenté une motion pour faire cesser cet abus criant. Mais les nobles lords craignaient de gêner la liberté du ministère évangélique, et de provoquer une insurrection dans les rangs du clergé; ils ont rejeté la motion malencontreuse à une grande majorité. Voilà qui donne la mesure des progrès du ritualisme et de la faiblesse croissante du parti évangélique dans l'Eglise établie.

L'archevêque de Cantorbury a présenté a la même Chambre une pétition signée par huit mille *clergymen* demandant une enquête sur l'étendue de l'ivrognerie dans la Grande-Bretagne, sur les causes de ce fléau de plus en plus redoutable et sur les meilleurs moyens de le combattre. Une commission a été nommée pour procéder à cette enquête qui ne manquera pas d'être instructive, mais dont malheureusement on ne peut attendre grand'chose en fait de résultats pratiques.

Parmi les églises non-conformistes, l'Eglise presbytérienne d'Angleterre occupait jusqu'à présent une place modeste. Elle vient d'acquérir une importance beaucoup plus grande en se fusionnant avec les congrégations anglaises de l'Eglise presbytérienne unie d'Ecosse. La nouvelle communauté a pris officiellement naissance à Liverpool le 13 juin dernier. Ce jour-là les deux synodes, ayant eu d'abord à part une dernière séance, se sont rendus en corps dans la grande salle du Casino où ils sont arrivés ensemble et se sont fondus en une seule assemblée.

L'Eglise libre d'Ecosse, presbytérienne elle aussi, s'est fortifiée par l'accession d'une communauté indépendante depuis plusieurs siècles, l'*Eglise réformée presbytérienne*, dont les membres sont vulgairement connus sous le nom de Caméroniens. Dans une des séances du synode de l'Eglise libre, séance qui fut, parait-il, très émouvante, après que le modérateur eut donné lecture de l'acte d'incorporation, les membres du synode caméronien, au nombre de soixante-douze, entrèrent en procession dans la salle et vinrent s'asseoir aux bancs des députés.

Ainsi dans la Grande-Bretagne comme en Amérique, les églises de forme presbytérienne si longtemps divisées par de mesquines rivalités, se rapprochent et s'unissent, concentrant leurs forces pour la lutte contre l'hétérodoxie. Pendant ce temps les églises officielles, rongées par le libéralisme ou par le cléricalisme ritualiste que leur constitution même leur interdit de rejeter de leur sein, s'affaiblissent, s'émiettent, comme ces édifices qui tombent pierre à pierre jusqu'au jour où les fondements venant à céder, tout s'écroule à la fois.

En France, les partis s'agitent plus que jamais, chacun tirant à soi sans souci du bien public. Il n'y aurait pas péril en la demeure si ces querelles incessantes se renfermaient dans les limites légales. Malheureusement ce n'est pas telle ou telle mesure politique ou administrative qui est en question, mais la forme même du gouvernement. Qu'attendre d'un pays où une constitution, quelle qu'elle soit, n'est jamais acceptée que par un parti, où les bases de l'ordre politique sont sans cesse ébranlées par ceux-là même qui ont pour mission d'en assurer la stabilité?

Le sénat a rejeté le projet de loi sur la collation des grades. Ses membres ne sont pas seulement opposés en majorité aux mesures proposées par le gouvernement, ils sont ennemis de la république et ne se gênent pas pour le montrer. Quand un des corps principaux de l'Etat donne ainsi l'exemple de l'insubordination, du mépris de la légalité, il n'est pas étonnant que les factions reprennent courage et que les ennemis de l'ordre public complotent avec plus de zèle contre la sécurité de l'Etat.

L'attitude des chefs religieux du peuple n'est pas faite non plus pour inspirer aux partis le respect de la légalité et la soumission au pouvoir établi. Mgr Dupanloup a pu-

blié une brochure pour montrer que la proclamation de la république a inauguré une ère désastreuse pour la France, donné l'essor aux plus mauvaises passions, déchainé sur la société les forces aveugles et barbares du matérialisme et de l'impiété. La république est à ses yeux l'abomination de la désolation, et dans sa brochure il la malmène comme à plaisir. Evidemment le bouillant évêque a oublié que l'Ecriture sainte, qu'il a mission de prêcher, recommande aux chrétiens d'être soumis à tout établissement humain pour l'amour du Seigneur. D'autres pourront, à son exemple, l'oublier aussi; et si jamais une révolution vient à éclater de nouveau en France, Mgr Dupanloup aura certes mauvaise grâce à la condamner.

Le projet de conciliation entre les deux partis qui se partagent l'Eglise réformée a obtenu l'assentiment d'abord de la commission permanente du synode, puis des libéraux réunis en conférence à Nimes. Toutefois, ceux-ci ayant cru devoir, pour l'acquit de leur conscience, accompagner leur vote d'un commentaire explicatif qui donne aux articles du projet une portée inattendue, grand émoi dans le camp orthodoxe. Plusieurs conseils presbytéraux se sont hâtés de désavouer l'œuvre de la commission permanente, qui, effrayée elle-même du sens attribué à ses déclarations, était sur le point de tout retirer. C'est ce qu'elle aurait pu faire de mieux. Elle s'est toutefois contentée de maintenir les bases de l'accord en opposant au commentaire libéral un commentaire orthodoxe. Ces deux interprétations opposées d'un même texte préviendront sans doute les malentendus; chacune des parties contractantes saura à quoi s'en tenir sur les sentiments et les déclarations de sa rivale; mais cela même ne prouve-t-il pas que l'accord est illusoire et ne pourra être que momentané? Pour le conclure, il faudra convoquer un synode. Ce sera, dit-on, le synode de la paix; et dans les deux camps on paraît se réjouir beaucoup à cette perspective. Que pensez-vous de cela? Trouvez-vous bien réjouissante une paix conclue aux dépens de la vérité?

Rien encore de décisif dans les opérations des armées en présence sur les champs de bataille de la Serbie. Beaucoup de sang versé, beaucoup d'actes de barbarie et de cruauté commis de part et d'autre, surtout par les Turcs, des dépêches inexactes, contradictoires, au milieu desquelles on a bien de la peine à se reconnaitre : voilà le bilan des dernières semaines. Ce que nous voudrions relever, c'est l'attitude scandaleuse prise par la papauté dans ce conflit. Il était à présumer que dans une guerre entre musulmans et chrétiens toutes ses sympathies seraient pour ces derniers, et qu'elle userait de son influence pour défendre leur cause et obtenir quelque adoucissement à leur situation. Par malheur, les chrétiens des provinces insurgées appartiennent en grande majorité à la confession grecque; et le Vatican a plus d'horreur pour les schismatiques que pour les infidèles. Il a choisi de faire cause commune avec ceux-ci, et sur un mot d'ordre venu de Rome, les sujets catholiques de la Turquie ont été invités par leurs pasteurs à prendre les armes pour soutenir le Croissant. Le fait que les principaux dignitaires de l'Eglise romaine, alléchés par la perspective de gros intérêts, ont depuis quelques années placé leurs économies dans les fonds turcs, ne serait pas étranger, dit-on, à l'attitude prise par le Vatican. Nous repoussons avec horreur une allégation qui ne tendrait à rien de moins qu'à faire passer pour de vils mercenaires les représentants attitrés de la piété catholique. Ce n'en est pas moins un affligeant spectacle que de voir la papauté mettre des intérêts de parti au-dessus de ceux de la religion, et s'unir aux mahométans pour écraser des populations chrétiennes, quelque coupables qu'on puisse les supposer.

**

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

Vaud.

Lausanne, août 1876.

Au mois de mars dernier, deux *thèses* ont été présentées à la faculté de théologie de l'église libre. L'une, de M. Aloïs Perrin, a pour sujet : « *Le ministère dans l'église du siècle apostolique.* » L'autre est une « *Etude historique et critique sur le transformisme et les théories qui s'y rattachent,* par M. Félix Ducasse.

Dans une première partie, consacrée à

l'étude du ministère en général d'après le Nouveau Testament, M. Perrin établit le sacerdoce des croyants, qui constitue un ministère universel et ne permet plus de distinguer dans l'église entre un clergé et des laïques; mais il trouve, d'autre part, le principe du ministère proprement dit dans « l'exercice des dons vivifiés par l'Esprit de Dieu. Ces ministères s'exercent soit spontanément, librement, soit sous la forme de charges ecclésiastiques. — Une seconde partie traite des charges qui existaient dans l'église apostolique, celles des apôtres, des évangélistes, des diacres, des anciens. — Dans une troisième partie l'auteur tire les conclusions de son travail, savoir: la légitimité et l'institution divine du ministère ecclésiastique. Ce ministère est légitime, car il appartient à l'église et forme une des conditions essentielles de sa vie. Il est d'institution divine, car c'est, avant tout, une vocation intérieure de Dieu qui crée le ministre et lui donne le droit de paître les brebis de Jésus. « Celui qui, comme Pierre, a répondu au Seigneur: *Tu sais que je t'aime*, celui-là est déjà entré au service de son Maître. Pour qu'il devienne un ministre de l'église, il faut l'appel: *Pais mes brebis*. C'est l'église qui au nom de Jésus est chargée de faire cet appel. Elle doit reconnaître, avant tout, l'existence de la consécration intérieure ou de la vocation. Elle s'assure que celui qu'elle va consacrer à son service a reçu mission de Jésus et qu'elle peut lui dire: Comme Jésus t'envoie, je t'envoie aussi. Certes, un ministère qui a cette origine est en possession d'une autorité suffisante. Celui qui le remplit a l'autorité que lui donne la conscience d'être envoyé par Jésus-Christ; il a, de plus, l'autorité que lui donne la confiance de l'église qui l'a appelé. Un tel ministère est d'institution divine, il répond au ministère tel que Jésus l'a voulu et le veut dans son église, il répond au ministère tel que les apôtres l'ont établi, il répond seul à la nature spirituelle du règne de Dieu[1]. »

La dissertation de M. Ducasse ne touche qu'assez indirectement au domaine théologique. Cependant, les théories de Darwin, si elles venaient à être démontrées, étendraient leur influence jusque sur la théologie elle-même, en sorte qu'une thèse sur ce sujet-là n'était nullement hors de propos. Une première partie retrace les origines et l'histoire du darwinisme. Elle signale, en particulier, les travaux de Lamarck, qui aurait mérité de donner son nom au système, car on en retrouve déjà chez lui toutes les idées essentielles. Le système lui-même, résumé dans la double hypothèse de l'infinie variabilité des espèces et de l'unité d'origine de tous les êtres, est ensuite soumis à une étude attentive qui conduit M. Ducasse à l'appréciation suivante: « Il nous semble résulter de ce qui précède que cette doctrine est une hypothèse *a priori*, comme le dit Agassiz, et qui se heurte aux plus redoutables objections de fait, tant dans le domaine physique que dans celui de la conscience. Poussée à ses conséquences extrêmes, il n'est pas douteux qu'elle ne bannisse l'âme du corps humain et Dieu de la nature, qu'elle ne supprime de la philosophie la psychologie, la théodicée et par conséquent la morale; elle voudrait seulement conserver la logique, qui, par un juste retour, la saisit, la combat, la réfute et l'exclut. En tant que système complet, le darwinisme est une doctrine à la fois fausse et malsaine, que la philosophie et la religion doivent combattre sous peine de périr. Si la métaphysique évolutioniste est vraie, il n'y a pas de métaphysique. Si le monisme mécanique triomphe, Dieu, l'âme, l'esprit, la conscience, le sentiment, la volonté, la responsabilité, la liberté, sont de vaines abstractions, des personnifications absurdes qui encombrent inutilement notre société, des fantômes importuns qui hantent le berceau des peuples enfants, mais que la virilité scientifique de notre siècle va bientôt replonger dans le néant. La pithécanthropie va remplacer le christianisme et le carbonate d'ammoniaque va prendre la place du Dieu vivant[1]. » — Nous comprenons un jugement si sévère, si l'on admet que le système de Darwin suppose nécessairement des prémisses matérialistes; mais cela n'est pas absolument prouvé, bien que les matérialistes et les panthéistes de toute nuance aient saisi avec bonheur une théorie qui s'accommodait si bien à leurs vues. Le plus sûr nous paraît être de se refuser nettement à voir

[1] Pag. 95, 96.

[1] Pag. 111.

dans le darwinisme un système de philosophie, mais simplement une hypothèse relative au mode de développement des êtres organisés. Dans ces limites, il est essentiellement du ressort des sciences de la nature et doit se discuter entre les hommes compétents suivant les méthodes propres à ces sciences. Quant au problème de l'origine des êtres, il est d'un ordre très différent et, sur ce point-là, M. Ducasse a mille fois raison de dire « que le plus humble des chrétiens en sait autant que le plus savant des naturalistes et des philosophes, lorsqu'il répète les simples paroles de l'auteur sacré : *Au commencement Dieu créa les cieux et la terre*[1].

F. R.

Espagne.

Lettre de don Ramon Bon.

Oviédo, 25 juin.

La cause de l'Evangile a fait de grands pas cette semaine en Asturies; voici fidèlement et par ordre ce qui s'est passé.

Mardi, je reçus un télégramme de Gijon, m'invitant à aller présider le service funèbre du chef de la fabrique de cristaux, un Suisse, établi depuis plusieurs années en Espagne. Il laisse deux fils, qui sont aujourd'hui les chefs de la fabrique, un gendre médecin et trois filles non mariées. Tous les enfants sont catholiques et une fille se prépare à devenir nonne. A la fin de sa vie, les curés allèrent le voir, mais il ne les reçut pas. Sur son lit de mort, il se souvenait des passages de la Bible qui étaient sa consolation. Le gouverneur ecclésiastique d'Oviédo voulut aussi le voir, mais les fils et les filles n'y consentirent pas et ne transmirent pas même au mourant sa carte de visite, désirant faire la volonté de leur père jusqu'à la fin. Il mourut donc sans voir aucun prêtre. Ayant appris qu'il y avait un pasteur protestant à Oviédo, la famille du défunt s'en réjouit; sur sa demande, je partis aussitôt d'Oviédo avec trois des frères, et le même jour, à six heures du soir, nous conduisions le cercueil au cimetière public de Gijon. Il y avait seize voitures et 8000 personnes; je présidais le convoi. Toute la promenade, les balcons, les fenêtres et même les toits étaient remplis d'une foule compacte.

En sortant de la maison mortuaire, tous se rangèrent en files et je passai le premier, tête découverte. Au moment où je montais en voiture, on entendit sur la promenade une voix de femme, criant avec force : « Béni soit Dieu de ce que les serviteurs de Jésus-Christ, qui ont été mis en prison et méprisés ici, sortent aujourd'hui en triomphe. Béni soit Dieu! » C'était la première chrétienne de Gijon qui criait ainsi; aussitôt mille mains et mouchoirs la saluèrent à son balcon, mais sans une seule parole, car il régnait un silence religieux. Tous les municipaux de Gijon et les gardes-police que le maire avait demandés à Oviédo pour la circonstance marchaient devant le cercueil, faisant ranger la foule. Une fois arrivé au cimetière, je vis les murs, les talus et les prés environnants couverts de monde. Quelques personnes étaient là depuis neuf heures du matin. En descendant de voiture, plus de cent hommes me portèrent jusqu'à la fosse. Je lus Jean XI, et pris pour texte le verset 35 : « Et Jésus pleura. » Avant le service, nous chantâmes : « Accomplis, Seigneur, ta promesse, » etc.; ensuite je prêchai. Sentant toute la responsabilité qui pesait sur moi, et le tact qui était nécessaire en pareille occasion, je ne parlai que de l'Evangile et de Jésus. Je représentai le Sauveur pleurant devant chaque assistant, enseveli dans le sépulcre du péché et lui criant aussi : « Lazare, sors dehors! » Je terminai par la prière et les deux dernières strophes de : « Il est une patrie par delà, » etc., de Sankey. Le chant alla très bien, et le « mas alla, » par delà ou plus outre, ne s'effacera pas des mémoires des assistants. Je donnai la bénédiction et ainsi se termina le service. En rentrant dans la maison mortuaire, je dus, comme président du convoi, faire un compliment aux fils et je leur dis : « Que le Seigneur vous donne courage et foi pour imiter votre père dans sa foi, son travail et son amour pour sa famille! Soyez comme lui de fidèles témoins de Jésus-Christ! » Environ trois cents messieurs entrèrent dans ce moment, qui firent tous le même vœu, et cependant ils sont tous catholiques romains.

Mon intention était de retourner le même soir à Oviédo, mais je vis que c'était impossible : l'impression produite dans tout Gijon par le convoi était trop grande pour n'en pas

[1] Pag. 119.

profiter en faveur de l'Evangile : on nous retint jusqu'à samedi matin.

J'ai eu trois réunions ces derniers soirs; cinq maisons me sont ouvertes pour la prédication; l'aristocratie, les consuls sont venus me voir; des catholiques sincères ont entendu l'Evangile à l'hôtel où j'ai eu des visites de six heures du matin à onze heures du soir.

Le jour suivant je suis allé prendre congé de la famille du défunt, et on me pria de parler aux dames qui désiraient m'entendre. On leur avait dit beaucoup de bien du discours funèbre, et même la nonne vint écouter l'Evangile. Je leur lus et expliquai Jean IV, verset par verset : ensuite nous nous mîmes à genoux, les deux fils, les quatre filles, le médecin et moi. En me relevant, je vis qu'ils pleuraient. Celle qui voulait être religieuse me dit : « Adieu, vous aviez trouvé une Samaritaine et laissez une sœur, si toutefois vous voulez me nommer ainsi. Dieu seul, lui dis-je, peut opérer cette transformation, et je sais qu'il le fera, si vous ne le repoussez pas. » Ses frères, en la voyant pleurer, se réjouirent à la pensée qu'elle ne serait plus une nonne, mais une vraie enfant de Dieu. Ils me demandèrent les honoraires qu'ils me devaient, et je leur répondis en citant Math. X, 8 : « Vous l'avez reçu gratuitement, donnez-le gratuitement. » Cela leur fit une telle impression que le nouveau directeur de la fabrique (le fils aîné) me tendit les deux mains en me disant : « Il paraît que Jésus continue à aller par le monde, servant gratuitement. » A la fin, ils me forcèrent à accepter au moins mes frais de voyage et d'hôtel, ainsi que ceux des frères qui m'avaient accompagné. J'acceptai, parce qu'une de leurs obligations est d'aider à la cause de l'Evangile. Ils me firent cadeau d'une coupe de cristal, montée en or, sur laquelle on lit : « Dieu est amour. » Je leur choisis trois textes pour le mausolée qu'ils vont élever à la mémoire de leur père. Le médecin s'est abonné au « Cristiano » pour un an, et les fils veulent que je le leur apporte en venant les voir tous les huit jours. J'ai donné aux dames un Nouveau Testament grand format, qu'elles m'ont promis de lire ensemble.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

TRAVAIL, par miss Louisa Alcott. Traduit de l'anglais par Mme Rémy. — Lausanne, 1875, H. Mignot, éditeur.

« Le plus grand bienfait de Dieu est le privilége qu'il nous accorde de prendre part à son grand travail. » Telle est la conclusion du nouvel ouvrage de miss Alcott, conclusion qui en est aussi l'idée mère. En effet, le but de l'auteur est de mettre en relief la noblesse, la beauté et l'utilité du travail, non d'un labeur sordide et abrutissant qui n'a en vue que le gain et la jouissance matérielle, mais de l'emploi intelligent de nos forces, de nos facultés, de nos talents, au service de Dieu et de l'humanité.

Pour faire toucher au doigt cette vérité si simple et cependant si souvent mal comprise, miss Alcott l'a encadrée dans une histoire dont nous trouvons le sommaire en ces termes au début du dernier chapitre : « Il y a près de vingt ans que, levant le drapeau de l'indépendance, je me suis mise à la recherche du bonheur. Le sentier a été rude et pénible, mais je crois l'avoir trouvé à la fin. Je demandais seulement à être utile. Mon désir est accompli, car je crois être utile et je sais que je suis heureuse. »

C'est ainsi que parle à quarante ans, au moment où on la quitte, l'héroïne de miss Alcott. Christine Devon est une orpheline recueillie par un oncle et une tante dont elle sera l'unique héritière. Sa vie est monotone, assez pénible. Peut-être son oncle lui fait-il payer un peu cher l'hospitalité qu'il lui accorde, tandis que sa tante la chérit et n'a pour elle que « sourires et bonnes paroles. » Christine, douée d'un cœur aimant, d'une tête un peu vive, de beaucoup d'intelligence, d'imagination et d'énergie, ne trouve pas digne d'elle cette vie terre à terre où l'on ne songe qu'à amasser. Elle craint de se laisser entraîner dans ce courant matérialiste qui dessèche le cœur et l'âme, — surtout elle a soif d'indépendance, — si bien qu'un beau jour elle se décide à quitter la ferme de ses parents pour aller se frayer seule son chemin dans le vaste monde. On la blâme, mais sans lui refuser l'autorisation nécessaire. La bonne tante déplore la résolution de sa nièce, et

l'oncle, tout en lui adressant force reproches, lui assure que sa maison sera toujours ouvertes à l'enfant de sa sœur.

La voilà donc qui part, emportant sans remords tout le soleil de la vieille maison. Il serait trop long de la suivre dans toutes les péripéties de sa carrière. Successivement femme de chambre, actrice, gouvernante, demoiselle de compagnie, ouvrière dans un grand atelier, aide chez une blanchisseuse, puis, dans une famille de quakers, diaconesse, et secrétaire d'un vieux pasteur, elle finit par épouser un brave jeune homme qu'elle accompagne à la guerre comme sœur de charité et qui malheureusement la laisse bientôt veuve; mais l'héritage de son oncle lui créant une position indépendante, Christine, sans cesser de travailler, peut donner à ses talents une direction plus élevée. Elle se consacre à sa fille, à la famille de son mari, répand autour d'elle la paix et les bienfaits, et, en véritable Américaine qu'elle est, ne laisse pas échapper l'occasion de parler en public pour l'édification de ses sœurs et leur émancipation dans le meilleur sens du mot.

Comme on le voit, les dons ne manquent pas à notre héroïne. Véritable Protée féminin, elle subit toutes les métamorphoses imaginables et de plus réussit dans toutes les vocations qu'elle embrasse. C'est un phénomène qui n'est point un miracle, car il existe sûrement des femmes aussi bien douées que Christine Devon, mais « le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable, » et dans ce cas l'auteur a sacrifié la vraisemblance au développement de son idée.

Nous nous permettrons en outre quelques petites remarques. Comment se fait-il que cette Christine, qui est une fille aimante, point ingrate ni légère, puisse quitter ainsi ses parents adoptifs, — qu'elle n'ait ensuite plus l'air de s'inquiéter d'eux, et ne se reproche pas un peu, en apprenant la mort de sa tante, de ne pas avoir adouci et embelli par sa présence les dernières années de celle qui lui avait tenu lieu de mère?... Plus tard, lors de son mariage, il n'est pas plus question de son oncle que s'il n'existait plus. Le pauvre homme est plongé dans le néant de l'oubli, d'où il sortira pourtant fort à propos pour léguer sa fortune à sa nièce. Est-ce que les devoirs de famille seraient à ce point méconnus dans le pays du progrès? — Et une jeune fille si énergique, si déterminée, peut-elle donc se laisser abattre au point de vouloir en finir avec la vie, comme si toutes les portes lui étaient fermées?

Peut-être faudrait-il une plume américaine pour juger de ce livre impartialement et relever suffisamment son mérite, car notre attachement aux traditions de l'ancien monde risque de nous rendre injustes envers le nouveau. Cette vie si agitée, si positive, ces mœurs si différentes des nôtres nous déroutent; nous n'y trouvons pas de charme. Une foule de choses choquent nos sentiments, notre goût, notre tact. Il faut dire aussi que cette dernière œuvre de miss Alcott n'est pas si soignée que les précédentes. On y remarque des négligences et une précipitation dans le travail qu'un talent si vrai et si productif ne devrait pas se permettre. Il semble que dans son pays tout se fasse à la vapeur, même les livres.

Mais si cet aimable auteur, si justement aimé de la jeunesse, provoque de semblables boutades, elle a droit aux éloges sincères des amateurs de la bonne littérature. Pour le fond, et malgré ses taches, son ouvrage est excellent. Pénétré d'un bout à l'autre d'un esprit chrétien large et pur, il est semé de précieuses leçons et de pensées d'un ordre aussi élevé que pratique. C'est la vie réelle considérée avec les yeux clairvoyants du bon sens et dépeinte sous des couleurs vraies, sans aucune teinte de romanesque, ce qui fait de ce livre une lecture saine, tout à fait propre à être mise entre les mains des jeunes filles.

S. V.

PENSÉE

Je pense que la première de toutes les règles d'une bonne critique, c'est de demander instamment au Seigneur d'être sous la conduite de son esprit de vérité, sans laquelle la lumière qui est en nous n'est que ténèbres.

La seconde, de chercher la vérité avec un cœur droit et humble. Le secret de l'Eternel est pour ceux qui le craignent. Un cœur qui n'est pas droit décompose tous les rayons de la lumière et ne laisse passer que ceux qui lui conviennent.

AUG. ROCHAT. (*Lettres.*)

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

BIOGRAPHIE

—

Rodolphe Clément.

PREMIER ARTICLE

L'homme excellent à la mémoire duquel nous consacrons les pages qui vont suivre, n'a point été, avouons-le dès l'entrée, une de ces personnalités qui, à leur apparition sur la scène du monde ou dans les rangs de l'église, attirent aussitôt et concentrent sur elles l'attention générale. Trop modeste pour aspirer à une place en vue, timide et ami de la solitude, content de la position qui lui était faite, recherchant avant tout l'approbation de sa conscience, il serait resté volontiers dans la foule, caché aux regards de tous, si ses talents, son caractère moral uni à une piété profonde, n'avaient été de bonne heure remarqués par un Samuel Chappuis et un Alexandre Vinet, et si ses qualités n'avaient été peu à peu mises en lumière par la manière distinguée avec laquelle il s'acquittait de tous ses devoirs et spécialement des travaux que l'on réclamait de sa plume. Sa personne était en rapport avec ses dons peu apparents; elle vous laissait indifférent, à moins qu'il ne dirigeât sur vous son œil clair, limpide et profond, ou que sa voix grave mais accentuée ne vous révélât la puissance de conviction qui parlait par sa bouche. Nous ne pouvons mieux le comparer qu'à l'une de ces pierres arrondies que l'œil inexpérimenté ne remarque point dans telle haute vallée de nos Alpes, jusqu'à ce que l'amateur de cristaux ou le savant géologue ait saisi le caillou mystérieux et l'ait ouvert à votre admiration en vous faisant constater que cette enveloppe qui n'annonçait qu'une roche ordinaire, cachait dans ses flancs les cristaux les plus beaux et les plus purs, pressés les uns contre les autres et reflétant la resplendissante lumière des cieux.

Ce que nous aurons à communiquer de la vie de notre ami, ce sera moins une série de faits ou l'examen d'un caractère, que l'exposition toute simple de pensées et de convictions, mûries dans une âme d'élite par l'étude consciencieuse de la Parole de Dieu, au milieu de grandes épreuves, et transmises par une plume sincère aux objets de son affection pour leur instruction ou pour son propre soulagement. Quelques circonstances de son enfance et de sa jeunesse précéderont le récit de son activité qui se partage en deux périodes également dignes d'intérêt, celle de son ministère au sein d'une paroisse ou à la tête d'une église, et celle de son professorat dans notre faculté libre de théologie.

Rodolphe-Auguste Clément est né à Granges, dans le district de Payerne, le 3 janvier 1814, alors que ce populeux village était plein de soldats autrichiens et que, à grande peine, on obtenait un peu de tranquillité autour de son berceau. Son père, Louis Clément, négociant, homme très capable, se transporta, vers 1822, à Lausanne, où sa maison de commerce a subsisté même après sa mort en 1825, sous la direction d'un de ses frères. Sa mère, Marguerite Nicod, de Granges, fut jusqu'à son décès, en 1844, l'objet d'une douce vénération

et d'un tendre attachement de la part de son fils. Un frère et une sœur réjouirent son enfance, mais ce frère, son aîné de quatre ans, qu'il retrouva à Lausanne lorsqu'il y vint pour ses études et en qui il avait reconnu avec bonheur un protecteur et un ami après la mort de leur père, fut enlevé à son affection par la fièvre nerveuse, et par son départ laissa dans l'âme de Rodolphe une profonde impression de tristesse. Sa sœur lui resta; mais il ne la voyait qu'au temps des vacances, ainsi que sa mère auprès de laquelle elle demeurait à Granges.

L'enfance de Rod. Clément s'est passée au village; il était doux et sage, craignant déjà alors tout ce qui pouvait attirer l'attention sur lui; aimant la tranquillité, il s'isolait volontiers et jouait d'aussi bon cœur, seul dans un coin, que ses petits camarades rassemblés; mais quand ceux-ci l'avaient appelé à plusieurs reprises, il savait aussi prendre part à leurs jeux. Tout jeune, il aimait l'étude ou du moins l'école; aussi son grand-père était-il fier du savoir de son petit-fils; souvent à table, devant les domestiques, il lui faisait passer un petit examen sur la grammaire, l'histoire, la géographie, et, clignant des yeux du côté de la grand'mère qui lui répondait par un sourire ou un petit signe de tête, il avait l'air de dire : « Voyez, comme il est déjà savant, notre petit bonhomme! » Le fait est qu'il manifesta un tel goût pour l'étude qu'un conseil de famille fut tenu et que la résolution y fut prise de l'envoyer au collége de la capitale. C'est à ce temps que se rattachent deux faits, l'un plaisant, l'autre sérieux, mais ayant tous deux leur genre d'intérêt.

Un jour que, dans la salle d'école, tous les enfants chantaient à cœur joie un psaume de David, le régent les regardait par-dessus ses lunettes avec une inquiétude qui allait croissant, puis tout à coup il s'écria impérieusement : « Tais-toi, Rodo, c'est toi qui chantes faux!... » Depuis ce jour, nul pouvoir humain ne put faire sortir une note de musique de l'enfant intimidé. « Et pourtant, disait-il quelquefois par la suite, j'aurais pu chanter comme un autre, si l'on eût essayé de me l'enseigner. »

L'autre fait, loin de constater une lacune, était le présage d'une remarquable disposition philosophique. Rodolphe pouvait avoir dix ans, douze au plus. C'était à Granges, sur les bords sinueux et verdoyants d'un limpide ruisseau. Appuyé sur une barrière, il regardait d'un air rêveur un troupeau paissant dans la prairie, sous les soins d'un berger. Tout à coup, cette idée le saisit : « Ce que tu vois est-il réel? ne serait-ce point une création de ton esprit? » Comme le jeune garçon se plongeait dans ses réflexions, la voix bien connue d'un compagnon de jeu qui l'appelait le fit rentrer brusquement dans le sentiment de la réalité. Cette espèce d'intuition de l'idéalisme subjectif qui fait le fond du système de Fichte, n'est-elle pas chez un enfant aussi jeune un symptôme remarquable d'aptitude aux spéculations philosophiques, ou tout au moins aux travaux de la pensée?

Sur les dix ou douze années que Rod. Clément passa à Lausanne pour ses études, tant au collége cantonal qu'à l'académie, nous n'avons pu recueillir que fort peu de renseignements. Les témoins de cette époque qui auraient pu nous les donner sont morts; et ceux qui ont survécu n'étaient pas alors suffisamment liés avec lui pour répondre à nos questions. Cependant ils sont unanimes à nous garantir les traits généraux que nous allons reproduire.

Clément, en pension chez son oncle, vivait très retiré, consacrant tout son temps à ses leçons, à ses préparations et à des lectures de choix. Il semblerait que ce n'était pas sans efforts qu'il remportait des succès, si nous en jugeons du moins par la réponse qu'il faisait à son cousin Jordan, un jour qu'ils s'entretenaient ensemble de cette époque : « Ah! mon cher Louis, je n'avais pas comme toi le travail facile.... » Nullement répandu, ne voyant point la société, timide, réservé, parlant peu de lui, mais bon camarade, il était toujours

disposé à prêter ses cahiers ou a travailler, quand les examens approchaient, avec ceux qui étaient en retard. « Je n'ai conservé, nous écrit un de ses anciens condisciples, que l'impression de sa modestie et de son sérieux qui étaient déjà alors ce qu'ils ont été toujours. » Un autre, questionné par nous sur la piété de Clément à cette époque, s'exprime ainsi : « Le travail religieux qui s'accomplit en lui fut lent, modéré; mais quand nous fûmes en théologie, il fut bien évident pour tous, à en juger par la profondeur des convictions manifestées par notre ami dans ses essais de prédication, qu'une œuvre sérieuse de conversion s'était accomplie en lui. Le cas *tout exceptionnel* que faisait de lui Vinet, quand nous eûmes le privilége de l'avoir pour professeur, nous donna à comprendre que Rod. Clément nous laissait tous bien en arrière et qu'au jugement du maitre, notre ami était le vrai théologien de toute la bande. Vinet prenait volontiers Clément à partie dans les interrogations pour le forcer à dire et à développer sa pensée, ce que sa modestie et sa réserve ne lui auraient pas permis de faire sans cela. »

Ses études terminées avec honneur, Rodolphe Clément fut consacré au ministère de la Parole de Dieu, le 29 juillet 1838. Bientôt après il partait pour l'Allemagne afin de se familiariser avec une langue aussi nécessaire aujourd'hui au théologien que le latin autrefois. Pendant son séjour à l'université d'Erlangen, il fit la connaissance du pieux Olshaüsen dont il suivit les cours; et, en quittant cette ville, il laissa dans la maison qu'il occupait, le souvenir d'un grand travailleur.

A peine rentré au pays, il se vit appelé à exercer le ministère évangélique, à Morges d'abord, en août 1839, comme suffragant, puis successivement et au même titre, à Chevroud, à Nyon, à Moudon, à Gryon et enfin à Ressudens. D'après les rares renseignements que nous avons réussi à obtenir sur les premiers temps de sa carrière, il paraitrait que Clément, riche de pensées, désireux de persuader les esprits et d'atteindre les consciences, avait quelque peine à resserrer son enseignement; que partant on le trouvait généralement long; que de plus sa timidité et peut-être une certaine difficulté de mémoire le privaient parfois de cette assurance qui est une force; aussi ne pouvait-on pas le classer parmi les orateurs éloquents. Mais si sa prédication était peu brillante, elle était très nourrie, persuasive, et fort appréciée de tous les auditeurs sérieux et attentifs.

A Moudon, où, à côté de l'enseignement religieux donné aux catéchumènes garçons, il fit l'instruction particulière de quelques jeunes demoiselles, il a laissé à celles-ci non-seulement un cours écrit qu'elles conservent et aiment encore à consulter (Clément n'a cessé pendant sa vie pastorale de revoir ce travail et de le refondre), mais surtout le souvenir bienfaisant d'un chrétien éminent et profondément sympathique.

Pendant ses années de suffragance, Clément prépara un livre excellent : *Spener et son époque*, traduction libre de l'allemand (de Hossbach), publiée à Neuchâtel par la Société pour la traduction d'ouvrages chrétiens allemands. La similitude de situation religieuse des contrées qui avaient subi l'influence de Spener avec celle de notre pays profondément travaillé par le réveil religieux, avait, semble-t-il, démontré à Clément l'importance d'éclairer ses compatriotes par l'exposition fidèle et raisonnée de faits semblables et de leurs suites, en les faisant bénéficier de l'expérience d'autrui. En traduisant un tel livre, Clément rendait un véritable service aux enfants de Dieu de nos contrées, en même temps qu'il s'éclairait lui-même sur l'extrême difficulté de la libre action du ministère évangélique et d'un épanouissement durable de la vie chrétienne dans des églises intimement unies à l'état. Lorsque son livre parut, notre frère avait déjà quitté l'église nationale, mais son ouvrage n'en est pas moins digne d'être consulté.

Pendant que Clément exerçait dans l'église nationale un ministère fidèle, quoique peu remarqué, un fait important vint apporter un élément nouveau dans sa vie consacrée jusqu'ici à l'étude solitaire et aux devoirs évangéliques. En le racontant, en permettant au lecteur chrétien de sonder la joie d'un noble cœur, dépassons-nous ce qu'un ami peut se permettre? Mais serait-ce être fidèle au programme qu'on a accepté, de révéler la beauté d'une âme, que de taire ce qui la fait ressortir, que de voiler par des contours indécis les sentiments les plus élevés, surtout quand il s'agit d'un homme qui s'enveloppait d'humilité? Ne serait-ce pas nous priver de quelques-uns des éléments essentiels de cette vie bénie de Dieu, si nous ne faisions pas voir comment la même main qui, pour sa gloire, l'a dépouillé par deux fois de ce qu'il estimait être son plus précieux trésor terrestre, le lui avait cependant elle-même octroyé pour la joie de son âme, afin qu'il connût ce qu'il y a de meilleur et qu'il grandît sous l'influence de la reconnaissance, avant de s'élever encore plus haut sur les ailes de la soumission et du renoncement.

Les lignes suivantes, et quelques autres dans la suite, sont empruntées à un journal intime de Clément qu'il nous a été permis de consulter.

« J'étais suffragant à Gryon. Ayant pour système d'aller où l'on m'envoyait exercer mon ministère, je n'avais jamais choisi. Morges, Chevroud, Nyon, Moudon, avaient été les postes successifs où la Providence m'avait placé pendant quatre ans. En automne 1843, on m'avait envoyé à Gryon bien malgré moi; j'aurais refusé d'y aller comme j'en avais le droit, si je ne m'étais pas fait un devoir d'obéir et de ne pas rechercher ma propre volonté. (Notons soigneusement cette déclaration qui sera la règle constante de sa vie.) Ma mère m'y voyait aller avec chagrin; elle était fort maladive et je m'éloignais à une grande distance d'elle; elle désirait beaucoup me voir marié avant de fermer les yeux, et elle pensait que dans ce petit village des hautes montagnes je n'avais aucune chance de rencontrer une compagne qui ne s'était présentée à moi dans aucune des trois villes où j'avais séjourné. Moi aussi, je sentais cela et le redoutais; j'avais près de trente ans et j'éprouvais qu'il n'est pas bon à l'homme d'être seul. Nullement répandu à l'extérieur, formant difficilement des relations, je sentais d'autant plus le besoin d'avoir une société et une amie dans l'intérieur de ma maison. J'étais las de la vie de garçon que je menais depuis plusieurs années. Mais je n'avais, en conscience, aucune raison de refuser ce poste; j'obéis donc et je montai à Gryon. En février 1844, je perdis ma bonne, ma tendre et excellente mère; elle s'endormit dans les bras de Celui qu'elle avait servi dès son enfance, au travers de beaucoup d'épreuves, dans un corps débile et dans un long veuvage. Je n'étais pas là pour lui fermer les yeux... Après l'avoir visitée dans sa maladie, j'étais remonté; et je redescendis pour embrasser une dernière fois son visage glacé, mais où je contemplais, en bénissant Dieu, l'image du doux repos qui lui était enfin accordé.

» Je me sentais désormais entièrement seul. Ma mère était le seul être qui m'appartînt; ma sœur avait son mari et ses enfants. Je n'avais plus de lieu où je fusse chez moi; partout j'étais étranger. Cette situation m'était insupportable. Je sentais que j'avais un cœur, et que la solitude m'était moralement funeste. Je n'avais là personne à voir, et avec qui je pusse causer. L'air pur et éthéré que l'on respire dans les Alpes, le magnifique spectacle dont j'étais entouré, les lointains glaciers, les chaînes majestueuses de montagnes abruptes, les croupes verdoyantes, les couchers éclatants, les soirées d'été plus ravissantes encore, cette harmonie, cette sublime poésie de la nature, contribuaient à ébranler un cœur qui, depuis quelques mois, avait subi de si fortes émotions, et à réveiller le besoin d'un être semblable à moi qui pût sentir et vivre avec moi. Je demandais à

Dieu une compagne; je la lui demandais selon son cœur. Je lui demandais de me la faire rencontrer, si c'était sa volonté, et de me la donner de sa propre main: je n'aurais guère su choisir moi-même, s'il ne l'eût amenée auprès de moi, comme Eve auprès d'Adam; j'étais trop timide et trop emprunté pour me décider seul. »

A la fin de juin 1844 deux dames venaient d'arriver à Gryon, encore peu visité, pour y faire un séjour de montagne : l'une, plus âgée, pour sa santé, l'autre, plus jeune, pour que la première ne fût pas seule. Cette dernière, Mlle Cécile Chappuis, était la sœur d'une dame, amie particulière d'une cousine par alliance de Clément; mais ils ne s'étaient jamais vus. Un je ne sais quoi se liant dans la pensée de notre ami à un fait étrange et qui lui est demeuré inexpliqué, lui disait que cette voyageuse pouvait être la réponse vivante que Dieu faisait à sa requête. L'homme modeste et timide, l'homme défiant de lui-même et sans prétentions, se dit cependant : « C'est le moment, ou jamais ! » Obtenant une grande victoire sur les objections que sa vieille prudence, sa timidité et son ignorance des usages soulevaient dans son esprit, il se persuade toutefois que la politesse et les égards que l'on doit à ses semblables exigeaient de lui tout au moins une visite et quelques complaisances pour ces étrangères solitaires. Il s'offrit même de leur servir de guide dans des promenades à Huémoz et à Anzeindaz; et, au retour de cette dernière, il constatait, presque avec effroi, que son âme s'enlaçait dans des liens invisibles. Deux mois après il était fiancé.

Il est touchant l'élan de gratitude qui lui dicte, bien des années plus tard, les lignes suivantes : « Le voilà donc formé ce lien qui devait m'apporter une si grande joie, suivie d'une si grande douleur. Je l'aimais; mais mon affection devait aller croissant. J'avais pressenti le cœur de ma bien-aimée; mais je ne le connaissais pas encore. L'étonnante puissance d'affection qui la distinguait, se déploya soudain dès qu'elle eut trouvé son objet. Elle était bonne, compatissante; elle rencontra un homme timide, isolé, sans famille, enclin à la tristesse : tout de suite elle sentit qu'il y avait là du bonheur à donner, un être qui avait besoin d'être aimé et avec lequel il y avait d'ailleurs chez elle plus d'un rapport de goût, de façon de sentir, de caractère et d'expérience, et *elle se donna à lui*[1], c'est le mot propre. »

L'union de deux cœurs si bien faits pour se comprendre se cimenta par la correspondance.

Nous avons reproduit les sentiments intimes de Rod. Clément tels qu'il les a exprimés, parce qu'il est instructif d'apprendre combien savait aimer et combien était digne de l'être cet homme qui n'a guère connu les joies d'une affection mutuelle intense que pour en sentir plus douloureusement la privation, et qui fut plus admirable encore de patience et de soumission dans la douleur, qu'il avait été transporté de joie au temps où son cœur était satisfait. Mais les jours vont devenir mauvais, même durant son bonheur, et Dieu montrera à son serviteur que, s'il le bénit dans ses affections, il ne lui permettra pas d'oublier que cette terre pour ses élus, pour lui surtout, n'est qu'un lieu de combats et de larmes.

Clément a quitté Gryon dont le vieux pasteur est mort. Il succède, comme suffragant de la paroisse de Ressudens, à son beau-frère, M. Ch.-Fr. Vallotton, qui habitera encore quelque temps la cure avec sa femme, cette sœur de notre ami dont la vie touche à sa fin. Dans de telles circonstances le mariage projeté doit être renvoyé au printemps. « Mais, dit-il dans son journal, j'ai dû bénir Dieu de ce retard; car ma chère femme aurait passé un hiver affreux dans la cure de Ressudens. »

Ce mot *affreux* peut paraître exorbitant, ou tout au moins trop fort et mal choisi; aussi le cœur si résigné de Clément ne se serait jamais rendu coupable de son emploi s'il eût

[1] C'est Clément qui a souligné.

voulu exprimer le spectacle douloureux de l'agonie de sa sœur, à laquelle d'ailleurs sa femme devait assister; mais en s'en servant il a en vue des désolations d'un autre genre, celles qu'allait engendrer la révolution du 14 février 1845. Et appliqué à ce temps de triste souvenir, ce mot *affreux* est juste dans la bouche des victimes.

Donnons la parole à notre ami : « Le 14 février, révolution inattendue!... Trente-deux mille pétitionnaires demandent l'expulsion des jésuites de la Suisse. Le grand Conseil estimant cette mesure contraire au pacte, vote dans un sens opposé. Le gouvernement est renversé,... un gouvernement provisoire proclamé. Dès le commencement ce mouvement prend un caractère antichrétien. On prévoit le renversement de l'église nationale, une sourde persécution. Elle s'annonce par des violences et des dégâts commis envers les lieux de réunion non nationaux et par un acte souverain qui, mettant les pasteurs au rang des fonctionnaires publics, exige qu'ils adhèrent à la révolution et aux actes souverains. *Je prévois dès lors que le ministère dans l'église nationale sera modifié et que peut-être je devrai entrer dans une voie nouvelle et de tribulations*[1]. »

On peut mesurer la puissance avec laquelle cette possibilité, ou mieux encore cette probabilité d'un bouleversement de la carrière pastorale, se présentait à lui par le fait significatif qu'il consigne bientôt après : « L'avenir entièrement incertain, l'obligation de quitter l'église nationale que je prévoyais, m'avaient engagé à proposer presque à mon excellente amie qu'elle renonçât à me suivre dans une voie qui ne lui présentait plus peut-être qu'une carrière de tribulation.... Il n'est pas nécessaire de dire que cette offre, elle ne l'accepta pas; elle voulait me suivre partout.... »

Le mariage de Rodolphe Clément avec Cécile Chappuis fut béni par son beau-frère dans la petite église de Syens, près Moudon, le 13 juin 1845, et la jeune épouse vint immédiatement prendre sa part, dans la cure de Ressudens, des soins que réclamait sa belle-sœur défaillante, et s'associer aux travaux et aux soucis qu'inspirait à son mari la situation de plus en plus critique de l'église.

Peu de semaines après, la mort ayant mis fin aux souffrances de Mme Vallotton, la famille de celle-ci se transporta à Chevroud, et Rodolphe et sa femme demeurèrent seuls, se fortifiant par la prière dans l'attente des événements.

« Les démêlés des ministres avec le gouvernement, écrit notre ami, devenaient de plus en plus intenses. Le 3 août, j'avais refusé de lire la proclamation du Conseil d'état. Mon unique motif était de maintenir ma position comme ministre de l'Evangile et de ne me prêter dans aucun sens à être un instrument politique. Quand même la proclamation aurait été entièrement selon mes idées, je ne l'aurais pas lue. Les quarante qui ne la lurent point furent dénoncés, absous par les Classes des pasteurs et, après un certain temps d'indécision, condamnés par le Conseil d'état. Cette condamnation qui nous faisait une position que nous n'avions jamais acceptée (celle de simples employés du gouvernement), les considérants sur lesquels elle était appuyée, l'indépendance ou la liberté du ministère entièrement abolie, la guerre déclarée au méthodisme et l'intention avouée de chasser de l'église ce qu'on appelait de ce nom, la persécution religieuse exercée au nom de cette église, l'incompatibilité reconnue de la foi chrétienne avec les principes dominants dans l'état, m'avaient décidé à l'avance à joindre ma démission à celle qui fut donnée par les pasteurs et ministres, le 12 novembre. »

En lisant et en pesant tant et de si forts motifs, calmement et clairement exprimés, en entendant Clément affirmer que toutes ces raisons l'avaient *décidé à l'avance* à joindre sa démission à celle de tant de pasteurs et ministres, qui ont déclaré comme lui s'y être préparés par la méditation et la prière, on

[1] C'est nous qui soulignons.

peut s'étonner du crédit que l'on a accordé en tant de lieux et dans tant de jugements au bruit répandu à dessein que c'était par politique et dans un but de réaction que la démission des pasteurs vaudois avait eu lieu.

« Je revins de Lausanne démissionnaire, ajoute-t-il. Ma femme me reçut avec joie. Pendant toute cette lutte j'eus en elle un appui. Elle ne causait guère de nos affaires, elle ne raisonnait pas, ne conseillait pas. Elle avait peur de gêner ma liberté et d'user de l'empire que l'affection lui donnait. Je savais cependant sa pensée, je savais qu'elle m'approuvait dans le chemin de la fidélité et de l'honneur et qu'elle était décidée à tous les renoncements. Cette approbation tacite, accompagnée de tant de réserve et d'égards, était plus qu'une chose douce pour moi, c'était un encouragement et une force. La plus grande peine qu'elle eût éprouvée eût été de me voir faiblir et de m'accompagner dans un ministère déshonoré. »

Nous avons tenu à ne rien retrancher de ce récit si simple par lequel Clément nous initie aux motifs de l'acte le plus important de sa vie entière; et il nous a paru d'une haute convenance de n'en pas séparer l'éloge qu'il y donne à celle qui se faisait une idée si élevée de son devoir de femme de pasteur. Oh! qui dira à combien de démissionnaires leurs compagnes dévouées ont été en consolation et en bénédiction!

La démission était un acte de fidélité qui portait avec lui sa grande récompense. L'âme se sentait inondée de joie et de force, remplie qu'elle était d'une conviction inébranlable de la présence de Dieu qui, seule, avait pu éclairer et soutenir la volonté humaine assaillie de tant de côtés, et lui faire choisir résolûment entre deux chemins l'unique qui lui garantit la paix intérieure et la persuasion de ne s'être pas trompé. Une telle grâce vivement appréciée par la reconnaissance était la part de tous ceux qui restèrent fidèles à leur démission. Mais à côté ou en dehors de ce sentiment éminemment bienfaisant se présentaient de graves difficultés et se posaient des questions de plus d'un genre qui réclamaient toute l'attention, beaucoup de réflexion et de prières, et qui ne pouvaient être résolues en un jour. Pour le plus pressé, il fallait pourvoir aux besoins de la vie matérielle et déménager à l'entrée de l'hiver. Ensuite il devenait urgent de rassembler les brebis éperdues et d'empêcher, s'il était possible, la désagrégation du troupeau. Sous le rapport matériel, Clément était à l'abri du besoin, et sous le rapport pastoral nous aurons bientôt l'occasion de voir combien il était à la hauteur de sa tâche.

« Le gouvernement, nous dit-il, ne nous laissa pas attendre le 15 décembre, jour pour lequel nous avions dénoncé la cessation de nos fonctions, ni remonter en chaire; nous dûmes abandonner immédiatement les cures. Je tenais à demeurer dans la paroisse, afin de continuer si possible un ministère libre et de montrer que, en donnant notre démission, nous n'avions pas entendu délaisser nos troupeaux. Un appartement nous fut offert au château de Grandcour. Les amis Thévoz et Oulevey nous firent place en se serrant les uns sur les autres. L'accueil le plus aimable, les prévenances les plus complaisantes, l'amitié la plus dévouée nous y attendaient. »

La question de réunir les membres de la paroisse n'était pas si facile à résoudre. Ceux-ci ne pouvaient plus être atteints et évangélisés dans les temples, l'accès de la chaire étant d'ores et déjà interdit aux démissionnaires. D'ailleurs les temples étaient occupés, les régents ayant reçu l'ordre de remplacer les ministres aux heures du culte public. Il fallut donc nécessairement se réunir dans les maisons et commencer petitement, car l'on n'y était point préparé par l'usage, et beaucoup de gens se faisaient scrupule de former des assemblées religieuses hors des édifices consacrés au culte divin. L'œuvre de reconstruction ecclésiastique s'inaugura pour notre ami par un culte à trois. (Ne méprisons pas le temps des petits commencements.) « Nous

primes la cène, nous dit Clément, à Noël 1845, à trois, ma femme, M. T. malade et moi. Avec l'année 1846, je commençai à tenir des réunions qui prirent de plus en plus un caractère décidé, comme un acheminement à une église libre. »

Le champ de travail que Clément avait à labourer et qui maintenant se présentait à lui atteint par les frimas, avait offert un aspect tout différent, quelques saisons auparavant. Un réveil religieux s'était manifesté dans cette partie du pays située entre Payerne et le lac de Neuchâtel, à la voix des pasteurs Savary et Wulliémoz, à Chevroud, et du suffragant Ch.-F. Vallotton, à Ressudens, Grandcour et Missy.

« Pour continuer et affermir cette œuvre, nous écrit un fidèle de la contrée qui nous a confirmé les détails qui précèdent, le Seigneur se servit du travail moins impétueux, moins brillant, mais plus profond, plus sérieux, plus sage de M. Clément qui était bien l'homme qualifié de toutes manières pour arroser et cultiver les jeunes plantes qui avaient poussé de toute part. » La tâche ne s'était point présentée à lui comme facile, car son prédécesseur intéressait les âmes par sa prédication autant qu'il gagnait les cœurs par ses qualités sociables. L'humilité avait été de saison, et il n'avait pas été difficile à notre ami de la pratiquer. « Mais sitôt qu'on eût fait connaissance d'une manière plus intime avec M. Clément, on ne regretta plus son devancier, » nous écrit le même informateur.

Nous l'avons dit : on n'était point préparé aux cultes dans les maisons et bien moins encore à l'acceptation d'un ministère indépendant de l'état. Ce que la généralité des bien intentionnés désirait et exprimait au démissionnaire quand on avait occasion de le voir, c'est qu'il revêtît de nouveau le caractère officiel afin qu'on pût continuer à l'entendre. Quoi qu'il pût dire de son amour pour eux, de son dévouement à leurs intérêts spirituels, de sa résolution inébranlable de demeurer auprès d'eux, de les nourrir du pain de vie comme auparavant et avec un abandon de soi-même plus grand encore, il ne réussissait pas à écarter le doute et les objections. La prévention séculaire était trop forte, elle était un héritage du régime bernois; pour la plupart, le ministre était donné par l'état et du moment qu'il ne tenait plus de lui sa nomination, il n'était plus le pasteur. Tous les efforts de cette classe nombreuse, sympathique envers Clément, ne tendaient donc qu'à le faire revenir de sa décision. Une première démarche dans ce sens fut faite avec une certaine solennité par le pasteur en retraite, octogénaire respectable, entouré de délégués d'une des communes; « il me prit à partie, écrit Clément, argumenta, somma avec le ton d'autorité qui lui était propre; quoique nullement ébranlé dans ma résolution, je dus, par égard pour lui, promettre d'examiner tout de nouveau la question. Emu encore de la scène que j'avais vue, de l'espèce de violence dont j'avais été l'objet, je me retirai dans mon cabinet, où je mis en présence par écrit les raisons pour et les raisons contre la rentrée dans l'église nationale. Je n'eus pas à hésiter. »

Une autre fois ce sont des délégués d'une autre commune et bien chers à son cœur qui, en l'assurant de leur profonde affection, font appel à la sienne pour qu'il retire sa démission; ils le pressent; ils le supplient; offrant de se charger de toutes les démarches à faire pour sa réintégration, lui promettant enfin de proclamer bien haut et partout que ce n'était qu'à leur sollicitation et pour ne pas les quitter qu'il avait pris cette nouvelle détermination. Quelques démissionnaires de la première heure se sont laissé entraîner par des arguments semblables tirés de l'amour réciproque des paroisses et de leurs conducteurs; mais Clément, comme tant d'autres de ses frères devant de pareilles sollicitations, n'eut pas de peine à sentir que lorsque le Seigneur nous appelle à le suivre, il n'y a ni père, ni mère, ni femme, ni enfants, ni paroissiens, dont la voix puisse étouffer la sienne. Ce qui frappa singulièrement ces délégués, ce fut le

sentiment affectueux et humble qui recouvrait par l'expression et par la voix la fermeté de sa résolution. Il les accompagna pendant une demi-heure jusqu'aux premières maisons du village, trahissant par là la peine qu'il avait à se séparer des ambassadeurs de ses anciens paroissiens. N'était-ce donc point assez en ces temps douloureux de devoir soutenir contre le gouvernement et les masses une lutte pour la conscience, sans avoir encore à se défendre contre les séductions d'amis mal inspirés?

La fin de l'ancien ordre de choses étant donc démontrée, la rupture des liens officiels étant évidente pour chacun, il s'agit désormais de construire à nouveau sur le terrain de la libre adhésion, pour cela de rassembler d'abord les matériaux, et sitôt qu'il se pourra, il faudra essayer d'en former un édifice, grand ou petit, selon que le Seigneur le permettra, mais durable. C'est ici qu'il sera besoin d'un grand dévouement de la part de l'ouvrier, de confiance en lui et de bon vouloir de la part des paroissiens jetés hors de l'ornière, mais surtout chez les uns et les autres de cette foi de grand prix qui regarde au Seigneur et qui, éclairée par sa Parole jour par jour, ne connait bientôt plus les défaillances. Au reste, comme le souffle vivifiant de l'Esprit, réclamé par tant de prières, soutenait tous ceux qui avaient à cœur et leur propre salut et la conservation d'une église vraiment chrétienne, l'œuvre de réédification se fit pour ainsi dire toute seule. Clément, cet hiver-là, eut tous les catéchumènes à instruire, et comme nous l'écrit l'ami déjà cité : « L'amour pour le cher pasteur s'unissant au besoin de protester contre l'oppression tyrannique, l'idée de s'assembler dans des maisons particulières, comme aux jours de la primitive église, fit rapidement son chemin, et la grande majorité des âmes réveillées se rattachèrent à l'église maintenant en formation. Quelques âmes pieuses cependant restèrent par conviction dans l'église nationale. »

Mais les questions naissant de la formation d'une église sur la base de Jésus-Christ et des apôtres, n'étaient pas les seules qui exigeassent une solution. Il pouvait s'en présenter d'autres; celle-ci par exemple : que répondre à un appel direct, positif, à se rendre en France, ou ailleurs, comme pasteur d'un troupeau déjà formé, ou comme évangéliste auprès de populations toutes disposées à écouter la Parole de Dieu et à se grouper autour d'elle? Quel était l'appel auquel on devait obéissance comme à la voix de Dieu même : celui des regards tournés sur vous par des paroissiens éperdus mais confiants, ou l'invitation rappelant celle du Macédonien à saint Paul : « Passez vers nous? » Toutefois l'indécision ne devenait poignante que lorsqu'il restait longtemps incertain si une reconstruction était possible. Autrement l'absence de sympathie et d'intelligence spirituelle des paroissiens donnait au démissionnaire la liberté d'écouter la voix du dehors et de la considérer comme celle de Dieu, tout comme leur confiance et leur attachement à la croix de Christ ne lui permettait pas de douter que son devoir devant Dieu ne fût de demeurer au milieu d'eux. La question du départ ou de la résidence ultérieure dans les paroisses fut donc résolue différemment, quoique avec une égale fidélité. De nombreux pasteurs et ministres, dont la démission était généralement désapprouvée et qui ne rencontraient que des regards hostiles ou froids, se voyant méconnus, se sentirent libres devant Dieu et devant les hommes de répondre affirmativement aux appels lointains; ils s'en furent hors de leur patrie conquérir des âmes à la vérité jusqu'au moment où les circonstances et les besoins de l'église libre les y ramenèrent, forts de l'expérience qu'ils avaient acquise. — Quant à Clément, deux appels lui furent adressés, l'un pour la Saintonge, comme évangéliste, par la Société évangélique de Genève, l'autre par l'église évangélique de Lyon qui le demandait en qualité de pasteur. Cette dernière place semblait convenir davantage à ses talents mieux appropriés à des

gens cultivés qu'à de simples agriculteurs; il en avait conscience et il aurait incliné à accepter cette vocation, si l'engagement moral, quoique tacite, qui le liait à ses fidèles paroissiens, ne le lui eût rendu impossible.

Pendant cette douloureuse époque de bouleversement politique et ecclésiastique dans laquelle tant de liens jadis étroits furent brisés, même entre parents ou vieux amis, Clément n'eut du moins dans son entourage immédiat que des sujets de satisfaction, sans parler du bonheur que lui donnait l'amour dévoué d'une femme dont toutes les pensées et les aspirations étaient à l'unisson des siennes. Un élément de joie vint encore colorer vivement le jour un peu pâle de ces temps si sombres au dehors. Le 5 octobre 1846, il leur naquit une fille, qu'ils nommèrent Marie, qui fit diversion aux préoccupations de la jeune mère, et qui, à mesure qu'elle se développa, força par ses joyeux cris et sa vivacité le sourire à errer d'abord puis à se fixer plus longtemps sur les traits si sérieux de son père.

Un fait d'une tout autre nature, pour l'enfantement duquel il avait tant prié, médité et travaillé, contribua aussi à rasséréner l'horizon de notre ami. Les groupes épars, nés de la démission des pasteurs, sentant le vif besoin de se connaître et de s'allier pour se soutenir fraternellement, s'étaient entendus et s'étaient invités, par l'intermédiaire de leur Commission centrale, à se former en églises, à nommer leurs pasteurs, à se donner des anciens, et à envoyer des députés à un synode convoqué à Lausanne pour le mois de février 1847, afin d'y élaborer en commun une constitution qui serait ensuite soumise à l'acceptation des églises. Clément avait eu la joie de voir les assemblées qu'il avait présidées provisoirement se transformer en église de Missy et Grandcour, d'en être nommé par elles le pasteur, de prendre part luimême avec un député laïque aux travaux du synode et de signer, le 12 mars 1847, la constitution de l'église évangélique libre du canton de Vaud.

Un si grand résultat, un si beau succès qui remplissait de joie les églises auparavant éparses, parce qu'il les consolidait, devait nécessairement produire un tout autre effet en haut lieu; cette affirmation de leur existence, de leur solidarité, de leur volonté de vivre, ne pouvait que déplaire au gouvernement. Il en ressentit une vive irritation. Le ciel politique se voila de sombres nuages, gros de tempêtes. Coup sur coup, le tonnerre se fit entendre. Un décret de persécution fut promulgué par le grand Conseil; des pleins-pouvoirs furent donnés par ce corps au Conseil d'état pour la gestion des affaires religieuses dans l'intérêt exclusif de l'église dite nationale, pour la suppression des assemblées condamnées et la punition de tous ceux qui y prendraient part. Appuyés, on a même dit encouragés par l'autorité, les gens grossiers se donnèrent libre carrière contre toutes les personnes suspectes d'appartenir à la nouvelle église, de sourdes menaces furent faites, les injures ne furent point épargnées; une surveillance fut établie autour des lieux de culte présumés, le domicile fut envahi pour y surprendre les assemblées; ceux qui y avaient assisté furent cités devant les tribunaux, et les pasteurs qui les avaient présidées, condamnés à l'amende ou transférés dans leur commune, au besoin par les gendarmes : tout autant de faits douloureux que la génération actuelle ne peut croire, qu'elle qualifie volontiers d'insignifiants ou d'exagérés, tant l'esprit qui règne aujourd'hui diffère de celui qui dominait alors.

Quoique la population des villages où se rendait notre ami fût demeurée en général bienveillante à son égard, il devenait cependant de plus en plus difficile qu'il échappât à la surveillance officielle. On essaya vainement, il est vrai, de surprendre les assemblées qu'il tenait dans son domicile, au château de Grandcour, la fidélité de ses amis et le grand nombre de salles et d'issues que ren-

ferme ce bâtiment y mettant obstacle. Mais il devint bientôt évident que les réunions à Missy, principal centre du mouvement religieux, ne pourraient plus avoir lieu qu'avec de très grands risques d'être troublées ou dissoutes, ce qui aurait entraîné l'expulsion de Clément. Toute réunion d'un certain nombre de personnes, au jour du dimanche, devint même impossible. C'est pendant cette époque d'interruption forcée des cultes, du moins à Missy, que notre ami recourut à un moyen nouveau d'édification, celui de lettres pastorales, mises en circulation et destinées à nourrir et à consoler toutes les âmes de l'église.

Ces lettres pastorales dont on a conservé des copies dans plusieurs familles, sont un monument précieux et irrécusable de l'état des esprits et des cœurs à ce moment-là, des sentiments qui animaient les fondateurs de l'église libre, de la nature des instructions et conseils que leurs pasteurs leur donnaient; car ici Clément les représente tous. Que l'on nous permette, en considération de leur importance historique, d'en extraire quelques citations qui auront, de plus, l'avantage de nous faire connaître la richesse et la simplicité de sa prédication.

La première lettre pastorale commence ainsi :

« Mes bien chers frères et sœurs en Jésus-Christ. Nous sommes privés par la volonté du Seigneur du bonheur de vous adresser de bouche nos exhortations accoutumées et de nous édifier en commun dans nos assemblées. Nous ne sommes cependant pas séparés de vous en esprit; au contraire, nous n'avons jamais senti avec plus de force et de douceur les liens qui unissent un pasteur aux âmes qui lui sont confiées. Nous pouvons dire en toute vérité que nous pensons constamment à vous, que nous éprouvons quelque chose de ce qu'éprouve celui qui est éloigné des siens, que nos prières montent à tout instant en soupirs vers l'Auteur de toute grâce, afin que, en la présente affliction, nous soyons puissamment fortifiés et abondamment consolés dans nos âmes, affermis dans la foi et dans la vérité et rendus persévérants à bien faire. — Afin de suppléer au manque de nos réunions, j'ai eu l'idée (et je sais que plusieurs de mes frères l'ont eue) de vous écrire des lettres pastorales que vous passerez de main en main et qui, après la parole de Dieu, pourront contribuer à votre édification. Vous savez que c'est ainsi que les apôtres correspondaient avec les églises dont ils étaient éloignés. Or, sans être apôtres, nous devons, en des circonstances pareilles aux leurs, suivre leur exemple dans tout ce qui est nécessaire à l'œuvre du ministère.

» Nous pouvons maintenant mieux comprendre la valeur des paroles de l'Ecriture qui nous frappent peu quand tout est facile. C'est aux fidèles dispersés et en butte à la persécution que saint Pierre écrit : « Mes bien-» aimés, ne trouvez pas étrange quand vous » êtes comme dans une fournaise pour votre » épreuve, comme s'il vous arrivait quelque » chose d'extraordinaire. Mais, en ce que » vous participez aux souffrances de Christ, » réjouissez-vous, afin que aussi, à la révéla-» tion de sa gloire, vous vous réjouissiez avec » allégresse. Si quelqu'un souffre comme » chrétien, qu'il n'en ait point de honte, mais » qu'il glorifie Dieu en cela. »

Clément n'étale point les vexations à endurer, mais il insiste sur le fait qu'elles sont annoncées à l'avance dans l'Evangile comme une conséquence de la fidélité à la vérité : « Pourquoi sommes-nous maintenant accusés et rejetés des hommes, livrés à la haine d'un grand nombre? Est-ce pour avoir fait quelque mal? N'est-ce pas uniquement pour avoir maintenu que Christ est le chef unique de l'église qu'il s'est acquise par son propre sang? n'est-ce pas parce que nous voulons maintenir en la présence des hommes la liberté de servir Dieu et de faire le bien selon notre conscience? n'est-ce pas parce que nous voulons maintenir le principe que la conscience ne doit être asservie à aucun homme

et qu'elle ne doit recevoir ses lois que de Dieu? » Il dit ensuite qu'on doit s'estimer heureux d'être appelé à supporter quelque chose pour le soutien d'une telle cause; que les bénédictions annoncées aux persécutés pour la justice abondent. « Vous les ressentez déjà dans la paix que donne une bonne conscience; d'autres encore se manifesteront en leur temps. Du reste, c'est dans l'épreuve que l'œuvre de Dieu grandit : n'est-il pas écrit que c'est par beaucoup d'afflictions qu'il nous faut entrer dans le royaume des cieux? Gardons-nous seulement et soigneusement de nous estimer abandonnés. Abandonnés!... Eh! comment pourraient l'être ceux qui s'attachent à Dieu et qui, pour l'amour de lui, souffrent? Comment pourrait-il nous laisser manquer de quelque chose, Celui qui n'a point épargné son Fils unique pour nous? A-t-il abandonné son peuple dans le désert après l'avoir tiré de la servitude? Ne l'a-t-il pas nourri de la manne venue du ciel? ne l'a-t-il pas abreuvé de l'eau qu'il fit jaillir du rocher aride? Et Celui qui a fait ces choses ne pourra-t-il pas, même dans la position gênée où nous sommes, nous rassasier et nous désaltérer abondamment, en sorte que notre âme sera plus heureuse, mieux portante qu'elle ne le fut jamais au temps où nous avions sermons et catéchismes jusqu'à satiété, et où, hélas! nous n'étions ni plus fervents, ni plus sanctifiés? Non; croyons en Celui qui a donné sa vie pour ses brebis : « Je suis venu, dit-il, afin » qu'elles aient la vie et qu'elles l'aient avec » abondance. » C'est pourquoi ayons bon courage et soyons pleins d'espérance. Si nous sommes à Christ, nous sommes avec Celui à qui appartient le règne. »

Puis, après quelques passages bien choisis, il ajoute : « O mon Dieu! que ta parole est une bonne chose! elle restaure l'âme. Puissions-nous, mes frères, y croire sans défiance et marcher dans le chemin qu'elle nous trace. Ce qu'il nous importe avant tout c'est d'être fidèles et de rendre honorable notre profession. Que notre conduite soit sans reproche! Soyons en paix et aimons-nous les uns les autres sans hypocrisie; c'est à cela que l'on reconnait les disciples de Christ. Soyons humbles, patients et miséricordieux. Que nos paroles et nos réponses aient la fermeté de la foi; mais qu'elles ne soient jamais hautaines! Ne nous laissons pas surmonter par le mal, mais surmontons le mal par le bien, et Dieu lui-même sera notre avocat dans les consciences. Ne condamnons personne; nous ne sommes pas appelés à juger nos frères, mais à prier pour eux. Dans l'arrêté (du grand Conseil proscrivant l'église libre) qui nous fait courber la tête, ne regardons pas aux hommes, de peur que notre cœur ne s'aigrisse; mais regardons à Dieu qui l'a voulu, afin que nous soyons humiliés. Ayons toujours pour les autorités tout ce que Dieu nous commande à leur égard. Ainsi, a dit le Seigneur, l'Eternel, le Saint d'Israël, en vous tenant tranquilles et en repos, vous serez délivrés. Votre force sera en vous tenant tranquilles, en repos et en espérance. Le temps présent est de courte durée, mais le temps à venir n'aura point de fin. Combattons le bon combat de la foi, afin que nous soyons couronnés. Et que Dieu nous soit en aide! Amen. »

Qu'elle était sage et miséricordieuse cette lettre-sermon qui présentait les mille ennuis, vexations et souffrances d'alors comme acceptables au nom de Dieu, comme avantageux à l'avancement spirituel, comme devant exercer à la pratique de la charité qui rend le bien pour le mal. A la distance où nous sommes de ces jours néfastes, une telle exhortation ne paraît que raisonnable, mais quiconque se souvient du trouble, de l'amertume ou de l'irritation que la sourde persécution jetait dans les cœurs, ne pourra refuser à Clément, et à ceux qui parlaient comme lui, le respect et l'amour dont est digne l'homme de Dieu. Car pour s'exprimer ainsi il fallait être élevé par sa foi au-dessus de la susceptibilité humaine.

Nous aimerions à reproduire ici toutes ces lettres, documents précieux de l'époque, pro-

pres a réfuter les accusations de desseins et de manœuvres politiques lancées aux démissionnaires, à manifester la pureté de leurs intentions et la foi qui les faisait agir, à mettre ainsi en évidence l'origine de par la volonté de Dieu de l'église libre. Nous les avons lues attentivement et analysées, elles mériteraient la publicité sous le rapport qui vient d'être rappelé comme sous celui de l'instruction chrétienne proprement dite, mais cela étendrait notre notice outre mesure.

Nous nous voyons donc contraint, et bien malgré nous, à les supprimer, sauf une cependant qui, nous semble-t-il, doit être conservée comme témoignage des pensées et des sentiments qui ont fait de Clément un des fondateurs de l'église libre. C'est une pièce capitale. Dans leur date, c'est la onzième lettre.

Pourquoi je suis de l'église libre.

Tel est le titre de cette circulaire qui est précédée d'une série de passages de l'Ecriture sainte, établissant la souveraineté de Christ sur son église et le devoir pour celle-ci de lui être soumise comme une épouse à son mari.

« Je viens enfin, dit-il ensuite, tenir une promesse que je vous ai faite et vous dire pourquoi j'estime que l'église libre est selon la volonté de Dieu.

» Tout ce que nous ne faisons pas selon la persuasion où nous sommes est un péché. Ce n'est point assez que nous ayons en nous une persuasion suffisante pour justifier nos actes devant Dieu, il faut encore que nous puissions en rendre compte et à nous-mêmes et aux autres. Sans cela nous ne savons pas toujours comment repousser des doutes ou des objections qui se présentent, et nous éprouvons un embarras pénible qui nous rend timides et mal assurés, quand il s'agit de confesser ce que nous croyons être la vérité. Nous devons, selon l'exhortation d'un apôtre, être toujours prêts à répondre avec douceur et humilité à ceux qui nous demandent raison de notre foi. Je crois donc contribuer à votre bien et remplir un devoir en vous disant les principales raisons sur lesquelles se fonde ma conviction, les motifs qui me déterminent, moi. Je veux confesser ma foi sur ce point; mais je ne veux l'imposer à personne. Je ne voudrais pas même que quelqu'un fît un seul pas de plus que sa conscience ne le lui permet. Je vous parle comme à des personnes raisonnables, jugez vous-mêmes de ce que je dis, seulement jugez-en selon la Bible.

» Il serait impossible de tout dire en quelques pages; c'est pourquoi je dois me tenir aux raisons principales et faciles à énoncer en peu de mots. Je m'abstiendrai même entièrement de celles qui tiennent à l'état actuel de l'église nationale. Je m'en abstiendrai à cause des personnes qui en font partie et que nous devons aimer comme des frères et des sœurs en Jésus-Christ. Autant que cela dépend de nous et si cela se peut faire sans compromettre la vérité, ayons la paix avec tous les hommes. Nous n'aimons d'ailleurs pas à contester.

» Esprit de lumière et de charité, guide ma pensée et ma plume, que je ne trace pas un mot que tu ne puisses approuver!

» J'entends par église libre toute église qui jouit de la liberté de s'organiser et de vivre comme corps, selon que Dieu l'a prescrit dans les Ecritures; qui, tout en reconnaissant les puissances qui subsistent comme établies de Dieu, et se soumettant à elles pour les choses de ce monde, ne reconnaît cependant d'autre autorité que celle de Dieu et de sa Parole, d'autre chef spirituel que Christ.

» La question de la séparation absolue de l'état et de l'église est une autre question, sur laquelle il y a beaucoup à dire et dont je ne veux point parler ici. Il ne s'agit que de la souveraineté pleine et entière de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ sur l'assemblée qu'il s'est acquise par son propre sang. Si cette souveraineté peut subsister dans une église unie à l'état, je n'ai rien contre. Maintenant, pour quelles raisons suis-je de l'église libre, et veux-je y demeurer?

» 1° Parce que Jésus-Christ a été entière-

ment libre dans son ministère et qu'il n'a point eu affaire avec les pouvoirs de ce monde, sinon pour être condamné et livré par eux à la mort. Or l'église est le corps de Christ, et le corps ne doit pas se trouver dans une autre position que la tête.

» 2° Parce que les apôtres ont fondé des églises libres et qu'ils les ont laissées libres après eux.

» 3° Parce que, les trois premiers siècles de leur existence, les églises chrétiennes ont vécu entièrement libres, et que ces trois cents ans ont été pour elles l'époque de la pureté, de la sainteté et de la vie.

» 4° Parce que le jour où l'église a cessé d'être libre, elle a déchu rapidement. Placée désormais sous la puissance des princes et recherchant leurs faveurs, elle est devenue mondaine; les intérêts d'ici-bas ont souvent prévalu dans ses affaires et exercé une déplorable influence; elle s'est mêlée aux intrigues des cours et aux passions de la politique. Son clergé est devenu avide de richesses et de domination. Elle a été de plus en plus envahie par une foule d'erreurs, de pratiques, de superstitions qui ont presque étouffé la vérité en elle, rendu méconnaissable la sainte Epouse de Christ, rendu nécessaire enfin le déchirement de la réformation.

» 5° Parce que j'ai vu la réformation bénie, puissante, active, redoutable pour Rome aussi longtemps que, faible selon le monde, elle n'avait d'autre appui que Dieu et d'autre force que celle de la vérité, aussi longtemps qu'elle a été libre; tandis que je l'ai vue presque subitement paralysée dès qu'elle s'est mise entre les mains des princes, arrêtée dans ses progrès au dehors et au dedans, s'endormant peu à peu dans un formalisme sans vie.

» 6° Parce que je vois aujourd'hui plusieurs églises dans des embarras et des dangers graves, menacées même dans ce qui fait leur vie par suite de leur dépendance de l'état. Elles sont punies de la faute qu'elles ont commise en s'appuyant sur un autre bras que celui de Dieu. Le pouvoir temporel est devenu pour elles un roseau qui leur perce la main.

» 7° L'Ecriture sainte m'oblige à être de l'église libre parce que le Nouveau Testament ne renferme pas un mot d'où l'on puisse inférer que l'autorité civile doit se mêler de l'église, tandis qu'il institue celle-ci comme une société à part, ayant son gouvernement propre. (Voyez Act. VI, 2-6; VIII, 14; XIV, 23; XV, 4, 6, 22-25; Eph. IV, 11-14; 1 Tim. III, 1-13, 15; V, 17; Tite I, 5.)

» 8° Parce que les armes de l'église sont spirituelles, et qu'elle n'a d'autre épée que celle de l'Esprit qui est la Parole de Dieu, tandis que les gouvernements temporels manient le glaive, c'est-à-dire la force matérielle dont l'usage en faveur de la vérité est interdit; puisque Jésus ne veut pas que ses gens combattent pour lui, ni que l'épée soit dégainée en sa faveur. L'église ne doit pas se faire appuyer par le bras du pouvoir temporel.

» 9° Parce que Dieu veut un peuple de franche volonté, et un culte en esprit et en vérité, c'est-à-dire sincère et libre, ce qui ne peut avoir lieu si la religion et le culte sont considérés comme une obligation civile et un devoir de citoyen. Dieu hait la contrainte, parce qu'il hait l'hypocrisie.

» 10° Parce que l'église doit être *la colonne et l'appui de la vérité* (1 Tim. III, 15), ce qui ne peut avoir lieu si elle est gouvernée par les pouvoirs temporels, puisque nous les voyons, suivant les temps et les pays, soutenir l'erreur aussi bien que la vérité; là le catholicisme, ici le protestantisme; là la vraie foi, ailleurs l'hérésie ou même l'incrédulité. Pour qu'une église ne subsiste qu'au profit de la vérité, il faut qu'elle soit absolument entre les mains de Dieu et soutenue par lui seul; il ne prêtera assurément pas son appui au mensonge.

» 11° Parce que l'église doit être *une;* qu'il doit y avoir *un seul berger et un seul troupeau;* qu'elle doit former *un corps*, composé de diverses parties sans doute, mais *bien*

proportionné et bien joint dans toutes ses parties, qui, par les jointures de communication, tire son accroissement de Christ (Eph. IV, 16); qu'en elle *il ne doit plus y avoir ni Juifs, ni Grecs*, c'est-à-dire plus de nationalités diverses, ni opposées (1 Cor. XII, 13; Gal. III, 27, 28); unité qui est impossible, si les barrières qui séparent les états, séparent et isolent également les églises, si elles ne sont pas libres de communiquer ensemble et de s'unir comme au temps des apôtres, si elles font un avec des états souvent en guerre les uns contre les autres.

» 12° Parce que Jésus-Christ a déclaré que *son règne n'est pas de ce monde*. Or, un règne qui n'est pas de ce monde ne doit pas être gouverné à la manière des royaumes de ce monde et par les pouvoirs de ce monde.

» 13° Parce que Jésus-Christ a dit : « *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu;* c'est-à-dire, comme citoyens et dans les choses d'ici-bas, soyez soumis à César, et comme croyants et dans les choses de la conscience et de la religion, obéissez à Dieu. Soumettre la religion à César, c'est donc transgresser un commandement du Seigneur, et rendre à l'homme ce qui est dû à Dieu.

» 14° Parce que Dieu a clairement déterminé dans sa parole le domaine du magistrat. Les puissances sont ordonnées de Dieu pour la justice (et non pour la religion), pour punir les mauvaises actions et récompenser les bonnes (et non pour diriger les consciences et prendre soin des âmes), pour tenir le glaive et pour exercer la vengeance contre ceux qui font mal (non pour annoncer l'Evangile et pour dispenser les mystères de la grâce); Rom. XIII, 1-6. Il ne faut pas transgresser les limites que Dieu a fixées. A chacun son domaine et son office; l'ordre et la paix ne subsistent qu'à ce prix. Quand un roi a investi un serviteur de fonctions déterminées, il n'est permis à personne de lui en conférer d'autres que son maître ne lui a point confiées.

» 15° Parce que Christ seul est *le chef de l'église* (Eph. I, 22), *le grand pasteur des brebis, le souverain pasteur et l'évêque de nos âmes, le Seigneur, le docteur, le maître unique, qui marche au milieu des chandeliers* (ou des églises) *et tient en sa main les étoiles* (les conducteurs spirituels); c'est-à-dire qu'il vit au milieu des troupeaux, les conduit, les visite et fait ce qu'il veut de ceux qui sont à leur tête; c'est-à-dire encore qu'il n'est pas *chef* de nom seulement. Il ne faut donc pas qu'une autorité humaine quelconque vienne se placer entre Christ et son église et la priver de la direction immédiate de son Roi et de son Epoux. Les divers ministres et conducteurs ne sont d'ailleurs que des ouvriers et des serviteurs en sa main.

» 16° Parce qu'il importe à la vie, à la pureté et à la prospérité spirituelle d'une église, ainsi qu'au salut des âmes, qu'elle puisse se conformer aux Ecritures touchant le culte, la prédication, le choix des pasteurs, l'administration des sacrements, la discipline, le gouvernement spirituel; que, libre d'entraves étrangères, elle puisse approprier ses formes et ses moyens d'action aux circonstances et aux besoins nouveaux, à mesure qu'elle est mieux instruite par l'étude de la Bible et par l'expérience.

» 17° Parce que l'église doit demeurer étrangère aux agitations de la vie civile; qu'elle ne doit pas être exposée à subir le contre-coup de toutes les révolutions qui arrivent dans l'état, ni soumise à toutes les fluctuations de celui-ci, et voir ainsi son existence sans cesse mise en question. Si elle est dépendante de l'état, elle sera toujours intéressée trop vivement au maintien ou au renversement de l'ordre de choses qui la domine, suivant qu'elle en est favorisée ou menacée; elle sera forcément entraînée sur le terrain brûlant des passions politiques; elle sera tour à tour placée sous l'influence des opinions et des partis opposés, obligée de servir aux intérêts de ses maîtres et de rendre grâce alternativement pour le triomphe de principes contraires qu'elle doit répudier. Il faut que

l'église soit libre et détachée du monde politique, afin qu'elle offre un refuge aux âmes fatiguées et agitées, et qu'elle demeure un sanctuaire de paix, où les bruits de la place publique n'aient point accès. De nos jours, cette indépendance spirituelle de l'église est indispensable, tandis qu'on a pu s'en passer autrefois avec moins d'inconvénients.

» 18° A cause de l'instabilité des gouvernements modernes et des révolutions qui aujourd'hui se succèdent à des intervalles rapprochés.

» 19° Parce que de plus en plus les états tendent à se soumettre l'église absolument et sans réserve, et à lui refuser toute existence propre.

» 20° Parce que les états modernes ne sont plus chrétiens. Leur règle n'est plus la Parole de Dieu et sa volonté, c'est-à-dire l'éternelle justice; mais la volonté des majorités, c'est-à dire des hommes. Les magistrats ne sont plus *serviteurs de Dieu*, mais serviteurs des hommes. Il n'est plus exigé d'eux qu'ils fassent profession d'être chrétiens, et qu'ils jurent fidélité à l'Evangile. L'opinion publique n'est pas chrétienne et la foi n'est plus dans les masses.

» 21° Je suis de l'église libre, parce que je remarque que, en tous lieux, les idées prennent cette direction, et qu'en plusieurs les églises sont pressées et comme forcées par les circonstances à prendre cette position. Or, ce mouvement étant d'accord avec la Bible, je le considère comme venu de Dieu.

» 22° Parce que j'ai vu que partout où, de nos jours, on a essayé de reconstituer et d'améliorer des églises d'état, on n'a pas réussi; on est tombé, au contraire, dans une situation pire que la précédente; d'où je conclus que la bénédiction de Dieu ne repose plus sur ces essais de reconstruction par l'état.

» 23° Je suis de l'église libre fondée dans notre pays, parce qu'elle est l'œuvre de Dieu et non des hommes : elle est née non par préméditation, mais par la force des choses et sans que ceux qui l'ont fondée l'aient voulue ou même prévue à l'avance; elle n'a subsisté jusqu'à présent que par des directions remarquables de la Providence, contre toute espérance et non par la force des hommes; l'assistance de Dieu et son approbation me paraissent visibles dans l'œuvre de notre constitution, œuvre si difficile, redoutée de tous, réputée impossible par plusieurs. Le Seigneur n'a permis l'épreuve que lorsque l'église a été en état de la supporter; il y a un an, cette épreuve l'aurait probablement détruite; aujourd'hui elle la purifie et l'affermit.

» 24° Je suis donc de l'église libre, parce que je suis intimement convaincu qu'elle est nécessaire, comme moyen établi de Dieu, au maintien de l'Evangile dans notre pays, et, par conséquent, à sa prospérité et au salut des âmes. »

Après cette exposition des motifs qui le déterminent à être de l'église libre, Rod. Clément réfute les objections que l'on soulevait contre cette institution. Comme elles éclairent pour leur part la situation, il serait dommage de les supprimer, mais comme elles sont moins actuelles aujourd'hui, nous nous permettrons d'abréger les réponses qu'il leur fait.

« 1° On dit : *C'est une chose nouvelle!* — Oui! pour nous qui sommes de hier. Mais elle ne le serait pas pour les apôtres. Ce qui leur paraîtrait à eux une nouveauté étrange, c'est que l'église qu'ils ont fondée fût entre les mains de César et que les pouvoirs de ce monde pussent en disposer à leur gré, en déterminer le culte et la doctrine.

» 2° *Elle est répudiée par la nation!* Oui! mais l'église apostolique l'a aussi été, et Jésus-Christ lui-même. D'ailleurs la vérité n'a jamais eu pour elle le grand nombre en commençant. S'il fallait, pour marcher en avant, attendre que la majorité lui fût acquise, nous serions encore païens.

» 3° *Nous sommes faibles et peu nombreux!* Oui! mais je me rappelle la parabole du grain de sénevé; je n'oublie pas les faibles

commencements de l'église chrétienne, les premiers jours de la réformation, ni surtout l'étable de Bethléhem, l'aurore du règne qui doit remplir les cieux et la terre.

» 4° *Les temps ne sont pas mûrs, on s'est trop hâté.* Quand Dieu parle, il est toujours temps d'obéir; ce n'est pas nous qui nous sommes hâtés, c'est le Seigneur qui nous a poussés en avant. Toute œuvre a ses précurseurs, toute armée son avant-garde. Il est possible que le corps d'armée tarde, mais si le Chef m'a placé au poste avancé, je ne dois ni reculer, ni attendre.

» 5° *La position de notre église libre est précaire, toujours menacée, n'ayant rien d'assuré; dans ses rangs il faut combattre, vivre au jour le jour, souffrir même.* Oui! et cela est pénible, dur à la chair; mais en cela je reconnais le sceau divin et la condition terrestre de l'Epouse du Fils de Dieu; car si Christ a souffert pour moi, ne dois-je pas souffrir pour lui? Tous ceux qui tiennent dans leurs mains les palmes de la victoire sont sortis de la grande tribulation. Christ est avec ceux qui souffrent pour sa Parole; jamais il n'est avec ceux qui font souffrir.

» 6° *Il n'est pas nécessaire d'être de l'église libre pour être sauvé.* Cela est vrai; mais quand Dieu m'a fait connaître sa volonté, il est nécessaire d'obéir, nécessaire de se charger de sa croix qui nous est offerte. On ne résisterait pas impunément à sa conscience. Enfin il y a plus de moyens d'être sauvé au sein d'une église fidèle que dans une qui ne l'est pas.

» 7° *Il ne faut pas se séparer des autres, comme si on était meilleur.* Je ne me sépare de personne, je me contente de suivre Christ et d'obéir à sa Parole. Bien loin de nous croire meilleurs, c'est parce que nous sentons toute notre faiblesse, que nous avons besoin d'être gardés contre notre infirmité et notre ignorance, d'appartenir à une église qui soit comme un rempart autour de nous, qui nous garantisse à nous et à nos enfants la pure doctrine, des pasteurs fidèles, une discipline chrétienne et dont les membres nous soient en exemple par leur piété. C'est être bien présomptueux et insouciant de son salut que de se fier à soi-même et de croire pouvoir se garder dans toutes les positions possibles, fussent-elles contraires à la volonté de Dieu.

» 8° *Mais,* dit-on enfin, *est-il bon de causer un si grand déchirement pour des points secondaires et qui ne tiennent pas directement au salut?* Mais serait-ce un point secondaire que la souveraineté de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ? que la divine origine du ministère de la Parole? que l'autorité de Dieu seul sur les consciences? que les devoirs de l'église envers son Epoux? Ces points sont si peu secondaires que c'est là-dessus que, de nos jours, dans notre siècle, se concentre la lutte entre Christ et le monde, entre la lumière et les ténèbres. Il s'agira désormais de savoir si nos âmes et celles de nos enfants appartiennent à l'état, oui ou non. Rappelons-nous bien que si l'église libre représentait un principe *peu* important, petite et faible comme elle est, elle n'exciterait pas à un tel point l'attention et la haine. Je tiens à elle, dût-elle rester longtemps petite selon le monde, parce que je suis intimement persuadé qu'elle est dans les mains de Dieu un moyen de maintenir dans notre chère patrie l'Evangile, et de ramener notre peuple à la foi et à la vie morale. C'est l'église libre qui préserve l'église nationale, qui la force à maintenir dans son sein la vérité en quelque mesure et qui l'empêche de succomber sous les puissantes influences qui lui font la guerre.

» Tels sont, mes frères, les plus importantes raisons qui me font un devoir de rester fidèle au principe des églises libres et de confesser, même au prix de grands sacrifices, Jésus-Christ comme Seigneur et Chef de son église, afin qu'il me reconnaisse aussi au jour de sa venue, comme lui ayant été fidèle et ayant maintenu ses droits sur son héritage.

» Ce n'est pas d'hier seulement que je m'occupe de cette matière. Depuis 1837 elle

fait l'objet de mes recherches et de mes réflexions. Les événements ecclésiastiques de 1845 m'ont trouvé tout préparé : ils sont venus me dire que le temps de penser était passé et que le temps de marcher était venu. Dès lors cette question me préoccupe sans cesse; j'y pense tous les jours, tantôt sous une face, tantôt sous une autre, et tous les jours je me trouve mieux convaincu, quoique je sois aussi tenté parfois de regarder en arrière. Mais puisqu'il a fallu si longtemps à la vérité pour se faire jour dans mon esprit, je ne m'étonne pas qu'elle ait quelque peine à pénétrer chez ceux qui ne s'en occupent que depuis peu; je m'étonne même qu'un si grand nombre s'y soient rangés, et je reconnais là le doigt de Dieu. Je me dis encore que la vérité marche encore plus lentement dans le monde, mais enfin qu'elle y fait son chemin et qu'elle arrivera. Elle en a fait beaucoup (chez nous) depuis deux ans, là même où il n'y paraît pas. Patience! elle aura son jour.

» Je ne me fais pas illusion. Je vois l'opposition, les difficultés de tout genre, le combat à soutenir, les échecs à éprouver. Je sais qu'il faudra du temps, de la foi, de la patience, de la persévérance, des sacrifices. Mais, par la grâce de Dieu, j'en ai pris mon parti, et de cette même grâce toute-puissante pour subvenir à ma faiblesse, j'attends la force de demeurer fidèle. La vie est courte; ses combats sont de brève durée; ses souffrances ne sont point à comparer avec la gloire à venir : oh! que je puisse seulement comparaître avec une bonne conscience devant le tribunal de Christ et remporter la couronne de vie! Que si la cause pour laquelle nous combattons devait, ce qu'à Dieu ne plaise, succomber pour un moment, ce ne serait qu'en apparence. Elle ne serait point perdue pour cela, pas plus que celle de Christ ne le fut lorsqu'il descendit dans le tombeau : je ne l'abandonnerais point, s'il plaît à Dieu, je ne regretterais point de m'y être dévoué, je m'y dévouerais encore, je m'estimerais heureux de l'avoir fait et de le faire toujours, et par la foi je me réjouirais de son triomphe futur.

» Si j'éprouve quelque tristesse ou quelque tentation au découragement, c'est quand je vois la puissance du mal et que j'écoute la voix de la chair. Mais quand je me transporte à ma dernière heure, quand je pense à Christ, à l'éternité, au ciel, à la gloire future, aux récompenses, alors je me réjouis même dans la tribulation et je sens qu'il est bon, qu'il est heureux de souffrir, de combattre avec Christ. Ce n'est pas non plus sans quelques tressaillements de joie que j'éprouve qu'il m'est avantageux d'être affligé, d'être humilié et faible, d'être obligé de vivre à genoux et de dépendre sans cesse de la grâce de Dieu.

» Mais disons-nous bien qu'il ne suffit pas que nous soyons d'une église dont Christ est le Chef. Il faut encore et surtout qu'il soit réellement le Seigneur et le Maître de chacun de nous, qu'il règne et occupe la première place dans nos cœurs, comme il l'occupe dans l'univers, que nous soyons conduits par son Esprit, dirigés par sa Parole, empressés à sa voix. C'est là être véritablement de l'église libre et en réaliser le principe et la pensée : c'est ainsi que nous plaiderons sa cause et que nous la ferons triompher. Rejetant donc tout fardeau et le péché qui nous enveloppe aisément, poursuivons avec constance la course qui nous est proposée, portant les yeux sur Jésus, le chef et le consommateur de la foi, lequel, en vue de la joie qui lui était proposée, a souffert la croix, ayant méprisé l'ignominie et s'est assis à la droite de Dieu. C'est pourquoi considérez soigneusement celui qui a souffert une telle contradiction de la part des pécheurs contre lui-même, afin que vous ne succombiez pas en perdant courage.

» Recherchez la paix avec tous et la sanctification sans laquelle personne ne verra le Seigneur. (Hébr. XII.) Amen! »

Cette lettre circulaire, écrite en février 1848 pour l'instruction de l'église nouvellement née, est pour l'historien de cette époque

une pièce d'une grande valeur, en ce qu'elle permet au regard investigateur de plonger dans le fond même où s'élaborent les pensées et les sentiments des hommes de Dieu, et qui est la conscience. Clément y montre son cœur à nu. Il nous révèle ses convictions avec leurs motifs, les quelques perplexités qu'il a ressenties par moments, la vue toujours plus claire qu'il a eue de son devoir et dont il rend hommage à la lumière divine, la fermeté croissante de sa résolution de tout souffrir, plutôt que d'abandonner la tâche qui lui est imposée d'en haut, la consécration enfin qu'il renouvelle à son Sauveur de ses forces et de sa vie. Et dans tous ces points il manifeste à ceux qui l'ignoreraient ce qui s'est passé à ce moment critique dans les cœurs de ses frères dans le ministère, lorsque, conduits par le même Esprit, ils soutenaient la même cause et suivaient la même ligne de conduite. En le lisant, on peut voir quel crédit méritait l'imputation dont on chargeait les fondateurs de l'église libre, d'être des hommes politiques et des ennemis de leur patrie....

Interrompons un instant l'exposition des travaux de Clément dans son église dispersée. Dieu lui prépare une redoutable épreuve que rien d'ailleurs ne lui fait pressentir.

La compagne fidèle que Dieu, dans son amour, lui avait donnée, celle qui embellissait sa demeure, dont l'humeur égale, l'affection intense et les sentiments chrétiens étaient comme un baume sur les blessures du lutteur attristé, lui est enlevée le 18 mars 1848, après deux ans et neuf mois de mariage, et seulement cinq jours après l'avoir rendu père d'un petit garçon bien constitué. Le 21 mars, un convoi immense accompagnait sa dépouille mortelle au champ du repos, s'associant ainsi au deuil de l'homme peu compris de la plupart, mais estimé de tous. Le lendemain, il baptisait l'*enfant de sa douleur*, Alfred-Bénoni, et déjà le 26 mars, il le déposait dans la fosse de sa mère et sur son sein.

Comme les âmes fortes et tendres à la fois, Clément concentra sa douleur dans son cœur, et ne la répandit que devant Dieu, mais là avec d'autant plus d'abondance qu'il demeurait reconnaissant... oui! reconnaissant pour tout ce que son Père céleste lui avait accordé de bonheur dans cette courte union avec cette âme d'élite. « Avec elle, a-t-il écrit quelque part, je devenais meilleur. Son influence sur moi était considérable et toute en bien, et d'autant plus réelle qu'elle n'était point recherchée, qu'on n'y songeait pas même. » De son côté, Mme Cécile Clément, âme qui n'avait considéré la vie que comme un passage vers le ciel, avait écrit à sa sœur : « J'ai désiré un mari avec lequel j'apprenne à vivre et à mourir, ou plutôt qui me soutienne jusqu'à la mort, et Dieu me l'a accordé. Voilà, disait-elle encore, ce qui me donne ce repos qui ferait que je le suivrais partout sans crainte: c'est qu'il prie et qu'il n'agit pas d'après sa volonté, mais quand il voit celle de Dieu. »

Le juste cherche toujours à saisir la pensée de Dieu et à justifier à ses regards bornés les dispensations sévères où insondables de sa Providence. « Ma bonne Cécile me rendait la vie trop douce, dit Clément à un ami, j'en aurais peut-être fait mon idole. »

Quoi qu'il en soit, il accepta l'épreuve avec une entière soumission; c'est le témoignage qui lui fut rendu de toute part.

La plaie faite au cœur de Clément était toute fraîche, quand sa position civile et ecclésiastique, déjà peu enviable, se resserra encore par une condamnation pour délit de culte. Les membres de la jeune église souffraient de ne pouvoir se réunir tous ensemble autour de leur cher pasteur, et lui de ne pouvoir se rencontrer avec eux qu'isolément ou dans les familles. La surveillance était trop exacte pour qu'on pût cacher aux regards le lieu de l'assemblée. On crut trouver un moyen de rester dans la légalité en empruntant le territoire fribourgeois; mais on ne prit pas garde qu'on ne s'éloignait pas suffisamment de la frontière pour empêcher que

des auditeurs, des curieux peut-être, ne stationnassent à quelque distance sur le sol vaudois, d'où l'on entendait la voix du prédicateur, et ne fournissent ainsi une base plausible à une accusation devant le tribunal de Payerne, puis à la condamnation de notre ami à une amende et aux frais, et à un ordre du Conseil d'état, le reléguant dans sa commune d'origine, Granges.

Telles furent en effet les conséquences de cette réunion inoffensive, tenue hors du territoire cantonal. Elles étaient à peine une aggravation à sa douleur; sous quelques rapports même elles lui apportaient une espèce de soulagement en l'éloignant de l'affreuse solitude de sa demeure et de la terre fraîchement remuée qui recouvrait ce qu'il avait aimé. Mais il appartenait à l'église qui avait lié son existence à la sienne, et comme chrétien et ministre de Jésus-Christ il était de son devoir de repousser le nouveau droit que l'état s'arrogeait sur les consciences. A l'ordre qu'il reçut de la préfecture de Payerne de quitter la paroisse de Ressudens pour se rendre à Granges, sa commune d'origine, il fit donc la réponse suivante que nous donnons dans toute sa teneur, parce qu'elle fait voir Clément tel qu'il était, ferme et doux, respectueux envers l'autorité de son pays, mais soumis avant tout à Dieu.

Grandcour, 21 avril 1848.

Au préfet du district de Payerne.

« Monsieur le préfet,

» J'ai reçu votre lettre du 14 courant, par laquelle vous m'invitez, au nom du Conseil d'état, à quitter la paroisse de Ressudens et à me rendre dans ma commune d'origine. Je ne m'arrêterai pas à exprimer la surprise que m'a causé une décision qui me punit pour un fait passé hors des limites du canton. J'ai des motifs d'un ordre plus élevé, des motifs de conscience pour ne pas me rendre à cette invitation.

» J'ai appris du Maître que je sers à être soumis aux puissances établies et je ne me fais pas un jeu de ce devoir. Si dans la mesure dont je suis l'objet, c'étaient ma personne, mes droits ou mes intérêts seulement qui fussent compromis, je devrais me soumettre quoi qu'il pût m'en coûter, et j'obéirais. Mais cette décision et les mesures dont elle n'est qu'une application tendent à faire considérer comme délits des actes qui, à mes yeux et selon la Parole de Dieu, sont un devoir; à ôter à un troupeau le pasteur qu'il s'est donné et auquel celui-ci se doit; à entraver l'exercice du ministère et la prédication de l'Evangile auquel je suis obligé par l'ordre de Dieu; à empêcher des réunions que Christ approuve et auxquelles il a promis sa présence; à détruire la liberté de conscience et de culte que je considère comme un droit sacré et comme un devoir essentiel au christianisme et à la paix des états; à procurer enfin l'anéantissement d'une église et de principes religieux qui, selon mon intime conviction, sont conformes à la volonté de Dieu et à sa Parole. Je ne puis me ranger volontairement, ni consentir en aucune façon à des mesures qui ont à mes yeux ce caractère et cette tendance; or, c'est ce que je ferais si, sans protester et de plein gré, j'obéissais à l'invitation qui m'est adressée. Je dois à Dieu d'être fidèle à mes convictions et à ce que j'estime être sa volonté. Je dois à mes frères de rendre témoignage à la vérité en souffrant quelque chose pour elle.

» Croyez, monsieur le préfet, que cette détermination m'est pénible à plusieurs égards et que, si je la prends, c'est parce que je m'y crois obligé envers Dieu qui est mon Sauveur et sera bientôt mon Juge. Mon intention n'est pas de braver l'autorité; je n'y suis porté ni de caractère, ni de principes; mais je crains Dieu; j'ai besoin avant tout de sa bénédiction et il est juste d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Je sais à quoi je m'expose et je m'y résigne. Le serviteur n'est pas plus que son Maître et, s'il faut souffrir quelque chose, j'attends de Dieu la force de le faire et je lui

demande d'éloigner toute amertume de mon cœur; à l'heure qu'il est, il en est entièrement dégagé; maintenant plus que jamais je me fais un devoir d'appeler la bénédiction de Dieu sur ma patrie et sur ses magistrats.

» C'est bien sérieusement, monsieur le préfet, que je vous prie d'agréer l'assurance de ma soumission loyale au gouvernement et de mon respect. »

R. CLÉMENT,
ministre du saint Evangile.

Cette lettre si simple, mais si éloquente, jette un vif éclat sur le cœur de celui dont elle porte la signature. La tourmente politique et antireligieuse a lancé la menace à son foyer, mais elle n'a pu troubler son âme sereine. Sa charité éteint les torches enflammées des passions humaines.

Dès ce moment l'ordre fut donné aux divers agents de l'autorité de s'emparer de sa personne, s'il paraissait hors des murs de son habitation. Les allées et les venues des gendarmes démontrèrent le sérieux de la chose. Un jour même il ne s'en fallut que de peu qu'il ne fût aperçu par l'un d'eux. Il lisait, paisiblement assis sur une pelouse inclinée, au-dessous et à trois pas de l'avenue du château. Heureusement pour lui le gendarme dont il entendait résonner les pas dirigeait de tous côtés ses regards scrutateurs, sauf à ses pieds, et passa sans le voir. En considérant les lieux, on a peine à croire que Clément n'ait pas été aperçu.

Aux jours et aux heures qu'il estimait propices, il se hasardait sur les routes; mais d'ordinaire, pour se rendre à Missy, éloigné de trois quarts de lieue, il empruntait le territoire fribourgeois de Carignan, traversait la route près de l'église de ce nom, se jetait dans les prairies de la Glane, longeant les haies et les saules, et atteignait un sentier couvert qui le conduisait au but. Ce chemin lui devint si cher que, lorsque sa liberté ne courut plus aucun risque, il le préféra toujours à tout autre, le choisissant aussi pour ses promenades, sans doute parce qu'il lui rappelait ses tribulations et ses prières.

Ces temps fâcheux eurent leur terme. Il faut reconnaître qu'une partie du peuple avait vu avec chagrin cette espèce de chasse aux ministres, qu'une certaine lassitude avait peu à peu détendu les nerfs des ennemis des assemblées prohibées, découragés d'ailleurs par l'inutilité de leur hostilité. Le pays, jadis heureux, commençait à sentir que cette demi-persécution lui procurait peu d'honneur, tout en le troublant profondément. Même du sein du parti radical quelques voix généreuses laissaient échapper un léger mécontentement. Aussi le gouvernement cessa peu à peu ses mesures de rigueur. Clément ne vit plus sa liberté menacée et put se dévouer sans entraves à l'affermissement et au développement spirituel de son église.

Il ne nous reste à toucher de cette première partie de sa vie que ce qui concerne l'instruction des enfants et ses rapports avec les adultes.

Le pieux régent de Missy, accusé de sympathie pour l'église opprimée, ayant dû donner sa démission, Clément s'était fait maître d'école et pendant un semestre entier il avait reçu chez lui, jour après jour, les enfants de tout âge qui avaient perdu leur instituteur.

A peine est-il besoin de dire qu'il donnait un soin particulier aux enfants de l'école du dimanche et aux catéchumènes, mais ce qui surprendra, c'est que cette instruction et ces cultes-là exigeaient de lui une préparation bien autrement laborieuse que la prédication aux adultes. Il avait été trop peu enfant pour savoir sans efforts se mettre à leur portée. Il les aimait cependant et beaucoup, parce que Jésus les avait aimés; il avait pour eux une douceur inaltérable; jamais la patience ne lui échappait, mais souriant rarement et considérant habituellement la vie sous son côté sérieux, il ne leur laissait de ses sentiments à leur égard que le souvenir de sa bonté. — Avec les catéchumènes il se donnait plus de peine encore, s'efforçant de gagner leur con-

fiance et d'obtenir qu'ils lui répondissent à cœur ouvert. « Il déployait envers nous, m'écrit l'un d'eux, une condescendance paternelle, je voudrais dire davantage; ce n'était plus le pasteur, c'était l'ami qui parlait à son ami, le pauvre pécheur, humble, contrit, qui faisait part de ses expériences personnelles à un autre pécheur, afin de le gagner à Christ, en lui montrant le chemin de la victoire. Dans ces entretiens intimes, il ne craignait point d'aborder les sujets les plus scabreux. Mais comme il parlait de ces péchés-là!... On sentait que pour lui il les envisageait comme le venin de la vipère! »

Le même frère nous écrit sur les rapports de notre ami avec les adultes et les familles : « M. Clément estimait qu'il lui manquait un don essentiel au pasteur, celui des visites pastorales, et il en souffrait. Sa modestie et l'idéal qu'il se faisait du pasteur lui exagéraient cette lacune qui, à un degré moindre qu'il ne s'en accusait, existait pourtant. Il lui fallait quelques moments, même un certain temps pour mettre à l'aise les personnes dont il s'approchait. On avait le sentiment que les visites ne lui étaient pas faciles. Chez lui le penseur dominait, l'homme de société faisait en partie défaut. » En effet, ajouterons-nous à ce témoignage, ce qu'on appelle l'abandon, lui manquait absolument, sauf avec ses rares amis et intimes; jamais il ne posait, tant il était humble et sincère, mais sans le vouloir, presque toujours il imposait.

Terminons cette époque de la vie de Clément, qui s'étend de septembre 1844 à août 1853, en citant les paroles par lesquelles l'ami intelligent, le catéchumène reconnaissant, a clos les renseignements qu'il nous a fournis : « Il est difficile de préciser l'œuvre accomplie par M. Clément comme pasteur; il fut la mère qui soigna, qui veilla l'enfant au berceau, qui surveilla sa tendre jeunesse. Il présida à la naissance de l'église libre, il la soutint dans ses premiers pas; il était occupé ailleurs quand elle se fut fortifiée et qu'elle commença d'avoir sa vie propre, son développement. M. Clément sema avec une entière fidélité, ne négligeant rien de ce qu'il pouvait faire pour le bien des âmes, car il semblait avoir eu pour devise cette parole de son Maître : « Je n'ai perdu aucun de ceux que » tu m'as donnés; » il savait attendre, supporter, patienter. Il ne se plaignait point de ce que les progrès étaient trop lents, il ne voulait point devancer son Maître, il le suivait humblement et avec confiance. Il portait sur son cœur chacun des membres de son troupeau et aussi ceux qui n'en faisaient pas encore partie. Longtemps après avoir quitté celle qu'il appelait *son* église, il jouissait en revoyant quelqu'un de ses membres; alors ses informations affectueuses passaient en revue tous ceux dont il avait été le pasteur; leurs moindres circonstances lui étaient familières. Il se souvenait d'eux en bien; leurs qualités étaient demeurées dans son cœur, tandis qu'il semblait que le mal était oublié. Et si l'un d'eux se trouvait dans l'affliction, quelles bonnes lettres de sympathie, d'affection chrétienne il savait leur écrire; c'était son cœur qui s'épanchait, qui offrait des consolations, et avec tant de sagesse et de tact! »

Un côté sous lequel il était connu et apprécié dans l'église, c'est comme homme de bon conseil. Son avis était réputé celui de la sagesse. « Si l'on me demandait, dit enfin cet ami, quels me paraissent avoir été les traits saillants du caractère de M. Clément, je répondrais que ses qualités étaient si admirablement pondérées, équilibrées, qu'aucune d'elles ne projetait d'angles saillants; et que sa modestie et son humilité cachaient avec soin tout ce qui aurait brillé d'un vif éclat. Enfin, il y avait en lui quelque chose de remarquablement calme, de constamment calme; c'était une eau limpide et profonde que les orages agitaient à peine, qu'ils ne parvenaient pas à troubler : ce calme était celui de la confiance en Dieu, le calme de la foi, le calme d'une vie cachée avec Christ en Dieu. »

Au reste, et pour nous résumer, la trace du

séjour et du travail de Rodolphe Clément, comme pasteur à Grandcour et Missy, est encore visible à tous les yeux, et le souvenir qu'on lui conserve dans les familles de l'église, comme dans bien des cœurs de la contrée voisine, est aussi respectueux que reconnaissant.

LOUIS MONASTIER.

(*La suite au prochain numéro.*)

ASTRONOMIE

Qu'est-ce que le soleil?

SECOND ARTICLE

Qui est-ce qui, de nos jours, n'a entendu parler des taches du soleil? De ces taches dont les anciens n'avaient et ne pouvaient avoir l'idée, le soleil étant pour eux tout ce qu'il y a de plus pur et de plus incorruptible; de ces taches de la réalité desquelles le père jésuite Scheiner aurait voulu pouvoir douter, en présence d'un supérieur qui l'assurait qu'il avait inutilement cherché dans toutes les œuvres d'Aristote, qui n'en disait rien du tout; de ces taches enfin, qu'aujourd'hui la moindre lunette suffit à nous faire voir, qu'un télescope monté sur un pied nous permet d'observer très commodément, par projection sur une feuille de papier placée en arrière de l'oculaire, et dont les grands instruments nous font voir les nombreux détails.

Aussi nous ne nous arrêterons point à des descriptions qu'on peut retrouver partout, dans les journaux consacrés à l'instruction du grand public comme dans tous les abrégés d'astronomie; et nous nous bornerons à rappeler, parmi les faits relatifs aux taches, ceux qui sont le plus de nature à nous fournir quelques renseignements sur la nature de l'astre lui-même à la surface duquel nous les apercevons, assez ordinairement groupées plusieurs ensemble.

Et d'abord quelques mots sur leur forme et sur les apparences diverses qu'elles présentent. Quelquefois arrondies, le plus souvent très irrégulièrement découpées sur les bords, les taches du soleil présentent volontiers une partie centrale noire nommée *noyau* et un bord grisâtre appelé *pénombre*. Elles sont habituellement environnées de régions plus brillantes que le reste de la photosphère[1], auxquelles on donne le nom de *facules*, et dont il est important de tenir compte dans la supposition que l'on peut faire sur la nature du soleil. La plupart des images des taches, telles qu'on les rencontre dans les ouvrages d'astronomie, réveillent l'impression de cavités profondes, de forme conique, et dont les bords ou talus seraient ravinés par des ruisseaux de matière lumineuse. D'autres fois l'on y remarque les traces évidentes d'un mouvement en spirale. Souvent aussi des bandes brillantes traversent le noyau et semblent des *ponts* établis d'un bord à l'autre de la cavité; enfin, des nuages, moins sombres que le fond, des *voiles* rosés, des langues de feu même, semblent en remplir l'intérieur. Dans tous les cas elles se présentent comme des centres d'agitation, de mouvements compliqués, s'accomplissant souvent sous les yeux mêmes de l'observateur qui a plus d'une fois pu constater de grandes modifications dans la forme et les apparences d'une tache pendant le court espace d'une heure. Un point noir, un *pore* qui apparaît à la surface de la photosphère, qui s'agrandit, s'entoure d'une pénombre, se modifie, voilà plus ou moins la première partie de l'histoire de toute tache; mais nous ne pouvons mieux donner une idée de ce qui en est, qu'en transcrivant une partie de la description que fait le père Secchi du développement rapide d'une grande tache observée à la fin de juillet 1865[2]. « Le 28, on n'apercevait en cet endroit rien d'extraordinaire, ni pores, ni facules. Le 29, il y avait simplement trois points noirs. Le 30, à 10 h. 30 min., nous fûmes bien surpris de trouver une tache énorme correspondant à peu près

[1] Surface brillante du soleil.

[2] Secchi, *le Soleil*, 2e édit., pag. 61 et suiv.

au centre du disque. Le diamètre moyen de la partie troublée était de 76 secondes, c'est-à-dire quatre fois et demi environ le diamètre de la terre. Au centre nous apercevions une masse de matière lumineuse qui semblait tourbillonner, et autour de laquelle s'étaient produites de nombreuses déchirures. Au milieu de ce chaos, on pouvait distinguer quatre centres principaux de mouvement. A gauche se présentait une vaste ouverture; autour d'elle des langues de feu tournoyaient en divers sens; et au milieu de ces langues on distinguait nettement des voiles à demi lumineux qui environnaient une cavité plus noire. Au-dessus se trouvait un second centre, plus petit que le premier, dont le bord supérieur était nettement tranché, mais ayant à sa partie inférieure un grand nombre de petites langues de feu analogues aux précédentes.... Entre ces quatre cavités il y avait un amas de facules et de matière lumineuse, présentant l'aspect d'une masse en ébullition.

» Tout cet ensemble était animé de mouvements tumultueux et extrêmement rapides. On fit le dessin le plus promptement possible, mais il n'était pas encore terminé que la première partie avait déjà complétement changé de forme. Le soir, on fit un second dessin, mais il ne ressemblait au précédent que par le caractère fondamental: au centre, une matière photosphérique très agitée; autour, une couronne de gouffres béants, dont les quatre principaux subsistaient encore, occupant sensiblement la même place.

» Le lendemain l'aspect était complétement changé.... En vingt-quatre heures les dimensions s'étaient considérablement modifiées; la longueur avait presque doublé. Les jours suivants, la masse qui séparait les quatre ouvertures se transforma peu à peu en une pénombre sur laquelle étaient dispersés des points lumineux.

» Ensuite les centres s'isolèrent et se prononcèrent de plus en plus; l'intervalle qui les séparait resta couvert de petites taches isolées....

» Le 17 septembre, après une seconde rotation du soleil, on voyait simplement des pores et des facules; et, enfin, après une troisième rotation, il ne restait plus de traces de cette immense perturbation qui avait agité l'atmosphère du soleil. »

Voilà l'histoire d'une tache. On pourrait varier les détails; les modifications ne sont pas toujours aussi rapides, mais pour les traits essentiels, nous croyons que cette description suffit pour donner une idée juste et complète de la marche générale du développement de ce genre de phénomène; car, comme on le voit, les taches ne sont point des solides permanents, tels que seraient des rochers, appartenant au corps intérieur du soleil et faisant saillie au-dessus de l'océan de feu qui l'entoure[1], mais bien plutôt le résultat de phénomènes physiques et chimiques se passant à la surface de l'astre.

Les taches apparaissent au bord est du soleil, traversent le disque en quatorze jours environ, et disparaissent au bord opposé. C'est à ce mouvement général que se rattache la découverte de la rotation du soleil autour d'un axe incliné de sept degrés à l'écliptique et dirigé par son côté nord vers le 164e degré de longitude céleste. Chaque retour d'un même hémisphère du soleil nous présente des taches différentes des précédentes, ou diversement modifiées. Il est bien rare qu'une même tache ait persisté pendant plus de trois ou quatre révolutions du soleil sur lui-même.

Les facules ni les taches ne se rencontrent indifféremment sur toutes les régions du disque solaire. Les premières sont plus répandues sans doute, mais nulle part plus fréquentes ni plus brillantes que dans la région des taches, c'est-à-dire dans deux zones parallèles à l'équateur solaire, et remplissant à peu près l'espace qui va du 10e au 30e degré de latitude nord et de latitude sud. On en voit dans des latitudes plus élevées, mais rares et de plus faibles dimensions.

[1] Supposition de Lalande.

Nous verrons plus loin que même dans les limites des zones où on les rencontre surtout, les taches ne sont pas toujours également abondantes, et qu'il y a des périodes assez régulières d'augmentation et de diminution successives sous ce rapport. On comprend que les temps où elles seront en plus grand nombre seront aussi ceux où l'on aura chance d'en pouvoir observer de plus grandes.

Nous avons parlé des modifications qui s'accomplissent dans la forme des taches, lorsqu'elles subsistent assez longtemps pour cela; mais il y a plus : on a dû reconnaître qu'au lieu d'être fixes à la surface du soleil, les taches y ont des mouvements propres assez compliqués. Si on les envisage isolément, on remarque des mouvements brusques dirigés en avant toutes les fois qu'une tache subit quelque modification importante, qu'elle se divise, ou qu'elle apparaît à la surface; et si c'est l'ensemble que l'on prend en considération, l'on trouve deux mouvements généraux qui ont été constatés par de nombreuses observations, mouvements en longitude et en latitude dont la combinaison produit une double oscillation, soit un mouvement elliptique des taches autour de leurs positions moyennes, mouvement qui s'accomplit dans la période de onze ans environ. Enfin les différentes zones partielles composant la zone générale des taches dans chaque hémisphère nord et sud, ne se meuvent pas avec la même vitesse, les zones les plus rapprochées de l'équateur ayant un mouvement plus rapide.

Est-ce que c'est le milieu dans lequel se produisent les taches qui se meut ainsi avec des vitesses différentes, ou est-ce que ce sont les taches seules? Il est possible que les deux phénomènes aient lieu. M. Faye [1] parle d'un mouvement de rotation de la photosphère, tout différent, dit-il, du mouvement analogue de notre globe terrestre, et par cette différence il entend évidemment ces diverses vitesses [2]; et, d'autre part, les sauts brusques dont nous avons parlé, et les circonstances relatives aux facules accusent évidemment la réalité d'un mouvement des taches elles-mêmes, dans le milieu où elles se trouvent, mouvement qui rappelle quelquefois par sa rapidité celui qui résulte de la condensation et de la raréfaction successives d'une masse de brouillards sur un même point de l'espace, et qui n'est alors qu'une apparence. La recherche du mouvement propre des taches est, du reste, un travail si considérable que le père Secchi dit qu'il aurait bien voulu s'en occuper, mais qu'après avoir essayé, il l'a trouvé au-dessus de ses forces.

Une question qui paraît moins difficile, et qui n'est cependant pas moins controversée, c'est celle de savoir si les taches sont des cavités ou des reliefs; des creux dans la photosphère, comme le pensent MM. Faye et Secchi, qui diffèrent d'ailleurs beaucoup entre eux sur d'autres points, ou des nuages de poussières métalliques en condensation, suivant l'opinion de Kirchhoff, de Spœrer et en général des astronomes et physiciens allemands, ou enfin des scories flottant à la surface de l'astre, suivant Zœllner et aussi, croyons-nous, M. le colonel Gautier de Genève [1].

Il y a beaucoup à dire en faveur de l'opinion qui voit dans les taches des cavités formées dans la photosphère; il y a l'observation faite déjà par Galilée, qu'un petit espace séparant deux taches successives resta visible même tout à fait au bord du disque, ce qui n'aurait pu avoir lieu si les taches eussent fait saillie sur la surface du soleil; il y a le grand nombre d'observations dans lesquelles les taches en s'approchant du bord ont présenté successivement toutes les apparences que devraient présenter, à celui qui les observe de quelque distance, des ouvertures coniques creusées perpendiculairement en divers points de la surface d'une boule,

[1] Art. de l'*Ann. du Bureau des longit.*, déjà cité.
[2] Voy. aussi *le Soleil*, par le père Secchi, 2e édit., tom. 1, pag. 152.

[1] Ces divers points de vue ne se séparent du reste pas les uns des autres d'une manière absolue, comme nous le verrons plus tard.

tournant de gauche à droite; il y a les erreurs apparentes de distances au centre qui doivent nécessairement résulter de ce que ces distances sont prises au-dessous du niveau de la sphère, erreurs que le calcul doit avoir constatées et déterminées pour un grand nombre de cas; mais ici faudrait-il être sûr que toutes les taches supposées cavités ont une direction radiale; il y a enfin les résultats de la photographie stéréoscopique, consistant en ce que dans telle image prise par Warren de la Rue d'une même tache photographiée à un ou deux jours de distance, la vision stéréoscopique donnait l'impression évidente d'une cavité, et que dans une autre épreuve, une tache formait une échancrure très visible sur le bord du soleil. Aussi n'avons-nous aucun doute que beaucoup de taches n'aient réellement été des cavités, des solutions de continuité dans la photosphère. Mais ce qui peut, nous semble-t-il, à bon droit étonner, c'est la généralisation à laquelle on passe, comme s'il ne pouvait y avoir de cas différents. Or, non-seulement on a pu objecter à cette manière de voir que les observations de Carrington sur lesquelles on se fondait surtout pour établir ces apparences propres à des cavités, étaient loin de présenter toutes les mêmes caractères, et ensuite, que les observations de précision faites sur les bords du disque étaient aussi peu sûres que celles qui se rapportent aux astres rapprochés de l'horizon; mais on a de plus cité le fait observé par Spœrer, de deux taches passant l'une sur l'autre, ce qui ne pouvait se concilier avec l'hypothèse de creux. On a surtout demandé aux défenseurs de cette hypothèse d'expliquer d'une manière plus satisfaisante l'obscurité des noyaux des taches. Mais Zœllner n'était, pour lui, satisfait ni de l'une ni de l'autre des opinions; il reprochait à celle qui voit dans les taches des nuages flottant au-dessus de la photosphère, de ne pas tenir compte de la forme allongée qu'elles devraient prendre à la suite du mouvement de rotation du soleil, et de ne pas expliquer pourquoi elles ne finissent pas par former des zones entières de nuages obscurs en se réunissant peu à peu les unes aux autres; et, en exposant ses vues sur les différentes phases de la vie des astres, il a donné son opinion sur la nature des taches qui, selon lui, seraient des scories, ou des poussières métalliques refroidies et condensées. Il n'y aurait rien d'étonnant dans ce dernier cas, à ce qu'après avoir flotté dans l'atmosphère du soleil sous forme de nuages, elles redescendissent à la surface[1], et à ce que, devenues plus pesantes, par leur condensation, elles pénétrassent à une certaine profondeur dans la photosphère, où elles ne tarderaient pas à redevenir incandescentes.

Un fait constaté, c'est que l'obscurité des taches et en particulier de leurs noyaux n'est que relative, résultant du contraste avec l'éclat de la photosphère, et dépassant de beaucoup en clarté absolue l'éclat de la pleine lune. S.-P. Langley, astronome de l'observatoire d'Alleghany en Pensylvanie, qui s'est consacré spécialement à l'étude physique des taches du soleil, a trouvé par des essais directs que l'obscurité des noyaux est très faible, et qu'en se débarrassant de toute lumière voisine, on trouverait à la partie la plus obscure des taches un éclat insupportable pour l'œil, ce qui est tout à fait d'accord avec les appréciations antérieures d'Herschell. Langley a observé de plus que la masse d'un rouge brun qui se projette sur le noyau, se résout en filaments semblables à ceux des pénombres, et qui, comme ceux-ci, couchés en plans presque horizontaux, se relèvent par leurs extrémités, qui sont brillantes et qui apparaissent comme des points isolés sur le noyau[2].

Quant à la température des taches, des observations faites en Amérique par Henry, vers 1845, et depuis, à Rome, par le père

[1] Voy. aussi *le Soleil*, tom. II, pag. 73.

[2] Citons ici une fort belle planche qui vient de paraître avec la 2e livraison de la 3e édit. du *Ciel*, de Guillemin.

Secchi, ont montré que les taches solaires donnent moins de chaleur que les autres parties du disque. Wolf, de Zurich, a repris les observations de Kœppen sur le rapport qu'il pourrait y avoir entre la température de la surface de notre globe et le nombre des taches solaires, et il est arrivé au même résultat que son prédécesseur dans ce genre de recherches, c'est-à-dire à la réalité d'un tel rapport; mais, chose bien singulière, l'un et l'autre ont trouvé que si l'on comparait à cet égard la seconde moitié du siècle passé au siècle actuel, le sens du rapport était absolument inverse dans l'un des cas de ce qu'il est dans l'autre. Il parait y avoir parallélisme dans le mouvement des variations, mais le fait de l'avance d'une des séries sur l'autre nous semble rendre la comparaison difficile. Ce qu'on peut dire, c'est qu'il y a sans doute derrière les variations du nombre des taches et celles de la température terrestre une cause commune encore ignorée, et dont les effets ne se manifestent pas en même temps dans le soleil et sur la terre. Lockyer, de son côté, a trouvé un rapport direct entre la fréquence des jours de pluie et le nombre des taches solaires. Hermann Klein en a constaté un entre la fréquence des cirrhus et celle des taches, et Meldrum pense avoir constaté le même fait par rapport aux cyclones des Indes méridionales. Mais des conclusions positives seraient encore bien prématurées.

Ce qui est certainement plus établi, c'est le fait démontré par Wolf, que la période undécennale des taches solaires se reproduit clairement dans l'amplitude des variations de l'aiguille magnétique. Wolf a constaté, en effet, une période de fréquence des taches, d'une durée moyenne de 11 $^{1}/_{9}$ ans, période dans laquelle le nombre des taches augmente pendant 3 $^{7}/_{100}$ ans et diminue pendant 7 $^{4}/_{100}$ ans, la courbe de diminution accusant une recrudescence très sensible peu de temps après le maximum proprement dit. Si l'on cherche quelle peut être la cause de cette variation du nombre des taches, on sera assez naturellement conduit à la pensée de l'attraction des planètes : de Jupiter à cause de sa grandeur et de la durée de sa révolution, de Vénus à cause de sa proximité du soleil. Mais rien n'est ici constaté; seulement on prévoit que les relations diverses de position des planètes devront donner lieu à d'autres périodes se superposant sur la première. C'est ainsi que M. Wolf admet une période de 55 $^{1}/_{2}$ ans à côté de la période undécennale, et qu'il parle aussi d'une variation de la durée de cette dernière se reproduisant au bout de 80 à 90 ans. Ce serait en vertu de cette dernière variation que la période undécennale où nous sommes serait notablement plus courte que les autres, et que nous aurions cette année même (1876) un minimum de taches qui sans cela ne devrait se rencontrer que dans deux ans. « Et si, ajoute le savant docteur, les variations magnétiques participent aussi à cette anomalie, comme on peut l'attendre, le dernier Thomas devra laisser ses doutes et reconnaître le cours parallèle des deux courbes de variation. »

Nous sera-t-il permis d'exprimer dès maintenant l'impression que nous fait éprouver l'ensemble des détails qui précèdent. Cette impression est celle-ci : Le soleil, au moins dans la partie que nos observations peuvent atteindre, serait formé d'une matière incandescente liquide. Des expériences toutes récentes ont assez modifié l'idée qu'on se faisait de l'excessive température du soleil, pour qu'il ne soit pas trop extraordinaire d'admettre l'état liquide, en tenant compte de la pression exercée par l'atmosphère solaire. L'obscurité relative des noyaux serait due à des vapeurs composées de poussières métalliques formant les taches, vapeurs de température un peu inférieure, mais en voie de redevenir incandescentes dans le sein de la photosphère. Celle-ci serait assez peu épaisse, et, bien qu'incandescent aussi dans des couches inférieures, le soleil n'y posséderait cependant pas la chaleur et la lumière qu'il acquiert à la surface. Les mouvements propres

des taches ne nous semblent pas non plus dès lors tels qu'il faille exclure l'hypothèse de la liquidité. Peut-être cédons-nous trop à l'empire des analogies en exprimant ce point de vue, et nous nous sentirions assez volontiers porté vers une conception moins terrestre, moins grossière du soleil, vers l'idée d'un globe incandescent seulement à la surface et sur une profondeur relativement très peu considérable, et dans la lumière et la chaleur duquel l'électricité aurait une part que l'on ne peut définir, mais en tout cas plus grande que dans une combustion ordinaire. Nous avons, du reste, encore toute une catégorie de phénomènes à étudier et à consulter, et quelques détails sur les protubérances et sur l'analyse spectroscopique feront l'objet de notre troisième partie.

H. R.

(La suite au prochain numéro.)

HISTOIRE RELIGIEUSE
CONTEMPORAINE

Le synode général de l'église nationale de Prusse.

SECOND ET DERNIER ARTICLE

III

Le synode s'est ouvert le 24 novembre dernier, dans la salle de la chambre des seigneurs à Berlin. Il se composait de 150 députés élus par les synodes provinciaux des huit provinces orientales, de 10 surintendants généraux, de 6 professeurs de théologie, de 6 professeurs de droit et de 30 membres nommés par le roi : en tout, de 202 députés, dont 98 théologiens et 104 laïques. La noblesse, l'armée, l'administration, le commerce, les chambres y étaient représentés. Le Dr Hermann, président du conseil ecclésiastique supérieur, remplissait les fonctions de commissaire royal. Le président de la chambre des seigneurs, le comte Otto de Stollberg, a été élu président du synode. Les séances ont suivi la procédure des assemblées parlementaires. Elles étaient ouvertes et terminées par une prière.

La tâche du synode était strictement définie. C'était une assemblée consultative et non législative. Le roi aurait pu non-seulement modifier la composition du synode, mais le suspendre. Eventualité peu probable, dit M. Fabri, mais possible dans la dépendance des affaires ecclésiastiques vis-à-vis de la politique. Le synode avait à discuter le règlement proposé par les autorités de l'église pour les synodes généraux futurs et à approuver une modification considérable apportée à l'arrêté royal de 1873 sur les paroisses, les cercles et les provinces ecclésiastiques.

Depuis quelque temps les esprits étaient vivement agités par l'introduction du mariage civil. Le conseil supérieur, plus gouvernemental que le gouvernement et contrairement à ce qui se pratique dans les provinces rhénanes soumises depuis la domination napoléonienne au régime du mariage civil, contrairement à ce qu'ont fait les juifs, avait ordonné de changer le formulaire de la bénédiction nuptiale à l'église de telle sorte qu'il fût évident qu'elle reconnaissait le mariage comme déjà accompli par l'acte civil. Bien plus, le conseil supérieur avait enjoint aux ecclésiastiques de ne pas refuser la bénédiction nuptiale aux divorcés qui la réclameraient pour une nouvelle union. Ainsi, d'une part, le mariage était accaparé par le gouvernement, et, d'autre part, il en commandait la célébration. Quelle inconséquence et quelle humiliation infligée à l'église!

Eh bien, l'ordre du jour signifié au synode ne comportait pas la tractation de ce sujet qui tenait si fort à cœur à beaucoup de membres. Aussi, quelle défiance le synode a dès l'abord rencontrée! La main du conseil supérieur s'y faisait trop sentir, main guidée, se disait-on, par des préoccupations politiques et hostiles à l'église.

La défiance redoubla quand, dix jours avant le synode, parut la modification proposée à l'arrêté royal de septembre 1873 sous le nom de *résolutions finales*. La chambre à laquelle cet arrêté avait été soumis avait approuvé l'organisation des paroisses, mais réservé celle des synodes de cercle et de province jusqu'au vote sur le projet concernant les synodes généraux. Il s'agissait d'assurer à l'élément libéral, aux grandes villes et à leur « plus haute intelligence » une place plus grande dans les corps ecclésiastiques. Ainsi, sous l'influence de la politique, l'organisation de ces derniers dut être modifiée. Cette ingérence dans cette matière, sans l'assentiment des intéressés, parut à plusieurs regrettable. Qu'on n'oublie pas que les synodes provinciaux institués par le roi avaient déjà fonctionné et l'on se rendra compte de ce qu'avait de choquant cette modification apportée par le courant de la politique.

Il n'en a pas été autrement depuis cinquante ans, dit M. Fabri. Le ministre des cultes a toujours dû compter avec les partis et, dans l'église, on a assisté au curieux spectacle que voici : lorsque le ministre est libéral, les libéraux deviennent conservateurs à outrance et les conservateurs prônent la liberté de l'église. Ceux du dernier synode n'y ont pas manqué, ni d'un côté, ni de l'autre. Il serait à souhaiter que sous un ministre conservateur les conservateurs n'oubliassent pas leurs généreuses revendications et laissassent les libéraux admirer et encenser un gouvernement protecteur de la religion.

La nature des questions posées au synode devait le partager en deux camps : celui des partisans de l'indépendance de l'église et celui des partisans des propositions centralisatrices faites par les autorités. Malheureusement trois groupes se sont formés, dont deux, le centre et la droite, n'ont pas été de force à balancer la gauche gouvernementale. Le centre avait des allures peu décidées; la droite se retranchait dans un confessionisme exclusif; la gauche se donnait pour favorable à l'union. Elle l'a emporté et, consciente de sa force, a fini par conduire prestement les débats et par écourter les discussions. Les radicaux en théologie étaient à peine représentés au synode; la gauche triomphante était un parti politique plutôt que théologique, qui a donné pleine satisfaction au gouvernement contre les tentatives d'indépendance ecclésiastique.

En quoi consiste le projet du gouvernement pour les synodes généraux? Il fixe à 30 le nombre des membres à nommer par le roi. Proportion exagérée sur un total de deux cents membres. Il sera toujours possible à un ministère de s'assurer une imposante influence et peut-être la majorité dans un synode, grâce à ces trente nominations. Le projet demande la sanction du synode pour les lois ecclésiastiques, le serment d'ordination des pasteurs et la réglementation de la liberté en fait de doctrine. Il attribue au synode le contrôle des biens de l'église et le droit de consentir à de nouvelles répartitions d'impôts; attribution qui, pour devenir une réalité, a besoin de l'assentiment des chambres, où l'on est peu disposé dans ce sens. Il est établi une commission synodale et un conseil synodal pour représenter le synode pendant l'intervalle de six années séparant ses sessions. Le ministre des cultes a toujours le droit d'assister aux séances du synode et avant qu'une des décisions de ce dernier soit soumise à la signature du roi, le ministre doit déclarer que cette décision ne soulève de la part de l'état aucune objection. La raison d'état ne se plaindra pas d'avoir été oubliée, et que d'objections pourront être soulevées en son nom ! Il faut dire aussi que le synode s'est montré d'une admirable prévenance envers l'état en votant cette disposition dans un règlement ecclésiastique, au lieu d'attendre que l'état l'insérât dans ses lois générales. Synode et gouvernement, c'est tout un dans le cas présent. Aussi faut-il s'étonner que le ministre ait pu occasionnellement annoncer que, dans la loi générale sur les compétences respectives du

gouvernement et de l'église, la nomination des professeurs de théologie serait inscrite comme une prérogative du gouvernement, et que la majorité n'ait pas songé à s'assurer si le conseil supérieur au moins aurait encore voix au chapitre?

IV

Les commissions synodales seront choisies dans la majorité du synode. Les membres en seront pris à Berlin; elles seront ainsi sous la main du gouvernement. Le projet dans ses détails est donc aussi loin de donner la liberté à l'église qu'il en est loin dans son esprit et dans son ensemble. L'ancienne organisation est restée intacte. Le ministre des cultes est tout-puissant dans les facultés de théologie, où s'élèvent les générations successives des pasteurs. Toutes les fonctions ecclésiastiques dépendent par le budget de la chambre des députés qui leur coupera ou leur augmentera les vivres à volonté. « Nous espérons, a dit un membre de la majorité de la chambre, que le temps est encore loin où les sommes accordées par nous seront mises à la libre disposition de l'église sous forme de dotation. » Et la majorité du synode avait inscrit dans son programme qu'elle était résolue à demander pour l'église la libération entière de la tutelle de l'état! Et l'on entend vanter le règlement synodal comme le plus libéral du monde! Les provinces rhénanes qui possèdent depuis des siècles une organisation synodale provinciale ont obtenu de la conserver, mais le synode a voté une clause qui rend cette faveur illusoire; le consentement des deux synodes, rhénan et westphalien, est désormais nécessaire pour repousser toute modification dans l'organisation des églises. Or il y a entre les deux synodes communauté de foi, mais non de principes ecclésiastiques. Au synode général, les députés westphaliens ont voté avec la minorité, les députés rhénans avec la majorité. Ces derniers sont en majorité dans les deux synodes provinciaux pris ensemble, de sorte qu'ils y auront la haute main. Cela ne serait pas arrivé si l'on avait laissé à chaque synode provincial son indépendance. Mais le courant centralisateur a tout confondu et tout emporté. Berlin s'est distingué par son ardeur à lui ouvrir les écluses.

Les « résolutions finales » ont été adoptées par 113 voix contre 78, et tout le projet a réuni 132 voix contre 62 opposantes.

De ce moment, la question cessait de garder le peu d'apparence ecclésiastique qu'elle avait pour devenir matière aux débats politiques de la chambre. Celle-ci n'avait pas approuvé le règlement proposé l'année avant par les synodes de cercle et de province, mais seulement celui des églises locales. L'agitation radicale l'avait voulu ainsi; le ministre des cultes cédant à la pression donna à entendre qu'il ferait une question de cabinet du rejet des « résolutions finales » qui consacraient le changement survenu. Ainsi le véritable synode de l'église nationale de Prusse s'était tenu dans les coulisses des chambres et à la chambre elle-même, et non dans le synode. C'est dire que l'opposition qu'y devait rencontrer le projet partirait des sectateurs de l'omnipotence de l'état; le projet en effet ne fortifie pas encore assez à leur gré le caractère national de l'église.

V

Vous me demandez, écrit M. Fabri à son ami, ce que je pense des résultats et des suites probables du synode. Je ne suis point de ceux, répond-il, qui estiment notre situation plus compliquée que débarrassée de difficultés, ni de ceux qui ne voient pas les nouveaux dangers auxquels nous sommes maintenant exposés. L'église en était arrivée à un point où il s'agissait non pas de faire de son mieux, mais de faire quelque chose, quoi que ce fût. Le synode ne pouvait atteindre aucun résultat notable dans la détermination des rapports de l'église avec l'état. Il en a atteint un très modeste : c'est d'avoir permis l'expression du désir de plus de liberté pour

l'église et mis au grand jour les périls de la centralisation.

Le règlement pour les synodes généraux est gros d'inconvénients et nous impose des devoirs. Envisageons en face les uns et les autres. Et d'abord les inconvénients de ce règlement. Il est calqué sur celui des assemblées parlementaires; les coups de majorité, les alliances des partis, les ruses ou les habiletés politiques risquent d'étouffer dans l'assemblée des représentants de l'église les sentiments chrétiens de l'humilité et de l'amour, qui ne se soumettent pas facilement à la procédure sèche et rigoureuse de délibérations en forme.

L'esprit de ce règlement est absolument centralisateur. Le synode ne se réunira que tous les six ans : il n'a point le droit de voter définitivement un budget; il ne supplante ni le conseil supérieur, ni les consistoires, autorités purement civiles, ni le roi en sa qualité d'évêque suprême; il ne peut qu'être entraîné dans l'orbite gouvernementale; il n'aura aucune force de résistance contre la bureaucratie obéissant elle-même aux influences gouvernementales; il la soutiendra au contraire. L'église sera durement tenue par en haut; par en bas, elle est attaquée au nom des principes démocratiques. Combien de temps résistera-t-elle à ces tiraillements?

Nous nous trouvons donc en présence de nouveaux devoirs. Nous avons à laisser nos polémiques confessionnelles pour porter toute notre attention sur la question d'église[1]. Notre presse religieuse commence à le comprendre et à étudier le sujet. Nous autres pasteurs, nous devons ouvrir les yeux sur la décadence de l'église et y remédier. Le protestantisme n'a pas tiré toutes les conséquences de son principe. Il n'est pas voué à l'immobilité; il doit marcher avec le temps. « Un des problèmes qu'il est appelé à résoudre aujourd'hui, c'est celui d'une modification dans les rapports de l'église et de l'état. C'est là une condition non-seulement de l'existence de nos églises, mais du progrès général de la civilisation dans le présent. »

Si les chrétiens fidèles ne méconnaissent ni ces dangers ni ces devoirs, le synode général qui les a révélés n'aura pas été inutile : il nous aura fait accomplir un pas vers la liberté de l'église.

VI

La dernière partie de la brochure de M. Fabri renferme un discours qui *n'a pas* été prononcé au synode le 14 décembre 1875. Rien de pire qu'un discours rentré; cela soulage de l'écrire, dit notre auteur sans rancune contre ceux qui ont bruyamment fermé la discussion. Ce discours traite des « résolutions finales. » Il critique leur origine : elles sont sorties de préoccupations politiques. Elles ont à peine laissé le temps de se réunir une fois aux synodes provinciaux dont elles changent la composition, qui n'avait point été réclamée par les intéressés. Elles introduisent dans les synodes deux tiers de laïques, ce qui est trop : nulle part, ni en Amérique, ni en Ecosse, on ne trouve cette proportion[1]. Enfin elles proposent que l'adjonction des laïques ait lieu « proportionnellement à la population et en tenant compte des grandes villes et de leur plus haute intelligence[2]. » L'intelligence équivaut-elle donc à la foi dans la somme des forces de l'église? Il est bien à craindre qu'elle n'exclue cette divine folie qui est plus sage que les hommes ne le sont.

[1] Je ne puis m'empêcher de remarquer en passant combien la question d'église s'impose à ceux qui ont à cœur l'avancement du règne de Dieu, malgré les prétentions contraires d'une piété trop éthérée et sublimée pour notre monde.

[1] M. Fabri se trompe, au moins pour les églises libres d'Ecosse et de Suisse. Il est dominé par la pensée que l'intérêt religieux est loin d'être développé en Allemagne dans les masses comme il l'est dans les pays où le système volontaire est en vigueur.

[2] Cet endroit des « résolutions finales » laisse apercevoir en plein les visées radicales qui les ont dictées. L'intérêt de la culture, de l'intelligence (ou de ce qu'on appelle ainsi) passe avant l'intérêt de l'église.

« On nous dit que le rejet des « résolutions finales » impliquerait le rejet du règlement synodal tout entier. C'est fort probable. Mais puisque nous n'avons ni la volonté ni les moyens de fonder des églises libres, nous ne pouvons nous permettre d'élever des questions d'organisation à la hauteur de questions de conscience, comme plusieurs y sont enclins en se voyant mettre le marché à la main. Je n'ai par conséquent aucune hésitation à voter définitivement le projet dans son ensemble. Pour les « résolutions finales » je ne les accepte qu'avec un amendement. Quant à l'ensemble du projet et à la constitution nouvelle de l'église, il y a impossibilité, il y aurait même danger à ce qu'elle fût parfaite du premier coup, dans nos circonstances. »

Si nous ne faisons erreur, le tableau que nous offre M. Fabri n'est ni gai, ni rassurant pour l'avenir de l'église nationale en Allemagne. Il trahit chez les membres de l'église un manque de sens ecclésiastique et des habitudes invétérées de domination, pour ne rien dire de plus, chez le gouvernement du pays. Privée d'un côté d'esprit d'initiative, comprimée de l'autre par l'esprit bureaucratique, l'église prussienne ne vit pas, elle végète; elle n'a qu'une existence souffreteuse et ses amis les plus sincères, les chrétiens décidés, se demandent dans quel état elle sortira des complications et des tiraillements de l'heure actuelle. On dira peut-être que M. Fabri, peu satisfait du synode, a assombri sa toile. Et cependant, il est loin d'être l'adversaire du synode, quoiqu'il en relève sans hésitation les lacunes et les faiblesses.

Pour achever de nous éclairer, consultons le professeur von der Goltz, de Bonn. Il demande si l'église dans sa situation présente pourrait supporter plus de liberté ou une compétence plus étendue et plus décisive de son synode; et il répond par un *non* décidé. Il est convaincu que le synode a fait tout ce qu'il pouvait faire dans les circonstances du moment. Nous ne formulerons donc point nos conclusions d'après un témoin défavorablement prévenu; en le consultant nous sommes certains d'entendre ce qui peut se dire de plus louangeux à l'égard de l'église, et si nous arrivons à une appréciation moins flatteuse, ce ne sera pas faute d'informations recueillies en bon endroit.

VII

La brochure de notre auteur[1] commence par une comparaison entre le synode de 1875 et celui de 1846. On a raconté ici même[2] à propos de Nitzsch la triste issue du synode de 1846. Quoiqu'il attende davantage de celui de 1875, M. von der Goltz paraît regretter les circonstances dans lesquelles le premier fut convoqué : le roi n'était alors lié ni par une constitution ni par un parlement; le conflit entre l'église et l'état paraissait apaisé et l'église protestante vivait d'une vie saine; l'opposition entre la religion et la vie politique et sociale était moins accentuée qu'aujourd'hui; ce n'étaient que soixante et dix hommes de science et de foi, qui, sous la présidence du ministre des cultes, délibérèrent dans le calme pendant trois mois sur les réformes ecclésiastiques indispensables. Le dernier synode a été précédé d'une immense agitation politique, de la transformation de la Prusse, d'une lutte acharnée avec le Vatican, d'un antagonisme toujours croissant entre l'élément religieux et l'élément civil. Dans l'église régnaient de profondes dissensions et la méfiance envers ses autorités suprêmes.

Cependant l'incertitude au sujet des devoirs et des droits réciproques de l'église et de l'état, l'absence d'organisation des membres inférieurs du corps ecclésiastique, les utopies du roi, qui avaient empêché le synode de 1846 d'aboutir, ne se sont pas représentées l'an dernier. L'état a réglé ses rapports avec l'église et sait à quoi s'en tenir à son égard : ainsi l'assure du moins notre auteur. Les pa-

[1] Bericht über die General-Synode an die evangelischen Gemeinden. Von H. von der Goltz. Bielefeld und Leipzig, 1876.

[2] *Chrétien évangélique 1876*, pag. 184 et 218.

roisses, les synodes d'arrondissement et de province ont été constitués. Le synode a eu à se prononcer sur des projets soigneusement élaborés. Ce n'est plus un pieux désir qui pousse à la réorganisation ecclésiastique, c'est la nécessité politique et juridique de trouver la place de l'église dans l'état, depuis que l'article de la constitution qui la lui donnait a été supprimé et l'a laissée sans attache organique avec le gouvernement qui l'entretient.

M. von der Goltz ne peut cacher la déplorable impression produite par les actes du conseil ecclésiastique supérieur et par le refus du parlement de sanctionner l'organisation des paroisses et des provinces ecclésiastiques avant la présentation du règlement pour le synode général. Nous avons dit combien l'arbitraire et la politique eurent de part dans ces événements. M. von der Goltz, enclin à l'optimisme, n'a pas l'air de s'en troubler beaucoup. Il ne se déclare pas même l'adversaire des *résolutions finales* (cette pomme de discorde du synode) qui, en donnant une plus grande place à l'élément laïque et en demandant la prise en considération du nombre des membres de l'église pour la représentation des grandes villes, sont toutes en faveur du pouvoir des masses incrédules. Il paraît avoir été de ceux qui les ont acceptées pour ne pas s'exposer à voir rejeter le projet dans son entier et qui disent : après tout, ces *résolutions* ne désorganisent pas l'église et ne la livrent pas aux masses, grâce aux tempéraments qu'elles ont reçus.

Quant aux relations de l'église et de l'état, il faut autre chose que de la bonne volonté pour dire avec notre auteur qu'elles ont été réglées sur le pied de l'indépendance de l'église par l'article du projet de loi qui déclare qu'elles seront réglées par.... l'état. Car c'est évidemment le sens de ces mots : « la nouvelle réglementation de la compétence réciproque des autorités ecclésiastiques d'une part et des autorités civiles d'autre part est réservée à l'état, » et il n'y a que M. von der Goltz qui puisse voir là l'expression de la pensée que les autorités ecclésiastiques sont distinctes des autorités civiles. Avec la part du lion que celles-ci se font dans la délimitation des droits, où est l'indépendance de l'église ?

Notre auteur ne s'arrête pas en si bonne voie. L'article 6 du projet réalise un progrès immense dans le sens de la liberté de l'église, dit-il, en établissant que les lois ecclésiastiques ne seront pas promulguées par le roi comme souverain du pays, mais par le roi comme représentant de l'autorité dans l'église. O byzantinisme ! voilà de tes coups ! En quelle qualité le roi est-il le premier ancien de l'église, le dépositaire de l'autorité suprême ? N'est-ce pas en vertu de sa souveraineté ? Et que ses décrets concernant l'église soient publiés dans une feuille ecclésiastique et non dans le recueil ordinaire des lois et décrets, en quoi cela relâche-t-il les liens qui enchaînent l'église à l'état.

Franchement je préfère à cette subtilité l'aveu de notre auteur, qui, répondant à une grave objection tirée du fait que toute décision du synode devra être revêtue de l'approbation du ministre des cultes pour être soumise à la sanction royale, déclare que cette précaution est très naturelle dans un pays où les décisions du synode liant douze millions d'âmes ne peuvent échapper au contrôle de l'état. Je comprends que le gouvernement ne veut pas laisser s'égarer le troupeau; mais qu'on ne me dise pas qu'on se prépare et qu'on travaille à lui donner la liberté.

Ce franc aveu est en même temps la réfutation du sophisme que j'ai signalé. Le roi, nous dit-on, est à la fois le souverain dans l'état et le représentant de l'autorité de l'église. Il est impossible qu'en cette dernière qualité il contre-signe des décrets dont les ministres, se plaçant au point de vue de l'état, n'accepteraient pas la responsabilité. Cela est évident, mais alors pourquoi prétendre arguer d'une distinction qui ne répond à rien de réel, et n'est qu'imaginaire ?

M. von der Goltz est entraîné dans ces embarras par sa conviction que l'office de premier ancien de l'église exercé par le roi est non pas seulement un honneur, mais une indispensable nécessité. Ce pouvoir du roi dans l'église « n'est pas un joug, mais un bien pour notre église.... Qu'on se représente où conduirait l'indépendance absolue de notre église nationale dans ses divisions actuelles et avec les rapports tendus qui y existent entre le clergé et une grande partie des paroisses! »

Ne vous vient-il pas à la pensée de retourner le mot de Pascal qui sert d'épigraphe à cette revue : Triste état de l'église quand elle n'est plus soutenue que par le roi? Il en fait donc l'unité, il est le lien qui maintient le faisceau s'éparpillant sans lui! Ici nous ne critiquons plus; nous déplorons sincèrement qu'on puisse prendre position sur un sol aussi mouvant, aussi boueux.

Nous ajouterons en passant une remarque : comment se peut-il qu'il se trouve en Allemagne tant de chrétiens se faisant de l'église une idée papiste, se la représentant comme l'arche sainte, l'institution sacrée sans laquelle il n'y aurait ici-bas ni connaissance de Dieu pour les individus ou pour les peuples, ni ministère, ni prédication, quand, de leur aveu même, l'église est divisée, déchirée et par conséquent ne répond nullement à l'idéal qu'on y devrait retrouver pour qu'elle fût capable de la haute mission qu'ils lui attribuent? L'idée catholique de l'église se peut admettre, puisque le catholicisme se contente de l'unité extérieure; le protestantisme, où l'unité extérieure est plus que compromise, où elle n'existe plus, doit renoncer à l'idée de l'église mère des fidèles, médiatrice entre l'âme individuelle et Jésus-Christ; l'église catholique peut se complaire dans son apparente unité et y élever l'imposant edifice de son autorité divine indiscutable; le protestantisme, morcelé et ne pouvant se le cacher, doit renoncer au dogme de l'autorité morale souveraine de l'église comme institution et revendiquer en face de la conscience humaine la seule autorité de Jésus-Christ.

VIII

Nous attaquerions moins vivement les vues de notre auteur, s'il nous fournissait la preuve que ce qu'il appelle le gouvernement de l'église, c'est-à-dire la part de l'état dans les affaires de l'église, par opposition à la part du synode, ou, en d'autres termes, que l'intervention des autorités temporelles amène réellement cette unité à laquelle il attache tant de prix. Mais c'est la preuve du contraire qu'il nous donne.

Les prérogatives de l'état par rapport à l'église sont une source de désordre et de désunion. La situation historique de l'église en Prusse, dit-il, est telle qu'elle implique une combinaison du système consistorial, qui donne la prépotence à l'état, avec le système synodal, qui le donne à l'église, quand chacun de ces systèmes existe indépendamment de l'autre.

Maintenant, d'après la nouvelle loi, aucun objet de législation ecclésiastique n'est, en principe, enlevé au synode. Alors à quoi servent, à côté du synode, les corps ou les fonctionnaires chargés par le gouvernement des affaires ecclésiastiques et soumis à sa nomination? Cette coordination d'autorités ayant les mêmes droits ne donnera-t-elle pas infailliblement naissance à des conflits? Certainement, et il a fallu prévoir le cas.

Ainsi lorsque le gouvernement aura donné sa sanction à la décision d'un synode provincial, il se pourra que le synode général refuse la sienne. Mais ce dernier ne se réunissant que tous les six ans, la décision aura déjà été mise à exécution; il faudra en arrêter le cours : dangereuse entreprise, inutile complication qui serait évitée en rendant le synode seul maître des destinées de l'église. Mais le gouvernement veut s'y réserver son action.

Pendant l'intervalle de ses sessions, le synode sera représenté, il est vrai, par le bureau du synode. Il avait été demandé que le *Sy-*

nodalvorstand pût présenter les candidats aux fonctions qui sont à la nomination du conseil ecclésiastique supérieur. Le commissaire royal s'est énergiquement opposé à cette demande : le gouvernement ne veut pas se dessaisir du grand moyen d'influence que lui donnent les nominations des autorités ecclésiastiques. Mais que de dissensions, que de tiraillements sont introduits par cette porte que l'état se tient ouverte!

A côté du roi, des autorités ecclésiastiques nommées par le gouvernement, du *Synodalvorstand*, il est encore institué un *conseil synodal*. Il est composé en partie de membres du *Synodalvorstand*, en partie de délégués des huit provinces. C'est un comité de consultation qui se réunira une fois l'an à Berlin pour tenir le conseil ecclésiastique supérieur au courant des désirs et de la situation des églises.

Ainsi on n'a pu se soustraire à la nécessité de mettre en communication plus directe le conseil ecclésiastique supérieur et les églises; ce ne sont pas elles qui le nomment et il ne les représente point; néanmoins il les gouverne. Mais le rôle effacé du nouveau conseil synodal ne sera pas de nature à modifier profondément la prépondérance du gouvernement qui, ici comme toujours, se réserve le dernier mot. C'est attendre une dose surhumaine de désintéressement et de zèle chez des hommes que l'on rassemble pour leur demander leur avis, quitte à ne pas le suivre, que d'attendre de leur part, dans ces conditions, une pression efficace sur le conseil ecclésiastique supérieur.

IX

M. von der Goltz pense qu'il y a peu d'exemples dans l'histoire d'un gouvernement livré aux traditions bureaucratiques qui ait partagé de sa propre initiative ses droits avec une assemblée convoquée à de longs intervalles, ainsi que vient de le faire le gouvernement prussien à l'égard du synode. La seule plainte fondée est, à son avis, celle qui a pour objet la non-participation du synode à la nomination de toutes les autorités ecclésiastiques autres que les surintendants généraux. Il s'en console d'abord en pensant à l'influence du bureau du synode, ensuite en réfléchissant que si les synodes gouvernaient seuls l'église, l'autorité ecclésiastique tomberait sous leur dépendance. Le grand malheur, direz-vous. On vous répond : « L'indépendance du gouvernement ecclésiastique (c'est-à-dire du rôle du gouvernement dans l'église) est dans la relation la plus étroite avec la position du souverain à l'égard de l'église. Cette position garantit l'unité de l'église nationale. Si elle est non un titre honorifique, mais une charge; si ce n'est point un joug pour l'église, mais une institution bénie et indispensable, elle implique des autorités ecclésiastiques dotées d'indépendance et d'une puissante initiative. »

Nous savons toujours mieux à quoi nous en tenir sur la liberté que le projet de loi accorde à l'église. M. Fabri avait-il tort de dire que c'est la liberté d'être un instrument plus commode aux mains du gouvernement? Les amis de celui-ci sont préoccupés de lui garder en matière ecclésiastique son « indépendance et une puissante initiative. » Ils vous diront même avec notre auteur : « Toute assemblée parlementaire tendra à élargir ses attributions. Aussi, en en créant une, faut-il une extrême prudence;... si l'on tient à exprimer des craintes, c'est, dans ma conviction, à l'endroit du trop qui a déjà été accordé au synode, plutôt qu'à l'endroit du trop peu. »

C'est l'affaire des chrétiens allemands de protester contre la générosité du seigneur lion et de le prier de ne pas pousser les scrupules de sa délicatesse jusqu'à vouloir s'empêcher de les croquer. Pour nous, nous ne pouvons pas même admirer cette humble soumission.

M. von der Goltz dit sans sourciller qu'une loi de l'état déterminera les points du règlement synodal qui auront besoin de son approbation expresse et établira les conditions et les réserves réclamées par l'intérêt de l'état. Il espère cependant que le parlement respec-

tera le domaine purement ecclésiastique et reconnait que le joug le plus lourd que l'église ait à porter c'est celui du budget consenti chaque année par le parlement, dépendant de son bon vouloir. Nous recueillons ce nouvel aveu de notre auteur et nous lui laissons la parole pour nous donner la conclusion :

« La plus lourde partie de notre tâche est non derrière nous, mais devant nous. L'expérience montrera si les contradictions profondes qui déchirent intérieurement notre église permettent la continuation prospère de notre établissement ecclésiastique national. Jusqu'ici ce n'est encore qu'un essai à tenter, mais un essai qui doit être tenté et dont le but mérite des efforts persévérants et les plus grands sacrifices. Il s'agit d'un lien durable entre la vie nationale, sociale et politique si agitée maintenant, et une institution populaire, témoin et représentant de l'évangile du salut par Christ. Si ce lien se rompait, nous verrions se dresser les tristes spectacles des nombreux partis religieux divisés et de la dégénérescence morale du peuple. La constitution établie dans l'église en ces dernières années ne porterait pas la responsabilité de ce résultat, mais bien les défectuosités internes de l'église auxquelles l'esprit de foi et d'amour peut remédier, ce que la constitution ne peut faire.

» La valeur de corps constitués pour la vie religieuse en commun est tantôt surfaite, tantôt dépréciée. Nous autres Allemands, pénétrés de l'esprit de Luther, nous avons évité la première de ces deux erreurs. Mais on dirait que cela va changer, à voir l'attitude de chrétiens sérieux, remplis d'amour pour l'église. Les constitutions ecclésiastiques ne peuvent pas être jugées exclusivement d'après l'idéal de la communion d'esprit fraternelle existant entre des gens ayant la même foi ou d'après un type emprunté aux temps apostoliques. Plus est étendu le cercle auquel la constitution est destinée, plus est étroite la relation entre la vie religieuse et la vie nationale, plus il s'agit de conserver ferme l'ordre religieux établi et plus l'institution de corps destinés à agir officiellement dans l'église doit se modeler sur l'esprit du temps et du peuple et concorder avec la législation dans son ensemble. C'est une première condition de l'utilité et de la rectitude de leurs agissements. Comment ensuite l'âme de l'église agira-t-elle dans ce corps de l'église, cela dépend du souffle de l'Esprit-Saint qui va où il veut, des forces morales personnelles de l'église. On peut appliquer ici la maxime : *Mens sana in corpore sano.*

» D'autre part, il ne faut pas ravaler l'utilité d'une organisation ecclésiastique conforme au temps, à la tâche religieuse et morale de l'église, au point de vue de la vie intérieure de celle-ci. Cette organisation facilite le classement normal des tendances opposées, permet l'emploi et la répartition des forces qui peuvent concourir à la réalisation du but de l'église, ouvre des voies à toutes les classes et à tous les rangs de la nation; elle donne le moyen d'utiliser au profit du règne de Dieu les qualités et les dons de science et d'éducation répandus parmi les hommes; elle préserve l'église du danger de dépenser ses énergies dans des polémiques et des poursuites anxieuses de la liberté; elle procure à l'église l'honneur et la puissance d'une institution qui administre au profit du peuple les biens les meilleurs et les plus saints qui existent. Aussi remercions Dieu, qui nous a aidés jusqu'ici. Il nous aidera encore. »

X

Nous aurions fort à faire si nous voulions réfuter point par point le système ecclésiastique dont nous venons de tracer les grandes lignes. Ce serait nous écarter de notre but qui est de montrer le synode général prussien jugé par des hommes qui n'en sont point les adversaires de parti pris.

Nous ajouterons une seule remarque que nous a suggérée l'écrit de M. von der Goltz.

La prudence, la sagesse, la modération, la conciliation, l'accommodation aux circon-

stances, la dépréoccupation des théories d'un idéal sans attache dans la réalité, tels sont à l'heure qu'il est les principes conducteurs des grandes assemblées parlementaires et des gouvernements. La jeune république française les a mis en grand honneur et les résultats qu'elle a obtenus sont tous au profit de l'excellence de ces principes. Ils sont du reste le produit naturel de l'esprit positif de notre époque. Ils constituent la vraie et la meilleure politique.

C'est précisément pour cela que nous nous demandons s'ils doivent aussi diriger l'église. Ils nous plairait de voir la soif de l'idéal, qui ne tourmente plus nos politiques, tourmenter les chrétiens; d'entendre ceux-ci réclamer moins vivement qu'on soit sage et prudent à l'extrême; de les voir moins empressés à se mettre à la remorque des puissances d'ici-bas sur le chemin d'une politique terre à terre; de les voir au contraire rappeler à un monde qui ne veut plus voler, le ciel qui s'étend au-dessus de nos têtes, les grandes notions du vrai, du juste, du bien qui sans entrer nécessairement en conflit avec les institutions d'ici-bas sont cependant destinées à les dominer en les réformant, sous peine d'une irrévocable décadence à plus ou moins long terme. Puissent les chrétiens allemands comprendre qu'ils sont dans le monde, mais qu'ils ne sont pas du monde, et ils feront beaucoup pour leur grande patrie entraînée aujourd'hui à se confiner dans les choses d'ici-bas!

S.

ÉTUDES HISTORIQUES

Ulrich de Hutten.

1488-1523.

PREMIER ARTICLE

C'est surtout par son côté religieux qu'est connue la grande révolution qui, au XVI[e] siècle, a changé les bases de l'ordre social et créé le monde moderne. Il n'est pas étonnant qu'il en soit ainsi, car cette révolution eût sans doute échoué, si elle n'avait eu, pour la faire triompher, l'appui de la conscience. L'habileté des politiques, la science des humanistes et l'épée des chevaliers n'étaient pas une base suffisante pour soutenir le vaste édifice que l'on voulait élever; il lui fallait une assise plus inébranlable, et cette assise, Luther la trouva dans l'autorité de la Parole de Dieu. La réforme du XVI[e] siècle est fille des Ecritures. Elle a existé du jour où le livre de Dieu, remis en lumière, fit rentrer dans l'ombre l'autorité de la tradition et les prétentions de la hiérarchie; aussi cette grande époque portera-t-elle toujours le nom de son principal initiateur.

Mais ce serait méconnaître une partie de l'histoire et se montrer ingrat envers de courageux ouvriers, si l'on oubliait qu'à côté de Luther, et même avant lui, des savants, des littérateurs, des chevaliers, portèrent de rudes coups aux institutions du moyen âge, et ouvrirent des brèches dans le colossal édifice élevé par la papauté. A la fin du XV[e] siècle, en effet, et au commencement du XVI[e], grâce à la renaissance des lettres et des arts, les universités allemandes frémirent sous le souffle nouveau, en même temps que chez les princes et dans le peuple on soupirait après l'affranchissement. La société spirituelle avait fait plier sous elle la société temporelle; les clercs avaient réduit les laïques en servitude, et l'autorité romaine « une et triple en même temps comme la tiare pontificale, dominait sur les esprits, sur les volontés et sur les consciences, et était comme la clef de voûte de tout l'ouvrage[1]. » Affaiblir la papauté ou la renverser, c'était donc rendre au monde son indépendance politique; à la science, sa liberté; aux consciences, leurs droits; c'était, en un mot, rendre l'homme à lui-même et à Dieu.

Parmi les grands noms de cette époque de rénovation religieuse et politique, Ulrich de

[1] Zeller, *Ulrich de Hutten*, pag. VII.

Hutten, « ce libre penseur hardi, ce patriote passionné, cet apôtre enthousiaste qui aurait pu soulever la moitié du monde[1], » s'il n'avait manqué de foi, nous paraît résumer dans sa personne et dans ses écrits les aspirations patriotiques et littéraires de l'Allemagne au XVIe siècle. Très connu de nom, il l'est moins dans le détail de sa vie et dans le contenu de ses écrits. Une édition complète de ses œuvres, longtemps désirée, a enfin paru, grâce aux soins d'un professeur de Bonn, M. Ed. Böcking[2]. En même temps, le docteur D.-F. Strauss publiait en deux volumes une biographie très distinguée de Hutten[3]. Avec de tels secours, étudions la vie du chevalier poëte, dont les os reposent ignorés à Ufenau, petite île du lac de Zurich.

I

Sur la frontière de la Franconie et de la Hesse, à l'endroit où le Spessart sépare ces deux pays, non loin des bords de la Kintzig et de la Salza, s'élevait, au XVIe siècle, le château de Steckelberg. Ce manoir féodal était la demeure de la famille de Hutten, qui, depuis le Xe siècle, s'était fait un nom honorable dans les conseils et dans les armées. Elle comptait à l'époque de la réforme trente chevaliers au service de l'empire. Le 21 avril 1488, à neuf heures et demie du matin, dit un horoscope, naquit au chevalier Ulrich de Hutten un fils qui devait porter et illustrer son nom, Ulrich.

Le père du nouveau-né était un homme dur, sévère et implacable. Sa mère, au contraire, Ottilia, née d'Eberstein, réunissait en elle toutes les tendresses. Aux heures des plus grands débordements, Ulrich ne prononcera son nom qu'avec amour. Il lui cachera ses fautes de jeunesse, et plus tard, quand l'épreuve l'aura visité, il sentira tomber lourdement une à une sur son cœur les larmes qu'il aura arrachées de ses yeux.

Quoique l'aîné des quatre fils du chevalier, Ulrich ne fut point destiné à la carrière des armes. De petite taille et de faible complexion, il n'aurait pu, pensa-t-on, supporter la vie vagabonde de ces batailleurs bardés de fer. Aussi, contrairement à l'usage reçu, qui ne destinait que les cadets à la prêtrise, le réserva-t-on pour la carrière ecclésiastique.

La vie au château était sévère. Dans une lettre à Wilibald Pirkheimer, conseiller à Nuremberg, Hutten décrit l'existence dans ces donjons féodaux. « Nos châteaux, lui dit-il, ne sont pas construits pour notre plaisir, mais pour notre sécurité. Tout est sacrifié au soin de la défense. Ils sont resserrés entre des remparts et des fossés : les salles d'armes et les écuries prennent la place des appartements. Partout l'odeur de la poudre, des chevaux, des troupeaux, les cris des chiens, des bœufs, et sur la lisière des grands bois qui nous entourent, les hurlements des loups. Toujours l'agitation; des allées et des venues continuelles : notre porte, ouverte à tous, laisse souvent passer des assassins et des voleurs. Chaque jour, c'est un souci nouveau. Si nous maintenons notre indépendance, nous risquons d'être écrasés entre des ennemis trop puissants; si nous nous mettons sous la protection de quelque prince, nous sommes forcés d'épouser toutes ses querelles. Nous ne pouvons sortir sans une escorte. Pour aller à la chasse, pour rendre visite à un voisin, il nous faut mettre le casque et la cuirasse. Toujours, partout la guerre. »

En 1499, Ulrich, âgé de onze ans, fut envoyé pour faire ses études à l'abbaye voisine de Fulda. Cette abbaye, fondée au VIIIe siècle par Boniface, avait considérablement perdu de ses richesses et de son éclat. Les temps de Raban Maur avaient disparu. On arrivait aussi à la fin du règne de la scolastique. Le soleil de la renaissance se levait à l'horizon et, entre la vieille science qui s'en allait, et

[1] Herder.

[2] Eduardus Böcking, *Ulrici Hutteni, equitis germani, Opera quae reperiri potuerunt omnia*, Leipzig, 1859 et sq.

[3] *Ulrich von Hutten*, von David Friedrich Strauss, Leipzig, 1858. 2me édition corrigée, 1871.

les idées nouvelles vers lesquelles les esprits se précipitaient avec enthousiasme, commençait à se livrer un vigoureux combat.

Jean II, de la famille des comtes de Henneberg, qui gouvernait alors l'abbaye, était un homme sévère. Il faisait observer la discipline avec rigueur, et cherchait à fermer sa maison à toute influence séculière. Mais, s'il faut en croire une élégie écrite plus tard par Hutten, l'entêté nominaliste ne put, malgré ses efforts, empêcher le souffle du siècle de pénétrer à Fulda.

Quelque soin que se donnât l'abbé Jean pour faire d'Ulrich un bon moine, il ne pouvait parvenir à vaincre les résistances du jeune homme, qui n'avait aucun goût pour l'état ecclésiastique. « Dans ma jeunesse, dit-il plus tard, mon père et ma mère m'ont, dans une intention pieuse, envoyé à l'abbaye de Fulda pour faire de moi un clerc. Agé de onze ans, je ne pouvais réclamer et ne réclamai point, car je n'avais pas encore assez d'intelligence pour comprendre ce qui m'était bon, ni à quoi j'étais propre. » Malgré l'inutilité de ses conseils, l'abbé ne cessait d'obséder le jeune homme, et faisait briller à ses yeux l'espoir de sa riche succession, lorsqu'un homme excellent, qui avait su pénétrer les dispositions de cette nature indépendante, le pria de ne pas ruiner cette intelligence. C'était le chevalier Eitelwolf de Stein.

D'une noble famille de Souabe, Eitelwolf avait d'abord suivi les leçons de Craft Udenheim, à Schelestadt[1], puis s'était rendu à Bologne, où Philippe Bervaldus lui enseigna le latin. Il commençait l'étude du grec, lorsque sa famille le rappela.

De retour dans ses foyers, Eitelwolf entra au service de l'électeur Jean Cicéron de Brandebourg, et fut employé par lui, ainsi que par son fils Joachim I[er], aux affaires les plus importantes de l'état. La création de l'université de Francfort sur l'Oder fut essentiellement son œuvre. Il exerça une influence prépondérante sur le plus jeune frère de Joachim, le margrave Albert, qui, devenu archevêque de Magdebourg et de Mayence, l'appela auprès de lui et partagea ses goûts littéraires. Eitelwolf s'éleva de toute sa force contre l'ignorance et la grossièreté de ses contemporains. Il fut le Mécène des hommes de lettres de l'Allemagne, au service desquels il mit sa fortune et son influence. Pendant un séjour qu'il fit à Fulda, il apprit à connaître le jeune Hutten et devina dans l'écolier le grand homme futur. Mais Jean l'avait découvert aussi et se montra plus décidé que jamais à ne pas lâcher une si belle proie.

Cependant Ulrich détestait chaque jour davantage la vie monastique. Ne pouvant vaincre la résistance de sa famille qui rêvait pour lui d'un brillant avenir, et las des obsessions de l'abbé, il prit un jour la fuite. C'était en 1504 ou en 1505. « Comme je connaissais un peu la vie, écrit-il, et pensais avec ma nature pouvoir mieux servir Dieu et le monde dans un autre état, je pris la résolution, avant d'avoir fait profession ou prononcé aucun vœu quelconque, de quitter le couvent. » — « J'avais hâte, ajoute-t-il dans une de ses élégies, tandis que ma joyeuse et robuste jeunesse florissait sous l'influence des nouvelles études, comme l'année sous le souffle du printemps, de parcourir le monde et de visiter les contrées lointaines. Rien ne me convenait davantage que d'habiter partout : partout était ma patrie, ma maison, mes champs. Tandis que d'autres hésitaient à laisser les joies de la famille, à s'éloigner du sol paternel, moi je voulais apprendre, connaître, devenir quelque chose par moi-même et sauver mon nom de l'oubli. Le même désir a autrefois poussé le sage de Samos à visiter les bords italiens, et le divin Platon à parcourir tant de pays divers. »

Hutten avait alors dix-sept ans. De Fulda, il se rendit d'abord à Erfurt, dont l'université était en grand renom. Crotus Rubianus, jeune homme plein d'esprit et l'un des plus

[1] L'école de Schelestadt avait été fondée en 1480 par Dringeberg, et compta bientôt près de neuf cents étudiants.

terribles adversaires des moines et des docteurs de son temps, et d'autres amis des belles-lettres, l'y reçurent à bras ouverts. Mais Ulrich perdait sa famille, au moment où il trouvait des frères. Trompé dans son espoir, le chevalier de Hutten ne voulut plus voir son fils, ni s'occuper de lui. Grâce aux libéralités d'Eitelwolf de Stein et de deux de ses parents de la ligne de Frankenberg, le jeune fugitif put se passer matériellement de son appui.

Le séjour de Hutten à Erfurt ne fut pas de longue durée. On ne sait s'il s'y fit immatriculer comme étudiant. Une maladie pestilentielle qui éclata dans l'été de 1505 dans la ville universitaire, en chassa professeurs et élèves. Hutten partit pour Cologne, en compagnie de Crotus Rubianus.

L'université de cette cité était l'une des plus anciennes de l'Allemagne, et la scolastique y régnait encore en maîtresse souveraine. Elle y était représentée par des hommes qui devaient bientôt acquérir une désagréable célébrité, Ortuinus Gratius, l'inquisiteur Jacques Hogstraten, Arnold de Tongres et d'autres. En vain l'académie rhénane, ce foyer de la rénovation des études qui avait son principal siége à Heidelberg, tenait comme assiégée la grande université et cherchait à pénétrer dans la place. En vain le comte de Nuenar, chanoine de Cologne, s'efforçait d'y introduire l'ennemi. Les poëtes Jean-César Trost et Hermann de Busch, l'helléniste Richard Crocus, avaient dû l'abandonner devant la résistance des *hommes obscurs*.

Hutten ne suivit pas longtemps les cours des scolastiques. Il se lassa vite d'apprendre « à fulminer des arguments, à assommer ses adversaires à coups de syllogismes, à soutenir jusqu'à trente propositions, à prouver le pour et le contre,... » et fréquenta plus volontiers les leçons de Sébastien Brandt, de Henri Bebel, l'ennemi redoutable de l'incorrection et de la barbarie, et celles de Rhagius Æsticampianus qui réussit pendant quelque temps à enseigner le latin, sans soulever les colères des obscurantins. Toutefois ce ne fut qu'une trêve, car, s'étant aperçus de l'attrait qu'il exerçait sur la jeunesse, ils l'accusèrent de la corrompre, de troubler la paix publique et de mépriser la sainte théologie. Rhagius fut expulsé et se retira à Francfort sur l'Oder, où Joachim de Brandebourg fondait alors une université. Hutten l'y suivit. Crotus était retourné à Erfurt. Il ne le revit plus guère, mais il entretint avec lui jusqu'à sa mort une active correspondance. Le jeune étudiant assista, le 26 avril de l'année 1506, à l'inauguration de la nouvelle école et y reçut, à ce que quelques-uns prétendent, le degré de bachelier en philosophie, quoiqu'il n'eût que dix-huit ans. Il paya cette généreuse hospitalité par un éloge en vers latins de La Marche de Brandebourg, dont les arts venaient augmenter les richesses. Là, sous les yeux d'Eitelwolf, protégé surtout par le frère de l'électeur, Albert, dans la demeure duquel il rencontrait de nombreux savants, Hutten passa deux belles années. C'est durant ce séjour qu'il écrivit son *Exhortation à la vertu*, pièce de vers que son maître Rhagius publia en 1507 en tête du *Tableau de Cébès*.

Cette vie de paisibles études, passée en compagnie d'hommes distingués et d'amis fidèles, finit par lasser l'aventureux jeune homme. Vrai type du chevalier errant, il voulait connaître les hommes autrement que par les livres. Il désirait les voir, les comparer, les juger, sans souci des dangers que pouvait entraîner cette vie vagabonde, sans se préoccuper de la fatigue, des déboires et des périls qui en sont inséparables. De plus, il voulait acquérir un nom glorieux.

Hutten partit de Francfort au printemps de 1509. Dans l'automne de la même année, nous le trouvons sur les côtes de la Poméranie, où il avait été jeté par un naufrage, malade, manquant de tout. D'où venait-il? On ne sait. Après avoir parcouru quelques villes du pays, mendiant son pain de porte en porte, frappant à toutes les chaumières, souvent rudoyé, souvent obligé de passer les

nuits froides sur la terre nue, consumé par la fièvre, rongé par des plaies purulentes qui faisaient de lui un objet de dégoût, il arriva enfin à Greifswald, petite ville universitaire, dont les professeurs n'avaient pas grand renom. On l'inscrivit gratuitement au nombre des étudiants « pour cause d'indigence. » Bientôt un riche bourgeois de la ville, Henning Lœtz, lui offrit la table et un abri. Lœtz était professeur de droit, son père, Wedeg, bourgmestre de la cité. En son absence (il était à la foire de Francfort), Henning emprunta à sa garde-robe quelques vêtements qu'il fit mettre à la taille du pauvre bachelier. Tout alla bien quelque temps entre Lœtz et son hôte, mais une querelle d'amour-propre, sans doute, entre le poëte et le docteur en droit, les railleries du dernier sur cette peste française qui depuis deux ans l'accompagnait, rendirent à Hutten le séjour de Greifswald insupportable, et lui firent comprendre qu'il ne saurait mieux faire que de quitter au plus tôt la famille Lœtz et la ville, avec la promesse de rembourser sa dépense sur ses gains futurs. Par une triste journée de la fin de décembre 1509, Hutten reprit sa vie errante. Le froid était intense, les rivières gelées, la mer même prise sur les côtes. Malgré cette intempérie, il se dirigeait à pied sur Rostock, lorsque, en traversant un marais, des cavaliers cachés dans un fourré fondirent sur lui, le frappèrent, le dépouillèrent de ses vêtements, et lui enlevèrent jusqu'à quelques livres et à un manuscrit qu'il défendait avec acharnement. C'étaient des serviteurs du vieux Wedeg qui récupéraient de cette façon l'emprunt fait pour Hutten à la garde-robe de leur maître. Le malheureux poëte, laissé demi-mort, arriva comme il put à Rostock et alla cacher sa honte dans une mauvaise auberge, d'où, en proie à la fièvre, tourmenté par ses plaies, il adressa aux maîtres de l'école ses plaintes amères. Cet appel fut entendu. Recueilli, entouré de soins dans la maison du professeur Egbert Harlem, Hutten y retrouva quelque force et sa gaieté; mais il n'oublia pas l'injure qui lui avait été faite, et résolut d'en tirer une éclatante vengeance. Les deux livres des *Querelles*[1], composés chacun de dix élégies, qui furent publiés l'année suivante (juillet 1511), racontèrent au monde savant l'injure sanglante qui lui avait été faite par les Lœtz, et « cette odieuse violation des lois de l'hospitalité, si religieusement observée même par les compagnons des métiers. » Ces deux livres des *Querelles* révèlent un poëte satirique de premier ordre. La colère sera plus d'une fois pour Hutten la source de ses plus beaux vers. Cependant ce poétique réquisitoire ne fit pas grand mal aux ennemis du chevalier, car on les retrouve plus tard comblés de nouveaux honneurs.

Avant de quitter Rostock, et sans doute sous le poids d'inquiétantes préoccupations pour l'avenir, Hutten avait écrit à son ami Crotus, devenu professeur au couvent de Fulda, afin qu'il sondât les intentions de son père à son égard. En même temps il s'était adressé aux supérieurs de la riche abbaye, espérant recevoir d'eux quelque secours. Il reçut à Wittemberg, où il arriva vers la fin de 1510, une réponse de Crotus, qui depuis longtemps lui écrivait dans toutes les directions sans pouvoir l'atteindre. Crotus lui expliquait que les moines, fort bien disposés à son égard, surtout l'archimandrite, étaient prêts à tous les sacrifices en vue de ses études, pourvu qu'il promît de rentrer au couvent; quant à son père, il ne paraissait pas tout à fait inflexible. « Ton père, lui écrivait-il le 3 février 1511, est un vrai Ulysse;... lorsqu'il s'entretient de toi avec moi, ce qui arrive souvent, il me parle de tes études avec un grand mépris et déclare qu'il ne donnerait pas un sou de tout ton savoir. Cependant il se plaît à t'entendre louer, il ne s'en lasse pas et ramène volontiers la conversation sur tes succès. En présence des pères du couvent, il

[1] *Ulrici Hutteni in Wedegum Lœtz et filium ejus, etc querelarum libri duo*, op. vol. III, pages 21-82.

jure qu'il te fera reprendre le capuchon ou qu'il te déshéritera complétement. Dernièrement je lui disais que je n'en croyais rien et qu'il ne parlait comme cela que pour se moquer des moines; que certainement il désirait pour toi un tout autre avenir. Un soir, à la fin d'un repas, entre les verres, alors qu'il n'y avait plus que deux personnes avec moi, il m'a dit qu'il aurait volontiers donné cent florins pour que tu ne fusses jamais entré au couvent; qu'il ne croyait pas que tu eusses jamais donné un bon moine, et il ajouta qu'il avait en Italie un sien parent, très versé dans la jurisprudence, auquel il t'enverrait volontiers, si tu voulais t'appliquer à l'étude du droit. Il oublierait tes folies passées, « car, » disait-il, les Hutten ont plus besoin d'un » vaillant défenseur que d'un moine décrié » par ses confrères. » Je t'ai écrit à plusieurs reprises, dans des lettres qui se sont perdues, que je te conseillais de revenir auprès de ton père, afin de t'entendre avec lui sur ton avenir. Si tu n'as pas confiance dans ses intentions, rends-toi chez un ami ou chez un parent et y demeure, jusqu'à ce que tu saches avec certitude ce qu'il veut de toi. Si ses conditions ne te plaisent pas, le monde entier te demeure toujours ouvert[1].... »

Ulrich ne suivit pas le conseil de son ami, et demeura quelque temps à Wittemberg, où l'électeur Frédéric le Sage venait de fonder une université, sous le patronage de saint Augustin. Il y écrivit son *Art de la versification*[2], qu'il dédia à ses deux amis, Jean et Alexandre de Osthen. Ce traité, fort bien fait pour le temps, eut un plus grand succès que ses livres des *Querelles*, et fut réimprimé jusqu'au XVII[e] siècle, comme livre d'école, à Leipzig, à Paris, à Nuremberg, etc.

Dans l'été de la même année, 1511, nous retrouvons de Hutten sur les grands chemins, toujours entraîné par son humeur vagabonde à voir de nouveaux pays et de nouveaux visages, pauvre, couvert de haillons, mendiant son pain. Quelquefois ses beaux vers, le charme de sa conversation lui valaient un accueil flatteur. A Olmütz, par exemple, l'archevêque, après l'avoir hébergé plusieurs jours et traité magnifiquement, lui donna au départ un cheval et quelque argent, à quoi le prieur des augustins ajouta un anneau d'or enrichi de pierreries. Ainsi il arriva à Vienne, où l'humanisme faisait des conquêtes. Hutten y trouva des amis et des admirateurs; entre autres un Suisse, Joachim de Watt, connu plus tard sous le nom de Vadian. Dans les joyeuses réunions de ce cercle de lettrés, Ulrich passa d'heureux jours. Il leur raconta dès le soir même de son arrivée son odyssée étrange, et leur montra même les cicatrices des blessures que lui avaient faites les serviteurs du vieux Lœtz. Il leur lut aussi un poëme qu'il avait composé pendant la route et transcrit sur des feuilles détachées, à l'adresse de l'empereur Maximilien, pour l'encourager à combattre Venise qui, peu d'années auparavant, lui avait fermé son territoire. Ce poëme[1], qui fut publié avec quelques autres, en 1512, par les amis de Hutten, marque un pas nouveau dans la vie du chevalier. Désormais sa muse ne servira plus seulement à ses haines personnelles, elle s'enflammera pour l'empereur et la patrie allemande.

Comme s'il était destiné à ne jamais trouver de repos, Ulrich dut quitter Vienne, où il avait songé à s'établir comme professeur de belles-lettres, après une violente altercation avec maître Heckmann, de Franconie, grand ennemi des poëtes, qui était alors recteur de l'université. Celui-ci lui ayant refusé l'autorisation de professer, Hutten se présenta chez lui, le chapeau sur la tête et un grand couteau à la main. Le recteur fit chercher des sergents de ville, et le trop bouillant jeune homme eût été conduit en prison, sans l'intervention de quelques amis, qui obtinrent

[1] *U. Hutteni*, opera I, pag. 17 sq.

[2] *De arte versificatoria, Carmen heroicum*, op. III, pag. 93-106.

[1] *Exhortatio et carmina ad Maximilianum Cæsarem*, op. III, pag. 121, sq.

sa libération. En automne, il quittait Vienne, et franchissait les Alpes pour se rendre en Italie.

LOUIS RUFFET.

(*La suite au prochain numéro.*)

CHRONIQUE

10 septembre 1876.

Une commune catholique de la Belgique vient de passer au protestantisme dans des circonstances pleines d'intérêt. Le curé de Sart-Dame-Aveline, vieux et infirme, avait pour suffragant un jeune prêtre fort zélé, mais un peu trop évangélique de tendance. La popularité du jeune vicaire portait ombrage à ses supérieurs : au commencement de l'hiver on le retira de la paroisse. Indignés, les fidèles s'abstinrent dès lors de paraître à l'office ; et l'archevêque ayant refusé de leur rendre leur pasteur de prédilection, ils s'adressèrent à la Société évangélique qui s'empressa de leur envoyer un prédicateur. Celui-ci trouva un auditoire nombreux et sympathique. Il continua ses visites dimanche après dimanche, pendant tout l'hiver ; et aujourd'hui que les curieux et les timides se sont retirés, il lui reste un troupeau de cinq à six cents âmes, plus de cinquante familles.

M. Goblet d'Alviella, qui raconte ces faits dans la *Revue de Belgique*, ajoute : « Le zèle et la conviction de ces prosélytes sont indiscutables, si étrange que le fait puisse paraître. Il y a quelques semaines, le pasteur ayant manqué le train, un membre de la congrégation, simple ouvrier horloger, se leva pour improviser une prière et débiter de lui-même un sermon fort convenable. »

La nouvelle communauté protestante n'ayant pour local de culte qu'une salle de danse, les habitants du village ont décidé la construction d'une chapelle et réuni dans ce but une somme d'environ deux mille francs.

Ce qui donne de l'importance à ce mouvement, c'est l'appui qu'il a trouvé dès l'origine auprès des catholiques libéraux du pays entier. Un journal politique, *la Flandre libérale,* a ouvert une souscription pour aider les habitants de Sart-Dame-Aveline à élever une chapelle ; et sur la première liste publiée figurent comme souscripteurs une vingtaine de catholiques, dont plusieurs sont des conseillers provinciaux. Le célèbre publiciste Emile de Laveleye s'est inscrit pour mille francs, non point, il a soin de le dire, pour faire acte de propagande, mais pour « affirmer la liberté de conscience condamnée en principe et en pratique par le parti qui a pris pour programme non la constitution belge, mais le syllabus de Rome. »

Là précisément est le danger ; on ferait volontiers de l'évangile une arme pour le triomphe de la cause libérale, cause peut-être excellente, mais purement politique. Déjà les journaux du parti se sont emparés de l'incident ; ce qui s'est passé à Sart-Dame-Aveline les a éclairés sur la puissance du protestantisme comme instrument de libération. Ils comprennent que pour soustraire les masses au joug ultramontain et les rendre capables d'apprécier les bienfaits de la liberté, il faut leur offrir quelque chose à la place du catholicisme. Ce quelque chose, c'est l'évangile et le culte protestant. Aussi recommandent-ils chaudement à leurs lecteurs d'encourager les conversions au protestantisme.

Si ce conseil était suivi, la cause évangélique n'aurait jamais couru en Belgique de plus graves dangers. Se représente-t-on ce que deviendrait l'église protestante, envahie par des néophytes pressés de se faire inscrire sur les registres uniquement pour enlever leurs familles à la juridiction de l'église romaine ? C'est bien alors qu'on pourrait l'accuser d'être un foyer de scepticisme, sans compter qu'elle commencerait à mériter, elle aussi, le reproche si souvent adressé au catholicisme, de n'être qu'un parti politique.

Fort heureusement, les hommes qui sont à la tête du protestantisme belge comprennent

autrement que les publicistes le rôle de la religion dans la vie humaine. Plusieurs d'entre eux ont déjà protesté publiquement contre les conversions accomplies dans un but politique, et il est à croire qu'on se montrera plus strict et plus scrupuleux que jamais dans les admissions à l'église.

Un des membres du gouvernement actuel de la France, M. de Marcère, a fait connaître, dans un discours qui a eu beaucoup de retentissement, le sentiment du ministère sur la question religieuse. Après avoir montré que les intérêts religieux de la nation ne sont nullement menacés par la république, comme on cherche à le faire croire, il ajoute :

« Je voudrais que dans l'étude de ces questions religieuses les hommes politiques voulussent bien écarter les éléments qui ne sont pas du domaine de la politique. Je voudrais qu'on n'y mêlât pas des thèses de théologie, ni des disputes sur des matières réservées à un autre domaine. Je voudrais qu'on ne se crût pas le droit de faire rendre compte à chacun de ce qu'il prend pour la loi de sa conscience.

» Je me permets aussi de penser qu'il serait fort utile qu'on ne fît pas un compte exclusif des prétentions de ceux qui se donnent comme les défenseurs privilégiés, patentés, des intérêts de la religion, lorsqu'ils n'en pratiquent guère les vertus et qu'ils n'en ont pas les mérites. Je pense que si la question était débarrassée de ces deux éléments : les entêtés de controverse et ceux qui se montrent plus royalistes que le roi, les difficultés s'aplaniraient aisément. Déjà j'aperçois avec bonheur certains symptômes de solution. On se lasse vite des excès de langage, des excès de ferveur, dans ce pays de France où l'on a l'esprit libre après tout, même sans être libre-penseur. Il arrive un moment où tout le monde veut se rendre compte de ce qu'il y a au fond des choses. C'est le moment des compromis, des arrangements. Et ce qu'il y a au fond des choses, messieurs, vous le savez. Il y a un peuple religieux, respectueux de ses prêtres, pénétré des besoins auxquels la religion peut répondre, et à côté ou plutôt tout ensemble, un peuple fortement attaché à sa liberté civile et jaloux de maintenir les droits qui lui sont nécessaires pour satisfaire ces doubles aspirations.

» C'est cet édit de Nantes qui se signe à l'heure où je parle, il s'écrit dans les esprits, dans les consciences, dans les faits. Il se formule, il s'impose; et la république, que personne ne pourra soupçonner d'intolérance, puisque la tolérance est un de ses principes fondamentaux, sauvegardera les droits de la conscience en réservant les droits de l'Etat. »

Nous avons cité au long ce passage du discours de Domfront, parce qu'il indique nettement la direction suivie par le gouvernement dans les affaires religieuses. On avait commencé par se dire opposé aux prétentions cléricales, on voulait séparer les deux domaines et obliger l'église à se renfermer dans le sien. Mais on s'est heurté à des résistances opiniâtres, le cléricalisme a défendu ses prétendus droits civils et politiques avec tant de vaillance, que les théoriciens venus depuis peu aux affaires ont été décontenancés. Impuissants à maintenir dans la pratique les principes énoncés en théorie, ils font aujourd'hui des concessions, dans un vain espoir de conciliation. Ils ne comprennent pas qu'une fois engagés dans cette voie, il leur sera bien difficile de s'arrêter devant les exigences d'un parti qui veut l'omnipotence. Que parlez-vous de concilier les intérêts de la religion avec ceux de la liberté civile et politique, quand la religion est officiellement représentée par des hommes qui aspirent ouvertement à étouffer toutes les libertés sociales au profit de l'Eglise? Le seul moyen de se les concilier serait de donner libre carrière à leurs aspirations. Ce ne sont pas les droits de la conscience que la république sauvegardera en s'engageant dans la voie des compromis; elle ne réussira qu'à sauvegarder les droits

de l'Eglise, et c'est à quoi elle tend visiblement au grand détriment de la vraie liberté de conscience.

Nous croyons bien que ce n'est pas là ce que désire le gouvernement. Un moment viendra où, effrayé de l'emploi fait de ses concessions, il cherchera à s'arrêter. Alors la lutte recommencera, d'autant plus redoutable que le parti clérical aura, par ces concessions intempestives, gagné plus de terrain et d'influence.

Question insoluble, aussi longtemps que l'Etat ne se résoudra pas à se placer sur le seul terrain solide, en consommant son divorce avec l'église pour la laisser libre désormais d'agir à sa guise dans le domaine spirituel.

Dans les questions de principes, surtout lorsque les vérités religieuses sont en jeu, rien n'est plus dangereux que les compromis, parce qu'ils se font toujours au détriment des droits de la conscience. On vient de le comprendre dans l'église réformée. La commission permanente, éclairée par le mouvement de l'opinion publique, a retiré sa signature du projet de conciliation. L'accord ne se fera pas et les esprits commencent à s'habituer à la pensée d'un schisme devenu inévitable. Nous n'avons plus qu'un souhait à formuler, c'est que le parti évangélique prenne les devants et se sépare résolûment a la fois de l'Etat et de la fraction libérale de l'Eglise, pour rendre enfin, par une conduite virile et franche, hommage à la vérité.

En Italie comme en France, il y a aujourd'hui à la tête des affaires un gouvernement libéral, disposé à régler la question politico-religieuse d'après le principe de la séparation des pouvoirs. M. Mancini a fait comme M. de Marcère, il a exposé son programme avec une netteté parfaite.

Le parti modéré avait, on s'en souvient, fait preuve d'une grande indulgence envers le Vatican. Il s'était même constitué le dépositaire de l'ancienne tradition nationale, d'après laquelle la grandeur politique du royaume devait être fondée sur la splendeur de la papauté. Le parti actuellement au pouvoir a répudié ces traditions ; il se donne pour tâche de combattre le cléricalisme. Il y a trois ans, M. Mancini, alors simple député, appuyait une pétition demandant que le gouvernement favorisât le mouvement populaire tendant à revendiquer pour les paroisses le droit d'élire leurs pasteurs et qu'il s'engageât à protéger les curés contre le despotisme épiscopal. Cette pétition tomba dans l'eau. Sans la reprendre positivement, M. Mancini déclare qu'il maintiendra comme ministre les principes dont il se fit le champion lorsqu'il était député. Il se dit prêt à encourager les symptômes d'indépendance qui se sont manifestés dans plusieurs provinces, notamment dans le Mantouan, et à accorder aux curés élus par le peuple les moyens de remplir dignement leurs fonctions religieuses.

L'importance de ces déclarations est d'autant plus grande qu'elles ont tout l'air d'une réponse au décret papal qui vient d'être publié par la congrégation de la pénitence. Nos lecteurs n'ont pas oublié qu'une société s'est formée récemment à Rome pour revendiquer en faveur du peuple le droit d'élire le pape. Le nouveau décret est dirigé contre elle. Il statue que ceux qui en feront partie seront sujets à l'excommunication majeure, et il réprouve en termes virulents l'erreur de ceux qui prétendent que l'élection des fonctionnaires ecclésiastiques, évêques ou simples curés, appartient au peuple. Or le garde des sceaux du royaume déclare précisément vouloir appuyer les paroisses dans leurs efforts pour s'émanciper. A la vérité, il proteste de son respect pour la papauté, il fera tous ses efforts pour concilier les droits de l'Eglise avec ceux de l'Etat; la question, d'ailleurs, n'est pas encore mûre, il faudra procéder avec sagesse et lenteur. M. Mancini n'en a pas moins, à ce qu'il nous semble, relevé le gant jeté dans l'arène par le pape. Il va jusqu'à promettre dans sa lettre-programme

« d'appuyer de toutes ses forces les ecclésiastiques qui savent unir la pureté des mœurs aux sentiments libéraux, et de les défendre contre les persécutions de l'autorité épiscopale en provoquant au besoin l'action des tribunaux. »

Il faudrait être bien exigeant pour demander davantage. Reste à savoir si la pratique répondra à la théorie. On peut sans être prophète prédire à M. Mancini qu'il aura affaire à forte partie et que les cléricaux ne se feront pas faute de mettre tout en œuvre pour lui résister.

Le congrès annuel des instituteurs suisses réuni à Berne le mois passé s'est occupé d'une question qui n'en était pas une autrefois, mais que le progrès des idées libérales a fait mettre depuis quelques années à l'ordre du jour. Il s'agit de l'enseignement religieux dans les écoles. Le principe de la séparation du spirituel et du temporel, poussé à ses dernières conséquences, aboutit logiquement à l'exclusion de l'enseignement religieux. L'école *laïque*, comme on l'a appelée fort improprement, fait partie du programme des « libéraux avancés. » Ces libéraux-là étaient en minorité au congrès. Les instituteurs suisses se sont montrés conservateurs, en ce sens qu'ils ont à une grande majorité approuvé l'enseignement religieux dans l'école; mais la plupart ont fait preuve d'esprit révolutionnaire en demandant que cet enseignement soit désormais confié aux instituteurs eux-mêmes, et non plus aux ministres du culte. Ils reconnaissent d'ailleurs qu'il faudra exclure de l'enseignement religieux « tout ce qui pourrait blesser l'opinion d'autrui et serait de nature à troubler la paix entre les ressortissants des diverses confessions; on s'attachera, au contraire, à rechercher et à utiliser, en religion et en morale, les points communs aux diverses croyances et confessions. »

On se demande quelle serait la nature de cette *religion interconfessionnelle* (le mot n'est pas de nous), et comment les instituteurs s'y prendraient pour enseigner les opinions des libéraux sans blesser celles des orthodoxes et vice-versa. Les partis en présence dans l'église n'étant pas même d'accord sur l'immortalité de l'âme et l'existence personnelle de Dieu, sans parler de l'autorité des Ecritures et de la question du surnaturel, il est à craindre que la religion interconfessionnelle ne se réduisît à un code de maximes analogue aux préceptes de Lao-tseu ou de Cakyamouni. Ou, plus vraisemblablement, l'école, au lieu d'être un endroit de paix et de concorde, deviendrait un théâtre de disputes, dont l'influence désastreuse se ferait sentir jusque dans les familles.

Non, non, laissez de grâce à l'instituteur son caractère séculier. C'est déjà bien assez d'en avoir fait un soldat au service de la patrie terrestre, n'allez pas le transformer en champion de croyances religieuses quelconques. Ce que nous demandons aux instituteurs, c'est d'initier nos enfants aux mystères des sciences, naturelles ou autres; à nous, parents, le soin de leur donner ou de leur faire donner un enseignement religieux conforme à nos convictions personnelles, en nous prévalant de la nouvelle constitution fédérale qui stipule que les élèves de nos écoles ne peuvent pas être contraints par la loi à recevoir un enseignement religieux.

L'église catholique nationale suisse a complété son organisation en se donnant un évêque dans la personne de M. le curé Herzog. Le nouvel évêque ne portera pas le titre de monseigneur, et les insignes extérieurs de sa dignité, la mitre, la crosse et l'aneau, se feront remarquer par une grande simplicité. Il n'en demeure pas moins qu'il y a maintenant dans la chrétienté une église épiscopale de plus. Celle qui vient de se constituer en Suisse avait donné beaucoup à espérer de ses tendances évangéliques. Sa noble résistance à la hiérarchie romaine, ses hardies réformes, son esprit de fraternité à l'égard des communautés protestantes, lui

avaient valu les sympathies de tout ce qui n'est pas ultramontain. On commence à se refroidir un peu à son égard. Le goût prononcé qui s'est manifesté dans son sein pour les dotations gouvernementales et pour l'appui du bras séculier lui ont aliéné l'opinion publique. A Genève et dans le Jura bernois, elle s'est montrée intolérante, persécutrice, avide du bien d'autrui, laissant ainsi voir clairement qu'elle poursuit un but politique plutôt que religieux, et qu'elle est animée d'un tout autre esprit que celui de la réforme évangélique.

Il n'y a pas jusqu'au titre de *catholique* qui ne soit en contradiction avec l'attitude qu'elle a prise en face de la chrétienté. En guerre avec Rome, elle n'est pas catholique au sens ordinaire du mot; elle ne l'est pas davantage au sens étymologique, puisque au lieu de chercher à s'allier aux églises des autres nations, elle se fait gloire d'être une église *nationale*, suisse plutôt qu'italienne ou allemande.

Nous ne voudrions pourtant pas la condamner sans retour. A côté de l'élément politique et national, qui s'inspire des doctrines du libéralisme en matière de religion, il y a dans son sein des éléments vraiment religieux, des aspirations évangéliques, une vie chrétienne qui ne demanderait qu'à se développer. Ces éléments divers ne manqueront pas d'entrer en lutte tôt ou tard, quand la nouvelle communauté, définitivement constituée et assise, n'aura plus à s'occuper que de vivre. Laquelle des deux influences contraires l'emportera, on ne saurait le prévoir avec certitude; mais il est bien à craindre qu'un premier faux pas en amenant d'autres à sa suite, l'église néo-catholique de la Suisse ne finisse par s'engager sans retour dans une mauvaise voie.

La lutte entre les armées turques et celles des provinces chrétiennes insurgées se poursuit avec des alternatives diverses, plutôt à l'avantage du croissant. Les puissances européennes se sont enfin mises d'accord, paraît-il, pour un acte de médiation; un armistice est sur le point de se conclure. Après qu'il sera conclu, les négociations s'ouvriront en vue d'un arrangement définitif. Hélas! on peut déjà prévoir que les sacrifices considérables faits par les provinces chrétiennes pour s'émanciper de la tutelle musulmane auront été inutiles. Il semble pourtant que les événements tragiques qui se sont passés en Bulgarie auraient dû montrer à l'Europe ce que vaut le règne de l'Osmanli.

On a maintenant des détails circonstanciés et authentiques sur la manière dont les Turcs s'y sont pris pour réprimer l'insurrection en Bulgarie. Soixante-cinq villages et plusieurs villes ont été entièrements détruits par le fer et par le feu. En quelques jours, quinze mille personnes inoffensives ont été massacrées avec des raffinements de cruauté que notre plume se refuse à transcrire. Femmes, enfants, vieillards, tout y a passé; et dans plusieurs localités on a mis le feu aux églises après les avoir remplies de prisonniers.

Des cris d'indignation se sont élevés de tous les coins du monde civilisé. Le peuple anglais s'est signalé entre tous par la véhémence de ses protestations; et il a bien fait, car l'audace de la Sublime Porte avait été en grande partie l'œuvre du gouvernement anglais. Un Etat qui agit comme la Turquie vient de le faire se met évidemment hors la loi, et toutes les nations chrétiennes devraient s'unir pour le juger. Si jamais une croisade a pu être sainte, ce serait celle dont l'Angleterre devrait donner aujourd'hui le signal. Tels sont les sentiments et les vœux qui se sont fait jour, disons plutôt qui ont fait explosion dans les grands meetings anglais, et que des hommes comme lord Russel et M. Gladstone n'ont pas craint d'appuyer.

Cependant la diplomatie poursuit tranquillement le cours de ses platoniques remontrances et de ses rêves de conciliation. Il y a trop d'intérêts opposés en jeu pour que la question d'Orient reçoive une solution con-

forme aux principes de la raison et de l'humanité. Heureusement que les diplomates ne sont pas toujours maîtres des événements et qu'il y a au-dessus d'eux quelqu'un qui se plaît souvent à déjouer les combinaisons de l'égoïsme humain.

* *

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Notice sur Fr.-Aug.-Alph. Gonthier, par ses neveux L. et Ch. Vulliemin. Genève, Emile Beroud, libraire-éditeur, 1852.

Trois éditions de cette Notice ont paru en 1834, 1851 et 1852. On les croyait épuisées, mais il se trouve encore une centaine d'exemplaires. Une page en rappellera le caractère.

« En voyage, dans l'hôtellerie, comme dans ses promenades solitaires, Gonthier demeurait le chrétien, préoccupé de ses convictions, et qui les laissait déborder dans sa vie et dans sa parole. Aussi ne s'arrêtait-il guère en un lieu sans y laisser son souvenir gravé dans la mémoire de ses hôtes : on se rappelait sa touchante expression, sa sincérité, sa conversation vive, pleine d'intérêt, parfois étincelante d'esprit et de grâce, le plus souvent brûlante du feu de la charité. En le voyant partir, on ne croyait pas avoir reçu un étranger. Un jour, on le vit descendre à Genève, à son hôtel accoutumé, avec plusieurs voyageurs qui lui témoignaient un vif intérêt. De retour auprès de nous, et jugeant le récit utile à nous faire, il nous raconta comment il était devenu l'objet de l'affection de ses compagnons de voyage :

» Je me tenais dans le silence, nous dit-il, lorsque un mot, sorti de la bouche d'un des voyageurs, porta l'entretien de tous sur le sujet de la religion. Il se trouva que notre intérieur de voiture se composait de personnes appartenant à des nuances bien diverses de scepticisme et de foi. Dans leur nombre était un homme fort instruit, fort aimable, et qui parla du sentiment religieux avec égard, avec respect, mais comme d'un bien qui lui était et qui lui demeurerait probablement toujours étranger. Je ne pus demeurer davantage sans prendre part à l'entretien ; j'y versai ma conviction. La conversation continua entre le spirituel interlocuteur qui y répandait les jugements de son esprit, d'un esprit riche et fécond, et moi qui y mis mon cœur, ma foi, mon être tout entier. Las enfin d'une lutte où nous combattions à armes inégales, touché aussi par des manières nobles, généreuses, et quelquefois par un accent qui me paraissait venir de l'âme, je ne pus retenir un mot qui s'échappa du plus profond de mon cœur : « Ah ! monsieur, ne pus-je m'em-
» pêcher de dire, vous allez me juger bien
» singulier, bien dur, mais il est un vœu qu'il
» m'est impossible de ne pas former à votre
» égard.., c'est que vous ayez quelque jour un
» grand malheur. » Les empreintes de la douleur écrites sur mon visage disaient assez que j'avais fait l'expérience de ce dont je parlais, et le sentiment profond dont j'étais animé avait passé dans ma voix. Il y eut quelques moments de silence et d'un religieux recueillement. Quand la conversation recommença, ce fut sous une impression sérieuse. L'homme qui y avait pris le plus de part, continua d'y apporter un vif intérêt ; mais il se montra moins léger, moins préoccupé de ses propres idées, plus humble et le cœur plus ouvert. Tous, lui surtout, me témoignèrent une affection croissante. Nous ne nous quittâmes pas à l'arrivée à Genève, mes compagnons de voyage ayant pris le parti de descendre à mon hôtel d'habitude. A table, ils demandèrent que l'on nous réunit. Dès lors, j'ai reçu plusieurs lettres d'un intérêt qui me touche, de la part de l'homme à qui j'avais laissé lire tout entière la pensée de mon cœur. J'ai gardé du récit que je viens de vous faire cette instruction, que nous devons craindre bien moins que nous ne le faisons d'ordinaire de laisser paraître des convictions qui portent avec elles la paix de Jésus. »

PENSÉE

Ceux qui attaquent la Bible ne nous ont jusqu'ici rien donné de meilleur, et l'homme ne vit pas de ce qu'on lui prend, mais de ce qu'on lui donne.

LOBSTEIN.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

BIOGRAPHIE

Rodolphe Clément.

SECOND ARTICLE

L'esprit de Rodolphe Clément était trop actif, le besoin de travail trop dans sa nature pour que le soin des âmes, la méditation des textes et la prédication absorbassent le temps dont il disposait et qu'il était incapable de perdre à des récréations sans profit. Penseur infatigable, théologien par besoin de clarté comme chrétien par conscience, il avait dès ses premières années de suffragance poursuivi et complété ses études dans le silence du cabinet, et jusque bien avant dans la nuit, reprenant toutes les questions et en demandant la solution bien moins aux livres de sciences (qu'il lisait cependant avec critique) qu'à la Parole de Dieu, sondée exégétiquement dans les langues originales, comparée avec elle-même et écoutée avec une conscience scrupuleuse. Ce travail, ignoré de la plupart, était celui qu'il préférait et certainement sa vocation d'en haut. En s'y livrant, il suivait sa pente, il donnait essor à ses aptitudes et à ses talents, il se sentait à l'aise, car il nageait dans son élément, plus complétement et mieux que dans l'exercice du ministère pastoral, où sa réserve et sa timidité lui créaient des scrupules ou de l'indécision dans le maniement des âmes.

Une occasion s'offrit à lui de développer et d'appliquer ses connaissançes sur un point spécial des sciences théologiques, la langue hébraïque. Louis Burnier, promoteur d'une entreprise dont le colonel Henri Tronchin portait la charge financière, proposa à notre ami, en 1847, de prendre part à l'œuvre collective de la traduction de l'Ancien Testament qu'il s'agissait de faire d'après les principes suivis pour celle du Nouveau, version dite de Lausanne. Clément, ayant accepté, fut tout d'abord traducteur, puis un des réviseurs du travail et enfin rédacteur définitif des Livres historiques, conjointement avec M. de la Harpe, professeur à l'école de théologie de Genève.

C'est aussi pendant son ministère à Grandcour que Clément composa sa belle *Etude sur le baptême*, commencée déjà à Gryon « pour son édification personnelle, » dit-il dans la préface, mais qu'il ne publia qu'en 1857. La question du baptême se pose devant la conscience à toutes les époques où l'indifférence des masses nominativement chrétiennes ou leur hostilité contre le pur Evangile fait contraste avec la profession vivante des âmes converties, surtout si celles-ci ont estimé devoir se séparer de l'église établie. On se demande si ces multitudes sont vraiment chrétiennes? si le monde n'a pas été introduit dans l'église? si l'on agit bien en conférant le baptême aux enfants de parents non croyants, ou même aux enfants des fidèles? si le remède à un état de choses si regrettable ne serait pas dans l'administration du baptême aux adultes seuls, lorsqu'ils feraient profession de leur foi? Ces questions étaient à l'ordre du jour quand Clément entreprit de les traiter, la Parole de Dieu en main. « Je

pris, dit-il, dans le Nouveau Testament tous les passages qui, directement ou indirectement, se rapportent au baptême; j'en fis une analyse aussi soignée qu'il me fut possible, recueillant l'une après l'autre, et sans m'inquiéter de les mettre d'accord, les différentes données qui m'étaient fournies par ce moyen. Bientôt l'harmonisation se fit d'elle-même, et je fus conduit de cette façon à une manière de concevoir l'église et le baptême, qui me frappa aussitôt par sa simplicité et par la lumière qu'elle portait sur beaucoup de points obscurs pour moi jusqu'à ce moment : bien des incertitudes étaient dissipées; bien des questions trouvaient une solution satisfaisante; je pouvais comprendre l'histoire de l'église, m'expliquer les faits et m'orienter dans le présent. Ce fut une découverte, et c'est avec une vive joie que je pus m'écrier enfin : *Je crois la sainte église universelle.* » (Préface de l'*Etude sur le baptême.*)

Ajoutons ici l'appréciation d'un respectable ami de Clément, M. le pasteur Bauty : « Il avait une admirable manière de discuter. Au lieu de s'acharner sur un point particulier d'un sujet contre une personne qui s'acharne sur un autre, ce qui amène les exagérations, les malentendus réels ou feints, les mots aigres-doux et quelquefois injurieux, il se plaçait au centre d'une question d'où il traçait jusqu'à la circonférence autant de lignes que l'objet en litige en demandait pour être bien compris. Dès lors on voyait quelle était sa propre pensée et quelle part il faisait à la vôtre; on était éclairé et on en restait là, parce qu'il n'y avait rien à ajouter ni à retrancher. »

Le livre qui est sorti de cette étude consciencieuse de quatorze années a eu une influence décisive sur beaucoup de chrétiens angoissés ou ébranlés par les brochures baptistes, en répandant un jour bienfaisant sur la question de fond, que Clément s'était posée en ces termes : *Est-il vrai, puisque la foi ne peut se constater d'une manière officielle, que le baptême soit le signe distinctif de l'église visible?*

C'est par de tels travaux et d'autres encore que Clément se préparait, sans y prétendre, à la carrière de professeur en théologie, dans laquelle la confiance des surveillants de l'église allait bientôt le faire entrer.

Esquissons maintenant sa sortie de son champ pastoral. L'affermissement de l'église libre de Grandcour et Missy se continuait par les soins de son conducteur mûri par les études, par la foi et par ses prières incessantes. Le calme, fruit d'une confiance en Dieu sans arrière-pensées, semblait régner dans ce cœur déchiré, mais soumis. Cependant il sentait que l'isolement par trop grand dans lequel sa situation à l'écart et son goût pour la solitude le tenaient, lui devenait à la longue funeste, en le privant de la conversation de ses pairs et de l'échange obligé de rapports plus intimes. En voyant grandir sa chère Marie sous les soins intelligents et maternels d'une cousine germaine plus âgée que lui, qu'il avait priée, d'abord après la mort de sa femme, de venir tenir son ménage, il se demandait si l'intérêt de son enfant n'exigeait pas qu'il la rapprochât de ses parents maternels, et de quelque centre où elle reçût une instruction appropriée à son avenir. Il s'en était ouvert à un ami qui, apprenant que l'église libre de Vevey n'était retenue de lui adresser un appel que par l'opinion courante qu'il ne quitterait jamais le lieu où reposait la dépouille de sa compagne, put dissiper cette crainte. L'élection se fit en juin 1853, et n'avait plus besoin que de la ratification par la commission synodale, lorsque la commission des études, ayant à repourvoir la chaire de théologie pratique laissée vacante par la mort de M. Charles Baup, y appela M. Clément, en juillet de la même année. Devant ces deux appels, l'un comme pasteur, l'autre comme professeur, nous trouvons Clément non indécis, mais décidé à faire la volonté de Dieu. Pour la connaître, il prie la commission synodale de le nommer à celle des deux fonctions à laquelle elle l'estimerait le plus apte, et où son zèle pourrait se déployer le plus

utilement. Cette autorité, dans l'intérêt général de l'église, décida en faveur de la faculté de théologie.

C'est ainsi que Rod. Clément vint à Lausanne, au commencement de l'automne 1853, échangeant sa charge de pasteur qu'il remplissait depuis 1839, et sa qualité de membre de la commission des études que le synode lui avait conférée en 1852, contre celle de professeur.

Au moment de retracer l'activité de notre ami dans cette seconde partie de sa vie, nous nous sentons moins assuré, n'ayant point eu le privilége de suivre ses cours, de converser souvent avec lui sur ses nouvelles occupations, ni le soin de recueillir en temps utile les appréciations de ses collègues ou des étudiants, fort bons juges malgré tout. Sauf les renseignements spéciaux que nous a fournis un de ses premiers élèves, M. le pasteur Paul Chatelanat, qui, pendant dix ans, a été membre ou président de la commission des études, nous ne serons que l'écho de l'approbation donnée en synode ou ailleurs à sa science solide et pondérée par une foi vivante, à la sûreté scripturaire de son enseignement, à sa piété, à sa modestie, à son dévouement sans bornes, à son amour pour les étudiants et à l'excellence des conseils que son expérience leur prodiguait.

« La première impression qu'il fit sur ses futurs auditeurs lui fut toute favorable, comme elle l'est restée jusqu'à la fin, nous écrit notre informateur. Nous connaissions déjà son grave visage, si bienveillant toutefois pour les pauvres étudiants en examens; son beau-frère, M. W., pour nous mettre en rapport plus direct avec notre futur professeur, eut l'aimable pensée de nous réunir avec lui dans sa demeure de Mornex. C'était par une de ces splendides soirées dont on ne peut perdre le souvenir. Dès l'entrée, M. Clément nous captiva par sa manière simple, par son extrême bonté, par la richesse de sa conversation. Sans se produire, ni s'écouter parler, il avait le don de semer les idées, de vous en donner à vous-mêmes, de vous ouvrir des horizons, et des horizons toujours plus élevés. En sortant de Mornex nous nous félicitâmes de l'excellente acquisition que nous venions de faire.

» Les leçons commencées, ses cours nous apprirent bientôt sa remarquable valeur. Nous fûmes surpris de la richesse, de la fermeté, de l'ampleur de sa pensée, de l'abondance et de la profondeur de ses idées. On sentait chez lui le chrétien, et aussi le penseur, point asservi aux opinions humaines, se frayant lui-même sa voie, mais toujours respectueux pour le passé et surtout pour les révélations bibliques. Avec lui, la théologie d'aventures et d'expédients n'était point à craindre; ce qu'il nous donnait était le fruit de beaucoup de travail, de beaucoup d'expérience et de beaucoup de prières. Les développements étaient abondants, mais n'empêchaient pas la clarté de l'exposition.

» Celui de ses cours qui fit sur nous l'impression la plus vive, c'était une vie de Jésus, considérée comme modèle du pasteur : une sorte de théologie pastorale construite sur un plan nouveau. Après le volume de Vinet sur cette matière, l'entreprise était ou pouvait sembler risquée; mais M. Clément triompha du danger. Il y avait dans la première rédaction de ce cours, qu'il a retravaillé souvent dès lors, un souffle inspirateur, un premier jet qui valait, je le crois, tout ce qui a suivi.

» Ses leçons sur l'exégèse du Nouveau Testament, dont il partageait l'enseignement avec le professeur S. Chappuis, étaient loin d'être inférieures à celles de ce dernier sur le même objet. Ses cours d'homilétique et de catéchétique étaient distingués, ainsi qu'un autre non moins utile sur l'ecclésiologie, dans lequel il traitait de main de maître toutes les questions d'église. Et cependant son humilité était telle qu'un jour, où il nous avait parlé comme d'habitude, il s'excusa à la fin de sa leçon d'avoir été si embarrassé dans l'exposition de sa pensée. Lui seul probablement s'en était aperçu.

» Une partie fort utile et très appréciée de son enseignement, c'étaient des analyses de sermons qu'il exposait et des plans homilétiques qu'il nous communiquait. Ses critiques des sermons d'auditoire étaient d'une exquise justesse et d'une grande bienveillance. Il savait reprendre sans blesser et encourager à faire mieux. Une fois il donna à l'un de nous, qui s'était embourbé dans une explication biblique, ce sage conseil : « Ne développez jamais une idée que vous n'avez pas. »

» L'un des professeurs de la faculté, choisi par la commission des études, est chargé de la direction morale des étudiants placés sous leurs soins. Pendant les nombreuses années durant lesquelles notre ami s'acquitta de cette fonction délicate mais si importante, il réunit ceux-ci, chaque quinzaine, chez lui, le soir. En homme qui connaît la nature humaine, il joignait au festin spirituel un excellent goûter. Au sortir de table, nous prenions place au coin de la cheminée; un sujet théologique ou religieux était mis à l'ordre du jour, et les heures se passaient sans peine. Comme on peut le présumer, le professeur faisait, non par goût mais par nécessité, les principaux frais de l'entretien. Il nous traitait presque trop en hommes raisonnables, ferrés sur les matières théologiques, où nous étions bien novices encore; et nous relevant à nos propres yeux, il nous inspirait le vif désir de travailler avec plus de ferveur et dans un esprit de plus en plus conforme à notre destination. La soirée se terminait par un culte où l'un de nous officiait comme lecteur d'une portion de la Bible, et par la prière. »

L'esquisse qui précède n'embrasse pas toute l'activité de Clément comme professeur; nous aurons à parler plus loin des discours qu'il a prononcés en séance publique, à l'ouverture des cours de la faculté, ainsi que de ses autres travaux et des fonctions qu'il accepta successivement; mais nous devons auparavant faire connaître à nos lecteurs les courtes joies et les profondes afflictions du chrétien que nous pleurons.

Clément n'était pas établi à Lausanne depuis bien des mois qu'il sentit vivement l'absence d'une compagne dans le sein de laquelle il pût verser son cœur, et qui pût partager ses sentiments. Il était trop peu sociable pour chercher au dehors un aliment au besoin d'expansion que son âme sensible et aimante réclamait, et d'autre part son intérieur de famille restreint à sa jeune enfant et à sa cousine ne suffisait point à briser sa réserve habituelle et à chasser ses préoccupations. « J'aurais voulu, écrit-il, ne connaître d'autres joies que celles qui se trouvent en Christ. Mais cela n'était pas possible. Il faut se résigner à être homme; la vie des anges ne commence qu'au ciel. Si le passé s'évanouit peu à peu dans le lointain et nous abandonne à nous-mêmes, si, chaque jour, quelqu'une de ces images qui nous tenaient compagnie nous laisse plus seuls, nous portons toujours notre cœur et ses besoins. J'en ai fait l'expérience. A Grandcour déjà je me sentais bien seul; cependant l'église dont je devais prendre soin, le nombreux personnel de la maison que j'habitais, les visages bienveillants, connus du moins, que je rencontrais partout, suffisaient à mon cœur, ou, si je dis trop, m'aidaient à supporter ma situation. Mais à Lausanne tout fut changé; je me sentis profondément isolé. Ce sentiment devint extrême pendant les vacances de l'été dernier. Dans mon angoisse je m'en ouvris à la sœur de ma bien-aimée femme, qui ne me laissa pas de repos que je n'eusse adressé ma demande à l'honorable famille dont la fille aînée avait fait sur mes sentiments une impression particulière. »

Nous avons transcrit ces lignes pour défendre notre ami contre ces personnes tranchantes qui, au nom de je ne sais quel principe, désapprouvent absolument toute seconde union, comme si la volonté de Dieu était que le fidèle souvenir qu'on doit à une âme recueillie au ciel tuât toute expansion nouvelle du cœur et anéantît plutôt dans un marasme spirituel les forces de la vie.

Le voisinage et les circonstances dans lesquelles se trouvait l'église libre avaient mis en relation le pasteur de Grandcour avec M. et Mme Auguste Cornaz, de Montet en Vully. Depuis longtemps Clément avait gagné leur entière estime, aussi fut-ce avec une confiance parfaite qu'ils lui accordèrent leur fille aînée, aimable personne, âme pieuse et d'un délicieux caractère. Dans les actions de grâces qu'il en rendit à Dieu deux choses cependant le troublaient; elles sont à sa louange : l'une, c'était de séparer de sa chère fille cette cousine fidèle qui l'élevait avec tant de tendresse, et de récompenser si mal un si vrai dévouement; l'autre, c'était la crainte, n'oublions pas sa modestie, de ne pouvoir offrir à sa nouvelle compagne une position et des joies équivalentes à celles auxquelles elle renonçait. Il ne s'était pas déterminé non plus sans penser à son enfant; mais les pressants encouragements des parents de sa mère et le caractère de celle qui allait le devenir l'avaient soutenu. « Le reste, écrit-il, est dans les mains du Seigneur. Que sa grâce et son bon plaisir reposent sur nous et sur ma maison! O mon Dieu! je m'attends à toi. Que l'enfant retrouve une mère selon le cœur de celle qui l'a portée dans son sein, selon ton cœur, ô Dieu de charité! Oh! que les relations nouvelles qui vont se former le soient en ton nom et par ton Esprit! O Jésus! habite au milieu de nous. Accorde-nous la sagesse, l'esprit de prière, le contentement intérieur, la modération dans nos désirs, l'action de grâces, le désir de te glorifier. Conduis-nous, ô mon Dieu, de telle sorte que nous puissions nous retrouver dans ta maison avec ceux qui nous ont devancés. »

Le 17 avril 1855, par une splendide journée de printemps, la grande salle du pavillon du domaine de Montet, qui sert de chapelle depuis l'origine de l'église libre, réunissait les membres nombreux de la florissante famille de la fiancée, leurs parents et amis, ceux de Clément et une assemblée sympathique de voisins. L'auteur de ces lignes, qui devait à l'estime de la jeune épouse le privilége de présider à la cérémonie du mariage, fit usage d'une liturgie manuscrite et entièrement nouvelle, qui captiva l'attention dès les premières paroles et qui, à mesure qu'elle déroulait les promesses et les exhortations bibliques, faisait sur les cœurs une impression bien autrement profonde que les précédents formulaires; en particulier les paroles de l'engagement, l'union des mains et la prière finale ne laissèrent aucun œil sec.

Après la cérémonie et les félicitations, un pasteur neuchâtelois, parent de la mariée, s'approchant du ministre qui avait officié, lui dit en lui serrant les mains : « Que je vous remercie, monsieur et cher frère, pour l'édification que vous m'avez procurée; jamais bénédiction de mariage n'a fait un tel effet sur moi; sans doute l'affection que je porte à l'épouse y est pour une part, mais c'est surtout à votre liturgie manuscrite que je l'attribue. Elle est de vous, sans doute? — Ah! pardon, fut-il répondu : « A tout seigneur tout » honneur. » L'auteur de la liturgie qui vous a si fort ému est Rodolphe Clément, qui l'a composée dans son veuvage sur la demande de notre commission synodale, qui en prépare la publication pour le service de notre église libre. J'en ai pris copie pour que ce digne ami eût la douce surprise d'entendre prononcer sur lui-même et sur son épouse les admirables passages de l'Ecriture qu'il a recueillis, les prières et les bénédictions que sa piété lui a inspirées. »

L'année, non pas entière cependant, que Clément passa à Lausanne avec sa jeune femme, fut restaurante pour son cœur, bonne à tous égards et belle à un haut degré. « Je l'amenai, dit-il, dans mon modeste appartement du Grand-Chêne. Sa présence apporta un bonheur intime et doux dans ma demeure. je jouissais pour moi, je jouissais pour Marie qui avait retrouvé une mère auprès de laquelle elle était heureuse, et qui exerçait sur elle la meilleure influence par son affection, par la distinction de ses manières et de

ses sentiments, comme par ses soins dévoués. La jeune maman et l'enfant s'aimèrent dès le premier jour. » Hélas! ce bonheur ne devait pas durer.

« Le 3 février 1856, ma chère Eliza met au monde une belle petite fille que nous appelons Marguerite-Eliza. Pendant huit jours la mère est très bien.

» Le 20 février, vers six heures du soir, elle rend le dernier soupir, emportée par une fièvre nerveuse intense. »

« Je me suis tù et je n'ai point ouvert la bouche, parce que c'est toi qui l'as fait. » Cette parole de David à Dieu exprime à nouveau le sentiment profond qui saisit Clément. Il serra sa ceinture autour de ses reins, plongea son regard dans l'azur du ciel et reprit son bâton de pélerin sans se plaindre.

Une sœur de Mme Clément se consacra pendant bien des mois au soin des orphelines, jusqu'à ce que la cousine de l'affligé revint prendre la place utile qu'elle avait déjà occupée durant sept ans avec tant de dévouement.

« Ce second cycle de mes joies domestiques, écrit alors notre ami, a été court; il s'est promptement transformé en douleurs. Je vais rentrer dans mon ancienne ornière. »

Il convient cependant d'emprunter à sa correspondance quelques paroles plus explicites, qui rendent mieux l'écho prolongé de son âme.

« Si parfois ma tête s'incline sur ma poitrine et mon cœur se serre à la vue du foyer désolé, d'enfants orphelins, du chemin solitaire,... je me dis que tout cela n'est pas arrivé sans cause; que c'est l'amour de Dieu qui a tout fait; que sa compassion m'accompagnera, gardera ces enfants; qu'il m'entoure encore de beaucoup plus de consolations, d'affection, de sympathie que je n'ai droit d'attendre; je me dis enfin que tout est passager et provisoire ici-bas et que la patrie est au ciel, que là est notre trésor, que là sont les promesses, là la joie d'un amour impérissable et sans séparation. Pourquoi la mort, qui devrait nous rappeler si vivement notre fragilité et le peu d'importance relative de la vie terrestre, a-t-elle pour résultat ordinaire de nous faire tant penser à la terre, à ce qu'elle serait pour nous si nous possédions encore ceux que Dieu nous a ôtés?

« Les jours, les semaines, les mois fuient. La vie est acceptée, telle que Dieu l'a faite; la tête ploie volontiers sous le joug, le cœur est calme; je m'exerce à être content de l'état où je me trouve et je puis tout en Christ qui me fortifie, et cependant il est des moments où je ne puis songer sans attendrissement ni sans douleur à tout ce que Dieu m'avait donné et à tout ce qu'il m'a ôté. Je puis le dire : il n'y a point de plainte en moi, ni dans mon cœur, ni sur mes lèvres; je sais que Celui qui l'a fait est plein d'amour dans toutes ses œuvres; j'éprouve chaque jour l'effet de sa fidélité. Mais je ne puis penser à Eliza sans attendrissement, c'est le mot; et volontiers, si je le pouvais, je pleurerais au souvenir de tant d'affection, de dévouement, d'attentions délicates, d'humble soumission, de facile contentement qui constituaient sa vie pendant les jours trop courts qu'elle a passés avec moi. »

Il écrit une autre fois : « Je dois éviter le désœuvrement; c'est alors que l'ennui me saisit avec une force extrême. J'ai besoin d'un travail régulier, incessant.... Dans l'affliction je ne veux pas être ingrat. Si, dans un sens, ma vie est désolée, à d'autres égards elle est pleine des bontés de l'Eternel. Mon cœur se repose avec joie sur mes enfants, sur tant de personnes qui me témoignent une affection que je ne mérite point, sur la fidélité du Seigneur par-dessus tout.

» Tout bien compté, les souffrances du temps présent ne sont point à comparer avec la gloire du siècle à venir. La condition du chrétien n'est-elle pas de se charger chaque jour de sa croix et de suivre l'homme de douleur, en regardant à la joie, à la consolation qui nous est proposée, lorsque nous serons tous ensemble réunis pour toujours et

que toutes larmes seront essuyées de nos yeux? Quand je souffre, c'est que je pense à moi, à la terre, à ce paradis terrestre qu'on voudrait retrouver ici-bas, oubliant que la terre est maudite et que le péché et la mort l'ont, en dépit de nos efforts et de nos illusions, changée en un lieu de désolation.

» Avec les années le cœur ne vieillit pas; il semble même que la souffrance le rende plus avide d'affection et de bonheur.

» Il est possible à l'homme de dominer sa douleur. Mais il ne le peut qu'à la condition de s'endurcir. Mieux vaut sentir et souffrir.

» J'ai connu deux fois ce qu'il peut y avoir dans le cœur d'une femme chrétienne, et je puis dire que rien plus que cela ne m'a fait comprendre ce qu'est l'amour divin, et pénétrer dans l'essence de Celui dont toutes les pensées sont vivante charité et dont l'image se retrouve en quelque mesure chez ses créatures. »

Lettre du 2 janvier 1857. — « Il est une tristesse selon Dieu, elle est douce et bénie; mais la tristesse est au fond une maladie de l'âme, et, comme toute maladie, elle peut tourner à l'irritation. Le nouvel an a quelque peu provoqué celle-ci; ce bruit de fêtes, cet étalage de belles et coûteuses inutilités, cet aspect tout mondain de magasins, tout remplis de vanité, le sentiment de tant de misères, de souffrances qui existent en même temps, ont toujours eu le privilége de me mettre de mauvaise humeur. Mais passons.

» La voilà donc disparue cette année qui avait commencé si heureuse pour moi, et qui, après quelques semaines, m'a apporté une souffrance, une privation que, à l'heure qu'il est, je n'ai peut-être pas encore pleinement acceptée. Au premier moment, j'ai cru accepter sans réserve une dispensation qui me faisait rentrer dans une vie dont la perspective m'effrayait cependant. Mais, c'était un effort de la foi, une illusion peut-être. Les instincts de bonheur un instant réduits au silence, ont dû se faire sentir de nouveau et désormais la résignation est pour moi un exercice de tous les jours, un combat difficile dans lequel je dois dire que la victoire n'est ni toujours réelle, ni toujours facile. Mais enfin la vie est une vapeur qui dure un peu de temps, et le jour viendra, il est bientôt là, peut-être plus près de moi que je ne pense, où cette période d'épreuve aura passé pour toujours, où les privations du désert, qui me paraissent dures et longues maintenant, seront oubliées, ou paraîtront peu de chose et feront place à une consolation éternelle. Retrouver ceux qu'on a connus et aimés et les retrouver en Dieu, et pour ne jamais en être séparés est une espérance bien douce. Si nous savions nous élever plus au-dessus du monde présent et vivre plus réellement dans les affections célestes, notre vie terrestre serait certainement meilleure, nos peines seraient bien diminuées et la tâche nous semblerait plus facile.

» Il semble que je devrais vivre de plus en plus dans la bourgeoisie des cieux, me nourrir d'espérances spirituelles, puisque Dieu veut attirer toutes mes pensées en haut et qu'il emploie de si forts moyens pour ma sanctification. Eh bien non! l'affliction, la tristesse n'élève pas, elle courbe, elle humilie. L'espérance a des ailes dorées que la joie seule donne. Tout ce que je peux faire, c'est de maintenir mon cœur dans la résignation et dans la paix. J'éprouve de plus en plus que si le travail de la sanctification est une chose nécessaire, c'est aussi une chose bien difficile. Il me devient de plus en plus évident par l'expérience que nous ne pouvons être sauvés que par grâce. Cependant il y a toujours une bénédiction dans les dispensations de Dieu à notre égard.

» Je suis très frappé ces temps de la folie — ce mot n'est pas trop fort — avec laquelle nous nous inquiétons et nous faisons peine, tandis que nous usons si peu d'un moyen tout simple, mis à notre portée et qui est infaillible pour nous donner la paix, je veux dire la prière. Si nous nous adressions à Dieu, en tous temps, et pour toutes choses, sans

doutes et sans nous lasser, avec la joyeuse confiance d'un enfant qui parle à son père, nous en recevrions sagesse, direction, force, bénédictions pour ceux qui nous sont chers, et notre sentier serait transformé. La prière est la force du faible, le repos de celui qui est agité, la sérénité de l'âme troublée; elle est le commencement des délivrances. « Invoque-moi au temps de ta détresse, dit le Seigneur, et je t'en délivrerai. »

Ce qui nous frappe le plus dans Clément, c'est son acceptation prompte et complète de la volonté de Dieu, quelle qu'elle fût. Il ne connait pas l'hésitation; car il est pleinement persuadé que cette volonté est bonne, agréable et parfaite; que Dieu ne se trompe point dans ce qu'il ordonne, ni dans ce qu'il exige; que le soupçonner d'aimer moins quand il brise le bonheur terrestre que sa condescendance avait accordé, ce serait méconnaître sa sagesse insondable pour notre jugement borné, et oublier dans une noire ingratitude les preuves évidentes et incessantes de la miséricorde qu'il nous a témoignée. A cette persuasion bienfaisante, source d'une consolation quotidienne infinie, se joignait (c'est notre conviction personnelle) un fait intime que Dieu seul a pu sonder, c'est que dans cette âme justifiée, la conscience était sans reproche, et que ne se sentant coupable d'aucune prévarication, ne nourrissant aucun interdit dans son cœur, Clément n'a point pu considérer son affliction comme un châtiment, mais uniquement comme une épreuve qui, toute douloureuse et déchirante qu'elle fût, serait bénie. Il a donc pu écrire : « Quoique ici-bas je n'aie fait qu'entrevoir le bonheur (terrestre), juste assez pour en sentir le prix, je reconnais que ma part est encore belle et douce et mon cœur doit être plein de gratitude. Je suis appelé à travailler à une tâche excellente et de laquelle je me sens indigne : j'ai deux enfants à élever, œuvre pleine de douceur; de toutes parts je trouve bienveillance, affection, et par-dessus tout j'ai l'espérance en Christ. »

En effet, considérée à la lumière céleste de l'Evangile, la part de notre ami a été belle, mais d'une beauté sainte et divine. Dieu l'a choisi comme Job pour être en nos jours un exemple du juste frappé par les verges du Tout-Puissant, afin de lui donner gloire dans la souffrance et pour être un modèle de patience, de vie sereine et sanctifiée, présenté à la race énervée qui cherche la satisfaction de sa volonté plus que celle de son Sauveur. Clément nous paraît avoir accepté avec une foi enfantine pour règle suprême cette parole du Christ : « Ne boirai-je pas la coupe que le Père m'a donné à boire? »

A dater de la mort de Mme Eliza Clément, notre ami s'absorba toujours davantage dans ses travaux de cabinet et dans l'accomplissement de ses devoirs de professeur; mais ajoutons-le aussi, pour être vrai, dans la prière instante et confiante, son écluse de sûreté. Il n'y a pas de doute qu'il travailla excessivement, dépassant la mesure assignée à ses forces. Ce ne fut cependant pas uniquement par goût et pour échapper aux étreintes de sa douleur, mais pour rendre service, en acceptant une tâche qui avait fatigué successivement Adolphe Monod, les frères Olivier, Louis Burnier lui-même, celle d'harmoniser le texte français de la nouvelle traduction de la Bible, dite version de Lausanne. Ce dernier labeur, dont les personnes qui n'y sont pas initiées ne peuvent se figurer les difficultés, et auquel il ne s'était soumis que par déférence à d'instantes supplications, acheva d'ébranler sa santé. Ses forces physiques s'épuisèrent, et une grande faiblesse de tête se manifesta.

Avant que la maladie fût caractérisée, mais se sentant déjà affaibli, il écrivait : « J'ai souvent pensé à ces paroles de Jésus à Pierre : « Quand tu étais jeune, tu allais où » tu voulais, mais quand tu seras devenu » vieux, un autre te ceindra et te mènera où » tu ne voudrais pas. » Elles sont applicables à chacun, mais à moi tout d'abord. Cette vie sévère a pourtant cet avantage qu'elle nous

rapproche de Christ, et qu'elle nous fait chercher plus haut notre vie et le lieu de notre repos. A mesure que l'on s'élève sur la montagne, le sentier devient plus rude. C'est pourquoi il importe de prendre chaque jour un courage nouveau, et de se fortifier en la grâce de Dieu. »

Il se fortifiait en elle, mais la fatigue nerveuse allant croissant, les médecins décidèrent qu'une année de repos complet était indispensable, et, le congé obtenu, Clément se rendit à Clarens avec ses deux filles, en automne 1863, pour y passer l'hiver. Tout travail lui était interdit, même toute lecture, et cela absolument. Qu'on juge par là du besoin qu'il avait de résignation. Mais, par soumission à Dieu et pour se conserver à ses orphelines, il accepta tout. Les nuits étaient très mauvaises et sans sommeil. Les journées se trainaient lentement; il cherchait à se complaire aux occupations enfantines de sa fille Eliza, âgée de sept ans. Un jour que nous allâmes le voir, il s'appliquait à casser des noix que des voisins lui faisaient passer pour qu'il eût cette distraction. Il fut au plus mal en janvier, et crut que le Seigneur le voulait prendre à lui; mais la crise fut heureuse. Les forces reparurent. En mai, il échangea Clarens contre Bex, séjour dont il jouit beaucoup, à l'ombre des châtaigniers, ainsi que de l'air vivifiant et de la magnificence de cette contrée privilégiée. Une cure de bains à l'Alliaz et quelques semaines passées aux Croisettes, sur Lausanne, au milieu des sapins, achevèrent sa guérison et lui permirent de reprendre avec bonheur, mais avec prudence, une partie de ses cours à la Faculté.

Pendant sa maladie il avait même cru devoir envoyer sa démission de professeur, et n'avait recommencé ses leçons qu'à titre provisoire et en maintenant sa démission. Ce ne fut qu'en 1865, sur les instances de la commission des études qui avait gardé cette pièce par devers elle, qu'il consentit à la retirer. Dès lors, et jusqu'en 1873, c'est-à-dire pendant huit ans, il a pu donner ses cours, sans autres interruptions que celles causées par quelques catarrhes en hiver et par la grippe au printemps. Il consacrait moins de temps à l'étude et davantage à la vie de famille. Toutes ses soirées se passaient avec les siens. Il leur lisait souvent à haute voix. Devenu grand-père, il était très tendre pour ses petits-enfants et s'égayait souvent avec eux; les réparties de sa petite-fille lui ont fait faire de bien bons rires (il avait le rire franc et joyeux), et dans la tête du garçon il découvrait toujours de nouveaux trésors... pour l'avenir.

Hélas! malgré son courage et son dévouement à toute épreuve, Clément vit venir le moment où il crut devoir donner sa démission définitive de professeur, en juillet 1873. Homme du devoir, du devoir avant tout, il a soutenu le fardeau aussi longtemps que sa santé le lui a permis. Ce n'est pas qu'il n'eût encore essayé de continuer, s'il ne se fût agi que de lui, que de se fatiguer, de s'exposer à la pluie, au froid, à la neige fondante, en arpentant les côtes de Montbenon pour se rendre au bâtiment de la Faculté; mais il souffrait, peut-être plus que de raison, de la crainte que ces interruptions forcées ne nuisissent à la marche des études, et du sentiment croissant d'un commencement d'insuffisance. « Des motifs de diverses natures m'ont engagé à donner ma démission, écrivait-il à un ami. Celui de ma santé m'a déterminé. Car il ne fallait pas que la Faculté fût en souffrance à cause de moi; elle a besoin d'une marche serrée. J'ai aussi le cerveau fatigué. J'aurais besoin de beaucoup travailler, et je ne puis le faire que peu et lentement. Il ne m'est plus possible de me tenir au courant, comme il le faudrait et comme je le voudrais. Un esprit qui a perdu en grande partie son ressort, du moins la plupart du temps; une mémoire dont la faiblesse a toujours été pour moi une grande difficulté, affaiblie encore : en voilà assez pour vous faire voir que j'avais dû me poser sérieusement la question de ma retraite. Je crois que Dieu m'a montré mon

chemin. J'ai rempli mon devoir, mais non sans regret. »

Dans sa lettre de démission à la commission des études, ce même sentiment croissant de son infériorité se retrouve. O humilité! don exquis du *Fils de l'homme*, pourquoi ceux qui te possèdent, un Vinet, un Clément, deviennent-ils parfois injustes envers eux-mêmes, en méconnaissant leur influence, en rabaissant leurs fidèles travaux? « Je me suis toujours senti au-dessous de la tâche à plus d'un égard, écrit-il. Ce sentiment a été très fort l'année dernière surtout. Les exigences augmentent; il faut pour y répondre des hommes plus jeunes et mieux qualifiés. Il faudrait, surtout dans la chaire de théologie pratique, un homme d'action qui pût donner à nos élèves quelque impulsion dans la vie pratique. »

Il n'y a aucun doute pour nous que la maladie, l'âge qui s'avançait et que de redoutables épreuves avaient accéléré, ne fussent pour beaucoup dans cette note un peu triste. Néanmoins, convenons que le bon serviteur méritait d'obtenir de ses frères le repos qu'il réclamait, puisque le Seigneur, dont sa conscience écoutait attentivement la voix, lui permettait de le demander.

Sa démission donnée à regret fut aussi acceptée à regret par la commission des études, qui le conserva cependant dans les rangs de la Faculté avec le titre de professeur honoraire, et eut encore l'occasion de réclamer de lui plusieurs services. Les étudiants, dont il n'avait eu qu'à se louer, qui appréciaient hautement son enseignement, l'aimaient et le révéraient personnellement, ne le virent aussi qu'à regret descendre de la chaire qu'il avait occupée si dignement et si utilement durant vingt ans, et le synode ne put assez lui témoigner son respect et son profond attachement.

C'est avec le semestre d'été, en 1873, que Rodolphe Clément termina sa carrière officielle de professeur de théologie pratique dans la Faculté de l'église libre, à Lausanne.

« Bien des pasteurs de notre église qui avaient eu M. Clément pour professeur, nous écrit son ancien élève, notre principale source historique, s'empressaient de lui faire visite lorsqu'ils venaient à Lausanne, et ils sentent bien vivement le vide qu'a laissé son départ. Confiance entière et entier respect pour lui, tels sont les sentiments qu'il avait su exciter dans nos cœurs. En le voyant, en apprenant à le mieux connaître, on recevait l'impression que sa vie était sanctifiée; et de cette sanctification si avancée provenait un rayonnement céleste qui s'étendait tout autour de lui. »

Lorsqu'on a le bonheur, juste récompense du vrai mérite, d'être apprécié et honoré, on ne réussit pas aussi complétement qu'un besoin de repos vous le fait désirer, à se soustraire à la réputation de capacité et de dévouement que vos antécédents ont créée, ni aux exigences que la confiance lentement acquise étend sur votre volonté, fussiez-vous affaibli et souffrant. Clément en fit l'expérience. Ni le synode, ni l'église, ni les amis nombreux d'une saine théologie ne purent se faire à l'idée que les trésors accumulés de sa science, la puissance communicative de sa piété, les conseils de sa sagesse ne fussent plus accessibles qu'au petit nombre de ceux qui, forçant la consigne, consulteraient l'homme modeste dans sa retraite. Et en cela encore on fut guidé par un sentiment juste et bienfaisant pour celui qui en était l'objet et qui, malgré la diminution de ses forces et les raisons majeures qui lui avaient imposé sa démission, ne pouvait fermer son cœur aux aspirations par lesquelles il avait vécu, et son esprit aux questions qui agitent l'église de nos jours, à celles-là surtout qui se posaient devant ses chers étudiants et le public religieux de nos contrées.

Sans parler de ce que ses parents et amis purent demander à sa correspondance, trois corps réclamèrent de son dévouement tout ce que ses forces pourraient encore leur accorder : le synode en l'appelant à de nouvelles charges, l'église libre de Lausanne en lui confiant les fonctions d'ancien, et la ré-

daction du *Chrétien évangélique* en l'invitant à déposer dans ce journal le fruit de ses recherches et de ses méditations sur les points contestés de la vérité chrétienne, et sur les tendances récentes de la théologie. Nous allons voir comment il répondit à ces demandes.

Déjà au synode de 1873 Clément, sur le point de quitter le professorat, fut appelé par la confiance de l'assemblée à faire partie de la commission des études. A ce moment il refusa son élection, moins sans doute par besoin de repos que par un sentiment délicat qui lui interdisait de devenir inspecteur et surveillant de ses anciens collègues; mais il accepta la présidence de la commission d'examen qui prend connaissance avant le synode des rapports annuels des grandes commissions administratives et formule un préavis sur leur gestion. En 1875, le synode, revenant à la charge, le nomma premier membre de la commission des études, manifestant ainsi le grand cas qu'il faisait de ses lumières et de son influence. Bien que hésitant, il se décida à accepter son élection, non sans effort sur lui-même. « Je n'ose pas, je ne puis pas refuser, » dit-il enfin.

Cette nouvelle tâche une fois acceptée dans le sentiment du devoir, il la considéra comme un privilége, mais en en mesurant aussi toute la responsabilité. Jusqu'au bout il l'a fidèlement remplie. « Jamais on ne le vit se faire la vie commode en manquant, sans raison majeure, une séance ou un ennuyeux examen. Jamais il ne se tirait en arrière quand il s'agissait de se rendre utile; c'est ainsi qu'un professeur étant tombé malade, il le suppléa pour quelques leçons; il donnait la dernière la semaine même de sa mort. C'est lui encore qui consentait à attaquer d'office une thèse qui soulevait de graves objections parce qu'elle interprétait un récit biblique par des documents étrangers à la Parole de Dieu. Il s'acquitta de cette tâche ardue autant que délicate, s'y préparant par plusieurs jours de travail, discutant les questions, texte en main, et tout en démolissant le système aventuré du jeune candidat, faisant voir une grande largeur de vues, distinguant entre le domaine de la critique qui donnait lieu à la contradiction, et celui de la foi sur lequel l'aspirant à la licence ne devait inspirer aucune inquiétude sérieuse. »

C'est à l'activité de Clément, comme membre de la commission des études, que nous rattachons une démarche couronnée de succès, qu'il fit auprès du conseil de l'église libre de Lausanne dont il faisait partie. Par une lettre du 27 mai 1875, il proposait au conseil d'inviter les professeurs de la faculté de théologie à donner chacun au moins une prédication par an dans une des chapelles. Seul auteur de la proposition qu'il méditait depuis longtemps sans en avoir parlé à personne, il l'appuyait de considérations tirées des convenances, de l'intérêt de l'église et de celui de la Faculté de théologie elle-même.

« La Faculté de théologie fait corps avec l'église, elle doit être en communication vivante avec elle; cela est dans la nature des choses, dans l'idée même de l'organisme ecclésiastique. On l'a senti partout. Les universités allemandes ont leur prédicateur officiel, fait qui nous a valu des recueils de sermons fort estimés. A Genève, en Ecosse, les hommes qui enseignent la théologie sont tout à la fois pasteurs et professeurs. Ne serait-il pas étrange, en effet, qu'il existât dans un lieu un foyer de science et d'enseignement chrétien, et que, enfermé dans un cercle étroit, son rayonnement n'eût pas d'ouverture par où il pût se répandre au dehors, et que son influence fût restreinte et son action directe circonscrite à l'auditoire des étudiants qui suivent les cours? La nécessité de ce lien entre la Faculté et l'église est plus évidente encore quand la Faculté fait partie de l'église, est entretenue par elle, pour elle, comme c'est le cas chez nous. Or ce lien vivant et personnel, « ces jointures de fournissement, » ou de communication, comme dit l'apôtre, n'existent pas entre notre Faculté et l'église;

il n'y a guère entre elles que les liens du mécanisme administratif. Nos professeurs ne sont, à la lettre, pour la plupart, pas connus. Cet état de choses est fâcheux, il n'est pas dans l'ordre. Il doit y avoir communication entre l'organe de la science chrétienne et l'assemblée des chrétiens, et cette communication ne peut être vivante, intime, que si les hommes qui enseignent font de temps en temps entendre leur voix au peuple chrétien. Sans doute le caractère propre de la prédication est d'être essentiellement pastorale, c'est-à-dire exhortative, de viser à la satisfaction des besoins immédiats du troupeau que les pasteurs sont seuls à bien connaître. Mais n'oublions pas que la parole de Jésus, que la parole des apôtres fut avant tout un *enseignement*, c'est ainsi qu'elle est partout appelée. Ce que Jésus-Christ a ordonné comme devant subsister jusqu'à la fin dans l'assemblée de ses rachetés, c'est une parole d'enseignement, en vue de la pratique, sans doute, mais d'enseignement : « Les enseignant à » garder toutes les choses que je vous ai » commandées. » C'est pourquoi nous ne devrions pas craindre quand la prédication des professeurs apporterait en plus grande mesure dans nos assemblées l'élément didactique et intellectuel chrétien. Ils sont moins en contact avec les circonstances et les besoins des personnes pieuses, mais par leurs travaux et leur position, ils voient mieux l'ensemble de l'église et de ses besoins intellectuels. Ils se préoccupent moins des combats spirituels qui travaillent les âmes et troublent les cœurs; mais ils ont plus à faire avec les fausses notions, les pensées diverses, les objections et les doutes qui procèdent de la science, et qui, de nos jours, travaillent ou retiennent dans l'incrédulité un si grand nombre d'esprits. Ils ne visitent pas les malades, mais leur office est de *sonder les Ecritures* par lesquelles nous estimons avoir la vie éternelle, et dans leurs études ils rencontrent certainement bien des pensées qui seraient utiles à l'église, qu'ils éprouvent le besoin de prêcher sur les toits et qui ne peuvent pas même trouver place dans leurs cours. N'oublions pas que dans une ville telle que Lausanne, où les hommes ayant des besoins intellectuels sont très nombreux, il faut faire la part de ces besoins d'une façon plus large qu'ailleurs. Je crois voir en grand nombre des hommes encore étrangers aux expériences de la vie intérieure, mais non à la foi ou au besoin de croire et au besoin d'être fortifiés pour le bien, qui seraient heureux d'être éclairés et édifiés précisément par le genre de prédication qui parle à la conscience en persuadant la raison, et qui est, je crois, le propre de ceux qui vivent dans l'étude et dans l'enseignement théologique. D'ailleurs la prédication des professeurs ne sera, l'expérience le prouve, ni étrangère à la vie, ni au-dessus de la portée des simples. Ils ont aussi leurs luttes, leurs expériences personnelles, soit du péché, soit de la grâce, et leur habitude de la méditation, de la réflexion, de l'analyse, ne les rend pas moins propres à comprendre et à exprimer cette vie du cœur d'une manière profonde et vivante. D'ailleurs ils ont été pasteurs et ont eu charge d'âme, puis les objets dont s'occupent leurs études sont tous des faits de la vie chrétienne. Quant à la clarté, à la simplicité de l'enseignement, au don de le mettre à la portée de tous, il est reconnu que plus on possède une chose exactement et scientifiquement, et plus aussi on est en état de l'enseigner aux petits, précisément parce qu'on en connaît mieux les éléments et les rapports intimes.

» Si ma proposition était adoptée et mise en pratique, je crois que toute l'église s'en trouverait bien, et c'est pourtant dans l'intérêt de la Faculté, des professeurs eux-mêmes et des études qu'elle me parait se recommander surtout.

» D'abord faire connaitre les professeurs, les mettre en communication spirituelle avec les âmes et avec l'église, c'est le vrai moyen, peut-être le seul moyen efficace d'exciter l'intérêt pour la Faculté, de la faire

aimer, apprécier, de lui gagner la confiance, de dissiper les préventions, de lui faire jeter ses racines dans les cœurs et dans les pensées de tous, de lui procurer l'appui des prières et de dons dont elle a un si grand besoin, et, je pense, même de lui attirer des élèves. N'est-il pas dans l'intérêt des professeurs que leur enseignement soit jugé d'après eux-mêmes, d'après leur parole et non d'après des ouï-dire ou d'après des élèves qui ne sont pas toujours de fidèles interprètes de la pensée de leurs maîtres? N'est-il pas dans l'intérêt même de la science, aujourd'hui surtout, que les fidèles voient et entendent bien que celle-ci, pour ne s'accorder pas toujours avec les idées communes et reçues, et pour se montrer parfois indépendante de la tradition, n'empêche nullement que ceux qui en sont les représentants ne possèdent la foi, et, ce qui fait la vie de la foi, Christ et Christ crucifié?

» D'un autre côté, je crois qu'il est bon, qu'il est conforme à l'idée même de la théologie, que le professeur soit placé quelquefois en face de l'église concrète, réelle, vivante, mélangée, de l'église à nourrir de la parole de vie et à édifier, des âmes à convertir et à sanctifier, et non pas seulement en présence d'étudiants, ou d'idées, de systèmes et d'abstractions. De ce contact avec l'église réelle, de cet effort de la pensée vers la vie et l'édification, de cette application de la vérité chrétienne au salut des âmes (et non pas seulement aux besoins du savoir et de la spéculation), il résulterait dans la direction générale de l'enseignement, peut-être aussi dans la forme de cet enseignement, quelque chose de plus pratique et de plus en rapport avec le but de la Faculté, qui est de préparer des ouvriers pour l'église.

» Les étudiants aussi sentiraient mieux que, parmi toutes les questions qui excitent leur curiosité et leurs discussions, il y a bien au-dessus la grande question du salut des âmes et de la conversion du monde; que la question théologique est au fond une question de pratique et de conscience, une question de délivrance du péché et de consécration à Dieu, une question de sainteté et de vie. Ils sentiraient mieux aussi, comme tout le public, qu'il n'y a pas désaccord entre la science et la foi. »

Motivée par des raisons d'une aussi grande force, la proposition d'inviter les professeurs de la Faculté à prêcher dans l'église libre de Lausanne, fut agréée en conseil; elle fut accueillie avec une égale faveur par les hommes de science à qui elle fut transmise, et elle fut mise en pratique à l'entrée de l'hiver, à la grande satisfaction des amis de la Faculté, et, disons-le bien vite, à l'édification générale.

En faisant au conseil d'église de Lausanne la proposition dont il vient d'être rendu compte, Rod. Clément l'avait faite comme membre de ce corps. En effet, l'année même de sa démission de ses fonctions de professeur, l'église libre de Lausanne, connaissant sa profonde piété et son dévouement à toute épreuve, s'était hâtée de le faire entrer dans son conseil en l'élisant à la charge d'ancien. Ce n'était rien moins qu'une sinécure. Notre ami désirait le repos, parce qu'il en avait un extrême besoin; mais la voix de l'église avait pour lui l'accent de celle de Dieu; tant que le Seigneur lui laisserait quelques forces, il les lui devait et les emploierait pour son service. Or, n'était-ce pas maintenant la forme sous laquelle elle lui demandait ses derniers efforts? L'ancien pasteur ne s'estimera-t-il pas honoré et heureux d'accepter une activité dans les rangs des *laïques* et de concourir parmi eux et avec eux à la bonne conduite du troupeau dont il fait partie, en donnant l'exemple de l'accomplissement des devoirs qu'on lui confie? « En 1873, nous écrit notre informateur, M. Clément fut appelé à faire partie du conseil d'église de Lausanne. Ici encore, il n'accepta pas sans une certaine hésitation, mais la conscience l'emporta sur le besoin très naturel de repos. Nombreux sont les services qu'il a rendus pendant ces deux ans. Comme ancien, il ouvrait le culte avec une onction

remarquable; plusieurs se souviendront longtemps de ses prières à l'accent grave et pénétrant. Souvent, malgré la distance, le mauvais temps et les mauvais chemins, il assistait, sans y être appelé d'office, aux cultes du soir. Mieux qu'aucun autre il eût pu s'édifier dans sa demeure; mais il voulait par sa présence donner l'exemple de l'assiduité au culte public. Quand il prenait la parole dans nos discussions du conseil, ce qui était rare, il était écouté avec d'autant plus de confiance. Sans en faire étalage, il visitait aussi avec sollicitude telle personne malade ou affligée. En 1875, il fut chargé du rapport annuel pour l'année précédente et s'acquitta avec distinction de ce travail. »

Pour achever l'esquisse de l'activité de Rodolphe Clément, il nous reste à signaler dans cette vie peu apparente, mais si pleine, quelques produits de sa plume non encore indiqués et sa correspondance si appréciée.

Comme professeur, il fut appelé quatre fois à faire le discours officiel de la réouverture des cours de la Faculté, en séance publique, à laquelle assistent, outre les étudiants, les délégués des commissions administratives, une partie des pasteurs, et un auditoire intelligent.

Nous possédons un résumé et des fragments de quelque étendue du premier de ces discours, dont le sujet était *l'amour de la vérité*[1]. Il y fait voir que l'amour de la vérité n'est réel que si on la cherche en Dieu, et telle qu'il nous l'a révélée; d'où il suit que cet amour ne saurait subsister dans un cœur où règnent l'orgueil et la convoitise et qui ne veut point se soumettre à la volonté de Dieu; que, pour arriver à la vérité, il faut rechercher la justice (au sens divin, évangélique); que, pour croître dans la connaissance de la vérité, il faut croître dans la sainteté.

Un second discours, lu le 1er octobre 1862, parle de l'*amour du peuple*. Le troisième, lu le 4 octobre 1866, traite le sujet suivant : *A quelle condition on est un vrai prophète et comment on le devient.* Ils n'ont pas été publiés, ni retrouvés. M. Clément, très sévère envers lui-même, était rarement satisfait de ce qu'il avait écrit, et plutôt que de laisser une pensée incomplète ou mal expliquée, il préférait faire rentrer dans le néant le produit imparfait de ses efforts.

Le quatrième discours, prononcé le 10 octobre 1871, porte ce titre : *la Théologie et le témoignage de Jésus-Christ.* Notre recueil l'a publié en entier[1]. Le sujet en est exposé dans les premières lignes :

« Notre siècle est sceptique et positif tout à la fois; il veut des faits et ce ne sont que les faits qui peuvent surmonter son incrédulité. Cette situation des esprits m'a dicté le choix du sujet sur lequel je me propose de vous entretenir aujourd'hui.

» Je voudrais rappeler que la puissance de l'Evangile consiste en ce qu'il est non une idée, un système de philosophie, mais l'affirmation d'un fait, un témoignage, et que la théologie, par conséquent, c'est-à-dire la science du fait chrétien, doit être, elle aussi, une affirmation. »

Quant à des publications proprement dites, à part sa belle *Etude sur le baptême*, éditée en 1857, et sa traduction de la *Vie de Spener*, imprimée en 1847, Clément n'a laissé voir le jour qu'à un petit nombre d'articles qui ont paru dans cette revue même. Ils sont tous pleins d'une science bien digérée, d'esprit chrétien mesuré, ferme et charitable, instructifs à un haut degré et édifiants.

Nous citerons un article sur *la Version du Nouveau Testament dite de Lausanne, son histoire et ses critiques, par L. Burnier*[2].

Un autre sur *la Date de nos évangiles*, en réponse à cette question : « Quand est-ce que nos évangiles ont été composés? » par Constantin Tischendorf[3].

Trois articles sur : *Ce qui fait la vie de*

[1] Voir le *Chrétien évangélique*, année 1858, pag. 390.

[1] *Chrét. évang.*, année 1871, pag. 467.
[2] *Chrét. évang.*, année 1867, pag. 142.
[3] *Chrét. évang.*, année 1868, pag. 198.

l'église. C'est une réponse à une appréciation de « la Prédication au point de vue de ses résultats, » de M. Auguste Glardon[1].

Une réclamation sur une définition du christianisme évangélique ou de l'orthodoxie qu'on lui avait attribuée, comme donnée par lui et qu'il repoussait[2].

Trois articles de théologie pratique sur *le Catéchisme*, beau travail sur la question de l'usage de ces livres élémentaires pour l'instruction chrétienne, avec un aperçu historique du sujet, à l'occasion du nouveau manuel introduit dans l'église nationale. « Il ne faut pas, dit-il, dédaigner le catéchisme; ce n'est qu'un petit livre, mais il intéresse la foi; son action passe inaperçue; mais elle peut être immense[3]. »

Une appréciation critique des *Etudes bibliques*, de F. Godet; deuxième série. Nouveau Testament[4]. Clément a consacré deux articles à ces Etudes qu'il proclame « un vrai livre de théologie, profond, solide, nourri, riche d'idées, mais de théologie saine, bienfaisante, à l'usage de tous, et tel que le réclament les besoins de la foi et les circonstances de l'église. » Cependant, en rendant à cette production de la science chrétienne le tribut de louanges qu'elle mérite, Clément, qu'une même foi unit à l'auteur, ne le suit pas jusqu'au bout, dans certaines questions de théologie pure, portant surtout sur le *comment* on doit comprendre. Cela apparaît, par exemple, dans la question de l'humanité de Jésus-Christ dans ses rapports avec l'œuvre du salut, le fait mystérieux de sa personne humaine et divine à la fois étant d'ailleurs reconnu selon les Ecritures. Tandis que M. Godet accentue l'humanité de Jésus, en s'appuyant entre autres sur Philippiens II, 6, 7 : « Etant en forme de Dieu, il s'est dépouillé lui-même en prenant la forme de serviteur, » Clément reste davantage dans les limites de l'ancienne théologie qui « croyait plus nécessaire d'insister sur le côté divin en Christ et qui, tout en maintenant sans varier que Jésus est venu en chair, ne voulait pas « le connaitre selon la chair » et se plaisait à le voir dans sa puissance et sa gloire éternelle, avant comme après l'incarnation. »

Il est intéressant de lire dans ces deux articles et dans la réponse de M. le professeur Godet qui y fait suite[1], les arguments des deux athlètes qui s'honorent réciproquement, parce qu'ils voient l'un chez l'autre l'image de leur Sauveur et que, dans leur lutte courtoise, ils n'ont en vue que la gloire de leur commun maître. Clément ne conteste pas absolument le progrès accompli par l'examen de la question sous cette face nouvelle; « la théologie croyante, dit-il, connait aujourd'hui mieux Jésus-Christ qu'elle ne le connaissait autrefois, mais j'ai des raisons de penser qu'on ne parviendra pas ici-bas à expliquer jusqu'au fond le mystère de l'incarnation. »

Sous le titre de : *Position du pasteur dans l'église libre vaudoise. Lettre à un ancien*[2], Clément, pour répondre à la demande que lui avait faite un ami de lui donner par écrit les principaux traits d'un discours prononcé au synode d'Yverdon sur le sujet en question, a fait mieux que ce qui était réclamé de lui. Ne pouvant reproduire de souvenir une brillante et solide improvisation, il a consenti à exposer ses vues sur la position du pasteur dans une église de professants volontaires, telle qu'est l'église libre du canton de Vaud. C'est un morceau complet et cependant aussi concis que le sujet le comportait, surtout scripturaire et par conséquent d'une haute instruction. Il y décrit et il y justifie, par le texte sacré et par l'histoire apostolique, l'institution perpétuelle d'un ministère de la parole dans l'église de Christ, dont tous les membres sont cependant sacrificateurs. Cette charge n'absorbe point l'activité de chaque croyant, et ne le soustrait nullement au devoir de

[1] *Chrét. évang.*, 1869, pag. 31, 78 et 144.
[2] *Chrét. évang.*, 1873, pag. 187.
[3] *Chrét. évang.*, 1874, pag. 25, 57 et 105.
[4] *Chrét. évang.*, 1874, pag. 420 et 476.

[1] *Chrét. évang.*, 1874, pag. 520.
[2] *Chrét. évang.*, 1875, pag. 457.

s'approcher de Dieu sans intermédiaire humain et de faire luire la lumière de la foi qui est en lui, mais elle sert à transmettre et à garantir le bon dépôt, à procurer aux faibles et aux mal affermis un ami vigilant et à tous un enseignement approfondi et intelligent.

Un dernier écrit de notre frère a paru dans le *Chrétien évangélique* le mois même de la mort de son auteur. C'est une critique d'un opuscule intitulé : *Le baptême de Jésus-Christ*[1]. Clément, si indulgent, si doux, y laisse percer quelque impatience. Il est plus bref qu'à l'ordinaire. Il ne peut s'empêcher de remarquer que les débats sur le baptême commencent à devenir fastidieux; que ce sont là de ces questions « interminables, qui produisent des contestations plutôt que l'avancement du règne de Dieu dans la foi, » et dont l'apôtre veut qu'on s'abstienne.

Il présentera quelques observations seulement; il signalera les erreurs de fait et rétablira les points fondamentaux dans leur vérité. Et quand il a accompli son programme, il s'excuse d'avoir dû en venir jusqu'à l'emploi d'une arme dont il n'avait pas l'habitude. « C'est avec répugnance que nous recourons à l'argument du ridicule; mais le christianisme est aussi une religion de bon sens et nous souffrons à le voir livré à la dérision par de misérables débats sur *aspersion* ou *immersion* dans le baptême. Nous souffrons à voir d'excellents chrétiens égarer leur foi et celle des autres dans une voie fausse et dangereuse; de les voir rapetisser la grande et sainte religion de Jésus-Christ jusqu'à en faire une question de rite; de les voir consacrer leurs talents, leur temps, leur zèle, à une activité dont l'effet est de jeter le trouble parmi les croyants et « de bouleverser les âmes » pour des choses qui ne sont point « prescrites, » ou de les replacer sous le joug de l'homme. Nous voudrions venir en aide aux âmes qui ont trouvé en Jésus-Christ le pardon, la paix et la vie, afin qu'elles ne se laissent pas inquiéter par des commandements qui ne sont point de Christ; leur dire avec saint Paul : « Tenez-vous fermes à la liberté pour » laquelle Christ nous a rendus libres et ne » vous laissez pas mettre de nouveau sous le » joug de la servitude. » Vous avez un seul Maître et un seul Directeur, savoir le Christ; après avoir entendu les hommes, n'écoutez que lui et ne vous laissez diriger que par lui. Quand votre conscience sera troublée par la diversité des opinions humaines, revenez à la Parole de Dieu, elle vous replacera dans la lumière, elle vous fera connaître le chemin de la vérité et de la paix, en vous montrant en Christ, et en Christ seul, la plénitude du salut. »

Tel a été le cri d'adieu de Clément à l'église : sa dernière parole d'avertissement, un conseil de sagesse mûri par l'expérience de toute une vie.

Les produits de sa plume, qu'il a consenti à livrer à l'impression, sont en petit nombre; mais tous ont de la valeur. Très sévère envers lui-même, n'étant que difficilement satisfait de l'écrit, fruit de ses longues méditations et d'un effort laborieux pour rendre exactement sa pensée avec tous ses développements, estimant qu'on pouvait mieux faire encore, il ne consentait à le laisser publier que parce qu'il importait que le point de vue qu'il croyait juste fût exposé aux regards de l'église.

Dans le vaste domaine de la religion et des questions morales, il avait tout approfondi, aussi s'apercevait-on bientôt, dans sa conversation comme dans son enseignement, que rien de ce qui touchait à la science sacrée, à la vie spirituelle et au développement humain, ne lui était étranger, et l'on restait étonné de la justesse de ses observations, de l'étendue de ses connaissances, de la lucidité de son exposition et de la fermeté de ses appréciations toujours justes et scripturaires. Mais cette richesse même lui créait des obstacles lorsqu'il voulait mettre par écrit pour le public religieux le fruit de ses recherches; elle

[1] *Chrét. évang.* 1876, pag. 37.

embarrassait sa marche. D'une conscience scrupuleuse à l'égard de la vérité, voulant être toujours juste envers les personnes, craignant d'être long et abstrait, redoutant l'exagération, travaillant à être simple et clair pour être compris des petits, sous le poids enfin de la responsabilité du fidèle emploi de ses dons, il se posait, avant comme après le travail de rédaction, trop de points d'interrogation pour se sentir à l'aise et pour être facilement satisfait de son œuvre. Il lui eût fallu plus d'élan, non celui du devoir, nul ne l'avait plus que lui, mais celui que donne une certaine confiance en soi qui quadruple les forces, mais qu'il n'a jamais eue, tant il était humble parmi les humbles. Il écrivait à son neveu au sujet d'un de ses discours d'ouverture des cours de la faculté : « Il ne m'aurait pas coûté tant d'efforts, ou plutôt tant d'ennui, si je n'avais eu que quelques jours pour le faire, ou si seulement je m'étais tenu à mon premier jet. Je suis de ceux qui, par manque de sûreté dans leurs idées et dans leur art (l'art d'écrire), et manque de fermeté dans leurs desseins, démolissent dix fois ce qu'ils ont construit, et se trouvent finalement encombrés de matériaux dont ils ne savent que faire et qui sont devenus un empêchement. »

Il nous semble cependant que notre frère savait vaincre les difficultés que ses qualités mêmes lui suscitaient, et que s'il souffrait dans l'élaboration d'un sujet destiné à la publicité, lui seul en pâtissait, tandis que ses lecteurs en recueillaient tout le bénéfice. Celui qui savoure un fruit exquis ne se préoccupe guère des soins et de la peine que la culture a imposés au jardinier. La récompense de l'écrivain moral et religieux est dans l'effet qu'il obtient, dans le bien qu'il accomplit. Et cet effet bienfaisant, Clément a dû le constater; sa modestie si rare n'a pu l'empêcher de goûter le suave bonheur de se savoir estimé.

Nous ne ferions pas connaître Rodolphe Clément dans tout son jour, et surtout pas les sentiments tendres et délicats de ce penseur chrétien, si nous nous arrêtions ici, et si nous ne donnions pas quelques échantillons de sa correspondance.

A une jeune personne alors en pension.

« ... C'est un très mauvais raisonnement quant à la prière que de dire : je ne suis pas bien disposé, donc je ne prierai pas. C'est précisément parce qu'on est mal disposé qu'on doit s'approcher du trône de la grâce pour y trouver pardon, secours, renouvellement de vie, meilleures dispositions en un mot. Il en est de même de la cène : elle est un moyen de grâce. C'est dans sa grâce que le Seigneur nous y appelle; il nous y donne sa chair et son sang en nourriture pour notre âme; il nous y montre tout ce qu'il a fait pour nous, combien il nous a aimés et nous aime, car il est toujours le même, afin que nous puisions là de nouvelles forces, en même temps qu'une nouvelle paix et de nouveaux motifs de nous donner à lui. Nous ne devons jamais aller à lui parce que nous nous sentons riches, mais parce que, quelque bien disposés que nous nous sentions, nous sommes pauvres. D'un autre côté, la cène est un devoir positif : « Vous annoncerez la mort du Seigneur jus» qu'à ce qu'il vienne. » Or, quand il y a devoir, nous n'avons pas à nous demander si nous sommes disposés à le remplir ou pas : il faut le remplir. Quiconque croit que Jésus est mort pour nos péchés doit annoncer la mort du Seigneur. S'il n'est pas disposé comme il devrait l'être, il cherchera une meilleure disposition; pour cela il priera, il se recueillera davantage, il s'examinera d'après la parole du Seigneur, et il trouvera certainement au moins la repentance, et la faim et la soif de justice, les vraies dispositions exigées. Les dispositions du cœur nous sont données, il est vrai; mais il faut les chercher; elles ne tombent pas plus du ciel à celui qui ne fait rien, que le pain n'est donné au paresseux qui ne laboure pas son champ. Pour être prêt, il faut se préparer. Parmi nous on est très

généralement dans le faux à cet égard. On se *sent*, on agit selon ce qu'on sent, au lieu de marcher par la foi. On regarde à soi-même, au lieu de regarder à Christ, et naturellement on s'appauvrit, on s'affaiblit, parce que le salut ne se trouve pas en nous, mais en Christ. »

A la même personne.

« ... Pour qu'un être humain puisse dire : « Que ta volonté soit faite! » il faut qu'il soit un enfant de Dieu. C'est un soupir, un désir qui est trop contraire à l'instinct du cœur de l'homme naturel. Il n'y a que les compassions de Dieu en Jésus-Christ qui, en renouvelant notre entendement, nous apprennent que la volonté de Dieu est bonne, agréable et parfaite; il n'y a que l'esprit d'adoption qui, en nous faisant crier : « Abba! Père! » nous enseigne à désirer la volonté de Dieu. Mais qu'il est bon, quand on est arrivé à cette intelligence du cœur, à cet amour et à cette confiance dans le Père, de savoir que toutes choses sont dirigées par Dieu et que toutes choses concourent ensemble pour le bien de ceux qui l'aiment. Cela donne la paix, la force, la joie même dont nous avons besoin en ce pauvre monde, pauvre en effet et pourtant si beau quand, au physique comme au moral, il est éclairé par le soleil d'en haut.

» ... Le ciel se charge de noirs nuages ou se rassérénit selon le vent qui souffle; mais le ciel n'a ni intelligence, ni raison, ni volonté, il ne peut que subir passivement les lois de la nature auxquelles il est assujetti. Quant à nous, nous ne devons jamais être passifs. Avec le secours de Dieu, qui ne fait jamais défaut à celui qui le cherche, nous devons dominer les influences du dehors et surtout celles de notre propre nature. Quelquefois on se lève mal disposé, triste, on ne sait pas pourquoi; il faut alors absolument trouver le moyen de se surmonter soi-même, ou de surmonter le mal par le bien, les ténèbres par la lumière. Heureux qui sait trouver dans la prière, dans la Parole de Dieu, dans la charité, dans la pensée de la croix et du Sauveur, le moyen de repousser Satan, car j'appelle de ce nom les noires pensées qui nous troublent. Dieu seul est puissant pour faire resplendir sa lumière dans la nuit de notre âme et pour dissiper par un rayon de sa grâce l'obscurité qui nous enveloppe. L'égalité d'humeur est une nécessité et un devoir pour tous; mais elle l'est à un plus haut degré pour une femme; c'est la condition de son propre bonheur et du bonheur de ceux qui l'entourent. L'idéal de la femme, c'est de répandre autour d'elle et dans sa maison le parfum doux et vivifiant de la paix, de la sérénité, de la gaieté même.

» ... Le monde est menteur, la poésie nous trompe, l'imagination, notre cœur, la jeunesse s'accordent pour ne nous montrer que les fleurs de la vie. Il faut à l'avance s'avertir soi-même, et se laisser instruire par la Parole de Dieu et par la contemplation de Jésus, notre vrai ami, qui nous appelle en disant : « Si quelqu'un veut me suivre, qu'il renonce » à soi-même, qu'il se charge de sa croix et » marche après moi. »

» ... Le secret du dévouement dans les petites choses, c'est de s'oublier soi-même et d'aimer. »

Clément, écrivant à la même personne, revient sur un sujet qu'il a déjà touché : « Le lot de ceux qui sont à leur place et à leur devoir est toujours meilleur que celui de ceux qui sont à leurs plaisirs, et pour qui la vie consiste à s'amuser ou à jouir.

» Il est dans l'esprit de l'Evangile et dans la volonté de Dieu que les femmes aiment leur foyer; elles en sont l'âme, elles doivent y entretenir la flamme sacrée et le rendre aimable. C'est leur œuvre d'y renouveler toutes les affections pures et saintes. Bien des femmes trouvent cette tâche trop humble et obscure; elles n'en comprennent ni la beauté, ni l'élévation. Quand on voit par le monde et dans les hôtels-pensions toutes les personnes qui traînent de lieu en lieu leur existence inutile et ennuyée, on ne peut que les plain-

dre, et l'on comprend mieux la sagesse de la loi du travail imposée à l'humanité.

» ... Tout est beau au dehors quand le contentement, l'amour chrétien et la joie sont au dedans, et notre état intérieur exerce bien plus d'influence sur l'aspect sous lequel se présentent à nous les choses extérieures que celles-ci n'exercent d'influence sur nos dispositions intérieures. Fais provision de bonheur, de joie et de reconnaissance pour les jours où la vie devient plus lourde, où l'horizon s'assombrit. J'ai dit *reconnaissance;* ce sentiment, en effet, doit donner le ton à toute la vie. Que chaque plaisir nouveau, chaque instant de bonheur soit reçu de toi avec la pensée que c'est là un don de la bonté de Dieu, et qu'il se transforme incessamment en un mouvement d'action de grâce envers ton Père céleste. Il faut que l'amour de Dieu dont nous sommes les objets ait pour effet de nous faire toujours mieux connaître cette charité infinie, et ouvre nos cœurs à son influence sanctifiante en les élargissant à une bienveillance universelle. »

Dans une lettre à une dame de ses parentes, Clément écrit : « Autrefois la formule pour annoncer au pasteur la nouvelle d'une naissance, était celle-ci : « Dieu m'a béni d'un » enfant. » Je pense bien que la formule n'était pas toujours sincère, et que plusieurs n'auraient pu parler ainsi que par la foi. Et pourtant, si les enfants sont certainement une charge, une responsabilité, un sujet de peines, au physique et au moral, ils doivent être une bénédiction, et ils le sont souvent en réalité. A mesure que Dieu impose de nouveaux devoirs, il est fidèle et puissant pour donner les moyens de les accomplir. Il est certain que l'existence est pleine de mystères, et les enfants qui naissent sont bien inégalement doués. Les uns ont tout pour réussir, les autres semblent par leur nature même destinés à échouer partout. S'il n'y avait pas une autre existence que celle-ci, si pour Dieu le but n'était pas le salut éternel de l'âme et non son bonheur ou sa gloire sur la terre, la difficulté serait insoluble. »

Clément écrit à son neveu, à l'occasion du baptême d'un enfant : « Nos enfants ont devant eux des temps sérieux; nous-mêmes nous les voyons déjà. Dans nos vieilles sociétés occidentales, deux principes, deux armées sont en présence, deux socialismes, deux ennemis du vrai Christ et de toute vraie liberté, l'ultramontanisme et le radicalisme révolutionnaire, le jésuitisme et l'incrédulité. Entre ces deux armées le nombre des croyants est considérable encore, mais combien ils sont faibles, dispersés! et dans un conflit, ils auront certainement à souffrir. Il ne faudrait pas s'étonner s'il fallait traverser une ère de persécution. Je ne me fie pas plus aux radicaux qu'aux catholiques de l'école de l'*Univers.* Nous avons en Suisse des hommes qui auraient la velléité et la volonté positive, s'ils en avaient le pouvoir, d'établir l'omnipotence de l'état aux dépens de toute liberté religieuse et d'expulser l'Evangile au moyen de l'école, et même au moyen des institutions religieuses. A Zurich et ailleurs, on voudrait arriver à imposer à toutes les écoles les seuls maîtres formés par l'état et les livres seuls approuvés par lui. La lutte est engagée sur ce point, à Zurich surtout, où elle va se débattre prochainement. (En 1875.) J'espère pourtant que la cause de la vraie liberté est assez forte chez nous pour triompher. Je sais que l'Eternel règne et que le Rédempteur demeurera le dernier sur la terre. Je sais que la vérité ne triomphe qu'au prix des sacrifices de ceux qui ont le bonheur de la connaître et de la représenter, et que ce n'est que par le combat (spirituel) et au travers des tribulations que le royaume s'établit. Je crois même que mieux vaut l'agitation et la lutte que le calme plat et la paix où l'on s'endort. Je vais plus loin; je suis disposé à penser qu'en théologie, comme en matière d'église, la crise pénible que nous traversons est une crise favorable après tout, et qui, par la main toute-puissante du Seigneur et selon le plan de sa divine sagesse, introduira par le christianisme une ère meilleure que les précédentes. Mais ne nous

le dissimulons pas : nous sommes dans une époque de transition; le passé s'en va; la période qu'a inaugurée le seizième siècle est finie et un ordre de choses nouveau est en enfantement. C'est pourquoi les chrétiens et les conducteurs spirituels en particulier doivent regarder eux-mêmes et diriger les regards des autres *en avant*. Jusqu'à ce qu'elle soit arrivée au but, l'église est comme Israël passant de l'Egypte à Canaan, toujours *en passage;* sa vie sur la terre est *une Pâque*, jusqu'à ce qu'elle soit consommée dans le royaume des cieux. »

Dans une lettre à un pasteur, Clément s'exprime ainsi : « Des épines, tu en trouveras et tu en as déjà vu sans doute. Tu sais aussi bien que moi que dans le royaume des cieux la loi est qu'on doit semer avec larmes avant de moissonner avec chant de triomphe. Le serviteur n'est pas plus que son maître, et le disciple accompli est tel que son maître; or le maître a été l'homme de douleur et il a travaillé au milieu des contradictions de beaucoup de pécheurs. D'ailleurs nous avons beaucoup à souffrir de nos propres défauts et de nos propres fautes et nous devons même nous garder avec soin, dans le pastorat, de tout imputer à autrui dans nos difficultés et dans les entraves que rencontre notre œuvre. Par le fait de l'excellence de la cause dont nous sommes les représentants et par le sentiment de nos bonnes intentions, nous sommes très disposés à voir le péché, le mauvais vouloir contre l'Evangile dans tout ce qui est contraire à nos idées et à nos entreprises. — Mais Dieu fait grâce aux humbles. »

« Dans une lettre reçue il y a quelques jours, on me dit que les darbystes te donnent quelque tourment. Ne t'en étonne et ne t'en afflige pas outre mesure. Le darbysme est actif partout, et ces dernières années il a repris partout une vie et une activité nouvelles. Ce serait une étude utile et intéressante que de rechercher l'explication de ses succès et de l'attrait qu'il a pour les personnes pieuses. C'est certainement un phénomène religieux qui tient à l'état actuel où se trouvent les églises protestantes et l'esprit du siècle en général, aux besoins existants, au malaise que l'homme ressent, à la situation peu satisfaisante des églises, au temps de crise, de provisoire, d'incertitude et de tâtonnement où nous sommes. Le darbysme ayant fait banqueroute en fait d'église, il est fort contre toutes. Mais il y a autre chose. Il attire par ses qualités et par ses défauts, par sa vie et par son étroitesse, par son zèle à sonder les Ecritures, par la précision avec laquelle il formule ses doctrines et les affirme, et par la nature de ses enseignements, par son radicalisme ecclésiastique et par l'autorité avec laquelle il procède cependant, par une séparation plus entière du monde et par une sorte de dualisme qui peut en certaines personnes plaire à la chair.

» Si j'avais quelque conseil à te donner sur ce point, je te dirais : observe-le, sois une sentinelle vigilante, combats-en les erreurs, mais ne t'en tourmente ni ne t'en préoccupe trop. Dis-toi qu'il faut, une fois entré, qu'il fasse sa passée; qu'il y a des tempéraments, des esprits mal faits peut-être qui y sont comme prédestinés; que, après tout, les darbystes sont des chrétiens, que l'Evangile est prêché (Philip. I, 18), qu'ils peuvent avoir leur mission à remplir dans un temps tel que le nôtre; que la diversité sur le fondement commun et dans une même foi est selon la volonté du Seigneur et selon les principes protestants; que nous n'avons pas le monopole de la vérité et qu'ils ont le droit d'exister devant Celui qui est le seul Juge, comme le seul Roi de la vérité.

» Etudie le darbysme en lui-même, dans ses écrits et dans son esprit. Efforce-toi de te placer à son point de vue pour le comprendre. Constates-en les erreurs; mais aie plus de soin encore à en reconnaître les côtés vrais. C'est ainsi seulement que tu seras fort contre lui. Dans les luttes ecclésiastiques et théologiques nous ne triomphons d'un adversaire qu'en nous emparant et en faisant notre profit

de la part de vérité qui fait sa force. Rien n'est dangereux, au contraire, comme de combattre un système sans le bien comprendre, sans l'apprécier, et en se montrant injuste envers lui. Ne le combats directement que lorsque tu y es forcé. Tu verras bientôt qu'à cette lutte il y a peu de profit. Les raisonnements ont peu de force contre les impressions. Les âmes croient facilement qu'on les combat et les condamne elles-mêmes, quand on attaque leurs erreurs. Le pasteur est plus mal placé qu'un autre en bien des cas, surtout envers une personne penchant au darbysme, car celle-ci est d'avance prévenue contre le pasteur; elle ne reconnait point son autorité; elle voit dans ses efforts une tendance à la domination et un travail intéressé. Je crois qu'avec ces âmes il faut leur montrer une entière franchise et une entière charité, un amour fraternel vrai, leur dire ce que l'on pense être erreur, leur exprimer le chagrin ou le regret qu'on éprouverait à les voir quitter l'église, tâcher de les éclairer, mais peu discuter, leur montrer surtout qu'on ne veut point gêner leur conscience et que, si elles s'en vont, on respectera leur décision, leurs convictions, et que les relations fraternelles ne seront point rompues. C'est l'amour et la patience du pasteur qui est le grand lien pour les âmes. Surtout pas d'attaques en chaire, d'attaques directes et bien moins encore des *allusions détournées*. L'expérience prouve que ces attaques ont plus souvent repoussé de l'église et engagé à faire le pas décisif, qu'elles n'ont retenu dans son sein. On se croit personnellement attaqué, on se sent offensé et on s'éloigne. D'ailleurs la partie n'est pas égale et il n'est ni juste, ni généreux, de combattre publiquement des gens qui ne peuvent vous répondre. C'est donc indirectement et en faisant surabonder la lumière dans les intelligences et dans les consciences, c'est par l'amour et en insistant sur la vie et la sainteté que l'on combat efficacement les sectes. Prenons les points de doctrine sur lesquels elles insistent et prêchons-les, exposons-les clairement dans leur plénitude et dans la vérité selon l'Evangile. Les darbystes parlent de la joie de l'enfant de Dieu, de l'attente du Seigneur, du renoncement au monde : ne prenons pas le contre-pied de ces doctrines; au contraire, montrons ce que doit être cette joie, cette attente, ce renoncement. Mais, excuse-moi, je m'oublie en t'écrivant et je me surprends à faire une leçon. »

Non! ce n'était pas une leçon que faisait notre ami à son correspondant, mais c'était un fruit de ses observations et de son expérience personnelle, dont tout lecteur intelligent et aimant les âmes saura faire son profit.

Voici encore quelques paroles empruntées à la correspondance de Clément :

« Les dons faits pour soutenir la foi finissent toujours, quand on les capitalise (au lieu de les employer), par servir à la cause contraire. C'est pourquoi il faut ne point former de fonds : à chaque génération de vivre de sa propre foi et non pas de la foi des ancêtres.

» La tribulation, l'angoisse nous effrayent et nous les repoussons de tout notre pouvoir et de toutes nos prières; cela est naturel et légitime, et pourtant il est certain que les jours de peine ou de détresse sont meilleurs au fond que les jours de paix et de prospérité; ceux-ci nous dissipent et nous font vivre dans le monde, ceux-là en nous plaçant sous la croix, nous font vivre avec Christ et jouir de sa communion.

» Il y a toujours profit à développer la vie du cœur, et quand cela peut se faire dans le Seigneur, le profit devient une bénédiction. »

Nous terminons par l'appréciation rapide qu'il fait du mouvement religieux qui a commencé en Europe, à Oxford, et qui s'est continué dans nos contrées : « J'ai à peine la place de vous parler du mouvement Pearsall Smith dont on se préoccupe, désiré par les uns, excitant quelque défiance chez d'autres. Il y a là certainement un réveil, un mouvement de l'esprit de Dieu, et il faut s'en réjouir. Il s'appuie sur des vérités incontestables et qu'il prend au sérieux, plus qu'on ne l'a fait

souvent. Ce qui est à craindre, c'est le mal équilibré et l'exagération dans la doctrine, c'est un point du christianisme devenant tout le christianisme, ce sont les procédés forcés et artificiels employés; c'est l'imprudence et l'illusion, c'est, en un mot, le système humain et la méthode humaine remplaçant la simplicité biblique. »

Six mois plus tard Clément écrit à un autre correspondant : « Je ne reviendrai pas sur un sujet dont on a beaucoup parlé et écrit et sur lequel l'opinion, il me semble, s'est assez promptement et assez justement fixée. L'impression de la personnalité de M. Smith est pourtant très favorable; celle de M. Théod. Monod ne l'est pas moins. Les quelques écrits que j'ai lus, et maintenant encore la vie du jeune Frank Smith, ce dernier écrit surtout, m'édifient et me réjouissent pour l'essentiel. La théologie en est faible et pas irréprochable; la méthode bien américaine et méthodiste, je veux dire souvent extérieure et artificielle; il y a un mélange de wesleyanisme (état de perfection assez peu parfait) et de darbysme (sanctification par la foi : je suis mort au péché parce que je crois que je le suis en Christ), mais au fond il y a de la vie, un zèle, un dévouement admirable et qui m'humilie, une constante préoccupation de sainteté et du salut des âmes, et surtout une objectivité dans la manière dont on présente le salut en Christ, qui font et qui feront du bien. Il me semble que ce mouvement dans le sein du réveil marque un pas en avant et laissera un fruit durable. D'abord, on a prêché la justification par la foi, en insistant sur la doctrine; puis, chez nous, sous l'influence de Vinet, on a insisté sur l'élément moral et intérieur, sur les fruits de la conversion; mais cette prédication portait peu de fruits, parce qu'elle tournait trop les regards du croyant sur lui-même et, le renvoyant à ses propres efforts, le replaçait en quelque mesure sous une loi qui lui faisait sentir d'autant plus son impuissance (à lui) que cette loi était plus spirituelle; enfin voici venir une voix qui nous crie avec insistance et avec la force de la conviction et de l'exemple : toute votre vie est en Christ, il est votre sanctification comme il est votre justice; donnez-vous à lui sans partage et vous vivrez saintement, ce qui est votre vocation et votre privilége.

» Or, c'est là une parole dite à propos en présence de notre christianisme languissant, en présence du monde incrédule et qui ne peut être convaincu que par les faits, en présence des accusations de Rome qui n'a jamais cessé de nous reprocher de négliger la sanctification. Que Dieu garde et conduise son peuple dans la vérité! »

Clément ne s'était pas trompé en répétant souvent l'avertissement qu'il se donnait : « Le temps est court désormais. » Ses forces avaient diminué, mais il n'y paraissait pas, à en juger par l'emploi qu'il faisait de ses journées : de lui on peut dire qu'il est mort à la brèche. Le dernier dimanche de sa vie il avait fonctionné deux fois comme ancien. Le lundi au soir il prenait part à une conférence de pasteurs. Le mardi il assistait à celle que donnait le père Hyacinthe. Le mercredi il faisait une dernière visite à un ami mourant. Le jeudi enfin, il prenait part au culte de Martheray, puis à la réunion de la Société de théologie, d'où il rentrait chez lui pour y expirer le lendemain matin, 14 janvier 1876.

A peine arrivé à la maison sous une vive impression de froid, Clément avait fait appeler le médecin et s'était mis au lit. Les souffrances, malgré des soins empressés et intelligents, devinrent plus fortes, au point que ce n'était que par monosyllabes que les paroles pouvaient sortir de sa bouche. Dans l'impossibilité de retenir ses gémissements, il préférait être seul, afin que la vue de ce qu'il souffrait ne causât pas trop de douleur aux siens; mais au moment où l'on s'approchait de son lit il avait toujours un regard affectueux et un remerciement pour le moindre soin qu'on lui rendait. Il a passé la nuit avec Dieu. On a pu en juger par les paroles entrecoupées

qu'on entendait (il avait pris de tout temps et par principe l'habitude de prier à mi-voix); il répétait souvent : « Que ta volonté soit faite, » surtout alors que les douleurs étaient les plus vives. Il l'a dit d'ailleurs au matin en prenant congé des siens : « J'ai prié toute la nuit, dit-il à sa plus jeune fille, et je vous ai recommandées à Dieu; aussi je ne m'inquiète pas pour vous; et pour moi je suis *heureux* de quitter ce monde de péché et de misère. » Il semblait qu'il souffrait moins avec l'approche du matin, mais sa poitrine s'embarrassait; il a parlé de sa fin, il a dit qu'il la croyait proche, il a recommandé plusieurs choses à son gendre et exprimé la volonté que l'on ne gravât sur sa tombe que ces mots : *Sauvé par grâce.* Puis, sans que rien indiquât que sa fin était là, il s'est affaissé sans agonie.

Il n'est arrivé au repos que par de grandes souffrances physiques cet homme de Dieu dont le cœur aimant avait été labouré par des douleurs extrêmes. Celle-ci, la dernière, était la moindre assurément pour une âme consolée d'avance par une foi que tant d'épreuves avaient affermie et épurée et qui attendait, vigilante et en prière, la venue de son Seigneur.

Au domicile mortuaire, le jour de l'inhumation, M. le pasteur Paul Chatelanat lut le récit de l'enlèvement d'Elie, M. le professeur Viguet exprima la douleur de la commission des études et de l'église de Lausanne, ainsi que d'un grand nombre d'amis et de frères. M. le pasteur Bonnard parla au Seigneur au nom de tous en faveur de la famille et des œuvres auxquelles M. Clément avait consacré sa vie.

Un nombreux convoi accompagna au cimetière de Montoie les restes mortels de l'homme modeste entre tous, mais qui laisse dans les cœurs de ceux qui l'ont connu un si bon souvenir et un si grand exemple d'humble fidélité. L'émotion était vive, bien des larmes coulaient. M. le professeur Porret et M. Tissot, ancien élève, se firent les interprètes des sentiments de vénération et d'amour des membres de la Faculté et des étudiants tous profondément affligés. Clément avait soixante-deux ans. — Cette fois, nous l'espérons, le juste n'est pas mort sans qu'on y ait pris garde, et quoique mort, il parle encore.

LOUIS MONASTIER.

ASTRONOMIE

Qu'est-ce que le soleil?

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE

Après avoir fait pendant longtemps, de la position et des mouvements des astres, le principal objet de son attention, l'astronomie s'est depuis une quinzaine d'années principalement occupée de recherches relatives à la nature physique des corps célestes et en particulier du soleil. Plusieurs circonstances ont contribué à imprimer à la science cette nouvelle direction; le perfectionnement des télescopes, l'application de la photographie à la reproduction de l'image des astres [1], et surtout la découverte du spectroscope, ainsi qu'une plus grande vulgarisation des études scientifiques. Plusieurs personnes qui sans être astronomes, étaient intéressées par les découvertes dont elles entendaient parler, se procurèrent des télescopes et rendirent souvent de réels services à la science. Tels entre autres, MM. Warren de la Rue, Carrington, lord Rosse, et de Bolow. Une éclipse totale de soleil particulièrement remarquable fit accourir, en 1868, sur les divers points du globe d'où on pouvait le mieux la suivre, une foule de savants envoyés par leurs académies, et

[1] Nous lisons ce qui suit dans un des numéros de juin 1876 des comptes rendus hebdomadaires de l'académie des sciences, à Paris : « M. Janssen a présenté à l'académie de grandes photographies du soleil, de vingt-deux centimètres de diamètre, dans lesquelles les taches, les facules, les granulations, apparaissent à une échelle qui soulage l'œil, et dans lesquelles aussi les détails de la surface solaire ne sont plus masqués, comme dans les petites épreuves, par les grains du papier. »

devint l'occasion de progrès marqués dans la science encore nouvelle de la spectroscopie. Cette éclipse, attendue avec impatience, offrait un intérêt tout particulier. On avait remarqué avec étonnement, dans l'éclipse totale de 1842, des langues de feu s'élançant en apparence, autour de la lune, comme des flammes gigantesques, de couleur rose ou fleur de pêcher. La surprise que causa ce phénomène inattendu ne permit pas aux astronomes de se bien rendre compte de ce qu'ils avaient vu, et l'on ne savait pas si ces apparences se rattachaient à la lune ou au soleil, si l'on avait devant les yeux des montagnes ou des nuages. La forme recourbée de l'une de ces *protubérances* (c'est le nom donné au phénomème qui nous occupe, et qui a été dès lors l'objet d'observations de plus en plus nombreuses) fit déjà juger que de tels corps ne pouvaient être solides ni liquides [1].

Des éclipses totales se reproduisirent en 1851 et en 1855 et donnèrent lieu à des descriptions détaillées des formes, des couleurs, des hauteurs diverses des protubérances dont la nature physique restait toutefois l'objet de beaucoup d'incertitudes. En 1860, la photographie fut appliquée avec succès à l'étude de ces apparences, et l'on reconnut: 1° que les protubérances ne sont pas des illusions d'optique, mais des phénomènes réels, ayant leur siége dans le soleil, des amas de matière gazeuse, doués d'une grande activité photogénique; 2° qu'il y a des amas de ces matières protubérantielles qui sont suspendus et isolés comme des nuages dans l'atmosphère; 3° qu'il existe une zône de la même matière, enveloppant le soleil de toutes parts; zône rosée d'où proviennent les protubérances, dont quelques unes ressemblent aux fumées qui sortent de nos cheminées ou des cratères des volcans, et qui, arrivées à une certaine hauteur, obéissent à un courant d'air et s'inclinent horizontalement; 4° que ces protubérances atteignent souvent des hauteurs considérables, supérieures à plusieurs fois le diamètre de notre terre.

C'était déjà beaucoup que d'avoir pu constater de tels faits: cependant il restait encore à déterminer la nature physique de ces phénomènes et de la zône ou couche rosée d'où les protubérances s élèvent. Le spectroscope qui dans quelques éclipses précédentes avait fait entrevoir la vérité, venait d'être perfectionné; il ne restait plus qu'à attendre une nouvelle éclipse. Celle de 1868 se présentait comme devant être particulièrement favorable pour l'observation, par suite d'une réunion assez rare de circonstances. Cette éclipse avait lieu en août, époque où le soleil a encore une grandeur apparente inférieure à sa grandeur apparente moyenne, et où la lune, près de son périgée, est aussi grande que possible. Il résultait de là que, paraissant plus grande que le soleil, elle devait l'éclipser plus longtemps; et en effet, l'éclipse totale dura près de sept minutes (maximum de durée) pour les stations favorablement placées, tandis que la totalité est très souvent limitée à quelques secondes de temps.

Outre cela, notre satellite se trouvait alors dans le plan de l'équateur, en sorte que l'éclipse était visible dans une suite de contrées dans lesquelles un ciel particulièrement pur favorise singulièrement l'observation des phénomènes astronomiques. Il y eut, il est vrai, par suite des circonstances météréologiques, beaucoup de déceptions. On eut le mauvais temps là où les meilleurs préparatifs avaient été faits. Mais ce qui ne pouvait être enlevé aux astronomes, si désireux de bien voir, c'est que cette zône terrestre se mouvant avec le plus de rapidité, de l'ouest à l'est, dans le même sens que celui suivant lequel la lune passe devant le disque solaire, les observateurs semblaient suivre l'éclipse pour la conserver plus longtemps. La totalité fut visible en effet sur une ligne s'étendant d'Aden, pointe sud-ouest de l'Arabie, jusqu'aux

[1] Voir sur cette éclipse la notice de M. Arago dans l'Annuaire du bureau des longitudes, année 1852.

nouvelles Hébrides, au delà de la Nouvelle-Guinée, ligne d'une longueur de plus de deux mille lieues, parcourue en trois heures et demie par l'ombre de l'éclipse. Traversant l'Inde, l'Indo-Chine et l'île de Bornéo, cette ligne offrait de nombreuses stations aux observateurs.

Pendant la durée de l'éclipse totale, qui, pour l'ensemble des stations successivement traversées, fut de plusieurs heures, on observa trois protubérances principales, à peu près également espacées sur le contour de l'astre; une de grande élévation, et deux beaucoup moins élevées mais bien plus étendues. La première située à près de 80° à l'est du point nord du bord du soleil, avait la forme d'un doigt un peu recourbé; l'observation directe lui assignait une hauteur de 3 minutes de degré, et les photographies lui donnaient 3′ 22″, soit plus de dix fois le diamètre de la terre.

La seconde protubérance, placée à 70° environ de la précédente, était formée de trois masses différentes. Enfin, la troisième constituait un groupe occupant presque un quart du contour solaire.

Pour donner d'une manière précise les formes et grandeurs de ces protubérances, il faudrait entrer dans le détail des lieux et des heures où elles furent observées; car, et c'est ici un point de toute importance, des changements marqués se produisirent pendant la durée même des observations sur ces corps solaires. La première protubérance, par exemple, passa, dans l'espace de $1^h\ 33^m$, d'une hauteur de 65″ à une hauteur de 108″. Les observations optiques, dit le P. Secchi, s'accordent avec les photographies pour la représenter comme ayant une structure spirale. Les changements remarqués dans la seconde protubérance sont encore plus frappants. Après avoir augmenté de hauteur, elle s'abaissa rapidement pour se relever ensuite tout à coup. D'une structure à gros flocons, elle parut passer peu à peu à une forme spirale. Des détails du même genre s'appliquent à la troisième.

Quant aux teintes que ces espèces de saillies du bord du soleil présentèrent, on arrive toujours au rose vif; mais on retrouve dans les descriptions, l'absence de couleur, le rouge pâle, le rouge clair, le rouge sombre, le jaune paille, etc., et des transitions d'une de ces nuances à l'autre. Cela n'est point étonnant, si l'on pense à la manière différente dont les couleurs impressionnent tel et tel œil, et à la difficulté de constater avec sûreté une teinte, même prononcée, sur un objet soustendant un très petit angle, et placé sous l'influence d'un rayonnement intense.

Pour passer de la constatation des formes et des mouvements à la détermination de la nature même des protubérances, il faut recourir à l'analyse spectroscopique et en rappeler succinctement les principes.

Chacun sait qu'on désigne sous le nom de *spectre solaire* l'image colorée produite par les rayons différemment réfringents du soleil, séparés les uns des autres par leur passage au travers d'un prisme. A chaque degré de réfringence correspond une nuance spéciale. La bande colorée qui forme le spectre et qu'on trouve représentée dans tous les ouvrages de physique, résulte, lorsqu'on se borne à faire passer la lumière solaire par un prisme, d'un empiétement des images de différentes couleurs du soleil, les unes sur les autres. Mais il en est autrement dès que, au moyen d'une fente très étroite dans l'appareil d'observation, on isole sur la surface du soleil une série de points formant une ligne droite; il n'y a plus superposition dans le spectre, mais dans certains cas des lacunes, et Wollaston, en 1802, vit, ce qui n'avait pas été remarqué avant lui, que le spectre solaire présentait des raies noires qui le partagent en plusieurs parties. Fraunhofer, treize ans plus tard, imagina des méthodes pour étudier ces raies, les dessiner et fixer leur position par des mesures exactes. Il était réservé aux physiciens allemands Kirchhoff et Bunsen, de démontrer, en 1859 et 1860, l'origine de ces raies noires, et d'établir les faits suivants:

Il y a trois espèces de spectres. Les corps solides ou liquides, incandescents, émettent des rayons de toutes couleurs, et donnent un spectre continu, sans raies noires, qui nous laisse dans l'ignorance sur la constitution chimique du corps incandescent; le fer, la chaux, le magnésium, à l'état incandescent, mais encore solides ou liquides, donnent tous un même spectre. Les gaz incandescents, au contraire, les métaux vaporisés, donnent un spectre à fond obscur sur lequel se détachent seulement un certain nombre de raies brillantes occupant des positions bien déterminées et différentes pour chaque gaz.

Placez par exemple un petit fragment du métal nommé thallium sur l'un des cylindres de charbon qui terminent le conducteur d'une pile électrique, éloignez un peu les deux cylindres l'un de l'autre après les avoir rapprochés pour établir le courant; un flux de vapeur de thallium incandescent coulera entre les deux charbons, et si nous soumettons cette lumière à l'analyse prismatique, nous trouverons son spectre formé d'une simple raie d'un beau vert, Mettons à la place du thallium un petit morceau d'argent, le spectre sera formé de deux lignes vertes aussi, mais d'un vert un peu différent, d'un autre degré de réfrangibilité par conséquent, et occupant d'autres places dans la bande spectrale. Mettons ensemble le thallium et l'argent, nous verrons les trois raies vertes dans le spectre. « Nous avons dans ces raies un caractère parfaitement inaltérable de ces deux métaux réduits en vapeur. Nous n'obtiendrons jamais de l'argent d'autres raies que ces deux vertes seules, et jamais du thallium d'autre que cette seule raie verte, ni jamais d'autres raies que ces trois raies vertes du mélange des deux métaux. Chaque métal connu a ses raies particulières, et dans aucun cas connu les raies de deux métaux différents ne sont semblables en réfrangibilité [1]. » Enfin, il y a des spectres, celui du soleil par exemple, dans lesquels la bande colorée présente des raies noires dont voici l'origine. Si, en effet, entre le corps lumineux et l'œil, l'on répand la vapeur de l'une de nos substances terrestres, on voit se former dans le spectre du corps lumineux des raies sombres, et le groupe de ces raies sombres produites par le passage de la lumière au travers de la vapeur, est identique, quant au nombre et à la position des raies, avec le groupe des raies brillantes qui se produisent dès que la vapeur elle-même devient lumineuse. Il résulte de là, qu'un corps gazeux absorbe, éteint, parmi les divers rayons de la lumière qui le traverse, ceux qu'il émet lui-même, lorsqu'il devient source de lumière. Un métal qu'une chaleur intense a réduit à l'état gazeux, fournit un groupe donné de raies brillantes sur un fond sombre, groupe qui lui est spécial et qui n'est celui d'aucune autre substance; si donc dans un spectre coloré on découvre le même groupe de raies, mais obscures, cela indique la présence autour de la source lumineuse d'un gaz formé de particules de ce métal. Or, divers gaz forment autour du soleil une atmosphère qui absorbe certains rayons; ces gaz proviennent du soleil lui-même; ils nous révèlent donc par leur propre composition celle de l'astre d'où ils émanent. Tel est le principe fondamental de l'analyse spectroscopique. Le spectroscope, appareil composé d'une lunette recevant par une fente les rayons d'une étroite bande solaire, et dans l'intérieur de laquelle se forme le spectre au moyen d'un ou de plusieurs prismes, puis d'une autre lunette avec laquelle on observe les raies spectrales, tel est en somme, l'instrument qui sert à cette analyse. Une échelle, dont l'image s'aperçoit sur le bord du spectre, permet de mesurer la position des lignes avec une extrême précision.

Appliquant les principes qui précèdent à l'observation des protubérances lors de l'éclipse de 1868, une double question se présentait: le spectre sera-t-il discontinu, révé-

[1] Tyndall, la lumière, pag. 203.

lant ainsi un corps gazeux, et quelles raies y remarquera-t-on, comme indices de telles et telles substances ? Les observateurs de Guntoor, de Malacca et d'Aden aperçurent tout de suite et dès le commencement de la totalité de l'éclipse la grande protubérance dont nous avons parlé, ils dirigèrent sur elle tous leurs instruments et constatèrent immédiatement un spectre discontinu formé d'un petit nombre de raies brillantes [1], donc le spectre d'un gaz. La solution de la seconde question ne pouvait être obtenue avec la même facilité, car il fallait fixer la position des raies par rapport à une échelle quelconque, et c'était tout un travail ; mais dès les premières observations l'existence de l'une des raies caractéristiques de l'hydrogène ayant été parfaitement constatée, on put supposer que ce gaz entrait comme élément dans la matière qui forme les protubérances. Il restait à s'assurer de l'identité des autres raies, et l'on pouvait craindre qu'il ne fallût attendre pour cela une nouvelle éclipse, lorsque, presqu'en même temps, M. Janssen, aux Indes, et M. Lockyer, en Angleterre, découvraient un moyen d'observer en tout temps les protubérances. Les observations pouvaient dès lors se multiplier et la science pourrait continuer à faire de nouvelles acquisitions. Dès le lendemain de l'éclipse de 1868, M. Janssen essayait avec succès sa nouvelle méthode d'observation, et sur un point extérieur mais voisin du bord solaire où il avait la veille remarqué une flamme, il aperçut une raie brillante colorée en rouge correspondant à l'une des lignes de l'hydrogène, et, dans le bleu, la raie déjà vue le jour de l'éclipse. On comprend que de telles observations furent dès lors répétées un grand nombre de fois sur bien des points du globe, et il est resté établi que le gaz hydrogène est la principale des substances qui composent les protubérances. D'autres raies y furent successivement observées, et nous remarquerons qu'elles ne se présentent pas toujours les mêmes dans toutes les protubérances, ni dans les différentes parties d'une même protubérance, les raies caractéristiques de divers métaux se voyant plutôt dans le bas.

[1] Secchi, *le Soleil*, 2me édition, pag. 394.

Il faut étudier les formes si variées de ces flammes solaires dans les belles images qu'en donne le journal publié par la « Société des spectroscopistes italiens » et reproduites par divers ouvrages. Tantôt c'est une colonne qui s'élève verticalement et s'élargit au sommet ; tantôt ce sont des masses de flammes moins élevées, dirigées dans un même sens et comme poussées par un vent violent ; ailleurs encore de véritables végétations entrelacées de toutes manières. « La forme des jets lumineux, dit le P. Secchi, est souvent d'une beauté et d'une élégance qui dépassent toute imagination : ce sont de véritables bouquets de feux d'artifice, des fontaines de feu qui retombent avec grâce en décrivant des courbes paraboliques, ou qui s'enroulent sur elles-mêmes en suivant des hélices très élancées. Il semble quelquefois qu'on voie rebondir la matière lumineuse qui tendait à retomber. »

Et plus loin, parlant de l'énorme vitesse des mouvements, et de la violence des actions mécaniques dont les phénomènes solaires sont les manifestations : « On voit, dit-il, qu'il ne faut point regarder comme des exagérations les descriptions pompeuses des observateurs, quoiqu'elles puissent nous surprendre par les dimensions étonnantes des phénomènes et par la rapidité avec laquelle se produisent les changements de formes. »

Il faudrait pouvoir tout citer, tant il y a d'intérêt dans ces descriptions.

Mais ici MM. Faye et Secchi se séparent tout à fait dans leurs conceptions des phénomènes qui se passent à la surface du soleil. Pour le premier de ces savants, ce sont des tourbillons, analogues aux cyclones terrestres, et qui se forment, non autour du soleil et dans une atmosphère, mais dans la photosphère elle-même, par suite des différences

entre les vitesses de rotation des zônes solaires voisines les unes des autres. Ces tourbillons entrainent dans leur intérieur et par aspiration, soit des parties de la photosphère elle-même, soit des portions de la couche rosée qui, devenues plus froides par leur position extérieure, ont perdu de leur éclat, et forment en s'engouffrant dans ces abimes le noir relatif des taches. Réchauffées de nouveau dans le sein de la masse solaire, ces matières redeviennent lumineuses, et s'échappent sous forme de langues de feu tout autour du tourbillon, où elles forment les facules et les protubérances. Le P. Secchi se rattache plutôt, surtout dans la seconde édition de son livre, à l'idée d'éruptions proprement dites, au moins pour une partie des protubérances. Il nous semble en effet, qu'en considérant les formes si diverses de ces phénomènes, leur nature gazeuse et la rapidité de leur ascension dans l'espace, on est naturellement conduit à y voir d'immenses colonnes de gaz hydrogène incandescent, s'élançant comme des éruptions volcaniques du sein de l'astre lui-même, et entrainant avec elles jusqu'à diverses hauteurs les poussières incandescentes de divers métaux dont elles présentent les raies caractéristiques en même temps que celles de l'hydrogène; ainsi le fer, le sodium, le magnésium, le nickel, le barium et quelques autres.

On peut bien penser que si l'on voit des protubérances sur les bords du soleil, c'est qu'il y en a aussi sur le reste de sa surface. L'illustre observateur Spörer en distingue de deux sortes; celles qu'il appelle *ordinaires* et qui ont une tendance fréquente à s'étendre en forme de nuages, et celles qu'il nomme *flamboyantes* ou en forme de colonnes, remarquables par leur éclat. Le soleil paraît être tout entouré des premières, qu'on distingue sur l'étendue du disque sous forme des taches brillantes nommées *facules*. « Nous considérons, dit Spörer, les protubérances flamboyantes, en partie comme un phénomène électrique, en partie comme procédant de la combustion de masses gazeuses qui s'échappent des couches les plus superficielles du soleil, lesquelles couches sont supposées avoir été précédemment exposées à une pression plus considérable sous l'influence de laquelle elles se sont supersaturées de gaz hydrogène. »

Les recherches du même astronome ont établi l'existence d'un courant d'une grande puissance qui se dirige de l'équateur aux pôles du soleil et qui incline dans le sens de sa direction le sommet de toutes les flammes protubérantielles, qui se trouvent sur son passage, c'est-à-dire vers le nord dans l'hémisphère de ce nom, et vers le sud dans l'autre. Ces flammes ont rarement une inclinaison en sens contraire. « Il est certain aussi, ajoute Spörer, que ce courant supérieur ne se manifeste pas en tout temps, car il y a des colonnes de flammes qui montent verticalement, mais le vaste espace sur lequel s'étendent les protubérances ne s'explique bien que par l'effet résultant d'une longue durée de ce courant. » On ne parait pas avoir pu, jusqu'ici, reconnaître les traces d'un courant inférieur à direction opposée. Enfin, l'on a remarqué une grande différence entre les deux sortes de protubérances, sous le rapport de la durée. Tandis que, dans les cas ordinaires, le dessinateur peut copier tout à son aise et sans qu'il survienne souvent même pendant une heure aucun changement important, les dessins des protubérances flamboyantes doivent être exécutés très rapidement, vu les changements fréquents qui affectent le phénomène et lui donnent tout à coup un autre caractère.

On se rappelle ici la description faite par le P. Secchi des changements si rapides arrivés dans une grande tache qu'il avait observée en 1865, et dont plusieurs dessins très différents entre eux avaient été faits dans une même journée. N'y aurait-il pas quelque raison de supposer que la tache était peut-être la protubérance se présentant à l'observateur dans le sens du rayon visuel. Il nous semble ré-

sulter des renseignements que nous avons rencontrés ci et là dans des résumés très récents, que l'on peut admettre que les taches suivent les protubérances plutôt que de les précéder, et que leur obscurité relative serait due aux vapeurs métalliques refroidies et condensées, plus qu'à des gaz qui ne pourraient être aussi peu lumineux que par leur pureté même.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur ce qui, de près ou de loin, tient à la nature physique du soleil, mais nous nous arrêtons ici, non sans exprimer la pensée qu'il ne serait point impossible que la question qui nous a occupé ne fût résolue dans un avenir assez proche. Il est en effet, deux points importants sous ce rapport, qui semblaient inabordables et sur lesquels la science a fait dans ces dernières années des recherches qui n'ont pas été sans succès; nous voulons parler de la température de la photosphère et de la pression atmosphérique qui s'exerce à sa surface. Les valeurs si énormes attribuées d'abord à cette température ont été considérablement diminuées par le physicien Zöllner, et bien plus encore ensuite des travaux de M. Rayet et des expériences récentes de M. Soret de Genève, qui la comparerait à celle du platine en fusion. Quant à la pression atmosphérique sous laquelle la photosphère se trouve placée, Zöllner émet l'idée que les études spectroscopiques de la couche rosée ou chromosphère pourraient amener à la déterminer d'une manière approximative.

Si nous voulions donner une idée de l'ensemble des couches diverses qui forment le soleil, nous dirions qu'autour de la photosphère qui détermine par son contour le disque brillant observé soit à l'œil nu, soit dans les télescopes, se trouve d'abord une mince *couche absorbante*, observable seulement au moyen du spectroscope, et dans laquelle probablement s'opère le renversement des lignes du spectre[1]; ensuite la *chromosphère*, couche beaucoup plus puissante, essentiellement formée de gaz hydrogène incandescent; et enfin la *couronne*, visible dans les éclipses totales, où elle présente le spectacle le plus magnifique, entourant d'une gloire splendide le disque noir formé par l'interposition de la lune; enveloppe constituée en réalité par une sorte d'atmosphère excessivement peu dense, mais très étendue. Nous lisons dans la nouvelle édition du *Soleil* du P. Secchi qu'on a quelquefois imparfaitement distingué des portions de cette atmosphère au coucher du soleil.

[1] C'est-à-dire, le changement de raies brillantes en raies obscures.

Tel est l'astre immense qui nous éclaire, qui nous réchauffe, qui féconde notre sol, comme il le fait peut-être pour d'autres mondes que le nôtre. Tel est un de ces mille milliers de soleils que nous nommons étoiles et qui brillent dans les profondeurs de l'espace. Il a été fait pour produire tous ces effets puissants dont il est la source. Il n'est pas un Dieu, mais il est une des manifestations les plus magnifiques de la puissance, de la sagesse et de la bonté du Créateur; et la gloire du Christ, sauveur du monde, est d'être, selon la parole d'un prophète, « le soleil de justice qui porte la santé dans ses rayons. »

H. R.

ÉTUDES HISTORIQUES

Ulrich de Hutten.

1488-1523.

SECOND ARTICLE

II

Les universités italiennes étaient alors en grand renom. Pavie et Bologne comptaient un nombre considérable d'étudiants qu'attirait la réputation de leurs écoles de droit. Hutten avait-il compris que sa vie vagabonde ne pouvait le conduire à rien? Désirait-il enfin se conformer à la volonté de son père et retrouver son appui? C'est probable, car en

avril 1512 nous le rencontrons à Pavie, suivant les leçons du fameux professeur Jason Maynus; mais il n'y était pas depuis trois mois que des circonstances imprévues le relancèrent dans de nouvelles perplexités. La ligue de Cambrai ayant été dissoute, le pape appela à son secours, pour chasser les Français hors d'Italie, un corps de troupes suisses. Ceux-ci mirent le siége devant Pavie. Hutten qui avait eu des démêlés avec quelques Français, fut bloqué par eux durant trois jours dans sa demeure et maltraité si fort qu'il crut sa fin prochaine. Consumé par une fièvre ardente, il trouva encore assez de liberté d'esprit pour composer une épitaphe en vers qu'il désirait voir gravée sur son tombeau :

« Ci-gît Ulrich de Hutten. Né malheureux, il vécut misérable; souvent en danger sur terre, souvent en danger sur mer, quoique innocent, il fut cruellement mis à mort par l'épée gauloise. Heureux est-il d'avoir connu une prompte fin, si son sort était de vivre dans la souffrance. Au milieu de mille dangers il a cultivé les muses, et tant qu'il l'a pu a composé des vers[1]. »

La prise de Pavie par les Suisses n'améliora pas sa situation, car ceux-ci, voyant en Hutten un mercenaire de l'armée française, le firent prisonnier, le dépouillèrent du peu qu'il possédait et lui eussent fait certainement un mauvais parti, s'il n'avait pu s'échapper de leurs mains. Fuyant Pavie désolée, affamée et infectée par la peste, il arriva en juillet à Bologne, où il trouva une société savante et choisie. Dans ce milieu intellectuel où Hutten aurait pu se complaire, malgré son peu d'amour pour la jurisprudence, la maladie française et la fièvre le poursuivirent, accompagnées d'une misère de plus en plus accablante. Vêtements, soins et nourriture lui faisaient également défaut. Un moment il espéra qu'il trouverait un protecteur dans l'envoyé de Maximilien auprès du pape, Matthieu Lang, d'Augsbourg. En son honneur il composa de beaux vers, au nom des allemands de Bologne; mais ni cette supplique émue, ni son dénuement ne touchèrent l'orgueilleux cardinal, qui n'eut pas un regard pour l'infortuné jeune homme. Désespéré par tant d'indifférence, Hutten s'engagea dans l'armée impériale et fit comme simple soldat, en 1513, le siége de Padoue. Une excroissance à la jambe, suite de ses maux, le mit bientôt hors de service. Sa muse fidèle le consola dans les camps, comme elle l'avait consolé dans tant d'autres circonstances, et sous la tente il composa un grand nombre d'épigrammes qu'il dédia plus tard à l'empereur. Dans ces vers rapides il décoche ses traits les plus acérés contre la grenouille vénitienne et le coq gaulois à la crête orgueilleuse qui osaient s'attaquer à l'aigle impérial. Dans son enthousiasme patriotique, il attribue à ses seuls compatriotes le mérite des victoires remportées par les armées alliées sur Jules II et l'Espagne. Vainement le jeune Gaston de Foix a perdu la vie dans la sanglante bataille de Ravenne (11 avril 1512); vainement les Français ont accompli des prodiges de valeur; c'est aux Allemands enrôlés au service de Louis XII que revient le mérite de la victoire. Sa muse orgueilleuse n'a pas un mot de regret pour le royal tué, elle garde toutes ses larmes pour cette fleur de la jeunesse allemande inutilement moissonnée au service de l'étranger, et dont les restes, privés de sépulture, étaient laissés en proie aux oiseaux et aux bêtes, loin de la douce patrie. « C'était à César seul, à César, maître de la terre comme Dieu l'est du ciel, souverain des mortels comme Jupiter l'est des dieux, à punir Venise et à dompter la Péninsule. Il n'était besoin pour cela que la Grande-Bretagne envoyât ses blonds guerriers et que la Gaule orgueilleuse armât ses peuples. La race germaine suffirait bien, si les Alpes tyroliennes versaient comme un torrent le cavalier franconien, le chasseur de la Hesse, le Westphalien à la taille gigantesque et tous les guerriers que nourrissent la Marche pois-

[1] Cette épitaphe se lit dans une lettre qu'il adressa à Phachus de Wittemberg, le 21 août 1512, op. I, pag. 26.

sonneuse, la Thuringe fertile et les bords de l'Océan germanique. »

Dans ces épigrammes où Hutten ne ménage ni Venise, ni la France, il s'élève aussi avec colère contre le chef de l'église qui, plus guerrier que pontife, était, sinon l'unique auteur, du moins l'un des fauteurs de ces luttes acharnées dont l'Italie du nord était le sanglant théâtre.

Jamais l'incompatibilité du pouvoir temporel uni à l'autorité spirituelle ne s'était manifestée avec plus d'éclat qu'à cette époque où, sous l'armure du guerrier insatiable, se cachait le vicaire du Christ. « C'est Jules II, s'écrie Hutten, qui pousse la république chrétienne à déchirer ses entrailles de ses propres mains, lui qui, préférant aux clefs de Pierre le glaive de Paul, non pour s'en percer, mais pour en percer les autres, arme le Gaulois contre le Germain, l'Ibérien contre l'Italien; inexcusable guerre allumée sous les yeux des Turcs! Singulier successeur du Christ, qu'on voit, recouvert d'une armure et l'épée à la main, la chevelure et la barbe hérissées, la fureur dans les yeux et la menace à la bouche, acheter la possession de la terre par la fraude, et vendre le ciel qu'il ne possède pas! » Comme son compatriote Luther, pour avoir vu de trop près la papauté, il lui portera des coups terribles; mais au lieu d'en appeler du vicaire au Christ céleste, il se demandera « si un homme de bon sens peut encore croire que le Christ soit Dieu, et si la fortune païenne n'est pas la maîtresse des choses. » Hutten ne sera pas le dernier catholique que les pratiques de Rome jetteront dans le scepticisme ou l'incrédulité.

III

Hutten rentra en Allemagne en 1514. De ses longs voyages, de ses souffrances, de ses rapports avec les hommes, qu'a-t-il acquis? « Une grande chose, l'expérience. Il a vu le monde de près. Il connait ses passions, ses besoins, ses vices, ses grandes aspirations. Il sait que du nord au midi il est dans l'attente et ne demande qu'une impulsion. Il connaît les mots qui le réveilleront. Il a souffert : il sera du parti de ceux qui souffrent. Il a pu étudier sur place les secrets de la tyrannie, romaine : il la frappera au cœur. En même temps, il a développé le don intérieur : il est resté poëte, il est devenu savant : il a acquis une connaissance parfaite des merveilles du génie grec et latin remises en lumière par la renaissance. Et sa science n'est pas la science morte des lèvres; elle est l'instrument de l'affranchissement. Cet esprit de liberté qui l'avait pénétré, dès sa première enfance, dans ses forêts natales, que ses premières luttes avaient développé en lui, et qui avait été le sentiment le plus vivace de son aventureuse jeunesse, il le rapportait élargi, éclairé, épuré par la méditation et par le travail. Il y ajoutait un amour ardent de sa patrie, une foi passionnée dans la grandeur de la mission qu'elle avait à remplir dans le monde. Ce qui l'indigne, ce qui le révolte dans la puissance pontificale, c'est, comme chrétien libre, le joug qu'elle fait peser sur la conscience; mais en même temps, et surtout, c'est l'empire qu'elle prétend exercer sur l'Allemagne [1]. » Nous touchons donc à la phase importante de la vie de Hutten. Tout ce qui a précédé n'en a été que la préparation.

Hutten rentra-t-il dans sa famille à son retour d'Italie en 1514? On ne le sait pas avec certitude. L'année suivante nous le retrouvons au manoir de Steckelberg, traité avec peu de considération par son père, envoyé presque, selon son expression, dîner à l'étable avec les pourceaux par les chevaliers, ces doctes indoctes dont il va défendre l'honneur avec une sauvage éloquence à l'occasion d'un tragique événement.

Louis de Hutten, l'un des bienfaiteurs du poëte, avait rendu d'importants services au duc de Wurtemberg. Dans une révolte des paysans, il avait contribué à la dompter, en lui apportant le concours de la noblesse de

[1] V. Chauffour. Kestner. *Etude sur les réformateurs du XVI[e] siècle*, pag. 21, sq.

Franconie. Aussi, se croyant assuré de son amitié, avait-il placé à sa cour en qualité d'écuyer le plus cher et le mieux doué de ses quatre fils. Jean était, au dire de tous, l'un des plus beaux chevaliers de son temps. Nul ne le surpassait en habileté dans le maniement des armes. Ces rares qualités étaient accompagnées d'une si extrême modestie qu'il était aimé autant qu'admiré par tous les seigneurs de Souabe et de Franconie. Le duc Ulrich le comblait de ses faveurs. Fier de le posséder à sa cour, il le produisait avec orgueil lorsque des princes étrangers visitaient Stuttgardt. Jean était en même temps son compagnon habituel et le confident le plus intime de ses pensées. Le noble jeune homme jouissait avec plénitude de cette rare fortune, et son père cherchait à la maintenir en prouvant au duc sa reconnaissance par des services importants, lorsque, pour son malheur, Jean de Hutten aima la fille du maréchal de Wurtemberg, Conrad Thumb de Neuburg. La belle Ursule avait été dès longtemps remarquée par le duc, et les faveurs dont il comblait le père provenaient sans doute de son amour pour sa fille. Jean, entraîné par sa passion, ne prit pas garde au danger qui menaçait son bonheur et obtint de son père l'autorisation de s'unir à celle qu'il aimait. Louis était flatté de voir son fils s'unir à l'une des familles les plus considérées de la Souabe. Quelques mois se passèrent, durant lesquels le duc ne cessait point ses visites, sans que l'attention du jeune homme eût été sérieusement éveillée, lorsqu'un jour sa femme lui fit part des instances pressantes du souverain. Cette nouvelle le bouleversa. Il courut chez le duc, lui reprocha sa passion et le supplia de ne point porter atteinte à son bonheur. Mais le fougueux Ulrich, loin d'y consentir, se jeta aux pieds de son écuyer et ne rougit pas de lui demander d'autoriser son amour pour sa femme, lui permettant en retour d'aimer la fière duchesse Sabine qu'il ne pouvait souffrir. Jean repoussa avec horreur cet odieux marché, et confia sa peine au beau-frère du duc, Henri de Brunswick, ainsi qu'à son père Louis de Hutten engagea son fils à quitter aussitôt la cour de Wurtemberg, mais il en fut détourné par son beau-père, qui le pria de demeurer encore à cause du scandale que sa fuite occasionnerait. Le maréchal était gagné aux intérêts du duc, ainsi que sa fille, mais Jean ignorait encore l'étendue de son malheur. Lorsqu'il l'apprit, il écrivit à son père de le rappeler. Ulrich, qui était instruit de toutes ces démarches, retint pour quelques jours encore son jeune écuyer; mais comprenant par l'arrivée du fils aîné de Louis que le départ d'Ursule était proche, il forma la résolution désespérée de se débarrasser par un meurtre de Jean de Hutten. Après avoir arrêté dans sa pensée ce sanglant projet, il lui promit de le laisser prochainement partir et le combla de nouveau des marques de son amitié. Le 8 mai 1515, le duc invita les chevaliers de sa cour à une promenade à cheval dans la direction de Bœblingen. Au dire des Hutten, Ulrich engagea son écuyer à l'y accompagner sans armes, désirant profiter de cette course pour avoir avec lui un entretien particulier. Jean montait un petit cheval de chasse et ne se munit que d'une courte épée; le duc, au contraire, s'était secrètement couvert d'une cotte de mailles. A quelque distance de la ville, il envoya en avant, les uns après les autres, les membres de son escorte, et ne garda avec lui qu'un domestique. Pendant quelques moments les deux cavaliers errèrent à l'aventure et s'enfoncèrent enfin dans une forêt à l'entrée de laquelle le duc fit demeurer son serviteur. Tout à coup, comme le fourré devenait plus épais, Ulrich se jeta sur le malheureux jeune homme et le perça de sept blessures, avant qu'il pût songer à fuir. Puis, sautant à bas de cheval, il enleva la ceinture de sa victime, la lui passa autour du cou et la fixa en terre avec son épée, voulant indiquer par là que le jeune homme était mort en châtiment de ses fautes. L'escorte du prince ne tarda pas à le rejoindre et Ulrich lui déclara qu'en outre de son droit comme franc

juge, il venait de faire justice d'un adultère!

Ulrich de Hutten était aux bains d'Ems, lorsque lui parvint la terrible nouvelle. Rempli de fureur, et sentant douloureusement l'injure faite à sa race, il se promit de la venger. Ces chevaliers qui le méprisaient naguère allaient apprendre ce que vaut la plume d'un écrivain. Dans une série de cinq harangues, il appelle la vengeance de l'Allemagne sur le meurtrier. Il raconte avec une verve passionnée « ce crime si nouveau, si inouï, si horrible que l'âge présent n'en avait point vu de semblable, que les âges précédents n'en avaient pu soupçonner l'existence; » il exalte et la douceur de son cousin, et l'amabilité de son caractère et la lâche cruauté du duc. Ce n'est pas la seule famille des Hutten qu'atteint cette sanglante injure, c'est l'honneur de l'Allemagne, ce sont tous les chevaliers allemands qu'Ulrich a frappés au cœur. Il demande à l'empereur de juger le coupable et aux princes de le punir. Sinon les Hutten sauront bien venger eux-mêmes leur affront. « Sachez, princes, s'écrie-t-il, sachez comment vous serez jugés si vous abandonnez notre cause. Tout le peuple allemand sera saisi d'une légitime indignation : on maudira votre orgueil, votre dureté; on vous rendra solidaires du crime que vous n'aurez pas puni. Votre honneur est en jeu; songez-y bien. On se dira qu'il est votre pair cet homme qui devrait être exclu de toute communion avec les hommes. Que la justice fasse son office, et ne nous contraignez pas à recourir à la force. Quant à moi, rien ne me fera supporter une telle offense : je ne renoncerai qu'avec la vie à punir ce grand coupable. Ces sentiments sont ceux de tous les miens, et combien d'autres les partagent! Si vous nous abandonnez, il ne nous restera qu'à prendre les armes, et alors que deviendra l'Allemagne? Du moins elle saura que ses malheurs ne nous sont pas imputables, que nous avons tout fait pour obtenir justice, et que nous n'avons donné le signal de la guerre que malgré nous, et contraints par votre abandon. »

Les bouillantes philippiques de Hutten ne demeurèrent pas sans effet, et si l'empereur ne sévit pas assez tôt contre le coupable au gré de son impatience, néanmoins le duc ne tarda pas à s'apercevoir de l'horreur que son forfait inspirait à l'Allemagne. Dix-huit comtes ou seigneurs quittèrent sa cour, et, en 1519, mis au ban de l'empire, il fut chassé du Wurtemberg par son propre peuple, appuyé par une armée que commandait Franz de Sickingen et dans laquelle servait Hutten. En 1517 le chevalier poëte avait ajouté à ses discours un dialogue dans le genre de ceux de Lucien, intitulé *Phalarismus*[1] qui racontait la descente du duc aux enfers pour consulter le tyran Phalaris sur les cruautés qu'il pourrait exercer contre ses adversaires. Ce dialogue aussi eut un grand retentissement. Phalaris se réjouit de voir un homme qui a su être plus lâche que lui. Il se contentait de faire mettre à mort ses ennemis; le duc de Wurtemberg assassine ses amis et ses soutiens. Du reste Phalaris ajoute à ses félicitations quelques bonnes leçons de tyrannie. Il indique à son royal interlocuteur une série de tortures à appliquer, et lui donne ces insidieux conseils : « Avant tout, affranchis ton âme de la crainte des dieux et de tout sentiment d'humanité. Plus un homme sera bon, vertueux, plus tu le redouteras comme un ennemi, et tu te hâteras de t'en défaire : c'est le moyen de te faire craindre. En même temps tu auras soin de t'attacher quelques hommes par tes largesses : ils chanteront tes louanges dans le peuple. Prodigue-leur sans compter l'argent que tu auras pris aux autres. Une grande affaire, c'est d'avoir de bons espions qui te rapportent bien exactement ce qu'on fait, ce qu'on dit, ce qu'on pense. Quoi que tu fasses, arrange-toi de manière à donner une apparence honnête à tes actes, pour que si l'on ne te voit pas faire le bien, on n'ait pas du moins

[1] *Phalarismus*, *Dialogus Huttenicus*, op. IV. 1-26. Pour la première fois Hutten place en tête de cet écrit cette devise qui fut dans la suite la sienne : *Jacta est alea.*

la preuve certaine que tu fais le mal. Souvent même tu feras quelque chose de juste, de noble, de courageux. C'est là un grand point, ne l'oublie pas. Une seule bonne action bien constatée effacera le souvenir de plusieurs crimes. En somme, dirige toutes les forces de ton esprit à discerner ceux que tu dois craindre, ceux que tu peux séduire. Et si, malgré tout, tu te trouves en quelque grand péril, il te reste un moyen suprême, souvent essayé en Allemagne, jamais bien exécuté : gagne le petit peuple en l'appelant à la curée des riches. Quant à tes plaisirs, s'il t'arrive d'aimer une femme et que son mari te la refuse, débarrasse-toi de l'insolent, mais en secret. Voilà les règles; si ce Syracusain les avait suivies, il ne serait pas devenu, de tyran, maître d'école. »

La réception faite à Hutten, dans le château de ses pères à son retour d'Italie, avait été blessante pour son orgueil et pour son cœur. Ce mépris des belles lettres et cette admiration exclusive pour le métier des armes, lui avait déjà inspiré, lors de son départ pour Bologne, des vers où il appelait sa patrie à honorer les littérateurs. « Il y a un temps, s'écriait-il, pour se revêtir de son armure, forcer les nations à l'obéissance, réprimer l'orgueil des rois, et un autre pour exercer son esprit dans les arts de la paix. On descend aussi en Italie pour apprendre la langue du Latium, les arts de la Grèce et en rapporter un esprit plus cultivé. Une armée de Cimbres a failli arrêter Rome marchant à la conquête du monde. Arminius a cruellement vengé la défaite des Chérusques. Il faut que leurs descendants ne leur soient pas inférieurs dans les combats, mais qu'ils apprennent aussi dans les intervalles de la paix à peindre en immortels tableaux les grandes actions de leurs ancêtres, et les leurs, pour entretenir après eux une noble émulation et perpétuer la gloire et la puissance de la patrie [1]. » Le même mépris de ces *centaures*, aux yeux desquels il ne passait que pour un *scribe* inutile, lui dicta une satire charmante, pleine de verve, d'élégance et d'esprit, intitulée *Nemo* [1], où cet être mixte qu'on appele *personne* jouit à la fois de toutes les propriétés de l'existence et du néant. Dans son épitre dédicatoire à Crotus Rubianus, Hutten se venge des chevaliers, des juristes et des théologiens, en en traçant un tableau peu flatteur. Quelques traits de cette préface veulent être relevés: « Un jour, raconte-t-il plaisamment, un noble ami de la famille, demandant à l'un des miens de quel titre il devait me saluer : « Hélas! répondit-il, il n'est encore *rien !*... » Il faut être docteur ou tout au moins magister ou bachelier, sinon, l'on n'est rien. On ne demande pas ce que vaut un homme, mais ce qu'il est. La fortune, le titre sont tout, la vertu, rien. Qu'on soit docte, peu importe, pourvu qu'on soit docteur; avec ce titre, on est sûr d'être bien reçu partout. Les princes se ruinent pour les enrichir. Et cependant combien l'Allemagne était plus heureuse avant l'invasion de ces bartholistes qui sont venus, avec leurs innombrables volumes, prendre la place des bonnes coutumes de nos aïeux! Quelles cités mieux gouvernées que celles qui leur ferment leurs portes! Voyez les Saxons des bords de la Baltique; combien chez eux la justice est rapide et juste : ils ne consultent que leurs coutumes, tandis que nous, nous traînons nos procès pendant vingt ans à travers les avis contradictoires de trente-six docteurs. Quelle idée se faire de leur science, quand tous leurs livres ne leur apprennent pas à dire le droit d'une manière uniforme... Les théologiens valent-ils mieux? Pas davantage. Les juristes jurent par Accurse, par Barthole et par Baldus; les théologiens par Thomas et Scot, par Albert ou Bonaventure. Les premiers sont la peste du droit et du bien public; les seconds, de la religion et de la théologie! Au lieu de mener une vie honnête, ces théologastres ne songent qu'à

[1] Op. III, pag, 331-340.

[1] Op. III, pag. 107-118.

leurs capuchons et à leurs priviléges; créatures insipides, ils se donnent pour être le sel de la terre; et parce qu'ils ont l'oreille des princes et qu'ils confessent des femmelettes, ils s'imaginent être plus sages que le reste des hommes. Ils méprisent ce qui est bon et vraiment chrétien, comme les travaux d'Erasme; l'excellent Reuchlin n'a échappé de leurs griffes que grâce à la protection de l'empereur Maximilien; jamais ils ne triomphent avec plus d'éclat que lorsqu'ils courent sus aux hérétiques. Ils se mettent à la place de Jésus-Christ, mais ils ignorent la plus excellente de ses vertus, la miséricorde. Ils n'ont de zèle que pour frapper les faibles; s'agit-il de combattre les forts, les Turcs ou les hussites, ils se renferment dans leur pieux repos. Et ce sont ces hommes qui en imposent à la multitude et qui gouvernent! Non, à ce prix *Nemo* ne sera jamais rien. »

Malgré ces boutades d'humeur, Hutten se soumit à devenir quelque chose. Il essaya du moins de répondre au désir de son père et de quelques amis, et la bourse mieux garnie, il reprit la route de l'Italie pour y devenir docteur en droit. L'archevêque Albert de Mayence auquel l'avait recommandé son regretté protecteur Eitelwolf de Stein, l'encouragea à poursuivre des études qui pourraient lui être utiles en vue de la charge qu'il désirait lui confier à sa cour. Malgré l'ennui qu'il en éprouvait, Hutten quitta donc de nouveau l'Allemagne, dans l'automne de 1515, et se rendit à Rome, où il passa l'hiver.

La cité papale avec son luxe, sa simonie, son impiété le pénétrèrent de dégoût pour un régime qui exploitait la religion au profit du lucre et de l'impudicité! « J'ai vu, dit-il, dans une épigramme adressée de Rome à Crotus Rubianus, j'ai vu les murailles à moitié détruites de la ville ausonienne où Dieu se vend avec tout ce qui est sacré. J'ai vu le grand pontife et le sacré collége, la longue suite des princes cardinaux et la tourbe inutile des scribes, cavalcade caparaçonnée de pourpre flottante; j'ai vu ceux qui commettent le mal et ceux qui le souffrent, vivant dans l'orgie, jouant les Curius; et ceux qui négligent de dissimuler leur mauvaise vie, riant des bonnes mœurs et sifflant les gens honnêtes; puis j'ai pensé au pauvre peuple allemand qui si volontiers se soumet à leur bon plaisir. J'ai vu toute cette populace de *romaines*, je ne dirai pas de romains, abîmée dans le luxe et les jouissances obscènes. Après les Curius, les Pompée, les Metellus, voilà ce que Rome a produit. *O mores atque o tempora!* Cesse, ami, de vouloir visiter la ville sainte; où fut Rome, il n'est plus rien de romain [1]! »

Plus vivement encore, Hutten s'exprime dans une autre épigramme sur la vénalité de toutes choses à la cour pontificale et particulièrement sur le trafic des indulgences: « Apportez votre argent à Rome et vous serez des gens vertueux. On y vend la vertu et le salut. On y achète aussi le droit de mal vivre [2]... »

Dans la ville éternelle, Hutten ne tarda pas à se faire des amis; il fut bien accueilli par un riche allemand de Trêves, Jean Coritius, grand amateur d'antiquités, qui recevait volontiers dans sa belle demeure tout ce que Rome renfermait de poëtes et de savants. Hutten répondit à cette hospitalité par un recueil de vers, composés en l'honneur de l'*autel de Coritius*. Un incident grave, qui lui fit beaucoup d'honneur en Allemagne, le força de quitter plus tôt qu'il ne l'aurait voulu ce cercle choisi. Un jour qu'il chevauchait avec un ami sur la route de Viterbe, il entendit cinq Français qui se moquaient de l'empereur Maximilien. Hutten intervint pour défendre son empereur. La discussion s'échauffa; on en vint aux injures, puis aux coups. Les cinq Français attaquent à la fois Hutten que son compagnon avait abandonné. Lui, plein de courage et décidé à vendre cher sa vie, enfonce son épée dans le corps de l'un de ses agresseurs, blesse les quatre autres et se retire de la mêlée avec une balafre à la joue

[1] Op. III, pag. 278.
[2] Op. III, pag. 279.

gauche. Ce combat fit grand bruit, et le bouillant chevalier fut forcé de quitter Rome et de se retirer à Bologne, où il continua avec zèle ses études de droit. En même temps il s'appliqua à la langue grecque sous la direction d'un nommé Tryphon et donna aux Muses une bonne part de ses loisirs. Une dispute d'étudiant à laquelle il prit une trop grande part le contraignit au bout d'un an à se réfugier à Ferrare, d'où il partit pour l'Allemagne, le 27 ou 28 juin 1517. L'heure était grave, comme nous allons le voir.

LOUIS RUFFET.

(La suite au prochain numéro.)

REVUE CRITIQUE

Histoire de la Floride française, par Paul Gaffarel, professeur à la Faculté des lettres de Dijon. Paris, Firmin Didot. 1875.

Un sentiment de patriotisme a présidé à la composition de cet ouvrage. L'auteur déplore dans sa préface le peu d'ardeur colonisatrice de la France; il voudrait qu'elle profitât de l'exemple de ses voisins et déployât de nouveau dans ce genre de tentatives l'activité qu'elle sut y apporter autrefois. Des vastes établissements que les Français avaient au Canada, à la Louisiane, aux Antilles, dans les Indes occidentales et à Madagascar, il ne leur reste que le regret de les avoir sacrifiés et perdus par la plus imprévoyante des politiques. Un récit reproduisant avec fidélité les erreurs et les fautes commises, offrirait l'avantage d'en prévenir le retour, grâce à l'expérience du passé et aux dures mais salutaires leçons de l'histoire. Sous ce rapport déjà, l'ouvrage de M. Gaffarel a son prix; mais à côté de cette considération d'utilité, il offre des pages d'un intérêt émouvant.

Sans vouloir chicaner sur le titre du livre, nous eussions préféré qu'il s'annonçât avec plus de précision comme une histoire des expéditions que les Français firent en Floride au temps du roi Charles IX. Ce n'était pas du reste la première fois qu'ils cherchaient à s'établir en Amérique. Un essai de colonisation avait été fait sous Henri II sur les côtes du Brésil, sept années environ avant celui que nous raconte M. Gaffarel. Le but qu'on se proposait était à la fois politique, commercial et religieux. D'un côté, la France pouvait et devait, en face de l'Espagne et du Portugal, revendiquer sa part de conquêtes dans le nouveau monde; de l'autre, elle avait besoin d'un lieu de refuge où elle pût offrir un asile permanent à ses fils protestants persécutés et les arracher aux fureurs des guerres civiles. Telles étaient les nobles vues de l'amiral Gaspard de Coligny, sous les auspices duquel eurent lieu les deux expéditions. « Dès 1555, nous dit M. H. Martin [1], la sympathie de l'amiral pour les réformés lui avait inspiré une entreprise où il associait l'intérêt de sa patrie à celui de ses sentiments religieux, les deux seules passions qu'ait connues ce grand homme. » Il s'agissait de s'établir au Brésil; on avait obtenu l'assentiment d'Henri II; mais on lui avait caché le but religieux de l'expédition. Deux navires déposèrent les émigrants sur les bords de la magnifique baie de Rio. Ils y furent rejoints un peu plus tard par de nouveaux arrivants. La colonie commençait à prospérer: elle avait ses conducteurs spirituels venus de Genève et de nouveaux embarquements semblaient lui promettre un avenir assuré; mais la conduite intolérante du gouverneur Durand de Villegagnon fit évanouir ces espérances. Revenu au dogme de la présence réelle, il voulut l'imposer à ses subordonnés. Alors, désespérant d'échapper à sa tyrannie, plusieurs d'entre eux accompagnés de leurs ministres, reprirent la mer et arrivèrent dans le plus affreux dénuement au port de Blavet en Bretagne. Il ne tint pas à Villegagnon que ces infortunés ne subissent le traitement le plus barbare, car il avait remis en secret au

[1] *Histoire de France*, tom. VIII, pag. 468.

patron du navire des lettres qui enjoignaient à tous les magistrats de saisir les passagers et de les faire brûler comme hérétiques. Ce sinistre dessein fut déjoué; les fugitifs trouvèrent dans les autorités de Blavet des hommes bien disposés en leur faveur et qui les mirent en sûreté. Cependant la colonie affaiblie devait subir sa destinée. Les Portugais disséminés sur les côtes du Brésil ne tardèrent pas à unir leurs forces contre elle et à l'anéantir. Ainsi, l'intolérance d'un seul fit échouer un projet qui, entre des mains plus dignes, devait assurer à la France la possession d'une des plus belles contrées du nouveau monde.

Nous ignorons si l'on a publié de nos jours un récit détaillé des faits que nous venons de rappeler. Sur ce premier sujet, un travail du genre de celui que nous avons sous les yeux formerait le complément naturel du livre de M. Gaffarel sur la Floride. Nous aurions par là deux chapitres intéressants à ajouter à l'histoire des colonies et à celle du protestantisme français.

L'Histoire de la Floride française est une œuvre consciencieuse, empreinte de ce cachet d'exactitude rigoureuse qui distingue l'école historique moderne. L'auteur a dû se livrer à des recherches considérables, comme on peut s'en convaincre par les variantes et par la nomenclature des ouvrages cités ou consultés qui forment la littérature de son sujet. Les amateurs de la vieille langue française trouveront dans la seconde partie du volume les pièces originales à l'appui : *l'Histoire notable de la Floride*, par Laudonnière, témoin oculaire et l'un des principaux personnages de l'expédition; la correspondance de Charles IX et de son ambassadeur de Forquevaulx au sujet de Menendez, l'auteur du massacre des protestants; *l'Histoire mémorable du dernier voyage en Floride*, naïf récit d'un simple charpentier, appelé Le Challeux; une « Requeste au roy faite par les femmes vefves, enfants orphelins, parents et amis de ses subjets cruellement massacrés par les Hespagnols; » et surtout le plus remarquable de ces vieux documents, le récit du capitaine Gourgue, le vengeur de ses compatriotes. Ces pièces sont suivies d'une table chronologique des faits qui prouverait au besoin avec quelle minutieuse précision l'écrivain s'est occupé des détails de son sujet.

En dehors de cet appareil d'investigation que les érudits apprécieront sans doute, se trouve en tête du livre le récit lui-même nettement et largement traité. Un plan de colonisation conçu dans des vues de patriotisme et d'humanité par un homme dont cette époque n'était pas digne; puis l'avortement de ce plan par l'effet de l'incurie, de l'indiscipline et de la cupidité des subordonnés, et aussi par suite des faiblesses, de l'obstination ou de l'imprudence des chefs, offre un spectacle qui vaut la peine d'être étudié. Les passions en jeu et leurs contraires créent une série de situations où tout se lie, s'enchaîne et fait pressentir une malheureuse issue. Elle fut sanglante en effet et pleine de deuil pour la France. Nous assistons là à une vraie tragédie qui a son exposition, son intrigue, son nœud et son dénouement. Le premier acte comprendrait le projet et son exécution; le deuxième, les fautes qui le compromettent et arment contre sa réussite un implacable ennemi; le troisième, l'anéantissement de l'entreprise par la main d'un fanatique; et enfin, à défaut de la justice des cours, la vengeance du sang répandu accomplie par l'épée d'un gentilhomme gascon. Essayons de retracer les principales phases de ce drame.

Les Français qui partirent pour la Floride en 1562 étaient presque tous réformés. Jean Ribaut, auquel Coligny avait confié la conduite de l'entreprise, aborda heureusement en Amérique après deux mois de navigation. Longeant les côtes des deux Carolines actuelles, il fit construire au nord de la partie explorée, à l'embouchure d'un fleuve, un fortin qu'il appela Charlesfort. Il y laissa vingt-huit hommes sous un capitaine de son

choix, puis, soit faute de vivres, soit désir de raconter ce qu'il avait vu, ou d'engager de nouveaux colons, Ribaut revint en France cinq mois après son départ. Les troubles civils qui avaient partout éclaté ne permirent pas à Coligny de s'occuper de la colonie. Ribaut passa en Angleterre où il publia en 1563 la relation de son voyage. Quelque temps après, des marins anglais découvraient un navire d'étrange structure et recueillaient les misérables restes de la troupe qui avait été laissée à Charlesfort. Las d'attendre en vain des renforts et des vivres, ces hommes avaient abandonné leur poste et affronté les dangers de l'océan sur une embarcation grossièrement construite. Surpris par une longue accalmie, dépourvus de vivres, ils en étaient venus à manger jusqu'au cuir de leurs souliers et même à se repaître de la chair d'un de leurs compagnons.

Pendant que Ribaut était en Angleterre, Coligny ordonnait une autre expédition, à la tête de laquelle il mettait un gentilhomme du nom de Laudonnière. Parti du Hâvre en 1564, ce capitaine emmenait plusieurs centaines de personnes, parmi lesquelles des gens de noble maison qui s'étaient engagés à titre de volontaires, un d'Ottigny, un d'Erlach, un de la Rocheferrière; en outre, des vétérans, des artisans, des matelots expérimentés et quelques étrangers avides d'aventures lointaines. On s'établit sur une île de la rivière May où l'on construisit une citadelle à laquelle on donna le nom de Caroline. Les indigènes se montrèrent bienveillants à l'égard des Français; mais Laudonnière persistant à tenir la balance égale entre des caciques, ennemis mortels les uns des autres, ne réussit par sa politique de neutralité absolue, qu'à exciter envers lui la défiance de chacun d'eux. Bientôt les Indiens commencèrent à se lasser de la présence de ces étrangers dont les réquisitions en vivres étaient aussi ince[illegible]reuses pour eux. Les Fran[illegible]re, comme tous les aventu[illegible], nobles et roturiers, professaient un profond dédain pour les travaux manuels et auraient cru déroger en mettant à profit le sol fertile de la Floride. Par suite de ce préjugé, les soldats n'avaient travaillé qu'avec répugnance à la construction de la forteresse elle-même, qui était pourtant leur sauvegarde. Plusieurs des plus ardents, fatigués d'une vie sédentaire et emportés par leur goût d'aventures, cédèrent aux suggestions de quelques meneurs et osèrent former un complot contre le gouverneur. Ils s'emparèrent de sa personne et l'obligèrent à signer en leur faveur une autorisation de courir les côtes des Antilles. Leurs pirateries reçurent le châtiment qu'elles méritaient. D'une centaine qu'ils étaient, il n'en revint que vingt-six à la Caroline, et sur ce nombre quatre furent mis à mort par Laudonnière comme auteurs de la rébellion. Cependant le manque de vivres l'obligeait à songer au départ; mais au moment d'appareiller, on aperçut plusieurs navires français. C'était Ribaut en personne qui amenait environ un millier d'émigrants partis de Dieppe en mai 1565.

A peine avait-il jeté l'ancre dans la rivière de May, qu'il vit plusieurs vaisseaux espagnols dont la présence dans ces parages s'explique aisément. Philippe II, informé de l'établissement des Français en Floride, avait autorisé un capitaine aussi cruel que fanatique, Pedro Menendez, à extirper l'hérésie de ce pays. Contre l'avis des principaux officiers, Ribaut courut l'attaquer avec ses vaisseaux, mais il s'éleva une tempête furieuse qui les dispersa, puis les brisa au loin sur les côtes. Sur ces entrefaites, le fort de la Caroline qui n'avait conservé qu'un petit nombre de défenseurs sous la conduite de Laudonnière, fut surpris et assailli par Menendez, qui massacra sans pitié tous ceux qui ne purent s'échapper. Laudonnière recueillit les fugitifs et pressé par le danger, ignorant d'ailleurs s'il serait secouru par Ribaut dont il n'avait aucune nouvelle, il fit voile pour l'Europe avec deux navires qui étaient sous son commandement.

De leur côté, les naufragés, au nombre de six cents, dépourvus d'armes et manquant de tout, étaient parvenus à se rapprocher de la Caroline; mais la voyant prise, ils s'enfoncèrent dans les bois. Peu à peu, ils se rapprochèrent sans le savoir de Saint-Augustin, quartier où les Espagnols s'étaient fortifiés à la hâte et situé au sud de la Caroline. Les malheureux Français, épuisés par la faim et par de longues marches, furent sommés par Menendez de se rendre sans conditions. Ils livrèrent leurs armes. Tous ceux qui se déclarèrent luthériens, et ce fut le grand nombre, furent odieusement massacrés.... « gentilshommes, soldats, matelots, ouvriers, tout fut confondu dans une horrible boucherie. Pour comble d'horreur, ajoute M. Gaffarel, les bourreaux n'étant pas assez nombreux, les Français furent maintenus à leur rang et tués avec méthode... D'énormes bûchers furent dressés sur la rive et, pêle-mêle, on y jeta les cadavres. Menendez dressa au-dessus des bûchers cette inscription : *Pendus, non comme Français, mais comme luthériens.* » Environ deux cents d'entre eux qui ne s'étaient pas fiés aux Espagnols, mais s'étaient retranchés à quelques journées de là, finirent par capituler et furent envoyés aux galères.

Loin de désavouer la conduite de Menendez, l'ambassadeur d'Espagne alla jusqu'à demander la mise en cause de Coligny. Philippe, de son côté, resta sourd aux réclamations de Charles IX et de Catherine qui demandaient la punition du coupable. L'affaire finit par tomber de guerre lasse; mais le châtiment dû à l'auteur du crime ne devait pas tarder à fondre sur ceux qui lui avaient servi d'instruments.

Un gentilhomme gascon, nommé Dominique de Gourgues, prit sur lui de venger, non ses coreligionnaires, car il était catholique, mais l'humanité outragée et l'honneur national foulé aux pieds. Avec cent hommes déterminés et quatre-vingts matelots qui au besoin pouvaient servir de soldats, il aborde en Floride, grossit sa petite troupe de celle que lui amenèrent plusieurs caciques qu'avait exaspérés la cruauté espagnole, et après avoir pris toutes ses mesures pour que pas un Espagnol n'échappât, il attaque d'abord et prend d'assaut deux fortins défendus chacun par soixante soldats, puis la Caroline même qui ne contenait pas moins de deux cent soixante défenseurs. Cernés de tous côtés par un ennemi protégé par les bois et qu'ils croyaient beaucoup plus nombreux, les Espagnols cherchèrent à s'enfuir et tombèrent presque tous sous le fer des Français et les flèches des Indiens. Ceux qui ne succombèrent pas furent faits prisonniers, jugés sommairement, puis pendus après lecture de la sentence de mort. De Gourgues retourna la planche sur laquelle Menendez avait fait graver sa légende et y fit inscrire ces mots : « *Je ne faicts cecy comme à Espagnols, mais comme à traistres, volleurs et meurtriers.* » Sept jours avaient suffi au capitaine gascon pour accomplir cet exploit.

Ce résumé succinct ne saurait dispenser de la lecture de l'ouvrage qui, sans compter les pièces originales, contient une foule de faits et de détails que nous avons passés sous silence. L'ouvrage de M. Gaffarel est de ceux qui ne s'abrégent que par mutilation et qui demandent une lecture intégrale.

La figure la plus originale de celles qui se présentent dans cette relation est sans contredit ce Dominique de Gourgues dont l'épée tire une éclatante satisfaction de l'affront sanglant fait à son pays et du traitement cruel subi par ses compatriotes. En présence du déni de justice de Philippe et de l'inutilité des démarches de la cour de France, le redoutable capitaine gascon entre en scène et vient jouer dans le drame le rôle de la Némésis antique. Il s'y emploie tout entier, corps et biens, y consume tout son avoir, y déploie toutes les ressources de ses talents militaires et fait de cette campagne sur une petite échelle un chef-d'œuvre de stratégie. D'un style ferme, net et rapide comme l'action, il a retracé lui-même le souvenir de ce fait

d'armes en homme qui ne craint pas le jugement de la postérité. En présence des faits accomplis, que dirons-nous sinon que la verge dont Dieu se sert pour châtier les coupables, peut aller au delà du but, et l'instrument mêler ses passions personnelles au décret de la souveraine justice.

Il est à regretter que nous ayons si peu de renseignements sur la vie intérieure et spirituelle de la colonie. Nous n'avons sur ce point que des indices qui prouvent cependant que les préoccupations de sécurité et de vie matérielle n'avaient pas tout absorbé. Il est question, par exemple, des Bibles dont les Espagnols s'emparèrent à la prise de la forteresse, de la cloche qui appelait les fidèles au culte et au son de laquelle les Indiens eux-mêmes « dressoyent les mains au ciel, voire avec révérence et attention, » et enfin d'un ministre appelé Robert qui s'acquittait des fonctions pastorales au milieu de ses compatriotes. La prière que Le Challeux adresse à Dieu dans sa détresse après le massacre de la Caroline et le conseil tout appuyé d'arguments bibliques par lequel il cherche à détourner ses compagnons de se fier aux Espagnols, nous montrent chez cet homme un véritable développement religieux et il est probable qu'un bon nombre de ses compagnons étaient animés des mêmes sentiments. Ces menus détails sont probablement tout ce que nous saurons jamais sur la vie intérieure des émigrants. Les documents gardent sur ce sujet un regrettable silence, qui ne doit nullement être imputé à M. Gaffarel. Nous nous plaisons à le dire en terminant, cet auteur a tiré le meilleur parti et fait usage de la manière la plus complète des sources qu'il a eues à sa disposition.

CH. COTTIER.

PENSÉE

On ne doit pas sortir, même chassé, d'une Eglise fidèle; on ne doit pas rester, même toléré, dans une Eglise indigne de ce nom.

A. DE GASPARIN.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

Vaud.

Octobre 1876.

Le 26 septembre dernier on déposait dans le cimetière de Gilly les restes mortels de M. Charles Eynard. Non content de continuer les œuvres de son oncle, M. Gabriel Eynard, il les avait encore multipliées, et aussi jamais la contrée n'avait assisté à un ensevelissement si solennel et si recueilli.

Ceux qui ont connu cet homme distingué savent quelles étaient les qualités de son esprit et de son cœur. Doué d'une étonnante mémoire des dates et des faits, d'un jugement sûr et fin, écrivant avec une merveilleuse facilité, il semblait fait pour se distinguer dans les lettres. Ses notices sur les Burlamaqui, le docteur Tissot, le chevalier Guisan et Mme de Krüdener donnent la mesure de ce qu'il aurait pu devenir comme littérateur, s'il l'avait voulu. Il y avait en lui tous les éléments d'un historien de premier ordre. Artiste, il aurait pu occuper un rang distingué parmi les maîtres, car il avait l'instinct, le goût, la finesse qui font les grands peintres. Il en avait aussi la passion, et c'est précisément pourquoi il y a renoncé.

Ici, nous touchons à un trait de son caractère. Doux et humble de cœur, il avait sur lui-même et sur sa volonté un empire absolu. Il s'imposait une règle, un sacrifice, et il n'en déviait pas. Il s'est soustrait à la passion de la peinture, parce qu'il ne voulait avoir de passion que pour une seule chose, celle que l'Ecriture appelle la seule nécessaire.

Avancer le règne de Dieu dans son propre cœur d'abord, et dans le monde ensuite, voilà quelle a été la grande pensée de sa vie.

Chrétien de cœur dès sa première jeunesse, il a échappé par la simplicité de sa foi à ces doutes, à ces combats qui, de nos jours, troublent tant de consciences. Sa vie religieuse coulait comme une eau tranquille dont nul obstacle ne vient troubler le cours. Tout en lui se faisait avec calme; point d'apparat dans ces œuvres de charité dont il était prodigue. Sa vie était, à la lettre, cachée avec Christ en Dieu.

Quant aux qualités de son cœur, ce qui le caractérisait c'était l'ampleur de sa charité.

Il pouvait beaucoup aimer et il aimait en effet beaucoup. Elle le sentait bien, cette foule que des torrents de pluie n'avaient pu écarter du cimetière de Gilly. Quel saint recueillement devant cette tombe !.. Quelques orateurs parlaient... Cela n'était pas nécessaire. La fosse ouverte était la plus haute de toutes les prédications. Qui aurait pu s'en éloigner sans dire au fond de son cœur : Puisse ma fin être semblable à la sienne ? X.

Lausanne.

Octobre 1876.

La séance d'ouverture des cours de la faculté de théologie de l'église libre a eu lieu dans la chapelle des Terreaux, le 5 octobre dernier. Cette cérémonie avait attiré un public plus nombreux que de coutume, attiré sans doute par le nom de M. le professeur Astié, chargé de prononcer le discours d'usage en pareille occurrence. Le sujet choisi a été *la formation et le développement de l'église libre*, ce qui a fourni à l'habile critique ample matière à des allusions multipliées et à des attaques contre des adversaires de plus d'un genre.

Treize étudiants, outre quatre qui viennent d'obtenir le diplôme de licencié, ont achevé le cycle de leurs études. L'auditoire de théologie comptera cet hiver dix-neuf élèves, et l'école préparatoire six. Sur ce nombre, onze sont Vaudois, trois Français et six Espagnols. Puisse la bénédiction divine continuer à reposer sur cette belle et utile institution !

P. B.

Genève.

Octobre 1876.

La saison d'été, ordinairement peu favorable aux discussions parlementaires, n'a point ralenti le zèle de nos législateurs genevois. Sentant approcher le terme de son mandat, notre grand conseil a voulu couronner l'édifice qu'il a élevé avec tant d'efforts, en confisquant l'indépendance des communes au profit du pouvoir exécutif, et en réunissant au domaine de l'état les biens des corporations religieuses récemment supprimées. Suivant l'exemple que lui donne l'autorité civile et fort de ses serruriers et de ses commissaires de police, le Conseil supérieur de l'église catholique installe ses curés dans les temples et presbytères des paroisses de campagne, au moyen de votes dérisoires. Ne lui suffit-il pas du quart, du dixième, du vingtième des électeurs d'une commune pour revendiquer au nom de la loi les édifices communaux servant aux cultes ? Encore une dizaine d'élections de cette nature, et l'étendard libéral flottera sur toutes les églises catholiques du canton. La majorité proteste. Maires et conseils municipaux réclament au nom de leurs administrés. Les maires sont révoqués; de nouveaux, partageant les mêmes principes, sont nommés à leur place. Ainsi fonctionne la machine, avançant toujours, ne reculant jamais. C'est de la liberté à la mode nouvelle; hélas ! il faut plutôt dire : c'est de la liberté à la romaine, entre les mains des radicaux autoritaires. Tous les despotismes se ressemblent, qu'ils soient rouges ou noirs. Verrons-nous bientôt la fin de ce système despotique ? Les élections de novembre prochain mettront-elles un terme à ces abus ? Ce n'est pas probable. Appuyé par le radicalisme autoritaire, soutenu par la nuée des fonctionnaires qu'il a su créer, ou dont il a amélioré le sort, toléré, porté en secret par les nombreux adversaires que compte le catholicisme dans tous les rangs de la population genevoise, le régime Carteret triomphera certainement dans la prochaine assemblée du conseil général. Peut-être verrons-nous alors la rude main de l'état s'abattre sur nos écoles primaires évangéliques, et *se former un blocus sanitaire* contre toutes les institutions indépendantes. L'*Alliance libérale* et d'autres feuilles gouvernementales ont déjà ouvert le feu. Pourquoi faut-il voir la main de représentants de la religion dans ces mesures qui oppriment les consciences !

En attendant, on travaille dans les cercles évangéliques, et les amis du vrai libéralisme ne se disposent pas à se laisser immoler sans mot dire. Je ne parlerai pas aujourd'hui de l'alliance formée par les comités des écoles primaires évangéliques pour résister aux empiétements possibles de l'état; je signalerai seulement deux réunions qui se sont tenues dans nos murs en septembre écoulé.

La première est celle des diverses sections de l'Union nationale évangélique suisse. Cette

association s'est fondée non dans un but de polémique agressive, mais pour le maintien de l'Evangile de Christ dans les diverses églises protestantes de la Confédération. Elle a dû s'appliquer à entretenir et à raviver la foi dans les âmes, à repousser les attaques directes ou indirectes dont l'Evangile est l'objet, soit de la part des incrédules proprement dits, soit de la part du faux libéralisme; enfin à établir des relations et un lien commun entre les sociétés qui, dans divers cantons, travaillent à la même œuvre et poursuivent le même but. Genève avait été choisie pour recevoir cette année les délégués des diverses sections de l'Union suisse. Leur assemblée s'est tenue le 26 et le 27 septembre. M. le pasteur Choisy, chargé de la prédication d'ouverture, l'a résumée en disant que l'Union nationale évangélique avait à cœur un double intérêt : celui de conserver dans l'église la pureté de la doctrine, et de rester uni à la multitude, en ne sortant pas des églises nationales, tant que Jésus-Christ et son Evangile y seraient tolérés. Après un rapport de M. de Perrot, pasteur à Morges, sur la marche générale de l'Union, M. le ministre F. Chaponnière a lu un mémoire sur cette question : « Quel doit être, dans la crise actuelle, le programme ecclésiastique de l'Union? » Voici les thèses qui le résument :

I. *La Crise actuelle.* Les églises protestantes nationales de la Suisse subissent toutes, à cette heure, une révolution profonde, qui a ou qui aura pour effet :

1° De leur enlever le caractère de sociétés de fidèles, en les faisant régir par le suffrage universel des citoyens;

2° De leur enlever le caractère d'écoles de foi, en y établissant l'entière liberté d'enseignement des pasteurs.

II. *Notre Idéal d'église.* Nous devons aspirer à posséder une fois :

1° Des églises qui soient véritablement des églises, c'est-à-dire des organismes bien liés (Col. II, 19) et harmoniquement ordonnés (Eph. II. 21);

2° Des églises qui soient exclusivement évangéliques par leur centre de direction;

3° Des églises qui soient largement nationales par leur champ d'action.

III. *Nos Moyens d'exécution.* Pour arriver le plus sûrement à ce but, nous devons, pour le moment :

1° Travailler, dans notre pays, à la séparation générale des églises et de l'état;

2° Demeurer, en attendant, pour aussi longtemps que cela nous sera possible, dans les établissements religieux officiels;

3° Constituer peu à peu, dans ces établissements, de véritables églises évangéliques, en nous unissant étroitement entre nous et en nous distinguant nettement des adversaires de notre foi.

IV. *Les Conditions du succès.* Notre situation ecclésiastique ne saurait s'améliorer d'une manière décisive, sans un triple réveil théologique, moral et spirituel.

La discussion qui a suivi la lecture du mémoire de M. Chaponnière, a porté presque exclusivement sur la troisième de ses thèses: *nos moyens d'exécution.* Des pasteurs et des laïques de Vaud, Genève, Berne et Appenzell ont successivement appuyé ou combattu le principe posé par le ministre genevois. M. Dupertuis, pasteur à Vevey, redouterait la séparation de l'église et de l'état, « la scission vaudoise de 1845 ayant amené une réaction anti-religieuse au sein de la population du pays. » M. de Perrot, moins pessimiste, croit que la séparation finira par s'imposer à la société moderne, et il estime que l'Union ferait bien d'accoutumer le public religieux à cette perspective. M. le pasteur Coulin appuie toutes les thèses du rapporteur, tandis que M. le professeur Segond ne croit pas (et il estime être en cela l'organe de nombre de membres de l'Union de Genève) que les chrétiens évangéliques doivent travailler eux-mêmes à dissoudre le lien qui unit l'église à l'état. M. le pasteur Kind, de Hérisau, croit à la possibilité de ce qu'il appelle la séparation du temporel et du spirituel, mais il a peine à croire à la possibilité de la séparation de l'église et de l'état. Dans la Suisse orientale, tout au moins, le peuple tiendra toujours à choisir lui-même ses pasteurs, et il abandonnera plutôt le christianisme évangélique que l'église établie. M. Christ-Sarrasin, de Bâle, constate les divergences profondes qui existent dans l'assemblée sur le sujet de la séparation, aussi ne mettra-t-il pas aux voix les thèses de M. Chaponnière, quoique celui-ci ait déclaré qu'il n'a pas entendu demander

aux Unions suisses, ni même à l'Union de Genève, de travailler comme telles à la séparation de l'église et de l'état. Le rapporteur croit, lui aussi, avec M. Dupertuis qui ne voudrait pas renoncer à l'idée d'un état chrétien, qu'un jour viendra où l'église et l'état se fondront dans un terme supérieur, le royaume visible de Christ. Il pense seulement que le recrutement de cette cité de Dieu doit s'opérer non par la pression des gouvernements, mais par la libre persuasion, car le peuple du Messie est un peuple de franche volonté.

Les séances de l'Union nationale suisse finissaient à peine que s'ouvrait dans la même salle le *congrès pour l'observation du dimanche*. Convoqué depuis plusieurs mois, le comité directeur n'était pas sans inquiétude sur l'issue de cette conférence internationale. Or le résultat a répondu à son attente, s'il ne l'a dépassée. Des délégués venus de divers pays et représentant, outre de nombreuses associations ou compagnies industrielles, l'empereur d'Allemagne, le roi de Wurtemberg et le grand-duc de Baden, ont pris part à ses délibérations et donné aux résolutions qui ont été votées, une grande autorité morale. M. le pasteur Coulin, chargé de prononcer le discours d'inauguration, s'est acquitté de sa tâche avec distinction. Rappelant les paroles par lesquelles M. le professeur Godet introduisait, il y a quinze ans, à la conférence de l'alliance évangélique réunie à Genève, le sujet de la sanctification du dimanche, il en a pris occasion pour signaler les progrès faits depuis ce moment par cette question, progrès qui, pour ne s'être pas encore traduits par une réforme apparente, n'en sont pas moins très réels. Un des points les plus frappants de ce progrès latent, c'est que la doctrine du dimanche a été grandement élucidée. Les opinions contradictoires qui régnaient jadis sur ce sujet, se sont peu à peu réconciliées dans une synthèse plus haute.

Envisageant ensuite l'institution du dimanche, telle qu'elle est désormais comprise et définie par tous, l'orateur l'a présentée sous ses faces diverses et montré d'abord dans le dimanche un jour réservé, un temps périodiquement mis à part dans le grand courant de la vie qui emporte successivement nos jours....

« Jour réservé, le dimanche est par cela même aussi le jour du repos. Il consacre le repos; il en établit la légitimité; mieux que cela, il l'élève à la dignité d'un devoir. Le devoir du travail s'impose; la loi du travail, c'est la loi du développement, c'est-à-dire de la vie elle-même. Mais il y a la plus étroite solidarité entre cette loi et la loi du repos. Sans le repos institué, consacré, le travail fait de l'homme un esclave. Et pour que le repos ait son efficace de relèvement, il ne doit pas être une licence dérobée, mais un droit octroyé, ou mieux encore un devoir prescrit. C'est la discipline du travail qui fait la dignité du repos, qui le distingue de l'oisiveté. C'est la discipline du repos qui fait la noblesse du travail et le préserve de cet autre mal : l'esprit d'asservissement. C'est leur association, leur combinaison calculée qui les relève et les sanctifie l'un par l'autre.... Rendre l'homme à lui-même, c'est le remettre en face de sa destinée. En le forçant à sortir périodiquement de la distraction du travail, l'institution dominicale l'élève au-dessus du présent, fait appel aux instincts profonds de son âme et lui soumet à nouveau la question souveraine de l'emploi de la liberté, la question du bien et du mal, de la vie et de la mort : le dimanche est le jour du salut....

» Mais voici l'homme devenu chrétien, c'est-à-dire l'homme remis dans sa voie : fort ou faible, au début ou au terme de la carrière, pour lui vivre, c'est croître et grandir dans la sanctification. C'est ici que l'institution dominicale nous apparaît dans sa signification la plus haute et la plus sainte : le dimanche est le jour de la grâce et des progrès....

» Je pense, s'est écrié l'orateur, à ces multitudes enchaînées à un travail sans relâche, à tant de nos frères si injustement exclus de la distribution du pain de vie. A tous, vous allez porter une bonne nouvelle en leur répétant, dans ses applications les plus diverses, la miséricordieuse parole du Sauveur : « Venez, vous qui êtes fatigués et chargés : vous » serez soulagés, vous trouverez le repos.... » Vous réconciliez l'homme avec sa destinée présente, vous le préparez à sa destinée future.... Vous faites une œuvre devant laquelle le cœur se dilate et s'épanouit, parce que, sans sacrifier aucune de leurs convictions ou de leurs positions respectives, les hommes les plus divers y peuvent travailler ensemble. Il y aurait là, semble-t-il, de quoi garantir les

plus ambitieuses espérances de succès! Sans doute, si nous ne savions que dans ce monde renversé les causes les meilleures sont aussi celles qui doivent s'attendre à rencontrer les plus formidables obstacles : l'esprit d'indépendance effrénée qui caractérise notre époque, la passion du plaisir et la multiplication indéfinie des fêtes et des réjouissances presque toujours fixées au dimanche.... »

Je passerai sous silence le discours de M. Alexandre Lombard, président du congrès, ainsi que ceux des délégués étrangers; je ne ferai que mentionner le rapport sur le meilleur jour pour la paie des ouvriers, jour qui, d'un commun accord, a été fixé au vendredi, pour en venir à la séance du dimanche soir dans la salle de la réformation, où M. Ernest Naville a prononcé le discours capital du congrès, et que l'on peut considérer comme le programme de l'œuvre à poursuivre. L'honorable professeur a partagé la mission d'entretenir la foule énorme réunie dans la vaste salle avec M. le pasteur E. Monod, de Mazamet. Celui-ci a envisagé le dimanche sous le quadruple point de vue de son influence comme pacification, moralisation, civilisation et évangélisation, puis M. Naville s'est exprimé à peu près en ces termes : « ... Pour base de mon discours, qui ne sera qu'un résumé des choses que vous avez pu entendre, je prendrai la distinction si nette établie par l'un des représentants des Etats-Unis, entre la loi sociale du dimanche et la loi religieuse. Donc loi du dimanche au point de vue social, loi du dimanche au point de vue religieux : tels sont mes deux points. Ils ont été longtemps confondus dans l'ancienne civilisation; la loi religieuse, formulée par l'église, était imposée par l'état. Dès lors est née la société contemporaine, et on a reconnu que les chrétiens de toutes les dénominations, les juifs, et ceux qui font profession de n'avoir pas de religion ou d'en avoir une à leur façon, avaient les mêmes droits, et que l'état ne peut plus imposer de religion. Par le courant de la civilisation, la loi du dimanche ne peut donc plus être ordonnée par l'état au point de vue religieux.

» En résulte-t-il que l'état ne puisse pas édicter une loi du dimanche, n'imposant aucune obligation religieuse quelconque, mais entraînant une suspension de l'industrie, de l'agriculture ou du commerce dans leurs manifestations publiques? C'est ce qu'on pense à l'ordinaire, mais sans aucun fondement sérieux. Si une société estime que, au point de vue de l'hygiène, de la santé publique ou de la pacification des esprits, il convient de donner à tous un jour de repos par semaine, l'état peut l'édicter sans que cela ait un caractère religieux. Ici se place une confusion d'idées qui vient de la force des habitudes : on s'imagine aussitôt que l'état veut obliger l'un d'aller à la messe et l'autre au sermon, et peut-être à tel ou tel sermon! Ce n'est pas cela. Vous me fermez mon magasin; cela me gêne, c'est possible, mais ma conscience n'a rien à voir là dedans. C'est faire une confusion d'idées énorme que de faire intervenir la religion pour repousser une loi sociale sur le dimanche. L'état a le droit de faire cette loi....

» Mais, dit-on, c'est une loi de contrainte, à laquelle on oppose l'idée de liberté. Erreur capitale, car la loi du dimanche est une loi de liberté. Je prends un exemple familier. Je suis paysan; j'arrive dans la ville avec un grand char et je le plante au milieu de la rue. Un agent de police survient et me dit de passer mon chemin. Il porte atteinte à ma liberté, sans doute; mais il rétablit la liberté de circulation, c'est-à-dire la liberté de tous. L'état limite la liberté d'un seul qui gêne tous les autres. C'est là le premier point de la loi sociale du dimanche, qui est une loi de liberté. Pourquoi ne le comprend-on pas? Je vais vous le dire. J'ai vu dans l'histoire tant d'actes commis au nom de la liberté et qui auraient fait envie à plus d'un despote, que maintenant quand j'entends crier très haut : « Vive la liberté! » je me demande tout de suite : « Qui est-ce qu'on va mettre en prison? »

» Saint Paul a dit « Ne songez pas seulement à votre propre intérêt, mais songez encore aux intérêts des autres. » Ne pensez pas seulement à votre liberté, mais pensez aussi à celle des autres. Or, c'est ce que fait la loi du dimanche. Elle contraint quelques individus, mais la gêne imposée à quelques-uns c'est l'affranchissement de la multitude, ce à quoi on ne pense pas assez.

» Dieu merci! l'esclavage a disparu du sol de la chrétienté, mais en dehors de l'esclavage, il reste la hiérarchie sociale avec ses conséquences. Plus la civilisation avance, plus l'en-

grenage social de l'industrie saisit les individus. Exemple : les transports publics. Il y eut un temps où les voitures étaient conduites par des cochers libres. Un de ces cochers pouvait prendre son repos le dimanche, quand cela lui plaisait. Mais aujourd'hui, avec les chemins de fer et les tramways, les chefs, les employés et les simples cochers sont pris dans l'engrenage. Allez donc dire à un des employés des postes, des chemins de fer, d'un magasin, qu'il est libre de se reposer le dimanche! Et si son chef n'est pas de cet avis, cet employé perdra son pain, et le pain de ses enfants! Cette liberté, c'est une dérision amère! et l'on peut répéter à juste titre avec le père Lacordaire : « C'est la liberté qui opprime, et c'est la loi qui affranchit! »

» La loi du dimanche sera donc la libération du travail obligé, abstraction faite des opinions religieuses; elle doit ainsi obtenir l'appui, non-seulement des hommes qui ont un point de vue religieux, mais des gens qui se placent au point de vue de la philanthropie et qui estiment que ce jour de repos est salutaire.

» Voilà des hommes libres le septième jour de la semaine. Que vont-ils faire de leur liberté? Ceci ne concerne plus la loi sociale du dimanche : elle est la libération du travail obligatoire. Il a sa liberté, qu'il en fasse ce qu'il voudra sous sa responsabilité personnelle. Puis vient la loi religieuse qui ne s'adresse qu'à ceux qui l'acceptent. C'est là la grande différence. La loi de l'état oblige tout le monde, et la loi religieuse n'oblige qu'en vertu de la libre conviction qui rattache l'individu à telle ou telle communauté. La loi religieuse dit : « Souviens-toi du jour du repos, » pour le sanctifier. » La loi sociale introduit dans les masses et pour l'individu les conditions de libération pour sanctifier le jour du repos, et la société doit s'en souvenir....

» La loi religieuse du dimanche est une occasion de rapprochement entre les confessions chrétiennes.

» Pour atteindre ce but, il faut grouper toutes les forces et laisser tomber dans la limite du possible les différences d'opinion. Quand les Suisses se réunissent, les drapeaux de chaque canton portent des emblêmes différents; mais au-dessus de ces drapeaux flotte la bannière de la commune patrie, la croix fédérale. Or, dans une cause qui intéresse tous les chrétiens, toutes les diversités secondaires doivent disparaître pour laisser resplendir dans une solitude auguste la croix du Rédempteur. »

Le congrès pour l'observation du dimanche ne s'est point séparé sans jeter les bases d'une fédération internationale, qui sera constituée d'une manière définitive dans une conférence ultérieure.

Ces grandes assemblées venaient de finir, lorsqu'on apprit tout à coup la mort de l'un des plus nobles citoyens de Genève, enlevé, par la rupure d'un anévrisme, à sa famille et à son pays. Descendant de réfugiés italiens, M. William Turrettini avait consacré aux intérêts du règne de Dieu et à sa patrie d'adoption, toutes les forces de sa haute intelligence. Légiste distingué, magistrat intègre, il avait fait partie à plusieurs reprises de nos assemblées délibérantes et rempli, pendant bien des années, la charge importante de procureur-général de la république. Partisan décidé de la séparation de l'église et de l'état, il l'avait réclamée de notre grand conseil; mais il avait compris que le césarisme moderne repousserait ce progrès et chercherait au contraire à asservir l'église à l'état. Nos radicaux autoritaires se sentaient gênés par ce magistrat inflexible; aussi n'avait-il pas trouvé grâce devant eux aux dernières élections judiciaires. Une foule immense a voulu lui rendre les derniers honneurs, et témoigner ainsi de son respect pour le magistrat vénéré et pour l'homme de bien.

LOUIS RUFFET.

Naples.

10 octobre 1876.

Il existe actuellement dans la noblesse napolitaine un petit groupe de personnes distinguées par l'élévation de leur esprit, le sérieux de leur piété et leur active charité. A ce petit groupe appartenaient cette Adélaïde Capece Minutolo, dont Mme Craven a écrit la biographie, et cet excellent Alphonse Casanova della Valle, qui concourut dans une si large mesure à la création des asiles de l'enfance et des écoles professionnelles. Mme Craven en fit elle-même longtemps partie, elle lui est restée attachée et elle a souvent pris plaisir à en dire les vertus. Mme la duchesse Ravaschieri

se rattache à ce petit cénacle; c'est une âme généreuse que la charité passionne; elle connait les misères de sa ville natale et s'occupe sérieusement d'y porter remède. Les cuisines économiques, l'instruction populaire, le soin des malades, les écoles professionnelles pour jeunes filles sont des questions qu'elle a étudiées et à la réalisation desquelles elle est pressée d'arriver. Cette femme si distinguée par le cœur et l'intelligence ne cesse donc de prêcher à la société napolitaine la plus grande des vertus, la charité.

C'est à ce désir de voir la sainte ardeur qui l'anime se communiquer à d'autres, qu'il faut en grande partie attribuer son *Histoire de la charité napolitaine,* dont le premier volume a paru. Mme Ravaschieri a espéré émouvoir à jalousie les Napolitains d'aujourd'hui en se faisant le héraut des Napolitains des temps passés, en racontant avec amour ce qu'ils avaient fait pour imiter Celui qui allait sur la terre faisant le bien. Je ne m'arrêterai pas longtemps à la partie littéraire du livre : si l'on rencontre souvent, en le lisant, des pages pleines d'une émotion sympathique, communicative, on a également une certaine peine à retirer un profit sérieux de cette lecture, les faits et les dates s'entassant souvent avec une rapidité un peu fiévreuse, qui rend difficile le travail de la mémoire. Le plan du livre est cependant bien simple, il se compose de la monographie des plus grands établissements de charité que Naples possède. Impossible, en effet, de classer ces établissements en groupes d'après le genre spécial de bienfaisance auquel ils sont consacrés. Ceux qui les fondèrent entreprirent d'abord de secourir une misère spéciale, puis ils augmentèrent leur sollicitude; ainsi peu à peu repenties, oblates, vieillards, malades, orphelins se trouvèrent parfois réunis sous le même toit. Le premier volume de l'*Histoire de la charité napolitaine*, le seul qui ait paru, nous raconte l'histoire de trois grands établissements de bienfaisance : Saint-Eloi, la Sainte Maison de l'Annunziata et l'hôpital dit de Sainte-Marie du peuple ou des Incurables.

Saint-Eloi est le plus ancien, il date de 1270; ce fut sur la place du Marché que Charles d'Anjou, désireux d'apaiser la colère céleste après la mort de Conradin, fit élever un hôpital et une église sous le patronage de Saint-Eloi. Plusieurs congrégations choisirent pour leur saint, l'évêque de Noyons canonisé et contribuèrent par leurs libéralités à la prospérité de l'œuvre. Peu à peu la maison de Saint-Eloi s'augmenta d'un asile pour les femmes infirmes, et d'un home pour les orphelins et les femmes isolées qui désiraient vivre d'une vie dévote et retirée. Chose étrange et très napolitaine! en 1592, l'établissement n'arrivant pas à vivre sans s'endetter, les gouverneurs de Saint-Eloi fondèrent une maison de prêts sur gage, qui fit la fortune de l'établissement; déplorable procédé, n'est-il pas vrai, que de subvenir à une œuvre de charité par l'usure, et d'augmenter énormément les difficultés des uns pour diminuer celles des autres. Que dire également du cadeau que fit de notre temps le roi Ferdinand à la maison de Saint-Eloi? il lui donna cinq numéros de la loterie, à la sortie de chacun desquels était affectée une valeur de vingt-cinq ducats. Aujourd'hui l'établissement, bien déchu de son ancienne splendeur, renferme un hôpital, un pensionnat pour jeunes filles et une retraite pour les femmes sans famille, sans profession, sans fortune, âgées ou infirmes.

La Santa Casa dell'Annunziata fut fondée en 1322 par trois Napolitains prisonniers; ils firent le vœu, s'ils recouvraient la liberté, de construire un asile pour les enfants trouvés. D'abord, ils élevèrent l'église, la maison, puis successivement un hôpital pour les blessés et les fiévreux, une maison de convalescence pour les femmes, enfin une retraite pour celles qui voulaient mener une vie dévote.

Nobles et riches bourgeois concourent par des libéralités extraordinaires à la prospérité de l'œuvre. La Santa Casa dell'Annunziata reçoit en propriété des châteaux, des baronnies, des terres considérables. En voyant sa fortune augmenter rapidement, elle se croit en mesure d'étendre sa libéralité; partout où elle le peut, sa bienfaisance s'exerce. Mais les donations diminuent, la situation financière de la maison devient critique. Au XVIe siècle, on espère la relever par la fondation d'une maison de prêts sur gage, le remède est pire que le mal et, au XVIIe siècle, on arrive à une faillite énorme. L'imprévoyance, l'infidélité, le désordre ont amené cette catastrophe. Dès lors jusqu'à nos jours, l'Annunziata n'a pas retrouvé son antique fortune. Cependant

elle possède encore des biens considérables, et elle est fort utile comme asile pour les enfants trouvés et comme Maternité.

L'hôpital de Santa Maria del Popolo ou des Incurables fut fondé par une femme. Marie Lonc, patricienne napolitaine, espagnole d'origine, guérie d'une paralysie jugée incurable, se consacra, après avoir recouvré la santé, au soulagement des souffrances corporelles; deux de ses amies s'associèrent à cette généreuse entreprise. Un immense hôpital, un asile pour les femmes perdues s'élèvent avec rapidité et prospèrent pendant longtemps, car les donations affluent comme à la Santa Casa. L'hôpital des Incurables a conservé plus que les autres grands établissements de charité son antique opulence; il est encore un de ceux pour lesquels le Napolitain a conservé le plus d'intérêt. Aussi voit-on encore, à certains jours de la semaine, comme dans les temps anciens, plusieurs congrégations apporter aux malades ce qui peut les soulager ou leur être agréable; chacune d'elles apporte toujours la même chose : fruits, gâteaux, légumes, poulets, soupe chaude.

Rien de moins facile à apprécier que les établissements de charité à Naples; j'ai lu le livre de la duchesse Ravaschieri, j'ai visité les établissements dont elle a écrit l'histoire, et je ne puis dire que j'aie une idée suffisante de ce sujet. Cependant il m'est impossible de partager l'admiration de notre auteur pour la charité napolitaine. La *consueta*, la *ben nota carità napoletana*, comme on dit ici, n'a rien fait de plus que d'autres pour mériter la place d'honneur à laquelle la duchesse Ravaschieri veut la mettre. Je répugne aux moyens immoraux si souvent employés pour venir en aide à Saint-Eloi, à l'hospice des Incurables; je ne comprends pas comment, au XIXe siècle, dans un hôpital, on permet l'exercice de cette charité par pique-nique, pour laquelle notre auteur semble avoir une grande admiration; je me demande comment un médecin sérieux peut permettre aux visiteurs de faire des libéralités de comestibles à tous les malades d'une salle, sans distinction. Puis je suis entré fréquemment dans ces lieux où l'on veut secourir la misère et la souffrance, et j'en suis trop souvent sorti avec les plus tristes impressions. Comme mon cœur s'est fréquemment serré en parcourant les Incurables! Quelle malpropreté honteuse dans ces salles immenses! quels draps sordides recouvrent les pauvres malades! quels ustensiles malpropres que ceux dans lesquels on apporte la nourriture! quelle insuffisance de service! Ah! lorsqu'on voit de telles choses, combien on se prend à regretter l'admirable propreté des hôpitaux de la France ou de la Suisse, si favorable à la guérison, ou tout au moins au soulagement des pauvres malades! Sans doute nous admirons l'élan généreux des fondateurs d'œuvres telles que l'Annunziata ou les Incurables, mais nous avons lieu de déplorer l'imprévoyance, la confusion dans le travail de la charité de ceux qui les ont continuées.

L'élan ne manque pas à la charité napolitaine, mais il lui manque ce qui peut rendre le zèle utile : la règle et la discipline.

Si je ne peux complétement admirer les œuvres dont la duchesse Ravaschieri s'est fait le chroniqueur enthousiaste, j'ai toute admiration pour l'historien lui-même, je puis d'autant plus le dire que je ne le connais pas et qu'il est fort peu probable qu'il lise jamais le *Chrétien évangélique;* il vit trop loin de nous pour cela. Je tiens à l'affirmer, il faut un ressort moral d'une incroyable puissance pour entreprendre, au milieu d'une société aimable et frivole, de réveiller les âmes, même en faveur de la plus sainte des causes; il faut bien avoir au cœur ce saint amour de l'humanité que Christ seul inspire aux siens. Puis, la duchesse Ravaschieri, tout en se faisant le poétique chroniqueur de la charité napolitaine des temps passés, a une connaissance bien plus vraie de ce que doit être la charité contemporaine que ses admirations ne pourraient le faire supposer; et nous reconnaissons en elle non-seulement le désir, mais l'intelligence du bien. Les bénéfices de l'éducation, de l'instruction, des écoles professionnelles lui paraissent au fond tout autrement désirables que ceux des maisons d'oblats et d'oblates, que les couvents d'hommes ou de femmes. Si elle veut chercher à ramener ses concitoyens à la charité de leurs aïeux, elle désire qu'ils la mettent en pratique d'une manière plus intelligente et plus utile. Aussi nous suivons son activité avec beaucoup de sympathie. Puisse-t-elle réussir dans ce patronage pour les jeunes filles abondonnées, dont elle désire si ardemment le développe-

ment, et arriver à leur donner un métier, à les sauver de la misère et du vice!

Coïncidence remarquable! au moment où la duchesse Ravaschieri publiait le premier volume de son livre, et où elle célébrait avec un pieux enthousiasme la charité de son pays, une autre femme de cœur examinait sérieusement ce qu'étaient devenus ces grands établissements dont la patricienne napolitaine a raconté l'histoire. Après avoir entendu la petite-fille du grand jurisconsulte Filangieri, la fille de l'ancien ministre de François II, écoutons maintenant une Anglaise bien connue en Italie, Miss White. Son mari, Alberto Mario, ancien officier de Garibaldi, est un de ces républicains, pur entre les purs, qui n'ont jamais fléchi le genou devant Bahal, c'est-à-dire qu'il n'a jamais accepté la députation pour ne pas jurer fidélité à Victor-Emmanuel. Sous le titre de *Misère et Bienfaisance*, Mme Alberto Mario a publié dans le *Pungolo* des articles qui ont été lus avec intérêt par le petit nombre de personnes qui s'occupent ici de questions sociales. Elle a tout vu, tout examiné avec soin, et elle dit ce qu'elle a vu avec une sincérité et une netteté remarquables. Quelle description saisissante que celle qu'elle a faite des affreux bouges où, sur les hauteurs de Monte Calvario, vit une partie de la plus misérable population de la Cité! Les lits sont une méchante table couverte de paille, les chambres sont basses, sombres, pavées de fange séchée et durcie. La visiteuse a pris dans ses bras de malheureux enfants maigres à faire peur, hydrocéphales, rachitiques. Puis elle est allée dans le quartier du Port, elle a parcouru ces maisons de six étages, où une chambre est habitée par toute une famille, où la famille est en moyenne de six à huit personnes. Elle a même pénétré chez les logeurs à trois sous, elle s'est arrêtée dans ces ignobles taudis, foyers de malpropreté et de démoralisation. Le misérable état des cloaques napolitains a été ensuite l'objet de son attention; elle constate l'obstination avec laquelle, par cela même, les fièvres se maintiennent dans certains quartiers. Son indignation est grande de ce qu'une ville comme Naples n'ait pas l'eau nécessaire à son assainissement, de ce que l'on fait des jardins, qu'on élève des statues, au lieu de construire des aqueducs.

L'Albergo dei Poveri dont Mme Alberto Mario a fait une étude très spéciale est l'un des plus grands établissements de charité qu'il y ait à Naples. En 1835, 6310 indigents y étaient bien entretenus. 700 jeunes gens y fréquentaient des écoles excellentes. L'Albergo dei Poveri avait alors une fabrique renommée de cristaux, de verres colorés, on y travaillait habilement la toile et la laine. Aujourd'hui les rentes sont plus fortes, les gens entretenus moins nombreux et les écoles de beaucoup inférieures, la nourriture est d'une insuffisance déplorable; deux neuvièmes de kilogrammes de viande par semaine et par personne; journellement 535 grammes de pain pour les hommes, 428 pour les femmes, 121 de macaroni le matin, 74 de semoule le soir avec fruits ou légume et soupe, voilà le menu de l'Albergo dei Poveri.

Les écoles sont malpropres, point ventilées; il y règne une odeur fétide. Le plus souvent les enfants sont aux fenêtres, jouent ou se battent. L'école des Beaux-Arts seule fait exception, le maître est un homme distingué et dévoué; la fabrique de fleurs, où l'on n'emploie que des jeunes filles, marche bien, ses produits sont élégants, mais les ouvrières ne savent pas leur métier, la division du travail est trop grande pour cela. Aucune n'est capable de commencer et de compléter une branche de fleurs.

Pour 2096 pauvres entretenus dans la maison, l'Albergo dei Poveri a 708 employés, sans compter 32 ecclésiastiques pour la partie spirituelle de l'œuvre. Un employé pour 3 indigents! Mme Alberto Mario ne pense pas qu'aucun établissement de charité dans le monde présente une aussi scandaleuse proportion. Les enfants qui sortent de la maison vont en trop grand nombre grossir les rangs des criminels; demandez aux jeunes gens détenus d'où ils viennent; ils vous répondent fréquemment : de l'Albergo dei Poveri; c'est ainsi et pour de semblables résultats qu'on dépense 1 200000 francs par an!

J'ai pu m'assurer d'une manière générale de ce que dit notre observateur de l'Albergo dei Poveri. Je ne diffère avec lui que sur les écoles; il est parfaitement vrai que les écoles professionnelles de tailleurs, barbiers, cordonniers, musiciens ne peuvent être prises au sérieux, mais celles de beaux-arts, d'imprimerie, de calligraphie sont vraiment très bonnes. Nous osons beaucoup espérer de l'ad-

ministration qui a été nommée ces jours-ci, l'un des nouveaux gouverneurs est le député Vastarini Cresi, frère du marquis Antonio Cresi, qui fit ses études pour le ministère évangélique à l'école de l'Oratoire de Genève il y a vingt ans. Le député Vastarini Cresi est un homme d'un cœur généreux et d'un esprit distingué.

A la Santa Casa dell'Annunziata la mortalité était encore, en 1867, de 67 pour cent sur le nombre des admissions; dans certaines années de ce siècle elle s'est élevée jusqu'à 95 pour cent; aujourd'hui elle tend à diminuer, grâce aux améliorations de propreté et de nourriture introduites dans l'établissement. Le tour a été aboli; on doit maintenant, pour faire admettre les nouveaux-nés, recourir au bureau de présentation; en général, les garçons restent peu de temps dans la maison, ils sont adoptés par de pauvres familles qui n'ont pas d'enfant mâle. De ce qu'ils deviennent, l'administration de la Santa Casa s'occupe fort peu; qu'ils aillent à l'école, qu'ils apprennent un métier, qu'ils soient honnêtement élevés, de tout cela elle n'a cure; quant aux filles, c'est autre chose, la Santa Casa leur porte beaucoup de sollicitude. Hier encore elles pouvaient vivre et mourir dans la maison, y rentrer lorsqu'elles étaient mécontentes de ceux qui les avaient adoptées; aujourd'hui elles ne peuvent plus y rester après l'âge de vingt-un ans, à moins qu'elles n'entrent dans le service. Jusqu'en 1833, elles pouvaient facilement devenir oblates, jouir gratuitement d'une bonne chambre, d'une bonne nourriture, sans être soumises à aucune surveillance; peu à peu la maison de la Madone était devenue un mauvais lieu. Rien de plus exact, au dire de personnes parfaitement honorables, que la description qu'en a faite Antonio Ranieri dans son célèbre livre de *Ginevra*. Aujourd'hui cet abus a disparu, on fait passablement pour l'instruction, l'éducation des filles de l'Annunziata, mais on ne leur apprend pas de métier; on ne les habitue pas à un travail régulier. Placées comme femmes de chambre, lingères, repasseuses, si elles n'ont pas dépassé l'âge réglementaire, elles ne tardent pas à revenir à la maison-mère: à moins que, ce qui arrive hélas! trop souvent, elles ne tombent dans le désordre. Mme Alberto Mario voudrait qu'on renonçât au système de ces grandes agglomérations d'enfants, qu'on fit pour les deux sexes ce qu'on fait aujourd'hui pour les garçons de l'Annunziata; elle aimerait à voir les enfants trouvés des deux sexes confiés à de pauvres et honnêtes familles auxquelles on donnerait peu à peu la somme que coûte l'enfant à l'établissement; d'autres de ses désirs seraient de préparer les jeunes filles de la Santa Casa à remplacer les religieuses dans l'instruction populaire, et l'administration donner à la femme mère et pauvre de quoi vivre pendant qu'elle doit s'occuper exclusivement de son nourrisson. Qui ne souscrirait à de pareils souhaits!

Un établissement de charité auquel notre moraliste donne beaucoup d'éloges est l'hospice de San Gennaro dei Poveri, refuge d'oblates, de vieillards, d'enfants, de vieilles filles; grâce au directeur M. Pesullo, les oblates diminuent, les enfants augmentent, les vieillards deviennent propres; 800 pauvres sont bien entretenus, bien nourris, bien vêtus avec 150000 fr. par an, dont 72000 sont gagnés par les vieillards qu'on paie pour accompagner les convois funèbres; écoles de lingères, de tailleuses, enseignement primaire, tout est bon dans cet établissement.

Les Conservatoires ou retraites pour des personnes sans fortune qui veulent mener une vie retirée et pieuse, n'ont pu être complétement visités par Mme Alberto Mario, car leurs portes ne s'ouvrent guère qu'à la gent dévote; mais notre auteur prouve, par des citations d'ouvrages de statistique très consciencieux, que le culte absorbe le 20 pour cent du revenu de ces maisons, que l'entretien des 1800 personnes qu'elles renferment coûte près de 700000 fr., que quelques-uns de ces asiles ont des revenus considérables et de fort petites dépenses, comme le Collegio della Santa Concezione di Monte Calvario qui a une rente de 115000 fr. pour 35 oblates.

L'hôpital des incurables, celui-là même dont a si favorablement parlé la duchesse Ravaschieri, excite au contraire toute l'indignation de Mme Alberto Mario; je la partage entièrement, elle n'a pas dit un mot qui ne fût l'exacte vérité; saleté, air méphitique, poussière pesante que soulève le pas des gens qui circulent, lieux d'aisance infects, tout cela n'est que trop vrai. Ce qui l'est également, ce qu'elle ne dit pas, ce qu'elle soupçonne et ce que moi-même je

vois tous les jours, c'est que les infirmiers exercent impunément, effrontément, la *camorra*. Un pauvre malade veut-il faire quelque emplette, il doit remettre à l'infirmerie une somme double de ce qu'elle coûtera; cette jolie administration absorbe le 57 pour cent du revenu, d'après le statisticien Lazzora. La direction des incurables a protesté, il est vrai, contre la lettre que Mme Alberto Mario lui a consacrée; mais quelle valeur peut avoir la protestation des gens qu'on accuse, quand elle n'est appuyée que par les prosopopées d'une indignation intéressée? Les monts-de-piété ne sont plus ce qu'ils étaient, ils ont eu beaucoup d'améliorations, les employés ne s'approprient plus les gages, ne fraudent plus sur les ventes forcées, le vol a disparu, mais l'intérêt est de 7 pour cent, ce qui est trop pour des objets de première nécessité. Puis, quel usage fait-on de cet argent arraché au pauvre? L'on ne peut en croire ses yeux quand on lit, par exemple, que le Monte del Purgatorio ad Arco dépense 6771 fr. d'administration, 4250 d'aumônes, 1400 pour doter les filles pauvres, et 54000 fr. pour les frais du culte.

Qu'une entreprise vraiment philanthropique se forme dans ce pays où l'on gaspille tant d'argent au nom de la charité, il est peu probable qu'on lui viendra en aide. Le municipe et le conseil provincial ont refusé à l'œuvre pour la mendicité, fondée par le professeur Léopold Rodino, un misérable subside de 12000 fr.; et cependant, grâce au dévouement de cet homme de bien, Naples se guérissait peu à peu de la plaie de la mendicité. Mais, depuis 1868, où l'œuvre fut arrêtée par le manque d'argent, on en est revenu au déplorable état de choses que M. Rodino avait momentanément interrompu.

Pour nous reposer de toutes ces misères, notre Anglaise philanthrope nous conduit enfin à l'école de San Aniello, jardin d'enfants fondé par Mme Schawat, dont je vous ai parlé il y a quelque temps. Elle montre ce qu'on y fait des enfants napolitains, comment on leur inculque la propreté, l'idée morale, le goût de la pensée, l'habitude du travail, comment on développe aussi bien leur corps que leur esprit. L'école est gratuite pour les pauvres, les élèves reçoivent le déjeuner de l'établissement. Le personnel d'enseignement est l'égal de ce qu'il est dans les villes d'Allemagne, où l'instruction et l'éducation de l'enfance sont le plus en honneur.

Evidemment, rien de plus différent que l'appréciation que Mme la duchesse Ravaschieri et Mme Alberto Mario font de la charité napolitaine, cependant, chez l'une comme chez l'autre, j'aime à constater le même désir du bien, les mêmes besoins généreux; on ne peut les lire l'une et l'autre sans être remué, ému, mais la première me paraît surtout faite pour réchauffer les cœurs, et la seconde pour les éclairer quant à l'activité de la charité.

Nous avons un nouveau conseil municipal; espérons qu'il vaudra mieux que ses devanciers et que le nouveau syndic, le duc de San Donato, aura tout ce qu'il faut d'énergie et d'intelligence dans la situation actuelle. En attendant, l'honorable duc, quoique membre de la gauche, a permis de célébrer, par l'illumination de la rue Santa Brigitta, la fête de la Madona Adolorata. Aussi le miracle de saint Janvier s'est-il fait de bonne heure ces jours-ci; les radicaux sont plus en crédit près du Saint que ne l'était la Consorteria.

En province, l'esprit public continue à se démoraliser. A Scaffati, une femme veut se faire épouser d'un des galantuomini de l'endroit, il s'y refuse, elle le tue. On la juge à Salerne, on l'acquitte, et sa ville natale illumine, se pavoise et enguirlande ses fenêtres. Le brigandage reparaît, trois personnes ont été capturées aux environs de Salerne et devront payer une forte rançon; jusqu'à présent les brigands n'ont pu être surpris. De nouveau il est dangereux d'aller à Pestum. Voilà où nous en sommes à Naples en septembre 1876.

JOHN PETER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les Veillées a la ferme. Récits populaires sur la littérature française, par *Arthur Massé*. — Paris, J. Bonhoure et Ce, éditeurs, 1876.

Jaques est le fils d'honnêtes paysans originaires du midi de la France; il a été élevé dans les antiques traditions huguenotes. Son père, vieillard très intelligent, a souffert toute

sa vie de l'ignorance dans laquelle l'ont laissé ses parents, et, ne voulant pas exposer son enfant à la même épreuve, il n'a rien épargné pour le faire jouir des bienfaits d'une éducation libérale. Après plusieurs années d'absence, le jeune homme rentre au village avec son diplôme de licencié, mais sans autre ambition que celle de répandre la lumière autour de lui, d'instruire les populations au milieu desquelles s'est écoulée son heureuse enfance et de fonder une école dans son humble commune. En attendant la réalisation de ce projet, il réunit le soir, au coin du feu, ses parents, leurs serviteurs, quelques amis, et commence la série de ses récits populaires. Ce cadre, sans être très neuf, a de la grâce; il permet à l'auteur de passer sans effort du dialogue au style didactique et rend naturelle une certaine familiarité de langage que l'on n'eût peut-être pas acceptée autrement. Au début, tout marche à merveille. La bonne mère de famille, pleine d'admiration pour son fils et d'une naïve curiosité sur tout ce qu'il sait, lui adresse de ces questions d'enfant qui vont droit au fond des choses.

— « Qui est-ce qui a inventé l'art d'écrire? » lui demande-t-elle un jour, étonnée de sa facilité à manier la plume. Et voilà notre garçon parti. Les signes, les hiéroglyphes, les anciens alphabets, le papyrus, l'origine du mot « volume » ou de celui de « Bible, » tout y passe avec clarté, et naturel.

Le lendemain, c'est le tour de l'imprimerie, et l'on comprend combien la biographie de Gutenberg, jointe à l'histoire de la fabrication du papier, de l'encre et à la description de la presse à caractères mobiles, devait captiver un rustique auditoire. Dans une troisième conférence, le jeune professeur parle d'une manière fort intéressante de l'origine de la langue française, mais dès lors ses entretiens perdent le caractère général qu'on aurait voulu leur voir conserver et qu'ils ne retrouvent plus qu'à de rares intervalles, à propos de la renaissance, par exemple. Ils deviennent un véritable cours de littérature, très rapide sans doute, mais où la plus grande partie des auteurs français ont leur place depuis les trouvères du moyen âge jusqu'à Vinet et à Mme de Pressensé, et qui se termine par un article assez vif sur le journalisme et la critique. A ce propos, l'auteur va au-devant de quelques objections que pourrait soulever son livre. On ne manquera pas, dit-il, de faire deux reproches à mes récits; ils sont trop relevés et déplacés dans une ferme, ou trop simples et trop superficiels pour des gens instruits et lettrés.

Ce n'est pas tout à fait notre avis. Plus on s'adresse à un auditoire neuf et par conséquent impressionnable, plus il faudrait être scrupuleux au sujet de la pureté du style et du choix des idées, d'autant plus que les paysans sont souvent susceptibles de s'élever très haut au point de vue moral comme au point de vue intellectuel. Nous regrettons plutôt l'idée même d'adresser un cours de littérature à des gens censés n'avoir rien lu. Critiquer un auteur devant un auditoire ou pour un public qui connaît ce dont il s'agit, éclairer son goût, l'habituer à discerner le vrai du faux, les beautés réelles d'un brillant de pacotille, voilà, nous semble-t-il, le rôle du professeur. Mais surcharger la mémoire de noms d'auteurs et de noms d'ouvrages qui ne correspondent encore à aucune idée; mais parler en deux mots de Descartes et de Corneille, de comédies et d'oraisons funèbres, de l'encyclopédie et du romantisme à des personnes qui n'ont jamais rien lu, est-ce vraiment développer l'esprit, élargir la pensée? Cette question du reste se pose à propos de tous les manuels de littérature, et, comme la plupart des questions, elle peut amener des réponses contradictoires renfermant chacune leur part de vérité. Quoi qu'il en soit, et malgré certaines négligences, les *Veillées à la ferme* trouveront leur public et feront utilement leur chemin dans les bibliothèques populaires. Elles aideront à classer les idées de bien des personnes qui ont puisé à droite et à gauche des notions éparses sur ces matières; elles donneront à d'autres l'envie d'en savoir plus long et inspireront à quelque nouveau Jaques le noble désir de mettre ses lumières et ses dons au service des petits. L.

LE BON MESSAGER pour l'an de grâce 1877. Lausanne, Georges Bridel éditeur. — ALMANACH POUR LA JEUNESSE. Toulouse 1877.

L'almanach a toujours eu une grande importance : s'il est dédaigné des savants et exclu du salon des riches, il est d'autant mieux accueilli dans les demeures bourgeoi-

ses, dans la mansarde de l'ouvrier et dans la cabane du pauvre, dont il est souvent à lui seul toute la bibliothèque. Ce genre d'écrit mérite ainsi l'intérêt de quiconque aime le peuple et désire son vrai bien : c'est ce qu'ont compris les éditeurs des deux almanachs, dont le titre est en tête de cet article. *Le Bon Messager* en est à sa quarante-huitième année, et, si nous ne faisons erreur, il est le premier qui a remplacé l'ivraie par le bon grain, ou la superstition par la vérité. Grâces à Dieu, il a eu de nombreux imitateurs, entre autres l'*Almanach pour la jeunesse*, édité pour la première fois par la Société des livres religieux, à Toulouse, il y a sept ans, et dont le succès va croissant avec les années.

Nous n'entrerons pas dans le détail des articles instructifs et souvent édifiants qui composent ces almanachs; nous ferons seulement remarquer que *le Bon Messager* rendra, en 1877, un service tout particulier par son *Guide pour la réduction des mesures suisses en mesures métriques*, attendu que ces dernières sont déclarées seules légales en Suisse, à dater du 1er janvier prochain.

P. B.

Rayons épars. Poésies par Lucien Vermeil. — Lausanne, Georges Bridel éditeur.

La poésie de M. Vermeil coule limpide et facile, et souvent elle trouve des accents qui vont droit au cœur et nous élèvent vers le ciel. Lisez, pour vous en convaincre, *l'Aïeule, les Larmes de Jésus, les Trois anges;* ce sont des morceaux, — et nous en omettons des meilleurs, — auxquels on ne se lasse jamais de revenir.

Comment ne charmerait-il pas ceux qui aiment la poésie, celui dont la muse, ou la *musette*, comme il la nomme modestement, s'inspire dans les affections de famille, et dont la foi ennoblit l'inspiration?

La tombe d'une mère est une terre sainte
Où l'âme se recueille et désire les cieux.

Et plus bas, en parlant aux enfants :

Cueillez les frais bouquets, enfants aux doigs de rose,
La fleur est pour votre âge et la fleur est éclose
Au souffle du printemps.

Nous remercions l'auteur pour ce joli volume dont le parfum, tout vaudois, rappelle que souvent notre poésie nationale est éclose au presbytère campagnard. Après cela, l'auteur nous dit si gentiment qu'il ne se soucie pas de la critique,... que nous la renvoyons à une autre fois.

C. C.

Culte du dimanche pour les enfants, par Mlle Hélène Barde. — Toulouse, 1876.

Ce livre, seconde édition d'*Excelsior*, mémoire couronné dans un concours, traite d'une façon remarquable un sujet important. Il est un de ces rares ouvrages que chaque moniteur devrait méditer à loisir, afin de s'imprégner des principes et des sentiments qui l'ont inspiré et de se mettre au bénéfice de la riche expérience de son auteur.

Nous sommes d'accord avec Mlle Barde pour l'ensemble et pour les détails; nous admirons sa façon concrète, sobre, intéressante de dire les choses; et nous pensons que ce petit livre aura, sous la bénédiction de Dieu, une réelle influence pour améliorer nos écoles du dimanche et pour encourager les jeunes gens sérieux à s'occuper de cette belle œuvre.

CH. B.

Vacances en Amérique, par Mlle Julie Annevelle. Lausanne, 1875. H. Mignot, éditeur.

On a déjà beaucoup écrit sur les Etats-Unis: histoire, institutions, économie politique, questions religieuses, tous les sujets semblent avoir été traités. Et pourtant, il est peu de voyageur revenant d'Amérique qui, pour peu qu'il sache manier la plume, ne livre au public ses remarques et ses impressions. Ces ouvrages sont en général lus avec intérêt, chacun désirant connaître ce nouveau monde, où l'on met en pratique tant de principes qui, de ce côté de l'océan, restent à l'état de théorie, si même on ne les relègue parmi les utopies.

Ce fait est cause que les Etats-Unis ont été l'objet d'éloges exagérés; c'est du moins l'opinion de Mlle Annevelle, et c'est sous cette impression qu'elle nous livre ses souvenirs. Dans sa préface, elle dit qu'elle a cherché à rester impartiale; nous voulons l'espérer, bien que son jugement penche plus souvent vers la critique que vers l'éloge.

L'ouvrage de Mlle Annevelle est écrit avec esprit, et il traite de sujets assez variés : récits de voyages, descriptions de la nature et des villes, etc. Le chapitre sur les *églises* et celui

qui traite de l'*enseignement* nous ont paru les plus intéressants.

Quant au premier de ces sujets, l'auteur montre que si la pleine indépendance de l'église par rapport à l'état est certainement une belle chose, elle présente aussi des dangers, et l'on ne peut qu'être tant soit peu scandalisé au récit de la mondanité et de l'esprit de coterie qui règnent dans trop d'églises du nouveau monde.

Dans son chapitre sur l'enseignement aux Etats-Unis, Mlle Annevelle critique sévèrement la méthode en usage. Le jeune homme ou la jeune fille doit se remplir la tête de toutes sortes d'études, mais il le fait machinalement et par bourrées ; pendant quelques mois, il étudie quatre branches seulement, puis les abandonne à toujours pour quatre autres, qu'il laissera bientôt à leur tour. Pour l'écolier américain, dit notre auteur, l'instruction se borne à l'engouffrement d'un certain nombre de manuels ; de là résulte une grande superficialité, qui est certainement pour beaucoup dans le manque d'originalité et l'asservissement à l'opinion publique dont Mlle Annevelle accuse les Américains, et qui forme un curieux contraste avec la liberté dont jouit cette nation. Quoi qu'il en soit, ce livre abonde en détails curieux et intéressants, et il ne manquera pas de lecteurs aux *Vacances en Amérique*.

AUG. B.

Résumé d'un cours de religion chrétienne fondé sur la Bible, par C. Michelin-Bert, pasteur. — Pignerol, 1876. Imprimerie Chiantore et Mascarelli.

Voici un catéchisme parfaitement *orthodoxe*. Exemples : la Bible a été écrite par des hommes « auxquels Dieu a *dicté* tout ce qu'il voulait nous dire; » — l'Ancien Testament *contient* tout le Nouveau; — la Bible nous enseigne que « Dieu se manifeste en trois *personnes*; » — « les peines des réprouvés sont éternelles; » — l'homme réduit à lui-même « est *totalement* plongé dans l'ignorance et l'esclavage de Satan ; » — l'humanité tout entière est *coupable* du péché de son chef.

On pourra donc se servir de ce manuel sans craindre d'inculquer aux catéchumènes la moindre idée *libérale*.

L'ordre des matières suivi par l'auteur est essentiellement le même que celui des manuels de ce genre, seulement certains titres diffèrent. Ainsi la première partie s'appelle la *Trinité*, la seconde le *monde*, soit la création. Nous ferons remarquer sur ce point qu'en général on traite de la création en parlant de Dieu.

Nous montrerions-nous injustes en reprochant à M. Michelin-Bert un certain manque de rigueur dans les expressions et parfois même un style incorrect ? Le remords n'est-il « qu'une douleur causée par la crainte des hommes ou par le regret d'avoir perdu leur estime ? » Est-il exact de dire que saint Paul devint chrétien *en un instant?* Pourquoi cette recommandation et sous cette forme : « Ayez en *horreur* les *nourrissages*, les pensions, les internats ? » Faut-il *se défier* de toutes les interprétations humaines alors qu'il s'agit de résoudre les passages difficiles de la Bible ? Enfin, nous avouons ne pas goûter le mode d'exposition par questions et réponses choisi par M. Michelin-Bert.

E. B.

Histoire d'une vieille pièce de dix sous, par George Sargent. Traduit de l'anglais. — Toulouse, Société des livres religieux, 1876.

L'auteur de ce livre a évidemment à cœur de relever notre humanité. Pour cela, il nous conduit successivement, à la suite d'une pièce de monnaie, dans l'intérieur de quelques-uns de nos semblables et nous montre que l'homme est souvent meilleur qu'il ne le paraît au dehors. Plusieurs histoires, surtout celles prises dans la classe ouvrière, sont d'un intérêt palpitant, et le cadre, malgré son extrême simplicité, ne laisse pas d'attirer et de captiver le lecteur. Ajoutons que la traduction est bien faite et que l'impression en gros caractères sera appréciée de la jeunesse, à qui ce livre est particulièrement destiné. Quant aux gravures, nous nous abstenons d'en parler, et pour cause. A. B.

Annales d'un vieux manoir, par George Sargent. Traduit de l'anglais par Mme de Witt née Guizot. — Toulouse, Société des livres religieux, 1873.

On a souvent loué ou blâmé les Français de leur coquetterie envers les étrangers; ce sentiment, que je ne discuterai pas aujourd'hui,

a certainement inspiré plus ou moins Mme de Witt, lorsqu'elle a pris la plume pour traduire les *Annales d'un vieux manoir*. Que de belles et bonnes choses ne devons-nous pas aux Anglais! Sans eux, que seraient les bibliothèques de nos jeunes filles?... Que serait leur tête, que serait leur cœur? — Et sur ces réflexions aussi naturelles que justes, on accueille, on traduit tout ce qui se présente, sans songer que mieux vaudrait ne pas abandonner notre belle langue aux folies de ceux qui la compromettent, ne pas traiter notre littérature comme une de ces victimes du mal avec lesquelles l'honnêteté ne saurait avoir rien de commun. Que Mme de Witt me permette de croire qu'elle aurait, sans sortir de chez elle, et pour peu qu'elle le voulût, beaucoup mieux à nous offrir que l'hospitalité du vieux manoir anglais. On y conte, sans doute, d'édifiantes histoires, mais celles de nos grand'mères ne valent pas moins. Il ne suffit pas de passer la Manche pour posséder grâce et vertu; il ne suffit pas davantage de ne l'avoir point passée pour posséder la grâce sans nulle vertu.

M. B. DE G.

MARCHER DANS LA LUMIÈRE, OU QUELQUES CONSEILS ADRESSÉS A CEUX QUI SONT ENTRÉS DANS LE REPOS DE LA FOI, par R. Pearsall Smith. — Lausanne, Arthur Imer, éditeur, 1876.

Parmi les pertes que notre protestantisme a subies en retranchant la confession auriculaire il faut citer la direction des consciences: le pasteur a été remplacé, absorbé par le prédicateur. Les ouvrages d'édification se sont ressentis de ce ralentissement de la séve dans un des rameaux essentiels de la vie chrétienne. Ils n'ont guère enseigné aux individus les secrets de la vie cachée avec Christ en Dieu; ils ont plutôt tourné au genre sermon, tant on était habitué à traiter les vérités générales en religion au lieu des situations personnelles.

Les livres de M. Pearsall Smith contribueront à combler la lacune que nous signalons, en donnant au croyant des conseils très précieux pour avancer dans la sainteté. Celui que nous annonçons, en particulier, contient d'excellentes directions et de puissants encouragements à ceux qui aspirent à une pleine communion avec le Seigneur. Les vérités incontestables qu'il présente, mêlées par-ci par-là de quelques subtilités et de quelques notes forcées, ne perdent rien de leur valeur par les faits qui se sont passés. La substance biblique demeure. Sachons donc profiter encore de ces pages qui ont déjà fait beaucoup de bien.

C. P.

TROIS TRANSCRIPTIONS POUR LE PIANO sur les chants les plus populaires des *Hymnes du croyant*, par Henri Giroud. — Sainte-Croix, 1876.

Les hymnes de M. Sankey, si fort en faveur dans les réunions d'appel et de sanctification, répondent à un besoin réel des âmes et des cœurs. Ces mélodies simples, d'un rhythme presque banal, qui entrent dans l'oreille la moins exercée sans aucun effort, ont produit et produisent encore de grands effets. Elles révèlent aux masses un moyen sensible de faire monter au-dessus de cette terre leurs aspirations, leurs espérances, leurs joies; elles sont une source de bénédictions et de grâces évidentes, et occupent dans le service divin une place que nous sommes tentés de négliger dans notre culte, où le rôle actif est presque exclusivement abandonné au prédicateur. Fort beaux, fort saisissants lorsqu'ils sont entonnés par une foule émue et enthousiaste, ces cantiques perdent à être analysés; leur composition, un peu relâchée, n'est pas à l'abri de toute critique, et c'est peut-être par leurs défauts autant que par leurs qualités qu'ils sont devenus si populaires. Ils perdent tout leur sens, toute leur raison d'être lorsqu'ils sont transcrits pour un instrument; en faire des morceaux de salon pour piano avec variations et embellissements d'un goût douteux et d'une composition laissant parfois à désirer, nous paraît une œuvre pour le moins inutile.

Contentons-nous de chanter avec ensemble et sentiment les hymnes de Sankey; accompagnons-les avec le moins de notes possible, sur l'harmonium ou le piano, mais gardons-nous d'en faire des morceaux à effet.

S. C.

LE SECRET DU SEIGNEUR, par A. Shipton. — Lausanne, D. Lebet, éditeur, 1876.

Nous comprenons parfaitement que ce petit ouvrage, venant après d'autres du même genre et du même auteur, ait pu, par le souffle

de vivante piété qui l'anime, faire du bien aux âmes. Nous comprenons aussi que certaines personnes l'aient répandu parmi leurs alentours, gagnées par ses qualités solides et réelles. Il a le mérite de l'originalité, il abonde en traits touchants, en expériences intimes, en pensées riches et fécondes sur le terrain de la vie chrétienne pratique. Mais, que de longueurs dans des anecdotes personnelles et qui ne sont pas toujours du meilleur goût! Ainsi le père qui frappe du pied le médaillon de sa fille parce qu'elle s'en était fait une idole. (Pag. 57.) Quelle absence complète d'ordre et de netteté dans le plan du livre, quel étonnant assemblage de choses bonnes et de choses médiocres! Et si l'on nous dit que ce dernier reproche s'applique à un grand nombre de traductions d'ouvrages de piété anglais, nous n'en regrettons pas moins qu'on dote notre littérature religieuse de livres recommandables sans doute, mais si défectueux sous le point de vue de la forme. Il serait temps qu'auteurs et traducteurs veuillent s'en souvenir. C. C.

UN JEUNE MÉNAGE, journal d'une paysanne, par Mme J. Matthey-Amiguet. — Lausanne, H. Mignot, éditeur.

Si le lecteur cherche dans ce volume des scènes palpitantes d'intérêt, ou bien encore des dénouements tragiques, il sera déçu dans son attente. C'est le récit de la vie de deux époux pendant la première année de leur mariage, et celle-ci s'écoule aussi paisible que le ruisseau qui baigne de ses eaux le village du Val-Pin. La mort d'une vieille femme, la naissance d'un enfant, le mariage d'un voisin, sont les événements les plus saillants de cette période de bonheur conjugal.

Les entretiens, en revanche, sont nombreux, variés, et traitent les sujets les plus divers à un point de vue relevé et dans un esprit chrétien. Ces jeunes époux habitent bien le village, mais j'ai peine à me les représenter comme des paysans. Je crois leur esprit plus cultivé que leurs terres. Mais aussi le but que poursuit l'auteur me paraît être de montrer, comme il le dit, que l'on peut « concilier certaines choses en apparence inconciliables : les travaux manuels avec la poésie qu'ils renferment, lorsqu'on sait l'y découvrir. » (Pag. 285.)

Quoi qu'il en soit, ce volume se fait lire avec intérêt, et l'on suit volontiers un auteur qu'anime le désir constant de faire du bien.

R. D.

LA JOLIE IDA, par Mme W. de Coninck. — Lausanne, H. Mignot, éditeur.

Comme ce titre l'indique, Ida est une jolie petite fille. Sa beauté la rend vaine et développe en elle ce goût de la toilette qui devient une si grande source de tentation pour la classe ouvrière. Arrêtée à temps sur cette pente, souvent fatale, par de grands chagrins et par les conseils d'amis éclairés, Ida finit par comprendre la véritable valeur des choses et par devenir modeste et sage. La morale de ce petit livre est donc excellente et fort à propos. Nous nous demandons seulement si c'est bien la morale dont les enfants s'occupent le plus quand ils lisent un livre, et s'il ne vaudrait pas mieux détourner leurs yeux du mal que de les y ramener, même avec la bonne intention de leur en faire connaître les écueils. Ce récit est coupé d'une façon intéressante par plusieurs descriptions de la flore et de la faune des bords de l'océan, descriptions rendues plus attrayantes encore pour de jeunes lecteurs par quelques planches assez exactes.

L.

SCÈNES FAMILIÈRES, par Napoléon Roussel. — Genève, 1876. E Beroud, libraire-éditeur.

Quand l'art et la morale s'associent pour une action commune, il arrive assez fréquemment que l'un des deux contractants supplante l'autre. Dans les *Scènes familières*, ce n'est pas cela ; l'art et la morale y sont également sacrifiés. Nous n'avons ici, en effet, ni de véritables comédies, ni de véritables traités de morale. Et cependant l'auteur a bien la prétention de flageller certains travers en empruntant à l'art scénique quelques-uns de ses procédés.

Il y a pourtant de l'esprit dans ce livre de M. Roussel, mais l'esprit est un assaisonnement et non un aliment proprement dit. Aussi les *Scènes familières* feront parfois sourire ; quelques-unes même intéresseront, tandis que d'autres paraîtront singulièrement insipides ; et si l'auteur s'est proposé de corriger les mœurs en riant, nous croyons qu'il a manqué son but. E. B.

PRÊTRE?... par René Marat. — Lausanne, chez Benda, libraire, 1876.

Une citation fera connaitre le caractère de ce livre empreint de franchise, de hardiesse et d'honnêteté. L'auteur a été prêtre; il parle de ce qu'il connait et de ce qu'il a abandonné, non sans sacrifices; il en parle avec conviction, avec éloquence. Parfois il ne fait que raconter les expériences de son ministère :

« J'eus un jour une vision, dit-il; saint Paul descendait du ciel. Il désirait savoir ce qu'était devenue la religion qu'il avait si ardemment prêchée et pour laquelle il avait donné sa vie. A la porte de Paris se présente un petit homme rabougri, au regard étincelant et profond. Il a l'air de chercher quelque chose. Ce qui lui manque, c'est un guide. Il aperçoit heureusement un vieillard perdu dans une longue robe sale et brune. « Tiens, dit l'étran» ger, voici un mendiant de la voie Appienne; » c'est ce qu'il me faut. » Convention faite, le vieillard mène l'étranger dans la ville. Saint Paul avait eu la main heureuse; il était tombé sur un capucin. Dans Paris, on se dirige droit sur Notre-Dame; mais dans les rues le vieux romain faisait des réflexions à haute voix. « Ce sont des ruches, vos maisons. Vous em» pilez vos habitants. Cela n'a pas le cachet » de Rome. Hum. »

» Arrivé à la cathédrale : « Grand, beau, » mais ce n'est pas fait pour la parole. »

» Il y avait un homme dans la chaire, et il parlait avec véhémence. Saint Paul s'approche et demande au guide de quoi il est question.

» — Du denier de saint Pierre, dit le capucin.

» — Comment, Pierre n'a pas dans Rome trois ou quatre veuves qui se cotisent pour lui fournir dix oboles par jour!

» Il fallut donner de longues explications, à la suite desquelles l'apôtre dit : « Comme ils » ont changé tout cela! »

» A la fin du sermon fort travaillé et bien appris par cœur, saint Paul dit : « C'est un » sophiste, qu'ils auront loué à tant l'heure. » Mais il n'a pas l'air de venir d'Athènes. »

» Il remarqua un ecclésiastique causant à voix basse avec une femme.

» — C'est la sienne? dit l'apôtre.

» — Oh! reprit le capucin, en souriant de pudeur et d'étonnement, les prêtres ne se marient pas.

» — Ils ne se marient pas! Et moi qui leur recommandais de n'en avoir qu'une. Positivement, ils ont fait du nouveau.

» Il aperçut une foule de statues, de tableaux, de groupes sur les autels, dans les niches, dans les entre-colonnes, et ne reconnut pas ces personnages.

» — C'est la sainte Vierge et les saints, dit le guide.

» — Oh! j'ai un peu négligé cela, moi.... Enfin ils auront cru bien faire. Je crois même que je suis peint par ici; ce petit homme, qui a l'air de parler... n'importe! ils m'ont flatté, énormément flatté. S'ils m'avaient vu devant l'aréopage, ils auraient fait autrement. Enfin!...

» Un grand coffre en bois, autour duquel stationnaient quelques femmes, attira l'attention du visiteur.

» — Qu'est cette échauguette? dit-il.

» — Un confessional.

» — Comprends pas!

» L'explication irrita l'apôtre.

» — Comment c'est ainsi qu'ils ont entendu la pénitence. Et que disent-ils là dedans?

» — La femme avoue ses fautes et sollicite le pardon.

» — Mais c'est bien vite fait de dire ses fautes, il n'y faut pas tant de temps. Je les ai énumérées quelque part : les assassins, les voleurs, les impudiques, les blasphémateurs.

» — Oh! mais il y a les petits péchés : on a omis le signe de la croix avant le *benedicite*, on s'est moqué de Lourdes, et l'on a dit qu'on préférait Paray-le-Monial, on a mangé le vendredi du pain coupé avec un couteau qui avait touché de la viande et n'avait pas été essuyé...

» — Ah! j'en ai assez. Il est jeune ce prêtre, il n'est pas marié et il se renferme avec une femme pour entendre des péchés auxquels je ne comprends rien. C'est louche cela, entendez-vous, vieillard. Vous devriez mettre en un coin de votre église le fouet du temple de Jérusalem, parce que si le Christ redescendait parmi vous il aurait à s'en servir.

» Décidément, ajouta-t-il *a parte*, ils ont tout bouleversé. » (Pag. 204-208.) V.

Erratum. Dans le numéro d'août, pag. 367, 2de colonne, 11e ligne, au lieu de « la Saint-Barthélemy, » lisez : *une nouvelle Saint-Barthélemy.*

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE

La vérité devenant une idole [1].

Celui qui lit les *Pensées de Pascal* y rencontre un jugement bien étrange.

Pascal prétend qu'*on se fait une idole de la vérité même*[2]: c'est-à-dire, en d'autres termes, que la possession de la vérité peut devenir une idolâtrie. On rend à cette vérité des hommages qui ne lui appartiennent point; on en fait un Dieu! Culte mensonger, puisque ce Dieu n'est pas le vrai Dieu! Culte capable de superstitions, de fanatisme, puisqu'à sa base se trouvent l'égarement et l'erreur! Voilà, selon Pascal, ce que peut devenir pour nous la vérité!

Qui osera s'associer à un tel jugement? Le culte de la vérité pourrait-il jamais devenir coupable? Plût à Dieu, semble-t-il, que cette idole fût élevée sur tous les autels! Qui de nos jours s'inquiète de la vérité? La masse est subjuguée par les préoccupations matérielles et les petits de ce monde ne songent qu'au pain de chaque jour; les puissants recherchent le superflu de l'ambition. Ici et là, sur ce flot d'intérêts rivaux, se trouvent quelques hommes d'élite que le dévouement inspire. On les voit, dans les diverses sphères de l'activité et de la science, chercher la vérité et pousser l'ardeur dans sa poursuite jusqu'à lui sacrifier leurs forces, leur repos, leur vie! Qui aurait le courage de les blâmer?

Qui voudrait jeter la pierre, par exemple, contre ce hardi pilote que ne lasse aucun refus, jusqu'à ce qu'enfin il obtienne le navire sur lequel il ira toucher ce nouveau monde que son génie lui avait fait entrevoir comme une réalité; — contre ce médecin qui, pour ravir à la maladie le secret de tuer ses frères, va la chercher jusque dans les climats les plus meurtriers; — contre ce géographe, ce naturaliste, ce philanthrope, ce politique, ce philosophe qui consacrent leurs veilles, leur corps, leur âme à la poursuite du problème dont ils sont épris? Ne direz-vous pas: Nobles ambitions! glorieux martyres! vérités dignes d'être encensées! Et cependant, voici Pascal, savant de premier ordre, qui n'a pour elles qu'un regard de défiance et qui s'écrie: idoles!

Oui, idoles! répétons-nous à notre tour, si le Créateur et le Dispensateur de toutes ces merveilles n'entre pour rien dans leur recherche, si l'intelligence qu'il a formée n'élève pas son regard jusqu'à lui, si cette nature, dont il est le maître, n'est pas envisagée comme son œuvre, et si toutes ces vérités avidement poursuivies ne sont pas considérées comme

[1] Le 16 décembre 1875, M. Samson Berdez, professeur d'hébreu et d'exégèse de l'Ancien Testament à la Faculté de théologie de l'église libre à Lausanne, a succombé à une attaque d'apoplexie. Depuis quelques années, sa santé était altérée, et il avait dû peu à peu renoncer à l'enseignement. Bien qu'il possédât de grands talents, beaucoup d'esprit et une solide érudition, il n'a que rarement écrit pour le public, par suite de sa modestie; aussi sommes-nous certain d'être agréable à nos lecteurs en leur communiquant le discours suivant que M. Berdez a prononcé à Lausanne le 5 octobre 1857, à l'ouverture des cours de la Faculté de théologie de l'église libre. (Réd.)

[2] *Pensées de Pascal*, par F. Astié, tome I, pag. 356.

un aliment qu'il offre à l'esprit, lui donnant ainsi son pain, comme il le donne pour le corps à l'humble artisan qui le gagne à la sueur de son front. « Quelque chose que vous fassiez, par parole ou par œuvre, faites tout pour le Seigneur, en rendant grâces par lui à notre Dieu et Père. » Voilà la règle ou plutôt le privilége ! Voilà la condition qui seule peut ennoblir ces dévouements, ces recherches ! Voilà l'esprit qui seul peut empêcher ces vérités de devenir des idoles !

Mais évidemment Pascal n'a pas en vue les vérités de cet ordre. Il ne pense pas ici aux problèmes de l'activité ou de la science humaines. Il s'occupe des vérités *religieuses*, des problèmes de la grâce, et c'est contre ces vérités qu'il veut nous mettre en garde, en nous disant qu'on peut leur vouer un culte excessif, qu'on peut les idolâtrer.

Pascal a-t-il bien pesé cette assertion ? Ne serait-ce point un paradoxe ou tout au moins une de ces témérités dans lesquelles la parole est tellement taillée à pic qu'elle surplombe la pensée ? Ne pourrions-nous pas ici prendre à partie Pascal en personne et l'opposer à lui-même ? Qui mieux que lui a aimé et cherché la vérité religieuse ? On peut dire qu'il en a eu la passion et que lui, le premier, a vécu dans le péché contre lequel il s'élève.

On concevrait cependant encore que Pascal eût prononcé cette sentence si, par vérité religieuse, il entendait telle ou telle vérité considérée à part, quelque dogme particulier détaché de l'ensemble des dogmes chrétiens. On sait qu'une vérité isolée est une vérité qui s'altère. Plus vous vous y attachez, plus vous l'isolez, plus aussi elle grossit à vos propres yeux. Encore quelques pas et cette exagération vous conduit à une véritable idolâtrie ! L'histoire du christianisme dans les églises et dans les individus est pleine de ces cultes excessifs qui dénaturent un dogme à force de le servir. Tantôt c'est la doctrine de la responsabilité humaine qui succombe devant celle de la grâce, tantôt c'est l'utilité des œuvres qui fait pâlir la nécessité de la foi. Ailleurs l'importance donnée à l'église dégénère en despotisme ; tout à côté, sa notion est tellement méconnue qu'on a peine à discerner ses traits. C'est ainsi qu'un rayon détaché de la lumière se brise et se colore de reflets qui étaient inconnus à son foyer.

Mais non ! ce n'est pas de vérités détachées, isolées, que Pascal veut parler. Il a en vue la *vérité*, comme il la nomme, la vérité religieuse en général et prise dans son ensemble. Et ici, notre étonnement s'accroît. Comment se rendre compte de ce singulier énoncé ? La vérité religieuse, prise en bloc, d'une manière absolue, pourrait-elle bien nous faire courir le danger qu'il signale et nous exposer à un attachement excessif ?

Supposons un homme qui a scruté les vérités chrétiennes. Elles sont parfaitement classées dans son esprit. Elles s'y ajoutent dans un exact équilibre. Elles y forment une dogmatique saine et complète. Supposons en outre qu'à cette dogmatique se rattache un ensemble de vérités morales, de devoirs nettement déterminés. Bien plus, ces vérités intellectuelles et morales ne sont pas en l'air ; elles ont une base et cette base est regardée non pas seulement comme le moyen d'arriver à ces vérités, mais comme le piédestal solide sur lequel elles reposent. En un mot, cet homme croit aux faits bibliques, il accepte cette merveilleuse histoire et l'estime incontestable. Nous demandons si l'édifice de sa foi n'est pas complet, depuis le fondement jusqu'au faîte, si cet homme n'a pas raison de s'attacher à sa religion ainsi conçue et si Pascal aurait encore le droit de le suspecter d'idolâtrie.

Nous allons plus loin encore : le chrétien ne veut pas en rester aux éléments; il se transforme en docteur. Son enseignement s'approfondit et s'élève. Il aspire à parcourir les régions supérieures ; il entre (et qui n'y entre pas de nos jours ?) dans les domaines de la philosophie et de la théologie. Le voilà se promenant sur ces hauteurs, les sondant, mesurant les lignes, constatant leur parallélisme ou cherchant leur point de jonction. Il arrive

par ces procédés à une intelligence plus exacte, à une acquisition plus complète du système chrétien. En face de cet ensemble, il en admire la profondeur; il le reconnaît aussi divin par son origine qu'humain par sa correspondance avec tous les besoins premiers et éternels de notre nature. Bien plus, son autorité le saisit, il va parler et propager sa foi... Que manque-t-il à cet homme? Le voilà dévoué à la vérité! Pascal l'accusera-t-il d'idolâtrie?

Oui! nous croyons que l'intention de Pascal va jusque-là; qu'elle atteint cet excès; qu'elle le veut! Pour Pascal, la vérité ainsi conçue n'est pas toute la vérité. Il n'y reconnaît pas la religion dans sa substance interne, dans son caractère fondamental. Et l'admiration qui s'attache à cette vérité, pour lui incomplète, il continue à la taxer d'idolâtrie.

Quel est en effet le grand but, quelle est la conséquence nécessaire à la religion qui a la prétention de servir le Dieu vivant et vrai? N'est-ce pas de saisir immédiatement l'homme dans les parties les plus vitales de son être, de s'emparer tout d'abord de son moi, c'est-à-dire de ses puissances morales les plus intimes, de ses sentiments, de sa conscience, de sa volonté? Toute adoration qui ne va pas jusques-là n'accomplit pas son œuvre et manque sa mission.

Or, n'avez-vous pas remarqué que dans le système condamné par Pascal les forces morales sont en seconde ligne et que ce sont les forces intellectuelles qui sont les premières et le plus essentiellement en jeu? Il s'agit de comprendre, de comparer. Qu'est-ce à dire? sinon que la raison, attaquée par la dialectique, est mise en demeure de se prononcer comme sur-arbitre. On veut la convaincre par l'évidence que l'on cherche à établir; et si cette évidence lui paraît suspecte, elle aura le droit incontestable de la repousser et d'attendre une polémique plus décisive.

Vous le voyez, dans cette lutte, la part de l'intelligence est la part principale et vous n'ignorez pas que dans l'économie de l'âme humaine les puissances intellectuelles sont les plus impersonnelles; ce sont celles qui sont les moins voisines du moi, qui opèrent sur lui de la manière la plus indirecte. Pour que les idées nous déterminent, ne faut-il pas qu'elles deviennent des besoins et des sentiments?

Sous ce rapport déjà, nous pouvons sympathiser avec Pascal et partager son inquiétude. La vérité religieuse, dans son ensemble, conçue comme vérité, ne suffit pas pour nous atteindre dans notre foyer, dans notre centre. Son action se borne à un point donné de la circonférence. Elle n'opère sur nous que d'une manière médiate et pour ainsi dire extérieure.

Mais allons plus loin, et considérons cette action en elle-même. La religion, disions-nous, doit atteindre l'homme dans le foyer de son activité et de sa vie; mais en revanche, ne doit-elle pas aussi permettre à l'homme d'atteindre Dieu dans ses traits fondamentaux, dans sa substance? Or l'intelligence peut-elle réellement embrasser cette vérité divine dans son ensemble, dans ses grandes lignes et dans ses détails, ne rien omettre, tout saisir, tout comprendre, percevoir Dieu dans son infini, percevoir l'absolu? Il y a pour beaucoup d'esprits un moment où cette ambition ne paraît pas trop haute. La philosophie vient de les initier à ses hardies déductions; elle a posé le problème qui se balance entre le fini et l'infini, le relatif et l'absolu. Vous percevez le fini, le relatif, mais à quelle condition? Cette perspective en elle-même ne suppose-t-elle pas la perception correspondante, celle de l'infini et de l'absolu? Chaque notion finie entraîne, par une nécessité invincible, une existence infinie dont la première n'est qu'une apparition fragmentaire. L'infini est donc à la base de toutes nos conceptions; celles-ci se promènent avec sécurité sur cet abîme. Puis, si vous parcourez les diverses espèces de ces conceptions, ne devez-vous pas arriver à celles qui concernent Dieu, et, par le même procédé, parvenir à le saisir personnellement lui-même, dans son infinité? Qui contestera dès lors la parfaite compétence de nos forces intellec-

tuelles pour comprendre la vérité religieuse dans sa totalité? Ainsi ont raisonné les adeptes d'une philosophie dont les jours de gloire se lient à nos meilleurs souvenirs de jeunesse: souvenirs aussi où la réflexion démêle facilement les illusions des premiers lustres de la vie!

Qui ne discerne, dans ces procédés de l'école, le vice qui, dans la pratique, les frappe de stérilité?

Comment l'école arrive-t-elle à cet absolu que sa main cherche à atteindre? Elle n'y parvient que par comparaison, c'est-à-dire, d'une manière médiate, indirecte. Est-ce là le Dieu dont notre âme a soif, qu'on ne puisse le trouver que par un syllogisme? Mais encore, quand elle le trouve par ce chemin, est-ce bien lui qu'elle a rencontré? n'est-ce pas plutôt une abstraction, une idée générale? Et cet infini ne mérite-t-il pas le nom que nous lui donnions tout à l'heure? N'est-ce pas un *abîme?*

Or, ce que nous disons de Dieu en soi, ne peut-on pas, ne doit-on pas le dire de toutes les vérités qui se rapportent à Dieu? Comme elles touchent à l'infini, elles dépassent constamment notre esprit fini; nous pouvons entrevoir leur origine, leur direction, mais les contenir, jamais!

De là résulte pour nous, quant à la vérité religieuse, cette perception fragmentaire, incomplète que personne ne s'avise de nier. Nous ne percevons, nous ne connaissons qu'en partie. Et cette partie qui nous est acquise, peut être en piége à notre esprit qui l'entoure de sa faveur, précisément parce qu'il en fait sa propriété. Que d'autres nous suivent dans cette voie! et voilà autant de diversités profondes également chères à ceux qui les servent. Pascal dirait: voilà autant de vérités qui sont devenues des idoles!

Si ces considérations théoriques ne suffisaient pas pour condamner l'idolâtrie de la vérité telle que l'entend Pascal, nous n'aurions qu'à suivre cette idolâtrie dans la pratique et qu'à la juger par ses œuvres.

Est-il vrai qu'elle est également impuissante à l'égard de Dieu et à l'égard de l'homme, et qu'elle ne saurait les saisir ni l'un ni l'autre d'une manière à la fois complète et profonde. Alors, il doit en résulter qu'elle ne saurait non plus imposer des dévouements entiers et complets, vastes et précis, tendres et actifs, que le christianisme appelle les dévouements de la charité. Elle pourra faire naitre des sacrifices partiels et donner lieu à des prosélytismes spéciaux pour ainsi dire; mais elle n'entrainera pas ce don de l'être tout entier qui s'offre et s'immole à Dieu et qui par lui s'offre et s'immole au prochain.

Voyez les faits, d'abord dans l'église: les époques les plus dogmatiques ont-elles été celles des plus grandes abnégations? Ne semble-t-il pas que deux courants se partagent l'histoire? Quand l'activité se porte exclusivement sur la discussion de la vérité, cette activité se détourne des œuvres de piété, de charité! Et quand celles-ci attirent les esprits et les cœurs, les discussions s'apaisent, les querelles cessent, la vie chrétienne reprend son cours pacifique.

Est-ce à dire que nous frapperons d'interdit les luttes soutenues jadis par l'Orient chrétien lorsqu'il voulut préciser les vérités concernant le Père, le Fils et le Saint-Esprit; et les combats que dut livrer l'Occident pour dégager d'erreurs mortelles les doctrines du péché et de la grâce; et les travaux de la science scholastique, lorsqu'elle chercha à systématiser les dogmes établis et qu'elle leur appliqua toutes les ressources de la subtile dialectique? A Dieu ne plaise que ces combats et ces travaux cessent jamais de provoquer la reconnaissance! Il y a eu là des richesses acquises au prix d'efforts douloureux, et les générations postérieures ont largement puisé dans ces anciens héritages.

Non, nous ne reconnaitrions à personne, pas même à Pascal, le droit de dédaigner ces périodes d'élaboration dogmatique. Ce droit d'ailleurs, Pascal ne le revendique point; tout

ce qu'il veut exprimer, c'est la pensée que quiconque s'attache à une vérité peut la chérir outre mesure, d'une manière exclusive, et le commentaire que nous en tirons, c'est qu'il y a eu dans l'église des temps où ces préoccupations excessives ont dominé. Quoi donc! ne règnent-elles plus à cette heure? N'y a-t-il point d'église dont elles faussent, altèrent ou attiédissent la vie chrétienne? Ne voit-on pas, tantôt la frayeur du dogme (qui est aussi une préoccupation doctrinale) paralyser le langage de la foi et le transformer en balbutiement inarticulé et inintelligible; tantôt la passion du dogme donner à ce langage une véhémence tranchante qui repousse les petits, qui froisse les humbles, qui dépouille la confession de toute séve de miséricorde, et qui fait de l'église, non pas un asile ouvert de toutes parts et destiné à abriter toutes les âmes travaillées et chargées, mais une forteresse fermée, hautaine et menaçante?

Si ces traits ont pu se discerner dans certains types d'églises, on doit les retrouver dans les physionomies d'individus.

Combien qui se donnent le change à eux-mêmes! Ils prennent la conception nette de certaines vérités pour la possession de la vérité! Il se cuirassent de formules, de systèmes, et ils prennent cette armure pour celle de la foi et de l'esprit! Ils oublient que cet attirail de guerre peut cacher le vide, la sécheresse, l'arrogance du cœur, qu'il constitue trop souvent un mérite et une sorte de propre justice à leurs yeux prévenus!

D'autres, — et ceux-ci ont toutes nos sympathies, — ont faim et soif de la justice; mais retenus dans les langes d'une culture religieuse défectueuse, ils s'efforcent de comprendre, ils torturent leur intelligence, ils lui infligent la pensée fixe de telle ou telle vérité, et ils font de cette vérité comme un talisman à la vertu duquel ils attachent leur salut. C'est une sorte de superstition dogmatique dont ils sentent l'impuissance et dont ils ne savent se débarrasser. Le Seigneur aura tenu compte de ces soupirs et, quoique les âmes qui les poussent n'aient pas eu la joie de le saisir lui-même dans la plénitude de sa grâce, nous connaissons assez sa miséricorde pour espérer qu'une vertu céleste et éternelle a été cependant communiquée à ceux qui ne faisaient ainsi que saisir le bord de son vêtement.

N'est-ce pas là en effet l'élément vital qui fait défaut dans les tendances intellectuelles et dogmatiques que nous combattons: le Seigneur, sa personne vivante, son commerce avec l'âme rachetée, son action lumineuse et consolatrice? Ce qui caractérise l'idolâtrie de la vérité, c'est l'absence de cet élément: c'est là ce qui la rend inhabile à saisir l'homme, à saisir Dieu, inhabile à produire des dévouements larges et complets dans l'église et dans les individus.

Dans le christianisme, Jésus-Christ est plus qu'un dogme, plus qu'une morale, plus qu'un fait ou une histoire; c'est une personnalité vivante et active; quand elle manque au système chrétien ou seulement quand elle est effacée ou voilée, le foyer manque, le cœur a disparu et le système ainsi dépouillé ne saurait désormais constituer qu'un mécanisme plus ou moins spirituel, plus ou moins actif, mais privé au fond de la vie que pouvait seul lui communiquer l'organe vital par excellence. Cet organe, c'est là le dogme des dogmes et la morale des morales: c'est la vérité supérieure à toutes les autres; celles-ci ne sont que des degrés pour y arriver ou des conséquences dont elle est le seul principe, Il n'est pas dit seulement que le Seigneur possède ou donne la vérité, mais il est dit qu'il est lui-même la *vérité*. Il est réellement le soleil du monde spirituel et toute vérité religieuse est un rayon de sa lumière.

Séparez ce rayon de sa source et vous ne possédez plus qu'une lumière artificielle qui puise sa chaleur, non plus hors de nous dans un centre extérieur, mais en nous, d'une manière subjective, c'est-à-dire humaine et incomplète. Vous avez entendu parler de ces clartés sans soleil qui éclairent les régions

polaires; l'astre brillant reste caché sous les lignes de l'horizon. Ses reflets seuls se répandent sur la plaine glacée; lumière pareille à celle de l'opale, lumière sans chaleur et sans vie, qui emprunte à la nuit sa mélancolie et qui n'a de jour que la blanche lueur du crépuscule. Le voyageur qui franchit ces solitudes a beau gravir leurs sommités; vainement il s'élève; son regard avide n'atteindra pas au delà des courbes qui lui dérobent le foyer du jour. Ainsi nous apparaissent les hommes qui se contentent des vérités religieuses comme vérités, et qui, persuadés qu'ils ont en elles un trésor suffisant, restent privés du contact de la céleste présence du Sauveur. Ils ont le reflet de la vérité, mais non la vérité elle-même. Ils ont le dogme, mais ils n'ont pas la vie, parce qu'ils n'ont pas Jésus-Christ.

Telle est donc l'idolâtrie que Pascal a en vue. Eprise du dogme, du système chrétien, elle se passionne pour lui et le substitue à la personne de Jésus-Christ. Tandis qu'au-dessus du Seigneur, le catholique place son église, que le formaliste y met son culte, que l'homme juste à ses propres yeux y met son œuvre, le dogmatique, lui, y met son système, sa vérité. C'est bien là une idolâtrie; quoique subtile et déguisée, elle mérite ce titre. A cette idolâtrie il nous reste à opposer l'*adoration*, la seule qui mérite ce beau nom.

Celle-ci a pour objet, non pas telle vérité particulière ou générale, telle vérité dogmatique, morale ou historique; elle n'a pas en vue un système ou quelque point spécial et fondamental d'un système, mais un être vivant, éternel, toujours présent, la personne même du fondateur du christianisme qui ne cesse pas un seul instant d'en être l'âme et le foyer. Toute autre vérité religieuse s'adresse premièrement à l'intelligence et c'est par ce chemin qu'elle cherche à atteindre la conscience, et par elle la volonté. C'est l'intelligence qui est la première sollicitée et elle l'est par une voie de démonstration qu'elle peut à son tour contredire ou admettre.

La vérité qui est en Jésus-Christ, qui est Jésus-Christ, procède d'une manière différente. Elle abandonne la démonstration; elle rénonce à se prouver par des évidences intellectuelles. Ne croyez pas cependant que par cette abstention elle reste dépourvue de preuve. Oh! non, elle a pour elle des évidences d'un autre ordre, il est vrai, mais ces évidences n'en sont pas moins transparentes, palpables. Ce sont des évidences *morales*. C'est au cœur, c'est à la conscience, c'est, en un mot, aux éléments moraux de notre nature qu'elle fait appel et ce n'est que par eux et d'une manière secondaire qu'elle cherche à se justifier aux yeux de l'intelligence.

Nous parlons d'évidences morales... Est-ce à dire que les évidences soient irrésistibles dans tous les cas et d'une manière absolue? Si cela était, l'apparition du christianisme serait immédiatement et partout suivie de son acceptation. Mais c'est ce qui n'a pas lieu. Ces évidences ne frappent et ne peuvent frapper que celui qui consent à les regarder en face. Elles n'existent pas et ne sauraient exister pour celui qui se refuse à les considérer, pas plus que la lumière ne saurait atteindre un œil qui lui resterait obstinément fermé. On résiste donc à ces évidences parce qu'on s'en détourne, mais on est forcé de les admettre dès qu'on se soumet à les envisager. Vous savez d'où peut venir ce consentement. Il ne vient pas du cœur tel qu'il est; car le cœur naturel fuit ces évidences au lieu de les chercher. Ce consentement ne peut sortir que du cœur incliné par l'esprit de Dieu.

Faut-il s'étonner de l'efficacité des évidences morales et de l'insuffisance des démonstrations intellectuelles? Non, car cette marche est imposée par la nature même des choses et par la nature des éléments qui sont ici en présence. Pourquoi, en effet, la vérité personnelle qui est en Jésus-Christ ne peut-elle être saisie que par nos puissances morales? N'est-ce pas précisément parce qu'il ne s'agit ici ni d'une vérité, ni d'un pré-

cepte, ni d'un fait, mais d'un être vivant, d'une personne morale et réelle? Connaissez-vous quelque autre moyen de s'approprier un cœur, une âme? Y parviendrez-vous en soumettant ce cœur, cette âme au raisonnement, à l'analyse? Evidemment non. Si vous voulez les posséder, il faut que vous les embrassiez aussi avec les puissances qui leur correspondent, c'est-à-dire avec votre cœur, avec votre âme; ou, en d'autres termes, vous devez vous donner à cet être, car se donner à quelqu'un, c'est la seule manière de se l'approprier.

De là résultent des conséquences que l'on peut opposer aux insuffisances de l'idolâtrie de la vérité. Celle-ci était incapable de saisir l'homme dans sa totalité : l'adoration de Jésus-Christ, au contraire, s'empare de nous tout entiers parce qu'elle va droit au centre même de notre personnalité; elle nous force à nous donner; elle nous prend ce cœur où sont les sources de la vie. Et comment s'opère cette conquête plus difficile à faire que celle des villes et des empires? L'effet immédiat du contact de notre âme avec Jésus-Christ est de réveiller notre être moral. Or ce réveil agit de deux manières : il constate, il relève, il excite les forces morales qui subsistent encore en nous : des ambitions célestes commencent à fermenter et vont tout à l'heure soulever votre poitrine. Cette première action en appelle aussitôt une seconde; le contraste jaillit entre ces saintes aspirations d'une part, et nos impuissances de l'autre. Les premières, pour nous servir du langage de Pascal, nous révèlent notre grandeur; les secondes mettent à nu notre misère. Or, qui relèvera cette misère si ce n'est la miséricorde et le sacrifice dont Jésus-Christ est l'incarnation? Qui satisfera cette grandeur si ce n'est la haute et sainte destinée dont Jésus-Christ est le possesseur? Par ces deux points, la conquête se poursuit et s'achève, car ici la miséricorde n'est pas seulement un pardon juridique jeté à un pécheur repentant; et la sainteté n'est pas seulement une règle chargée d'appliquer une loi inflexible : non, l'une et l'autre sont plus que cela : elles sont des sentiments vivants, actuels qui remplissent un cœur chaud et aimant. Or c'est avec ce cœur que nous sommes en contact; nous le possédons parce qu'il s'est emparé de nous.

Cette vérité personnelle peut donc saisir l'homme dans sa substance morale. Est-il besoin de demander si par elle l'homme peut à son tour saisir Dieu?

Pourquoi le Dieu que le déisme révère et qu'il prétend si bien établir en théorie, reste-t-il si vague, si peu saisissable dans la pratique? Pourquoi? Ah! pourrait-il en être autrement? Ce Dieu-là est toujours le Dieu qui n'a que des aspects infinis. Mon esprit s'égare lorsqu'il cherche à le comprendre. Il parcourt l'espace pour pénétrer sa grandeur et il ne fait qu'errer dans une vague poursuite. Il veut le reconnaître dans ses œuvres, dans le bruit des vents qui sont ses messagers, dans l'éclat des lis, magnifique vêtement qu'a tissé sa Providence, dans les conceptions pénétrantes de l'intelligence humaine. Il y discerne bien sa puissance et sa sagesse infinies, mais il sent aussi que ce déisme, menacé jadis à chaque instant par l'idolâtrie chez l'ancien peuple, est de nos jours assiégé par les tentatives du panthéisme, et que le Dieu personnel va lui échapper parce que toutes les notions qui s'y rapportent ne sont au fond que des idées générales, des déductions, des aperçus abstraits. Oh! combien Dieu est différent lorsqu'il se présente à mon cœur et à mes yeux sous des traits humains; lorsque je sais qu'il a vécu de ma vie, qu'il a souffert de mes douleurs, qu'il a connu mes joies, qu'il a pleuré, qu'il a béni, qu'il a parlé; je puis encore à cette heure lui communiquer mes pensées; il m'entend, je l'écoute, je peux l'aimer, car je le connais. Et cet être, compatissant si bien à ma nature qui a été la sienne, c'est Dieu mis à ma portée, Dieu fait homme; l'infini prenant une forme finie. Son caractère, c'est celui de Dieu; sa vertu, celle de Dieu; son amour, l'amour de

Dieu. En lui, je vois Dieu, je touche Dieu : je puis le saisir et le comprendre. En lui, Dieu se donne à moi. Et en lui, c'est à Dieu que je me donne.

Vous le voyez, l'unique adoration de Jésus-Christ comme vérité n'est au fond que le christianisme personnel dans toute la force de cette expression : personnel en ce qu'il s'approprie chaque individu dans les sources vitales de son être : personnel encore en ce que chaque individu s'approprie Dieu dans ce qu'il a pour nous de plus précis, de mieux défini, de plus vivant : Dieu manifesté dans le Fils de l'homme.

Les notions de ces deux personnalités sont solidaires l'une de l'autre. Celle de l'individu est-elle altérée, compromise? celle de Dieu ne saurait subsister longtemps dans son intégrité. Et si vous commencez par ôter à la personnalité de Dieu la précision ferme et arrêtée qu'elle ne rencontre qu'en Jésus-Christ, la personnalité humaine à son tour finira par s'évanouir. Dieu et l'homme vont s'engloutir dans un océan sans limites. Cet abime est le refuge du panthéisme; quant à nous, si nous lui trouvions quelque rivage, nous y graverions volontiers ces paroles: Laissez toute espérance, vous qui vous embarquez sur ces flots.

Enfin, à défaut de ces considérations, la pratique a elle seule suffirait pour faire éclater l'efficace exclusive de l'adoration personnelle de la vérité en Jésus-Christ. Que disent les annales du christianisme? Où cherchons-nous directement ses faits héroïques? Est-ce chez les idolâtres de quelques vérités spéciales ou chez les adorateurs de la simple vérité évangélique? Où se trouvent ces dévouements obscurs et tenaces qui font de la vie un de ces longs sacrifices que n'encourage point l'approbation humaine qui les ignore? N'est-ce pas chez ceux dont la vie est cachée avec Christ en Dieu? Où se rencontrent ces dévouements glorieux que l'église enregistre avec piété? Quelle est la dernière parole des Etienne, des Polycarpe, des martyrs et des confesseurs de tous les siècles? N'est-ce point une parole comme celle ci : « Seigneur Jésus, reçois mon esprit! » ou bien : « Je sais que mon rédempteur est vivant! » ou encore : « Quand il me tuerait, je ne cesserais pas d'espérer en lui. » Partout une foi nettement personnelle. Là est le secret de son énergie; cette énergie vient de sa précision, et celle-ci repose à son tour sur des évidences morales tellement pénétrantes que le fidèle peut s'écrier au milieu du combat: qu'il est déjà assis avec Christ dans les lieux célestes.

L'esprit chrétien a parcouru des phases diverses dans la théologie et dans l'histoire. Après la synthèse, pleine de la sève et de la vie des premiers jours, on l'a vu décomposer en quelque sorte ce type originel et s'attacher successivement à l'analyse de ses faces principales. Aujourd'hui, on entend des hommes de foi et de science exprimer l'espoir d'un retour à l'unité ancienne; et cette unité, ils la conçoivent comme devant relier et protéger dans leur liberté ces éléments divers que des luttes séculaires ont violemment séparés. Ces hommes voient déjà poindre à l'horizon les cimes d'une église nouvelle. Ils l'appellent l'église de l'avenir et ils demandent à Dieu que leurs yeux ne se ferment pas à la lumière avant qu'ils aient pu contempler ce temple glorieux et bénir le Seigneur dans ses parvis.

Or, si ces vœux ont quelque légitimité, où se trouvera le nœud capable de rassembler ces liens épars, le foyer de tous ces rayons, la vérité de toutes ces vérités? Le prophète disait jadis : Monte sur une haute montagne, Sion, messagère de paix! Elève avec force ta voix, Jérusalem! Elève-la, ne crains pas! dis aux villes de Juda: voici votre Dieu! Ce cri sera encore le cri de ralliement des tribus rachetées. Il ne saurait y en avoir d'autre: Le Dieu personnel et vivant manifesté en Jésus-Christ! Il n'y a pas de vérité particulière qui ne soit un peu dans cette vérité supérieure. Plus elle dominera, plus s'efface-

ront les barrières dogmatiques, et plus nous marcherons dans l'unité.

Cette marche semble déjà se manifester dans les églises de notre génération. Elles abrégent leurs confessions de foi; elles les concentrent toujours davantage; elles s'appliquent à mettre toujours plus en saillie l'élément qui en est la vraie substance, la personne de ce Christ dont elles tirent leur nom.

Dans la théologie, même mouvement, mêmes tendances. Les études christologiques y occupent toujours plus de place. L'apologétique modifie peu à peu ses fronts de bataille et donne aux preuves morales la place qui leur appartient. C'est là en effet qu'est la base ferme et solide d'où l'on peut combattre à la fois et un littéralisme qui ramènerait la légalité, et un mysticisme qui détruirait toute révélation de fait. La personne de Jésus-Christ manifestée dans les Saintes Ecritures, qui ne subsistent que par elle et pour elle, et se justifient par des évidences morales invisibles à l'âme pieuse que son Saint-Esprit a touchée, cette personne, disons-nous, ainsi reçue, ainsi agissante, suffit à fonder l'édifice élémentaire de la foi comme l'édifice savant de la spéculation théologique.

Nous parlons de théologie et par conséquent de doctrines, de systèmes et dès lors de déductions, dont le chemin est frayé par la logique et la dialectique. — Oui, nous en parlons avec une entière liberté au sortir de l'adhésion que nous avons donnée à la thèse de Pascal. — Pascal a-t-il voulu les proscrire? A Dieu ne plaise que nous lui imputions un verdict qui est si loin de sa pensée et qui condamnerait sans rémission les fragments merveilleux qu'il a laissés à la science chrétienne! Cette science, à ses yeux est d'autant plus à ambitionner qu'elle repose mieux d'aplomb sur la seule vérité qu'il faille adorer, parce que c'est la seule qui corresponde aux évidences morales auxquelles Jésus-Christ lui-même ne cesse pas d'en appeler. Il s'agit seulement de ne pas intervertir l'ordre sacré, de ne pas prétendre arriver à Jésus-Christ par la science, mais bien plutôt d'arriver à la science par Jésus-Christ et de considérer celle-ci comme un fruit excellent de l'esprit chrétien dont Jésus-Christ est la source.

N'est-ce pas là au fond ce qui caractérise les diverses écoles? Ne les distinguez-vous pas d'après le point de vue dominant des chefs qui les gouvernent? Ne dites-vous pas qu'une théologie est chrétienne ou qu'elle ne l'est pas, selon qu'elle part des données de la foi ou qu'elle cherche à s'en passer?

Mais combien de personnes qui ont essayé de s'en affranchir: combien qui ont laissé de côté la pierre angulaire et ont voulu construire d'une manière indépendante! Le sol de la théologie est jonché de débris qu'y ont semés des architectes aventureux. Leurs plans ont pu trouver un appui dans un état de choses dont le cours des âges commence à montrer l'artifice. L'une des conditions les plus favorables à la fidélité est assurément celle de l'école au sein de laquelle nous parlons à cette heure. On peut dire que cette condition est *naturelle* en ce sens que l'enseignement est ici sous l'influence et sous l'autorité immédiate d'une église qui elle-même ne repose que sur la foi de ceux qui en sont membres. D'une telle église ne peut sortir qu'une théologie croyante, et elle ne cesserait de l'être que le jour où l'église serait déchue de sa première ferveur. Or ce jour-là verrait la peine suivre de près l'erreur. L'église tomberait, car le zèle persévérant qui ne se trouve que dans la vie chrétienne ne la soutiendrait plus. Et avec elle disparaîtrait une institution dont la science ne servirait plus la cause de Jésus-Christ.

Bénissons Dieu de ce qu'à cet égard notre situation est parfaitement nette. Nous ne pouvons subsister que par la foi. C'est un glorieux privilége. Nous avons ainsi, au besoin, des garanties contre nos propres défaillances; ces garanties sont pour nous une sécurité et une consolation, car ce que nous désirons et ce que nous réclamons de la miséricorde de

notre Maître, c'est que toujours davantage il nous garde d'idolâtrer la vérité que nous avons reçue et nous apprenne à adorer la seule vérité dont il est la personnification vivante aux siècles des siècles.

S. BERDEZ.

ÉTUDES HISTORIQUES

Ulrich de Hutten.

1488-1523.

TROISIÈME ARTICLE

V

La lutte entre la scolastique et la renaissance, d'abord sourde ou cachée, avait pris en Allemagne, dans les premières années du XVIe siècle et surtout pendant le long séjour de Hutten en Italie, des proportions considérables. Elle avait revêtu le caractère d'un véritable combat entre le principe d'autorité et le principe d'examen. Au moment où Luther se préparait à le porter sur le terrain du dogme, les savants humanistes le livraient sur celui de la science et des lettres. Grâce à de longs siècles d'absolutisme, l'église en était venue à croire à son infaillibilité, et habituée à de faciles victoires, elle avait peu à peu négligé ces études profondes qui avaient fait sa gloire dans des temps plus heureux. Les ordres religieux se faisaient remarquer par l'ignorance et la paresse de leurs membres. On n'étudiait plus. On vivait de distinctions subtiles. Les vaines arguties avaient remplacé l'étude de l'Ecriture. Les sentences des docteurs du moyen âge pesaient plus dans la balance des clercs que les paroles de Jésus-Christ et de ses apôtres; et les récits les plus sublimes de l'Evangile étaient ou si singulièrement travestis par l'imagination des moines, ou si bizarrement commentés par une ignorance pédantesque qu'ils perdaient toute efficace spirituelle. A mesure que la littérature ou savante ou légère perçait de ses traits érudits ou frondeurs le sot fatras des théologastres scolastiques, ceux-ci, troublés dans la paisible possession de leur pouvoir, loin de diminuer leurs vieilles prétentions ou de renouveler leurs armes, se raidissaient de plus en plus contre le flot montant de l'esprit nouveau et faisaient appel pour l'arrêter aux moyens les plus violents ou les plus discrédités. Tantôt on prônait les pratiques les plus ridicules, on exposait aux regards des fidèles l'incorruptible tunique du Sauveur, on multipliait les récits légendaires, on répandait à profusion de petits livres ignares sur les sept plaies de Jésus-Christ, sur les sept joies de Marie, ou l'on mettait à l'index les nouveaux livres et les chefs-d'œuvre de l'antiquité qui depuis l'invention de l'imprimerie exerçaient sur la littérature une bienfaisante influence. Grâce aux priviléges accordés aux ordres mendiants, en particulier aux dominicains, on cherchait à retenir par la crainte des châtiments les âmes réveillées. Des combats d'avant-poste se livraient ainsi depuis quelques années entre la troupe légère des poëtes, et les lourds prélats, lorsque, à l'occasion d'une discussion entre les deux plus redoutables champions de l'obscurantisme et de la renaissance en Allemagne, le prieur Hoogstraten de Cologne et l'humaniste Jean Reuchlin, une mêlée générale s'en suivit.

Jean Reuchlin était né à Pforzheim le 28 décembre 1455. Son père, qui était au service des dominicains, lui fit donner une instruction soignée, d'abord dans l'école latine de sa ville natale, puis plus tard à l'université de Fribourg. La beauté de sa voix le signala à l'attention du margrave de Baden-Durlach, qui le fit entrer comme chantre à sa cour. En 1463 il le chargea d'accompagner à Paris son troisième fils, Frédéric. Reuchlin put ainsi profiter de l'enseignement des savants les plus distingués de l'illustre université, et s'appliqua surtout à l'étude du grec, étude qu'il poursuivit à Bâle, sous la direction d'un maître habile, Andronikos Koutoblakos.

Reuchlin entra aussi en relations avec les frères Amerbach, qui lui conflèrent la rédac-

tion d'un dictionnaire latin. Il commença bientôt à donner lui-même des cours de grammaire grecque, et réussit à inspirer à la jeunesse qui les suivait son enthousiasme pour ces nouvelles études. Mais il dut bientôt les interrompre. Les amis de la scolastique prirent l'éveil et signalèrent Reuchlin comme un homme dangereux pour l'église. « Les Grecs, disaient-ils, sont des schismatiques, et l'église ne peut pas tolérer qu'on enseigne des sciences qui leur sont empruntées. » Cette hostilité du clergé força Reuchlin à quitter Bâle, et il retourna à Paris où son amour pour les classiques grecs ne fit que s'accroître. Il copia de sa main Homère, les discours d'Isocrate et la dialectique d'Aristote et sut bientôt par cœur ces écrits. En 1478 il est à Orléans où il étudie la jurisprudence, puis à Poitiers où il prend sa licence. Rentré dans sa patrie en 1481, il s'établit à Tubingue, où le comte de Wurtemberg, Eberhard im Bart, sut si bien apprécier la valeur du jeune avocat, qu'il l'attacha à sa personne comme secrétaire intime, et l'emmena avec lui à Rome.

Reuchlin fit en Italie de précieuses connaissances. Il se lia d'amitié avec le cabbaliste Pic de la Mirandole, avec le platonicien Marsile Ficin. C'est de ce moment que date son amour pour la mystique et pour les sciences occultes, et que, sur les pas de ses savants amis, il rattache Platon à Pythagore, Pythagore aux Hébreux, et cherche de s'élever, de symbole en symbole, jusqu'à l'Etre suprême.

Porté par la faveur de son puissant ami, Reuchlin acquit avec les années de nouveaux honneurs et fut mêlé aux grandes affaires de l'empire, dont il devint comte palatin. Cependant le souci des intérêts de son maître ne le détourna pas de ses chères études et toujours il sut profiter des circonstances pour augmenter son savoir. Dans un séjour qu'il fit à Linz à la cour de l'empereur, il se lia avec un savant juif, Jacob Jehiel Loens, médecin de Frédéric III, qui lui enseigna les éléments de l'hébreu. Reuchlin ne se contenta pas du sens propre des écrits sacrés, mais cherchant sous la lettre l'esprit qu'elle renfermait, il aborda dans son livre *De verbo mirifico*, les régions les plus dangereuses de la mystique du langage.

Pendant un temps d'exil à Heidelberg, il composa une comédie contre les moines (Sergius) et écrivit pour le grand public des leçons sur l'*art de prêcher* qu'il avait données aux dominicains de Denkendorf. Ces leçons d'homilétique trahissent déjà une tendance réformatrice. Dans sa dédicace à l'abbé, Reuchlin lui dit qu'il a composé ce petit livre pour faire des jeunes gens du couvent des hommes évangéliques capables d'améliorer le peuple. Ils acquerront cette qualité par une étude attentive des Ecritures.

Fatigué des honneurs qui s'accumulaient sur sa tête, Reuchlin ne paraissait plus que rarement à la cour de Stuttgard, et passait volontiers la belle saison dans une petite propriété qu'il possédait près de la ville. Là il s'adonnait avec une ardeur extrême à ses études d'hébreu, publiait un traité sur l'état présent des juifs, les causes de leur réjection et les meilleurs moyens de les amener à la foi, et faisait paraître à Pforzheim une grammaire hébraïque, la première qui eût été composée en Allemagne. « Personne avant moi, s'écriait-il dans sa préface avec un naïf orgueil, n'avait su réunir en un livre les règles de la langue hébraïque, et dût l'envie en mourir de dépit, je suis et reste le premier. J'ai élevé un monument plus durable que l'airain.

L'étude attentive des textes sacrés et leur comparaison avec la Vulgate, qui jouissait en Occident d'une autorité incontestée, révéla à Reuchlin bien des fautes contenues dans l'ancienne version de Jérôme, que les siècles avaient corrompue. Il les signala chemin faisant dans le lexique qui accompagnait sa grammaire, et cette conscience de savant qui cherchait à rétablir le sens vrai des enseignements divins lui valut les colères des clercs, dont les prétentions se fondaient parfois sur des passages mal traduits. Toucher à la Vulgate, c'était porter atteinte à l'autorité infail-

lible de l'église; c'était ouvrir la porte à l'hérésie. Toutefois ce ne fut pas sur ce point spécial qu'éclata l'orage qui troubla les dernières années de Reuchlin, en même temps qu'il bouleversa l'Allemagne ecclésiastique.

Au commencement de 1510, un juif baptisé nommé Pfefferkorn se présenta à Stuttgard chez Reuchlin avec une proposition singulière. N'ayant pas réussi à convertir ses anciens coreligionnaires par le raisonnement et la douceur, il avait eu recours à une série d'écrits latins, composés pour la plupart par ses parrains spirituels, les dominicains de Cologne, et dans lesquels il faisait appel aux autorités et au peuple, pour qu'on contraignît les juifs à se laisser baptiser, ou tout au moins qu'on les bannît de l'empire et qu'on brûlât leurs livres. Ces appels étant demeurés sans écho, Pfefferkorn, avec le fanatisme d'un néophite, se rendit en 1509 dans le camp de l'empereur Maximilien devant Padoue, et obtint de lui un édit qui obligeait les juifs à remettre tous leurs livres entre les mains du sénat de chaque ville, afin qu'ils fussent examinés par une commission de clercs et de juristes, et que l'on brûlât ceux qui contiendraient des injures contre le christianisme. C'était cet édit que Pfefferkorn venait présenter à Reuchlin, en lui demandant de l'accompagner dans les villes du Rhin pour le faire mettre à exécution. Mais ni l'homme [1], ni le mandat ne pouvaient plaire au savant. Il prétexta de nombreuses et pressantes occupations, et releva aussi dans l'édit certaines irrégularités de forme qu'il signala à son interlocuteur, de vive voix d'abord, puis par écrit.

Reuchlin ne pensait déjà plus à la visite qu'il avait reçue, lorsque l'archevêque électeur de Mayence l'invita de la part de l'empereur à examiner s'il fallait ou non confisquer ou brûler les livres des juifs, à l'exception de la Bible. Reuchlin se mit à l'œuvre et, dans la consultation qu'il envoya à l'empereur, il distingua avec soin entre les livres utiles et ceux qui, sans valeur, étaient même rejetés par la plupart des juifs. Il voulait que l'on conservât, outre la Bible qui n'était pas en question, le talmud, la kabbale, les commentaires philologiques des Ecritures et les livres liturgiques, et qu'on anéantit seulement ceux qui avaient rapport aux sciences occultes et à la sorcellerie, ou qui, comme le Nizahon et les Toldoth Jeschu renfermaient des paroles blasphématoires pour le Christ, pour sa mère et pour les apôtres. Reuchlin ajoutait qu'au lieu de combattre les juifs par des mesures violentes, il vaudrait mieux les attirer au christianisme par de bonnes raisons et fonder dans chaque université de l'empire deux chaires d'hébreu pour l'usage desquelles on les inviterait à prêter leurs livres.

Le mémoire de Reuchlin, destiné au seul archevêque de Mayence, fut communiqué, on ne sait comment, par l'archevêque peut-être, à Pfefferkorn et aux théologiens de Cologne qui l'attaquèrent aussitôt avec la plus extrême violence, dans un écrit intitulé *Handspiegel*, où l'on attribuait le jugement de Reuchlin aux plus mauvais motifs. Gagné par l'argent des juifs, il s'était montré favorable à leur cause. Du reste il ne savait pas l'hébreu, ce que prouvaient les fautes nombreuses de son dictionnaire et de sa grammaire que d'autres avaient composés pour lui. Attaqué dans son honneur de savant et d'érudit, Reuchlin porta plainte à l'empereur, qui lui promit de remettre l'affaire à l'évêque d'Augsbourg; mais comme le temps s'écoulait sans que justice lui fût rendue et que Pfefferkorn répandait par tous les moyens possibles son misérable écrit, il prit la plume et publia sa consultation en automne de 1511, sous le titre de *Augenspiegel*. Il fit suivre cet écrit de trente-quatre accusations de mensonge contre « le juif baptisé, » et d'une protestation indignée en réponse à ses insinuations : « jamais il n'avait reçu des juifs ni un sou, ni moins encore; du reste aucun argent ne lui avait été offert. » La faculté de théologie de Cologne, représentée par le prieur des

[1] Crotus Rubianus dit que son visage était aussi repoussant que son âme était impure.

dominicains Jaques de Hoogstraten, par Ortuinus Gratius et Arnold de Tongres, prit fait et cause pour Pfefferkorn et dressa contre Reuchlin une accusation d'hérésie. Celui-ci, qui n'aimait rien tant que son repos, s'empressa d'écrire qu'il se soumettait à l'autorité de l'église et qu'il rétractait tout ce qui dans son écrit pouvait lui être contraire..... Cette humilité, loin de calmer ses adversaires, les encouragea à tout oser, et Hoogstraten dressa un long réquisitoire contre l'ami des juifs qui par ses écrits favorisait leur esprit rebelle et donnait du scandale aux simples. On demandait à Reuchlin de rétracter sa consultation et de retirer du marché son *Augenspiegel*, sinon on le citerait à comparaître. La réponse du savant fut plus ferme. Il refusait de rétracter son écrit. En même temps il faisait comprendre dans une lettre intime à l'adresse d'un de ses amis de Cologne, Conrad Collin, que la faculté n'avait qu'à se bien tenir, qu'il était dangereux pour elle de déchaîner une tempête dont elle ne pourrait diriger les effets. « Quel trouble, lui disait-il, exciterait parmi les chevaliers, les savants, les poëtes et les historiens, un orateur qui, avec la puissance d'un Démosthène, raconterait toute cette affaire et montrerait qui défend ici la cause de Christ, et qui n'a de souci que pour sa bourse et son autorité ! » En même temps il annonçait la publication d'une « Explication » de son écrit à l'empereur. Vendue à la foire de Francfort au printemps de 1512, cette apologie se répandit promptement dans toute l'Allemagne et bientôt de toutes parts des lettres de sympathie et d'encouragement arrivèrent à Reuchlin. Sa cause était la cause des lettres et du bon droit. Réponses et contre réponses se croisèrent entre Cologne et Stuttgard. Les gros mots répondaient aux gros mots. Pfefferkorn était un animal venimeux, un monstre, les théologiens de Cologne des porcs, des renards, des loups ravissants, des cerbères, des furies d'enfer. Wilibald Pirkheimer et Erasme se plaignirent à Reuchlin du ton trop grossier de sa *Défense contre les calomniateurs de Cologne*. Par contre la jeunesse des universités et toute la troupe des humanistes acclamèrent sans réserve le rude joûteur. L'empereur, auquel les deux parties avaient dédié leurs écrits, comprenant tout le danger de la lutte qui s'ouvrait avec tant d'éclat, imposa le silence aux théologiens de Cologne et à Reuchlin; mais il était trop tard pour intervenir. Il ne s'agissait plus ici d'une querelle entre quelques individus, mais d'une guerre à mort entre l'autorité jusque-là incontestée de l'église et l'esprit nouveau qui montait. Pour les dominicains, il s'agissait d'asseoir définitivement l'inquisition au cœur de l'Allemagne, qui la repoussait avec horreur; pour les novateurs, de conquérir la liberté et la sécurité! « Un laïque, un docteur ès droit, dit un biographe catholique de Hutten [1], s'était permis d'émettre, dans une affaire religieuse, un avis contraire à une des premières facultés de théologie, et au chef d'un des ordres religieux les plus puissants! Eh quoi! les choses de l'esprit et de la foi, la science et la croyance, n'étaient-elles point confiées à l'église comme un dépôt dont elle seule avait la surveillance et la disposition? Cette nourriture qu'elle avait la charge de dispenser selon sa mesure aux fidèles, allait-elle être ravie au sanctuaire, donnée en proie à l'avidité, aux passions du monde? Les laïques, sous ce rapport, ne relèveraient-ils plus des clercs, et après tant d'autres choses, la science et la foi seraient-elles aussi sécularisées? Telles étaient les pensées qui préoccupaient les adversaires de Reuchlin; les reuchlinistes, au contraire, se demandaient si, en matière de foi et surtout de science, il fallait tout accepter aveuglément du clergé institué; si la connaissance, l'étude des livres sacrés et profanes, l'examen des prescriptions, de l'enseignement ecclésiastique étaient interdits; si cette distinction entre les clercs et les laïques était si tranchée qu'il y eût nécessairement, d'un côté, la science et l'autorité, et

[1] J. Zeller, *Ulrich de Hutten*, pag. 25 sq.

de l'autre, l'ignorance et la soumission; si, comme il y avait dans le royaume temporel une noblesse de naissance qui se réservait la jouissance du commandement et des terres, il y avait aussi dans le domaine spirituel une noblesse d'institution pour se partager exclusivement l'autorité, la possession de la science et de la foi, ces biens de l'esprit? »

Hutten était en Italie au moment où le prieur Hoogstraten, grand inquisiteur pour le diocèse de Cologne, mandait Reuchlin à Mayence pour s'y entendre condamner. Le tribunal s'étant constitué en octobre 1518, l'archevêque lui ordonna de se séparer. Le pape Léon X auquel Reuchlin en avait appelé renvoya l'affaire devant le jeune évêque de Spire, qui, le 24 avril 1514, condamna Hoogstraten au silence et aux frais du procès et déclara l'auteur de l'*Augenspiegel* net de toute hérésie, son livre impartial et vrai et ses expressions à l'égard de l'église respectueuses. En conséquence, la vente et la lecture de l'*Augenspiegel* étaient autorisées.

Mais les théologiens de Cologne ne se tinrent pas pour battus. Ils firent déchirer le jugement de l'évêque, brûlèrent publiquement les écrits de Reuchlin et en appelèrent aux universités d'Erfurt, de Mayence, de Louvain et de Paris, qui leur donnèrent gain de cause. Reuchlin, fort de son bon droit, demanda au saint-siége de trancher lui-même le débat. L'empereur, le cardinal de Gurck, les ducs de Saxe et de Bavière, le margrave de Baden, Erasme, cinq évêques allemands, treize abbés et cinquante-trois villes impériales appuyèrent son appel, tandis que Hoogstraten partait avec une suite nombreuse et beaucoup d'argent pour plaider à Rome la cause de la vieille théologie contre le libre examen. Grand fut naturellement l'embarras de la cour pontificale. Léon X ne pouvait condamner en Allemagne cette renaissance des sciences et des lettres qu'il protégeait et provoquait en Italie; il craignait d'un autre côté de refuser quelque chose à ces universités puissantes et à ces ordres redoutables devant lesquels avait tremblé plus d'un de ses prédécesseurs et dont le concours lui était, dans le moment, si nécessaire pour la vente des indulgences. Afin de ne froisser personne, le pape ordonna le sursis (2 juillet 1516). Comme le dit justement M. Chauffour, « *les humanistes avaient vaincu* [1]. »

La défaite morale des théologiens de Cologne fut saluée dans toute l'Allemagne par un cri de victoire. Hutten se fit l'écho de cette joie, dans un poëme intitulé le *Triomphe de Capnion* [2], production remarquable, dont on lui a parfois refusé la paternité, mais qui semble bien être son œuvre. Tout au moins y a-t-il largement collaboré. Elle est toute pleine de son esprit sauvage, de sa haine pour les théologistes, de son amour pour la patrie allemande et pour la liberté. Reuchlin de Pforzheim a remporté une éclatante victoire, il mérite l'immortalité. La vieille citadelle allemande (Cologne) a été obligée de capituler. Il y entre, comme les triomphateurs antiques, suivi des insignes de sa vaillance. Les dieux des vaincus lui font cortége. C'est la superstition au visage triste, inquiet et pusillanime, les mains levées au ciel, prête à tout croire et n'examinant rien; c'est la barbarie, inculte et rebelle, les vêtements en lambeaux, la chevelure en désordre, levant dédaigneusement sa tête, où dort une langue de plomb; c'est l'ignorance avec son front qui fuit, mollement étendue dans son inertie, glorieuse de son obésité, légère et vantarde, privée d'oreilles et d'yeux, mais parlant toujours et errant au hasard; c'est enfin l'envie, maigre et sans sommeil, nourrie de fiel, l'œil oblique et taché de sang, toujours prête à nuire aux bons, aiguisant ses dents en silence. Les théologiens de Cologne suivent leurs dieux, hommes obscurs, tourbe indigne de la lumière. Au premier rang Hoogstraten, le maître des héréti-

[1] Chauffour-Kestner, Op. cit., pag. 47. En 1520 les dominicains eux-mêmes demandèrent et obtinrent du pape l'anéantissement du procès.

[2] C'est le nom grécisé de Reuchlin (petite fumée).

ques. Parle-t-on de Dieu, de religion? soudain il crie: Au feu! au feu! Ecrit-on quelque livre? Au feu le livre et l'auteur! Dis-tu vrai? au feu! Faux? au feu! Au feu pour une action juste; pour une action injuste, au feu! Il est tout de feu, il respire du feu, il se nourrit de feu! Au feu! au feu! telle est sa première et sa dernière parole! » Vient après lui Arnold de Tongres, le faussaire, habile à incriminer les livres, à torturer le sens des mots, à en exprimer l'hérésie; puis Ortuinus Gratius, qui essaie de dissimuler la méchanceté et le mensonge sous les oripeaux de sa poésie; Pfefferkorn, le juif dont il faudrait couper le nez, arracher la langue, tailler les oreilles, raccourcir les doigts, apostat qui s'est fait chrétien afin d'éviter d'être pendu par les siens; enfin toute la gent ennemie des études et des lettres, réduisant la théologie à un bavardage de vieille femme, à de stériles et verbeuses inepties de vieillards, plus habile que Protée à revêtir mille formes différentes, à se jouer des étreintes qui la menacent; on la conduit maintenant aux plus affreux supplices du Tartare.

Mais le vainqueur s'avance, traîné sur un char attelé de bœufs, la tête couronnée de lauriers, l'*Augenspiegel* dans une main, une branche d'olivier dans l'autre; après lui, l'armée des juristes et des poëtes lui sert d'escorte; elle était au combat, il est juste qu'elle soit au triomphe: car ce n'est pas seulement le triomphe d'un homme, c'est celui de la raison, de la vérité, de la vraie religion. « Ceignez-vous les flancs, théologistes, s'écrie le poëte, et hâtez-vous de vous enfuir. Nous sommes plus de vingt conjurés pour votre infamie et votre ruine. Nous le devons à l'innocence de Capnion, à votre scélératesse, à la république des lettres. Nous le devons à la religion que vous avez enveloppée de ténèbres, à qui nous avons rendu la lumière. Saint Jérôme est ressuscité, une lumière nouvelle éclaire l'Evangile. Le travail est ardent partout; et vous, que faites-vous? De quel droit usurpez-vous le titre de théologiens, vous qui ne savez que persécuter ceux à qui nous devons tant de merveilles. Beaucoup se disposent à vous combattre. J'entre le premier dans la lice, non pas que je sois le plus habile, mais je suis le plus impatient. Sus donc, conjurés! à l'œuvre! à l'œuvre! Nos fers sont brisés! Le sort en est jeté, *alea jacta est!* Reculer est impossible. Non, les Turcs ne sont pas plus odieux que ces hommes! Mais l'Allemagne a des yeux maintenant; le voile est levé, on vous voit en pied! Vous avez régné trop longtemps par la fatalité du destin ou par le crime de ceux qui l'ont souffert. Quel pontife si inique qui nous a imposé ce joug! Et quel empereur si lâche qui l'a toléré! Mais vous vous êtes levés à temps contre Capnion. Quand elle vous a vu attaquer un tel homme, l'Allemagne n'a plus pu se faire illusion: elle a senti que son honneur était en jeu. Elle s'est levée tout entière pour le défendre! Réjouissez-vous donc avec moi, compatriotes; mais que cette victoire, si rude à remporter, vous apprenne en même temps où doit s'arrêter votre patience [1]! »

VI

A peu près à la même époque où paraissait le *Triomphe de Capnion*, on voyait circuler dans les principales villes du Rhin, des Pays-Bas et même de l'Angleterre des lettres manuscrites, la plupart très courtes, sur différents sujets de théologie, de morale et de casuistique. Datées de Leipzig, de Vittemberg, de Mayence, de Nuremberg, de Fribourg, de Tubingue, de Trêves, de Heidelberg, de Strasbourg, de Rome même, elles étaient signées des noms les plus obscurs. Au nombre de quarante-neuf, elles étaient presques toutes adressées à l'un des professeurs de la faculté de Cologne, Ortuinus Gratius, qui, sorti de l'école de Deventer, était devenu l'un des plus fougueux représentants de la scolastique. Dispersés dans toute l'Allemagne, ses anciens

[1] Triumphus doctoris Reuchlini,... Encomion.... ab Eleuthero Byzeno decantatum. Op. III, pag. 413-447.

étudiants, devenus moines ou candidats à la prêtrise, s'adressaient à lui pour lui poser des questions délicates, cas de conscience, tentations de la chair, etc., ou lui raconter les événements du jour et l'entretenir en particulier de la grande querelle de Reuchlin. Ces correspondants imaginaires portaient des noms très étranges, dont la signification burlesque nous échappe aujourd'hui. On rencontre un Langschneyderius, un Pellifex, un Plumilegus, un Caprimulgius, un Mellilambius, un Buntschuchmacherius, etc. Remplis d'admiration pour la science profonde de leur superexcellent, très savant poëte, orateur, philosophe, théologien et plus encore, ancien professeur, ces étudiants d'hier recouraient avec empressement à l'expérience de celui dont ils voulaient demeurer les très indignes et très dévoués disciples. Ces lettres étaient écrites avec une grande simplicité, dans le latin du jour. Jetés comme des brebis au milieu des loups, en proie aux attaques des humanistes, entendant dans les universités qu'ils fréquentaient des jugements parfois rigoureux sur ces hommes vénérables dont la science leur paraissait surhumaine, ils demandaient humblement des directions et des redressements. Inquiets de voir suspecter la moralité des ordres religieux et de leurs principaux représentants, ils désiraient savoir si les faits scandaleux qu'on leur racontait avaient quelques apparences de fondement. De là, dans ces lettres ou dans ces billets des hommes obscurs, les détails parfois les plus repoussants sur la vie des moines et sur leur satanique habileté a justifier par des déclarations de l'Ecriture les plus infâmes débordements. Le style de ces écrits, les expressions employées, les tournures de phrases familières aux derniers représentants de la scolastique étaient imités avec une telle perfection, que ceux qu'ils couvraient de ridicule les prirent d'abord au sérieux et les considérèrent même comme utiles pour la défense de leurs intérêts. « Il est curieux de voir, écrivait le fameux chancelier anglais Thomas Morus à Erasme, combien les lettres des hommes obscurs plaisent aux savants et aux ignorants. Quand ceux-ci nous voient rire à cette lecture, ils imaginent que nous rions seulement du style qu'ils consentent à ne pas défendre; mais sous cette langue un peu barbare, disent-ils, quelle abondance de maximes excellentes! C'est dommage que ce livre n'ait pas un autre titre : il se passerait cent ans, que ces imbéciles ne comprendraient pas à quel point ils sont joués! » Erasme raconte que, dans le Brabant, un prieur des dominicains acheta un grand nombre d'exemplaires des *Epîtres*, pour en faire hommage à ses supérieurs, ne doutant pas que le livre n'eût été écrit en l'honneur de leur ordre. Cette satire, que M. Chauffour-Kestner appelle le plus grand monument de ce genre en Allemagne, et qu'il rapproche de la *Ménippée*, est presque intraduisible, tant l'ironie mordante, la plaisanterie et l'âpre censure des mœurs monacales fait corps avec l'expression latine, tant elle est liée au patois dont se servaient les scolastiques de l'époque. Il faut ajouter que si le latin supporte beaucoup de choses, les hommes obscurs ont trop abusé de sa complaisance pour qu'il soit même permis d'indiquer par des allusions certaines des questions posées par les prétendus correspondants d'Ortuinus. La première de ces lettres, adressée de Leipzig par le bachelier Thomas Langschneyderius au très excellent Gratius, raconte une discussion engagée après un plantureux repas composé de poulets, de chapons, de poissons, de gâteaux, tourtes, etc., arrosés d'un délicieux vin de Malvoisie, sur la question de savoir s'il faut en saluant un professeur de théologie l'appeler « *Magister nostrandus* » ou « *noster Magistrandus*. » Maître Warmsemmel prétend, pour des raisons d'étymologie et d'autres plus profondes encore qu'il faut dire « noster magistrandus; » tandis que maître Andreas Delitzsch, qui est non-seulement poëte, mais médecin, juriste, etc., et sait exposer allégoriquement et littéralement les métamorphoses d'Ovide, affirme pour des raisons

plus subtiles encore qu'il faut dire « magister nostrandus. » Le pauvre bachelier, en face d'autorités si éminentes et si contradictoires, ne sait à qui donner raison, aussi supplie-t-il magister Ortuinus de résoudre pour lui cette question difficile. En même temps il voudra bien lui écrire où en est le débat avec Jean Reuchlin, car il croit avoir entendu dire que ce ribaud ne veut point rétracter ses paroles.

Un autre jour, c'est maître Jean Pellifex qui a un cas grave de casuistique à résoudre. Se promenant dernièrement avec un ami sur le champ de foire de Francfort, ils ont rencontré deux hommes à l'apparence respectable, vêtus de noir et qu'il a pris pour des docteurs en théologie. Tirant aussitôt son bonnet, il leur a fait une profonde révérence. « Malheureux, m'a dit mon ami, qu'avez-vous fait? ce sont des juifs et vous avez ôté votre bonnet devant eux! » Je fus aussi épouvanté que si j'avais vu le diable. « Que Dieu m'épargne, maître bachelier, m'écriai-je, je l'ai fait par ignorance. Qu'en pensez-vous, est-ce là un grand péché? » — « Oui, me dit-il, un péché mortel, car vous avez commis le péché d'idolâtrie, en violant le premier commandement qui est: Je crois à un seul Dieu. En saluant un juif ou un païen comme s'il était chrétien, vous avez porté atteinte au christianisme, car ce juif ou ce païen dira: « Il paraît que je suis dans la meilleure voie, puisqu'un chrétien me fait la révérence; car si je n'étais pas dans la meilleure voie, il ne me saluerait pas. » Et ainsi ils sont fortifiés dans leur foi, et méprisent la foi chrétienne et se croient en droit de refuser le baptême. » — « C'est vrai, répondis-je, il en serait ainsi si je l'avais fait sciemment, mais je l'ai fait par ignorance, et où il y a ignorance, le péché est excusé. Si j'avais su que c'étaient des juifs et que je leur eusse malgré cela rendu honneur, je mériterais d'être brûlé, car j'aurais commis une hérésie. Mais Dieu sait que je les ai réellement pris pour quelqu'un de nos magisters. » — Là-dessus mon compagnon m'a raconté qu'un jour en traversant une église où se trouve un juif de bois avec un marteau à la main, il l'avait pris pour saint Pierre tenant la clé. Fléchissant aussitôt le genou, il avait tiré son bonnet; puis, s'étant aperçu de son erreur, il avait fait pénitence; mais son confesseur, qui était un moine dominicain, lui avait déclaré qu'un péché de cette nature était un péché mortel, qu'un évêque ou pour mieux dire le pape seul pouvait absoudre. « Je crois donc, a-t-il continué, que vous devez confesser votre péché au consistoire, si vous voulez sauver votre conscience. Dans le cas présent vous ne sauriez prétexter l'ignorance. En effet, si vous aviez bien ouvert les yeux, vous auriez remarqué que les juifs portent toujours un liseré jaune au bord de leur habit; je l'ai vu, vous deviez aussi le voir. Votre ignorance est donc une ignorance crasse qui ne saurait servir d'excuse à votre péché. » Ainsi m'a parlé mon bachelier. Comme vous êtes un profond théologien, je vous soumets dévotement et humblement ce cas difficile, afin que vous me fassiez savoir si le péché que j'ai commis est mortel ou véniel; s'il relève de l'évêque ou du pape. Ne pensez-vous pas que notre sérénissime seigneur l'empereur ne devrait pas souffrir qu'un juif, qui est un chien et un ennemi du Christ, sortît vêtu comme un docteur de la sainte théologie? »

L'ignorance des moines et leur haine pour la littérature et les humanistes éclate parfois de la manière la plus drôlatique. « Cette ribaudaille, comme ils appellent « la nouvelle faculté des poëtes, » s'accroît de jour en jour, dit l'un d'eux, et pullule dans toutes les villes et provinces de l'empire; ils attirent à eux les jeunes gens innocents, en décriant les sept arts, et font tomber les anciennes facultés. J'ai entendu d'un magister de Leipzig que son université était très florissante lorsqu'il était jeune, parce qu'alors sur vingt mille étudiants, il n'y avait pas un poëte. On ne voit plus comme autrefois les étudiants se promener ayant sous le bras d'excellents livres, comme le *Petrus Hispanus*, les *Parva logicalia*, le *Vade-mecum* ou les *Dictamina*

Joannis Sinthen; ils veulent tous entendre expliquer Virgile et Pline, et ils courent aux établissements des poëtes, désertant les universités. Aussi voyez comme celles-ci dépérissent! Cela n'est pas étonnant: les jeunes gens, méprisant les titres de bacheliers, licenciés ès arts, négligent de prendre ces grades. De retour dans leur patrie, ils répondent à leurs parents qui leur demandent ce qu'ils sont: rien; mais ils ont étudié en poésie, et les familles ne sachant ce que c'est, mécontentes, ne veulent plus perdre leur argent à envoyer leurs fils aux universités..... Le plus dangereux dans tout cela, c'est que les juristes, par jalousie, font cause commune avec les poëtes, et ont résolu de détruire ou d'abaisser entièrement les facultés des arts et de théologie. A Francfort, un juriste n'a point voulu saluer un théologien qui n'était point en costume, et s'est défendu en citant ce principe: *Qualem te invenio, talem te judico* (tel je te vois, tel je te juge). A Leipzig, l'un d'eux a été jusqu'à dire que, dans les processions, un bachelier ès-droit devait passer devant un maître ès-arts, ne réfléchissant point que ce dernier, étant maître en les sept arts, devait en savoir bien plus que le premier, savant en *une seule chose*, le droit. Il *n'y avait cependant qu'à compter!*... Quoi d'étonnant si avec cette sécularisation de l'enseignement la foi s'en allait! Aussi un correspondant d'Ortuinus, Gerhard Schirruglius, sorti depuis peu de la faculté de Cologne, se repent-il d'avoir quitté cette ville pour aller étudier à Mayence. « A Cologne au moins les hommes étaient dévots et volontiers allaient à l'église et le dimanche au sermon. Ils n'étaient pas fiers comme ceux d'ici. A Mayence, les étudiants ne font point la révérence aux maîtres; les maîtres ne surveillent point les écoliers et ne portent point capuchon. Quand ils sont à boire, ils jurent, blasphèment et commettent toute sorte de scandales. L'un prétend que la tunique de Trêves n'est point la véritable tunique de Jésus-Christ, mais une vieille loque qui ne lui a jamais appartenu; un autre que la chevelure de la Vierge ne se trouve nulle part dans le monde; un troisième que les trois rois de Cologne sont simplement trois paysans de Westphalie; un quatrième que le glaive et le bouclier de saint Michel ne sont pas à saint Michel; un cinquième dit qu'il serait tout disposé à cracher sur les indulgences des frères prêcheurs, parce qu'ils sont des crapauds et qu'ils trompent les femmes et les paysans. Je me suis aussitôt écrié: au feu! au feu l'hérétique! mais il s'est moqué de moi. Je lui ai alors répondu: ribaud que tu es, tu devrais dire ces choses devant notre maître Hoogstraten à Cologne qui est inquisiteur! sur quoi il a répliqué: Hoogstraten est un être exécrable, une maudite bête, tandis que Jean Reuchlin est un honnête homme. Les théologiens sont des diables qui ont injustement agi lorsqu'ils ont brûlé son *Speculum oculare*. Je lui ai alors prouvé par l'Ecriture qu'il ne devait pas juger les juges; et il a accusé les théologiens de Cologne d'avoir acheté des Parisiens leur sentence contre Reuchlin. Il a ajouté que l'école de Paris était une école d'insensés et que tous ceux qui en suivaient les cours étaient des fous..... Il a encore prétendu que les frères prêcheurs ont commis des iniquités à Berne, qu'ils ont une fois versé du poison dans le sacrement de l'eucharistie, et ainsi fait mourir un empereur! qu'il faudrait tous les détruire et balayer de la terre cette engeance..... Aussi jugez si je voudrais retourner à Cologne, car comment demeurerais-je plus longtemps avec ces hommes maudits? Que la mort descende sur eux, que l'enfer les engloutisse vivants, comme dit le Psalmiste, parce qu'ils sont fils du diable[1]!... »

Détruire les humanistes et proscrire absolument les études littéraires, telle doit donc être l'œuvre des hommes obscurs. « Apprendre la grammaire et étudier avec soin les poëtes profanes tels que *Virgile*, *Cicéron*, *Pline* et d'autres, c'est perdre son temps et son âme,

[1] *Ulrici Hutteni opera*. Supplementum, tom. I, pag. 83-85.

car Aristote a démontré dans sa métaphysique que les poëtes sont des menteurs. Or qui ment pèche ; celui-là donc qui veut fonder son enseignement sur des mensonges édifie sur le péché. Est-il besoin de prouver qu'Aristote a dit vrai ? et que ces poëtes n'inventent que des faussetés ? L'un d'eux parle d'un fleuve qui roule du sable d'or ; un autre, un Grec, parle d'une ville assiégée dix ans par ses compatriotes, et prise seulement après qu'un cheval se fût mêlé de prophétiser !... Hommes charnels, les séculiers ne saisissent que le sens naturel, littéral, historique de leurs auteurs. Le côté spirituel, allégorique leur échappe. Sous la fable ils ne savent surprendre la figure, le symbole, ainsi que faisait Thomas de Valleis qui, dans son livre sur les métamorphoses d'Ovide, voyait dans Diane entourée de ses nymphes la figure de la vierge Marie; dans Cadmus à la recherche de sa sœur, celle de Jésus-Christ et de l'église ; et dans le repas de Saturne, la vérification de ces paroles de l'Ecriture : les pères mangeront leurs fils dans ton sein ; parce qu'il sait commenter de la bonne façon : *Allegorice* et *spiritualiter !* »

A Cologne, où la méprise n'était pas possible comme en Angleterre ou dans les Pays-Bas, ces feuilles volantes portèrent la fureur dans le camp des dominicains. Leur vie morale, leurs vices, leurs débauches, leur ignorance, leur fatuité, étaient jetés en pâture à une jeunesse ardente et moqueuse, toute disposée à applaudir les novateurs. Les Epitres des hommes obscurs furent réunies et publiées en un volume en 1516. Les dominicains y répondirent dans les *Lamentationes obscurorum virorum*, et demandèrent au pape une sentence d'interdit. Celui-ci, après avoir encaissé beaucoup d'argent, ordonna par un bref que tout détenteur des Epîtres qui trois jours après avoir eu connaissance de l'édit n'aurait pas livré pour être brûlés les exemplaires qu'il possédait, serait de ce fait excommunié. Le bref pontifical non plus que les *Lamentations* d'Ortuinus, n'effrayèrent point les hardis éditeurs et de nouvelles séries de lettres parurent dans le même ton que les premières. Il faut remarquer cependant que le caractère en est plus sérieux. On y rencontre les mêmes plaisanteries d'un goût douteux, mais les lettres sur les mauvaises mœurs des moines sont moins nombreuses, et l'esprit réformateur s'y fait davantage sentir. Ces lettres datées soit d'Allemagne, soit surtout de Rome, vont mieux au fond des choses et représentent la lutte entre la théologie nouvelle et la théologie scolastique, ainsi que les efforts des dominicains pour obtenir par tous les moyens possibles la condamnation de Reuchlin et de ses adhérents. La lettre d'un protonotaire apostolique, Jean Labia, qui désirait savoir pourquoi Ortuinus Gratius avait donné à ses correspondants le titre d'*hommes obscurs*, ouvrit l'attaque : le dit Labia avait reçu avec grande joie ce livre si beau, où les vers et la prose expriment de si nobles pensées et, dans un repas qu'il donnait à de savants amis, il avait produit le cadeau d'Ortuinus. L'un des convives ayant paru surpris du titre donné par maître Ortuinus à ses correspondants, on en avait cherché les causes profondes. « J'interrogeai, dit Labia, un notable théologien qui buvait avec nous. Natif du Brabant et de l'ordre des Carmélites, il dit avec une grande gravité : Très excellent seigneur protonotaire, votre hauteur m'a posé la question de savoir pourquoi maître Ortuinus, faisant imprimer un nouvel épistolaire, l'a intitulé *Epîtres des hommes obscurs ?* Avec l'autorisation de ces messieurs, je dirai mon opinion, savoir que maître Ortuinus, qui est un homme très profond et très versé dans la spéculation, a mystiquement appelé ses amis hommes obscurs, parce qu'il est écrit dans Michée et dans Job que Dieu ne révèle ses profondeurs qu'aux ténèbres... Un jeune homme, Bernard Gelff, maître de l'école de Paris, secouant la tête reprit d'un air austère : Sachez, messieurs, qu'il y a une grande et raisonnable cause par laquelle maître Ortuinus appelle ses amis hommes obscurs. Il l'a

fait par humilité. Vous pouvez savoir, ou vous pouvez ne pas savoir, mais je présume que vous savez qu'il y a trois ans Jean Reuchlin a fait imprimer les lettres de ses amis sous le titre de *Epîtres des hommes illustres*. Ce que considérant et après avoir longtemps songé en lui-même, maître Ortuinus se dit: « Ah! ah! Reuchlin s'imagine qu'il est seul » à avoir des amis. Que dira-t-il si je lui » montre que j'ai aussi des amis et de bien plus » dignes que les siens et qui savent faire de » meilleurs vers? » et c'est ainsi qu'il a fait imprimer ces épitres sous le titre de *Epîtres des hommes obscurs*. Comme le dit le Psalmiste: « Dieu envoie les ténèbres et les plonge » dans l'obscurité! » Il l'a fait par humilité et en s'abaissant lui-même, se souvenant qu'il est écrit: « celui qui s'abaisse sera élevé... » Désirant éviter des contestations entre mes amis et dire à l'un: toi tu es plus subtil que l'autre, car je voyais qu'une lutte allait s'engager, j'ai promis de vous écrire afin que vous me disiez vous-même pourquoi vous appelez vos amis: *hommes obscurs*[1]. »

Les nouvelles plaintes des correspondants d'Ortuinus signalent l'invasion de l'hérésie dans le sanctuaire. « De prétendus docteurs qui ne savent rien du *Livre des Sentences* et de la *Somme théologique*, qui ne sont ni albertistes, ni scotistes, ni occamistes, ni thomistes, s'avisent de traiter des choses de la religion à leur mode, comme si ce n'était point matière subtile que les mondains ne peuvent comprendre comme la grammaire et la poésie, et en laquelle l'Esprit-Saint lui seul peut éclairer les siens. Aussi les questions importantes sont négligées, il ne s'agit plus de savoir si la matière est l'être en acte ou en puissance, si l'essence et l'existence sont distinctes, etc. Au lieu de cela, un certain Erasme, à Bâle, petit homme qui ne peut pas en savoir bien long, a écrit un livre des proverbes; le besoin, je vous le demande, après les proverbes de Salomon! et le voilà maintenant qui invente un Nouveau Testament et s'appuyant sur quelques docteurs grecs, médit de Scot et de saint Thomas, comme si l'on avait affaire de cette langue hérétique que personne n'entend, de ces gens que saint Paul appelle avec raison des menteurs. On dit qu'Erasme a présenté son Nouveau Testament au pape et qu'il a l'approbation de plusieurs cardinaux. Mais serait-il approuvé cent fois, les dominicains lui feront son procès, comme autrefois à Jean Wessel, dussent-ils attendre jusqu'après sa mort pour le convaincre d'hérésie... A Stuttgard, Reuchlin, le plus entêté de tous ces hérétiques, a écrit un livre intitulé *De la kabbale*. On ne sait ce que c'est; mais cela ne doit renfermer rien de bon. Le livre est hérissé d'hébreu et de grec, au point que les plus habiles n'y peuvent rien comprendre. Il ne se fonde point sur saint Bonaventure, mais sur un certain Pythagore, nécromancien, c'est tout dire... A entendre ces docteurs d'hier, les anciens théologiens ne pouvaient rien comprendre aux Ecritures, parce qu'ils ne savaient ni le grec, ni l'hébreu. Mais l'inspiration du Saint-Esprit vaut bien mieux; la très sainte théologie n'a rien à apprendre des Grecs et des Hébreux. Si nous avons besoin des lettres juives pour défendre la foi chrétienne, les Juifs vont s'affermir dans leur foi; si nous avons besoin des lettres grecques, les Grecs vont s'affermir dans leur schisme. Juifs et Grecs ne méritent que mépris. Nous sommes chrétiens et non juifs, nous sommes latins et non grecs, de l'église d'Occident, non du schisme. Ce n'est point en puisant à ces sources hérétiques que nos nouveaux docteurs pourront détruire ce qu'ils appellent l'échafaudage vain d'une théologie bâtarde, illuminer les Ecritures d'un jour nouveau et restaurer l'antique, la vraie théologie; leurs écrits le prouvent assez; il ne peut sortir de là que l'hérésie[1]. »

Les Epîtres des hommes obscurs, successivement attribuées à Crotus Rubianus, à Ulrich

[1] Opp. Hutteni Supplementum, tom I, pag. 185-187.

[1] J. Zeller. *U. de Hutten*, pag. 42-45. — Hutteni Opp. Supplementum, tom. I, pag. 185-300.

de Hutten, au comte de Nuenar, à Hermann Busch, etc., paraissent être une œuvre collective à laquelle les deux anciens amis d'Erfurt ont surtout collaboré. L'idée première appartient sans doute à Crotus ; mais une fois la voie indiquée, de nombreux humanistes y entrèrent et apportèrent leur part de moquerie et de rire dans cette œuvre de démolition de la vieille théologie. On ne saurait méconnaître l'influence exercée par cette puissante satire sur l'œuvre de la réforme en Allemagne. Elle a préparé la voie à Luther, qui attaqua avec les armes de la Parole divine les erreurs que les humanistes ridiculisaient. Les Epîtres des hommes obscurs accoutumèrent les esprits à envisager de près ce qu'ils n'osaient regarder jusque-là, à pénétrer hardiment dans le sanctuaire et à en découvrir les souillures. Tout en regrettant ce qu'il y a de mauvais et trop souvent d'impur dans les attaques dirigéés contre les moines, il faut reconnaître avec M. Zeller, que « cette satire a ruiné en Allemagne l'opiniâtre résistance de la routine contre la renaissance, et ébranlé le crédit, l'autorité spirituelle d'un ordre que ses propres fautes n'avaient pas entièrement compromis, et qui était déterminé à se sauver par la violence ; elle a peut-être préservé l'Allemagne de l'inquisition. Le rire a aussi son rôle utile et parfois sa moralité ! »

LOUIS RUFFET.

(La suite au prochain numéro.)

HISTOIRE RELIGIEUSE

Un anniversaire de la réformation.

Le synode de l'église évangélique libre du canton de Vaud s'est occupé en 1875 de la proposition de deux de ses membres de célébrer chaque année l'anniversaire de la réformation du XVI[e] siècle. Une discussion commença à ce sujet. Ajournée à la session de 1876, elle ne put, faute de temps, y être reprise. L'assemblée se borna à entendre les rapports des deux fractions de la commission chargée d'étudier l'affaire. L'une d'elles concluait à l'adoption de la proposition, l'autre en conseillait le rejet. La question reviendra donc au prochain synode, et il est à désirer que dans l'intervalle les membres et les amis de l'église libre s'y intéressent. La direction du *Chrétien évangélique* nous ayant demandé un article sur cet objet, nous exposerons notre point de vue.

Voici la proposition telle qu'elle a été présentée au synode en mai dernier : « Désirant réaliser la pensée exprimée dans l'art. 2, § 1 de la constitution, le synode invite les églises, leur liberté chrétienne étant d'ailleurs réservée, à s'unir de cœur aux autres églises évangéliques en célébrant, le premier dimanche de novembre de chaque année, un service spécialement destiné à rappeler les bienfaits que Dieu nous a accordés par la réformation du XVI[e] siècle. »

Partisan de cette proposition, nous examinerons les raisons qui nous paraissent la recommander, puis les objections qu'elle soulève.

I

D'où vient l'idée d'instituer parmi nous un anniversaire de la réformation ? Depuis bien des années un service religieux de ce genre existe dans l'Allemagne protestante. Fixé d'abord au 31 octobre, date de la publication des thèses de Luther en 1517, il fut ensuite transporté au dimanche suivant. Après s'être introduit dans plusieurs églises évangéliques de France et de Suisse, cet usage a été adopté en 1874 par l'église nationale du canton de Vaud. Sans recourir pour cela à l'intervention de l'état, elle s'est conformée au vœu librement exprimé par son synode.

En face de cet accord de plusieurs églises évangéliques, il est permis de se demander si l'église libre vaudoise est appelée à suivre leur exemple. Nous ne songeons pas à imiter servilement nos frères nationaux, mais d'après la maxime apostolique : « Eprouvez toutes

choses et retenez ce qui est bon, » nous avons à profiter de ce qu'ils nous offrent d'édifiant et d'utile. S'ils nous ont fait plus d'un emprunt pour leur organisation et leur culte (et qui de nous s'en afflige!), pourquoi dans l'occasion ne leur rendrions-nous pas fraternellement la pareille? Les églises libres ne prétendent pas au monopole des saines idées, et la suprême sagesse ne consiste pas pour elles à faire le contraire de ce qui se pratique ailleurs. Non certes; avec l'aide de Dieu nous prenons le bien partout où il se trouve.

Pour prévenir les malentendus, précisons dès l'entrée la nature de l'anniversaire que nous désirons. Il ne s'agit point d'établir une nouvelle fête chrétienne, une solennité à l'égal de Noël, de Pâque ou de Pentecôte. Au lieu d'une innovation aussi grave, aussi dangereuse, qui bouleverserait toutes les habitudes reçues, nous demandons simplement qu'un des dimanches de l'année ait un caractère particulier, en ce sens que la prédication et l'ensemble du culte y dirigeraient les pensées des fidèles sur le grand fait de la réformation et sur les bénédictions nombreuses dont il a été pour nous la source.

Un semblable anniversaire serait, croyons-nous, avantageux à notre église.

1. D'abord il nous rattacherait par le lien des pieux souvenirs à un passé digne de notre respect et de notre amour, à la réformation du XVIe siècle, dont nous sommes les fils et les héritiers. Sans elle, en effet, les églises évangéliques, la nôtre y comprise, existeraient-elles aujourd'hui? Dans ce travail religieux du XVIe siècle, il est impossible de méconnaître la main de Dieu. Alors que des ténèbres épaisses s'étendaient sur la plus grande partie de la chrétienté, le Seigneur s'est levé; il a déployé le bras de sa puissance et de sa miséricorde. En beaucoup de lieux il s'est suscité dans la personne des réformateurs des instruments bénis, qui ont replacé la lumière sur le chandelier. Par leur moyen ont été remis en honneur les deux principes sur lesquels reposent toutes les églises fidèles; d'un côté la justification du pécheur par la foi en Christ, de l'autre l'autorité souveraine de la Parole de Dieu. Ainsi le peuple chrétien a retrouvé la vérité débarrassée des erreurs et des superstitions qui s'y étaient mêlées dans le cours des siècles; il a pu se désaltérer de nouveau à la source pure du christianisme biblique, la seule à laquelle nous voulions puiser.

Serait-ce être injuste envers nos troupeaux d'affirmer que plusieurs de leurs membres connaissent peu la réformation, à laquelle, après Dieu, ils doivent le jour? Les pasteurs et quelques personnes cultivées sont au fait des principaux événements du XVIe siècle; mais combien de chrétiens qui les ignorent ou qui les ont oubliés! Combien qui auraient peine à expliquer pourquoi nous sommes protestants évangéliques, quand et comment nos pères se sont séparés de Rome! Loin de nous la pensée de substituer au culte une sorte de cours d'histoire ecclésiastique à l'adresse de cette classe d'auditeurs; mais pourquoi, dans une occasion spéciale, lors de l'anniversaire que nous désirons, ne ferait-on pas revivre au sein de nos églises la mémoire des réformateurs? Au point de vue de l'édification n'y aurait-il pas avantage pour tous, troupeaux et pasteurs, à s'arrêter aux beaux exemples de foi et de fidélité chrétienne que nous ont laissés les hommes du XVIe siècle, à faire avec actions de grâce le compte des bienfaits de tout genre dont nous jouissons par leur moyen? Si nous avons une dette de reconnaissance tout d'abord envers le Seigneur, ce n'est point une raison d'oublier les courageux ouvriers qu'il a employés pour le relèvement de son église. « Regardez, disait un prophète, au rocher dont vous avez été taillés et au creux de la citerne duquel vous avez été tirés. » (Esa. LI, 1.)

En définitive, de quoi s'agit-il dans l'anniversaire proposé? D'affirmer notre filiation chrétienne, de remonter à des ancêtres dont nous n'avons pas à rougir. Loin d'être une secte obscure et nouvelle, nous avons nos

racines dans le passé; nous appartenons à la sainte église universelle; par le lien de la foi, de l'espérance et de la charité, nous sommes unis aux fidèles de tous les âges et spécialement à ceux du XVIe siècle, nos pères et nos frères spirituels. Cette pensée, les fondateurs de l'église libre ont tenu à l'exprimer : « L'église libre, lisons-nous à l'art. 2, § 1 de notre constitution, se rattache, par l'unité de la foi, à l'église apostolique, aux églises de tous les temps qui ont professé la doctrine du salut gratuit par le sang de Christ; elle se rattache ainsi aux églises évangéliques qui, au XVIe siècle, ont exprimé leur foi avec un accord si admirable dans leurs livres symboliques et en particulier dans la confession de foi helvétique. » — Au lieu de se borner à relever l'accord spirituel entre l'église libre et les églises évangéliques de tous les âges, cet article mentionne expressément celles du XVIe siècle; il leur accorde une place d'honneur parce qu'en effet nous leur avons des obligations spéciales. Le fait providentiel qui leur a donné naissance marque dans l'histoire du règne de Dieu.

2. Tout comme l'anniversaire proposé nous rattacherait par de glorieux souvenirs aux églises du passé, il nous permettrait de resserrer dans le présent les liens de la communion fraternelle avec les troupeaux évangéliques de plusieurs contrées. Pourquoi nous laisser arrêter par la considération que nos frères nationaux ont été les premiers à établir cet anniversaire? Bien plutôt disons-leur : Vous avez eu une bonne pensée et nous désirons la réaliser à notre tour. Des différences sur l'organisation ecclésiastique ou sur tels autres points nous séparent; mais pour l'essentiel, pour les bases de la foi et de la vie chrétienne, nous sommes d'accord avec vous et avec tous nos frères évangéliques; nous vous tendons cordialement la main. Nous aimons à nous rappeler qu'au XVIe siècle le pur Evangile a été rendu à l'église, et les uns et les autres nous célébrons la mémoire de ce grand fait religieux, qui nous donne une commune origine.

Ne serait-ce pas là le langage de la fraternité chrétienne si bienfaisante, si nécessaire au milieu des controverses, des dissensions et des luttes intestines qui souvent affligent l'église de Dieu? Loin de nous enfermer dans notre petit cercle ecclésiastique lorsque les questions de conscience ne sont point en jeu, élargissons notre horizon; rapprochons-nous de tous nos frères; cultivons avec soin ce qui nous relie à la sainte église universelle.

3. Un anniversaire de la réformation n'aurait-il pas sa raison d'être aujourd'hui surtout? Que voyons-nous dans la chrétienté? Aux deux extrêmes une opposition violente contre le véritable Evangile. — D'un côté, l'ultramontanisme romain relève audacieusement la tête; à l'autorité souveraine de la Parole de Dieu, il substitue toujours davantage l'obéissance au pape, l'asservissement des consciences aux traditions humaines ou aux dogmes de récente origine qu'il lui a plu d'inventer. Etranger au culte en esprit et en vérité, il exalte les pratiques d'une dévotion matérialiste. — De l'autre côté, dans plusieurs églises protestantes grandit un prétendu libéralisme destructeur de la vraie religion de Jésus-Christ. Suivant lui, la foi du XVIe siècle, disons plus, la foi du siècle apostolique serait dépassée; l'heure serait venue de nous affranchir des préjugés de l'enfance pour adopter un christianisme nouveau, un christianisme sans dogmes et sans miracles, plus propre que l'ancien à régénérer l'humanité.

Eh bien, en face de ces erreurs opposées du camp ultramontain comme du camp libéral, est-il hors de propos d'affirmer avec force notre attachement au christianisme biblique tel que les réformateurs nous l'ont rendu, il y a trois siècles, et tel qu'il le faut en tout temps pour donner paix et joie aux pauvres pécheurs?

II

A ces divers égards un anniversaire de la réformation pourrait, nous semble-t-il, être utile à nos églises; aussi ne nous attendions-

nous pas à voir élever contre lui toute une montagne d'objections. Voilà pourtant ce qui est arrivé au synode de 1875. Un frère a vivement combattu la proposition qui nous occupe. A l'entendre, elle serait grosse de périls; notre église ne saurait l'adopter sans violer l'esprit et la lettre de sa constitution, sans devenir infidèle à son passé. Les craintes de cet honorable frère sont réelles, mais nous les croyons exagérées.

1. « D'abord, dit-il, si un anniversaire de la réformation se comprend pour les églises nationales, il n'en est pas de même pour les églises libres. Les premières, où règne la confusion entre le citoyen et le chrétien, sont exposées aux empiètements du pouvoir civil. Leurs membres fidèles ont ainsi intérêt à rappeler ce qu'était la foi du XVI[e] siècle, qu'ils s'efforcent de maintenir. Mais nous, qui sommes indépendants de l'état, nous n'avons pas les mêmes sujets d'inquiétude; notre profession de foi, admise par tous nos membres, reste notre sauvegarde. D'ailleurs, nous ne nous sommes point formés à l'image des églises du XVI[e] siècle, qui n'avaient pas la saine doctrine en matière ecclésiastique; nous sommes remontés plus haut; nous avons pris pour modèle et pour règle l'église apostolique, l'église primitive.

Ce point de vue nous répugne par son étroitesse. Comment? Parce que les réformateurs n'ont pas saisi d'un seul coup toutes les faces de la vérité, parce qu'ils ont compris moins clairement que nous les questions d'organisation ecclésiastique et cru pouvoir par moments accepter l'appui du pouvoir civil, nous méconnaîtrions les immenses services qu'ils nous ont rendus dans le domaine essentiel de la foi et de la vie chrétienne! Nous ne regarderions pas, aussi bien que nos frères nationaux, les églises évangéliques du XVI[e] siècle, comme étant celles de nos pères! Aurions-nous donc à faire dans l'histoire religieuse une vaste parenthèse en remontant à l'âge apostolique pour découvrir la saine tradition chrétienne, dès lors perdue jusqu'à ce que, dans notre siècle, les églises libres l'aient retrouvée?

Non, jamais nos vues ecclésiastiques, plus justes peut-être que celles de tels des réformateurs, ne nous empêcheront de nous croire les fils du XVI[e] siècle. C'est par lui que nous remontons jusqu'à l'âge apostolique; et il y aurait injustice de notre part à l'oublier.

2. Par l'anniversaire proposé, nous objecte-t-on encore, vous désirez vous joindre de cœur aux églises nationales évangéliques pour manifester la foi qui nous est commune. Mais vous l'ont-elles demandé, ces églises, ou vous en seront-elles reconnaissantes? Comme elles, nous célébrons les grands anniversaires de Noël, de Pâque et de Pentecôte, et ils ne contribuent pas à dissiper leurs préventions contre nous. Une fête de la réformation y réussira-t-elle mieux?

Nous répondrons à cela que pour introduire dans l'église libre un anniversaire de la réformation, nous n'attendons point une ambassade de nos frères nationaux. Nous ne cherchons pas non plus à gagner leurs bonnes grâces. Avant tout, nous faisons ce que nous estimons être notre devoir et ce qui nous paraît avantageux à notre église. Si le témoignage de fraternité chrétienne que nous voudrions en outre donner à d'autres églises leur importe peu, nous nous en affligerons, sans néanmoins nous décourager. Est-il bien sûr d'ailleurs que l'anniversaire projeté ne serve point à développer quelque entente cordiale entre tous les troupeaux évangéliques? Croit-on que ce résultat ne soit nullement atteint par la célébration de nos grandes fêtes chrétiennes? Dans ces solennités, beaucoup d'âmes ne sont-elles pas édifiées et réjouies dans le sentiment de la communion fraternelle entre tous les membres du peuple de Dieu? et, en fût-il autrement, en concluez-vous qu'il faille supprimer comme inutiles ces fêtes chrétiennes?

3. Vous vous trompez, continue-t-on, en croyant par votre proposition réaliser la pensée de l'art. 2 de la constitution. Il n'institue

pas l'anniversaire que vous désirez; ce qu'il veut établir, c'est la foi de notre église, foi clairement définie et que nous n'avons pas à sauvegarder, puisqu'au milieu de nous elle n'est pas en péril.

Quelle est la vraie portée de cet article! Il pose la foi de l'église libre; c'est son but principal. Mais cette profession de foi, il l'accompagne d'un considérant à l'appui de ce qui va suivre : « L'église libre se rattache par l'unité de la foi à l'église apostolique, aux églises de tous les temps qui ont professé la doctrine du salut gratuit par le sang de Christ; elle se rattache ainsi aux églises évangéliques qui, au XVIe siècle, ont exprimé leur foi avec un accord si admirable dans leurs livres symboliques et en particulier dans la confession de foi helvétique. » Ce paragraphe d'introduction rappelle que l'église libre n'est pas dans son essence une création nouvelle, mais qu'elle se relie au passé, puisque sa foi est la foi ancienne, la foi de l'église apostolique et des églises fidèles de tous les âges, spécialement des églises évangéliques du XVIe siècle. Or l'anniversaire que nous demandons n'est pas sans doute institué dans cet article; mais il est dans le courant d'idées qui en a inspiré les premières lignes; il découle logiquement des principes posés par les fondateurs de l'église libre.

4. Il faudrait, fait-on remarquer encore, un anniversaire plus général que celui de la réformation. Pourquoi oublier les chrétiens fidèles de tous les âges, ceux qui, avant comme après le XVIe siècle, ont par leurs travaux et leurs souffrances concouru aux progrès du règne de Dieu?

Notre réponse est facile. Que nos contradicteurs proposent au synode un service de ce genre en mémoire de l'ensemble des serviteurs de Dieu depuis dix-huit siècles; nous verrons à discuter leur idée. Pour le moment nous nous en tenons à la nôtre destinée à rappeler la réformation du XVIe siècle, œuvre magnifique de Dieu pour le relèvement de son église. Plus encore que d'autres, ce mouvement religieux a droit à notre intérêt, car c'est de lui que nous sortons en ligne directe. Laissons chaque chose à sa place, et dans le désir d'être complets ne nous croyons pas tenus de tout faire et de tout dire à la fois.

5. Mais, nouveau danger qu'on nous signale, notre proposition changerait le caractère du culte public; elle y introduirait des éléments étrangers que les églises pourraient mal comprendre et mal prendre. Elle est en désaccord avec l'article 28 de notre constitution où sont énumérés les actes du culte public, prière, chant des louanges de Dieu, lecture et prédication de sa Parole, et célébration des sacrements.

Il nous est impossible de saisir pourquoi ces divers actes chrétiens seraient incompatibles avec un anniversaire de la réformation, pourquoi ce dernier ne développerait pas dans le sein de nos assemblées les sentiments de foi, d'amour, d'adoration et de gratitude convenables quand nous nous présentons devant le Seigneur. — La condition d'un culte édifiant et béni c'est que les fidèles s'approchent de Dieu en sincérité au nom de Jésus, et qui est-ce qui les en empêcherait en un dimanche où le fait de la réformation tiendrait une large place? Cet élément de variété serait-il de trop une fois par an?

6. Est-il convenable, ajoute-t-on, d'instituer une fête en l'honneur des hommes? L'église ne doit célébrer que celles qui se rapportent à la personne de notre Rédempteur.

Mais qui veut mettre les réformateurs sur un piédestal? Qui demande une fête en leur honneur? Nous désirons un anniversaire de la réformation et non pas des réformateurs, deux choses assez différentes. A Dieu seul et à son Christ appartiennent la louange et la gloire éternelles. Mais ne nous est-il pas permis de rappeler ce que le Seigneur nous a donné par le moyen de ses fidèles serviteurs au XVIe siècle? L'église n'est-elle pas invitée à cultiver pieusement la mémoire des conducteurs qui l'ont dirigée dans les sentiers de la foi et nourrie de la divine Parole? Ce n'est

certes pas leur rendre un culte, que les hommes du XVIe siècle, non moins que les apôtres, ont énergiquement repoussé.

Sur ce point écoutons Luther : « Quand même j'aurais le mérite de tous les saints, la sainteté et la pureté de toutes les vierges et la piété de saint Pierre, ce n'est pas là-dessus que je m'appuierais. Il me faut une autre base, savoir cette parole : « Dieu a donné son Fils » afin que quiconque croit en lui, que le Père » a envoyé dans son amour, ne périsse point. » — La Parole de Dieu est mon rocher et mon ancre; c'est sur elle que je me fonde, car elle est ferme. Si elle est ferme, je suis ferme aussi, car Dieu ne peut mentir. — Cette parole importe plus que le monde entier. Je verrais volontiers disparaître tous les livres du monde pour céder la place aux saintes Ecritures. Ce sont elles que je voudrais voir régner partout souverainement. — Nous ne devons ni mettre notre confiance dans les saints, ni leur rendre un culte. Cela aussi serait contraire à la foi en Jésus-Christ, qui est notre seul Médiateur et chez qui nous trouvons, mille fois mieux que chez les saints, tout ce que nos adversaires s'imaginent trouver auprès de ceux-ci. »

Que l'anniversaire de la réformation se célèbre dans cet esprit-là et nous n'avons pas à redouter qu'il tourne au culte de l'homme.

7. Le besoin de cet anniversaire, dit-on enfin, est fort peu senti dans nos églises. La plupart de leurs membres restent froids ou défiants à l'endroit de l'innovation proposée; en un mot, celle-ci n'est pas opportune, car le dictionnaire traduit l'adjectif *opportun* par : *à propos*, *selon le temps et le lieu*, *favorable*, *propre*.

Puisque nous en sommes aux définitions, contentons-nous de celle de Littré : *opportun*, qui est *à propos*. Nos contradicteurs contestent, et ils en ont pleinement le droit, l'à-propos de la fête projetée; mais la question n'est pas pour cela tranchée. A notre manière de voir ils opposent la leur; mais c'est au synode ou au public de l'église à juger en dernier ressort. En présentant notre proposition nous ne nous sommes pas flatté de lui voir réunir l'unanimité des suffrages. Si elle est bonne, elle fera son chemin, ne fût-elle pas dès l'abord accueillie avec faveur par chacun. Il nous suffit d'être convaincu de l'excellence de notre cause pour la défendre jusqu'au bout, quelle que soit l'issue du débat.

Au moment où on allait descendre dans la tombe la dépouille mortelle du réformateur de l'Allemagne, Mélanchton retraçait ainsi, en présence d'une foule émue, les principaux traits de la carrière de son ami : « Le docteur Luther a remis en lumière la vraie et pure doctrine chrétienne, qui avait été obscurcie dans plusieurs de ses principes essentiels... Il n'a cessé de diriger notre confiance vers Christ, notre unique Médiateur, le Fils de Dieu, assis à la droite du Père et intercédant pour nous. Il s'est appliqué avec un zèle constant à nous montrer quelles sont les véritables bonnes œuvres qui plaisent à Dieu,... aussi tous les cœurs pieux et chrétiens ne cesseront-ils de bénir l'Eternel des bienfaits signalés qu'il a répandus sur son église par son fidèle serviteur. »

Notre vœu est que ces paroles de Mélanchton s'accomplissent au milieu de nous comme ailleurs; qu'un anniversaire de la réformation du XVIe siècle nous apprenne à mieux connaître les instruments providentiels de cette grande œuvre, à rendre grâce au Seigneur qui les a donnés à son église, et à marcher sur leurs traces dans les voies de la foi, du courage et du dévouement à Jésus-Christ.

Ce respectueux hommage à leur mémoire n'est pas chose absolument nouvelle dans notre pays. En 1875, on inaugurait à Orbe le monument de Viret et, un an plus tard à Neuchâtel, celui de Farel. L'église libre vaudoise a envoyé à ces belles fêtes des députés qui y ont été cordialement accueillis. Avons-nous un seul instant hésité à le faire? Aux invitations de frères évangéliques dont la plupart sont nationaux, avons-nous songé à répondre: « Non, notre conscience nous défend de nous joindre à vous; les réformateurs n'avaient

pas la saine doctrine ecclésiastique; quant à nous, plus éclairés, nous nous rattachons directement à l'âge apostolique; puis nous voulons honorer à la fois les fidèles de tous les temps, sans donner une place à part à ceux du XVIe siècle. »

Un tel langage eût été étrange, et nul de nous n'aurait osé le tenir. Dans un joyeux élan, l'église libre du canton de Vaud s'est unie, par l'organe de ses délégués, aux membres d'églises évangéliques nationales, et nous n'avons point à le regretter. Ces journées ont été de bonnes journées, d'édification, d'amour et de paix. Eh bien, si nous ne sommes pas restés en arrière quand il s'agissait d'un monument matériel en souvenir des réformateurs, craindrions-nous par un anniversaire, monument spirituel de notre gratitude, d'entretenir leur mémoire dans le sein de nos églises, et cela à la gloire de Dieu, qu'ils ont aimé et servi?

A l'occasion de ce point particulier apparaissent deux systèmes, deux tendances, qui se retrouvent ailleurs. La première, celle de l'ultra-individualisme, envisage les églises comme des congrégations juxta-posées, sans lien historique, sans grands rapports entre elles et n'ayant que le caractère d'associations religieuses. De là chez leurs membres le penchant à se confiner et à se complaire dans leur petit milieu ecclésiastique, qu'ils regardent volontiers comme le centre de la vérité et de la vie. — La seconde tendance, plus sociale, plus large, voit dans l'église un vivant organisme, qui se développe et se perpétue de siècle en siècle, manifestation d'un seul corps, le corps de Christ, dont toutes les parties tiennent étroitement les unes aux autres, si divers soient leur rôle et leur place dans l'ensemble. Ainsi les chrétiens apprennent à resserrer les liens qui dans le présent et le passé les unissent à leurs frères de toutes les églises; ainsi ils se meuvent à l'aise au grand air de la liberté et de la charité. — Entre ces deux tendances notre choix ne saurait être douteux.

PAUL CHATELANAT.

REVUE CRITIQUE

De l'étude de soi-même. Conseils aux jeunes personnes dans une suite d'entretiens par une mère de famille. — Lausanne, Georges Bridel éditeur, 1876.

On s'est beaucoup occupé dans la Suisse française de pédagogie. Les écoles, les pensions, les instituteurs, les institutrices ont fait la réputation de notre petit pays, destiné tout naturellement par sa position géographique à chercher son importance dans le perfectionnement de ses institutions d'instruction publique et privée. Le pouvoir de l'influence, qui donne souvent tant de force aux faibles, est celui que nous devons rechercher, écartant avec soin les éléments propres à compromettre au sein de nos populations une activité aussi utile qu'honorable.

Un sujet de préoccupation habituelle se traduit par des écrits. L'on a publié beaucoup d'ouvrages relatifs à l'enseignement, soit qu'ils fussent destinés aux écoles, comme la remarquable *Chrestomathie* de Vinet, soit qu'ils traitassent plus spécialement de pédagogie, à partir de *l'Emile* et de *l'Education progressive* de Mme Necker de Saussure. C'est à ce dernier groupe qu'appartiennent les *Conseils d'une mère de famille*, bien qu'ils ne s'adressent point à des personnes chargées de la direction de jeunes enfants, et ne parlent que de *l'Etude de soi-même.*

Mais l'éducation commencée par les parents est interrompue tôt ou tard par la mort, par d'inévitables séparations, ou simplement par la brusque éclosion de la personnalité. Il arrive un moment dans la vie où le jeune homme, la jeune fille, se trouvent seuls vis-à-vis de leur conscience. L'œuvre est-elle achevée pour cela? Non certes. Il s'agit de prendre entre ses mains le travail commencé par d'autres pour le continuer, le perfectionner, parfois, hélas! le corriger. L'instant arrive où chacun de nous devient son propre pédagogue avec le concours de la vie et de la

Providence, et où il nous faut charger la lourde et douloureuse responsabilité de nos actes avec leur cortége de fatales conséquences.

Or, s'il est difficile d'élever ses enfants ou ceux de nos frères, il n'est pas plus aisé de s'élever soi-même et d'être actif dans cette éducation personnelle, qui doit précéder toute action au dehors, car ainsi que le dit éloquemment l'auteur de ces études : « L'influence s'exerce par ce que l'on est plus que par ce que l'on fait. »

La première condition de ce labeur est de bien comprendre sa propre nature. Il faut connaître son impuissance, son péché, sa faiblesse, cela va sans dire; mais il est important aussi de s'étudier intellectuellement, de savoir de quoi nous sommes capables et par conséquent responsables, de faire le compte de nos talents, non pour s'enorgueillir à leur sujet, ni pour les envelopper d'un linge et les enfouir dans le sol, mais pour les faire fructifier, afin d'être reconnus un jour de fidèles serviteurs. Il faut avoir calculé ses forces et ses faiblesses avant de se mettre en marche. Ce retour n'a rien d'égoïste d'ailleurs. L'homme est une petite humanité, et plus nous aurons regardé au fond de notre être, mieux nous comprendrons nos semblables, mieux nous les devinerons, mieux nous les dirigerons à notre tour. L'étude de notre cœur et de notre intelligence, faite dans un esprit d'humilité sous le regard de Dieu, est le meilleur chemin pour arriver à la connaissance du cœur et de l'intelligence du prochain.

Chacun doit se recueillir, tourner son regard à l'intérieur, observer et prier. Mais cela même n'est pas facile. La vie distrait non-seulement de Dieu mais de soi; la vie des femmes, toute composée de détails et d'imprévu, aussi bien que la vie plus extérieure des hommes. D'ailleurs l'éducation, certains préjugés, la paresse et le tour même de leur esprit les détournent souvent de cette contemplation intérieure, commencement de la sagesse. Pleine de sollicitude et de tendresse pour toutes ces jeunes vies mettant à la voile, le regard tourné en haut, je le veux bien, mais sans lest et sans gouvernail, une mère de famille a voulu leur donner les conseils de son expérience, fortifier leur raison, ne pas tout laisser dans la direction de leur vie au sentiment, à l'inspiration et à l'instinct.

Elle aurait pu tout simplement leur indiquer de saines et fortes lectures, les renvoyer directement aux sources où elle aime à puiser, aux ouvrages de M. Charles Secrétan, à Vinet, à Mme Necker-de Saussure, et laisser chaque jeune personne faire elle-même le travail d'assimilation qu'elle a voulu leur éviter en simplifiant l'exposé de ces idées, travail énergique, laborieux, mais seul vraiment fécond, car dans le domaine de la pensée comme dans celui de la nature, la vie naît de la mort ou tout au moins de la souffrance, cette mort anticipée. Cela est si vrai que plusieurs personnes en ont conclu à l'inutilité du travail de notre auteur et que nous-mêmes nous engagerions toutes les jeunes filles à en prendre le temps et à faire l'effort nécessaire pour s'attaquer d'emblée à ces grands esprits, si nous avions l'espoir d'être généralement écouté. Mais les femmes que leur position de famille ne place pas dans un milieu intellectuel et spéculatif, ou que leurs goûts ne poussent pas impérieusement dans cette voie, passent en général leur existence entière sans s'être demandé ce qu'elles sont. Le mot seul de psychologie ou de philosophie est un épouvantail pour elles, un fantôme à moitié ridicule, à moitié redoutable. Se mesurer avec lui demanderait un déploiement de forces, dont on est d'autant plus aise de se déclarer incapable qu'à notre époque on est bien sûr de ne pouvoir tirer grand honneur de cette lutte sur le théâtre des succès du monde.

Et pourtant, s'il est heureusement vrai que l'on peut avoir de la raison sans connaître la formule d'un raisonnement, il n'en reste pas moins incontestable que cette faculté, précieuse entre toutes, puisqu'elle éclaire jusqu'à notre conscience, beaucoup de personnes

la laissent s'assoupir faute d'avoir appris à s'en servir et de l'avoir fortifiée par l'exercice. Il en est de même pour bien d'autres facultés, bien d'autres forces que nous avons en puissance, dont nous nous servons instinctivement, mais dont nous ne pouvons tirer tout le parti possible parce que nous connaissons mal l'instrument que nous manions, et que souvent nous nous blessons avec l'arme destinée à nous défendre dans la mêlée de la vie.

En présentant sous une forme très simple une série de réflexions et d'études dont quelques-unes ont paru jadis dans ce recueil, sur la Volonté, la Pensée, la Sensation, l'Habitude, la Raison, la Mémoire, l'Imagination, les Sentiments, la Conscience, l'auteur a, nous semble-t-il, rempli une lacune dans notre littérature pédagogique. Que les esprits capables d'un élan plus viril, aillent droit au but indiqué, ils feront bien. Pour les natures moins énergiques, plus lentes, l'*Etude de soi-même* remplacera, en une certaine mesure, ce pain des forts; ou ce qui vaut mieux encore, en leur faisant comprendre l'intérêt de ces questions qui touchent à notre essence même, en leur montrant leur simplicité, leur continuelle actualité, elle les amènera à rechercher spontanément des lectures qu'auparavant le préjugé et la paresse avaient mises à l'écart.

Mais si nous avons parlé jusqu'ici des penseurs interprétés à quelques points de vue par la plume fine et sensée de notre mère de famille, nous avons négligé la partie vraiment originale du volume, celle qu'on ne peut aller chercher ailleurs, même quand on le voudrait, celle qui appartient en propre à la femme aimable qui adresse aux jeunes filles tant de conseils puisés aux sources de son expérience.

Concentrés dans quelques chapitres sur la Vocation de la femme, sur l'Attention, dispersés dans d'autres au milieu de richesses plus étrangères, nous trouvons des avis pleins de modération et de prudence, des observations délicates et justes, des mots profonds et lumineux que nulle femme ne lira sans en tirer profit pour l'avenir, ou sans jeter un regard de regret sur son passé. Que l'on nous permette, pour en donner un exemple, de citer une page du chapitre sur l'Attention.

« Notre liberté, attaquée par tout l'ensemble des tentations extérieures et intérieures, s'exerce et se fortifie par l'emploi que nous savons faire de notre attention. Plus nous sommes attentifs, plus nous nous maintenons libres; plus nous nous laissons aller au courant des impressions accidentelles, plus, au contraire, nous descendons dans la servitude. Si nous sommes envahis par la partie la plus passive de nos sensations, celle qui dégénère en plaisir et en douleur, nous cédons à la pression du monde extérieur, nous diminuons notre être véritable d'autant. Et comme, en somme totale, la faculté de jouir passivement va toujours en diminuant, tandis que celle de souffrir ne s'émousse pas dans la même proportion, nous nous construisons nous-mêmes pour l'avenir une existence amoindrie et misérable, se dépouillant journellement de la dose de jouissance, et, ce qui est bien pis, de la somme de liberté qui nous fut confiée pour être cultivée et agrandie par l'exercice. Plus nous nous maintenons libres, plus resplendit en nous l'image de notre Créateur [1]....

... La résistance aux impressions accidentelles, la faculté de les surmonter jusqu'à un certain point, est surtout nécessaire à nous autres femmes, mais, il faut en convenir, elle ne nous est pas facile. Ici il faut remonter le courant de notre nature. Nous sommes créées plus impressionnables que les hommes, il est dans notre vocation de sentir et de comprendre mille nuances devant lesquelles la généralité d'entre eux reste indifférente; l'éducation des enfants, le soin des vieillards et des malades, l'agrément du foyer domestique, en un mot la sympathie sous toutes ses formes, exige de nous la conservation de ces délicatesses innées. Et toutefois, ce qu'il faut

[1] Pag. 101.

maintenir en nous, ce qui nous caractérise en qualité de femmes, ce que nous devons soigneusement étudier et souvent respecter chez les autres, il faut le dominer en nous-mêmes[1]. »

« Les femmes ont moins d'occasions d'employer leur volonté au dehors, cela est évident; mais elles en ont d'autant plus de l'exercer au dedans et de réagir contre un ensemble de choses dont l'influence les atteint de plus près. Si elles manquent à cette grande obligation de l'empire sur elles-mêmes, c'est-à-dire de la réaction contre leurs propres impressions, tout s'affaisse et se dégrade en elles et autour d'elles. Leur dignité, leur sûreté, le rang qu'elles occupent dans la considération des hommes, vont s'amoindrissant de jour en jour, et ce malheur, immense pour elles, se réfléchit sur tout ce qui les entoure. Elles deviennent incapables de leur vocation éducatrice, dans tous les sens du mot; non-seulement elles élèvent mal les enfants qui leur sont confiés, mais avec les meilleurs sentiments, parfois, elles se privent du moyen de les faire pénétrer dans le cœur des hommes. Comment ceux-ci consentiraient-ils à recevoir quelque chose d'un être dont la faiblesse est ce qui les frappe le plus? Si, malgré les vacillations d'un tempérament qui flotte au vent de chaque impression, elles ont, ce qui arrive plus souvent qu'on ne le pense, conservé des principes solides, qui est-ce qui voudra y croire[2]? »

Dans le XVII[e] entretien, l'auteur a trouvé des mots vraiment éloquents en parlant de la raison et de la foi. « La force instinctive et primordiale de l'esprit se révèle dans la foi, et il y reste toujours quelque chose d'inexplicable. On peut appliquer à ce qu'il y a de plus vital en nous, cette parole de Dieu à Moïse : « Tu me verras par derrière, mais » ma face ne se verra point. » Notre volonté, notre âme, notre pouvoir de croire, en un mot notre essence intime nous est connue

[1] Pag. 103.
[2] Pag. 105.

par ses effets et par le sentiment que nous en avons[1]. »

« L'imagination est plus proche parente du cœur que de la pensée. Dans la mémoire elle contemple le trésor mélancolique et doux du souvenir; tournée du côté de l'avenir elle découvre le champ illimité de l'espérance, elle s'élève jusqu'aux hauteurs de la foi[2]. »

Nous pourrions multiplier ces citations si nous ne craignions de nous laisser entraîner trop loin en glanant tous les riches épis de ce sillon : aussi ne transcrirons-nous plus que quelques lignes sur la mémoire.

« Que de fois l'aspect d'un lieu où nous nous sommes trouvés avec une personne aimée et absente nous retrace ce qui s'est passé entre nous avec une telle puissance que nous nous sentons émus des mêmes impressions qu'excitait sa présence! Aucune des circonstances de ce moment ne nous échappe, il nous semble y être encore. C'est véritablement une reprise de possession de ce passé si rapidement envolé. Eh bien, supposons dans notre mémoire cette perfection que nous ne possédons dans aucune de nos facultés, mais dont nous avons le sentiment relativement à chacune d'elles, et toute notre vie se reproduira à nous. Le passé redeviendra présent, du moins quant aux impressions reçues. Voilà encore une de ces échappées qui nous permettent d'entrevoir une existence autre que celle qui est soumise à la loi du temps. Oui, nous côtoyons sans cesse cette éternité mère du temps, et dans laquelle notre fin est de rentrer[3]. »

Quant à décider si la forme de leçons était la plus heureuse à donner à ce petit cours de morale psychologique, si tout y rentre bien dans le même cadre, si enfin le volume aurait gagné à être plus condensé, ou si, au contraire, le retour sur la même idée sert à la mieux graver dans de jeunes mémoires, ce

[1] Pag. 223.
[2] Pag. 235.
[3] Pag. 331.

sont des questions d'appréciation personnelle sur lesquelles bien des lecteurs se sont déjà prononcés de différentes manières.

Mais les petits résumés si nourris et si clairs du reste, relégués à la fin des chapitres, n'aurait-il pas été possible de les retrancher? A l'aide de quelques notes, l'élève aurait pu faire ce travail avec beaucoup de fruit; l'auteur le recommande lui-même d'une manière très judicieuse au paragraphe de la mémoire, et le volume aurait été de cela plus svelte. Enfin tous les exemples donnés étaient-ils absolument indispensables? Peut-être sommes-nous injuste sur ce point, car d'une façon générale nous voulons du mal aux exemples et dans plus d'un domaine. Une grande pensée ou simplement une idée juste s'empare de l'esprit et soulève aussitôt un monde de réflexions diverses suivant le terrain où la graine a été jetée. Chacun, pour ainsi dire, se crée un exemple approprié à sa vie et à son intelligence. En lui en imposant un, l'on court le risque de restreindre l'horizon qui venait de s'ouvrir, d'atténuer l'éclat du rayon jeté dans les profondeurs de la nuit. Pour un exemple fécond, capable d'agrandir la pensée, combien qui l'amoindrissent! Surtout quand préoccupé de simplifier, d'expliquer, de faciliter, on les choisit très élémentaires. De la pensée à l'exemple, l'esprit fait un grand saut qui l'étonne, rompt la régularité de son mouvement, lui coupe les ailes.

Quoi qu'il en soit, nous éprouvons un vif besoin de remercier, au nom de toutes les jeunes filles, l'auteur de l'*Etude de soi-même* d'avoir vulgarisé pour elles les premiers problèmes que soulève notre nature. Elle leur a beaucoup donné dans ces conseils maternels et a prouvé, à tous ceux qui seraient bien aises d'en douter, qu'une femme peut être instruite, réfléchie, même un peu philosophe, sans y rien perdre de sa grâce, car la douceur et la souplesse ne naissent point de l'incapacité, mais du bonheur de se donner dans la pleine possession de soi-même.

L.

Histoire du peuple de Genève, depuis la Réforme jusqu'à l'Escalade, par A. Roget, Tom. III, 1e et 2e livraisons. — Genève, chez Jullien, 1875.

On demandait un jour au consciencieux auteur de cet ouvrage combien il lui faudrait encore de volumes pour l'achever; sa réponse fut des plus évasives. En un sens, cela se comprend : un historien qui dépouille des archives, très imparfaitement utilisées par ses devanciers, ne peut répondre ni de ce qui s'y trouvera, ni de ce qu'il lui semblera utile de publier. Nul ne reprochera à M. Amédée Roget de ne pas être de ceux dont le siége est fait, mais on lui voudrait un plan de campagne mieux tracé d'avance.

Son précédent ouvrage avait raconté en deux volumes l'émancipation de la communauté genevoise au XVIe siècle, c'est-à-dire une période d'une soixantaine d'années (1474-1536); dès lors, dans son *Histoire du peuple de Genève*, il lui a fallu trois volumes, soit six livraisons, pour parcourir l'espace de seize ans, et il a encore devant lui le procès de Servet, la défaite du parti des *Libertins*, les dix dernières années de Calvin; après quoi, pour arriver au terme qu'il s'est proposé, à l'Escalade, il lui restera une longue étape d'une quarantaine d'années, où les conflits politiques ne manquent certes pas. M. Roget sait tout cela mieux que personne, mais, dans la force de l'âge et du talent, la perspective des nombreuses livraisons qui sollicitent son activité, ne paraît pas l'émouvoir outre mesure. A force de vivre dans le XVIe siècle, il risque d'oublier que la patience n'est pas la vertu dominante de ses contemporains, et qu'ils ont trop à lire pour rester fidèles à des monographies volumineuses.

Le tome III de l'*Histoire de Genève* va de l'automne de 1547 aux premiers mois de 1553; ce sont des années difficiles pour Calvin et ses adhérents; l'influence du parti des *Libertins*, groupé autour d'Ami Perrin, de Vandal, de Trolliet, va en augmentant : en

1551, Jérome Bolsec, l'adversaire de la prédestination, n'est condamné par le Conseil qu'au simple bannissement, au grand scandale du Consistoire; deux ans plus tard, Ami Perrin deviendra premier syndic.

Les lecteurs de M. A. Roget savent d'ancienne date qu'ils sont sûrs de trouver dans son *Histoire* deux qualités qui s'excluent souvent, l'impartialité et la couleur locale. On a relevé plus d'une fois, dans cette revue et ailleurs, ce qu'il y a de nouveau et de solide dans sa méthode[1]; je voudrais aujourd'hui rendre attentif à ce qu'elle a d'incomplet.

M. Roget, qui n'a guère de parti pris, en a un pourtant : c'est de trop laisser la parole aux archives, aux registres, aux correspondances. Il se borne, ou à peu près, à juxtaposer ses matériaux, au lieu de les tailler, de les cimenter, tellement il redoute de modifier leur aspect primitif. Sa crainte de s'écarter des archives du temps l'expose à un autre inconvénient, plus sérieux peut-être. Dans les protocoles du Conseil et du Consistoire, il arrive que des délibérations importantes sont résumées en peu de lignes, et que des conflits de police locale sont longuement racontés. C'est bien là un des côtés de l'histoire, mais ce n'est que le petit côté; il est à propos de mettre à contribution le dossier du tribunal de police, ainsi que les faits-divers des journaux, mais il est hors de propos de les mettre au premier plan.

Deux citations, fort instructives en elles-mêmes, viendront à l'appui de ce qui précède. La première a trait à la censure des mœurs telle que l'entendait le Consistoire :

« Le 30 mars 1553, Philibert Bonna paraît en Consistoire, où on l'interpelle sur ce qu'il a chanté dans son logis la chanson *Verdurette*. Bonna nie le fait qui lui est imputé, et exprime son étonnement de ce que Bonivard, qui l'a dénoncé, ne soit pas venu soutenir son dire devant le Consistoire. Les ministres Fabri et Saint-André lui ayant maintenu qu'ils l'ont ouï chanter, il leur donne un démenti. Sur ce, le Consistoire arrête que l'impertinent compère devra « nettoyer sa conscience » avant de recevoir la cène, et que tout le Consistoire se rendra devant le Conseil pour déclarer que la cène ne peut pas lui être accordée. »

Telles sont les conséquences déplorables de la confusion des pouvoirs et de la discipline de la cène, comme on la comprenait alors : voilà l'autorité ecclésiastique, Calvin en tête, qui intervient en corps auprès de l'autorité politique pour exclure de la cène un citoyen convaincu d'avoir chanté une chanson malsonnante ! Quelques exemples analogues auraient suffi apparemment pour avertir le lecteur et peindre l'époque; mais non, de peur d'être incomplet, M. Roget prodigue ce genre de citations; peut-être, en voyant ce que devient, de nos jours, la liberté religieuse des catholiques de Genève, s'est-il dit qu'on ne saurait trop multiplier les avertissements.

Voici un autre exemple, où Calvin est personnellement en scène; c'est en mars 1551 :

« Hier, déclare-t-il devant le Conseil, ainsi que je faisais la leçon à l'heure accoustumée, vinrent environ trente jouer à la paulme avecque un certain bruit qui ne ressemblait point jeu de paulme, mais bien aultre chose; parquoy leur dis : « Advisez, vous ne pouvez estre si peu en liberté que » vous ne faites incontinent quelque insolence, et » vous estes bien importuns. » Le Conseil, en présence de ces déclarations contradictoires, assigne Calvin et les joueurs pour le surlendemain.

» Au jour fixé, le 28, les parties comparaissent; Calvin reproduit la relation qu'il avait présentée l'avant-veille; Balthazar Sept, au nom des joueurs, déclare que Calvin les a traités de *mutins* et *desbochés*; Calvin persiste à affirmer qu'il leur a simplement dit qu'ils étaient *importuns*. Les joueurs réclament une enquête judiciaire pour prouver leur dire. Mais le Conseil leur impose silence en leur remontrant que Calvin, en leur adressant des observations, n'a fait que s'acquitter de son office, qu'ils doivent « se châtier » et suivre chacun sa profession, au lieu de faire des insolences. »

Certes, il n'y a rien à retrancher à ce récit, malgré sa prolixité; il montre quel genre

[1] Voir *Chrétien Evangélique*, janvier 1872, décembre 1873, octobre 1874.

l'opposition les réformateurs rencontraient, et ce qu'était, en 1551, la prétendue toute-puissance de Calvin, obligé de venir plaider sa cause devant le conseil contre quelques jeunes turbulents du parti d'Ami Perrin. Mais, ici aussi, il y avait une mesure à observer : pour que nous nous rendions compte de la position de Calvin vis-à-vis du Conseil et de sa ténacité dans toute espèce de conflits, une douzaine d'exemples auraient suffi; or, M. Roget ne se contente pas à si bon marché. C'est grâce à lui, et à ses précédents écrits, que l'ancienne thèse de la toute-puissance de Calvin a été renversée, et il ne cède pas à la tentation de recommencer la même argumentation désormais superflue.

Dans l'*Histoire du peuple de Genève*, il y a donc abus d'une méthode excellente en soi; il était bon de faire réaction contre les allures épiques de l'*Histoire de la réformation* de Merle d'Aubigné; il serait fâcheux, à force de minuties et de citations littérales, de tomber dans l'extrême opposé.

En revanche, là où il en vaut la peine, la minutie de M. Roget est précieuse, ainsi quand il raconte la rivalité entre anciens Genevois et réfugiés réformés, le procès d'Ami Perrin et de Mégret, celui de Jérôme Bolsec.

Genève a été la cité du refuge, et c'est une de ses gloires; mais la médaille avait son revers : les adversaires de Calvin l'accusaient d'inonder la ville de Français sans aveu et sans discrétion, de les favoriser au détriment des anciens habitants, et surtout de s'en servir comme d'un instrument politique, pour se créer dans le Conseil une majorité dévouée. Ici les chiffres précis ont leur raison d'être, et voici quelques-uns de ceux que M. Roget accumule chemin faisant. « Le premier campement des réformés français dans la cité du refuge date de 1549; 72 obtinrent l'autorisation d'y résider, et 122 en 1550; parmi ces derniers les Colladon et les Estienne. Mais il ne faut pas confondre le droit de résider avec l'admission dans la bourgeoisie. De 1540 à 1552, les admissions furent en moyenne un peu moins nombreuses que dans les années précédentes. Le chiffre exceptionnellement élevé de 138 admissions pour 1547, ajoute l'auteur, ne doit pas s'expliquer par une émigration due à un mobile religieux. » Ici la minutie est de rigueur; de même dans le récit des conflits entre les nouveaux venus et les Libertins. En résumé, et en dépit des scènes dramatiques crayonnées par Bonivard dans ses *Chroniques*, et de certains passages de la correspondance de Calvin, M. Roget estime que les quelques actes de violence dont les réfugiés furent victimes, « ne présentaient point le caractère odieux d'un complot prémédité. »

En retraçant le procès d'Ami Perrin et de Laurent Mégret, dit le Magnifique, en 1547, l'auteur avait fort affaire à réfuter les exagérations des partis en présence; contrairement aux assertions de Bonivard et de Calvin, et contrairement à celles, tout opposées, de M. Galiffe dans son opuscule intitulé un peu légèrement : *Quelques pages d'histoire exacte*, il se trouve que ni Ami Perrin, ni Laurent Mégret, sans être irréprochables, n'ont été des agents vendus à la France pour trahir Genève, et que finalement, malgré l'intervention de Berne contre Mégret et les précautions oratoires du Conseil, ils ont été à peu près absous l'un et l'autre.

Avec Bolsec, la lutte se transporte sur le terrain de la doctrine, tandis que, presque toutes les fois que l'opposition vient des anciens Genevois, elle atteste une résistance à la discipline ecclésiastique. Le procès de Bolsec avait été déjà élucidé, comme le dit M. Roget, par les recherches de M. H. Fazy, publiées en 1865, et, en 1870, par le VIII[e] volume de l'édition de Strasbourg des œuvres de Calvin.

Il existait à Genève une institution digne de l'esprit qui avait animé la réforme à ses débuts; chaque vendredi, au service dit de *Congrégation*, après l'allocution de l'officiant, les auditeurs étaient admis à présenter leurs observations sur le texte du jour. Le 16 oc-

tobre 1551, le texte étudié était le suivant : « Celui qui est de Dieu ouit les paroles de Dieu, et pourtant vous ne les écoutez point, car vous n'êtes point de Dieu. » Farel, en passage à Genève, développe la doctrine que Dieu de toute éternité a fait choix de ses élus. Un Français, domicilié depuis trois ans dans le Chablais bernois, se lève pour le réfuter, au nom de l'Ecriture et au nom de la morale. Calvin, entré sur ces entrefaites, lui répond sur-le-champ de point en point une heure durant, « alléguant outre tant de tesmoignages de l'Escriture, si nommément infinis passages de Saint-Augustin, qu'il semblait qu'il les eust lus et estudiés le jour mesme. »

Voilà la libre discussion, digne de la réforme; voici qui rappelle les procédés autoritaires de Rome : au sortir de la Congrégation, l'étranger est conduit en prison par l'auditeur de justice, et l'après-midi de ce même jour les ministres de Genève « supplient humblement Messieurs du Conseil » de faire interroger le délinquant sur dix-sept articles de doctrine formulés par eux. L'hérétique s'appelait Jérôme Bolsec; né à Paris, il était un ancien carme dévenu médecin. A deux reprises, il avait cherché à soulever à Genève des débats sur la prédestination, et il est probable, selon M. Roget, qu'il y fut poussé par les adversaires de Calvin. Un procès de doctrine fut donc instruit devant le Conseil, et non point devant le Consistoire. Bolsec en appela à l'Ecriture et aux autres églises réformées de la Suisse. La réponse de ces dernières ne satisfit guère Calvin et embarrassa considérablement le Conseil. Bâle et Neuchâtel furent seuls à prendre en main la cause de la prédestination. Zurich fut plus réservé et blâma même l'aigreur des ministres de Genève. « Si la lettre de Zurich est faite pour nous déplaire, écrit Calvin à Farel, la lettre particulière que m'écrit Bullinger n'est guère sage. » Berne, la redoutable alliée de Genève, fut encore plus explicite en faveur de la tolérance, soit dans la réponse des pasteurs bernois (Haller, Kilchmeyer, etc.) soit dans le message du gouvernement.

Le Conseil de Genève prononça enfin son verdict, le 22 décembre; il conclut à un bannissement perpétuel, peine assez douce, selon les idées du temps, envers un accusé domicilié non pas à Genève, mais sur territoire bernois; ce qui est moins honorable pour le Conseil, c'est de le voir alléguer dans ses considérants que les églises de Berne, Bâle et Zurich condamnent Bolsec. N'avait-il pas pris la peine de lire leurs réponses, ou bien voulait-il donner le change à l'opinion? De pareils faits sont pénibles à enregistrer, mais l'historien a le devoir de les révéler.

Ajoutons que la personnalité de Bolsec, abstraction faite de la cause qu'il soutenait, mérite peu d'intérêt. Après s'être fait expulser plus tard des terres de Leurs Excellences, et avoir rétracté publiquement ses erreurs devant le synode d'Orléans, il rentra dans le giron de l'église romaine, et publia une biographie de Calvin et une de Théodore de Bèze, deux pamphlets spirituels mais pleins de calomnies.

Des nombreuses citations de la correspondance de Calvin, telles que les donne M. Roget, il ressort surabondamment que le sentiment qui dominait le réformateur dans ses polémiques de toute nature, n'était point la charité chrétienne. Il traite Ami Perrin de bête féroce (*bellua*), et l'on conçoit qu'il ne ménage pas les adversaires de la prédestination, un Bolsec, un Trolliet. Mais, on le sait de reste, le langage du XVI[e] siècle n'est point celui du XIX[e], et il y a longtemps que l'histoire nous l'a appris, les réformateurs ont été des hommes et non pas des saints.

Il y a un point pourtant où le III[e] volume de M. Roget vient charger Calvin d'une façon inattendue. Il l'accuse d'avoir « usé d'un léger artifice » dans la circonstance suivante. A l'instigation du réformateur, le petit Conseil avait fait voter par le Deux-Cents et par le Conseil général la suppression des fêtes religieuses autres que le dimanche. Or Calvin

savait Berne fort opposé à cette mesure, et voici ce qu'il écrit à Viret, alors à Lausanne, c'est-à-dire sous juridiction bernoise : « Je ne doute pas que chez vous on ne fasse courir des bruits malveillants au sujet des jours de fête qui ont été abolis ici. J'ai déclaré tout dernièrement à de Bèze, lorsqu'il nous a rendu visite, que la décision du Conseil général a été prise à mon insu, et sans que je le désirasse. Mais puisque je ne peux éviter d'être considéré comme le promoteur de la mesure, pourquoi ne mépriserais-je pas des jugements sinistres? » Deux autres lettres, l'une à Berthold Haller et l'autre au pasteur de Buren, présentent les mêmes réticences. Il y a ici plus « qu'un léger artifice, » il y a un manque de droiture. Cela dit, ajoutons que Calvin, dans l'intérêt de la réforme, craignait apparemment d'augmenter les griefs de Berne et qu'il ne pouvait ignorer la défiance qui y accueillait tous ses actes. Haller, dans sa correspondance avec Bullinger, déplore l'antipathie de ses collègues. L'un d'eux, Jodocus Kilchmeyer, se rendant à Genève en avril 1551, refusait de voir Calvin et de lui transmettre aucun message. « Je ne pense pas, écrit Haller à Bullinger dans une autre circonstance, que le nom du pape soit plus odieux à Jodocus que celui de Calvin! »

Mieux vaudrait, nous dira-t-on, laisser reposer dans l'oubli des faits qui font peu d'honneur à la réforme et à ses adhérents. Ne sont-ils pas d'un fâcheux exemple au milieu de nos dissensions actuelles? Au contraire, ils sont là pour nous mettre en garde contre cet esprit d'intolérance ou de réticence qui a compromis, en plus d'un pays, les victoires du véritable esprit de l'Evangile. A quoi servirait l'histoire, même l'histoire de l'église, si elle ne nous disait, avec l'autorité de l'expérience : Prends garde de ne pas être cet homme-là?

EUGÈNE SECRETAN.

CHRONIQUE

Nous écrivions, il y a deux mois, qu'un armistice était sur le point de se conclure en Serbie. Il a fallu deux mois pour arriver à s'entendre sur les conditions de cet armistice. Encore la Sublime Porte n'a-t-elle consenti à le signer que sur un ultimatum de la Russie, prête à jeter dans la balance le poids de son épée si la guerre avait continué.

La répugnance de la Turquie à cesser les hostilités s'explique par diverses raisons. D'abord, l'Angleterre, que les massacres de Bulgarie avaient exaspérée et qui semblait décidée à renverser un gouvernement trop bien disposé pour la Turquie, s'est calmée sensiblement en voyant que la Russie profitait de l'occasion pour avancer ses intérêts particuliers. Laissé plus libre de ses mouvements, le ministère anglais a pu reprendre, avec quelques modifications, sa politique, protectrice des intérêts de la Turquie. En se voyant de nouveau appuyée, celle-ci a repris courage.

Une autre raison de cette répugnance à faire la paix se trouve dans le fait que, depuis quelques semaines, les armées turques gagnaient du terrain; si bien que la prise de Belgrade paraissait n'être plus guère qu'une question de temps. Il était naturel que la Turquie hésitât à s'arrêter en si bon chemin.

Enfin et surtout la Sublime Porte, bien qu'ayant des allures passablement despotiques, est forcée, elle aussi, de tenir compte de l'opinion publique. Elle comprenait les dangers que lui faisaient courir ses velléités de résistance aux puissances européennes; mais elle comprenait aussi qu'en cédant ou en paraissant céder à la volonté des Ghiaours, elle risquait de faire éclater une révolution. Elle s'est exécutée cependant, même d'assez bonne grâce, parce que, après tout, il n'était question que d'un armistice. C'est quand il faudra traiter des conditions de la paix, qu'il y aura pour elle un véritable danger à mé-

contenter l'opinion publique, devenue fort exigeante depuis les dernières victoires.

On est trop porté à croire chez nous que pour pacifier la Turquie il suffirait d'une entente des puissances. Celles-ci se proposent, paraît-il, de maintenir l'intégrité de l'empire ottoman, mais en accordant aux provinces chrétiennes une autonomie presque absolue, sous la garantie de l'Europe. La Sublime Porte n'aurait plus rien à voir dans l'administration intérieure; elle se contenterait de lever un tribut. On pense qu'elle n'osera pas refuser de souscrire à cet arrangement. Est-on bien sûr qu'elle le pourra?

C'est ici que la diplomatie nous paraît ne pas tenir suffisamment compte de l'esprit qui règne dans les populations musulmanes. Le conflit avec la chrétienté a surexcité les passions religieuses. Il y a des siècles, peut-être, que le fanatisme n'a été aussi intense qu'il l'est à cette heure, non pas seulement dans l'empire turc, mais partout où s'étend le règne de l'Islam. Les mahométans de Bombay envoyaient, il y a quelques semaines, au sultan une forte contribution pécuniaire. Les Arabes sont très irrités des indignités que l'Europe fait subir au chef des croyants. Un prince musulman de la Chine occidentale faisait dernièrement à la Sublime Porte des offres de service.

Enfin, pour ne parler que de ce qui se passe dans les limites de l'empire turc, les musulmans ont ouvertement déclaré la guerre à tout ce qui porte le nom de chrétien. Ce n'était d'abord, il est vrai, qu'en paroles et par une attitude de provocation. Mais on commence à passer aux voies de fait. La Porte, ayant convoqué ses milices asiatiques pour la guerre contre la Serbie, elle a dû commencer par les armer. Le premier usage que les miliciens musulmans ont fait de ces armes, a été de s'en servir contre les chrétiens. C'est ainsi qu'en Arménie, par exemple, il ne se passe pas de semaine sans que les Kurdes commettent quelques atrocités. On vole, on pille, on assassine les chrétiens, on saccage les églises et les couvents; tout cela pour plaire à Dieu et peut-être aussi quelquefois dans le but d'assouvir des haines particulières; mais toujours impunément. Le patriarche arménien de Constantinople porte plainte au vizir; celui-ci répond qu'il fera rechercher les coupables et ne s'en occupe pas autrement. Il y a deux mois, le 10 septembre dernier, le village arménien de Sari-Hamza, près de Yosgad, était envahi par des soldats de la réserve; on massacra les habitants, on fit subir aux femmes les derniers outrages, puis on mit le feu aux maisons. Mêmes exploits à Diarbékir, où le couvent fut saccagé et l'évêque arménien massacré sous les yeux mêmes du gouverneur qui regardait faire. A Livri-Hossar, le feu avait été mis par les musulmans au quartier des chrétiens; le gouverneur défendit à ceux-ci de l'éteindre.

Nous pourrions multiplier les exemples. La Turquie paraît toucher à une crise intérieure violente. Il suffirait peut-être de quelques exigences trop fortes, d'une pression trop vive de la part des puissances chrétiennes, pour faire éclater un conflit qui serait à la fois une guerre de race et de religion.

Et pourtant, l'Europe pourrait-elle sans honte et sans remords permettre à la Sublime Porte d'appesantir de nouveau son bras sur les populations chrétiennes de l'empire? Assurément non. Il est évident du reste qu'elle n'y songe pas. Mais, d'autre part, pourrait-elle impunément décider d'en finir une fois pour toutes avec l'homme malade, et exécuter le programme qui était déjà celui des Henri IV et des Louis XIV, à savoir de chasser le Turc? Pas davantage; ce serait donner elle-même le signal d'un massacre sans exemple dans l'histoire. A ce point de vue, en effet, il convient de considérer les chrétiens de la Turquie d'Europe et de l'Asie Mineure, ces derniers particulièrement, comme des otages, destinés à perdre la vie le jour où une guerre religieuse serait déclarée à l'empire.

La question ne peut être résolue que par la conciliation des intérêts opposés. C'est une grande œuvre de pacification, à l'accomplissement de laquelle on ne saurait mettre trop de prudence et qui exigera de la part des puissances européennes un véritable désintéressement. Souhaitons-leur cette prudence et ce désintéressement!

Pendant que l'Europe s'agite au sujet de la question d'Orient, la France, par un contraste remarquable avec sa politique des siècles passés et son attitude ordinaire, demeure dans le calme d'un profond recueillement. Autrefois c'était elle qui mettait d'ordinaire la question d'Orient sur le tapis, qui faisait des plans pour le renversement de l'empire turc et le partage des dépouilles opimes, qui donnait le branle à toutes les puissances intéressées dans la question. Aujourd'hui c'est à la Russie que revient l'honneur de cette initiative; la France ne s'inquiète de rien. Ce n'est pas indifférence, car elle se déclare prête à concourir par ses conseils et ses bons offices au rétablissement de l'ordre; c'est plutôt désintéressement et sagesse. Elle fait l'apprentissage, bien nouveau pour elle, de la politique d'abstention, alléguant avec beaucoup de raison ses grands désastres et son besoin de repos pour expliquer son silence.

Il faut savoir gré à la France d'avoir su prendre cette attitude modeste qui ne lui était point naturelle et qui doit coûter quelque chose à son amour-propre. Evidemment l'épreuve n'est pas sans fruit pour elle; et si elle devait conserver désormais cet amour de la paix, ce désintéressement, l'application sérieuse à ses propres affaires, dont elle fait preuve aujourd'hui, il n'y aurait pas à regretter les humiliations terribles qu'elle a essuyées.

Dans ce travail de réorganisation qu'elle poursuit depuis quelques années, elle a failli plus d'une fois se brouiller avec une puissance qui, pour être spirituelle, au moins de nom, n'en est pas moins redoutable, l'ultramontanisme. Elle a su se tirer de ces mauvais pas avec beaucoup de bonheur, par un habile mélange de modération et de fermeté.

Ainsi, par exemple, le clergé avait pris l'habitude de se mêler de ce qui ne le regarde pas, de politique; tant qu'il ne s'est agi que de discours et d'une ingérence platonique dans les affaires de l'Etat, le gouvernement a laissé faire. Mais le clergé a voulu descendre dans l'arène à propos des élections; la Chambre a commencé par casser l'élection faite sous ses auspices. Les intrigues reprenaient de plus belle; alors le ministre des cultes a pris un arrêté, interdisant aux curés de s'absenter de leurs paroisses sans autorisation spéciale. Il les a cloués à leur poste religieux, en leur faisant entendre avec beaucoup d'esprit et non sans ironie qu'il leur convenait mieux de visiter les malades et les pauvres de leurs paroisses, que d'aller courir ici et là les aventures politiques.

Ainsi encore, à propos de la nomination du nouveau titulaire pour l'archevêché de Lyon, le saint-siége, qui désire multiplier le nombre de ses hauts fonctionnaires pour renforcer l'effectif de son état-major, avait cru pouvoir proclamer dans un acte officiel son droit de changer la circonscription d'un diocèse français, quand et comme il lui conviendrait (*quandocumque nostro arbitrio*). Ce qui aggravait en cette affaire les torts du saint-siége, c'est que, peu auparavant, désirant démembrer le diocèse de Lyon, il s'en était ouvert au gouvernement français, qui s'y était opposé formellement, comme le concordat lui en donnait le droit. Il y avait véritablement de l'outrecuidance et de la mauvaise foi à vouloir passer par-dessus des conventions établies. Malgré les clameurs de la presse cléricale et des députés « bien-pensants, » le ministère rendit aussitôt un décret autorisant la publication en France de la partie de la bulle qui porte institution canonique du nouvel archevêque, mais rejetant les réserves relatives à un changement de circonscription du diocèse.

Il faut féliciter le gouvernement français

de la prudence et de la fermeté qu'il a montrées dans ces circonstances délicates. Il pouvait par cette conduite ferme faire éclater un conflit avec le saint-siége, analogue à celui qui fit tant de bruit en Suisse à l'occasion de l'évêché de Genève, et se mettre sur les bras une très mauvaise affaire, l'ultramontanisme étant bien plus puissant en France qu'il ne l'est en Suisse. Chose étrange, le saint-siége n'a, jusqu'à présent du moins, fait semblant de rien. Son expérience malheureuse en Suisse lui aurait-elle appris la modération? ou bien, se sent-il disposé à plus de ménagements envers un grand Etat qu'envers une petite république? Peut-être attend-il tout simplement une occasion propice pour frapper par derrière un ennemi trop puissant pour qu'on l'attaque en face. Cette tactique est assez dans ses habitudes.

Un autre échec, moins cruel, mais qui ne laissera pas de lui être sensible, vient de lui être infligé par la Chambre. Nous voulons parler des retranchements apportés au budget de l'aumônerie de la marine. Quelques détails sur l'histoire de cette institution montreront comment l'ultramontanisme s'entend à faire son chemin dans tous les départements.

Autrefois il n'y avait point d'aumôniers à bord des bâtiments de l'Etat. En 1844, le clergé réussit à en faire accepter quelques-uns pour les vaisseaux chargés de l'expédition de Tanger. Puis la mesure, qui était bonne, nous en convenons, se généralisa. C'était une dépense annuelle d'environ 24 000 francs. Cependant de simples aumôniers ne suffisaient pas, il fallait une hiérarchie imposante pour aller faire parade de la piété française sur toutes les mers. On s'adressa à l'empereur, qui venait de monter sur le trône et ne demandait pas mieux que d'obliger ses alliés religieux. Bref, la hiérarchie établie, la France eut dès lors à supporter pour la seule aumônerie maritime une dépense annuelle de 374 000 francs.

La Chambre, qui est en voie d'économie, a réduit ce budget au chiffre de 130 000 francs. C'est encore beaucoup, et la Chambre a fait preuve en cette affaire d'une grande modération. Mais elle n'en a pas moins porté un coup sensible au cléricalisme et montré qu'elle n'entend pas désormais se faire l'humble servante du clergé. Cette attitude n'est pas faite pour calmer la fureur des ultramontains, mais elle ralliera au gouvernement tout ce qu'il y a d'éclairé et de libéral dans les populations; cela vaut mieux pour la prospérité de la France.

Nous n'achèverons pas ce tableau sans mentionner comme d'un heureux augure la noble et courageuse conduite de l'évêque de Gap. Ce prélat adressait récemment à son clergé une lettre pour lui rappeler *les devoirs du prêtre touchant la politique.* Ces devoirs, ou plutôt ce devoir, c'est l'abstention. L'évêque affirme non sans raison que lorsque le clergé s'est trouvé mêlé à un parti politique, il n'a jamais manqué d'avoir pour adversaires ceux de ce parti. Ses efforts pour souder le trône à l'autel n'ont jamais réussi qu'à ébranler l'autel. « Ah! comprenons-le bien, l'autel n'est pas fait pour être collé à un trône de roi ou d'empereur, ni au siége du président d'une république, ni aux fauteuils d'un sénat, ni aux banquettes d'une Chambre de députés. Sa place est dans une région plus haute et plus sereine, pour commander le respect aux hommes honnêtes de tous les partis, qui sont tous appelés à y venir ensemble répandre leurs prières, y chercher la force et la consolation dont ils ont besoin. » « Le clergé, dit encore cet évêque unique dans son genre, ne doit épouser aucun parti, parce qu'il se doit à tous les partis. »

La France avait besoin d'entendre ces accents du bon sens; la circulaire de l'évêque de Gap a fait assez de bruit pour que tout le monde ait entendu. Malheureusement, il est à craindre que tout le monde n'ait pas compris. Les feuilles cléricales ont cherché à réfuter les raisons de l'évêque et à embrouiller toute l'affaire. Ce n'est pas à eux qu'il faut venir

parler de demeurer dans les régions sereines de la religion. Ils sont les organes d'un parti qui veut à tout prix se mêler de politique, parce qu'il ne rêve rien de moins qu'une théocratie universelle sous le sceptre d'un pontife-roi.

**

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

Genève.

10 novembre 1876.

L'Union nationale évangélique a ouvert le dimanche 5 novembre, un service régulier de prédications, à cinq heures du soir, dans la grande salle du Casino, et créé ainsi en dehors des locaux officiels un nouveau foyer d'édification. Cette démarche a été nécessitée par l'attitude récemment prise par le consistoire dans la rédaction d'un nouveau règlement *sur les concessions de temples en vue de la célébration d'un culte*, règlement destiné, aux termes de l'exposé des motifs, à « tracer la marche qui doit être suivie en pareil cas, et à éviter des discussions prolongées, où, à propos d'un cas spécial, des questions de principe sont introduites de nouveau. »

A teneur de ce règlement (2 septembre 1876), un pasteur qui désire célébrer un culte en dehors des offices réglementaires, doit en adresser la demande au consistoire, directement et en son nom personnel; la demande doit être renouvelée pour chaque culte. Lorsque le consistoire ou la commission exécutive doit statuer sur plusieurs demandes adressées pour la même heure et pour le même temple, le pasteur qui a obtenu dans l'année le moins grand nombre de concessions de temples, a la priorité.

En face de cette nouvelle réglementation, l'Union nationale ne pouvait plus songer à son projet de faire célébrer pendant la saison d'hiver, un culte supplémentaire et régulier dans un des temples de la ville. Ce temple, quel qu'il fût, lui aurait été refusé, d'une manière suivie, puisque le but du règlement est, de l'aveu même d'un des membres les plus influents du consistoire « d'évincer les sociétés organisatrices de cultes, » et d'interdire aux pasteurs qui obtiendraient une concession de temple, d'annoncer qu'ils agissent sous les auspices de l'Union nationale évangélique, ou de la Société des pasteurs nationaux évangéliques. L'Union nationale eût-elle persévéré dans son projet, elle s'exposait à l'irrégularité dans ses cultes; elle risquait surtout de voir des pasteurs libéraux glisser des prédications hétérodoxes au milieu d'une série organisée par ses soins.

Déjà l'année dernière, l'Union nationale avait songé à utiliser la grande salle de la réformation et à y instituer un culte régulier à dix heures du matin, mais ce projet avait dû tomber devant la résistance de la majorité des actionnaires de la salle de la réformation, qui refusaient de transformer cet édifice en un lieu de culte, et devant l'opposition d'un certain nombre de pasteurs évangéliques. Le consistoire pouvait donc espérer que, grâce à son règlement, l'Union renoncerait à son projet; mais la grande salle du Casino récemment consolidée offrait au comité national évangélique un local suffisamment vaste pour réunir ses fidèles. Après de sérieuses délibérations l'union a renoncé aux temples officiels et cherché un refuge au Casino.

A en juger par un article d'une extrême violence publié le 28 octobre par l'*Alliance libérale*, la résolution du comité de l'Union nationale a quelque peu décontenancé les chefs du consistoire. On pensait sans doute qu'attachée à ses temples, l'Union n'en franchirait pas aisément l'enceinte, et que cette année, comme l'année dernière, une scission se produirait sur ce point dans son sein. Mais non, la salle a été louée, le culte a été annoncé. Le 23 septembre, l'*Alliance* disait : « On dit que MM. les pasteurs évangéliques organisent pour cet hiver une série de cultes supplémentaires. Excellente pensée qui montre un zèle des plus louables; nous y applaudissons de grand cœur.... » Le 28 octobre le ton change. De l'ironie on passe à la menace. On signale à la réprobation de tous les honnêtes gens, de tous les républicains, cette nouvelle dissidence. « Est-ce à dire, s'écrie-t-on, que des pasteurs nationaux en office officieront au Casino? Nous ne le pensons pas, nous ne pouvons l'admettre un seul instant. Ce serait de leur part se laisser entraîner à des actes réprouvés par la loyauté la plus élémentaire;

ce serait accepter des compromis devant lesquels reculerait certes tout incrédule honnête. » L'Union a passé outre et peut compter sur le concours de bon nombre de pasteurs en office. « Ces violences du parti rationaliste autoritaire, remarque la *Semaine religieuse*, sont faites pour nous affliger, oui; mais qu'on le sache bien, elles ne réussiront pas à nous intimider. L'institution d'un culte évangélique régulier, au Casino, est absolument inattaquable au point de vue des lois et des règlements ecclésiastiques, et elle se justifie d'elle-même devant la conscience de tout homme sérieux et impartial. Libre à nos adversaires de nous excommunier bruyamment au nom du « peuple protestant genevois; nous en appelons, sans crainte, de leur sentence à son propre verdict. Nous ne pouvons oublier l'empressement significatif avec lequel notre population s'est portée, pendant ces derniers hivers, aux services supplémentaires du soir, et, bien que l'heure et le local du nouveau culte ne soient pas très favorables, nous ne doutons pas un instant que le public religieux ne réponde, une fois de plus, à l'appel de l'Union et des pasteurs nationaux évangéliques. »

L'église catholique libérale compte une défection de plus. Après le père Hyacinthe, après le vicaire Pélissier, c'est le fougueux curé Marchal qui secoue la poussière de ses pieds et répudie ce qu'il avait encensé. Mais quelle distance entre le ton de noble dignité de la lettre de démission du père Hyacinthe et la brochure violente de l'ex-curé de Carouge sur les *réformateurs* de Genève! Le premier a quitté sans phrases une église où il ne trouvait ni vrai libéralisme, ni vrai catholicisme, pour fonder un culte chrétien catholique; le second rentre dans le sein de l'église romaine, et pour expier sa défection première, déverse l'injure sur ses collaborateurs de la veille. Certes, nous n'éprouvons nulle sympathie pour le catholicisme libéral tel qu'il se comporte aujourd'hui à Genève, mais est-ce bien ainsi qu'il fallait le quitter, et serait-ce là le prix mis par les autorités de l'église romaine à la réintégration du père Marchal dans le giron de la mère église? La brochure du curé Marchal est beaucoup lue; la première édition a été enlevée en deux jours. Elle exercera certainement de l'influence sur quelques électeurs, et ne contribuera pas à relever l'église libérale qui, comme toutes les églises créées par le pouvoir et soutenues par lui, ne vivent que d'une vie précaire. Pourtant elle eût pu être grande cette réforme, mais la main du gouvernement l'a tuée dans son germe et elle doit recourir pour se maintenir à des violences toujours nouvelles. Dernièrement je visitais quelques-uns de ces villages auxquels on enlève leurs églises et leurs presbytères. Partout sur les toits des maisons flottent des drapeaux noirs. Tandis que le curé nouveau style célèbre ses noces dans l'église et introduit dans le presbytère désert son épouse, sans que la population daigne y prendre garde, elle entoure son prêtre, et le suit en foule dans la grange où il célèbre ce culte auquel les hommes n'assistaient presque plus naguère. On a voulu anéantir l'ultramontanisme, et au bout de quatre ans de persécutions incessantes, il est plus fort, plus résolu que jamais. L'*Alliance libérale* nous reprochait il y a peu de jours, avec une vraie colère, de trouver le libéralisme qui nous régit plus dangereux pour notre canton que l'ultramontanisme. Mais qu'il considère ce qu'il a fait, qu'il dresse le bilan de ces années d'omnipotence où ses chefs ont osé accomplir tout ce qu'ils ont voulu, où, pour le triomphe de la cause, on a confisqué les unes après les autres les libertés les plus précieuses, pour aboutir à quoi? à un fiasco complet. Pourquoi ne pas avoir le courage d'envisager la réalité en face, afin de s'arrêter dans la voie funeste où l'on a engagé le pays. Dans deux jours, le peuple réuni dans ses comices nommera une nouvelle législature. Que sortira-t-il de l'urne populaire? Marchons-nous à la rencontre de jours plus sombres encore? C'est possible, c'est probable même, tant le pouvoir a su pétrir à son image les politiciens qui gouvernent les masses, tant le sophisme triomphe du bon sens et de la vérité!

Au milieu de nos tristesses, nous avons eu l'inauguration de notre nouvelle université. Ce sont de lourds sacrifices demandés à la nation que l'entretien de cinq Facultés, mais ces sacrifices seront joyeusement accomplis par la population genevoise qui tient à honneur le bon renom scientifique du pays. Bien des étrangers seront sans doute attirés par l'université; grande tâche pour les chrétiens évangéliques qui auront à pénétrer cette pâte sans cesse renouvelée, du bon levain de l'É-

vangile. La Faculté libre de théologie a ouvert ses cours avec une trentaine d'étudiants réguliers. De nouvelles recrues s'annoncent. C'est un signe réjouissant dans un moment où l'on signale une diminution croissante des candidats au saint ministère. Les réunions d'appel du lundi ont repris avec entrain; des locaux d'évangélisation s'ouvrent dans les quartiers populaires. Un esprit de rapprochement anime les chrétiens évangéliques de diverses dénominations.

LOUIS RUFFET.

Neuchâtel.

Novembre 1876.

Il y a trois mois, c'était le 5 août, à l'occasion de l'inauguration du collége industriel de la Chaux-de-Fonds, M. le curé Marchal prononçait dans un banquet un discours fort applaudi, dans lequel il disait entre autres : « En France, on bâtit beaucoup de casernes et de couvents, et, si cela continue, ce pays ne sera plus qu'une vaste caserne, qu'une immense capucinière.... En arrivant en Suisse, j'ai vu que l'on construisait beaucoup d'églises et d'hôpitaux, mais surtout beaucoup d'écoles, c'est-à-dire le temple de Dieu, le temple de la charité et le temple de la lumière. De là la prospérité dont jouit ce pays, ma patrie adoptive; de là la liberté qui vit sur vos montagnes.... J'ai parcouru les états pontificaux, le centre de la puissance papale; j'ai visité la Bretagne, la contrée la plus catholique de France. Partout j'ai constaté les effets dégradants pour l'âme humaine de l'ignorance dans laquelle croupissent les habitants de ces pays. Cette ignorance est voulue par ceux qui s'en servent comme d'un moyen de domination sur les consciences; et c'est parce que je n'ai pas voulu subir cet étouffement, cet asservissement des facultés et des aspirations de l'âme que je suis venu jouir de l'hospitalité de votre belle Helvétie, pour y être l'apôtre libre d'une religion de lumière, d'amour et de liberté. »

Tandis que l'orateur faisait ces déclarations, le bruit courait qu'il était à la veille de quitter la Chaux-de-Fonds. En effet, quelques semaines plus tard, M. Marchal partait pour Genève, sans qu'il fût possible de savoir si ce départ n'était que provisoire, ou s'il fallait y voir le commencement d'une démission. Mais le 5 octobre, le Conseil d'état de Neuchâtel recevait une lettre par laquelle M. Marchal offrait sa démission comme curé libéral, sous prétexte que sa santé très ébranlée ne lui permettait plus de supporter le rude climat de nos montagnes et que sa conscience l'obligeait à décliner désormais toute solidarité avec l'église catholique libérale de la Suisse.

A la bonne heure, disait-on; cet homme a vu jour dans la situation de l'église catholique officielle; il la quitte, comme le père Hyacinthe, pour travailler dans la liberté à la réforme du catholicisme. Les naïfs qui pensaient ainsi n'ont pas tardé d'être détrompés. Dix jours après sa lettre au Conseil d'état neuchâtelois, l'*apôtre libre* du 5 août adressait à la *Chronique radicale* de Genève une lettre datée de Lyon, annonçant qu'il était rentré dans sa patrie et dans son église et qu'il *déplorait* l'ardeur avec laquelle il a combattu contre cette église. Quatre jours plus tard, le 9 octobre, M. Marchal faisait part à sa sœur, supérieure des sœurs de la doctrine chrétienne à Nancy, de son héroïque résolution : « Soyez bénie, soyez heureuse, lui dit-il; grâce aux prières des âmes pures qui se sont élevées vers le ciel pour votre frère, je sens mon âme retournée et j'éprouve une joie, une paix que je ne connaissais plus depuis trois ans. Malgré quelques révoltes de mon esprit, je rentre avec bonheur, en fermant les yeux, dans le giron de notre sainte mère l'église. »

M. Marchal promet de faire bientôt connaître les motifs de son retour et « vous verrez, dit-il, par le récit que je me propose de publier, comment on peut revenir au bien par le dégoût. Ces messieurs ne perdront rien pour attendre, et l'on connaîtra encore un peu mieux ce clergé qui (comme le prétend le catholique libéral) s'est épuré par mon départ. » Ceux qui connaissent la manière de l'auteur et l'impudeur de son langage peuvent s'attendre à de belles choses; mais on assure, d'autre part, que si les paroissiens de Carouge et de la Chaux-de-Fonds voulaient, eux aussi, mettre par écrit ce qu'ils savent et ce qu'ils ont vu, leur ancien pasteur n'aurait pas lieu d'être satisfait.

Pour nous, la nouvelle de cette étrange volte-face ne nous a pas autrement surpris. Tel est aussi le sentiment des hommes de foi, tant catholiques que protestants, qui ont eu l'occasion de voir et d'entendre M. Marchal.

Dès le premier jour, il a fait sur eux l'impression d'un homme chez qui dominent la passion et l'enivrement de soi-même; il s'exprimait avec facilité, en un style fortement coloré qui excitait l'admiration des badauds; mais on s'apercevait bien vite qu'il n'y avait sous ces phrases sonores et parfois grossières ni sérieux moral ni sentiment des choses saintes. «Chaque fois que j'entends cet homme, disait quelqu'un, je crois sentir autour de moi comme une odeur de cadavre. » Les natures de ce genre sont capables de tout; il suffit de quelques contrariétés pour les pousser aux extrêmes; rien alors ne les gêne plus, ni leurs paroles, ni leurs actes antérieurs, ni les convenances les plus élémentaires. Seulement il est permis de s'étonner qu'on ose appeler *son* église, *sa sainte mère* une communion dont on n'a pas craint de dévoiler à la journée toutes les turpitudes, au point de mettre mal à l'aise les gens les moins chatouilleux.

Quant à l'église catholique libérale de la Chaux-de-Fonds inaugurée, il y a un an, avec tant de bruit, elle fait comme Sieyès pendant la révolution, elle se contente de vivre. Après le départ de M. Marchal, on a fait venir pour le culte du dimanche le curé libéral du Noirmont qui, n'ayant d'ordinaire à sa messe qu'un seul fidèle, peut s'absenter sans inconvénient. Le Conseil d'état vient de nommer à titre provisoire un M. Henotelle, dont on dit du bien. Mais cette paroisse est dans le cas de la plupart de ses sœurs en Suisse; elle a pour elle l'appui du budget, celui de la majorité des catholiques de nom, l'usage de la cure et de la chapelle et bien d'autres choses encore; il ne lui manque qu'un noyau de véritables croyants. C'est une église passablement politique et médiocrement religieuse.

L'église romaine indépendante continue à célébrer ses cultes dans un local mis à sa disposition par l'un de ses membres et ne cesse pas de grouper autour d'elle un nombre important d'adhérents. Elle avait l'intention de bâtir une chapelle; le terrain était acheté, les travaux allaient commencer quand sont survenues dans la paroisse libérale les complications que j'ai dites, qui permettront peut-être aux romains de rentrer à bref délai dans la maison d'où ils sont sortis. Car Rome ne sort jamais qu'avec l'espoir de rentrer; elle subit l'indépendance, mais son idéal est toujours de recouvrer ce qu'elle peut avoir perdu sur le terrain officiel.

La Faculté de théologie de l'église indépendante a ouvert ses cours le 15 octobre dernier. M. le professeur Godet, président de la commission des études, a caractérisé, dans un discours fort remarqué, le rôle de la théologie. Le chiffre des étudiants inscrits est de neuf, c'est un progrès sur l'année dernière. Vivre de foi, telle est notre devise, tant pour notre école de théologie que pour notre église; car nous savons bien et nous comprenons toujours mieux que, dans le royaume des cieux, on ne vit que dans la mesure où l'on croit.

B. G.

Hollande.

Novembre 1876.

Parmi les souvenirs que l'année 1876 laissera, il y en aura pour la Hollande, surtout pour la Hollande évangélique et réformée, de bien douloureux. Plusieurs de nos compatriotes éminents par leur rang et leurs talents nous ont été enlevés par la mort. Nous avons perdu successivement le baron Mackay, vice-président du Conseil d'état, chrétien de la vieille trempe, diplomate distingué, défenseur infatigable de la bonne cause qu'il avait épousée; — M. van Loon, député à la seconde Chambre, entouré d'une estime générale, doué de rares qualités de cœur et d'esprit, d'une piété profonde, d'une vaste érudition et d'une libéralité sans bornes; — et plus tard le pasteur philanthrope Heldring, l'ami des âmes perdues, l'instrument élu qui avec courage, énergie et persévérance a ramené à Jésus un grand nombre de ses brebis égarées.

A ces deuils ajoutons une perte plus sensible encore et qui n'a pas été sans produire quelque retentissement au delà des étroites limites de notre patrie. Le 19 mai dernier, le Seigneur a retiré à lui un de ses serviteurs les plus dévoués, M. Guillaume Grœn van Prinsterer. Une maladie lente, mais dont l'issue se laissait prévoir, a ravi cet homme remarquable à sa famille et à ses amis, et a mis fin à une activité incessante que ni la vieillesse, ni l'épuisement et les souffrances de ses derniers jours n'avaient pu interrompre.

M. Grœn van Prinsterer était né le 21 août 1801 à Voorbourg, près de la Haye. De bonne

heure il se distingua, d'abord à l'école préparatoire, puis à l'université de Leyde. Il se voua à l'étude du droit et des lettres, et après des études brillantes il fut promu au double grade de docteur dans les deux branches de ses études favorites. Les thèses qu'il défendit à cette occasion attirèrent sur lui l'attention générale. La *Revue encyclopédique*, revue très influente alors, que remplaça plus tard la *Revue des deux mondes*, lui consacra même un article spécial et des plus flatteurs. — De retour à la Haye, M. Grœn s'occupa pendant quelque temps de recherches et d'études historiques et littéraires jusqu'à ce que Guillaume Ier l'attacha à sa personne en lui conférant un poste honorable dans lequel il jouit de toute la confiance du roi, malgré les divergences, souvent assez accentuées en matière de politique, qui s'élevèrent entre eux. Aussi, malgré la publication des « Nederlandsche Gedachten » (Pensées hollandaises), feuilles périodiques dans lesquelles M. Grœn déposait ses convictions avec une grande netteté et une égale érudition, le roi n'hésita point, peu de temps après que M. Grœn fut rentré dans la vie privée, de lui accorder le titre de conseiller d'état, comme preuve de sa haute considération et de sa reconnaissance pour la manière dont il s'était acquitté de ses fonctions d'archiviste royal, en publiant les célèbres « Archives de la maison d'Orange-Nassau, » ouvrage qui ouvrit pour notre histoire nationale des sources aussi riches que nouvelles. Ce premier travail ne tarda pas à être suivi d'une histoire détaillée de la patrie, œuvre classique réimprimée plusieurs fois et d'une grande valeur. Dès lors plusieurs autres études historiques, toutes marquées au même coin d'exactitude, de profondeur et d'impartialité virent le jour, parmi lesquelles nous ne citons que la dernière: « Maurice et Barnevelt. »

Mais, à côté de ces paisibles recherches scientifiques, une autre sphère d'activité vint réclamer les forces de M. Grœn. Désigné comme membre de la seconde Chambre pour la révision de la constitution (1840) il crut ne pas devoir se refuser à cette tâche et aux intérêts de son pays. Dans une série de discours remarquables qu'il publia plus tard, enrichis de commentaires et d'annotations précieuses, il exposa ses principes qu'il n'a pas dementis une seule fois dans sa vie. Plusieurs arrondissements électoraux, Zwolle, la Haye, Leyde, Arnhem eurent l'honneur, dans les élections subséquentes, de le députer à la Chambre, dont il resta un des membres les plus actifs jusqu'en 1857. Dès lors, des raisons de santé le forcèrent à décliner tout mandat nouveau. Mais, s'il ne s'engagea plus personnellement dans la mêlée des opinions et des partis, il ne se retira nullement de la lutte et il continua à combattre par ses écrits, comme disciple de Christ et comme serviteur de sa patrie, fidèle jusqu'à la mort à ce qui était la devise de sa vie : « *Terar dum prosim.* » Une multitude immense, composée d'antagonistes aussi bien que d'adhérents, accompagna sa dépouille mortelle au champ du repos, et partout des témoignages de regret et de respect suivirent la nouvelle de la mort de ce penseur profond et de cet éminent chrétien.

Ce qui a caractérisé sa carrière publique ce qui a été l'idée mère de son activité, c'est l'union étroite qu'il a constamment cherché à établir entre la politique et l'Evangile. Il était chrétien réformé et il l'avait été avant de devenir homme d'état. « Je ne suis pas homme d'état avant tout, mais avant tout confesseur de l'Evangile, » se plaisait-il à répéter. Partant de ce principe, tout en étant partisan modéré de la séparation de l'église et de l'état, il essaya de concilier leurs intérêts réciproques en greffant sur l'organisme de l'état les principes et les maximes qui lui paraissaient être ceux de l'Evangile et de la nationalité hollandaise. Dans ce but, il s'efforça de former un parti politique et chrétien se mouvant dans cette direction; il réunit les éléments homogènes pour opposer à l'incrédulité la barrière de convictions puisant leur vie dans la double source de l'histoire nationale et de l'Evangile. C'est de ce parti antirévolutionnaire, créé par lui, pourrait-on dire, qu'il a été pendant près de cinquante ans l'organe et le guide. C'est avec ce parti que, refusant tout secours qui ne lui était pas sympathique, il a lutté contre des adversaires toujours supérieurs en nombre, repoussant les conséquences de la doctrine qui rapporte tout à l'homme, qui fait tout dériver de l'homme, et dans laquelle Dieu n'est rien, s'élevant contre toute négation systématique ou pratique du Dieu vivant et de ses ordonnances éternelles, combattant l'idée de l'état moderne et plaidant pour l'autorité souveraine de Dieu, point de départ et norme de toute autorité terrestre, pour les droits de

l'individu et de la minorité et pour le maintien de la liberté de conscience. Dans cette lutte, il se donna tout entier, sa fortune, son temps, sa santé, ses talents, sa science, son cœur large et son éloquence énergique. Il se donna et ne regarda pas un instant en arrière, malgré les difficultés sans nombre et les déceptions plus nombreuses encore qui n'ont pas cessé d'être son partage, malgré la résistance violente qu'il rencontra, le peu de succès visible qu'il lui fut donné de recueillir, les malentendus qu'il ne put toujours éviter et les refus formels de plus d'un de ses amis d'entrer dans ses vues et d'adopter les mesures qu'il proposait.

M. Grœn n'était pas populaire; il inspirait des sentiments d'affection, de respect, de confiance, mais il était trop profond pour être facilement compris, et pas toujours assez pratique pour être facilement suivi. C'est là ce qui a souvent paralysé ses plus vigoureux efforts et frappé de stérilité des tentatives qui, pour avoir quelque chance de succès, auraient eu besoin de la coopération de toutes les forces disponibles. Il s'en est plaint quelquefois; mais jamais désappointement, abandon des siens, opposition, soit cachée, soit ouverte, n'ont pu faire faiblir son courage ou diminuer sa confiance dans l'avenir. Il a marché en avant avec calme, accomplissant le devoir de chaque jour; et s'il n'a pas réussi à faire triompher ses convictions, il a pourtant eu la satisfaction de les voir peu à peu pénétrer dans les masses, préciser les situations, donner corps et vie à des besoins qui n'étaient encore que vaguement pressentis et établir une solidarité plus intime entre les membres de son parti par trop isolés les uns des autres. L'influence de sa personnalité et de son activité incessante s'est fait sentir même à ceux qui ne pouvaient partager toutes ses vues. Au milieu de l'incrédulité et de la corruption, il était debout comme une protestation énergique contre l'esprit du siècle, comme un appel vivant à la fidélité, à la persévérance et au courage. Toujours prêt à monter à la brèche, à avertir, à rallier et à soutenir, il a travaillé aussi longtemps qu'il était jour. Avec lui un héros s'est endormi en Israël; qui le remplacera?

Ajoutons que ce que M. Grœn était, il l'était dans toutes les sphères de son activité, comme homme public et comme savant, dans les affaires de l'église et dans ses relations particulières. Ceux qui l'ont connu louent l'amabilité et la noblesse de son caractère. Il était accessible à tous, constamment disposé à aider, à soulager, à répondre aux mille demandes qui lui étaient faites de tous côtés. Il était riche, mais sa fortune a toujours été au service de sa bienfaisance. Pour lui-même, il n'aspirait qu'à une seule gloire, celle de Dieu. Sa piété était profonde autant que simple. En Christ et en Christ seul il a cherché et trouvé sa paix. On dit qu'une des dernières paroles qu'il adressa à sa femme sur son lit de mort fut : « Parle-moi comme tu parles à tes pauvres. » C'est avec son Seigneur qu'il a vécu, c'est avec son Seigneur qu'il a la vie.

D^r D.

Espagne.

Novembre 1876.

La tolérance accordée par la constitution espagnole ressemble fort à de l'intolérance. Des colporteurs ont été obligés de discontinuer la vente des livres saints; on a dû, dans diverses localités, cesser d'afficher les lieux et heures des cultes; à Mahon, le gouverneur est entré dans la chapelle pendant le service et a fait cesser le chant, parce qu'il était entendu dans la rue. Il faut s'attendre encore à d'autres tracasseries, selon l'interprétation que les autorités subalternes donneront à l'article qui consacre la tolérance. Toutefois les ouvriers du Seigneur ne s'en émeuvent pas trop, et ils continuent paisiblement leurs travaux, profitant de toutes les occasions pour annoncer le salut et pour rassembler les âmes autour de la Parole de vie. Il nous est doux de pouvoir dire que leur travail n'est point sans fruit, et que partout où l'Evangile est fidèlement annoncé, des âmes le reçoivent et suivent Jésus en « portant son opprobre. » Aidons-les, prions pour eux, et de même qu'au temps de la moisson « ceux qui sèment et ceux qui moissonnent se réjouissent ensemble, » nous aurons aussi notre part de leur joie, après avoir porté avec eux le fardeau de leurs épreuves.

Lettre de M. Armstrong, sur l'église de Valladolid.

17 juillet 1876.

Les illusions que nous avions en 1869-70 ont disparu; les foules qui se pressaient à nos

prédications se sont évanouies ou dispersées; un petit résidu fidèle reste seul, persévérant à faire le bien, et s'associant aux travaux du missionnaire, qui se trouve face à face avec les tristes réalités de l'évangélisation en Espagne. Il est impossible de dire toutes les difficultés que cette œuvre rencontre dans ce pays. Ce que le mahométisme a fait en Turquie, le catholicisme romain l'a accompli en Espagne. Cette nation est une ruine, tant au sens moral qu'au sens matériel. Rome a tué la conscience du peuple, détruit le principe de la foi, et provoqué dans le caractère national une arrogance qui est fatale à l'esprit d'humilité si nécessaire à la réception de l'Evangile. Tels sont les côtés sombres de ce tableau; mais il en est aussi de lumineux. L'affirmation par les Cortès du principe de tolérance religieuse, qui laisse toute liberté à la prédication de l'Evangile, est une preuve du grand changement survenu dans le caractère et les idées de la nation.

Mais la grande question qui se pose pour le missionnaire est celle-ci : la prédication de l'Evangile est-elle suivie de conversions? Le Seigneur manifeste-t-il par ce signe qu'il est au milieu de nous? Je puis répondre affirmativement à cette question. Partout où l'Evangile est fidèlement annoncé, il y a des conversions. Ce n'est pas à nous à dire combien, ni à l'homme d'établir ce compte qui doit se régler dans le ciel, mais nous pouvons affirmer que les efforts du pasteur fidèle ne restent pas sans résultat.

Tout nous prouve que nous avons été dirigés de Dieu en prenant la décision de quitter Madrid pour venir nous fixer ici.

L'église de Valladolid progresse paisiblement, mais sûrement. Elle compte 57 membres; le nombre en est petit, mais il est compensé par la qualité, et quoique ses membres soient pauvres en biens de ce monde, ils sont riches en la foi et leur marche chrétienne parle en faveur de l'Evangile à tous ceux qui les entourent.

L'école des garçons est dirigée par M. Kœster, celle des filles par Mme Kœster et par une jeune servante suisse, qui avait accompagné Mme Armstrong en Espagne, mais qui a été plus tard formée par elle pour un service plus important. Ces écoles sont fréquentées exclusivement par des enfants de membres de l'église ou de parents catholiques romains qui se sont engagés à ne pas les conduire à la messe. Elles comptent 22 garçons et 12 filles qui tous paient quelque chose. L'Union chrétienne des jeunes gens compte 10 membres, qui, outre leurs réunions particulières, s'occupent à distribuer des traités, à vendre des livres saints, à tenir des écoles du dimanche, et à évangéliser dans les villages autour de Valladolid.

Une bénédiction spéciale a reposé sur l'œuvre d'évangélisation entreprise par Baldomera, notre femme biblique. Le missionnaire américain qui habite Saragosse nous a dit d'elle : « Quelques femmes comme celle-ci remueraient toute l'Espagne. »

Personne ne peut dire ce qui arrivera dans ce pays, je ne dis pas dans six mois, mais *demain*. Le mépris pour la religion catholique romaine, la haine contre les prêtres, se répandent parmi les masses, qui tombent de plus en plus dans l'incrédulité. Les crimes augmentent, et quant à l'immoralité, il vaut mieux ne pas mettre en lumière les faits déplorables qui apparaissent ici et là. Cependant au milieu de beaucoup de ténèbres, il y a aussi des sujets de joie. Dieu se rassemble un petit peuple dans ce grand pays, et se sert pour cela de la prédication de l'Evangile. Les divers services sont fréquentés le dimanche matin par 40 assistants; le soir par 80 à 100. L'école du dimanche réunit environ 80 enfants. Ce n'est donc pas le moment de se laisser aller au découragement, ou de tourner ses regards vers un champ de travail plus propice; nous devons au contraire persévérer en faisant le bien et demeurer à la place que Dieu nous a assignée, remplissant paisiblement notre devoir.

L.-B. ARMSTRONG.

Lettre de M. W. Kœster.

Valladolid, 22 juillet.

Quel changement s'est opéré dans cette ville, depuis que je ne vous ai écrit, il y a six mois. Je vous parlais alors de plusieurs maisons que nous visitions, et du désir que nous éprouvions que d'autres portes nous fussent ouvertes; maintenant, nous sommes invités à nous rendre dans plus d'une douzaine de maisons catholiques romaines. Quelques-unes de nos premières visites ont été tellement bénies, que ceux auxquels nous les avons faites ont abandonné complétement l'église romaine et

font partie maintenant du peuple de Dieu. Dans l'école, nous avons eu deux garçons convertis, avec le secours du Seigneur. Il y a tant de joie à les instruire; non-seulement ils font de rapides progrès, mais ils nous aident aussi en s'occupant d'autres enfants. Le Seigneur a un grand peuple dans cette ville, et je suis beaucoup plus heureux ici qu'à Madrid. Il est vrai que ni la prison, ni l'hôpital ne nous sont ouverts ici, mais d'autres portes le sont plus complétement, et il y en a tant que nous ne pouvons suffire à toutes les invitations que nous recevons. Nous pouvons même prêcher l'Evangile en plein air, et sur la belle promenade appelée : « El Prado de la Magdalena, » nous trouvons chaque jour des âmes avides de l'entendre. Plusieurs personnes, assises à l'ombre des vieux peupliers, attendent le moment où nous devons passer pour nous demander des explications sur quelque sujet de l'Ecriture sainte. Les pauvres lavandières qui travaillent au bord de la rivière, nous écoutent toujours avec joie.

WILLIAM KOESTER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Leçons données dans une école du dimanche sur l'Évangile selon saint Luc, par L. Gaussen. Publiées d'après des notes trouvées dans ses papiers. Première partie. — Toulouse, Société des livres religieux, 1876.

Tous ceux qui s'occupent de l'instruction religieuse des enfants ont constaté les difficultés de leur tâche. La matière de leur enseignement leur est donnée; il n'est pas nécessaire, ni permis de l'inventer. C'est à la fois un secours et un obstacle : un secours, parce que l'éducateur a son champ d'action circonscrit; un obstacle, parce qu'il est tenu d'explorer ce champ sans en sortir. Pour parler sans figure, c'est un livre qui sert de texte à son enseignement : heureux est-il de ne pas arriver devant l'enfant avec ses propres ressources, avec les seules pauvretés de sa raison ou de son cœur. Mais en même temps il faut qu'il explique le livre; il doit en extraire le sens exact et le rendre compréhensible à une jeune intelligence, acceptable à une jeune conscience. Comment s'y prendre pour être à la fois simple et précis, lumineux et profond, intéressant et sérieux, captivant et frappant? Car ce sont là les qualités que doit réunir un moniteur ou un directeur d'école du dimanche. Ce sont tout d'abord des dons naturels. Il est des esprits qui restent jeunes malgré les ans, des imaginations facilement et vivement impressionnables, des cœurs simples qui réfléchissent les grands faits de la Révélation sans les forcer dans le laminoir d'un examen critique. Ce sont ceux-là qui parleront à l'enfant un langage à sa portée, parce que la pensée qui creuse, qui se débat avec la vérité ne l'emporte point chez eux, pas plus que chez leurs auditeurs, sur l'entente rapide, primesautière. Qu'à cette similitude de constitution intellectuelle, ils joignent une piété confiante, une foi joyeuse, et beaucoup d'amour, ils ajouteront le cachet de la solennité à celui de l'attrait dans leur enseignement. Qu'enfin ils ne se fient pas à leur sympathie pour la vérité et pour l'enfance, aux seules leçons de leur piété, pour recevoir par une sorte de divination miraculeuse ce qu'ils auront à dire; mais qu'ils étudient les mots et le sens de leur texte : leur enseignement aura chair et muscles, comme il a déjà couleur et vie. Leur imagination et leur cœur s'emparant des résultats de leur étude l'empêcheront d'avoir la sécheresse d'un commentaire, en même temps que leur étude réglera les élans de leur imagination et de leur cœur.

Je suis redevable de l'idéal que je trace en ce moment d'un instructeur d'école du dimanche à l'excellent livre que j'ai sous les yeux. Si réellement c'est un idéal, je ne saurais faire de plus grand éloge de son auteur. Je n'ai jamais eu l'occasion de l'entendre, mais je m'explique aisément et sa réputation et ses succès. En lisant ces *leçons*, je me suis dit : voilà comment il faut parler aux enfants; voilà comment la parole humaine doit leur communiquer la parole divine; comment on peut espérer mettre leur âme en relation avec leur Créateur et leur Sauveur. Simplicité du langage, naïveté des expressions, traits heureux d'une imagination sobre, sérieux de la conscience, connaissance étendue et biblique du sujet : si quelque chose doit atteindre et retenir l'enfant, ce doit être cela. Ce livre sera doublement utile au public spécial auquel il s'adresse : parents, moniteurs,

instituteurs; d'abord en lui procurant un commentaire qui suit fidèlement le texte et explique suffisamment ce qu'il faut expliquer dans le cas donné; ensuite en fournissant un modèle d'enseignement religieux, élémentaire.

Qu'on m'entende bien toutefois. Je ne dis à personne : apprenez par cœur ces leçons et récitez-les sans broncher, servilement. Ce serait se fort mal servir d'un livre où l'on aperçoit tant de liberté dans l'allure de l'enseignement, tant de latitude laissée à l'inspiration du moment et aux incidents de la leçon. Ce serait ôter à son instruction l'accent personnel, le mouvement, la refroidir par une raideur hors de propos, la tuer. C'est surtout avec les enfants qu'il faut de la promptitude et la libre disposition de ses allées et venues dans un sujet. Solidement établi au centre, l'instructeur doit être prêt à pousser des pointes à droite et à gauche, à repousser aussi des attaques sur son front et sur ses derrières. Il se condamnerait à l'inertie, ce qui serait pour lui la défaite, s'il n'osait pas quitter son manuel. Mais il y peut apprendre à s'emparer d'une position et à la garder, je veux dire, à se rendre maître d'un sujet et à le développer, à l'appliquer. Voilà l'usage auquel il me semble que les *leçons* de M. Gaussen peuvent servir.

Je goûte vivement la saveur biblique de ces leçons : rapprochements, comparaisons, anecdotes, toute la partie de l'illustration du récit est presque toujours exclusivement tirée de la Bible. Un instructeur pieux et qui aurait du tact pourrait, je crois, sans préjudice de la vérité divine, ajouter dans ses leçons à cette saveur biblique une saveur humaine. Je veux dire par là qu'il ne devrait pas se faire scrupule d'emprunter à l'histoire passée ou actuelle, à la vie quotidienne des exemples et des enseignements, ni interdire à une imagination qui pourrait être moins sobre que celle de M. Gaussen, de prendre parfois des libertés. A ces illustrations prises autour de nous l'instruction gagne une actualité de bon aloi et à l'essor de l'imagination, quand elle ne franchit pas certaines bornes, une saine poésie qui plaît à l'enfant. Sur ce point, j'aurais assez à dire, mais je me rappelle que j'écris dans le coin des critiques et je vais mettre ma conscience de critique à l'aise.

Ce sera vite fait. D'abord un reproche quant à la composition des *Leçons*. L'unité y fait souvent défaut dans chacune prise à part. L'enfant rapportera de leçons pareilles des impressions, mais non une impression. Qu'on prenne garde de ne pas tomber dans le défaut de l'absence d'une idée mère, centrale. L'unité est un besoin irrésistible de l'esprit humain et c'est à son grand dam qu'on l'en prive.

Un regret quant à la forme des *Leçons :* le style en pourrait être plus nerveux, plus ramassé, moins lâche et moins attendri aussi. On fera bien d'éviter des phrases comme la suivante : « Marc était cousin du *bon* Barnabas et il avait eu, comme le *petit* Timothée, le bonheur de posséder une mère pieuse; elle demeurait à Jérusalem avec sa *brave* servante nommée Rose, en grec Rhode. Cette *pieuse* femme, etc. »

Le lecteur mis en garde et usant avec intelligence de ces *Leçons* y trouvera une mine et un trésor. Le bon marché de ce livre le met à la portée de toutes les bourses.

H. M.

Aspirations chrétiennes ou *Dernières méditations*, par Jean-Henri Grandpierre. (Œuvre posthume.) — Paris. Grassart, libraire éditeur. 1875.

Ce volume n'eût-il pas été publié, notre littérature religieuse n'en serait certainement pas plus pauvre. Il y a cependant des pages excellentes dans ce recueil de méditations; mais non pas plus excellentes que beaucoup d'autres.

Le plus grand charme peut-être ou le plus grand intérêt de cette *œuvre posthume*, c'est précisément d'être *posthume*, de nous parler d'un prédicateur autrefois écouté, d'un pasteur fidèle, d'un chrétien conséquent et dévoué. Puisse la foi qui animait l'auteur des *Aspirations chrétiennes* devenir le partage de chacun des lecteurs de cette publication!

E. B.

Henri Marsden, par Miss A. E. Ward, traduit de l'anglais par Mlle A. W. — H. Mignot, éditeur, 1876.

Henri Marsden est un garçon de douze ans, brave et généreux. Quand on frappe devant lui un enfant plus faible, il ne se borne pas à défendre l'opprimé en paroles, mais il se-

coue vigoureusement les oreilles de l'agresseur. Son bonheur consiste à aller dans la maison des pauvres et à leur porter secours, en payant de sa personne, puisque, pauvre lui-même, il ne peut aider de sa bourse.

Henri est certainement pieux, seulement sa piété, de bon aloi, se manifeste par des actes plus que par des paroles; elle se montre dans sa conduite et non par un témoignage oral de sa foi chrétienne. C'est un garçon tel que nous en avons connu.

Sa vie pourtant ne manque pas d'événements extraordinaires. Elevé par de simples ouvriers qu'il croit ses parents, il est le fils unique d'un grand propriétaire, qu'il finit par retrouver. Mais la prospérité ne le corrompt pas et Henri demeure dans la maison du riche M. Leicestre le même que chez les ouvriers qui ont pris soin de son enfance. Aussi finit-il par exercer une heureuse influence sur le cœur égoïste de son père. L'histoire se termine quand le jeune garçon, le jour anniversaire de ses seize ans, a la joie de poser la première pierre d'un temple, élevé dans le quartier qu'habitent les ouvriers.

Nous ne doutons pas que les jeunes gens qui liront le livre, ne s'attachent à Henri Marsden, et nous désirons que beaucoup d'entre eux cherchent à l'imiter dans leur conduite.

R. DUPRAZ.

SANS ISSUE, par Elisabeth Stuart Phelps, traduit de l'anglais. — Paris, Grassart, libraire éditeur, 1876.

Ce livre a le désir excellent d'inspirer respect et compassion pour des êtres tombés, mais que le repentir et une éducation chrétienne ont relevés. Malheureusement des caractères sans réalité, des analysès psychologiques, et des sentiments vagues et alambiqués, un christianisme sans saveur, nuisent au but que l'auteur se propose.

Ces défauts sont rendus encore plus saillants par quelques traits évidemment pris sur le fait, et dont la vérité et le pathétique contrastent avec le reste, et prouvent que si M[me] Phelps voulait observer plutôt que d'imaginer, peindre d'après nature au lieu de s'abandonner à la fantaisie, elle pourrait nous donner des livres d'une tout autre valeur.

C.

L'IMPERMÉABLE DE JENNY. — NELLY ET LE PETIT JEAN. — Traduit de l'anglais par P. N. Maillard, pasteur. — Toulouse, Société des livres religieux, 1876.

Ce petit livre contient deux jolies histoires pour enfants. Bien qu'il soit une traduction de l'anglais, nous devons l'accueillir avec reconnaissance, vu l'état de pauvreté de notre littérature nationale enfantine. Ajoutons qu'à eux-mêmes ces deux récits méritent que les parents chrétiens en prennent une bonne note.

C. B.

PENSÉES

Le plus assidu de mes auditeurs, le premier arrivé dans mon église, c'est le démon. Une fois là, il ne perd pas son temps. Voilà pourquoi celui-ci se sent distrait pendant la prière, et celui-là est si appesanti pendant le sermon. Le démon n'est pas si pressé de se rendre au cabaret, car il sait bien que là on n'a pas grand besoin de lui pour faire le mal. Il se garde bien de donner des distractions à celui qui lit un roman; mais il se tient près de celui qui ouvre sa Bible, pour l'empêcher, autant que possible, d'écouter Dieu qui veut lui parler, et près de celui qui s'agenouille pour l'empêcher de parler à Dieu.

MOODY.

Rien ne vide tant le cœur que la langue.

M. LE MAITRE.

Pour se bien acquitter de sa tâche en ce monde, l'homme a besoin de la regarder d'en haut; si son âme n'est qu'au niveau de ce qu'il fait, il tombe bientôt au-dessous, et devient incapable de l'accomplir dignement.

GUIZOT,
Introduction à la *Vie de Washington*.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

APOLOGÉTIQUE

La science des religions et l'église.

Jusqu'à présent les théologiens ne s'étaient guère occupés que des questions spéciales au christianisme, questions toujours actuelles, mais dont le cercle est relativement restreint. La théologie, en tant que science des rapports de l'homme avec le monde invisible, n'a pas qu'une seule forme de religion à étudier. A côté des écoles du christianisme, il y a encore celles de l'islamisme, du brahmanisme, du bouddhisme, pour ne parler que des plus considérables. Ne s'occuper que de la religion chrétienne, c'est ignorer ce qui fait la vie de la plus grande partie de la race humaine, c'est condamner par défaut des systèmes théologiques recommandés par des milliers d'années d'existence et des centaines de millions de sectateurs.

Autrefois, lorsque les nations chrétiennes, séparées du reste de l'univers par des distances presque infranchissables, ne pouvaient guère avoir de rapports qu'entre elles, on comprend que les sciences théologiques se renfermassent dans le seul domaine qui leur fût accessible. Aujourd'hui il ne peut plus en être ainsi. Les communications entre les cinq parties du monde sont faciles et nombreuses, des empires fermés pendant des siècles se sont ouverts aux explorateurs européens, les relations internationales se sont multipliées; il n'ést plus permis à la science de se parquer dans ses anciennes limites. Pour l'église, en particulier, le moment semble venu de s'intéresser sérieusement aux productions diverses du sentiment religieux et aux diverses formes de culte, quelle que soit leur relation extérieure au christianisme et indépendamment du nombre de leurs adhérents. C'est ce que nous chercherons à établir par les considérations suivantes.

On connaît l'essor de la science moderne, l'activité qu'elle déploie dans tous les domaines, l'indépendance de ses méthodes, l'impartialité de ses déductions. Elle a suivi le courant humanitaire du siècle, et ne connaît plus de frontières. Toutes les manifestations de la vie l'intéressent, sous quelque latitude et à quelque époque que ce soit. Les sciences ethnographiques, en particulier, ont fait des progrès considérables depuis un quart de siècle. Par l'étude des langues on est arrivé à une classification normale des races humaines; et de l'étude des langues, on a été tout naturellement conduit à celle des religions. On avait constaté l'existence d'une langue aryenne, source commune des dialectes parlés de l'Inde à l'Irlande, d'une langue sémitique, source commune des dialectes de l'Arabie, de la Palestine et de la Perse, d'une langue touranienne, source commune des dialectes parlés de la Chine à la Finlande; on s'est vu conduit à adopter une classification parallèle pour les religions.

La science des religions se propose d'étudier chaque religion en la mettant en relation avec la langue, le caractère propre, le génie des peuples qui l'ont créée ou modifiée, de rechercher l'effet des influences historiques

sur l'élaboration des formes religieuses, puis de comparer entre eux ces divers produits du sentiment religieux, de recueillir et de coordonner les éléments qui leur sont communs, pour arriver enfin au *substratum* dans lequel l'arbre de la religion plonge ses racines quarante ou cinquante fois séculaires. Il ne s'agit pas uniquement, on le voit, d'étudier les systèmes théologiques des religions. Cela, on l'avait déjà fait en partie. La science nouvelle ne se contente pas de cette dissection anatomique d'un cadavre; elle veut connaître le jeu des muscles, les fonctions respectives et les relations des divers organes, l'action directe et l'action réflexe du système nerveux, les origines et le développement de l'organisme, en un mot faire l'embryogénie et la physiologie de l'être vivant, ce qui est tout autre chose, et arriver par là à découvrir, si possible, la cause efficiente, le moteur caché, le principe vital, ce que les uns appellent le sentiment religieux et d'autres la faculté de la foi.

Dans cette science, comme dans toutes celles qui ont pour objet la connaissance des êtres vivants, l'anatomie comparée n'est que le point de départ. Elle ne fait que précéder la physiologie comparée; et le jour viendra où, les matériaux étant rassemblés, on pourra entreprendre la recherche du principe de finalité.

Remarquons que cette étude, pour être scientifique et complète, doit porter sur le christianisme aussi bien que sur les autres religions de l'humanité. Dans ce travail de comparaison et de classification, il faudra lui assigner la place qui lui revient et pour cela le juger avec la même impartialité, l'analyser avec les mêmes instruments. C'est une épreuve nouvelle qu'on lui fera subir. Avons-nous besoin d'ajouter que si le christianisme est vraiment la religion divine, et nous ne saurions en douter, il sortira de cette épreuve plus fort et plus brillant. S'effrayer de la perspective d'une étude impartiale, ce serait montrer peu de confiance dans la valeur du christianisme. Que l'église ne donne pas au monde savant le spectacle d'une si coupable pusillanimité !

Pourrait-elle d'ailleurs rester indifférente à ce travail, qui a pour objet la connaissance des facultés religieuses et de la vie spirituelle de l'humanité? Cette négligence serait fâcheuse. On a déjà obtenu des résultats importants et fait de surprenantes découvertes dans ce champ à peine défriché de la physiologie religieuse. Ces résultats, dont l'église a le droit de faire son profit, puisque tout ce qui est de la vérité lui appartient, on s'est hâté de les tourner contre elle. De même que les recherches des géologues sur la constitution physique du globe et des paléontologues sur l'histoire ancienne des êtres vivants ont servi aux incrédules pour battre en brèche l'autorité de la Genèse, les travaux des Burnouf, des Mariette, des Max Muller, des Lesley, ont ébranlé chez un grand nombre de personnes la confiance dans la divine origine de l'église. On cherche dans les résultats de ces travaux des arguments pour prouver que ce que les chrétiens considèrent comme l'œuvre du Saint-Esprit dans l'église n'est que le produit des forces naturelles du sentiment religieux, et que les dogmes du christianisme n'ont d'autre supériorité sur ceux de la religion égyptienne, par exemple, que d'avoir été formulés par une race plus élevée dans l'échelle des êtres.

Nous parlons d'égyptologie. Prenons dans cette science un exemple du genre d'arguments qu'on puise dans l'étude des religions pour saper la théologie chrétienne. On connaît aujourd'hui le mystère de l'histoire d'Apis. Les anciens Egyptiens avaient le sentiment du péché; ils se savaient incapables de paraître devant Osiris, le Dieu suprême, saint et juste, souverain des régions de l'éternelle lumière. Mais ils croyaient à la possibilité d'une rédemption par le sang d'Apis. A des époques indéterminées, une génisse, fécondée par le dieu Phtah (souffle ou esprit), donnait naissance à Apis, incarnation d'Osiris. Apis,

adoré comme dieu, devait au bout d'un certain temps périr de mort violente. On l'ensevelissait avec des honneurs royaux dans le Serapeium, découvert il y a une vingtaine d'années par M. Mariette; et les prêtres enseignaient qu'il ressuscitait après quelques jours pour aller porter à Osiris les hommages et les vœux de la nation. On croyait en Apis, on se fondait sur le fait de sa résurrection pour en espérer une semblable; il était le sauveur sanglant, mort et ressuscité, réclamé par la conscience égyptienne. Et cela, bien des siècles avant que Paul eût formulé le dogme de la justification par la foi en Christ crucifié.

L'étude de la religion brahmanique fournit des résultats analogues. Là aussi nous trouvons la trinité (trimurti), composée du Père créateur, de Vishnou, lumière et vie, s'incarnant pour la rédemption du monde tantôt dans un être, tantôt dans un autre, et de Shiva, celui qui détruit et reconstruit alternativement l'univers. Particulièrement saisissante est l'allégorie qui nous montre Crishna, incarnation suprême de Vishnou, se faisant engloutir par le serpent à la suite de ses frères, pour les délivrer de la puissance du serpent et de la mort.

Ainsi le grand mystère de l'incarnation avait été déjà comme ébauché dans la conscience et dans l'histoire des nations de l'antiquité. Seulement, circonstance remarquable, le sacrifice d'Apis et l'incarnation de Vishnou, ne pouvant ôter au peuple la conscience du péché, devaient se répéter à certains intervalles, comme plus tard les sacrifices hébreux, qui n'étaient que l'ombre du sacrifice de Jésus-Christ.

Si maintenant, nous tournant vers le bouddhisme, nous faisions l'histoire ecclésiastique des nations qui lui furent soumises, nous comprendrions pourquoi on nous l'oppose pour nier l'influence providentielle du Saint-Esprit sur les destinées de l'église chrétienne. Nous verrions là une religion prenant naissance comme la nôtre dans la vie et les paroles d'un homme qui n'a jamais ni écrit ni systématisé, ses premiers disciples rassemblant leurs souvenirs pour raconter l'histoire et consigner par écrit les préceptes de leur maître, des apôtres prêchant avec ferveur et au péril de leur vie la religion nouvelle, une génération subséquente s'occupant de rassembler les écrits des pères, des conciles pour fixer le canon des saintes Ecritures, d'autres conciles pour systématiser les doctrines. Puis, nous assisterions au spectacle d'une église qui se constitue avec sa hiérarchie sacerdotale, ses rites solennels, ses œuvres philanthropiques, ses travaux missionnaires. Nous constaterions, non sans surprise, que la marche du bouddhisme, son développement, ses luttes contre les hérétiques, son triomphe sur le paganisme des populations, son alliance avec l'état devenu bouddhiste, tout cela était, des siècles à l'avance, comme l'histoire anticipée du christianisme.

Le bouddhisme, lui aussi, a eu ses réformateurs, hommes courageux qui s'efforcèrent de ramener la religion à ses origines en la dépouillant des superfétations modernes, ses rationalistes empressés à faire la part de la légende, traitant avec peu de respect les écrits sacrés, ses orthodoxes écrivant de gros livres sur l'inspiration plénière, ses sectaires se constituant à part en communautés libres, ses moines ignorants et grossiers, ses philosophes instruits, ses martyrs, des siècles de puissance et de gloire, et finalement une décadence qui paraît irrémédiable.

On comprend maintenant pourquoi les savants commencent à dire bien haut que le christianisme a fait son temps. A leurs yeux, il n'est qu'un des rameaux de l'arbre, un des plus jeunes, en tout cas le plus vivace, le plus verdoyant, celui qui a porté les fruits les plus savoureux; mais enfin un des rameaux de l'arbre. C'est du même tronc que toutes les branches seraient sorties, la même séve aurait circulé tour à tour dans tous les rameaux. Le christianisme ne serait qu'un

des mille produits naturels de la faculté religieuse de l'humanité.

L'argument ne manque pas de force. Appuyé non plus sur les raisonnements d'une métaphysique nuageuse, mais sur les données positives d'une science expérimentale, quoique procédant lui aussi par induction, il laisse bien loin derrière lui les machines de guerre employées jusqu'à ce jour contre le christianisme.

Nous, chrétiens, nous le déclarons faux *a priori,* nous estimons que le christianisme est la seule religion véritable, Christ le seul nom donné aux hommes pour leur salut. Mais cette conviction intime, fondée sur l'expérience personnelle, ne constitue pas un principe d'apologétique. Sûrs de vaincre dans cette lutte, nous n'en avons pas moins pour devoir de ne rien négliger de ce qui peut assurer la victoire.

Pour cela, un renouvellement partiel de notre programme théologique paraît nécessaire. L'adversaire a pris position sur un nouveau terrain, il faut l'y suivre. Ou plutôt, le champ de bataille s'est agrandi, il embrasse aujourd'hui l'universalité des sciences humanitaires; nos anciennes méthodes, nos vieux arguments philosophiques, excellents autrefois, ne sont plus de saison.

Qui sait? Nous aurons peut-être une part à faire aux vérités proclamées par la science des religions; nous aurons des préjugés à abandonner, une attitude nouvelle à prendre. Le souvenir des démêlés de la cour de Rome avec Galilée et de leur issue nous rendra circonspects, modérés, lents à prendre parti. Après tout, de ce que le christianisme est la religion pure et sans tache, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il faille rejeter sans examen les conceptions religieuses des races orientales. C'était peut-être aller bien loin que de tenir toutes les religions hormis la nôtre pour des produits de la dépravation humaine, tous les cultes étrangers pour des œuvres de Satan. Ni saint Pierre (Act. X, 35), ni saint Paul (Rom. II, 14) ne professaient pour la conscience dite païenne le mépris que l'église romaine mit plus tard à la mode. Si la conscience humaine a pu dans certaines circonstances données se rendre agréable à Dieu en dehors du monde judéo-chrétien, pourquoi les produits religieux de cette conscience ne seraient-ils qu'erreur et que mal? Pourquoi l'Esprit de Dieu, qui planait autrefois sur le chaos pour le féconder, n'aurait-il pas exercé une action sur l'esprit et sur le cœur de ces milliards d'êtres humains qui ont vécu avant notre ère en dehors de l'influence sémitique? Serait-ce une hypothèse si contraire aux données bibliques (voir 1 Pier. III, 18-20 et surtout Apoc. XXII, 2) que de supposer préparés à la réception de la vérité, par la foi en un Sauveur mort et ressuscité, ombre du véritable, ces Egyptiens qui s'attachaient de toute l'énergie de leur âme au mythe du bœuf Apis? Etes-vous bien sûrs qu'à de telles âmes Jésus n'ait eu aucun moyen de se révéler, dans l'autre monde sinon dans celui-ci?

En l'état actuel des sciences théologiques, je me garde de rien affirmer, mais je me garde avec un égal soin de rien nier formellement. Ce que je puis dire, c'est que l'étude des mystères religieux de l'Orient, loin de me détourner du christianisme, a fortifié ma foi en sa divine origine. En me montrant que les ténèbres du paganisme n'avaient point été aussi épaisses que je l'avais cru, en me faisant apercevoir dans les sombres conceptions de la théologie orientale le reflet des grands mystères chrétiens, cette étude m'a porté à adorer l'amour infini qui ne s'est jamais laissé sans témoignage au sein des nations.

De toutes les objections à la divinité du christianisme, il n'y en avait pas de plus forte que cette accusation tant de fois répétée d'avoir voulu accaparer la sollicitude du Créateur au profit de quelques peuples privilégiés. Cette nuit absolue du paganisme, ces milliards d'êtres humains tombant siècle après siècle dans le gouffre sans fond de la perdition,

en dépit des convulsions de leur conscience et de leurs efforts sanglants pour renouer leurs relations avec Dieu, voilà le rocher de scandale où se brise, à tort peut-être, la foi d'un grand nombre. Est-ce tout à fait sans raison qu'on a accusé de barbarie cette théologie qui, au nom de je ne sais quel mystère des dispensations divines, vouait sans pitié les neuf dixièmes de la race humaine au feu éternel?

Encore une fois, je n'ai pas la prétention de résoudre la question; je ne fais que la poser, en affirmant qu'elle s'impose aujourd'hui plus que jamais à l'attention de l'église, qui devrait s'en emparer et chercher à la résoudre pour empêcher la science contemporaine de s'en faire une arme contre l'évangile.

Un article de la *British and foreign Evangelical Review* (janvier 1876) dû à la plume d'un orientaliste chrétien, le Rev. Docteur Robson de Glasgow, a posé la question aux églises de la Grande Bretagne, sous le point de vue spécial des missions. Estimant que l'heure est venue où l'église chrétienne doit déployer toutes ses forces pour amener les nations païennes à Jésus-Christ, il montre que l'étude scientifique des religions est indispensable pour obtenir ce résultat. Il demande qu'on établisse dans chaque faculté de théologie une chaire pour la science des religions, afin que les futurs pasteurs des églises, aussi bien que les futurs missionnaires, se rendent un compte précis de la position occupée par le christianisme à l'égard des autres religions et soient à même de combattre les adversaires sur leur propre terrain.

Les hommes que nos missionnaires cherchent à convertir réclament en effet pour leurs livres sacrés la même autorité que nous attribuons aux nôtres : qui décidera entre ces prétentions contraires? Le premier prêtre musulman à qui le docteur Robson eut affaire insistait pour que toute citation du Coran fût considérée comme décisive. Il reconnaissait l'inspiration des évangiles, mais il niait que les chrétiens eussent un texte pur. Et si dans les évangiles il se trouvait quelque assertion contraire aux doctrines du Coran, ce ne pouvait être, suivant lui, qu'une interpolation, postérieure à la rédaction primitive.

Un savant pundit, avec qui M. Robson discutait une question philosophique, refusa de reconnaître une autorité extérieure autre que celle du Rig Véda; et il déclara que si l'on parvenait à lui faire toucher au doigt une erreur quelconque dans ce livre, il l'attribuerait sans hésiter à une faute de copiste ou à la malveillance de quelque sectaire.

Comment amener ces hommes à reconnaître l'autorité de la Bible? Assurément pas au nom de cette autorité elle-même. Le seul moyen de les convaincre, c'est de quitter le terrain de la révélation pour en appeler à des principes communs.

Ici précisément apparaît l'utilité de la science des religions qui, en comparant entre eux les divers produits du sentiment religieux, cherche à en extraire les principes communs.

« Quand on veut discuter avec les brahmanes, les musulmans ou les bouddhistes, écrit M. Robson, il faut commencer par laisser de côté l'autorité divine de la Bible. Au premier moment, on est comme perdu; aucune base historique sur laquelle on puisse se rencontrer, aucune autorité commune à laquelle on puisse en appeler. Et pourtant cette position est celle que le grand apôtre des gentils prit dès l'abord à Athènes; c'est la position que doit prendre l'église chrétienne pour gagner les hindous, les bouddhistes et les musulmans. Et il semble aussi qu'il doive exister quelque base commune. Le fait même que dans presque tous les pays on rencontre des cultes, des formes d'expiation et de propitiation, semble indiquer qu'il existe une autorité antérieure à celle de la Bible, à laquelle on pourrait faire appel, sans cesser pour cela d'affirmer la divinité de nos

saints Livres. Mais quelle est cette autorité? Comment les diverses religions de la terre, partant d'une base commune, en sont-elles venues à être si différentes les unes des autres, si différentes en particulier de la religion chrétienne?.... Il y a là un champ d'investigation que l'église a négligé, soit dans ses écoles de théologie, soit dans son enseignement populaire. »

M. Robson considère comme probable la découverte d'une base historique et de principes religieux communs.

Ceci dit, revenons-en à son assertion touchant l'église. A vrai dire, la négligence dont il l'accuse n'a rien de surprenant. Les théologiens ont à s'occuper des problèmes pratiques qui se rencontrent sur leur chemin. Aux jours de la réformation, ils se trouvaient en présence des erreurs romaines; plus tard, ils eurent à combattre les hérésies nées dans le sein de l'église. A la vérité, les découvertes maritimes avaient mis les nations chrétiennes en relation avec des peuples païens, mais des siècles s'écoulèrent avant que l'église comprît sa responsabilité à leur égard. Même après que les missions eurent commencé, on ne pouvait s'attendre à voir l'église chrétienne faire un brusque changement de front. Les renseignements sur les religions païennes étaient incertains, peu nombreux, mal coordonnés. On se disait d'ailleurs que l'étude des systèmes orientaux était l'affaire des missionnaires; ceux-ci, de leur côté, jetés presque sans préparation dans un monde nouveau, perdaient la majeure partie de leur temps à s'orienter.

Aujourd'hui, l'église a reconnu que « le champ, c'est le monde. » Grâce aux travaux des missionnaires et d'une foule de savants indépendants, la vaste étendue des théogonies orientales s'ouvre devant elle. Elle commence à connaître les prodigieux travaux littéraires que ces religions ont inspirés, les trésors de pensée religieuse accumulés pendant des milliers d'années aux Indes et en Chine, les systèmes philosophiques, la dialectique, les arguments dont s'étayent ces antiques credo. Le devoir d'étudier soigneusement ces grandes archives religieuses de l'humanité et d'en faire son profit s'impose à elle comme une nécessité.

Ainsi, pour être à la hauteur de la situation actuelle et lutter victorieusement au dehors contre les religions païennes, au dedans contre la nouvelle tactique des ennemis de l'évangile, il faut que l'église étende le cercle de son activité scientifique, qu'elle entre dans le grand courant des études humanitaires telles que les comprend le monde moderne, qu'elle apprenne en un mot à se faire toute à tous, pour en gagner quelques-uns.

Resterait à étudier la question des voies et moyens. Pour que la science des religions eût sa place marquée dans l'enseignement théologique, ce n'est pas un cours mais un ensemble de cours qu'il faudrait. Chacune des religions principales de l'humanité se présente avec un cortége de sciences, parallèles à celles qu'a fait naître l'étude scientifique du christianisme. Questions d'authenticité, dogmatique, histoire des dogmes, histoire ecclésiastique, etc., la science des religions passe tout en revue.

Evidemment il ne saurait être question d'agrandir le programme déjà suffisamment chargé des études théologiques. Que diriez-vous de se restreindre dans l'étude des sujets qui n'ont plus aujourd'hui l'importance d'autrefois, d'abandonner peut-être telle branche accessoire dont l'utilité n'est pas très directe, pour se donner le loisir d'aborder de front les questions actuelles?

Si l'on jugeait que ce procédé sommaire fût impraticable, on pourrait peut-être ajouter un ou deux semestres au cycle théologique, fournir ainsi à nos étudiants l'occasion de faire sur place les études complémentaires que plusieurs s'en vont demander aux universités étrangères, se trouvant d'ailleurs trop jeunes pour le ministère actif.

Une année supplémentaire ne serait certes pas de trop. D'autant plus qu'il est un autre

sujet d'études, connexe de celui-là, dont l'importance va grandissant. Nous voulons parler de l'histoire des missions modernes. Les conducteurs de nos églises se plaignent à l'envi de leur ignorance en cette matière, et ils la déplorent d'autant plus vivement que l'intérêt pour l'œuvre missionnaire fait des progrès dans le pays. On ne se figure pas d'ailleurs tout ce qu'il y a d'instructif à étudier l'histoire des conquêtes modernes du christianisme, de ses conflits avec les religions étrangères, de ses travaux scientifiques, de ses échecs, de ses succès.

La littérature du sujet est déjà considérable, et plusieurs facultés de théologie de l'étranger ont depuis quelques années leur chaire d'histoire des missions.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail. Qu'il nous suffise d'avoir indiqué le but à poursuivre et les moyens qu'on pourrait employer. A d'autres plus compétents de reprendre l'étude de la question et de la mener à bonne fin, si l'utilité et la convenance de ce nouveau programme venaient à être généralement reconnues.

AUG. GLARDON.

ETUDES HISTORIQUES

Ulrich de Hutten.

1488-1523.

QUATRIÈME ARTICLE

VII

Rentrant d'Italie en juin 1517, Hutten s'arrêta quelque temps à Augsbourg sous le toit hospitalier de son ami, le savant patricien Conrad Peutinger. Maximilien tenait alors sa cour dans la cité impériale. Peutinger, Jacques Spiegel secrétaire du prince et Jean Stab son historiographe qui, les uns et les autres, appartenaient au parti des humanistes, voulurent profiter de cette circonstance pour introduire le chevalier errant dans les bonnes grâces de l'empereur. On conseilla donc à Hutten de dédier à Maximilien ses épigrammes italiennes qui avaient circulé jusque-là dans des copies souvent fautives, et d'y ajouter quelques paroles aimables à l'adresse de l'empereur. Peutinger profita d'une brillante réunion qui se tenait à la cour, pour amener la conversation sur son protégé, raconter ses études, ses voyages, ses malheurs, son attachement pour la patrie, son zèle à défendre, même au péril de sa vie, l'honneur et la dignité de son prince, et pour demander en sa faveur quelque titre ou quelque privilége qui récompensât tant de distinction et de labeurs. Maximilien se laissa gagner par cet éloquent discours et résolut de couronner poëte et orateur impérial l'intéressant chevalier. La belle et vertueuse fille de Peutinger, Constance, fut chargée de tresser de ses mains la couronne de laurier, et le 12 juillet, dans une solennelle assemblée, l'empereur déposa lui-même sur la tête du héros l'emblème de la dignité qu'il lui conférait. Un diplôme, relatant les causes et les circonstances de ce couronnement, fut en même temps remis au chevalier, ainsi qu'une bague d'or. Dès ce moment, il pouvait enseigner la poésie et l'éloquence dans toutes les écoles, et particulièrement dans les universités. Aux droits, honneurs et priviléges attachés au titre de poëte et orateur impérial, Maximilien voulut ajouter une marque spéciale de sa faveur, en plaçant la personne d'Ulrich de Hutten et ses biens présents et futurs sous la protection du saint-empire. Il ne relèverait désormais d'aucun autre tribunal que de celui de l'empereur[1].

Hutten s'empressa de communiquer à Erasme[2] (21 juillet), dont il avait fait la connaissance à la cour de l'électeur de Mayence, la nouvelle de la haute distinction dont il venait d'être l'objet, puis se dirigea par Bamberg, où il passa quelques semaines auprès du chanoine Jacques Fuchs, vers la demeure de son père.

[1] Le diplôme délivré à Hutten par l'empereur a été réimprimé dans ses œuvres, tom. I, pag. 143.
[2] Op. I, pag. 146-148.

Il s'aperçut promptement de la valeur nouvelle qu'il avait acquise, par l'accueil qui lui fut fait au château de Steckelberg. Il y rentrait cependant malade et épuisé, après douze années d'une vie errante et souvent malheureuse. Le jeune lauréat y séjourna quelque temps, incertain sur ce qu'il devait entreprendre, mais dévoré du désir de faire quelque chose pour la gloire de l'Allemagne et pour la sienne propre. En attendant, il occupa ses loisirs par la publication d'un livre important que la papauté avait fait détruire au siècle précédent.

L'un des représentants les plus distingués de la renaissance en Italie au XVe siècle, Laurent Valla, avait composé, sur la prétendue donation de l'empereur Constantin au pape, un écrit très érudit dans lequel il sapait, avec une grande élégance de style, le fondement, prétendu historique, sur lequel la cour pontificale faisait reposer ses droits à la possession de Rome, de l'Italie, et même de tout l'occident. Il démontrait, dans un vif dialogue entre les fils de Constantin, le peuple romain et le pape Sylvestre, que Constantin n'avait pas donné un monde au saint-siége; que l'eût-il donné, la donation serait nulle, l'empereur n'ayant pas eu le droit de démembrer l'empire; qu'en supposant même la donation faite et valable, elle serait caduque, les papes s'étant rendus indignes de leurs droits par leur tyrannie : « Je le dirai, s'écriait Valla, car, fort de l'appui de Dieu, je ne crains pas les hommes. Non, je n'ai pas vu un pape qui ait songé au bonheur du peuple, ou qui seulement ait bien administré. Qui est-ce, sinon le pape, qui sème la guerre entre les peuples pacifiés? Il a soif des richesses d'autrui, et dissipe les siennes. Il trafique non-seulement de l'état, mais de l'église elle-même et du Saint-Esprit. Il veut reprendre, dit-il, sur d'injustes détenteurs, les biens donnés par Constantin! Eh! qu'importe à l'église? Quand le pape posséderait tous ces territoires, l'église en serait-elle moins déshonorée et ébranlée par tant de crimes, par cette luxure, ces passions furieuses! Le pape donne l'excuse et l'exemple de toutes les infamies. Nous pouvons lui dire avec saint Paul et Esaïe : « Tu blasphèmes le nom de Dieu par-
» mi les nations; tu prêches contre le vol et
» tu voles; tu dis anathème aux idoles, et tu
» es sacrilége; tu ordonnes d'obéir aux lois,
» et tu prévariques contre les lois. » Puissé-je voir le jour où le pape ne sera plus le vicaire de César, mais celui de Jésus-Christ, où l'on n'entendra plus cette chose horrible que les chrétiens font la guerre à l'église, que l'église combat Pérouse et Bologne. Non! ce n'est pas l'église qui combat les fidèles, c'est le pape! Alors le pape sera en vérité le père sacré de tous les peuples : loin de souffler la guerre entre les chrétiens, du haut de sa majesté pontificale, il apaisera les discordes que d'autres auront excitées! »

En passant à Bologne, Hutten vit entre les mains de son ami Cochlée une copie du livre prohibé. Il comprit aussitôt l'usage qu'on pourrait en faire contre Rome et résolut de le rééditer. C'est à ce travail qu'il consacra la fin de l'année 1517. Pour ajouter une force nouvelle à l'œuvre du savant italien, il dédia hardiment son édition au pape lui-même, à Léon X. « Quoique, lui disait-il tout en pensant le contraire, tous tes prédécesseurs aient condamné le discours de Laurent Valla, parce qu'il infirme la donation de Constantin, je te le dédie avec confiance. Je ne crains pas, comme quelques-uns le pensent, que tu t'offenses de mon hommage. Depuis ton élévation au saint-siége, tu es l'espoir et l'amour du monde, le restaurateur de la paix, le protecteur des sciences et des arts. Tu as fait taire la trompette belliqueuse de Jules II; tu as promis la paix, par conséquent aussi la justice, la sécurité et ces vertus vraiment royales, la douceur et la clémence. Ma dédicace témoignera devant les siècles que, sous ton pontificat, on a pu penser librement, parler librement, dire et écrire la vérité....

» Le discours de Valla accuse sans doute tes prédécesseurs; mais c'est là même ce qui

le rend si utile, car il poursuit les ennemis du genre humain. Quel autre nom, en effet, donner à ces papes qui sucèrent les trésors de tous les pays, et imposèrent à tous les peuples le joug le plus écrasant; qui dépouillèrent les rois de leurs trônes et les particuliers de leurs propriétés? Peut-on les appeler vicaires du Christ, eux qui n'ont rien fait de ce que le Christ a fait et ordonné? Non! ils méritent plutôt le nom de voleurs et de tyrans! Ils ont trafiqué des grâces, des dispenses temporelles et spirituelles. Des péchés des autres hommes, et des châtiments de l'enfer, ils se sont fait un revenu; ils ont extorqué aux chrétiens leurs dernières ressources, sous le prétexte menteur d'une guerre qu'ils n'ont jamais faite aux Turcs, d'une cathédrale qu'ils n'ont jamais achevée à Saint-Pierre! Et, malgré tout, ils voulaient qu'on les appelât bienheureux et très saints pères! Et quand quelqu'un se permettait la moindre critique de leurs actes ou de leurs mœurs, ils s'irritaient soudain et condamnaient non-seulement son corps, mais son âme même. Te comparer à de tels hommes serait donc te faire une grossière injure. C'est pourquoi je me persuade que tu recevras avec plaisir mon offrande. Si tu daignes me faire savoir ta satisfaction, je m'efforcerai de t'offrir à l'avenir quelque présent du même genre. »

L'impression produite par cette publication si hardie fut immense. Elle arrivait au moment où Luther s'apprêtait, sans encore bien le vouloir, à faire à la papauté une brèche irréparable. Le moine augustin n'eut connaissance que plus tard du livre de Valla, mais quand il l'eut lu, il s'écria, dans une lettre à Spalatin (23 février 1520) : « J'ai dans les mains la donation de Constantin, réfutée par Laurent Valla, éditée par Hutten. Dieu bon! quelle ignorance ou quelle perversité à cette cour de Rome! Et combien il faut admirer les desseins de Dieu qui a permis que des mensonges aussi impurs, aussi grossiers, aussi impudents prévalussent pendant des siècles, et fussent même reçus dans les décrétales et parmi les articles de foi, pour que rien ne manquât à la plus monstrueuse des monstruosités. Je suis tellement troublé que je ne doute presque plus que le pape ne soit proprement l'Antechrist. Tout concorde: ce qu'il fait, ce qu'il dit et ce qu'il statue.... »

Le pamphlétaire préparait ainsi l'œuvre du réformateur.

VIII

Après le couronnement de Hutten à Augsbourg, Peutinger et ses amis avaient désiré l'attacher au service de l'empereur; mais, soit que Maximilien ne s'y fût pas prêté, soit d'autres circonstances, le chevalier préféra se fixer auprès de l'électeur de Mayence, l'archevêque Albert, qui lui était venu en aide pour son second voyage en Italie. La cour du libéral prélat lui semblait le plus sûr asile pour la réalisation des vastes desseins qu'il méditait. Là, écrivait-il à son ami Pirckheimer, dispensé de toutes les cérémonies officielles, libre de se livrer à ses études favorites, admis dans les entretiens particuliers d'un prince, homme d'esprit, qui s'informait souvent des nouvelles littéraires du moment, appelait Erasme le restaurateur de la théologie, et faisait jeter au feu un des livres de Pfefferkorn, il comptait avoir tout le loisir de gagner à la cause des lettres toute cette noblesse éprise seulement de ses chiens de chasse, de ses chevaux de guerre, et de l'exciter à regagner le terrain qu'elle perdait sur les roturiers qui la primaient en culture; il ne désespérait même pas de faire des puissants, des princes, autant de Mécènes; et, malgré les attaques auxquelles il était en butte, de gagner l'électeur de Mayence, Albert.

Hutten mit à profit tous les voyages auxquels l'appelait son service, pour former ou affermir la sainte ligue des humanistes contre les hommes obscurs. En décembre 1517 il se rendit à Paris, où il fut reçu avec une grande distinction. Il y fit la connaissance de Lefèvre d'Etaples, du secrétaire du roi, Guillaume Budée, des médecins Copp et Rueil dont il

emporta l'amitié. Ce fut sans doute sous l'impression de ce qu'il avait vu qu'il écrivait de Mayence, le 3 avril 1518, en réponse à une lettre du comte de Nuenaar qui lui envoyait un nouvel écrit de Hoogstraten : « Plût à Dieu que tous ceux-là fussent confondus qui s'opposent à la renaissance des lettres et qui veulent fouler aux pieds la jeune pépinière de toutes les vertus. Quant à toi, reste fidèle à toi-même et à ton dessein. Je partagerai, sois-en sûr, tous tes labeurs, tous tes périls : je n'épargnerai rien pour gagner à notre cause tous ceux qui pourront lui être utiles. Déjà beaucoup d'hommes importants sont avec nous.... Les querelles mêmes qui s'élèvent entre les ennemis de la vérité et de la vraie religion hâteront leur ruine. Peut-être ne sais-tu pas encore que dernièrement, à Wittemberg, un parti s'est élevé contre les indulgences, tandis qu'un autre les défend avec acharnement. Les chefs des deux partis sont des moines : ils crient, ils hurlent, ils gémissent de leur mieux. On emploie beaucoup d'encre et de papier. Ils impriment des propositions, des conclusions, des corollaires. J'espère bien qu'ils vont se détruire les uns les autres. Ces jours-ci je dis à un moine qui me racontait ces querelles : « Allez, dévorez » toujours, pour que vous aussi soyez dévo» rés ! » Si l'Allemagne voulait m'en croire, elle se délivrerait de cette plaie rongeante avant de songer à attaquer les Turcs, quoique cela soit aussi bien nécessaire; car aux Turcs, après tout, nous ne disputons que l'empire, tandis que nous souffrons parmi nous les destructeurs des sciences, des mœurs et de la religion. »

Comme la diète impériale d'Augsbourg tardait à s'ouvrir, Hutten, retenu à Mayence par son service, occupa ses loisirs à rédiger une *Adresse aux princes de l'Allemagne* pour les exhorter à la croisade contre les Osmanlis. Passionné pour l'unité de l'empire et désireux de l'affranchir de la tutelle despotique du saint-siége, il voyait dans cette guerre un moyen de relever le pouvoir impérial en concentrant autour de lui toutes les forces vives de l'Allemagne. Nulle occasion plus favorable ne pouvait se présenter.

Le sultan Sélim Ier, monté sur le trône en 1512, après avoir conquis le tombeau du Christ et ajouté l'Afrique à l'Asie déjà soumise, préparait l'asservissement de l'Europe. Deux flottes occupaient la mer Ionienne, menaçant la Calabre et la Sicile, tandis qu'une troisième se rassemblait dans les ports de la Thrace. Sur terre, une armée de deux cent mille hommes venus d'Asie menaçaient la Hongrie et l'Allemagne. Devant cet immense danger le pape avait pris l'initiative d'un appel à tous les princes de l'empire. Hutten l'en remercie, mais il pense que Sa Sainteté aurait pu se dispenser de donner ses conseils à l'Allemagne et de faire dresser par ses légats le plan de la campagne. L'empereur Maximilien et les princes en savent plus là-dessus qu'ils n'en peuvent apprendre des cardinaux romains. Le rôle de l'église, en pareille matière, c'est de prier, à moins que les révérends ne soient disposés à retrancher un peu de leurs voluptés et de leurs flatteurs inutiles, et la curie romaine à remettre à l'Allemagne l'argent des pallium, grâces, dispenses et autres impôts qui l'épuisent. Jamais heure plus propice n'a sonné pour courir sus aux Turcs. L'Allemagne est prête. Jamais elle n'eut un empereur plus courageux; des hommes, elle en regorge, au point qu'il y a danger pour elle pendant les années mauvaises; des armes, des chevaux, elle en a à profusion. Que lui manque-t-il donc? Une seule chose, mais importante, mais indispensable, et dont le défaut rend tout le reste inutile. Ce qui manque à l'Allemagne, Hutten aura le courage de le dire, au risque de déplaire à quelques-uns, c'est l'unité. Ses plus nobles enfants n'ont pas honte de la diviser, de la déchirer par leur ambition et leurs discordes. Ils se dévorent entre eux et ne s'entendent quelquefois que pour piller et ruiner le petit et le pauvre dont la patience commence à se lasser. La maladie qui est à la tête gagne le corps tout entier. A

l'exemple des princes, les chevaliers se mettent de la partie; on les accuse de brigandage, tandis qu'ils ne commettent, selon l'étendue de leurs moyens, que les crimes des grands. Aussi l'empire en décadence voit chaque année se détacher de lui quelque province. Chose étrange, c'est la race la plus pure, la plus homogène de l'Europe, qui donne ce spectacle. Les autres peuples, français, anglais, espagnols, de races mêlées, sont unis. La seule race restée pure est divisée, comme si les Germains n'étaient pas tous frères, comme s'ils n'étaient pas les membres d'un même corps, les branches d'un même tronc. La vraie cause de ce mal, c'est un désir effréné d'indépendance, une haine insensée de toute soumission. Personne ne veut plus obéir; l'empereur, impuissant à rétablir la paix, est méprisé; et l'empire, ruiné par l'égoïsme, dépérit. Chacun de ses membres est fort cependant. Bavarois, Saxons, Franconiens, nobles, chevaliers, vilains, tous sont braves; mais ils semblent n'avoir de vertu que pour s'entre-déchirer, et, parce qu'ils n'ont point de chef, ils sont sans puissance. Les Allemands sont de vigoureux athlètes, mais il n'y a pas un soldat parmi eux, et l'Allemagne est le champ clos où ils dépensent leur valeur à la ruine commune. Le seul remède, c'est de rendre à l'empereur l'obéissance qui lui est due. Maximilien tient ses droits de Dieu qui a dicté son choix aux électeurs; il n'a pas besoin de plier le genou devant le pontife romain pour en recevoir les insignes. Il est le véritable successeur des empereurs romains d'occident. Que les princes se souviennent qu'ils remplissent le rôle d'un sénat fier, mais obéissant; les Allemands, qu'ils ont vaincu et remplacé le peuple le plus brave, mais le mieux discipliné de la terre. Il est temps d'inaugurer par une entreprise aussi noble, aussi nécessaire que la croisade, l'unité nouvelle de la patrie. Maximilien ne veut point soumettre l'Allemagne, il veut l'unir. Les princes ne peuvent rien sans lui, lui ne peut rien sans eux. Pour que l'empire soit fort, il faut qu'il ressemble à la main, que les doigts libres, mais réunis, rendent plus puissante et plus habile[1].... »

La diète d'Augsbourg se tint. Hutten n'y prononça pas son discours et même, sur de pressants conseils, il ne le publia qu'en en retranchant de véhémentes sorties contre le saint-siége. Toutefois les princes n'accordèrent pas aux légats du pape la dime qu'ils réclamaient, et ne votèrent pas la croisade contre les Turcs. Faut-il attribuer quelque influence sur ce résultat à un écrit anonyme : *Contre la dîme*, qui parut à la même époque et que par erreur on attribue à Hutten? Peut-être ne fut-il pas sans impressionner les membres de la diète par son audacieuse franchise: « C'est, s'écrie l'auteur anonyme, probablement le chanoine Frédéric Fischer, c'est à une époque où l'avidité romaine sait tendre si habilement des piéges à la bonne foi allemande, que les princes ont besoin d'accord et de prudence. Aucune nation n'a été aussi souvent et aussi effrontément trompée. La nouvelle croisade n'est qu'un prétexte pour faire du gain. Ce n'est point que l'argent soit à regretter beaucoup, mais c'est une honte de tromper en invoquant la religion qui défend toute tromperie. N'a-t-on pas inventé les indulgences pour bâtir l'église de Saint-Pierre? Qu'on aille à Rome et l'on verra de nuit les pierres émigrer de la place de la cathédrale au palais du neveu du pape; on y trouvera occupés à construire l'église deux ouvriers, dont l'un est infirme. Quel profit d'ailleurs a retiré l'Allemagne depuis que, réduisant ses paysans à la misère, elle envoie en Italie ses ânes qui plient sous le poids, depuis qu'elle change son or en plomb pour avoir des pallium et des indulgences? Les mœurs en sont-elles plus pures, et ses évêques mieux choisis? La corruption romaine, au contraire, ne les a-t-elle pas gâtés les uns et les autres?... Vous voulez combattre le Turc, je loue votre idée; mais ne vous y trompez pas, ce n'est pas à

[1] *Ulrici Hutteni ad principes germanos ut bellum Turcis inferant exhortatoria.* Op. V, 97-136. — Zeller, op. cit., pag. 83-86.

Constantinople, ce n'est pas en Asie qu'il faut l'aller chercher, c'est au delà des Alpes, en Italie, à Rome. Trembleriez-vous sous les menaces des foudres pontificales? Il n'y a qu'une seule foudre à craindre, celle du Christ; mais méprisez la colère du Florentin[1]! »

Rentré après la diète au château de Steckelberg, dégoûté de la vie de cour qu'il a curieusement dépeinte dans son dialogue entre deux courtisans, Misaulus et Castus, Hutten imprima de nouveau son discours contre les Turcs, cette fois sans retranchements, et le dédia à tous les hommes libres de l'Allemagne. Dans sa préface il fait entendre de sages conseils. La liberté comprimée pourrait bien quelque jour faire explosion et anéantir ses oppresseurs. Qu'on laisse un peu d'air et d'espace à la liberté allemande. Elle n'est pas exigeante et se contente de peu; mais elle ne se laissera pas enchaîner complétement et emmener comme une esclave! Plutôt que de subir cet excès d'ignominie, elle pourrait bien s'indigner à la fin, et pour sauver quelque chose, tout prendre. La guerre des paysans, qui éclata peu d'années plus tard, donna à ces paroles de Hutten la valeur d'une prophétie.

En l'année 1519, Hutten prit part à la campagne dirigée par la ligue de Souabe contre le duc Ulrich de Wurtemberg. Désireux de venger l'affront fait à son cousin par ce prince odieux, il revêtit l'armure du guerrier et chevaucha aux côtés du fameux condottiere Franz de Sickingen, dont il devint dès lors un des plus chauds amis. Ulrich n'attendit pas pour fuir l'armée de la ligue, et livra son pays sans défense à ses adversaires. Rentré de cette campagne qui avait été plutôt une promenade dans le beau pays de Wurtemberg, Hutten obtint de son royal patron l'autorisation de quitter la cour, sans être pour cela privé de son revenu, et songea sérieusement au mariage. Il voulait vivre dans une ville et passer auprès de la femme de son cœur les années qui lui restaient sur la terre. « J'ai, écrivait-il à son ami Frédéric Fischer, un grand désir de repos, et quelque jour je le satisferai; mais pour cela il me faut une femme. Tu connais mon caractère; je ne puis vivre seul, pas même de nuit. Il me faut quelqu'un auprès de qui je puisse me délasser de mes soucis et de mes travaux, avec qui je puisse rire, jouer, deviser gaiement, et détendre mon esprit aigri, mon cœur chagrin. Donne-moi une femme, cher Frédéric, et pour que tu saches comment je la désire, qu'elle soit jeune, belle, bien élevée et pudique; qu'elle ait un peu de bien, pas beaucoup : je ne tiens pas à la fortune. Quant à sa naissance, celle que Hutten épousera sera toujours assez noble. » Le chevalier semblait avoir trouvé l'objet de ses rêves dans la personne de Cunégonde, fille de Jean Glauburg, cousine d'un de ses amis; déjà le 8 février son ami Cochlée entrevoyait son mariage comme prochain, lorsque, sans que nous en connaissions la cause, le rêve s'évanouit. Au moment où Hutten croyait toucher au port d'une existence paisible, il était enveloppé par la tempête et lancé en pleine mer. Le port du mariage et de la paix ne devait plus se rouvrir pour lui; et sa plume, qu'il aurait voulu consacrer aux lettres et aux muses, allait devenir une arme à deux tranchants pour combattre le grand adversaire de l'Allemagne : la papauté.

IX

Peu de semaines après le retour de Hutten à Mayence, l'empire passa des mains de Maximilien, qui venait de mourir, dans celles du jeune archiduc Charles d'Autriche. (28 juin 1519.) L'électeur Albert et le chevalier François de Sickingen avaient activement collaboré à cette élection, tandis que Léon X et ses légats avaient cherché à placer François Ier sur le trône d'Allemagne. On espérait donc, dans les rangs des humanistes, que le nouvel empereur appuyerait leurs efforts pour affaiblir l'autorité pontificale, et que le mo-

[1] *Exhortatio viri cujusdam doctissimi ad principes*, etc. Op. V, 168-175.

ment était venu d'engager une lutte définitive contre l'éternel adversaire. De toutes parts, princes, savants et évêques encourageaient Hutten à se jeter courageusement dans la mêlée et à venger la patrie allemande de toutes les hontes qu'elle avait souffertes. Le chevalier hésita quelque temps; puis, jugeant que c'était son devoir de répondre à l'attente de ses amis, il poussa son cri de guerre et annonça aux siens sa résolution de ne vivre plus désormais que pour l'affranchissement de l'Allemagne. « Je prépare, écrivait-il, les plus véhéments et les plus libres des libelles qui aient encore été lancés contre les sangsues de Rome;... je regrette de n'oser accepter Luther pour compagnon dans cette œuvre à cause du prince Albert qui s'imagine être en cause dans cette affaire. » Albert patronnait, en effet, dans son diocèse, la vente des indulgences.

Hutten débuta dans cette seconde phase de sa lutte contre Rome par deux dialogues : la *Fièvre* (*Febris prima*) et la *Fortune*. Dans le premier dialogue, il recommande à la fièvre, qui désirait la maison de quelque gros mangeur pour auberge nouvelle, l'hôtel voisin occupé par un romain, le légat pontifical Cajetan, venu tout exprès pour troubler l'Allemagne. Nul ne saurait mieux faire son affaire. Cajetan couche dans la pourpre, mange dans l'argent et boit dans l'or. Il vit si délicatement, qu'à son sens il n'est pas un Allemand qui puisse se vanter d'avoir un palais. Rien ne lui convient en Allemagne, ni les perdrix, ni les grives, qui ne ressemblent point à celles d'Italie. En avalant le vin du Rhin, il pleure de regret celui de son pays. — La fièvre refuse de s'aventurer dans l'hôtel du légat. En approchant de sa porte, elle a entendu un grand bruit. C'étaient les laquais qui après leur repas réclamaient du pain, parce qu'ils mouraient de faim. — Hutten lui indique alors la demeure d'un chanoine revenu depuis peu d'Italie et qui vivait grassement. — La fièvre s'y rend et, trouvant l'homme à sa guise, s'établit chez lui pour quelque temps.

Le dialogue intitulé *Fortuna* semble être un écho des luttes qui se livrèrent dans l'âme de Hutten, au moment de renoncer à la vie tranquille qu'il rêvait après tant de fatigues. Après avoir demandé à la déesse une femme jeune et belle et quelques milliers d'écus, il entame avec elle une discussion sur la Providence. Hutten ne croit pas que le monde soit livré à l'aveugle hasard. Il a confiance dans la prière et dans l'effort de la volonté humaine. Il ne pense pas que le travail demeure sans récompense. Hutten ne demandera pas les biens de la terre; il demandera seulement au Christ une âme saine dans un corps sain.

Peu de temps après la publication de ces deux dialogues, il en compose un troisième qui devait faire suite à celui sur la Fièvre, sous le titre de *Febris secunda*. Très remarquable au point de vue de la forme, il l'est plus encore par la finesse avec laquelle il développe les inconvénients du célibat ecclésiastique et l'habileté qu'il met à dévoiler les misères des attachements clandestins de la majorité des prêtres de son temps. Hutten laisse de côté le point de vue littéraire et théologique, pour s'attacher au côté moral de la question. Il analyse avec une crudité de langage et une liberté d'expressions que nous ne saurions reproduire les mœurs déchues du clergé. Il montre, dans ces attachements dérobés, d'une part, l'imprudence sans limite, l'humeur querelleuse, la jalousie arrogante, de l'autre, la passion craintive, le soupçon, la prodigalité forcée, l'abaissement moral, la misère et le déshonneur. Hutten attribue à la paresse et aux richesses mal acquises ces hontes ecclésiastiques. Que l'Allemagne diminue ou supprime ces prébendes, qu'elle renvoie aux champs ces prêtres oisifs; qu'elle les contraigne à gagner leur pain à la sueur de leur front, et elle obtiendra des pasteurs honnêtes et rangés. Puisse une famine survenir, et le cultivateur, l'artisan, ne toléreront plus que des bouches gourmandes et inutiles dévorent le fruit de leur labeur! Ils les ba-

layeront comme d'un champ on enlève les ronces et les épines. Les princes allemands ne sauraient mieux employer les richesses de l'église qu'à des guerres honorables et à favoriser la culture des sciences et des lettres. L'empereur Charles tolérera-t-il que ces goinfres maîtrisent les princes et les peuples? Sans doute que, par une action hardie, il s'attirera la colère de ces ventres alourdis, mais serait-il homme à reculer lorsqu'il s'agit de si patriotiques desseins? Hutten ne demande pas qu'on les détruise, mais qu'on ramène au service des autels ces ecclésiastiques indignes qui font de la religion le plus vil des métiers. C'est Rome qu'il faut d'abord débarrasser de ces souillures; car c'est de Rome qu'elles se répandent sur toute la chrétienté.

L'examen attentif des plaies de l'église auquel Hutten s'était livré pour la rédaction de ces écrits, en même temps que l'étude de la Bible, qui depuis quelque temps l'attirait, lui firent concevoir pour Luther et son œuvre une estime qu'il n'avait point connue jusque-là. La dispute de Leipzig, dans l'été de 1519, lui avait fait voir qu'il ne s'agissait pas à Wittemberg d'une simple querelle de moines, et, sans qu'il s'en doutât, Luther et la réforme prirent dans son esprit la place centrale qu'y occupaient Reuchlin et l'humanisme. Se trouvant auprès de Sickingen en janvier 1520, il l'intéressa à l'adversaire de Eck, et lui montra dans l'habile lutteur l'homme honnête que l'Allemagne réclamait pour sa délivrance. Une correspondance ne tarda pas à s'établir entre Hutten et Mélanchthon (par considération pour l'archevêque Albert, il n'osait s'adresser directement à Luther); il lui annonce la publication prochaine de pamphlets contre les obscurantistes; il espère qu'ils lui plairont, ainsi qu'à Luther. François de Sickingen leur offre une retraite dans son château fort, au cas où quelque danger les menacerait.

Hutten acheva au château de Steckelberg, où il avait organisé une imprimerie, les écrits annoncés dans sa lettre à Mélanchton. Le 13 février 1520, il dédiait au chevalier Sébastien de Rotenhan son *Vadiscus ou la Triade romaine*, « ce formidable pamphlet, » comme l'appelle un de ses biographes. « Jamais, dit Meiners, on n'a représenté en traits plus vifs et plus vrais les abus inouïs et la corruption de l'église, les infamies de la cour de Rome, les vices qui de là descendaient sur le monde entier, les exactions intolérables exercées, surtout en Allemagne, les insultes qui les rendaient plus intolérables encore, la patience excessive des princes et des peuples, et l'inévitable nécessité d'une révolution violente. Quiconque veut savoir ce que la papauté a osé, ce que nos aïeux ont toléré, doit lire ce livre. Personne ne le déposera sans bénir son auteur, sans être animé des sentiments qui l'ont inspiré, sans reconnaître qu'un tel état de choses ne pouvait se supporter plus longtemps et qu'il fallait le changer à tout prix [1]. » — « Je ne le dirai pas que ce livre est bon, disait Hutten au chevalier de Rotenhan, car il traite d'un sujet détestable. Et pourtant je suis peut-être en droit de le louer à cause de la vérité qu'il contient et de la liberté avec laquelle il l'exprime. Je ne me suis jamais autant plu que dans cet ouvrage : notre liberté était enchaînée par les papes, je l'affranchis. La liberté était bannie de notre patrie, je l'y ramène. Je ne demande aucune récompense publique; je ne demande qu'une chose : l'appui des honnêtes gens, si je suis persécuté. » Le manifeste de Hutten contre Rome parut en avril 1520. Il précéda donc de quelque temps la lettre de divorce de Luther d'avec la papauté : sa *Captivité de Babylone*.

Vadiscus ou la Triade romaine est un dialogue dont la scène se passe à Francfort sur Mein. Les interlocuteurs sont Hutten et l'un de ses anciens amis, Ehrenhold, avec lequel il avait séjourné autrefois en Italie. L'entrée en matière est un poétique éloge de la « ville dorée » de Mayence, au doux

[1] C. Meiners, *Lebensbeschreibungen*, tom. III, Zurich, 1797.

ciel, à l'air pur, assise au confluent de deux fleuves, qui lui apportent les nouvelles de toute l'Allemagne. Interrogé par Ehrenhold sur ce qui se passe de nouveau dans la ville épiscopale, Hutten lui raconte d'abord la fin d'un riche et avare curé de Cologne, puis il lui rapporte qu'ayant dernièrement donné à publier à son imprimeur cinq livres nouveaux de Tacite, sortis des presses romaines, celui-ci avait refusé de le faire, prétextant une bulle de Léon X qui interdit la réimpression de ce livre pendant l'espace de dix ans. Ainsi, voilà l'Allemagne qui se procure avec tant de peine des livres d'Italie, forcée de renoncer à lire l'auteur qui a parlé d'elle avec le plus d'éloge, parce qu'il plait au pape de conserver un monopole à son imprimeur! En vain, Hutten a essayé de convaincre son éditeur, en lui demandant quelle serait sa pensée si Rome un jour interdisait aux Allemands la culture de la vigne et l'extraction de l'or. La présence et les menaces du légat l'ont terrifié au moment où il allait céder. Mais Hutten a confiance dans l'avenir. Un souffle de liberté se fait sentir. Les plus nobles et les plus sages supportent avec le plus de peine les exactions des ignorants et corrompus romanistes et les injures qu'ils ajoutent à leur violence. Les choses en sont arrivées à ce point qu'elles ne peuvent plus être tolérées. « Tu ne saurais croire, continue Hutten, l'indignation, la colère de nos princes, quand à Augsbourg, en pleine diète, Cajetan, un de ces cardinaux *a latere*, s'est écrié à la vue de la pompe magnifique déployée par nos princes ecclésiastiques : « Quels » beaux palefreniers nous avons à Rome! » Seul toutefois, j'ai murmuré tout haut; mais ce n'était vraiment que justice de triompher de nous, après nous avoir ainsi soumis! » — « Aucun peuple n'est méprisé à Rome aussi généralement et aussi visiblement que nous Allemands, parce que, par une piété excessive et mal entendue, nous nous laissons escroquer par ces indignes Romains ce que leurs fiers ancêtres n'ont pu nous enlever par les armes. Jeunes et vieux, hommes et femmes, clercs et laïques, nobles et vilains, enfants, marchands, valets, et pour tout dire, jusqu'aux juifs eux-mêmes, ces esclaves de toutes les nations, se moquent de notre sottise et nous poursuivent de leurs épigrammes. Dans plusieurs contrées de l'Allemagne, l'impudence des vendeurs d'indulgences et des légats a fini par ouvrir les yeux, même au peuple. Combien, par exemple, ne s'est-on pas indigné à Francfort contre ces légats qui vendaient à des milliers de personnes la permission de manger du lait et du beurre les jours d'abstinence, et ne rougissaient pas de se faire servir toute espèce de viandes, sous prétexte que le poisson d'Allemagne leur faisait mal! Cependant il en est encore beaucoup qui ne veulent pas voir les crimes des romanistes et leur impudence. Il faut donc crier, avertir, accuser et frapper jusqu'à ce que tous comprennent. Je sais bien que cela ne peut se faire sans péril; mais quelle grande chose s'est jamais faite sans péril? Il faut écrire et dire la vérité. Nos adversaires n'aiment pas nous voir écrire. Raison de plus pour nous de redoubler de zèle et, par nos paroles et par nos livres, de mettre la vérité sainte au grand jour. C'est avec une constance pareille que le Christ n'a cessé de s'élever contre les princes des prêtres, les scribes et les pharisiens. Il nous faut marcher sur ses traces contre ceux qui font des choses sacrées un objet de gain, qui substituent les préceptes de l'homme à la doctrine du Christ, changent la vérité de Dieu en mensonge, et prêchent l'asservissement à la créature au lieu de l'obéissance au Créateur; méchants dans l'enseignement comme dans la pratique, qui sont entrés dans la bergerie, non comme des pasteurs, mais comme des loups, qui ont laissé la voie du Christ, voie de mansuétude et de miséricorde, pour choisir celle de la terreur et de la damnation, et nous ont ravi par la promesse de biens futurs, dont ils n'ont pas la disposition, les biens présents qu'ils enviaient!... Si nous ne

pouvons pas accomplir nous-mêmes cette grande entreprise, nous éveillerons peut-être des esprits plus heureux qui parviendront à tirer la chrétienté de sa léthargie et à la soulever contre les oppresseurs. L'Allemagne ne saurait mieux mériter de l'église tout entière et du Christ lui-même, qu'en coupant court une bonne fois à toutes ces exactions et en laissant mourir de faim tous ces copistes, tous ces protonotaires. Plus dangereux que les Turcs, ils trafiquent du Christ, de ses autels, de ses sacrements et du ciel lui-même. Tu pourrais aisément t'en convaincre, mon cher Ehrenhold, si j'avais le temps de te raconter tout ce que j'ai appris sur Rome et sur la cour pontificale par un certain Vadiscus qui en est récemment revenu. »

Ehrenhold persuade facilement son interlocuteur de lui répéter ce qu'il a entendu, et Hutten le fait à peu près ainsi : « Trois choses maintiennent le renom de Rome : la puissance du pape, les reliques et les indulgences. Trois choses sont rapportées de Rome par ceux qui y vont : une mauvaise conscience, un estomac gâté, une bourse vide. Trois choses par contre ne se trouvent pas à Rome : la conscience, la religion, la sainteté du serment. Les Romains se rient de trois choses : la vertu des ancêtres, la papauté de saint Pierre, le jugement dernier. Trois choses sont en abondance à Rome : le poison, les antiquités, les places vides. Trois choses y manquent complétement : la simplicité, la modération et la loyauté. Les Romains vendent publiquement trois choses : le Christ, les dignités ecclésiastiques et les femmes. Ils ont horreur de trois choses : le concile général, la réforme de l'église et les progrès des lumières en Allemagne. Trois choses peuvent guérir Rome de tous ses vices : la disparition de la superstition, la suppression des offices romains et le renversement de toute l'organisation de la curie. Trois choses sont très prisées à Rome : les jolies femmes, les beaux chevaux et les bulles du pape. Trois choses sont très communes à Rome : la volupté, le luxe et l'orgueil. Les pauvres mangent trois choses : les choux, les oignons et les aulx; et les riches : la sueur du pauvre, les biens escroqués et les dépouilles de la chrétienté. Rome a particulièrement trois sortes de citoyens : Simon le magicien, Judas Iscariot et le peuple de Gomorrhe. Les cardinaux traînent d'ordinaire à Rome trois queues derrière eux : celle de leur robe avec laquelle ils balaient la poussière et aveuglent les yeux; une bande de voleurs, d'assassins, d'empoisonneurs; enfin leurs grâces et leurs dispenses, avec quoi ils balaient tout. Trois choses ne rassasient jamais les Romains : les pallium des évêques, les annates et les mois pontificaux. Chaque année, ils en veulent tirer plus. Le prix du pallium dans l'archevêché de Mayence, par exemple, a été doublé, sans compter les présents à faire à celui qui écrit la bulle, à celui qui pose le sceau, à celui qui confectionne le manteau. Un vieillard de Mayence a vu passer huit évêques: aussi l'électorat est-il épuisé, et le peuple redoute-t-il la mort de l'électeur, moins par l'amour qu'il a pour lui que par la crainte d'être de nouveau mis à contribution; car en fin de compte lorsque l'évêque est ruiné, il faut que le peuple l'entretienne et finisse par payer. Il y a trois choses qui minent l'Allemagne : les confirmations, les manteaux, les annates. Si lucrative que soit l'élection ecclésiastique, le saint-siége ne l'a pas toujours respectée. Trois inventions lui ont servi à l'éluder : les grâces exspectatives, les réserves mentales (*reservatio pectoralis*), les mois romains. En divisant l'année en mois ordinaires et mois romains, selon qu'ils sont laissés à l'élection ou réservés au pape; en délivrant d'avance la promesse de succéder à tel bénéficiaire encore vivant, ou en déclarant s'être réservé *in petto* le choix du successeur de tel autre bénéficiaire mort, le saint-siége trouve moyen de livrer chaque année, à bon compte s'entend, les biens donnés à l'église par la piété de nos pères, à je ne sais quels Romains perdus ou à des Alle-

mands serviles, docteurs ignorants, parés de diplômes achetés, qui ont longtemps étrillé à Rome la mule du pape ou celle des cardinaux. Les six mois qui avaient été donnés au pape en cas de vacance d'un bénéfice se sont de même élevés à un an. Et cela ne leur suffit pas. Ils tiennent marché public des bénéfices et ne se font pas faute de les vendre à la fois à deux ou trois compétiteurs. Qu'ils aient ou non les qualités requises par les canons, qu'importe. Les dispenses suffisent à tout : elles font d'un enfant et d'une femme un homme majeur. Les Romains pèchent sans dispense, mais ils vendent aux autres la remise de leurs péchés. Rien ne leur est plus désirable qu'une perversité dont ils tirent profit. Quoi donc d'étonnant que des hommes de tous pays accourent à Rome, non-seulement par respect pour le nom romain, mais attirés par les appâts du gain et d'une vie dissolue. Toutefois, si l'on veut obtenir quoi que ce soit à Rome, il faut se munir de trois choses : l'argent, les recommandations, le mensonge. Trois choses peuvent suppléer à l'argent : la beauté du corps, la corruption de l'esprit et la patience de l'un et de l'autre. Trois choses seulement peuvent ramener Rome au bien : l'énergique volonté des princes, l'impatience des peuples et les armes des Turcs. Si les chrétiens sont impuissants à dompter cette sentine de corruption, je voudrais que les Turcs s'emparassent de Rome et que, épargnant le pauvre peuple, ils passassent au fil de l'épée ceux qui, non contents de se perdre eux-mêmes, pourrissent encore l'église toute entière. Toutefois il n'est pas nécessaire de retrancher tout à fait la tête de l'église. Il suffit d'en extirper les parties corrompues, opération douloureuse cependant, et qui ne se fera pas sans violence. Quand la tête sera foncièrement guérie, le corps se portera bien. Les prêtres, moins nombreux et moins riches, vivront plus saintement; ils préféreront épouser d'honnêtes femmes, à se livrer à d'infâmes concubines. Cette réforme indispensable a toujours manqué par la négligence des princes, par la superstition des peuples et par l'ignorance de tous. C'est pourquoi il est temps d'en finir. Ne souffrons pas davantage que Rome nous opprime par une fausse apparence de sainteté; qu'elle nous impose, comme des lois infaillibles de l'église, les bulles que le pape fabrique en société de quelques favoris, et qu'elle nous dépouille au moyen de ses indulgences, de la guerre des Turcs et des exactions de ses légats. Les successeurs de Pierre doivent pêcher, mais des âmes et non de l'or, car quelle communion existerait-il entre Christ et Bélial? Le Christ a dit : « Bienheureux les pauvres, car le royaume des cieux est à eux. » Les papes, au contraire, et leurs mercenaires crient aussi fort qu'ils peuvent : « Le royaume des cieux est aux riches, » car le pape et ses agents vont partout prêchant qu'on participe d'autant plus au royaume des cieux qu'on achète plus d'indulgences.... Au commencement il fallait au moins les aller chercher en Italie, mais comme le nombre de ceux qui faisaient le pèlerinage était trop petit, le trésor les a bientôt mises à notre portée, et les moines mendiants, ces suborneurs d'enfants et de femmes, s'en sont faits les courtiers entre Rome et nous. C'est en vain qu'ils ne veulent point que nous traitions tout cela de vente, et prétendent qu'ils délivrent aussi des indulgences aux pauvres sans rien recevoir. Qui ne sait que les pauvres n'ont de confiance que dans les indulgences achetées? Qui n'a vu les femmes surtout, dociles à la voix de leurs directeurs, piller leurs maris, frauder leurs enfants et faire maison nette, pour se procurer ces précieux papiers! comme si ce n'était pas assez pour elles de garder leurs vertus de femmes, d'élever honnêtement leurs enfants et de conserver la concorde du ménage. Mais non, mieux vaut voler pour acheter une indulgence. Ce n'était là encore que détourner, vicier la miséricorde divine; mais quelle est cette nouveauté d'exempter les riches de la règle commune? Quelles sont ces dispenses, ces

relaxations accordées à prix d'argent? Bien plus, quelles sont ces permissions et facultés de pécher, qui ne se contentent pas de soustraire le chrétien à l'obligation d'observer la loi, mais donnent aussi l'autorisation de la violer; denrées précieuses qui n'innocentent pas seulement le passé, mais absolvent l'avenir; qui n'effacent pas seulement l'injure, mais autorisent l'offense? C'est une étrange contradiction de faire une loi et de vendre le pouvoir de la violer. Ou la loi est mauvaise, ou la dispense est mauvaise. C'est ainsi que les contrats sont brisés, les alliances dissoutes, les vœux relevés, les serments rompus, la foi violée, et tout ce qui est contre Christ, permis, autorisé à beaux deniers comptants. Trois denrées spirituelles emplissent le trésor pontifical : les pardons, les dispenses, les facultés; trois instruments servent cette avarice : la cire, le parchemin, le plomb....

» Telle est la source impure d'où découlent sur toute la nation allemande la détresse, la corruption et la misère; et tous les peuples ne s'entendraient pas pour la tarir! Ils ne viendraient point par terre et par eau, avec le fer et le feu! O Rome, la chrétienté tout entière a les yeux sur toi; ce que tu fais parait à tous honnête et légitime. C'est pourquoi la corruption a tout corrompu. Tu as amassé, comme dans un réservoir, les dépouilles de l'univers entier et tu les as données à dévorer à une nuée de parasites. Ils ont d'abord sucé notre sang, puis ils ont mangé notre chair; ils en sont venus jusqu'à la moelle de nos os, et ils ne sont pas encore rassasiés! Et les Allemands hésiteraient à prendre les armes! Là sont les ravisseurs de notre patrie : nous faisons les frais de tous leurs vices. Avec l'argent qu'ils nous dérobent, ils entretiennent leurs chiens, leurs chevaux, leurs courtisanes. Nous payons la pourpre qui les vêtit, les palais de marbre qui les logent. Et maintenant ils nous menacent, ils nous violentent, ils nous défendent d'hésiter, de murmurer devant leurs intolérables exactions. Ils veulent, avec notre ar-gent, notre honte et nos sourires. Quand donc aurons-nous des yeux pour voir notre humiliation et notre ruine, des bras pour les venger?... Arrière, Rome; arrière, toi qui as perdu la foi du Christ; arrière, indignes successeurs des apôtres; plus dangereux que le Turc, c'est avec notre or que vous avez assiégé le temple, et maintenant votre avarice y règne en maîtresse, et fait du sanctuaire de la prière une caverne de voleurs. Si le Christ revenait, il vous chasserait plus honteusement qu'autrefois les marchands du temple, car ceux-là ne se livraient qu'à un commerce profane; mais vous, vous vendez le Saint des saints[1]. »

LOUIS RUFFET.

(*La suite au prochain numéro.*)

QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

Un anniversaire de la réformation[2].

Comme membre de la minorité qui conseille au synode de l'église évangélique libre de rejeter l'introduction d'une fête de la réformation, nous devons répondre à l'apologie que M. Paul Chatelanat en a faite dans ce recueil. Nous sommes, en effet, ce « frère qui a vivement combattu la proposition qui nous occupe, » et dont il est dit : « à l'entendre, cette proposition serait grosse de périls; notre église ne saurait l'adopter sans violer l'esprit et la lettre de sa constitution, sans devenir infidèle à son passé. » Mais, qu'on veuille bien nous croire, si c'est malgré nous et uniquement pour obéir à un vif sentiment de devoir qu'au synode de 1875 nous nous sommes posé en adversaire de la proposition, c'est avec une certaine angoisse qu'aujourd'hui nous prenons la plume. Mais il le faut : ...

[1] Hutten, op. IV, pag. 145-259. — Ce dialogue ainsi que plusieurs autres de Hutten, a été traduit en allemand moderne par D.-F. Strauss : Gespræche von Ulrich von Hutten, — I vol.

[2] Voir pag. 525.

fois présentée, la cause doit être instruite et jugée.

Cela dit, qu'on nous permette de citer les paroles qui se trouvent en tête du rapport de la minorité de la commission : « Nous ne disconviendrons pas que la proposition d'une fête anniversaire de la réformation ne parle au cœur et ne fasse appel à nos meilleurs sentiments en nous indiquant un moyen nouveau de faire éclater notre reconnaissance pour l'œuvre des réformateurs et l'union étroite qui nous lie aux autres églises évangéliques. Aussi, pour conseiller le rejet de la proposition, tant sous sa forme actuelle que sous les deux précédentes, a-t-il fallu des motifs d'une certaine force que nous allons exposer, mais qui, nous devons le dire bien haut, ne touchent en rien au respect que nous portons aux réformateurs, à l'intérêt que leur œuvre bénie doit inspirer à nos églises, ni à la pureté des intentions des auteurs de la proposition. »

On a pu remarquer par la phrase qui précède que les auteurs de la proposition lui ont déjà fait subir deux remaniements. Pour répondre à certaines objections que nous avions faites, ils ont cherché à donner à leur proposition une apparence constitutionnelle qu'elle n'avait point. Elle se présentait toute simple, avec toute sa fraicheur et toute sa grâce, en ces termes : « Le synode invite nos églises à s'unir de cœur aux autres églises évangéliques en mettant à part, chaque année, le premier dimanche de novembre pour un service spécialement destiné à rappeler les bienfaits que Dieu nous a accordés par le moyen de la réformation du XVI[e] siècle. »

Au lieu du motif sur lequel elle s'appuyait et qui parlait au cœur, on l'a revêtue d'un vêtement d'emprunt qui n'est pas fait pour elle, et on lui fait dire : « Désirant réaliser la pensée exprimée dans l'art. 2, § 1 de la constitution, le synode invite les églises, leur liberté chrétienne étant d'ailleurs réservée, à s'unir de cœur aux autres églises évangéliques en célébrant, le premier dimanche de novembre de chaque année, un service spécialement destiné à rappeler les bienfaits que Dieu nous a accordés par la réformation du XVI[e] siècle. »

Avant de démontrer que la proposition en discussion ne peut nullement s'étayer sur l'art. 2, § 1 de la constitution et prétendre à en être la réalisation, jetons un coup d'œil sur les circonstances qui en ont précédé l'introduction dans le programme du synode.

Les journaux avaient beaucoup parlé de la fête patriotique et religieuse qui avait eu lieu à Orbe, ville natale de Pierre Viret, notre réformateur vaudois. Les magistrats de nos cantons, les pasteurs et les délégués de nos églises, les conseils et bourgeois de la ville avec un grand concours de peuple avaient consacré un modeste monument à la mémoire du prédicateur éloquent, du chrétien doux et ferme qui, plutôt que de plier sous les volontés du gouvernement bernois en matière religieuse, s'était vu, avec quarante-deux collègues, déchargé de ses fonctions pastorales et forcé de prendre le chemin de l'exil. Tous aujourd'hui rendent hommage à son caractère, à sa douceur, à sa fidélité, et discernent en lui un bon citoyen et un chrétien d'élite. Après trois siècles, son peuple reconnaissant tient à l'honorer dans le temple même qui retentit jadis des accents de sa voix.

L'esprit du jour en 1875 était aux souvenirs de la réformation. Déjà l'année précédente, l'église nationale décidait qu'à l'exemple de ce qui se fait dans l'Allemagne protestante et dans quelques églises suisses, on célébrerait chaque année l'anniversaire de la réformation, le premier dimanche de novembre.

C'est « en face de cet accord de plusieurs églises évangéliques, » que les auteurs de la proposition qui nous occupe estimèrent qu'« il était permis de se demander si l'église libre vaudoise était appelée à suivre cet exemple. » Question bien naturelle et opportune. « Dans un joyeux élan, écrit l'un d'eux, l'église libre du canton de Vaud s'est unie, par l'organe de ses délégués, aux membres d'églises évangéliques nationales; et nous n'avons point à

le regretter. Ces journées (celles d'Orbe) ont été de bonnes journées, d'édification, d'amour et de paix. Eh bien, si nous ne sommes pas restés en arrière quand il s'agissait d'un monument matériel en souvenir des réformateurs, craindrions-nous par un anniversaire, monument spirituel de notre gratitude, d'entretenir leur mémoire dans le sein de nos églises, et cela à la gloire de Dieu, qu'ils ont aimé et servi ? »

De telles paroles sont entraînantes. Mais l'enthousiasme se calme et fait place à la réflexion, à la sobre vérité. Les monuments matériels parlent aux yeux, d'excellents discours touchent l'âme, nous l'accordons; mais il y a pour celle-ci un chemin trop long et trop rude à parcourir pour qu'elle comprenne et reçoive ce que l'on prétend lui enseigner par un buste, par une pierre, ou par un nom en lettres d'or. L'œil a vu, l'oreille a entendu, mais le cœur a-t-il saisi qu'il s'agit pour lui de se donner librement et entièrement à Jésus-Christ ? Si ce résultat n'est point obtenu, l'effet produit par l'érection d'un monument n'est pas celui qu'on doit désirer.

Mais « craindrions-nous par un anniversaire, monument spirituel de notre gratitude, d'entretenir la mémoire des réformateurs dans le sein de nos églises, et cela à la gloire de Dieu, qu'ils ont aimé et servi ? » Nous croyons qu'il faut distinguer ici deux choses, le monument spirituel, savoir la consécration d'un dimanche, chaque année, au souvenir de la réformation, et le devoir d'entretenir la mémoire des réformateurs dans le sein de nos églises. Nous avons de grands doutes sur la convenance du premier de ces points; nous sommes au contraire favorable au second, et aussi convaincu que nos frères de son importance relative et du devoir d'y faire droit.

Parlons d'abord de ce que nous affirmons en commun. Qui donc, étant au courant de l'histoire de l'église, et connaissant par son expérience personnelle les leçons qu'on en peut tirer, n'approuverait pas que la prédication fît mention de l'œuvre si vaillante, si évangélique, si fidèle des réformateurs, des paroles d'or, des traits acérés et pénétrant jusqu'aux moelles que leurs écrits renferment, ou que l'histoire nous a transmis ? Vinet ne recommande-t-il pas à l'orateur chrétien d'éclairer le sujet qu'il traite des enseignements du passé comme des faits et des lumières du temps présent ? Et notre Seigneur ne dit-il pas : « Tout scribe bien instruit pour le royaume des cieux, est semblable à un père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes ? » Qui donc parmi les âmes sérieuses pourrait le trouver mauvais ?

Mais si nous sommes pleinement d'accord avec le frère auquel nous répondons, pour reconnaître l'utilité et l'à-propos dans la prédication de citations et d'illustrations empruntées aux réformateurs, nous ne le sommes plus pour leur élever « un monument spirituel » en consacrant un culte spécial, un dimanche de l'année à leur mémoire, quelque digne et glorieuse qu'elle soit.

Disons d'abord que l'érection d'un tel monument spirituel n'est point la réalisation de l'art. 2 de la constitution de l'église libre.

S'il en était la réalisation, on pourrait s'étonner que ce ne soit que près de trente ans après l'acceptation de la constitution que des membres du synode aient songé à réaliser la pensée de son article le plus important !

L'art. 2 est l'exposition de la foi de l'église : il exprime un fait. Le premier alinéa explique pourquoi l'église libre revendique le titre et la qualité d'évangélique, c'est parce qu'elle repose sur la même base que toutes les églises de ce nom, c'est-à-dire sur l'église apostolique : « L'église libre, dit-il, se rattache, par l'unité de la foi, à l'église apostolique, aux églises de tous les temps qui ont proclamé la doctrine du salut gratuit par le sang de Christ ; elle se rattache ainsi aux églises évangéliques qui, au XVIe siècle, ont exprimé leur foi avec un accord si admirable dans leurs livres symboliques, et en particulier dans la confession de foi helvétique. »

Le second alinéa proclame avec ces églises l'inspiration divine, l'autorité et l'entière suffisance des saintes Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Le troisième et dernier alinéa est la profession de foi de l'église.

Tout l'article, dans ses trois paragraphes, n'est que la proclamation d'un fait, l'acte de fondation d'une église qui estime réaliser les conditions qui, par l'unité de la foi, la rattachent avec les autres églises évangéliques, à l'église mère qui est l'église apostolique.

Or, présenter au synode une proposition commençant ainsi : « Désirant réaliser la pensée exprimée dans l'art. 2, premier alinéa de notre constitution, etc., » ne serait-ce pas dire : « Désirant réaliser la foi par l'unité de laquelle nous nous rattachons à l'église apostolique, etc.? » Si, par supposition, la prédication des pasteurs et l'enseignement des professeurs s'écartaient de la foi, ou si des symptômes de ce qui s'appelle le libéralisme chrétien apparaissaient dans quelque église, on pourrait, on devrait peut-être motiver sur l'art. 2 une proposition tendant à combattre le mal, ou à l'extirper; car cet article traite de la foi de l'église et de l'unité de la foi. Mais vouloir en déduire le devoir d'élever aux réformateurs un monument spirituel, c'est, ce nous semble, abuser du syllogisme et du texte de la constitution.

On a ainsi affaibli la proposition primitive en la revêtant d'une cuirasse qui la blesse et qui ne peut lui servir. Examinons maintenant la mesure que l'on voudrait faire prendre au synode.

On lui demande : d'inviter les églises, leur liberté chrétienne étant d'ailleurs réservée, à s'unir de cœur aux autres églises évangéliques en célébrant, le premier dimanche de novembre de chaque année, un service spécialement destiné à rappeler les bienfaits que Dieu nous a accordés par la réformation du XVIe siècle.

Remarquons d'abord qu'il serait plus exact de dire : s'unir *à diverses églises* évangéliques, que *aux autres églises* évangéliques, expression qui semblerait affirmer qu'elles célèbrent toutes la fête de la réformation : ce que les auteurs de la proposition ne soutiennent pas et ce qui ne cadre pas avec ce que nous savons des nombreuses églises d'Ecosse, d'Angleterre, des Etats-Unis, qui n'ont point introduit cette solennité.

La question se présenterait donc sous cette forme-ci : Devons-nous nous unir de cœur à diverses églises évangéliques en célébrant chaque année un service spécialement destiné à rappeler les bienfaits que Dieu nous a accordés par la réformation?

Le fait que l'exemple nous est donné par des églises nationales ne saurait être un empêchement à notre adhésion, si notre principe de ne reconnaître d'autres fêtes annuelles que celles relatives à la personne de notre Seigneur pouvait fléchir.

Pour nous engager à adopter sa proposition, M. Chatelanat nous montre les avantages qui en résulteraient pour nos églises : une plus grande connaissance de cette époque bénie, connaissance qui fait défaut chez un grand nombre de personnes pieuses; une reconnaissance mieux sentie pour ces fidèles réformateurs qui cependant sont nos pères et nos frères spirituels; une affirmation plus évidente du pur Evangile de la réforme à opposer aux flots montants de l'ultramontanisme, d'un côté, et du faux libéralisme chrétien, de l'autre.

Dieu nous garde d'affaiblir les excellentes paroles que notre frère nous a fait entendre sur ce sujet; loin de là, elles sont bonnes à relire et à méditer. Seulement, les avantages qui, à ses yeux, résulteraient de l'adoption de sa proposition, peuvent être obtenus tout aussi bien, si ce n'est mieux, par des conférences. Dans un culte, dans une prédication, on ne peut pas donner un cours d'histoire, initier au caractère de l'époque ceux qui ne connaissent que nos circonstances présentes; ce n'est guère le lieu et le moment d'expliquer

« pourquoi nous sommes protestants évangéliques, quand et comment nos pères se sont séparés de Rome; » de raconter le triste état de l'église d'alors, la corruption et l'ignorance du clergé; de donner la biographie des réformateurs, le récit circonstancié de leurs luttes et de leurs souffrances, de l'intervention opportune ou inopportune des gouvernements, de la méthode employée par ceux-ci pour triompher des résistances: tout autant de faits dont il faut parler pour qu'il en résulte une image vraie. Pour peu qu'un prédicateur aspirât à laisser dans les esprits une impression fidèle des temps et des faits qu'il aurait décrits, son discours aurait le caractère d'une conférence, mais il aurait perdu celui d'une explication de la Parole de Dieu. Le culte se serait changé en une leçon d'histoire; ce qui ne doit point être, et ne saurait être goûté par ceux qui tiennent moins à la culture de l'esprit qu'à l'édification par la Parole de Dieu.

Il nous semble aussi qu'il ne faut pas exagérer l'importance pour nos églises d'une connaissance plus générale et plus complète de l'œuvre de la réformation. On peut être un excellent chrétien sans en savoir beaucoup plus que ce que tout le monde protestant sait de cette résurrection spirituelle de l'église d'Occident. On peut aussi fort bien être un fils reconnaissant sans célébrer une fête à la mémoire de son père. Après tout, il importe moins de proclamer une fois par an qu'on est un fils de la réformation, que de s'assurer qu'on est un enfant de Dieu. Le fidèle admire sans doute les moyens et rend justice aux hommes par les quels la vérité a été rendue triomphante, il constate avec adoration et reconnaissance ce réveil d'entre les morts accompli au XVI[e] siècle par la main puissante du Seigneur et par de faibles instruments; mais il n'oublie pas non plus un fait plus près de lui, le réveil des églises protestantes, auquel il doit le réveil de sa propre âme. S'il lui était démontré que son devoir est de célébrer la mémoire des réformateurs, ne demandera-t-il pas d'associer à cette commémoration les œuvres et les noms des chrétiens évangéliques qui dès lors ont fait faire de nouveaux pas aux églises et ont laissé dans son cœur un souvenir ineffaçable? Une telle demande ne serait que légitime; au nom de quel principe voudrait-on la repousser?

Mais non, ne réclamons pour aucun homme, ni pour les réformateurs, ni même pour les apôtres, l'honneur d'une fête annuelle dans le sein des églises; car « qui est Paul et qui est Apollos, sinon des serviteurs par lesquels vous avez cru selon que le Seigneur a donné à chacun? J'ai planté (dit saint Paul), Apollos a arrosé; mais c'est Dieu qui a donné l'accroissement. Que personne donc ne se glorifie dans les hommes; car toutes choses sont à vous : soit Paul, soit Apollos, soit Céphas, soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit les choses présentes, soit les choses à venir; toutes choses sont à vous, et vous à Christ, et Christ à Dieu. »

Nous aurions encore beaucoup de choses à dire contre la proposition qui sera soumise aux délibérations du synode, surtout au point de vue constitutionnel; nous pourrions rappeler, entre autres, que s'il est loisible à chaque église de célébrer le souvenir de la réformation, aucune décision ne peut l'y obliger, aussi longtemps que l'art. 29 qui fixe le nombre des fêtes et qui les nomme n'aura pas été modifié en suivant les formes prescrites par la constitution. Mais c'est assez. Nous ne prétendons point avoir raison, à l'exclusion de nos frères. Nous avons seulement voulu défendre et peut-être justifier notre opposition à l'institution d'une fête à l'honneur des ouvriers du Seigneur.

LOUIS MONASTIER.

REVUE CRITIQUE

HARMONIES DE L'AME AVEC L'ÉVANGILE. Les premiers fondements de la croyance, par J. Gindraux, pasteur. — Lausanne, librairie A. Imer, 1876.

S'il est un sujet qui semble de tous les temps, c'est assurément celui des harmonies de l'âme avec l'Evangile. Et cependant, n'est-il pas vrai qu'à la lecture de ce titre on se sent brusquement reporté à quelques dizaines d'années en arrière ? C'était le moment où la parole autorisée de Vinet replaçait l'apologétique sur les assises solides, mais trop longtemps oubliées, que Dieu lui a préparées dans l'âme humaine, et où de fervents admirateurs exposaient à l'envi les preuves internes de l'Evangile. Ces temps ne sont pas loin de nous; mais ce court intervalle a suffi pour modifier profondément la tâche de l'apologétique. Plus qu'aucune autre, cette discipline va se renouvelant au fur et à mesure des volte-face de la pensée contemporaine. La preuve interne, rétablie dans ses droits, demeure son fondement le plus sûr; mais elle ne répond aux exigences de notre génération qu'à la condition de se transformer. Le positivisme a détrôné la philosophie, non-seulement, comme il le prétendait, dans le domaine de la métaphysique, mais encore dans celui de la psychologie; infidèle à son propos, il n'étudie qu'une partie des faits, je veux dire les faits de l'ordre matériel: la psychologie est en voie d'être absorbée par l'anatomie et la physiologie; dans les phénomènes spirituels, on n'étudie plus guère que les lois de la logique. L'apologétique est ainsi réduite à regagner, du côté de la critique historique, cette idole de notre siècle, tout ce qu'on lui refuse sur le terrain de la psychologie.

Malgré ces circonstances très défavorables, M. Gindraux en appelle avec confiance à l'âme de ses contemporains. Il le fait avec d'autant plus de courage qu'il ne partage point le pessimisme de l'immense majorité des chrétiens actuels, quant à l'état religieux de notre siècle: il cherche à « ôter à l'opposition antireligieuse cet air agressif que nous lui prêtons trop souvent et qui lui donne une si grande force; » il se plaît à voir dans l'incrédulité, non plus seulement l'incrédulité, « mais un groupe de croyances plus ou moins riches, une foi incomplète encore, mais une foi. » On dirait qu'à ses yeux l'éloignement des hommes de notre époque pour le christianisme repose bien moins sur une hostilité contre l'Evangile que sur des malentendus. On comprend qu'à ce point de vue M. Gindraux ne se soit pas même demandé si sa thèse aurait quelque actualité pour les douteurs de notre génération; il compte sur leur « bonne nature; c'est elle qui, sans tant de recherches, juge de la vérité de l'Evangile. » « L'âme moderne, nous dit-il, frémit lorsqu'elle s'aperçoit de la droiture avec laquelle le christianisme l'aborde. »

Du reste, l'auteur n'a pas l'intention de nous donner une apologétique scientifique. Il s'attache plutôt à ce qui, dans la conviction chrétienne, est commun aux savants et aux ignorants; il veut raconter l'histoire de la foi chez les âmes simples. A cet effet, il passe en revue les vérités principales du dogme chrétien, en analysant toutes les adhésions que chacune rencontre dans l'âme humaine. Il y a quelque chose d'extrêmement fécond dans cette idée que, malgré les différences de culture et de position, chez tous les croyants, la foi reste la même en son principe. Tous ont au fond la même raison de croire. C'est à coup sûr une belle et hardie entreprise que de chercher à pénétrer ce secret, de mettre au jour ce fondement mystérieux, mais ferme, sur lequel la foi du chrétien s'élève inébranlable, défiant toutes les attaques. Ce fondement n'est pas autre chose, croyons-nous, que l'expérience personnelle de la puissance de l'Evangile, la participation au salut de Jésus-Christ, la connaissance immédiate et pratique du Dieu vivant. Celui qui aura montré quelle

plénitude d'évidence il y a pour le croyant dans la possession de Dieu, et qui aura suivi le cours de la connaissance religieuse, qui jaillit, comme de sa source, du témoignage du Saint-Esprit, et s'étend de proche en proche jusqu'aux problèmes les plus lointains du temps et de l'éternité, — celui-là aura bien mérité de la science chrétienne.

Mais tel n'est pas le point de vue auquel se place M. Gindraux pour rendre compte de la foi des simples. Séparant la croyance de la foi, il se borne à l'étude de la première, aux motifs qui provoquent l'adhésion de l'intelligence. Or cette croyance, il l'étudie non-seulement chez les fidèles, mais encore chez tous ceux qui la partagent en quelque mesure, chez les chrétiens de nom qui professent l'Evangile par tradition, et même chez ceux qui adhèrent à quelques doctrines, aux vérités rudimentaires du christianisme, tout en rejetant les dogmes centraux de la foi chrétienne : les déistes viennent déposer en faveur de l'idée de Dieu, et les partisans de la morale indépendante ont voix au chapitre pour asseoir la morale évangélique.

Un tel point de vue nous paraît insoutenable, et voici pour quelles raisons. D'abord, il est imprudent de prendre pour alliés momentanés ceux qui donnent leur acquiescement à un point isolé de la doctrine chrétienne, à moins qu'il ne s'agisse du centre de la foi, de la personne de Christ. Car les vérités chrétiennes forment un tout organique ; il n'est pas loisible de trier les plus élémentaires, celles qui constituent la religion naturelle, par exemple, et de prétendre ensuite qu'on a conservé quelque noyau chrétien. Sorties de leur milieu, elles ont cessé d'être chrétiennes. Le déisme, la morale indépendante ne sont pas, pour l'apologète, des vérités incomplètes, mais des erreurs positives.

Mais il y a plus : la séparation de la croyance d'avec la foi est une abstraction possible, nécessaire même quand on analyse l'adhésion consciente et réfléchie de l'homme cultivé pour l'Evangile. Mais elle devient une chimère, une altération profonde des faits, quand il s'agit de la foi des simples ; car chez eux la croyance est absolument inséparable de la foi, elle fait corps avec la foi, elle n'a pas d'autre raison d'être que celle de la foi. Il n'y a rien de plus irrationnel, de moins justifiable, que la croyance qui ne repose pas sur une foi vivante ; c'est une entreprise illusoire que de vouloir en rendre compte. N'est-ce pas ensuite de préjugés ou de malentendus que tant d'hommes croient aux miracles de l'Evangile, sans être eux-mêmes les objets du miracle par excellence, de la régénération ? L'incrédulité est bien autrement conséquente que cette foi de la tête par laquelle le cœur n'est pas entamé.

Nous ne connaissons donc, à côté de la méthode rigoureusement scientifique, qu'une seule voie pour justifier la foi chrétienne : c'est la méthode expérimentale qui seule est à la portée de tous les croyants, mais qui aussi n'est à la portée que des croyants ; accessible aux plus simples, elle est aussi la seule qui, par la certitude de ses résultats, soit décisive pour les hommes cultivés comme pour les ignorants. Car la démonstration scientifique n'emporte jamais une pleine évidence ; elle laisse toujours une porte ouverte pour le doute ou la négation. M. Gindraux, en faisant choix d'une troisième méthode, en prenant une voie intermédiaire pour expliquer la foi des simples, tout en demeurant dans l'ordre intellectuel, a tenté une entreprise qui, à notre connaissance, n'avait point encore été conçue. Il a mis la méthode de l'apologétique moderne au service de la thèse que l'ancienne apologétique avait pour but de démontrer. Celle-ci, par ses arguments externes, visait à persuader l'intelligence ; la première, par les preuves internes, s'adresse essentiellement aux besoins religieux et moraux de l'âme humaine. C'est une combinaison originale que de reprendre le but de la vieille apologétique, universellement abandonné aujourd'hui, et de le poursuivre par les moyens de la nouvelle.

De tout cela, il résulte que M. Gindraux

part d'une notion de la foi et de ses rapports avec la croyance, différente de la nôtre. C'était son droit assurément. Mais en présence d'une idée aussi fondamentale, qui marque de son empreinte l'ouvrage entier, il est bien permis aux lecteurs de demander pourquoi l'auteur ne les a pas orientés dès l'abord, en leur exposant sa conception de la foi. Tant que cette analyse fera défaut, le livre manquera d'une base solide et scientifique.

Le point de vue de M. Gindraux, tel que nous l'avons indiqué, lui permet de prendre une marche originale et intéressante. Il commence par considérer le christianisme du dehors, pour ainsi dire, tel qu'il se présente à tout homme ; il note les impressions que cette religion doit produire sur quiconque veut bien s'arrêter devant elle. Passant ensuite aux doctrines particulières de l'Evangile, l'auteur s'arrête tout d'abord à celles qui sont le plus communément admises, pour en venir aux dogmes dont les partisans diminuent à mesure qu'on avance. Il examine successivement la morale chrétienne, l'idée naturelle de Dieu, le surnaturel et le péché originel. On arrive ainsi au seuil de la rédemption, qui doit faire l'objet d'un volume suivant. Cette marche, qui va de la périphérie au centre, et qui passe des vérités les plus générales aux dogmes essentiels et spécifiquement chrétiens, est bien différente de celle à laquelle l'apologétique moderne nous a habitués ; celle-ci, secouant le joug des divisions plus ou moins stéréotypées de la dogmatique, s'installe d'emblée au foyer de la vérité chrétienne ; — ce sera pour les uns le péché et la rédemption, pour les autres l'union de l'homme avec Dieu, — et de ce point central, remis en pleine évidence, elle fait rayonner la lumière dans toutes les directions.

Et cependant M. Gindraux n'entend pas suivre une voie purement empirique; il entend ordonner sa matière conformément à « la logique de la persuasion. » S'il donne le pas aux vérités les plus universelles, c'est qu'il les envisage comme les croyances prémisses dont les autres (celles que traitera le second volume) ne sont que les conséquences. Voilà pourquoi cette première partie de l'ouvrage porte encore comme titre: Les premiers fondements de la croyance. Que si l'on s'étonne de voir les vérités religieuses les plus générales, soi-disant admises en dehors du cercle restreint des croyants, érigées en fondement de la foi chrétienne, nous répondrons que c'est encore là un des indices auxquels on peut reconnaître la conception particulière à notre auteur. Il pousse jusqu'à l'impossible le principe de l'âme naturellement chrétienne. A ses yeux, la croyance la plus élémentaire contient en germe la foi chrétienne tout entière ; les incroyants sont plutôt pour lui des *moins croyants* qui n'ont pas encore compris que le minimum de *credo* dont ils se contentent réclame le dogme évangélique pour son couronnement. Nous avions raison de dire plus haut que M. Gindraux est très optimiste pour la nature humaine. Qu'on en juge par cette citation, à laquelle nous n'ajouterons aucun commentaire: « Le Dieu de la Bible est la perfection vivante, l'idéal moral personnifié. A ce titre, il est aimé *passionnément* déjà de quiconque l'approche, c'est-à-dire qu'il possède notre amour comme un fait *naturel* et *qui va de soi !* »

Il nous suffira d'avoir noté ce que la marche de la pensée a de significatif sans que nous la soumettions à un examen plus étendu; il est cependant un point sur lequel il vaut la peine de s'arrêter; je veux parler de la place accordée à la morale chrétienne en tête des croyances ou des doctrines particulières. Reconnaissons d'abord qu'il est juste de faire de la morale un des dogmes, au lieu de la mettre en opposition avec eux : elle est un objet de croyance avant d'être pratiquée. Est-ce à dire qu'elle soit « le premier des dogmes ? » Cela ne se justifie ni par l'un ni par l'autre des deux principes qui dominent l'ordonnance de l'ouvrage : d'abord, elle n'obtient pas les nombreuses adhésions que l'on prétend en dehors des croyants, et puis, elle n'est point à la base

du dogme chrétien, mais elle en forme le couronnement.

C'est, il est vrai, un préjugé fort général, que de regarder la morale chrétienne comme le patrimoine commun à la plupart des hommes d'aujourd'hui. Les adversaires ont tant et si bien répété sur tous les tons qu'ils n'en voulaient pas à la morale sublime de l'Evangile, mais seulement à ses dogmes, qu'on a fini par les prendre au sérieux. Mais il suffit de lire même ceux d'entre eux qui se réclament encore de Jésus-Christ pour voir combien la morale, dans plusieurs de ses parties, s'est transformée pour eux. MM. Lang et Pierson, par exemple, sont bien loin d'entendre le renoncement au monde, pour ne rien dire de la piété et de ses manifestations, dans le sens de l'église de tous les âges! M. Gindraux a du reste fait, dès l'abord, une réserve considérable: il distingue la morale religieuse de la morale temporelle; la première dépend de l'idée de Dieu, la seconde seule a son évidence propre. A supposer que cette différence existât entre elles, comment peut-on si lestement effacer le trait essentiel et caractéristique de la morale chrétienne, ce qu'il y a de plus profond et de plus philosophique en elle, je veux dire, sa magistrale unité, sa dépendance d'un principe unique qui est l'amour de Dieu? Une morale temporelle, si parfaite soit-elle, qui peut faire abstraction de Dieu, appartient-elle encore à cette religion qui résume tous les devoirs de l'homme, sans exception, dans ce précepte sublime: Faites tout à la gloire de Dieu? Il faut bien le reconnaître: s'il est, comme nul ne songe à le nier, une morale qui soit évidente à toute conscience d'homme, une morale naturelle, ce n'est pourtant pas là « la morale de l'Evangile ». M. Gindraux répond « qu'un matérialiste peut être un parfait galant homme ». Assurément; mais qu'en résulte-t-il? Qu'il est obligé aussi bien que nous par les devoirs temporels? Nous ne le contesterons pas; il n'y a qu'à s'entendre sur ces devoirs temporels. Mais quand, revenant à votre définition précédente, qui renferme dans la morale temporelle le renoncement et l'amour du prochain, vous en concluez que le matérialiste se sent lié par ces devoirs-là aussi bien que le chrétien, nous disons que cette conclusion est exorbitante, et que le raisonnement est une pétition de principes.

Consultez d'ailleurs l'expérience. L'homme naturel érige la modestie en devoir; il parlera peut-être en faveur d'une certaine humilité; mais l'humilité chrétienne, celle d'un saint Paul, disant: je ne suis rien, il la regardera comme une folie ou une lâcheté. Le monde condamne l'avarice; mais à coup sûr, ce n'est pas celle dont l'Ecriture nous engage à nous garder; toutes les fois qu'on parlera contre l'amour de l'argent avec tout le sérieux chrétien, une telle prédication passera pour exagérée ou fanatique. Personne ne contestera que la patience ne soit une vertu; mais êtes-vous bien sûrs qu'en dehors de l'Evangile l'homme puisse s'élever au-dessus de la simple résignation? Mais que pensera celui pour qui Dieu est un Dieu lointain, du devoir de rendre grâce en ses maux et de se réjouir dans ses épreuves? et pourtant, peut-on douter que ce ne soit là l'idéal de la patience chrétienne, après avoir lu les premiers versets de l'épître de Jacques et tant d'autres passages? Enfin, pour ne pas multiplier les exemples, jamais on ne fera croire à personne que l'obligation de perdre sa vie, dans laquelle M. Gindraux lui-même résume le renoncement, ait son évidence en elle-même pour le premier venu comme pour le disciple docile de Jésus-Christ.

Si nous sommes en droit d'affirmer que la morale chrétienne ne se laisse pas scinder et qu'elle dépend tout entière de la position prise par l'homme à l'égard de Dieu, il en résulte qu'on ne peut en aucun cas l'envisager comme base de la foi, comme le premier fondement de la doctrine. L'auteur nous dit qu'il y a un élément moral dans tous les dogmes. Personne n'en doute, assurément; chacun reconnaît que « le côté moral du christianisme commande en lui tous les autres; » mais aussi

il saute aux yeux de chacun que le côté moral du christianisme et la morale chrétienne sont deux choses fort différentes. De ce que tout l'édifice ait une couleur morale fort prononcée et même prédominante, il ne s'ensuit nullement que la morale en soit le fondement. La morale est au terme de la construction, et comme cause finale, elle imprime son cachet sur l'ensemble. M. Gindraux lui-même nous dit qu'elle *achève* et *couronne* l'idée de Dieu, et cela pour prouver qu'elle lui sert de *base !*

Nous aurions bien des points à examiner dans ce chapitre sur la morale, qui, plus que tout autre, offre matière à discussion.

Contentons-nous de relever la note prédominante et caractéristique. Les devoirs sont répartis sous les trois chefs traditionnels du renoncement, de l'amour du prochain et de l'amour pour Dieu. En témoignage de la justesse de cette division, l'auteur montre entre autres comment la véracité et l'humilité rentrent l'une et l'autre dans chacune des trois divisions indiquées ; voilà, à coup sûr, une logique de facile composition, surtout lorsqu'il s'agit de ce que j'appellerai deux vertus maîtresses de la vie chrétienne ; mais passons. Le renoncement est confondu avec l'obligation de se conserver soi-même et de fortifier sa volonté ; il comprend ainsi la culture de l'esprit, le soin du corps, et même « toutes les élégances de la civilisation qui ne se paient pas par les pleurs d'autrui. » Il est étrange assurément de voir renfermer dans le renoncement les devoirs de la conservation personnelle qui n'eussent rien perdu à être placés dans une division indépendante, parallèle et non subordonnée à celle de la mortification. Mais M. Gindraux tient à bien établir que le renoncement n'a pas d'autre but que celui de « tremper la volonté » et d'exalter notre énergie. Or, une telle conception ne tend à rien moins qu'à rabaisser la morale chrétienne au rang de simple morale et à la dépouiller de son mobile essentiel, de l'élément religieux. Il s'agit de savoir si le but suprême de notre activité doit être cherché en nous-mêmes ou en Dieu ; on ne peut s'étonner de la réponse que M. Gindraux donne à cette question relativement à ce qu'on appelle souvent, mais improprement, les devoirs envers nous-mêmes, quand on le voit assigner ce même but de la formation de notre volonté à tous les autres devoirs, à l'amour de Dieu et du prochain. Cela ressort en effet de son analyse de la conscience ; notre auteur la définit l'instinct du grand et il conclut son étude en s'écriant : Une volonté libre, voilà la *seule grandeur* à laquelle tu sois obligé ! La conscience, qui nous avertit de tous nos devoirs envers Dieu et les hommes, aussi bien qu'envers nous-mêmes, n'a donc pas d'idéal plus élevé : elle a dit son dernier mot quand elle nous a appelés « à la force du caractère, » la morale chrétienne tout entière n'a rien de plus haut à se proposer que la grandeur et partant, la gloire de l'individu !

Si M. Gindraux s'était borné à plaider la cause de l'instinct du bonheur, qui, n'en déplaise à certains théoriciens, est une puissance avec laquelle il faut compter, et que l'Evangile consacre de son approbation, nous aurions applaudi des deux mains. Mais, non content de mettre la voix du bonheur et la voix de la conscience sur la même ligne, il s'efforce de les identifier et même de faire rentrer la seconde dans la première : la conscience n'est plus que la première forme de l'instinct du bonheur. Toutes les voix qui plaident dans notre âme en faveur du bien moral ne font entendre en définitive qu'un seul et même mot ; elles ne parlent que de bonheur, car la grandeur à laquelle la conscience nous convie n'est que l'espèce la plus haute du bonheur : « être grand n'est qu'une manière d'être heureux, et la plus nécessaire de toutes. »

Les conséquences d'un tel point de vue sont graves. Si le dernier mot de la conscience est le bonheur, il en résulte que nous n'avons pas de but plus élevé que celui-là ; car la conscience n'est que l'expression de notre être le plus intime, elle n'est que l'intuition

de notre vraie nature et de notre destination suprême. Nous ne pouvons donc nous proposer aucun but supérieur à celui d'être heureux ; le bonheur devient l'idéal moral qu'il faut poursuivre envers et contre tout. L'être le plus saint sera celui qui aspirera le plus puissamment à la félicité, et qui sera prêt à tout sacrifier à son bonheur personnel. Christ n'a réalisé la sainteté que parce qu'il a exploité la veine la plus féconde en joies, et que, négligeant les jouissances d'un ordre inférieur, auxquelles s'attardent les autres hommes, il s'est élancé sans faiblir à la source pure de la félicité, à l'amour et au sacrifice de soi-même ! La sainteté n'est qu'un égoïsme bien entendu, tout comme le péché n'est qu'un égoïsme perverti, qui, sciemment ou non, cherche à se satisfaire dans des biens illusoires. Nous ne pensons pas avoir forcé la pensée de M. Gindraux, il admettrait, croyons-nous, les thèses que nous venons de tirer de ses prémisses ; seulement, il nous inviterait à ne pas crier trop promptement au scandale et à considérer que, pour lui comme pour nous, le bonheur de l'individu ne se trouve que dans le bien de ses frères et dans l'obéissance à Dieu, dans la sainteté. Mais quoique nous soyons d'accord pour reconnaître que la sainteté et la félicité sont inséparables, nous ne pensons pas qu'il soit indifférent pour la morale que nous nous proposions l'une ou l'autre pour but de notre activité. L'expérience est là pour prouver que l'on n'atteint le bonheur qu'à condition de ne pas le rechercher directement; on dirait qu'il s'éloigne en raison directe de l'âpreté qu'on met à sa poursuite. Or, si notre destination se résumait tout entière dans le bonheur, si, en d'autres termes, nous n'avions pas d'autre but que nous-mêmes, nous ne pourrions jamais rechercher le bonheur avec trop d'insistance, jamais nous employer trop à nous chercher nous-mêmes !

Ainsi en est-il de Dieu, de l'éternité, de la sainteté. Plus nous tournerons nos pensées vers ces biens et mettrons d'ardeur à les saisir, plus aussi nous serons dans le vrai, et de leur possession découlera pour nous le bonheur; car celui-ci n'est que le résultat de notre destination réalisée ; il est le partage de la créature qui est dans l'ordre et qui répond à la loi de son être. Mais faire du bonheur la loi même de notre être moral, absorber en lui notre destinée tout entière, c'est faire descendre Dieu au rang d'un moyen et placer le but suprême de toute chose dans la créature. C'est l'antithèse directe de ce qui est, à nos yeux, le trait essentiel de la morale évangélique: l'Evangile déplace le centre de notre vie ; il nous arrache à notre moi autour duquel nous gravitons et nous transporte en Dieu, notre but, notre vie, notre tout.

Nous nous sommes longuement arrêtés à examiner le point de vue général de l'ouvrage; aussi bien était-ce le plus important; seulement nous n'avons guère rencontré que des divergences. Nous regrettons d'autant plus de n'avoir pas le temps d'entrer dans les détails, où nous aurions beaucoup de points à relever avec éloge. Car ce livre se distingue surtout par des analyses ingénieuses, des aperçus pleins de finesse et des développements intéressants. Quand M. Gindraux a devant lui un sujet nettement circonscrit, il excelle à tirer parti des circonstances les plus diverses pour rajeunir les arguments et varier les aspects. Le chapitre sur le surnaturel, le meilleur du livre, mérite de prendre une place d'honneur parmi les nombreuses monographies que ce sujet a fait surgir.

Le style présente de bizarres disparates; il est périodique et cependant maintes fois dépourvu d'harmonie; il a de la distinction, même une certaine élégance aristocratique, et il est négligé jusqu'à l'incorrection; on y rencontre des traits hardis et vigoureux, mais le caractère général est une ampleur qui tombe facilement dans l'amplification; il n'atteint presque jamais à la concision. Dans ses défauts comme dans ses qualités, ce style dénote un talent d'écrire remarquable, mais insuffisamment discipliné.

C. P.

CHRONIQUE

—

10 décembre 1876.

La présidence des Etats-Unis vient de passer des mains du général Grant, chef du parti républicain, à celles de M. Tilden, candidat des démocrates. Il vaut la peine de fixer notre attention sur cet événement, qui aura probablement une influence considérable sur les destinées de la grande république américaine. Aussi retracerons-nous à grands traits l'histoire de la lutte qui vient de se terminer par l'élection de M. Tilden.

Abraham Lincoln s'était proposé pour but de maintenir l'intégrité de la république, en obligeant les Etats du Sud à respecter le lien fédéral. Il ne voulait pas d'ailleurs qu'on touchât à leur organisation intérieure. A ses yeux, l'autonomie des Etats était une question de vie ou de mort pour la république. Eût-il réussi, s'il avait vécu, à faire prévaloir ses opinions? Cela est douteux. Les populations du Nord et de l'Ouest avaient été exaspérées par la longueur et l'opiniâtreté de la guerre ; il leur fallait la certitude que leurs sacrifices d'hommes et d'argent n'avaient pas été faits en pure perte. Elles demandaient en conséquence qu'on mît le Sud hors d'état de recommencer la lutte et même de recouvrer son ancien ascendant sur les affaires de la confédération.

De là, après la mort de Lincoln, les changements introduits dans la constitution fédérale, la suppression temporaire de l'autonomie des Etats du Sud remplacée par le militarisme, et la mise hors la loi d'une grande partie de la population. Le général Grant se fit l'exécuteur rigoureux de toutes ces mesures. On avait conféré aux noirs les droits électoraux les plus étendus; ils s'en servaient à tort et à travers, et le président se faisait un devoir de les appuyer, parce que la loi était de leur côté.

C'est à cette époque qu'accoururent du Nord les *carpet-baggers*, aventuriers soi-disant philanthropes qui prétendaient initier les noirs à la vie politique. Les uns devenaient maîtres d'école, inspecteurs de l'instruction publique. Les autres se faisaient élire aux charges politiques ou judiciaires, distribuant aux noirs les petits emplois de l'administration en récompense de leurs services. On augmenta les traitements, après avoir multiplié le nombre des emplois. Tous les grands travaux d'utilité publique, chemins de fer, canaux, etc., se trouvèrent bientôt aux mains des nordistes. C'était une véritable curée. Toute résistance était d'ailleurs impossible, grâce à l'appui des autorités fédérales, dont on s'était assuré la bienveillance par des avantages pécuniaires ou autres. Il ne pouvait être question d'un recours au congrès, le Sud n'étant plus représenté dans les Chambres que par les élus de la race nègre.

Cet état de choses, que les démocrates déploraient sans pouvoir y porter remède, finit par provoquer une réaction dans le sein du parti républicain lui-même. Les honnêtes gens protestèrent contre les honteux trafics qui ruinaient la prospérité matérielle et la moralité des Etats du Sud. Une scission s'opéra chez les républicains, et l'on crut un moment, en 1872, que le général Grant ne serait pas réélu. Le candidat des démocrates, Horace Greeley, avait réuni une minorité assez imposante pour donner à réfléchir aux vainqueurs. Ceux-ci semblèrent d'abord disposés à des mesures de conciliation. Mais l'élan était trop fort; les dilapidations, les malversations, les abus de tout genre ne tardèrent pas à reprendre leur cours, sous l'égide du président qui paraissait ne se douter de rien.

Bientôt il y eut une véritable recrudescence de rigueurs à l'égard des populations du Sud. Le congrès ne se lassait pas de voter des mesures répressives, aussitôt mises à exécution par le trop zélé président. Lorsqu'un conflit éclata en Louisiane entre les gouverneurs nommés par des législatures rivales, Grant obligea l'assemblée élue par les

blancs à se disperser, et fit installer par les troupes fédérales le gouverneur élu sous l'influence des noirs. Un cri de réprobation s'éleva dans toute la république; le gouvernement n'en tint pas compte. Singulier aveuglement, puisque dès ce moment presque toutes les élections étaient favorables aux candidats démocrates, ramenant les anciens planteurs dans les assemblées locales et même au congrès. Nous avons signalé en son temps le fait bien significatif qu'aux dernières élections pour le congrès les démocrates l'avaient emporté dans vingt-huit Etats sur trente-sept. Après avoir été en minorité pendant quatorze ans, ils avaient à la Chambre une majorité des deux tiers.

L'affranchissement du Sud pouvait dès lors être regardé comme assuré. Au moment où l'ancien congrès était sur le point de replacer quatre des Etats sudistes sous le régime du sabre en armant l'administration de pouvoirs dictatoriaux, il se voyait obligé de déposer son mandat. Le gouvernement civil fut rétabli dans le Sud, désormais à l'abri des lois d'exception et de l'ingérence du pouvoir central dans l'administration intérieure. Un seul pas restait à faire aux démocrates : c'était de pousser un des leurs à la présidence.

Alors commença la lutte formidable qui vient seulement de se dénouer. Les républicains mirent tout en œuvre pour amener une troisième élection du général Grant. Son prestige personnel était encore intact; où qu'il allât, on l'accueillait avec enthousiasme. Il n'y avait d'ailleurs aucun obstacle constitutionnel à sa réélection. Lui-même, il se montrait disposé à garder le pouvoir.

Les démocrates, jaloux de l'honneur de la nation, furent indignés; car ils connaissaient le mal fait aux Etats du Nord et de l'Ouest par une administration vénale, aux Etats du Sud par le militarisme. Il n'y avait qu'un parti à prendre, et ils le prirent : c'était de perdre le général Grant, ou tout au moins son entourage, dans l'opinion publique, en révélant les turpitudes de l'administration. On commença par l'affaire des spiritueux.

Un des congrès précédents avait frappé les spiritueux d'un droit considérable, qui devait constituer un des principaux revenus du trésor public. Or ce droit n'avait guère donné que le quart du produit qu'on en attendait. Une enquête, conduite par le nouveau secrétaire de la trésorerie, révéla que l'Etat était victime d'une vaste association de fraudeurs, dont les chefs occupaient dans l'administration du président des emplois élevés. Plusieurs d'entre eux furent condamnés à l'amende et à l'emprisonnement; mais le général Grant, faisant passer l'intérêt de son parti avant celui de la nation, parvint à sauver les plus coupables. Dès ce moment, la considération dont il avait joui commença de l'abandonner.

Puis vint l'affaire du général Belknap, ministre de la guerre, accusé de concussion. Appelé devant le comité de la Chambre, le général avoua tout. Grant le sauva d'une condamnation, en acceptant sa démission avant les débats. Belknap cessant d'être fonctionnaire public, on ne lui pouvait plus rien; mais le blâme retomba sur le président.

Bientôt ce fut le tour du ministre de la marine, accusé de virements de fonds frauduleux.

Enfin, une enquête sur l'administration des bureaux indiens révéla que les licences pour commercer avec les tribus indiennes avaient été l'objet d'un trafic honteux, ainsi que les priviléges pour les postes militaires. Partout on retrouvait impliqués dans ces tristes affaires les amis personnels du président.

La cause du général Grant était ruinée; mais le parti républicain n'avait pas pour cela perdu tout espoir de triomphe. Dans une convention solennelle tenue à Cincinnati, il élut pour candidat à la présidence un homme de loi, M. Hayes, qui avait montré de l'aptitude aux affaires, d'abord comme député au congrès, puis comme gouverneur de l'Ohio. Les démocrates répondirent à cette nomination en désignant M. Tilden pour leur candidat à la présidence.

Nous ne raconterons pas les péripéties de la lutte que se livrèrent les deux partis autour de ces candidats. La connaissance du dénouement ôterait à ce récit son intérêt principal. Il sera plus utile de faire connaissance avec la personne et les principes du nouveau président des Etats-Unis.

Né dans l'Etat de New-York en 1814, M. Tilden est le représentant d'une vieille famille anglo-américaine, qui compte des puritains parmi ses ancêtres, en particulier le beau-frère de Cromwell, ce qui lui assure l'appui des familles puritaines de la Nouvelle-Angleterre. En 1845, il se distingua par sa modération et sa sagesse, comme membre de la convention chargée de réviser la constitution. Deux ans plus tard, il renonçait à la politique pour se consacrer au barreau, où il acquit bientôt une grande réputation de talent et d'intégrité, outre une magnifique fortune.

Nous avons raconté ici même en 1872 les agissements de la coterie qui s'était formée à New-York pour acheter les députés de l'Etat et se livrer sans vergogne au pillage des finances municipales. Cette coterie se composait de démocrates. Or M. Tilden, qui était démocrate, s'indignait de voir son parti sous cette honteuse domination. Il ferme son cabinet, fait appel aux honnêtes gens de tous les partis, organise des comités d'enquête et de résistance, réussit enfin à enlever la majorité aux corrupteurs et à les faire sortir de l'administration. Nommé gouverneur à la suite de cette campagne mémorable, il poursuivit sans relâche les coupables, fit dégrader les juges qui s'étaient vendus, et obligea le chef de la fameuse coterie à restituer six millions de dollars à la ville de New-York. Finalement il parvint à restreindre les dépenses publiques et à diminuer les taxes énormes qui pesaient sur les contribuables.

Voilà le passé de l'homme que la confiance de la nation vient d'appeler à la charge suprême. Non-seulement ses ennemis n'ont rien à lui reprocher, mais encore il jouit d'une estime universelle, due à sa réputation sans tache et à l'énergie dont il a fait preuve contre les concussionnaires et les filous.

Quant à son programme politique, on le trouve exposé dans la lettre par laquelle il signifiait le 5 août dernier son acceptation de la candidature. Il demande la reprise des paiements en espèces, pour mettre fin aux souffrances de l'industrie et du commerce; et il expose avec une grande netteté l'ensemble des mesures qui permettront d'arriver graduellement et sans secousse à ce résultat. En outre, il promet des réformes administratives d'une grande portée, la suppression des emplois inutiles, l'abolition de ce fonctionnarisme qui a fait tant de mal aux Etats-Unis comme ailleurs, un amendement à la constitution pour interdire la réélection du président. A l'égard du Sud, il réclame la justice, l'impartialité, et l'esprit de conciliation propre à rétablir la bonne harmonie entre tous les citoyens.

On va bientôt le voir à l'œuvre. Il serait chimérique de penser qu'il parviendra à remplir son programme; on peut du moins se tenir pour assuré que tous ses efforts tendront à ce but.

La lutte que l'assemblée de Versailles a engagée avec le cléricalisme se poursuit en s'aggravant. Il y a un mois on supprimait une partie des aumôniers maritimes; on a dès lors supprimé des bourses que le gouvernement accordait aux élèves de quelques séminaires, puis, à la grande fureur des royalistes et ultramontains, le vénérable chapitre de Saint-Denis, cette assemblée de prélats préposée « par la piété de la nation » à la garde des sépulcres royaux. La Chambre s'est ensuite refusée à accorder une élévation de traitement demandée par le ministre des cultes pour les desservants d'églises. Enfin est arrivée cette question des honneurs funèbres qui a renversé le ministère. Les enterrements civils deviennent à la mode, ce qui veut dire, non pas que le scepticisme fait des progrès, mais qu'on se dégoûte en France

des cérémonies romaines et que la franchise se développe. Or il s'est présenté tel cas où le gouvernement devait rendre les honneurs militaires à un mort qui avait refusé ceux de l'église. Grand scandale pour les âmes pieuses! Vite une loi pour supprimer cette criante anomalie! La loi a été présentée, mais elle n'a pu se faire accepter, et le gouvernement serait tombé s'il ne se fût hâté de retirer son malencontreux projet.

Ainsi la lutte est décidément engagée; oserons-nous dire qu'elle nous parait mal engagée? Pourquoi faire au clergé ces petites chicanes de détail qui froissent son amour-propre et lui donnent des occasions excellentes de se faire passer pour martyr? Ces légères égratignures ne sauraient lui faire du mal, et elles indisposent en pure perte contre la république les foules ignorantes. On prétend que cette méthode est plus sage que celle qui, partant des principes généraux, s'attaquerait aux vices fondamentaux du système; c'est ce qu'on appelle « la politique des résultats immédiats, » préconisée en ce moment par le parti radical modéré qui a la haute main dans la Chambre.

L'extrême gauche, qui fait tant de bévues, nous parait avoir été mieux inspirée, avoir mieux compris la nature de la question, quand elle a proposé de supprimer purement et simplement le budget des cultes. Solution radicale, s'il en fût, qui aurait coupé le mal à la racine, mais qui, en l'état actuel de l'opinion, ne pouvait espérer de se faire accepter.

La suppression du budget des cultes, et comme corollaire la séparation de l'Eglise et de l'Etat, c'est-à-dire : aux grands maux les grands remèdes! « Mais, s'écrient les sages de tous les partis, il y aurait là de quoi faire éclater une révolution; ce n'est pas ainsi que se dénouent les questions complexes, héritage des siècles passés. » Depuis si longtemps qu'on nous recommande la prudence, une sage lenteur, et qu'on pratique cette grande circonspection, voit-on que les affaires en soient plus avancées? En pays protestant comme en pays catholique, marche-t-on au moins vers la solution seule légitime de ce grand procès, c'est-à-dire vers la séparation?

Il nous parait plutôt qu'on n'a réussi qu'à compliquer la question. Elle est maintenant si bien embrouillée qu'on ne sait plus par quel bout la prendre, et qu'au lieu d'avancer, on recule. Les esprits se fatiguent, les meilleurs arguments s'émoussent, le dégoût arrive; et l'on finit, comme à Genève, par répudier ces grands principes de liberté de conscience et d'égalité devant la loi, pour lesquels naguères on se serait fait tuer.

Il arrive même, résultat étrange et pourtant logique, qu'à force d'avoir des démêlés, l'Eglise et l'Etat se mêlent et s'unissent de plus en plus. Vit-on jamais les conciles et les congrès religieux s'occuper autant de politique et de lois civiles? les gouvernements s'immiscer davantage dans les affaires ecclésiastiques? A Paris comme à Genève, à Berlin comme à Berne, on en est venu à faire de la théologie dans les conseils de l'Etat!

Suppression du budget des cultes et par conséquent séparation de l'Etat d'avec l'Eglise, laquelle ne se fera pas prier pour consommer le divorce quand elle n'aura plus d'argent à recevoir, voilà la justice, voilà la vérité. On y viendra malgré tout, mais pour n'avoir pas voulu faire les choses à l'amiable, on se verra tôt ou tard forcé de trancher le nœud gordien. Ce sont vos petites chicanes, vos tiraillements, vos essais de transaction, vos efforts insensés pour concilier l'inconciliable, qui amèneront la crise; elle sera d'autant plus terrible que vous aurez fait plus d'efforts pour l'éviter.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

Neuchâtel.

Décembre 1876.

Si l'on a parfois le chagrin d'être mal compris de ses amis, on peut avoir aussi l'avan-

tage d'être servi par ses ennemis les plus déclarés. Ecoutez plutôt ce que pense de la situation faite à l'église dans le canton de Neuchâtel, par suite de la séparation, un correspondant du *Schweizerischer Volksfreund*. (N° 24.) Il est aisé de reconnaître à quelle famille d'esprits appartient l'auteur, ne fût-ce qu'aux expressions favorites dont il se sert en parlant de ses adversaires : prêtraille, moinerie, orgueil, pharisiens, archipieux, fanatiques, etc. Son témoignage sera donc d'autant moins suspect.

Voici les passages principaux : « La majorité de seize voix que les amis du progrès ont procurée en septembre 1873, à force d'escrime, à notre nouvelle loi ecclésiastique, ne nous a pas fait jusqu'ici beaucoup de bien. Combien sont allés aux urnes dans l'espoir de substituer à une orthodoxie ossifiée une vie ecclésiastique véritable ; aux popes, aux yeux roulants, des pasteurs libres penseurs. Et où en sommes-nous maintenant ? A la Chaux-de-Fonds, cette antique citadelle de la libre pensée, les anciens pasteurs orthodoxes ont été remplacés par d'autres non moins pieux, et la chaire retentit encore des bizarreries orthodoxes autant que jamais.

» Si l'on nous demande maintenant à qui a profité la nouvelle loi ecclésiastique, ce n'est pas le progrès, pour qui l'on a fait sonner toutes les trompettes, qui pourra répondre : à moi. Mais, c'est d'un côté, le gouvernement qui, par là, s'est débarrassé des esprits cornus de l'ancienne orthodoxie, et, d'autre part, cette dernière elle-même qui, grâce à de riches offrandes, ne trouve pas son martyre moins agréable que celui du pauvre prisonnier du Vatican sur sa paille pourrie, et qui manifeste partout son caractère en construisant tant d'églises que bientôt notre pays ressemblera à la Mecque, la ville des mosquées.

» D'ailleurs l'orthodoxie, malgré la nouvelle loi, a fort bien su se tenir de tous côtés. Car les nationaux, eux non plus, ne se sont pas fait faute de cabrioles, comme le prouvent suffisamment les faits récents qui se sont produits dans le synode national. »

Tels sont les aveux de l'*Ami du peuple*. Ils ne font que confirmer tout ce que pensent, tout ce qu'ont dit depuis trois ans les hommes qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre. Mais il est bon de recueillir un témoignage de cette valeur, car il revient à dire que la loi sur les cultes n'a passé qu'à force d'habileté, pour ne pas dire de mauvaise foi, et que la fondation de l'église indépendante a été le salut de l'église, et partant de l'Evangile, dans notre pays.

B. G.

Berne.

Décembre 1876.

Le mandement que l'évêque Herzog a publié peu de jours après sa consécration à Rheinfelden, le 13 septembre dernier, ne doit pas passer inaperçu des personnes qui tiennent à se former une idée juste du mouvement vieux-catholique en Suisse. — Grâce à l'appui inintelligent de quelques gouvernements radicaux et à la triste queue qu'il traîne après lui et qui le déconsidère, ce mouvement, si respectable dans son premier essor, semble avorter de toute part. Le curé de la Chaux-de-Fonds, M. Marchal, abandonne ses ouailles, et rentre avec éclat dans l'église romaine. — Quel triomphe pour le pape ! Quel coup de massue pour le catholicisme libéral !

Celui-ci a subi aussi de rudes échecs dans le Jura bernois. On a lu les histoires lamentables des curés Bissey et Camerle que le gouvernement vient de chasser comme traîtres à la cause qu'ils avaient mission de défendre. Les lettres que ce dernier a publiées jettent un triste jour sur la création ecclésiastique de MM. Teuscher, Bodenheimer, etc. « La religion gouvernementale, dit M. Camerle, n'est acceptable que pour les hommes qui n'ont point de religion. » Il qualifie ses anciens collègues d'apostats, d'impudiques et d'athées qui profanent les églises, corrompent la jeunesse et travaillent à la ruine de toute conviction religieuse ; ce qui se pratique en Suisse, sous le nom de la liberté, n'est qu'un asservissement des consciences. Il rentre dans l'église romaine, ne voulant plus se laisser atteler au char de l'incrédulité. Il déplore la situation de ces pauvres paroisses du Jura, dont les églises sont fermées, qui sont privées de culte et qui gémissent sous la tyrannie de quelques libres penseurs et impies, qui prétendent régler dans les cafés de Berne la foi du peuple jurassien. Il accuse le président du synode, directeur de l'école normale de Por-

rentruy, d'avoir envoyé chez lui un espion (l'un de ses élèves) qui lui a volé des lettres dans son cabinet et du vin dans sa cave. « Hommes d'état de Berne, écrit-il en terminant, je flétris le mouvement que vous favorisez, comme une œuvre de mensonge et d'injustice. Les prêtres que vous avez fait venir de l'étranger doivent vous servir d'instruments pour ravir la foi au peuple.... Vous avez donné une ombre d'évêque à une ombre d'église. Votre œuvre succombera sous le mépris universel. » Voilà comment parle M. Camerle et avec lui tout le parti ultramontain.

Le mandement de l'évêque Herzog permet d'augurer, pour sa cause, un meilleur avenir, du moins dans les cantons où les gouvernements ont été plus sages, et où le nouvel évêque vient d'administrer le sacrement de la confirmation à des centaines de catéchumènes.

Le mandement épiscopal s'adresse à tous les catholiques suisses « qui ont conservé un jugement sain et indépendant. » — M. Herzog tient à justifier la position éminente à laquelle il vient d'être élevé malgré lui, non-seulement aux yeux de ses adhérents actuels, mais aussi devant ces nombreux catholiques qui, tout en se sentant mal à l'aise dans le romanisme, n'ont pas le courage de se joindre à la réforme actuelle.

Il cherche d'abord à leur démontrer que l'épiscopat est une institution apostolique, ayant pour charge spéciale l'ordination des prêtres. Selon lui, Tite aurait été évêque de Crète, et Timothée évêque d'Ephèse. Quant à l'élection des évêques, M. Herzog prouve qu'elle se faisait par les prêtres et par le peuple, sans que l'on songeât le moins du monde à la faire confirmer à Rome : il cite pour exemple la nomination de saint Martin de Tours et celle de saint Ambroise de Milan. Même le pape Léon le Grand disait encore : « Celui qui est appelé à présider à tous, doit être nommé par tous. » C'est d'après ce principe que M. Herzog se glorifie d'avoir été appelé à ses hautes fonctions. Tout le clergé de l'église libérale suisse, avec les délégués des quatre-vingts communautés, ont pris part à l'élection, laquelle il a regrettée, sentant que d'autres en eussent été plus dignes, mais qu'il déclare pleinement légale et conforme aux procédés de l'église primitive.

Abordant sa consécration, M. Herzog admet le principe de la succession ininterrompue des évêques : « Jésus-Christ, dit-il, conféra à ses apôtres la mission et les pleins pouvoirs d'instruire, de baptiser, d'administrer la sainte cène ; les apôtres, à leur tour, conférèrent la même mission et les mêmes pouvoirs à leurs successeurs, lesquels eussent envisagé comme une usurpation de fonctionner sans cette transmission de l'autorité apostolique qui s'est continuée de siècle en siècle. »

La forme de cette transmission fut dès l'origine *l'imposition des mains*. « Je l'ai reçue, dit-il, de la part d'un évêque vraiment apostolique (M. Reinkens) qui l'avait reçue lui-même de l'évêque janséniste d'Utrecht. »

Ainsi, point de solution de continuité qui puisse infirmer son épiscopat ! Que si sa consécration n'a pas été confirmée à Rome, celle de saint Cyprien et de cent autres évêques ne l'a pas été davantage. Tous les évêques jouissent, de la part du Seigneur, de la même autorité. A partir du moyen âge, les évêques occidentaux ont subi le joug de la servitude papale. Par le serment que, encore aujourd'hui, ils prêtent au saint-siége, ils s'engagent à « obéir au pape, notre Seigneur, à ne participer à aucun conseil qui lui serait contraire, à protéger, à défendre son pouvoir séculier ; à accueillir ses légats avec toute déférence ; à *persécuter* et à *combattre* selon leurs forces, les hérétiques, les schismatiques et tous ceux qui se révolteraient contre le pape, *notre Seigneur ;* à se présenter personnellement à Rome tous les trois ans, pour rendre compte au pape, *notre Seigneur*, de la manière dont ils administrent leur diocèse. »

Il faut avouer que ce serment, imposé aux évêques, est révoltant ! On ne comprend pas qu'un homme chrétien puisse en charger sa conscience. N'est-ce pas déjà un scandale d'appeler le pape : notre Seigneur, en face de Matthieu XXIII, 8 ? Mais ce qui, avant tout, est marqué du signe de Caïn, c'est de jurer sur son âme de *persécuter les hérétiques*. Cela me parait épouvantable ! Ainsi je puis voir dans chaque évêque romain un homme de sang ! car il est engagé par serment à persécuter tous ceux qui ne se soumettent point au pape. Or persécuter, c'est tuer, brûler, massacrer, ravager sans miséricorde : le commentaire est surabondamment fourni par l'histoire. Nous n'avons pas oublié les « rigueurs salutaires » du doux Fénelon ! Ah ! lorsque Mgr Guibert,

archevêque de Paris, se plaint, en paroles onctueuses et suaves, de la méfiance qu'inspire le clergé à toute âme libérale, ne suffirait-il pas de lui présenter le texte même de son propre serment, du serment de tous les évêques de France, par conséquent le principe dominant des quarante mille prêtres et des centaines de mille moines et nonnes qui inondent ce pays, et de leur dire : Vous avez *juré sur votre âme de persécuter* tout homme qui ne fléchit pas le genou devant le pape! Nous savons ce qui nous attend de votre part, dès que vous aurez le pouvoir. Nous savons que vous nous tuerez sans miséricorde, comme des bêtes féroces; que vous ne reculerez devant aucune violence : vous emploierez le fer et le feu, tout comme les communards. Vous n'épargnerez ni femmes, ni enfants, ni vieillards! Vous l'avez juré au pape! Parlez-nous de religion, de charité, de paradis, nous ne nous y fierons jamais! Vous êtes peut-être d'un naturel aimable et doux : vous pouvez avoir le caractère chevaleresque, être incapables de bassesses dans les affaires ordinaires de la vie; vous priez peut-être, vous jeûnez et vous vous macérez.... Mais j'ai peur du fond caché sous ces formes. Je flaire sous votre piété l'esprit *caïnique :* vous avez juré de persécuter : je me détourne avec horreur, et je m'attache à l'Agneau de Dieu qui n'a répandu sur cette terre que son propre sang, et non celui des autres!

Mais je reviens au mandement de M. Herzog. Il déclare repousser toute communion avec l'église romaine, quand bien même le pape la lui offrirait : car cette église n'a pas gardé le bon dépôt de la foi chrétienne; elle l'a faussé arbitrairement et en a fait une caricature. Loin de s'en tenir à Celui qui a pu dire : « Je suis le chemin, la vérité et la vie; — je suis la lumière du monde, » — elle proclame de fabuleuses apparitions de la sainte Vierge, de nouvelles révélations que ses plus hauts dignitaires sanctionnent; et le pape prononce ses bénédictions sur tout ce fatras de superstitions. Jésus dit : « Sondez les Ecritures; » — l'église romaine dit : Ne les sonde pas, soumets ton jugement au pape infaillible : — Jésus dit : « Vous n'avez qu'un seul docteur, le Christ; » — le pape dit : Je suis la voix de Dieu, qui juge et condamne. — Jésus parle de l'adoration de Dieu en esprit et en vérité; — l'église romaine, avec un matérialisme dégoûtant, pousse les masses à l'adoration du cœur physique de Jésus : ce n'est plus sa divine personne, c'est un muscle, qui est l'objet du culte. Au lieu de s'attacher au Sauveur crucifié, l'église romaine se passionne pour des femmes dupées ou dupeuses, qui prétendent porter les stigmates de Christ. Au lieu de chercher le pardon dans la miséricorde divine en Jésus, le pape inonde l'église d'indulgences ridicules. Nous honorons comme des modèles les saints et les martyrs; mais Rome fait de leurs images de pierre ou de bois, les objets d'un culte liturgique : on les orne de vêtements somptueux, on les salue par des flots d'encens!

Et toutes ces aberrations, toutes ces tyrannies, tous ces abus qui déparent l'église depuis des siècles, on ne veut pas les corriger ; bien au contraire : le pape les pousse à leur extrême et y impose son sceau infaillible!

Impossible d'y tenir plus longtemps. « Notre conscience, dit M. Herzog, nous commande de nous soulever, non contre l'église catholique que nous aimons et à laquelle nous voulons appartenir jusqu'à la mort, mais contre les mensonges et les abus qui la déshonorent. »

Des milliers d'hommes sérieux et de femmes dévouées répondent déjà à l'appel divin, car ils souffrent de voir l'église tombée si bas, soit quant à la doctrine, soit quant à la morale, et ils ont honte d'un culte qui parfois frise de trop près le paganisme. Pour l'amour de Dieu, frères, ouvrez les yeux et donnez gloire à la vérité! Chrétiens! la religion est la source de votre consolation et de vos espérances : ne permettez pas qu'on vous l'empoisonne. Un christianisme défiguré inspire le dégoût, et prépare les voies à l'athéisme prêt à renverser tout ordre social Des prélats romains saluent déjà la révolution sociale, dans l'espoir de triompher sur des ruines. Que leur importe la patrie, pourvu qu'ils dominent! Le pape s'allie avec les Turcs pour écraser des chrétiens rebelles au saint-siége!

Nous voudrions dire au peuple catholique suisse : pourquoi temporiser encore? Notre œuvre marche; nos adhérents se multiplient; nous avons des paroisses résolues et bien organisées; un synode auquel tous se soumettent; une faculté de théologie dont les professeurs méritent toute confiance, des étudiants religieux et patriotes, qui, une fois prêtres, édifieront par leur exemple et rendront à

César ce qui est à César : à Dieu ce qui est à Dieu! — Nous ne vous ravirons rien de ce qui vous est sacré : nous avons bien chassé du temple le trafic des messes et la vente des dispenses ecclésiastiques, sachant que ce qui est illicite ne peut pas devenir licite par des sacrifices d'argent. Nous ne tendrons aucun piége à vos consciences et nous ne vous imposerons aucun joug, que le joug aisé de Christ. Nous voulons une entière liberté. Chaque paroisse réglera ses propres affaires : on restera libre de se joindre à nous ou de se séparer. Nous n'usons d'aucun anathème envers personne et n'interdisons point les relations avec des hommes de convictions différentes. Nous ne vous dirons jamais : ne lisez point les écrits de nos adversaires, n'assistez point à leurs discours : mais nous exhortons à éprouver toutes choses et à retenir ce qui est bon. Nous aspirons à la vérité, à des convictions personnelles et sincères et nous accepterons volontiers les avertissements de ceux qui nous croiraient dans l'erreur. — Nous, confédérés, nous aimons à nous vanter, dans nos fêtes nationales, de notre maturité et de notre mâle indépendance. C'est le moment de montrer du courage moral et de confesser la vérité.

Encore un mot à mes collègues de l'église romaine. Ceux d'entre eux qui croient sincèrement au syllabus et aux décrets du Vatican ne peuvent que nous maudire et nous persécuter de toutes leurs forces : ils l'ont juré à leur Seigneur le pape. Ils sont obligés par leur serment à nous faire tout le mal possible : ce serait pour eux un péché mortel que d'entretenir avec nous le moindre rapport religieux. Le pape Urbain II n'a-t-il pas déclaré que celui qui égorge un hérétique ne doit pas être taxé de meurtrier? Que dirais-je à ces sincères serviteurs du pape? ils ont fait le sacrifice de leur raison et suivent aveuglément les ordonnances de Rome.

Mais vous, prêtres du Seigneur Jésus-Christ, vous qui n'avez pas abdiqué votre liberté chrétienne et qui avez conservé le sentiment de l'honneur et l'amour de la patrie, levez-vous enfin! Vous êtes le sel de la terre : vous avez la charge d'enseigner la religion à notre peuple. Malheur à vous, si vous taisez la vérité que votre conscience vous ordonnne de prêcher! Malheur à vous, si vous devenez un sel qui a perdu sa saveur : vous seriez foulés aux pieds et vous l'auriez mérité! Ce n'est pas pour notre avantage que nous vous sommes de rendre témoignage à la vérité. Nous n'avons pas besoin de vous : nous sommes assez forts pour nous soutenir nous-mêmes, et nous avons appris à nous passer de nos anciens amis et de douces relations : quant à nous, faites ce que bon vous semblera. Mais nous vous conjurons d'avoir pitié du peuple. Aidez-nous à l'arracher à la superstition et à l'incrédulité croissantes. Aidez-nous à conserver à notre peuple catholique le vrai christianisme et ses bénédictions. Si vous avez de la foi comme un grain de sénevé, levez-vous! montrez-vous!

Quant à nous, chers confédérés, nous accomplirons notre devoir avec une calme persévérance, sans nous inquiéter du nombre de nos adhérents, ni de la grandeur ou de l'exiguité de nos succès. « Le royaume de Dieu est comme si un homme, après avoir jeté de la semence dans la terre, dormait et se levait de nuit et de jour, et que la semence germât et crût sans qu'il sache comment. Car la terre produit d'elle-même, premièrement l'herbe, ensuite l'épi, et puis le plein froment dans l'épi. » Soyons seulement de bons semeurs, sans craindre ni les sueurs, ni les larmes. « Ceux qui sèment avec larmes, moissonneront avec chant de triomphe. »

Tel est, en résumé, le mandement du nouvel évêque suisse. Sera-t-il lu? trouvera-t-il de l'écho? L'église de M. Herzog vivra-t-elle? Son bon droit vis-à-vis de Rome est évident. Mais je lui voudrais plus de chaleur religieuse. Il est vrai que la sobriété a aussi son prix.

Dimanche dernier l'évêque Reinkens a prêché à Berne : l'église était pleine.

Il n'est ni dans mes goûts ni dans mes habitudes de *polémiser* contre les convictions d'âmes chrétiennes appartenant à diverses églises. N'est-on pas heureux d'espérer que, dans toutes les fractions de l'église, Dieu a des élus? qu'en particulier l'église romaine compte un bon nombre d'âmes fidèles? Qui sait si l'on ne trouverait pas une sainte Thérèse dans quelque couvent d'Espagne? Toutefois ce généreux espoir n'empêche pas de constater les abus que l'expérience nous révèle. En voici un de la pire espèce : c'est qu'en l'an 1876, dans un village du canton de Schwytz, *neuf Bibles ont été livrées aux flammes*. Un colporteur les y avait récem-

ment vendues : le maire, aidé du curé, les rechercha, s'en empara et les brûla.

Ce fait, connu à Berne de source sûre, a inspiré un sermon que j'ai entendu et qui avait pour texte : « Que la Parole de Christ habite abondamment parmi vous. » L'orateur rattacha l'auto-da-fé schwytzois à sa cause première, le concile de Toulouse de 1229, fameux par deux décrets néfastes : l'établissement de l'inquisition et la défense de lire la Bible en langue vulgaire. Ces deux décrets, signés par le pape infaillible, Grégoire IX, ont allumé de sinistres flammes qui ont dévoré beaucoup de livres et des hommes par centaines de mille! Dès lors la Parole de Christ n'habita plus abondamment dans l'église romaine. Par un jugement juste, la Bible repoussée fit place aux RELIQUES. « Que les reliques habitent abondamment parmi vous,» voilà désormais l'exhortation du pape et du clergé! Accumulez dans des châsses d'or des squelettes, de vieux os, des têtes de morts, des haillons, des morceaux de bois, de vieux clous; remplissez vos sanctuaires de ces objets hideux, contemplez-les, touchez-les : voilà vos sauveurs! On n'a plus besoin de lire, de penser, de comprendre, de se former des convictions, de croire! Les sens suffisent; la matière est l'objet de la religion, comme dans le paganisme. Des choses de mauvais goût, qui font horreur à la nature humaine, qu'on devrait enfouir, voilà ce qui remplit les églises, ce qui attire des foules aveugles. Si l'on avait dit à saint Pierre : longtemps après ta mort, on prendra ton crâne, ton tibia, ton petit doigt, tout ce qui restera de ton cadavre, on honorera comme sacrés ces chétifs fragments, on les exposera à la vénération des chrétiens : tandis que les saintes lettres que tu as adressées aux églises, seront interdites, ignorées du peuple : n'eût-il pas dit : c'est un tour joué par l'ancien serpent, qui se moque du monde et qui se plaît à ajouter le ridicule à la perversité? Les os des apôtres, mais pas les écrits des apôtres! quelle confusion!

Ces quelques idées, extraites du dit sermon, me paraissent justes. Mais qu'en dirait Mme Augustus Craven, cet apologiste enthousiaste du catholicisme? Je lis dans son dernier ouvrage : *la Sœur Nathalie Narischkin* : « Nul ne peut contester que les divergences qui existent entre nous et cette grande église grecque n'ont rien de commun avec celles qui nous séparent du protestantisme. Le protestantisme a touché à tous les articles de notre foi et les a tous altérés : il a brisé les plus chères croyances, anéanti les plus suaves mystères des chrétiens : il n'a laissé subsister ni l'intercession des saints, ni le culte de la Vierge, ni la pénitence, ni l'absolution, ni l'eucharistie, ni la vénération des images saintes. Enfin, sauf la croyance aux mérites de notre Sauveur, dont toute manifestation est sévèrement contrôlée, il n'est rien de commun entre les protestants et nous. » Mais le Sauveur, n'est-il pas l'essentiel? n'est-il pas le tout? Saint Jean ne dit-il pas : celui qui a le Fils, a la vie? Que sont, à côté de lui, les reliques, la Vierge et les saints?

Depuis le mois d'août notre ville a vu célébrer quatre fêtes successives. On débuta par la fête fédérale de gymnastique qui réunit près d'un millier de jeunes gens robustes et agiles. Tout en appréciant les exercices corporels, on ne put que souffrir du caractère profane que le radicalisme sut imprimer à cette fête helvétique. Le discours d'ouverture, prononcé par un conseiller fédéral, finit par cette péroraison : « Brisez les freins qui compriment la belle et pleine vie de la jeunesse! Coupez les cordes qui vous lient à la vie journalière! Ici vivez et agissez en pleine liberté, en pleine souveraineté! » Hélas! on ne l'a fait que trop, et il est probable que plus d'un jeune homme emporta de cette fête des blessures dont la vie morale aura de la peine à guérir. En qualité d'ancien pasteur, l'orateur aurait pu, sans sermonner, ajouter quelques paroles sérieuses; mais s'il s'est souvenu du psaume II, c'est pour se mettre résolûment du côté des rebelles. Ce caractère antireligieux se montra aussi en ce que les exercices durent commencer le dimanche matin à six heures et durer jusqu'après midi, sans aucun égard pour le culte public. Tristes exemples pour notre jeunesse suisse.

La fête fédérale des instituteurs, présidée par notre directeur de l'éducation, porta la même empreinte d'hostilité contre le christianisme. On eût été heureux d'entendre énoncer les principes si sages que M. Boiceau a récemment proclamés à Lausanne. Mais ici ces nobles paroles seraient honnies comme entachées de piétisme. On veut bien

que les régents enseignent la religion, mais à condition que cette religion ne soit ni protestante, ni chrétienne, et qu'elle puisse plaire aux athées, aux juifs, aux bouddhistes. Nos radicaux se sont soudain enflammés d'amour pour Bouddha, pour le Nirwana; aussi veulent-ils prescrire aux régents de faire apprendre, dans les écoles primaires, l'histoire des religions non chrétiennes, qui, à leurs yeux, valent autant que l'Evangile. Leur grande préoccupation, disent-ils, c'est la tolérance, la paix confessionnelle. Fiez-vous-y! On tolère tout, sauf la franche confession du nom de Christ comme autorité souveraine. Un régent disait en pleine assemblée : « Le peuple veut que la religion soit enseignée dans l'école : enseignons-la, de peur que les pasteurs ne s'en mêlent; on peut enseigner la religion sans parler de Dieu; parlons de charité, de fidélité, de dignité humaine, de vertu : cela aussi est de la religion; le peuple y prendra goût et dira un jour aux régents : Vous édifiez nos enfants; édifiez-nous aussi. Alors on se passera de pasteurs : il n'y aura plus qu'une église, un seul troupeau, et le régent sera le berger des grands et des petits. »

Cette réunion des instituteurs a prouvé que le gros de cette armée marche sous le drapeau de Strauss, qui d'ailleurs a été dès le commencement le drapeau du radicalisme suisse. Ses fruits sont bien amers; nous les savourons de plus en plus : ruine des finances, ruine des mœurs, assassinats et suicides innombrables; notre canton offre un triste aspect, même sous le point de vue de l'instruction. Après tant de millions dépensés pour nos écoles, tant de lois et de règlements, tant de progrès pédagogiques, tant de méthodes nouvelles, l'ignorance tend à augmenter. Les examens de recrues l'ont prouvé.

Je serai bref sur la réunion des pasteurs suisses, car je n'y ai point participé. Je suis sorti de cette société et voici la cause de ma retraite : l'année dernière, à la réunion de Saint-Gall, devaient figurer comme orateurs des pasteurs thurgoviens qui venaient de forcer M. le doyen Steiger, vieillard vénérable, de donner sa démission, parce qu'il voulait maintenir dans son culte le symbole des apôtres. Ce procédé LIBÉRAL m'avait indigné : impossible de fraterniser avec des hommes, quels que soient d'ailleurs leurs talents, qui ont persécuté un chrétien distingué et honoré de tous pour ses vertus. Ces *baisers l'amourette* me dégoûtent et je romps en visière avec des pasteurs qui se rendent coupables de bassesses. On peut différer d'opinions, mais il faut être avant tout homme d'honneur!

N'étant plus membre de la société, je n'ai assisté à aucune séance; d'ailleurs le sujet principal, *la morale indépendante* avait peu d'attraits pour moi. Celui qui connaît la chute de l'homme et sa propre corruption, sait assez que, sans la grâce de Dieu, sans la foi et sans la prière, il serait incapable de faire le bien. L'idée même de la morale sans Dieu n'a pu naître dans une âme chrétienne : elle est plus que pélagienne : elle a poussé sur le sol de l'athéisme.

En revanche, j'ai entendu le sermon de M. Tanner, pasteur en Bâle-campagne : il y avait de la chaleur et beaucoup d'idées nobles et vraies : s'il partage un certain optimisme propre au juste milieu, il proclame une foi positive en Christ et l'on sent que son cœur vit et aime.

La quatrième fête que nous avons célébrée à Berne a été celle de la Société évangélique. Une dizaine d'orateurs, laïques et pasteurs, ont parlé à des foules recueillies et attentives venues de toutes les parties du canton. Une grande onction reposait sur cette immense assemblée. C'est dans cette chaude atmosphère de la fraternité chrétienne que les âmes s'épanouissent et respirent à leur aise; aussi cette fête annuelle est-elle toujours attendue avec impatience par ceux qui suivent les cent cinquante réunions que la Société fait tenir dans nos campagnes.

B.

Grand Duché de Bade.

Décembre 1876.

Les autorités ecclésiastiques de l'église nationale du grand-duché de Bade ne sont pas en très bonne odeur auprès des chrétiens évangéliques. Voici pourtant un trait qui les honore : le traitement des pasteurs badois ayant dû être élevé, pour être mis en rapport avec le renchérissement de toutes choses, la chambre grand-ducale n'accorda le crédit annuel de 250 000 francs qui lui était demandé, que pour six ans, après lesquels l'église aurait à pourvoir elle-même à cette dépense.

Ceci se passait l'année dernière, et le synode de l'église nationale avait à prendre note de cette décision, dans sa session de cet automne. L'on aurait pu s'attendre à des récriminations. Mais il n'en a rien été : orthodoxes et libéraux, ecclésiastiques et laïques, au lieu de perdre leur temps à se plaindre et à regretter, sont entrés courageusement dans cette voie nouvelle de l'entretien de l'église par elle-même. Tous les membres du synode ne se trouvèrent pas d'un même avis sur les moyens à employer pour remplacer la dotation de l'état. Un laïque proposa courageusement d'en venir immédiatement au système volontaire, mais le synode préféra celui d'une contribution levée sur les membres de l'église, par des centimes additionnels aux impôts de l'état. Ce qui n'est pas moins intéressant que le fait, ce sont les considérations qui ont été développées à cette occasion. Pas une voix ne s'est élevée pour revendiquer le droit divin ou historique de l'église à être entretenue par l'état. L'on a reconnu, au contraire, que l'innovation proposée était une mesure de justice, et qu'il ne fallait pas imposer de nouvelles charges en faveur de l'église à ceux qui n'en sont pas membres.

L'entretien de l'église par elle-même a été déclaré conforme à l'esprit du protestantisme, seul compatible avec la dignité de l'église et l'une des conditions de son autonomie. L'on y a vu aussi un moyen excellent d'amener les fidèles à prendre plus d'intérêt à une institution pour laquelle ils seraient appelés à faire quelques sacrifices. C'est avec joie que nous signalons cet acte juste et courageux et nous le recommandons à la méditation de nos frères nationaux, bien persuadé que ces questions ne sont pas susceptibles d'une autre solution en deçà du Rhin qu'au delà.

J. A.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Louis Hofacker, une vie de foi, de Gustave Roux, pasteur. — Toulouse, Société des livres religieux, 1875.

L'année actuelle a vu paraître, en pays allemand, deux biographies d'un haut intérêt.

La première nous raconte la jeunesse de Christian-Frédéric Spittler, le fondateur de l'institut de la Chrischona[1]. En même temps, elle nous fait connaître un grand nombre de chrétiens éminents, peu connus jusqu'à ce jour. Déjà, à la fin du siècle passé, Dieu préparait le réveil du commencement de celui-ci.

Le second ouvrage dont nous voulons parler est une autobiographie de Karl Gerok[2], le prélat wurtembergeois, connu au loin comme poëte par ses *Palmblætter* et ses *Blumen und Sterne*. L'auteur raconte sa jeunesse jusqu'au moment où il devient vicaire à Stuttgard. Homme aimable, spirituel, il captive ses lecteurs et fait passer sous leurs yeux toute une série d'hommes distingués que notre génération a connus en partie. C'est un livre qui intéresse plus qu'il n'édifie.

La biographie de Louis Hofacker est, au contraire, édifiante au plus haut degré. Publiée d'abord en allemand par Albert Knapp, elle paraît maintenant en français, sous une forme abrégée, mais sans omettre rien d'essentiel. Peu de serviteurs de Dieu, dans une carrière très courte, ont laissé des traces plus bénies que Louis Hofacker.

Fils d'un pasteur wurtembergeois, il est destiné à l'étude de la théologie, sans qu'aucune vocation ait été réveillée en lui. C'était le temps où le ministère évangélique procurait une carrière honorée et un gagne-pain assuré. Nous avons sans doute, de nos jours, quelque peine à nous figurer ces temps-là. A bien des égards, ils ne valaient pourtant pas les nôtres. La prédication franchement évangélique était rare. Les poëtes contemporains étaient cités, dans les sermons, au moins autant que les auteurs inspirés. On aimait à réciter, en chaire, les vers de Schiller, le grand poëte national. « Le théâtre et l'église, dit Hagenbach parlant de cette époque en Allemagne, étaient tellement rapprochés, et l'échange des rôles si fréquents entre eux, que l'on croyait voir le prédicateur sur la scène et le comédien dans la chaire. »

Au moment où Hofacker entre à l'université de Tubingen, la théologie était partagée entre le rationalisme qui nie la révélation de Dieu, et un supernaturalisme sans saveur et sans vie. A vues humaines, c'était un milieu bien peu propre à réveiller un jeune homme. Et c'était pourtant là que le Seigneur devait

[1] *Christian Friedrich Spittler, im Rahmen seiner Zeit*. Erster Band. Basel 1876.

[2] *Jugenderinnerungen* von Karl Gerok, 1876.

s'approcher du jeune étudiant et lui faire trouver le salut.

Ce fut en 1818, alors qu'il achevait sa vingtième année, que Hofacker fut saisi de cette pensée si naturelle : que pour travailler à la conversion des autres, il fallait qu'il fût converti lui-même. Dès lors, il se met à étudier la Bible pour soi-même. Cette étude ouvre pour lui un monde de pensées nouvelles. Il devient un homme nouveau, non en quelques instants, il est vrai, mais après de terribles luttes. Les conversions, comme tout le reste, valent en général ce qu'elles coûtent. Enfin, notre étudiant donne son cœur à Dieu, non pas dans des assemblées publiques, mais dans le silence, dans le tête-à-tête avec Dieu et, lui aussi, peut s'écrier avec un chrétien des temps anciens :

Beata solitudo,
Sola beatitudo !

Maintenant il a compris la grâce, il l'a goûtée, et désormais Hofacker est avant tout prédicateur de la grâce de Dieu en Jésus-Christ. Il vit de grâce ; il veut en faire vivre les autres. Mais l'œuvre de la sanctification ne s'opère pas en lui sans luttes douloureuses. La marche vers le ciel est toujours ardue dans le monde mauvais où nous vivons. Se sanctifier n'est pas seulement se donner à Dieu, c'est, avant tout, mourir à soi-même. Or, mourir est toujours difficile. Je suis toujours étonné quand j'entends parler de la sanctification comme d'une chose aisée et naturelle. Mais ne parle-t-on pas souvent de sanctification sans bien comprendre la valeur de ce mot ?

Une fois qu'il est résolûment entré au service de Dieu, Hofacker est abondamment béni dans son court, mais fidèle ministère. Il devient entre autres l'instrument de la conversion de son ami et futur biographe Albert Knapp. Son influence s'exerce sur son père lui-même, qui, avant de mourir, s'écria à plusieurs reprises : « La grâce, la grâce seule, voilà ce dont j'ai besoin pour le temps et pour l'éternité ! »

Dans les trois églises où Hofacker exerce successivement son activité, il remue également les consciences. A Plieningen, où il débute, le vaste temple de la localité se trouve occupé jusqu'aux dernières galeries, une heure avant le commencement du service. Des campagnards font huit à dix lieues, à pied, pour venir entendre une de ses prédications.

A Stuttgard, où il ne prêche jamais que l'après-midi comme suffragant de son père, dès le début, des foules se pressent autour de sa chaire et lui restent fidèles jusqu'à ce que la maladie le contraigne à un silence forcé.

Plus tard, à Rielingshausen, même pour les services de semaine, on voyait des paysans abandonner dans les champs leurs instruments de travail pour aller passer des heures au temple.

Et cependant le prédicateur ne connaissait pas le langage de la flatterie, ni les accommodements de la prudence mondaine. Qu'on en juge par un seul trait ! A Rielingshausen, comme ailleurs, les mariages étaient généralement suivis de danses. Peu de temps après son arrivée dans le village, Hofacker eut à bénir un mariage. Avant la cérémonie, il fait venir chez lui les jeunes époux et leur parle avec beaucoup de cordialité, mais leur demande, en même temps, s'ils sont résolus à célébrer leur union dans le recueillement qui convient à un acte religieux. Les jeunes gens s'en réfèrent à l'avis de leurs parents. Ceux-ci, interrogés à leur tour, déclarent vouloir s'en tenir à la coutume. « Au reste, ajoutent-ils, les musiciens sont déjà prévenus et l'aubergiste a tout préparé. » Le pasteur leur offre alors de payer lui-même les musiciens et de s'entendre avec l'aubergiste. Ce fut en vain : les parents, en dépit des supplications de leur pasteur, veulent maintenir l'ancien usage. « Eh bien, s'écrie alors Hofacker, je vous ai dit ce que j'avais à vous dire. Faites comme il vous plaira. Pour moi, j'accomplirai mon devoir. »

Le lendemain, les époux montent au temple avec leurs amis, pour se rendre de là, après la bénédiction, dans la salle de danse. Le pasteur, dans sa prédication, développe cette pensée qu'un mariage peut être selon le Seigneur ou selon le diable. « Maintenant, dit-il en terminant, les regards fixés sur les époux et leurs parents, j'affirme que vous ne pouvez pas, au nom du Seigneur, vous rendre du temple dans la salle de danse. Votre conscience vous crie que ce ne serait pas plaire au Seigneur, mais au diable. C'est pourquoi, je lève solennellement la main contre vous, car je veux être net du péché que vous allez commettre, si vous donnez suite à vos projets.

Et cette main, je la lèverai encore, un jour, devant le tribunal de Dieu, le souverain Juge, et je lui dirai : « Seigneur, je les ai sollicités en ton nom, mais ils ont mieux aimé écouter Satan que toi et ton serviteur. Voyez maintenant ce que vous répondrez. Aujourd'hui, je prends Dieu à témoin que je vous ai avertis. »

Jamais pareil langage n'avait été entendu dans le temple de Rielingshausen. Il porta coup. Quand l'assemblée sortit de la maison de Dieu, les conviés rentrèrent, chacun dans sa maison. La fête projetée échoua et à peine se trouva-t-il deux ou trois couples de danseurs intrépides pour organiser un bal.

Nous n'avons point cité ce trait comme un modèle à suivre, surtout dans un pays où, à défaut de mariage civil, chrétiens et non chrétiens avaient également besoin du pasteur pour conclure une union légale. Mais ce trait donne une idée du courage et de l'énergie incisive de notre prédicateur.

Et cependant, il ne jouit pas d'une seule année de santé pendant tout le cours de son ministère. La plupart du temps, il se traînait avec peine jusqu'à sa chaire. C'est à Pâques 1828, que Louis Hofacker prêcha pour la dernière fois. Une violente inflammation de poitrine le conduisit bientôt aux portes du sépulcre, auquel il n'échappa que pour être atteint d'une longue et douloureuse hydropisie. Pendant l'été de 1828, et sous l'empire de la souffrance, Hofacker vit se lever plus d'un jour obscur pour son âme. Mais la foi au Sauveur reprit toujours le dessus et les nuages se dissipèrent. « Des doutes, lui demandait un ami, ne s'élèvent-ils pas parfois pour toi quand tu penses aux conditions dont dépend notre salut? » — « Je n'ai aucune condition à remplir, répond Hofacker en souriant, j'ai tout simplement à croire. C'est là tout ce que Dieu demande pour me sauver. » Les souffrances durèrent des mois. Guillaume Hofacker soignait son frère avec une tendre sollicitude, lui imposant parfois les mains, en priant. Parfois il lui donnait aussi la sainte cène. Le malade en éprouvait quelque soulagement momentané. Mais la fin approchait.

C'est le 18 novembre 1828 que Dieu avait fixé pour le départ de son serviteur. Trois fois de suite, les lèvres du mourant murmurèrent encore : « Sauveur, Sauveur, Sauveur! » Ce furent ses dernières paroles. Après les avoir prononcées, Hofacker s'endormit dans le sein de son Dieu, à l'âge de trente ans.

Vie de foi, dit l'auteur français, M. Gustave Roux, dans le sous-titre qu'il donne à cette biographie, et après lui nous disons : vie courte, mais bien remplie. Nous avons éprouvé une singulière bénédiction à en relire le récit et nous sommes assuré que ce petit volume peut faire beaucoup de bien à d'autres encore qu'à nous. R. DUPRAZ, pasteur.

LES ETRANGÈRES, poésies traduites de diverses littératures, par H.-Frédéric Amiel. (Reproduction exacte des rythmes originaux.) — Paris, Sandoz et Fischbacher, éditeurs, 1876.

Le monde de l'art et le monde de la foi, si étroitement unis dans l'antiquité, sont loin, même aujourd'hui, d'être étrangers l'un à l'autre. En dépit des contrastes, en dépit du christianisme qui les a séparés, je ne sais quel lien mystérieux semble les rapprocher encore. Les mouvements religieux ont presque toujours pour accompagnements des renaissances littéraires. Au XIIIe siècle, au XVIe l'art et la foi se correspondent, se font équilibre, et pour me borner à un moment de l'histoire plus rapproché de nous, voyez ce qui éclatait de toutes parts, il y a cinquante ans, dans cette courte période de la restauration, première et brillante lueur d'un jour qui n'a pas tenu ce que promettait son aurore. Cette aurore, qu'elle était belle, belle et pure autant que peuvent l'être les choses d'ici-bas! Au réveil de la piété répondait presque partout le réveil de la poésie, à l'internationalisme religieux une sorte d'internationalisme littéraire. Anglais, Français, Italiens, Allemands, avaient cessé de se dénigrer, de se méconnaître; ils ne songeaient plus qu'à se comprendre. Entre ces peuples si longtemps jaloux et dédaigneux les uns des autres, c'était comme un concert d'éloges et de sympathies. En échange de Chateaubriand, d'Hugo, de Lamartine, nous recevions avec gratitude Schiller, Gœthe, Uhland, Alfieri, Manzoni, Schelley, Scott et Byron, et combien d'autres encore moins grands, moins en vue. Et quelle joie de les rencontrer, de les accueillir, de sentir, d'admirer le beau sous toutes ses formes, dont plusieurs si nouvelles! Grâce à ces communications, à ces dons réciproques, les

frontières littéraires étaient comme effacées : pour l'homme de goût il n'y avait plus ni Rhin, ni Danube, ni Alpes, ni Pyrénées. En sommes-nous encore là ? Je crains que non : les antipathies ont reparu, l'amour de la vérité a faibli. Elle existe pourtant, cette vérité du beau, cette esthétique dont on se préoccupait si vivement au temps dont je parle, dont on cherchait à pénétrer les mystères en étudiant le monde de l'art sous tous ses aspects, dans toutes ses variétés à travers les siècles. Mais pour les bien connaître, pour les voir dans tout leur éclat, ces monuments littéraires du temps passé et du temps présent, que de conditions à remplir ! Que d'idiomes à étudier ! Une traduction, même excellente, ne dit pas tout. Tant de détails échappent ; le meilleur reste en chemin, les fleurs tombent, les parfums s'envolent. C'est du moins l'ordinaire dans les traductions en prose. Honneur aux écrivains qui ne craignent pas de tenter, de risquer, allais-je dire, des traductions en vers. Honneur surtout aux talents assez souples, assez sûrs d'eux-mêmes pour arriver à reproduire non pas la pensée seulement, mais le mouvement, la vie, et jusqu'au rithme de l'œuvre originale. Pour cela l'habileté, si grande qu'elle soit, ne suffit pas : il faut plus, il faut être poëte, poëte pour soi avant de l'être pour autrui. Il faut avoir une lyre en propre, en avoir usé et bien usé, pour la mettre ainsi, la mettre aisément au service de lyres étrangères. C'est là le mérite du nouveau volume que M. Amiel vient de nous offrir : on y sent non pas l'ouvrier en rimes, le simple versificateur, mais l'artiste. C'est l'impression qui me reste de la lecture de ces charmants poëmes. De l'un à l'autre quels contrastes ! Et pourtant, grâce au choix heureux du traducteur, quel secret accord entre ces voix si diverses ! Ce sont là, si j'ose ainsi parler, autant de personnages d'un drame dont la scène est partout ; car nulle borne, rien qui vous arrête ; de l'orient à l'occident, du sud au nord, vous courez, vous volez sur l'aile de la poésie. Ces odes, ces élégies, ces ballades venues là de tous les points de l'horizon, forment par leur rapprochement comme une sorte d'épopée européenne. L'Allemagne, le Danemark, la Suède, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Hongrie, la Servie, d'autres pays encore, ont fourni leur contingent à cette petite armée que le lecteur voudra, comme moi, passer en revue. Il n'y trouvera ni uniformes, ni drapeaux, ni canons, mais des émotions, des pensées. Chose à remarquer, dans ce concert la note dominante n'est pas celle de la gaieté, ni celle même de la joie. « En tout pays, dit Chateaubriand, le chant naturel de l'homme est triste. » Les poésies nationales le prouvent de reste. Ce volume en contient plusieurs, et dans celles qui ne rentrent pas dans cette catégorie, dans ces chants personnels, fantaisies du poëte, échos vibrants de son cœur, ce n'est pas non plus l'enjouement, c'est bien plutôt le sérieux qui domine, le sérieux poétique et rêveur, la mélancolie. Montaigne a dit vrai, la mélancolie est friande. Exquise elle-même, elle se nourrit de mets exquis, d'impressions, d'émotions, d'images flottantes et fugitives. Aussi, dans ce volume, que de morceaux attachants, l'*Infini*, *la Sieste*, *la Vie brisée*, la *Plainte d'Ingeborg*, *Vains Soupirs*, et quel charme, quelle vraie et puissante poésie dans ces ballades allemandes, rendues avec tant de bonheur en français, *Lénore*, *Lorley*, *la Barque*, *le Retour*, et ce tableau saisissant : *la Fille de l'hôtesse!* Ces vers si aisés, si naturels, si libres d'allures, au lieu de sentir la traduction, ne nous semblent-ils pas autant d'originaux, nés d'eux-mêmes et sans effort sous la plume du poëte ? J'en dirais autant d'autres morceaux plus sérieux encore, d'un sérieux plus moral, plus profond, de *la Citerne*, du *Pressentiment*, de *Belsatzar* et de ces strophes de Cowper, si pleines de foi, d'abandon, de confiance chrétienne :

Le Seigneur accomplit sans hâte, avec mystère
Ses buts miséricordieux ;
Il chevauche l'orage, il gourmande la terre
Et gouverne les vastes cieux.

Dans les obscurités du temps et de l'abîme
Son art aux merveilleux secrets,
Fait germer les desseins que son vouloir sublime
Mûrit, sans défaillir jamais.

Donc, timides croyants, fidèles sans courage,
Ayez foi, relevez le front ;
De la nue aux flancs noirs qui promenait l'orage
Voici des bienfaits descendront.

Les décrets de celui qui conserve et consume,
Un jour, s'éclairciront pour tous.
La fleur peut à la bouche offrir de l'amertume,
Le fruit, croyez-moi, sera doux.

Dans l'Appendice qui fait suite à ses vers, M. Amiel conseille à la France littéraire de

compléter par des innovations hardies son système traditionnel et séculaire de versification. Joignant l'exemple au précepte, pour mieux préciser sa pensée, il ajoute aux chants qu'il vient de nous donner en rythmes connus, quelques essais de traductions en ryhtmes nouveaux. « Aux poëtes, dit-il, aidés des critiques compétents, à prononcer sur la valeur des mesures proposées. Poëte, ne suis; compétent.... n'oserais; simple amateur, force m'est de m'abstenir, ou tout au moins d'attendre les débats contradictoires avant de risquer moi-même un modeste avis sur de si délicates questions. » F. F.

Fleurs et paroles de terre sainte, 12 cartes illustrées avec passages et cantiques. — Cartes illustrées de fleurs, avec passages. — Illustrations des saintes Ecritures. Ancien et Nouveau Testament, 36 gravures en chromolithographie. — Bâle, C.-F. Spittler, libraire-éditeur. En vente chez Georges Bridel, éditeur à Lausanne.

Voici des étrennes qui seront goûtées des enfants et aussi des adultes. Grâce à une heureuse idée de la librairie Spittler, nous avons maintenant des illustrations bibliques servant de cadre à des passages qu'il est toujours bon d'avoir dans le cœur et devant les yeux. Peut-être ce mode d'instruction répond-il mieux à la nationalité allemande qu'au caractère français. Mais, tout en faisant la part des imperfections que le bas prix de ces ouvrages suffit de reste pour justifier, nous remercions la librairie Spittler du secours précieux qu'elle offre en ce temps de l'année aux personnes embarrassées dans le choix des objets qu'elles désirent distribuer à ceux qui les approchent. Ajoutons toutefois que les *Fleurs et paroles de terre sainte*, ainsi que les *Cartes illustrées de fleurs* nous paraissent d'une exécution bien supérieure à celle des *Illustrations des saintes Ecritures*, qui d'ailleurs ne renferment pas de passages. P. B.

La nuit du grand brouillard, par Mrs H. Wood, traduit de l'anglais. — Paris, Grassart, libraire éditeur, 1876.

Titre mystérieux, annonçant de grandes choses, appliqué à une petite nouvelle, petite à tous les sens, et écrite comme le sont les traductions. Il semble qu'on ait voulu relever l'importance de ces scènes ordinaires par des situations tragiques, comme, par exemple, par des héros qui meurent d'amour. Nous ne savons s'il existe encore de ces sortes de victimes, mais l'anachronisme ne serait pas le seul reproche que nous pourrions faire à ce panégyrique des sentiments exaltés, dont on ne peut tirer autre chose qu'un délassement très contestable. Un ouvrage où la religion n'apparaît que subrepticement, où le parjure n'est qu'un petit déshonneur et où les cautères de la conscience sont présentés comme d'exquises faiblesses, ne saurait faire que du mal. Pourquoi nous doter de telles inepties, qui ne sont bonnes qu'à fausser le sens moral? C. N.

Lectures illustrées, sixième année. — Etrennes pour la jeunesse, quatrième année. — Etrennes pour les enfants, neuvième année. — Etrennes pour les petits enfants, huitième année. Société des écoles du dimanche. — Lausanne, rue Madelaine.

Les sociétés religieuses de nos jours travaillent sans faire beaucoup de bruit, mais d'une manière continue et en perfectionnant leur marche d'année en année. On ne peut faire à courts intervalles le bilan du bien qu'elles font; mais on le saura au jour où les causes et les effets seront mis à nu et à découvert. En attendant, il est de notre devoir d'encourager et de soutenir des entreprises aussi utiles. Les *Etrennes* répondent aux besoins des jeunes lecteurs auxquels elles sont destinées, tout en tenant compte de leur degré de culture intellectuelle; et les *Lectures illustrées* conviennent à tous, parlant au cœur et à l'intelligence aussi bien qu'aux yeux. Dans un moment de l'année où tant d'argent se dépense en gourmandises et en inutilités, que chacun pense au bien qu'il pourrait faire et à la joie qu'il pourrait répandre autour de soi, en donnant aux personnes peu fortunées qui les entourent quelqu'un de ces petits livres instructifs et édifiants. P. B.

Noel a la montagne, simple récit par Aug. Glardon. — Lausanne, 1877. Georges Bridel éditeur. Broch. in-18, 20 centimes.

Ce *Noël*, qui vient après tant d'autres, répond à l'idéal que nous nous faisons de ce

que doit être ce genre d'ouvrage. D'un style simple, et à la portée des enfants, il a une couleur locale bien dépeinte, et on peut le recommander sans réticence à toutes les familles chrétiennes. Nous ne voulons pas lui ôter sa fleur en l'analysant, mais nous dirons à ceux entre les mains de qui ces lignes tomberont : achetez et lisez. P. B.

Le lion captif, par l'auteur de l'héritier de Redclyffe, traduit de l'anglais. — Paris, Grassart éditeur, 1875.

Le lion, c'est un roi Jacques d'Ecosse qui passa sa jeunesse à la cour et dans le camp d'Henri V en qualité d'ami plutôt que de prisonnier, à l'époque où les Anglais occupaient la France septentrionale, durant la folie de Charles VI. Mais le véritable héros de l'histoire est un prince du sang écossais qui voulait d'abord se faire moine et finit par devenir prêtre, tout en conservant au fond du cœur l'amour d'une belle princesse avec laquelle il s'est fiancé pour la faire échapper au mariage et lui permettre d'accomplir ses propres vœux. Nous n'avons pas besoin de rien ajouter à cette indication pour caractériser la tendance de ce roman historique et éducatif. Sa valeur comme œuvre d'art ne nous semble pas grande. Les destinées des personnages se touchent et ne se mêlent pas. Embrassant un ensemble d'événements fort étendu, la narration en devient parfois sommaire jusqu'à la sécheresse, et les quelques vocables de vieux français qui émaillent le texte (ou la traduction) ne suffisent pas à créer une couleur locale, cette illusion de perspective qui fait le charme de Walter Scott. S.

Noel chez le grand-père, par F. Chapuis, ancien pasteur.— Lausanne. H. Mignot éditeur.

Chaque année, l'anniversaire de la naissance du Sauveur devient l'occasion de quelque brochure destinée à l'enfance ou à la première jeunesse. La littérature du sujet devient ainsi de plus en plus considérable, sans que la qualité réponde à la quantité. A quelques exceptions près, ces livres sont hors de la portée des jeunes lecteurs auxquels ils sont destinés, ou ils renferment des histoires d'un intérêt sujet à caution. Ces deux défauts nous ont particulièrement frappé dans le *Noël chez le grand-père;* et aussi l'utilité de sa lecture nous paraît-elle plus ou moins problématique. P. B.

L'École musicale, recueil de chants à deux et à trois voix égales, accompagné d'une méthode élémentaire. Ouvrage publié sous les auspices du synode et recommandé par le département de l'instruction publique, pour l'enseignement de la musique dans les écoles primaires et dans les colléges du canton de Vaud. — Lausanne 1876, D. Lebet éditeur. Prix, cartonné : 1 fr. 60.

Dieu et *Patrie*, tels sont les mots qui se détachent sur le frontispice de ce charmant volume. C'est bien là aussi le résumé de son contenu dans les 186 numéros qu'il renferme. Morceaux anciens, morceaux traduits, morceaux rajeunis, morceaux nouveaux, tout y est d'un excellent choix et d'un heureux mélange. Simples et populaires, mélodies et paroles répondent bien au but que l'on s'est proposé en les destinant aux écoles de notre pays. L'exécution typographique ne laisse rien non plus à désirer. C'est même un recueil de luxe, dont le bas prix ne s'explique que par la bonne idée du synode national qui y a consacré le bénéfice réalisé sur la vente de son Psautier. Puissent ces chants trouver l'accueil qu'ils méritent et porter au sein de notre jeunesse les fruits qu'on en attend pour elle! Ce sera la juste récompense des hommes de cœur qui y ont dépensé leurs talents et leurs peines. C. V.

Le Noel de Rose. Récit villageois. — Lausanne, Arthur Imer, éditeur.

Cette brochure fera du bien; personne ne la lira sans être profondement ému et, ce qui vaut mieux encore, sans éprouver le besoin de croître dans la charité. Mais ce qui la distingue surtout de beaucoup de ses semblables, c'est qu'elle est décidément du crû; nous sommes en plein pays de Vaud, au milieu de nos campagnards, aussi fidèlement dépeints que si M. Urbain Olivier lui-même avait tenu la plume.

Le récit pittoresque et rapide va droit au but, sans s'attarder à des réflexions moralisantes; il n'en produit que plus directement son effet. C. P.

TABLE DES MATIÈRES

REVUE CRITIQUE

CHRONIQUE

MAI

JUIN

JUILLET

AOUT

SEPTEMBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

PENSÉES

RÉCLAMATION

Lausanne — Imp. Georges Bridel

